

Lounis Aggoun
Jean-Baptiste Rivoire
Françalgérie, crimes
et mensonges d'États



La Découverte/Poche

Histoire secrète,
de la guerre
d'indépendance
à la « troisième guerre »
d'Algérie

Postface inédite des auteurs

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

SÉLECTION D'OUVRAGES SUR L'ALGÉRIE

L'Algérie avant l'indépendance

- Yves BENOT, *Massacres coloniaux, 1944-1950. La IV^e République et la mise au pas des colonies françaises*, coll. « La Découverte/poche », 2001.
- Annie REY-GOLDZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, coll. « Textes à l'appui/histoire contemporaine », 2002.
- Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, coll. « Repères », 2004.
- Marcel REGGUI, *Les Massacres de Guelma, mai 1945. Une enquête inédite sur la furie des milices coloniales*, coll. « La Découverte/poche », 2008.
- Jean-Pierre PEYROULOU, *Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale*, coll. « Textes à l'appui/études coloniales », 2009.

La guerre d'Algérie et sa mémoire

- Mohammed HARBI, *Une vie debout. Mémoires, tome 1 : 1945-1962*, coll. « Cahiers libres », 2001.
- Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Opération oiseau bleu. Des Kabyles, des ethnologues et la guerre d'Algérie*, coll. « Textes à l'appui », 1997.
- Marcel PÉJU [présenté par], *Le Procès du réseau Jeanson*, coll. « Cahiers libres », 2002.
- Paulette PÉJU, *Ratonnades à Paris*, précédé de *Les harkis à Paris*, coll. « La Découverte/poche », 2000.
- Benjamin STORA, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, coll. « Repères », 1995.
- Benjamin STORA, *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, coll. « La Découverte/poche », 1998.
- Sylvie THÉNAULT, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, coll. « La Découverte/poche », 2004.

- Pierre VIDAL-NAQUET, *Les Crimes de l'armée française. Algérie, 1954-1962*, coll. « La Découverte/poche », 2001.
- Pierre VIDAL-NAQUET, *La Raison d'État*, coll. « Textes à l'appui/histoire contemporaine », 2002.

L'Algérie indépendante

- Lahouari ADDI, *L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, coll. « Textes à l'appui », 1994.
- Lahouari ADDI, *Les Mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, coll. « Textes à l'appui », 1999.
- Frantz FANON, *L'An v de la révolution algérienne*, coll. « [Re] découverte », 2001.
- Louis HANOUINE, *Une autre voix pour l'Algérie. Entretiens avec Ghania Mouffok*, coll. « Cahiers libres », 1996.
- Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée*, coll. « Cahiers libres », 1995.
- Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, tome 1 : 1962-1988*, coll. « Repères », 2001.

La nouvelle guerre d'Algérie

- AMNESTY INTERNATIONAL FIDH, HUMAN RIGHTS WATCH, REPORTERS SANS FRONTIERES, *Algérie, le livre noir*, coll. « Cahiers libres », 1997.
- Djallal MALTI, *La Nouvelle Guerre d'Algérie. Dix clés pour comprendre*, coll. « Sur le vif », 1999.
- REPORTERS SANS FRONTIERES (sous la direction de), *Le Drame algérien. Un peuple en otage*, 1994, 1996.
- REPORTERS SANS FRONTIERES (sous la direction de), *Algérie, le livre noir*, coll. « Cahiers libres », 2003.
- Sid Ahmed SEMIANE, *Au refuge des balles perdues. Chroniques des deux Algérie*, 2005.
- Habib SOUAÏDIA, *La Sale guerre*, coll. « Cahiers libres », 2001.
- Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de La Sale Guerre*, coll. « Cahiers libres », 2002.
- Nesroulah YOUS (avec la coll. de Salima Mellah), *Qui a tué à Bentalha ? Algérie : chronique d'un massacre annoncé*. coll. « Cahiers libres », 2000.

Lounis Aggoun
Jean-Baptiste Rivoire

Françalgérie
crime et mensonge d'États

Histoire secrète,
de la guerre d'indépendance
à la « troisième guerre » d'Algérie

Postface inédite des auteurs



La Découverte / Poche

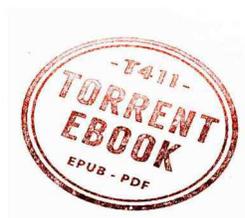
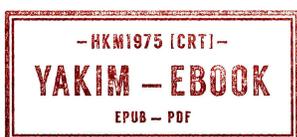
9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Cet ouvrage a été précédemment publié en 2004 aux Éditions La Découverte dans la collection « Cahiers libres ».

Édition électronique [Pdf] réalisée à partir du scan du livre *“Françalgérie, crimes et mensonges d’États : Histoire secrète, de la guerre d’indépendance à la « troisième guerre » d’Algérie”* de Lounis AGGOUN, Jean-Baptiste RIVOIRE, Éditions la Découverte”, uploadé pour la première fois par **pseudony** sur le site T411.



Mes plus vifs remerciements à
pseudony



Janvier 2017

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site www.editions-ladecouverte.fr, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

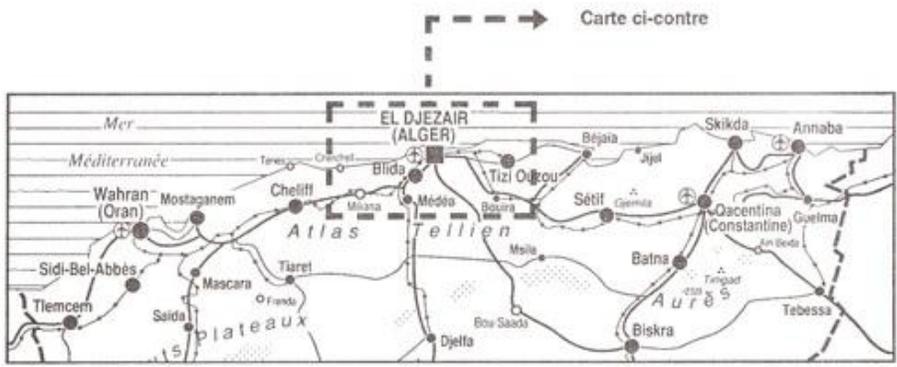
ISBN 978-2-7071-4747-9

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, 2004, 2005.

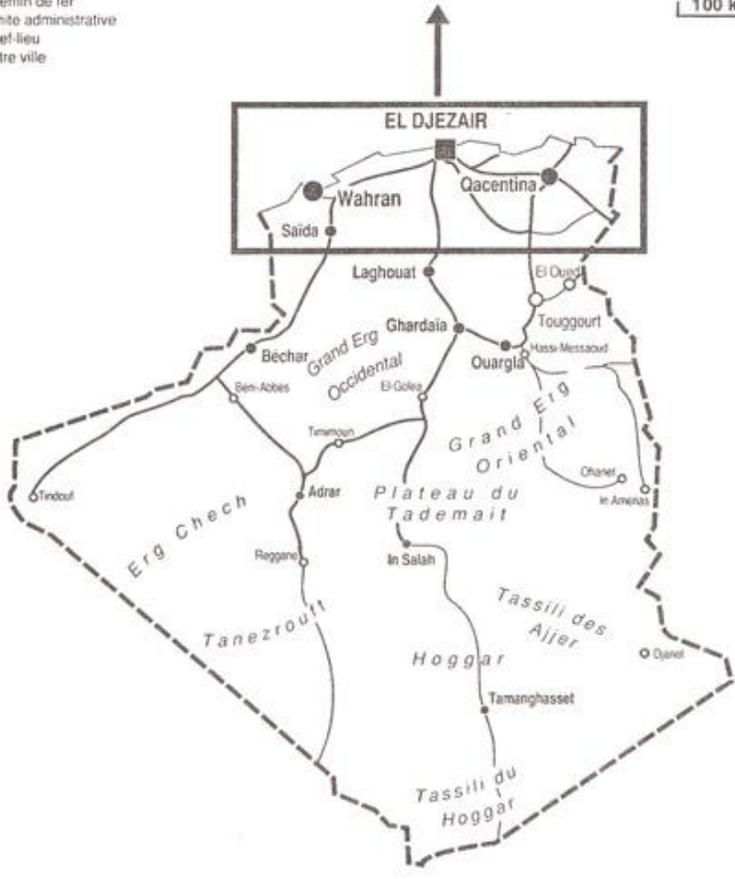
À mon père
L. A.

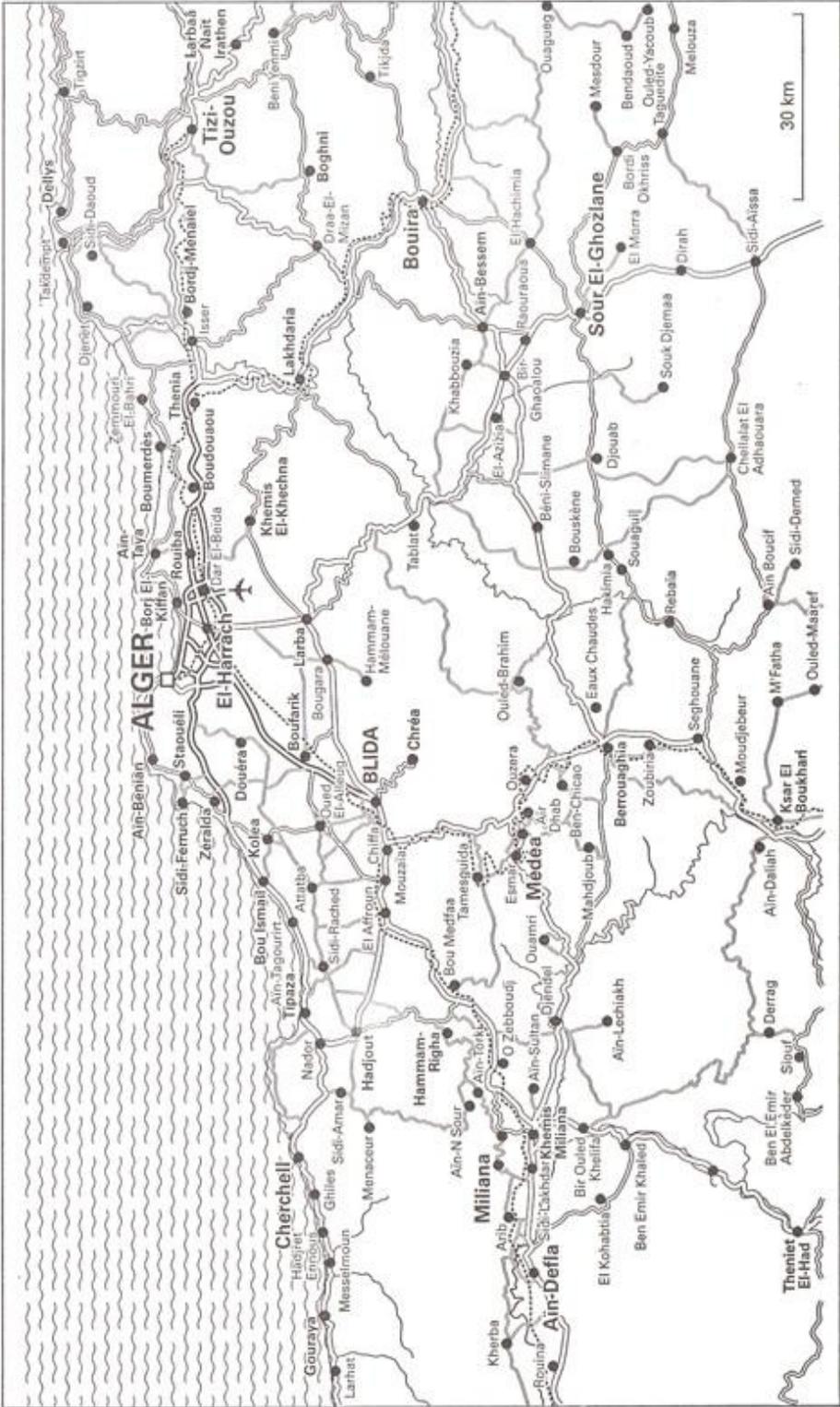
À mes amis d'Algérie.
À Anne.
À Matteo
J.-B. R.



- Route principale
- Chemin de fer
- - - Limite administrative
- Chef-lieu
- Autre ville

[100 km]





Introduction

par Jean-Baptiste Rivoire

Ce soir de novembre 2002, la pluie et le vent s'abattent sur l'avenue Kléber, à Paris. Autour du Centre de conférences internationales, situé non loin de la tour Eiffel, des barrières, des policiers : il faut montrer patte blanche. Grâce à notre équipe de reportage et à la caméra, l'accès est plus facile. À l'intérieur du bâtiment, de jolies hôtesse en tailleur s'activent dans un couloir à l'épaisse moquette rouge surplombée par de magnifiques lustres de cristal. Pour le compte de Pascal Josèphe, un ancien collaborateur d'Hervé Bourges ayant créé une société de conseil aux patrons de l'audiovisuel, elles répertorient les journalistes et leur distribuent de magnifiques dossiers de presse intitulés *Djazair, une année de l'Algérie en France*.

Parrainées par le Quai d'Orsay, les manifestations prévues dans le cadre de cette « Année de l'Algérie » sont essentiellement financées par le régime algérien et par le groupe du milliardaire Rafik Khalifa, un flamboyant businessman d'Alger qui défraie la chronique depuis quelques mois. Dans le dossier de presse distribué aux journalistes, pas un mot sur les problèmes économiques du pays, encore moins sur les très graves atteintes aux droits humains qui y sont commises depuis 1988. Rebaptisée « Année des généraux » par certains opposants, l'Année de l'Algérie est manifestement destinée à améliorer l'image du régime. Pour lui assurer un grand écho médiatique, le gouvernement français a d'ailleurs incité la plupart des médias publics (Radio-France, France 2, France 3, France 5) à devenir partenaires de l'opération.

Dans la salle, une bonne partie de la crème de la « Françalgérie » officielle a fait le déplacement : plus de mille invités — dont des réalisateurs prestigieux et des journalistes bien vus par le régime d'Alger — sont venus écouter les discours de Hervé Bourges, Dominique de Villepin ou Khalida Toumi. Ancien patron de TF1 et du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Hervé Bourges est d'abord un vieil ami du FLN, ce qui contribue à expliquer sa nomination à la présidence de « l'Année de l'Algérie ». Dominique de Villepin, le ministre français des Affaires étrangères, a longtemps été secrétaire général de l'Élysée. Il

connaît bien les coulisses des relations franco-algériennes. Quant à Khalida Toumi, plus connue sous le nom, qu'elle a porté jusqu'en 2001, de Khalida Messaoudi, c'est une militante féministe très active en Algérie. Partisane de l'« éradication » des islamistes, c'est-à-dire de leur élimination totale, elle est l'auteur du fameux best-seller *Une Algérienne debout*, un ouvrage publié en France en 1995 et vendu à plus de 100 000 exemplaires^a 1 : elle y expliquait notamment les raisons de son opposition totale à toute forme d'islamisme et son engagement aux côtés des généraux « éradicateurs ». Longtemps députée du RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie) de Saïd Sadi, un parti proche du régime, elle est alors porte-parole du gouvernement algérien.

Pendant deux heures, Hervé Bourges, Dominique de Villepin et Khalida Toumi célèbrent à la tribune la « formidable amitié » qui lie la France à l'Algérie, les « points communs » entre les deux pays, la « bonne humeur » qui caractérise leurs relations.

Question dérangement

Quarante-huit heures plus tôt, l'ensemble de la presse française a pourtant rendu compte de la diffusion sur la chaîne Canal Plus de notre documentaire confirmant que le « GIA » (Groupe islamique armé, l'un des plus redoutables mouvements terroristes algériens), notamment responsable des attentats de Paris en 1995, était à l'époque infiltré et manipulé par les services secrets algériens, la fameuse Sécurité militaire (de juillet à septembre 1995, des bombes déposées dans le RER parisien avaient provoqué la mort d'une dizaine de personnes et fait plus de deux cents blessés)². Désireux de recueillir la réaction du ministre français des Affaires étrangères aux très graves accusations que nous portions dans ce documentaire, je profite du micro qui m'est tendu pour poser une question à laquelle aucun responsable politique français n'a accepté de répondre durant l'enquête : « M. de Villepin, nous avons enquêté pendant deux ans sur les "GIA" algériens et il s'avère qu'en 1995, quand ils commettaient des attentats en France, ils étaient contrôlés par les services secrets algériens. Cela vous paraît-il être une information importante ? »

Dans la salle, la question provoque un immense brouhaha. Quelques commentaires fusent : « C'est une honte ! », « Bravo, Canal Plus ! » À la tribune, le ministre français des Affaires étrangères et Khalida Toumi blêmissent. Grand orchestrateur de la conférence de presse, Hervé Bourges, président de l'« Année de l'Algérie », tente d'aider Dominique de Villepin à se sortir de ce mauvais pas : « Je veux bien laisser le ministre répondre, mais j'ai oublié de préciser

^a . On trouvera en fin de volume l'ensemble des notes de référence, classées par chapitre.

qu'il ne s'agit pas d'une conférence de presse avec le ministre des Affaires étrangères français sur les relations franco-algériennes, la situation de l'Algérie aujourd'hui, mais sur l'année 2003, une année à caractère culturel. Il y a d'autres lieux pour ce type de question, qui est peut-être valable, mais ce n'est pas le jour et ce n'est pas l'endroit.

— Même si les services secrets algériens ont commandité des attentats en France ?

— Écoutez, Monsieur, je vous retire la parole ! »

La surprise passée, Dominique de Villepin réagit : « je ne crois pas que l'on puisse ainsi impunément prendre en otage une manifestation comme la nôtre. Nous respectons tous la liberté de la presse. Nous faisons face tous aux questions qui peuvent être posées, mais il y a des moments et des lieux pour cela et je serai ravi en d'autres circonstances de répondre à une telle question³. » Malgré cette promesse, le ministre ne répondra jamais à nos demandes d'interview.

Quelques semaines après cet incident, profitant d'une visite à Strasbourg du président algérien Abdelaziz Bouteflika, un journaliste de Radio judaïque FM lui demande à son tour ce qu'il pense des révélations sur l'implication de la Sécurité militaire algérienne dans les attentats de Paris en 1995 : « Puis-je vous demander de poser la même question au président français ? », répond étrangement Abdelaziz Bouteflika. « Ce qu'il dira, je l'assumerai complètement et sans restriction aucune⁴. »

Le « GIA », sujet tabou

Après plusieurs années d'enquêtes communes pour tenter de comprendre ce qui se passe réellement en Algérie, Lounis Aggoun et moi-même sommes habitués à ce genre de dérobade, mais elles nous intriguent toujours autant. Pourquoi un tel malaise dès qu'on évoque l'action du mystérieux « GIA », le Groupe islamique armé ? En dix ans de « sale guerre » en Algérie, aucun journaliste étranger n'a jamais réussi à approcher un membre actif de ce sanguinaire mouvement terroriste^a. À notre connaissance, c'est même la seule « guérilla » au monde dont aucun chef en exercice ne s'est jamais exprimé dans la presse étrangère.

Pourquoi une telle chape de plomb sur le fonctionnement réel du mouvement et sur l'identité de ses commanditaires ? Comment expliquer qu'en 1996 un ancien fondateur du GIA reconnaissant avoir assassiné plusieurs journalistes ait pu bénéficier d'une loi de

^a . Le seul cas connu d'un journaliste étranger qui ait réussi à fausser compagnie à son escorte pour passer quelques jours dans un maquis islamiste est celui de Phil Rees, un reporter de la BBC qui a visité en octobre 1994 un maquis de l'Armée Islamique du salut (AIS, dont on verra qu'elle était elle-même en guerre contre le GIA) dans la région de Chlef (voir à ce propos l'interview de Phil Rees dans *Libération*, 19-20 novembre 1994).

«clémence », et puisse se pavaner aujourd'hui dans plusieurs documentaires diffusés à la télévision française, où il confirme opportunément les thèses du pouvoir^a ? Pourquoi une telle impunité ? Est-il exact, comme l'ont affirmé d'anciens officiers de la Sécurité militaire, que le « GIA » a été très profondément infiltré et manipulé par les services secrets algériens, dès 1992, au point de devenir un groupe «contre-insurrectionnel »⁵ ? Pourquoi les dirigeants algériens interrogés à ce propos, comme le général Khaled Nezzar, parrain du régime, ou Abdelaziz Bouteflika, devenu président en 1999, renvoient-ils systématiquement vers leurs homologues français, comme si ceux-ci étaient parfaitement au courant d'une telle manipulation ?

Depuis des années, ces questions nous taraudent, Lounis Aggoun et moi-même. Militant des droits de l'homme de longue date (il a notamment contribué, dans les années 1980, avec Ramdane Achab, Arab Aknine et Mouloud Khelil, à la réalisation de *Tafsut*, la revue clandestine du Mouvement culturel berbère, et ce jusqu'en 1988), Lounis est installé en France depuis 1989, mais il effectue depuis de fréquents voyages en Algérie, où il a conservé de nombreux contacts. Enquêteur rigoureux, il connaît parfaitement les rouages du système politique algérien. Pour ma part, j'ai été embarqué vers Alger en 1972, à l'âge de cinq ans, par des parents désireux d'apporter leur petite contribution à l'édification d'un État indépendant et... socialiste. Des « pieds rouges », en somme. Quatre ans d'école primaire dans la capitale, puis une dernière année en plein Sahara, dans une petite oasis où mes nouveaux copains ne parlaient qu'arabe, une belle langue qu'ils m'aideront à apprendre avec une infinie patience. Depuis le milieu des années 1980, Lounis et moi-même suivons de près ce qui se passe en Algérie. Mais, alors que lui s'y rend régulièrement, je n'y ai effectué qu'un bref retour aux sources en 1992. À l'été 1996, je m'y rends pour la première fois en reportage.

Des journalistes sous haute surveillance

Au mois d'août de cette année-là, je suis contacté pour réaliser avec Faouzia Fékiri, ancienne haut fonctionnaire du régime reconvertie dans la réalisation de documentaires, un reportage en Algérie pour l'émission *Zone interdite*, de la chaîne française M6. Pendant deux semaines, je vais découvrir ce que les journalistes de télévision révèlent rarement : l'envers du décor, l'extraordinaire

^a . Il s'agit de Omar Chikhi, présenté par la presse algérienne comme ex-chef du très redouté maquis de Zbarbar (voir José GARÇON, « Les révélations sur mesure d'un repentis islamiste algérien », *Libération*, 19 février 2001). Sur les prestations télévisées de ce personnage, voir notamment : Malik AÏT-AOUDIA et Séverine LABAT, *Vol AF 8969 Alger-Paris*, France 3, 9 mai 2002 ; et Malik AÏT-AOUDIA et Séverine LABAT, *Algérie 1988-2000, autopsie d'une tragédie*, France 5, octobre 2003.

contrôle exercé par les autorités algériennes sur toutes les équipes de télévision étrangères désireuses de comprendre ce qui se passe réellement dans le pays. Extrêmement strict, ce contrôle s'exerce dès la demande du fameux visa « presse ». Obligatoire pour tout journaliste, il est souvent refusé par les autorités. Pour obtenir leur feu vert, ma consœur algérienne a dû leur garantir que notre reportage ne serait pas une enquête et qu'il contiendrait un message simple : « En Algérie, la vie continue » (il s'agissait précisément du message que les autorités cherchaient à faire passer en cet été 1996...).

Sur place, malgré de nombreux efforts, il se confirme qu'il est impossible d'effectuer la moindre enquête sur les coulisses de la « sale guerre ». Premier problème : l'escorte. Composée de policiers en civil armés de fusils à pompe, de mitraillettes et de revolvers, elle est renforcée par plusieurs véhicules de gendarmerie pour tout déplacement en dehors d'Alger, ce qui rend quasiment impossible un reportage indépendant : comment interviewer ne serait-ce que de simples citoyens sur un marché quand on est encadré en permanence par deux individus patibulaires qui n'hésitent pas à pointer leurs armes vers les passants, comme cela est arrivé à l'auteur de ces lignes ?

Autre effet pervers de ces escortes : elles informent en permanence leur hiérarchie du lieu où nous nous trouvons, ce qui permet aux services de sécurité de perquisitionner notre chambre d'hôtel, voire de visionner nos cassettes à notre insu quand nous sommes sur le terrain.

Un matin, à force d'obstination, nous parvenons à contacter par téléphone des habitants de la région de Blida, une ville située à 60 kilomètres au sud-ouest d'Alger. Malgré la terreur dans laquelle ils survivent, ils souhaitent témoigner sur la violence des islamistes, mais aussi sur celle des forces de sécurité. Pour les aider à vaincre leur peur, nous leur garantissons que leurs visages seront « masqués » à la diffusion. Mais que vaut cette précaution si l'escorte militaire qui nous accompagne identifie nos interlocuteurs ? Conscients du danger, ceux-ci nous demandent une seule chose : « S'il vous plaît, n'arrivez pas avec les militaires, sinon, on ne pourra pas vous ouvrir la porte. »

Le courage de ces Algériens prêts à témoigner, malgré les risques encourus, devant des journalistes étrangers m'a toujours impressionné, voire ému. Naïvement, nous leur promettons de tout faire pour nous débarrasser de notre escorte. Mais, évidemment, celle-ci refuse de nous lâcher d'une semelle. À Blida, des motards de la préfecture équipés de gyrophares insistent même pour « escorter » notre convoi de véhicules de gendarmerie à travers la ville. Bilan : nous ne pourrions jamais recueillir les témoignages des courageux habitants qui nous avaient donné leur accord de principe.

De retour à Alger, le lendemain contrarié par l'omniprésence de nos anges gardiens, nous tentons de leur fausser compagnie en

quittant l'hôtel Aurassi, où les autorités nous contraignent à résider, à une heure où ils sont censés être repartis chez eux... Mais, quand nous traversons le hall de cet hôtel très surveillé par la Sécurité militaire, nous avons la mauvaise surprise de constater que l'un des policiers en civil chargés de nous surveiller est resté allongé dans un canapé du hall. À notre vue, il bondit sur ses pieds et nous interdit de sortir.

Dépités, nous en sommes réduits à nous rendre sur une plage pour interviewer quelques jeunes sur leur vie quotidienne. Nous tombons sur des adolescents qui vivent de petits trafics, le « trabendo ». Au bout de quelques minutes, le regard caustique qu'ils portent sur la police suffit à provoquer la colère et l'intervention d'un jeune policier de notre escorte, qui va jusqu'à les menacer en arabe devant notre caméra. Blancs comme des linges, les jeunes ne nous diront plus un mot.

En Algérie, même certains fonctionnaires sont terrorisés par l'État : à la fin de notre tournage, nous rendons visite à une femme nommée par les autorités à la tête de la mairie de Tiaret une commune de la banlieue islamiste d'Alger. En pleine interview, alors que nous avons obtenu toutes les autorisations de tournage requises, elle est dérangée par un étrange coup de téléphone. C'est un représentant des « services de sécurité », qui veut savoir combien nous sommes, quelles questions nous posons... Surpris par l'incident, je laisse tourner ma caméra. Déstabilisée, notre interlocutrice doit promettre à son mystérieux interlocuteur de ne « pas aborder les questions de terrorisme ». Quand elle raccroche, nous lui demandons pourquoi il est impossible de parler du « GIA ». Blême, elle préfère écourter l'interview.

À la suite de ce tournage marqué par d'incessants conflits avec notre escorte, je ne serai plus jamais autorisé à me rendre en reportage en Algérie. Loin de me signifier clairement leur réticence, les autorités préféreront la lâcheté : elles ne répondront plus jamais à aucune de mes nombreuses demandes de visa. Au fil des mois, je découvre que plusieurs confrères, comme José Garçon, du quotidien *Libération*, Catherine Jentile, de TF1, ou Jean-Pierre Tuquoi, du *Monde*, subissent régulièrement le même sort. Intrigué par cette situation, je décide de m'intéresser de plus près à ce qui se passe en Algérie. Fin 1997, de terribles massacres de civils endeuillent la région d'Alger. Devenu journaliste permanent à l'agence de télévision Capa, je me mets à sillonner l'Europe à la rencontre de survivants, d'islamistes exilés ou d'officiers de la Sécurité militaire ayant quitté leur pays.

En 1999, avec des confrères de Capa et de France 2, nous réalisons *Bentalha, autopsie d'un massacre*, une longue enquête consacrée à l'effroyable tuerie (plus de quatre cents victimes) survenue dans ce village de l'Algérois dans la nuit du 22 au 23 septembre 1997⁶. Le lendemain de la diffusion de ce documentaire dans « Envoyé spécial », sur France 2, Mohamed Ghoualmi,

ambassadeur d'Algérie en France, contacte Michèle Cotta, alors patronne de la chaîne publique, et tente, en vain, de faire interdire la rediffusion du sujet. Il appelle aussi Thierry Thuillier, l'un des deux journalistes de France 2 qui nous ont aidés, et lui annonce qu'il lui sera désormais interdit de se rendre en Algérie...

Secrets de famille

Quelques mois après cet épisode, alors que je couvre une manifestation organisée à Paris contre la visite en France du président Abdelaziz Bouteflika, Lounis Aggoun m'attrape par le bras. Téléspectateur assidu des reportages sur l'Algérie, il souhaite nous aider à mieux comprendre ce qui se passe dans son pays. Comme des millions d'Algériens et de Français, il a assisté impuissant aux terribles massacres de civils survenus en 1997-1998. Comme eux, il a été bouleversé que des milliers de civils aient pu être livrés en pâture, des nuits durant, à des hordes de tueurs qui les ont massacrés en toute impunité. Connaissant bien Alger et sa région, lui et moi savons que les victimes des massacres habitaient des banlieues réputées sympathisantes du FIS, le Front Islamique du salut, et que les mystérieux tueurs du GIA se sont déplacés librement dans des secteurs pourtant quadrillés par l'armée. Comment expliquer qu'ils aient pu s'enfuir sans être inquiétés ? Étaient-ils couverts par une partie du haut commandement militaire ?

Avec Lounis Aggoun, nous nous jurons de découvrir la vérité sur ces massacres et leurs commanditaires. Algérien, Lounis a l'avantage de pouvoir se rendre discrètement dans son pays, sans devoir solliciter une quelconque autorisation de la part des autorités. Ayant conservé de nombreux contacts sur place, il est un enquêteur précieux. Pendant quatre ans, nous allons conjuguer nos efforts et travailler avec des journalistes algériens refusant de renoncer à leur mission fondamentale : informer le monde sur ce qui se passe réellement dans leur pays. Pour eux comme pour nous, pas question de travailler en présence d'escortes militaires ou de gardes-chiourmes islamistes. Pour échapper à la surveillance de la redoutable Sécurité militaire, il nous faut désormais travailler clandestinement, fausser compagnie aux « mouchards » qui tentent de nous dénoncer, changer de domicile chaque nuit, déployer des trésors d'ingéniosité pour parvenir à rencontrer des témoins hors de toute présence militaire ou islamiste.

À l'automne 2000, après la diffusion sur Canal Plus d'une enquête réalisée clandestinement en Algérie et démontrant l'implication de la Sécurité militaire dans l'assassinat, en juin 1998, du chanteur kabyle Lounès Matoub⁷, nous avons la surprise d'être contactés à Paris par la DST (Direction de la surveillance du territoire). Connus pour leur proximité historique avec les services

secrets algériens, les services du contre-espionnage français nous rendent visite dans les locaux de Canal Plus, chaîne dont le responsable de la sécurité est un ancien policier des renseignements généraux. But des deux inspecteurs de la DST : savoir dans quelles conditions nous avons enquêté en Algérie, qui nous a hébergés, qui a facilité notre travail...

À la suite de cette étrange réunion au cours de laquelle nous nous garderons bien de révéler quoi que ce soit à la DST, Lounis et moi décidons d'être encore plus prudents : nous apprenons à nous méfier des écoutes téléphoniques et prenons l'habitude de ne plus communiquer entre nous que par des courriels cryptés, sans même avoir la garantie que ces nouvelles précautions suffisent à assurer la confidentialité de nos échanges. Au fil de nos rencontres avec des témoins de la « sale guerre », dont certains travaillèrent longtemps au cœur de la Sécurité militaire algérienne, nous commençons à comprendre pourquoi la DST se préoccupe de nos enquêtes : manifestement, la France est beaucoup plus impliquée qu'on ne le croit dans ce qui se passe en Algérie. Nos interlocuteurs nous révéleront même l'existence de terribles « secrets de famille » unissant les services secrets français et algériens.

Ce sont ces secrets de famille que ce livre se propose d'explorer. Au cours de nos sept années d'enquête, nous avons interviewé de nombreux témoins et acteurs jamais entendus en France et lu tout ce que nous avons pu trouver sur la période : d'innombrables articles de presse (française, algérienne, anglaise, etc.), rapports d'organisations non gouvernementales sur les violations des droits de l'homme^a, et plusieurs dizaines d'ouvrages de journalistes, historiens et témoins, dont l'étude approfondie s'est révélée extrêmement utiles⁸. Plus récemment, nous avons systématiquement recoupé les affirmations de plusieurs Algériens mettant en cause l'armée dans certains crimes jusque-là exclusivement attribués aux islamistes : avec bien d'autres témoignages, les livres de Nesroulah Yous, survivant et témoin du massacre de Bentalha⁹, de Habib Souaïdi¹⁰, un ancien sous-lieutenant des forces spéciales dont l'histoire a donné naissance à un best-seller, ou de l'ex-commandant Mohammed Samraoui¹¹, qui fut l'un des plus proches collaborateurs du général Smail Lamari, le patron du contre-espionnage algérien, nous ont ainsi aidés à explorer les coulisses de la « sale guerre ».

Tout au long de notre enquête, nous avons systématiquement confronté nos sources à la presse de l'époque, et notamment aux articles du *Monde*, de *Libération* ou du *Figaro*. La presse algérienne a également été pour nous une précieuse source d'information, ainsi que certains confrères algériens aujourd'hui en exil. Enfin, dans le

^a . Dont la plupart sont consultables sur le site Web <www.algeria-watch.org>, une véritable mine d'informations sur la question et sur bien d'autres relatives à la situation en Algérie. L'association Algeria-Watch, créée en 1997, est elle-même l'auteur de nombreux rapports publiés sur son site (l'un des plus impressionnants est celui, publié en octobre 2003, consacré à l'organisation secrète du système de terreur mis en place par les généraux algériens à partir de 1992 : *Algérie, la machine de mort. Rapport sur la torture et les centres de détention secrets*).

souci d'être complets, nous avons systématiquement visionné la plupart des documentaires que les télévisions françaises ou britanniques ont diffusés depuis 1994 à propos de la crise algérienne.

Cet indispensable — et considérable — travail de recoupement nous a permis de reconstituer le puzzle de ce qui s'est réellement passé durant cette « sale guerre » et de mesurer à quel point les opinions publiques française et algérienne ont été désinformées tout au long de ces seize années. Certes, notre travail reste probablement incomplet. Difficile, par exemple, d'être exhaustif sur certaines opérations de guérilla menées par de vrais groupes armés islamistes dont les actions ont incontestablement contribué à mettre le pays à feu et à sang, mais qui furent souvent minimisées, voire passées sous silence sur ordre des autorités. Nous sommes également conscients que, malgré tous nos recoupements, les nuits entières passées à interviewer des témoins et à vérifier nos informations, l'extraordinaire opacité entretenue par les « décideurs » algériens fait que certaines erreurs ont pu se glisser dans notre récit. Nous les espérons mineures.

La « troisième guerre d'Algérie »

Ce qui est certain, en revanche, c'est que, malgré les pièces manquantes, le puzzle ainsi reconstitué est assez complet pour révéler un tableau absolument terrifiant des « années de sang » que vit le peuple algérien depuis 1988, et surtout depuis 1992. Le bilan en est connu : près de 200 000 morts, des milliers de « disparus », des centaines de milliers de personnes déplacées ou exilées. Et, surtout, le déchaînement d'une barbarie de prime abord incompréhensible : la torture pratiquée à une échelle « industrielle » par les forces de sécurité, les meurtres et les massacres les plus atroces attribués tant à ces dernières qu'aux groupes islamistes... En bref, une société entière gérée par la terreur et entraînée dans une spirale de l'horreur où la vie humaine n'a plus aucune valeur.

Comment les « décideurs », à peine une poignée d'hommes, agissant prétendument au nom de la « défense de la démocratie » contre le « péril vert », ont-ils contribué à plonger leur pays dans une telle sauvagerie, avec la complicité active de la France officielle ? Pour répondre à cette question essentielle, nous avons acquis la conviction qu'il ne suffisait pas de lever les voiles de la désinformation qui prévaut depuis 1992. L'éclairage historique est indispensable.

Non que la réponse, soulignons-le avec force, serait à rechercher — comme l'ont laissé entendre nombre d'observateurs — du côté de l'atavisme supposé d'une société entière qui serait incapable, du fait même de la religion musulmane ou d'archaïsmes sociaux plus anciens, de résoudre les conflits qui la traversent autrement que par la violence. Toute l'histoire de l'Algérie et de son islam pacifique

prouve le contraire. En réalité, la violence totale déchaînée par le régime actuel puise surtout ses sources dans une longue tradition de gestion du pouvoir par la force brute, qui a marqué au fer la société algérienne, depuis les débuts de la colonisation française. C'est ce que nous avons voulu évoquer dans un prologue, en rappelant que le mépris absolu de la vie des Algériens du peuple est bien l'atroce fil rouge qui relie les trois guerres dont ils ont été victimes au cours des deux derniers siècles : la guerre de conquête par la France, de 1830 à 1848, d'essence génocidaire ; la guerre de libération, de 1954 à 1962, marquée par les atrocités commises par l'armée française, mais aussi par les violences au sein même du camp algérien ; et la « troisième guerre d'Algérie », celle des généraux des années 1990.

Après ce rappel indispensable, la première partie de ce livre retrace certains épisodes clés qui, de la victoire des « militaires » sur les « politiques » au sein du FLN lors de la guerre d'indépendance qui s'est achevée en 1962, jusqu'à l'annulation des élections législatives de décembre 1991, contribuent à éclairer les drames des années récentes. Il ne s'agit évidemment en aucune façon de faire un « résumé historique » de la guerre de libération et de l'Algérie indépendante – nous renverrons aux ouvrages de référence en la matière –, mais seulement d'évoquer les mécanismes de pouvoir, profondément enracinés dans la caste dirigeante, que sauront utiliser les « décideurs » d'aujourd'hui : nous montrerons ainsi comment, après la mort du président Houari Boumediene en 1978, le général Larbi Belkheir, a pu conquérir progressivement, avec ses alliés, une place dominante au sommet du pouvoir. Au point de constituer ce que l'on pourrait appeler le « clan français », moins parce que nombre des généraux qui le composent sont d'anciens officiers de l'armée française^a, que du fait que leur puissance provient du contrôle des circuits de corruption : ces circuits, on le verra, plongent en effet leurs racines dans une partie de la classe politique et des milieux d'affaires français et forment le noyau dur de la « Françalgérie ».

À la fin des années 1980, il devient vital pour les hommes de ce clan qui entourent le président Chadli de privatiser un minimum l'économie algérienne, officiellement publique et socialiste, afin de pérenniser les fortunes qu'ils ont commencé à acquérir par le prélèvement de commissions sur les flux du commerce extérieur. Mais les conservateurs du FLN s'opposent à cette ouverture. Grâce à la révolte d'octobre 1988, qu'ils ont secrètement encouragée et sauvagement réprimée, Belkheir et ses collègues se débarrassent des

^a . Outre Larbi Belkheir, il s'agit notamment des généraux Khaled Nezzar, Mohamed Lamari, Mohamed Touati, Ali Tounsi, Mohamed Médiène (dit « Toufik »), Smail Lamari (dit « Smaïn »). À l'exception des deux derniers, tous sont d'anciens officiers ou sous-officiers de l'armée française. La plupart ont déserté, plus ou moins tôt, pendant la guerre de libération pour rejoindre l'ALN - ont les appelle en Algérie les « DAF » (déserteurs de l'armée française). Ces généraux, liés par des intérêts communs avec certains cercles du pouvoir en France, s'opposeront tout au long des années 1980 à leurs collègues « anciens maquisards » issus des rangs de l'AIN, plus marqués par le panarabisme hérité du président égyptien Nasser.

« vieilles barbes » du FLN : c'est le très paradoxal « printemps d'Alger ».

Pour les généraux, il n'est toutefois pas question que la privatisation contrôlée s'accompagne d'une libéralisation économique et d'une véritable démocratisation politique. Pour contrer leurs opposants démocrates, ils avaient favorisé tout au long des années 1980 les mouvements islamistes, jusqu'à légaliser en septembre 1989 le Front islamique du salut. Fin 1991, le FIS remporte la majorité relative des suffrages lors des premières élections législatives relativement libres organisées en Algérie. S'appuyant sur la crainte que le parti islamiste suscite dans le pays et à l'étranger, les généraux obtiennent alors le soutien de Paris pour interrompre le processus électoral.

Avec le coup d'État de janvier 1992, commence donc la « troisième guerre d'Algérie », retracée en détail dans la seconde partie de cet ouvrage. Les généraux « éradicateurs » — car il s'agit bien pour eux d'« éradiquer » l'islamisme — combattent l'opposition islamiste, armée ou non, en utilisant à grande échelle les méthodes de guerre contre-insurrectionnelle apprises des Français : torture systématique, exécutions extrajudiciaires en masse, infiltration des maquis islamistes, création de faux maquis agissant secrètement pour le compte de la Sécurité militaire, « escadrons de la mort » déguisés en islamistes qui terrorisent la population, recours à des « supplétifs » par la levée de milices... En janvier 1995, inquiète de la tournure dramatique que prennent les événements, une partie de la communauté internationale soutient la « plate-forme de Rome » adoptée par les principaux partis de l'opposition algérienne, une « offre de paix » dans laquelle, pour la première fois, le FIS s'engage formellement à renoncer à toute violence. Menacés par cette initiative, les généraux décident alors d'instrumentaliser plus encore la violence du GIA, dont ils contrôlent désormais complètement la direction, pour frapper la France et la contraindre à ne pas les « lâcher ».

Mais en 1997, l'utilisation du GIA pour massacrer des milliers de civils dans les banlieues islamistes d'Alger commence à faire douter l'opinion internationale : le GIA ne serait-il pas une « organisation écran » de la Sécurité militaire algérienne ? Soupçonné d'être le véritable commanditaire des massacres, le régime déploie alors en direction de l'opinion publique internationale l'une des plus formidables campagnes de désinformation mises en œuvre dans le monde depuis 1945. À cette occasion, on le verra, la puissance des réseaux de la « Françalgérie » jouera à plein. Car si cette campagne a bien été conçue dans les officines des services secrets algériens, elle n'aurait jamais pu être aussi efficace sans les relais politiques et médiatiques dont ils disposent à Paris.

Aujourd'hui encore, grâce à la terreur que Al-Qaïda, l'organisation terroriste dirigée par Oussama Ben Laden, inspire à juste titre au monde entier, les généraux d'Alger, soutenus par la

Françalgérie, crime et mensonge d'État

France officielle, parviennent encore à s'abriter derrière le « diable islamiste » pour masquer leurs exactions. Jusqu'à quand ?

Prologue

Les trois guerres d'Algérie

1830-1848 : une logique génocidaire

En 1832, deux ans après le débarquement français en Algérie, une sombre affaire de vol commis par des membres de la tribu des Ouffas provoque la colère du gouverneur d'Alger, le duc de Rovigo, qui vient d'être nommé par la France. En représailles, il lance contre les Ouffas une attaque au cours de laquelle « tout ce qui y vivait fut voué à la mort » : « En revenant de cette funeste expédition, racontera le colonel Pélissier de Reynaud, plusieurs de nos cavaliers portaient des têtes au bout de leurs lances et une d'elles servit, dit-on, à un horrible festin¹. » Simple dérapage d'un colonel français, ou massacre prémédité ? « Des têtes. Apportez des têtes, aurait demandé à l'époque le gouverneur d'Alger. Bouchez les conduites d'eau crevées avec la tête d'un Bédouin que vous rencontrerez. » Bilan, « il y eut douze mille morts chez les Ouffas. On trouva, les jours suivants, bracelets et boucles d'oreilles en abondance au marché algérois de Bab-Azoun. La devise de Rovigo était : "On m'a coupé trois têtes ; si dans quarante-huit heures les coupables ne me sont pas livrés, j'irai chez vous et je prendrai trois cents têtes ; et il tenait parole². »

Dès lors, et jusqu'en 1848, les troupes françaises engagées dans la conquête de l'Algérie multiplient les expéditions meurtrières. En 1834, une mission parlementaire dresse à son retour d'Algérie un sévère bilan de la conquête : « En un mot, nous avons débordé en barbarie les barbares que nous venions civiliser et nous nous plaignons de ne pas réussir auprès d'eux³. » À partir de 1837 et l'arrivée de la Légion étrangère commandée par Achille de Saint-Arnaud sous la supervision du général Bugeaud, les massacres délibérés prennent une dimension effarante. L'objectif affiché, que

l'on n'hésiterait pas aujourd'hui à qualifier de génocidaire, est de réduire les effectifs des populations algériennes, pour permettre à la colonisation de prendre ses aises. L'expression consacrée est : « Comprimer les Arabes » – elle est d'Alexis de Tocqueville, qui préférerait cela à l'« extermination » des Indiens en Amérique.

Pour Bugeaud, le but « n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile ; il est d'empêcher les Arabes de semer, de récolter, de pâturer, [...] de jouir de leurs champs ». « Allez tous les ans leur brûler leurs récoltes (...), ou bien exterminatez-les jusqu'au dernier⁴ » : cela s'appelle la razzia. Et la razzia devient bientôt routine : « Nous tombions sur une portion de la tribu des Garabas qui a été surprise, gobée, dévalisée : neuf cent quarante-trois bœufs, trois mille moutons et chèvres, trois cents ânes, soixante chevaux, trois mulets, vingt chameaux, force poules, beaucoup de tapis, des tentes, de l'orge, du blé, de l'argent, etc., sept femmes et quelques hommes (ceux qui n'ont pas pu se sauver ont été tués), je crois qu'il est difficile de faire razzia plus complète. [...] Tant mieux, c'est très amusant », écrit le lieutenant-colonel de Montagnac, un de ces nombreux militaires français arrivés en Algérie avec le grade de lieutenant et repartis une quinzaine d'années plus tard avec celui de général. « Les femmes, les enfants accrochés dans les épaisses broussailles qu'ils sont obligés de traverser, se rendent à nous, continue de Montagnac. On tue, on égorge ; les cris des épouvantés, des mourants, se mêlent au bruit des bestiaux qui mugissent, bêlent de tous côtés... Chaque soldat arrive avec quelques pauvres femmes ou enfants qu'il chasse, comme des bêtes, devant lui [...]. Vous me demandez ce que nous faisons des femmes que nous prenons. On en garde quelques-unes comme otages, les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste est vendu, à l'enchère, comme bêtes de somme... Parmi ces femmes, il y en a souvent de très jolies⁵ »

« Jamais peut-être une occupation ne s'est faite avec autant de désordre, même dans les siècles les plus barbares », écrira Pélissier de Reynaud dans ses chroniques algériennes en 1839. De retour d'un voyage d'enquête en Algérie en 1841, Alexis de Tocqueville admettra : « Nous faisons la guerre de façon beaucoup plus barbare que les Arabes eux-mêmes. [...] C'est, quant à présent, de leur côté que la civilisation se rencontre⁶. »

Février 1842, Tlemcen. Le lieutenant-colonel de Montagnac raconte l'ambiance qui règne dans un camp dressé par La Moricière, un officier polytechnicien connu pour avoir systématisé les massacres en les rebaptisant razzias, du nom de la pratique ancestrale de l'ennemi lui-même⁷ : « il y a partout un pied de neige, hommes et chevaux, tout est couvert d'un manteau de frimas ; l'aspect du bivouac a quelque chose de sinistre. On n'entend que le bêlement des moutons et les cris des quelques malheureux enfants que nous avons pris, et qui meurent de froid dans les bras de leurs mères. [...] À dix heures du matin, nous levons notre triste camp et nous nous dirigeons vers l'emplacement où, la veille, nous avons fait cette

fameuse razzia et où nous avons trouvé plus de 6 000 têtes de bétail. Le terrain que nous parcourons est jonché de cadavres de chèvres, de moutons, morts de froid ; quelques hommes, femmes, enfants gisent dans les broussailles, morts ou mourants. [...] La Moricière profita de notre séjour à FrenDAH pour faire rechercher, par une colonne de quatre cents hommes, les bestiaux que nous avons laissés la veille ; cette colonne rencontra dans toutes les directions des cadavres d'hommes ; de femmes, d'enfants. Ces malheureux, après avoir épuisé toutes leurs facultés physiques, étaient tombés anéantis. Cette expédition, par un temps horrible, a eu des conséquences immenses pour l'accomplissement de notre œuvre : toutes les fractions de tribus, et surtout la grande portion de Hachem, se sont rendues immédiatement. Il ne nous reste plus maintenant qu'à organiser ces nombreuses populations et à polir enfin l'œuvre immense que nous venons de terminer dans l'espace de quatre mois d'hiver. » Suite à cette expédition, La Moricière recevra la Légion d'honneur. Commentaire du général de Martimprey : « Cette campagne peut être considérée comme la cause la plus efficace de la conquête ; elle comptera dans les plus belles pages des annales de l'armée française. »

« Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées », écrit le lieutenant-colonel de Montagnac en mars 1843. « Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe : l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied. Qui veut la fin veut les moyens, quoi qu'en disent nos philanthropes. Tous les bons militaires que j'ai l'honneur de commander sont prévenus par moi-même que s'il leur arrive de m'amener un Arabe vivant, ils recevront une volée de coups de plat de sabre. [...] Voilà, mon brave ami, comment il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs ; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampe pas devant nous comme des chiens⁸. » Et les razzias redoublent de férocité...

Juillet 1845, Dahra, le long du littoral à l'ouest d'Alger, vers Ténès. Le général Bugeaud préconise d'agir sans ménagement avec les fuyards, hommes, femmes, enfants et troupeaux, qui se réfugient dans les cavernes : « Enfumez-les comme des renards ! » Le colonel Pélissier (à ne pas confondre avec Pélissier de Reynaud, cité précédemment) s'exécute. « "À bout de patience", face au "fanatisme sauvage de ces malheureux" qui exigent, pour sortir, que l'armée française s'éloigne, il fait mettre le feu à l'entrée des cavernes. Le matin, tout est consommé. Cinq cents victimes, dit le rapport officiel. Aux environs de mille, témoignera un officier espagnol présent », qui donnera une description détaillée du drame : « Rien ne pourrait donner idée de l'horrible spectacle que présentait la caverne. Tous les cadavres étaient nus, dans des positions qui indiquaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver avant d'expirer... Le sang leur sortait par la bouche⁹. » Une partie de la population de la grotte est

morte piétinée par les animaux affolés. Telle est l'œuvre qui distinguera Pélissier, lequel dira : « La peau d'un de mes tambours avait plus de prix que la peau de tous ces misérables¹⁰. »

Pour Saint-Arnaud, l'essentiel est que « le colonel Pélissier et moi, nous étions chargés de soumettre le Dahra, et le Dahra est soumis ». D'ailleurs, il raconte lui-même sa propre « enfumade » des Sbéahs : « Alors je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. [...] Personne que moi ne sait qu'il y a là-dessous cinq cents brigands qui n'égorgeront plus les Français. » Un mois plus tard : « Je n'ai pas encore tout à fait fini avec les Sbéahs, mais cela avance. À la fin de l'expédition, j'aurai tué ou pris plus de deux mille Sbéahs. La tribu entière compte de dix à douze mille âmes. Et peut-être ne seront-ils pas corrigés¹¹ ? »

En 1849, c'est la prise de l'oasis de Zaâtcha ; l'assaut se termine par un massacre général, qui donne lieu à des « scènes déplorables » : « Les zouaves, dans l'enivrement de leur victoire, se précipitaient avec fureur sur les malheureuses victimes qui n'avaient pu fuir. Ici, un soldat amputait, en plaisantant, le sein d'une pauvre femme, qui demandait comme une grâce d'être achevée et expirait quelques instants après dans les souffrances ; là un autre soldat prenait par les jambes un petit enfant et lui brisait la cervelle contre la muraille ; ailleurs, c'était d'autres scènes qu'un être dégradé peut seul comprendre et qu'une bouche honnête ne peut raconter », relate un témoin, Baudricour, tandis que le colonel Dumontel, parlant du même événement, ne fait pas dans la dentelle : « L'élan de nos soldats a été admirable. [...] Le sévère châtement infligé à cette oasis a produit un salutaire effet¹². »

Quelques années plus tard, prise de Laghouat, racontée par Eugène Fromentin, « jeune peintre et tendre écrivain », dans *Un été dans le Sahara* : « Sur les deux mille et quelque cent cadavres que l'on releva les jours suivants, plus des deux tiers furent trouvés en ville... On marchait sur du sang ; les cadavres empêchaient de passer... On dit que pendant longtemps la ville sentit la mort ; et je ne suis pas sûr que l'odeur ait entièrement disparu... Quand on eut enfoui tous les morts, il ne resta plus personne dans la ville, exceptés les douze cents hommes de garnison. Les survivants avaient pris la fuite. Les chiens eux-mêmes, épouvantés, privés de leur maître, émigrèrent en masse et ne sont pas revenus¹³. »

À l'issue de ces années d'horreur, l'Algérie a perdu le quart de sa population : de 1830 à 1849, sur une population estimée à 3 millions d'habitants à l'arrivée des Français, la conquête fait 700 000 morts. Au cours du siècle qui suit, jalonné de révoltes brutalement réprimées, la mémoire de cette guerre génocidaire restera inscrite dans les esprits de plusieurs générations.

1945-1962 : la « guerre contre-insurrectionnelle »

On peut considérer que la deuxième guerre d'Algérie commence véritablement en mai 1945, à Sétif. Ce jour-là, la population « indigène » est autorisée à manifester pacifiquement pour célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans la foule, surgit soudain un drapeau algérien, furieuse, la police intervient pour s'en emparer, mais elle provoque une échauffourée. Une fusillade éclate. L'émeute se déchaîne, les manifestants s'en prennent aux Européens, à Sétif et dans plusieurs localités de la région. Bilan du côté des colons : cent deux (ou cent trois) tués, cent dix blessés et dix viols¹⁴.

La répression, conduite par l'armée française, mais aussi par des milices européennes déchaînées, sera d'une incroyable violence et fera des milliers de victimes : exécutions sommaires, massacres de civils, bombardements de mechtas par la Marine et l'aviation... Le bilan ne pourra jamais être établi. Selon l'historienne Annie Rey-Goldzeiguer, « la seule affirmation possible, c'est que le chiffre dépasse le centuple des pertes européennes et que reste, dans les mémoires de tous, le souvenir d'un massacre qui a marqué cette génération¹⁵ ».

Ce n'est donc pas un hasard si l'histoire semble se répéter dans la même région, en août 1955, dix mois après le déclenchement de la guerre d'indépendance. Responsable local de l'Armée de libération nationale (ALN), Youssef Zighout incite la population du Constantinois à se révolter, comme le rapporte l'historien Gilbert Meynier, auteur d'une magistrale histoire du FLN : « Le 20 août, en fin de matinée, en une trentaine de points du Constantinois, accompagnés de femmes et d'enfants, plusieurs milliers de paysans, sommairement armés de bâtons, haches, faucilles, fourches, serpes de démasclage de liège, couteaux, soigneusement encadrés de *djounoud* [combattants de l'ALN] en armes, s'élancèrent contre les civils - surtout européens - et contre des objectifs militaires ou administratifs. [...] Comme dix ans plus tôt, la répression fut impitoyable. [...] Des mechtas entières furent exterminées. Des centaines de gens furent enfermés au stade de Skikda où se produisirent des assassinats de masse. Des milices européennes surexcitées se livrèrent à la chasse à l'Arabe, en particulier lors des obsèques de soixante Européens à Skikda. Le maire de Skikda, Benquet Crevaux, se vanta d'avoir tiré de son balcon sur tout passant qui n'était pas européen. [...] Un rapport militaire rapporte que soixante civils auraient été exécutés sans jugement à El-Kluoub et enterrés au lieu-dit Saroui. Un autre mentionne pour le seul secteur d'El-Harrouch sept cent cinquante morts¹⁶. » Bilan total : quelque 5 000 civils assassinés.

Janvier 1957, Kabylie. Récit de l'écrivain Mouloud Féraoun : « Des viols systématiques sont commis aux Ouadhias. Les soldats ont eu quartier libre pour souiller, tuer, brûler. Les maquisards de leur

côté ont cru bon d'accabler la population et de la terroriser pour éviter qu'elle ne se rallie [aux Français]. C'est à qui se montrera le plus cruel du fellagha ou du soldat. L'un pour continuer à dominer les ruines, l'autre pour les libérer de cette domination. (...) Après la mort du lieutenant Jacote, (...) le douar a été ratissé. Le premier village fut carrément vidé de ses habitants. Dans les autres villages, on a cueilli tous les hommes. Les hommes ont été enfermés tous ensemble durant quinze jours. On en a tué environ quatre-vingts, fusillés par petits paquets chaque soir. On faisait préparer les tombes à l'avance. Par ailleurs, après quinze jours, on a constaté que plus de cent autres avaient disparu. On suppose qu'ils ont été enfermés dans des gourbis pleins de paille et brûlés. Aucun gourbi, aucune meule ne subsiste dans les champs. Les femmes sont restées dans les villages, chez elles. Ordre leur fut donné de laisser les portes ouvertes et de séjourner isolément dans les différentes pièces de chaque maison. Le douar fut donc transformé en un populeux BMC [bordel militaire de campagne] où furent lâchées les compagnies de chasseurs alpins ou autres légionnaires. Cent cinquante jeunes filles ont pu trouver refuge au couvent des Sœurs blanches et chez les Pères blancs... On ne trouve aucune trace de quelques autres¹⁷. »

Dans un documentaire de Patrick Rotman, diffusé sur France 3 en 2002, un ancien appelé confirme que la région des Ouadhias devint quelques jours durant un immense bordel. Pire : il révèle qu'un jour un soldat sort un nourrisson de son berceau et lui fracasse la tête en le projetant contre un mur. Poussé à la confidence, il avouera finalement être lui-même l'auteur de ce terrible geste¹⁸...

Cette année 1957, Tahar Zbiri, officier de l'ALN, fait état dans l'Aurès de « civils sommairement exécutés ou jetés dans le vide à bord d'hélicoptères ou du haut d'un ravin, de tortures collectives, de femmes mises à nu puis déchiquetées par des chiens excités par de sadiques paras à bannir du rang de l'humanité ». Ces évocations, écrit Gilbert Meynier, « concordent avec le célèbre article de Robert Bonnaud, paru en avril 1957 dans la revue *Esprit*, et intitulé "La paix des Nementchas"¹⁹ ». Dans le Nord-Constantinois, à Béni-Tlilane, « douar de 2 000 habitants, il y aurait eu près d'une centaine d'exécutions et l'oued aurait été teinté en rouge. Des hommes auraient été obligés de creuser leur tombe avant d'être abattus. D'autres auraient été enterrés vivants ou achevés à coups de hache²⁰ ».

Outre les massacres (méthode employée également par le FLN, comme lors du massacre dit « de Mellouza » - il s'agissait en fait du douar voisin de Béni-Ilmane -, lors duquel les trois cent un habitants masculins du village furent assassinés, le 29 mai 1957, pour cause de collaboration supposée avec l'ennemi²¹), l'armée française a fait de la torture systématique une arme de terreur. Prétendument justifiée par la « recherche de renseignements », sa pratique a été portée à une échelle jusque-là inédite, notamment lors de la « bataille d'Alger », début 1957 - ce que reconnaîtra en 2002 l'un des principaux

responsables de cette politique, le général Paul Aussaresses²². Mais les Français ont aussi expérimenté en Algérie d'autres méthodes très efficaces de guerre contre-insurrectionnelle, comme la création de faux maquis destinés à discréditer l'adversaire. Exemple : la « Force K ».

En octobre 1956, Maurice Lassabe, un ancien commissaire de police sous Vichy promu divisionnaire en Algérie, recrute Djillali Belhadj, *alias* « Kobus », un militant indépendantiste alors emprisonné. Objectif du policier français, qui se fait appeler M. Aideux (E2, un service qui, comme en métropole, s'occupe des manipulations), racontent Roger Faligot et Pascal Krop : « Convaincre Kobus de travailler pour les Français en organisant dans la région de Duperré un contre-maquis contrôlé par la DST. Officiellement, cette "Force K" sera antifrançaise, mais, en sous-main, alimentée par les Français, elle combattrait le FLN²³. » Composée d'anciens nationalistes « retournés » ou recrutés de force, de criminels en fuite ou de voyous déguisés en combattants du FLN, la « Force K » est secrètement commandée par les capitaines Conille et Hentic, deux agents des services spéciaux français. Pour discréditer le FLN, elle fait courir la rumeur que ce dernier est inféodé aux communistes et que ses membres sont donc des « anti-Dieu » - cette surenchère intégriste, on le verra, sera répétée presque à l'identique dans les années 1994-1997 par les GIA de la Sécurité militaire, pour décrédibiliser les maquis de l'Armée islamique du salut (AÏS).

Une autre technique de guerre psychologique, redoutablement efficace, a été mise en œuvre par les Français : faire croire à l'ennemi qu'il était totalement infiltré afin de l'inciter à organiser des purges injustifiées. C'est ce qui est arrivé en 1958 à un haut responsable de l'ALN, le colonel Amirouche, chef de la wilaya 3 (Kabylie). Intoxiqué par les services d'action psychologique du capitaine Paul-Alain Léger, il procéda à une terrible épuration des maquis kabyles, qui restera dans les mémoires sous le nom de « complot bleu », ou « bleuite » - affaire relatée en détail par Gilbert Meynier²⁴. Spécialement visés, les plus instruits. D'une nouvelle recrue lettrée à la fois en arabe et en français, Amirouche aurait dit : « Celui-ci mérite d'être égorgé deux fois²⁵. »

Le 30 juillet 1958, à son PC dans l'Akfadou, « devant environ six cents *djounoud* chantant en chœur des chants patriotiques et assemblés en carré au garde-à-vous pour que leur soit divulgué le complot, commencèrent les grandes séances d'interrogatoires où furent entendus les principaux cadres du "complot". [...] Le tribunal militaire commença ses séances le 2 août pendant que se poursuivaient les interrogatoires. [...] Alors que des gradés enchaînés attendaient leur supplice, des dizaines d'autres enduraient diverses tortures. [...] D'après un rapport de l'aspirant politique Hocine Zahouane, "le colonel Amirouche [...] réagit d'une façon brutale et spontanée, sans réflexion aucune. En confiant la direction de

l'enquête, je veux dire des tortures, à un certain capitaine Ahcene [...], ancien collaborateur de la Gestapo, il déclencha le système de tortures le plus terrifiant que l'on ai jamais vu. [...] Outre les méthodes de la baignoire, de la flagellation, de la pendaison par les pieds, les coups de pied et de poing, des systèmes incroyables allaient voir le jour : l'arrachage des ongles, l'insertion d'aiguilles entre ongles et chairs, l'induction d'essence et l'inflammation des parties sexuelles. [...] Amirouche lui-même aurait déclaré que 20 % des exécutés étaient innocents, mais il se serait défendu en ces termes : "En tuant les deux tiers des Algériens, ce serait un beau résultat si l'on savait que l'autre tiers vivrait libre"²⁶. » Au total, estime l'historien Sadek Sellam, les purges effectuées au sein de l'ALN de 1958 à 1961, largement provoquées par les opérations d'intoxication de l'armée française, ont fait quelque 7 000 victimes, privant ainsi la révolution algérienne d'une bonne partie de ses cadres²⁷.

Cette affolante contamination par les méthodes de l'adversaire fera malheureusement école. La torture deviendra une pratique routinière pour les forces de sécurité de l'Algérie indépendante. Et lors de la « sale guerre » déclenchée en 1992, les généraux du « clan éradicateur » vont reprendre et perfectionner les méthodes de guerre contre-insurrectionnelle mises au point par l'armée française quelque trente-cinq ans plus tôt.

1988-2004 : la « sale guerre » des généraux éradicateurs

« Je suis prêt et décidé à éliminer trois millions d'Algériens s'il le faut pour maintenir l'ordre que les islamistes menacent²⁸. » En prononçant cette phrase, en mai 1992, devant quelques dizaines d'officiers supérieurs à Alger, le colonel Smaïl Lamari, dit « Smaïn », numéro deux des services secrets algériens, se rend-il compte qu'il inscrit son action dans la droite ligne de celle de ses prédécesseurs français ? Comme les généraux Massu ou Bigeard, dont les paras torturaient les Algériens avec d'autant plus de facilité qu'ils ne les considéraient pas comme des hommes, mais comme des « rats », ou des « bougnoules »²⁹, les généraux éradicateurs algériens justifient désormais leurs crimes en considérant leurs adversaires islamistes comme des « infra-humains » (terme qui sera explicitement utilisé par certains intellectuels soutenant l'armée).

Et surtout, tout au long de la « troisième guerre d'Algérie », ils ont déployé - selon les termes de l'organisation Algeria-Watch, auteur en octobre 2003 d'un remarquable rapport sur ce sujet - une « effroyable "machine de mort", en large partie secrète, [...] utilisant, à une échelle sans précédent dans l'histoire des guerres civiles de la seconde moitié du XX^e siècle, les techniques de "guerre secrète"

théorisées par certains officiers français au cours de la guerre d'indépendance algérienne, de 1954 à 1962 : escadrons de la mort, torture systématique, enlèvements et disparitions, manipulation de la violence des opposants, désinformation et "action psychologique", etc.³⁰ ».

Très liés à la DST française, celle-là même qui avait excellé dans la création de « faux maquis » destinés à terroriser la population lors de la guerre d'indépendance, les chefs du DRS (ex-Sécurité militaire), « Toufik » Médiène, « Smaïn » Lamari et Kamel Abderrahmane, créent ainsi à leur tour à partir de 1991 des « contre-maquis ». Composés d'islamistes « retournés » et secrètement commandés par des officiers du DRS, ces faux maquis qui se font appeler, comme les vrais, « Groupes islamiques armés », reçoivent pour mission de terroriser la population. À partir de l'année 1994, le DRS multiplie ces faux maquis et parvient même à placer à la tête de l'ensemble des « groupes islamiques armés » (les vrais et ceux qu'il dirige secrètement) un islamiste qu'elle contrôle : Djamel Zitouni.

Pour les généraux éradicateurs, la manipulation des GIA présente de nombreux avantages : elle permet d'inciter la population à se retourner contre les vrais islamistes en rébellion contre le régime, mais également de couvrir les opérations de « sale guerre » menées par les forces spéciales de l'armée, des opérations qu'il est impossible d'assumer devant l'opinion publique internationale. Dès 1993, les officiers du DRS qui arrêtent des suspects, de nuit, dans les montagnes, prennent ainsi l'habitude de se faire passer pour des islamistes. Au fil des mois, ces méthodes de « guerre contre-insurrectionnelle » qui permettent de faire croire à la population qu'elle est systématiquement victime de « Groupes islamiques armés » vont permettre de brouiller les pistes en rendant difficile la distinction entre les crimes commis par de véritables islamistes et ceux imputables à des commandos des forces spéciales de l'armée. À l'été 1997, la confusion atteindra son comble avec l'organisation dans les banlieues islamistes d'Alger de terribles massacres de civils couverts par l'armée et commis par des commandos mixtes composés d'anciens islamistes « retournés » par les autorités et d'officiers du DRS infiltrés agissant avec la garantie que l'armée n'interviendrait pas...

Et les généraux vont également utiliser la couverture du « GIA » pour prendre Paris en otage. Dès 1993, des citoyens français sont en effet la cible de nombreuses opérations « terroristes », en Algérie puis en France même. Attribuées à l'époque au « GIA », ces opérations sont aujourd'hui dénoncées par plusieurs anciens officiers du DRS comme ayant été des opérations de « guerre psychologique » commanditées par les généraux pour terroriser la population française et contraindre Paris à soutenir coûte que coûte leur politique répressive. Comme l'OAS à la fin de la deuxième guerre d'Algérie, les généraux auront donc été jusqu'à utiliser le terrorisme pour contraindre la « métropole » à ne pas les lâcher.

Guerres génocidaires et paix des cimetières

Dans chacune des trois guerres qui viennent d'être évoquées, la France est donc impliquée. Mais à chaque époque correspond une mentalité. En 1830, on tue, on brûle, on pille et on s'en vante avec une décontraction qui en dit long sur la façon dont les militaires français considéraient les « indigènes ». Entre 1945 et 1962, les méthodes sont comparables, mais l'époque a changé. Certes, les Algériens sont encore des indigènes dépossédés de droits, mais avec la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948, il devient plus difficile d'assumer les crimes contre l'humanité commis par l'armée. Pour combattre l'ennemi avec succès sans s'aliéner l'opinion publique internationale, les militaires français mettent au point des méthodes de « guerre moderne » particulièrement efficaces³¹ : obsédés par leur échec en Indochine face au « Viêt-cong », leur objectif premier est de couper les résistants de la population (« retirer l'eau au poisson »), grâce à l'« action psychologique » et aux techniques de basse police, qui frappent cruellement la population civile³².

Après 1988 et le massacre à la mitrailleuse de plusieurs centaines de jeunes manifestants à Alger, c'est en coulisse et au prix d'une gigantesque manipulation de l'islamisme et de l'opinion publique internationale que va se mener la troisième guerre d'Algérie. Pour justifier l'interruption des premières élections libres de toute l'histoire du pays et le coup d'État qui s'ensuit, les putschistes vont en effet tout faire pour inciter l'opposition islamiste à basculer dans la lutte armée, un scénario apocalyptique sur lequel ils s'appuient encore aujourd'hui pour justifier leur maintien au pouvoir. En cent soixante-quatorze années, la population algérienne n'aura décidément jamais eu le droit de choisir ses dirigeants et elle aura payé un lourd tribut à la colonisation.

Environ 700 000 victimes de 1830 à 1848, sans doute au moins 300 000 de 1954 à 1962, près de 200 000 depuis 1992 : c'est dire à quel point les armées affectées à ces tueries n'ont jamais cessé de trancher des têtes, et les populations algériennes n'ont jamais trouvé le temps pour les relever. Et pour chaque tué, quels drames l'accompagnent ? Combien de veuves et de veufs, combien d'orphelins ? Combien sont handicapés à vie, combien sont devenus fous ? Combien ont perdu leur maison, leur propriété, combien ont été déportés, exilés, envoyés dans des camps de concentration³³ ? Combien, restés vivants, auraient préféré mourir plutôt que de subir l'humiliation d'une vie pitoyable ? Combien ont vu leur équilibre psychique bouleversé, combien de femmes violées, parfois en présence de leur mari ou de leur père ? Et comment une société peut-elle se relever lorsque tant de ceux qui pensent, qui organisent, qui

aident, qui protestent ont été voués à la mort près de deux siècles durant ?

La guerre, c'est toujours laid, on n'y fait pas de cadeau, dira-t-on. Mais la plupart de ces tués ne sont pas des « hommes » pris « les armes à la main », selon l'expression consacrée pour justifier leur meurtre : il s'agit pour l'essentiel de civils innocents, de femmes, de vieillards, d'enfants, de nourrissons, les plus vulnérables, tirés de leur lit, de leur berceau, exécutés sauvagement, en abandon total des sentiments humains, par l'une ou l'autre des parties armées, par vengeance, par punition, pour terroriser, voire pour gagner à soi la soumission des rescapés. Tuer ne vise pas à anéantir les forces militaires de l'adversaire, mais à terroriser les survivants, à pérenniser l'impact de la violence sur les générations futures.

Pour l'historien Olivier Le Cour Grandmaison, évoquant la conquête coloniale, cette guerre permanente ne connaîtra que « des moments de paix consécutifs à l'écrasement des résistances et des insurrections », des « paix des cimetières, devrait-on dire, car cette paix n'a pas pour fondement la concorde ou des accords conclus entre puissances souveraines, qui se reconnaissent comme telles, au-delà des conflits les ayant opposées, mais la supériorité momentanée des armes et la terreur de masse³⁴ ».

Voilà le quotidien auquel sont soumis les Algériens depuis cent soixante-quatorze ans : le reniement de leur humanité. Trois guerres mettant en œuvre des procédés analogues, présentés pour les besoins de la communication sous les vocables de « compression », de « pacification » ou d'« éradication », mais visant les mêmes objectifs : annihiler toute capacité de la société à s'organiser, faire disparaître ses élites, détruire son économie, brûler ses vergers, voler ses biens, tuer, tuer, tuer. « Comprimer », comme on se livre parfois à l'enrayement d'une prolifération trop forte de rats, de cafards, de mouches, avec l'apport de techniques toujours plus modernes... Il devient ensuite aisé de justifier le sort réservé à ces « rats » en affirmant qu'il n'y a dans l'histoire aucune trace de leur aptitude à constituer un État... La boucle est bouclée et on peut repartir pour un autre tour.

Comment cette situation a-t-elle été rendue possible ? Par quel cheminement cela s'est-il produit ? C'est à tout cela que nous avons voulu répondre dans ce livre. Pour aider à comprendre, dans toute sa vérité, la troisième guerre d'Algérie, qui se déroule depuis 1988 dans un silence à crever les tympans.

I

1954-1992 : la gestation d'un État répressif

"Connaître et ne pas connaître. En pleine conscience et avec une absolue bonne foi, émettre des mensonges soigneusement agencés. Retenir simultanément deux opinions qui s'annulent alors qu'on les sait contradictoires et croire à toutes deux. Employer la logique contre la logique. Répudier la morale alors qu'on se réclame d'elle. Croire en même temps que la démocratie est impossible et que le parti est le gardien de la démocratie. Oublier tout ce qu'il est nécessaire d'oublier, puis le rappeler à sa mémoire quand on en a besoin, pour l'oublier plus rapidement encore. Surtout, appliquer le même processus au processus lui-même. Là était l'ultime subtilité. Persuader consciemment l'inconscient, puis devenir ensuite Inconscient de l'acte d'hypnose que l'on vient de perpétrer. La compréhension même du mot "double pensée impliquait l'emploi de la double pensée. »

George **ORWELL**, 1989, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 1984, p. 55.

1954-1962 : la guerre dans la guerre

Dans la nuit du 1^{er} novembre 1954, une trentaine d'attentats contre des objectifs militaires ou de police sont perpétrés dans les trois « départements français » d'Algérie. La guerre pour l'indépendance est engagée.

Notre propos n'est pas ici de rendre compte d'un conflit particulièrement cruel et complexe, marqué d'abord par l'extraordinaire ampleur de l'engagement militaire de la France - près de deux millions de soldats furent mobilisés -, par la férocité de la répression et l'héroïsme de centaines de milliers d'Algériennes et d'Algériens¹. Il s'agit seulement de rappeler comment l'horreur de cette guerre a pu conduire certains de ceux qui la conduisaient, des deux côtés, à institutionnaliser dans les faits des méthodes de pouvoir qui, du côté algérien, vont perdurer après l'indépendance jusqu'à conduire aux horreurs des années 1990 - et, du côté français, seront exportées au Viêtnam et en Amérique latine grâce aux cours de « guerre contre-insurrectionnelle » donnés notamment par le général Paul Aussaresses².

La guerre d'indépendance commence donc le 1^{er} novembre 1954, à l'initiative d'une poignée de jeunes militants résolus, qui créent le « Front de libération nationale » (FLN) et constituent bientôt son bras armé, l'« Armée de libération nationale » (ALN). Les autres partis nationalistes sont mis en demeure de se dissoudre, le pluralisme étant considéré comme un obstacle à l'efficacité de la lutte armée. Messali Hadj - le leader historique du principal courant nationaliste - et ses partisans sont sommés de s'effacer. Mais comment cet homme, qui en est à sa troisième décennie de combat pour l'indépendance, peut-il accueillir cette injonction ? Refusant le « diktat » du FLN, il crée en décembre 1954 le Mouvement national algérien (MNA), à qui ses militants attribuent même l'initiative de l'insurrection.

Dès le départ, MNA et FLN se livrent une guerre féroce. Dans la Fédération de France du FLN, qui devient la « septième wilaya », où nombre de militants ne sont pourtant pas des adeptes de la violence,

on se procure des armes « pour frapper le MNA à la tête » — et le MNA, de son côté, n'est pas en reste, tuant lui aussi sans pitié. Le procès-verbal de réunion du Comité de coordination et d'exécution (CCE) du FLN du 10 juin 1957 est explicite sur les objectifs à atteindre : « Lutter contre le MNA, abattre tous les dirigeants de ce parti. » Dans ce climat, le FLN tranche tout débat en projetant d'« exécuter les récalcitrants³ » et laisse se développer un climat d'« anti-intellectualisme » et de « croyance à la supériorité des non-éduqués sur les éduqués⁴ ». L'infiltration du FLN par la DST, le recours à des « "éléments déclassés", peu recommandables », comme des « proxénètes », pour résoudre des problèmes de faux papiers et d'achat d'armes, ne contribuent pas à assainir la situation.

Entre 1954 et 1958, la guerre interne entre le FLN et le MNA fera 4 000 morts en France et près de 10 000 en Algérie. Le FLN sortira « vainqueur » de cet affrontement fratricide, mais, comme l'a souligné l'historien Benjamin Stora, « des milliers de militants, souvent très aguerris à la vie politique, trouveront la mort et manqueront cruellement pour assurer l'encadrement de l'Algérie indépendante⁵ ». Autant de victimes dont le seul tort fut d'avoir fait preuve de fidélité envers Messali ou envers le jeune FLN, la plupart sans doute dans l'ignorance totale des enjeux⁶.

L'assassinat d'Abbane Ramdane, crime fondateur

En décembre 1957, Abbane Ramdane, l'un des principaux leaders de la révolution algérienne, est assassiné par ses pairs. Pour beaucoup, ce drame fait figure d'événement fondateur. L'un des principaux responsables du crime est Abdelhafid Boussouf, devenu en 1956 le chef de la région Ouest, la wilaya 5, dont le PC avait été transféré à Oujda, au Maroc, à l'abri des attaques françaises (l'organisation de l'ALN en Algérie comportait six « wilayas », ou préfectures, correspondant aux grandes régions du pays).

Abdelhafid Boussouf reçoit alors un certain Messaoud Zéghar — un personnage dont nous aurons l'occasion de reparler —, militant du MTLD à la tête d'une entreprise de confiserie à Oran. Boussouf le nomme chef du « Service spécial de la prospection » (SSP), avec pour mission de le fournir en armes⁷. Zéghar se met aussitôt à l'œuvre et entreprend des voyages aux États-Unis, en Allemagne, en Italie. Il peut ainsi commencer à faire fonctionner deux usines d'armes, l'une de mortiers de 60 mm, l'autre de bazookas⁸.

Il parvient surtout à lier des relations avec des officiers de la base américaine de Nouaceur, au Maroc, qui lui fournissent le matériel pour monter un service de transmissions et d'écoutes. Dirigé par Abdelhafid Boussouf, ce service de renseignement se révélera, estime l'historien Mohammed Harbi, comme un « modèle de répression dont [Boussouf] fait une technique normale de direc-

tion⁹ ». Car si l'objectif est de collecter des renseignements pour le compte des leaders du FLN, ceux-ci en deviennent en fait rapidement les cibles principales. Pour Harbi, qui était un important dirigeant du FLN avant de devenir l'un des meilleurs historiens algériens de sa génération, Boussouf a « besoin de la terreur pour imposer le monopole du pouvoir, susciter la délation, semer la méfiance qui décourage la critique, l'organisation et la révolte ».

Au cœur de la guerre, le refus d'ériger une direction centralisée du FLN autorisera quelques années plus tard - une fois passée l'euphorie du déclenchement de la révolution et apaisée l'angoisse du lendemain - des « directions » sauvages, propices aux intrigants et aux comploteurs. Un homme tentera de réparer cette erreur : Abbane Ramdane. C'est en 1945, à l'âge de vingt-cinq ans, qu'il quitte la fonction publique afin de se consacrer au combat pour l'indépendance. Arrêté en 1950, il retrouve la liberté en janvier 1955 et adhère aussitôt au FLN, dont il devient vite la tête pensante.

Le conflit FLN-MNA aurait-il pu être évité s'il avait participé au soulèvement de 1954 ? Sans doute pas si l'on considère qu'il l'a lui-même alimenté, en tant que membre de la tendance « centraliste^a » du MTLD (le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, le parti de Messali Hadj dissous par le gouvernement français en novembre 1954). Mais ce peut être en partie à l'aune de cette réflexion qu'il faut comprendre sa réaction, à sa sortie de prison, lorsqu'il apprend les circonstances du déclenchement de la révolution de la bouche de l'un des dirigeants du FLN, Belkacem Krim, devant qui il s'exclame : « Vous êtes des criminels¹⁰ ! » Il s'emploie alors à unifier le combat en contribuant à amener les cadres du MTLD, du PCA (Parti communiste algérien), des oulémas et de l'UDMA (Union démocratique du manifeste algérien), dont Ferhat Abbas, à se rallier au FLN¹¹. Début 1956, il annonce son intention d'organiser dans le maquis kabyle un grand congrès pour doter le FLN de structures civiles à même d'assurer la transition vers l'indépendance. Mais la vision politique d'Abbane Ramdane se heurte bientôt à la culture autoritaire d'autres dirigeants du FLN, comme Abdelhafid Boussouf, le chef de la région Ouest.

En découvrant le « système policier sanglant » que Boussouf élabore sur le territoire marocain, Abbane le traite de « voyou ». « Un jeune cadre de l'ALN lui remet un rapport dactylographié de quatre pages sur les "modalités de gestion seigneuriale" de la wilaya 5 [...]. Abbane, raidement, asséna à Boussouf tout ce qu'il avait trouvé d'aberrant dans cette wilaya 5 qu'il venait de traverser, notamment la méfiance obsessionnelle à l'égard des militants de la wilaya 4. Il lui reprocha de n'être pas au combat au milieu de ses hommes. Il exigea la dégradation de Boumediene - [devenu précocement] commandant à vingt-cinq ans¹² », sans fait d'arme à son actif.

^a . C'est de la division du MTLD entre partisans de Messali Hadj (*messalistes*), d'une part, et du comité central du parti (*centralistes*), d'autre part, qu'a germé l'idée d'une troisième voie, qui donnera naissance en 1954 au FLN et à l'action armée.

Le 20 août 1956, le congrès se tient finalement comme prévu dans la vallée de la Soummam. Il réunit seize délégués représentant les différentes régions d'Algérie, unifie le combat sous l'égide du FLN et dote la révolution de nouvelles instances politiques à dominante civile. Il s'agit, d'une part, du CNRA (Conseil national de la révolution algérienne, un Parlement composé de trente-quatre membres) et, d'autre part, du CCE (Comité de coordination et d'exécution), direction coiffée par cinq membres : Abbane Ramdane, Benyoucef Ben Khedda, Belkacem Krim, Larbi Ben M'hidi et Saâd Dahlab¹³. Plus fondamentalement, le congrès instaure la « primauté du politique sur le militaire » et « de l'intérieur sur l'extérieur », une évolution qui est perçue comme un danger sérieux par les colonels. Abbane se sait dès lors menacé.

En août 1957, le deuxième congrès du CNRA au Caire donne lieu au premier coup d'État de l'ère FLN : les militaires reviennent sur le devant de la scène. Seuls Abbane Ramdane et le colonel Sadek Dehilès tentent de s'insurger contre l'abandon du principe de la primauté du politique sur le militaire¹⁴. Écoeuré du spectacle que lui donnent nombre de dirigeants de l'extérieur, rongés par les ambitions personnelles, Abbane se fait notamment l'écho de la mauvaise répartition des approvisionnements en armes (souvent au détriment de la wilaya 3) des maquisards et décide de rejoindre les maquis de l'intérieur pour les encadrer.

Mais les militaires connaissent trop bien le sens de l'organisation, le charisme et la capacité de celui que certains considèrent aujourd'hui comme le « Jean Moulin de l'Algérie¹⁵ » à rallier autour de lui toutes les forces vives pour le laisser agir. Même s'ils disposent du soutien des principaux chefs de l'intérieur - les colonels Ali Kafi et Amirouche, notamment, leur étaient acquis -, ils ne peuvent laisser Abbane Ramdane réussir là où ils ont échoué, à savoir unifier le commandement, sans violence, dans le dialogue et la transparence, comme il l'a fait avec la base militante. Il deviendrait alors le leader d'une organisation solide, qui redonnerait l'initiative aux civils et à ceux qui mènent la résistance dans les maquis. Cinq colonels le condamnent à l'emprisonnement au Maroc. Mais trois d'entre eux, Abdelhafid Boussouf, Belkacem Krim et Mahmoud Chérif, décident de commuer la sentence en liquidation physique, par la trahison¹⁶.

En décembre 1957, Lakhdar Bentobbal remet à Abbane Ramdane un « message urgent » l'invitant à se rendre au Maroc pour régler un différend avec les autorités de ce pays. Là, à peine entré dans la ferme isolée servant de base arrière à l'ALN, des hommes se ruent sur lui et l'étranglent avec un fil de fer. La population attendra cinq mois pour apprendre la mort du « frère Abbane Ramdane » - prétendument « blessé » au combat, avant de succomber à une « grave hémorragie » – dans les colonnes de l'organe clandestin du FLN *El-Moudjahid*¹⁷, qui inaugure là une longue tradition de mensonge et de dissimulation. Ferhat Abbas dira

de cette oraison funèbre digne d'un héros : « On assassine lâchement un compagnon de route, ensuite on l'encense¹⁸. »

Ahmed Ben Bella, l'un des cinq chefs historiques du FLN alors détenus en France, ne cache en revanche pas sa joie en apprenant cette liquidation : « Nous ne pouvons que vous encourager dans cette voie de l'assainissement. Il est de notre devoir à tous, si nous tenons à sauver la révolution et l'Algérie de demain, de nous montrer intraitables sur le chapitre de l'épuration [...]. Nous considérons qu'un grand pas vient d'être fait. Le devoir vous commande, vous qui êtes libres, de ne pas vous arrêter là [...] Nous ne pouvons que vous appuyer dans la chasse de tous les germes de décomposition qui ont pu se faufiler dans notre sein¹⁹. » De fait, la chasse ne s'arrêtera pas là. Dès 1957, d'autres leaders seront assassinés, institutionnalisant ce qui constituera bientôt l'une des formes de gestion du pouvoir : la liquidation physique.

Les « déserteurs de l'armée française »

Lorsque, en septembre 1958, est créé le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), Belkacem Krim se croit légitimé à en être président : hormis lui, tous les « historiques » sont morts ou en prison. Mais c'est Ferhat Abbas qui est finalement désigné. Si officiellement c'est à sa sagesse et à son aura internationale qu'il doit cette promotion, la réalité est plus prosaïque : de tous les candidats, il est le moins susceptible de faire de l'ombre à ses promoteurs, portant comme une « tare » indélébile son ralliement tardif au FLN (intervenu en 1956) et ne disposant d'aucune troupe.

À un moment où tout indique que l'indépendance de l'Algérie est inéluctable, une autre catégorie d'hommes prend la clé des champs. Des Algériens officiers dans l'armée française désertent par vagues successives pour se rallier au FLN à l'extérieur. Si les premiers à rejoindre le FLN - dont ils ne partageaient nullement la ligne - y ont été contraints par la « répression coloniale²⁰ » (Mohamed Zerguini et Abdelkader Rahmani, notamment, ont d'abord connu la prison), le ralliement à partir de 1957 de plusieurs lieutenants et capitaines qui rejoignent les bases de l'ALN en Tunisie, apparaît plus équivoque. D'autres, dont nous aurons longuement l'occasion de reparler, désertent l'armée française entre 1958 et 1959 (parmi eux, les sous-lieutenants Khaled Nezzar, Selim Saâdi, Larbi Belkheir, Mostefa Cheloufi, Abdelmalek Guenaïzia, Lahbib Khellil ou Abdelhamid Latrèche, la plupart fraîchement promus officiers au sein de l'armée française). Les premiers contacts entre ces hommes et les militants du FLN formés dans des écoles militaires du Moyen-Orient et des pays de l'Est, qui commencent à arriver à Tunis en 1959, seront orageux, notamment pour trouver un accord « sur la répartition des tâches pour accéder au commandement de l'armée algérienne²² ».

Près de deux cents « DAF » (déserteurs de l'armée française), au total, auraient rallié les rangs de l'ALN jusqu'en 1961²³ — dont plusieurs des futurs acteurs de la « sale guerre » des années 1990, comme Mohamed Touati, Mohamed Lamari, Khaled Nezzar ou Larbi Belkheir²⁴. Comme ce dernier²⁵, ils viennent souvent de familles de nantis, de caïds. De ce fait, écrit Mohammed Harbi, ils ne témoignent pas d'une « identification totale aux thèses du nationalisme ». Et, sans former au départ un corps homogène, ils sont, « à l'image d'autres groupes de l'intelligentsia nés dans le sillage du colonialisme, [...] travaillés par des soucis de carrière et aspiraient à se reclasser à l'algérienne²⁶ ». Pour y parvenir, ils comptent sur l'armée. Cet esprit « conquérant » est doublé d'une particularité : ils « cultivaient des valeurs élitistes et avaient un mépris profond pour le peuple ». Bref, « traiter les hommes comme des chiens était pour nombre d'entre eux [...] le mode normal de commandement²⁷ ».

Pour les officiers de l'ALN, comme Abdelhamid Brahimi, l'arrivée de ces sous-lieutenants fraîchement débarqués de l'armée française n'est pas toujours facile à gérer : « Larbi Belkheir, par exemple, ne paraissait pas très intelligent, et puis on connaissait ses liens avec la France. On l'a nommé à la tête d'un camp situé près de la frontière. Mais il est rapidement entré en conflit avec les soldats de l'ALN. Un jour de 1959, il a fini par se retrouver ligoté par ses hommes, en raison de son comportement trop autoritaire²⁸ ! »

Déconsidérés, ces DAF sont disposés à servir de renfort au premier haut dirigeant du FLN qui voudra d'eux. Or, à partir de 1958, passée l'euphorie consécutive au déclenchement de l'insurrection, la crise de leadership latente depuis 1954 atteint son paroxysme.

L'ascension de Houari Boumediene

Avec l'assassinat d'Abbane Ramdane, les maquis de l'intérieur perdent leur seul allié sérieux au sein de la direction du FLN. Commence alors une terrible guerre civile qui les opposera aux dirigeants de l'extérieur et qui, combinée aux coups de boutoir de l'armée française et à ses opérations d'intoxication déjà évoquées, aura pour conséquence la liquidation de toute la résistance armée intérieure. De ces déchirements, Gilbert Meynier a donné, pour la première fois, un récit détaillé et remarquablement documenté dans son *Histoire intérieure du FLN*²⁹.

Pour s'accrocher au pouvoir, certains responsables du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) préféreront souvent livrer ses plus braves soldats à l'élimination, parfois après torture. Ces épisodes obscurs de la guerre de libération, au cours desquels triompheront intrigues, règlements de comptes meurtriers, manipulations et intoxications, déboucheront sur la victoire, en 1962, de l'« armée des frontières » (constituée au Maroc, et surtout en Tunisie) et du colonel Houari Boumediene, victoire qui

entérinera durablement la primauté des militaires sur les politiques, exactement l'inverse de ce que préconisait Abbane Ramdane.

À l'été 1959, l'ascension vers le pouvoir de Boumediene marque une étape décisive. Ayant assuré sa mainmise sur les structures de l'ALN au Maroc et à l'ouest du pays, il se rend en Tunisie où se concentre l'essentiel de l'activité politique. À Tunis, Boumediene constate que le GPRA traverse une crise profonde. Mais son principal adversaire militaire, Amirouche, ayant été opportunément éliminé – il a trouvé la mort au combat le 28 mars 1959 -, une voie royale s'ouvre à lui.

À l'automne 1959, un « conclave » des colonels de l'ALN se tient à Tunis pour tenter de dénouer la crise ; il durera plus de trois mois. Pendant que Boumediene s'emploie à empêcher toute opposition de s'exprimer^a - et même de se rendre à cette réunion, y compris en tentant d'assassiner des messagers - et à atténuer l'impact des révélations faites par certains sur son comportement personnel au Maroc et sur les conditions de son ascension rapide à la tête de l'état-major Ouest, son adjoint Ali Mendjli se charge d'haranguer les *djounoud* (soldats) : « Il n'y a plus d'armée de l'Intérieur. La seule année de libération est celle qui se trouve aux frontières [...]. C'est sur vous seuls que l'Algérie compte, vous êtes les soldats de l'avenir³⁰. »

Au plus haut niveau, à force d'intrigues, Boumediene obtient le commandement de l'armée bien équipée, aux effectifs croissants, qui s'est constituée le long de la frontière algéro-tunisienne : il prend la direction de l'« état-major général » (EMG), nouvelle instance créée en décembre 1959 pour chapeauter l'ALN. Pour Gilbert Meynier, le conclave de l'automne 1959 a ainsi fini par « ratifier sous la pression » un véritable « coup d'État militaire », le deuxième déjà³². Aussitôt devenu chef de l'EMG, Boumediene s'érige en arbitre d'un équilibre subtil entre officiers maquisards, de l'Aurès-Nementchas notamment, et officiers issus de l'armée française, les DAF. Son but : fidéliser l'armée à sa personne. Après le Maroc, il domine maintenant, sans faire de bruit, l'essentiel de la force de frappe du FLN-ALN sur le territoire tunisien. Il crée un « bureau technique » où il affecte des nationalistes comme Abdelhamid Brahimi, mais surtout de nombreux officiers issus de l'armée française. C'est notamment le cas de Mohamed Zerguini, Slimane Hoffman et Mohamed Boutella, qui supervisent la réorganisation et qui placent leurs hommes : Khaled Nezzar, Abdelmalek Guenaïzia, Abbas Ghézaïel, Selim Saâdi ou Habib Khalil sont ainsi nommés en 1960 chefs de bataillon ou chefs de compagnie lourde. Dépourvus de légitimité historique en raison de leur engagement aux côtés des Français durant la guerre d'indépendance, ils obéissent au doigt et à l'œil au chef de l'état-major général Houari Boumediene.

^a . Mais le succès de Houari Boumediene tient aussi à des facteurs plus objectifs : il avait l'avantage non négligeable par rapport aux autres chefs militaires d'être bilingue, et l'incompétence de Belkacem Krim (et surtout du colonel Mohammed Saïd) à organiser l'ALN était patente.

En août 1961, Benyoucef Ben Khedda est désigné nouveau président du GPRA. Belkacem Krim devient ministre des Affaires étrangères et perd le contrôle des forces armées, au profit du foyer de pouvoir croissant que représente l'état-major général (EMG), toujours dirigé par colonel Boumediene. La chance de celui-ci est double, car, à cette époque, la révolution a basculé vers le terrain diplomatique, ce qui l'exonère d'exploits militaires, tout en lui laissant toute latitude pour étendre son pouvoir. Déjà saignés à blanc par les purges, les maquis de l'intérieur sont encore plus durement éprouvés sous l'effet conjugué du « rouleau compresseur » des opérations du général Challe^a et de l'enclavement provoqué par la ligne électrifiée dite « Morice », qui rendait toute traversée de la frontière hautement hasardeuse.

Le MALG et le complot de Tripoli

L'ancêtre des actuels services secrets algériens, le ministère de l'Arme-ment, des Liaisons générales et des Communications (MALG), est créé en sep-tembre 1958. Lorsque, en janvier 1960, Abdelhafid Boussouf — jusque-là responsable du redoutable « Service de renseignement et de liaison » de l'ALN — en prend le commandement, il en fait une puissante machine poli-cière qui étend sa surveillance à l'ensemble du FLN-ALN à l'extérieur. Hormis les wilayas du centre (le Constantinois, l'Algérois et la Kabylie), plus rien n'échappe désormais à son contrôle. Gilbert Meynier a bien décrit la logique de la « puissante organisation clandestine » créée dès 1956 au Maroc par Boussouf : « Au Maroc, les cadres évoluent dans une ambiance surréaliste où la délation et la provocation sont autant de jalons de la vie quotidienne. Ils sont sans cesse menacés, s'ils bronchent, d'emprisonnement ou de tortures. Ils campent sous l'épée de Damoclès de rapports fabriqués qui les accusent afin de les obliger, par le chantage, à accomplir les basses besognes qu'on leur assigne ; sauf disculpation, toujours aléatoire, de leur part, face à un système policier professionnellement méfiant. [...] Les meilleures approches, pour un néophyte, du système de pouvoir FLN qui s'instaure à partir de 1956-1957 sont peut-être bien les évocations littéraires du système stalinien³³. » De fait, c'est bien ce mode de gestion du pouvoir qui contaminera progressivement l'ensemble de la classe dirigeante algérienne après l'indépendance et qui sera l'une des origines, on le verra, des « années de sang » à partir de 1992.

Soutenant deux stations avancées en Tunisie et au Maroc, le MALG implante en Libye, à Tripoli, une centrale de renseignement, nommée « base Didouche ». Cette base est composée d'une section

^a . Opérations « Jumelles » en Kabylie, « Pierres précieuses », puis – « Émeraude » - dans l'Est, etc. Voir Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN, op. Cit.*, pp. 299-307.

« Renseignement, documentation et exploitation », dont la tâche est de recueillir, d'analyser et d'exploiter les rapports adressés par les agents opérant dans les pays étrangers³⁴, et d'une autre, la section « Vigilance », chargée d'assurer la protection — en réalité, la surveillance — des leaders de la Révolution. Dès 1958, les agents du MALG sont admis en URSS pour être formés dans les écoles du KGB. Ils y apprennent « le terrorisme d'appareil [ainsi que] la mise en scène, l'organisation des provocations et des complots préventifs pour détruire l'adversaire³⁵ ». Cette promotion aura pour nom de code « Tapis rouge ». Un véritable programme...

Abdelhafid Boussouf surveille tout le monde... sauf Houari Boumediene, lequel étend son emprise jusque dans ses propres services, où il place l'un de ses principaux agents, Laroussi Khelifa (quatre décennies plus tard, son fils Rafik Khalifa, éphémère milliardaire, sera au cœur de l'un des plus grands scandales financiers de l'Algérie indépendante).

Pendant ce temps, Belkacem Krim mène une intense activité diplomatique : les négociations conduites à Évian avec la France aboutissent à un cessez-le-feu décrété le 19 mars 1962. La guerre est finie. Il ne reste plus au GPRA de Benyoucef Ben Khedda qu'à s'installer à Alger et à préparer des élections libres. Mais le rêve sera éphémère : on va le voir, l'été 1962, celui de la dignité retrouvée et de l'indépendance pour le peuple algérien, sera aussitôt celui de leur confiscation par les chefs de l'armée des frontières, qui réussissent un nouveau coup d'État contre le GPRA.

Et ce que les citoyens algériens ignorent, tout comme les citoyens français, c'est que les accords d'Évian comportent des clauses secrètes. Un secret qui, d'une certaine façon, préfigure ceux de la « Françalgérie » qui s'est construite progressivement depuis 1962, les plus graves et les mieux gardés, au cœur des deux États des deux rives de la Méditerranée.

Les accords d'Évian : l'armée française reste au Sahara

Les accords d'Évian, bien sûr, actent d'abord l'essentiel : la fin officielle de la domination française depuis 1830. Mais ils sont bien loin de reconnaître et de solder toutes les séquelles des deux premières guerres d'Algérie pour le peuple algérien, tout comme ils n'offrent que des solutions de dupes pour la communauté des colons français, les « pieds-noirs », et pour les dizaines de milliers de supplétifs algériens de l'armée française (ceux qui resteront dans l'histoire sous l'appellation de « harkis »). De cette mémoire déchirée, occultée - qui pèsera tant dans les décennies suivantes pour expliquer l'incapacité de la France officielle à reconnaître la réalité du régime

oppressif des années 1960 à 1980, puis de l'atroce « troisième guerre d'Algérie » des années 1990 -, des milliers de témoignages tenteront de rendre compte³⁶. Mais le plus souvent en vain.

Car la raison d'État sera la plus forte. C'est ce que symbolise l'un des aspects les moins connus de la fausse séparation de 1962. On ne l'apprendra que bien plus tard, grâce notamment à une enquête du *Nouvel Observateur* en 1997, l'accord d'indépendance est en effet assorti d'une annexe secrète autorisant la France à maintenir cinq importantes bases militaires au Sahara³⁷. Il s'agit, d'une part, des quatre centres d'essais nucléaires et spatiaux de Reggane, In-Ekker, Colomb-Béchar et Hammaguir et, d'autre part, de l'un des plus vastes centres d'expérimentation d'armes chimiques au monde : la base de B2-Namous.

Construite en 1935 près de Beni-Wenif, au nord du Sahara, la base permet alors de mettre au point une importante quantité d'armes chimiques dans la perspective de la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1950, elle est utilisée à nouveau par l'armée française pour y effectuer des expérimentations considérées comme trop dangereuses pour l'Hexagone, comme des « tirs réels d'obus d'artillerie ou d'armes de saturation avec toxiques chimiques persistants » ainsi que des « essais de bombes d'aviation et d'épandages d'agressifs chimiques et des essais biologiques » ; en bref, des tests grandeur nature de mines, d'obus et même de missiles, tous porteurs de munitions chimiques³⁸. En période d'essai, près de quatre cents militaires français travaillent à B2-Namous.

En 1962, lors des négociations d'Évian, la France exprime son souhait de conserver la base. Après des négociations serrées, Louis Joxe, le représentant français, obtient que B2-Namous et les quatre bases nucléaires françaises du Sahara puissent encore être utilisées pendant cinq ans. Et Boumediène, attentif à prévenir tout problème avec les militaires français opérant secrètement sur ces bases, nomme à la tête de la 3^e région militaire, dont l'état-major est à Béchar, un ancien officier de l'armée française, le capitaine Zerguini³⁹.

Dès l'indépendance, c'est donc sous la protection de cet ancien compagnon d'armes (qui sera ensuite remplacé par d'autres DAF, notamment Khaled Nezzar) que l'armée française multiplie les essais nucléaires dans le Sahara. Entamée le 13 février 1960 par l'explosion dans l'atmosphère d'une première bombe nucléaire à Reggane, la campagne d'essais se déroule dans des conditions qui feraient frémir n'importe quel spécialiste actuel de l'atome. Lors du premier essai, loin de fournir aux soldats la protection nécessaire, les officiers leur « distribuent généreusement une paire de lunettes pour quarante personnes », raconte Bruno Barrillot, spécialiste des essais nucléaires français⁴⁰.

Le 25 avril 1961, une nouvelle bombe explose, c'est l'opération « Gerboise verte ». Pour tester la guerre nucléaire en vraie grandeur, les autorités françaises envoient un détachement du 12^e régiment de

cuirassés de Tübingen (Allemagne) planter un drapeau tricolore au point zéro, et ce juste après l'explosion. Une « expérience » qualifiée par un témoin de « terrible, terrifiante, l'horreur ! ». Le 1^{er} mai 1962, les Français inaugurent une nouvelle technique de tir à grand spectacle en présence de deux ministres du général De Gaulle, Pierre Messmer et Gaston Palewski. Il s'agit cette fois de faire exploser une bombe nucléaire dans le flanc d'une montagne, le Tan Afela. Mais, au moment de l'explosion, devant 2 000 spectateurs, c'est le drame : la montagne s'ouvre sous les yeux incrédules des assistants : « Un énorme nuage noir s'échappa du flanc de la montagne et se mit à obscurcir le ciel au-dessus de la foule des spectateurs, raconte Bruno Barrillot. Ce fut la panique générale. Les témoins se souviennent de cette débâcle qui n'est pas à l'honneur de la hiérarchie militaire. Les chefs s'enfuirent les premiers tandis que les soldats furent "oubliés" pendant des heures dans la tourmente radioactive⁴¹. »

Au cours d'autres essais, les scientifiques français testent la façon dont les camions, les chars, ou les uniformes des soldats résistent aux rayonnements. Ils cherchent également à mieux connaître l'effet des radiations sur des souris et des chèvres enfermées dans des cages à quelques centaines de mètres des explosions. Une rumeur récurrente évoque même l'exposition volontaire par l'armée française de cent cinquante prisonniers algériens, qui auraient été attachés en 1961 à un kilomètre du lieu d'une explosion organisée à Reggane afin de tester leur résistance aux rayonnements⁴². D'après Bruno Barrillot, une photo de cet événement fut publiée dans les années 1980 par le *Canard enchaîné*, mais il s'agissait vraisemblablement de mannequins attachés à des poteaux pour tester des uniformes militaires^a.

Les essais nucléaires français dans l'Algérie indépendante se poursuivront jusqu'en 1967. Mais la base de B2-Namous, elle, ne fermera officiellement qu'en 1978.

Le coup d'État de juillet 1962

Au moment même où sont signés les accords d'Évian, le 18 mars 1962, les leaders historiques du FLN (Hocine Aït-Ahmed, Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf et Mohamed Khider), emprisonnés depuis octobre 1956, sont libérés. Faute d'avoir réussi à s'entendre auparavant, ils se retrouvent engagés malgré eux dans un jeu

^a . En novembre 2003, dix Français ainsi que deux associations représentant les victimes des essais nucléaires déposeront plainte contre X devant la justice française pour « homicide involontaire ». Leur but : obtenir une reconnaissance des fautes commises par l'État et la mise en place d'un fonds d'indemnisation. Côté algérien, des victimes tentent, avec les pires difficultés de faire reconnaître leurs droits. Quarante ans après la fin des essais, aucune enquête n'a permis d'en évaluer les conséquences sur les populations locales et notamment touarègues, pourtant à l'époque largement exposées aux radiations.

d'alliances aux subtilités insondables. Car s'il est déjà à la tête du puissant état-major général, le colonel Boumediene ambitionne bien plus. Mais il lui manque l'aura et la légitimité pour prendre tout le pouvoir ouvertement. Il a donc besoin de tous les soutiens dont il peut disposer, et d'un « historique » qui lui servira de façade.

Avant la signature du cessez-le-feu, il a dépêché Abdelaziz Bouteflika auprès de Mohamed Boudiaf, qui se trouve en prison, espérant que celui-ci lui offrirait cette caution politique. Boudiaf ayant rudement éconduit l'émissaire importun, Boumediene s'est tourné vers Ben Bella, lequel n'en espérait pas tant. En effet, depuis des années, il n'a jamais cessé de comploter, si bien que, dira Hocine Aït-Ahmed⁴³, si l'armée française ne l'avait pas arrêté en 1956 en arraisonnant l'avion dans lequel il se trouvait, Ben Bella aurait mené la révolution à sa perte. Le congrès de la Soummam, auquel il n'a pas participé, lui est spécialement resté en travers de la gorge.

Après sa libération intervenue au printemps 1962, Ben Bella, soutenu par l'état-major, obtient que le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) se réunisse à Tripoli, malgré l'opposition de Aït-Ahmed et de Boudiaf, qui font remarquer à juste titre que « l'indépendance étant acquise », cet organisme n'a plus de « rôle à jouer⁴⁴ ». Ferhat Abbas dira de ce congrès de Tripoli, réuni à partir du 27 mai 1962, qu'il « ne fut en réalité qu'un vulgaire règlement de comptes, sans honneur et sans grandeur, surtout lorsqu'on se rappelle qu'à la même époque l'OAS multipliait les crimes sur le territoire national ».

Ben Bella et les responsables de l'EMG s'en prennent aux signataires des accords d'Évian, qu'ils accusent d'avoir bradé l'Algérie et de l'avoir « livrée au néocolonialisme ». Les multiples agressions dont sont victimes les membres de la direction du GPRA les poussent à quitter la réunion de Tripoli. Arrivés à Tunis, ils tentent de contre-attaquer en prononçant le 30 juin la dissolution de l'état-major général, la révocation de ses membres, et la suppression des dotations financières.

Mais il est déjà trop tard, car la machine infernale s'est emballée dès lors que le principe d'une réunion du CNRA a été admis. Militairement, Boumediene tient solidement les rênes de l'armée des frontières. Quand aux mesures financières conservatoires prises par le GPRA, elles n'ont aucun effet car Boumediene a pris le soin d'amasser un véritable trésor de guerre à l'insu des dirigeants du FLN.

Le 1^{er} juillet 1962, un référendum d'autodétermination consacre l'indépendance de l'Algérie. Président du GPRA, Benyoucef Ben Khedda gagne Alger le 3 juillet pour y affirmer la présence de son gouvernement, dépositaire de la souveraineté nationale jusqu'à ce qu'il puisse remettre ses pouvoirs à une représentation élue. Dans un discours qui vise clairement Houari Boumediene, il affirme que « la volonté populaire constitue le barrage le plus solide contre la dictature militaire dont rêvent certains, contre le pouvoir personnel,

contre les ambitieux, les aventuriers, les démagogues et les fascistes de tout poil⁴⁵ ». La foule venue en masse pour l'écouter comprend que la crise dont font état les médias est bien réelle. Une journée d'indépendance, voilà ce à quoi ont eu droit les Algériens qui, au soir de 5 juillet, sont invités par Ben Khedda à cesser les festivités et à se remettre au travail. Mais, au loin, résonnent déjà des bruits de bottes...

Car la coalition réunissant Mohamed Khider, Ahmed Ben Bella et l'état-major de Houari Boumediene n'accepte pas de se soumettre au GPRA. Le 22 juillet, Ben Bella annonce la constitution à Tlemcen d'un « bureau politique » dont les membres se déclarent habilités à assumer la direction du pays. C'est un coup de force institutionnel contre le GPRA. Ce dernier tergiverse. Il a pourtant l'avantage de la légitimité, et l'appui non négligeable des wilayas 2, 3, 4 et de la Fédération de France du FLN. Mais il souffre d'avoir à sa tête le frêle et indécis Ben Khedda, manifestement dépassé par l'ampleur de la crise. Le 25 juillet au soir, Mohamed Boudiaf s'insurge contre le coup de force annoncé : « Le coup d'État, s'il venait par malheur à réussir, signifierait l'instauration d'une dictature à caractère fasciste. Le but évident de cette tentative est de frustrer le peuple algérien de sa victoire à la seule fin de satisfaire les ambitions de certains hommes assoiffés de pouvoir⁴⁶. » Belkacem Krim lance de son côté un « appel à toutes les forces révolutionnaires d'Algérie pour s'opposer à ce coup de force armé et à toute tentative de dictature ». Le 27 juillet, écoeuré, Hocine Aït-Ahmed se retire de tous les organismes de direction de la révolution.

L'action de l'équipe de Tlemcen est en revanche plus homogène. Même si elle agit parfois dans la cohue, elle dispose d'un atout de poids, une énorme force de frappe, qui contraint ses membres à s'aligner sur les objectifs de Boumediene. Seul problème : la fidélité au GPRA de la wilaya 2 (Constantinois). Le 25 juillet, un commando dépêché par le colonel Tahar Zbiri occupe le PC de Constantine, faisant vingt-cinq morts et trente blessés⁴⁷. Salah Boubnider, le chef de la wilaya 2, et Lakhdar Bentobbal, ministre de l'Intérieur du GPRA, sont arrêtés.

Le reste n'est plus qu'une partie de bluff, avec les « loyalistes » qui agissent à l'aveuglette et, en face, le tandem Ben Bella-Boumediene, qui dispose d'une centrale de renseignement rompue à la manipulation et qui déroule son programme sans sourciller. C'est d'abord la symbolique place forte d'Alger qui tombe lorsque, le 2 août, Belkacem Krim et Mohamed Boudiaf reconnaissent le bureau politique, lequel s'empresse de s'installer dans la capitale, siège officiel de l'autorité. C'est ensuite le président du GPRA, Ben Khedda, qui abandonne. La résistance continue tout de même dans les wilayas 3 (Kabylie) et 4 (Algérois), mais leurs responsables adoptent une position ambiguë : ils exigent de participer à la désignation des futurs candidats à l'Assemblée nationale, ce qui équivaut à reconnaître implicitement la légitimité du bureau politique. Celui-ci fait mine

d'accepter le compromis, sachant qu'il aura le loisir de le dénoncer quand il voudra, ce qu'il fera le 25 août, lorsque Mohamed Khider annonce le rejet de certains candidats — notamment ceux qui ont dénoncé les massacres perpétrés contre les Algériens — et le report des élections pour le 2 décembre.

À ce stade, le coup d'État est déjà réussi puisque, dans la capitale, le tapis rouge se déroule devant l'aile politique, sans même que la phalange armée n'ait eu à y intervenir. Les wilayas 3 et 4 décident de maintenir leurs conseils « jusqu'à la constitution d'un État algérien issu légalement ». Pour tout soutien à espérer, il y a l'opinion publique, mais celle-ci, inconsciente des enjeux, scande : « Sept ans, ça suffit. » Le 29 août, à Alger, les commandos de Yacef Saâdi attaquent les unités de la wilaya 4, faisant plusieurs morts.

Le 30 août 1962, le bureau politique ordonne à ses troupes de marcher sur Alger. Sur leur chemin, elles affrontent violemment les maquisards de l'intérieur : on compte près de sept cents morts... Le 9 septembre, l'armée de Boumediene arrive dans la capitale ; dirigé par Larbi Belkheir, le 45^e bataillon est l'un des premiers à pénétrer dans Alger⁴⁸.

« Désormais, seule la wilaya 3 [la Kabylie] échappe au contrôle de l'état-major général⁴⁹. » Mais c'est une bénédiction pour Boumediene et Ben Bella, qui ont maintenant beau jeu de faire apparaître l'insistance des Kabyles à vouloir sauvegarder l'intérêt de l'Algérie comme une menace contre l'unité nationale. Ben Bella a même pris soin, quelques semaines plus tôt, de se positionner comme le garant de l'arabité en martelant à Tunis : « Nous sommes des Arabes, des Arabes, des Arabes. »

Des neuf dirigeants « historiques » ayant déclenché l'insurrection de novembre 1954, seuls Mohamed Khider et Ahmed Ben Bella apportent donc leur concours au nouveau pouvoir. Que sont devenus les autres ? Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi et Didouche Mourad sont morts au combat. Hocine Aït-Ahmed, Mohamed Boudiaf, Belkacem Krim sont en dissidence ouverte. Rabah Bitat, quant à lui, se rallie aux putschistes, dans une Algérie qui, selon Abdelkader Djeghloul, « ne ressemble guère à celle dont rêvaient les premiers combattants de Novembre⁵⁰ ».

Les manipulations des services

C'est donc dans des circonstances plutôt tragiques qu'à l'été 1962 le clan de Tlemcen, exploitant habilement les déchirements au sein de la direction nationaliste, parvient à confisquer à son profit l'héritage de sept années de guerre. Mais comment comprendre le ralliement de Ferhat Abbas à ces putschistes, lui le démocrate, le sage, membre de tous les CNRA et président du GPRA de 1958 à 1961 ? Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir vu Ben Bella à l'œuvre, à

Tripoli, où ses manœuvres se sont fait jour. Il affirmera ne pas le connaître, alors que, depuis des années, ses compagnons n'ont eu de cesse de le mettre en garde. Au cours des semaines décisives de l'été 1962, Ferhat Abbas, comme il le reconnaîtra lui-même plus tard, a été habilement manipulé par Houari Boumediene⁵¹. Mais Ferhat Abbas se prêtera en réalité volontiers à la « manipulation », engagé dans une logique de revanche contre le GPRA, et spécialement Ben Khedda et Belkacem Krim, qui l'ont marginalisé.

La victoire des putschistes ne doit pourtant pas tout aux talents de fin tacticien de Boumediene. Comment en effet comprendre, par exemple, le revirement de Mohammedi Saïd et Saïd Yazourene, chefs de la wilaya 3 (Kabylie), dont les voix à Tripoli auraient peut-être pu éviter le putsch ? L'explication en sera livrée par Ali (André) Mécili, un homme de cette génération qui a quitté ses études pour se mettre au service de la révolution. Arrivé en Tunisie porteur d'une lettre de la direction de la wilaya 4 au GPRA, il est arrêté et emprisonné par le MALG de Boussouf - qui craignait d'avoir affaire à une taupe avant que, rassuré et constatant ses talents, il lui confie en 1961 la section « Renseignement, documentation et exploitation » de la base Didouche. Démocrate, humaniste, Mécili comprend très vite les dérives qui guettent l'Algérie indépendante et déserte aussitôt parvenu à Alger en 1962.

Selon lui, le triomphe du CNRA à Tripoli fut une opération mûrement planifiée : « La plupart des combinaisons politiques, le choix de Ben Bella comme porte-drapeau, le ralliement à cette oligarchie sanguinaire de personnalités "sécurisantes" comme Ferhat Abbas ont été soigneusement concoctées dans nos laboratoires. [Les] débats de la dernière session du CNRA ont été enregistrés, analysés par les services pour avoir une connaissance plus affinée de chaque responsable », révélera-t-il plus tard à Hocine Aït-Ahmed⁵². Les données du service « Vigilance » ont ensuite été exploitées, non pas pour protéger les leaders, mais pour les asservir. Si la flatterie suffit pour les seconds couteaux, quels procédés sont utilisés pour amener les cadres de premier plan à d'insensées volte-face ? Ali Mécili et certains de ses compagnons affirmeront avoir dû, par hygiène morale, détruire des tonnes de rapports « renfermant le résultat de mouchardage vulgarisé, quasiment démocratisé aux proportions ahurissantes ».

Chaque dirigeant, diront-ils, était « épié dans ses relations », même les « plus intimes ». En se ralliant en 1963 à Hocine Aït-Ahmed, entré en dissidence contre Ben Bella, Mécili et certains de ses anciens compagnons du MALG lui révéleront : « Des copies de vos correspondances de prison avec vos familles nous parvenaient régulièrement, des récits tragi-comiques concernant des mœurs sexuelles ou simplement une aventure cocasse⁵³. » Autant de renseignements qui ont dû en « convaincre » beaucoup d'offrir leur concours aux putschistes de Tlemcen ou de s'effacer définitivement.

Et les milliers de militants sincères, de maquisards désintéressés, comment acceptent-ils de tourner le dos à leurs chefs

d'hier pour se rallier aux putschistes ? Noyés dans la masse, astreints au cloisonnement de la clandestinité, ils n'ont probablement pas eu beaucoup de choix. Dès la fin des années 1950, Boumediene a en effet mis en place dans les structures du FLN-ALN qu'il chapeaute des individus sans scrupule, recrutés à la hâte pour les besoins de la cause. Belaïd Abdesslam raconte par exemple comment il assiste dès 1957 à l'invasion des structures de Boussouf, à Oujda : « Petit à petit, des éléments plus ou moins étrangers à notre mouvement [...] commençaient à prendre le dessus, [dans] ce qui allait devenir le FLN : un conglomérat où les véritables militants seront marginalisés au profit des opportunistes et surtout des profiteurs [...], des transfuges de l'administration française, comme Laroussi Khelifa⁵⁴. »

Dans ses mémoires, Mohammed Harbi relate un incident qui permet de mieux cerner la nature des mœurs en vigueur dans le FLN au Maroc : après l'échec de la réunion du CNRA à Tripoli, « Laroussi Khelifa, partisan de l'état-major général, contraint sous la menace le trésorier du GPRA, Mahfoud Aoufi, à lui remettre un chèque d'un milliard de centimes encaissable dans une banque londonienne. Le consul anglais, Mr Biggs, nous alerte. Ben Khedda fait opposition⁵⁵ ».

Deux jours avant le scrutin d'autodétermination du 1^{er} juillet 1962 qui consacre l'indépendance de l'Algérie, Ali Mécili est dans son bureau quand il voit entrer Laroussi Khelifa, en tenue de para, pour l'informer qu'il est chargé de déménager toute la base Didouche vers Alger pour soutenir Ben Bella et Boumediene afin de « sauver la révolution »⁵⁶. Selon Ali Mécili, cet « ex-sous-préfet en métropole n'avait participé ni de près ni de loin à une quelconque activité nationaliste que ce soit, encore moins à la lutte engagée depuis novembre 1954. Le prototype de l'opportuniste ». En 1961, il avait déjà assisté à cet afflux massif de gens curieux : « Les réseaux Vigilance accueillaient les trafiquants ou d'anciens indics algériens du milieu qui avaient fait leurs preuves dans des attentats en France. De retour au Maghreb, des membres de cette pègre, transfigurés en héros, étaient prêts à toutes les besognes », expliquera-t-il⁵⁷. Autre catégorie d'individus jouissant d'une estime inversement proportionnelle à leur courage et à leur dévouement pour leur pays, des hommes comme Hamid Aït-Mesbah, un « Boussouf boy » qui, arrêté à la frontière tunisienne par l'armée française en 1961, dévoile tout l'organigramme de la base Didouche⁵⁸. Il n'en fera pas moins une belle carrière au sein de la Sécurité militaire...

Un intrigant, Houari Boumediene, des chefs combattants opportunistes et des ralliés de la dernière heure à la lutte nationaliste, des anciens officiers de l'armée française au palmarès guerrier peu convaincant et des civils à l'itinéraire douteux, voilà — à côté de nombre de militants intègres résignés à rejoindre Ben Bella pour en finir avec les déchirements internes — une partie de la sociologie du pouvoir qui remplace les Français en Algérie en 1962. Ils vont bientôt former, avec les élites civiles mobilisées pour construire un appareil bureaucratique à leur service, une véritable « classe-État », largement coupée du reste de la population.

1962-1978 : l'indépendance confisquée

Le 5 juillet 1962, c'est un pays profondément meurtri qui accède à l'indépendance. Aux tragiques saignées de la guerre (des centaines de milliers de morts, plus de deux millions de personnes déplacées...), à l'économie exsangue — « plus de 40 % de la population vit dans la misère la plus totale¹ » —, s'ajoutent la déstructuration provoquée par le départ de près de 900 000 « pieds-noirs » en 1961 et 1962 et par la « politique de la terre brûlée » conduite par les extrémistes de l'« Algérie française » regroupés au sein de l'OAS (Organisation de l'armée secrète) au cours du premier semestre 1962. Dans ce contexte aggravé par les déchirements au sommet du nouveau pouvoir, la paix civile ne revient que progressivement.

Le jour de la proclamation de l'indépendance, l'Algérie est en fête. Mais à Oran, des Français invités à assister à la cérémonie de la « réconciliation » sont pris sous un feu croisé de tireurs en uniforme de l'armée algérienne. Ferhat Abbas, qui se trouve là, s'en inquiète. « C'est une affaire troublante », reconnaît le commandant Bekhti, chef militaire local, qui nie cependant toute responsabilité dans le drame : « Après le cessez-le-feu, le 19 mars, des voyous ont pris l'uniforme de l'ALN et se conduisent en bandits de grand chemin² », affirme-t-il. Les cas de tueries d'Européens se multiplient, en particulier dans l'ouest.

Mais il n'y a pas que les Européens qui sont la cible des agressions. À l'été 1962, les harkis et autres supplétifs, ces 230 000 Algériens s'étant retrouvés à combattre côté français durant la guerre d'indépendance, sont livrés à la vindicte populaire. Si certains ont rallié les Français par conviction, d'autres l'ont fait par hasard ou pour fuir la terreur que sèment certains maquisards. Considérés comme des « collabos » par beaucoup de leurs compatriotes, ils sont victimes d'atroces vengeances : certains sont exhibés en tenue de femme, d'autres sont émasculés ou se retrouvent avec le nez, les oreilles et les lèvres coupés, beaucoup sont massacrés.

Si les harkis se retrouvent exposés à de telles violences, c'est notamment parce que la France, qui les avait fortement incités à s'enrôler sous sa bannière, les a ensuite abandonnés dans des circonstances particulièrement odieuses ; dès 1962, les instructions officielles françaises concernant l'accueil des harkis sont en effet très strictes : « N'accorder asile que dans des cas exceptionnels, [...] les possibilités d'absorption de la métropole en hiver [étant] largement saturées³. » Le bilan de ce terrible abandon n'a jamais pu être établi avec certitude, mais il est certain que plusieurs milliers de harkis - plusieurs dizaines de milliers selon certaines estimations - sont assassinés au cours de l'été 1962. Selon Benjamin Stora, ces massacres sont l'œuvre, « en grande partie, des ralliés de la vingt-cinquième heure - ceux que l'on appelle les "marsiens", parce qu'ils ne se sont rangés derrière le FLN qu'au moment des accords de paix de mars 1962 : ils en rajoutèrent dans l'horreur pour se constituer une légitimité qui leur serait utile par la suite ».

Le pouvoir selon Ben Bella

Si le colonel Boumediene n'est pas président de la République, c'est qu'il a besoin de temps pour baliser le terrain. Il n'accorde cependant qu'une confiance modérée à Ben Bella, dont il devient le ministre de la Défense. En août 1962, Boumediene commence par mettre à l'écart celui qui avait été son chef, Abdelhafid Boussouf, véritable fondateur de la police politique algérienne. Il truffe ensuite les institutions d'hommes qui lui sont fidèles, comme Ahmed Medeghri, Abdelaziz Bouteflika, Ahmed Kaïd ou d'autres officiers qui lui ont manifesté leur fidélité au sein du MALG, comme Laroussi Khelifa ou Boualem Bessaïeh.

Très vite, Boumediene crée la Sécurité militaire (SM), qui devient un département de l'armée en septembre 1962. Le choix de ce nom, beaucoup l'ont oublié, sonne alors comme un défi à l'armée coloniale défaite, dont la propre « Sécurité militaire » avait joué un rôle essentiel dans l'élimination des officiers putschistes d'avril 1961, partisans de l'« Algérie française », qui s'étaient opposés au général De Gaulle. Quelque trois décennies plus tard, cette « SM algérienne » établira paradoxalement, comme on le verra, des liens fort étroits avec les services secrets français.

Les anciens du MALG, souvent animés d'un profond sentiment de revanche - pendant quelques mois après l'éviction de leur chef, ils sont marginalisés -, sont recasés par Boumediene au sein de la nouvelle Sécurité militaire. Il en confie la direction à un ancien officier formé par le KGB, Abdelaziz Khalef, dit Kasdi Merbah. La SM concentre certaines des meilleures compétences de l'époque, mais loin d'être affectées au développement de l'Algérie, elles vont être utilisées pour son asservissement. Déjà impressionnants à Tripoli, ses effectifs augmentent

encore, comme l'explique Mohammed Harbi : « Disposant de nombreux privilèges, ce service attire aussi bien les arrivistes que les cyniques et les aventuriers, concurrençant les "brigades spéciales", la police politique du président Ahmed Ben Bella⁵. »

Le pouvoir acquis, il faut l'enrober d'un semblant d'idéologie. Dans une conjoncture internationale opposant les démocraties de l'Ouest au communisme de l'Est, c'est évidemment le second modèle qui permet d'assurer un pouvoir sans partage. Mais il faut le concilier avec l'islam, sans quoi la pilule passerait mal auprès de l'opinion et des *moudjahidines* de la première heure. Les théoriciens du régime élaborent alors un concept inédit, le « socialisme spécifique », qui, écrira Ferhat Abbas, revient concrètement à tenter de « concilier le diable et le bon Dieu⁶ ». Cette idéologie occupera une pléiade de scribes, qui produiront pendant longtemps une littérature pour nourrir la population, dont l'incrédulité est facile à mettre sur le compte de l'immaturité politique, ce qui justifiera *a posteriori* son asservissement. Cela produit aussi des débats et des écrits, des crises, des éclats de voix, l'illusion d'un pays qui fonctionne, pendant que le temps passe. Or le temps qui passe semble bien être la première finalité du régime qui s'installe.

Mais, sur le terrain, les oppositions à cette monumentale spoliation restent nombreuses. La solution trouvée par Ben Bella est de créer une police politique personnelle, les « brigades spéciales ». Les arrestations arbitraires deviennent la norme. Embarquées dans des voitures banalisées, les victimes sont parfois littéralement kidnappées par la police et détenues dans une des nombreuses villas des hauteurs d'Alger et d'ailleurs transformées en lieu de détention clandestine et de torture⁷.

Une première lézarde survient pourtant dès cette époque dans la coalition de Tlemcen. Début 1963, un différend sérieux oppose Ben Bella à Mohamed Khider, secrétaire général du FLN, qui exige le « retour de l'ANP aux casernes⁸ ». Indéfectiblement lié au colonel Boumediene, Ben Bella ne peut manifestement pas donner raison à Khider, ce qui équivaldrait à désavouer l'armée. Il refuse donc et, le 16 avril 1963, Mohamed Khider quitte son poste, emportant avec lui d'importants fonds secrets du FLN.

En juin 1963, Belkacem Krim, Mohamed Boudiaf, Mohand Oulhadj et Abdennour Ali Yahia, ainsi que certains dirigeants de la Fédération de France du FLN et des ex-officiers des wilayas 3 (Kabylie) et 4 (Algérois) fondent l'Union pour la défense de la révolution socialiste (UDRS). Leur but : renverser le régime. Mais le 25 juin, Ben Bella annonce que Mohamed Boudiaf et trois autres personnes sont arrêtés pour « complot contre l'État ».

En août 1963, comprenant qu'il n'est plus qu'un pion, Ferhat Abbas démissionne de la présidence de l'Assemblée nationale. Arrêté le 19 août 1964, il est jeté en prison, où il retrouvera « Abderrahmane Farès, Amar Bentoumi, ancien ministre de la justice, le commandant Azzedine et certains députés⁹ », dont Omar Oussedik et Brahim

Mezhoudi, ainsi que de nombreux militants dévoués à la cause publique. De nombreux députés le suivent, dont le colonel Amar Ouamrane.

Le 29 septembre 1963, Hocine Aït-Ahmed, qui s'était opposé à l'initiative armée de l'UDRS, annonce la création du Front des forces socialistes (FFS). Sa démarche, qui se veut pacifique, est cependant très vite gênée par des infiltrations de la police politique. Des conflits internes et une manœuvre de Ben Bella achèveront de miner l'entreprise. Profitant d'un différend avec le Maroc, qui conteste les frontières laissées par la colonisation, Ben Bella lance des provocations contre l'armée royale. Il fait ensuite appel au sens patriotique de Mohand Ould-Lhadj, le bras militaire d'Aït-Ahmed, pour le convaincre de prêter main forte à l'ANP. Le conflit algéro-marocain connu sous le nom de « guerre des sables » prend fin le 5 novembre 1963 sans avoir rien résolu sur le fond. Mais l'objectif principal de Ben Bella, qui consistait à entamer le potentiel militaire de l'opposition en Kabylie, est atteint. Abandonné par son aile militaire, Hocine Aït-Ahmed, le légaliste, poursuit seul la résistance dans les maquis kabyles.

Alors que ces conflits accaparent l'attention, le commandant Abdelkader Chabou et plusieurs autres ex-déserteurs de l'armée française — dont les capitaines Larbi Belkheir, Khaled Nezzar, Mohamed Touati, Mohamed Lamari, les futurs acteurs de la « sale guerre » des années 1990 — envahissent les structures de la Défense, appuyés par Boumediene. Au fil des mois, les anciens maquisards de l'intérieur découvrent ainsi peu à peu les ravages provoqués par celui qu'ils avaient soutenu lors du coup d'État de l'été 1962. On ignore le prix du ralliement du colonel Chaâbani aux putschistes à l'époque, sans doute la promesse de devenir chef d'état-major ; se sentant trahi, il prépare une dissidence, soutenu par Mohamed Khider. Une tentative de rapprochement avec le FFS est engagée à l'été 1964, qui échouera notamment pour des motifs de leadership.

Le capitaine Mohamed Attaïlia déploie un zèle fou à contrer l'insurrection¹⁰ (c'est le même qui, devenu général, participera sans état d'âme à la répression des émeutes d'octobre 1988). La répression est féroce. De nombreux civils qui participent à la révolte sont pourchassés : Miloud Brahimi parvient à s'échapper vers la Suisse mais, comme le rapporte Hocine Aït-Ahmed, son ami Mohamed Mellah est « arrêté et torturé par les services de la police judiciaire¹¹ ». Ahmed Taleb Ibrahim est également arrêté et torturé. El-Hadi Khédiri et Messaoud Aït-Chaâlal seront victimes des mêmes services. Le colonel Chaâbani est jugé à huis clos, sans avocats et sans témoins. Condamné à mort, l'homme sans qui le duo Ben Bella-Boumediene n'aurait jamais réussi à s'imposer est froidement exécuté. « Ce ne fut pas un jugement mais un assassinat, contre lequel le colonel Zbiri, chef d'état-major, protesta vigoureusement », notera Ferhat Abbas¹².

La répression se généralise. La « milice populaire » de Ben Bella pratique déjà la torture à grande échelle pour obtenir de

l'information, explique Aït-Ahmed, mais aussi, plus simplement, pour terroriser¹³.

Le coup d'État de juin 1965

Quant à Hocine Aït-Ahmed, la Sécurité militaire envisage un temps de l'assassiner dans le maquis, dans une opération baptisée « Amirouche », du nom de l'ancien chef de la wilaya 3 (Kabylie). C'est Abdallah Ben Hamza, chef de service opérationnel de la Sécurité militaire qui en est l'inspirateur. Reprenant le modèle des faux maquis fabriqués par l'armée française, il projette de prendre le maquis en Kabylie, avec une brigade de ses hommes, en se faisant passer pour des opposants, afin de gagner la confiance de la population et celle du FFS, quitte pour cela à leur fournir des armes. Le but est ensuite de s'approcher d'Aït-Ahmed pour le liquider. L'« idée » n'est pas appliquée, écrira ce dernier, mais elle « restera dans les tiroirs de la police politique¹⁴ ».

Le créateur du FFS est finalement arrêté le 17 octobre 1964, en compagnie de son lieutenant, Ali Mécili. Pour les besoins de la cause, ce dernier avait accepté de renouer avec les services de sécurité qui l'avaient alimenté en informations durant toute son épopée. Emprisonnés, Hocine Aït-Ahmed et Ali Mécili ont la chance de ne pas être exécutés : Boumediene ne veut pas s'aliéner trop vite l'opinion en liquidant un « historique » de la guerre de libération. Quant à Ben Bella, inquiet du poids croissant de Boumediene, il songe alors à reconstituer autour de lui un noyau d'« historiques » pour donner plus de consistance à son pouvoir, ce qui l'amène à conclure en juin 1965 un accord pour légaliser le FFS.

Car le torchon brûle dans la coalition au pouvoir. Voulant diminuer l'influence de ceux qui l'ont propulsé chef de l'État, Ben Bella profite d'un voyage de Houari Boumediene à Moscou pour lui retirer le commandement de l'armée et nommer le colonel Tahar Zbiri chef d'état-major. Du 16 au 21 avril 1964, croyant maîtriser la situation, il réunit un congrès du FLN dont il a personnellement désigné les participants. Au cours de ce congrès, il lance une attaque en règle contre le « clan d'Oujda » — celui que Boumediene avait mis en place pendant qu'il commandait cette région pendant la guerre d'indépendance. Il provoque au cours de l'année 1964 la démission d'Ahmed Medeghri, ministre de l'Intérieur, puis celle d'Ahmed Kaïd, ministre du Tourisme, puis réduit les attributions de Chérif Belkacem, autant de portefeuilles qu'il s'attribue. Le 28 mai 1965, Ahmed Ben Bella va jusqu'à destituer Abdelaziz Bouteflika de son poste de ministre des Affaires étrangères. Celui-ci s'empresse d'appeler Boumediene, qui se trouve en mission au Caire¹⁵.

Début juin, des dizaines de dirigeants africains ou asiatiques se préparent à rallier Alger pour participer à un grand sommet inter-

national. Pour les loger sur place, le régime a fait construire en bord de mer une prestigieuse résidence de luxe : le « Club des pins ». Par ce sommet, qui doit se dérouler le 22 juin, Ben Bella espère asseoir son pouvoir et acquérir une audience internationale suffisante pour procéder au limogeage du colonel Boumediene et de son équipe. Mais celui-ci réunit ses hommes et déclenche un coup d'État. Le 19 juin à 1 h 30, Ben Bella est arrêté. Celui qui, quelques semaines auparavant, déchaînait les foules, est jeté en prison dans une quasi-indifférence.

La qualité de l'engagement des hommes qui étaient jusque-là aux côtés de Ben Bella se révèle dès le lendemain de son renversement : hormis Hocine Zahouane, Omar Benmahjoub et Mohammed Harbi, tous les membres de son bureau politique acceptent un siège au « Conseil de la Révolution » de Boumediene, un organisme « parking » pour héros rescapés des précédentes purges, qui utiliseront leur dernière aura pour donner l'illusion que ce second coup d'État en trois ans vise à restaurer les objectifs du combat libérateur dévoyés par le précédent président. Les ministres font preuve du même changement d'allégeance¹⁶.

Autour du colonel Houari Boumediene, il ne reste plus personne pour lui rappeler que son régime a dépossédé les Algériens de leur indépendance. Pendant près de quinze ans, il va tenir le pays d'une main de fer, assurant d'un côté sur le mode populiste une certaine redistribution des richesses, s'appuyant de l'autre sur une coalition hétéroclite dont la cohésion ne tient ni à une doctrine, ni à un projet de société, ni à quelque considération d'ordre idéologique, identitaire ou religieux, mais seulement à la volonté de conserver le pouvoir. Refusant pour lui-même tout enrichissement personnel, Boumediene saura s'appuyer, dans l'administration civile, sur les opportunistes, corrompus et ralliés de dernière heure - d'« authentiques canailles », disait Ben Bella », qui s'étaient imposés en profitant du vide laissé par l'exode massif des pieds-noirs. Dans l'armée, il s'imposera grâce à la surveillance constante de la SM, mais aussi en maintenant un subtil équilibre entre les officiers dits « Orientaux » (d'anciens maquisards, souvent formés au Moyen-Orient) et ceux issus des rangs de l'armée fiâçaise (les DAF), et en jouant sur les différentes solidarités claniques régionales (Constantinois, Oranais, Kabylie...).

Pour diriger le pays, le colonel Boumediene s'entoure de fidèles triés sur le volet : la sécurité est confiée à Kadi Merbah, l'éducation et la culture à Ahmed Taleb Ibrahim et l'industrie et l'énergie à Belaïd Abdesslam.

Le maillage de la société

Après le coup d'État de juin 1965, explique Mohammed Harbi, les agents de la SM « pénètrent l'administration, la police, le FLN, les médias, les entreprises d'État, tout en assurant l'organisation de

l'espionnage et du contre-espionnage et la supervision d'un réseau d'indicateurs pour tester, par la rumeur et l'intoxication, l'attitude de la population à l'égard du régime¹⁸ ». À ces recrues ordinaires, s'ajoutent les militants retournés de partis d'opposition clandestins comme le PRS (Parti de la révolution socialiste, créé par Mohamed Boudiaf en septembre 1962) ou le FFS, beaucoup après avoir été sévèrement torturés¹⁹.

La plupart des leaders emprisonnés de ces deux partis préfèrent toutefois la prison au reniement. C'est une autre partition que vont jouer les militants du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS, constitué clandestinement en 1965 pour prendre le relais du Parti communiste algérien, interdit dès 1962), comme l'expliquait en 1996 une spécialiste : « En 1965, le Parti condamne le coup d'État de Houari Boumediene et sera réprimé, ses dirigeants arrêtés. Mais il va néanmoins petit à petit faire de l'entrisme dans les structures du pouvoir, avec sa propre logique. C'est le début des ambiguïtés et des contradictions, voire des compromissions, qui ne cesseront jusqu'à ce jour de caractériser les communistes algériens²⁰. »

D'une opposition radicale, le PAGS passe ainsi à partir de 1967 à un « appui critique » au régime, ce qui provoque la rupture avec les autres groupes d'inspiration communiste. Le PAGS entame alors une longue collaboration avec le régime, collaboration dont il n'est pas sorti plus de trente ans après. En retour, Boumediene associe discrètement ses militants à la « formulation des thèmes idéologiques de mobilisation du pouvoir²¹ ». Cela commence avec la « gestion socialiste des entreprises » et la « révolution agraire », réformes bureaucratiques qui contraindront l'Algérie à importer la quasi-intégralité de ses besoins alimentaires une dizaine d'années plus tard.

Le PAGS envahit ensuite les organisations de masse du FLN, comme l'UNJA (Union nationale de la jeunesse algérienne) ou les syndicats et associations professionnelles qui contribuent à neutraliser la jeunesse et le monde du travail, contrecarrant les initiatives émancipatrices. Mais au début des années 1970, l'UNJA se montre incapable de juguler l'énergie d'une jeunesse fougueuse, souvent originaire de Kabylie. Du coup, à l'université d'Alger, où une forte communauté kabyle parvient à nourrir une production théâtrale et musicale en langue berbère, le pouvoir encourage discrètement la naissance d'un groupe de « Frères musulmans » au sein duquel cohabitent islamistes et arabo-baâthistes (certains agissant au sein du FLN et d'autres dans l'« opposition », on y reviendra). Dès le milieu des années 1970, dans les campus, ces militants commencent à s'attaquer aux artistes, perturbant les manifestations, agressant les jeunes filles habillées à l'européenne et tabassant à coups de manche de pioche les couples qu'ils surprennent en train de flirter, ou les jeunes qui ne respectent pas le jeûne du ramadan.

En quelques années, manipulant ces mouvements, les divers réseaux de la Sécurité militaire s'emploient à établir un véritable maillage de la société. Se constituer en association est interdit. Tout

atroupement de plus de quelques personnes est répréhensible. Une propagande insidieuse parvient même à convaincre la population que la moindre critique parviendra jusqu'au sommet de l'État, et les échos de mystérieuses disparitions alimentent la psychose. Les indicateurs semblant être partout, la rumeur fait le reste...

Les opposants sont pourtant nombreux, mais, comme Ben Khedda le dira en 1976, « les sursauts de courage sont rares et ils ne se produisent jamais en même temps²² ». Le tort des chefs historiques encore en vie est sans doute de ne pas trop croire que le régime militaire aurait quelque lendemain, et de s'imaginer, chacun par-devers soi, qu'il pourrait être celui qui, seul, contribuera à remettre le pays sur le droit chemin...

Kasdi Merbah : la liquidation des opposants

Madrid, 4 janvier 1967 : Mohamed Khider, l'un des « historiques » de la guerre d'indépendance qui avait quitté le pouvoir en avril 1963 est abattu dans sa voiture, sous les yeux de sa femme. On attribue d'abord cette liquidation au fait qu'il aurait conservé les fonds secrets du FLN, mais Hocine Ait-Ahmed évoque une raison plus sérieuse, son intention de former un gouvernement en exil²³. L'enquête menée par la police espagnole établit que l'attentat a été organisé par un « responsable de la SM, attaché culturel à l'ambassade d'Algérie à Madrid », agissant avec un ancien truand algérien de Paris, Salah Hijeb, dit « Vespah », devenu responsable de la Sûreté nationale (l'opération est sans doute montée par la SM en étroite collaboration avec la DGSN)²⁴. Le contrat sur Khider, exécuté par le truand-tueur Youcef Dakhmouche, courait en fait depuis fin 1964 (en 1971, Dakhmouche sera arrêté — et très probablement liquidé — par la SM²⁵ ; ce classique procédé mafieux, consistant à éliminer les exécuteurs des basses œuvres pour ne pas laisser de témoins, sera utilisé à beaucoup plus grande échelle à partir de 1992). C'est Abdallah Ben Hamza, le concepteur de l'opération « Amirouche », qui en serait le maître d'œuvre (quelques mois avant l'assassinat, il avait poussé l'audace — autre grand classique — jusqu'à rendre une visite « amicale » à sa victime à Madrid²⁶).

Le 15 décembre 1967, Boumediene reprend le commandement de l'armée au colonel Tahar Zbiri, qu'il destitue pour avoir organisé un putsch avorté. En fait, Tahar Zbiri — malgré ses titres, il avait en réalité moins d'influence au sein du commandement de l'armée que le colonel Chabou — a été victime d'une manipulation de la Sécurité militaire (ce qui, avec le souci de Houari Boumediene de ne pas s'aliéner les nombreux officiers de l'Est algérien, explique la relative mansuétude dont il bénéficiera, puisque des crimes plus véniels sont couramment sanctionnés par la peine de mort). La crise entre les deux hommes durait depuis quelques mois, Tahar Zbiri ne supportant plus de voir le

pays dériver vers un régime de pouvoir personnel. À l'origine, il n'était nullement partisan d'un coup d'État spectaculaire. Selon Mohammed Harbi, en tant que chef d'état-major, il n'avait en effet qu'un geste à faire pour éliminer Boumediene, sans compter que tous les chefs de région militaire y étaient favorables. Mais « on » lui suggéra l'idée saugrenue, au motif que son geste aurait plus de panache, de quitter Alger dont il avait le contrôle total et de se rendre à El-Asnam, pour « marcher » ensuite sur la capitale. Ce qu'il fit. Mais, au moment de lancer la marche, il s'aperçut que ses blindés étaient... à court de carburant. Les témoins assistèrent alors à une scène hallucinante : une file de blindés allant se ravitailler dans une pompe à essence publique... Ses chars furent pris « sous le feu de Mig pilotés par des aviateurs russes » dans la région de Mouzaïa et d'El-Afroun, faisant plusieurs centaines de morts, dont de nombreux civils²⁷.

Exit Tahar Zbiri, qui prend le chemin de l'exil... Mais certains de ceux qui l'ont soutenu ne s'en tirent pas aussi bien. Dès le 14 décembre 1967, comme le rapporte Zbiri lui-même²⁸, le commandant Saïd Abid, chef de la 1^{er} région militaire, est « suicidé » de trois balles dans le corps ». Et le 8 janvier 1968, le colonel Abbès trouve la mort dans un « accident de voiture » sur la route Cherchell-Alger — méthode souvent répétée depuis lors par la SM pour se débarrasser discrètement des importuns.

Le 26 avril 1968, les amis de Zbiri tentent un dernier sursaut : camouflés sous l'uniforme de l'ANP, un commando s'introduit dans le Palais du gouvernement où siège le conseil des ministres... « Boumediene sortit par la petite porte alors que ceux qui se disposaient à l'exécuter entraient par la porte principale³⁰. » Deux guetteurs le reconnaissent à l'extérieur et lui tirent dessus, le blessant légèrement. Mais l'attentat échoue, forgeant au président un début de réputation d'invincibilité.

En 1969, alors qu'il s'est exilé en Suisse, Aït-Ahmed est approché par Hamid Aït-Mesbah (l'homme qui avait livré aux autorités françaises l'organigramme de la base Didouche). Monté en grade au sein de la Sécurité militaire, il affirme préparer contre Boumediene un coup d'État auquel, au nom de la solidarité kabyle, il voudrait l'associer : « Il n'y a pas d'autre moyen de se débarrasser d'un régime qui a ruiné le pays », lui dit-il en substance. Aït-Ahmed lui demande d'expliquer comme il concilie cette volonté de sauver le pays avec la répression féroce qu'il a personnellement menée, principalement contre les Kabyles, entre 1963 et 1965. Aït-Mesbah répond qu'il s'était alors employé à en « limiter les dégâts ».

Prévenu par Ali Mécili de ce piège grossier, Aït-Ahmed décline prudemment l'offre qui lui est faite³². Un an plus tard, Aït-Mesbah réitère son manège pour attirer Belkacem Krim dans un guet-apens. Cette fois, il réussit son coup. Le rôle qu'il voudrait faire jouer à Krim, dirigeant historique de la guerre d'indépendance, dans le prétendu putsch contre Boumediene, serait somme toute assez marginal : « Préparer le texte d'une proclamation à la nation et la liste de sa

prochaine équipe gouvernementale³². » Le 20 octobre 1970, la police de Düsseldorf retrouvera Krim étranglé avec sa propre cravate dans une chambre d'hôtel.

Selon Aït-Ahmed, « c'est d'abord en France que le complot, c'est-à-dire l'assassinat de Krim, devait se dérouler. Il était question de faire disparaître le corps dans une villa louée à cette occasion en Provence. J'ai des raisons de penser que la police française en avait eu vent ; Krim s'est vu interdire de séjourner sur le territoire français sans autorisation préalable. Les préparatifs du coup d'État se sont transposés ailleurs et c'est ainsi que le rendez-vous fatal eut lieu en Allemagne³³ ».

Et les exécutions se multiplient également dans le proche entourage de Houari Boumediene. En 1971, le colonel Abdelkader Chabou, cet ancien officier de l'armée française devenu le vrai patron de l'armée — il est secrétaire général du ministère de la Défense nationale — et qui avait, on l'a vu, secrètement autorisé les Français à poursuivre leurs expérimentations de guerre chimique dans le Sahara en 1967, est à son tour suspecté de préparer un coup d'État ; il périt dans un accident d'hélicoptère, un Puma de fabrication française. Les inspecteurs militaires chargés de l'enquête découvrent des traces d'explosifs dans les débris et concluent à l'attentat, mais ils sont priés de mettre fin à leurs investigations³⁴. En 1974, c'est Ahmed Medeghri, ministre de l'Intérieur, qui se « suicide » à son tour de trois balles dans la tête. Quelques heures auparavant, il était sorti en claquant la porte du bureau de Boumediene avec lequel il avait eu un entretien orageux. À ses obsèques, sa femme crie : « Boumediene assassin ! »

Ahmed Taleb Ibrahimî : un peuple non conforme

En grande majorité non instruits, les Algériens parlent leur langue maternelle, le berbère ou l'arabe populaire. Le français est la langue de l'administration, de l'enseignement, et le parler des couches instruites. La langue du quotidien pour le plus grand nombre est souvent un mélange subtil de ces trois composantes.

C'est un docteur en médecine, Ahmed Taleb Ibrahimî, fils de Bachir Ibrahimî, l'ancien président de l'Association des oulémas, que Boumediene désigne ministre de l'Éducation nationale en 1965. Loin de considérer ce multilinguisme comme une richesse, le ministre y décèle l'expression de la pire des aliénations : « La France a tué la culture algérienne en la coupant de toute sève vivifiante et en la tenant hors des mouvements de l'histoire. Il s'agit là d'un véritable assassinat³⁵ », proclame-t-il, précisant que ceux qui ont subi les plus fortes dépersonnalisations sont des gens comme lui, cultivés, instruits. Pour le nouveau ministre de l'Éducation nationale, les citoyens dont l'identité et la culture sont « frelatées » doivent être

rétablis dans leur « pureté originelle », arabo-islamique bien sûr. Pour cela, et même s'il est d'ailleurs persuadé que « cela ne marchera pas³⁶ », il décide d'« arabiser à tout prix » l'Algérie.

Cet objectif se révèle difficilement conciliable avec celui, légitime, d'une scolarisation de masse des enfants, car le pays manque cruellement d'enseignants. D'où le recrutement de très nombreux jeunes, mal formés, qui vont délivrer un enseignement au rabais, et pas seulement dans le primaire. D'où aussi le recours à des enseignants venus du Moyen-Orient, principalement d'Égypte et de Syrie³⁷. Parmi eux, nombre de marxistes, mais aussi des militants proches des Frères musulmans, qui contribueront ainsi à faire connaître l'islam politique à une partie de la jeunesse algérienne. En 1967, raconte Gilbert Grandguillaume, ce sont « mille coopérants syriens » qui assurent l'arabisation de la seconde année de l'enseignement primaire³⁸. Cela conclut un premier mouvement engagé « à la rentrée 1964 [où], pour pallier le problème des enseignants, l'Algérie fit venir « mille instituteurs et institutrices égyptiens³⁹ » pour assurer l'arabisation de la première année d'enseignement primaire. Des chiffres ronds qui traduisent l'obsession planificatrice des dirigeants algériens de l'époque.

À la rentrée de 1966, le ministre de l'Éducation procède à l'arabisation de l'histoire dès la classe de sixième. À partir de cette date, raconte *Le Monde de l'éducation*, « les élèves abordent l'Histoire non par l'Antiquité, mais par les débuts de l'islam⁴⁰ ». Dès lors, tout va *crescendo*. La formation des professeurs est arabisée à une allure accélérée, au point que la pénurie d'enseignants francophones se fait vite sentir. Les effets de cette politique deviennent alarmants, et à Oran, Blida et Annaba, les directeurs de l'Éducation réagissent en recommençant à recruter des moniteurs francisants. En Kabylie, en revanche, on impose en 1974 une arabisation quasi totale, justement « sous le prétexte qu'il n'y a pas assez d'enseignants bilingues⁴¹ ».

Puis c'est la bibliographie de l'histoire universelle qui est littéralement interdite par une série de décrets portant sur l'arabisation de l'enseignement de toutes les sciences humaines et par la priorité donnée à l'impression d'ouvrages en arabe. En réalité, explique Benjamin Stora, « il s'agit de refaire l'histoire algérienne en faisant oublier le rôle des maquis intérieurs [et] certains moments de l'histoire partisane du nationalisme algérien⁴² ». Dans cette histoire réécrite, le monde commence avec les réalisations de Boumediene. Quant aux périodes antérieures, « il n'y a qu'un héros, le peuple ». Celui-ci n'ayant pas le droit à la parole, Boumediene s'exprimera pour lui. Et pour offrir à une cohorte de « journalistes » et d'« intellectuels » au service de la pensée officielle des faits dignes d'être consignés dans les livres de l'histoire en marche, Boumediene verse dans le grandiose...

Accueillant fièrement à Alger le quatrième sommet des « pays non alignés » du 5 au 9 septembre 1973, le président algérien affirme incarner l'identité arabo-musulmane et se présente comme le porte-

flambeau des revendications de la majorité de l'humanité, le tiers monde. Alors que son régime vient secrètement d'autoriser l'armée française à mener pendant encore cinq ans de très discrètes expérimentations de guerre chimique au Sahara — on y reviendra —, Houari Boumediene prononce d'interminables discours anticolonialistes, pique des colères homériques (un différend l'oppose à la France sur le prix du vin, il décide de faire arracher les vignes). S'intéressant à l'environnement, il engage des destructions massives de végétation (des forêts rasées en Kabylie, pour être livrées aux orties) et jette des défis titanesques à la nature comme le lancement, le 14 août 1974, d'un « barrage vert » contre le Sahara...

Les vrais combattants de l'indépendance, qui considèrent que la guerre est finie, qu'il est maintenant temps de forger un pays fondé sur des réflexes constructifs, sont fustigés comme des traîtres à la nation. Pour les neutraliser, Boumediene leur accorde des licences de café, de taxi, d'alcool, d'importation de véhicules, de kiosques à journaux, voire des prêts non remboursables. Il leur réserve des postes de directeur d'entreprise, de chef d'établissement scolaire, de censeur. Une politique clientéliste qui cristallise le ressentiment d'une population délaissée et choquée que d'« anciens maquisards » incompetents se recasent si facilement à tous les niveaux de la société. Réputés avoir arraché l'Algérie au joug colonial, ces nouveaux notables ont droit à toutes les erreurs. Mieux, on leur assure qu'ils agissent pour l'intérêt général, et on stigmatise ceux qui les critiquent. Et ces révolutionnaires fatigués, au milieu d'innombrables « marsiens », cibles du ressentiment de la population, ne trouvent de réconfort qu'en Boumediene, qu'ils soutiennent en retour. Tout fonctionne en boucle, une boucle d'où est exclue la quasi-totalité de la population, littéralement mise au ban de la « société qui compte ».

Belaïd Abdesslam : les perversions du « socialisme d'État »

C'est à Belaïd Abdesslam, auquel il fait une confiance absolue, que Boumediene confie le destin économique du pays. Celui-ci va lancer une vaste campagne de nationalisations : en mai et juin 1968, plusieurs dizaines de sociétés industrielles françaises et étrangères sont nationalisées dans des secteurs divers (matériaux de construction, engrais, métallurgie, cimenterie, peinture, huileries...). En août, « une série d'opérations donne à la Sonatrach [Société nationale pour la recherche, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, créée en décembre 1963] le monopole de la commercialisation des produits pétroliers et le contrôle de l'ensemble du secteur pétrochimique. La vague de nationalisations culmine le 24 février 1971 avec l'appropriation de

tous les gisements de gaz naturel, de pétrole brut, de tous les oléoducs et gazoducs, et le contrôle à 51 % des sociétés pétrolières françaises⁴³ ».

Bref, c'est toute l'économie du pays que Boumediene place sous le contrôle de l'État. Mais, au sortir d'un siècle et demi de colonisation, l'Algérie souffre d'un grave manque de cadres et, de surcroît, le système étatique les exclut. Boumediene, lui, semble persuadé que l'élan nationaliste suffit pour assurer une bonne gestion. Ces mesures sont censées, explique Benjamin Stora, « consolider l'indépendance politique de l'État, et accroître la capacité de "parvenir au socialisme" ». L'ambition est généreuse. Mais le système clientéliste qui constitue la base du régime, combiné à la croyance naïve — alors largement partagée dans le tiers monde et dans les courants progressistes occidentaux qui soutiennent et conseillent l'« expérience algérienne » — dans les vertus du « socialisme scientifique », du moins dans le domaine économique, rendront cette ambition inopérante, voire désastreuse.

Dopés par des revenus des hydrocarbures multipliés par trois en 1973⁴⁵, Houari Boumediene et Belaïd Abdesslam écrasent de leurs décisions toutes les structures de l'État. Quand les hauts responsables des ministères du Plan et des Finances veulent mettre le holà à certaines dérives, invoquant la « discipline de la planification », Belaïd Abdesslam, accusé par ses détracteurs d'être sous l'influence des Français et des Américains, menace en représailles de stopper tous les chantiers du Sahara. Puis, pour couper l'herbe sous les pieds de ses adversaires du ministère du Plan, il envoie une circulaire à toutes les sociétés nationales, les incitant à faire preuve de défiance à leur égard : « Le groupe du Plan est français. Ne parlez pas avec eux⁴⁶. »

En moins de dix ans, une bonne part des ressources du pays est engloutie dans des usines « clés en main » improductives, sans rapport avec les besoins d'une nation en construction. Constatant l'échec de cette politique, Abdesslam croit corriger le tir en lançant dans le courant des années 1970 des projets d'usines « produits en main ». Hélas, note François Gèze, non seulement « ces "éléphants blancs" sont déconnectés du savoir-faire et des bassins industriels existants, mais leur surdimensionnement et leur trop grande sophistication technique les rendent beaucoup plus coûteux et moins efficaces que prévu⁴⁷ ».

De fait, cette politique économique ne tarde pas à produire des effets ruineux. En situation de monopole, nombre de sociétés publiques accumulent déficit sur déficit. Symbole de cette faillite, l'ONACO (Office national du commerce), qui détient le monopole de la distribution de produits alimentaires, la plupart subventionnés par l'État. Dans un contexte de pénurie, où toutes les marchandises trouvent preneur, l'ONACO tombe étrangement en faillite. En 1977, une vérification comptable permet au ministère du Commerce de découvrir qu'en coulisses l'ONACO se départit de son juteux monopole au profit d'une poignée de grossistes influents. « Moyen-

nant une marge substantielle », note Belaïd Abdesslam, ces receleurs du monopole de l'État procèdent « sans même [...] se doter d'une infrastructure pour le soutien de leurs activités⁴⁸ ». En d'autres termes, leurs clients viennent se ravitailler dans les entrepôts mêmes de l'État, le seul rôle de ces intermédiaires se bornant à empocher le bénéfice qui devait revenir à l'ONACO.

Mais le ministre du Commerce n'est pas au bout de ses surprises : entre 1976 et 1978, l'examen de la comptabilité de deux entreprises industrielles et d'un grand magasin nationalisé révèle que « de nombreuses institutions détenaient sur eux de fortes créances : les impôts, des assurances sociales, les sociétés nationales qui leur servaient de fournisseurs⁴⁹ ». Non contents de disposer de passe-droits pour détourner à leurs fins personnelles le monopole de la distribution de l'État, les dirigeants de ces entreprises parasites ne payent même pas les marchandises qu'ils écoulent. Loin d'aboutir à l'appropriation par l'État de ses moyens de production et de ses revenus, la nationalisation tant célébrée de l'économie algérienne engendre donc le détournement de ces moyens de production par une poignée de puissants notables.

La mise en place des réseaux de corruption : le cas Zéghar

Pour Boumediene, la corruption n'est pas un but en soi (lui-même s'en lieut à distance et n'en bénéficie pas), mais un moyen de pouvoir : il la tolère, car elle permet de « tenir » corrupteurs et corrompus. Sous son règne, des réseaux se constituent, sortes d'administrations parallèles auxquelles rien n'échappe. Ils sont aux deux bouts de la chaîne : en aval, comme nous venons de le voir, mais en amont également, en se présentant comme intermédiaires incontournables auprès des fournisseurs étrangers. Dirigés par de puissants notables, ces réseaux de corruption contrôlent tous les secteurs (sidérurgie, sucre, viande, lait, ciment, céréales, etc.). Aucun contrat d'importation signé par une entreprise nationale ne peut échapper au versement d'une commission à l'« homme du secteur », explique le ministre de l'Économie de l'époque, Belaïd Abdesslam⁵⁰.

Au cours de l'année 1977, des compagnies américaines l'avisent qu'elles sont sollicitées pour des versements de commissions à des sociétés écrans et à des intermédiaires pour chaque contrat qu'elles convoitent. Lorsqu'il tente de s'informer davantage auprès d'elles, les hommes d'affaires américains révèlent qu'ils ont reçu sur le sol européen des menaces allant jusqu'à « l'enlèvement de leurs enfants » dans le cas où ils deviendraient bavards. Et ils expliquent qu'ils préfèrent renoncer à traiter avec l'Algérie plutôt que de courir le risque de révéler l'identité des personnes en cause⁵¹. Pour tenter de

contrer cette dérive, affirme-t-il, Belaïd Abdesslam demande à un ambassadeur d'un « grand pays de l'Europe occidentale » et au représentant de la Sonatrach dans ce pays d'identifier les auteurs de ces menaces. Ses interlocuteurs l'avisent alors que les responsables gouvernementaux et patronaux de ce pays les dissuadent de s'en mêler, car s'entêter à rechercher ces informations risque « de leur valoir de sérieux ennuis et même de mettre leur vie en danger ».

Mais qui sont donc ces hommes qui organisent ainsi le pillage de l'économie algérienne, allant jusqu'à proférer des menaces de mort sur un territoire étranger sans être inquiétés ? La toute-puissance supposée de Boumediene serait-elle une chimère, ou bien ces hommes agissent-ils avec son consentement ? La réponse est qu'il s'agit probablement d'un mélange des deux. Un homme très discret, dont l'histoire officielle algérienne ignore jusqu'à l'existence, joue à l'époque un rôle clé au cœur de ces dispositifs : il s'agit de Messaoud Zéghar, dont on a vu, au chapitre précédent, le rôle dans les services secrets de l'ALN pendant la guerre d'indépendance.

Lorsque Ben Bella et Boumediene s'installent à Alger en 1962, Messaoud Zéghar quitte l'armée : « Je suis un homme d'affaires⁵² », dit-il, et non un militaire. Et homme d'affaires, Zéghar l'est au plus haut point. En 1962, il possède déjà plusieurs usines de conserves, de pâtes, de chewing-gum. Pour habiller et nourrir l'armée nationale populaire (ANP), c'est souvent à lui que le régime fait appel. Dans le courant des années 1960, ses activités débordent du cadre étroit de l'Algérie pour s'étendre à l'Irak, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Égypte, la Libye, la Syrie⁵³... Aidé par Boumediene, il obtient sans grand mal des marchés au profit de multinationales, souvent américaines, auxquelles il sert d'intermédiaire. Quand l'Algérie rompt ses relations diplomatiques avec Washington à la suite de la guerre israélo-arabe de 1967, Zéghar fait à lui seul office de diplomatie parallèle au service de Boumediene. Officiellement, le président algérien affiche une solidarité sans faille avec les pays arabes. Mais, officieusement, il entretient des rapports étroits avec les États-Unis, qui lui fournissent aides, prêts et produits agricoles et alimentaires subventionnés.

Boumediene charge par ailleurs Zéghar de missions « à mi-chemin entre la diplomatie secrète et le renseignement » en Afrique, en Europe et aux États-Unis, missions qui l'incitent à entretenir un véritable « réseau de renseignement et d'amitiés internationales ». En 1968, « avec l'appui discret mais total du gouvernement algérien, Zéghar réussit par exemple à obtenir, à la demande du gouvernement américain, la liste des prisonniers de guerre américains détenus au Viêt-nam⁵⁴ ». En 1971, Houari Boumediene ne se risque à nationaliser les hydrocarbures que parce que les Américains ont pris « l'engagement formel [...] d'acheter le pétrole et le gaz algériens et d'assurer, en cas de coup dur, l'exploitation des puits ». Et c'est Messaoud Zéghar qui s'est chargé d'obtenir cet appui. Lorsque, en 1974, Boumediene effectue un voyage officiel aux États-Unis, c'est encore lui, rapporte Hanafi Taguemout, qui se charge de toute la

préparation : « La démonstration devant témoins des relations privilégiées qu'il entretient avec le président [...] est une sorte d'appel d'offres de service international qu'il lance, en tant qu'intermédiaire, aux multinationales qui souhaiteraient décrocher des contrats avec l'Algérie. »

Prenant lui-même en charge les officiels algériens à l'étranger, payant les études de leurs enfants dans les écoles privées les plus huppées, en Suisse notamment, ne regardant jamais à la dépense lorsque son ami Boumediene se déplace à l'étranger, Zéghar devient le super-mécène de l'État algérien. En contrepartie, il obtient des avantages qui lui permettent de faire prospérer ses affaires et d'amasser une fortune colossale, évaluée à la fin des années 1970 à 2 milliards de dollars⁵⁵. Principale victime de cet homme qui domine la diplomatie de son pays et qui a un droit de regard sur toutes les importations algériennes : la France, qu'il déteste profondément (même si d'autres hommes, plus discrets, sont chargés des rapports économiques avec la France).

Mais, à l'évidence, Zéghar agit avec l'aval de Boumediene. Qui sont alors ces autres notables qui agissent à son insu, allant jusqu'à menacer de mort sur le sol européen quiconque voudrait les contrarier, les identifier même ? Belaïd Abdesslam croit savoir que les responsables de ce travail de sape sont « des membres du Conseil de la Révolution, des ministres, mais aussi des membres de l'armée, du Parti⁵⁶ ». Mais si à lui seul Messaoud Zéghar a amassé 2 milliards de dollars, fruit de commissions perçues à l'étranger sur des contrats avec des sociétés américaines, combien détournent ces personnages occultes qui accomplissent un pillage équivalent en Europe, et qui cannibalisent de surcroît le marché intérieur ?

Armes chimiques françaises dans le Sahara

Si dans cette période, l'Algérie officielle semble en meilleurs termes avec Washington qu'avec Paris, la collaboration secrète avec l'ancienne métropole sur les essais d'armes « spéciales » ne s'en poursuit pas moins.

En 1967, après que 24 000 personnes ont participé à dix-sept essais nucléaires dans le Sahara, tous les sites militaires français de la région ferment, sauf B2-Namous. Désireux de développer l'armement chimique français et considérant qu'il serait dangereux d'effectuer des expérimentations à Mourmelon, dans la Marne, où se trouve le seul site prévu à cet effet dans l'Hexagone, le général De Gaulle tient en effet à maintenir la base chimique du Sahara en activité. Officiellement nationaliste et anti-impérialiste, le colonel Boumediene se montre en réalité prêt à négocier avec Paris, mais discrètement.

Comme l'a raconté Vincent Jauvert en 1997, il charge un de ses conseillers, le commandant Abdelkader Chabou, de le représenter auprès de l'ancien ambassadeur Philippe Rebeyrol, mandaté par le général De Gaulle : « Je devais prendre des précautions extrêmes chaque fois que nous allions nous rencontrer, souligne Rebeyrol. Le commandant Chabou ne voulait en aucun cas que les civils soient au courant. Et surtout pas le ministre des Affaires étrangères, Bouteflika (alors représentant mythique des "pays non alignés", NDA)⁵⁷. » Pour obtenir l'aval du président Boumediene, la France minimise les expérimentations qu'elle compte effectuer sur la base, évoquant de simples « études de protection contre les agressifs chimiques⁵⁸ ». Elle propose en outre au président algérien de lui céder à bas prix les matériels entreposés sur les quatre bases nucléaires françaises du Sahara qu'elle abandonne cette année-là.

Le 27 mai 1967, le colonel Boumediene donne son feu vert à l'armée française pour qu'elle continue à effectuer des expérimentations chimiques à B2-Namous pendant encore cinq ans, mais à condition qu'un secret absolu soit respecté. Par souci de discrétion, Paris accepte que ses militaires travaillent désormais sous couverture civile. Officiellement, leur employeur sera la Sodeteg, une filiale de Thomson. Quant à la sécurité de la base de B2-Namous, elle sera assurée par l'armée algérienne elle-même, mais l'armée française conserve évidemment le contrôle des opérations.

En 1972, Paris demande à pouvoir continuer ses expérimentations chimiques à B2-Namous. Mais depuis que le président Boumediene a nationalisé les avoirs des sociétés pétrolières françaises, les relations ne sont plus au beau fixe... Cette fois, les Algériens demandent à être associés aux expérimentations chimiques. Ils souhaitent également que plusieurs de leurs officiers soient formés à l'École militaire des armes spéciales de Grenoble et que la France équipe l'armée de l'air algérienne avec des avions de chasse de type Fouga magister dans des conditions particulièrement avantageuses. En mai 1972, le président Boumediene autorise une dernière fois la France à effectuer des expérimentations chimiques sur la base de B2-Namous, expérimentations qui dureront officiellement jusqu'en 1978. A cette date, la France est réputée avoir détruit la base. Les militaires du génie chargés de nettoyer les centaines de kilomètres carrés du polygone d'essai ont-ils laissé ou enfoui sur place des produits dangereux ? Mystère. « La base de B2-Namous, c'était vraiment très secret », lâchait en 1997 Pierre Messmer, ancien ministre des Armées du général De Gaulle⁵⁹.

Schizophrénie d'État

« J'ai perdu pied en juillet 1976 », avouera un jour Boumediene à Belaïd Abdesslam, sans plus d'explications. Le pouvoir absolu lui a-t-il fait oublier que le régime doit sa survie aux méthodes peu orthodoxes de la Sécurité militaire, à des « opportunistes », des

« escrocs », d'anciens officiers de l'armée française, des ralliés de la vingt-cinquième heure ? Se sent-il soudain seul, comme Ben Bella en 1965 ? En 1974, au cours d'un voyage officiel au Viêt-nam, quatorze journalistes algériens de premier rang, dont le présentateur du « Vingt heures », périssent dans l'explosion de l'avion où devait prendre place le président⁶⁰. La rumeur annonce que la bombe le visait personnellement, mais celle-ci est vite étouffée, annulée par une autre, tout aussi invérifiable, selon laquelle... c'est lui-même qui se serait débarrassé ainsi à peu de frais de ces commentateurs encombrants ! Quelques mois plus tard, à l'occasion d'un voyage à Sétif, un contretemps l'oblige à retarder son retour sur Alger. L'hélicoptère Puma dans lequel il devait prendre place explose en plein vol... Était-ce un attentat raté ou un de ces épisodes censés forger le caractère invincible du personnage ?

Dix ans après son arrivée au pouvoir, conscient des failles du système qu'il a contribué à mettre en place, Boumediene tente de donner un nouveau souffle au régime. En juin 1975, il lance un projet de « Charte nationale », pour doter le pays d'institutions représentatives et d'un texte qui rendrait irréversible l'option socialiste. Ce nouvel avatar du « socialisme spécifique » va toutefois réaffirmer dans le même temps la place centrale de l'Islam comme « religion d'État » (article 2 de la Charte), précisant que « le président de la République doit être de "confession musulmane" (article 107), doit "respecter et glorifier la religion musulmane" (article 110) et qu'"aucun projet de révision constitutionnelle ne peut porter atteinte à la religion d'État" (article 195). L'État contrôle étroitement le ministère des Affaires religieuses : les imams sont "fonctionnarisés" par le pouvoir ». Cette instrumentalisation de l'islam aux fins de légitimation d'un pouvoir sans légitimité amènera l'historien Benjamin Stora à parler d'un « fondamentalisme d'État ».

Le 27 juin 1976, la Charte est adoptée par référendum avec... 98,5 % de « oui » ! Mais si l'ambition de Boumediene était de donner au pays les instruments de son émancipation, l'échec est patent : l'asservissement de la population, qui se faisait jusqu'alors hors de tout cadre légal, est désormais consacré par des textes dûment « plébiscités » par le bourrage des urnes. Le 11 décembre 1976, Boumediene est ainsi élu président de la République avec 99,38 % des suffrages exprimés...

Les mesures prises dans cette période institutionnalisent en quelque sorte ce qu'on pourrait aussi qualifier de « schizophrénie d'État » : elles visent à rallier et contrôler à la fois les masses populaires majoritaires, réduites à leur « identité musulmane », et la petite minorité de la classe moyenne en formation (essentiellement composée de fonctionnaires), dont une partie constitue la « clientèle » directe du pouvoir – une classe moyenne principalement francophone et largement étrangère, voire hostile, à la tradition de l'islam politique algérien.

Ainsi, pour ne prendre que deux exemples, d'un côté, pour se conformer aux règles de l'islam, un décret du 16 août 1976 déplace du

dimanche au vendredi le jour de repos obligatoire ; et, de l'autre, la politique d'arabisation forcée initiée quelques années auparavant est remise en cause avec la nomination, en avril 1977, de Mostefa Lacheraf à l'Éducation nationale⁶³. Aussitôt désigné, ce dernier limoge toute l'équipe précédente, dirigée par Abdelhamid Mehri, il supprime l'École nationale supérieure de Bouzaréah, traitée d'« école pirate », laisse « les professeurs irakiens de cette école [...] sans emploi durant plusieurs mois », ordonne la reprise de la formation d'enseignants bilingues, met en veilleuse le projet d'école fondamentale, dont le principe est à l'essai dans de nombreuses villes, et crée une section de « lettres bilingues ».

Spectaculaires, ces mesures contradictoires ne sont en réalité pas bien contrariantes pour le « sérail », comme on qualifie en Algérie cette hyper-minorité d'arrivistes et d'opportunistes, civils et surtout militaires, constituée en nomenklatura *sui generis*. Mais Boumediene veut aller plus loin, sans doute trop loin, en décidant de s'attaquer au problème des « grosses fortunes », notamment celles accumulées par de puissants dirigeants historiquement liés à la France. En 1977, il charge Belaïd Abdesslam de lancer une campagne pour les recenser et demande « à tous les membres du Conseil de la Révolution de remplir des formulaires comportant un questionnaire détaillé sur la situation patrimoniale et les moyens de vie de chacun d'entre eux et des membres de sa famille, envisagée dans toutes ses ramifications : conjoints, ascendants, enfants, frères, sœurs, beaux-parents, beaux-frères, belles-sœurs, etc.⁶⁴ ». Constatant que les dirigeants concernés refusent d'obtempérer, Boumediene annonce lors d'un conseil des ministres en 1978 qu'il « a ordonné une enquête systématique » sur les patrimoines des hauts responsables, « première étape dans une opération qui ira plus loin ».

L'affaire du Cap Sigli et la fin de Boumediene

Le président a-t-il pris conscience que son pouvoir s'effrite, qu'il est pris dans une nasse inexorable ? C'est en tout cas, coïncidence ou non, au moment où il s'emploie à « faire revenir le balancier » qu'il est terrassé par une maladie inconnue, de façon foudroyante - il n'a que quarante-six ans.

Au début du mois de septembre 1978, c'est un homme fatigué et malade que Belaïd Abdesslam trouve dans son bureau. Malade, mais surtout inquiet, ressassant une phrase que lui a dite Hassan II, le roi du Maroc, avec lequel il a engagé des pourparlers, et qu'il doit rencontrer le 20 septembre à Bruxelles : « Si on ne se voit pas cette fois-ci, on risque de ne se voir jamais. » Boumediene martèle alors le bureau du bout de son index en répétant : « Pourquoi le roi m'a-t-il dit cela ? » Le roi savait-il qu'il ne survivrait pas à l'hiver ? s'interrogera Belaïd Abdesslam⁶⁵.

Selon lui, un autre homme en semblait également persuadé : le ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, devenu un adversaire acharné du président. De retour d'un voyage à Moscou, il n'hésite pas à survoler le territoire français pour rentrer à Alger, ce qui lui avait été strictement interdit par Boumediene. S'agissait-il d'un clin d'œil à l'adresse du président français - un homme dont Bouteflika était devenu si proche que Boumediene lui demanda un jour : « Enfin, es-tu le ministre des Affaires étrangères de Giscard ou le mien ? » Bouteflika savait-il qu'il n'aurait pas à rendre compte de cette faute au président ?

Quelques jours après cet épisode, en tout cas, ce dernier entre dans un coma dont il ne sortira pas. Pour Belaïd Abdesslam, la mort de Boumediene est à mettre sur le compte d'un empoisonnement perpétré par ses proches, ce qui expliquerait la phrase du roi du Maroc. Mais il n'existe aucune preuve d'une telle allégation, qui doit donc être considérée avec une grande prudence. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que, juste avant la mort du président, la Sécurité militaire lance une vaste opération de manipulation de l'opinion qui vient opportunément détourner l'attention des tiraillements au sein des hautes sphères : c'est l'affaire dite « du Cap Sigli », qui éclate en décembre 1978.

Comme en 1967 avec Tahar Zbiri, la SM a eu vent d'un projet de coup d'État contre Boumediene. Elle va le reprendre à son compte pour l'exploiter à ses propres fins. Un de ses agents, Yahia Bouarroudj, charge son cousin Mohamed Benyahia de monter un maquis en Kabylie pour préparer une insurrection. Ignorant qu'il s'agit d'une provocation de la SM, Benyahia prend alors contact avec de nombreux opposants, dont Hocine Aït-Ahmed et Mohammed Harbi — lesquels comprendront vite la machination —, mais aussi Ferhat Abbas, et sollicite l'appui du roi du Maroc. Pour preuve du sérieux de l'opération, Hassan II exige un mot de Ferhat Abbas, que Mohamed Benyahia parvient à obtenir de ce dernier.

Un parachutage d'armes est alors effectué près du Cap Sigli en Kabylie, ce qui permettra notamment de stigmatiser les « visées séparatistes » de la région. Les armes sont réceptionnées par Yahia Bouarroudj et ses hommes. Ce dernier livre ensuite son cousin Mohamed Benyahia à la SM, qui lui fait subir d'affreuses tortures. Selon Mohammed Harbi, cette opération vise alors à « démontrer que les opposants projettent d'en finir avec le socialisme et se livrent à un sabotage pour le compte du Maroc⁶⁶ ». Une construction fort peu vraisemblable, mais dans la droite ligne des « coups tordus » de la SM...

Chadli président

La succession de Boumediene, décédé le 27 décembre 1978, s'organise donc dans un contexte de fortes tensions au sein du sérail.

Et pourtant, elle va se mettre en place relativement pacifiquement, car les hauts dirigeants ont plus intérêt à s'entendre qu'à se déchirer. Ils ont un ennemi mortel commun, contre lequel il est pour eux vital de se coaliser : la population algérienne, qui les honnit tous sans discernement.

En janvier 1979, un « conclave » d'officiers supérieurs se réunit à l'École nationale d'ingénieurs et de techniciens algériens (Enita), dirigée par le colonel Larbi Belkheir. Lors de ce conclave, le colonel Chadli Bendjedid est désigné candidat unique du FLN à la magistrature suprême, eu égard, dira-t-on officiellement, à son statut de « plus ancien dans le grade le plus élevé ». En réalité, un autre haut gradé, le colonel Abdellah Belhouche, dispose de cinq années d'ancienneté de plus que lui⁶⁷. Pourquoi ce dernier accepte-t-il de se désister en faveur de son collègue ? Est-ce quelque compétence avérée qu'aurait montrée Chadli, dont il serait lui-même démuné, qui justifie ce dévouement, ou son influence au sein de l'armée ? Est-ce son charisme, ou une prédisposition à gouverner que ses pairs auraient décelée en lui ?

Rien de tout cela. Les seuls talents reconnus de Chadli concernent le jeu de belote et la pêche sous-marine. Savamment entretenu par la SM, l'humour populaire fera d'ailleurs rapidement au nouveau président une réputation d'inculte et d'« analphabète trilingue ». En fait, tout le monde a bien compris que la principale qualité qui vaut à Chadli Bendjedid d'être choisi pour présider le pays est justement de n'avoir aucune compétence : c'est la condition *sine qua non* pour satisfaire les « décideurs » de l'armée, désormais convaincus par l'expérience des « années Boumediène » que le pouvoir apparent ne doit plus échoir entre les mains d'un président susceptible de s'en emparer réellement.

Élu le 7 février 1979, Chadli prend prétexte de l'épisode « Cap Sigli » pour « restructurer » la Sécurité militaire, alors dirigée par Kasdi Merbah. C'est, explique la journaliste Nicole Chevillard, au moment de la maladie de Boumediène, à l'été 1978, lorsque l'État risque de vaciller sur ses bases, que Merbah « parvient à asseoir son autorité sur l'ensemble des services officiels en devenant "coordinateur des services de Sécurité" (SM, gendarmerie et police)⁶⁸ ». Et l'histoire retiendra que c'est sous son influence que sera désigné Chadli Bendjedid comme futur président. Du coup, quand il quitte son poste - qu'il cède à son collaborateur le plus proche, le colonel Noureddine Zerhouni, dit « Yazid » Merbah attend de Chadli qu'il le nomme ministre de la Défense nationale. Mais il n'hérite finalement que du modeste poste de secrétaire général du ministère de la Défense, sous la coupe du président.

Chadli fait sien le principe centralisateur des services de sécurité, et désigne dans ce rôle Larbi Belkheir, qu'il nomme par ailleurs secrétaire permanent du Haut Conseil de sécurité (HCS) en 1980. Puis Larbi Belkheir cède ses prérogatives de coordonnateur des services à un autre ancien officier de l'armée française, le commandant Abbas Ghézaïel, et devient chef de cabinet du président.

C'est à partir de ce poste discret qu'il entreprendra peu à peu d'asseoir son influence sur Chadli Bendjedid, avant de devenir plus tard et pour de longues années le véritable numéro 2 - ou plutôt le numéro 1 occulte du régime... En effet, si Chadli est un homme à poigne, son manque de clairvoyance le poussera à déléguer progressivement les questions de gestion et d'organisation à son chef de cabinet.

Le vrai pouvoir militaire, Chadli le confie, le 15 juillet 1980, au colonel Mostefa Belloucif, un de ses proches, qui remplace Kasdi Merbah au poste de secrétaire général au ministère de la Défense. Pour sa part, Merbah est nommé vice-ministre de la Défense nationale, chargé du soutien aux industries militaires. En juillet 1981, Yazid Zerhouni est remplacé à la tête de la Sécurité militaire par Mejdoub Lakhel Ayat. Mais quelques mois plus tôt, explique Nicole Chevillard, Larbi Belkheir a détaché de la SM une fonction spécifique, celle du renseignement à l'étranger, qu'il a érigée en direction autonome (concurrente de la SM, et sur un pied d'égalité avec elle) sous le nom de Direction des relations extérieures (DRE), avec à sa tête Kamel Lahrèche.

Cet exercice de chaises musicales consacre le déclin de Kasdi Merbah, qui perd en trois ans toute emprise sur la Sécurité militaire, ne gagnant au change que des strapontins. Ce n'est certes pas là le destin qu'il se promettait à la mort de Boumediene, quand il nourrissait fort probablement la secrète intention de rééditer l'exploit de son défunt maître, c'est-à-dire instrumentaliser une marionnette qui lui chaufferait la place. Mais il ignorait qu'il avait une stratégie de retard, et que quelqu'un s'était déjà subrepticement glissé dans le rôle du tireur de ficelles.

Cet homme, c'est Larbi Belkheir. Rappelons qu'en 1962 - il a alors vingt-quatre ans - il est l'un des jeunes déserteurs de l'armée française qui appuient la prise de pouvoir de Boumediene. En 1964, il part en formation à l'académie militaire de Frounze en Union soviétique, en compagnie d'autres officiers comme Khaled Nezzar. À son retour, il est nommé capitaine et affecté au ministère de la Défense, puis dans les unités opérationnelles en qualité de chef d'état-major. En 1973, après une courte formation à l'École supérieure de guerre de Paris, il est muté à la 2^e région militaire, à Oran, sous le commandement de Chadli Bendjedid - et contre le gré de ce dernier. En 1975, promu lieutenant-colonel, il est placé à la tête de la modeste école militaire Enita. Et à la mort de Boumediene, son école, lieu « neutre » pour ses pairs, accueillera le « conclave » militaire qui couronnera Chadli. Est-ce un hasard ? Peut-être. Toujours est-il que les liens entre les deux hommes sont anciens, remontant à leur parcours commun dans la 2^e région militaire et qu'ils éprouvent une égale hostilité «à la politique de Houari Boumediene, notamment les nationalisations et la redistribution des terres⁶⁹ ». Voilà en tout cas le pouvoir entre les mains de Chadli et Larbi Belkheir est son dévoué conseiller. Et si ce dernier a quelque

visée sur le pouvoir, se dresse devant lui l'obstacle Mostefa Belloucif - nous verrons qu'il n'aura de cesse de se débarrasser de lui.

Mais à chaque étape suffit sa peine... La célérité avec laquelle s'est opérée la prise de contrôle du pouvoir au sein de l'armée et des services de sécurité par le duo Chadli-Belkheir met en tout cas en évidence une remarquable adresse. En créant la Direction des relations extérieures (DRE), il organise la reprise en main de la Sécurité militaire sans s'attaquer de front aux hommes de Kasdi Merbah qui, à l'instar d'Ali Tounsi et de Yazid Zerhouni, s'y trouvent toujours en nombre. Mais la tâche ne se révèle finalement pas très compliquée, puisque les hommes dans ce milieu n'ont aucun état d'âme à prêter allégeance au vainqueur, à l'ombre duquel ils pourront prospérer. La création de la DRE a également d'autres objectifs : c'est le premier signe tangible d'une volonté de centraliser à la présidence tous les échanges internationaux, qu'ils soient politiques, policiers ou financiers.

Pour Kasdi Merbah, qui symbolise depuis quinze ans la terreur du régime, c'est le premier signe d'une mise à l'écart inexorable. Pour l'opinion, il s'agit d'une évolution positive. Chadli Bendjedid étonne encore en lançant une série de mesures qui ne peuvent avoir été imaginées par l'homme ignare que tout le monde dépeint, et qui trahissent une sérieuse planification. L'une vise le cœur du pouvoir, à savoir l'armée, placée sous tutelle de la présidence et soumise à restructuration. La deuxième porte sur le fonctionnement politique, c'est-à-dire le FLN, qui retrouve une influence qu'il avait perdue au profit des militaires. La troisième vise à moraliser l'activité publique et se traduit par la révélation de malversations de tous ordres. La quatrième enfin profite à la population qui, après vingt années de sévère austérité, est inondée de marchandises dont elle n'osait même plus rêver. Autant d'initiatives perçues par la population comme une volonté de desserrer l'étau sur la société. L'espoir est hélas de courte durée, car apparaît bientôt une offensive souterraine de grande envergure aux objectifs bien moins généreux.

Les réseaux Belkheir à la conquête du pouvoir

Comment, après la disparition de Boumediene, une équipe au départ aussi fragile que celle de Larbi Belkheir a-t-elle pu, en quelques années, parvenir à une mainmise quasi totale sur l'appareil de l'État algérien ? L'environnement international a certainement été un facteur favorable. Car pour la France, victime d'une perte d'influence et inquiète du resserrement des liens entre l'Algérie et les États-Unis, le général Larbi Belkheir est une carte maîtresse.

La rivalité France-États-Unis et l'élimination de Messaoud Zéghar

En 1979, l'arrivée au pouvoir de l'imam Khomeyni en Iran s'accompagne de la prise en otage de plusieurs dizaines d'Américains réfugiés à l'ambassade des États-Unis à Téhéran. Le 20 janvier 1981, l'affaire connaît un dénouement heureux, grâce notamment à l'Algérie. L'artisan discret de la libération des Américains est en effet le ministre algérien des Affaires étrangères, Mohamed Seddik Benyahia. En remerciement, Ronald Reagan se montre plus que disposé à raffermir les liens avec l'Algérie...

Lorsque François Mitterrand devient président en mai 1981, l'une de ses priorités est de rétablir des rapports plus « sains » avec l'Algérie, partenaire ombrageux pendant les années Boumediene. En août 1981, le nouveau ministre des Relations extérieures Claude Cheysson parle même d'un « coup de passion » entre la France et l'Algérie. Dans la foulée de cet enthousiasme, « Chadli gracie et fait libérer onze ressortissants français détenus en Algérie sous diverses inculpations, dont l'espionnage¹ ».

Vingt ans plus tard, Jean de La Guérevière, correspondant du *Monde* à Alger de 1982 à 1985, évoque en ces termes cette nouvelle et inattendue lune de miel : « La première facture du "coup de passion"

fut un accord [du 3 février 1982] aux termes duquel la France payait le gaz algérien à un prix supérieur [de 27 %] au cours mondial, en échange de la promesse d'importants marchés - notamment pour la construction d'un métro à Alger (jamais réalisé [et toujours en travaux en... 2004]). Trois mois plus tard, François Mitterrand se rendait en visite officielle outre-Méditerranée. Il y recevait un accueil enthousiaste, avant de signer un communiqué commun proclamant la volonté des deux pays d'"ouvrir la voix à des formes originales et exemplaires" de coopération². » En quelques mois, les ministres du premier gouvernement d'union de la gauche (Jean-Pierre Cot, Édith Cresson, Charles Fiterman, Jack Lang, Louis Mermaz, Alain Savary, Pierre Mauroy lui-même...) défilent alors en rangs serrés à Alger.

L'ancien journaliste du *Monde* précise : « Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS, fut aussi l'un des invités, affirmant que son parti et le FLN ne devaient pas "s'endormir dans le confort des relations d'État entre la France et l'Algérie", mais s'agaçant qu'un journaliste lui demande s'il avait parlé des prisonniers politiques à ses hôtes. Quelques grands patrons français imitèrent les politiques, tels Loïk Le Floch-Prigent, alors à la tête de Rhône-Poulenc, une des rares entreprises à gagner beaucoup d'argent en Algérie grâce au marché des médicaments, ou Francis Bouygues, bénéficiaire, grâce aux bons offices du communiste Charles Fiterman, ministre des Transports, d'un contrat pour la construction d'une voie ferrée de cent trente-sept kilomètres³. »

D'autres compagnies françaises vont bientôt affluer : Les Chantiers modernes, pour l'aéroport d'Alger ; Bouygues, Dumez, SAE, SPE, Fougerolles, Pitance et L'Avenir, pour la construction de logements⁴. Entre 1981 et 1983, le montant des échanges entre les deux pays est presque doublé et, en 1984, ils atteignent 48,5 milliards de francs.

Mais c'est indiscutablement l'accord gazier de février 1982 qui constitue l'événement économique le plus important du moment dans les relations entre les deux pays, et qui marque sans doute une étape majeure dans la consolidation de ce que l'on appellera plus tard la « Françalgérie », cette puissante intrication des réseaux de corruption algériens et d'une partie de l'establishment politique et économique français.

Au cours de cette période de réchauffement très net entre Alger et Paris, le sort s'acharne en revanche sur certaines personnalités algériennes jouant un rôle important dans les relations algéro-américaines, comme le ministre des Affaires étrangères Mohamed Seddik Benyahia. Le 31 mai 1981, il échappe miraculeusement à la mort lors du crash de son avion à Bamako. Un an plus tard, il n'aura pas cette chance : le 3 mai 1982, alors qu'il assure une mission de médiation entre l'Iran et l'Irak en guerre, l'avion d'Air Algérie dans lequel il voyage est abattu par la chasse irakienne. D'après Hanafi Taguemout, « un responsable des services secrets algériens [révèle à l'époque que] c'est bien intentionnellement, et après avoir formellement identifié l'appareil et les passagers à son bord que la chasse irakienne a

tiré⁵ ». Pas de survivant. Avec Seddik Benyahia, disparaît une grande figure de l'Algérie indépendante, qui était aussi un homme clé des relations entre l'Algérie et les États-Unis.

La disparition de Benyahia est bien le fait de la seule volonté de Saddam Hussein, qui reprochait aux Algériens de pencher plutôt du côté iranien. En revanche, c'est par des raisons exclusivement internes que s'explique l'élimination politique d'un autre acteur important des relations algéro-américaines, Messaoud Zéghar. Depuis la mort de son mentor et protecteur Houari Boumediene, Zéghar n'a eu de cesse d'essayer d'entrer en contact avec Chadli Bendjedid, pour lui offrir ses services. Mais ce dernier, qui craint sa puissance financière et son entregent international, se méfie de lui. Et surtout, un obstacle incontournable se dresse devant Zéghar : Larbi Belkheir.

Le 17 décembre 1982, le président Chadli effectue une visite officielle en Belgique, à l'issue de laquelle il fait une escale à Paris, où il a un entretien en tête à tête avec François Mitterrand. Quelques jours plus tard, alors que Messaoud Zéghar se trouve aux États-Unis, Kamel Lahrèche, le chef de la DRE, la nouvelle centrale de renseignement algérienne à l'étranger, lui fixe un rendez-vous urgent, à Alger, pour le 5 janvier 1983. Zéghar rentre précipitamment, persuadé qu'il a enfin trouvé la clé d'accès à la présidence. Mais Lahrèche ne se présente pas au rendez-vous. Et lorsque les officiers de la SM viennent arrêter Zéghar le matin du 8 janvier, ils le trouvent devant le téléphone à attendre l'appel promis. Ignorant ce qu'ils cherchent, méconnaissant jusqu'aux motifs de l'arrestation qu'ils opèrent, ils fouillent la maison de fond en comble et trouvent finalement « des armes, des appareils de transmission, des documents ».

Messaoud Zkghar demande à passer un coup de téléphone. Il compose le numéro personnel de... Larbi Belkheir, discret artisan de son arrestation. « La SM est venue m'arrêter... Elle fouille ma maison... Je ne comprends pas... » À l'autre bout du fil, Larbi Belkheir le rassure : « Cela doit être une erreur. N'ayez crainte. Faites ce qu'on vous dit. Je vais régler le problème⁶. » Zéghar fait ce qu'on lui dit et suit les agents, pour... trente-quatre mois d'une incarcération au cours de laquelle aucun supplice ne lui sera épargné. Il en sortira blanchi de tous les délits dont il sera accusé, mais délesté de sa colossale fortune, 2 milliards de dollars, par ses persécuteurs, à l'issue d'une interminable série de rançonnages.

Une lettre envoyée au président Chadli lui demandant de lui « permettre de convoquer [ses] gestionnaires et de procéder à la liquidation de [ses] biens », dont, dit-il, il est « disposé à reverser la valeur à l'État algérien⁷ », restera sans suite. Taguemout racontera également que s'échangeront en Suisse « des valises pleines à craquer de billets de banque » et autres « documents ultraconfidentiels mettant en cause des personnalités politiques algériennes de premier plan⁸ ». Mais ne parviendront finalement à la justice que quelques « pièces à conviction »

où « figurent les noms des personnalités décédées ou en conflit avec l'équipe de Chadli »... Une chose est sûre, l'un des hommes clés de l'ère Boumediene est éliminé, et une autre passerelle avec les États-Unis vient de s'écrouler...

La « moralisation » de l'action publique, paravent de la corruption

Et ce sont bientôt de nouveaux réseaux de corruption, d'une ampleur bien plus grande qu'au temps de Boumediene, qui vont progressivement se mettre en place. Mais leurs instigateurs vont opérer avec une grande habileté, s'abritant derrière une série de mesures... « anticorruption », qui présentent le double avantage d'avancer masqué et de servir à éliminer les concurrents.

Dès mars 1980, à l'instigation de son conseiller Larbi Belkheir, Chadli Bendjedid crée la Cour des comptes, placée sous la tutelle de la Présidence de la République, dans le but de... « moraliser la vie politique¹⁰ ». En s'appuyant sur ses rapports, il lance en avril 1983 une opération spectaculaire : « Une centaine de magistrats, greffiers et agents des services pénitentiaires seront déférés devant des commissions de discipline pour concussion ou abus de pouvoir¹¹. » Cette campagne ne touche d'abord que des lampistes, avant que des personnalités de haut rang soient impliquées : Ahmed Benchérif, Abdelaziz Bouteflika, Mohamed Salah Yahiaoui...

« La plupart de ces procédures seront étouffées, indique Benjamin Stora, et la corruption atteint des proportions inégalées. La pratique des "commissions" pour l'implantation des sociétés étrangères sur le territoire algérien se développe à grande échelle¹². » En 1984, Larbi Belkheir double la Cour des comptes d'un « corps d'inspection » à la Présidence, qui lui offre une arme supplémentaire pour accentuer la pression sur ses adversaires. « Ces deux institutions deviennent vite un instrument redoutable de règlement de comptes pour éliminer des responsables dans tous les domaines [...] et les remplacer par des éléments acquis à sa cause¹³ », affirmera plus tard le ministre du Plan de l'époque, Abdelhamid Brahimi^a.

^a. Son livre, que nous avons déjà cité plusieurs fois, est intéressant à plus d'un titre. Acteur de premier plan, Brahimi apporte de nombreuses informations inédites et il est indiscutablement un des rares membres du sérail algérois à avoir vraiment rompu avec lui, dénonçant publiquement, avec courage et sans « rouler » pour aucun clan, le caractère mafieux du système (ce qui lui a valu de nombreux déboires, tant en Algérie qu'en France).

Et, en même temps, par ses nombreuses omissions et ses jugements à l'emporte-pièce, et souvent erronés, il témoigne d'une étonnante ingénuité : pour lui, pratiquement toute l'histoire de l'Algérie depuis son Indépendance se résume à un complot de la France pour garder le contrôle de son ancienne colonie et de ses richesses. À privilégier cette seule dimension, assurément présente comme nous le montrons ici, Abdelhamid Brahimi passe dans son livre à

L'un des buts de ces initiatives n'est en fait nullement d'assainir la gestion du pays, mais de révéler au grand jour l'existence de grandes fortunes, pour normaliser une opulence impossible à justifier au regard des réalités politiques et économiques des décennies précédentes. Il s'agit aussi de banaliser l'impunité, en exposant des hommes voués à la disgrâce, ceux-là mêmes qui peuvent dénoncer les pillages dont ils sont avisés. Ce sont ainsi les plus malveillants qui jugent ceux qui le sont un peu moins qu'eux, dans un milieu où la prédation est la norme, un univers d'où est exclue l'écrasante majorité de la population.

Pour étendre leur mainmise sur l'ensemble du secteur économique, au sommet duquel les directeurs changent au gré des remaniements conjoncturels, les stratèges inventent les BSP (Bureau de sécurité et de prévoyance), installés dans chaque entreprise, des mouchards officiels en quelque sorte, pour camoufler les vrais agents de la SM, plus discrets. Chargés de rendre compte des gestes et propos de chacun, ils contribuent à alourdir un peu plus la chape qui s'abat sur le monde du travail. Désormais, rien ne semble échapper aux yeux et aux oreilles des services de sécurité.

Le « clan Chadli » et la « maison Belkheir »

Aux yeux de nombre d'observateurs, toutes ces initiatives de la présidence participeraient de la mise en place d'un « clan Chadli ». Le journaliste Djillali Hadjadj l'exprimera ainsi dans son ouvrage *Corruption et démocratie en Algérie* : « Un frère de Chadli, Khelifa Bendjedid, fut *wali* de longues années durant, dans des régions importantes et à fort budget. Un autre, H'Zem Bendjedid, [accapare] à Annaba un hôtel, des lots de terrain et des fonds de commerce, [et] plusieurs appartements sociaux. Le gendre du président, Kaddour Lahouel, fit la pluie et le beau temps dans la toute nouvelle wilaya de Tipaza [...]. Un cousin du président, modeste employé d'Air Algérie, fut promu P-DG de la compagnie, puis nommé ambassadeur au Venezuela ". » Quant à la famille de l'épouse du président, Halima, elle ne serait pas en reste, bénéficiant de « passe-droits, privilèges, placements à des fonctions "rentables" tant dans la fonction publique que dans le secteur économique¹⁵ », etc.

Mais le vrai pouvoir est ailleurs, et Chadli ne s'érige ainsi qu'un clan de pacotille ; il ne fait qu'honorer de ses signatures tous les contrats que lui fait remonter son directeur de cabinet et ange gardien Larbi Belkheir, lequel veille sur sa quiétude. Ce dernier se charge d'effectuer le « tri de ce qui doit arriver sur le bureau du président ». En effet, écrira Ghazi Hidouci, alors responsable du

côté de l'essentiel : la complexité et la richesse de la société algérienne, dont nombre d'acteurs politiques de premier plan, en désaccord avec lui sur tel ou tel point, sont bien loin, pour autant, d'être des tenants du « parti de la France le *hizb fiança* du sous-titre de son livre.

secteur économique à la présidence, « la règle consiste à éviter de l'embarrasser, car il n'aime pas gérer ; par ailleurs, il pourrait prendre des décisions intempestives¹⁶ ». Chadli n'a en effet ni le temps, trop occupé à ses missions de villégiature, ni l'envie, et surtout pas la compétence, de se consacrer à l'étude de dossiers liés à une géopolitique compliquée, ou s'appesantir sur des considérations de gestion économique aux traîtresses ramifications.

Selon Ghazi Hidouci, le président « quitte son bureau au milieu de la journée. S'engage alors une deuxième catégorie d'activités [...]. C'est le temps de la communication avec les privilégiés admis au sein du sérail, de l'évaluation des choix, des montages et des décisions stratégiques. [...] Fréquentent les lieux les amis sûrs ou impliqués, sans considération de rang ou de fonction. Le système est éclectique : journalistes en vue, hommes d'affaires, vieux compagnons de route, chefs d'entreprise et quelques ministres connus pour faire partie du domaine de la présidence¹⁷ ». Quant au Premier ministre et autres hauts responsables, ils « sont convoqués pour des raisons précises, lorsque les jeux sont faits ; il s'agit de leur expliquer, sans notes, ce que l'on attend d'eux », après quoi ils doivent évacuer les lieux. Puis vient le soir, à partir de 17 heures. « C'est alors l'heure des réunions discrètes, en cercle fermé, hors de la présidence, [où] la langue de bois disparaît complètement, [où] se traite l'information vraie et s'élaborent les montages décisifs [...]. Se rassemblent, en fonction des sujets traités, les véritables hommes de confiance, les hommes d'influence qu'on ne retrouve dans aucun organigramme et les vrais amis étrangers, qui se déplacent spécialement mais furtivement lorsque les circonstances l'exigent¹⁸ ».

Larbi Belkheir - tout comme les chefs de la SM - est au cœur de ces conciliabules, mais il cultive un profil bas vis-à-vis de l'extérieur. Pour William Byrd, un banquier américain spécialiste de l'Algérie, « les vrais décideurs sont invisibles, on ne peut jamais leur demander des comptes¹⁹ ». Nommé ministre du Plan en 1979, Abdelhamid Brahimi, ancien combattant de l'ALN et ex-responsable (depuis 1976) du bureau de la Sonatrach aux États-Unis, s'aperçoit rapidement que, sous ses faux airs de « collaborateur "fidèle, docile et discipliné" du président », Larbi Belkheir est en réalité le détenteur effectif du pouvoir. Dès 1980, il tente d'en avertir le président Chadli : « Je lui ai conseillé d'écarter Belkheir avant qu'il ne soit trop tard, que ses liens avec la France ne posent trop de problèmes. Il m'a dit : "Non, il est aux ordres, au garde-à-vous !" Je lui ai alors dit : "Un jour, il vous renversera." C'est ce qui est arrivé en 1992²⁰. »

Le portrait brossé par Brahimi est édifiant : « Belkheir est associé à toutes les décisions importantes de l'État. Il est devenu incontournable pour les nominations aux emplois supérieurs de l'État, y compris celles des membres du gouvernement... Il joue un rôle décisif dans le choix des membres du comité central du FLN, dans le suivi du fonctionnement de l'armée et des services de sécurité civils et militaires, dans la nomination des *walis*, des chefs de *daïra*, des directeurs généraux des banques et d'entreprises publiques et des ambassadeurs²¹... » Bref, nombre de ceux qui jouissent d'une autorité

quelconque dans le pays lui doivent sa nomination, alors qu'il agit dans un anonymat quasi total.

Mais qui sont les « vrais amis étrangers » qu'évoque Ghazi Hidouci ? De son poste privilégié, explique le journaliste Chérif Ouazani, Larbi Belkheir « apprend à côtoyer les grands de ce monde et noue des relations avec ceux qui, dans leur sillage, ont des fonctions clés. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, et Hubert Védrine, conseiller diplomatique de François Mitterrand, deviennent des habitués de la maison Belkheir. George H. Bush était vice-président quand il entretenait une correspondance plus que courtoise avec lui²² ».

L'explosion des circuits de corruption

Alors que la population subit les effets des échecs économiques de la gestion Boumediene, Chadli lance un vaste programme d'approvisionnement. Viande, fromage, lait, fruits secs et exotiques... le port d'Alger ne désemplit plus. Vaste campagne d'importation de téléviseurs couleur, de réfrigérateurs, de machines à laver, de machines à coudre, de fers à repasser, de jouets... Le prix du pétrole au zénith en ce début des années 1980 — il chutera en 1983, et surtout en 1986, et la donne changera — permet ainsi à une économie fondée sur le gâchis de s'instaurer.

Cette ruée au fromage de Hollande et au gadget, si elle permet à la population de goûter à des saveurs et à des loisirs inédits, ne résout en rien les véritables problèmes du pays, à commencer par la faiblesse de la production nationale, incapable de satisfaire les besoins de base de la population (« en 1984, rappelle Benjamin Stora, le pays importe 40 % de la consommation nationale de céréales, 50 % des produits laitiers, 70 % des matières grasses, 95 % du sucre²³ »). Pis, elle saigne les caisses de l'État de « plusieurs milliards de dollars », estime Djillali Hadjadj²⁴. Selon lui, ce projet suivi « personnellement » par Chadli, par le biais de ses « collaborateurs directs » — dont Larbi Belkheir, comme le révéleront plusieurs témoignages et une commission parlementaire lancée dix ans plus tard —, a d'autres desseins que de contenter la population : il permet de capter des commissions sur les marchés d'importation contrôlés par les décideurs. Ce qui relevait durant la décennie 1970 de la malversation honteuse semble maintenant être érigé en stratégie d'État.

William Byrd explique pourquoi « il est plus intéressant d'importer que de produire sur place : cela permet de prélever des commissions qui sont directement payées en devises sur un compte à l'étranger. Je dirais que 10 % à 15 % de la facture des importations part en corruption. Cela fait environ 1,5 milliard de dollars par an. Si vous faites produire localement, vous pouvez prélever des petites commissions, mais elles vous seront payées en dinars, personne n'en

veut. L'économie de rente a donc des effets très pernicious : elle tue l'économie locale²⁵ ».

Mais le secteur de la consommation n'est pas le seul concerné par cette « modernisation ». Dès 1979, Larbi Belkheir lance un immense projet de construction d'un complexe commercial sur les hauteurs d'Alger, Ryadh-El-Feth, à côté duquel est érigé un sanctuaire dit « des martyrs ». Le contrat de plusieurs millions de dollars est confié à la SNC-Lavalin, une société canadienne, qui rapporte du Canada personnel et matériaux de construction. La gestion du complexe commercial, qui sera marquée par de nombreuses malversations, sera confiée à un proche de Belkheir, le colonel Senoussi.

Chadli fait ensuite raser tout un quartier populaire d'Alger, le Hamma à Belcourt. Les familles expulsées sont relogées « à la périphérie de la capitale dans des conditions inhumaines²⁶ ». Le chantier de construction pharaonique qui s'ouvre sur les terrains libérés (hôtel, bibliothèque nationale, etc.) permet « de détourner des sommes colossales, tant à travers les entreprises étrangères détentrices des marchés de réalisation et d'équipement que par le biais des importations confiées aux sociétés d'État²⁷ ».

Rien n'échappe à la fièvre dépensière, toute transaction étant susceptible d'engendrer des commissions, à l'achat et à la vente. Puis, les marges bénéficiaires étant sans doute jugées trop étroites, « des produits subventionnés du secteur public, dont la distribution est de plus en plus désorganisée, [sont] vendus au marché noir », expliquera Ghazi Hidouci²³. Mais si le marché noir produit des marges plus importantes, elles sont hélas en dinars, monnaie dévalorisée, difficile à négocier. Pour contourner les restrictions au change, l'astuce s'impose d'elle-même : les produits subventionnés — huile, sucre, café, semoule, savon, etc. — sont repris par des grossistes, qui leur font passer la frontière vers l'Afrique subsaharienne. Le plus connu de ces transitaires hors normes s'appelle alors Hadj Bettou²⁸. Installé à Tamanrasset, dans le sud du pays, il dispose d'un véritable parc de semi-remorques, qui ravitaillent Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Libye. Éviter les barrages de gendarmerie et les patrouilles militaires le long de la frontière est un jeu d'enfant, grâce à ses complices au plus haut niveau. Dès lors, l'Algérie ne sert plus que d'escale pour les marchandises initialement destinées à la population, étape rendue nécessaire pour permettre à leur prix de baisser, par la grâce des subventions de l'État.

Cette surenchère dans la corruption se traduit dès lors par l'évaporation littérale de la marchandise : les marchés algériens sont asséchés, on ne trouve plus rien, même hors de prix. Mais ce n'est pas fini, car les stratèges du réseau rivalisent d'imagination. Ainsi, nous expliquera l'ancien banquier Omar Benderra, membre de l'équipe conceptrice des réformes économiques à la fin des années 1980, vivant aujourd'hui en Europe, « un des procédés les plus utilisés, c'est la faillite : dès que le commerce extérieur fut libéralisé, des kyrielles, des milliers d'entreprises d'import-import se sont créées. Il était de notoriété publique que ces entreprises étaient tenues par des

hommes de paille : une seule opération d'importation avec crédit public, puis faillite. On ne payait ni impôts ni taxes douanières, on ne remboursait pas le crédit, on prenait l'argent³⁰ ». La défunte société laisse ses créances aux banquiers, membres du réseau, qui ont pour mission de gérer la paperasse nécessaire pour clore le dossier. Le truand n'a alors plus qu'à changer de quartier, pour relancer une opération analogue, avec un autre chef d'agence complaisant (l'un des acteurs de ce type d'arnaque défraiera la chronique à partir de 1988, un certain Mouhouche, qui, parti de rien, deviendra milliardaire et roulera sur l'or, en Ferrari bien entendu³¹).

Peu à peu, l'essentiel de l'économie algérienne et du commerce va s'organiser autour des commissions versées aux « hommes du secteur » (pour reprendre le terme de Belaïd Abdesslam), dont Larbi Belkheir va parvenir à s'imposer progressivement comme l'invisible parrain. Ce racket a ceci de particulier que tout ce qui peut le contrarier est voué à l'élimination, par n'importe quel moyen : révélations de journalistes, mise en piste de concurrents, instrumentalisation des institutions, adoption de nouvelles lois... Toute initiative susceptible de remettre en cause le monopole de cet « État noir » est interdite. S'engage alors un véritable sabotage de l'économie algérienne, au profit du tout-import.

Mais *quid* de la substance de cette économie, quelle part de ces importations profite au citoyen ? Selon Akram Belkaïd, journaliste au quotidien français *La Tribune*, les gros contrats d'importation n'ont aucune utilité pour le peuple algérien : « On importe des choses dont on n'a pas besoin, des équipements qui ne sont plus de mise, avariés ou qui ne serviront pas au bien-être de la population. C'est une caractéristique de l'économie algérienne, l'importation d'éléphants blancs, coûteux, dont les importateurs savent très bien qu'ils ne serviront à rien, mais qui alimentent leurs comptes en banque à l'étranger³². » Plus grave encore, la volonté de transformer en devises étrangères les sommes colossales issues de la corruption donne lieu à une demande si forte que le dinar, valant un franc français sur le marché parallèle en 1979, n'en finira plus de dégringoler, jusqu'à un palier de cinq dinars pour un franc en 1986, avant de poursuivre son inexorable chute^a.

Au cours de ces années 1980, il n'est pas rare qu'un scandale éclate publiquement : spéculation foncière au bénéfice de la nomenklatura, importation de produits avariés, pneus rechapés qui se délitent en quelques kilomètres, médicaments périmés, appareillages déclassés, infrastructures réformées avant leur inauguration... Mais l'écho est terne, les instances qui doivent logiquement se saisir des dossiers étant toutes parties prenantes de l'escroquerie : police, douane, syndicat, justice, fisc... Pire, révéler un scandale — outre les risques qu'encourt le téméraire — est un premier pas dans un processus obscur qui doit aboutir à son classement, en sacrifiant, pour la forme, quelques lampistes si le besoin s'en fait

^a . Début 2004, on atteindra vingt dinars pour l'équivalent d'un franc, soit 120 à 190 dinars pour un euro.

sentir, sachant qu'il sera toujours possible de les réhabiliter quelques semaines après, quand les projecteurs se seront détournés de l'affaire...

Ainsi, lors des « années Chadli », l'enrichissement personnel des « décideurs » et la corruption, qui étaient auparavant utilisés par Boumediene comme un moyen de pouvoir parmi d'autres, deviennent progressivement une fin en soi, voire la principale raison d'être du régime. Dans la mesure où l'une des principales sources de cette corruption est constituée par les commissions occultes sur les flux d'importation, dont les entreprises françaises assurent une part prépondérante, les autorités françaises de l'époque ne peuvent ignorer cette dérive du pouvoir algérien. Et les bonnes relations entretenues avec Paris par la « maison Belkheir » jouent un rôle majeur dans le développement des réseaux de la « Françalgérie ». Mais, à Paris, ses secrets restent bien gardés...

Conflits et réorganisation au sommet de l'armée

Grâce à ces soutiens et à celui des anciens « déserteurs de l'armée française » (DAF) qui montent en grade au sein de l'armée algérienne, le secrétaire général de la présidence étend progressivement son influence. Pour autant, le général Belkheir, le leader du « clan français », est encore loin d'avoir conquis la totalité du pouvoir réel, à savoir la haute hiérarchie de la Sécurité militaire et de l'armée. Car au sein du haut commandement militaire, le colonel Kamel Abderrahim, chef de file de ce que certains ont appelé le « clan des anciens maquisards » ou des « Orientaux » (ayant suivi une formation militaire au Moyen-Orient pendant la guerre d'indépendance), jouit d'un certain prestige aux yeux de nombre d'officiers de l'ANP, du fait du rôle qu'il avait joué dans sa modernisation, à la demande de Boumediene, à la fin des années 1970. C'est pourquoi, en 1984, Belkheir pousse Chadli à lancer un nouveau programme de « modernisation » de l'institution militaire, qui servira aussi aux DAF à contrer le poids des anciens maquisards. Pour y parvenir, écrit la journaliste Nicole Chevillard, « Chadli marginalise donc la vieille garde de l'ANP tout en tentant de moderniser l'instrument lui-même (l'armée algérienne est alors équipée aux trois quarts de matériels soviétiques), de diversifier ses fournisseurs, de le former à des techniques plus performantes et de constituer une véritable armée de professionnels³³ ».

L'ex-colonel Mohammed Samraoui précise pour sa part que cette restructuration mise en œuvre par Belkheir a été conçue « à la fois pour prévenir les risques de coup d'État^a et pour mettre à l'écart

^a . « À cette occasion, explique Samraoui, les forces aériennes, les forces navales et les forces terrestres ont été créées ; leurs unités dépendaient organiquement de chaque chef de région militaire, mais elles ne recevaient désormais leurs ordres opérationnels que du chef d'état-major de l'ANP. Ainsi, un chef de région ne pouvait plus donner l'ordre à des unités de l'ANP de marcher sur Alger. Il s'agissait en fait d'un

toute une génération d'officiers issus de l'ALN - notamment les partisans farouches du parti unique et de l'idéologie socialiste. Cette épuration fut l'occasion pour le général Larbi Belkheir, le véritable homme fort du pouvoir, de mettre au pas les "services" ou du moins de les affaiblir en vue des "échéances" à venir et de placer en leur sein des hommes de confiance membres de son clan, fidèles à sa politique et qui exécuteraient docilement ses directives³⁴ ».

Pour faire évoluer le rapport de forces entre les deux clans principaux, Chadli - « et surtout Belkheir dans son ombre », précise Nicole Chevillard use d'un artifice permettant de diversifier postes et pouvoirs : « Avant lui, le plus haut grade de la hiérarchie militaire était celui de colonel. Il va créer de toutes pièces des "généraux" et même des "généraux-majors". Le 24 octobre 1984, Mostefa Belloucif et Abdellah Belhouichet sont ainsi nommés généraux-majors tandis que Khaled Nezzar, Kamel Abderrahim, Rachid Benyelles (qui arrive sur ces entrefaites au secrétariat général du ministère de la Défense) et Mohamed Attaïlia (dit "le Manchot", commandant de la 1^{re} région militaire, celle d'Alger) sont, eux, nommés généraux³⁵. »

Ancien maquisard, Mostefa Belloucif prend d'emblée une mesure lourde de sens : il met sur la touche les anciens officiers de l'armée française s'étant ralliés après 1962. Pour les DAF comme Larbi Belkheir ou Khaled Nezzar qui avaient déserté, eux, pendant la guerre d'indépendance, mais qui ont toujours été considérés avec défiance par les anciens maquisards, il s'agit d'un signe inquiétant.

L'équilibre entre les deux groupes paraît cependant maintenu, le général Belloucif, une fois nommé, désignant ensuite comme adjoints, d'un côté le général Abderrahim et, de l'autre, le général Nezzar (ex-DAF et très proche de Belkheir). Mais en 1986, la marginalisation du général Abderrahim (il est nommé chef de la Marine, quasi inexistante en Algérie) et la nomination de son adversaire, Khaled Nezzar, à la tête de l'armée de terre font à nouveau pencher le balancier en faveur des DAF, les anciens de l'armée française. L'équilibre entre les deux clans reste donc fragile et, nous le verrons, il ne résistera pas aux intrigues du « clan Belkheir ».

Consolider son pouvoir est en effet pour lui d'autant plus décisif que la société algérienne, largement paralysée sous l'ère Boumediène, commence à bouger...

Le « Printemps berbère » et la naissance de la Ligue des droits de l'homme

Le 19 mars 1980, suite à la publication en France d'un ouvrage consacré aux poèmes kabyles anciens³⁶, le célèbre écrivain et

double contrôle : l'un au niveau régional, où sont stationnées les unités de combat, l'autre au niveau opérationnel. »

ethnologue Mouloud Mammeri est invité à donner une conférence à l'université de Tizi-Ouzou, capitale de la Kabylie. Mais il est intercepté par les autorités quelques kilomètres avant d'entrer en ville. Avisés de son arrestation, étudiants, enseignants et personnels occupent l'université, qui entre en ébullition. Pendant un mois, grèves et marches se succèdent. Les travailleurs des complexes industriels de la région et le personnel des hôpitaux se déclarent solidaires du mouvement, qui s'amplifie au fil des jours. Les mots d'ordre sont « Libertés démocratiques » et « Respect des langues et cultures nationales ». La contestation s'étend peu à peu à Alger.

Dans la nuit du 19 au 20 avril, les forces de l'ordre investissent l'université, les hôpitaux et les cités universitaires de Tizi-Ouzou. La répression fait d'innombrables blessés. Des centaines d'enseignants, d'étudiants, de médecins et de travailleurs sont arrêtés. Pourtant, la mobilisation ne faiblit pas. Mieux : elle bénéficie d'un large écho à l'étranger. En mai, hormis vingt-quatre prisonniers inculpés d'« atteinte à la sûreté de l'État », la plupart des détenus sont relâchés, non sans que les hommes de la SM, fidèles à leurs habitudes, se soient efforcés de recruter les contestataires les plus actifs... Après avoir refusé d'entrer dans la combine, Arezki Aït-Larbi, alors étudiant en médecine, révélera le procédé employé par la SM pour le retourner : « Le 8 mai 1980, j'ai été transféré à Bouzaréah, dans les locaux de la Sécurité militaire. Un officier m'avait proposé le marché suivant : "Je vous libère ce soir. Vous aurez un logement, une voiture et un salaire. À la fin de vos études, vous aurez un cabinet médical dans la ville de votre choix. Mais, en contrepartie, vous me remettrez un rapport hebdomadaire sur les activités de vos amis"³⁷. » Pour quelques refus, combien d'individus ont accepté - et continué depuis - de collaborer avec la SM ? Sans doute beaucoup...

Au cours du mois de juin 1980, la mobilisation menaçant de s'étendre, le pouvoir relâche les vingt-quatre détenus. Mesure d'apaisement supplémentaire, le régime autorise durant l'été l'organisation d'un séminaire sur la culture, qui aboutit à la publication d'un document remis au ministère de l'Éducation nationale. Le document tombera vite dans l'oubli, mais il aura permis au régime d'obtenir un rapide retour au calme, d'occuper les agitateurs et de permettre aux services de sécurité de recenser dans le détail les militants actifs - avec l'aide de militants du PAGES, qui inaugure là une phase nouvelle de collaboration avec le régime pour contrer la mouvance démocratique et culturaliste naissante.

À l'université de Tizi-Ouzou, un groupe d'enseignants, d'étudiants, de médecins, de syndicalistes et de travailleurs se constitue, sous la dénomination de Mouvement culturel berbère (MCB), autour de la personnalité du docteur Saïd Sadi. Psychiatre de formation, il était depuis 1979 l'un des responsables en Kabylie du FFS (le parti que son leader Hocine Aït-Ahmed, exilé en Suisse, s'efforçait alors de redynamiser après des années de répression). La nature précautionneuse d'Aït-Ahmed ne peut cependant pas cohabiter avec l'esprit aventuriste de Saïd Sadi. De fait, dès le lendemain

des événements, ce dernier se démarque de son mentor à l'aura encombrante.

De 1982 à 1986, alors que le MCB, contraint à la clandestinité, s'efforce difficilement de résister à la répression, des émeutes éclatent dans plusieurs grandes villes (Oran, Sétif, Constantine, Annaba, Alger même). Mais, à chaque fois, elles sont réprimées, les meneurs arrêtés et torturés, et souvent « retournés » par la SM.

C'est dans ce climat que, le 30 juin 1985, des militants du Mouvement culturel berbère (MCB), dont Saïd Sadi, des avocats connus pour leur engagement, dont M^e Abdennour Ali Yahia et M^e Hocine Zahouane, des personnalités du monde scientifique, dont le professeur en psychiatrie Mahfoud Boucebc, fondent la Ligue algérienne des droits de l'homme et demandent son affiliation à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Elle va connaître un baptême du feu tonitruant.

Le 5 juillet 1985, jour de la commémoration officielle de l'indépendance, l'association non agréée des enfants de *chouhada* (les martyrs de la guerre de libération) décide de défier les autorités en allant déposer, en marge des cérémonies officielles, une gerbe de fleurs au pied d'un monument aux morts, au centre de Tizi-Ouzou. La police intervient et arrête tous les dirigeants de l'association présents sur les lieux. Pour avoir protesté contre ces arrestations, M^e Ali Yahia est arrêté à son tour le 9 juillet, puis M^e Mokrane Aït-Larbi, son second, le 21 août, puis le secrétaire général adjoint, le docteur Hachimi Naït-Djoudi, le 16 septembre. Durant tout l'été, de nombreux autres militants sont incarcérés : Ferhat Mehenni, Saïd Sadi, Saïd Doumane, Lounis Aït-Menguellat...

Leur procès se tient en décembre 1985, en présence de délégués de la FIDH. Il est largement couvert par la presse internationale. Le régime se révèle alors sous son vrai visage. Agissant dans une quasi-illégalité, l'appareil judiciaire accumule des irrégularités dénoncées par les prévenus. Ceux-ci écopent de peines allant de six mois à trois ans d'emprisonnement ; leur seul tort : défendre la liberté, la justice, la culture, et avoir déposé une gerbe de fleurs à la mémoire de héros de la révolution.

Les arrestations, le procès relèvent-ils d'une provocation de la part du régime ? D'une volonté de mesurer la détermination de cette Kabylie qu'on dit prête à exploser ? De tester la capacité de l'opinion internationale à réagir ? En fait, tout cela à la fois, et l'enseignement principal à en tirer est que, hormis la sympathie dont jouit la Kabylie à l'étranger, et notamment dans la presse française, l'opposition organisée dans cette région reste très faible. En quelques mois, le régime parvient à retourner des dizaines de militants démocrates du MCB et à infiltrer à l'intérieur de ce mouvement plusieurs agents qui s'emploieront efficacement à semer la zizanie (certains d'entre eux connaîtront, dans les années 1990, une carrière politique brillante dans les rangs de partis satellites du pouvoir).

Quant à la nécessité d'incarcérer les principaux agitateurs, de leur infliger des peines sans rapport avec la gravité des délits commis, cela ne doit rien au hasard.

« L'art d'une domination, c'est d'assimiler ce qui pourrait être hostile » : voilà un adage dont le pouvoir a fait une religion. Durant toute cette année 1985, des rumeurs circulent selon lesquelles un courant moderniste du régime, dont Larbi Belkheir serait le chef de file, est opposé au sort réservé aux militants emprisonnés. Il s'agit bien sûr d'une habile mise en condition, dont l'autre volet est la pression psychologique exercée par les conditions de détention. Seul dans un cachot humide et sans lumière, nu sur le sol, dans le froid, après avoir subi brimades et coups, il faut avoir une foi militante d'acier pour résister. De nombreux témoins évoquent les sollicitations dont les détenus font alors l'objet de la part d'agents de la SM.

Pour inciter nombre d'opposants à se retourner, les représentants des services leur affirment que leurs intérêts convergent avec ceux de certains hauts dirigeants. Le but n'est pas de les pousser à se renier, mais au contraire de les conforter dans leurs idéaux, de leur indiquer que des forces au sommet de l'État les partagent, mais qu'elles ne peuvent agir que si toutes les bonnes volontés leur accordent leur soutien, en particulier en Kabylie, qui est l'avant-garde du combat pour la démocratie, etc.

Dans un ouvrage paru en France en 1996, le leader du MCB Saïd Sadi évoquera ainsi sa détention au pénitencier de Lambèse, un « vrai cauchemar³⁸ ». Mais six mois après son arrivée, on lui demande de s'« établir à l'infirmerie [où] il y a des lits, du chauffage et même une petite télévision ». Sa mission : aider aux consultations. Par solidarité avec ses camarades détenus, il refuse. Mais, en juin 1986, il est transféré à la prison d'El-Harrach, où il peut achever de purger sa peine dans des conditions avantageuses, les autorités allant jusqu'à l'autoriser à finir la préparation de sa thèse de doctorat en psychiatrie sous la direction du professeur Mahfoud Boucebcî.

M^e Abdennour Ali Yahia, cofondateur de la Ligue algérienne des droits de l'homme, explique cette relative clémence ainsi : « Après le procès de 1985, [Saïd Sadi] a assez vite été ramené à Alger ; et il sortait de prison bien avant qu'il ne soit [officiellement] libéré. C'était El-Hadj Khédiri qui était ministre de l'Intérieur et j'ai eu vent de contacts très sérieux entre lui et Sadi³⁹. »

Parallèlement à la répression et à la discrète reprise en main de certains militants, le pouvoir, dès la création de la ligue des droits de l'homme de M^e Ali Yahia, suscite la création d'une autre « Ligue algérienne des droits de l'homme », dirigée par M^e Omar Menouer et qui « regroupe des personnalités liées au FLN et à l'extrême gauche⁴⁰ ». Encore un grand classique du mode de gestion de la SM : chaque fois qu'une organisation d'opposition apparaît, si elle n'est pas immédiatement réduite au silence, elle se voit doublée, pour l'affaiblir, par une « organisation clone » contrôlée par le régime. Et

pour faire bon poids, en mars 1987, une troisième ligue des droits de l'homme sera créée dans le sillage du régime ! Présidée par M^e Miloud Brahimi — que nous avons évoqué lors de l'insurrection de Chaâbani en 1964 et qui échappa de justesse à la répression de Ben Bella en se réfugiant en Suisse —, elle bénéficiera du soutien direct de la présidence et du ministre de l'Intérieur, El-Hadj Khédiri^a. « Un soutien interprété, non sans raison, écrit l'historien Mohammed Harbi, comme une preuve de la volonté du régime de "récupérer" les droits de l'homme et qui sera à l'origine de son surnom de "ligue légitimiste". » Elle fusionnera en février 1989 avec la « ligue Menouer ». Quant à l'organisation fondée par M^e Ali Yahia, elle ne sera officiellement reconnue (sous le nom de Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, LADDH) que le 8 septembre 1989, avec l'ouverture politique.

Mais, au cours de ces années 1980, la contestation va prendre aussi d'autres formes : l'islam politique devient progressivement une force qui compte. Et la police politique, la SM, s'y intéresse également de très près...

L'émergence islamiste et l'étrange « épisode Bouyali »

Au début des années 1980, ce qu'on appellera ensuite l'« islamisme » est peu présent sur la scène politique, malgré l'émergence à l'université des « Frères musulmans », suscitée à l'époque de Boumediène pour contrer les mouvements estudiantins laïques. Cette organisation s'est ensuite trouvée confortée par la politique d'arabisation de l'éducation et l'afflux d'enseignants venus du Proche et Moyen-Orient, mais elle est longtemps restée relativement marginale.

À l'époque, l'un des principaux acteurs islamistes est Mostafa Brahami, étudiant à Alger. Dans un entretien qu'il nous a accordé en mars 2002, il ne remet pas en cause cette filiation initiale avec le régime, mais il affirme qu'une scission s'est opérée dès 1976. Cette mouvance, souvent considérée comme indifférenciée, était en effet constituée de deux courants hostiles. Bien que partageant l'idéal de l'arabisation - ce qui a favorisé leur instrumentalisation par le régime -, ils étaient dans le fonds profondément divisés.

Les premiers sont d'anciens militants laïcs de l'arabo-baâthisme convertis à l'« orientalisme » (sous l'influence des courants islamistes du Moyen-Orient) et qui n'ont pas coupé le cordon ombilical avec leur mentor au sommet de l'État, Mohamed Chérif Messaâdia, le numéro 2 (et futur secrétaire général) du FLN⁴¹. Parmi les

^a . En fait, tant M^e Omar Menouer que M^e Miloud Brahimi (de même que son frère, Lakhdar Brahimi) avaient été conviés aux premières consultations pour créer la première ligue algérienne. Mais le chef de la police, El-Hadi Khédiri, leur avait alors donné pour consigne *de* n'accepter de s'y joindre qu'à la condition d'en exclure M^e Abdennour Ali Yahia, qui en deviendra finalement le président, mais sans eux.

personnalités qui émergent de ce courant, un certain Mahfoud Nahnah. En 1976, à l'occasion du débat sur la Charte nationale, il avait été arrêté et condamné à quinze ans de prison pour « sabotage » après avoir été surpris la nuit en train de scier un poteau électrique sur la route de Bougara près d'Alger. Gracié en 1980 par le président Chadli, Nahnah traînera ensuite la réputation de travailler avec les services, soupçon que ses actes et ses déclarations ne cesseront de conforter au fil des ans⁴².

L'autre courant islamiste est constitué pour l'essentiel d'universitaires, souvent francophones. Leur hostilité à l'approche islamiste « internationaliste » des leaders « orientaux » leur vaudra de la part de Nahnah le sobriquet d'« algérianistes », qualificatif qu'ils s'approprièrent bien plus tard. Leur ambition affichée : contribuer à l'édification d'un pays islamique moderne, dans le respect des spécificités culturelles algériennes⁴³.

Le champ d'action de ces divers groupes ne dépasse pas encore l'enceinte de l'université d'Alger et de quelques mosquées. C'est en novembre 1982 qu'ils défraient pour la première fois vraiment la chronique, lorsque des affrontements à la cité universitaire de Ben-Aknoun entre islamistes et militants de gauche font une victime, proche de ces derniers, Kamal Amzal. Suite à ces graves incidents, les autorités imposent la fermeture de la mosquée située à l'intérieur de la fac centrale d'Alger et de nombreux islamistes sont arrêtés, dont Mohamed Saïd et Mostafa Brahami. Une semaine plus tard, fait inédit, près de 5 000 islamistes se rassemblent pour écouter l'imam Abassi Madani lire un « manifeste en douze points » et stigmatiser le régime qui tarde à concrétiser ses promesses d'instauration d'un « État islamique ». Toute manifestation étant interdite, Abassi Madani et de nombreux autres militants sont aussitôt arrêtés.

En marge de cette mouvance islamiste en pleine ascension, s'agitent quelques individus qui sont persuadés que le recours à la violence est la seule voie d'opposition valable. Leur leader est un imam du nom de Mustapha Bouyali. Selon le journaliste Abed Charef, l'organisation que cet ancien maquisard veut mettre sur pied à la fin des années 1970 « est une simple manière de protester contre la "déviation des mœurs" à laquelle il veut remédier⁴⁴ ». En 1980, plusieurs hommes se joignent à lui, dont un certain Ahmed Merah, qui lui sert de logisticien et d'homme à tout faire. Merah bénéficie-t-il dès cette époque d'accointances au sein de la Sécurité militaire ? Il semble en tout cas doué d'une extraordinaire capacité à déjouer les forces de l'ordre. Tantôt islamiste, tantôt délinquant, tantôt terroriste, tantôt commerçant, il peut se rendre à El-Oued pour acheter des armes et les ramener dans l'Algérois pour soutenir Bouyali, y repartir pour les revendre, construire une villa en un temps record, dérober les caisses des entreprises où il travaille — 2,4 millions de dinars dans une entreprise de BTP d'El-Achour près d'Alger, en 1981 —, voler des voitures, trafiquer leurs papiers pour se les approprier. Dans un pays où obtenir des papiers légaux relève

d'un interminable parcours d'embûches, Merah existe sous seize fausses identités, et ce avec une facilité déconcertante. À la fin des années 1990, une fois ouvertement rallié à la Sécurité militaire, Merah se vantera de ses exploits dans deux ouvrages autobiographiques publiés à compte d'auteur à Alger⁴⁵. Des aveux qui viendront nourrir *a posteriori* les soupçons de manipulation du mouvement de Bouyali par les services algériens.

En juillet 1981, Bouyali et ses hommes créent le Mouvement islamique algérien (MIA) et expérimentent une première bombe. Repéré, Bouyali échappe trois mois plus tard à une tentative de kidnapping, à la sortie de son travail, par des agents de la SM⁴⁶. Il se réfugie dans le maquis de Bougara, d'où il mène avec ses hommes quelques actions armées. Fait étonnant, le chef de la police (directeur général de la sûreté nationale) de l'époque, El-Hadi Khé-diri, expliquera quelques années plus tard qu'il est alors entré en contact avec lui, pour le convaincre qu'il n'avait aucune raison de fuir, mettant la tentative d'enlèvement dont il avait fait l'objet sur le compte d'une « bavure⁴⁷ ». « C'est donc dissimulé sous une *kachabia*, racontera El-Hadj Khédiri, que Bouyali se rendit à mon bureau, entouré de Hadj Yalaoui, de Khali, en tout douze responsables de l'Office national des *moudjahidines* de Chéraga. Au cours de cet entretien, Bouyali expliqua que son activité se limitait à la *da'wa* [prédication]. Je lui garantis alors la liberté de prêcher pour peu qu'il ne dépasse pas la ligne rouge de la violence⁴⁸. »

Cette entrevue rocambolesque entre le patron de la police et celui qui était alors officiellement l'ennemi numéro 1 du pouvoir sera suivie de péripéties tout aussi invraisemblables, complaisamment relatées par Ahmed Merah dans ses livres, et qui semblent surtout attester que l'épopée de Bouyali relève peut-être davantage d'une expérience complexe des laboratoires de la SM que d'une entreprise terroriste autonome. Le 17 janvier 1983, Ahmed Merah est arrêté⁴⁹. Son aventure se prolonge en prison, où, selon lui, il fait l'objet d'intenses sollicitations qui l'amèneront, en 1985, à signer une lettre où il affirme que Mahfoud Nahnah n'est pas le recruteur en chef de jeunes volontaires algériens pour l'Afghanistan^a, ce qui permet à celui-ci d'échapper au procès des islamistes qui s'annonce.

De ce début d'aventure, seul Bouyali — très probablement un authentique militant islamiste, inconscient des manipulations de la SM dont son mouvement est l'objet — est rescapé de la bande. Isolé, il tente de s'implanter à l'ouest du pays, où naissent des embryons d'organisation. Celui de Sidi Bel-Abbès est notamment animé par un nommé Bachir Lefkih, impliqué lui aussi selon Ahmed Merah dans le recrutement de « volontaires » pour l'Afghanistan⁵⁰.

^a . Dans les années qui suivront l'invasion soviétique de l'Afghanistan, en 1979, des centaines de jeunes Algériens s'y rendront pour tenter de combattre auprès des maquis islamistes — nous aurons l'occasion d'y revenir (voir *infra*, chapitre 10, p. 208). Le 5 novembre 2001, dans une interview au quotidien algérien *Et-Youm*, Mahfoud Nahnah reconnaîtra y avoir engagé trente groupes composés de cinq à dix hommes chacun, précisant qu'il n'était pas seul sur ce terrain.

Le « code de la famille » et l'instrumentalisation de l'islamisme

Parallèlement à la gestion de l'affaire Bouyali, qui sera très médiatisée, mais somme toute très mineure au regard du faible nombre de personnes concernées — elle jouera en revanche un rôle important, on le verra, à partir de 1990 —, le « cabinet noir » de Chadli, c'est-à-dire Belkheir et ses alliés, joue une carte publique autrement plus importante pour tenter de rallier la mouvance islamiste « sérieuse », qui commence à se structurer et peut constituer une menace pour le pouvoir.

Le 29 mai 1984, le régime fait voter par l'Assemblée nationale populaire un nouveau « Code du statut personnel et de la famille » qui entérine certains des aspects les plus rétrogrades de la tradition musulmane (ce code officialise pour les femmes algériennes un statut d'éternelles mineures, autorise, même de façon limitée, la polygamie et, en pratique, la répudiation de la femme par le mari). Cette mesure parfaitement opportuniste s'inscrit dans la droite ligne des calculs déjà « schizophréniques » de Boumediene avec sa « Charte nationale » de juin 1976, dont elle constitue comme une caricature cynique : pour Belkheir, elle est le symétrique de ses entreprises de séduction de la mouvance laïque et francophone (dont la frange oppositionnelle la plus résolue était celle, on l'a vu, du Mouvement culturel berbère). Il s'agit de donner des gages à ceux, bien plus nombreux, qui entendent, au nom de l'islam, mobiliser le peuple contre les « impies » corrompus ; en espérant que l'infiltration par la Sécurité militaire de leurs organisations naissantes suffira à neutraliser les plus virulents et les plus honnêtes. Un calcul d'apprenti sorcier, on le verra...

En avril 1985, se tient le procès de cent trente-cinq islamistes accusés notamment d'appartenance au MIA. Une nouvelle fois, la clémence des autorités à leur endroit conduit à s'interroger sur la volonté du régime de lutter contre leurs excès. Ahmed Merah est condamné à dix ans de réclusion, un verdict clément au vu d'une interminable liste de chefs d'accusation qui lui faisaient risquer la peine de mort. Pour n'avoir pas dénoncé un vol de TNT dont il ignorait tout, Ali Benhadj écope pour sa part de trois ans de prison ferme. Parmi les islamistes présents dans le box, quarante-six sont relaxés, dix-neuf ont déjà purgé leur peine. Combien parmi eux travaillent déjà pour la SM ? Sans doute une bonne partie...

Profitant de ces libérations, Mustapha Bouyali reconstitue le MIA : Meliani Mansouri, Abdelkader Chebouti, Azeddine Baâ sont ses nouveaux compagnons⁵¹. C'est donc en partie infiltré par la SM que s'engage sa nouvelle épopée. La nuit du 26 août 1985, à la veille de l'Aïd, il réalise une opération qui fait grand bruit : l'attaque d'une

caserne de police à Soumaâ, près de Boufarik (dans la grande banlieue d'Alger), où un impressionnant stock d'armes et de munitions est dérobé. On dénombre une victime, l'adjudant-chef Mohamed Boukezoula, qui aurait été, selon la presse, poignardé par Abdelkader Chebouti pour l'empêcher de donner l'alerte (les assaillants prétendent pourtant l'avoir laissé vivant, dans un état qui n'inspirait pas d'inquiétude⁵²).

Le groupe Bouyali est bientôt démantelé. Meliani Mansouri est arrêté, son frère tué. D'autres arrestations suivent dont, le 6 novembre 1985, celle d'Abdelkader Chebouti. Mais Mustapha Bouyali et ses hommes courent toujours. Ils se réfugient dans la forêt de Larbaâ, à l'est d'Alger. Le 3 janvier 1987, Bouyali décide de changer de refuge. Son chauffeur, qui collabore depuis un moment avec les forces de l'ordre, les aide à lui tendre une embuscade. Au cours de l'assaut, Bouyali meurt criblé de plus de quatre-vingts balles et plusieurs de ses camarades sont tués.

Hormis l'attaque de la caserne de police de Soumaâ, pour dérober un stock d'armes, que El-Hadi Khédiri affirme avoir toutes récupérées⁵³, les principales actions de Bouyali relèvent moins d'une entreprise terroriste que de la geste d'un « bandit d'honneur ». Le procès du MIA se déroulera du 15 juin au 10 juillet 1987⁵⁴. Trois des prévenus seront condamnés à mort : Meliani Mansouri, Abdelkader Chebouti et Mohamed Amamra. Mais une bonne étoile veille sur eux, elle va leur éviter l'exécution. Nous y reviendrons... Tandis que la SM s'efforce par toutes ces manœuvres de contrôler, voire d'instrumentaliser, toute opposition, elle va bientôt trouver des occasions inattendues - dont certaines dramatiques - d'étendre son influence... en France même.

L'alliance fondatrice entre les services secrets français et algériens

La « solidarité » et la « connivence » de la DST et de la SM

Une fois l'indépendance de l'Algérie consacrée par le référendum d'autodétermination de juillet 1962, plusieurs dizaines de pieds-noirs fraîchement rapatriés intègrent la Direction de la surveillance du territoire (DST)¹. Ils y sont notamment accueillis par Raymond Nart, un cadre du contre-espionnage français. En Algérie, Nart a travaillé aux côtés du fameux capitaine Paul-Alain Léger - qui fut, on l'a vu, l'un des principaux organisateurs, pendant la deuxième guerre d'Algérie, des opérations d'intoxication et d'infiltration des maquis indépendantistes. Depuis l'indépendance, écrivent les journalistes Éric Merlen et Frédéric Ploquin, Raymond Nart « a de nombreux amis en Algérie ». C'est même « l'un des meilleurs connaisseurs français de l'establishment algérois. Lié avec l'ancien secrétaire de Houari Boumediene, avec plusieurs membres de la présidence, avec une femme députée, avec deux *walis* (préfets) et de nombreux policiers, il est tout aussi à l'aise dans la classe politique et dans les milieux économiques qu'avec les militaires² ». Des années 1960 jusqu'au milieu des années 1990, Raymond Nart est ainsi l'un des experts en affaires algériennes de la DST.

Mais l'homme qui va se faire l'avocat d'un rapprochement encore plus déterminant entre services français et algériens, c'est Yves Bonnet, nommé à la tête de la DST en 1982 par François Mitterrand : « C'est dans la discrétion luxueuse du Crillon que je rencontre pour la première fois, à l'automne 1984, l'inséparable duo que forment le colonel Lakhil Ayat et le commandant Smaïn Lamari », écrit ainsi Bonnet dans ses mémoires³. Un peu abusivement, il ajoute : « Ce sont les premiers contacts entre services algériens et français depuis l'indépendance. »

« Nous trouvons d'emblée les mots qui rapprochent, cette connivence qu'il ne faudra jamais oublier. [...] Nul n'a prévu la montée de l'islamisme, la menace terrible qu'il va faire peser sur l'Algérie, mais aussi sur la France ; nul ne soupçonne, en tout cas pas moi, combien il va falloir être solidaires. » Et solidaire de la SM, Yves Bonnet va l'être au plus haut point, comme dans les coups de foudre. En poste dans une île un peu perdue quand François Mitterrand l'a appelé pour prendre la tête de la DST, Bonnet, qui n'a même pas sa carte au Parti socialiste, va prendre sa nomination comme une consécration. Ses « relations » avec la Sécurité militaire algérienne, dira-t-il dans ses mémoires, se sont « d'autant plus développées qu'elles ont pris un tour personnel, au-delà même de mon séjour à la DST⁴ ».

Ces relations personnelles, c'est notamment avec le colonel Smaïl Lamari, dit « Smaïn », que Bonnet va les nouer. Homme « intelligent », obligé des Français, Smaïn deviendra le numéro 2 de la SM en 1990 et l'un des principaux responsables, nous le verrons, de la « troisième guerre d'Algérie » et de ses horreurs. Dans son ouvrage, l'ex-colonel Mohammed Samraoui, qui fut l'un des adjoints de Smaïl Lamari au début des années 1990, le présente ainsi : « Chargé du dossier du Moyen-Orient par le général Lakhel Ayat au milieu des années 1980, il s'était discrètement frayé un chemin en côtoyant les cadres des services secrets français et les "agents" palestiniens, grâce auxquels il avait acquis une solide expérience en matière de manipulation, désinformation, diversion et autres coups bas... Protégé de Larbi Belkheir, il était depuis 1985 l'interlocuteur privilégié de la DST française, au point que de nombreux officiers le soupçonnaient d'en être un agents⁵. »

Les premiers contacts entre Smaïl Lamari et la DST française remontent même à 1984, comme le raconte Yves Bonnet. Cette année-là, l'arrestation à Paris d'un mystérieux terroriste muni d'un passeport algérien incite les plus hauts responsables de la Sécurité militaire, dont Smaïn lui-même, à sortir de l'ombre.

Les FARL et les attentats à Paris

Le 6 août 1984, un jeune homme de type maghrébin est interpellé par les douaniers italiens dans l'Orient-Express, à la frontière italo-yougoslave. Il est en possession de plus de sept kilos de Semtex, un explosif d'origine tchécoslovaque particulièrement apprécié des terroristes arabes. L'enquête de la Guardia di finanzia se prolonge en France, où un responsable du réseau est interpellé à Lyon le 25 octobre 1984 et aussitôt incarcéré.

Se présentant sous différents « pseudos », ce chef de réseau est en possession de deux passeports, l'un maltais, un faux, et l'autre algérien, un vrai, au nom de Ibrahim Abdelkader Saâdé. Patron de la

DST, Yves Bonnet demande alors à ses homologues d'Alger la raison pour laquelle ils protègent un terroriste : « Ils ont reconnu qu'ils lui avaient délivré un passeport de complaisance, car il représentait un mouvement de résistance », nous a révélé l'ancien patron de la DST⁶. Suite à ce contact avec Alger, la DST parvient à identifier le vrai nom d'Ibrahim Abdellkader Saâdé : né en 1951, il s'appelle en réalité Georges Ibrahim Abdallah et il dirige les FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises), un mouvement terroriste implanté près de Tripoli, dans le nord du Liban.

Dans les semaines qui suivent l'arrestation d'Abdallah, la coopération internationale — notamment avec le Mossad israélien — bat son plein. Selon *L'Express*, le chef des FARL est un « gros poisson », mêlé à l'assassinat de plusieurs personnalités américaines et israéliennes, notamment entre 1976 et 1982⁷. Il a manifestement beaucoup bourlingué entre l'Europe et le Moyen-Orient. Le 21 août 1982, il aurait même été mêlé à la mort de policiers français quand un engin — prévu pour éliminer le conseiller commercial de l'ambassade des États-Unis à Paris, Roderick Grant — explose au visage de deux artificiers du laboratoire de police, Bernard Le Dréau et Bernard Moron, venus pour le désamorcer.

Autre élément qui incite les policiers français à s'intéresser de près à Georges Ibrahim Abdallah : l'enquête parvient rapidement à établir un lien entre son mouvement, les FARL, et le groupe terroriste français d'extrême gauche Action directe. D'après *L'Express*, Mohand Hamami, un Français d'origine algérienne qui milite à Action directe, est alors arrêté pour le meurtre de deux policiers avenue Trudaine, en juin 1983, puis relâché faute de preuves. Étrangement, Hamami, « fils d'un héros de la révolution fusillé par les Français », se réfugie alors à Alger où il bénéficiera de solides protections⁸.

Devant l'insistance des services français, la Sécurité militaire algérienne accepte alors d'organiser à Alger une rencontre entre Hamami et des agents de la DST, auxquels il confirme l'étroite relation qui s'est nouée entre Action directe et les FARL⁹. « On a alors redemandé à nos homologues d'Alger pourquoi ils avaient remis un passeport à Georges Ibrahim Abdallah », raconte aujourd'hui le juge Alain Marsaud, devenu en 1986 le chef du service central de lutte antiterroriste¹⁰.

« Ils étaient gênés, ils ne voulaient pas reconnaître qu'ils facilitaient le terrorisme sur notre territoire. On leur a dit que c'était grave, que leur main droite ne pouvait pas ignorer ce que faisait leur main gauche. C'est à cette époque-là qu'on s'est aperçu de la duplicité des services algériens : ils subventionnaient des organisations terroristes ou les aidaient à commettre des attentats en Europe. »

Dans ce contexte embarrassant, les autorités algériennes demandent avec insistance la libération de Georges Ibrahim Abdallah. En janvier 1985, Yves Bonnet, patron de la DST, est invité à Alger avec son épouse pied-noir. Sur place, Smaïl Lamari leur déroule le tapis rouge : « Nous avons été accueillis dans une magnifique villa

située sur les hauteurs d'Alger, se souvient avec candeur l'ancien patron du contre-espionnage français. On avait mis à notre disposition du personnel et nous étions conviés à des soirées magnifiques. Mon épouse étant née à Béchar, les autorités algériennes nous y ont emmenés faire du tourisme à bord de l'avion personnel du président Chadli¹¹. »

Malgré ce magnifique séjour touristique offert au patron de la DST, la France ne donne aucun signe laissant espérer une prochaine libération de Georges Ibrahim Abdallah. Et elle va bientôt être confrontée à une nouvelle provocation terroriste. Le 22 mars 1985, l'enlèvement au Liban de deux diplomates français, Marcel Carton et Marcel Fontaine, par un groupe terroriste pro-iranien, incite en effet les FARL à enlever à leur tour un diplomate français dans l'espoir d'obtenir la libération de Georges Ibrahim Abdallah.

Implantées près de Tripoli, au nord du Liban, les FARL s'en prennent à l'attaché culturel français local, Gilles Sidney Peyrolles, qui se trouve être le fils du célèbre écrivain Gilles Perrault. Il est enlevé le 23 mars 1985, soit vingt-quatre heures après les deux autres diplomates français. Un membre de la famille de Georges Ibrahim Abdallah contacte alors un officier de la DGSE en poste au Liban et lui indique que Peyrolles est entre de « bonnes mains » et qu'il sera relâché « dès que Paris relâchera Georges Ibrahim Abdallah ». Averti de ce nouveau rapt, un haut responsable policier contacte Yves Bonnet, qui est en déplacement aux États-Unis, lui apprend la nouvelle et lui suggère de demander un coup de main à ses homologues de la Sécurité militaire algérienne.

Alger devient alors le centre des négociations. Patron de la SM, le colonel Lakhel Ayat contacte son correspondant à Beyrouth et lui ordonne d'entrer en contact avec les ravisseurs : « L'officier algérien a alors contacté les FARL, raconte Yves Bonnet, et ils ont expliqué qu'ils libéreraient leur otage si nous libérons Georges Ibrahim Abdallah. » Aussitôt, le patron de la DST se rend à Alger : « Je suis à 10 heures, le samedi 30 mars, accueilli par le commandant Smaïn [Lamari] ; il me conduit sans désespérer dans la villa qu'occupait Franklin Roosevelt pendant la guerre, sur les hauts d'Alger. Le colonel m'attend, devant la porte, et m'entraîne rapidement dans un confortable salon oriental, au fond du patio. Il a beaucoup réfléchi, il s'est renseigné, et je mesure à ce moment combien notre ami est désireux de s'engager pour nous ; la France a la chance de pouvoir compter sur un tel partenaire, compétent, parfaitement au fait des réalités du Proche-Orient et, par-dessus tout, amical. [...] Notre maître en affaires arabes, c'est l'Algérie. Le colonel Lakhel Ayat a parfaitement compris la différence d'objectif des preneurs d'otages [Fontaine et Carton] du Hezbollah, qui se présentent sous l'appellation de Djihad islamique, et des ravisseurs [de Gilles Sidney Peyrolles] du FARL. Les premiers présentent des revendications politiques inacceptables non seulement pour la France, mais également pour bon nombre de pays arabes : évidemment manipulés par la Savanna iranienne, ils n'exigent rien de moins que l'arrêt de toute vente

d'armes et de technologie à l'Irak, en guerre contre les pasdarans, et la renonciation au projet de la vente à l'Arabie Saoudite de quarante Mirage 2000. Les seconds s'en tiennent à la libération de Georges Ibrahim Abdallah, leur chef. Il faut donc, m'explique le patron de la SMA, dissocier les deux affaires, empêcher à tout prix le Hezbollah de faire cause commune avec les FARL, car alors la situation deviendrait dramatique et Gilles Sydney Peyrolles le paierait très cher. Au contraire, une issue heureuse à son enlèvement servirait d'argument aux Algériens, qui ne refusent pas de s'impliquer, dans un second temps, dans la libération de Fontaine et Carton¹². »

Cette analyse, qui « bluffe » tant le patron de la DST, montre assurément que la SM connaît bien la scène des groupes armés du Proche-Orient, et en particulier de ceux qui se déchirent dans la guerre civile libanaise, dont beaucoup sont plus ou moins instrumentalisés par les puissances régionales¹³.

En charge du Proche-Orient, le commandant « Smaïn » Lamari entretient des contacts étroits avec ses homologues palestinien, syrien, égyptien, etc. - poursuite de la tradition de solidarité « anti-impérialiste » et panarabe née au cours de la guerre de libération algérienne, et entretenue ensuite par Boumediene. Le fait que Georges Ibrahim Abdallah dispose d'un passeport algérien authentique, alors qu'il est libanais, signe en outre le fait qu'il est soit un agent, soit un « honorable correspondant » de la Sécurité militaire algérienne dans la région.

Comprenant manifestement l'importance que Georges Ibrahim Abdallah semble représenter pour ses homologues algériens, Bonnet leur propose de tout faire pour obtenir sa libération. L'astuce, explique un peu vite le patron de la DST, consistera à « faire comparaître rapidement Georges Ibrahim Abdallah devant la justice, lui infliger une peine de six mois de prison, qu'il a pratiquement achevée, et l'expulser ». Yves Bonnet demande l'accord de Paris, mais il n'obtient pas de réponse : « Je sens l'impatience amicale de nos partenaires de la SMA ; et s'ils s'agaçaient ? », s'inquiète alors le patron de la DST dont la fascination pour ses homologues algériens frise la dévotion : « Si nous n'avons pas le sens des responsabilités ni le goût des décisions, Lakhil Ayat possède pleinement ces qualités qui font un chef : à 11 h 30, il m'annonce tout de go qu'il a donné la parole de l'Algérie, il n'a pas eu besoin d'en référer au président Chadli, et en conséquence Gilles Sydney Peyrolles va être libéré¹⁴. » Fichtrement efficace, assurément !

Dans le scénario proposé par Alger, il est prévu que la libération de Sidney Peyrolles soit suivie d'un remerciement de la France à l'Algérie et surtout de la libération de Georges Ibrahim Abdallah. Le dimanche 31 mars, le fils de Gilles Perrault est effectivement libéré. Tout joyeux, le général Lakhil Ayat, patron de la SM, annonce que l'otage arrive à Beyrouth et qu'il va être acheminé jusqu'à l'ambassade de France¹⁵.

Mais, dans la capitale libanaise, les officiers de la DGSE chargés de superviser la libération de Peyrolles ont acquis la conviction que

les services algériens sont mêlés à son enlèvement. Du coup, ils s'arrangent pour torpiller le scénario bien huilé prévu pour sa libération : « Je me suis arrangé pour que ce soit Nabih Berri, alors chef de la milice chiïte Amal, et pas l'ambassadeur d'Algérie à Beyrouth, qui remette Peyrolles à l'ambassadeur de France », nous a révélé l'un de ces officiers de la DGSE. « J'ai également suggéré à ce dernier de ne pas remercier les autorités algériennes lors de la cérémonie. »

Plus grave pour Alger : Paris va finalement refuser de libérer Georges Ibrahim Abdallah. Le 1^{er} avril 1985, au moment où intervient la libération de Peyrolles, arrive un « fax en provenance de Suisse signalant l'existence d'une planque probable des FARL, rue Lacroix, à Paris ». Perquisition... Pour, écrit Yves Bonnet, « découvrir ce que nul ne cherchait : une malle qui, à défaut d'être miraculeuse, livre un arsenal conséquent ». En clair, des armes, ce qui tend à démontrer que les FARL, et donc Georges Ibrahim Abdallah, sont bien impliqués dans de graves attentats. Embarrassé, le patron de la DST envisage de garder cette découverte confidentielle, mais il y a un « hic » : comme le veut la procédure judiciaire, deux voisins ont assisté à la perquisition de la planque des FARL par la DST.

Yves Bonnet tente alors de convaincre le ministère de la Justice, puis la juge en charge de l'affaire que, malgré la découverte des armes, il faut libérer le chef des FARL comme promis aux Algériens. Comprenant qu'il n'obtiendra pas satisfaction, Yves Bonnet commence à paniquer : « Comment convaincre les Algériens que la découverte de cette malle était un hasard, et pas un coup fourré de la France pour ne pas tenir sa parole ? », interroge-t-il aujourd'hui.

Le 4 avril, il reçoit un coup de fil de son adjoint qui lui apprend que, dans la malle des FARL, se trouve le pistolet ayant servi à tuer, en 1982 à Paris, Charles Ray, attaché militaire américain, et Yacov Barsimentov, diplomate israélien, assassinats alors revendiqués par les FARL. Pire : l'arme porterait les empreintes de Georges Ibrahim Abdallah. Autant dire qu'il n'y a désormais plus aucune chance de faire libérer le chef des FARL dans les délais promis à la SM. Raymond Nart est alors chargé « de tout expliquer au commandant Smaïn ». Épilogue de l'affaire : en juillet 1985, Yves Bonnet est remercié ; il est remplacé par Rémy Pautrat à la tête de la DST.

La SM au secours de l'Occident

« De décembre 1985 à septembre 1986, rappellent les journalistes Roger Faligot et Pascal Krop, surviennent [en France] douze attentats qui entraînent la mort de treize personnes et en blessent deux cent cinquante. [...] Le 17 septembre 1986, a lieu le dernier attentat : c'est le carnage chez Tati, rue de Rennes, qui fait sept morts et une soixantaine de blessés¹⁶. » Vu le cafouillage qui a

suivi la libération de Gilles Sidney Peyrolles, la DST commence par attribuer ces attentats à une vengeance de Maurice et Robert Abdallah, les frères du patron des FARL. Mais alors que leur photo est placardée dans toute la France, ces derniers organisent à Tripoli, dans le nord du Liban, une conférence de presse pour « proclamer leur innocence » et prouver qu'ils n'ont « pas quitté le Liban ». Qui sont donc les vrais commanditaires des attentats ?

Après une longue enquête, la DST arrêtera au printemps 1987 leurs véritables auteurs, le réseau d'un certain Ali Fouad Saleh, Tunisien lié au Hezbollah libanais, et donc à l'Iran. Les frères Abdallah et les FARL n'y étaient aucunement impliqués. En revanche, la SM aurait encouragé la DST à suivre cette fausse piste pour accroître son influence auprès des autorités françaises, comme l'a relevé le politologue Didier Bigo dès 1991, dans une étude très détaillée consacrée à cette sombre affaire : « Les seuls qui ont profité des modifications de politique du gouvernement [français] ont été les intermédiaires que furent la Syrie et l'Algérie, ces derniers parasitant la relation à leur profit en suggérant au gouvernement français des fausses pistes afin de devenir des intermédiaires¹⁷ ! »

Pendant toute cette période, le soutien militaire que la France apporte à l'Irak en guerre contre l'Iran de l'ayatollah Khomeyni et le fait que Paris refuse de payer une importante dette à Téhéran scandalisent les groupes libanais pro-iraniens, comme le Hezbollah. Du coup, certains de ces groupes enlèvent des Français au Liban : après l'enlèvement des diplomates Fontaine et Carton en mars 1985, la série noire continue avec ceux, le 22 mai 1985, du chercheur Michel Seurat et du journaliste Jean-Paul Kauffmann. Le 8 mars 1986, c'est au tour d'une équipe d'Antenne 2 composée de Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornéa et Jean-Louis Normandin d'être prise en otage. Le 7 mai 1986, est enlevée Camille Sontag et, le 13 janvier 1987, le journaliste Roger Auque. À l'exception de Michel Seurat, décédé durant sa détention, tous finiront par être libérés, mais souvent après avoir été détenus pendant plusieurs années dans des conditions particulièrement inhumaines. Si les services algériens n'ont manifestement aucune responsabilité dans ces enlèvements, ils jouèrent en revanche un rôle actif dans les négociations ayant mené à la libération des otages. Le 4 mai 1988, jour de la libération de Marcel Fontaine, Marcel Carton et Jean-Claude Kauffmann, Jacques Chirac le reconnaîtra publiquement en remerciant « notamment les autorités algériennes » pour cette libération.

À la même époque, les Algériens démontrent également aux Américains qu'ils peuvent servir d'intermédiaire entre Washington et le Hezbollah pro-Iranien. Des rapports discrets se nouent même entre le vice-président américain George Bush et le président Chadli, qui s'invitent mutuellement en famille lors des voyages du premier en Algérie en septembre 1983 et du second aux États-Unis en mars 1985. « Les relations s'améliorent, y compris en matière d'échanges militaires, la présence d'officiers supérieurs algériens lors des réceptions à l'ambassade des États-Unis devenant normale », écrira

le politologue Amine Aït-Chaàlal, qui expliquera que l'Algérie est sollicitée « dans le cadre de plusieurs affaires où la vie des citoyens américains est en jeu » : otages américains au Liban, prises d'otages aériennes, tel le vol 847 de la TWA à la mi-juin 1985, autant d'affaires où l'Algérie contribue à un « dénouement heureux »¹⁸.

La Sécurité militaire algérienne se construit ainsi, dans cette période, une solide réputation d'efficacité auprès des services de renseignement occidentaux - et notamment français -, pour les aider à résoudre leurs « problèmes arabes ». Cette réputation est l'une des explications de la mansuétude internationale dont bénéficiera, dans les années 1990, cette même SM quand elle déchaînera, on le verra, une véritable « machine de mort » en Algérie même.

Pour la DST française, les années 1980 constituent en tout cas un tournant décisif : traditionnellement orientée vers la lutte contre le communisme, elle commence à l'époque à estimer « qu'un danger bien plus grave plane sur la France : la montée de l'intolérance et du danger terroriste en provenance du fondamentalisme musulman¹⁹ ». Après la sévère vague d'attentats qui frappe Paris en 1985-1986, Yves Bonnet - qui n'est plus en poste - s'affirme ainsi profondément reconnaissant à l'égard de ses « amis » de la Sécurité militaire algérienne (cette SM qu'il appelle « SMA » dans ses mémoires) : le 11 janvier 1986, il envoie une lettre au président Mitterrand dans laquelle il recense ses exploits, dont « le démantèlement des réseaux [...] en France des FARL (ainsi que la libération de Gilles Sydney Peyrolles) ». Dans sa lettre, il se flatte également auprès du président français d'avoir rétabli d'excellentes relations avec la Sécurité militaire²⁰.

Les attentats de Paris surviennent au moment où Jacques Chirac devient Premier ministre, en mars 1986 (le ministère de l'Intérieur étant confié aux très répressifs Charles Pasqua et Robert Pandraud). Mais sur le dossier algérien, l'alternance politique ne change pas la donne : François Mitterrand et Jacques Chirac semblent sur la même longueur d'onde.

Un mois après son arrivée à Matignon, ce dernier fait remplacer Rémy Pautrat par Bernard Gérard. Très vite, le nouveau patron de la DST s'envole pour la Tunisie, l'Algérie, l'Irak et la Syrie, « des régimes qui se sentent, à terme, menacés par l'intégrisme prôné par les ayatollahs de Téhéran ». De son périple, il tire un rapport selon lequel « la population musulmane des pays européens [...] constitue en général une classe sociale modeste touchée par la crise économique et sensible aux problèmes religieux. L'Iran trouve là une possibilité de peser sur les sociétés occidentales²¹ ». En clair, les interlocuteurs arabes « laïques » du nouveau patron de la DST lui ont fait passer le même message qu'à Yves Bonnet : l'islam menace l'Occident. Après les succès remportés par la Sécurité militaire algérienne dans la libération de certains otages français au Liban, l'idée d'instrumentaliser la « menace intégriste » pour s'assurer le soutien de la France commence sans doute à germer dans l'esprit de certains décideurs d'Alger.

Mais ce n'est que quelques années plus tard, on le verra, que cette idée sera effectivement mise en œuvre. En ce milieu des années 1980, à Alger, la lutte pour le pouvoir entre les différents clans s'exerce d'abord autour du contrôle des circuits de corruption...

L'échec du « contrat du siècle » avec la France et l'élimination du général Belloucif

Dès son intronisation en 1979, on l'a vu, Chadli avait nommé au ministère du Plan Abdelhamid Brahimi, avec pour mission de préparer une libéralisation de l'économie. En prenant ses fonctions, Brahimi ignore toutefois la nature des contraintes qui sous-tendent cette libéralisation : ouverture pour permettre le blanchiment des fortunes amassées, mais maintien du verrouillage et d'une économie essentiellement basée sur les exportations d'hydrocarbures et les importations de biens de consommation et industriels. Pour les barons du régime qui prélèvent d'importantes commissions sur les contrats d'importation de marchandises, pas question de laisser se développer en Algérie une économie locale qui viendrait concurrencer les produits étrangers.

En 1982, apprenant que « le gouvernement français, et en particulier François Mitterrand, alors président de la République, fait du forcing pour vendre à l'Algérie des équipements militaires liés à la "couverture aérienne" [du territoire], pour un montant de 36 milliards de francs français, soit 6 milliards de dollars, à l'époque²² », Abdelhamid Brahimi alerte le président Chadli sur l'inanité d'un tel contrat. Il souligne qu'aucune menace d'agression extérieure ne pèse sur l'Algérie : « Il m'a dit que cela ne me regardait pas, que les affaires militaires n'étaient pas de mon ressort, nous a révélé Brahimi. Je lui ai demandé avec quel argent on allait payer cette couverture radar, il m'a répondu qu'il suffisait d'augmenter la production de pétrole. Je lui ai alors rappelé que nous nous étions engagés à respecter les quotas de l'OPEP. J'ai ajouté qu'avec cet argent, nous ferions mieux d'acheter des biens alimentaires pour la population, comme du sucre ou de la semoule. Je lui ai dit qu'en signant un tel contrat, il risquait tout simplement de déclencher des émeutes... »

Éconduit par Chadli, qui tient manifestement à ce que le contrat des radars soit signé avec Paris, Abdelhamid Brahimi se confie au secrétaire général du ministère de la Défense, le colonel Mostefa Belloucif, avec lequel il discute « très sereinement de la portée de ce contrat, de son incidence financière et de son impact négatif sur l'économie nationale²³ ». En janvier 1984, alors que le contrat n'a toujours pas été signé, Abdelhamid Brahimi est nommé Premier ministre. Fin 1984, Mostefa Belloucif est promu général-major et

prend la tête de l'armée. Belloucif est alors l'un des hommes de confiance de Chadli — leurs rapports remontent à 1956 lorsque, à l'âge de dix-sept ans, le premier se retrouva sous les ordres du second au sein de l'ALN, à la frontière algéro-tunisienne. En tant que chef d'état-major, il dispose de la délégation de signature sur tout ce qui a trait aux fonctions du ministère de la Défense²⁴, tout comme Larbi Belkheir, secrétaire général de la présidence, en jouit pour le reste. De quoi susciter beaucoup de convoitises...

Hostile aux radars français, Belloucif avalise « un rapport technique circonstancié du commandement de l'armée justifiant le rejet de l'offre française. Larbi Belkheir devient furieux. Il contre-attaque en essayant de convaincre le chef de l'État de l'importance et de l'opportunité de ce contrat pour l'Algérie. Juste quelque temps après, le président Mitterrand dépêche un général (affecté à la présidence de la République française) au président Chadli pour relancer la signature du contrat de 6 milliards de dollars. Larbi Belkheir assiste à l'audience accordée par le chef de l'État à l'envoyé spécial français²⁵ ».

Que fait le secrétaire général de la présidence, qui n'est en principe concerné ni « administrativement » ni « professionnellement » par le contrat des radars, dans une telle réunion ? Manifestement très désireux que l'affaire se fasse, Larbi Belkheir va jusqu'à organiser un déjeuner de travail entre le général français et Mostefa Belloucif : « Au cours de ce déjeuner, raconte Brahimi, il n'a été question que de ce fameux contrat de "couverture aérienne", défendu à la fois par le général français (ce qui est de bonne guerre) et par Larbi Belkheir, dont la ferveur et l'acharnement dans cette affaire ne peuvent s'expliquer que par des raisons occultes. Mais, imperturbable, Belloucif justifie le rejet de l'offre française en s'appuyant sur une argumentation technique et professionnelle²⁶. »

Quelques mois plus tard, le contrat des radars français sera finalement enterré et, avec lui, les commissions et rétrocommissions considérables auxquelles il aurait certainement donné lieu. C'est sans doute l'une des raisons, avec d'autres, qui vaudront au général Belloucif d'être mis sur la touche en 1986²⁷. Ce qui est en tout cas certain, c'est qu'avec d'autres « anciens maquisards » du commandement militaire, il s'opposait aux offensives des membres du clan Belkheir, les empêchant notamment de réaliser des opérations juteuses. Plus de cinq ans après sa mise à l'écart, en mars 1992, il fera l'objet d'un procès très médiatisé pour « corruption », à l'issue duquel il sera condamné à quinze ans de détention. Un procédé caractéristique des décideurs algériens, qui accusent souvent leurs adversaires de leurs propres turpitudes. Celles reprochées à Belloucif en 1992, largement répercutées à l'époque par la presse algérienne et plus tard par certains observateurs²⁸, étaient en réalité bien bénignes.

Quelques années plus tard, faisant mine d'oublier le rôle fondamental joué par le général-major Belloucif pour torpiller le contrat des radars français (dit projet « CRAC », pour « couverture radar aérienne et côtière »), le général Khaled Nezzar, à l'époque

principal homme-lige de Larbi Belkheir et nouveau commandant des forces terrestres, ira jusqu'à s'attribuer le mérite d'avoir lui-même évité un tel gaspillage : « Le projet CRAC a été passé entre le président Chadli et le président Mitterrand de gré à gré. [...] C'est le général Blanc qui a négocié avec le chef d'état-major, à qui j'ai demandé d'utiliser le temps. [...] J'ai donné mon point de vue et tout fait pour que ce projet ne passe pas. Il n'est pas passé²⁹. » Non sans préciser, pour faire bon poids, que parmi les projets militaires à gros budget de l'époque, hormis CRAC, « il y avait le projet Cascavel : engins blindés à roues, avec le Brésil ; et le projet Ciel concernant les transmissions, le projet américain de construction de la base de Boufarik », et que, « pendant cette période, j'ai sabordé tous ces projets, parce que nous savions que nous touchions le fond³⁰ ».

Cette protestation de vertu, à tout le moins, est à prendre avec des pincettes. Car beaucoup d'autres contrats militaires importants avec des entreprises françaises ont, eux, bien été réalisés à la même époque, pour un montant de « trois milliards de francs pour la construction de bases et de casernes pour l'armée algérienne, sans parler de la vente d'hélicoptères et de blindés légers³¹ ».

Ce qui est avéré, en revanche, c'est que, en 1986, une crise sévère frappe l'économie algérienne : en quelques mois, le prix du baril de pétrole dégringole à 15 dollars le baril (contre 40 quelques mois auparavant). Du coup, les entrées en devises suffisent à peine à couvrir les intérêts de la dette extérieure. Indispensables à la survie de la population, les produits de consommation courante deviennent introuvables, sauf dans les circuits du marché parallèle que même les généraux ont du mal à alimenter. La contestation se généralise, les grèves se multiplient... En novembre 1986, la répression d'importantes émeutes estudiantines à Sétif et Constantine fait quatre morts et de nombreux blessés.

Dans ce contexte difficile pour le régime algérien, les relations et économiques se tendent entre la France et l'Algérie. Est-ce cela qui explique le « scoop » étonnant du *Canard enchaîné* en janvier 1987 ?

Des partis politiques français financés par Alger ?

À l'époque, les « cercles informés » parisiens bruissent de rumeurs sur les plantureuses « rétrocommissions » algériennes dont auraient bénéficié des partis politiques français, à gauche comme à droite. En clair : une partie significative des commissions occultes versées par des entreprises françaises aux généraux pour emporter des contrats en Algérie (d'exportations de biens de consommation, de chantiers d'équipement, etc.) serait revenue en France pour « arroser » des partis politiques, toujours en quête de financements occultes pour leurs dépenses électorales. Mais il s'agit là du secret le

mieux gardé de la « Françalgérie » et aucune preuve sérieuse n'a jamais filtré à ce sujet.

C'est pourquoi l'article que publie Claude Angeli dans *Le Canard enchaîné*, le 14 janvier 1987, sous le titre « L'Algérie finance-t-elle des partis politiques français ? », fait l'effet d'une petite bombe. Le plus stupéfiant, sans doute, est que l'hebdomadaire satirique n'évoque pas à ce sujet les fameuses rétrocommissions, mais des versements presque directs (et considérables) que l'ambassade d'Algérie en France aurait consentis à des partis français en utilisant les « comptes spéciaux de la présidence » algérienne, des comptes « non soumis au contrôle de la Cour des comptes ». D'après les documents publiés par le *Canard*, entre 1980 et 1985, la pairie générale de l'ambassade d'Algérie en France a effectué des virements pour des centaines de millions de francs à des partis politiques français ou européens (mais les documents ne précisent pas lesquels). Confronté à ces documents, Abdelhamid Mehri, alors ambassadeur d'Algérie en France déclare : « J'émetts les plus expresses réserves sur ces documents, pour moi, ce sont des faux. »

À la suite de la publication de l'article du *Canard*, c'est néanmoins l'inquiétude dans le cercle des décideurs d'Alger et au sein de plusieurs partis politiques français. Le 28 janvier 1987, l'ambassadeur d'Algérie fait publier un long « droit de réponse » par le *Canard*. En substance, il y réaffirme que les documents publiés sont des faux. Et l'hebdomadaire satirique est assigné en diffamation. Mais, fait étrange, nous raconte aujourd'hui Claude Angeli³², il est contacté quelque temps après par les autorités algériennes, qui l'invitent à Alger pour y discuter... des modalités de rétablissement des ventes du *Canard*, interdit en Algérie depuis l'affaire.

Après quelques hésitations, un collaborateur du journal se rend à Alger, où il est aimablement reçu autour d'un thé par un colonel de la Sécurité militaire et deux responsables du ministère de l'Information : pas de problèmes, le *Canard* pourra désormais exporter chaque semaine 3 000 exemplaires vers l'Algérie. Et un peu plus tard, le président de l'Amicale des Algériens en Europe, Mohamed Ali Amar, glisse à un journaliste de l'hebdomadaire qu'il veut se réconcilier avec Angeli et que les plaintes vont être retirées.

Et pourtant, il n'en est rien. Le 14 janvier 1988, le procès a lieu devant la 17^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Les avocats de la partie algérienne, Mes Mourad Oussedik, Michel Zavrian et Jacques Vergès, sont déchaînés : Angeli et son journal sont traités par Vergès de « racistes »³³. Ulcéré, Angeli raconte alors au président du tribunal les diverses opérations de séduction qui ont précédé le procès : s'il était un journal « raciste », pourquoi a-t-on invité le *Canard* à revenir en Algérie ? Les avocats insulteurs en restent muets (quelques années plus tard, l'un d'eux avouera à Claude Angeli que ses clients ne l'avaient pas informé de leurs démarches conciliatrices...). En février 1988, sans se prononcer sur le fond, le tribunal constate que les plaintes déposées contre *Le Canard* sont

nulles pour des raisons purement juridiques. Résultat : les Algériens perdent leur procès et l'affaire sera oubliée³⁴...

L'explication la plus probable de cette rocambolesque valse-hésitation des « décideurs » algériens est qu'ils étaient divisés sur la tactique à adopter pour faire face à cette affaire qui risquait de révéler au grand jour la façon dont ils « achetaient » la complicité et le soutien des politiques français en finançant, à coups de dizaines de millions de francs, leurs dépenses courantes. Pour les uns, mieux valait, après quelques rodomontades, étouffer l'affaire ; pour les autres, aller au procès, même au risque de le perdre, serait une manière d'affirmer hautement que l'Algérie était « innocente ». L'affaire est d'autant plus étonnante qu'il n'est pas exclu, comme le disait l'ambassadeur Mehri, que les fac-similés reproduits par *Le Canard* soient bien des faux (les ordres de virement étaient libellés en dinars, monnaie non convertible) ; reste que la pratique du financement occulte des partis politiques français — éventuellement par d'autres canaux — ne fait pas de doute. Quoi qu'il en soit, force est de constater que cette petite fenêtre ouverte sur les dessous de la Françalgérie sera bientôt refermée et que les très rares journalistes qui essaieront plus tard d'en savoir plus se casseront les dents sur ces secrets bien gardés...

Si les choses semblent donc se compliquer au niveau économique des relations occultes entre Paris et Alger, la collaboration entre les services secrets des deux capitales, en revanche, fonctionne à merveille, comme va en témoigner un événement dramatique : l'assassinat, à Paris, de l'avocat algérien et opposant au régime Ali Mécili.

L'affaire Mécili, un « crime d'États »

Opposant historique, proche de Hocine Aït-Ahmed, Ali Mécili, dont on a vu le rôle aux lendemains de l'indépendance algérienne (voir *supra*, chapitre 2), vit en exil depuis 1966. Installé en France, il devient « l'avocat des déracinés [...], Palestiniens, Maghrébins, Iraniens, Kurdes, Zaïrois, Arméniens³⁵ », qui lui demandent de les défendre. Cette immersion dans les milieux populaires, il la mettra au service du combat de Hocine Aït-Ahmed, lui aussi exilé. À Paris, Mécili filtre les contacts du leader du Front des forces socialistes et lui sert de sentinelle fidèle et avisée dans un milieu de manipulation et de danger permanents. Fidèle parmi les fidèles, l'avocat est sans doute l'un des rares hommes auxquels le patron du FFS, qui a vu nombre de ses amis se faire retourner par la Sécurité militaire, fait une confiance aveugle.

C'est d'ailleurs à l'initiative de Mécili que Hocine Aït-Ahmed rencontre en 1978 de jeunes militants œuvrant en Algérie et en France en faveur de la démocratie, parmi lesquels Saïd Sadi. En 1985,

l'avocat joue aussi un rôle important dans le rapprochement entre Hocine Aït-Ahmed et l'ancien président Ahmed Ben Bella. Quand le FFS crée sa propre publication, *Libre Algérie*, en août 1986, Ali Mécili en devient tout naturellement le rédacteur en chef. Et lorsqu'en octobre la police française expulse quatorze militants proches de Ben Bella pour rendre service à Alger^a, Mécili déclenche une vaste campagne pour obtenir l'abrogation des arrêtés d'expulsion et il proteste auprès du ministre de l'Intérieur Charles Pasqua contre l'interdiction *d'El-Badil*, l'hebdomadaire d'opposition de l'ex-président algérien publié en France.

Empêché de « collaborer » en rond, Ali Mécili se sait depuis toujours menacé. Il n'ignore pas que ses anciens camarades de la SM ne lui ont jamais pardonné sa défection en 1963. Depuis quelques mois, Abdallah Ben Hamza, chef de service opérationnel à la SM, ne manque pas de se manifester à lui sous le moindre prétexte, forme classique de pression. Début 1987, l'avocat reçoit des lettres anonymes de menaces de mort. Le 20 janvier, il en reçoit une exceptionnellement signée d'un énigmatique « groupe des Aurès ». Et en février, alors que François Mitterrand est sur le point de se rendre en visite d'État à Alger, Mécili reçoit un terrible message sur son répondeur téléphonique : « Début mars, ce sera fini pour toi. »

Fin mars 1987, particulièrement choqué qu'en se rendant en Algérie le président François Mitterrand ait honoré un régime connu pour avoir protégé pendant de longues années le terroriste Georges Ibrahim Abdallah, Mécili met les pieds dans le plat sur France 3 : « On salue des interlocuteurs, qui ne sont pas des preneurs d'otages ni des terroristes, mais qui ont donné asile à des terroristes qui soutiennent les ravisseurs. Je ne vais pas vous faire un dessin : il y a la Syrie, l'Iran et l'Algérie qui sont compromis dans l'affaire Abdallah. [...] La France dit : "On ne négocie pas avec les terroristes", mais on négocie en fait avec des États terroristes. » Et Mécili ajoute que « lorsqu'on est terroriste avec son peuple, il n'y a qu'un pas à franchir pour l'être aussi sur le plan international³⁶ ». Dans un contexte de profond traumatisme lié aux attentats de Paris, évoquer aussi ouvertement la possibilité d'un « terrorisme d'État » algérien est une accusation gravissime. Aussitôt après, l'avocat confiera à ses amis : « Cette fois, je suis allé trop loin. »

Le 7 avril 1987, quelques jours après avoir accordé cette interview à France 3, Ali Mécili est assassiné de trois balles dans la tête dans le hall de son immeuble, boulevard Saint-Michel à Paris. Renseignée par un mystérieux informateur, la police parvient rapidement à identifier l'assassin : il s'agit d'Abdelmalek Amellou, un Algérien retourné dans son pays juste après l'assassinat de Mécili. Des écoutes téléphoniques permettent de le confirmer. Fait extraordinaire, alors qu'il se sait recherché, Amellou revient alors à

^a . « Nous avons en retour des renseignements de grande fiabilité sur leur opposition, en particulier sur l'entourage de Ben Bella. Ce sont de "vieilles" sources datant de la guerre d'indépendance, jamais abandonnées, qui nous offrent cette opportunité », écrit Yves Bonnet dans ses mémoires, p. 340.

Paris. Informée de sa planque, la police l'arrête le 10 juin 1987. Placé une première fois en garde à vue pour le meurtre de Mécili, puis une seconde fois, pour des liens présumés avec des terroristes arabes, Amellou finit par être expulsé vers l'Algérie le 14 juin, soit quatre jours après son arrestation, par une inexplicable procédure d'urgence signée de Robert Pandraud.

De fait, un étonnant coup de fil — qui n'avait encore jamais été révélé à ce jour — montre qu'au plus haut niveau, l'État français couvre ce crime. Dès le lendemain matin de l'assassinat, Charles Pasqua lui-même téléphone à l'ambassadeur d'Algérie à Paris, pour lui délivrer un message très simple : « L'Algérie n'a rien à voir avec cette affaire. » En substance : ne vous inquiétez pas, vous n'aurez aucun ennui de notre part.

Si l'affaire fait grand bruit dans la presse, l'enquête de police se perd alors dans les méandres des procédures judiciaires. Elle bute manifestement sur un solide secret d'État. Pourtant, le crime est si mal organisé, écrira *Le Canard enchaîné*, que « malgré de méritoires efforts pour ne pas chercher et un souci constant de ne pas trouver », la police française y a « démasqué la Sécurité militaire³⁷ ». Fait extraordinaire, en effet, quand il est arrêté, Amellou porte sur lui... un ordre de mission de la Sécurité militaire à son nom ! Mieux, comme le racontera le journaliste Michel Naudy, auteur d'un livre sur ce « crime d'États », il confirme aux policiers français qui l'interrogent qu'il est bien lié aux services algériens³⁸ !

Quelques années plus tard, l'un d'entre nous montre la photo d'Amellou au « colonel B. Ali », un représentant du Mouvement algérien des officiers libres (MAOL), groupe de jeunes officiers dissidents dénonçant sur Internet les dérives du « clan éradicateur » de l'armée algérienne^a. Il nous confirme immédiatement que l'assassin d'Ali Mécili travaillait bien pour la Sécurité militaire : « C'est lui, mais maintenant, il est un peu plus chauve. Il travaille pour les services, il est très proche de Smaïn Lamari et de Noureddine Aït-Hamouda. Il passe plus de temps au Club des pins que dans son entreprise. C'est un homme de main, un petit nervi, un assassin. Il a tué Ali Mécili. [...] Quand vous parlez avec lui de ses années d'errance en France, il vous parle de cul, etc., mais son plus grand exploit, c'est de dire qu'il a "fait la nique" à la justice française. Il a désormais une Daewoo à sa disposition. obtient ce qu'il veut. À

^a . Le MAOL, créé en 1997, s'exprime principalement au travers de son site Web <www.anp.org www.anp.org>. Il est à l'origine, nous le verrons, de nombreuses révélations dont beaucoup seront ensuite avérées. Particularité du mouvement : l'anonymat de ses porte-parole, qui utilisent des « pseudos ». Le « capitaine Haroun » se révélera finalement être Hocine Ouguenoune, ancien capitaine de la DCSA, dont l'authenticité de la carrière militaire a pu être vérifiée. En revanche, l'identité réelle du « colonel B. Ali », autre porte-parole très connu du MAOL, reste Inconnue à ce jour. Entre 1997 et 2002, il se fera successivement appeler « Hakim », puis « Noureddine », puis « colonel B. Ali » le pseudo sous lequel nous le désignons dans ce livre. N'ayant jamais pu vérifier sa véritable identité, nous n'avons conservé de ses déclarations au *Monde*, à l'AFP ou à Canal Plus que celles qui nous semblaient suffisamment recoupées par d'autres témoignages incontestables.

Alger, tout le monde connaît le deal passé à l'époque entre Pandraud et les services algériens : on a évité un procès à Amellou en France, un procès du régime algérien, on a coupé l'herbe sous les pieds de Aït-Ahmed, et c'était aussi un message pour dire que la France ne servirait jamais de base arrière aux opposants algériens³⁹. »

De fait, début juin 1987, la compagne d'Amellou confie à sa sœur (qui s'en ouvrira à la brigade criminelle en septembre) : « Mécili, c'est moi et Malek qui avons fait ça... La police le sait, mais on ne risque rien⁴⁰. » Interrogé sur l'inexplicable expulsion d'Amellou quelques années plus tard, Robert Pandraud déclarera sur Canal Plus : « Il a été entendu par un juge, relaxé, je l'ai expulsé. Il était de mon devoir de ne pas laisser ce proxénète notoire, multirécidiviste, sur le territoire national.

— Il était suspect d'être l'auteur de l'assassinat !

— Suspect, oui, mais le juge avait dit que cela ne tenait pas, je n'y peux rien⁴¹ ! »

Cette attitude du juge, l'avocat de la famille de Mécili, Antoine Comte, en donnera les clés dans le même documentaire : « Le juge ne pouvait pas savoir, il n'avait pas les éléments prouvant les liens entre Amellou et la SM. Les documents, notamment l'ordre de mission de la SM, sont restés chez les flics, ils ne furent pas transmis au juge. Pendant la garde à vue d'Amellou, le ministère Pasqua et Pandraud organisaient l'expulsion⁴²... »

Complice de l'opération, la DST aurait tout fait pour mettre les policiers en charge de l'enquête sur de fausses pistes : « Le lendemain de l'assassinat, nous confiera en octobre 2002 l'un des enquêteurs de la brigade criminelle alors chargés de l'affaire, la DST appelait en permanence mon patron pour lui balancer des infos bidons comme quoi l'assassinat de Mécili n'était qu'un règlement de comptes entre voyous. On lui disait des trucs foireux pour détourner son attention, lui faire croire que c'était pas un flingage politique. Alors que nous, on avait déjeuné avec Mécili quelques jours avant sa mort et on sentait que cela allait arriver. » Selon notre enquêteur de la brigade criminelle, Alger aurait été jusqu'à provoquer délibérément l'arrestation d'Amellou pour piéger la France, ce qui n'avait jamais été révélé jusqu'à ce jour : « Alger s'est démerdé pour que Paris arrête le tueur : comment expliquer que Amellou, qui est rentré en Algérie, soit ensuite revenu en France et ait été balancé à un flic avec la planque et tous les documents attestant qu'il fut recruté ? »

Bonne question, en effet. Par cette opération, les chefs de la Sécurité militaire ont fait, comme à leur habitude, d'une pierre au moins deux coups : ils se sont débarrassés d'un opposant particulièrement gênant par sa capacité à déjouer leurs coups bas et par son rôle clé auprès de leur adversaire numéro un, Hocine Aït-Ahmed ; et, de surcroît, ils ont impliqué la France dans un crime d'État particulièrement odieux, verrouillant du même coup pour de longues années le cœur même de la Françalgérie, à savoir la collaboration - pour ne pas dire l'osmose - entre les services secrets

des deux pays. En bref, les chefs de la SM ont joué, et gagné, un formidable coup de poker : ils ont volontairement piégé les responsables de la DST, les obligeant à monter un stratagème indigne d'un État de droit pour éviter un procès public de l'assassin, procès au cours duquel d'inavouables compromissions franco-algériennes auraient risqué d'être dévoilées...

Dans cette triste affaire, force est de constater que Charles Pasqua et Robert Pandraud, respectivement ministre de l'intérieur et adjoint chargé de la Sécurité du gouvernement de Jacques Chirac, ne pouvaient rien ignorer de la manipulation qui a servi à « exfiltrer » Amellou. On verra plus loin comment, au moment de la seconde cohabitation en France (1993-1995), Charles Pasqua redeviendra un soutien précieux pour le clan Belkheir dans sa « sale guerre » contre le peuple algérien.

Un virage difficile

Après l'assassinat de Mécili, Charles Pasqua continue à harceler avec constance la publication en France du parti de Ben Bella : de mars 1987 à juillet 1988, les avatars successifs de *El-Badil (L'Alternative démocratique, Le Changement, El-Tejdid, Novembre, Demain l'Algérie, Al-Miqlaâ, El-Badil démocratique)* seront tous interdits dès leur parution. Il s'agit là clairement d'un nouveau service rendu aux hommes forts d'Alger, qui s'inquiétaient fort en 1987 de la réapparition sur la scène politique de l'ancien président destitué en 1965 (inquiétude au demeurant peu fondée, Ben Bella se révélant bien incapable de reconstruire ses réseaux d'antan).

Il faut dire que la période est alors difficile pour Larbi Belkheir et ses alliés, qui peinent à consolider leur réseau et se heurtent à diverses oppositions. Dans ce contexte, il est vital pour eux de mieux contrôler la Sécurité militaire, véritable police politique du régime. Certes, depuis sa nomination à la tête de la SM en 1981, le colonel (devenu général) Lakhal Ayat a progressivement mis sur la touche tous les anciens collaborateurs de Kasdi Merbah, l'ancien homme fort de la période Boumediene. Certes encore, la SM s'est montrée très efficace, tout au long de ces années, dans le contrôle, la répression et la manipulation - voire l'élimination, on l'a vu avec l'assassinat de Mécili - de tous les opposants, réels ou potentiels, au « système ».

Reste qu'elle constitue toujours une sorte d'« État dans l'État » forte de milliers d'hommes (et de quelques femmes) aguerris et compétents : à l'image de ses modèles du bloc soviétique - KGB, Stasi et autre Securitate la SM a su en effet de longue date attirer dans ses rangs les éléments les plus brillants de la jeunesse algérienne, détruisant ou retournant les réfractaires et instrumentalisant des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, mis en fiches et manipulés pour mieux quadriller la société. Vu l'équilibre instable

entre les deux principaux pôles du pouvoir, celui des anciens officiers de l'armée française et celui des anciens maquisards, sa puissance constitue une menace potentielle pour le premier, qui ne cesse de marquer des points contre le second, mais qui n'a pas encore gagné.

C'est sans doute la principale raison pour laquelle, fin 1987, Belkheir décide de... « supprimer » la SM. Ou plutôt, soyons sérieux, de la diviser pour l'affaiblir, tout en supprimant son nom (mais la police politique, qui connaîtra, on le verra, d'autres avatars, restera pour tous les Algériens, la « SM »). « En novembre 1987, explique l'ex-colonel Samraoui, le président de la République Chadli Bendjedid (sous l'influence de son chef de cabinet, le général Larbi Belkheir [...]) a réorganisé en profondeur la SM, la colonne vertébrale du pouvoir depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. Elle a alors été séparée en deux entités fonctionnellement autonomes et clairement distinctes : la DGPS (Délégation à la prévention et à la sécurité), dépendant de la présidence de la République et confiée au général Medjdoub Lakhhal Ayat (qui dirigeait la SM depuis 1981), et la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée), désormais dirigée par le général Mohamed Betchine. La DCSA s'occupait spécifiquement et exclusivement des affaires militaires⁴³. »

À en croire Samraoui, la manœuvre, fort habile, permit d'affaiblir la Sécurité militaire pour plusieurs mois : « De novembre 1987 à octobre 1988, la SM a été en *stand by* : les généraux Lakhhal Ayat et Betchine ont passé une année à se chamailler sur le partage et la répartition du personnel et des moyens. Les hommes des deux services passaient une bonne partie de leur temps à se surveiller mutuellement⁴⁴. » Et Betchine, insatisfait des trop faibles effectifs qu'il contrôle, crée début 1988 le « 90^e bataillon de police militaire » (les « bérets rouges »), qui sera au premier rang de la répression des révoltes d'octobre 1988 (voir chapitre suivant).

Après avoir affaibli la SM, le clan Belkheir s'attache à l'indispensable réforme des institutions économiques et politiques, dont l'usure avérée gêne sa course vers le pouvoir. Façades du « système » vis-à-vis de l'étranger, elles servent également à réguler les multiples réseaux clientélistes de ses barons. Et là, la tâche est plus délicate. Le 24 octobre 1987, l'hebdomadaire *Révolution africaine*, qui exprime le point de vue des caciques du parti unique, le FLN, fait état de sa « méfiance » envers les projets de réformes économiques en cours.

Si le projet de cession des domaines agricoles aux paysans qui les travaillent, « soit en exploitations familiales, soit en associations⁴⁵ », passe sans difficultés (les enjeux politico-économiques sont relativement limités), Brahimî a plus de mal à faire accepter la modernisation des entreprises du secteur public. Élaboré par une équipe d'économistes réformateurs travaillant au sein du cabinet de Chadli sous la direction de Ghazi Hidouci, ce projet vise à engager une véritable modernisation de l'économie. Ayant besoin des réformateurs dans sa lutte pour le pouvoir, le général Larbi Belkheir commence par les soutenir.

Mais leur projet conduirait à remettre en cause la logique même des grandes entreprises publiques, organisées autour de la distribution de « prébendes » à la « technostructure (cadres du secteur public, appareils du parti et du syndicat...) ». C'est pourquoi, expliquera Ghazi Hidouci, « face à la tentative des réformateurs de modifier le droit des sociétés, gouvernement et cabinet, ensemble, relayés par les députés, le syndicat et le parti, s'accrochent à la lettre de la Constitution pour empêcher toute évolution significative⁴⁶ ».

Les lois finalement adoptées en janvier 1988 se limitent donc à accorder une autonomie un peu plus grande aux entreprises publiques (en modifiant le contrôle de leur capital par l'État, mais sans les privatiser). Ces lois serviront plus tard, en 1994, à faciliter le pillage des petites et moyennes entreprises, rattachées par la loi aux administrations locales, et qui, en vertu de « dispositions transitoires [...] particulières, permettront aux préfets d'en liquider une bonne partie, opportunément jugées malades. Leur patrimoine sera vendu à bas prix, dans la discrétion autorisée par l'éparpillement, sans que le gouvernement, l'Assemblée, le syndicat national (UGTA) ou le FLN ne s'en émeuvent, ni que le poids des dettes publiques n'en soit allégé », indique Hidouci⁴⁷.

Fortement identifié à ces velléités de réformes économiques qui mécontentent les conservateurs du FLN, le président Chadli est en danger : en décembre 1988, le parti unique doit en effet réunir son 6^e congrès pour désigner le candidat du FLN aux élections présidentielles, mais surtout pour arbitrer sur l'avenir des réformes. Minoritaire au sommet de l'État, le « clan français » risque gros. Car si Chadli devait perdre la présidence au profit d'un homme hostile aux DAF, ou s'il était convaincu de se rallier au clan des caciques, ce serait tout l'édifice de Belkheir qui s'écroulerait comme un château de cartes.

Il faut donc affaiblir, voire briser, le vieux parti unique. Et pour cela, trouver un moyen, un événement extraordinaire, un chaos qui rende impossible la tenue du 6^e congrès du FLN et qui impose Chadli comme seule alternative à la désintégration du pays. Secrétaire général du FLN et porte-parole virulent des caciques, Messaâdia apparaît comme le bouc émissaire idéal. Il va être désigné comme le principal responsable du processus de révolte qui mènera à l'explosion populaire d'octobre 1988, une explosion qui enfantera la nouvelle Algérie, celle de la « démocratie », celle aussi sur laquelle pourront bientôt régner sans partage Larbi Belkheir et ses alliés.

Octobre 1988, le tournant

La jeunesse algéroise hachée à la mitrailleuse lourde

Le mercredi 5 octobre 1988, vers dix heures du matin, Alger explose avec une violence inouïe. « Des écoliers d'une douzaine d'années, certains en blousons et gants noirs, ont dévalé les rues par petits groupes de dix¹ », raconte Corinne Bensimon dans *Libération*. Frédéric Fritscher, le correspondant du *Monde*, en rend compte en ces termes : « Plusieurs centaines de jeunes, dont certains de dix ans, envahissent les artères du centre-ville vers 11 heures. Très rapidement, ces vagues extrêmement fluides déferlaient rue Didouche-Mourad, cassant tout sur leur passage. [...] Les forces de l'ordre, qui apparemment avaient reçu des instructions pour ne pas intervenir sur-le-champ, ont pris position vers 13 heures. [...]

« Comme une nuée de criquets, ces milliers de jeunes, pour la plupart des écoliers et des lycéens, mais aussi de nombreux désœuvrés, exclus du système éducatif et apprentis-chômeurs, se sont abattus sur la ville, choisissant souvent avec soin les objectifs, et plus particulièrement ceux qui représentent l'État, le parti ou l'opulence. [...] Hurlant des cris hostiles au chef de l'État, ils sont une cinquantaine serrés dans la benne d'un camion, volé sur un chantier, pour aller prendre Ryadh-El-Feth, encerclé par plusieurs cordons de CNS. Deux hélicoptères de l'armée, apparemment munis de bombes antiémeutes, [le] survolent à basse altitude². » Les forces de police se contentent de protéger les édifices stratégiques : télévision d'État (RTA), présidence, ministère de la Défense nationale, agence centrale d'Air Algérie... Partout ailleurs, la ville est livrée à la furie destructrice.

Le jeudi 6 octobre en début d'après-midi, un communiqué de la présidence fait savoir que l'état de siège est décrété en raison « des développements graves que connaît l'Algérois et en exécution des dispositions de l'article 119 de la Constitution. [...] Toutes les

autorités civiles, administratives et de sécurité sont immédiatement placées sous commandement militaire ».

Théâtre depuis deux jours de ravages indescriptibles, Alger connaît dès le vendredi matin un retour au calme. La population qui découvre sa ville défigurée prête main-forte aux agents du nettoyage. Selon *Le Monde*, « les seuls attroupements visibles se font devant les rares boulangeries ouvertes, qui sont prises d'assaut par les Algérois encore sous le choc ». *El-Moudjahid* confirme que la ville commence à « panser ses blessures » et annonce un « retour au calme progressif à Alger ».

On pense alors l'orage passé. Mais la prière du vendredi donne lieu à des rassemblements d'une autre nature. La mosquée de Belcourt est notamment le point de départ d'une grande marche pacifique. Si cette première manifestation des islamistes se déroule dans l'ordre, il en va autrement les jours suivants, où une violente répression s'abat sur la population. L'émeute se propage alors à Oran, Mostaganem, Tiaret, Annaba ; partout, « l'armée a répondu au harcèlement des manifestants par la mitrailleuse », rapporte Gilles Millet dans *Libération*³. « La répression a été terrible, renchérit Frédéric Fritscher, du *Monde*. Après une journée d'émeutes, l'appel à l'armée a été fatal. Sans état d'âme, les soldats, dont beaucoup venaient de la région militaire de Béchar^a, ont obéi aux ordres. Ils ont tiré sauvagement sur d'autres Algériens, au pistolet, au fusil à pompe, au fusil à lunette, au pistolet-mitrailleur, au fusil-mitrailleur, à la mitrailleuse lourde de 23 mm montée sur char. [...] Alger et sa banlieue ont versé le plus lourd tribut : plus de deux cent cinquante morts, dont une centaine dans la seule journée du 8 octobre et la nuit qui a suivi⁴. »

C'est dans cette atmosphère d'effroi que le quotidien officiel *El-Moudjahid* annonce le 10 octobre que « le président Chadli Bendjedid s'adressera ce soir à la nation ». Mais, loin de susciter l'expectative, cette annonce semble encourager la mobilisation des islamistes. Quelques heures avant le discours présidentiel, un grand rassemblement se forme devant la mosquée de Belcourt, à l'initiative de l'imam de la mosquée de Bab-el-Oued, un certain Ali Benhadj. Pour éviter de subir les pertes des jours précédents, les chefs religieux intimement aux manifestants — dont la plupart sont simplement venus protester contre le refus des autorités de leur restituer les corps de leurs proches — de rentrer chez eux⁵. Le rassemblement commence à se disloquer en direction de Bab-el-Oued.

Le journaliste du *Monde* qui couvre la fin de la marche témoigne : « Les militaires en faction se retiraient sous les applaudissements des manifestants qui, un peu plus loin, faisaient le signe de la victoire aux fonctionnaires de la wilaya d'Alger, tandis qu'un hélicoptère soviétique MI-8 tournoyait au-dessus du cortège

^a . Cette région militaire, on l'a vu (voir *supra*, chapitre 1), était traditionnellement dirigée depuis 1962 par d'anciens officiers « déserteurs de l'armée française » ; le général Khaled Nezzar l'a dirigée de juillet 1979 à septembre 1982.

pacifique. Les manifestants, dont quelques femmes, s'engageaient place des Martyrs et se disposaient à emprunter la rue de Bab-el-Oued pour pénétrer dans le quartier populaire. Ils butaient alors sur le dispositif de la DGSN [Direction générale de la Sûreté nationale] après avoir longé les cinq chars et le cordon de sécurité de la Direction du Trésor. [...] Un face-à-face s'engageait qui allait durer : d'un côté des chars, des gendarmes, des soldats et des commandos de parachutistes armés de kalachnikov. À plat ventre au milieu de la chaussée, un para avait l'œil rivé sur la hausse de son fusil-mitrailleur RPK. Les frères musulmans des premiers rangs agitaient le bras en criant *allahou akbar*, un gendarme tirait alors une rafale de sommation en l'air et la foule commença à essaïmer dans toutes les ruelles de la basse Casbah. Mais le para au fusil-mitrailleur choisit ce moment pour ajuster sa première rafale de balles meurtrières : il tenait en enfilade toute la rue Bab-el-Oued. Des corps tombaient à droite, à gauche⁶. » Les ambulances et les pompiers sont arrivés « très vite » note Gillet Millet dans *Libération*. « On embarque les corps. On fait place nette. » Pourtant, s'indignent les jeunes, « c'était fini, on rentrait tranquillement chez nous à Bab-el-Oued, on n'avait rien cassé, on n'a même pas crié. Ils nous ont tirés comme des chiens, sans raison⁷ ».

Du coup, plusieurs reporters se demandent si la répression de Bab-el-Oued n'a pas été « froidement préméditée⁸ ». « Les parents n'oublieront jamais que les militaires ont utilisé des armes réservées à la guerre pour tuer leurs enfants, sans avoir essayé préalablement l'efficacité d'une panoplie anti-émeutes pourtant complète en Algérie », note également le correspondant du *Monde*, qui ajoute : « Les canons à eau ont été utilisés contre les ouvriers de Rouiba. Les mitraillettes de 23 mm montées sur chars ont déchiqueté les enfants d'Alger⁹. »

Le discours historique du président Chadli

Au soir du 10 octobre, à 20 heures, le président Chadli prend la parole sur l'unique chaîne de télévision du pays. Il justifie l'état de siège, affirme ne pas comprendre que les manifestants aient saccagé des lycées et des centres de santé, rappelle qu'il n'a pas voulu de ce poste en 1979, invite à ne pas croire ceux qui tenteront de « dénaturer » son intervention en la « prenant pour le début d'une campagne électorale pour un troisième mandat » et exhorte le citoyen à le soutenir « en cette étape difficile », pour la « patrie, pour la Révolution et pour le peuple ». En échange, il s'engage à « contrecarrer la hausse des prix des produits de consommation et [à] assurer leur disponibilité - et assure que « des mesures ont été prises dans tous les domaines au profit des [...] revenus bas [et] de la jeunesse ».

Si de telles promesses sont classiques, la population a la surprise de découvrir que cette fois, elles seront tenues : dès le lendemain du discours présidentiel, les Algérois découvrent des étals remplis à ras bord : « Beurre, fromage, semoule, lentilles, café, sucre et riz », tous produits introuvables auparavant, à profusion et à des prix abordables¹⁰. Fait encore plus rarissime, l'eau coule sans discontinuer des robinets. « A l'aube du mercredi 12, à Belcourt, au Champ de manœuvres et dans bien d'autres quartiers, militaires, gendarmes et blindés ont disparu comme par enchantement¹¹. »

Mais ce qui a particulièrement marqué les Algériens dans le discours présidentiel, c'est une petite phrase selon laquelle « on ne peut procéder à des réformes économiques, agricoles, éducatives et administratives sans aborder les réformes politiques, [qui] seront soumises prochainement ». Ces réformes, poursuit Chadli comme pour couper l'herbe sous les pieds de ses détracteurs, « doivent s'opérer dans un climat de calme et de sérénité. [...] Toute autre manière serait sans aucun doute rejetée par les citoyens sincères ».

Deux heures à peine après le discours présidentiel, les journalistes étrangers, jusque-là empêchés de travailler¹², sont sollicités à leur hôtel : « Descendez dans le hall, un minibus va vous emmener suivre les manifestations de soutien au président Chadli. » Le guide officiel leur fait traverser des barrages, fait faire au bus le tour de la ville dans tous les sens... Rien. Une petite virée dans Babel-Oued se solde même par une pluie d'objets de tous ordres lancés des balcons. Fuite en catastrophe. « Où sont les manifestants ? », interrogent les journalistes. « Je ne sais pas, on les attend, ils sont en retard », répond le guide. Puis, « tout à coup, un début de manifestation de soutien : trois Golf Volkswagen portant des plaques d'immatriculation militaires klaxonnent à qui mieux mieux en tournant autour de nous », raconte Gillet Millet¹³. Le fiasco...

Le lendemain, les autorités tentent de nouveau de mobiliser des militants du FLN en faveur de Chadli. Convoqué à 10 heures au stade de Ben-Aknoun, un rassemblement de soutien au président est finalement annulé, faute de monde. *El-Moudjahid*, fidèle à sa tradition de langue de bois, n'en affirmera pas moins que le discours de Chadli a suscité un « soutien massif [et un] élan spontané d'adhésion au contenu du message du chef de l'État¹⁴ »...

Élan de soutien ou pas, il faut bien admettre que c'est l'Eldorado, impensable cinq jours plus tôt, quand la population se serait enthousiasmée que l'eau coule aux robinets ne serait-ce que deux heures par jour. Une population stupéfaite de se voir gratifier de tout, même d'une ouverture politique servie sur un plateau, sans avoir eu le temps d'élaborer la plus petite revendication.

Comment expliquer cette *blitzkrieg* victorieuse, menée par des gamins et des laissés-pour-compte, dans un pays où l'immobilisme est la norme ? Il est assurément fort étrange que quelques jours de manifestations, assimilées par un officiel algérien en France, Mohamed Ali Amar¹⁵, à un « chahut de gamins [...] sans conséqu-

ence », parviennent, du jour au lendemain, à faire basculer le régime militaire algérien vers la démocratie... Si étrange en fait que la thèse de la manipulation est évoquée par tous alors que les fumigènes ne sont pas encore dissipés.

Bien sûr, on l'aura compris, tout cela est planifié, rigoureusement exécuté par des équipes qui agissent depuis la présidence, avec comme chef d'orchestre Larbi Belkheir. Mais, au moment des faits, les Algériens sont dans la stupéfaction totale, sonnés par la vague meurtrière qui a déferlé sur eux. Au-delà du nombre incroyable de victimes, ce sont surtout les méthodes employées par les forces de l'ordre qui soulèvent l'indignation. Les témoignages affluent bientôt auprès des divers comités autonomes qui se forment, faisant état d'innombrables cas de torture, de disparitions, de morts par balles explosives, de liquidations sommaires... Le Comité national contre la torture, formé dans la foulée de ces événements, publiera l'année suivante un exceptionnel recueil de témoignages¹⁶, dont on ne peut ici que citer quelques extraits.

L'usage systématique de la torture

Depuis le début des émeutes, les forces de l'ordre se sont livrées à une curieuse occupation. Par milliers, de simples passants sont arrêtés, sans motif. D'autres sont appréhendés chez eux, parfois en pleine nuit, dans des conditions rocambolesques. Il y a des berbérophones et des arabophones, des adolescents de quatorze ans et des vieillards de plus de soixante-dix ans, des cadres d'entreprise, des ingénieurs, des enseignants, des travailleurs du secteur médical, des employés de sociétés nationales, des coiffeurs, des peintres, des pêcheurs, des épiciers, des étudiants, des commerçants, des bouchers, des chômeurs, des mécaniciens, des ouvriers. Du tout-venant. Même des cris de femmes et d'enfants sont entendus durant les interminables nuits endurées par les suppliciés. Car l'usage de la torture par les forces de sécurité est massif, systématique.

Mohamed N., commerçant, père de trois enfants, interpellé par deux gendarmes dans son magasin, raconte : « À l'intérieur des locaux de la brigade, j'ai été sauvagement torturé. Ils m'ont mis un chiffon dans la bouche et forcé à mettre la tête dans la cuvette des WC qui était pleine de merde. Ils m'ont fait asseoir sur une chaise et m'ont obligé à manger... » Hamid M., vingt-cinq ans, épicier, relate ses supplices qui ont duré plus d'une semaine : « Ils m'ont sodomisé à l'aide d'une bouteille et ont introduit dans mon anus tout ensanglanté de la *harissa*. Ils m'ont fait manger 500 grammes de harissa ; ils m'ont suspendu avec des chaînes et m'ont donné des coups de pied et de manche de pioche ; ils m'ont déplacé la mâchoire. [...] Je n'arrive pas à décrire tous les sévices que j'ai subis. » Comment en effet traduire avec des mots un insoutenable

calvaire, vécu intimement comme pire qu'une injustice, une méprise ? Car il se croit innocent, Hamid M. Mais innocent de quoi ? Il ignore que ce dont on l'accuse est inconcevable : de se prétendre être humain !

Dès leur arrestation, les raflés sont délestés de tous leurs biens, argent, montres, bijoux, et soumis par les agents du commissariat local à des bastonnades en règle... Après ce premier passage à tabac, on leur propose généralement un marché : être libéré et travailler pour le compte des services, ou dénoncer dix à quarante personnes ayant participé aux émeutes... Ignorant ce qui les attend, la plupart refusent de céder au chantage. Ils sont alors transférés dans les commissariats de Chéraga, Cherchell, Boufarik ou Blida. Pendant le trajet, dira l'un d'eux, « l'agent Griche Mohamed a pris son casse-tête et me l'a enfoncé dans l'anus en me déchirant le pantalon, et il a fait le mouvement de va et vient à plusieurs reprises ».

Parvenus à destination, ils découvrent le degré supérieur de la torture : coup du « tiroir » que l'on ferme brutalement sur les testicules, noyade dans des baignoires, électricité sur les organes génitaux, les oreilles, les seins (cette méthode de torture, la « gégène », était déjà massivement utilisée par les Français entre 1954 et 1962), serpillière imbibée de grésil, d'urine et de matière fécale en guise de bâillon, coups de fouet, brûlures du sexe au briquet avec interdiction de réagir à la douleur sous peine d'être fouetté au moyen d'un câble électrique, coups de matraque sur les mains placées sur la tête, balafres à coups de baïonnette, échelle sur laquelle on attache le supplicié, puis qu'on bascule tête en avant vers le sol... Autant de techniques opérées à répétition pour forcer les suppliciés à... rien du tout, une fin en soi.

Physiquement démoli, déboussolé, les suppliciés sont de nouveau déplacés dans un véhicule, allongés et serrés au sol, avec interdiction de lever la tête, piétinés par des paras en rangers, recevant sans interruption des coups de matraque et de crosse. Nombre d'entre eux sont alors dirigés vers un centre de colonie de vacances à Sidi-Fredj, à quelques kilomètres à l'ouest d'Alger. Est-ce la fin du martyr ? Que leur reproche-t-on au juste ?

Arrivés au centre, ils sont déshabillés à l'entrée et forcés à ramper sur un sol jonché de gravier et de tessons de bouteille pendant 200 à 500 mètres. De part et d'autre, deux haies de paras et de civils déchaînés, qui assènent avec rage des coups de matraque, de tuyau, de câble électrique, de rangers, de crosse, de baïonnette, de manche de pioche, tandis que d'autres renversent sur eux des seaux d'eau glacée et souillée.

L'issue de cette sauvagerie, on leur intime d'enfiler à la hâte des habits qui ne sont pas les leurs. Ils sont ensuite parqués pendant plusieurs jours, à quelque cinq cents personnes dans une cave au plafond bas (1,50 mètre), sanctionnés d'une salve de coups pour toute manifestation — « Pour faire ses besoins, il fallait être tabassé. » Après quatre jours de supplice sans boire, un para arrive avec un seau crasseux rempli d'eau dans laquelle il se lave les mains et les bottes,

avant de le tendre aux assoiffés. Pour toute nourriture, ce sont quelques morceaux de pain qu'on jette sur les corps souillés, pour les humilier plus que pour les alimenter. Entassés les uns sur les autres dans le froid, sur un sol tapissé d'un mélange d'urine et d'excréments qui s'échappent d'une conduite d'égout cassée, ils sont appelés à tour de rôle pour être soumis à l'abomination.

Avec sa baïonnette, le lieutenant Guezati « scalpait les jeunes qui avaient les cheveux longs. [...] Les officiers de la DGPS torturaient dans deux salles : la salle du supplice de la baignoire et du chiffon et la salle de sodomisation », raconte un homme. Un autre est reçu dans un bureau avec un violent coup de menottes, soumis à la gégène pendant qu'il est aspergé d'eau, puis mis contre le mur et frappé violemment d'une barre de fer plate, de coups de pied... Un autre encore est matraqué par trois équipes de quatre policiers en civil, qui se relaient sans interruption, au moyen de manches de pioche et de planches en bois. Puis ils lui menotent les pieds et les mains pour l'empêcher de se protéger et reprennent leur œuvre méthodique. Ils le suspendent ensuite au plafond, avec une barre de fer passée sous ses genoux fléchis, lui bouchent le nez et lui font ingurgiter un mélange d'eau et de grésil par une bouteille enfoncée dans la gorge. Puis ils le suspendent par les pieds au moyen d'un câble électrique et le rouent de coups de pied, de planche et de poing au visage...

Ramenés dans la cave, ne pouvant même plus s'asseoir, tant leur corps est meurtri, ils sont laissés dans l'immondice, le froid, la faim et toujours l'insoutenable incompréhension.

Puis c'est le retour aux centres de regroupement de Chéraga, Staouéli, Cherchell ou Tipaza, où, après deux à trois jours de géhenne et ayant vu revenir leurs camarades d'infortune dans un état pitoyable, on les présente à tour de rôle à un officier en civil qui leur intime de signer, avec interdiction de le lire, un procès-verbal de huit feuillets.

Les malheureux s'exécutent souvent sans demander leur reste. Ils apprendront plus tard que cette liasse recueillait l'aveu de leur « culpabilité » et atteste qu'ils ont été « bien traités » durant leur détention. Pour avoir esquissé un geste pour lire le papier, un détenu est « pratiquement battu à mort par un parachutiste ». Un autre est contraint à des relations sexuelles avec l'un de ses compagnons d'infortune : « On a obligé [X, un autre détenu] à me frapper, il m'a frappé et je suis tombé. Puis après ça on nous a obligés à faire des actes contre nature, moi et [X]. Après intervention d'un policier, cela s'est arrêté. »

Un autre relate cet épisode : « Ils m'ont demandé de dire que c'est B. qui a brûlé le Monoprix. Sous la douleur, j'ai dit que c'était lui. Comme il niait, Ils ont commencé à le tabasser en lui demandant d'avouer. Alors il a avoué [...]. Ils lui ont demandé de signer huit feuilles. Alors ils m'ont demandé de frapper B. vu qu'il avait brûlé les biens de l'État. Comme je n'avais qu'à obéir, j'ai frappé B., mais doucement. Voyant cela, l'un des civils m'a dit que ce n'est pas

comme cela qu'on frappait et il m'a montré en me frappant dessus. Le coup était tellement fort que je suis tombé. Il m'a relevé et m'a donné encore un coup de bâton. Ils m'ont demandé d'enfoncer mon doigt dans le derrière de B., alors je l'ai fait. Ils ont demandé à B. de faire la même chose envers moi. Ensuite ils nous ont demandé de nous baiser à tour de rôle (moi et B.). Nous l'avons fait de peur. Puis ils m'ont demandé de sucer le sexe de B. et qu'il me fasse la même chose lui aussi. »

Les victimes sont ensuite présentées, après leur avoir permis de se laver, de se raser et de s'habiller convenablement, devant le procureur de la République. Là, croyant leur cauchemar terminé et persuadés de se retrouver en terrain de droit, certains croient pouvoir dénoncer le traitement qu'on leur a infligé.

Ils découvrent un homme insensible, qui refuse, dit l'un deux, « de prendre en considération nos blessures [et] les tortures que nous avons subies ». Parfois, le représentant de la justice va même à l'encontre de l'avis d'un médecin qui prescrit une hospitalisation d'urgence, comme pour cet asthmatique profond, souffrant d'un traumatisme crânien, d'une surdité totale d'une oreille et partielle de l'autre, de maux pulmonaires, rénaux, du larynx et des mollets, et portant des blessures sur tout le corps. Il préférera l'envoyer à la prison d'El-Harrach, où il restera huit jours sans couverture ni matelas. À un autre, qui se présente avec un début de gangrène à la jambe, consécutive à quatre jours de « traitement » par neuf tortionnaires, le procureur dira qu'il sera soigné à l'infirmerie de la prison d'El-Harrach, où il passera dix-huit jours.

Incarcérés à El-Harrach, où les gardiens de prison les « frappaient de temps en temps », la plupart des détenus sont remis en liberté provisoire début novembre, lorsque le président Chadli ordonnera leur libération. La plupart, car quelques-uns inaugurent les listes des « disparus », qui s'allongeront jusqu'à la nausée quelques années plus tard...

Épidémie d'hypocrisie et de mensonge

Le 18 octobre, minimisant l'étendue de la répression et alors que la torture se déchaîne, le ministre de la Justice, Mohamed Chérif Kherroubi, déclare que « 3 743 personnes ont été présentées devant des juridictions ». Il affirme en outre que « l'armée, à ce jour, ne détient rigoureusement aucune personne¹⁷ ». Tout démontre pourtant que les arrestations se poursuivent. Ce jour-là, *Le Monde* rapporte en effet le cas de ces « hommes des services algériens se présentant en compagnie de témoins, le visage couvert de cagoule, qui désignent sans être reconnus leurs camarades complices censés avoir participé aux émeutes. Cette méthode, connue sous le nom *bouchkara*, ou l'homme au sac, rappelle de tristes souvenirs aux Algérois. Le général Massu l'utilisait au moment de la

bataille d'Alger ». Réagissant à ces informations, le ministre de l'Intérieur El-Hadi Khédiri affirmera que « la police n'utilise pas le procédé colonial des cagoules et qu'il a ordonné de tirer sans hésitation sur tous ceux qui [le] pratiquent¹⁸ », Après la brutalité, le cynisme.

Ces mises en cause, tout comme les questionnements formulés par les médias français sur la forte probabilité d'une manipulation des émeutes^a, suscitent une très violente réaction de la presse officielle. Dès le 12 octobre, avec son style inimitable, *El-Moudjahid* les met vertement en cause : il dresse le « constat d'une malveillance qui constitue l'expression d'un mépris flagrant de la déontologie et d'une volonté de détruire, [...] preuve que certaines haines défient le cours de l'histoire ». Dans l'édition du lendemain, les journalistes français sont traités de « charognards [en proie à] une véritable hystérie, froidement calculée dans une volonté manifeste de nuire par le biais d'une immense entreprise de désinformation [dessinée] dans les bureaux de certaines officines malodorantes ».

L'amalgame est double et payant : du côté algérien, d'abord, qui semble ainsi parler d'une seule voix suintant la haine des Français ; du côté français, ensuite, qui doit apparaître comme une entité indissociable, unissant État, intérêts financiers particuliers et peuple français dans son intégralité, coupables solidairement d'avoir un jour été colonisateurs. L'offensive semble en tout cas atteindre son objectif, bloquant les critiques en Algérie et accentuant le mutisme de Paris¹⁹ : « Nous avons un million de citoyens algériens présents sur le territoire français, déclare le Premier ministre Michel Rocard sur TF1. [...] Tout commentaire excessif pourrait les inciter à se battre entre eux [*sic*] sur notre propre territoire. [...] Nous avons la troisième colonie française à l'étranger, qui est en Algérie. Aucun mot de trop ne peut être prononcé qui les mettrait en danger dans un sens ou dans l'autre, par rapport à la population, par rapport au gouvernement. [...] Le fait que moi-même, dont la vie militante s'est déclenchée à propos de la lutte contre la guerre d'Algérie, je ne me sois pas senti en situation d'apporter un appui chaleureux au gouvernement d'Algérie est déjà un signe fort. N'en demandons pas plus²⁰. »

De fait, une fois encore sur le dossier algérien, considéré comme une « affaire intérieure française » par la communauté internationale, ces quelques phrases de Michel Rocard vont donner le

^a . Ils seront rappelés dans *Le Monde*, le 15 octobre, par Frédéric Fritscher : « Où étaient donc les forces de police, ce mercredi [5 octobre, premier jour des émeutes] ? Elles avaient reçu des instructions précises. Même les agents de circulation avaient déserté les carrefours. Comme si tout était prévu, à défaut d'être orchestré. Qui avait donc bien pu, mardi soir [4 octobre], prévenir certains commerçants de la rue Didouche-Mourad, en leur conseillant de laisser leur rideau baissé le lendemain ? Qui étaient ces adultes à l'air sévère et décidé qui guidaient, mercredi matin, ces hordes déchainées dans Alger, ville ouverte. Si nous avons entendu parler des uns, nous avons vu les autres ! Fallait-il donc en arriver à cette extrémité pour pouvoir en appeler aux militaires et décréter, le lendemain, l'état de siège ? Qui étaient ces civils en jeans, baskets et blousons de cuir qui, au milieu des manifestants sortaient soudain un pistolet et ouvraient le feu ? Qui étaient ces cinq hommes en civil montés sur le plateau arrière d'une 404 bâchée qui ont tiré sur la foule à Kouba ? Qui étaient encore ceux qui, à bord de voitures de sociétés nationales, lâchaient, ici et là, quelques rafales d'armes automatiques ? »

« la » et les États démocratiques n'en demanderont pas davantage. Mieux, au lieu des condamnations attendues, ce sont les messages de compréhension et de sympathie qui affluent à la présidence algérienne en provenance de tous les continents²¹...

Dix ans plus tard, en 1998, les principaux acteurs de la répression d'octobre reviendront sur la question de la torture dans un livre d'entretiens, *Octobre, ils parlent*²². À l'époque chef de cabinet du président Chadli, le général Larbi Belkheir y affirme sans sourciller que c'est par le courrier que lui adresse la population que le président apprend les faits ; il en aurait été « outré ». « Il était impensable pour lui que des Algériens torturent des Algériens », poursuit-il contre toute évidence, avant de diluer les torts et les complicités en les multipliant : « Deux problèmes s'étaient posés à la présidence : celui de la torture et celui des voitures banalisées. Le président a demandé des explications, mais nous n'avons jamais eu de suite. [...] Chadli avait discuté de la torture avec la LADH [Ligue algérienne des droits de l'homme] de Brahimi. Les choses sont restées en l'état et les enquêtes n'ont pas abouti. [Les tortures] ne sont pas le fait des unités de l'armée. » À titre personnel, il ne paraît même pas se sentir concerné par les accusations...

Dans ce livre, le général Khaled Nezzar, principal responsable et organisateur de la répression^a, est également interviewé. Il affirme qu'à sa connaissance, il n'y a eu qu'un seul centre de torture. Ce qui l'inquiétait, affirme-t-il, « c'étaient les témoignages selon lesquels les responsables des sévices revêtaient des uniformes de parachutistes dans un centre à Alger [qui] était rattaché à la présidence », tout comme l'étaient les « auteurs des sévices et des brutalités ». Quant au carnage, il le déplore bien sûr, mais il était selon lui inscrit dans la fatalité des événements. Avec un parfait cynisme, il se livre dans cette interview à un incroyable exercice de négationnisme. Contredisant les centaines de témoignages recueillis par le Comité national contre la torture, il affirme : « Les militaires n'ont pas tiré dans le tas. Tirer dans le tas, vous vous rendez compte ? » Et il ose ajouter, comme si tous ceux - y compris les correspondants de la presse étrangère - qui avaient vu ses hommes tirer à la mitrailleuse lourde sur les jeunes manifestants avaient rêvé : « Beaucoup de victimes des événements d'octobre ont d'ailleurs été fauchées par des balles perdues. On a aussi tiré par terre pour disperser la foule. Les noyaux et les enveloppes de balles, en ricochant, ont mortellement atteint des personnes. Nous

^a . Comme l'établit notamment, de façon circonstanciée, le mémoire très détaillé rédigé en juillet 2002 par les avocats français William Bourdon et Antoine Comte en réponse au « Mémoire à M. le Procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris » des conseils de Khaled Nezzar, suite à la plainte pour tortures dont ce dernier a été l'objet le 25 avril 2001 (ce document de référence sur les événements de la période 1988-1998, outre qu'il bat systématiquement en brèche les allégations autojustificatives du général Nezzar sur les crimes qui lui seront reprochés, présente notamment le récit le plus précis et le mieux documenté publié à ce jour des événements d'Octobre 1988 ; il est consultable sur le site <www.algeria-watch.org>).

n'avons pas tiré pour tuer et les instructions n'ont jamais été données dans ce sens²³. »

À la tête de la principale branche de la SM (alors nommée DGPS) jusqu'au moment où il est sacrifié en octobre 1988, le général Medjdoub Lakhhal Ayat affirme, lui aussi contre toute évidence, que « la DGPS n'a rien à voir avec la torture ni avec le centre de Sidi-Fredj ». Quant au général Mohamed Betchine, directeur de la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée), l'autre branche de la SM, également sévèrement mis en cause, il sera le seul, douze ans après les faits, à reconnaître du bout des lèvres la responsabilité de l'un des clans du pouvoir dans la préparation des émeutes et dans la répression : « Les manifestations d'octobre 1988 et les séances de torture qui ont suivi ont été programmées à l'intérieur d'appareils. » Il déclarera qu'outre Sidi-Fredj, existait un autre centre de torture, « l'école Tamentfoust [où] 1 267 personnes ont été emprisonnées²⁴ ».

On a là un aperçu édifiant des méthodes des généraux algériens. Alors qu'ils partagent tous notoirement la responsabilité de la répression sauvage d'octobre 1988, ils se renvoient les uns aux autres, à demi-mots, celle des massacres et de la torture de masse : Belkheir, qui était à la présidence, met en cause la Sécurité militaire (DGPS et DCSA), Nezzar *incrimine* la présidence, le patron de la DGPS accuse celui de la DCSA, et réciproquement... Cette méthode éprouvée - que l'on pourrait appeler l'organisation de la confusion, nous aurons l'occasion d'y revenir - leur permet de « noyer le poisson » et d'occulter le fait qu'ils sont en vérité tous solidaires dans le recours aux pires exactions.

Cette conclusion nous sera confirmée en 2002 par un officier dissident, le capitaine Hacine Ouguenoune²⁵. En octobre 1988, il travaillait au CPMI (Centre principal militaire d'investigation, dépendant de la DCSA) de Ben-Aknoun, dans la banlieue d'Alger. Selon lui, il s'agissait du principal centre de torture et c'est de là qu'était pilotée toute l'opération²⁶. C'est l'exiguïté des lieux, explique-t-il, qui a amené la DCSA du général Mohamed Betchine à réquisitionner le centre de colonies de vacances (le Sidi-Fredj, pour le métamorphoser en laboratoire de l'immonde.

En tout état de cause, la terrible répression des émeutes d'octobre 1988 dénote, de la part de la poignée de généraux qui viennent de franchir un pas décisif vers le pouvoir total, un absolu mépris de la vie humaine, une complète indifférence à la pratique routinière de la barbarie. Il ne s'agit pas hélas d'un accident de l'histoire. Ces généraux ne font que reproduire, sans complexe, les méthodes que leur ont léguées leurs aînés de l'époque coloniale, qu'ils ont eux-mêmes expérimentées durant la deuxième guerre d'Algérie (et qu'ils porteront à incandescence, on le verra, au cours de la troisième guerre d'Algérie, à partir de 1992). Reste à comprendre comment cette équipe, dont la méthode porte la signature de Larbi Belkheir, s'y est prise pour conduire cette formidable machination.

Le complot d'Octobre

Dès la fin 1987, et surtout à partir de l'été 1988, les signes que le congrès du FLN prévu pour décembre n'aura pas lieu se multiplient : en juillet, Chadli Bendjedid suspend les travaux de la commission chargée de le préparer, qui est présidée par Mohamed Chérif Messaâdia, secondé de Mouloud Hamrouche et d'Abdelhamid Brahim. Dans la rue, une rumeur persistante annonce une grève générale pour le 5 octobre — ce que confirmera plus tard le propre chef de la SM, Medjdoub Lakhil Ayat, en prétendant qu'il se serait agité en vain pour la prévenir²⁷...

Le 19 septembre, un discours présidentiel provoque la stupeur des Algériens : Chadli Bendjedid accuse FLN et gouvernement de l'avoir « empêché de travailler » et d'avoir « entravé sa démarche », il fustige les « fainéants », raille les « applaudisseurs » professionnels, brocarde les « incapables », met à l'index les « spéculateurs [qui] accumulent des richesses colossales en un temps limité », dénonce les « incompetents », met en garde les « irresponsables », soit vaille que vaille tout ce que le FLN a drainé comme personnel au fil de son inexorable décrépitude. « Ceux qui ne peuvent plus assumer leurs responsabilités doivent se démettre », conclut-il²⁸. En somme, il tient le discours d'un parfait opposant, comme pour se démarquer du bilan d'un FLN n'ayant plus que quelques semaines de prééminence devant lui.

Dans un pays où, comme le soulignera le sociologue Lahouari Addi, « la révolte est dans l'air » en permanence²⁹ et où le régime mobilise des moyens considérables pour l'empêcher d'éclater, les propos présidentiels ne peuvent être perçus par la population que comme une incitation à la révolte. Il suffira dès lors de retirer au moment opportun les dispositifs répressifs et le tour sera joué.

Soigneusement tenu à l'écart de ces préparatifs, le Premier ministre Abdelhamid Brahim expliquera plus tard comment la montée de la tension été encouragée : « Pendant plus de trois mois, entre juillet et le 5 octobre 1988, des pénuries de produits alimentaires essentiels tels que la semoule, l'huile de table, le lait, etc., apparues dans quelques-unes des wilayas d'abord, se répandent ensuite rapidement dans tout le pays au fil des semaines³⁰. » Parallèlement, Larbi Belkheir instrumentalise les syndicats, noyautés par le PAGS, qui déclenche de nombreux conflits sociaux. Dans ce contexte explosif, le pouvoir prend une mesure qui va être perçue comme une provocation : la suppression d'une prime annuelle pour les salariés de l'industrie. Le syndicat unique lié au FLN, l'UGTA, incite alors les travailleurs, dont le pouvoir d'achat est gravement atteint, à protester, ce qui accrédite l'idée que le FLN est à l'origine du mot d'ordre de grève et donc de ses répercussions...

Dans la banlieue d'Alger, la zone industrielle située entre Rouiba et Reghaïa est paralysée. Un imposant dispositif antiémeutes est mis en place, pour empêcher les manifestants de se rendre à Alger. Parfaitement organisées, les forces de police gèrent les affrontements avec des canons à eau et des chiens. Aucun coup de feu n'est tiré. Mais rien n'est négligé pour maintenir la pression : le 29 septembre, les banques sont ainsi avisées par télex de la suppression de l'allocation dite « touristique », versée en devises aux rares Algériens encore capables de voyager à l'étranger³¹... Le 1^{er} octobre, une rumeur commence à se propager dans Alger : tout le monde va sortir dans la rue le 5 et cela va « barder » !

Le 2 octobre, en prévision des événements, les principaux dirigeants du FLN sont « réquisitionnés » et « protégés » par des commandos parachutistes. Le 4 octobre, veille du déclenchement des émeutes, des forces spéciales de l'armée bouclent le siège du parti unique : « En treillis camouflé, kalachnikov baïonnette au canon, ils veillent depuis mardi soir [la veille des émeutes], rapporte *Le Monde*. Des chars sont venus dans le courant de la journée prendre position au bas des escaliers conduisant à l'esplanade d'Afrique. De l'autre côté, des automitrailleuses légères interdisent l'entrée principale³². »

Le 5 octobre, « à dix heures pile », précisera Khaled Nezzar, commencent les émeutes. Le président réunit une cellule de crise dès dix heures du matin, à laquelle participent Larbi Belkheir et El-Hadi Khédiri, les premiers planificateurs de cette tempête. Présents également, par nécessité, Abdelhamid Brahimi, Premier ministre, qui trouve ses partenaires étrangement « détendus et souriants³³ » étant donné les circonstances, et Mohamed Chérif Messaâdia, le secrétaire général du FLN, qui, lui, n'en mène pas large. « Après un échange d'informations, raconte Abdelhamid Brahimi, Chadli conclut en disant que si jamais des dépassements sont signalés, il donnera l'ordre à l'armée d'intervenir. » Le général Khaled Nezzar affirmera plus tard que c'est dès l'après-midi du 5 octobre, c'est-à-dire bien avant que la situation ne dégénère réellement, qu'on le sollicite³⁴.

La signature du décret d'état de siège est un moment crucial dans la planification, puisqu'elle revêt le putsch du sceau de la « légalité ». Ce sera ainsi en vertu de la loi que tous les fondements constitutionnels du pays seront violés. Car, en réalité, les troupes de Khaled Nezzar n'ont pas attendu ce moment pour agir : elles sont sur les lieux bien avant, pour neutraliser, on l'a vu, les dirigeants du FLN.

Officiellement, l'état de siège est décrété le 6 octobre (en vérité, il avait été décidé dès le 5), et le couvre-feu instauré. Dès lors, la « cellule de crise » qui coordonne la suite des opérations ne comprend plus ni Brahimi ni Messaâdia ; mais Nezzar la rejoint. Le soin de « rétablir l'ordre » est confié à un commandement militaire à la tête duquel se trouve en principe le général Abdellah Belhouchet, chef d'état-major de l'ANP. Mais Belhouchet, qui n'est pas membre du clan Belkheir, rechigne à réprimer trop sauvagement la

population. C'est à son second, le général Khaled Nezzar, alors commandant des forces terrestres (et ancien de l'armée française), que Chadli — en fait Belkheir, qui manipule ce dernier — confie en pratique le soin de coordonner la répression. Le piège se referme sur Chadli, il ne reste plus qu'à faire beaucoup de morts...

« J'ai été désigné responsable du rétablissement de l'ordre, racontera Nezzar quelques années plus tard. Il y a eu des morts. J'ai affronté une situation moralement et psychologiquement difficile. Mais j'étais un militaire qui devait assumer son rôle jusqu'au bout. [...] [Le] chef d'état-major fut beaucoup plus un frein dans le déroulement de notre travail. Son action paraissait tellement suspecte que j'ai dû le tenir à l'écart³⁵. »

Nezzar « tient donc à l'écart » son chef direct, le général Belhouchet, pour ne pas qu'il « freine » la répression. Mais il y a peu de chances que ce dernier, fidèle parmi les fidèles de Chadli, ait eu à « freiner » quoi que ce soit. Sa mise à l'écart symbolise donc plutôt la puissance du clan français, qui, après avoir tissé discrètement sa toile au fil des années 1980, se permet désormais de court-circuiter le haut commandement militaire. Pour obtenir que des troupes montent sur Alger, Khaled Nezzar décide de contourner les chefs de région militaire : « La centralisation du commandement a notamment permis de faire venir les troupes³⁶ », expliquera ingénument Nezzar, avouant implicitement que son chef lui aurait refusé ce transfert. Sous d'autres cieux, cela s'appellerait insubordination, voire haute trahison. Mais la justice appartient aux vainqueurs...

Pour réprimer les manifestants, le général Nezzar fait appel à des troupes stationnées dans le sud, comme la 12^e brigade motorisée stationnée de Djelfa, à trois cents kilomètres d'Alger : « Monte dans ton premier char, je te veux demain à l'aube à Alger », ordonne-t-il au commandant Kamel Abderrahmane. Puis il inonde la capitale de dix mille soldats, ramenés laborieusement de Béchar et de Tindouf, à plus de mille kilomètres au sud, en réquisitionnant des avions civils d'Air Algérie, qui opèrent plusieurs rotations au cours de la nuit. Si Nezzar fait appel à des troupes stationnées au Sahara, dans la 3^e région militaire, c'est parce qu'il y fut en poste de fin 1977 à 1982, et qu'il y a gardé de nombreux contacts.

Officiellement, le calme ne revient à Alger que le 11 octobre. Mais en réalité, on l'a vu, les émeutes ont cessé dès le soir du 6. Problème : le calme est revenu trop vite pour justifier l'énorme opération militaire qui s'annonce. Il paraîtrait en effet assez louche qu'un tel déploiement de moyens, dépêchés de si loin, ne soit intervenu que pour faire fuir de vulgaires pillards et quelques lycéens déchaînés. De surcroît, pour justifier la neutralisation du FLN et le maintien au pouvoir du président Chadli, celui-ci doit apparaître comme pliant sous la pression de la rue, « concédant » la démocratie pour préserver le pays d'un désastre. Il faut donc redonner de la consistance à une révolte qui s'est délitée un peu trop vite.

Pour y parvenir, Larbi Belkheir et ses collègues vont instrumentaliser un courant politique d'opposition qui, loin d'avoir été à l'origine des émeutes, n'avait fait que « prendre le train en marche³⁷ » : l'islamisme radical. Coordonnateur des services de sécurité à la présidence, le colonel Toufik Médiène, prend langue avec les leaders islamistes et leur demande d'organiser une manifestation pour ramener le calme³⁸. Dès lors, plus de scènes de pillage, plus d'édifices étatiques qui brûlent : la révolte sociale se mue en manifestations islamistes. Après qu'une première marche s'est déroulée sans heurts le 7 octobre, tout va basculer. Les 8 et 9 octobre, c'est l'escalade : d'étranges provocateurs en civil sillonnent les manifestations islamistes et tirent dans la foule³⁹. Révoltés, les manifestants s'en prennent alors à tout ce qui symbolise l'État et plusieurs centaines d'entre eux tombent sous les rafales des mitrailleuses de l'armée. Mais cette « islamisation » de la révolte n'apparaît pas encore évidente aux yeux de la presse étrangère qui couvre les événements... Cela va changer le 10 octobre, quelques heures à peine avant le discours charnière de Chadli.

La veille, Ali Benhadj légitime dans un prêche la révolte des jeunes - l'une de leurs demandes est de pouvoir récupérer les corps de leurs proches abattus. Il les invite à manifester le lendemain à partir de la mosquée de Sidi M'hammed (Alger). Mais une cellule de crise réunie autour du cheikh Ahmed Sahnoun, l'un des leaders historiques de la mouvance islamiste, flaire la provocation. De fait, des hommes armés seront repérés parmi les manifestants, comme en attestera notamment le journaliste Abed Charef⁴⁰. Le 10, le cheikh Sahnoun se rend donc à la mosquée et enjoint les manifestants de se disperser. L'appel est entendu et les militants islamistes quittent la mosquée pour refluer vers leurs quartiers... Hélas, la ligne de démarcation est mince entre des marcheurs rentrant paisiblement chez eux et des manifestants, dans une ville surpeuplée comme l'est Alger, surtout si la plupart sont habillés de kamis blancs. Ambiguïté facile à exploiter pour qui veut tendre une embuscade meurtrière.

Sur le chemin du retour, les milliers de « manifestants » longent plusieurs édifices sensibles, comme le Commissariat central de police, le siège de l'Assemblée nationale et celui de la wilaya, sans qu'aucun incident ne soit à signaler. Mais à proximité du siège de la police, la DGSN, ils trouvent le passage barré par plusieurs cordons de la police, de l'armée, de la gendarmerie et des forces antiémeutes et ils doivent bien malgré eux s'arrêter. Ceux qui sont derrière continuant d'affluer, cette digue provoque tout naturellement un attroupement. Les forces de sécurité tirent alors dans la foule, provoquant un véritable massacre qui fera au moins trente-quatre morts et plus de deux cents blessés.

À Bab-el-Oued, « un des marcheurs a commencé à tirer, c'est un élément de Ali Benhadj⁴¹ », expliquera Khaled Nezzar pour justifier cette fusillade criminelle. Selon El-Hadi Khédiri, il y aurait eu « un coup de feu, mais on n'a jamais pu le prouver. On dit aussi que ce

n'était qu'un pétard lancé sciemment ». Une provocation en somme, avoue-t-il à demi-mot. Aucune enquête ne sera conduite pour établir le déroulement des faits, mais force est de constater qu'ils serviront parfaitement le calcul de Khaled Nezzar, Larbi Belkheir et leurs hommes pour amener les islamistes en première ligne, justifiant a *posteriori* l'état de siège, condition *sine qua non* du succès du putsch.

La neutralisation de la Kabylie

Avant de lancer l'« opération Octobre », Larbi Belkheir a pris le soin, par diverses mesures, d'assurer ses arrières pour maîtriser autant que faire se peut les risques de débordement liés au déchaînement, par la provocation, de la violence populaire. Mais il a sous-estimé la rage de la jeunesse : l'ampleur des manifestations du 5 octobre à Alger, à l'évidence, a dépassé ses prévisions. D'où l'importance, pour éviter l'embrasement du pays, de neutraliser la Kabylie, qui risque fort d'exploser à son tour : dès le 6 octobre, des camions équipés de haut-parleurs sillonnent les villages kabyles pour asséner à la population qu'elle ne doit pas se sentir concernée par les émeutes d'Alger, rappelant que les populations arabophones ne s'étaient pas mobilisées pour soutenir les Kabyles en 1980.

Toujours dans l'idée de désamorcer par avance une éventuelle révolte kabyle, Belkheir prend contact avec celui qui est alors considéré comme l'un des principaux leaders de l'opposition sur le terrain, à savoir le docteur Saïd Sadi, plusieurs fois emprisonné pour son combat pour la démocratie et la culture berbère. Le 8 octobre 1988, Saïd Sadi et trois de ses compagnons informent l'avocat Abdennour Ali Yahia, qui fonda avec eux la Ligue des droits de l'homme, qu'ils se rendent à la présidence où ils ont « rendez-vous »⁴². Sadi avise ensuite Ali Yahia qu'il a été reçu par Larbi Belkheir et que celui-ci lui a donné « carte blanche » pour tenter de contrôler la Kabylie. Larbi Belkheir, qui confirmera la rencontre⁴³, lui aurait cependant demandé d'apporter la preuve de son influence en Kabylie en y organisant une grève de deux jours.

Suite à cette manœuvre, les commentaires de la presse retiendront que la Kabylie aura manifesté une timide solidarité avec les émeutiers des autres régions par deux jours de grève, sans plus. *Le Monde* relève que les Algérois qui sollicitent le soutien de leurs frères kabyles se font, « à leur grand étonnement, [...] poliment éconduire⁴⁴ ». La réalité est évidemment aux antipodes de cette thèse. Car passés les premiers moments de surprise, la plupart des villages de Kabylie se portent solidaires de la révolte, les émeutes se poursuivant même au-delà du 12 dans des villes comme Aïn-el-Hammam⁴⁵, Azazga, Boghni, Béjaïa, Bouira, Larbaâ, Oudhias, Tizi-Ouzou, etc.⁴⁶, alors que le reste du pays a retrouvé le calme le 11 octobre.

Mais la bonne foi des journaux étrangers n'est, à cette occasion, pas à mettre en doute. Larbi Belkheir a en effet parié sur un mélange de paresse et de contraintes matérielles auxquelles sont confrontés les envoyés spéciaux qui couvrent les événements. Le foyer des émeutes étant à Alger, pourquoi envoyer une équipe de reporters à Tizi-Ouzou, où rien n'est censé se passer ? Cette présentation tronquée de la réalité étant relayée par l'entourage de Saïd Sadi, opposant confirmé, personne ne la met en doute. Quinze ans après, la plupart des Algériens pensent toujours qu'en 1988, la Kabylie ne s'est pas mobilisée contre le régime...

À l'époque, un article du *Monde* avait pourtant révélé ingénument l'intoxication en donnant la parole à Noureddine Aït-Hamouda, l'un des bras droits de Saïd Sadi (soupçonné de longue date par les militants du Mouvement culturel berbère d'être proche des « services ») : « On est passé par cette étape de la violence en 1980. Il ne s'agit plus pour nous de jouer les casseurs [...] Nous devons maintenant avoir une attitude plus responsable, devenir une force de proposition, d'autant que les intégristes musulmans avancent des projets politiques et parlent de "république islamique"⁴⁷. » Pour lui, « les réformes annoncées par le président Chadli portent en elles la liquidation de tout le système politique de 1962 à nos jours. [...] Le chef de l'État peut être soutenu par tous les Algériens qui aspirent à la démocratie. » Confirmant implicitement le *deal secret* passé entre Larbi Belkheir et Saïd Sadi, Aït-Hamouda concluait : « Nous avons montré que nous étions capables de mobiliser la population. »

Bref, le matraquage commence : le « péril intégriste », que les observateurs les plus avisés n'évoquent à ce stade que de façon accessoire⁴⁸, doit s'imposer dans tous les esprits. Bien sûr, ni Saïd Sadi ni a *fortiori* Noureddine Aït-Hamouda - dénoncé à l'époque dans la revue du Mouvement culturel berbère, *Tafsut*^a - ne sont porte-parole de la Kabylie. Mais leurs discours visant à dramatiser la « menace intégriste » s'adressent aux Français, sur lesquels la revue *Tafsut* n'a aucun impact.

Le clan Belkheir rafle (presque) la mise

Le calme revenu, Larbi Belkheir et ses alliés s'empressent de parachever leur succès en éliminant leurs principaux adversaires au sommet du pouvoir. Dès la fin octobre, on y reviendra dans le chapitre suivant, la presse révèle deux limogeages spectaculaires : celui du secrétaire général du FLN, Mohamed Chérif Messaâdia, remplacé par Chadli lui-même ; et celui du chef de la branche principale de l'ex-Sécurité militaire (alors nommée, on l'a vu,

^a . « Depuis quand Noureddine Aït-Hamouda fait-il partie du Mouvement culturel berbère ? Où se trouvait-il en 1980 ? Pourquoi se cache-t-il derrière ce pronom problématique : "Nous" ? [...] Nous nous élevons avec force contre ce comportement malhonnête, irresponsable, calculateur, et politiquement très grave » (MOUVEMENT CULTUREL BERBERE, « Réponse au journal *Le Monde* », *Tafsut*, n° 12, janvier 1989).

« DGPS »), le général Mejdoub Lakhhal Ayat. Et en novembre 1988, un remaniement de la hiérarchie militaire consacre la mise à la retraite forcée de presque tous les officiers récalcitrants de l'aile « orientaliste » : la purge frappe une dizaine de généraux, qui n'ont d'autre choix que d'accepter les réformes « dans le calme », sous peine de paraître aller à l'encontre de la volonté des « citoyens sincères » chers au président - lequel, pour reprendre l'expression de Nouredine Aït-Hamouda, « doit être soutenu par tous les Algériens qui aspirent à la démocratie⁴⁹ ».

Même si son scénario initial ne s'est pas exactement déroulé comme prévu, le clan Belkheir rafle ainsi l'essentiel de sa « mise » criminelle. Et le général Khaled Nezzar, qui avait si efficacement court-circuité son chef, le général Belhouche, pendant la sauvage répression des émeutes, le remplace comme chef d'état-major de l'armée.

Manifestement convaincu que l'Algérie est confrontée à un grave péril intégriste, le président François Mitterrand se garde toutefois, non sans moult circonvolutions, de soutenir ouvertement les fusilleurs, mais aussi de les condamner - ce qui, en langage diplomatique, vaut soutien. Le 12 octobre, alors que plusieurs centaines de jeunes Algérois viennent d'être fauchés à la mitrailleuse lourde, il s'exprime au conseil des ministres : « Bien sûr, il n'est pas supportable qu'un pouvoir frappe ainsi son peuple. Mais nul ne sait, si Chadli partait, quel pouvoir lui succéderait. C'est comme l'Iran, le régime du Shah n'était pas supportable, mais la révolution ne l'est pas plus, même si ses objectifs sont plus sympathiques. [...] Que va-t-il se passer en Algérie, je n'en sais rien. Mais, en tout cas, il y a une hypothèse à laquelle il est interdit, pour l'heure, de penser : l'établissement de la démocratie⁵⁰... » La hantise d'un intégrisme islamiste exerçant son influence néfaste sur les jeunes déshérités algériens continue bel et bien de tarauder Paris.

Le message est clair : pour barrer la route à l'islamisme, le péril suprême, il faut soutenir un système décrié, quitte à ne lui consentir qu'un soutien du bout des lèvres. Dans *Le Monde* du 17 octobre, Bruno Frappat écrit de façon prémonitoire : « Quand, enfin, on nous présenta ce "redoutable tribun" qu'est le jeune imam de Kouba, Ali Benhadj, on le vit dans une inquiétante pénombre, tous projecteurs éteints, comme s'il s'agissait de souligner le côté redoutable de cet agent de l'islam en marche », concluant qu'« il n'y a pas de hasard dans la communication ». Le politologue — et excellent spécialiste de l'islam politique — François Burgat écrit quant à lui que « l'Algérie louche : elle a un œil dirigé vers Paris, l'autre vers Le Caire⁵¹ ».

Quant aux réformes, tout semble aller pour le mieux : le système de parti unique est jugé unanimement responsable de tous les déboires de l'Algérie, il sera aboli. Multipartisme, presse « indépendante », liberté d'expression, liberté d'association, liberté d'entreprendre, l'avenir s'annonce radieux. Mais le fonctionnement du réseau Belkheir, dont le patron est officiellement modeste

conseiller à la présidence, toujours discret, obéissant « au garde-à-vous », est-il compatible avec l'instauration d'une véritable démocratie ? Quel avenir est promis à cette Algérie « démocratique » enfantée dans le leurre, la provocation, le carnage ?

1989 : Kasdi Merbah, ou la démocratie endiguée

Au cours du mois d'octobre 1988, deux polémiques secouent l'opinion algérienne : l'une est lancée par le ministre de la Justice, Mohamed Chérif Kherroubi, qui estime contre toute évidence à seulement 3 743 personnes le nombre de personnes arrêtées ; l'autre porte sur le nombre de morts : 159 officiellement, plus de 600 selon les hôpitaux, 1 027 selon les associations¹. L'objectif pour les autorités est évidemment de minimiser l'ampleur de la répression, mais aussi d'éviter que soient creusées les questions qui pourraient gêner.

Comme celle-ci : pourquoi les arrestations et surtout les tortures se sont-elles poursuivies de façon massive alors que tout était censé avoir été réglé par le discours du président, le 10 octobre ? C'est que les tortures ne servent pas à collecter du renseignement, pas même à punir. Elles ont surtout une vocation « pédagogique » : faire comprendre à la population que le « renouveau démocratique » promis s'inscrira dans un carcan fort étroit, où tout franchissement des « lignes rouges » — nous y reviendrons — sera sévèrement châtié. Pourquoi les victimes sont-elles maintenues en prison longtemps après leurs supplices ? Outre l'objectif de laisser se cicatrifier les blessures, l'abandon des peines lourdes prononcées sera une « monnaie d'échange » appréciable, à troquer contre un soutien au pouvoir : être gracié alors que l'on vient d'écopier de dix ans de prison a de quoi contenter les plus obstinés.

Mobilisation contre la torture

Comme toujours, l'opération d'Octobre visait à faire d'une pierre plusieurs coups : créer un climat d'horreur pour rendre

inévitable le maintien du système tel qu'il perdure depuis 1962 ; torpiller les échéances prochaines et imposer Chadli comme seul interlocuteur susceptible d'assurer le basculement promis vers la « démocratie » ; frapper les esprits, briser les reins à ceux qui ambitionneraient de se présenter comme une alternative politique dans le futur ; canaliser la révolte de la population, de sorte que le simulacre de démocratie puisse passer sans encombre, entre gens de bonne compagnie, en vase clos. Seul « hic » pour Chadli et son entourage : l'extrême violence de la répression choque profondément l'opinion internationale et l'opinion algérienne, qui vont réagir.

Dès le 13 octobre, à Paris, plusieurs des signataires du fameux « Manifeste des 121 » (qui, en septembre 1960, avait appelé à l'insoumission au cours de la deuxième guerre d'Algérie) expriment leur sentiment de révolte dans *Le Nouvel Observateur* : « En 1960, nous avons signé un texte contre la guerre d'Algérie. [...] C'est avec cette même conviction que nous disons aujourd'hui notre indignation². » Au fil des jours, des signes inquiétants parviennent d'Alger. De retour d'une mission en Algérie pour l'association Médecins du monde, le docteur Dinah Vernant révèle que l'accès aux hôpitaux y est « strictement interdit » à tout médecin étranger³. De son côté, Amnesty International demande au président Chadli d'ordonner une enquête urgente sur les nombreux civils tués lors des émeutes, alors que des avocats de Paris manifestent à leurs collègues algériens leur « solidarité dans la mission qu'ils conduisent sans désespérer⁴ ».

Fin octobre, une vingtaine d'« anciens internés politiques » durant la deuxième guerre d'Algérie, dont Henri Alleg (militant communiste engagé aux côtés du FLN et auteur du terrible livre *La Question*, publié en février 1958⁵), Josette Audin (veuve de Maurice Audin, militant communiste arrêté et tué à Alger par les parachutistes français, en juin 1957⁶) et Christian Bueno, adressent une lettre ouverte à Chadli, publiée par *Le Monde* : « Les témoins sortis des mains des tortionnaires d'aujourd'hui parlent [de viols] dans les mêmes locaux — telle la villa Sésini — qu'utilisaient les spécialistes d'il y a trente ans. [...] Il s'agit aussi, le plus souvent, d'enfants et de très jeunes gens. Il s'agit de personnes arrêtées chez elles simplement parce que leurs noms figuraient sur quelque liste et sans aucune justification légale⁷. »

En Algérie même, des organisations pourtant proches du pouvoir se mettent à douter. Certains membres de la Ligue des droits de l'homme officielle (présidée par M^e Miloud Brahimi) renoncent par exemple à toute tutelle, si bien que trois d'entre eux, Abderrazak Bekkal, Abdelkader Ould-Kadi et le dramaturge Abdelkader Alloula, sont interpellés dès le samedi 8 octobre. Un autre, Abderrahmane Fardeheb, est recherché par les services algériens, alors qu'il se trouve en Europe⁸. Sous l'impulsion de l'avocat oranais M^e Mahi Gouadni, la section Ouest de cette Ligue produit un travail considérable. « Il n'y a pas de mots suffisants pour dénoncer ce qui a été fait », dira celui-ci lors d'une conférence à Alger

le 16 novembre, à laquelle assistera l'avocat français Jacques Vergès, avant de relater des faits de torture dont la seule lecture fait froid dans le dos, sur des gens dont les arrestations ont été opérées dans l'« illégalité la plus flagrante »⁹.

Pour Larbi Belkheir et son entourage, le danger est réel, surtout parce que ces initiatives trouvent un écho à l'étranger. Ainsi, s'appuyant sur un rapport dressé par la Ligue présidée par M^e Abdennour Ali Yahia, le juriste argentin Alejandro Teitelbaum, représentant de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) à Genève, demande le 23 novembre à la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies une enquête sur les violations des droits de l'homme durant les émeutes.

Et les représentants les plus actifs des classes moyennes algériennes — médecins, enseignants, étudiants, journalistes, avocats, syndicalistes, commerçants... — se mobilisent, tous solidaires, comme si, face à un régime qui les a longtemps abusés, ils tiennent enfin la preuve absolue de sa nature abjecte. Mais cette mobilisation va vite être contrée...

L'étouffement

En novembre, au cours d'une assemblée générale à l'hôpital Mustapha d'Alger, quelque cinq cents praticiens décident de créer une « Union autonome » de médecins, indépendante du FLN. Une manifestation qu'ils prévoient quelques jours plus tard est interdite. Un rassemblement plus vaste est convoqué à l'université de Bab-Ezzouar, où une marche pacifique est décidée. Mais elle ne pourra pas plus franchir les cordons de police dressés sur son chemin¹⁰. Les forces de police, apparemment si impuissantes à contenir quelques centaines d'adolescents, retrouvent subitement leur pleine efficacité face à des adultes déterminés, dans un État où la liberté est censée avoir recouvré ses droits.

Le 2 novembre 1988, à Bouzaréah, l'actrice française Isabelle Adjani (dont le père est algérien) s'adresse aux étudiants à l'occasion d'un meeting en présence de M^e Ali Yahia : « Je suis contente d'avoir pu m'inviter à ce rassemblement au nom des droits de l'homme et de ne pas y avoir été invitée par un gouvernement. Je veux que la jeunesse française vous soutienne et qu'elle soit indifférente aux intérêts économiques de l'État français, dont je n'ai rien à faire¹¹. » En réaction, oubliant toute décence, l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, organe officieux de la présidence, publie le lendemain le courrier d'un improbable lecteur attaquant violemment M^e Ali Yahia, jugé indigne d'être le « chantre des droits de l'homme » du fait qu'il a siégé en tant que ministre dans un gouvernement sous Boumediene, où « la torture et les éliminations physiques étaient des pratiques courantes ». « Quand il était membre du gouvernement, il était enthousiaste pour étouffer les voix et torturer les citoyens et les

nationalistes, sous prétexte qu'ils étaient déraisonnables », accuse même *El-Chaâb*. Sur la présence d'Isabelle Adjani à ses côtés, le quotidien arabophone du FLN n'hésite pas à écrire : « S'agit-il de visées personnelles, d'une profonde volonté de vengeance et de parvenir au pouvoir, même si cela doit passer par l'importation de putains ? »

Me Ali Yahia ne trouvera que la revue clandestine *Tafsut*¹² pour publier sa réponse, où il relate les circonstances de son passage au gouvernement comme ministre des Travaux publics puis de l'Agriculture, du 10 juillet 1965 au 30 septembre 1967, période durant laquelle il estime ne s'être « ni dénaturé, ni trahi », ni avoir « mené de combat douteux ». S'adressant au directeur d'*Algérie-Actualité*, Kamal Belkacem, il écrit : « Vous êtes un journaliste au garde-à-vous, qui favorise la double manipulation de l'opinion par la désinformation, la distorsion des faits et la censure par omission. »

Le lundi 12 novembre, l'hebdomadaire *Révolution africaine* prévoit d'organiser une table ronde sur les droits de l'homme. Invité à y participer avec les différentes ligues des droits de l'homme (en présence de représentants du ministère de l'Intérieur), Noureddine Kherrouf, sévèrement torturé, est surpris de se voir demander par les responsables de la revue « de parler des droits de l'homme mais pas de la torture¹³ ». La table ronde ne se tiendra pas, les intervenants ayant refusé de se plier à cette odieuse exigence.

Malgré les entraves qu'il rencontre, le Comité national contre la torture - animé notamment par des personnalités comme les professeurs Djillali Belkhenchir et Mahfoud Boucebci ou l'avocat Youcef Fathallah, lesquels connaîtront tous trois, nous le verrons plus loin, un destin tragique durant la « sale guerre » - décide la tenue d'un procès populaire le 29 décembre à Alger, pour démontrer la nature systématique de la torture en Algérie depuis 1962¹⁴. Il ne pourra pas non plus avoir lieu, la salle qu'il sollicite lui ayant été refusée par les autorités. Le Miloud Brahimi est bien obligé de constater ce jour-là que ces mesures « constituent des atteintes graves aux espaces de liberté [...], en totale contradiction avec le discours officiel », dénonçant ainsi une « normalisation sournoise ».

Le mardi 10 janvier 1989, la Française Hélène Jaffé, présidente de l'Association pour les victimes de la répression en exil (AVRE), est expulsée peu après son arrivée à l'aéroport d'Alger, bien qu'elle ait été munie d'un visa d'entrée. Elle venait pour faire un exposé médical sur les séquelles physiques de la torture¹⁵. Deux membres de Médecins du monde, Dominique Monchicourt et Dinah Vernant, sont refoulés dans les mêmes conditions. Malgré les pressions, la journée d'étude est organisée à Alger le 11 janvier sur le thème « Le médecin face à la torture »¹⁶. L'historien Mahfoud Kaddache y souligne que la lutte contre la torture est inséparable de celle pour la démocratie. Un Imam, cheikh Mohamed Saïd, y affirme le rejet de la torture par l'islam et un journaliste estime qu'il existe une « alliance de fait entre tortionnaires et censeurs ». Un médecin, un dentiste, un syndicaliste, un journaliste et un univer-

sitaire révèlent qu'en répondant à une convocation de la DGPS, ils s'y sont fait dire : « La récréation est terminée » et « l'agitation doit cesser ». Le quotidien du FLN *EI-Chaâb* ne verra dans cette rencontre que la présence insupportable d'une « partie étrangère, notre ennemi d'hier qui ne réagissait pas aux boucheries collectives de l'armée française¹⁷ ».

Profitant de la lame de fond qui secoue néanmoins le pays, des journalistes tentent de leur côté de s'organiser hors des structures du parti. Six mois avant les émeutes, le 9 mai 1988, certains d'entre eux avaient tenté de briser les liens de sujétion qui les liaient au pouvoir en créant le Mouvement des journalistes algériens (MJA). « La dévalorisation de notre métier constitue une grave atteinte à la crédibilité de l'information nationale, avec en prime un journalisme qui s'oriente dangereusement vers un fonctionnariat débilisant et une catégorie de rédacteurs porte-plume sans impact sur le citoyen¹⁸, écrivaient-ils. Dans un manifeste remis au ministre de l'information Bachir Rouis, Ils tiraient la sonnette d'alarme sur leur profession, qu'ils décrivaient dans des termes peu équivoques : « Articles sans vie, vides de sens, plats et insipides », « inquisition intellectuelle ». La réponse à leurs doléances fut une revalorisation des salaires de 50 %... quelques jours à peine avant les émeutes.

Le 10 octobre 1988, jour du massacre de Bab-el-Oued, quelque soixante-dix journalistes remettent à l'AFP un communiqué qui va avoir un retentissement mondial : ils « condamnent l'utilisation violente et meurtrière de la force armée et l'inconséquence avec laquelle l'ordre a tenté d'être rétabli », dénoncent le fait que leur travail se fait « au mépris de toute éthique professionnelle et du droit élémentaire du citoyen à l'information » et regrettent d'être « interdits d'informer objectivement¹⁹.

Le 20 janvier 1989, le rédacteur en chef du quotidien oranais *EI-Djem-houria* (La République), Habib Racheddine, est limogé le lendemain même de la parution dans son journal d'une enquête étayée sur l'attribution de logements et de lots de terrain dans la wilaya de Mostaganem, mettant en cause une famille influente. Il s'agit en fait du gendre du président Chadli Bendjedid, Lahouel Kaddour, dont les malversations sont notoires²⁰. Le journaliste justifiait ainsi ce travail : « Dans ce journal, nous croyons que l'État de droit ne peut exister qui si la loi est au-dessus de tous. » De toute évidence, une croyance qui doit au plus vite être démentie. Le 31 janvier 1989, il est inculpé de diffamation et d'outrage à corps constitué avec deux de ses journalistes.

Ce ne sont là que certaines des initiatives les plus en vue, qui attestent que la société, censée être laminée, est tout de même bien vivante et prête à reprendre son destin en main. Mais le pouvoir ne l'entend pas de cette oreille, car de telles manifestations de la liberté sont hautement périlleuses pour lui : leur extension saperait les fondements du système. Manipulation, intimidation, menace, interdiction, expulsion, arrestation, censure, invective, calomnie,

voilà quelques mots par lesquels l'État algérien se distingue en ce début d'ère « démocratique ».

Le 6 mai 1989, le Parlement ratifiera la convention internationale contre la torture, ce qui fera réagir le Comité national contre la torture : « Le comble de l'ironie est atteint quand les parlementaires votent la ratification de textes internationaux contre la torture sans jamais mettre en question celle qui a ravagé l'Algérie en octobre 1988 », s'indigne-t-il dans un long communiqué, ajoutant qu'il est étonnant que les députés « n'aient pas cru nécessaire jusqu'à présent de prendre position, au moins par une simple condamnation verbale, sur l'atteinte à l'intégrité physique et morale qu'une partie de la nation algérienne a subie en octobre²¹ ». Si cette ratification peut sembler aller dans le bon sens, elle entre surtout dans la technique habituelle du double langage, l'un fait de bonnes intentions pour l'étranger, et l'autre de mensonges à usage interne.

L'auto-amnistie des criminels

Dès le lendemain du massacre d'octobre, les responsables de la répression ne perdent pas de temps pour organiser l'absolution de leurs crimes. L'opération sera très habilement menée, en plusieurs temps.

Le 26 octobre 1988, faisant écho à des étudiants qui réclament (par une grève de la faim) l'amnistie en faveur des personnes condamnées durant les émeutes, M^e Miloud Brahimi, président de la Ligue des droits de l'homme créée un an et demi plus tôt avec le soutien du pouvoir, affirme dans un communiqué publié par *Algérie-Actualité* : « Pour que l'apaisement social intervienne, [...] l'amnistie est nécessaire. » Si, venant d'étudiants, la bonne foi d'une telle requête peut à la rigueur être admise, elle surprend dans la bouche d'un président d'une Ligue des droits de l'homme, surtout qu'il la justifie ainsi : « En définitive, c'est grâce à eux que le pays a pris conscience de la situation catastrophique dans laquelle il était. » Pourquoi, dans ce cas, requérir l'amnistie des victimes innocentes et non le châtement légal des tortionnaires et des généraux qui ont fait sauvagement tirer dans la foule ?

En invitant les victimes à accepter cette grâce, on accrédite définitivement leur culpabilité, et on fabrique une de ces monnaies d'échange de dupe qui justifiera plus tard un traitement équivalent de leurs bourreaux. Voilà de nouveau la marque de fabrique de Larbi Belkheir, qui revendiquera presque cet outrage dix ans plus tard, dans le livre *Octobre, ils parlent* (en osant regretter que l'amnistie finalement prononcée en novembre 1989 ait sonné le glas de la dynamique lancée pour faire traduire les tortionnaires devant les tribunaux : « Les choses sont restées en l'état et les enquêtes n'ont pas abouti,

certainement à cause de l'enchaînement des événements qui se sont précipités en 1989 et la promulgation de l'amnistie générale²²...»).

Le lundi 31 octobre 1988, le président Chadli ordonne la mise en liberté provisoire de tous les détenus arrêtés durant les émeutes. M^e Miloud Brahimi se félicite de cette décision qui, selon lui, va « dans le sens de l'apaisement [...] et de la réconciliation des Algériens autour des réformes²³ ». Pouvait-il en aller autrement ? Non, car les Algériens doivent justement se prononcer le 3 novembre par référendum sur les « réformes^a » et, partant, sur la reconduction de Chadli Bendjedid comme président. Que des centaines de jeunes continuent encore à être torturés quotidiennement dans les casernes importe peu pour le président de la LADH puisque, officiellement, ils sont tous libérés. La mécanique de l'amnistie est engagée...

Le 3 avril 1989, l'Assemblée adoptera deux lois, l'une portant sur la suppression de la Cour de sûreté de l'État et l'autre permettant (« dans le cadre de libérations conditionnelles²⁴ ») la mise en liberté de la plupart des détenus d'Octobre. Le 1^{er} novembre 1989, des mesures de grâce seront accordées à cinquante et un membres du groupe de Bouyali condamnés en 1987^b. Et le 29 juillet 1990, l'Assemblée nationale adoptera une loi d'amnistie des « crimes et délits contre les personnes et les biens commis à force ouverte pendant ou à l'occasion d'attroupement violents » d'avril 1980 jusqu'aux événements d'octobre 1988 et bénéficiant aux « nationaux condamnés, poursuivis ou susceptibles de l'être pour avoir participé antérieurement au 23 février 1989 [date d'adoption de la nouvelle Constitution] à une action ou à un mouvement subversifs ou dans le but d'opposition à l'autorité de l'État²⁵ ».

Pour être sûrs qu'il ne se trouvera personne pour la contester^c, la loi d'amnistie sera conçue pour profiter - dans un astucieux amalgame mêlant innocents et coupables - aux terroristes islamistes déjà condamnés (dont la plupart travaillent désormais pour la SM), aux exilés (qui pourront rentrer au pays sans être inquiétés, offrant ainsi leur caution au processus en cours), aux « victimes » d'Octobre et, bien sûr, à leurs tortionnaires.

^a . La question soumise à référendum porte sur l'acceptation ou non des amendements constitutionnels instituant la séparation des pouvoirs entre le chef de l'État et le Premier ministre. La nouvelle Constitution mettrait ainsi fin au monopole du FLN par l'« organisation démocratique de l'action politique ».

^b . Curieusement, quinze islamistes de cette mouvance, dont Abdelkader Chebouti, Mansouri Meliani, Azzedine Baâ et Mohamed Amamra, ne seront pas concernés par cette grâce. Officiellement, ce renvoi tient à une bataille juridique entre avocats et ministère public pour savoir si ces hommes sont ou non des « politiques ». Nous verrons plus loin que cela répond à la volonté de la SM de les manipuler pour contrôler la mouvance islamique. Si le litige tombe à pic pour permettre ce renvoi, et leur maintien nécessaire en prison, il sera résolu. « positivement » par leur libération le 25 juillet 1990, quatre jours avant l'adoption de la loi d'amnistie (voir Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*, 17 octobre 1989).

^c . Le Comité national contre la torture et M^e Abdennour Ali Yahia seront parmi les rares à protester.

Toutes ces manœuvres, le marché honteux qu'elles camouflent (l'ouverture politique en échange de l'amnistie des criminels) auront raison de la dynamique lancée pour exiger que toute la lumière soit faite sur les exactions et que justice soit rendue aux victimes. Comme l'écrira fort justement la sociolinguiste Dalila Morsly, membre du Comité national contre la torture, dans *Octobre ils parlent*, « il est clair que les tortionnaires ont [par cette amnistie] déjà programmé l'oubli : effacer les traces, gommer les cicatrices, sécher le sang, cacher les instruments de torture, nier les faits, voilà ce que fait tout tortionnaire à la fin de son méfait accompli²⁶ ».

La restructuration de la Sécurité militaire

Et quoi de mieux, pour organiser cet effacement, que de désigner des boucs émissaires ? C'est ce qui a été fait, on l'a dit, dès la fin du mois d'octobre 1988, avec le double limogeage du secrétaire général du FLN et du chef de la branche « civile » de la SM, le général Lakhal Ayat. Mais l'éviction de ce dernier sert aussi - et surtout - à Larbi Belkheir à affirmer sa mainmise sur le véritable centre du pouvoir.

En remerciement des services rendus durant les « événements » (les hommes de son 90^e BPM - bataillon de police militaire - ont été particulièrement féroces dans la répression des émeutes d'octobre), le général Mohamed Betchine, qui dirigeait la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA), remplace le général Lakhal Ayat comme chef de la plus prestigieuse Délégation générale de la prévention et de la sécurité (DGPS), laquelle change de nom à cette occasion, devenant DGDS, Délégation générale à la documentation et à la sécurité²⁷ - cette valse de sigles est typique de la « schizophrénie » des « décideurs » militaires algériens, à la fois soucieux de discrétion et de formaliser leur pouvoir par des symboles mystérieux. C'est un homme discret, le colonel Mohamed Médiène, dit « Toufik », chef depuis 1986 du Département défense et sécurité à la présidence de la République, qui remplace Betchine à la direction de la DCSA, effectuant ainsi un pas important vers la consécration officielle.

Il s'agit là d'un vrai coup de maître de Belkheir, le responsable de ces nominations. Car la promotion de Betchine, un ancien maquisard, lui permet d'avancer masqué. Mais comme toujours dans le monde de Belkheir, cette désignation n'est que transitoire et Betchine devra, le moment venu, céder sa place. De plus, comme le note Mohammed Samraoui, « le général Betchine, qui avait vidé (au profit de la DCSA) la DGPS de certains de ses meilleurs éléments, se retrouvait à la tête de cette structure "civile" affaiblie [...] qu'il venait malencontreusement de dépecer²⁸ ».

La désignation de Toufik Médiène à la tête de la DCSA est tout aussi habile. Originaire de Bordj-Bou-Argeridj où il est né en 1939,

cet homme hérite ainsi, poursuit Mohammed Samraoui, « d'une direction puissamment dotée en moyens matériels, que le général Betchine avait eu du mal à mettre en place, usant souvent de coups de gueule, au prix de nombreuses inimitiés²⁹ ». L'astuce est double, car Toufik Médiène, lui non plus, n'est pas un DAF. Il a rejoint l'ALN à vingt-deux ans, en 1961 et, à l'indépendance, il a été recruté par la Sécurité militaire, qui l'a envoyé suivre une formation dans les écoles du KGB. Affecté avec le grade de lieutenant à la 2^e région militaire, sous les ordres du colonel Chadli Bendjedid, il a côtoyé ensuite un « capitaine influent, Larbi Belkheir, alors chef d'état-major de la 2^e région militaire³⁰ ».

Voilà pour l'essentiel. Reste la façade politique, dont le ravalement restera comme la conséquence la plus spectaculaire d'Octobre 1988. Le FLN laissé groggy, son secrétaire général Mohamed Chérif Messaâdia écarté, le problème que constituait pour le clan Belkheir le congrès du parti est résolu et celui-ci peut maintenant se tenir. Mais il faut aller vite, ne pas donner le temps à la résistance de s'organiser. Plutôt que d'attendre décembre 1988 comme prévu, le 6^e congrès du parti est convoqué pour le 27 novembre. Après le référendum du 3 novembre sur les réformes, qui a recueilli officiellement plus de 92 % de voix favorables, qui songerait à proposer un autre que Chadli Bendjedid comme candidat aux élections présidentielles ? Mais, pour éviter toute mauvaise surprise, ce dernier va être désigné secrétaire général du FLN en attendant de placer officiellement Abdelhamid Mehri comme second.

Le jour du congrès, Mohamed Chérif Messaâdia est assis ostensiblement aux côtés du général Abdellah Belhouchet, une autre victime du coup de balai, remplacé le 16 novembre comme chef d'état-major de l'ANP par le général Khaled Nezzar. À l'ouverture de la séance, l'hymne national se termine par un coup de théâtre : la fanfare omet pour la première fois le couplet où la France est nommément stigmatisée³¹. Un brouhaha s'élève alors de l'assemblée : « *Hizb França !* » (« parti de la France », insulte fréquente au sein du sérail...), scandent une vingtaine de délégués dans un coin de la salle. Voilà résumée la vraie capacité de nuisance des caciques du FLN : le chahut à huis clos du cancre qui digère mal sa punition. Désigné candidat unique à la présidence de la République, Chadli sera élu sans encombre le 22 décembre avec 81 % des suffrages exprimés. Le succès de l'« opération Octobre » est total.

Kasdi Merbah, un gouvernement de transition

Le 5 novembre 1988, Kasdi Merbah est nommé Premier ministre en remplacement de Abdelhamid Brahimi. Dans un contexte de choc frontal entre « clan des DAF » et « Orientaux », d'extrême tension sociale, d'incertitude absolue, d'aspiration au renouveau, le choix est habile. Pour Larbi Belkheir, il fallait quelqu'un que l'on ne

suspecterait pas d'être de son entourage, qui ait de la poigne mais qui n'ait pas beaucoup de poids, qui ne soit pas ardemment convaincu de l'opportunité des réformes politiques mais qui soit déterminé à mener les réformes économiques, un homme crédible mais vulnérable. C'est exactement le profil de Kasdi Merbah.

Car, pour l'Algérien moyen, Merbah est toujours le chef occulte de la SM. Il est d'origine kabyle (même s'il est né au Maroc), mais les Kabyles le haïssent, ayant souffert de sa part mainte campagne de répression. Il pourra rassurer la vieille garde des anciens maquisards, qui verront en lui le défenseur de leur tendance face au clan Belkheir. Pour ce dernier, la crainte que suscite le personnage lui garantit qu'il pourra se débarrasser de lui au moment de son choix sans que personne ne crie au scandale. Bref, Kasdi Merbah est l'épouvantail idéal en ce temps de confusion absolue. D'autant que cette promotion lui ôtera l'envie de révéler les dessous du pouvoir, lui qui est réputé tout savoir sur tout le monde. Mais Larbi Belkheir est adepte de la méthode des poupées gigognes, et ne se contente jamais d'une seule défense. C'est ainsi, expliquera Nicole Chevillard, qu'on demande à Betchine de marquer Kasdi Merbah « "à la culotte", histoire de l'empêcher d'user des influences qu'on le suspecte d'avoir gardées dans l'ancienne SM³² ».

Kasdi Merbah désespérait de jouer un jour un rôle de premier plan. La « monnaie d'échange » de sa résurrection est sans doute d'accepter de travailler sous les directives de Chadli - il s'en plaindra vivement lorsqu'il sera limogé -, avec notamment les ministres qu'il lui aura désignés. Nommé Premier ministre, il prend comme ministre des Affaires étrangères Boualem Bessaïeh, cet agent du MALG qui se consacra à espionner au profit de Boumediene les leaders du FLN qu'il devait protéger³³. Avec Sid Ahmed Ghozali aux Finances, Mohamed Ali Amar à l'information et la Culture, cinq ministres du précédent gouvernement maintenus à leur poste et cinq autres qui changent simplement de portefeuille, le gouvernement Merbah peut difficilement être vu comme celui du renouveau et de l'esprit d'ouverture...

Même si son programme « social » passe sans encombre au Parlement, qui n'a pas pour habitude de discuter les textes qu'on lui soumet, dans tous les secteurs éclatent bientôt des conflits sociaux qui minent l'action du gouvernement. Mais Merbah a aussi des opposants au cœur même de la présidence. Car, depuis près de cinq ans, on l'a vu (voir *supra*, chapitre 4), une petite équipe de technocrates travaille à la préparation des réformes. Organisée autour du secrétaire général à la présidence, Mouloud Hamrouche, composée de hauts fonctionnaires compétents, initiateurs des réformes de 1986 et 1987 et favorables à l'extension de l'ouverture en cours, cette petite équipe est prête à assurer la relève. L'alliance tactique entre Mouloud Hamrouche et Larbi Belkheir, chef de cabinet du président et parrain de l'État parallèle qui a la mainmise totale sur tout dans le pays, leur permettra quelques mois plus tard de se

débarrasser de ce gêneur commun, Kasdi Merbah, une fois sa mission de transition accomplie.

Les vannes financières s'ouvrent

Si les crimes d'Octobre sont suivis d'un silence assourdissant de la part des officiels français, comme le dénoncent les articles de Claude Roy et André Mandouze dans *Le Monde* du 15 octobre 1988, il est un domaine qui connaît bientôt un nouveau dynamisme : celui des échanges commerciaux. Après avoir offert des « félicitations embarrassées » à Chadli au lendemain du référendum du 3 novembre, le président français François Mitterrand s'exprime le 23 novembre dans le quotidien *Libération* : « J'entretiens de bonnes relations avec le président Chadli et nous avons fixé ensemble la meilleure voie possible pour nos deux pays. Je me réjouirai de le voir continuer sa mission. Le résultat du dernier référendum semble donner raison à sa démarche. Le reste est du ressort du peuple algérien. » Profession de foi noble s'il en est, sauf que le « reste » est une peau de chagrin...

Aussitôt après, commence le bal des discussions franco-algériennes visant à aider le pays à sortir du marasme économique. Un sondage réalisé par l'hebdomadaire *Jeune Afrique* révèle qu'une majorité de Français considèrent l'Algérie comme un pays ami et que 70% d'entre eux estiment que la France doit maintenir ou accroître son aide³⁴. Cela tombe bien, car tant les responsables algériens que leurs homologues français ont une idée précise de la façon de prodiguer cette aide : régler le contentieux qui dure depuis 1986 sur le prix du gaz algérien exporté vers la France, explique Sadek Boussena, ministre de l'Énergie (l'accord de 1982, alors avantageux pour Alger, prévoyait l'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole ; avec l'effondrement des cours du brut en 1986, cet accord était devenu très pénalisant pour l'Algérie). Il fait écho au ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, qui avait émis la même requête dès le 12 octobre devant l'Assemblée nationale³⁵. Quelques jours plus tard, au micro d'Europe 1, Pierre Bérégovoy, ministre de l'Économie et des Finances, affirmait que, pour aider l'Algérie à sortir des difficultés, la France « peut discuter du prix du gaz » et envisager de lui accorder des prêts de longue durée pour l'achat de biens français³⁶.

De fait, le 8 janvier 1989, la France accorde à l'Algérie 7 milliards de francs de crédits. Aussitôt après, le 12 janvier 1989, Gaz de France et Sonatrach s'accordent sur le prix du gaz algérien. Si la France tient tant à accorder ces crédits, présentés comme un acte de générosité envers la population algérienne, c'est qu'elle espère bien être la principale bénéficiaire d'un retour à la « santé » financière de l'Algérie : « Les crédits consentis par Paris à Alger visent à favoriser les achats en France », notamment de pièces de rechange pour l'automobile et l'industrie³⁷. En effet, la chute des recettes pétrolières

et gazières a eu une conséquence dramatique pour les exportations françaises, explique *Le Monde* : « Les échanges [avec l'Algérie] ont atteint à peine 17,5 milliards de francs en 1988, alors qu'ils ont culminé à 48,5 milliards en 1984. L'année dernière, la France a exporté vers l'Algérie pour 9,5 milliards de francs, alors qu'elle importait l'équivalent de 8 milliards³⁸. »

Mais cette cordialité retrouvée cache d'autres motivations : lorsque Pierre Bérégovoy signe avec son homologue algérien Sid Ahmed Ghazali l'accord sur les nouveaux crédits, il ne perd pas de vue la nécessité impérieuse de régler les autres contentieux existant entre l'Algérie et les sociétés françaises : *Le Monde* rappelle qu'ils sont nombreux et que ceux « de Bouygues pour une ligne de chemin de fer dans l'est du pays, de Fougerolles, Dumez, SAE et Bouygues à nouveau pour un gigantesque programme de construction de logements, des Chantiers modernes qui viennent de terminer les deux pistes de l'aéroport d'Alger sont toujours sans solution », sans compter celui d'Air France³⁹.

Tout est prêt alors pour que François Mitterrand effectue une visite officielle en Algérie, les 9 et 10 mars 1989. À Alger, où il passe la nuit dans la résidence de son ami Chadli Bendjedid à Zéralda, le président français reçoit un accueil étonnamment chaleureux : « Portrait élogieux dans la presse et à la télévision, qui a largement couvert l'événement, et atmosphère volontairement détendue⁴⁰ »... L'« axe cordial Mitterrand-Chadli » s'affiche au grand jour, sans crainte de volées de *Hizb Fronça*. De leur interminable tête-à-tête, on ne saura quasi rien, sinon que Chadli « serait le meilleur choix possible face aux islamistes ou aux nostalgiques du boumedienisme », et que Mitterrand lui reconnaît deux qualités : être un « manœuvrier » de premier ordre et un « homme de la terre⁴¹ ».

Début avril 1989, la chaîne hôtelière Pullman annonce son intention de construire et de gérer 8 000 lits en coopération avec l'Office national du tourisme algérien. Le groupe français Accor prévoit quant à lui de construire une vingtaine d'hôtels dans le pays. Fin mars, Total obtient l'autorisation d'exploration pétrolière sur le sol algérien et se positionne en mai pour l'exploitation du champ gazier de Hamra, dans le sud, dont les réserves sont estimées à 100 milliards de mètres cubes. Le 14 mai, un accord pour le financement d'une usine de montage d'automobiles Fiat, à Tiaret, près d'Oran, est signé avec la Banque centrale italienne de développement ; et, le 10 juillet, la firme Peugeot elle aussi annoncera la signature d'un protocole d'accord pour la construction d'une usine de voitures (ni l'usine Fiat ni l'usine Peugeot ne verront jamais le jour, pour la raison simple que toute production locale contrarierait fortement les importations, première source de commissions).

Tout porte à croire que l'économie algérienne est en plein essor et que les rapports avec la France vont enfin sortir de l'ornière. Or cette embellie masque une réalité nettement moins rose. Alors que la population sert d'alibi à toutes ces gentilleses, et que son niveau de vie entame une dégringolade qui ne connaîtra plus jamais de répit,

elle ne profitera guère de ces flux. En effet, une part importante des emprunts servira à honorer les échéances de dettes contractées durant les deux décennies précédentes et ayant servi, on l'a vu, à financer des « éléphants blancs » qui n'ont jamais abouti à une production significative. Bref, la routine...

Le 26 juillet 1989, Pierre Bérégovoy, ministre français de l'Économie et des Finances, effectue une visite en Algérie. Au menu, le point sur la « réalisation des protocoles financiers signés avec l'Algérie et sur la ligne de crédit » dont bénéficie le pays. Concrètement, cela consiste à récupérer d'une main ce qui a été cédé de l'autre : « En ce qui concerne le protocole gouvernemental, les deux premières lettres d'imputation ont été signées mardi. Elles concernent des accords entre la société algérienne Sonelgaz et la CG2E-Alstom pour 130 millions de francs d'une part, et un accord AMC-Télémechanique, d'autre part, pour 70 millions⁴². »

Les discussions sur les contentieux pendants, avec Bouygues, Air France et autres, trouvent un écho favorable chez Sid Ahmed Ghozali, qui juge « indispensable » de les régler « d'ici à la fin de l'année ». Et, dans ces conditions, la France se montre disposée à toutes les largesses... « Un autre accord de principe est [ainsi] trouvé sur l'ouverture d'un nouveau crédit d'un milliard pour faire face aux échéances », c'est-à-dire pour permettre à l'Algérie de rembourser ses dettes, et d'affecter les 7 milliards précédemment accordés à l'achat de biens français — nous verrons plus loin comment ces accords déboucheront sur une crise, lorsque le prochain gouvernement décidera d'acheter non pas français, mais au mieux de la concurrence.

Le multipartisme et la construction d'une « démocratie sous contrôle »

Dès la fin octobre 1988, en tout cas, souffle un vent de démocratie. « L'effervescence est à son comble », écrit dans *Le Monde* Frédéric Fritscher : « Les forces vives de ce pays sont là, bien réelles, bondissant pour occuper le terrain, par crainte de voir s'évanouir l'opportunité de battre en brèche l'autorité du parti⁴³. » Cette atmosphère va perdurer, avec des hauts et — plus souvent — des bas, pendant près de deux ans : « De la mi-1989 à la mi-1991, l'Algérie a connu l'expérience démocratique la plus tumultueuse et la plus franche du monde arabe, écrira Abed Charef. Des manifestations regroupant des centaines de milliers de personnes se sont déroulées, sans donner lieu à des incidents significatifs⁴⁴. » « Durant le seul premier semestre 1990, ajoutera-t-il, 1 482 conflits sociaux sont signalés. 200 000 travailleurs se sont mis en grève pendant cette période⁴⁵ », sans que le moindre coup de feu soit tiré. La raison de

cette relative quiétude laissée à la société civile est que Larbi Belkheir y veille : la « démocratie sous contrôle » qu'il pilote lui permet de consolider les assises de son réseau, en achevant notamment d'éliminer les derniers récalcitrants et en s'assurant qu'aucun des nouveaux partis politiques qui vont se multiplier ne lui fasse de l'ombre...

Le 11 février 1989, soit deux semaines avant l'adoption par référendum, le 23 février, de la nouvelle Constitution sanctionnant la fin du régime socialiste à parti unique et autorisant la création d'« associations à caractère politique », le leader kabyle Saïd Sadi prend tout le monde de vitesse en annonçant dans un meeting au vieux stade de Tizi-Ouzou la création du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Cette annonce ne fait en réalité qu'officialiser une entité existante depuis plus d'un an, mais maintenue secrète pour la plupart des militants de premier rang du Mouvement culturel berbère, dont ce parti se présente pourtant comme l'« expression politique ». Dès sa sortie de prison au printemps 1987, Saïd Sadi avait regroupé autour de lui la frange du MCB qui lui était acquise, ainsi que des militants proches du PAGS. Il lance maintenant une sorte d'OPA sur ce mouvement autonome, fort de sa réputation de plus fervent défenseur des valeurs de la démocratie, avec une couverture médiatique particulièrement complaisante à son égard.

Les militants du MCB découvrent cette manipulation dans la consternation et une brouillonne protestation. Saïd Sadi prendra leurs griefs, comme l'écrit Jean de la Guérvivière dans *Le Monde*, « avec philosophie », de même que les « rumeurs qui circulent de son ralliement au pouvoir ». « M. Sadi et ses amis ont eu des contacts avec la présidence de la République algérienne, mais ils se défendent de s'être "laissé récupérer" », écrit le journaliste⁴⁶. Malgré ces dénégations, et même si on peut supposer que Saïd Sadi croit inscrire sa démarche dans le pragmatisme politique, il est difficile de ne pas y déceler la volonté du régime de « diviser l'opposition démocratique et mettre en difficulté Hocine Aït-Ahmed, dont le retour d'exil annoncé inquiète sérieusement le pouvoir⁴⁷ ».

Le 18 février, Ali Benhadj, Abassi Madani et d'autres prédicateurs font part à leur tour de leur intention de créer un parti pour « prendre en main le peuple et réaliser — *inch'Allah* — l'État islamique⁴⁸ ». La création du Front islamique du salut (FIS) sera annoncée officiellement le 10 mars (les fondateurs ne pourront déposer leur demande d'agrément que le 22 août). Nombre d'imams de renom, dont cheikh Ahmed Sahnoun, grande figure de l'islam politique algérien, estiment cette initiative prématurée et n'y participent pas.

Puis c'est l'avalanche des partis. Ahmed Mahsas, militant du mouvement national et ancien ministre de l'Agriculture, crée l'Union des forces démocratique (UFD). À Oran, naît le Parti de l'unité populaire (PUP), avec pour programme la généralisation de l'arabe et

l'application de la *chari'a*. À Constantine, se déclarent le Mouvement des universitaires démocrates (MUD), le Mouvement des écologistes algériens (MEA) et le Parti national algérien (PNA, parti libéral). Le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de Ben Bella annonce son intention de participer à la nouvelle donne. L'Organisation socialiste des travailleurs (OST) de Louisa Hanoune (qui deviendra Parti des travailleurs), le Parti d'avant-garde socialiste (PAGS) de Sadek Hadjères et d'Abdelhamid Benzine, le Parti social-démocrate (PSD), le Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), l'Union des forces populaires (UFP), le Parti du peuple algérien (PPA) de Mohammed Memchaoui, neveu de Messali Hadj, le Parti pour le renouveau algérien (PRA) lancent la valse des sigles, à donner le tournis. Un éclectisme brouillon qui dissimule mal le fait que plusieurs de ces partis sont créés à l'initiative de la Sécurité militaire...

Le faux « profil bas » de l'armée

Des événements d'Octobre, l'armée sort salie. L'émoi général suscité par les centaines de jeunes qu'elle a mitraillés rendrait intolérable toute prétention ouverte de sa part à jouer un rôle politique de premier plan dans le futur. Profitant de la confusion qui règne encore sur les rapports de forces au sein de cette institution, les DAF entreprennent de la purger de tous les éléments gênants ou auxquels ils ne peuvent pas se fier. En novembre 1988, un remaniement de la hiérarchie militaire consacre ainsi la mise à la retraite forcée de presque tous les « anciens maquisards » du haut commandement⁴⁹. Outre le général Mejdoub Lakhel Ayat, la purge frappe les généraux Mohamed Alleg, Hachemi Hadjères, Larbi Si-Lahsène, Zine-el-Abidin Hachichi, qui seront suivis en 1989 des généraux Liamine Zéroual, Abdelmadjid Chérif et Abdellah Belhouche.

Pour que ce « nettoyage » se déroule sans heurts, il est conduit — comme toujours — au nom d'une opération d'assainissement et de « modernisation » de l'armée. Pour pacifier la situation interne et donner un gage de sérieux aux partenaires étrangers, l'armée se retire ostensiblement du champ politique. C'est d'abord la Constitution du 23 février 1989 qui lui ôte ses missions politiques. Puis c'est, le 5 mars 1989, une délégation composée des généraux Mostefa Cheloufi, secrétaire général du ministre de la Défense, Khaled Nezzar, chef d'état-major, Mohamed Attaïlia, inspecteur général de l'ANP, et du colonel Yahia Rahal, directeur central du commissariat politique de l'ANP, qui se présente au président Chadli pour lui annoncer la volonté de tous les officiers supérieurs de ne plus être membres d'office du comité central du FLN.

Le message se veut clair : l'armée ne saurait « s'impliquer dans le jeu complexe des tendances » car « elle se doit, en tant que force au

service du pouvoir légal, de conserver intacte l'unité de ses rangs et la discipline de son engagement », affirme le colonel Yahia Rahal. *El-Moudjahid* y voit le signe que « l'ANP adhère pleinement au processus de démocratisation profonde » du pays.

Présenté unanimement comme le signe non équivoque de la mutation en cours, ce retour annoncé de l'armée dans ses casernes est, en termes militaires, ce que l'on qualifierait de « retrait tactique ». La démarche est nécessaire, pour laisser passer cette phase orageuse où l'armée est accusée des pires horreurs. Elle est utile pour que la vague de purges déclenchée par le clan Belkheir s'effectue sans encombre. Et surtout pour masquer le fait qu'il contrôle désormais l'essentiel de ce qui constitue toujours le cœur du pouvoir réel, à savoir la direction de la SM et de l'armée de terre (laquelle est d'ailleurs moins « marginalisée » qu'on le dit, puisque l'article 24 de la Constitution, propice à toutes les interprétations, stipule qu'elle a pour « mission permanente la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale » et qu'elle doit « assurer la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays »).

La fin de Kasdi Merbah et la naissance du FIS

Le coup de force d'Octobre ayant permis, en quelques mois, d'opérer un profond ravalement de façade du pouvoir, la présence de Kasdi Merbah à la tête du gouvernement va bientôt devenir inutile, voire gênante. Comme à l'habitude, la méthode consiste pour Larbi Belkheir à éliminer celui qui a servi à couvrir l'élimination de tous les autres.

Dès mars 1989, un mois à peine après le vote de la nouvelle Constitution, Merbah se plaint d'une multiplication inexplicquée de grèves, qu'il impute à ceux qui « veulent affaiblir l'État », « pour démontrer que l'expérience démocratique actuelle ne nous convient pas⁵⁰ ». C'est dans la presse que commence la salve d'attaques contre le Premier ministre. Le 11 mai 1989, un éditorial *d'Algérie-Actualité* rédigé par Kamal Belkacem, homme de Belkheir, est censuré par Kasdi Merbah. Montée en épingle, notamment dans le journal télévisé, l'affaire fera réagir la LADH de Miloud Brahimi qui y voit un retour à la « censure sauvage ». Il s'agit là d'une des multiples techniques du régime, qui, comme l'explique la journaliste José Garçon, revient à « mêler toujours le vrai et le faux, ce qui permet de mettre en avant des motivations nobles, pour masquer des buts parfois inavouables⁵¹ ». En l'occurrence, cet incident ne fait qu'entamer une campagne de provocations contre le Premier ministre, pour préparer l'opinion à son départ imminent.

Peu à peu, la guerre d'usure contre Kasdi Merbah produit ses effets. A la présidence, on attendra cependant de lui faire signer quelques lois impopulaires et de le laisser présider à quelques

remaniements malvenus. Ainsi, le 26 juillet 1989, l'Assemblée nationale vote un nouveau code de l'information, qui provoque un tollé. Hormis le maintien des journaux existants dans le giron du service public, c'est-à-dire du FLN, ce qui en dit long sur la réalité du pluralisme préconisé, une soixantaine d'articles de cette loi sont vivement contestés. Outre l'obligation faite à la presse d'utiliser la langue arabe et de respecter strictement les « valeurs arabomusulmanes », la création d'un Conseil national de l'information et de la communication (CNIC), une « autorité administrative indépendante de régulation », soulève nombre d'interrogations. En effet, on voit difficilement ce qui justifie sa qualité d'« indépendante » lorsqu'on apprend qu'elle sera composée de deux journalistes élus, qui siègeront auprès de trois autres, nommés par le président de la République, et donc soumis de fait à la férule de Larbi Belkheir. Le rêve de liberté de la presse qui mobilisait les journalistes depuis plus d'un an, et que tout le monde croyait réalisé en octobre, s'est mué par la grâce du « processus de démocratisation » en triste chimère.

Le 9 septembre 1989, après s'être vu accusé en vrac de « prévarication », d'avoir « bloqué les réformes », de « faire le jeu des Français », etc., à peine trois jours après qu'il a signé l'agrément du Front islamique du salut (FIS), Kasdi Merbah est remercié⁵². Après lui avoir mis les bâtons dans les roues, Larbi Belkheir justifie son limogeage au motif qu'il n'a pas su avancer... Kasdi Merbah refuse d'abord de céder la place, déclarant anticonstitutionnel son limogeage, avant de revenir à la « raison »... d'État et à l'« esprit de discipline ».

Il est remplacé par Mouloud Hamrouche. À la tête de son équipe de « réformateurs », il s'est donné pour objectif d'améliorer les « dispositifs de démocratisation » du pays et de lutter « contre les causes profondes de l'inflation, contre le développement des activités parasitaires et contre la gestion administrative de l'économie ».

Kasdi Merbah aura ainsi été le chef d'un gouvernement ayant servi à endiguer les initiatives démocratiques issues de la société. Mais de toutes les mesures qu'il a prises, celle qui sera la plus lourde de conséquences est l'agrément accordé au FIS. C'est le ministre de l'Intérieur Aboubakr Belkaïd, un fidèle de Larbi Belkheir, qui fut en vérité l'artisan principal de cette décision, mais on ne prête qu'aux riches... Et Kasdi Merbah en assumera tous les griefs. Pour nombre d'observateurs, cet agrément n'aurait jamais dû être accordé. Car la loi précisant les modalités d'agrément des « associations à caractère politique », votée le 5 juillet 1989, stipulait dans son article n° 5 que « l'association à caractère politique ne peut, en outre, fonder sa création ou son action sur une base exclusivement confessionnelle, linguistique, régionaliste ». Ainsi, selon Jacques de Barrin du *Monde*, « la décision du président algérien, en septembre 1989, de légaliser le FIS prit par surprise le roi du Maroc et le chef de l'État tunisien qui, quelques mois plus tôt, lors du premier sommet de l'UMA (Maghreb

arabe), à Marrakech, avaient été dissuadés d'agir ainsi à l'égard de leurs propres intégristes par ce même... président algérien⁵³ ».

Preuve que ni Hassan II ni le général Zine Abidine Ben Ali (qui avait renversé en novembre 1987 le vieil autocrate Habib Bourguiba), comme d'ailleurs l'immense majorité des Algériens et des observateurs étrangers, ne soupçonnaient alors l'influence de Larbi Belkheir sur le président Chadli et la sophistication de ses calculs pour affirmer son pouvoir de l'ombre. Car la coïncidence des dates ne laisse guère de place au doute sur le double pari d'apprenti sorcier de Belkheir : d'un côté, il confie — par Chadli interposé — la gestion de l'État à des technocrates honnêtes, l'équipe Hamrouche, en espérant qu'ils assureront l'indispensable modernisation de l'économie algérienne tout en garantissant la pérennité des circuits de corruption qu'il veut totalement contrôler et, de l'autre, il met en selle un parti islamiste radical dont il pense, grâce aux multiples « taupe » de la SM infiltrées au sein de sa direction, qu'il pourra à la fois le contrôler^a et l'utiliser comme contrepoids pour brider les éventuelles velléités d'autonomie politique des « réformateurs » hamrouchiens.

La liberté politique espérée par les Algériens a vécu. Larbi Belkheir pense maintenant pouvoir déployer sa propre déclinaison de la démocratie. Mais, une nouvelle fois, tout ne se passera pas comme il le souhaite...

^a . Ce que confirme dans son livre l'ex-colonel de la SM Mohammed Samraoui, qui explique que, à partir de la fin 1990, l'action de la SM visait notamment la « manipulation des 'politiques' du FIS par le biais de membres de sa direction (comme Ahmed Merrani, Salid Guechi, Badin Lefkih, Ali Nassim Bouazza, El-Hachemi Sahnouni, Zebda Benazzouz) qui étaient en réalité des agents de la SM, dans le but de créer un climat de discorde à l'intérieur du parti et d'encourager les deux principaux *chouyoukhs* (dirigeants) à tenir un discours plus extrémiste (Mohammed Samraoui, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p.96).

1990-1991 : l'ouverture contrôlée

C'est en 1958, à l'âge de quinze ans, que Mouloud Hamrouche rejoint le maquis. Il est aussitôt envoyé en Tunisie où son frère aîné, rédacteur en chef d'*El-Moudjahid*, l'envoie à l'Académie militaire de Bagdad. Il revient en Algérie à l'indépendance, avec le grade de sous-lieutenant, et rejoint la gendarmerie. Responsable du service du protocole à la présidence de la République entre 1977 et 1983, il est promu secrétaire général du gouvernement en 1984, puis, en 1986, secrétaire général de la présidence, où il pilote l'équipe des « réformateurs ».

Homme du sérail à l'itinéraire classique, Hamrouche n'avait *a priori* aucune raison de remettre en cause la logique du système algérien. Il restera pourtant dans l'histoire comme l'un des premiers dirigeants ayant réellement tenté de réformer la dictature. Par quelle secrète alchimie Mouloud Hamrouche et son équipe sont-ils parvenus au sommet du pouvoir ? La réponse est simple : les « réformateurs » sont apparus aux yeux des « décideurs » comme des technocrates chevronnés mais dociles, des fonctionnaires compétents mais dénués d'ambition politique, des hommes « crédules et indépendants des différents réseaux du pouvoir », comme l'expliquera Ghazi Hidouci, nommé ministre de l'Économie par Mouloud Hamrouche. Évoquant son recrutement en 1984, Hidouci précisera : « Larbi Belkheir m'apprit que j'étais désigné pour occuper le département de l'économie auprès de la présidence ; mon effacement m'aura signalé au pouvoir, qui n'aime pas voir qu'on lui échappe¹. »

Réunis depuis dix ans, certains par Abdelhamid Brahimi, d'autres par Mouloud Hamrouche lui-même, les réformateurs ont survécu aux purges successives qui ont asséché l'État de toute compétence. Leur docilité leur a permis de s'y maintenir, et leurs qualités humaines leur ont interdit d'adopter les mœurs du sérail. « Nous étions une excroissance monstrueuse dans un monde à l'échelle de valeurs inversée », nous expliquera le banquier Omar Benderra... Le choc

avec les réseaux Belkheir sera rude, et il finira mal pour les réformateurs.

Des terroristes islamistes « sous contrôle »

Alors que le gouvernement de Mouloud Hamrouche se met en place, survient un épisode qui ne défraie guère la chronique à l'époque, mais qui est révélateur des dispositions prises en secret par Belkheir et la SM pour contrôler la mouvance islamiste. Le 15 octobre 1989, se tient à Blida le nouveau procès de quinze islamistes du groupe de Bouyali arrêtés en 1987 et qui s'étaient pourvus en cassation après les lourdes condamnations qui leur avaient été infligées cette année-là (Mansouri Meliani, Mohamed Amamra et Abdelkader Chebouti - principaux accusés dans l'attaque par le groupe de Bouyali de la caserne de police de Soumaâ, près de Boufarik - avaient été condamnés à mort ; quatre autres avaient écopé de la réclusion à perpétuité et les autres de vingt ans d'emprisonnement).

Relatant le procès, *Le Monde* explique que « leurs défenseurs, parmi lesquels figurait M^e Abdennour Ali Yahia, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), on joué l'incompétence du tribunal à statuer en matière de délits politiques et d'opinion. Ils ont eu gain de cause. [...] Après une courte délibération en fin d'après-midi, la cour a tranché en renvoyant l'affaire *sine die*. Peut-être était-ce plus sage. Les responsables du FIS avaient clairement expliqué aux avocats de la défense leur détermination à ne pas laisser le procès aller à son terme si le tribunal s'obstinait à vouloir juger² ».

À la veille du procès, deux partis politiques, le FIS par la voie de son nouvel organe de presse *El-Mounqid*, mais aussi les communistes du PAGS, exigent la libération des anciens compagnons de Bouyali. Émanant des islamistes, cette demande peut être compréhensible, même si la démarche paraît quelque peu hasardeuse en raison du passé terroriste de certains prévenus, alors même que le régime semble désormais admettre que des islamistes s'affirment prêts à respecter la démocratie puissent participer au jeu politique. Mais que le PAGS, pourfendeur par excellence de l'intégrisme (sinon de la religion), demande également la libération d'anciens terroristes islamistes, cela est plus étonnant³... Les communistes algériens seraient-ils désormais chargés de promouvoir au sein de la nouvelle « démocratie » les calculs de Larbi Belkheir ? C'est en tout cas un rôle auquel le PAGS est plus que rodé depuis 1969 et son « appui critique » à Boumediène. Mais que gagnerait Larbi Belkheir à libérer des terroristes ?

Comme souvent, il s'agissait en fait d'un « coup de billard » à plusieurs bandes. Selon Mohammed Samraoui, « le patron de la SM, le général Mohamed Betchine, décida d'utiliser les bouyalistes

emprisonnés pour maîtriser [...] les islamistes. Les compagnons de Mustapha Bouyali furent approchés dans leurs prisons par des officiers de la SM, les commandants Abderrahmane Benmerzouga, Mahmoud "Habib" Souamès et Abdelkader Haddad, dit "Abderrahmane le Tigre". Cette opération (réussie) de recrutement des ex-bouyalistes était alors menée à titre préventif, dans le seul but d'utiliser ensuite ces hommes pour contrôler la mouvance islamique radicale. Encore fallait-il qu'ils sortent de prison⁴ ». Ce que le PAGS et le FIS réclament, et obtiendront bientôt.

Sur cette ambition de Betchine, somme toute compréhensible, se greffe un autre objectif : celui de préparer les esprits à l'amnistie générale des responsables de la répression d'Octobre, prévue pour juillet 1990. Dès le 1^{er} novembre 1989, la plupart des bouyalistes emprisonnés sont donc libérés par une grâce présidentielle. Mais cinq d'entre eux (dont Abdelkader Chebouti, Mansouri Meliani et Azzedine Baâ) seront cependant maintenus en prison jusqu'au 25 juillet 1990 : « Sept mois de conditionnement furent en effet nécessaires pour convaincre de collaborer ceux qui faisaient de la "résistance" », explique Mohammed Samraoui. Aussitôt libérés, les intéressés se retrouvent au maquis. Toufik Médiène et Smaïn Lamari les utiliseront plus tard, nous y reviendrons, « pour un objectif beaucoup plus pervers : il ne [s'agira] plus seulement de se servir de ces hommes pour infiltrer et contrôler les franges radicales de l'islamisme, mais de les manipuler pour reconstituer le MIA et créer de faux maquis qui serviraient à décrédibiliser le FIS⁵ ».

Hocine Aït-Ahmed, « bête noire » du régime

Du 19 juillet au 28 septembre 1989, les partis et associations politiques créés depuis le début de l'hiver déposent leur demande d'agrément. Tous l'obtiendront, hormis le Comité national contre la torture et le PPA (Parti du peuple algérien), jugés non conformes à la loi sur les « associations à caractère politique ».

Mais lorsque, le 24 septembre 1989, Hachimi Naït-Djoudi, bras droit d'Aït-Ahmed, annonce devant un parterre de journalistes le dépôt du dossier d'agrément du Front des forces socialistes, il donne à son insu le coup d'envoi d'une campagne médiatique qui montrera toute l'influence du réseau Belkheir. Ce sont d'abord des « historiques » du FFS de 1963 qui contestent à Aït-Ahmed le droit de disposer de ce patrimoine commun sans leur consentement. Comme il ne cède pas, la SM suscite la création d'un « FFS-2 ». Commence alors un vaste déballage contre Aït-Ahmed, auquel se prêtent complaisamment les organes du pouvoir, *El-Moudjahid*⁶ et *Révolution africaine*⁷. Du coup, le leader du FFS précipite son retour d'exil : le 15 décembre 1989, annonce-t-il, il rentrera à Alger. Le 26 octobre, son parti est agrée...

Journaliste à *Libération*, José Garçon résumera bien la méthode : selon elle, l'armée et la SM « sont maîtresses dans l'art d'organiser la confusion. Une véritable culture de la rumeur salit, déstabilise et décrédibilise tel leader de l'opposition [selon] la technique du clonage. Qu'une Ligue des droits de l'homme se crée [...] et le pouvoir en fait émerger deux autres. Qu'un parti politique gêne et les dissidences s'y multiplient et s'étalent quotidiennement dans la presse, après qu'un autre, discrètement aidé, a contribué à diviser les troupes du gêneur. Qu'un responsable politique se révèle par trop dérangeant, et la fronde de ses concurrents prendra soudain de l'ampleur⁸ ». Suite aux malheurs du FFS, *Révolution africaine* prévient que la « crise » qui vient d'affecter le parti d'Aït-Ahmed « risque de revenir sur le tapis avec d'autres formations », comme le MDA de Ben Bella, le PAGS de Hadjérès, l'UFD de Mahsas⁹...

Pourquoi avoir légalisé le parti d'Aït-Ahmed, cet opposant irréductible ? D'abord pour crédibiliser, vis-à-vis de l'opinion internationale, le « renouveau démocratique » tant vanté par le régime. Ensuite, en le poussant à rentrer, Larbi Belkheir amène le leader du FFS sur son propre terrain, où le combat se mènera avec les armes qu'il choisira lui-même et selon des codes que son adversaire maîtrise mal. Celui qui pouvait le guider le plus efficacement, Ali Mécili, a été éliminé en 1987. Ce retour ne doit pourtant pas donner lieu à des négociations - des garanties tangibles de liberté de la presse, d'équité, de transparence, de contrôle, etc. - qui engageraient le régime devant l'opinion internationale. L'événement doit être banalisé, noyé dans des tracasseries inextricables...

Le 15 décembre 1989, Hocine Aït-Ahmed débarque donc à l'aéroport d'Alger (ce n'est que le 31 janvier 1990 qu'un communiqué du gouvernement autorisera officiellement le retour de tous les exilés^a) Grâce à l'intégrité de son chef, le FFS s'installe clairement dans l'opposition au régime et au « clan Belkheir ». En Kabylie, principal fief du parti, ce qui a été perçu comme la trahison de Saïd Sadi en 1989 (voir *supra*, chapitre 3) a laissé la base du MCB déboussolée. Ses militants chevronnés, pour la plupart universitaires, se méfient de la « nouvelle donne » démocratique. Si leur opposition au RCD est résolue, leur attitude vis-à-vis de FFS est plus ambiguë.

Lorsque Hocine Aït-Ahmed débarque à l'aéroport d'Alger, il trouve une foule et une liesse indescriptibles. Il ignore que cet accueil triomphal doit beaucoup au travail de ces militants du MCB qui ont sillonné la Kabylie des semaines durant pour mobiliser la population pour ce rendez-vous. Pied de nez en forme de marée humaine lancé à

^a . Tous, sauf l'ancien président Ahmed Ben Bella, sur lequel le tribunal devra bizarrement se prononcer. On comprend difficilement à cet instant les raisons qui motivent ce traitement discriminatoire. Ahmed Ben Bella, ce fondateur de la dictature en Algérie, est-il si redoutable que cela, alors que bien peu de gens, parmi les rares qui se souviennent encore de lui, lui accordent encore la moindre estime ? Les vraies raisons sont à chercher dans les rencontres entre Ahmed Ben Bella et Abassi Madani en Suisse (*Libération*, 4 avril 1990). « Les islamistes, nombreux mais inexpérimentés, avaient besoin d'un chef prestigieux ; le chef, prestigieux mais isolé, manquait de troupes », écrira Georges Marion dans *Le Monde* du 28 septembre 1990...

la figure de Saïd Sadi et des caméras de télévision. Pourtant, lorsque, trois jours plus tard, ils se rendent en délégation à son domicile, dans le village de Aïn-el-Hamam (ex-Michelet), Aït-Ahmed les reçoit dans une ambiance cordiale mais glaciale. L'ennui, c'est que le dégel n'aura jamais lieu. Dans l'entourage initial de Hocine Aït-Ahmed, en effet, on n'a qu'un intérêt limité à voir affluer dans le parti des militants aguerris, connus et respectés, qui disputeraient les premiers rôles.

Mais aussi, parmi les militants du MCB qui ont vite rejoint le FFS, certains sont, nous l'avons vu, soit « retournés » depuis les années 1980 par la SM, soit des agents infiltrés par elle, dès 1983. Et il y a encore les agents qui, plus récemment, se sont mêlés aux adhérents nouveaux, recrutés en masse, sans filtrage. Si bien que rapidement se crée une collusion d'intérêts entre toutes ces composantes pour barrer la route aux militants du MCB qui auraient pu prévenir certaines des manœuvres de la SM.

Car celle-ci ne ménage pas ses efforts. Affecté en mars 1990 à la tête du « Service de recherche et d'analyse » de la DGDS, Mohammed Samraoui expliquera dans son livre que l'une des activités de son service consistait alors à infiltrer les partis politiques naissants. « Aucun parti politique influent n'a été épargné », écrit-il, à commencer bien sûr par le FIS¹⁰. « Ce fut [aussi] le cas avec le FFS d'Hocine Aït-Ahmed (une "bête noire" pour nos chefs), le RCD de Saïd Sadi, le PSD de Abderrahmane Adjerid ou le PNSD de Rabah Ben-chérif¹¹... » Mieux : la SM est allée jusqu'à créer de toutes pièces de nouveaux partis pour « garnir la devanture démocratique¹² », comme l'APUA, un parti présidé par Mehdi Abbas Allalou (à ne pas confondre avec Mohamed Allalou), animateur d'émissions provocatrices à la télévision.

L'élimination du chef de la SM, Mohamed Betchine

Dès la prise de fonctions du gouvernement Hamrouche, les signaux d'alerte commencent à se multiplier pour le clan Belkheir. Les premières mesures d'ouverture que prend le Premier ministre - nous y reviendrons - montrent que celui-ci ne sera sûrement pas aussi docile que le souhaitait Belkheir et qu'il risque à terme de fragiliser son pouvoir. Mais, pour le chef de cabinet du président, le plus grand danger vient d'abord de la Sécurité militaire.

Car Mohamed Betchine (maintenu en 1988 par nécessité comme allié du cercle des DAF) prend lui aussi des décisions qui menacent sérieusement son clan. Comme l'expliquera le MAOL en 2000, Betchine s'entoure d'officiers fidèles et entame une campagne d'assainissement de ses services, notamment au niveau du Centre opérationnel Antar à Ben-Aknoun, de la DDSE (Direction de la

documentation et de la sécurité extérieure) et des finances, autant d'offensives qui prennent directement pour cible le réseau Belkheir¹³. Selon la formule consacrée, plusieurs officiers à la réputation douteuse sont « invités à faire valoir leurs droits à la retraite ».

Parmi les victimes de ce coup de balai, le « lieutenant-colonel Smaïn Lamari [l'ami de la DST], chassé par Betchine en personne de son bureau au siège [de] Delly-Brahim ». Pour amortir sa chute, Larbi Belkheir prend Smaïn Lamari sous son aile à la présidence de la République, mais l'alerte a été chaude. Non content d'engager une purge contre certains membres du « clan français », le général Betchine prend l'habitude de rendre compte de ses initiatives directement au président Chadli. Une pratique qui risque de faire sortir le président du brouillard où Belkheir l'a plongé en le tenant - il est son chef de cabinet - à l'écart des décisions et en le coupant de ses canaux d'information. Autant de signes de mauvais augure qui incitent Belkheir à se méfier de Betchine.

S'il s'emploie à assainir ses services, Mohamed Betchine entreprend aussi, comme l'expliquait Mohammed Samraoui, de noyauter tous les partis politiques dès leur naissance. Ironie de l'histoire, c'est cette tendance lourde de la SM à vouloir infiltrer et manipuler tout ce qui compte dans la société qui va offrir à Larbi Belkheir le prétexte pour fragiliser Mohamed Betchine. Le 15 décembre 1989, le RCD de Saïd Sadi tient congrès et fait une révélation explosive : Mohamed Betchine, chef de la DGDS, l'aurait approché pour lui proposer de travailler avec lui. « Les autres partis, contactés, ont accepté l'offre », lui aurait précisé le patron de la SM¹⁴. Une telle démarche est inadmissible, alors que le pays est engagé vers la démocratie ! Selon Mohammed Samraoui, cette opération était en réalité montée de toutes pièces par le réseau Belkheir pour permettre - grâce aux cris d'orfraie de Saïd Sadi destinés accessoirement à asseoir sa crédibilité d'opposant au système - d'amorcer la mise à l'écart de Mohamed Betchine.

La manœuvre ne suffit évidemment pas à abattre ce dernier. Il s'agit pour l'instant de nuire publiquement à sa réputation en montrant qu'il n'est pas disposé à se conformer aux exigences de la « démocratie ». Pour lui donner le coup de grâce, Larbi Belkheir va user d'un étonnant subterfuge, qui montre sa détermination à mobiliser tous les moyens nécessaires, et des énergies diverses, parfois adverses, pour aboutir à ses fins.

En l'occurrence, il se trouve face à deux adversaires : Mouloud Hamrouche et Mohamed Betchine. En les dressant l'un contre l'autre, le chef de cabinet du président veut fragiliser définitivement Betchine, quitte à s'occuper de Hamrouche plus tard. Voilà pour le projet. Seul « hic » : Betchine et Hamrouche s'estiment mutuellement. Comme le révélera Mohammed Samraoui, Larbi Belkheir monte alors une opération « particulièrement tordue » qui, en réalité, visait initialement Ben Bella. Par l'un de ses propres hommes au sein de la SM (le commandant Abdelfetah), Belkheir fera

croire à Betchine que Ben Bella serait en train de monter un maquis à M'Sila, dans l'est algérien¹⁵. Et Betchine va tomber dans le piège.

Persuadé d'avoir affaire à un « gros coup », il en informe le président Chadli et mobilise des moyens considérables pour démanteler le prétendu réseau de Ben Bella. Et, au début de l'été 1990, il monte une opération policière de grande envergure à M'Sila. Mais, une fois sur place, le patron de la SM se rend compte qu'il s'agit en fait d'un montage et qu'il a été « berné par Abdelfetah ». Betchine limoge aussitôt ce dernier, mais, raconte Samraoui, « il ne pouvait plus faire marche arrière, sous peine de paraître ridicule aux yeux de Chadli et d'affaiblir son pouvoir. Il lui fallait camoufler cet échec en cherchant un bouc émissaire. C'est pourquoi il accepta volontiers la suggestion de Belkheir de présenter Hamrouche comme l'auteur du complot¹⁶ ».

Son opération contre Ben Bella ayant échoué, Belkheir décide en effet, au dernier moment, de la transformer, par Betchine interposé, en torpille contre Hamrouche... Quand Chadli prit connaissance du rapport du chef de la SM accusant son Premier ministre de monter un maquis, il n'en crut pas un mot et en fit part à ce dernier. Hamrouche en voulut énormément à Betchine. Ainsi coupé de ses alliés « réformateurs », le chef de la SM fut poussé sans difficulté à la démission par Larbi Belkheir et Khaled Nezzar, fin août 1990. Ce départ allait marquer un tournant décisif dans la conquête du pouvoir par ces derniers. Mais avant d'aborder cette phase cruciale, examinons comment la mouvance islamiste aborde la nouvelle ère.

Violences islamistes et manipulations

Aussitôt organisés en parti, début 1989, les islamistes commencent leur prosélytisme. Les gandouras et les chéchias blanches se multiplient, les femmes dont la tenue vestimentaire laisse paraître trop de peau, les établissements où l'on sert de l'alcool, les centres culturels, partout où on joue de la musique, où on s'amuse, les plages où on se baigne, tout ce qui permet aux Algériens de se distraire un peu de la misère du quotidien est considéré comme contraire à la pratique religieuse et décrété interdit, *haram*. Les meetings de partis laïques sont systématiquement perturbés. Nombre d'actions, de discours et d'agressions sont sans conteste l'œuvre des islamistes. Les leaders comme Abassi Madani et Ali Benhadj ne sont pas en reste et les prêches enflammés, où l'on invite la population à se préparer à l'avènement de l'État islamique, sont monnaie courante.

Mais dès cette époque, plusieurs épisodes étranges montrent que la violence spontanée des franges islamistes les plus radicales est entretenue et attisée en sous-main par la SM, avec la caution de fait des chefs du FIS — naïveté ou inconscience pour certains, complicité

active pour d'autres, qui sont des taupes des services. Dénonçant pêle-mêle d'authentiques et scandaleuses violences de militants islamistes, des provocations des services qui leur seront attribuées et des inventions pures et simples, les médias algériens entretiennent alors un invraisemblable climat de confusion qui marquera profondément l'opinion internationale. On ne peut ici qu'en citer quelques exemples.

Le 28 mai 1989, deux jeunes islamistes sont ainsi jugés à Blida pour avoir voulu interdire, par la violence, toute consommation d'alcool. Le procès, qui se tient devant deux mille personnes, dont Ali Benhadj, est renvoyé pour « complément d'instruction » et les prévenus, nommés Abdelkader Sebaâ et Salim Afrit, sont remis en liberté provisoire¹⁷. Des noms assurément prédestinés, sachant que *sbaâ* et *afrit* veulent respectivement dire « lion » et « génie » en arabe. Impossible de savoir s'il s'agit d'identités réelles ou de pseudonymes fabriqués pour des besoins ponctuels par un manipulateur facétieux et sûr de son coup. Impossible, car les administrations auprès de qui peut être menée la recherche sont souvent complices des manœuvres, et quiconque lancerait la moindre enquête s'exposerait à des ennuis mortels.

C'est aussi à cette époque que survient à Ouargla, dans le sud du pays, une affaire tragique qui sera présentée plus tard par certains comme l'archétype du mal islamiste absolu, pour justifier son « éradication » par le fer et par le sang. En 1992, dans son livre *FIS de la haine*, l'écrivain Rachid Boudjedra en rendra compte ainsi en ces termes : « La première victime du premier crime commis par le FIS fut un bébé. Brûlé vif dans un incendie après que des militants fanatiques eurent mis le feu dans l'appartement où vivait une femme divorcée, avec son bébé âgé de quelques mois. C'était à Ouargla en 1989. Accusée par le FIS d'être une prostituée, des militants intégristes mirent le feu à sa maison, en pleine nuit alors qu'elle dormait. Le bébé brûla dans le bûcher du fanatisme et de l'inquisition islamistes. La mère ne décéda pas mais garda des stigmates atroces de brûlures au troisième degré qui l'ont défigurée. Symboliquement un tel crime commis sur la personne d'un être innocent, d'un bébé de quelques mois, en dit long sur la psychologie du FIS, toute tournée vers le meurtre, le lynchage et le bûcher. Entre l'incendie du Reichstag en 1933 et l'incendie de ce petit appartement de Ouargla, dans le Sud algérien, en 1989, il y a toute la barbarie du monde et sa démente¹⁸. »

Comme l'établira dans une enquête rigoureuse Rabha Attaf, une journaliste venue enquêter sur place quatre mois après les faits, survenus dans la nuit du 22 au 23 juin 1989, ce récit n'a qu'un rapport très éloigné avec la vérité¹⁹. Le FIS n'avait rigoureusement rien à voir dans ce drame, l'enfant tué n'avait pas « quelques mois », mais quatre ans, et sa mère n'a pas été brûlée « au troisième degré ». En 1987, Saléha Dekkiche avait été abandonnée par son mari avec leurs sept enfants, après quinze ans de mariage ; suite à la plainte

qu'elle avait déposée pour « abandon de famille », le divorce fut prononcé en sa faveur et son époux fut condamné à un mois de prison. C'est pour se venger que ce dernier, membre du « clan le plus puissant de la ville », mobilisa ses amis pour incendier la maison de son ex-femme, provoquant la mort de son dernier-né...

Quatre mois après ce drame manipulé, le 26 octobre 1989, en pleine affaire du foulard islamique en France, *Algérie-Actualité* révèle des menaces proférées contre le chef du service de maternité-gynécologie à l'hôpital Parnet, à Alger, pour avoir interdit le port du *hidjab* dans la salle de travail du bloc²⁰. À la même époque, pour protester contre l'exclusion de deux jeunes Marocaines qui portaient un foulard par le principal d'un collège de Creil, des centaines de femmes islamistes manifestent devant le consulat de France à Annaba, imitant leurs consœurs d'Oran au début du mois²¹. Le 7 décembre, 10 000 femmes d'*Al-Irshad wal-Islah* (Conseil et Rectification), l'association de Mahfoud Nahnah (largement contrôlée par les « services »), expriment leur soutien aux lycéennes persécutées en France²².

Le 29 décembre 1989, la vente d'alcool est interdite à Khenchela, dans les Aurès, par l'administration préfectorale, répondant aux pressions d'une énigmatique association *Al-Islah wal-Riaya*, qui se contente pour imposer cette décision de faire signer une pétition en ce sens. La représentation du FIS, étrangère à l'affaire, se contente de juger cette décision somme toute « positive »²³.

Le 16 janvier 1990, un homme de quatre-vingt-neuf ans est jugé pour le meurtre de sa femme au tribunal de Blida, quand un groupe fait irruption, s'empare du fusil-mitrailleur d'un gendarme et tire. Deux membres du groupe sont tués dans l'affrontement, ainsi qu'un gendarme ; quatre assaillants se rendent : « Ce sont des enfants ! », s'exclame, perplexe, le ministre de l'Intérieur. La télévision donne un large écho à l'affaire, l'imputant aux islamistes, au motif que les assaillants ont agi aux cris d'*allahou akbar*. Les chefs des partis islamistes assurent n'être pour rien dans tout cela, sans convaincre la presse, ni la télévision qui s'appesantit longuement sur les images « atroces » de la tuerie.

Le Premier ministre Mouloud Hamrouche réagira ainsi : « La violence ne vient pas des partis politiques, [mais] trouve sa source chez les personnes qui ont perdu les positions et les privilèges dont ils bénéficiaient dans le passé et qu'ils veulent perpétuer dans la clandestinité²⁴ », avant de réitérer ses doutes le 21 janvier devant le *Grand Jury RTL-Le Monde* : « Tout le monde veut que nous leur déclarions la guerre [aux intégristes]. Mais il y a beaucoup de manipulations et d'exagérations²⁵. » Le procureur général de Blida indiquera lui-même qu'« aucune attache matérielle n'a été établie entre le commando de Blida et une organisation politique²⁶ ». Mais la presse algérienne n'en démordra pas, les associant tantôt à une organisation religieuse d'obédience « sunnite » tantôt à des militants

« chiïtes »... Ils sont finalement quatorze « islamistes » à être arrêtés et incarcérés. Lorsqu'ils seront jugés le 30 décembre 1990, sept d'entre eux seront condamnés à mort. Par contumace, car ils se seront, entre-temps, mystérieusement évaporés.

En février 1990, *L'Hebdo libéré*, organe quasi officiel des services de sécurité, publie un reportage sur un prétendu maquis du mouvement *El-hijra wa Takfir* (Exil et Rédemption), qui fait parvenir un communiqué à la plupart des rédactions exigeant « l'État islamique [ou] le *djihad* » et se vantant de disposer de 16 000 soldats, armés de 860 pistolets mitrailleurs et de 2 700 pistolets automatiques²⁷. Pourquoi une organisation clandestine ferait-elle ainsi étalage de ses effectifs et de son arsenal ? La contradiction est d'autant plus flagrante qu'elle ne revendique rien de précis, sinon une toute théorique proclamation d'un État islamique, nul ne sait par qui ni à quelle échéance.

Le 18 avril, la LADH publie un communiqué dénonçant la profanation de tombes de résistants dans plusieurs régions. Le 6 mai, des « islamistes » profanent celles du poète kabyle Si Mohand Ou Mhand et de l'imam Soltani. Fait étrange : les Algériens avisés de la localisation de la tombe du poète kabyle adulé, mort en 1902, sont rarissimes. Quant à l'imam Soltani, il était l'une des figures les plus populaires de la mouvance islamiste.

L'approche des élections municipales de juin 1990 est l'occasion d'une autre mini-affaire de foulard islamique, qui secoue l'hôpital militaire de Aïn-Naâdja, dont la direction interdit le port du voile et de la barbe, « par mesure d'hygiène²⁸ ». Y voyant une attaque frontale contre son parti, Ali Benhadj réagit violemment en rappelant à l'armée qu'elle compte dans ses rangs des fonctionnaires qui « adorent Allah » et qui pourraient s'en souvenir. *El-Moudjahid*, dans son édition du 6 mai 1990, dénonce les « premières manifestations d'hostilité à l'égard de l'institution aussi sacrée que l'ANP ». Le quotidien estime qu'il y a « péril en la demeure » et voit là les « germes d'une sorte d'état insurrectionnel », concluant que l'État « a la responsabilité vitale de s'attaquer aux foyers d'infection qui se trouvent en son sein ».

Entre propos incendiaires des chefs islamistes, provocations de la SM dans les rangs des jeunes islamistes radicaux et manipulations médiatiques, le climat devient tendu. Il est désormais évident que l'armée, qui s'est jusque-là voulue discrète, prépare son retour au premier plan.

L'écrasante victoire du FIS aux élections municipales

Les élections municipales de juin 1990 sont précédées de ce que l'on pourrait appeler le « printemps des marches ». Cela commence par

une grande manifestation d'islamistes, le 20 avril 1990 à Alger, coïncidant - est-ce fortuit ? - avec la commémoration du Printemps berbère. Le 1^{er} mai, le syndicat unique, l'UGTA, ne réussit quant à lui à mobiliser que « quelque 5 000 manifestants²⁹ ». Une semaine après, PAGES et RCD appellent les « démocrates » à manifester contre l'intolérance et la violence - c'est-à-dire contre le FIS. La LADH et la coordination des femmes soutiennent bien sûr cette marche, qui a lieu le 10 mai et qui remporte un franc succès. « Non au fascisme », « Mixité-fraternité » scandent joyeusement plusieurs dizaines de milliers de manifestants, quand « soudain le cortège tangué³⁰ ». Un demi-millier d'islamistes du *El-hijra wa Takfir* remontent le défilé « au pas de course », criant leur haine des « mécréants », tournant autour du défilé en criant : « Voilà les juifs ! » On peut se demander qui sont ces jeunes perturbateurs lorsque, écrit *Le Monde*, « les "adultes" du FIS, les authentiques islamistes en quelque sorte, sont pour leur part sagement restés éloignés de l'agitation de la rue³¹ ».

La marche du FLN se déroule le jeudi 17 mai, rassemblant une foule analogue. Le 31 mai, à l'appel du FFS, ils sont près d'un demi-million à inonder la capitale, manifestation dont la télévision algérienne - dirigée par Abdou Benziane - ne montrera que très peu d'images, ce qui soulèvera un tollé. Vainqueurs de ce scrutin à blanc que constituent les marches, les militants du FFS scandent : « Aït-Ahmed au pouvoir ! » Mais, convaincu que les élections municipales du 12 juin ne sont qu'une « mascarade » pour maintenir le FLN au pouvoir, le leader du FFS refuse d'y participer.

Le jour du scrutin, 136 000 candidats se présentent. Seuls, le FIS et le FLN sont présents dans toutes les circonscriptions, mais une dizaine d'autres partis se présentent également. Pour *Le Monde*, le trop grand nombre de partis est « incompatible avec le bon fonctionnement d'une démocratie naissante », d'autant que « pour compliquer les choses, 1 365 listes "indépendantes" tentent [également] leur chance³² ».

Mais si l'on exclut les quelques incidents signalés ici et là, le fait que 36 % des électeurs se sont abstenus et que, pour assurer la régularité du scrutin dans les bureaux de vote, les militants islamistes ont été les seuls à se mobiliser massivement, la victoire du FIS qui se dessine rapidement apparaît à la plupart des observateurs comme « régulière », ce que confirme d'ailleurs le ministre de l'Intérieur Mohamed Salah Mohammédi le soir même du scrutin. Au bout de quelques jours, les résultats définitifs sont communiqués : le FIS recueille la majorité absolue avec 4 331 472 suffrages exprimés et 54,25 % des votants (soit 33,7 % des inscrits). Plus de la moitié des communes du pays seront ainsi dirigées par les islamistes, dont toutes celles de la wilaya d'Alger. Le FLN, de son côté, n'en contrôlera qu'un peu plus de 30 %. De tous les autres partis, seul le RCD, qui profite de la défection du FFS en Kabylie, tire modestement son épingle du jeu, avec moins de 5 % des voix.

Au lendemain de cette victoire électorale du FIS, la réaction de la classe politique se résume à un *no comment*. Les islamistes se

veulent rassurants. François Mitterrand déclare que « la France espère poursuivre la coopération avec ses voisins algériens » et qu'un « peuple vivant dans un État souverain est libre de ses choix³³ ». Abassi Madani réaffirme sa volonté de coopérer avec la France « sur la base d'intérêts mutuellement avantageux ». À une réunion du FLN convoquée pour étudier la situation créée par la victoire du FIS, on ne se bouscule pas. Mouloud Hamrouche ne s'y rend pas, pas plus que Mohamed Salah Mohammedi, pourtant dûment invité.

Dans les coulisses du régime, cette victoire du FIS inquiète fortement le petit cercle des décideurs. Apprentis sorciers, ils craignent de perdre la maîtrise de leur « démocratie sous contrôle ». La haine que leur voue la population est en effet telle qu'une bonne partie de celle-ci se montre prête à suivre les islamistes pour se débarrasser d'eux. Avec son discours populiste, le FIS est en effet le seul parti à réclamer clairement le départ du clan Belkheir-Chadli-Nezzar, qu'il qualifie de *Hizb França*, le parti de la France. Le seul qui se déclare prêt à mettre fin, violemment s'il le faut, à un régime accusé des pires turpitudes. Du coup, plus d'un tiers des Algériens ont voté pour le FIS, quitte à aviser, ensuite, entre « gens honnêtes ».

Gonflés à bloc par leur victoire électorale, des militants islamistes de base entament alors leur guerre contre les paraboles et tous les symboles de ce qu'ils considèrent comme une décadence de la société. Abassi Madani réclame des élections législatives anticipées et Ali Benhadj reprend ses prêches enflammés. Le 26 juillet, plusieurs centaines d'islamistes venus de toutes les wilayas du pays fondent l'Union islamique des syndicats (UIS), une organisation qui entend « servir les travailleurs et défendre leurs droits [...] dans le cadre de la *chari'a* musulmane³⁴ ». Face à cette déferlante, Larbi Belkheir et les siens comprennent que, pour éviter un désastre, ils vont devoir passer à l'étape supérieure de la manipulation.

Quant aux autres partis politiques, ils découvrent une nouvelle occupation : l'organisation de « forums ». La coalition autour du RCD en crée un, devant le FFS qui en avait lancé l'idée. Ces rencontres censées rassembler les bonnes volontés « par-delà les clivages » donnent lieu à des scènes où le burlesque le dispute à l'affligeant, la manipulation à la provocation. Les leaders prennent soudain conscience du sable mouvant dans lequel ils se sont laissé entraîner. Pour l'électeur, les hommes qualifiés et honnêtes que les Algériens espéraient voir investir le terrain politique se découvrent souvent encore plus veules que les militants du FLN de jadis, dont la plupart se sont d'ailleurs recyclés dans les partis d'opposition en manque de cadres. Ceux qui le peuvent plient bagage et s'en vont vers des cieux plus cléments. Les autres font le dos rond, espérant que la tourmente les épargnera.

À l'évidence, les « formations démocratiques » sont largement paralysées. Si les événements d'octobre 1988 ont donné l'occasion au clan Belkheir d'éliminer la composante conservatrice du pouvoir et tous les anciens maquisards, les deux années qui ont suivi ont été en effet l'occasion de marginaliser les formations laïques issues de la

société. Fin 1990, ce clan peut se targuer d'avoir réussi à « bipolariser » la vie politique algérienne : d'un côté, l'armée, de l'autre, les islamistes. Mais un petit groupe inattendu, les « réformateurs », va bientôt faire office de « grain de sable » dans le paysage politique. Dépourvus de base politique, ils vont pourtant s'échiner, depuis le sommet de l'État, à favoriser les conditions d'une authentique démocratie.

Les réformateurs, un « os » dans la Françalgérie

Dans les premiers mois de 1990, les difficultés financières de l'Algérie s'aggravent. Alors que le prix du baril de pétrole a chuté à 16 dollars, la France s'interroge sur les mesures d'assainissement de l'économie engagées par le gouvernement Hamrouche. Car si les réformateurs ne remettent pas fondamentalement en cause, dans l'immédiat, le fait que l'Algérie importe la plus grande partie des marchandises qu'elle consomme, ils souhaitent au moins que leur pays puisse faire jouer la concurrence entre les entreprises françaises, dont beaucoup surfacturent leurs prestations, et les autres entreprises européennes : « Ainsi, écrit Georges Marion, M. Bérégovoy avait modérément apprécié que les Algériens signent avec une société autrichienne un contrat de livraison de rails, alors qu'il espérait que la commande irait à une entreprise de sa région. Les Français se plaignent que leurs crédits aillent à la concurrence ; les Algériens répliquent que cette dernière leur faisait de meilleures conditions³⁵. »

Du coup, Paris décide de fermer le robinet des crédits. Sur les 7 milliards promis en janvier 1989, « 5 milliards ont déjà été consommés en achats de biens français de consommation courante et de projets industriels. La délivrance des 2 milliards restants dépend de l'agrément de M. Bérégovoy, mais depuis six mois le dossier est bloqué, entre autres et selon plusieurs responsables algériens, à cause d'un différend opposant leur pays au responsable français des finances³⁶ ».

Pour comprendre quel « différend » opposait Paris et Alger début 1990, nous prenons contact, en septembre 2002, avec Ghazi Hidouci. Ministre de l'Économie du gouvernement Hamrouche de septembre 1989 à juin 1991, il vit aujourd'hui exilé en France. En nous expliquant les dessous de l'affaire, il éclaire les pratiques secrètes de la Françalgérie, dont le cœur économique est constitué par les « commissions » prélevées sur les grands contrats d'importation^a. Le mécanisme de base utilisé dans des milliers de transactions est le suivant : l'exportateur français surfacture (en général de 10 % à

^a . Un secret d'État bien gardé, on l'a vu. En témoigne l'extrême rareté des travaux sérieux publiés sur la question. L'un des articles pionniers publiés à ce sujet est celui de Abderahim Zerouali (très probablement un pseudonyme), « Les circuits de l'argent noir », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le Drame algérien*, La Découverte, Paris, 1994, p. III.

15 %, mais parfois beaucoup plus) le prix de ses marchandises vendues aux entreprises publiques ou à l'État algérien, ce qui lui permet de verser des commissions aux « hommes du secteur » ; ces barons du régime reverseront ensuite une partie de ces commissions à des responsables politiques français toujours en peine de financements pour leurs campagnes électorales (grâce à quoi, avantage décisif, le clan Belkheir disposera d'un moyen de chantage fort efficace pour contraindre ces hommes politiques, quand ils sont au pouvoir, à lui apporter le soutien aveugle de la France).

Quelques semaines avant d'effectuer une visite officielle en France, le 22 juillet 1990, Ghazi Hidouci se rend à Paris dans l'espoir de convaincre Bercy de débloquer les 2 milliards de francs promis par la France, afin de pouvoir importer des produits de première nécessité. Pierre Bérégovoy ne dit pas non, mais il conditionne l'octroi de cette somme au règlement de divers contentieux qui opposent l'Algérie à des entreprises françaises. Les plus importants sont souvent liés au principe même des commissions : pour obtenir un marché soumis à un appel d'offres et aux sollicitations des intervenants occultes locaux, une entreprise doit à la fois être la moins-disante et s'engager à tenir les commissions promises. Dans la plupart des cas, c'est la quadrature du cercle et la seule solution est de proposer des avenants augmentant le prix du contrat initial, permettant de couvrir à la fois les coûts engagés et les commissions versées. L'acceptation des avenants exige pour des contrats d'entreprises publiques l'aval du gouvernement.

Or c'est là que le bât blesse : les réformateurs ont mis en place un dispositif qui empêche le gouvernement de se mêler des finances des entreprises. De plus, ils veillent à ce que ne soient payés que les coûts réels des biens et équipements importés, d'où une perte sèche pour les entreprises françaises qui ont déjà payé les commissions, parfois depuis des années, et également la difficulté de justifier auprès du fisc des paiements effectués sans contrepartie...

Ces contentieux et d'autres — plus classiques — réglés, explique Pierre Bérégovoy à son homologue d'Alger, « la France pourrait même accorder 5 à 6 milliards de francs supplémentaires, remboursables dans cinq ans seulement, ce qui permettrait de passer la période critique durant laquelle l'Algérie est incapable, sous peine de collapsus financier, d'augmenter le montant de ses remboursements³⁷ ».

Pris à la gorge, Ghazi Hidouci accepte d'accélérer le règlement des contentieux et étudie avec les entreprises concernées les solutions possibles. Il propose l'arbitrage d'experts indépendants reconnus et acceptés par les parties. Cette démarche met malheureusement en lumière tout ou partie des sommes injustifiables versées. Certaines entreprises proposent alors que leur soit payé le surcoût correspondant aux commissions, que l'Algérie pourrait récupérer ultérieurement par d'autres contrats sous-facturés. Mais les nouvelles règles mises en place par le gouvernement Hamrouche, qui visaient

justement à enrayer la corruption, ôtent désormais à Ghazi Hidouci et au gouvernement le pouvoir de prendre une telle décision. C'est l'échec. Le 24 juillet, sur TF1, Pierre Bérégovoy tire les conséquences du blocage algérien en refusant d'accorder les deux milliards d'aide supplémentaire espérés par Ghazi Hidouci : « Nous n'avons pas parlé d'aide supplémentaire. Les engagements pris par la France l'an dernier sont reconduits, ni plus ni moins. » Si, pour *Libération*, cette « défiance » paraît injustifiée, l'Algérie ayant « toujours remboursé le service de sa dette sans problème³⁸ », elle est en réalité un signal fort à destination à la fois des décideurs algériens (pour signifier à Larbi Belkheir qu'il doit au plus vite reprendre des mains des réformateurs le contrôle de l'économie) et des milieux financiers français (pour qu'ils fassent preuve de la même sévérité à l'égard de l'Algérie des réformateurs).

De son côté, avec une certaine audace, Ghazi Hidouci laisse entendre dans *Le Monde* que les ratés avec Paris s'expliquent par un « changement fondamental de stratégie avec lequel les divers acteurs économiques ont eu du mal à se familiariser. Finie la gestion centralisée ». Faisant allusion au succès des islamistes lors des dernières élections municipales, le ministre de l'Économie juge impératif de réinjecter plus d'honnêteté au sommet du pouvoir : « Tant que l'on n'a pas réalisé cela dans une démocratie, les réformes peuvent être remises en cause. Les gens veulent à la fois être arbitres et contrôleurs et c'est pour cette raison que se posent, de manière violente chez nous, les problèmes de la corruption, du foncier, enfin les vrais problèmes du citoyen... » L'élève démocrate serait-il en train de donner des leçons au maître ?

Avant le départ d'Hidouci pour Alger, Pierre Bérégovoy attire à nouveau son attention sur l'urgence qu'il y a à régler les contentieux les plus sensibles : « Il faut qu'on règle cela, je n'ai aucun intérêt là-dedans, mais mon chef est concerné », aurait ainsi lâché Bérégovoy. Et Hidouci de nous préciser : « Son seul chef, c'était Mitterrand. »

Reparti en Algérie, le ministre algérien revient une nouvelle fois à Paris le 18 septembre 1990, pour confirmer à Pierre Bérégovoy que les nouvelles règles de transparence qu'il s'efforce de promouvoir ne lui permettent pas de régler les problèmes de la période précédente. Il ajoute que le gouvernement va être immédiatement remanié pour éviter la recherche de règlements par des voies qui ne passeraient pas par les règles commerciales transparentes, situant clairement les responsabilités. Pierre Bérégovoy semble irrité et se précipite sur le téléphone : « Attendez une minute, j'appelle la présidence ! » « Il appelait pour dire à Mitterrand que c'était foutu, que l'Algérie ne rembourserait pas les commissions », nous raconte Hidouci. « Puis Bérégovoy s'est tourné vers moi et m'a dit : "Vous n'aurez pas un sou de la France tant que vous serez ministre." Vous savez, mes 2 milliards de francs³⁹. »

Ce refus aurait pu être catastrophique pour l'Algérie, mais une bonne étoile brille manifestement au-dessus de la tête des

réformateurs. Car, en ce mois de septembre 1990, la guerre du Golfe vient d'éclater, ce qui a eu pour effet de faire flamber le prix du pétrole : en quelques semaines, il est passé de 16 à 30 dollars le baril. Si bien, explique Georges Marion dans *Le Monde* du 22 septembre, que l'Algérie « encaissera à la fin de l'année un surplus de quelque 2 milliards de dollars. Une manne tout simplement inespérée », véritable bouffée d'oxygène pour des réformateurs menacés d'asphyxie financière par la France.

Mais, menacés, ils le sont aussi, en interne, par les manœuvres du clan Belkheir, de plus en plus inquiet de leurs initiatives pour tarir les sources de ses circuits occultes d'enrichissement. L'ex-colonel Mohammed Samraoui en a sobrement rendu compte dans son livre : « Dès le mois de mai 1990, Hamrouche a ainsi commencé à subir une campagne de déstabilisation en règle, orchestrée par certains services, notamment le service de presse de la SM [...]. Ils utilisaient pour la circonstance *Le Nouvel Hebdo*, journal appartenant à Mohamed Meguedem, ex-directeur de l'information à la présidence et ami personnel du général Toufik [...]. Les services distillaient "informations" et "dossiers" à la presse "indépendante", qui se chargeait de jeter le discrédit sur le gouvernement de Mouloud Hamrouche.

« Ses ministres, notamment ceux qui détenaient les portefeuilles de l'Économie et de l'Intérieur, faisaient l'objet d'attaques incessantes : l'un était accusé de "brader" l'économie (Ghazi Hidouci), l'autre était qualifié d'ancien parachutiste dans l'armée française qui faisait allégeance aux islamistes (Mohamed Salah Mohammedi). Ghazi Hidouci était particulièrement visé, la rumeur publique savamment fabriquée le déclarant... juif ! À preuve : il avait sollicité les services d'un Juif marocain, Raymond Benhaïm (opposant au régime de Hassan II condamné à mort), membre du bureau d'études français ACT, pour l'assister dans la remise à plat du commerce extérieur algérien. Ce dernier avait surtout travaillé sur les contrats passés avec des entreprises étrangères par l'ENAPAL (Entreprise nationale des produits alimentaires), le monopole d'État chargé de l'importation de certains biens de consommation de base (sucre, café, lait, huile, etc.). En quoi ACT gênait-il ? En examinant, à la demande du gouvernement, les flux du commerce extérieur et les contrats passés avec des exportateurs étrangers, ACT contribuait à identifier les diverses sources de commissions occultes (surfacturations, etc.), ce qui menaçait directement ceux qui en bénéficiaient⁴⁰. »

À l'été 1990, les écueils se multiplient donc pour le général Larbi Belkheir. Menacé par le succès du FIS aux élections municipales, voilà son clan confronté à une équipe de réformateurs décidés à... gouverner dans l'intérêt de la population !

Septembre 1990 : le clan Belkheir réorganise la SM

Le 5 juillet 1990, à l'occasion des commémorations de l'indépendance, Khaled Nezzar est promu général-major. Le 27 du même mois, il cède son poste de chef d'état-major au général Abdelmalek Guenaïzia et devient ministre de la Défense, avec pour conseiller le général Mohamed Touati (Guenaïzia et Touati, rappelons-le, sont tous deux, comme Nezzar, d'anciens DAF). « Une innovation majeure, souligne Samraoui, puisque, depuis le coup d'État du 19 juin 1965 [...], ce portefeuille stratégique avait toujours été occupé par le président de la République lui-même⁴¹. » Parallèlement, on l'a vu, Belkheir discrédite le général Betchine, son principal adversaire à la tête de la Sécurité militaire, et le contraint à démissionner le 4 septembre 1990.

Mouloud Hamrouche annonce à cette occasion la « dissolution de la police politique », ce qui lui vaut les félicitations de toute la classe politique. L'Algérie est-elle en train de devenir une véritable démocratie ? Pourtant, nuance José Garçon, « cette mesure correspond à la liquidation du dernier vestige de la période boumedieniste. Et aussi sans doute d'une partie des hommes du vieil appareil⁴² ». D'ailleurs, confirme *Le Monde*, « l'Algérie ne restera pas sans services spéciaux. [Mais, assure-t-on], il s'agira de services "propres" consacrés au renseignement et non plus à la répression politique⁴³ ».

Le communiqué de la Présidence annonce que de nouvelles structures devraient voir le jour, avec pour objectif une « meilleure prise en charge de leur mission de participation à la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationales ». Mais ces propos lénifiants cachent une réalité soigneusement occultée et beaucoup plus radicale : la mainmise enfin complète du clan Belkheir sur le cœur réel du pouvoir, la Sécurité militaire. Après avoir été fractionnée et fragilisée durant la décennie 1980 pour détruire définitivement le pouvoir de Kasdi Merbah, la SM est en effet réunifiée juste après la démission du général Betchine. Le 4 septembre 1990, ses différentes branches sont réunies comme par le passé au sein d'un organisme unique, baptisé « Département de renseignement et de sécurité » (DRS). Du coup, le président Chadli perd tout contrôle sur la branche « civile » de la SM, désormais placée, avec les autres, sous la seule responsabilité du ministre de la Défense, le général-major Khaled Nezzar.

Parrain incontesté de cette réorganisation, qui marque sa défiance vis-à-vis du président Chadli et des réformateurs, le général Larbi Belkheir, chef de cabinet du président, place ses hommes aux postes clés⁴⁴. La direction du DRS est confiée au colonel (promu général peu après) Mohamed Médiène, dit « Toufik », qui dirigeait la DCSA depuis octobre 1988. Nouveau patron de la SM, Médiène chapeaute désormais trois grands services : la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée), la DCE (Direction du contre-

espionnage) et la DDSE (Direction de la documentation et de la sécurité extérieure).

Le lieutenant-colonel Kamel Abderrahmane, un homme-lige de Toufik, prend la direction de la DCSA, spécifiquement chargée, en principe, de la surveillance de l'armée et, en particulier, de ses officiers — pour « récupérer », mettre à l'écart et éventuellement éliminer tous ceux qui pourraient « ruer dans les brancards ». Il s'agit, on s'en souvient, de celui qui était venu, à la tête d'une brigade blindée stationnée à Djelfa, prêter main-forte à Khaled Nezzar pour réprimer la jeunesse algéroise en octobre 1988. Simple adjudant en 1974, cet ancien « marsien » (rallié au FLN après la fin de la guerre de libération, en mars 1962) se retrouve donc, seize ans plus tard, à la tête de l'un des plus puissants services répressifs de l'Algérie indépendante.

Nommé à la tête de la DCE, la branche principale de la SM *new look* (celle traditionnellement chargée de quadriller la société civile), le colonel Smaïl Lamari est, on l'a vu (voir *supra*, chapitre 4), le grand ami des dirigeants de la DST française. Il va jouer un rôle central dans le déchaînement des violences et des crimes de l'après-1992.

Enfin, en fin tacticien qu'il est, Belkheir confie la troisième direction du DRS, la DDSE (chargée des actions à l'étranger), à un homme, le lieutenant-colonel Saïdi Fodhil, qui, lui, est un ancien maquisard de l'ALN et déteste cordialement Smaïl Lamari. Une façon de faire contrepoids aux trois autres chefs du DRS, tous dévoués à Belkheir, mais qui pourraient un jour se retourner contre lui...

Alors que cette réorganisation majeure est conduite dans une parfaite opacité, les Algériens vont avoir droit à une étonnante intervention publique du nouveau ministre de la Défense et principal allié de Belkheir, le général Khaled Nezzar. Le 9 septembre 1990, il accorde une longue interview à l'agence de presse officielle, l'APS⁴⁵. Il parle de tout et de n'importe quoi, expliquant notamment que l'armée ne s'est jamais substituée aux civils, pas même en octobre 1988, où la presse n'a subi aucune contrainte ; que si l'armée a permis l'essor de leaders prestigieux, elle n'a pas encore enfanté de César ; que « les démocrates sont le ferment nécessaire à l'épanouissement de la démocratie », mais qu'ils « ne peuvent jouer ce rôle que dans la mesure où ils parviendront à se débarrasser de certains concepts peu familiers à notre société ». Propos que ne démentiraient sans doute pas certains leaders islamistes, auxquels il rappelle « en toute sérénité et sans que [ses] paroles aient le caractère d'une menace, et nul ne doit l'ignorer, que si des événements graves venaient à se reproduire et à mettre en péril l'unité de la Nation, l'ANP, respectueuse de ses missions, interviendrait sans hésitation pour rétablir l'ordre et l'unité et pour que force reste à la loi⁴⁶. »

L'avertissement est clair : les chefs du « clan des DAF » vont reprendre la main.

Quand l'armée s'invite à la démocratie

Début novembre 1990, raconte Mohammed Samraoui, « le lieutenant-colonel Smaïl Lamari, le chef de la DCE dont je dépendais désormais, m'avait convoqué en compagnie du commandant Amar Guettouchi, responsable du Centre principal des opérations (CPO), pour nous faire part des nouvelles "orientations" décidées par la hiérarchie militaire. S'adressant d'abord à moi en tant que responsable du Service de recherche et d'analyses (SRA), il me dit : "À partir de maintenant, l'objectif numéro un des services, c'est les islamistes du FIS : s'ils prennent le pouvoir, ils vont nous trancher la tête et à vous aussi. Ils feront exactement comme les Iraniens avaient fait à la Savak, il faut à tout prix leur barrer la route. Ce sont les ordres du commandement"⁴⁷ ».

En décembre 1990, « en dehors des dates officielles habituelles », note Nicole Chevillard, sont promus au grade de général-major Abdelmalek Guenaïzia, originaire de l'Est, le commandant de la gendarmerie Abbas Ghézaïel, natif de Batna, et Hocine Benmaâlem, conseiller militaire de Chadli. Au même moment, révélera Mohammed Samraoui, « lors d'une réunion présidée par le général Nezzar à Béni-Messous à laquelle étaient conviés les principaux responsables de la SM, le ministre de la Défense nous fit part de mesures pour contrer le FIS, qui ne serait toléré que s'il ne dépasse pas 30 % lors des [prochaines] élections législatives, sinon l'ANP serait amenée à "prendre ses responsabilités"⁴⁸ ». Pourtant, explique Samraoui, Khaled Nezzar est bien conscient que la prise ouverte du pouvoir par l'armée serait mal reçue par l'« opinion internationale » et les « soutiens financiers internationaux ». Il préconise alors une idée inédite : l'« instauration d'une direction collégiale avec une façade civile ». Le gouvernement Hamrouche est déjà en ce qui le concerne de l'histoire ancienne...

Pourquoi cette précipitation ? C'est que Larbi Belkheir et Khaled Nezzar ont décidé de mettre les bouchées doubles. En décembre 1990, après avoir réorganisé l'armée et les services avec Belkheir, Nezzar soumet ainsi au Premier ministre Mouloud Hamrouche un projet ultra-confidentiel : dans un rapport intitulé *Mémoire sur la situation dans le pays et point de vue de l'Armée nationale populaire*, le ministre de la Défense préconise un programme de choc pour contrer la montée des islamistes.

Khaled Nezzar indique que les signes de l'insécurité grandissante préfigurent un « climat subversif visant la conquête du pouvoir au plutôt [sic], soit par voie de scrutin électoral dans un cadre formel, soit par appel au *djihad*, menaces plusieurs fois proférées, en vue d'instaurer un régime théocratique totalitaire, plus ou moins lié à l'étranger ». Après ce préambule, il constate que les « formations démocratiques » sont « loin de constituer un rempart au péril totalitaire, tant leurs divisions sont grandes et leurs moyens

bien faibles ». Si bien qu'il prédit que « le climat va connaître une multiplication de cas et de manifestations revendicatives par des grèves sauvages, manifestations, marches, etc. », autant d'actions qui « vont renforcer le travail de sape à l'encontre de l'État ».

« En somme, l'objectif déclaré et avéré [des islamistes] consiste à déboucher au plus tôt sur des élections quasiment gagnées d'avance par un dosage savant de *peur et d'espoir*, basé sur un sentiment de désarroi de la population, elle-même soumise à des mécanismes de comportement empruntant à *l'irrationnel*. »

Nezzar évoque ensuite les conséquences d'une victoire des islamistes sur l'ANP ou les services de sécurité, qui seront l'objet de « réductions drastiques » et qui risquent même d'être remplacés par des « milices ». Et le ministre de la Défense de conclure : « Voilà un scénario bien alarmiste mais unimaginable, pourrait-on objecter. Que non ! Le succès du FIS aux municipales de juin 1990 était imaginable, alors ! » Que faire donc, « en cas de pronostic défavorable à une échéance déterminante du scrutin » ? « Provoquer par toutes voies appropriées les conditions légales devant entraîner une neutralisation des formations antidémocratiques des opérations électorales. Dans le cas contraire, assurer le déroulement normal du scrutin et être prêt à faire échec aux tentatives de troubles éventuelles. »

Cette stratégie globale est assortie d'un programme d'action en deux « plans » : un « Plan A » visant « à réaliser les conditions pour un succès électoral des forces démocratiques avec participation des formations extrémistes » ; et un « Plan B », pour « neutraliser d'autorité les formations extrémistes avant l'échéance des élections ».

Le Plan A prévoit notamment la « restauration de l'autorité de l'État », la « mobilisation du FLN » (en particulier par la « déculpabilisation » vis-à-vis de la corruption « en avançant l'arsenal juridique mis au point contre ce fléau et l'adoption d'une attitude agressive sur les cas scandaleux »), l'« assistance aux formations démocratiques », la « lutte contre les extrêmes » en suscitant la « division des courants religieux en provoquant, en exploitant et en avivant les antagonismes », en menant un « programme d'action psychologique », notamment par l'« emploi judicieux et savamment orchestré des médias avec l'assistance de professionnels », etc.

Le « Plan B », quant à lui, « se fondant sur le déroulement des actions du Plan particulier A, vise la neutralisation pendant la phase électorale des formations extrémistes par voie d'autorité dans le cas où il apparaît qu'elles se livrent manifestement à des actions subversives et/ou à la préparation de troubles à caractère insurrectionnel ».

Finalement, en encadré et en lettres capitales, le général-major Khaled Nezzar présente ses conclusions : « En tout état de cause, l'enjeu de la situation que vit actuellement l'Algérie est d'une dimension historique, car il met en cause le pays dans son destin de

nation souveraine appelée, soit à continuer son essor économique et social, soit à plonger dans un état obscurantiste et médiéval. »

Pour Nezzar, il est en effet hors de question que les islamistes participent au pouvoir, même si une majorité d'Algériens le souhaitent. Ce « plan d'état-major », rédigé en réalité sous la houlette de Belkheir par les généraux Mohamed Touati et Abdelmadjid Taright, « conseillers » de Nezzar, sera, on le verra, suivi presque à la lettre. Ce qui n'est rien d'autre qu'un plan de subversion, le ministre de la Défense osera le présenter plus tard avec fierté comme celui d'un visionnaire⁴⁹. (On peut croire à la naïveté de Khaled Nezzar, aimablement gratifié d'une « mentalité d'adjudant » par certains de ses pairs et aveuglé par le fol espoir d'apparaître pour les générations futures comme le « sauveur de la démocratie » ; mais les inspirateurs du texte, et Belkheir au premier chef, sauront habilement exploiter cet aveuglement pour faire de lui, après 2001, le premier responsable des sales besognes qu'il inspirera.)

Mais en cette année 1990, Mouloud Hamrouche et ses conseillers rejettent sèchement le Mémoire du ministre de la Défense, qu'ils considèrent comme le « travail d'un cancre ». Pour eux, l'Algérie démocratique que Khaled Nezzar prétend appeler de ses vœux peut être réalisée sans chars ni provocations, sans « action psychologique » ni manipulation des médias, en redonnant la liberté aux forces vives du pays et en instaurant la rigueur dans la gestion des biens de l'État. On peut penser qu'ils n'ont pas vraiment pris au sérieux la menace que représentait le « plan Nezzar », alors même que son « Plan A » était déjà la semi-officialisation d'une réalité déjà en acte.

Il y a sans doute là une certaine sous-estimation du réel rapport de forces, car, hormis dans le secret de cette petite équipe, tout le monde ignore la bonne foi qui l'anime. À l'exception de Larbi Belkheir, qui constate, au fil des jours et des décisions, que les hauts fonctionnaires jadis obéissants, dociles et sans ambition ont décidé de saisir leur chance de marquer l'histoire de leur pays en le dotant des instruments de son affranchissement...

La presse entre liberté et manipulation

L'une des premières – et spectaculaires – mesures du gouvernement Hamrouche concerne la presse « indépendante », dont l'action avait été en réalité sévèrement bridée par la loi votée en juillet 1989. Très vite après leur arrivée au pouvoir en septembre 1989, les réformateurs suppriment les ministères de l'Information, de la Culture et des Anciens *moudjahidines*. Puis, en mars 1990, pour inciter la presse à accompagner leurs réformes économiques et politiques, ils allouent deux ans de salaire à tout journaliste désirant créer son propre titre⁵⁰. En avril, une loi complète ce décret en

supprimant le monopole de l'État sur l'information. Désormais, partis politiques et personnes privées ont le droit de créer des journaux. Du coup, près de cent cinquante titres voient le jour en quelques mois : le FIS crée ainsi *El-Mounqid* (Le Sauveur) et *El-Forkane*. Les partis laïcs créent chacun leur journal : *Libre Algérie* pour le FFS, *Le Progrès* pour le PSD, *Le Libéral* pour l'UDL, *La Tribune* pour l'APUA, *Saout Echaâb* pour le PAGES ou *Tribune ouvrière* pour le PT⁵¹...

Mais au-delà de l'aide financière légale (les deux ans de salaire accordés aux journalistes créant leur titre), certains de ces journaux sont discrètement financés par les services de sécurité contrôlés par le clan Belkheir et par de grands industriels qui lui sont proches. C'est par exemple le cas du *Jeune indépendant*, ou de *L'Hebdo libéré*, soutenus financièrement par un proche collaborateur du général Larbi Belkheir, Mohamed Meguedem (responsable de l'information à la présidence, il s'est fait connaître en publiant le testament d'Hitler⁵²). Naîtra par ailleurs *Liberté*, financé par le richissime Issad Rebrab. Pour tenter de leur faire pièce, sera créée *La Nation*, sous la houlette de Omar Attia, industriel proche de Mouloud Hamrouche. Organe traditionnel des communistes algériens, *Alger républicain* va retomber dans l'escarcelle du PAGES, mais l'équipe éclatera lorsqu'un membre du bureau politique de ce parti voudra lui imposer sa tutelle, au motif qu'elle serait trop conciliante avec le FIS ; de cette scission naîtra, en septembre 1991, *Le Matin*⁵³. De même, une brouille au sein de la rédaction d'*El-Moudjahid* amènera à la naissance, en octobre 1990, d'*El-Watan*.

Destinées à favoriser la libéralisation de la presse, les aides financières prévues par le gouvernement Hamrouche furent donc largement dévoyées. Pour Ghazi Hidouci, « les appareils d'État anciens [...] s'assureront tout d'abord la docilité de nombreux anciens journalistes de renom, habitués à l'autocensure, à la soumission et aux privilèges. Ils arriveront à faire élire dans les nouveaux organes dirigeants une majorité d'apparatchiks liés à des chapelles multiples. [...] Des moyens financiers serviront aux hommes du passé à promouvoir les titres et les journalistes qui les agrèent⁵⁴ ». Si Mouloud Hamrouche voulait une presse affranchie de toute tutelle, c'est raté.

Il faut dire que, alors que le gouvernement brise le monopole de l'État sur l'information, le Parlement encadre très sévèrement les nouveaux journaux privés : le 19 mars 1990, il adopte un nouveau code de l'information particulièrement répressif, qualifié par beaucoup de véritable « code pénal bis »⁵⁵. *Le Monde* explique que ce code prévoit « de cinq à dix ans de prison pour les diffuseurs d'informations "erronées ou tendancieuses, de nature à porter atteinte à la sûreté de l'État et à l'unité nationale". Tout journaliste qui "offense par écrits, sons, images, dessins ou tout autre moyen, l'islam et les autres religions" est passible de six mois à trois ans d'incarcération. [...] Un article stipule que "les périodiques d'information générale créés à compter de la promulgation de la

présente loi sont édités en langue arabe"⁵⁶ ». Même *El-Moudjahid*, l'organe du FLN, parle de « faux pas de la démocratie⁵⁷ ». Mais dans un contexte où les hommes politiques sont accaparés par la préparation d'échéances électorales « sous contrôle » et où nombre de journalistes « indépendants » sont discrètement invités à guetter les signes avant-coureurs du péril terroriste en gestation, Me Ali Yahia, responsable de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, sera parmi les rares à protester⁵⁸.

Les agressions de journalistes attribuées aux islamistes tendant à se multiplier, le gouvernement propose aux rédactions des différents journaux de se réunir dans un édifice « protégé par l'État » : ce sera la « Maison de la presse », inaugurée en septembre 1990 au cœur d'Alger⁵⁹. Pour venir dénoncer une malversation ou rencontrer un journaliste, les visiteurs doivent désormais passer par un poste de contrôle strict, où ils ont l'obligation de laisser une pièce d'identité. Coupés du monde qu'ils sont chargés de décrire, les journalistes protégés par le régime s'installeront au fil des mois dans une sorte de « bulle sécuritaire » qui interdit à tout informateur souhaitant rester anonyme de les contacter. Le 26 décembre 1990, l'Assemblée adopte un nouveau texte qui invite solennellement les journalistes algériens au « respect scrupuleux » de la loi relative à l'information, et à être guidés par « le service du bien commun, l'intérêt de la patrie, la sauvegarde et le renforcement de l'unité nationale », faute de quoi, ils s'exposeraient à des « conséquences juridiques »⁶⁰.

Ces lois, comme bien d'autres (dont l'amnistie des tortionnaires votée en juillet 1990), rognent peu à peu tout ce qui définit un État de droit. Comment expliquer qu'elles aient été votées ? Traduisent-elles la volonté du chef du gouvernement ? La réponse à ces questions pourra paraître saugrenue aux citoyens de pays véritablement démocratiques, pour lesquels il est tout simplement inconcevable, alors que c'est pourtant la stricte réalité, que le fonctionnement des institutions politiques de l'Algérie « post-1988 » relève d'un très étrange compromis : celui qui s'est établi entre les hommes du clan Belkheir, les marionnettistes d'une « Algérie Potemkine » (à l'image des pseudo-villages bienheureux de Catherine II de Russie et de l'Union soviétique), et les « hamrouchiens », qui espèrent pouvoir transformer ce simulacre en réalité.

De fait, l'Assemblée — qui vote tout ce qu'on lui soumet — sert aussi bien les réseaux de Belkheir que les ministres « réformateurs » du gouvernement, qui s'opposent à lui de plus en plus frontalement. Si les lois qui visent à restreindre le champ des libertés sont souvent adoptées à l'initiative du chef de cabinet du président, le gouvernement Hamrouche, lui, fait voter des réformes économiques qui indisposent de plus en plus les privilégiés du système : « En janvier 1991, de nouveaux impôts frappant durement à la source les revenus monétaires, sont votés par l'Assemblée sans que la majorité des députés aient conscience des conséquences de leur vote », expliquera Ghazi Hidouci. « Les grandes fortunes privées, irritées par la succession de coups portés à l'accumulation des revenus, inquiètes

des perspectives de concurrence et de restructuration industrielle, ne sont plus tentées par la libéralisation. [...] Elles demandent ouvertement le renvoi du gouvernement des réformes et s'investissent publiquement dans les médias et la politique⁶¹. »

Régulièrement attaqués dans la presse, persuadés qu'« à la moindre occasion », ils seront remerciés, les réformateurs vont tenter « d'atteindre un point de non-retour dans le changement institutionnel et la gestion économique et sociale⁶² », indique Ghazi Hidouci. Au printemps 1991, ajoute l'ancien ministre de l'Économie, les seules forces réellement actives sont « d'un côté, tout ce qui participe du pouvoir, de ses privilèges ou de ses garanties ; de l'autre, le mouvement islamiste de plus en plus décidé à utiliser la pression de la rue pour arriver à ses fins. Au milieu, [le] gouvernement ».

Dépourvus de soutien politique dans la population, coincés entre le « clan Belkheir » et les leaders du FIS, les réformateurs vont bientôt faire les frais de leur isolement. Pour les empêcher de démocratiser en profondeur la société algérienne et les écarter du pouvoir, le « clan des DAF » du haut commandement militaire va paradoxalement s'appuyer sur... les islamistes !

L'offensive contre le gouvernement Hamrouche

Les mois qui suivent la prise de fonctions des islamistes dans les municipalités, en juin 1990, ont pour beaucoup de leurs électeurs un goût de revanche. Des centaines de milliers de jeunes se sont engouffrés dans la brèche, convaincus d'avoir enfin conquis une liberté jusque-là inconnue. Pour eux, cette liberté, ce sont les marches de protestation, l'appel à la justice, les nouveaux marchés islamiques aux prix abordables, les aides scolaires et médicales gratuites, l'attribution de logements... Et, dans le même temps, beaucoup applaudissent les mesures « islamiques » prises dans de nombreuses localités, souvent dans une grande confusion (et pas toujours à l'initiative du FIS) — des mesures qui soulèvent à l'inverse comme un vent de panique dans de larges secteurs de l'opinion : interdiction de jouer aux dominos ou aux cartes durant les soirées de ramadan, tentative d'application de la *chari'a* dans certaines communes, interdiction de mixité à Alger et à Constantine, constitution de polices des mœurs à Mostaganem, interdits vestimentaires à Jijel, Tipaza et Dellys, suppression du festival du raï à Oran, musique taxée de péché, installation de tribunaux parallèles à Chlef, interdiction d'alcool à Sétif, Annaba et Alger, interdiction de tabac, fermeture de salles de spectacle...

Au plan de la gestion municipale quotidienne, les élus du FIS, manquant cruellement de cadres pour assumer les tâches nées de son succès électoral inattendu, se débattent de surcroît dans les pires difficultés. Le gouvernement, en effet, a pris soin avant les élections municipales de vider de toute substance les pouvoirs des maires, comme l'expliquera en 2002 l'ancien Premier ministre Abdelhamid Brahimi : « Les généraux Nezzar et Belkheir ont réussi à convaincre le gouvernement Hamrouche de prendre des mesures d'ordre administratif et réglementaire destinées à gêner les activités des élus du FIS au niveau des municipalités. Dans ce cadre, des mesures réglementaires ont été arrêtées, tendant à réduire les prérogatives des maires élus du FIS au profit des secrétaires généraux des mairies, leurs subordonnés, et au profit des chefs de *daira*, tuteurs des mairies de leur circonscription administrative. Les élus du FIS se

sont ainsi trouvés pris en sandwich entre de simples agents administratifs de la mairie et le chef de *daïra*, chargé de la tutelle des mairies. D'autre part, pour geler carrément l'action du FIS au niveau local, d'autres mesures ont été prises, telles que celles tendant à réduire considérablement le budget ou à bloquer purement et simplement les crédits alloués aux municipalités contrôlées par le FIS¹. »

Si bien que les nouveaux maires FIS en sont souvent réduits à mettre en avant des initiatives symboliques, comme, au plan interne, l'affichage au fronton des mairies de la mention « Commune islamique » en remplacement de la devise de l'État « Par le peuple et pour le peuple » et, en guise de politique extérieure, le refus fin novembre 1990 de Bachir Touil, président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger, de serrer la main à la reine Fabiola de Belgique...

C'est dans ce contexte d'agitation brouillonne que l'actualité internationale va s'inviter sur la scène politique algérienne.

La guerre du Golfe : la presse étrangère mise au pas

Lorsque l'Irak envahit le Koweït le 2 août 1990, l'Union du Maghreb arabe (UMA) charge le président Chadli d'assurer une médiation entre les deux États. L'Algérie demande alors à l'Irak le retrait immédiat du Koweït. Contrastant avec la position officielle, les premières manifestations de soutien à l'Irak éclatent début août dans les Aurès, avant de se propager à tout le pays². Le 15 août, le FLN appelle à une journée de protestation contre la présence américaine dans le Golfe. Elle a lieu le 20 dans toute l'Algérie.

Ce conflit gêne sérieusement le FIS. Car l'Arabie Saoudite – qui assure alors une large part de son financement – soutient le Koweït et accueille la coalition occidentale. Les leaders islamistes temporisent, avant de comprendre que le vent de la rue souffle pour Saddam Hussein. Le début de l'année 1991 trouve le FIS au creux de la vague, subissant le contrecoup des obstacles mis par le pouvoir à sa gestion des municipalités.

Rien ne va plus en son sein, où Abassi Madani tente vaille que vaille d'asseoir sa prééminence. L'annonce de l'offensive terrestre contre l'Irak de la coalition occidentale conduite par les États-Unis déchaîne la rue. Après l'échec, le matin du 18 janvier, d'une marche de protestation à Alger des partis « laïcs » (dont le FLN, le MDA, le RCD et le PAGS), les islamistes sont des dizaines de milliers, l'après-midi, à la sortie de la mosquée, à se diriger vers le palais gouvernemental, puis vers le ministère de la Défense, entraînant derrière eux la population algéroise. Si les édifices américains sont hors de portée, sévèrement protégés, ce n'est pas le cas de l'ambassade de France, bombardée de pierres, ou du siège de l'ONU à Alger, où des vitres sont détruites et un début d'émeute maîtrisé par la police. À Alger encore, les agences d'Air France, EGYPTAIR, Syrian Airlines et

Alitalia sont saccagées, la résidence de l'ambassadeur du Maroc est attaquée à coups de pierres. À Constantine, le consulat général de France est mis à sac et l'agence d'Air France est dévastée...

Comment savoir ce qui, dans ces manifestations violentes contre la France, est spontané et ce qui relève de la manipulation, de la volonté du régime de laisser faire ? L'effet est en tout cas immédiat : Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, en visite officielle à Alger, décide la fermeture des établissements scolaires français, entamant un lent mais inexorable processus d'exode des étrangers.

Mal inspiré, ou sournoisement conseillé, le président Chadli intervient pour dénoncer la « surenchère des islamistes », provoquant la dynamisation qui leur manquait. Le correspondant du *Monde* ne manque pas de le noter à chaud : « Il y a sans doute dans cette attitude une part de polémique convenue, notamment lorsque la presse proche du pouvoir multiplie les articles alarmistes sur la manifestation en préparation. La radio a ainsi longuement fait état d'un fascicule distribué dans les mosquées qui décrivait par le menu une stratégie d'agitation et de prise de pouvoir à l'iranienne, avec manifestations de masse, dérapages, actions exemplaires, etc³. »

Ce fascicule est un manuel de « désobéissance civile » — dont peu de gens auraient sans cela entendu parler et qui fera couler plus tard beaucoup d'encre —, rédigé par un certain Saïd Makhloufi, l'un des fondateurs du FIS, dont nous aurons l'occasion de reparler. Celui-ci semble étrangement avisé des nécessités du combat à venir, et des outils théoriques qui s'imposent pour que les militants du parti islamiste radicalisent leur action. Au motif de la dénoncer, la radio algérienne se met ainsi de fait au service de la propagande des radicaux islamistes, sans donner lieu à réprimande...

Réagissant à ces provocations, le FIS appelle à une marche jeudi matin 31 janvier. En tête de cortège, défilent Abassi Madani et l'imam Benhadj. Saddam cesse d'être *haddam* (le destructeur), pour devenir *zaddam* (le fonceur). Reprenant une idée lancée en août par Ahmed Ben Bella, Ali Benhadj demande au gouvernement l'ouverture immédiate de camps d'entraînement pour y former les volontaires désirant aller se battre en Irak. Habillé en treillis militaire, il est reçu par le général-major Khaled Nezzar, ministre de la Défense, se présentant à lui en tenue civile, vacillant sur sa canne comme un grabataire. Ce sera une de ces images icônes qui serviront à forger la légende terroriste de la mouvance islamique et qui conforteront définitivement l'idée que cette « chienlit » découle du laxisme du pouvoir, de sa fragilité, conséquence d'un retour immérité à l'État de droit.

Le 14 février, la RTA diffuse des images d'un massacre dans le quartier El-Amirya de Bagdad, provoqué par la chute sur un abri souterrain de deux « bombes intelligentes » américaines, qui ont provoqué la mort de plus de quatre cents civils. La colère s'empare de la rue algérienne, notamment contre la France, dont les journaux télévisés n'ont pas diffusé ces images, prétextant qu'elles pouvaient

choquer. Le vendredi suivant est décrété jour de deuil national. Ce jour-là, dans un long prêche, Ali Benhadj annonce le départ de volontaires pour l'Irak, précisant que Saïd Makhroufi (plus que jamais l'homme des missions de choc) est en Jordanie pour coordonner l'opération, avec un des fils de Madani, Oussama. Le 19 février, il déclare au *Soir d'Algérie* que les cent premiers volontaires, dont vingt médecins, pourront partir dans quelques jours. Moins d'une semaine plus tard, l'armée irakienne connaît une mémorable déroute.

La guerre du Golfe est l'occasion pour le régime d'imposer un début de huis clos en expulsant la quasi-intégralité des envoyés spéciaux étrangers. Cela commence lorsque, au motif d'une confusion d'images d'archives dans un reportage de la chaîne de télévision française La Cinq « le 19 janvier, dix envoyés spéciaux français sont expulsés du pays. Les équipes des chaînes de télévision Antenne 2 [...] et La Cinq, Gilles Millet, [de] *Libération*, Mireille Duteil [du] *Point* et Florence Muraccioli [du] *Journal du dimanche*, se voient ainsi reprocher "leurs attitudes de provocation, manipulation et désinformation dans (leur) pratique professionnelle". [...] Dans le même temps, [...] les bureaux de l'Agence France Presse (AFP) à Alger sont victimes d'un mystérieux incendie⁴ ». De nombreux journalistes seront ensuite refoulés à l'aéroport d'Alger avant qu'un article du correspondant du *Monde* à Alger, Georges Marion, le 2 mars, faisant état de la possible retraite en Algérie d'un Saddam exilé⁵, donne le prétexte aux autorités algériennes pour procéder au « nettoyage » : la plupart des envoyés spéciaux étrangers à Alger sont « interpellés au saut du lit, conduits à l'aéroport et expulsés⁶ ». Le 9 mars, une délégation de journalistes de RMC, RFI, Europe 1, du *Monde* et du *Journal du dimanche*, accompagnant des députés socialistes en tournée au Maghreb, se voit refuser l'entrée au pays⁷. Quant aux titres français, ils ont disparu des kiosques depuis juillet 1990. « *Le Monde* est l'un des tout derniers médias occidentaux à avoir un correspondant à Alger. Seules l'Agence France Presse, l'agence britannique Reuter [...] et l'agence de presse yougoslave Tanjung ont des bureaux permanents en Algérie. La BBC et l'agence américaine Associated Press sont représentées par des journalistes locaux⁸. » L'information libre sur l'Algérie est déjà une large chimère.

Le succès intolérable des réformes

Pour essayer de contrer la vraie menace que les initiatives des réformateurs constituent désormais pour ses réseaux, Larbi Belkheir assaille Chadli, comme l'explique dans son livre Ghazi Hidouci : « Le cabinet du président affirme qu'on lui a retiré ses prérogatives, la police politique - la Sécurité militaire - s'émeut de la gestion débonnaire de l'ordre public pratiquée par le Parquet et la police. En

effet, quelques mois à peine après la mise en place des nouvelles autorités judiciaires, les magistrats arrivent à réprimer par des opérations de simple police, et selon des procédures normales, les actions terroristes les plus dangereuses, et leur autorité morale permet que des élus soient traduits en justice. Le recours à la force et aux lois d'exception pour protéger l'action de l'État est en train de passer de mode⁹. »

Larbi Belkheir, qui s'inquiète de ces évolutions, pousse donc le président à le nommer ministre de l'Intérieur, afin de pouvoir neutraliser l'action du gouvernement et être avisé à temps de ses actions pour les contrer. Hamrouche consulte ses ministres, qui refusent cette intrusion. Mais Larbi Belkheir récidive et, en mars, il convainc Chadli d'écourter le mandat du gouvernement en convoquant des élections législatives pour l'automne 1991¹⁰. Pour Hamrouche, c'est un coup de poignard dans le dos, le « marché » initial étant de laisser au gouvernement trois ans pour préparer les élections législatives. Qu'à cela ne tienne, il surenchérit en convoquant le scrutin non pas pour la rentrée, mais pour le 27 juin : « Les manœuvres disposent de trois mois de moins. Ne pas laisser le temps au coup de force de réussir ni au déferlement de la démagogie, voilà ce qui importait », expliquera Hidouci¹¹. La guerre est donc sans merci.

Au plan économique, contre vents et marées, Mouloud Hamrouche met en application son plan de travail, négligeant notamment les injonctions du FMI, pollué par les groupes de pression insidieusement documentés par les hommes de Belkheir. Les organisations financières internationales tablent sur la donnée d'un pays pauvre ; mais Mouloud Hamrouche le sait immensément riche : il estime qu'il suffit de lui donner les instruments de son épanouissement et de canaliser les flux financiers vers les caisses de l'État. Il connaît les forces et les faiblesses de l'économie algérienne et il sait que ses défaillances sont dues essentiellement à des blocages volontaires, dont les acteurs œuvrent depuis la présidence même.

Le succès tient pour lui à des recettes simples et claires : édicter des règles de transparence pour mettre fin à la corruption, rappeler à la justice ses missions et l'amener à les assumer ; encourager la production intérieure pour pouvoir consacrer les ressources en devises à autre chose que l'importation de produits alimentaires et d'« éléphants blancs ». Tout cela ne nécessite pas, aux yeux des hommes de son équipe, de recourir aux recettes d'austérité draconiennes qu'impose le FMI. Un diagnostic assurément fondé, mais qui ne suffira pas, pour ces technocrates privés de tout relais dans le peuple et fort mal préparés à affronter politiquement la camarilla des décideurs du « clan français », à imposer leur influence.

Pourtant, les résultats de leur action commencent à être probants. L'un des conseillers de l'équipe Hamrouche, l'économiste libanais Georges Corm, notera dans *Les Cahiers de l'Orient* que ces réformes économiques ont réussi sans donner lieu à « l'inflation galopante, la débandade du taux de change, les chutes de production

et d'exportations et les dramatiques réductions du niveau de vie expérimentées par beaucoup de pays d'Amérique latine, de l'Europe de l'Est ou de la Russie¹² ».

Pour les « grands rentiers », explique Ghazi Hidouci, « il devient nécessaire d'improviser une manœuvre de déstabilisation¹³ ». Le ministre de l'Économie racontera plus tard l'épisode en ces termes : « Dans la même journée du 12 mars 1991, la lettre d'intention que j'avais adressée au Fonds monétaire international atterrit sur le bureau de Saïd Sadi, le leader du RCD, parti politique proche du pouvoir, et à la rédaction de l'hebdomadaire parisien *Jeune Afrique*. Elle est accompagnée d'un commentaire inventé, présenté comme faisant partie de l'accord, qui annonce de véritables séismes : réduction brutale des effectifs de l'administration, licenciements et vente des actifs du secteur public, etc. Le commentaire indique que l'accord a été sciemment gardé secret par les réformateurs, [ce qui tendrait à prouver] que la démarche des réformes économiques constitue une véritable trahison¹⁴. » Il s'agit bien sûr d'un faux grossier, et Ghazi Hidouci fait échouer la manœuvre en intervenant le jour même dans le journal télévisé de 20 heures, neutralisant une déclaration du RCD qui prétend dénoncer la « perfidie du gouvernement ».

Mais la guerre des tranchées se poursuit. Mouloud Hamrouche pousse l'audace jusqu'à bousculer les habitudes au sein du FLN, dont il se présente comme le chef de file, trahissant la règle tacite dans le sérail qui veut qu'un homme politique, qu'il soit président, chef de gouvernement ou ministre, n'est là que pour servir ses promoteurs qui agissent dans l'ombre. Avec ses hommes, il dresse la liste des candidats aux élections en excluant tous les dinosaures du parti, autant d'individus qui se muent en adversaires acharnés, prêts à monter au créneau et à se joindre au concert quasi unanime contre le FLN, devenu par une sorte d'aberration, pour la première fois de son existence, une formation au service de la démocratie.

Nous sommes en mai, à un mois du scrutin, prévu le 27 juin 1991. L'embellie économique se confirme, les islamistes perdent du crédit, le FLN apparaît « ressource », la justice commence à emplir son office. Profondément rajeunie, l'administration participe à l'élan, la production industrielle locale est dynamisée par « huit cents projets, tandis que les fonds de participation étudient une centaine de possibilités d'intégration de sociétés étrangères dans les capitaux des entreprises publiques¹⁵ », les services de sécurité créditent le FLN de 30 % des voix, à additionner avec les quelque 20 % que peut espérer le FFS (fort du soutien massif de la Kabylie) avec lequel une coalition démocratique se négocie discrètement. Le 2 mai 1991, l'Italie s'engage à verser à l'Algérie une aide de 7,2 milliards de dollars.

Avec cet afflux soudain d'argent, le gouvernement dispose des fonds qui lui permettraient de doubler le succès de sa politique d'une amélioration tangible des conditions de vie pour la population, signe qu'une Algérie nouvelle est sur le point de naître. L'avenir se présente

sous de bons auspices pour les Algériens. Pour Larbi Belkheir et ses alliés, c'est l'inverse... C'est le moment que choisit Mouloud Hamrouche pour prendre l'opinion internationale à témoin.

Comprend-il que Belkheir s'apprête à jouer son va-tout pour l'évincer ? C'est en tout cas à cet instant qu'il dévoile ses objectifs, misant sur le fait qu'une fois portés à la connaissance du monde entier, il deviendrait plus difficile de les contrarier. Il s'explique alors dans une longue interview au journal *Le Monde*¹⁶. L'Algérie, affirme-t-il, est sur le point de basculer d'un système à un autre, démocratique. La seule force capable de contrarier cette ambition est l'armée. Mais, selon lui, elle « se modernise, se professionnalise ». Une intervention de l'armée est toujours possible, admet-il, mais seulement « en cas de menace contre l'unité nationale ». En effet, l'armée est en vertu de la nouvelle Constitution tenue à la réserve, sauf cas de force majeure, qu'il prend le soin de minimiser, puisque nulle menace extérieure ne pèse sur le pays. « De toute façon, si l'expérience du multipartisme réussit, l'armée va perdre son pouvoir politique, l'influence qu'elle aura sur le système va obligatoirement diminuer. [...] Je crois donc que le problème ne se posera plus avec le temps. »

Pour Mouloud Hamrouche, les réformes « ont atteint un point de non-retour ». « Chez nous, conclut-il, dans cette période de transition, les gens comprennent que s'il y a réellement une menace, il s'agirait d'une guerre civile, et j'accepte cette interprétation. » Vœu pieux plus que réalité, car Larbi Belkheir a truffé le jeu de multiples pièges et d'atouts cachés, qui lui permettent de faire reculer à discrétion les « points de non-retour ». Seule la guerre civile peut justifier l'intervention de l'armée ? Il n'y a qu'à la simuler ! Pour cela, il y a l'ennemi intérieur : le FIS.

Attaché à préserver les apparences, Larbi Belkheir fera autant que possible en sorte que les conditions « légales » de l'intervention de l'armée soient réunies. L'article 24 de la Constitution se prête à toutes les interprétations ; il est le cadre légal idéal pour couvrir l'application du « Plan B » de Khaled Nezzar, pour « la neutralisation pendant la phase électorale des formations extrémistes par voie d'autorité dans le cas où il apparaît qu'elles se livrent manifestement à des actions subversives et/ou à la préparation de troubles à caractère insurrectionnel ». Le coup d'État est à l'ordre du jour ; il reste simplement à s'assurer du soutien de l'étranger... Pour cela, le régime dispose d'un lobby influent dans les institutions mondiales et dans toutes les chancelleries qui comptent. Et pour faire pencher la balance, il dispose d'une monnaie d'échange de choix.

La « première bombe atomique islamique » sera-t-elle algérienne ?

Le 15 janvier 1991, à la veille de la guerre du Golfe, le général Khaled Nezzar, ministre de la Défense, déclare dans *El-Watan* que l'Algérie sera obligée d'assurer sa sécurité en cas d'embrasement général. Cela va sans dire, mais « Israël pourrait envisager d'attaquer l'Algérie. Ce serait un objectif ponctuel¹⁷ », précise-t-il. Si l'armée a la réputation d'être muette, elle se montre là étrangement loquace. Car qui aurait soupçonné que le pays puisse faire l'objet d'une telle attaque, de nature à provoquer un séisme dans le monde ?

Mais quel est cet « objectif ponctuel » susceptible de valoir au pays les représailles d'Israël ? Ces propos de Khaled Nezzar ne trouvent pas d'écho avant que, au mois d'avril, le *Sunday Times* « révèle » que la construction d'un réacteur de 40 mégawatts, près de la ville d'Aïn-Oussera, aux portes du désert, devrait être achevée en 1993. Selon *Le Monde*, la CIA, qui « avait repéré ces installations suspectes, en janvier, sur une photo satellite, [avait indiqué] que des experts chinois aidaient les Algériens à mettre au point une tête porteuse qui puisse être adaptée sur des missiles soviétiques Scud [...] achetés à l'URSS¹⁸ ».

Les experts estimeraient que l'installation de Aïn-Oussera « est trop importante pour faire de la recherche, et pas assez pour faire de l'électricité¹⁹ ». Selon eux, l'Algérie dispose de réserves importantes d'uranium, extrait avec l'aide des Roumains dans le Hoggar. Les services britanniques du MI6 seraient ainsi parvenus à la conclusion que l'Algérie pourrait, aidée par les Chinois, devancer le Pakistan dans la mise au point de la première « bombe atomique islamique » avant 1998. Un attaché militaire anglais, William Cross, « surpris » à proximité du réacteur avec un appareil photo, est expulsé le 10 avril 1991²⁰. Quelques jours plus tard, « un peu trop curieuse, une Anglaise du MI6 est même assassinée en plein Alger de coups de couteau par le service du contre-espionnage algérien pour faire croire qu'elle a été égorgée par les "barbus"²¹ », racontent Roger Faligot et Pascal Krop.

Le 13 avril, Alger confirme l'existence du réacteur. Mouloud Hamrouche annonce le 26 avril que « l'Algérie est souveraine, libre de choisir ses technologies », avant de se raviser le 25 mai, à la télévision, où il précise que « la bombe atomique ne nous intéresse pas ». L'agence de presse officielle, l'APS, donne des détails le 30 avril, indiquant qu'il s'agit d'un projet à caractère purement pacifique. Puis c'est au tour de Sid Ahmed Ghazali, ministre des Finances, de déclarer : « L'Algérie a parfaitement le droit de posséder l'arme atomique, mais elle ne la veut pas. » Enfin, Slimane Chérif, ministre délégué à la Recherche scientifique, participe à une émission diffusée directement du site du réacteur, insistant sur le bienfait de la recherche nucléaire qui, précise-t-il, emploie 2 000 chercheurs.

À ces officiels, dont les propos paraissent souvent destinés à inquiéter davantage qu'à rassurer, succèdent les journalistes, qui y vont de leurs « maladresses, révélant à l'occasion d'enquêtes apparemment anodines que des chercheurs dans le domaine du nucléaire se trouvent sur un autre site. La presse évoque ainsi le brusque afflux de spécialistes irakiens de haut niveau dans des installations de Sonatrach ou dans les universités algériennes²² », écrira Abed Charef^a. Toutes ces déclarations se font, poursuit-il, sous le haut contrôle de l'armée - autrement dit, du général Nezzar.

Face à ce battage, Washington exige que le réacteur cesse d'exister avant que des élections libres soient organisées. Deux personnalités américaines se rendent en Algérie début mai : Margaret Thompson, de l'Institut républicain des affaires internationales, et Edward McMahan, de l'Institut démocrate des relations internationales, ce qui, selon Abed Charef²³, amène « les autorités algériennes [à accepter] de démanteler le réacteur nucléaire de Aïn-Oussera avant les élections », prévues le 27 juin 1991. Mais, dira-t-il, « les Américains préfèrent la solution de l'annulation des élections », tant il paraît ridicule en effet de prétendre démanteler un réacteur nucléaire en un mois.

L'annonce par le ministre de la Défense Khaled Nezzar de l'existence sur le sol algérien d'une « cible ponctuelle » à risque est, confirme le journaliste, bien liée « au réacteur nucléaire²⁴ ». Curieux de la part d'un homme d'État de claironner ainsi *urbi et orbi* que l'Algérie possède une installation aux intentions malignes ! Aurait-il commis une maladresse ? Sans doute pas si l'on considère qu'en procédant de la sorte, il amène par un cheminement tortueux les Américains à aligner leur position sur celle de son clan, c'est-à-dire à militer pour l'arrêt des élections législatives, les premières de l'histoire de ce pays qui doivent amener les Algériens à voter pour des représentants librement choisis. Selon Abed Charef, la « conjoncture interne et externe [est] particulièrement hostile aux élections législatives²⁵ ». De fait, tant les Américains que les Français, tout autant que les Saoudiens, les Marocains et les Tunisiens, chacun pour des raisons propres, ont intérêt à ce que soit mis fin à ce processus démocratique. Ni les dirigeants maghrébins ni leurs homologues saoudiens n'ont en effet intérêt à voir la démocratie réussir en Algérie, par crainte de contagion.

Curieusement, personne n'évoque de réaction du côté des Français, d'ordinaire prompts à défendre leur pré carré algérien. En fait, ce sont eux les inspireurs de toute cette campagne. Dans leur livre, *DST, Police secrète*, René Faligot et Pascal Krop expliqueront ces faux silences. C'est le général Jean Guyaux, dit « la Baleine », conseiller scientifique à la DST, qui est chargé d'évaluer de tels risques. Et ses conclusions sont édifiantes : « Concernant la prolifération des armes non conventionnelles, [...] j'ai donc travaillé

^a . Dans une conjoncture où le journalisme est régi par le « code pénal *bis* », il est curieux que des révélations aussi sensibles, liées au secret défense, ne donnent lieu à aucune poursuite.

sur l'arme nucléaire. Nous réalisons une chose : les dangereux ce ne sont pas les Iraniens, encore moins les Irakiens, mais... les Algériens ! » Pour lui, « la problématique de la DST, c'était que le FIS pouvait prendre le pouvoir et instaurer un pouvoir islamique, il se serait retrouvé avec des armes nucléaires juste en face de chez nous²⁶ ». Il suffit ensuite de suggérer la menace à la CIA et au MI6 et de les laisser s'occuper du reste.

Il est en tout cas certain qu'en ce printemps 1991, certains cercles du pouvoir en France sont plus que préoccupés par la situation algérienne. En témoignent notamment les manœuvres de l'armée française conduites peu après sur les côtes du Languedoc, sur le thème... d'une invasion de *boat-people* algériens fuyant une république islamique nouvellement installée à Alger...

Le FIS, un bateau ivre

En France, la perception que l'on a de l'islamisme algérien, explique le sociologue François Burgat dès l'été 1990, relève davantage du fantasme que d'une réalité sociologique. « L'envahissant soutien télévisé aux "forces laïques", les abus de langage dans la dénonciation des militants du FIS (barbus certes, mais pas si sales que ça, eux que leur observation littérale du dogme conduit à se laver à profusion cinq fois par jour), l'agressivité très sélective des présentateurs de télévision à l'égard de l'"homme qui fait peur à la France", l'incapacité permanente des commentateurs à distinguer les références identitaires communes à tous les Algériens de l'inusable "intégrisme" ont permis au FIS de convertir chacune des attaques françaises en autant de dividendes politiques²⁷. » De fait, dans toute cette déferlante du FIS, il est moins question d'islam que de politique...

Mais il est vrai qu'en quelques mois les mutations visibles de la société ont été spectaculaires. Cinq fois par jour, dans chaque ville, une rafale d'appels de muezzins se propage de quartier en quartier à la faveur de la multiplication des mosquées couronnées de puissants haut-parleurs. Chaque semaine est ponctuée par la prière du vendredi, qui voit nombre d'imams prononcer des prêches virulents. Des milliers de mosquées doivent refuser des fidèles, si bien que les rues adjacentes débordent de pratiquants en kamis qui rivalisent de blancheur, avant la dispersion qui essaime dans la ville, perçue par leurs adversaires comme autant d'étendards de la république islamique en instance d'avènement.

Cette visibilité nouvelle de la pratique religieuse populaire, associée aux « mesures islamiques » déjà évoquées, suscite en effet de fortes réactions dans les couches moyennes qui rejettent l'islam politique, non sans une certaine confusion : paradoxalement, ces évolutions inquiètent — pour des raisons fort différentes — tant les alliés du pouvoir, intellectuels et journalistes qui dénoncent à l'envi le

« fascisme vert » (certains par conviction, d'autres, plus souvent, par crainte de perdre leurs privilèges), que les authentiques démocrates opposés à ce même pouvoir, mais aussi en radical désaccord avec le populisme et la démagogie brouillonne des leaders du FIS, dont ils craignent qu'ils fassent, *in fine*, le jeu des généraux.

Mais pourquoi tous ces jeunes viennent-ils grossir les manifestations du FIS, à rebours de l'idée reçue de ces Algérois aimant s'amuser, rêvant de voyages, de belles voitures et de jolies fiancées ? Dans leur écrasante majorité, les Algériens sont plus enclins à la démocratie, à la vie occidentale et à la société de consommation qu'à l'ascétisme de la *chari'a*. Mais voilà, cette démocratie qui leur donnerait la liberté, qui leur garantirait la justice, qui leur assurerait le droit au respect, qui leur permettrait d'aspirer à un travail, à un logement — toutes choses qu'ils savent à portée de programme politique —, cette démocratie-là leur est proscrite et ils l'ont parfaitement compris. Ils savent que ce à quoi on les convie est un simulacre de démocratie ; et à choisir entre ce simulacre et la *chari'a*, une proportion significative de la jeunesse préfère sans hésitation la seconde option, synonyme à ses yeux de justice et de dignité retrouvée.

Une situation qui rappelle à certains égards celle de l'Argentine de 1945, quand une majorité de la jeunesse et des classes populaires s'est ralliée avec enthousiasme au « justicialisme » ambigu de Juan Domingo Perón, alliant d'authentiques mesures de justice sociale à de troubles références au fascisme mussolinien²⁸. Comme Perón — à cette différence majeure qu'ils n'ont pas encore conquis le pouvoir —, la plupart des leaders du FIS ne reculent devant aucune démagogie, mais c'est aussi la base qui les y pousse dans une impatience incroyable, un besoin terrible de justice et de « propreté morale ».

Il faut dire aussi que le FIS est une nébuleuse disparate, un « front » réunissant de nombreux courants aux options idéologiques contradictoires, dont les plus importants sont les « salafistes », prônant un islam politique « internationaliste » conservateur, et les « djaz'-aristes », partisans d'une option moderniste et nationaliste²⁹. Ils tentent de trouver une cohérence dans une démarche collective, n'ayant pour gommer leurs contradictions qu'un attachement déclaré à la religion et comme principal moteur le rejet viscéral du régime. Il y a des intellectuels désireux d'inscrire leur démarche dans le respect des règles démocratiques, des fondamentalistes moins enclins à la tolérance et des éléments radicaux aux trajectoires troubles. Le *majlis ech-choura*, instance dirigeante du FIS, s'efforce laborieusement à faire cohabiter toutes ces composantes antagonistes, et dont certaines - surtout les « salafistes » les plus radicaux - sont profondément noyautées par le DRS. Autant dire que le parti est en permanence sujet à la manipulation et que mener une démarche d'opposition constructive dans ces conditions relève de l'utopie.

S'inscrivant dans le sillage de ces courants qui œuvrent à visage découvert, sévit plus ou moins clandestinement un courant radical

très minoritaire, résolument hostile au FIS. Selon Abed Charef, s'y côtoient trois groupes interchangeables : « L'organisation *El-hijra wa Takfir* (Exil et Rédemption), des petites sectes locales et les Afghans, [...] qui trouvent souvent dans le FIS une couverture parfaite pour l'organisation des réseaux. [...] Ce sont eux qui organisent les camps de vacances pour les jeunes adolescents, où on leur fait faire des exercices de culture physique semblables à ceux des forces paramilitaires³⁰. »

La direction du FIS leur aurait-elle confié une mission ? « Aucune, nous répond Mostafa Brahami, catégorique, jamais il n'y a eu le moindre rapport entre les *El-hijra wa Takfir* et nous³¹. » Pourquoi avoir toléré leur présence, alors ? Les marches sont publiques et s'y joint qui veut, répond-il. « Nous ne pouvions pas empêcher qui que ce soit d'y participer, mais ce que nous pouvions encore moins contrôler, sur des cortèges de plusieurs kilomètres, c'est le choix des images que les reporters en retiennent. »

De fait, le FIS, relativement efficace dans sa communication en direction de ses sympathisants, se soucie fort peu de celle en direction de ses adversaires politiques, qui choisissent de privilégier dans cette large variété le visage à promouvoir. Dans un univers où le spectacle prime sur l'information, c'est le plus fascinant qui l'emporte: l'« intégrisme » et, de préférence, sa déclinaison terroriste. Et au printemps 1991, après une curieuse éclipse de quelques mois, tels des fantômes surgissant du néant, les membres de *El-hijra wa Takfir* parasitent toutes les marches, sous la forme d'un service d'ordre à la discipline de fer, habillés en tenue afghane, la barbe sauvage, défilant au pas de course, brandissant le Coran, attirant toutes les caméras avant de s'évanouir dans la nature aussitôt la manifestation terminée. Incapables de se démarquer clairement de ces errements, Abassi Madani et Ali Benhadj s'adonnent alors à la tâche inconfortable de rassurer ou d'inquiéter, selon les aléas de leur dialectique fluctuante.

Dans cette confusion, l'électorat du FIS prend progressivement conscience que la revanche n'est pas pour demain. Début juin 1991, dans un long article du *Monde*, Yves Heller rend compte du dépit quasi unanime devant l'immobilisme dans la gestion municipale, bloquée par le pouvoir, et les méthodes expéditives pour « moraliser » la société. « Quant au vrai coup de balai promis par MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, qui devait se traduire par une amélioration spectaculaire de leurs conditions de vie, de logement, le bilan est, écrit-il sévèrement, désolant³² ».

Les taupes du DRS au sein de la direction du FIS

À un mois du premier vrai scrutin décisif de l'ère démocratique, prévu le 27 juin 1991, le FIS est donc en proie à une crise profonde. Dans son numéro de juin, la revue *Arabies* dresse le bilan de

l'islamisme politique en Algérie : une dizaine de partis qui se livrent concurrence, la désillusion post-municipales, les « revirements » à 180° durant la guerre du Golfe qui entament le crédit des leaders du FIS, l'inquiétude suscitée par leur intention proclamée d'organiser des camps d'entraînement, une carte électorale redessinée pour les défavoriser (au vu des résultats des municipales), une loi limitant le vote par procuration (pratique très courante dans cette mouvance), un scrutin majoritaire à deux tours (contrairement aux municipales, où il s'agissait d'un scrutin à un tour) et la participation de formations de premier rang qui avaient boycotté les municipales de 1990, comme le FFS et le MDA... Tous ces facteurs devraient contribuer à ramener le score des islamistes à de bien plus modestes proportions que les 54 % de l'année précédente.

Pour éviter une déroute, une réunion s'est tenue le 27 avril 1991 au siège de la *Rabitat*, la formation du cheikh Ahmed Sahnoun, avec pour objectif d'élaborer une stratégie commune des islamistes en vue des législatives. Mais contre toute attente, révèle *Arabies*, Abassi Madani campe sur une position dure et ne fait rien pour trouver un compromis avec les autres partis de la mouvance : il tente de les convaincre de réclamer avec lui une élection présidentielle anticipée et de se joindre au FIS pour appeler à une grève générale. Mahfoud Nahnah, du *Hamis* (anciennement *AI-Irshad wal-Islah*) et Abdallah Djaballah, d'*En-Nahda*, refusent. Abassi Madani s'adresse alors à eux en ces termes : « Si quelqu'un souhaite intégrer le "Front", il peut le faire à titre personnel et non en tant que représentant d'un parti, car le parti islamique existe déjà, et c'est le "Front du salut"³³. » En fait, estime le journal, Abassi Madani préférerait réaliser seul un score de 30 %, tout en gardant une liberté de mouvement, que 54 % - hypothèse au demeurant bien chimérique - en s'alliant avec d'autres, qui entraveraient ensuite sa démarche.

Madani est bel et bien sur la défensive. D'autant qu'il tonnait au sein du FIS le même déclin de popularité qu'à l'extérieur. Un courant « réformiste » du *majlis ech-choura* lui reproche une gestion « globalement chaotique », faite d'improvisation et d'autoritarisme. Celle-ci s'est notamment traduite par un cinglant désaveu lorsque le parti, par l'intermédiaire de son syndicat, le Syndicat islamique du travail (SIT), a tenté de faire échec à une grève générale lancée par l'UGTA les 12 et 13 mars 1991 et qui a été finalement massivement suivie. Entre autres griefs, il y a aussi son refus de tisser des alliances, comme avec Ben Bella à l'été 1990 ou avec la base du FLN, ou encore ses attaques virulentes contre l'armée. Le conseil du parti décide donc de réduire ses prérogatives : il n'est plus porte-parole unique du FIS et ne doit s'exprimer que sous contrôle.

Dès lors, pour toute défense contre ses adversaires, Abassi Madani n'a qu'une explication : ils sont tous « à la solde du pouvoir ». Selon Mostafa Brahami, l'attitude d'Abassi Madani tient au fait qu'il est persuadé que El-Hachemi Sahnouni, Ahmed Merrani, Bachir Lefkih, Mohamed Kerrar et Saïd Guechi, tous membres du *majlis*

ech-choura, collaborent depuis longtemps avec le DRS³⁴. Ce en quoi il ne se trompe pas, comme en attestera dans son livre, on l'a vu, l'ex-colonel Mohammed Samraoui ; lequel précise que ces hommes se réunissent en effet depuis plusieurs mois dans tes locaux du DRS, où ils prennent leurs consignes. Mais si Abassi Madani en est avisé, c'est sur la foi d'informations d'agents du DRS se disant « sympathisants du FIS ». Cela n'est pas totalement impossible, mais il paraît bien plus probable que ces derniers agissent plutôt en service commandé. Ce qui implique que les chefs du DRS savent que Abassi Madani sait qu'une bonne partie du *majlis ech-choura* travaille avec eux... Un jeu d'une grande perversité, aux résultats assez aléatoires...

Face à ces manœuvres machiavéliques, la seule solution qu'Abassi Madani entrevoie pour s'imposer consiste à tout miser sur une présidentielle, où ce sera l'affaire plus simple d'un seul homme ; en tant que chef du parti soutenu par la base, il échapperait aux querelles de leadership. Dans l'immédiat, il faut donc torpiller les échéances législatives immédiates. Pour y parvenir : convoquer une grève. Le lui a-t-on suggéré ? Sans doute. En effet, alors que les membres du *majlis* collaborant avec le DRS se déclarent opposés à la grève - ce qui inciterait Abassi Madani à y être favorable -, un autre groupe^a considéré comme intègre milite au contraire pour la convoquer. Le résultat sera que le leader du FIS y sera finalement favorable.

Mais Larbi Belkheir ne se contente jamais d'une seule approche pour pousser ses adversaires à prendre les décisions qui lui conviennent. En l'occurrence, il va doubler cette stratégie d'intoxication - consistant à pousser le leader islamiste à agir dans le sens qu'il croit contraire aux souhaits du régime - d'un autre subterfuge. En avril, huit petits partis (dont plusieurs sont de simples créatures du DRS) réclament un redécoupage des circonscriptions électorales sur la base d'un député pour 65 000 habitants. Ce groupe juge en effet le découpage actuel « anticonstitutionnel, injuste et conçu pour reconduire le parti au pouvoir³⁵ ». Ce qui n'est pas tout à fait faux, puisque la carte électorale est revue par le gouvernement Hamrouche de façon à atténuer l'impact sur les résultats des zones à forte densité islamiste. De ce fait, il s'agit d'une argumentation que le FIS serait plus légitimé à développer.

L'idée est dans l'air... Larbi Belkheir mise ainsi sur le fait que les islamistes ne se permettront pas - après 1988, qui les a vu « prendre le train en marche », après 1990 et la crise du Golfe qui les a surpris dans des positions vacillantes, à la traîne de l'opinion - de se retrouver encore une fois, alors qu'une campagne de contestation du pouvoir paraît sur le point de s'engager, à la remorque des autres partis (il est significatif, à cet égard, que le « groupe des huit » cessera d'exister dès lors que le FIS reprendra l'idée).

^a . Constitué de trois individus au sein du *majlis ech-choura*, auxquels Abassi Madani faisait aveuglément confiance. Nous n'avons pas réussi à obtenir leur identité, nos interlocuteurs islamistes en Europe n'ayant pas voulu les exposer, persuadés qu'ils agissaient en toute autonomie et conviction.

Le 14 mai 1991, Abassi Madani déclare à Tlemcen que le FIS a l'intention de lancer une grève générale, ajoutant : « Si l'armée intervient, nous nous battons. Si une goutte de sang venait à couler, je jure par Dieu que nous nous battons jusqu'à l'anéantissement³⁶. » Ali Benhadj promet quant à lui, dans un prêche à Kouba, une « épuration de l'armée, de la gendarmerie et de la police³⁷ ». Dans ce contexte, il est très difficile de croire qu'une telle audace puisse s'expliquer autrement que par la certitude que se sont forgée les deux chefs religieux qu'au moins une partie de l'armée est prête à les suivre. Qui pourrait bien leur avoir soufflé une telle idée ?

Lors de leur procès qui - après moult reports et péripéties - se tiendra le 12 juillet 1992, le quotidien *El-Watan* révélera qu'ils étaient alors en contact avec de nombreux responsables, dont deux généraux rencontrés en secret, « laissant entendre qu'il s'agissait de Toufik Médiène et de Mohamed Lamari³⁸ ». Ceux-ci auraient-ils fait croire à Abassi Madani et Ali Benhadj qu'ils étaient prêts à se rallier à eux ? Ce serait en tout cas dans l'ordre des choses. Le 14 juin, Ali Benhadj déclare « dans un prêche prononcé à Kouba, que l'épouse d'un officier supérieur a informé les dirigeants du FIS des différentes décisions de l'armée³⁹ ». Larbi Belkheir fait vraiment feu de tout bois...

Une semaine après l'interview du Premier ministre dans le journal *Le Monde*, expliquant que, à moins d'une « guerre civile » qui ferait intervenir l'armée, l'Algérie est sur le point de basculer de façon irréversible dans la démocratie, le 25 mai 1991, commence la grève du FIS. Fait curieux, deux jours auparavant, soit « le 23 mai, veille de l'annonce (publique) de la grève, l'armée, apparemment bien renseignée, [...] fait défiler ses chars dans plusieurs quartiers d'Alger⁴⁰ ».

Juin 1991 : le premier coup d'État

L'échec de la grève du FIS

Lorsque le principe de la grève est discuté au sein du *majlis ech-choura* du FIS le 23 mai 1991, le débat est houleux et Abassi Madani n'arrache un accord que pour une grève de trois jours, nous explique Mostafa Brahami¹. L'appel à la grève illimitée, à partir du 25 mai, qui sera finalement lancé par Madani a donc dû surprendre même ses partisans. Cette surprise est d'ailleurs celle de la grande majorité des Algériens, peu pressés de suivre une initiative dont ils ne s'expliquent ni la logique ni l'opportunité.

Après deux jours de grève, le bilan est calamiteux pour le FIS. Pour Yves Heller du *Monde*, « mis à part quelques affiches qui appelaient au mouvement, rien n'indiquait qu'une grève générale ait lieu² ». Des éboueurs qui dépendent des municipalités islamistes, quelques établissements scolaires et de rares petites entreprises ont suivi. Hormis ceux-là, le monde du travail n'a pas répondu à l'appel ; pis, des débrayages prévus de longue date, comme celui des aiguilleurs du ciel, sont suspendus dès que commence la grève du FIS. L'échec est flagrant...

C'est alors, indique Abed Charef, qu'en fin d'après-midi du dimanche 26 mai, « la grève prend une autre tournure. Une grande manifestation se déroule au centre d'Alger, avec la première apparition de manifestants défilant au pas, tels des commandos, et des "Afghans" portant la tenue de *moudjahidine*. Les groupes les plus radicaux, comme *El-hijra wa Takfir*, sont restés longtemps à l'écart du FIS et ne croient pas aux élections. Ils ne l'ont rejoint qu'à l'occasion de cette grève, pour s'en séparer après³ ».

Le 26 mai, les dormeurs qui campent sur les places du centre de la capitale ne sont qu'une poignée, note Amine Touati : « Trois cents à la place des Martyrs, quatre cents celle du 1^{er} Mai, trois cents à El-Harrach, soit un millier de personnes qui, visiblement, ne sont pas de la ville et n'ont nulle part ailleurs où dormir. Le vrai noyau dur du FIS

est là, parmi ces gens qui ont répondu présent dès le premier jour, au mépris de la fatigue et, parfois, de la faim⁴. » Mille personnes isolées, perdues dans une ville qui leur est plutôt hostile, jusqu'à ce que...

Le 31 mai, l'incertitude prédomine parmi les dirigeants. Lors de son prêche à la mosquée de Kouba, le ton d'Ali Benhadj est défaitiste : il appelle, écrit *El-Moudjahid*, « ses partisans à la "patience et à la persévérance" et a souligné la "nécessité d'un État islamique" sans annoncer de manière formelle la reconduction du mot d'ordre de grève générale. [...] De son côté, le cheikh Abassi Madani, qui s'exprimait également à Kouba d'une voix lasse et monocorde, a pratiquement passé sous silence le mot d'ordre de grève générale illimitée⁵. »

Mais ce découragement ne doit pas tout à l'échec de la grève. De graves dissensions secouent en effet le FIS, qui s'étalent maintenant dans la presse. « Le SIT, syndicat islamiste, appelle, jeudi 27 mai en fin de matinée, à une grève générale à partir du 1^{er} juin, comme si la précédente n'avait jamais eu lieu », notent les correspondants du *Monde*⁶. Le 29 mai, selon le quotidien officiel *El-Moudjahid*, un communiqué attribué au *majlis ech-choura* du parti islamiste qualifie la grève de « complot contre la nation », visant à l'« anéantissement du FIS et de ses acquis » et « appelle tous les frères attachés à leur religion et à leur patrie à éviter le complot ourdi par les ennemis intérieurs et extérieurs de la nation et de reprendre leurs activités⁷ ». Le texte prend à partie Abassi Madani, qu'il accuse d'être une de ces « personnes qui travaillent pour le régime » ou qui, involontairement, auraient agi selon un « plan établi par les autorités et leurs complices ». Abassi Madani s'indigne, attribuant ce document aux *moukhabarate*, c'est-à-dire le DRS, tandis qu'Ali Benhadj affirme : « Ce communiqué du *majlis* est un faux, puisque je n'ai pas été averti⁸. »

C'est là encore un grand classique des coups (très) tordus de la SM (devenue DRS) « façon Belkheir » : ses agents infiltrés dans les rangs de l'adversaire accusent celui-ci des turpitudes dont ils sont les premiers responsables. Mais si l'aventure tourne au vinaigre pour les leaders islamistes, Larbi Belkheir n'est pas mieux gâté. Car l'objectif pour lui est de mettre fin au processus électoral en amenant les islamistes, par leur grève, à créer un climat insurrectionnel qui justifierait le recours à l'armée, tel que préconisé par le « Plan B » de Khaled Nezzar. Or les membres du *majlis ech-choura* auteurs de cet article — El-Hachemi Sahnouni, Ahmed Merrani, Bachir Lefkih, Mohamed Kerrar et Saki Guechi — travaillent comme on l'a vu pour le compte du DRS. Belkheir table-t-il à cet instant sur l'échec de la grève et tente-t-il par cette sortie d'éliminer le duo Madani-Benhadj, espérant donner le contrôle du FIS à des hommes qui lui sont acquis, amorçant un scénario alternatif à celui envisagé initialement ? Sans doute. Sauf que, face à ces accusations venant d'individus qu'il sait collaborer avec le DRS, Abassi Madani réagit de façon imprévisible — et contraire aux souhaits de ses adversaires — en reconduisant d'une semaine une grève moribonde.

Cette décision réactive le scénario initial, avec l'inconvénient supplémentaire pour Larbi Belkheir d'avoir forcé les hommes du *majlis* qui lui sont acquis à se dévoiler publiquement.

Le vainqueur à ce stade semble être le Premier ministre Mouloud Hamrouche, qui peut espérer un dénouement de la crise pour lancer la campagne électorale qui doit débiter le 2 juin.

Le coup d'État

Fidèle à une stratégie qui lui a réussi jusque-là, consistant à faire jouer les moyens légaux, Mouloud Hamrouche table sur le pourrissement du mouvement de grève et sur le rejet qu'il suscite auprès de la population, évitant l'engrenage répressif. Et le procédé est payant : « Chaque jour qui passe laissait apparaître [les grévistes] un peu plus isolés, sortes de Martiens hirsutes courant les rues d'une ville qui les regardait passer en étrangers », notent les correspondants du *Monde*, ajoutant que « M. Hamrouche devrait logiquement capitaliser à son profit ce qui apparaît comme la première défaite des intégristes algériens ».

Abd Charef évoquera de son côté « les habitants de la place du 1^{er} Mai et les malades de l'hôpital Mustapha tout proche [qui se plaignent] de l'agitation permanente, de l'amoncellement des ordures et des haut-parleurs qui diffusent jusque tard dans la nuit. [...] La rue commence aussi à gronder, face aux perturbations et à l'inquiétude des parents d'élèves, à l'approche des examens⁹ ». Jusque-là atones, certains secteurs de la société civile commencent à s'organiser démocratiquement pour contrer les islamistes. Les professeurs des instituts de Caroubier se mobilisent, de même que leurs collègues de l'université de Bab-Ezzouar, pour condamner la grève politique. Un mouvement que la presse ignore « et que les services de sécurité réprimeront¹⁰ », indiquera Amine Touati.

Pour Abassi Madani, il est urgent maintenant de mettre fin à la grève mais, autant que faire se peut, sans connaître la disgrâce totale. Une brève rencontre entre lui et le Premier ministre (le 30 mai) semble déboucher sur des perspectives de règlement du conflit. Soucieux d'éviter aux leaders islamistes une trop grande humiliation, Mouloud Hamrouche leur accorde quatre places où doivent se cantonner les rassemblements. C'est un pas réel vers la sortie de crise — avec en prime pour Hamrouche un incontestable déclin des islamistes, à quatre semaines d'un scrutin décisif. Pour couronner le tout, le FMI déclare son intention de débloquer 405 millions de dollars au profit de l'Algérie. Bref, une issue démocratique semble à portée de la main.

Pour le clan Belkheir, l'heure est grave, d'autant que des pourparlers secrets se poursuivent entre Mouloud Hamrouche et Hocine Aït-Ahmed, pour former une coalition de gouvernement qui naîtrait des urnes. Avec l'accord du gouvernement, le leader du FFS

lance un appel à manifester pacifiquement le jeudi 6 juin, « pour dénoncer les manœuvres du pouvoir et celles du FIS¹¹ ». Tout le monde a en mémoire le demi-million de personnes marchant un an plus tôt à Alger pour la paix, pour la démocratie, aux cris de « Ni pouvoir militaire ni pouvoir à l'intégrisme ! ». Une telle marche se rééditerait que cela vaudrait presque mandat pour Mouloud Hamrouche de faire aboutir le processus démocratique. Dès lors, pour le clan Belkheir, l'échéancier est fixé. Le « dénouement » doit intervenir avant cette date fatidique du 6 juin où est prévue la marche des démocrates...

Le 30 mai, la fièvre s'empare soudain de la ville. Plusieurs camions appartenant à l'État provenant de Médéa et de Bouira ramènent des renforts islamistes. Les convois « ont fait le voyage de nuit, puis ont été regroupés à l'intérieur de la mosquée Ibn-Zeïd de la cité Concorde, à Birmandreis », Indique Amine Touati¹². « Rien qu'avec cette fournée, Alger comptera ainsi mille manifestants de plus. » Pour la première fois, le 2 juin, apparaissent des hommes en tenue militaire, les adeptes d'*El-hijra wa Takfir*, « armés de coutelas et de barres de fer¹³ ». De folles rumeurs se propagent : ces derniers « négocieraient avec Benhadj l'accord pour exercer des violences contre les commerçants récalcitrants ».

Au même moment, à la présidence, commence un ballet incessant : Chadli convoque le général-major Abbas Ghézaïel, chef de la gendarmerie, le général Larbi Belkheir, son chef de cabinet, Aït-Chaâlal, son conseiller politique... Abdelhamid Mehri, secrétaire général du FLN, annonce que le FIS revoit ses exigences à la baisse. Toufik Médiène, chef du DRS, demande à prendre contact avec les dirigeants islamistes par son biais¹⁴.

Mouloud Hamrouche s'emploie à rassurer le président, tandis que le général-major Khaled Nezzar travaille à l'inquiéter : il arrive à son bureau cassettes vidéo à la main, montrant « des fourgons de police attaqués par des jets de pierres, des manifestants affrontant des policiers, des citoyens en proie aux effets des gaz¹⁵ ». Alors que les autres protagonistes préconisent de traiter le problème de façon politique, lui insiste pour décréter l'état de siège.

Dérouté, le président annonce son intention de rencontrer Abassi Madani le jour même, 2 juin, à 23 heures, par l'entremise de Toufik Médiène. Il informe ses interlocuteurs qu'il a préparé une allocution télévisée, ajoutant que le décret d'état de siège est à la signature et que si rien de nouveau ne vient débloquer la situation, ce décret sera signé et mis à exécution dans les jours qui viennent.

Et ce 2 juin, alors que la grève trouve le fil certain de son règlement, le président prononce un discours où il annonce le début de la campagne électorale. Puis, sans doute sous la dictée de Larbi Belkheir, le rédacteur en chef de ses interventions publiques, il fustige les « fauteurs de troubles » et remercie les citoyens de ne pas s'être laissés entraîner par les « éléments perturbateurs ». C'est décidément une habitude pour le président — comme durant la crise

du Golfe — de fournir aux islamistes les stimulants qui les sauvent de la noyade.

La mobilisation connaît soudain un regain de dynamisme, et certains des scénarios troubles des événements d'Octobre se renouvellent. Abed Charef évoquera le témoignage d'un journaliste qui assistait, « le 3 juin, à une manifestation encadrée par des hommes qui ne sont visiblement pas du FIS. Il est ensuite témoin, près de la place du 1^{er} Mai, à Alger, d'une fusillade : les hommes qui tirent, jeunes, apparemment bien entraînés, ne sont pas de la police¹⁶ ». Des « voitures banalisées » apparaissent, d'où des hommes armés tirent sur la foule avant de s'évanouir dans la nature¹⁷. Des militants du FIS filment ces tireurs occultes : ils déposeront plus tard « au tribunal des cassettes vidéo qui montrent des voitures banalisées sortant du commissariat central d'Alger se dirigeant vers les places publiques et desquelles partent des tirs. Des copies de ces films ont été remises au tribunal militaire à l'occasion du procès des dirigeants du FIS. Elles ont ensuite disparu du dossier^a ». Elles seront également remises au Premier ministre Ghazali (qui niera les avoir reçues). Louisa Hanoune, la présidente du Parti des travailleurs, exhibera quant à elle des numéros d'immatriculation de voitures banalisées d'où émanent les tirs provocateurs. Aucune suite ne sera bien sûr jamais donnée.

Quant aux extrémistes de *El-hijra wa Takfir* et autres radicaux qui parasitent les rassemblements, les leaders du FIS tentent, plus ou moins fermement, sinon de les contenir, du moins de s'en démarquer. Ainsi, lorsqu'ils essaient de reprendre l'initiative en organisant eux-mêmes une marche d'étudiants de la fac centrale à la place des Martyrs, ils constatent rapidement que leur cortège est perturbé par d'étranges individus. Un animateur « prend la parole et appelle les citoyens à s'éloigner des "militaires" qui essaient de s'infiltrer dans le mouvement de grève pour le faire déraiper », raconte Amine Touati¹⁸.

C'est le 3 juin que Mouloud Hamrouche commet sans doute sa principale erreur. En apprenant la décision du commandement militaire de faire évacuer de force les places publiques d'Alger (prise dès le 1^{er} juin, d'après Amine Touati), il rédige une lettre de démission de son gouvernement, qu'il remet au président, non pas comme une décision ferme de sa part, mais - affirmera-t-il en 2002 sur la chaîne qatari *Al-Jazira* - comme une carte entre les mains du président, à jouer en son âme et conscience pour le salut du pays, au moment de son choix. Ce geste de Mouloud Hamrouche ne manque

^a . William BOURDON et Antoine COMTE, *Réponse au « Mémoire à Monsieur le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris »*, <www.algeria-watch.org/pdf/pdf_fr/nezzar_reponse.pdf>, juin 2002, p. 36. Ce mémoire des avocats de trois victimes algériennes de tortures, qui avaient déposé plainte à Paris le 25 avril 2001 contre le général Khaled Nezzar, répondait à celui des conseils de K. Nezzar. Ce texte de 123 pages, disponible uniquement sur le Web, constitue à ce jour l'exposé le plus précis et le plus synthétique, recoupant toutes les sources antérieures, qui réfute point par point les mensonges de la propagande officielle algérienne sur les événements survenus depuis 1988, et en particulier sur la programmation de violations massives des droits de l'homme par le clan Belkheir.

pas de noblesse, mais Chadli n'a hélas ni l'intelligence, ni la conscience, et encore moins l'autorité pour s'en servir à bon escient. La démission du Premier ministre est la clé qui permettra de faire apparaître le coup d'État en cours comme une opération « légale ». Larbi Belkheir n'en espérait pas tant.

Car la tâche de ce dernier s'est d'un coup trouvée simplifiée, son principal adversaire s'étant retiré tout seul. Ne reste que Chadli, désormais isolé. D'ailleurs, sans attendre la signature du décret de l'état de siège, Khaled Nezzar le met devant le fait accompli en envoyant, en plein milieu de la nuit du 3 au 4, la gendarmerie évacuer les places publiques. Selon Amine Touati, les « dormeurs » des places ne sont alors plus qu'un millier¹⁹. L'intervention des gendarmes, qui utilisent leurs armes, est d'une extrême violence : « La répression [...] a coûté officiellement la vie à dix-sept personnes, tandis que deux cent dix-neuf blessés sont à déplorer. Il est à signaler que beaucoup de morts n'ont pas été enregistrés. Le vrai bilan serait de quatre-vingt-quatre morts et de quatre cents blessés²⁰. » L'assaut est vécu par la population comme une injustice et le spectacle d'une armée abusant de sa brutalité la révolte. Du haut des immeubles qui dominent les places, elle se range derrière ces « dormeurs » dont elle stigmatisait l'action la veille. Les rangs des manifestants grossissent subitement, atteignant quelque 7 000 personnes ; « à leur tête, une centaine de "militaires" afghans qui forment désormais la milice²¹ ».

Sid Ahmed Ghozali ou le blanchiment du putsch

En vertu de l'état de siège signé le 3 juin par Chadli – soit deux jours après l'intervention de l'armée, qui s'est donc déroulée jusqu'ici dans l'illégalité -, les services de police relèvent des autorités militaires. Ce sont les chefs de région et des secteurs militaires - désormais acquis à Larbi Belkheir - qui deviennent les véritables autorités, supplantant les *walis* et les chefs de *daïras*, pour la plupart nommés par l'administration Hamrouche. La désignation de Sid Ahmed Ghozali comme Premier ministre est rendue publique, ainsi, bien sûr, que l'annulation des élections législatives du 27 juin 1991. Le couvre-feu est instauré le 6 juin.

Cette précipitation à nommer un chef de gouvernement après s'être donné tant de mal à en démettre un autre s'explique par le fait que les deux objectifs du clan Belkheir, à savoir l'interruption du processus électoral et le renvoi des réformateurs, sont atteints. Il faut donc au plus vite entériner le fait accompli et rendre irréversible le départ de Hamrouche par la désignation de son successeur. Dans le théâtre de Larbi Belkheir, un acte ne se termine jamais avant que le prochain ait déjà assuré son envol.

En juillet 2002, témoignant en faveur du général Nezzar lors du procès intenté à Paris par ce dernier au lieutenant Souaïdia (suite à la

publication de son livre *La Sale Guerre*), Sid Ahmed Ghazali lèvera le voile sur les conditions de son intronisation : « Au point culminant de la crise, j'étais à Abuja, en Afrique, au Nigeria, où je représentais le chef de l'État à un sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Quand l'état de siège a été décrété, le président de la République m'a envoyé un avion spécial pour me faire rentrer à Alger et c'est là qu'il m'a proposé - je dirais presque imposé - d'accepter la mission de chef de gouvernement²². » Concernant les latitudes qui lui sont laissées d'accomplir sa tâche, Ghazali affirmera avoir choisi seul ses collaborateurs, « à l'exception du ministre de la Défense et du ministre des Affaires étrangères » (respectivement le général-major Khaled Nezzar et Lakhdar Brahimi), la Constitution réservant leur désignation au chef de l'État. Une liberté d'action donc fort limitée, puisque les prérogatives de l'armée en cette période d'état de siège couvrent toute l'activité de l'État ; quant aux Affaires étrangères, il faut bien un diplomate chevronné comme Lakhdar Brahimi pour faire admettre à l'opinion internationale la prétendue « légalité » du changement de gouvernement.

Lors du même procès, Sid Ahmed Ghazali déclarera solennellement que l'Algérie « n'a jamais été une république bananière, n'a jamais été un pays qui se résume à une armée et des militaires assoiffés de sang et de pouvoir, dictant leur volonté à des civils obéissants, simples acolytes ou simples comparses²³ ». Mais, fait remarquable, trois semaines plus tard, il affirmera sans crainte de se parjurer... exactement le contraire dans une interview à *El-Khabar Hebdo* : « Il existe en Algérie un pouvoir apparent et un autre occulte. [...] Toutes nos institutions sont fictives. Il n'y a que l'institution militaire qui existe réellement. [...] Lorsqu'on parle de l'armée, c'est une "poignée" de personnes qui, au nom de l'armée, tient toute l'Algérie et pas seulement l'institution qu'elle représente... Mais tout ce qu'ils ont fait, ils l'ont fait avec la complicité de la classe politique dans le cadre d'un contrat : à nous le pouvoir et à vous la responsabilité. C'est-à-dire : nous, nous décidons, et vous, vous êtes les responsables²⁴. »

Ces deux déclarations contradictoires illustrent la très particulière schizophrénie caractérisant les hommes et les femmes qui décoorent la façade civile du régime depuis juin 1991 : ils savent tous que le vrai pouvoir est entre les mains d'une « poignée » d'officiers supérieurs (leur identité se révélera au fil du temps : Larbi Belkheir, Khaled Nezzar, Smaïl Lamari, Mohamed Lamari, Toufik Médiène, Mohamed Touati, Abbas Ghézaïel, Kamel Abderrahmane...) « assoiffés de sang et de pouvoir, dictant leur volonté à des civils obéissants, simples acolytes ou simples comparses » ; périodiquement, certains de ces civils osent le dénoncer publiquement (ce sera surtout le cas à partir de 2001), ce qui ne les empêche pas de continuer à prêter docilement leur concours à ces généraux qui les font vivre...

C'est en tout cas ce régime qui, le 3 juin 1991, appelle Sid Ahmed Ghazali à la tête du gouvernement pour l'aider à enterrer le premier scrutin législatif démocratique de son histoire. Le choix de l'ancien patron de la Sonatrach n'est, bien évidemment, pas fortuit. En effet, en héritant ce poste, il savoure une délicieuse revanche sur son prédécesseur qu'il ne porte pas dans son cœur, celui-ci ayant même poussé l'outrage jusqu'à le rayer de la liste des candidats aux législatives, mais aussi sur le président lui-même — dont les jours sont désormais comptés —, avec lequel il eut maille à partir en 1979.

Le FIS entre amère « victoire » et vraie tourmente

Si, depuis le début de la crise, Abassi Madani ne rencontre qu'une seule fois le Premier ministre, il est en contact permanent avec les milieux occultes du pouvoir, y compris, nous l'avons vu, avec Toufik Médiène et Mohamed Lamari²⁵. Nombreuses sont les déclarations qui attestent que les leaders du FIS ont l'intime conviction que l'armée et la police les soutiennent. Le 1^{er} juin, devant son public, Abassi Madani avoue son étonnement « de voir les policiers intervenir contre [eux], alors que l'armée nationale a décidé de rester neutre et a respecté parfaitement sa neutralité²⁶ ». Lorsqu'il apprend l'instauration de l'état de siège et la démission de Mouloud Hamrouche, il est tout heureux de dire à Abdelaziz Belkhadem, président de l'Assemblée nationale, que la « rumeur » avait un instant annoncé comme rallié au FIS^a : « Cet état de siège n'est pas dirigé contre nous²⁷. » Amine Touati indique que le leader islamiste se croit même en position de dicter au pouvoir sa conduite future : « Il prend alors le téléphone et appelle [Abdelhamid] Mehri et un "officier supérieur" à qui il demande d'envisager, pour la succession de Hamrouche, la nomination de Ahmed Taleb Ibrahim, ancien ministre des Affaires étrangères, [...] crypto-islamiste du FLN²⁸. »

Le premier acte de Sid Ahmed Ghazali en tant que Premier ministre est de recevoir Abassi Madani et Ali Benhadj²⁹. Le vendredi 7 juin, le Premier ministre annonce la tenue d'élections législatives et présidentielles avant la fin de l'année, ce qui correspond à la principale revendication des islamistes³⁰. Le calme revient peu à peu, Abassi Madani et Ali Benhadj sont en liberté, courtisés et auréolés de succès. On peut légitimement s'étonner de tant d'égards accordés aux auteurs d'une « insurrection » qui est censée avoir forcé le président à instaurer l'état de siège, à faire intervenir l'armée au prix de la mort de dizaines de personnes, à suspendre le processus électoral - dont tout le monde s'affiche ouvertement comme le défenseur -, etc.

^a . ce prétendu ralliement, comme la déclaration faite par Chadli le 2 Juin que le décret d'état de siège est à la signature, ainsi que de nombreuses autres étrangetés sont les signes révélateurs d'opérations préventives lancées par Larbi Belkheir et qui ne connaîtront finalement pas de suite, les événements ayant pris une tournure qui les rend obsolètes.

Face à un tel succès, Abassi Madani annule son mot d'ordre de grève le " juin - acte purement formel, étant donné son échec patent - et annonce dans une conférence de presse qu'il y a eu accord avec Ghazali sur quatre points : organisation de présidentielles anticipées, formation d'un gouvernement de transition composé de technocrates, passage en direct à la télévision de Abassi Madani et Ali Benhadj (point sur lequel « la télévision n'a pas respecté l'accord », dit aussitôt après ce dernier) et, enfin, échange de militants islamistes arrêtés contre les prisonniers détenus par le FIS. Selon lui, ce sont des gens qui tiraient sur la foule^a à partir de voitures banalisées³¹.

Le lendemain 8 juin, l'armée évacue déjà ses blindés, laissant à la police - sous contrôle militaire - le soin de veiller au respect du couvre-feu. Déjà, Abassi Madani regrette que l'État n'ait pas relâché les islamistes qu'il détenait prisonniers, alors que le FIS, « en ce qui le concerne, avait libéré les siens³² », dit-il. Voilà deux des points d'accord sur quatre déjà trahis. Reste la promesse d'élections, qui n'engage que modérément ; quant à la requête d'un « gouvernement de technocrates » - qui ne prête à nulle conséquence -, il semble qu'elle récolte le consensus, comme si des voix souterraines en avaient suggéré l'idée à tout le monde, Saïd Sadi, Kasdi Merbah, et maintenant les leaders du FIS.

Ce gouvernement sera constitué le 18 juin 1991. Ghazali nomme à l'Économie un proche d'Aït-Ahmed, Hocine Benissaâd, à la Santé une femme, Nafissa Laâlam - ancienne membre du MTLD, et ayant à son actif d'avoir résisté aux injonctions islamistes d'imposer dans son hôpital le port d'une tenue conforme aux exigences des islamistes -, et à l'Énergie Nordine Aït-Lahoussine, ami fidèle de Ghazali, expert de l'OPEP. Ali Benflis, ministre de la Justice du précédent gouvernement, est maintenu. Pour occuper le nouveau portefeuille de ministre délégué aux Droits de l'homme, émerge un ancien dirigeant de Fédération de France du FLN pendant la guerre d'indépendance, Ali Haroun, devenu depuis avocat d'affaires. Un ministre de la justice artisan de la suppression de la Cour de sûreté de l'État - le 3 avril 1989 collaborant avec un ministre des Droits de l'homme^b, voilà croit-on un gage du respect des libertés individuelles. Les adeptes des droits de l'homme, on va le voir, déchanteront rapidement.

Les choses semblent rentrer dans l'ordre. Pourtant, le bilan des éléments « graves » pouvant justifier le coup d'État est maigre. Comme en 1988, le calme est trop vite et trop facilement revenu. L'armée décide alors de mettre les bouchées doubles, pour apporter la preuve *a posteriori* du caractère gravissime de l'« insurrection » dont elle est censée avoir préservé le pays. Mais même en faisant

^a . Cette affaire de séquestration ne connaîtra curieusement aucune suite. Cela tend à accréditer les propos d'Abassi Madani selon lesquels les auteurs de provocations seraient des agents de la SM, qui s'étaient mêlés à la foule pour tirer sur les forces de l'ordre, provoquant leur riposte, faisant chaque fois de nombreux morts.

^b . Ali Benflis et Ali Haroun se sont déjà côtoyés, puisque tout deux sont membres fondateurs de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) initiée en 1987 par Larbi Belkheir pour contrer la Ligue de M^c Abdennour Ali Yahia.

évacuer de force la mosquée de Djelfa (à 300 km d'Alger, loin du foyer de l'insurrection), elle ne découvre que quelques cocktails Molotov, des armes blanches, des munitions d'armes de chasse, des manches de pioche et des médicaments ainsi que du matériel médical d'urgence - un « arsenal » nettement insuffisant pour renverser un État et qui relèverait plutôt de l'action répressive d'une brigade locale de police... D'autres caches de ce type seront retrouvées, notamment à Tlemcen et à Bordj Bou-Arredj³³. Quant à l'Algérois, périmètre concerné par l'état de siège, où se sont déroulés les événements, on n'y trouve rien de si terrible à offrir en pâture à l'opinion.

Ce n'est que le 14 juin, en voyant un dispositif impressionnant de chars et de mitrailleuses cerner la mosquée où il tient son prêche, qu'Abassi Madani commence enfin à s'interroger. Il somme l'armée de mettre fin à l'encerclement des mosquées et déclare : « Nous sommes dans une situation de coup d'État militaire. » Il évoque des intermédiaires qui lui ont permis de conclure un « accord avec Chadli » et prévient que si celui-ci ne respecte pas cet accord, « ce serait une trahison ». Ali Benhadj se demande lui aussi « si un coup d'État a eu lieu³⁴ ».

Et de fait, une semaine à peine après les sourires de Ghozali aux deux chefs islamistes, l'armée lance une vaste opération destinée à laminer le FIS, conformément aux objectifs secrets du « Plan B » de Khaled Nezzar : « Du 15 au 18 juin, 479 cadres et éléments parmi les plus actifs sont arrêtés. L'appareil du FIS est alors sérieusement ébranlé et il n'y a plus de leader pour donner des instructions, ceux qui sont encore libres préférant disparaître », indiquera Abed Charef³⁵. Cette opération, ce n'est pas un hasard – la normalisation doit rester discrète –, n'est que très peu répercutée par la presse « indépendante », préposée à relayer les « animations » du nouveau Premier ministre. Quant à la presse étrangère, après le « nettoyage » dont elle a fait l'objet au printemps précédent (voir *supra*, chapitre 8), elle continue à être soigneusement tenue à l'écart : « Le 6 juin, quatorze journalistes français (les chaînes Antenne 2 et TF1, les stations RTL et Europe 1, les quotidiens *Le Figaro* et *Le Parisien libéré*) se voient refuser le droit d'entrer en Algérie. *Idem*, le lendemain, pour un groupe de reporters yougoslaves. Seul un journaliste de l'AFP est autorisé à renforcer le bureau de l'agence d'Alger. Les "visa-presse" sont désormais accordés par les autorités militaires. Le 9 juillet, Mathieu Aron, de la station Radio France, et deux de ses confrères de La Cinq, sont à leur tour refoulés, et remis dans un avion pour Paris³⁶. »

Le 16 juin, Sid Ahmed Ghozali prononce son premier discours télévisé où il déclare qu'il va « organiser des élections législatives anticipées avant la fin de l'année, et des élections présidentielles »... Des élections « propres et honnêtes » : c'est, dit-il, la mission qui lui a été confiée et que le FIS a acceptée. Mais, pour l'instant, face à la maigreur des motifs de la crise, ses parrains vont exhiber habilement l'argument de choc, l'« ingérence française » que personne ne s'aventurera à réfuter sous peine d'être accusé d'être adepte du *Hizb*

França - ce « parti de la France » dont chaque acteur politique accuse ses adversaires de faire partie...

La « main de la France »

Le 17 juin, un mandat d'amener est lancé contre Ali Benhadj par la gendarmerie, au motif qu'il a « approuvé un projet de création d'une organisation armée pour déstabiliser les institutions de l'État » et dont les éléments seraient recrutés en France³⁷. Comme toujours, le pouvoir n'agit pas sans « preuve ». En l'occurrence, on apprend par la même occasion qu'un certain Didier Guyon, ressortissant français, repris de justice, est arrêté le 9 juin dans l'Ouarsenis, à plus de 200 km au sud-ouest d'Alger, en possession de quatre fusils à lunette, d'explosifs et de manuels pour la fabrication d'explosifs. Celui-ci déclare qu'il est venu en Algérie « aider les musulmans contre les réactions des communistes et des laïcs ». Il affirme avoir déjà rencontré aussi bien Ali Benhadj que Abassi Madani³⁸.

Le quotidien *Alger républicain* reviendra en janvier 1993 sur cette affaire, à l'occasion du procès de ce Français « venu faire le *djihad* en Algérie » accusé « de détention illégale d'armes, de complot en vue de propager le massacre et la dévastation³⁹ ». Originaire, affirme-t-on, de Sartrouville dans la banlieue parisienne, marié à une Algérienne, fille d'une honorable famille de Mazouna dans l'Ouest algérien, Didier Guyon, avec un arsenal impressionnant dissimulé dans son véhicule, aurait passé la frontière française, puis espagnole, puis marocaine et enfin algérienne (au poste de Boukanoun) sans jamais être inquiété. Ses complices, au nombre de quatre, passeront par un autre itinéraire. Après une escale chez ses beaux-parents à Mazouna, Didier Guyon reprend la route à destination d'Alger. C'est sur les reliefs de Bordj Bounnaâma qu'il est arrêté à un barrage de gendarmes, qui découvrent les armes. Comment un tel arsenal a-t-il pu passer inaperçu aux yeux de douaniers d'ordinaire experts à dénicher la moindre paire de baskets non déclarée d'un touriste, alors qu'un simple barrage routinier le met au jour ? Le mystère sera enseveli avec la condamnation à mort de Didier Guyon, prononcée par le tribunal de Tiaret en janvier 1993. On sera alors trop préoccupé par les événements de la période pour s'inquiéter du sort d'un apprenti terroriste français dont l'arrestation est tombée à pic en juin 1991.

À la question de savoir ce qu'il pense de l'« arrestation d'étrangers qui auraient participé aux derniers événements », Abassi Madani répond dans *Horizons*⁴⁰ : « Je ne sais pas qui sont ces étrangers. Je considère que nous sommes des gens de ce pays et que c'est à nous de nous occuper de nos affaires. » Ali Benhadj dira quant à lui : « C'est une manipulation de l'information à l'américaine. Ils préparent l'opinion⁴¹... » (Deux semaines après leur arrestation, Sid Ahmed Ghazali offrira à l'opinion de nouveaux éléments de cette prétendue conspiration extérieure : « Devant les journalistes, le Premier ministre accuse des puissances étrangères d'avoir apporté un

soutien direct à la déstabilisation de l'Algérie : dix étrangers arrêtés, dont le Français Dominique Pierron (arrêté le 6 juin), condamné [...] à une amende⁴². »)

Et après la vague d'arrestations de la mi-juin, la tension monte d'un cran, suite à ce qui apparaîtra *a posteriori* comme une provocation calculée du clan Belkheir : à partir du 20 et, surtout, le 25 et le 26 juin, « en particulier la nuit, des affrontements entre les forces de l'ordre et de jeunes islamistes qui bravent le couvre-feu font au moins sept morts dans les quartiers populaires d'Alger et de sa banlieue. [...] Dans la nuit du 29 au 30, de nouvelles émeutes éclatent à Belcourt, un quartier d'Alger⁴³ ». Il s'agit là, bien sûr, du bilan officiel. Car, écrit Georges Marion du *Monde*, « dans les cités comme dans les hôpitaux, les chiffres avancés par les "combattants" comme par le personnel médical sont bien plus élevés, à la mesure des dégâts que l'on constate en traversant les quartiers où les fusillades ont été les plus nourries⁴⁴ ». Surtout que ce déchaînement de violence ne rencontre dans les faits qu'une opposition formelle des militants islamistes. Pour toute résistance, ils « s'amuse » aussitôt les blindés disparus, à remettre en place sur le fronton des mairies les devises « commune islamique » que les forces de l'ordre ont décrochées avec fracas.

Le 25 juin, trois des leaders « dissidents » du FIS (et instruments du DRS), Bachir Lefkih, El-Hachemi Sahnouni et Ahmed Merrani déclarent à la télévision que Abassi Madani est un « danger pour l'islam et pour l'Algérie ». Cette démarche sous-entend clairement que le danger, ce n'est pas le FIS, mais ses deux leaders, Abassi Madani et Ali Benhadj. Ce qui pourrait justifier l'idée de maintenir « légal » le parti — comme acteur de la démocratie de façade — et d'emprisonner ses chefs. D'autant que les arrestations quasi clandestines opérées depuis le début du mois ont privé le FIS de nombre de ses cadres^a. Larbi Belkheir aurait alors un parti islamiste à sa solde, avec un *majlis ech-choura* qu'il contrôlerait, épuré de ses authentiques islamistes. Mais, entre les calculs de laboratoire de Belkheir et l'expérimentation grandeur réelle, il y a toujours une marge d'incertitude...

Les leaders du FIS ont maintenant parfaitement compris que leur sort est scellé, mais il est trop tard. Leur dernière intervention, lors d'une conférence de presse tenue à Alger le 18 juin, montre un Abassi Madani vidé de toute superbe, et un Ali Benhadj hors de ses gonds. Le premier explique que « le FIS est un front indépendant, Dieu merci, dans ses décisions, indépendant dans ses fonctions. [...] La grève, dit-il, c'est nous, les responsables du FIS, qui y avons pensé, c'est nous qui l'avons décidée⁴⁵ ». Une dénégation qui confirme plus

^a . Le maintien provisoire en liberté des deux leaders islamistes - qui focalisent toute l'attention - laisse au régime une grande latitude pour s'attaquer à l'encadrement du FIS dans l'indifférence. « En réalité, l'on ne sait pas grand-chose de ce qui se passe la nuit. Les journalistes algériens, et eux seuls, sont autorisés à circuler pendant le couvre-feu. Mais, à en juger par les reportages parus dans la presse, Ils ne profitent guère de ce privilège refusé à leurs rares confrères étrangers présents à Alger -, déplore Georges Marion dans *Le Monde* du 28 juin 1991.

qu'elle ne réfute l'idée qu'il a été de bout en bout une marionnette entre des mains expertes.

Ali Benhadj prend ensuite la parole pour se lancer dans une de ses diatribes dont il a le secret : « Nous sommes entrés dans le processus politique, car nous sommes attachés au combat démocratique. Seulement, à condition qu'ils ne nous empêchent pas de le mener, ce combat pacifique, et qu'ils ne nous frappent pas, qu'ils ne nous spolient pas de nos droits. Mais si on nous prive de nos droits, moi je ne vais pas attendre que Chadli ou Nezzar me disent : "Tu ne dois pas t'armer." Tu me frappes, c'est toi qui abuses de moi. Tu fabriques une loi et tu décrètes que je suis hors-la-loi. Dans ce cas, je le revendique : je suis hors-la-loi ! Mais pas hors-Coran. C'est vous, les hors Coran, les hors Sunna. [...] Ils veulent nous intimider et qu'on se livre à eux, qu'on décide de ne pas nous armer. Dans ces conditions, je prends les armes. Je prends le *klach*. Ils veulent nous faire peur. Primauté à la parole de Dieu. L'islam prend le bâton quand des gens viennent abuser de lui. C'est notre droit de nous défendre⁴⁶. »

Légitime défense ou projet subversif en gestation ? Cette intervention erratique résume en tout cas à elle seule toutes les contradictions des leaders islamistes... Car le diagnostic sur les intentions du pouvoir est juste, et l'analyse de ses méthodes pertinente - le pouvoir se fabrique à l'envi, nous l'avons vu, des lois pour « légaliser » ses actes les plus condamnables. En d'autres temps et sous d'autres cieux, face à une telle situation, si le même discours était tenu par un leader démocrate, qui ferait référence non pas au Coran mais aux valeurs laïques de la justice et des droits de l'homme, beaucoup l'applaudiraient. Mais en Algérie, les « décideurs » ont veillé de longue date à « éradiquer » une telle perspective...

Ce jour-là, sans doute conscient d'en avoir trop dit, ou pas assez, sachant que les médias choisiront dans la gamme étendue de ses déclarations celles qui le perdront, Benhadj pointe d'un doigt accusateur les journalistes et affirme que « ceux qui relaient tous les mensonges, c'est la télé qui filme en ce moment ». Les discours d'Ali Benhadj sont une bénédiction pour les orchestrateurs de ce théâtre immonde et cette dernière tirade ne va rien arranger pour lui.

Le « Plan B » des généraux passe à l'étape suivante, comme le relate Amine Touati : « Le 30 juin, les deux cheikhs sont arrêtés en compagnie d'un certain nombre de dirigeants du FIS et de plusieurs centaines de militants. Indifférence quasi générale. Seuls les adeptes d'*El-hijra* organisent quelques poches de résistance, vite neutralisées. Pendant trois ou quatre semaines, le couvre-feu est systématiquement violé, à partir de minuit, à Alger. Bruits de casseroles, youyous et *cris d'Allah ouakbar* et de *Aliha nahia aliha namout*... Les forces de l'ordre et les unités de l'ANP multiplient les interventions, auxquelles elles donnent des effets spectaculaires pour impressionner. Crépitements de rafales toute la nuit dans certains quartiers, balles traçantes, bruits de chars, mouvements de véhicules

militaires, usage de projecteurs géants, etc. Le lendemain rien, ou presque : quatre islamistes arrêtés, un ou deux blessés légers. La plupart des décès surviennent dans des accrochages à l'intérieur du pays ou à la hauteur des barrages routiers. Le reste n'est que bruit. À la fin juin, le FIS est militairement neutralisé et politiquement mort : "Louange à l'armée"⁴⁷. »

Le bilan officiel, écrit Abed Charef, est publié le 1^{er} août : « Il fait état de 2 976 arrestations et interpellations, de 301 personnes dans les centres de détention et surtout de 55 morts et 326 blessés depuis le début de l'état de siège. Mais même ces bilans sont contestés et M^e Abdennour Ali Yahia parle de 300 morts et 8 000 interpellations. Il fait aussi état de 3 600 salariés [licenciés] non encore réintégrés, et non 500 comme l'avait dit auparavant le chef du gouvernement Sid Ahmed Ghazali⁴⁸. » Quant au nouveau « ministre des Droits de l'homme », l'avocat Ali Haroun, il s'empressera bientôt de couvrir la déportation dans des « centres de sûreté » du Sud algérien de milliers d'islamistes arrêtés - on y reviendra dans le prochain chapitre.

Les poupées gigognes du réseau Belkheir

Abassi Madani et Ali Benhadj sont des leaders comptables de leurs propos et des orientations qu'ils donnent à leur mouvance : de s'être prêté à un jeu qui a spolié les Algériens de leur indépendance a été jugé depuis par nombre d'observateurs au mieux irresponsable^a, au pire criminel. On aurait en tout cas attendu des acteurs politiques de l'époque qu'ils analysent les manipulations dont ils ont alors été l'objet, pour ne pas avoir à les subir à nouveau. Or les mêmes erreurs, les mêmes manipulations qui ont si bien réussi jusqu'ici vont, aussitôt cet épisode clos, s'enclencher sur les acteurs (parfois les mêmes) des épisodes ultérieurs.

Le « Plan B » de Khaled Nezzar a fonctionné au-delà des espérances. Fin juin, les islamistes sont hors d'état de nuire. Une simple loi suffirait à ce stade pour interdire au FIS tout rôle politique dans le futur, ce qui aurait été impensable un an plus tôt. Mais cette décision aurait pour inconvénient majeur d'ouvrir le champ politique aux formations républicaines : en interdisant le FIS, Belkheir et son clan ne feraient que favoriser l'alliance FLN-FFS qu'ils ont eu tant de mal à empêcher le mois précédent... Par conséquent, début juillet 1991, le FIS doit être ressuscité - nous verrons plus loin comment. Il importe auparavant de tenter de comprendre comment le clan Belkheir est parvenu à s'imposer dans une conjoncture où il devait

^a . Que Abassi Madani et Ali Benhadj n'aient jamais levé le voile sur ces événements est compréhensible : « Comment auraient-ils pu expliquer publiquement des tractations avec des partenaires qui [les] ont piégés de bout en bout ? », s'interroge fort justement Abed Charef (Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. Cit., p. 167).

faire face à des adversaires de poids : les « réformateurs » du gouvernement.

La réalité est que le « Plan B » de Khaled Nezzar n'est qu'un élément de la stratégie globale de Belkheir, uniquement préoccupé par la préservation - quel qu'en soit le prix - de son pouvoir. Tout son génie consiste à présenter des plans conformes à la « légalité » et à l'« intérêt général », permettant de masquer son plan « global ». Ainsi, la proclamation, le 5 juin 1991, de l'état de siège induit l'impossibilité « technique » d'organiser le scrutin. Larbi Belkheir et ses hommes peuvent même se permettre de le déplorer. De fait, le 17 juin, le communiqué du commandement militaire insiste bien : « Notre souci est de protéger le processus démocratique, d'amener le pays à des élections libres et démocratiques, avec le moins de coercition, de contraintes et de perturbations possible⁴⁹. » Un démocrate sincère qui tenterait de s'y opposer apparaîtrait comme l'ennemi de la démocratie... Du grand art !

Si les principaux officiers du « clan français » (Khaled Nezzar, Toufik Médiène, Mohamed Lamari, Smaïn Lamari, Abbas Ghézaïel, Mohamed Touati, etc.) sont dans la confiance informelle du plan global, la connaissance exhaustive de ses subtilités est probablement du seul ressort de Larbi Belkheir. Chacun de ces hommes est à la tête de son propre réseau compartimenté, cloisonné, de même qu'il existe des réseaux dans les secteurs économique, policier, banquier, administratif, judiciaire, etc. Larbi Belkheir en assure la coordination... Il est le chef suprême du réseau des réseaux, le parrain des parrains. Dégagé des préoccupations subalternes liées à la gestion des réseaux individuels, il est le seul à avoir une vision globale de cet univers hermétique, sur lequel il règne.

Ce souci de cloisonnement et d'opacité poussé à l'extrême présente cependant quelques inconvénients. Ne pouvant expliquer toute sa démarche à ses alliés, Larbi Belkheir s'expose à les voir agir par inadvertance dans un sens néfaste à sa stratégie globale. D'où l'importance d'avoir des plans de secours. Ainsi, que serait-il advenu si Chadli avait refusé de signer le décret d'état de siège ? Si Abassi Madani avait, sans prévenir, annoncé la fin prématurée de la grève, privant ainsi l'armée d'un prétexte pour intervenir ? Ou si le ministre de l'Intérieur du gouvernement des réformateurs, Mohamed Salah Mohammedi, avait ordonné à ses policiers d'arrêter de façon classique les quelques centaines d'« Afghans » qui hantaient les places et mis fin à leur « insurrection » ? À chaque phase de ces événements, le plan de Larbi Belkheir aurait pu avorter.

C'est pourquoi, conscient de ces risques, il gère en permanence plusieurs scénarios alternatifs, dans la grande tradition des *capos* de la mafia italienne. Lorsque, à l'été 1990, il a compris que les réformateurs ne jouaient pas le jeu qu'il leur avait alloué, il s'était donné pour objectif principal de les éliminer. Parmi les multiples scénarios mis en branle pour atteindre cet objectif, Larbi Belkheir ignorait lequel serait finalement réalisé. Sa technique consiste à dif-

féder le plus possible la décision définitive, et à privilégier ensuite le processus qui a les plus grandes chances d'aboutir.

À l'été 1991, le projet « simulacre de démocratie » engagé en 1988 a vécu. Sid Ahmed Ghazali n'est désigné comme Premier ministre que pour distraire l'opinion, le temps pour Belkheir et ses pairs de concevoir une alternative. Le piège mortel dans lequel ils ont engagé leur pays est que la seule voie d'opposition autorisée est maintenant de nature violente. Ce qu'avait bien compris l'immense écrivain Mouloud Mammeri, qui faisait dire à l'un de ses personnages dès 1989 : « Quelquefois, il faut des fleuves de sang pour laver des sources de larmes. Regarde les Algériens⁵⁰... »

C'est le seul cadre où Belkheir se retrouvera en position de force : au contraire de ses ennemis, il dispose d'une armée bien équipée et de la « légalité » qui l'accompagne. Et aussi, atout majeur, de ses hommes haut placés dans les institutions internationales (ONU, OUA, FMI, Unesco...), qui trouveront le cas échéant les mots pour, sinon légaliser, du moins légitimer l'inacceptable et, en tout cas, veiller dans le secret des coulisses à bloquer toute initiative visant à aider les Algériens, qui ont perdu toute prise sur leur destin.

Aux sources des « groupes islamistes de l'armée »

Début juillet 1991, « on compte deux cent quatre-vingt-dix-sept détenus dans la région militaire de Blida, cent soixante-seize dans celle d'Oran, cent quatre-vingt-deux dans celle de Constantine, seize dans celle d'Alger, parmi lesquels MM. Madani et Benhadj et six autres membres de la direction collégiale du mouvement islamiste, tous gardés à la prison militaire de Blida. Le sud du pays ne semble pas avoir été touché par les troubles : seules quatre personnes ont été arrêtées dans la région militaire de Bechar, aucune dans celle de Tamanrasset. En revanche, dans celle de Ouargla, les forces de l'ordre ont mystérieusement fait preuve d'un zèle inattendu en interpellant cinq cent une personnes », écrit Georges Marion dans *Le Monde*¹.

Que sont devenus les autres milliers d'islamistes arrêtés durant les événements de juin² ? De quoi les accuse-t-on ? Connaissent-ils le même sort que les suppliciés d'octobre 1988 ? Non, ils sont déportés, sans procès, dans le Sud algérien, rassemblés dans des camps créés à cette fin, dans des tentes, sans hygiène, dans la chaleur étouffante d'un mois de juillet où les températures passent rarement en dessous de 45°. « Plusieurs milliers de militants du FIS, de 3 000 à 6 000, selon les sources du FIS ou du pouvoir, sont internés pour une durée allant de quelques semaines à quatre mois³. »

Ali Haroun, ministre des Droits de l'homme et des camps de concentration

L'un des coresponsables de ces déportations s'appelle Ali Haroun, non pas bien sûr en tant qu'organisateur ou exécutant, mais en tant que ministre des Droits de l'homme, tout fraîchement nommé. Les arrestations opérés durant le mois de juin se sont

déroulées dans une opacité totale. Début juillet, Ali Haroun assure que les prisonniers seront rapidement déférés à la justice, conformément au code de procédure pénale⁴. Le détail de l'exercice de la « justice » selon Ali Haroun ne sera finalement livré qu'à petites doses. Car la difficulté pour lui est d'amener l'opinion internationale à croire que le régime agit dans le respect des lois. Or le cadre « légal » dans lequel il va exercer ses fonctions n'existe pas encore, tandis que les islamistes que celui-ci est censé juger sont déjà internés. Dans *Le Monde* du 5 juillet, Georges Marion relate qu'Ali Haroun explique lors d'une conférence de presse que les « 1 286 personnes » interpellées (chiffre largement inférieur à la réalité) « sont gardées à vue dans les prisons de cinq régions militaires ». C'est un premier pas d'une révélation qui ne sera officialisée que le 10 juillet — lorsque les dispositifs « légaux » auront été mis en place —, à savoir que les détenus sont en réalité sous le coup de lois d'exception, rassemblés dans des camps de concentration du Sud algérien.

Dans la même conférence de presse, Ali Haroun se félicite de la création d'un « comité de sauvegarde de l'ordre public » dans chacune des quarante-huit wilayas, sorte d'instance à la fois juge et partie, chargée de désigner les coupables d'atteinte « à l'ordre public ». Ces comités sont constitués, selon le décret d'état de siège, d'un militaire qui le préside, du *wali* (préfet), d'un commissaire, d'un commandant de gendarmerie et de « deux personnalités connues pour leur attachement à l'intérêt public ».

Cette dernière disposition, insiste Ali Haroun, « n'est pas un gadget ». « Nous avons veillé, déclare-t-il, à ce que les personnalités en question ne soient pas cantonnées dans un rôle de figuration. Parce qu'elles savent ce que répression veut dire, les deux personnalités que j'ai choisies pour la wilaya d'Alger sont une avocate et un ancien combattant, emprisonné et torturé par les troupes françaises durant la guerre d'indépendance⁵. » Comme si ces deux « personnalités », fussent-elles des défenseurs acharnés de l'intégrité de la personne humaine, pouvaient avoir le moindre pouvoir aux côtés d'autant d'uniformes. Quant à l'argument de l'appartenance au barreau et à celui d'avoir subi des tortures, il pèse bien peu quand on sait que la justice aux ordres est un des principaux rouages du réseau Belkheir et que d'avoir subi la torture avant 1962 — et même depuis — n'a pas empêché des responsables de la SM ou d'autres hommes du sérail d'en faire l'un des outils banals de « gestion » de la population.

Des décrets additionnels prévoient la possibilité de faire appel d'une décision « attentatoire aux libertés individuelles » devant une instance supérieure, le « Conseil de sauvegarde de l'ordre public » : quiconque se considérerait injustement traité par le « comité » local de sauvegarde de l'ordre public pourra s'en remettre au « conseil » national du même nom, lequel compte non pas deux mais... trois « personnalités connues pour leur attachement à l'intérêt national ». Un dispositif impeccable, parfaitement représentatif de l'« Algérie Potemkine » patiemment construite au fil des années par Belkheir et

ses alliés pour abuser les naïfs, et surtout pour offrir à la « communauté internationale » et à la France officielle un prétexte commode pour fermer cyniquement les yeux sur leur barbarie ordinaire : tous ceux qui ont été sauvagement torturés en 1988, les familles de ceux qui n'ont pas survécu à la désintégration de leur abdomen par des balles explosives, savent la valeur de ces dispositions chargées de « légaliser » toutes les horreurs ordonnées aux « forces de l'ordre ».

Ce n'est donc que le 10 juillet, indique Abed Charef⁶, une fois les dispositifs « légalisateurs » mis en place et l'opinion mondiale « rassurée », que le public apprendra laconiquement le sort réservé aux détenus, fruit du démantèlement de l'appareil politique du FIS. Ali Haroun annonce alors l'ouverture de « centres de sûreté », dans le sud du pays, où sont internés des milliers d'individus.

Pourquoi cet éloignement dans le sud ? Pourquoi imposer des conditions aussi indécentes ? Il est en tout cas évident que cette opération d'apparence improvisée a été planifiée de longue date, le ministère « alibi » confié à Ali Haroun visant à couvrir ces atteintes à la dignité humaine.

Tout uniment, le ministre des Droits de l'homme « déclare que l'ouverture des centres de sûreté a été exigée et obtenue par le ministère des Droits de l'homme⁷ ». La mesure n'est pas condamnée, ni même tolérée, elle est « exigée » par Ali Haroun, qui annonce que six centres sont ouverts, pour recevoir les « personnes dont l'activité peut porter atteinte à l'ordre public ».

Conscient de sa position délicate, il réfute d'emblée l'accusation légitime de « ministère alibi » et s'engage à « rendre publiques toutes les informations sur les arrestations et les internements ». Son collègue Ali Benflis, ministre de la Justice, ne voit rien de rassurant dans ces déclarations, et il démissionne en protestation contre l'ouverture des centres d'internement. Quelques semaines seulement après que les chefs de l'armée ont fait tuer froidement des dizaines de manifestants, en jugulant toute information libre sur ces massacres, il y a en effet de quoi s'inquiéter quand on découvre cette déclaration d'Ali Haroun citée par *Le Monde* du 5 juillet : « Je suis convaincu que l'armée est disposée à jouer le jeu de la démocratie, de la clarté, de la transparence. »

Au même moment, les services officiels communiquent des bilans chiffrés confus des événements, mêlant les victimes en civiles, les pertes des forces de l'ordre, les interpellés, arrêtés, inculpés, incarcérés, blessés... Tout le monde les conteste, sauf... Ali Haroun, pour qui, dans l'ensemble, les chiffres semblent fiables, et qui affirme n'avoir aucune raison de mettre en doute l'intégrité de ceux qui les ont produits. « Toutes mes demandes ont été satisfaites, sans aucune réserve, pourquoi aurais-je des *a priori* ? », s'exclame-t-il⁸.

Derrière ce rideau de fumée juridique, les déportations vers les camps du sud, qui frappent en priorité les cadres du FIS militant pour une démarche pacifique de conquête du pouvoir (et parfois des

jeunes totalement étrangers à la mouvance, pris dans des rafles), constituent l'un des germes fondateurs du terrorisme ultérieur — préfiguration d'une opération similaire, et de plus vaste ampleur, qui se répétera six mois plus tard. Grâce à l'efficacité des simulacres et de la désinformation déployés à l'époque, cet épisode essentiel sera pratiquement effacé des mémoires. Mais c'est bien dans ces camps du Sahara de l'été 1991 que nombre de jeunes Algériens ont commencé à se convaincre que la violence était la seule manière de mettre fin à ce régime qui leur déniait le statut même d'être humain. C'est précisément à cette fatalité que Larbi Belkheir et ses pairs s'employaient depuis des années à pousser la jeunesse. Et pour mieux faire passer ce message, les camps du sud ont réuni de vrais militants islamistes avec des agents doubles de la SM chargés de les « chauffer » — nombre des cinq cent une personnes « mystérieusement » interpellées à Ouargla qu'évoquait Georges Marion étant probablement de ceux-là.

Car l'attitude majoritairement pacifique de cette jeunesse est jusque-là incontestable. Même poussés dans leurs retranchements, bien peu ont envisagé de basculer dans la violence, au point que des milliers d'islamistes ont été arrêtés sans que cela donne lieu à la révolte généralisée pronostiquée par beaucoup⁹. Pourtant, depuis la création du FIS début 1989, et surtout depuis sa victoire aux municipales de juin 1990, le discours médiatique dominant, en Algérie comme en France, affirmait que cette mouvance résistait difficilement à la tentation de la violence. Nombre d'articles de presse dénonçaient l'existence déjà bien ancrée de maquis terroristes. Les *El-hijra wa Takfir* se sont même, nous l'avons vu, vantés d'être prêts à entrer en action. Or, pendant deux ans, les groupes extrémistes — bénéficiant d'une étrange impunité de la part des forces de sécurité — sont restés très minoritaires. Ils sont bien loin de polariser l'ensemble de la jeunesse islamiste, qui suit au contraire les appels au calme des cadres du FIS restés en liberté. Et cela malgré l'extrême violence du démantèlement de leur parti (pourtant toujours légal) : arrestations *manu militari*, par des *ninjas* — ces policiers cagoulés qui font pour la première fois leur apparition, et qui sèmeront bientôt la terreur dans les villes —, de centaines de maires, d'imams, de candidats députés ; fermeture d'organes de presse ; mise à mort de dizaines de personnes qui ne demandent que justice.

Depuis deux ans maintenant, les « takfirs » et autres « Afghans » sont dans tous les mauvais coups imputés au FIS. Il importe donc, avant d'aller plus loin, de s'attarder un instant sur ces organisations occultes, au cœur desquelles agit la Sécurité militaire, intimement liée à la gestation de l'islamisme radical.

L'invention des « Afghans »

Dans les années qui suivent l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique en décembre 1979 - que la presse algérienne ne relate même pas¹⁰ -, de « trois mille à trois mille cinq cents Algériens¹¹ » se rendront dans ce pays pour apporter leur soutien à la « cause de l'islam ». Et après le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, en février 1989, quelques centaines d'entre eux, désormais qualifiés d'« Afghans », reviendront en Algérie, surtout à partir de 1990.

Mais on peut s'interroger sur la spontanéité de cette migration : l'antenne algérienne des Frères musulmans, réputée avoir organisé ces recrutements à partir du début des années 1980, ne disposait pas d'une implantation suffisante pour expliquer cette efficacité. D'autant que cet engagement concernerait un grand nombre de jeunes hommes peu instruits, provenant par exemple de régions enclavées comme El-Oued, une oasis près de la frontière sud de la Tunisie, où huit cents jeunes seraient concernés, comme l'expliquera à la mi-décembre 1991 - à l'occasion de l'attaque terroriste contre la caserne de Guemmar, que nous relaterons plus loin - le général Abdelmadjid Djouadi, chef de la 4^e région militaire (Ouargla)¹², à une époque où, pour la plupart des Algériens, un voyage vers la capitale relève déjà de l'épopée. Que cela s'opère à l'insu des forces de l'ordre est encore plus douteux, dans un contexte où la Sécurité militaire est omniprésente. Selon le général Djouadi, pour aller combattre l'Armée rouge en Afghanistan, *via* Peshawar au Pakistan, ces milliers d'Algériens passaient par différents réseaux, dont les plus connus seraient ceux de l'Allemagne et de l'Arabie Saoudite¹³.

À la fin des années 1990, tous les dirigeants algériens souligneront l'importance de cette migration afghane, pour établir la « preuve » évidente de l'étroite relation entre islamistes et terroristes. Dans le livre *Octobre, ils parlent*, El-Hadi Khédiri, chef de la police puis ministre de l'Intérieur au cours de cette période, confirmera ainsi la réalité de ces départs¹⁴, de même que Larbi Belkheir : « Rappelons-nous aussi l'affaire Bouyali. Rappelons-nous ces jeunes qui effectuaient de fréquents séjours en Afghanistan¹⁵. » Dans un documentaire télévisé diffusé par Canal Plus en novembre 2003¹⁶, tant l'ancien Premier ministre Sid Ahmed Ghazali que l'ancien ministre de la Défense Khaled Nezzar indiqueront toutefois (en prenant bien soin de ne pas éclabousser leurs administrations respectives) que les autorités étaient parfaitement informées de ces départs : « On savait par où ils passaient ; ce sont des centaines d'Algériens qui sont partis... », dira Khaled Nezzar ; « Le pouvoir savait, mais ne faisait absolument rien du tout. Alors que normalement un Algérien ne peut pas comme cela partir de lui-même guerroyer dans un autre pays. [Les dirigeants] le savaient plus ou moins, mais rien n'était fait à l'époque. » Pour ces responsables, il ne

faut chercher aucune intention maligne dans cette défaillance : elle serait simplement la manifestation d'un laxisme à l'égard des islamistes – qu'ils corrigeront personnellement quand ils seront aux commandes –, dont le coupable en chef serait Chadli.

Qui a organisé l'enrôlement dans les rangs du *djihad* afghan de tous ces jeunes ? Les dirigeants algériens mettent en cause, pêle-mêle, l'Arabie Saoudite, le Pakistan et, bien sûr, les États-Unis¹⁷. De fait, l'implication des services secrets de ces pays, dans le renforcement de la nébuleuse islamiste mobilisée contre les forces d'occupation soviétiques en Afghanistan, a depuis été largement attestée. Mais ce que les responsables algériens se gardent bien de dire, c'est que, dans leur pays, la Sécurité militaire a bien été la principale instigatrice de l'opération et l'organisatrice permanente de ces expatriations.

Nous avons vu au chapitre 3 que ces jeunes « volontaires » ont été enrôlés à l'initiative de la SM sous les bons offices de leaders islamistes tels que Mahfoud Nahnah^a et Bachir Lefkih, tant dans l'est du pays que dans l'ouest. Selon deux spécialistes françaises, Sonia Dayan Herzbrun et Véronique Nahoum-Grappe, la raison de cette migration est plutôt à chercher dans « l'histoire courte de ces groupes paramilitaires formés et envoyés par le pouvoir algérien [...] pour infiltrer, avec l'aide du KGB, les rangs des islamistes afghans¹⁸ ». Il s'agit là d'« une des premières infiltrations réussies » des maquis afghans à l'instigation du KGB, nous confirmera le capitaine Ouguenoue¹⁹, ce transfuge de la SM qui vit aujourd'hui en exil en Grande-Bretagne : parmi les milliers de jeunes djihadistes, évidemment inconscients de la manipulation, figuraient de faux islamistes et vrais agents de la SM, chargés de « faire du renseignement » pour le compte du KGB.

Suite logique de l'opération, le rapatriement de ces Algériens pétris de violence sera suivi de près par la SM, comme l'expliquera l'ex-colonel Mohammed Samraoui : « À partir de 1989, la guerre contre les Soviétiques ayant pris fin, les "Afghans" algériens ont commencé à revenir au pays. Ils étaient bien sûr étroitement surveillés : en 1990, une convention avait été signée par nos responsables avec les services de sécurité tunisiens, qui nous signalaient toutes les personnes qui débarquaient à Tunis en provenance de Karachi en voyageant par le biais de la compagnie Tunis Air (ligne privilégiée par les combattants algériens, car le billet d'avion y coûtait environ 50 % moins cher que sur les autres lignes desservies par d'autres compagnies aériennes)²⁰. »

Ces revenants étaient appréhendés dès leur arrivée à l'aéroport. « Après plusieurs jours de garde à vue au cours de laquelle ils subissaient souvent des tortures lors des séances d'interrogatoire, ils étaient, selon les cas, recrutés, mis sous surveillance ou carrément arrêtés. [...] À partir de juin 1992, certains furent même liquidés de sang-froid, au motif qu'ils refusaient de collaborer et qu'ils étaient

^a. Qui en fera l'aveu en 2001 dans le quotidien algérien *Le Matin*.

considérés comme un danger potentiel s'ils se trouvaient en liberté²¹.»

Fin 1990, le général Toufik Médiène, patron du DRS, passe la vitesse supérieure : il envoie au Pakistan des officiers chargés d'infiltrer leurs compatriotes islamistes. Parmi eux, le lieutenant Ahmed Bouamra. Pourquoi lui ? « Il avait une triple qualité, explique Samraoui : des membres de sa famille étaient militants du FIS, il appartenait aux services et il pratiquait des arts martiaux²². »

Faussement radié de l'armée, Bouamra s'envole pour Peshawar à l'automne 1990 avec le grade de capitaine. Il s'y fait rapidement un nom, infiltre ses compatriotes présents sur place, et revient finalement en Algérie en avril 1991 avec une solide réputation d'islamiste prêt à en découdre. À Alger, il infiltre les membres de la secte radicale *El-hijra wa Takfir* : « Au lieu de nous demander de neutraliser cette secte, s'étonne Mohammed Samraoui — nous en avons parfaitement les moyens —, les décideurs préféreront l'encadrer et la prendre en main, pour que ses actions délirantes soient attribuées au FIS²³. »

Ahmed Bouamra devient l'imam de la mosquée Sunna de Belcourt et en fait le sanctuaire des radicaux du mouvement. En juillet 1991, beaucoup d'entre eux sont arrêtés, puis libérés. Bouamra, lui, est maintenu au secret, car il refuse de poursuivre son travail d'agent double. Le lieutenant-colonel Samraoui apprend alors qu'il travaillait en réalité pour le DRS : « J'avais été "briefé" par le chef de la DCSA, le colonel Kamel Abderrahmane, qui m'avait expliqué comment Bouamra avait été chargé par le général Toufik d'organiser, au nom de l'islam et du *djihad*, la formation des jeunes intégristes aux techniques de guérilla, de secourisme (soins aux blessés), au close-combat, au recueil de renseignement sur les "cibles" potentielles²⁴... »

Ce sont bien des officiers formés en Afghanistan qui ont noyauté la mouvance islamiste radicale, nous confirmera le capitaine Ouguenoune²⁵. Certains d'entre eux seront ensuite « reversés dans la lutte anti-islamiste ». Des officiers affectés *ès qualités* et de jeunes désœuvrés, ayant fait office de chair à canon, revenus frustrés ou tombés dans la démence, deux faces d'une même médaille, recyclée dans la politique intérieure algérienne pour renforcer les groupes extrémistes, voilà qui correspond bien aux méthodes du DRS et de Larbi Belkheir. Mais la manipulation des groupes extrémistes ne se limitera pas à celle des « Afghans ».

1989-1991 : les tâtonnements

Libérés à la faveur de l'ouverture démocratique, Abdelkader Chebouti, Azzedine Baâ, Ahmed Merah, Mansouri Meliani et d'autres islamistes de la mouvance bouyaliste vont être poussés par les chefs

de la SM à « reconstituer le MIA » (Mouvement islamique algérien de Bouyali, démantelé en 1987) et « créer de faux maquis », explique Samraoui²⁶. À partir de l'été 1990, ils sont en contact régulier avec des agents de la SM qui les encouragent à sillonner le pays pour recruter des islamistes extrémistes. S'il est difficile d'affirmer avec certitude que Chebouti et Baâ travaillent sciemment avec la SM, Ahmed Merah, lui, collabore en toute connaissance de cause avec le chef de la DCE, Smaïl Lamari.

Selon Mohammed Samraoui, « cet encouragement à l'action des islamistes radicaux visait surtout à démontrer à l'opinion publique que les islamistes préparaient des actions violentes, ce qui justifierait la répression et plus tard l'interdiction du FIS²⁷ ». Dans son livre, l'ancien patron du SRA (service de recherche et d'analyse, l'un des services du DRS), explique en détail la subtile manipulation, dont il a été partie prenante sans en maîtriser tous les aspects, qui a permis au DRS de faire renaître le MIA. Il relate ainsi comment, début 1991, Smaïl Lamari décide de fournir aux ex-bouyalistes quatre Renault 9 banalisées, qui ont été préalablement « piégées » par les services. Parfois livrées avec un chauffeur agent double, elles permettront au DRS de suivre en temps réel les déplacements des principaux responsables du MIA²⁸.

Mais Samraoui raconte également qu'en avril 1991 Smaïl Lamari charge de hauts responsables de la Direction du contre-espionnage, dont le commandant Amar Guettouchi, patron du Centre principal des opérations (CPO)^a, de créer de toutes pièces des noyaux islamistes totalement dirigés par des agents du DRS dans plusieurs régions d'Algérie : « Il n'était pas encore question de créer des groupes armés *ex nihilo*^b, mais seulement des réseaux qui serviraient à encadrer et contrôler les militants du FIS prêts à suivre le mot d'ordre de "désobéissance civile" prôné par les "durs" du parti (comme Saïd Malchloufi), ainsi que les jeunes islamistes radicaux hostiles à la ligne légaliste du FIS et qui commençaient alors à passer à la clandestinité dans le but de monter au maquis²⁹. » Selon Samraoui, certains de ces groupes étaient dirigés par des sous-officiers des services, d'autres par des « islamistes agents du DRS », mais l'ensemble était chapeauté par la Direction du contre-espionnage, à l'instar de la « Force K » durant la guerre de libération.

« S'inspirant de l'organisation de l'ALN durant la révolution, le territoire national fut découpé en cinq zones : la région de Jijel pour l'est, la région de Sidi-Bel-Abbès pour l'ouest, la région de Chlef/Aïn-Defla, la Mitidja et la Kabylie (Zbarbar). La délimitation de ces zones était encore floue et correspondait approximativement aux endroits à forte concentration d'islamistes. Dans les trois principales régions

^a . «Le CPO [...] était l'unité du DRS chargée des actions illégales : surveillance, filatures, perquisitions secrètes, arrestations, enlèvements, Interrogatoires, pose de micros, faux témoignages.... (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 59).

^b . Du moins au niveau de la DCE ; ce sera en revanche, très vite, la politique suivie par la DCSA.

militaires, les chefs des antennes locales de la DCE (les CRI), les commandants Djebbar (Blida), Waheb (Oran) et Farid (Constantine) contribuèrent activement à la mise en place de ces noyaux islamistes. [...] C'est ainsi que, à partir du printemps 1991, les premiers maquis islamistes — maquis encadrés par le DRS à l'insu de leurs membres, mais aussi vrais maquis — ont commencé à se créer, attirant les militants qui faisaient le choix de l'action clandestine³⁰. »

À la même époque, c'est-à-dire au moment de la grève du FIS, ces préparatifs secrets sont doublés par une opération d'intoxication également dans la droite ligne de l'« action psychologique » de l'armée française pendant la guerre d'indépendance : « En mai et juin 1991, [...] apparurent à Alger des tracts signés de mystérieux "groupes islamiques non identifiés". [...] Dans un premier temps, ces groupes dénonçaient les dirigeants du FIS et leur stratégie électorale, assurant qu'ils voulaient quant à eux instaurer une république islamique par les armes et non par les urnes. Puis, très rapidement, d'autres tracts du même genre ont été diffusés, menaçant de mort, nommément, des intellectuels et des journalistes hostiles au FIS.

« Je l'apprendrai rapidement (de la bouche même de l'adjudant Hafid, le secrétaire du chef du DCE), ajoute Samraoui, il s'agissait en réalité d'une nouvelle initiative du colonel Smaïl Lamari. Pour obtenir l'adhésion de ce qu'on appelle (abusivement) en Algérie la "société civile" (ces classes moyennes francophones — professions libérales, fonctionnaires, journalistes, artistes et intellectuels, etc. — orbitant à la périphérie des sphères du pouvoir), les généraux avaient décidé de lui faire peur en pratiquant la surenchère par rapport aux discours déjà inquiétants du FIS. Les premiers tracts "islamistes" appelant à la conquête du pouvoir par les armes sortaient en fait de la caserne Antar de Ben-Aknoun, siège du CPO... Quant aux fameuses "listes noires" attribuées aux islamistes, elles avaient été élaborées au centre Ghermoul, siège de la DCE³¹. »

L'armée sous surveillance

En ces mois troublés du début 1991, un autre problème préoccupe le clan Belkheir : c'est l'état d'esprit des officiers de l'Armée nationale populaire. L'armée algérienne est le reflet de la société, avec des soldats, des sous-officiers et des officiers croyants, dans la même proportion que dans le reste de la société, avec même des officiers supérieurs anciennement connus pour leurs penchants alcooliques qui se montrent maintenant en kamis blanc pour la prière du vendredi. Qu'ils soient ou non membres du FIS, nombre d'officiers sont des hommes honnêtes, partisans d'une vraie démocratie, où les abus et la corruption seraient abolis. Et tous ceux-là n'hésitent pas à le dire, en cercles fermés, mais dont les échos parviennent à l'oreille de Larbi Belkheir. Pour ce dernier, cette grogne, cette aspiration à

mettre fin au règne d'une poignée de prédateurs, au sein de l'institution qui constitue leur fief, est une vraie menace.

Les services de la DCSA, la Direction centrale de la sécurité de l'armée, la branche du DRS spécialement chargée de la surveillance des officiers, ne restent bien sûr pas inactifs. Il est probable que, dès cette époque, ils établissent des listes d'officiers « suspects » — qui serviront pour les écarter ou les éliminer à partir de janvier 1992.

Et, comme d'habitude, d'autres méthodes obliques sont utilisées pour identifier ceux qui pourraient s'opposer à la « stratégie de la tension » du clan Belkheir. Un personnage étrange va jouer là un rôle important. Il s'agit de Saïd Makhloufi, un « ancien lieutenant du commissariat politique de l'armée qui avait été radié des effectifs de l'ANP en 1986 ou 1987 pour ses opinions religieuses et pour sa sympathie avec les bouyalistes. Makhloufi était l'un des membres fondateurs du FIS [...]. Membre de la tendance salafiste du parti, il était le responsable d'*El-Mounqid*, le journal du FIS, et il avait écrit l'opuscule *La Désobéissance civile*³² », diffusé clandestinement, comme on l'a vu, en janvier 1991.

Makhloufi, on y reviendra, sera l'un des créateurs, début 1992, d'un groupe armé appelé Mouvement pour un État islamique (MEI) ; après avoir rejoint les GIA en mai 1994, diverses sources plus ou moins incertaines indiquent qu'il aurait été tué en juin 1995. En ce printemps 1991, parallèlement à ses activités publiques à la tête du FIS, Makhloufi pose très discrètement — et à l'insu de la plupart des autres dirigeants du FIS — des jalons pour se préparer à la résistance armée. Or il est sous surveillance rapprochée : de même que les ex-bouyalistes Abdelkader Chebouti et Mansouri Meliani avec qui il est alors en contact étroit pour relancer le MIA, l'homme qui lui sert de chauffeur est en fait un agent double du DRS, qui avait gagné sa confiance en simulant une désertion³³.

Pour le DRS, l'ancien officier Makhloufi est en effet un objectif de choix : à travers lui, ses responsables peuvent espérer repérer les officiers suspects proches du FIS qu'il chercherait à contacter. C'est précisément ce qu'il fait au printemps 1991, comme nous l'a raconté, en 2002, l'ex-capitaine Ahmed Chouchane, exilé depuis 1998 à Londres³⁴. Chouchane est à l'époque lieutenant, instructeur de longue date au « Saint-Cyr algérien », l'Académie militaire interarmes (AMIA) de Cherchell ; à ce titre, il connaît personnellement tous les jeunes officiers sortis de l'école ces dernières années, qui respectent en général profondément cet homme intègre et croyant. C'est dire son importance s'il devait basculer du côté des quelques individus qui se préparent à la lutte armée. Et c'est précisément ce sur quoi vient le sonder Saïd Makhloufi, qui le rencontre discrètement, en mars ou avril 1991, à Cherchell même.

Il voudrait savoir quelle serait sa réaction si l'armée décidait un coup de force contre les islamistes : tirerait-il sur la foule ? Non, Chouchane ne tirerait pas sur ses compatriotes sans une sérieuse raison. Makhloufi insiste : « Savez-vous ce que le commandement

militaire prépare ? Ils veulent liquider le peuple algérien. » Chouchane répond : « Si on estime qu'il faut intervenir pour défendre le peuple algérien, on le fera », mais pas dans la forme armée préconisée par son hôte. « Saïd Makhloufi voulait faire passer un message, nous dira Ahmed Chouchane, alors je lui fais passer le mien : "Nous ne sommes pas prêts à nous impliquer dans une confrontation sanglante". »

En juillet 2002, lors de son audition au procès en diffamation intenté par le général Nezzar à l'ex-lieutenant Habib Souaïdia, où il était venu témoigner en faveur de ce dernier, Ahmed Chouchane confirmera avoir rencontré à l'époque Saïd Makhloufi et Abdelkader Chebouti, précisant qu'il les avait dissuadés de passer à l'action : « J'ai accepté de discuter avec eux en tant que citoyen algérien et j'ai réussi à les convaincre de ne prendre aucune initiative, et ils n'ont pas pris d'initiative jusqu'à l'arrêt du processus électoral. Je peux demander à M. Nezzar qu'il m'indique une action exécutée par Saïd Makhloufi avant 1992. Pour moi, ces deux Algériens n'étaient pas recherchés et je n'avais aucune raison de ne pas parler avec eux. [...] Je savais, après une discussion avec eux, qu'ils n'avaient pas l'intention de prendre l'initiative de la violence. Ils craignaient que le commandement militaire en Algérie fasse la même chose que le commandement militaire en Syrie^a. Ils avaient peur que cela arrive. C'est pour cela qu'ils n'ont pas contacté que moi ; ils ont contacté, avant moi, plusieurs officiers et sous-officiers. Ma rencontre avec eux a stoppé les projets d'exécution du commandement militaire [début 1992] et peut-être d'autres projets. Je ne nie pas cette rencontre et j'ai l'honneur d'être celui qui a pu éviter à l'Algérie plus de sang versé à cette époque (avril 1991-janvier 1992). Par mon implication, j'ai réussi à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'autres actes et notamment la tentative d'assassinat qu'ils voulaient effectuer sur M. Nezzar³⁵. »

L'épisode est en soi intéressant, en ce qu'il confirme que le climat de l'époque, dans les courants islamistes majoritaires, n'était absolument pas à la violence armée. Mais il confirme aussi indirectement le rôle dévolu à la surveillance exercée sur Makhloufi (même si, cette fois-là, Chouchane n'a pas été repéré) : pour le clan Belkheir, le danger principal est sans doute moins l'islamiste radical – qu'il peut retourner ou manipuler presque à sa guise –, que l'officier intègre capable de refuser des ordres indignes et de « tirer sur la foule ». Nous verrons plus loin que Chouchane est de ceux-là et qu'il n'échappera à la mort que grâce à un aplomb remarquable.

En mai 1991, dans le même temps où il tente de recruter ces officiers influents, Saïd Makhloufi tient une réunion de coordination dans les monts de Zbarbar³⁶, avec notamment Abdelkader Chebouti et Mansouri Meliani (manipulés, on l'a vu, par le DRS). Leur petit groupe (à peine une vingtaine d'hommes, semble-t-il) se prépare à résister par les armes à une confrontation qu'il juge inévitable, mais il

^a . En 1982, pour combattre les Frères musulmans, le régime syrien a bombardé la ville de Hama. plus de 10 000 personnes ont ainsi été massacrées.

est effectivement avéré qu'il ne passera pas à l'acte avant mars 1992, après l'interruption du processus électoral.

Le congrès surprise du FIS de l'été 1991

En même temps qu'ils mettent en place les mécanismes qui leur permettront, si nécessaire, de contrôler et de manipuler la violence islamiste, les hommes du clan Belkheir conduisent une autre opération délicate, visant rien moins qu'à domestiquer ce qui reste du FIS.

Début juillet, nous raconte Mostafa Brahami³⁷, une délégation du parti islamiste réunie autour de l'imam Ahmed Sahnoun demande à Sid Ahmed Ghazali de les autoriser à organiser un congrès pour se restructurer. Convaincus que le FIS, affaibli par les arrestations, profondément divisé et toujours infiltré par les services, sera facile à mettre au pas, Belkheir, Nezzar et les chefs du DRS donnent une semaine après le feu vert au Premier ministre : non seulement le congrès du FIS est autorisé, mais ses responsables disposeront des moyens et de la quiétude de la ville de Batna.

Entre-temps, certains dirigeants du FIS avaient tenté de faire monter la pression. Le 7 juillet, dans une conférence de presse, Mohamed Saïd martelait : « Il ne peut pas y avoir de paix civile sans le FIS. Nous avons dans les mains une grenade dégoupillée. Si les exigences du FIS ne sont pas satisfaites, la grenade risque de nous tomber des mains. » Mohamed Saïd est arrêté sans ménagement par des policiers qui font irruption dans la salle.

Cela n'empêche pas le congrès de se tenir : le 26 juillet, au terme d'un conclave de 24 heures à Batna, le FIS réélit ses structures dirigeantes³⁸. Et le résultat est une surprise : loin d'exploser ou de se soumettre au nouveau cours, comme l'escomptait Belkheir, la direction renforce son unité. Le courant djaz'ariste, emmené par Abdelkader Hachani, jusque-là presque inconnu, s'impose contre les salafistes à la tête du Front, « au grand dam des décideurs, car ce résultat chamboulait leurs prévisions, les djaz'aristes étant réputés moins "malléables" que les radicaux salafistes³⁹ ».

Mohamed Saïd fera désormais partie du *majlis*, tout auréolé de son statut de prisonnier, au même titre que Abassi Madani et Ali Benhadj. Douze nouveaux membres y entrent, des proches de Hachani, tandis que El-Hachemi Sahnouni, Benazzouz Zebda, Mohamed Kerrar, Saïd Makhloufi, Kameredine Kherbane en sont exclus, alors que Saïd Guechi avait préféré par avance claquer la porte de la réunion⁴⁰.

On peut aisément comprendre la disgrâce de ceux qui ont mené la dissidence durant la grève de juin, apparus alors au grand jour pour ce qu'ils étaient, des taupes du DRS. L'éviction de Saïd Makhloufi et Kameredine Kherbane, en revanche, n'a jamais été

expliquée publiquement par les nouveaux leaders du FIS. Le plus probable est qu'ils aient rejeté leur option résolument militariste, mais on ne peut exclure qu'ils aient été exclus pour être soupçonnés d'être, eux aussi, manipulés par le DRS (ce qui sera en tout cas confirmé, quelques années plus tard, pour le second). Quand nous l'interrogerons, onze ans plus tard, Mostafa Brahami admettra qu'il a eu des doutes sur les motivations réelles de Makhloufi, mais il restera évasif sur le pourquoi de sa mise à l'écart. En restant ainsi dans l'expectative et l'opacité, les responsables du FIS nourriront jusqu'à ce jour, à leur corps défendant, le doute quant à la sincérité de leur choix pour la démocratie. Et ils fourniront de ce fait à leurs adversaires toutes les verges pour se faire battre.

En cet été 1991, pour Belkheir et ses alliés, laisser le FIS se reconstruire n'est à l'évidence qu'un pis-aller, mais qui présente sans doute l'avantage de préserver le ver de l'islamisme dans la pomme de la démocratie, dont ils ne veulent en aucun cas. C'est pourquoi, après le revers du congrès de Batna, ils chargent le Premier ministre Sid Ahmed Ghazali de courtiser... Saïd Makhloufi. Au tout début du mois de septembre 1991, Ghazali entre en contact avec lui pour le pousser à reprendre en main la direction du FIS. Selon Mohammed Samraoui, il lui a envoyé secrètement deux émissaires recommandés par le DRS : « C'est à Chréa, sur les hauteurs de Blida, que les émissaires de Ghazali [en l'occurrence El-Hachemi Sahnouni et Benazzouz Zebda] rencontrèrent Saïd Makhloufi, pourtant officiellement recherché par les services de sécurité depuis mai à cause de son opuscule "subversif" incitant les islamistes à la désobéissance civile. Ils lui présentèrent l'offre de Sid Ahmed Ghazali — prendre la direction d'un FIS *new look* — tout en l'assurant de mettre à sa disposition tous les moyens nécessaires pour financer et réaliser ce projet. Ghazali avait déjà sous la main dix-sept "renégats" du *majlis ech-choura* du FIS, retournés par le DRS, qui étaient susceptibles d'adhérer à ce "FIS Taïwan"^a et de le faire participer aux élections "propres et honnêtes"⁴¹. »

Selon Samraoui, « Saïd Makhloufi refusa sèchement la proposition, allant jusqu'à déclarer que s'il n'y avait pas la "crainte de Dieu", il aurait ordonné à ses hommes d'égorger sur-le-champ les deux envoyés spéciaux Zebda el Sahnouni [...]. Puis il rédigea un communiqué dénonçant les manœuvres du pouvoir en vue de faire échec au projet islamique et le transmit le jour même au quotidien arabophone *El-Massa*, qui le publia le lendemain⁴² ».

Pour l'instant, alors que le FIS est engagé dans la voie de la sagesse, alors que le DRS s'emploie à préparer le basculement dans le terrorisme, l'opinion est conviée par Sid Ahmed Ghazali à une curieuse distraction...

^a . Pour l'homme de la rue algérien, le qualificatif de « Taïwan » désigne les produits de contrefaçon ou de contrebande et, par extension, les institutions et organismes fantoches créés par le pouvoir.

Le gouvernement Ghozali : baïonnette et nœud papillon

Belkheir sort (provisoirement) de l'ombre

Dès le 5 juillet 1991, lors de la traditionnelle remise de grades aux officiers supérieurs, l'armée « resserre aussi ses rangs autour du noyau qui entoure Khaled Nezzar, écrit Abed Charef. Trois généraux sont promus au grade de général-major : Larbi Belkheir, secrétaire général à la présidence, Mohamed Alleg et Ali Bouadja¹ ». La promotion des deux derniers ne sert pour l'essentiel qu'à « banaliser » celle du premier. Le voilà désormais au même rang que Khaled Nezzar, ministre de la Défense (depuis juillet 1990), Abdelmalek Guenaïzia, chef d'état-major de l'armée (depuis décembre 1990), ou Abbas Ghézaïel, commandant de la gendarmerie (également depuis décembre 1990), sur lesquels Belkheir s'apprête à exercer officiellement sa tutelle.

Pourquoi le chef du clan des DAF tient-il alors à s'afficher ainsi publiquement par rapport à ses pairs, dont il préférerait jusque-là rester le chef d'orchestre de l'ombre, à partir de son poste discret à la présidence ? Très probablement parce qu'il sait qu'il est entré dans une phase particulièrement délicate de la mise en œuvre de son « Plan B », présenté par Nezzar à Chadli six mois plus tôt : pour résoudre définitivement le « problème islamiste » (ou plutôt le « problème démocratique »), sans s'attirer les foudres de la communauté internationale, il doit consolider les positions de son clan vis-à-vis des cadres de l'armée et du DRS. Malgré les purges (pour les plus récalcitrants) et les prébendes (pour les plus dociles), nombre d'officiers ne sont pas encore convaincus de la parfaite pertinence de la solution « éradicatrice » radicale du Plan B. Et il faut aussi achever de convaincre tous ces civils compagnons de route des décideurs militaires, déjà largement mis en condition par les manipulations du DRS – fabrication de « listes noires » et de menaces de mort *ad hominem* attribuées aux islamistes –, que leurs « protecteurs »

disposent d'une véritable stratégie, conduite par des hommes de la trempe d'un Larbi Belkheir. D'où l'importance pour ce dernier de s'afficher un peu plus sur le devant de la scène dans cette période – en 1992, une fois le pas décisif franchi, il s'empressera, on le verra, de revenir à sa posture habituelle de « parrain de l'ombre ».

Le 12 juillet 1991, l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* révèle rétrospectivement que le commandement militaire de l'état de siège est assuré par les chefs des six régions militaires, la plus grande responsabilité revenant au général Abdelmalek Guenaïzia, chef d'état-major de l'armée, et au général Mohamed Lamari, commandant des forces terrestres. « La cheville ouvrière du dispositif est le général Mohamed Touati, chef du département Opérations de l'état-major de l'armée. Le général Abbas Ghézaïel, commandant de la gendarmerie, a un rôle non négligeable dans le dispositif. Enfin, le général Toufik Médiène, responsable des services de sécurité de l'armée. En haut du dispositif, le général Larbi Belkheir². » Quant au général Khaled Nezzar, il s'occupe de l'aspect politique de la gestion de l'état de siège.

Sid Ahmed Ghozali, lui, s'acquitte avec célérité des tâches que lui assignent ses parrains. Dès la mi-juillet, une purge frappe les patrons des médias directs du pouvoir : chaîne unique de télévision (ENTV), Algérie Presse Service (APS) et *Algérie Actualité*. Pourtant, ces hommes avaient fidèlement relayé la propagande et la désinformation du régime depuis des années, pour certains depuis 1962, mais ils étaient soupçonnés d'être devenus un peu trop « hamrouchiens ». La mise au pas de la presse se poursuivra au cours de l'été : « Le 15 août, l'état de siège interdisant toute publication "antigouvernementale", les hebdomadaires *EI-Mounquid (Le Sauveur)*, en arabe, et *El-Forqane (Le Volcan)*, en français, appartenant au FIS, sont interdits pour avoir publié "des articles appelant à la désobéissance civile et à la violence, et incitant aux crimes et délits contre l'ordre public et la sûreté de l'État". La sanction sera maintenue jusqu'au 18 novembre, soit cinquante jours après la levée de l'état de siège (le 29 septembre)³. »

Les purges concerneront également nombre de cadres et de hauts fonctionnaires qui avaient été nommés par l'équipe Hamrouche, comme Abderrahmane Hadj Nacer, gouverneur de la Banque centrale.

Un autre front dont est chargé le nouveau Premier ministre est le replâtrage de la façade politique de l'« Algérie Potemkine ». Le 17 juillet, il annonce son intention d'organiser les 30 et 31 juillet des « rencontres » avec les partis politiques. Le FIS refuse d'emblée d'y participer. Hocine Aït-Ahmed, le leader du FFS, préfère attendre pour vérifier si Ghozali ne va pas diriger un « gouvernement militaire » ; dès que les discussions sont entamées, il claque la porte, « pour ne pas laisser au seul FIS le privilège de l'opposition radicale⁴ ». C'est en revanche le franc enthousiasme pour les partis dont l'audience « ne dépasse pas le cercle des amis qui en ont déposé

les statuts⁵ », tout heureux qu'ils sont de se voir accorder un sursis, les élections initialement prévues pour juin ayant dû les rayer définitivement du paysage politique : les incontournables RCD de Saïd Sadi, PRA de Noureddine Boukrouh, MDA d'Ahmed Ben Bella, Hamas (anciennement *AI-Irshad wal-Islah*) de Mahfoud Nahnah, MAJD (Mouvement algérien pour la justice et le développement) de Kasdi Merbah, *Ennahdha* de Djaballah, etc.

Quant au FLN, il participe, mais à reculons. Sa direction du moment reste en effet majoritairement acquise aux idées démocratiques des « réformateurs » et dispose encore au Parlement d'un (maigre) pouvoir de nuisance qui lui permettra au cours des quelques mois de la « transition » de faire obstruction aux lois proposées par le chef du gouvernement (en rejetant, en septembre, puis le 5 et le 13 octobre, la loi électorale de même que la loi de finances qui préconisera – sous la pression du FMI – le surenchérissement de 35 % des produits de première nécessité).

En fait, écrit Abed Charef, les rencontres du Premier ministre avec tout ce que le pays compte de non représentatif visent à « montrer que les partis ont peu de densité politique et peu de choses à proposer⁶ ». Mission parfaitement remplie, car ce simulacre de débat est d'une vacuité ahurissante. Des caméras de télévision, monopolisées fin juillet pendant quarante-huit heures non-stop, montrent au public médusé une consultation d'une stérilité absolue, présentée comme devant accoucher d'un projet et d'un personnel renouvelés, de « démocrates » ayant vocation à assurer la relève. L'effet est dévastateur sur la crédibilité de la prétendue opposition. Ce qui ne dissuade pas le Premier ministre de convoquer un second round en août...

Mais, au-delà du spectacle pitoyable, ces rencontres ont surtout pour fonction de fermer la parenthèse sur l'aventure Hamrouche. Par leur seule présence à ces rencontres, les participants cautionnent implicitement le coup d'État de juin 1991 ; c'est en quelque sorte une « amnistie soft » qu'ils offrent au clan Belkheir. L'été n'est pas achevé que la population a déjà presque fait son deuil d'une alternance démocratique ; pour une partie de celle-ci, ne reste que l'espoir secret d'une revanche contre le régime, sous quelque forme qu'elle se présente, ce que seuls les islamistes paraissent encore en mesure d'offrir...

Toutes vannes ouvertes pour la Françalgérie

Outre l'épuration des « hamrouchiens » et le ravalement de la façade politique, le « clan français » a confié à Ghozali la tâche – sans doute la plus décisive – de récupérer à son profit les acquis économiques de la gestion rigoureuse des réformateurs. La population avait supporté vaillamment les coûts sociaux imposés par

la nécessité de moderniser l'économie, de la rendre compétitive. Le processus était en bonne voie, et les Algériens pouvaient maintenant espérer être récompensés du prix de leurs sacrifices. Après le coup d'État de juin, ils attendront vainement...

Quelques semaines plus tôt, dans un long article du *Monde* intitulé « Les bons comptes de la coopération France-Maghreb⁷ », Éric Fottorino dressait un bilan des échanges commerciaux avec l'Afrique du Nord, assurant à la France « un surplus de l'ordre de 7 milliards de francs par an, dont 4 milliards tirés des échanges avec l'Algérie. L'an dernier, celle-ci a remplacé l'URSS comme premier débouché de l'Hexagone hors OCDE ». Selon Thierry Allix, secrétaire général des comités Maghreb du CNPF, pour positives qu'elles soient, ces marges bénéficiaires peuvent être nettement améliorées, expliquait *Le Monde* : il en voulait pour preuve la multiplication des « signes d'ouverture et de bonne volonté » de la part de l'Algérie, concrétisés par la « loi sur la monnaie et le crédit, votée en juin 1990, s'accompagnant d'un code d'investissement sans restriction pour l'implantation des entreprises étrangères en Algérie. Des sociétés françaises peuvent désormais s'y installer sans associer de capitaux d'accueil et rapatrier entièrement leurs bénéficiaires ».

Mais, « mis à part les quelques contentieux subsistants, notamment avec certaines banques françaises, l'Algérie est en quarantaine en attendant l'issue des élections législatives anticipées de juin. "Nous perdons du temps, regrette M. Allix, le partenariat se prépare à moyen terme. Or, nous constatons qu'en Algérie les choses bougent. Il se crée des organisations professionnelles et consulaires. Il faut, dès à présent, repérer les bons interlocuteurs dans ce pays. Nous avons perdu pied en Algérie. Il existe un monde des affaires qu'on ne maîtrise plus"⁸ ». En somme, si les lois votées par les réformateurs assainissent favorablement l'économie, eux-mêmes ne constituent pas les « bons interlocuteurs ». Mouloud Hamrouche reprochait d'ailleurs ouvertement à la France de pratiquer le *wait and see* : « Vous donnez l'impression de ne pas être forcément très hostiles à l'arrivée au pouvoir du Front islamique du salut (FIS) qui professe, en matière économique, des vues ultra-libérales », confiait au *Monde* un observateur local⁹.

Voilà maintenant les « réformateurs » éliminés. Quelle influence cela va-t-il avoir sur les rapports économiques au sein de la Françalgérie ? C'est à la télévision belge et au quotidien *Libre Belgique* que Sid Ahmed Ghozali, à la mi-juillet 1991, offre la primeur de ses déclarations en la matière : « L'Algérie est assise sur un tas d'or (d'or noir en l'occurrence) et elle n'a d'autre choix que d'en vendre une partie par anticipation si elle veut survivre, mais surtout se donner une chance de relancer son économie, aujourd'hui quasiment asphyxiée. Telle est la substance de l'étonnant message délivré par M. Ghozali », écrit Georges Marion dans *Le Monde*¹⁰. Cette annonce sème l'effroi en Algérie. « "Nous sommes devant une situation très grave", a-t-il ajouté, puisque, pétrole mis à part,

l'Algérie, étranglée par sa dette, ne produit rien qui puisse lui procurer les devises nécessaires pour donner à manger à sa population et faire tourner ses usines. »

Et Ghozali d'enfoncer le clou : « Nos réserves en devises sont évaluées à moins de dix jours d'importations¹¹. » Situation qu'il attribue aux 24 milliards de dollars de la dette à moyen terme, à laquelle il faut ajouter une dette militaire non chiffrée. « Le gouvernement n'a plus que quelques semaines pour éviter l'étouffement du pays », prévient-il, affirmant que, si rien n'est fait, la situation deviendrait bientôt « ingérable ». « Il ne s'agit pas de difficultés conjoncturelles, le pays est vraiment menacé », insiste-t-il. Seule solution à la crise, préconise donc Sid Ahmed Ghozali, « vendre 25 % d'Hassi-Messaoud ». Et « vite, très vite ».

Si l'Algérie est dans cette situation, explique froidement Ghozali, c'est que « après un socialisme hypocrite, nous avons fait un libéralisme honteux ». Qu'il soit l'un des artisans de l'un et de l'autre importe peu, puisque le voilà décidé à mettre bon ordre à cette « mauvaise gestion ». De quelle façon va-t-il s'y prendre ? « M. Pierre Bérégovoy, qui entretient d'excellents rapports personnels avec M. Ghozali, devrait rapidement venir à Alger, tandis qu'une mission d'experts de la Communauté européenne y séjournera dans quelques jours pour examiner les conditions d'un prêt de quelque 500 millions d'écus. »

De fait, le 29 juillet, le ministre Pierre Bérégovoy est à Alger où il « a dispensé un peu d'argent, mais a accordé, au nom de M. François Mitterrand, un large soutien politique, ce qui a paru satisfaire les Algériens, qui ont besoin de l'un comme de l'autre¹² ». Quelques jours auparavant, Michel Camdessus, directeur général du FMI, s'était rendu à Alger où il « n'avait pas tari d'éloges sur le "courage" de ses hôtes, qui acceptent, "attitude peu répandue, de payer les dettes qu'ils ont contractées, quoi qu'il leur en coûte" ». En contrepartie de quoi le pays méritait, disait-il le « soutien sans réserve des institutions financières internationales¹³ », l'enjeu étant l'« équilibre du monde méditerranéen¹⁴ ». Cet éloge vise en même temps à avaliser le coup d'État de juin, et à discréditer les réformateurs qu'il blâme ainsi d'avoir rechigné à payer leurs dettes « quoi qu'il en coûte ».

Hormis la confusion sur l'identité des « Algériens » qui sont ainsi « satisfaits » — il faudrait en toute rigueur les limiter à ceux du « clan français » le « peu d'argent dispensé » par Pierre Bérégovoy se détaille ainsi : « Pour Alger, le principal acquis financier du voyage du ministre français de l'Économie réside dans l'octroi de 1 milliard de crédit supplémentaire, qui vient s'ajouter aux 3 milliards de crédit dit "revolving" déjà accordés. Cet argent, à nouveau disponible à mesure qu'il est remboursé, servira à financer le tout-venant de la consommation locale, excepté les denrées agroalimentaires. Le reste des sommes dégagées n'est pas à proprement parler de l'argent frais, puisqu'il s'agit de lignes de crédit consenties antérieurement, mais

que l'Algérie, pour des raisons diverses, n'avait jusqu'alors pas consommées. »

Les « raisons diverses » tiennent très probablement à la promesse faite en septembre 1990 par Pierre Bérégovoy à Ghazi Hidouci, alors ministre de l'Économie, qu'il n'aurait plus un sou de lui, suite au conflit lié au contentieux sur les commissions occultes payées par certaines entreprises française. Cette raison semble maintenant écartée, car l'argent va tomber sur Alger comme une avalanche.

Désormais, on est entre amis, et « c'est sans doute l'aspect qualitatif du voyage de M. Bérégovoy qui retiendra l'attention des milieux financiers et industriels », constate le journaliste du *Monde* : les autorités algériennes « peuvent être satisfaites des assurances données par M. Bérégovoy qu'il interviendra pour encourager le Crédit Lyonnais à boucler "au plus vite" l'emprunt de 1 à 2 milliards de dollars qu'il est chargé de lever auprès de banques françaises, japonaises et anglo-saxonnes en faveur de l'Algérie. Des encouragements analogues seront fermement prodigués à Elf-Aquitaine de façon qu'il apporte, tel Total avec le pétrole, son soutien dans l'exploitation du gaz algérien. Les discussions continuent sur ce chapitre après l'annonce faite par les Algériens de l'ouverture de l'exploitation des gisements d'Hassi-Messaoud à des compagnies étrangères¹⁵ ».

Pour justifier cet abandon à l'étranger d'une partie du patrimoine économique du pays — que le Parlement n'a même pas encore approuvé —, Ghozali, on l'a vu, n'a pas hésité à noircir à l'excès la situation économique. Alors même que l'Algérie n'a jamais autant bénéficié des largesses financières de la « communauté internationale » depuis que les réformateurs, qui avaient eu l'outrecuidance de vouloir mettre fin aux circuits de corruption de la Françalgérie, ont été évincés. Hormis les prêts français et ceux du FMI déjà évoqués, la BIRD accordera en août un prêt de 100 millions de dollars, imitée par l'USAID pour 183 millions de dollars¹⁶.

L'argent tombe de partout : « M. Mitterrand a transmis au Conseil européen une demande pressante de l'Algérie. "La réponse a été positive et sans difficultés", a indiqué le président. [...] M. Ghozali, dans sa lettre qu'il a adressée à la Commission, a chiffré ses besoins à [...] 5,6 milliards de francs¹⁷. » L'Italie, quant à elle, a proposé au cours de l'été un concours à moyen et long terme de « 7 milliards de dollars (42 milliards de francs !) »¹⁸. De quoi garnir assurément le garde-manger des Algériens nourris depuis 1962 de pénurie récurrente.

Et les promesses sur le plan industriel sont à l'avenant : au cours de l'été 1991, Espagnols, Italiens, Français, Japonais, Américains et autres, tous se disent prêts à investir dans le pays. La firme française Renault, avec un investissement de 350 millions de francs, et trois banques françaises sont autorisées à ouvrir des succursales en Algérie¹⁹. Rhône-Poulenc, Moulinez et plusieurs

autres sociétés souhaitent s'implanter dans le pays²⁰. Le gazoduc Algérie-Maroc-Espagne est agréé. Le gazoduc algéro-italien est doublé et l'Italie envisage de multiplier par deux ses importations de gaz.

Campagne antisémite

Les Algériens profitent-ils de tous ces milliards qui affluent ? En aucune façon. À moyen terme, les sommes consacrées à l'époque à l'achat de biens d'équipement ne bénéficieront qu'à ceux qui, en Algérie, en France, en Italie et ailleurs, empochent les commissions inévitablement associées à chaque grand contrat. Ou alors (et aussi) elles seront dépensées en pure perte, ceux qui font fortune en touchant des commissions sur les biens de consommation importés s'employant efficacement à torpiller toute installation dans le pays d'équipements et d'usines qui pourraient leur faire concurrence. Pour ces nouveaux riches et leurs parrains, la pénible parenthèse des réformateurs est enfin refermée, l'argent noir va pouvoir couler à nouveau sans barrages.

Et, bien sûr, l'opacité en la matière sera parfaitement préservée. Ce n'est qu'à la faveur de quelque trahison ou règlement de comptes au sein du sérail que, bien plus tard, de (très) petits coins du voile seront levés. Ainsi, modeste exemple, en septembre 2003, le quotidien *El-Watan* racontera comment une usine sidérurgique dite « de coulée continue horizontale » a été achetée au milieu des années 1990, « pour 64 millions de dollars, pour la mettre au rebut aussitôt réceptionnée ». Cette usine serait entrée en concurrence avec une entreprise d'importation appartenant à deux généraux « en retraite ».

Ce projet, « celui de Bellara dans la wilaya de Jijel », était d'ailleurs plus vaste : « Implanté sur 500 hectares, [il] comportait l'extension du port, la réalisation de 140 km de route et autant de voie ferrée, celle du barrage de Béni-Haroun, d'une centrale électrique de haute tension, d'un gazoduc et l'aménagement du port de Djendjen et des lignes de distribution à haute tension. Le tout avait nécessité un terrassement de 10 millions de mètres cubes de terre agricole. [...] En 1996, prenait définitivement fin l'aventure financière de Bellara transformée en un immense dépotoir de rêves algériens. Abandonné, ce projet en a entraîné un autre. Celui de l'extension du port de Djendjen auquel les spécialistes étrangers avaient attribué des atouts de hautes stratégies sociales et économiques²¹. »

Mais revenons à cet été 1991. Sur recommandation du FMI, une augmentation du prix des produits de première nécessité est programmée, alors qu'« on estime par exemple que, sur les 800 000 tonnes de sucre importées chaque année et payées en devises, 250 000 tonnes disparaissent sans laisser de traces, gaspillées et, surtout, réexportées par des contrebandiers vers l'Afrique noire²² ».

Et quelques mois plus tard, ce n'est évidemment pas un hasard, *L'Hebdo libéré*, organe de la « présidence », revient de façon particulièrement nauséabonde, en mobilisant les vieux ressorts antisémites de l'extrême droite française, recyclés à l'usage des musulmans d'aujourd'hui, sur l'« affaire ACT » : on s'en souvient, un expert de ce petit bureau d'études français sollicité par Ghazi Hidouci (alors ministre de l'Économie et des Finances²³), l'économiste Raymond Benhaïm, Juif marocain de gauche, avait mis au jour au printemps 1990 les surfacturations (sources de commissions occultes) sur les importations de sucre, ce qui avait valu alors aux réformateurs une violente campagne diffamatoire d'une partie de la « presse indépendante » (voir *supra*, chapitre 7). En novembre 1991, *L'Hebdo libéré*, deux semaines de suite (n° 33 et n° 34), consacre donc un dossier aux « banquiers qui voulaient déstabiliser l'Algérie », dénonçant les rapports avec ACT des ministres du gouvernement Hamrouche, accusés d'avoir « livré l'économie algérienne au diktat des Juifs ». Ce n'est évidemment pas dans ce dossier (traitant, avec d'autres de l'« affaire du sucre »), qui porte l'antisémitisme à son paroxysme, que les Algériens pourront découvrir la vérité. Cette simple vérité, c'est que ce bureau d'études s'était vu confier par Hidouci la tâche d'identifier des fournisseurs pratiquant les prix les plus bas pour les produits de première nécessité importés par l'Algérie. Sur le conseil d'ACT, le marché du sucre avait été ouvert à d'autres fournisseurs que la société française Jean Lion (qui profitait jusqu'alors d'une situation dominante), à des prix nettement plus avantageux pour l'Algérie.

Or tout ce qui touche aux importations relève du réseau Belkheir. D'où cette furieuse campagne contre le crime de lèse-majesté des réformateurs. Une campagne relayée par le quotidien *Le Jeune indépendant*, alors notoirement connu comme un organe de la SM : à l'automne 1991, pour dénoncer le « complot juif » dont l'Algérie serait la victime, il commence à publier en feuilleton le *Protocole de Sages de Sion*, un célèbre faux antisémite, fabriqué par la police tsariste à la fin du XIX^e siècle.

L'immense majorité des Algériens ne lit pas cette presse francophone destinée à conditionner le petit cercle des figurants de l'« Algérie Potemkine », et n'a cure de toute cette agitation. Désabusés par les partis laïques, déçus par le FIS, ils se joignent à une « organisation informelle » qualifiée malicieusement par Georges Marion du *Monde* de « parti des partants »²⁴. Pour tout programme, ce « PDP » présente un objectif : « Obtenir un visa. » Et comme tout *parti* subversif, il provoque des émeutes... devant les consulats étrangers, surtout français : « Le consulat de Constantine a compétence sur tout l'Est et le Sud-Est algériens. Chaque matin, tenus de se présenter en personne, les demandeurs de visa manifestent sous ses fenêtres. Pour les canaliser, les policiers s'expriment à coups de matraque. Sous un soleil de plomb, des hommes collés les uns aux autres, agitant au-dessus de leur tête leurs

papiers réunis dans de pauvres enveloppes, se battent pour conserver leur chance de parvenir aux guichets, alors que d'autres essayent de resquiller. La police se saisit alors du premier bougre qui lui tombe sous la main, le bastonne copieusement et le jette plus loin. Comme du linge sale. [...] Chaque matin, depuis le début de l'été, le consulat délivre ainsi sept cents visas et en refuse autant, dans un climat de brutalité indigne, alourdi encore par d'inévitables rumeurs de corruption²⁵. »

Inquiétants préparatifs

Le 27 août 1991, Ali Haroun annonce que les derniers détenus des camps de sûreté seront libérés dans les quarante-huit heures et que l'armée ferme les camps²⁶. Cela contribue, explique le Premier ministre, à un « assainissement du climat ». Mais un assainissement au profit de qui au juste ? Car, à la rentrée, la confusion est grande au sommet du pouvoir, trahissant des combats souterrains, une perte de maîtrise due à des changements d'alliances... Entre Chadli Bendjedid le président, Sid Ahmed Ghazali le Premier ministre, Larbi Belkheir le parrain des parrains et Khaled Nezzar qui rêve d'entrer dans l'histoire, avec Mouloud Hamrouche qui conserve le contrôle du FLN et l'Assemblée nationale qui cultive l'obstruction, ou encore l'UGTA qui sonne le tocsin contre la perte de pouvoir d'achat des travailleurs, des stratégies multiples et discordantes s'opposent... Il est urgent pour Larbi Belkheir de rétablir l'ordre, de s'imposer au sommet de la hiérarchie.

Le point clé est évidemment celui de la gestion des élections à venir. Il semble d'abord se dessiner un consensus pour que les élections législatives n'aient pas lieu tout de suite, au profit de présidentielles anticipées, mais le projet fera long feu. Cette idée soulève toutefois une interrogation : quel rôle est prévu pour Chadli qui, comme toujours, est le grand absent de la politique ? Il semble qu'il soit depuis un moment voué au sacrifice, car il paraît difficilement envisageable que celui qui présida à la « décennie noire » 1980, qui assumait la responsabilité des massacres de 1988, qui promit la démocratie sans tenir sa promesse, qui couvrit le chaos du mois de juin 1991, puisse être remis en selle par les décideurs pour un quatrième mandat. Qui alors pour le remplacer ?

Plusieurs indices montrent que le sort de Chadli est en balance depuis juin. Nous avons vu au chapitre précédent que la signature tardive du décret d'état de siège (deux jours après l'intervention effective de l'armée) trahissait déjà des tiraillements entre le président et l'armée. D'autres signes alarmants pour Chadli Bendjedid sont survenus ensuite : pendant qu'Ali Benhadj et Abassi Madani étaient arrêtés le 30 juin, des engins blindés s'étaient positionnés autour de sa villa à Tipasa, dont rien ne justifiait la

présence (probablement dans le but d'offrir en pâture à l'opinion la tête de Chadli dans le cas où l'arrestation des deux leaders islamistes aurait suscité de violentes réactions populaires).

Début octobre, Hocine Aït-Ahmed demande un référendum pour permettre au chef de l'État de préparer les lois électorales par ordonnance, affirmant que « des indices concordants laissent à penser que l'engrenage infernal est en place ». Pour Abed Charef, le leader du FFS rend ainsi son arbitrage en faveur du président, suggérant implicitement « que les intrigues en cours se déroulent en dehors du chef de l'État²⁷ ». Interrogé onze ans après sur ce qu'il entendait alors par « engrenage infernal », Hocine Aït-Ahmed nous expliquera quels « indices » l'ont alerté : depuis plusieurs mois, nous dira-t-il, « les islamistes s'entraînaient à Jijel, au grand jour, sans être inquiétés. Quand Sid Ahmed Ghozali est nommé Premier ministre, je lui remets un mémorandum demandant la dissolution de ces milices ainsi que de la police politique. En vain²⁸ ».

Mais le plus inquiétant lui est révélé à l'approche des élections législatives de décembre. Des membres de la cellule du FFS de la ville d'Arzew, dans l'ouest du pays, viennent à Alger pour lui dire que, depuis des mois, ils assistent à un curieux manège : « Plusieurs fois par semaine, un avion Hercule décolle d'Arzew, transportant à son bord des militaires vers Boufarik [aéroport militaire proche d'Alger]. Ces passagers ont ceci de particulier qu'ils portent tous de longues barbes. » Or le port de la barbe est rigoureusement proscrit dans l'armée algérienne, et c'est là l'attribut physique principal des islamistes. Il en a donc conclu que les militaires étaient en train de truffer les maquis autour de la Mitidja de faux islamistes, dans la perspective d'encadrer les vrais, que la répression allait bientôt rabattre vers eux²⁹. Une analyse qui recoupe une information inédite apportée dans son livre par l'ex-colonel Samraoui : celui-ci raconte comment, fin septembre 1991, lui et ses hommes ont saisi à Gué de Constantine, dans la banlieue d'Alger, un container chargé d'équipements de communication (« émetteurs-récepteurs, matériel de communication radio, talkie-walkies... »), importé clandestinement³⁰. À sa grande surprise, il apprendra ensuite que, à l'initiative du colonel Smaïl Lamari, ces équipements ont été détournés « pour servir de moyens de liaison aux futurs "terroristes" » : « Cette opération s'inscrivait dans le travail d'organisation de maquis *made in DRS*, [à l'époque] où cinq ou six jeunes officiers qui étaient en poste au CRI de Blida et au CPMI d'Alger [...] avaient simulé une désertion en rejoignant les faux maquis du MIA que le CPO préparait. La mission qui leur était confiée consistait à mettre en place des cellules dormantes et à organiser les réseaux de soutien et de renseignement, qui se chargeraient de l'approvisionnement en armement, munitions, équipements radio³¹. »

Si, pour le commun des Algériens, le rapprochement de l'opposant Hocine Ait-Ahmed et du président Chadli est surprenant, Belkheir comprend très vite le danger que cela peut représenter pour

lui. De fait, aussitôt après, les événements se précipitent... Le 12 octobre 1991, alors que Sid Ahmed Ghozali tente d'amadouer le Parlement pour lui faire adopter une nouvelle loi électorale, il en profite pour déposer des propositions qui font sursauter Hocine Aït-Ahmed. Il s'agit notamment d'un projet de loi sur l'ordre public, qui doit permettre à un simple *wali* – faculté réservée jusque-là au président de la République – de demander l'intervention de l'armée, de la loi sur la monnaie et le crédit, de la loi de finances pour l'année 1992 et de certains amendements liés au code des hydrocarbures (permettant de vendre le quart de Hassi-Messaoud) et au code du commerce.

Hocine Aït-Ahmed adresse alors une « lettre ouverte au chef du gouvernement », où il relève le caractère inopportun, « au moment où les forces vives du pays demandent la dissolution de l'APN », de l'inscription à l'ordre du jour de la session d'automne de cette assemblée « moribonde », l'examen de lois « d'une importance extrême, compte tenu de leur répercussion à court, moyen et long termes, sur le plan économique, politique et social³² ». Des lois, dit le leader du FFS, qui « conditionnent l'avenir du processus de démocratisation », qui hypothèquent la « souveraineté de l'Algérie sur les ressources de son sous-sol », et qui ne peuvent décemment être confiées, pour des débats « probablement à huis clos », à une « institution illégitime, dont le mandat arrive à son terme ». « Si l'on écarte d'emblée la raison d'urgence, explique la lettre ouverte, dans la mesure où l'examen des textes présentés ne changerait rien dans l'immédiat à la situation économique et sociale, il est difficile de ne pas voir que votre gouvernement prend ainsi la responsabilité de créer les conditions de déstabilisation du processus démocratique. »

Il est en effet surprenant que le gouvernement se donne le mal de faire voter des lois aussi suspectes, qu'une Assemblée sur le point d'être renouvelée aurait tout le loisir de geler. Larbi Belkheir est-il persuadé qu'il n'y aura pas de nouvelle Assemblée pour les remettre en cause ? Cela voudrait dire qu'il a déjà décidé que ces élections n'iront pas à leur terme.

Le 15 octobre 1991, Chadli annonce qu'elles auront lieu le 26 décembre : « Le second tour pourrait se tenir le 16 janvier³³ ». Le lendemain même de cette annonce, le 16 octobre, intervient « sur proposition du Premier ministre » un remaniement au sein du gouvernement, qui se traduit essentiellement par la nomination en tant que ministre de l'Intérieur du chef suprême du clan des DAF, à savoir Larbi Belkheir en personne.

Les hésitations du FIS troublent Larbi Belkheir

Avec cette nomination qui ne doit évidemment rien à Chadli et Ghozali, Belkheir se retrouve pour la première fois sur le devant de la

scène, chargé de l'organisation du scrutin à venir. Pour lui, le temps presse, et il doit avoir les coudées franches : les manœuvres de l'ombre, avec leurs inévitables aléas, ne suffisent plus pour assurer le bon déroulement de la dernière phase du « Plan B » de mise au pas des islamistes.

Depuis la rentrée, le pouvoir avait curieusement soufflé le chaud et le froid dans leur direction. Le 22 septembre, l'armée annonçait que l'état de siège prendrait fin le 29 septembre, soit une semaine avant la date prévue. Le 27 septembre, Abdelkader Hachani, l'artisan du renforcement du FIS au congrès de Batna, était arrêté, sous le mince prétexte de « prêche enflammé ». Et tandis qu'il se trouve dans l'isolement de la prison de Serkadji, il reçoit la visite d'Ali Haroun, le ministre des Droits de l'homme, qui vient non pas pour s'inquiéter du traitement qui lui est réservé, mais pour l'inciter à participer aux élections législatives³⁴.

Le problème, pour Belkheir, est que Abdelkader Hachani refuse de se prononcer. Selon Mostafa Brahami, la décision est déjà prise de participer aux législatives, mais Abassi Madani (désormais fin connaisseur des manipulations du pouvoir) aurait conseillé au *majlis ech-choura* du FIS : « N'annoncez votre intention de participer au scrutin qu'à la dernière seconde. » Le but est de priver Larbi Belkheir de temps pour organiser sa riposte.

Le 15 octobre, le juge d'instruction ordonne la mise en liberté provisoire de Hachani, mais le procureur fait appel. Est-ce un jeu d'intimidation contre le leader du FIS, pour lui faire comprendre qu'il est à la merci de ses geôliers et pour l'inciter à donner rapidement son feu vert pour les élections ? Et pourquoi cette insistance à vouloir y faire participer le FIS ? Tout simplement parce que, s'il appelait au boycottage, la victoire irait au FLN, encore contrôlé par un ennemi farouche du clan Belkheir, Mouloud Hamrouche, qui pourrait faire alliance avec le FFS de Aït-Ahmed. Une perspective à écarter absolument pour le clan Belkheir, lequel semble parier sur la concrétisation des sondages « occultes » qu'il fait circuler, créditant le FLN et le FIS d'un tiers des voix chacun, le reste allant aux « républicains dont le FFS, mais aussi à toute cette nébuleuse de « candidats indépendants » et de petits partis — laïques ou islamistes « modérés » — satellites du pouvoir et activement promus par Ghozali. À deux mois du premier tour, l'hypothèse d'un FIS ainsi domestiqué paraît donc privilégiée. N'ignorant pas sa fragilité, les décideurs gardent évidemment un autre fer au feu : celui de l'« éradication » définitive du FIS dans le cas où il gagnerait, dont la justification serait sa volonté de passer à la lutte armée après que cette victoire serait annulée (d'où, dès le printemps 1991, la préparation « au cas où » de maquis *made in DRS* pour précipiter cette évolution le moment venu).

Le 2.8 octobre, Rabah Kébir, qui assure avec Abdelkader Moghni l'intérim à la direction du parti islamiste, annonce qu'ils vont

préparer les législatives. Ce n'est pas une candidature ferme, mais c'est un bon début. Le lendemain, Abdelkader Hachani est libéré.

Le 1^{er} novembre, anniversaire du déclenchement de la révolution, le FIS organise l'une des plus imposantes manifestations de son existence. Cette marche « est non seulement autorisée, écrira Amine Touati, mais soutenue par les pouvoirs publics³⁵ », d'ordinaire extrêmement pointilleux sur les symboles. Ils vont même jusqu'à mettre « des dizaines d'autobus appartenant à l'État à la disposition des organisateurs pour le transport des militants et sympathisants venus de toutes les wilayas³⁶ », qui formeront un cortège de quelque 700 000 personnes. C'est le triomphe pour Abdelkader Hachani. Ni les redoutables brigades *d'El-hijra wa Takfir*, réputées hostiles à tout processus électoral, ni les innombrables hommes portant kalachnikov sous djellaba ou tirant des rafales de mitraillette depuis des voitures banalisées ou des ambulances ne viendront troubler une manifestation impressionnante mais bon enfant.

Tout en laissant planer le doute sur sa participation aux élections, le FIS mène une campagne de velours, sans haussement de ton ni prêche enflammé. Le 28 novembre voit la libération de Mohamed Saïd, auréolé comme Hachani de plusieurs mois de détention. Et dans le même temps, Sid Ahmed Ghozali redouble d'ardeur pour décrédibiliser le FLN et le FFS, joignant ses efforts au chœur des Saïd Sadi, Ahmed Ben Bella, Kasdi Merbah, Belaïd Abdesslam et autres Nouredine Boukrouh, enrichi de nouvelles voix : Abdelaziz Bouteflika, Ali Kafi, Mohamed-Salah Yahiaoui et Abdelaziz Belkadem, le président de l'Assemblée, qui font leurs offres de services. Inexistant dans les annales du pouvoir algérien depuis l'indépendance, Ali Kafi, ancien dirigeant de l'ALN, connaîtra bientôt une ascension fulgurante.

C'est également fin novembre que la répression brutale d'un rassemblement de professeurs d'université à Alger met fin à la grève qui paralysait presque toutes les universités du pays depuis la rentrée. Une grève qui collait mal avec la simplification du paysage politique souhaitée par clan Belkheir, opposant « méchants » islamistes arabophones et « bons » démocrates francophones. Étudiants et enseignants protestaient en effet contre la généralisation de l'arabe dans l'enseignement supérieur, presque toutes les universités du pays sont en grève. Ce n'étaient plus les seuls Kabyles qui se révoltaient, mais Alger, El-Harrach, Oran, Batna, Constantine, Blida, Sidi-Bel-Abbès, qui s'insurgeaient contre un projet visant, à leurs yeux, à saper toute l'intelligence de la société. Même les étudiants de l'université de Bab-Ezzouar, en majorité des islamistes, « qui, l'année dernière, applaudissaient bruyamment cette perspective, sont aujourd'hui en grève contre elle », précise *Le Monde*³⁷. Ils protestaient également « contre la prochaine arrivée de cent vingt-cinq^a professeurs irakiens chargés de donner en arabe un

^a . Selon la revue *Maghreb-Machrek*, il s'agirait en fait de 1 500 professeurs irakiens (voir *Maghreb-Machrek*, n° 135, mars 1992, p. 108).

enseignement que les enseignants du cru, majoritairement francophones, seraient bien en peine d'assurer, malgré un stage de mise à niveau de... trois semaines. »

Que Larbi Belkheir souhaite plus que tout la participation du FIS ne fait donc pas de doute : les facilités faites à ce dernier pour restructurer un parti laminé après juin, l'emprisonnement d'Abdelkader Hachani et de Mohamed Saïd qui renforce leur prestige, la visite d'Ali Haroun pour inciter Hachani à participer à l'élection, leur libération opportune, les moyens mis à leur disposition pour l'organisation de la marche d'Alger sont autant d'arguments concordants. C'est ce que soulignera, à la veille du premier tour, la journaliste de *Libération* José Garçon : « La pression combinée du ministre de l'Intérieur, le général Larbi Belkheir, et de l'armée a pesé de tout son poids pour entraîner le mouvement [islamiste] dans la compétition électorale³⁸. »

C'est dans ce contexte que, fin novembre, survient une affaire étrange, qui cadre mal avec ce scénario plus ou moins bien huilé.

L'opération de Guemmar

Dans la nuit du 28 au 29 novembre 1991, une quarantaine de jeunes « Afghans » prennent d'assaut la caserne de Guemmar, petite localité proche de la frontière tunisienne, tuant et mutilant sauvagement trois militaires, dont deux appelés du contingent, avant de s'enfuir avec une cinquantaine d'armes. Un large écho est immédiatement donné à l'événement par les médias, surtout par la télévision. Le général-major Khaled Nezzar se rend aussitôt sur les lieux et affirme, catégorique : « Les auteurs de cette attaque sont indirectement liés au FIS », ajoutant que, dans cette affaire, « il n'y a pas de main étrangère, il n'y a que des mains algériennes ». De quoi, *a priori*, justifier le gel immédiat des activités du FIS.

Dans un communiqué publié le 2 décembre, Abdelkader Hachani rejette d'emblée toute implication de son parti et met la tragique affaire sur le compte d'une lutte entre les clans au sein de l'armée. L'empressement du ministre de la Défense à intervenir, à orienter l'enquête vers les islamistes, à exonérer l'« étranger », contrairement à la tradition, est en effet étonnant. Le ministre de la Défense porte plainte contre Hachani, mais très vite cette affaire gravissime se tassa, comme sous l'effet d'une injonction occulte (Abdelkader Hachani sera convoqué par le juge le 5 janvier, mais il sortira libre du tribunal).

Sur le terrain, en tout cas, une chasse à l'homme s'organise très vite. Le 7 décembre, le groupe terroriste est accroché par l'armée près de la ville d'El-Oued, faisant neuf morts et plusieurs blessés, avant que, deux jours plus tard, un autre groupe soit repéré à cinquante kilomètres au sud de Biskra. Les affrontements font encore douze

morts parmi les islamistes. Entre-temps, l'enquête « progresse » et débouche sur l'arrestation d'une centaine d'individus. Le 8 décembre, la télévision diffuse des déclarations de membres du commando, qui font état de l'existence d'un « Mouvement islamique armé » (MIA). Selon eux, « ce mouvement a déjà des ramifications dans de nombreuses régions, comme Sidi-Bel-Abbès et Tiaret, dans l'ouest du pays, et Djelfa. Tous ces groupes devaient mener des actions le jour même ».

Le 13 décembre, de tout le commando, seuls cinq hommes sont officiellement encore en fuite, dont le « cerveau » de l'organisation, Aïssa Messaoudi, dit « Tayeb El-Afghani » (nom de guerre qu'il se donna à son retour d'Afghanistan), chef présumé de la branche militaire du « MIA » ; il sera arrêté deux mois plus tard.

Dès l'époque, nombre d'observateurs s'interrogeront sur les bizarreries de l'affaire, comme Gilles Millet dans *Libération* : « Comment une gendarmerie abritant quatre cents hommes s'est retrouvée quasi vide » la nuit du 28 au 29 novembre ? « Et comment l'attaque a-t-elle pu durer deux heures sans que des renforts interviennent³⁹ ? » Autre question que l'on peut légitimement se poser : pourquoi le battage médiatique initial organisé par l'armée fut-il suivi très vite de son étouffement, trahissant une volonté de clore l'affaire au plus vite ? Des questions redoublées l'année suivante, quand le procès des « terroristes » arrêtés montrera un Tayeb el-Afghani à la frontière de la débilité mentale, inapte en tout cas à planifier ou à diriger la moindre opération.

Et fin 1992, l'hebdomadaire, *Algérie-Actualité* révélera une information inédite – censée devoir être versée à sa charge – montrant que le président lui-même n'était pas dupe : « Lorsque des officiers supérieurs de l'armée entrèrent le lendemain de l'attaque [de Guemmar] dans le bureau de Chadli, avec un dossier bien ficelé en vue d'écarter le FIS de la bataille électorale, ils furent tout simplement éconduits comme des malappris par Chadli, qui voyait dans cette affaire une manipulation des services pour lui ôter toute possibilité de se reconstituer une majorité de remplacement à celle du FLN⁴⁰. »

Les dessous de l'affaire, nous les apprendrons en 2002 à Londres par l'ex-capitaine Ahmed Chouchane, qui nous expliquera qu'il s'agissait d'une opération planifiée par le DRS, qui n'a pas « fonctionné » comme prévu⁴¹. Selon Chouchane, les vrais auteurs de l'attaque (qu'il a côtoyés en prison) ne seront pas inquiétés avant que les agents du DRS impliqués puissent prendre le large ; et les personnes arrêtées étaient pour la plupart dans l'ignorance totale des délits dont on les accusait. Quant aux vrais chefs islamistes qui préparaient alors la résistance armée du MIA, Saïd Makhloufi et Abdelkader Chebouti – avec lesquels Chouchane était en contact direct, nous l'avons vu –, ils lui ont affirmé tout ignorer de l'affaire.

Samraoui précisera ainsi le témoignage de Chouchane : « Il m'a dit avoir appris, à l'époque, que l'opération de Guemmar s'inscrivait

en fait dans un plan de cinq ou six provocations du même type, qui avaient été planifiées par la DCSA pour la fin novembre dans le cas où le FIS aurait confirmé sa participation aux élections, justifiant ainsi leur annulation avant même qu'elles aient lieu. Mais Abdelkader Hachani a déjoué ce plan : il a en effet indiqué aux militaires, en novembre, que le FIS n'irait pas aux élections ; du coup, les opérations ont été annulées, sauf celle de Guemmar, dont le responsable local, mal informé par son officier traitant, décida seul de prendre l'initiative. Ensuite, le 14 décembre, douze jours seulement avant le premier tour, Abdelkader Hachani surprit tout le monde en annonçant que le FIS participerait aux élections⁴². »

Même s'il s'agit d'un « ratage » du DRS, l'attaque de la caserne de Guemmar est un événement capital. Les généraux qui prendront le pouvoir six semaines plus tard et qui sèmeront ensuite la désolation durant une décennie le présenteront comme la « première attaque terroriste⁴³ » d'envergure en Algérie. Et c'est l'attribution de cette action au FIS (et donc l'identification de l'islamisme au terrorisme) qui contribuera à justifier comme un moindre mal l'interruption du processus électoral.

Inquiétudes à la veille des élections

Le 14 décembre, le FIS annonce donc officiellement son intention de participer à l'élection prévue le 26 du même mois. La veille du scrutin, Chadli étonne tout le monde en déclarant dans le discours de clôture de la campagne électorale, impossible à censurer, qu'il n'a nullement l'intention de mettre fin prématurément à son mandat, qu'il acceptera le sort des urnes et qu'il est prêt à gouverner avec tout parti qui en sortira victorieux, quel qu'il soit. Il s'en prend ouvertement aux « opportunistes, menteurs et autres charlatans⁴⁴ », ce que les observateurs attribuent un peu trop rapidement aux islamistes, occultant l'attitude conciliante du président Chadli envers eux depuis qu'il mesure la félonie de son ancien entourage — à qui s'adressent plus sûrement ces qualificatifs. Après avoir obéi aveuglément pendant douze ans aux « conseils » de Larbi Belkheir qu'il croyait naïvement « au garde-à-vous », Chadli semble enfin comprendre la réalité du réseau qui a phagocyté tout le pouvoir, qui s'est servi de lui comme d'un pantin et qui s'appête à le déchoir. Entre lui et Larbi Belkheir, le torchon brûle vraiment...

Le 1^{er} décembre, le Parlement vote des lois sur l'ordre public – contestées dès octobre par Hocine Aït-Ahmed –, ôtant aux maires leurs anciennes prérogatives qui leur permettaient d'autoriser des marches. Désormais, seuls les *walis* (préfets) détiennent cette faculté. Et le 6 décembre, leur pouvoir est encore accru par une autre loi, de façon démesurée : ils peuvent maintenant de leur propre chef faire appel à l'armée pour les aider dans leur mission. Cette loi est votée à

l'initiative du Haut Conseil de sécurité – un organisme qui entre en scène pour la première fois, mais qui prendra dans quelques jours, on va le voir, un poids considérable –, contrôlé dans les faits par Larbi Belkheir ; elle prive le président Chadli du seul pouvoir qui en a fait un rouage indispensable lors des événements d'octobre 1988 et de juin 1991, celui de signer les décrets d'état de siège qui « légalisent » les putschs. Sa marginalisation est désormais patente.

Que pense l'opinion de l'élection à venir ? Pour Me Abdennour Ali Yahia, « le régime accepte le rééquilibrage pour sauver les meubles, mais sûrement pas une alternance⁴⁵ ». Interrogé sur une radio deux semaines avant le scrutin, le 12 décembre, Kasdi Merbah – ancien patron de la Sécurité militaire, ancien Premier ministre et actuel président du MAJD – affirme que le premier tour peut se tenir, mais qu'en fonction de son résultat « il est probable que des manœuvres politiciennes aient lieu pour renvoyer le second tour aux calendes grecques », s'interrogeant sur ce qui adviendrait « si une majorité FIS se dégageait au premier tour⁴⁶ ». Un quotidien fait une analyse en tout point semblable, évoquant un processus qui pourrait aboutir à l'instauration d'un état d'exception et à la création d'un « comité de salut public⁴⁷ ».

Quant au correspondant du *Monde*, Georges Marion, il se fait le jour même du scrutin l'écho d'une « idée répandue » : « Jamais l'armée, malgré les assurances prodiguées sur son loyalisme constitutionnel, n'acceptera une victoire électorale islamiste. » Pour le journaliste, « de là à penser que, dans les trois semaines qui séparent les deux tours, n'importe quel incident pourrait déboucher sur le gel du processus en cours, il n'y a qu'un pas ». Tout le monde paraît donc avisé de ce qui se prépare...

Dans ce climat tendu, Larbi Belkheir met les bouchées doubles : selon Abed Charef, « des secrétaires généraux de wilaya et des directeurs de l'administration et de la réglementation, c'est-à-dire les hommes clefs de l'administration préfectorale, sont mutés à la veille du scrutin », autant de fonctionnaires dépendant du ministère de l'Intérieur, que Larbi Belkheir remplace par des hommes à lui, pour encadrer le scrutin. Pour tout encadrement, ils feront le vide autour d'eux et, ajoutera Abed Charef, « ce sont finalement les réseaux du FIS qui prennent les choses en main⁴⁸ ». Entre autres actes difficiles à mettre sur le compte de l'inadvertance, on ne l'apprendra bien sûr que le lendemain du scrutin, plus de 900 000 cartes d'électeurs n'ont pas été distribuées. Était-ce un oubli volontaire pour favoriser la victoire du FIS, ou bien est-ce un de ces multiples scénarios mis en place, dont la plupart ne seront jamais éventés, destinés à offrir des portes de sortie pour faire annuler en bloc le scrutin si les autres procédés devaient échouer ?

Tous les ingrédients sont maintenant réunis : le dénouement qui sonnera définitivement le glas de la démocratie en Algérie est imminent ..

Janvier 1992 : les coulisses du coup d'État

Les chiffres de Larbi Belkheir

Résultats officiels du premier tour : 13,3 millions d'inscrits, 5,4 millions d'abstentions (soit 41 % des inscrits), 7,9 millions de votes exprimés ; 925 000 bulletins nuls, soit moins de 7 millions de votes comptabilisés. Cent quatre-vingt-huit sièges sont remportés par le FIS, vingt-cinq par le FFS, seize par le FLN, trois par des indépendants ; restent cent quatre-vingt-dix-neuf sièges à pourvoir au second tour, dont cent quarante-trois pour lesquels les islamistes sont en ballottage favorable.

3,26 millions de voix sont allées au FIS (soit 47,3 % des suffrages exprimés mais moins d'un quart des inscrits, le parti islamiste ayant perdu 1,1 million de voix par rapport aux municipales de juin 1990¹) ; 1,6 million au FLN (23,4 % des suffrages, en déclin de 633 000 voix par rapport aux mêmes municipales²) et 511 000 au FFS (7,4 % des suffrages). Le FLN subit une déconfiture que le pire scénario de vote sanction ne pouvait prédire.

Les trois « fronts » cumulent 78 % des voix au premier tour et près de 99 % des sièges. Le ministre de l'Intérieur Larbi Belkheir se déclare « très satisfait » du déroulement des élections. Les conditions de vote ont été selon lui « généralement parfaites » et les incidents signalés « sans conséquence ». Sid Ahmed Ghozali renchérit en s'annonçant « très satisfait du déroulement, du climat et du taux de participation ». Ils seront rares dans ce cas. Hamas, FIS, FFS, FLN, MAJD dénoncent un scrutin faussé... Le quotidien *El-Moudjahid* recense dans son édition du 9 janvier un nombre important d'« irrégularités et distorsions ». De la « non-conformité » des listes électorales avec des cartes d'électeur aux « erreurs dans les documents » ; de la « non-distribution d'un million de cartes informatisées et disponibles, représentant un treizième du nombre d'inscrits », aux « 924 906 bulletins nuls, soit 11,82 %, du cotes électoral » ; de « la disproportion entre le nombre d'électeurs et les

bulletins exprimés » à des « procédures de fraude, de truquage et d'usurpation de la qualité » se traduisant par exemple par une « majeure partie des bulletins de vote [qui] portaient d'une manière identique le signe (X) dans la case choisie, [laissant deviner] que le signe a été l'œuvre d'une seule main » : une interminable liste de fraudes et d'incohérences manifestement préméditées décrit un scrutin aberrant.

Surtout, un rapide examen des chiffres permet de constater qu'avec deux fois plus de voix que le FLN, le FIS s'adjuge dix fois plus de sièges. Avec trois fois moins de voix que l'ex-parti unique, le FFS gagne une fois et demie plus de sièges que lui... À l'évidence, le résultat des multiples manœuvres obliques — notamment par le charcutage des circonscriptions électorales — du Premier ministre pour parvenir aux mythiques « trois tiers » (FIS, FLN et le reste) des « sondages » du DRS est un échec complet.

Trois types de facteurs ont pu jouer : mauvaise maîtrise des manœuvres et trucages pour affaiblir (mais pas trop) le FLN, volonté à l'inverse de favoriser la victoire du FIS pour justifier son interdiction, comportements inattendus de l'électorat. Dans l'explication du résultat final, la question de la part respective de ces facteurs, en partie contradictoires, reste ouverte. Mais, aux yeux de Belkheir et son clan, une chose est en revanche certaine : puisque le délicat « scénario un », celui des « trois tiers », a échoué, la seule issue est le brutal « scénario deux », celui de l'éradication : « Au lendemain de l'épreuve, le ministre de l'Intérieur, Larbi Belkheir, affirme "commencer tous les préparatifs" pour le second tour du scrutin. "Mais, s'exclame-il, un État islamique en Algérie, jamais !" Le compte a rebours qui va mener l'Algérie à la crise a déjà commencé³...» Dès lors que le rêve de domestiquer les islamistes s'est évanoui, il est hors de question pour lui d'abandonner à leurs leaders le contrôle des richesses du pays.

C'est bien là la raison centrale du coup d'État qui va alors se préparer. Car si l'on veut bien admettre que, au-delà des trucages, les ordres de grandeur des résultats du scrutin reflètent à peu près la réalité politique du pays, on est bien loin du prétendu basculement dans l'« Afghanistan » qui sera mis en avant pour justifier l'interruption du processus électoral : sur quelque treize millions d'électeurs, trois millions seulement ont voté pour le FIS — dont bon nombre exprimaient surtout leur rejet du régime. La majorité des dix autres millions, qu'ils aient voté pour les partis républicains ou qu'ils se soient abstenus, peuvent raisonnablement être considérés comme résolument opposés au FIS, l'électorat islamiste étant connu pour se mobiliser massivement.

Trois cent quarante et un recours en annulation sont comptabilisés par le Conseil constitutionnel. L'abstention massive et la dispersion des voix au premier tour (cinquante-huit partis) laissent espérer un réservoir important de voix mobilisables pour le second tour. Voilà quelques-uns des arguments techniques que les

responsables du FLN et du FFS invoquent pour exiger la poursuite du processus électoral. Mais, plus que tout, ils soulignent que quiconque accorde le moindre crédit aux principes de la démocratie n'a pas le droit de changer les règles en cours de jeu — même si la victoire du FIS paraît à ce stade inéluctable.

Car, aussitôt les résultats proclamés, un vent d'hystérie se propage dans le microcosme algérois, annonçant que le scrutin aurait peu de chances d'aller à son terme. Et la rapidité avec laquelle s'organise la fronde — présentée comme spontanée — exigeant l'arrêt du processus électoral montre que ce scénario a été soigneusement préparé, du moins dans ses grandes lignes — car il y aura quelques cafouillages...

L'armée organise le putsch

Les deux objectifs immédiats des généraux putschistes sont liés : trouver une justification « légale » à l'annulation du second tour et se débarrasser « proprement » du président Chadli. Car ce dernier fait de la résistance. Très vite, il engage des discussions secrètes avec les responsables du FLN et du FIS pour préparer la cohabitation⁴. Pire, selon Nicole Chevillard, il aurait promis au FIS le « limogeage des généraux-majors Khaled Nezzar, Larbi Belkheir et Toufik Médiène⁵ » et d'autres officiers supérieurs. Chadli serait allé jusqu'à refuser de recevoir les officiers supérieurs qui voulaient discuter avec lui des décisions à prendre. « Un quotidien affirmera même qu'il a fallu faire prendre la présidence d'assaut par les unités de gendarmerie et désarmer la garde républicaine pour le voir⁶. »

Cette intention du président de mener une purge dans l'armée est confirmée par Mohammed Samraoui qui, le 30 décembre, obtient les confidences du colonel Malek Bendjedid, frère de Chadli et adjoint du chef de la 1^{er} région militaire : « Le président a pris la décision de limoger dans les prochains jours les généraux Mohamed Médiène [Toufik] et Khaled Nezzar, qui seront remplacés respectivement par Kamel Lahrèche [un ancien officier des services, ex-directeur de la DRE (Direction des relations extérieures) et ex-directeur de la DGSN (Direction générale de la sûreté nationale) et qui était alors sans fonction] et Dib Makhoulf [général qui commandait la Garde républicaine]⁷ »

Mais à l'évidence, le président a mal évalué le rapport de forces. Car la machine infernale est déjà en branle et le coup d'État se prépare dans l'ombre sur deux fronts, civil et militaire. Le surlendemain du scrutin, une « cellule de crise » est créée par Larbi Belkheir : « Il y avait du côté du gouvernement deux ministres, M^e Ali Haroun, [...] M. Aboubakr Belkaïd [...], et deux officiers du côté militaire, pour réfléchir à la gestion de la crise toute nouvelle qui nous tombait sur la tête », racontera l'ancien Premier ministre Sid

Ahmed Ghozali⁸. Le ministre de la Communication Aboubakr Belkaïd, présumé « proche » du RCD⁹, et le ministre des Droits de l'homme Ali Haroun vont être chargés de la mobilisation de la « société civile », ou plutôt des diverses composantes de l'« Algérie Potemkine » qui constitue la façade présentable du régime.

Sur le front militaire, les putschistes ne font pas les choses à moitié : les 28 et 30 décembre, raconte Samraoui, « les généraux Khaled Nezzar, Larbi Belkheir et Mohamed Lamari [organisent] deux "conclaves" secrets de la direction de l'armée, au siège du Commandement des forces terrestres à Aïn-Naâdja. Y étaient présents pratiquement tous les officiers supérieurs de l'ANP, du ministère de la Défense nationale et de l'état-major, soit une cinquantaine de personnes. À cette occasion, les chefs de l'armée invitèrent fermement les participants à signer (et à faire signer par leurs collaborateurs) un texte demandant la "déstitution du président de la République qui cherche par sa politique de compromission à envoyer les officiers de l'ANP à la potence"¹⁰ ».

Et, dans le même temps, le général Mohamed Lamari, commandant des forces terrestres, est chargé de mettre en place la machine de guerre anti-FIS inspirée du plan Nezzar. Tous les officiers de la SM membres des comités de préparation du second tour des législatives sont sommés d'abandonner leurs affectations et de se mettre à la disposition de leur hiérarchie. C'est le cas de Mohammed Samraoui, qui reçoit l'ordre de son chef, le patron de la DCE Smaïl Lamari, de réunir une quinzaine d'hommes de confiance et de se mettre à la disposition de Mohamed Lamari pour une mission « de la plus haute importance », qui débutera à partir du samedi 4 janvier 1992 et qui, selon ses termes, « va engager l'avenir du pays¹¹ ». Nous sommes le 1^{er} janvier 1992, et aucune menace à l'unité du pays ne se dessine autre que celle que fomentent en secret les généraux.

Une dictature pour protéger la démocratie de « premier collègue »

Sur le front civil, il faut dire que les ministres émissaires des généraux n'ont aucune difficulté à recueillir le soutien des hommes et des femmes de l'« Algérie Potemkine », terrorisés par la « déferlante » islamiste ; il s'agit simplement de coordonner précisément leurs initiatives pour rendre à peu près plausible leur caractère « spontané ». La déclaration qui illustre le mieux la réaction à chaud de ceux que ce scrutin a balayés est celle de Saïd Sadi, lui-même sévèrement battu à Tizi-Ouzou, « en dépit des moyens mis à sa disposition par un pouvoir qui s'était persuadé que [son] mouvement tiendrait la dragée haute au Front des forces socialistes¹² » (son parti, le RCD, n'a recueilli au niveau national que 200 000 voix, soit 2,9 %

des suffrages exprimés). Quelques jours après la publication des résultats, il déclare « sur les ondes de Radio-Chaîne 3 qu'il s'est "trompé de société"¹³ ». Le vote qui le sanctionne ne doit rien à l'intégrisme islamiste : il a eu lieu à Tizi-Ouzou, fort peu sensible à ses sirènes. Mais Saïd Sadi préfère rejeter la responsabilité de son échec sur... la société : puisqu'elle le rejette, elle ne mérite pas d'être consultée par vote, et « il faut arrêter ce scrutin faussé à la base¹⁴ ».

Mais Saïd Sadi va plus loin : « Le FIS a tout fait en juin dernier pour empêcher un scrutin qui ne l'arrangeait pas. Nous devons nous donner tous les moyens aujourd'hui, [...] y compris la violence. Il faut être présent sur toutes les places publiques, paralyser les carrefours, aller dans les ports et les aéroports, occuper les espaces publics, paralyser un certain nombre d'entreprises vitales pour le pays, gêner l'évolution en cours vers la date du 16 et cela dès la semaine prochaine. [...] S'il y a des débordements, nous les assumerons¹⁵. » Autant d'appels à la rébellion qui ne lui vaudront nul rappel à l'ordre. Sollicité pour se joindre à cette démarche, Mouloud Hamrouche réagit en ces termes : « J'ai été choqué d'entendre quelqu'un qui se prétend démocrate parler de la sorte¹⁶. »

Cette approche de la « démocratie » sera adoptée par tous les adeptes de l'arrêt du processus électoral. *Et-Moudjahid* estime fin décembre qu'il « faut être un aliéné pour ne pas mesurer les risques majeurs qui pèsent sur la nation si des dispositions adéquates ne sont pas prises par tous ceux qui ont à cœur le pays et ses intérêts supérieurs ». La coalition des déçus se formalise le 31 décembre par la création du Conseil national pour la sauvegarde de l'Algérie (CNSA). Elle réunit, autour de l'UGTA d'Abdelhak Benhamouda, la Ligue algérienne des droits de l'homme, l'Union nationale des entrepreneurs publics, le Conseil algérien du patronat, la Confédération des entrepreneurs algériens, auxquels se joindront d'autres organisations à la représentativité douteuse : l'Association nationale des cadres de l'administration publique, l'Association nationale pour la défense du droit et la promotion de l'emploi, le Comité national étudiantin et l'Union des ingénieurs d'Alger. Au cinéma « L'Afrique », six cents femmes se réunissent, et la féministe Khalida Messaoudi leur explique en substance : « On ne peut pas offrir l'Algérie aux intégristes soutenus par les Saoudiens. » RCD, PAGS, MAJD, Coordination des associations de femmes et Conseil national des sports se joignent au CNSA, qui affiche tout de suite ses prétentions : « La dénonciation du FIS comme fossoyeur de la démocratie est un impératif pour sauver le pays. » Le quotidien *El-Watan* se charge de préciser le mot d'ordre : « Non au second tour ! »

Ainsi, « on verra des démocrates se retrouver sur les mêmes positions que les militaires qui les avaient souvent emprisonnés, pendant que les islamistes aux intentions fascisantes déclarées se revendiquaient de la volonté populaire et de la démocratie¹⁷ », écrira fort justement Saïd Sadi, à ceci près qu'il y a une sérieuse méprise sur la définition du mot « démocratie ». Son modèle en la matière semble

proche du système électoral mis en place en Algérie en 1947 par l'administration coloniale française, qui avait créé alors un « deuxième collège » pour accorder le droit de vote à une partie des « indigènes » musulmans, la voix de chaque colon français du « premier collège » pesant dix fois plus que celle de chaque membre de ce deuxième collège.

Dans les derniers jours de l'année, toute la force médiatique publique et privée est mobilisée par les partisans de l'annulation du second tour. À la télévision, dans les journaux, dans des meetings, ces derniers tentent de simuler la marée humaine, jouant de tous les artifices, celui de l'épouvante et, parfois, comme sous la plume du leader du PAGES, Hachemi Chérif, dans *Alger républicain*, celui de la pédagogie démagogique : « Est-ce qu'aujourd'hui être démocrate c'est donner le pouvoir, le livrer à ceux qui disent d'emblée que la démocratie est *kofr* ? Le FIS au pouvoir, les forces démocratiques ne pourront ni l'isoler ni le réduire... À ce moment-là, aucune force patriotique ne pourra plus relever la tête. Ce sont des pans entiers de la société qui risquent de basculer dans l'intégrisme, parce qu'ils ne se sentent pas protégés par les institutions de la République. » Un glissement sémantique qui dénie la qualité de « patriote » et de « démocrate » à quiconque s'oppose à la junte ; un mépris inégalable envers ses concitoyens, décrétés immatures, inaptes à mesurer les périls auxquels ils s'exposent à voter contre le gré des généraux.

Les voix discordantes sont pratiquement étouffées. L'une des rares qui parviendra à se faire entendre, non sans courage, est celle du sociologue Lahouari Addi, qui début janvier, publie dans *El-Watan* et dans le quotidien français *Libération* deux articles où il plaide pour la tenue du second tour en avançant l'idée que « des élections qui amèneraient les islamistes au pouvoir peuvent être vues comme une régression féconde¹⁸ ». Sur cette prise de position qui fait alors scandale, il précisera plus tard : « Le FIS se serait désagrégé une fois arrivé au pouvoir, parce que ce qui unit ses militants, c'est une position "contre" le régime en place et non "pour" un projet défini », en précisant : « L'islam politique n'avait pas d'avenir durable en Algérie ; l'annulation des élections lui en a donné un. »

Cette position est en réalité loin d'être isolée dans la grande majorité de la population, qui ne se reconnaît ni dans le FIS ni dans les généraux. Mais elle ne peut évidemment être entendue par les membres du CNSA, qui considèrent que leur sort est indissolublement lié à celui des généraux du « clan des DAF », dont ils partagent l'option « éradicatrice ». Dans cet entre-deux-tours, ils ont toutefois un problème : s'ils peuvent compter sur tous les moyens de propagande concevables — finances, télévision, journaux, lieux de réunion, relais étrangers, etc. — offerts par Larbi Belkheir et ses alliés, tous unis, ils n'ont jamais pu mobiliser plus que quelques milliers de proches dans une marche.

Ils vont pourtant réussir à faire illusion aux yeux de l'opinion internationale, par l'un des plus extraordinaires tours de passe-passe médiatique de ces semaines agitées, qui n'en manquent pourtant pas.

Détournement de manifestation

Le 1^{er} janvier 1992, le journaliste Aïssa Khelladi^a, ancien capitaine de la Sécurité militaire, parle sans détour de la nécessité d'un « coup d'État », mais aussi de la difficulté de le maquiller, et propose une ébauche de solution dans l'incontournable *Hebdo libéré* : « Pour être fiable, en 1992, un coup d'État ne peut se placer que dans la perspective de défense de la démocratie. La seule force à même de cautionner l'ANP, dans cette perspective, est le FFS, puisque tous les autres partis ont disparu. [...] Une dictature militaire qui fait appel à un civil pour protéger son image de marque et pour préserver aussi bien les libertés démocratiques que le processus en cours, sous sa forme nouvelle. Ce civil, en l'état actuel, n'est autre que Aït-Ahmed¹⁹. »

Une proposition assurément fort étrange, dès lors que le leader du FFS prône activement la poursuite du scrutin, fédérant autour de lui bien au-delà des rangs de son parti. Mais quelques jours après le premier tour, confirmant que cette idée ne sortait pas d'un cerveau isolé, le général Khaled Nezzar demande à rencontrer Hocine Aït-Ahmed²⁰. Celui-ci accepte, car il tient absolument à obtenir l'autorisation d'organiser une grande manifestation à Alger pour la tenue du second tour : le pire, lui dit-il, pour la démocratie, c'est de mettre fin à l'élection. « D'accord, je peux vous assurer qu'elle aura lieu », répond Khaled Nezzar.

Coorganisée par le Mouvement culturel berbère, la marche rencontre un succès colossal. Le 2 janvier, une marée humaine de près d'un million de personnes lance un vibrant appel au respect des urnes, applaudissant Hocine Aït-Ahmed, seul orateur à s'exprimer, comme le rapporte à chaud l'hebdomadaire *Algérie Actualité* « Jeudi dernier, des centaines de milliers de personnes venues d'Oran, de Rélizane, de Kabylie, de Tindouf et d'ailleurs ont défilé quatre heures durant. La foule criait à en perdre la voix : "Vive l'Algérie libre et démocratique", "Ni État policier ni État intégriste, mai, État démocratique", "L'Algérie n'est pas l'Iran", "Main dans la main nous soutiendrons Da "Hocine". Du haut du balcon, il appelle les Algériens à ne pas perdre espoir. Aït-Ahmed apparaît comme l'alternative. C'est vers lui que des centaines de milliers de gens, pas seulement ses partisans, sont venus chercher réconfort et protection. Entre un FLN discrédité et un FIS menaçant, le peuple démocrate se tourne vers

^a . Qui écrira parfois sous le pseudonyme d'Amine Touati (notamment pour signer le livre fort bien informé que nous avons souvent cité, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit.).

lui : "Vous êtes là parce que vous êtes inquiets et consternés par les résultats du premier tour. Les jeux ne sont pas encore faits", crie-t-il à la foule enthousiaste. [...] Aït-Ahmed refuse de suivre ceux qui préconisent de boycotter le deuxième tour : "Ce serait suicidaire. Les conséquences seraient dramatiques. Si on interrompt le cours électoral, ce serait faire le jeu du pouvoir"²¹. »

Le tour de passe-passe médiatique intervient au lendemain de la manifestation : grâce à ses relais en Algérie comme en France, le service d'action psychologique du DRS organisera un formidable battage médiatique pour faire croire que les Algériens avaient manifesté pour... l'interruption du processus électoral^a ! Les quelques banderoles isolées plaçant en ce sens seront soigneusement cadrées par les caméras de la télévision « unique », et ces images feront le tour du monde... Le piège du général Nezzar a parfaitement fonctionné.

Les authentiques démocrates ne seront pas les seuls à voir ainsi manipulée l'expression de leur volonté. La désinformation fonctionnera également à fond en ce qui concerne les islamistes.

Les islamistes piégés

Lorsqu'ils prennent connaissance des résultats, les premiers surpris sont les leaders islamistes eux-mêmes. Selon Amine Touati, Abdelkader Hachani reçoit la journaliste Anne Dissez de RFI quand il apprend son succès²². Il est effondré. Pour lui, le triomphe espéré ne dépasserait pas 30 %. Et là, victoire, exercice du pouvoir, programme de gouvernement, gestion publique, autant de perspectives pour lesquelles son parti n'a ni expérience ni même préparation.

Passé le premier moment de stupeur, les leaders du FIS s'emploient cependant à rassurer : Abdelkader Moghni déclare que leur parti « laissera à tous les courants politiques toute la place pour s'exprimer ». Rabah Kébir affirme que « le projet islamiste est celui du bien et de la générosité ». Il préconise d'« appeler à la vigilance », persuadé que « si un groupe islamiste quelconque a l'idée de faire un coup d'éclat, le régime le prendra comme prétexte pour annuler les élections²³ ».

Car la campagne anti-FIS bat son plein comme jamais. Mais, pour susciter l'épouvante voulue, celle-ci doit s'appuyer sur des

^a . Cette fable sera reprise sans scrupule par le général Khaled Nezzar lors du procès de Paris en juillet 2002 : « C'était toute la manifestation qui était pour l'interruption du processus électoral. Et tous les témoins politiques invités par lui répéteront sous serment, sans ciller, le même mensonge, comme Omar Lounis, syndicaliste retraité et membre fondateur du CNSA : « Le 2 janvier, des manifestations ont demandé de barrer la route à l'aventure, de sauver la République : on ne pouvait tolérer l'instauration d'une République antidémocratique dans notre pays. Une manifestation plus qu'imposante s'est déroulée à Alger où des citoyens réclamaient l'annulation de ce premier tour des élections et demandaient de sauver la République (in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre op. cil.*, p. 76 et p. 287).

déclarations d'islamistes qui, hélas, font preuve d'une étonnante retenue. Qu'à cela ne tienne ! Ils ne prononcent pas les mots qui les condamnent, alors il faut les leur mettre dans la bouche... Une déclaration de Mohamed Saïd, membre de la direction du FIS, prononcée dans un prêche au lendemain du premier tour, remplira cet office : « Nous sommes tous des frères, celui qui versera une seule goutte de sang de son frère ne connaîtra pas le pardon. Il n'y a de problème que dans l'imagination délirante des ennemis de l'Algérie. » Et il déclare ensuite, à l'adresse de ses fidèles : « Tout va bien et, grâce à Dieu, il n'existe aucune pomme de discorde entre nous. Pour renforcer notre unité, nous devons renforcer notre foi, nous conformer aux prescriptions divines sur la façon de nous habiller ou de nous nourrir²⁴. »

Selon Mostafa Brahami, la déclaration intervient dans un contexte où toute la presse veut savoir comment réagirait un gouvernement FIS contre un éventuel blocus économique occidental. Il aurait alors affirmé que le peuple algérien est habitué à la souffrance et au dénuement, et que si de telles mesures s'exerçaient contre lui, il saurait surmonter la difficulté, même si pour cela il devait sacrifier ses habitudes alimentaires et vestimentaires.

Mais le correspondant de l'agence Reuter, qui couvre la prière, s'empare de ces propos et les restitue comme suit : « Mohamed Saïd demande aux Algériens de changer leurs habitudes vestimentaires et alimentaires. » Comme le rapporte Amine Touati, « cette phrase fera le tour du monde. Toute la presse nationale lui consacre sa Une. [...] Mohamed Saïd aura beau se rétracter, affirmant que le journaliste était trop éloigné de lui pour avoir entendu ses paroles exactes, rien n'y fait. La machine anti-intégriste se met en branle, plus personne ne l'arrêtera²⁵ ».

« L'indignation médiatique est à son comble, poursuit Amine Touati. Et ce n'est pas tout. Le *Financial Times* impute à Hachani la volonté de revenir sur un accord avec la CEE au terme duquel l'Algérie devrait profiter d'un crédit de 600 millions de dollars. » En effet, cet article du 8 janvier imputant à Abdelkader Hachani des intentions « nationalistes » sera repris par l'APS le lendemain quasi intégralement : « L'incertitude totale régnera sur l'avenir des réformes économiques de l'Algérie lancées il y a trois années, si le Front islamique devait former le prochain gouvernement. [...] Abdelkader Hachani a rejeté le crédit de la Communauté économique européenne [...]. accordé il y a trois mois pour soutenir le redressement économique algérien [au motif que] le prêt a été accordé par des pays qui sont ennemis de l'islam. [...] M. Hachani a également dénoncé la nouvelle loi sur les hydrocarbures votée le mois dernier par l'Assemblée comme une "transaction de la honte"²⁶. » Pour embaumer ces propos de légitimité religieuse, *El-Watan* donnera la parole au cheikh Merrani — agent avéré de la SM —, qui explique que « quelqu'un de responsable ne remet pas en cause le prêt de 600 millions de dollars de la CEE. C'est de la folie²⁷ ». En fait,

El-Watan ne fait que reproduire de larges extraits d'une interview publiée la veille dans *Le Figaro*²⁸, où Ahmed Merrani affirmait, en autres gages de son « indépendance » d'esprit, que Sid Ahmed Ghazali « s'est montré honnête ces six derniers mois » et que « son gouvernement est certainement le meilleur que nous ayons eu depuis l'indépendance ».

Pris dans un tourbillon, Abdelkader Hachani réfute désespérément toutes les intentions malsaines qu'on lui prête. Plus tard, le journaliste britannique auteur de l'article reconnaîtra n'avoir jamais rencontré l'intéressé et s'être contenté « d'analyser ses discours²⁹ » ; mais qui se préoccupe de la réalité de ces accusations ?

Dans son éditorial du *Nouvel Observateur*, début janvier, Jean Daniel développe l'idée du « peuple » qui « entre en pénitence, il annonce qu'il va changer sa façon de se nourrir, de se vêtir, de s'exprimer » avant de préciser que « la question qui semble préoccuper les uns et les autres est de savoir si, à une heure d'avion de Marseille, nous aurons affaire à une situation iranienne³⁰ ». Pour Charles Pasqua, ce peuple va devoir assumer ses responsabilités : « L'arrivée au pouvoir des intégristes constituerait la négation des droits de l'homme, et je ne parle pas des droits des femmes. [...] Les Algériens doivent savoir d'ores et déjà que, dans cette hypothèse, les principes de la politique et de la coopération entre la France et leur pays seraient révisés³¹. »

Pour contrer cette offensive, Abdelkader Hachani tente de rassurer. Le 31 décembre, il fait adopter un communiqué par le FIS, demandant au peuple de « fraterniser, de bannir tout sentiment de rancœur et de haine ». Le peuple algérien « a franchi le premier pas vers l'édification de l'État islamique qui le hissera au rang d'avant-garde et de suprématie ». Commentant ces propos, *Alger républicain*, journal du PAGS écrira : « À deux pas du pouvoir, le FIS n'est pas à un mensonge près. »

Puis le FIS précise le 1^{er} janvier dans un communiqué : « Les objectifs du FIS sont l'instauration de la justice, le bannissement de l'arbitraire, la protection des libertés et le raffermissement de la fraternité avec tout ce que cela implique. [...] Il faut absolument que le peuple soit prudent et évite de répondre à toutes les provocations, d'où qu'elles viennent, [...] surtout face à certaines déclarations irresponsables et susceptibles d'exposer au danger la paix civile et l'unité du pays. [...] Le FIS appelle toutes les personnalités et institutions jalouses de leur religion et de leur pays, afin qu'elles se tiennent aux côtés du peuple et de son choix historique³². » L'écho de cet appel a désormais peu de chances de dépasser le cercle étroit de l'encadrement du parti.

Et la campagne anti-FIS reprend de plus belle. Le *majlis ech-choura* publie un autre communiqué le 2 janvier : « Nous conseillons à la presse d'être sincère dans ses informations qu'elle véhicule, objective sur les commentaires relatifs aux événements actuels et prudente à l'égard des prises de position et déclarations gratuites. »

Rabah Kébir s'adresse à « l'armée, la police et la gendarmerie », pour les appeler à « protéger le choix du peuple ». Réagissant aux propos excessifs de « courants » occultes du FIS, il demande aux cadres de ne pas s'expatrier : « L'État islamique que nous projetons d'édifier sur cette terre a besoin de cadres dans tous les domaines. [...] L'État islamique algérien n'importera pas de cadres de l'extérieur³³. »

« S'il y a des Algériens qui ne sont pas musulmans, qu'ils quittent le pays », aurait lancé Abdelkader Moghni³⁴. Voilà les propos attendus ; les leaders islamistes font l'amère expérience des fruits de leur communication ambiguë depuis 1989. Toutes les esquives auxquelles ils se sont livrés pour contenter les uns sans mécontenter les autres révèlent leur revers de médaille. Qu'ils se taisent et on leur prête les pires intentions, qu'ils s'expriment et leur parole est piégée. La moindre initiative, la moindre formulation de leurs intentions les basculent d'un côté, la démocratie — au risque de passer pour renégats auprès de certains des leurs, et d'être suspects de nourrir des desseins hypocrites aux yeux de leurs ennemis —, ou de l'autre, l'intégrisme, et ce sont les plus radicaux qui ont la dynamique pour eux.

La « démission » de Chadli Bendjedid

La désinformation n'est bien sûr qu'une facette de l'action des putschistes. En coulisse, les autres préparatifs se précisent. Selon José Garçon, « le 6 janvier — ou le 7 — une assemblée réunit cent quatre-vingt-un officiers supérieurs qui signent une lettre réclamant la démission du chef de l'État^a. Peu après, l'état-major ordonne le déploiement d'un dispositif militaire autour d'Alger, Oran et Constantine. Chadli s'emporte contre cette mesure face au général Lamari, chef d'état-major de l'armée de terre. En vain³⁵ ». Puis, indique Amine Touati, « devant Chadli, apparaît enfin le général-major Khaled Nezzar, ministre de la Défense, accompagné des principaux responsables militaires. Ils lui demandent de se retirer "dans l'honneur" et de rédiger séance tenante sa démission, conformément à une pétition qu'auraient signée cent quatre-vingt-un responsables. Pendant ce temps, des unités de commandos ont investi la présidence et sa périphérie, ainsi que certains endroits stratégiques de la capitale comme le port d'Alger³⁶ ».

Chadli aurait longtemps résisté à ces « pressions plus ou moins fortes ». Mais il doit finalement se rendre à l'évidence : isolé, sans défense, à la merci d'un « assassinat islamiste », il est surtout prisonnier de Larbi Belkheir qui en sait assez sur lui pour l'envoyer mille fois à l'échafaud. La réciprocité est vraie, mais c'est le plus déterminé qui l'emporte et, face aux menaces, le président signe sa

^a . Selon Mohammed Samraoui, on l'a vu, cette réunion aurait en fait eu lieu une semaine plus tôt.

démission, obtenue selon certains « violemment, au dernier moment³⁷ ». Une fois ce pas franchi, vient le temps de rédiger la lettre de démission et de la faire lire au président.

Ce n'est qu'à 20 h 20, le 11 janvier, que le compromis sur cette rédaction semble avoir été trouvé et que le journal télévisé peut s'interrompre. Les Algériens voient alors Chadli Bendjedid, blafard, lire sa lettre de démission devant le président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabylès. Il explique que son départ n'est pas une « fuite de responsabilité » mais un sacrifice « dans l'intérêt supérieur de la nation ». « Les dispositions prises, dit-il, et les méthodes employées pour résoudre nos problèmes ont atteint une limite qui ne peut être dépassée sans atteinte à la cohésion nationale », sans renoncer à « la paix et l'entente avec les citoyens », sans compromettre « l'unité nationale, la stabilité et la sécurité du pays ». On attribuera ces récriminations aux méthodes du FIS. Or, si tel était le cas, il ne s'agirait pour l'instant que de fraude, qu'il serait aisé de sanctionner par le code civil. Par ces mots contournés, Chadli vise plus sûrement les méthodes de Larbi Belkheir et Khaled Nezzar.

Le 11 janvier, la prédiction que faisait Abdelhamid Brahimi au président, parlant de Larbi Belkheir, se réalise donc : « Un jour, il te bouffera la tête³⁸ », lui avait-il en 1982. La version officielle est bien sûr qu'il a démissionné volontairement. Mais dans ses mémoires, publiées en 2001, le général Nezzar reconnaîtra sans fard que « la fameuse lettre de démission que M. Chadli avait lue à la télévision le soir même avait été rédigée par le général Touati et par Ali Haroun³⁹ ». Interrogé à ce sujet lors du procès de juillet 2002, Khaled Nezzar aura cette réponse symptomatique : « C'est un arabisant. Il ne l'a pas faite. Ils l'ont faite avec lui, la lettre⁴⁰. » Sous-entendu : il n'est même pas capable d'écrire en français. Alors que Chadli est parfaitement bilingue et que la langue officielle en Algérie est bien l'arabe...

La Constitution stipule que, dans un tel cas, le président de l'Assemblée nationale assure l'intérim du chef de l'État et prépare une élection présidentielle anticipée dans les quarante-cinq jours. Mais Chadli Bendjedid — on ne l'apprendra que ce jour-là, soit sept jours après que cela ait prétendument eu lieu — aurait commis la mortelle indécatesse de dissoudre l'APN le 4 janvier. Bien sûr, c'est un montage, comme le rapporte Me Abdennour Ali Yahia : « Abdelaziz Bekhadem, président de l'APN, a révélé au procès des dirigeants du FIS, devant le tribunal de Blida, en juillet 1992 (où il avait été appelé à titre de témoin), que Chadli Bendjedid, président de la République, qu'il avait rencontré à deux reprises les 6 et 7 janvier 1992, ne l'avait pas informé de la dissolution de l'Assemblée (décret du 4 janvier 1992)⁴¹. » Ce qui sera confirmé dix ans plus tard : « La dissolution de l'Assemblée populaire nationale a été antidatée afin d'empêcher son président, Abdelaziz Belkhadem, de succéder, selon la Constitution de 1989, à Chadli Bendjedid et de préparer ainsi de nouvelles élections présidentielles. Selon le proche entourage de l'ex-président,

le décret présidentiel portant dissolution de l'APN n° 92-01 a été daté du 4 janvier 1992, mais sa signature réelle est intervenue en même temps que le paraphe de Chadli Bendjedid sur sa démission annoncée officiellement le 11 janvier 1992. Cette entorse avait pour seul but d'arriver à une vacance de pouvoir par une interprétation tendancieuse de la Constitution⁴². »

Dans pareil cas, c'est le président du Conseil constitutionnel qui doit prendre le relais, pendant quarante jours, le temps, encore une fois, d'organiser une élection présidentielle. « À partir du moment où le président Chadli avait été acculé à la démission, expliquera Nicole Chevillard, il n'y avait plus d'institutions légales en tant que telles. Surtout, juste après la décision de Chadli de démissionner, le président du Conseil constitutionnel, Benhabylès, a refusé de cautionner ce coup d'État [en assurant l'intérim]. La haute hiérarchie militaire (et notamment les trois généraux-majors en exercice qui avaient demandé la démission de Chadli) voit le président du Conseil constitutionnel s'opposer à leur démarche : il dit qu'il ne reconnaît pas cette démission, cette démarche. On se trouve donc devant un vide constitutionnel qui a été comblé par une institution. Tout ce qui restait comme institution était le HCS, le Haut Conseil de sécurité. En fait, il n'était pas dans des conditions lui permettant de se réunir, mais cela a été outrepassé de manière illégale. Mais il n'y avait plus que cela. Cela a donc été bricolé⁴³. »

L'illégalité est en effet patente. D'après l'article 168 de la Constitution, le seul rôle du Haut Conseil de sécurité, présidé par le président de la République, est de « donner à celui-ci des avis sur toutes les questions relatives à la sécurité nationale », en aucune façon de désigner un remplaçant du chef de l'État. Plus encore, c'est le président de la République qui est le seul habilité à convoquer le HCS, à fixer son ordre du jour et ses « avis » au président n'ont aucune valeur décisionnaire.

Les membres du HCS sont le président de la République, le président de l'Assemblée populaire nationale, le chef du gouvernement, le ministre de la Défense nationale, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Justice et le chef d'état-major de l'ANP. Les deux premiers ayant démissionné, le HCS est composé de six personnes, dont trois généraux : Sid Ahmed Ghazali, Khaled Nezzar, Lakhdar Brahimi, Larbi Belkheir, Habib Benkhelil et Abdelmalek Guenaïzia.

Alors qu'il n'a même pu être convoqué, puisque Chadli a démissionné, le HCS publie le 12 janvier, quatre jours avant la date prévue pour le second tour des législatives, le communiqué suivant : « Convoqué en session immédiate, le Haut Conseil de sécurité, après avoir pris acte de l'état de vide constitutionnel résultant de la conjonction de vacance de la Présidence de la République par démission et de l'Assemblée populaire nationale par dissolution, a constaté l'impossibilité de la poursuite du processus électoral et décidé de siéger sans discontinuer⁴⁴. »

Dès le 11 janvier, et contre toute évidence, tous les responsables mettront un souci pointilleux à invoquer la « conformité à la loi » de tous leurs actes. Sid Ahmed Ghozali déclare : « Dès l'annonce de la démission du président Chadli, j'ai demandé à l'ANP de prendre préventivement les mesures nécessaires pour participer à la protection de l'ordre et la sécurité des citoyens, conformément à la loi. » À cela, le ministre de la Défense, Khaled Nezzar, répond par un communiqué : « Suite à la déclaration du président de la République relative à sa démission de la charge de l'État » et suite à la « réquisition du chef du gouvernement », « l'ANP réaffirme sa fidélité à la Constitution et sa confiance dans les institutions constitutionnelles en place. L'ANP s'acquittera de son devoir vis-à-vis de la nation en répondant résolument à la réquisition du chef du gouvernement prise en vertu de la loi n° 91-23 du 6 décembre 1991 relative à la participation de l'ANP à des missions de sauvegarde de l'ordre public ».

Mais peu après, dans une interview accordée à la *Libre Belgique* et à la RTBF, Sid Ahmed Ghozali reconnaît cyniquement l'importance très relative qu'il attache à la légalité : « Dans n'importe quel pays, explique-t-il, la Constitution n'est pas une fin en soi. Il s'agit de faire face aux exigences de la vie, de l'intégrité, du devenir du pays⁴⁵. » Douze ans et 200 000 morts plus tard, cet appel aux « exigences de la vie » sonne sinistrement...

Le feu vert de Paris

Bien entendu, toute cette « gestion de la crise » a été suivie de très près à Paris. Officiellement, la France déplore le coup d'État : lors d'une conférence de presse au Luxembourg, le 14 janvier, le président de la République François Mitterrand qualifie ainsi l'arrêt du processus électoral d'« acte pour le moins anormal », en indiquant qu'« il faut renouer les fils d'une vie démocratique » en Algérie. Prise de position bien tiède, qui n'en déclencherà pas moins la furie de la presse algérienne, d'*El-Moudjahid* évidemment, mais aussi d'*El-Watan*, pour qui le « il faut » sonne comme un ordre, intolérable bien entendu⁴⁶.

En vérité, en sous-main, les généraux reçoivent la bénédiction de Paris. Une décennie après, plusieurs hauts responsables français confirment du bout des lèvres que la France avait donné son feu vert au coup d'État. Un proche de Charles Pasqua nous a ainsi expliqué que le général Philippe Rondot, haut responsable de la DST, s'était rendu à Alger dès le début janvier avec pour mission de tenir François Mitterrand informé de la façon dont se déroulait l'interruption du processus électoral, que le président français aurait encouragée pour éviter une prise de pouvoir par les islamistes. D'ailleurs, « Mitterrand a eu raison, c'était dans l'intérêt de tout le

monde... Quant à sa déclaration du sommet de Luxembourg, c'est normal, on ne peut pas dire officiellement qu'on a conseillé d'annuler des élections, soyons sérieux », dira cet ancien homme de l'ombre de la diplomatie française⁴⁷.

Alger, relèvent Roger Faligot et Pascal Krop, « l'inépuisable Philippe Rondot [...] a la certitude que les généraux algériens ne permettront pas au FIS de prendre le pouvoir à Alger sans combattre. Ces derniers, Lamari, Belkheir, Nezzar, Médiène, lui ont dit en substance : "On prend le pouvoir, mais on protège les droits de l'homme"⁴⁸ ». Le consensus semble total pour barrer la route à la « barbarie islamiste ». François Mitterrand se contente d'exiger de Larbi Belkheir l'impunité pour son ami Chadli.

Aussitôt la démission de ce dernier annoncée et l'interruption du processus électoral décrétée, une bonne partie de la classe politique française pousse un énorme ouf de soulagement : « "Il ne faut pas faire preuve d'acharnement démocratique, ni d'un légitimisme forcené", explique-t-on en haut lieu. [...] "C'est bien, la démocratie, mais Hitler aussi est arrivé au pouvoir de façon légale. Alors, en 1933, une intervention des militaires n'aurait-elle pas été souhaitable ?" », confie-t-on à Christophe Boltanski, journaliste à *Libération*⁴⁹ – au cours des années suivantes, le parallèle avec l'Allemagne nazie sera exploité jusqu'à l'écoeurement par la propagande de Larbi Belkheir. Gérard Longuet, président du Parti républicain, affirme : « Entre le FIS islamique d'une part et le gel plus ou moins prolongé de la démocratie, sous le contrôle de l'armée, d'autre part, personnellement, je préfère la seconde solution. » Dans *Le Figaro*, les propos du gaulliste Alain Peyrefitte sont encore plus effarants : « Et si le système représentatif supposait une maturité que les peuples du tiers monde n'ont pas ! », avant de préciser sa pensée : « Nous voudrions que les peuples largement analphabètes découvrent en quelques années ce que nous avons mis au point en plusieurs siècles⁵⁰. » Des propos qui semblent refléter la ligne du RPR, puisqu'ils font écho à ceux prononcés en février 1990 à Abidjan par Jacques Chirac : « Le multipartisme est une sorte de luxe que les pays en voie de développement ne peuvent pas s'offrir. »

Côté « gauche », Claude Cheysson n'y va pas non plus par des chemins de traverse : « Il n'y a rien que je craignais plus au monde qu'une proclamation d'un État intégriste en Algérie. Dans tout autre pays, le colonel-président aurait revêtu son képi et procédé à un coup d'État classique. Mais l'armée a essayé de respecter une procédure presque constitutionnelle. Pourvu que ça dure. Pour moi, la démocratie est provisoirement sauvée⁵¹. »

Ces opinions, largement partagées, révolteront le sociologue belge Stany Grudzielski qui dénonce dans une tribune du *Monde* « l'accueil bienveillant du putsch par les dirigeants européens [qui] a quelque chose d'aussi impardonnable que le putsch en lui-même⁵² ». Des positions qui tranchent avec ce concert d'unanimité sont suffisamment rares pour mériter d'être signalées : Alain Juppé

qualifie l'opération de « forme de coup d'État » et Valéry Giscard d'Estaing affirme que l'interruption du processus électoral est une « erreur » : « On n'a pas voulu tenir compte de la volonté exprimée par 42 % des Algériens. »

Le retour d'un disparu

Avec la bénédiction de la France, l'élimination de Chadli et l'autodésignation du HCS, les généraux du clan Belkheir ont pleinement réussi le « Plan B ». Il reste maintenant à gérer la « non-démocratie » qu'ils ont instituée pour « sauver la démocratie ». Mais Larbi Belkheir, membre du HCS, a horreur des projecteurs... Si bien que, ayant suspendu *sine die* la démocratie et les institutions, le HCS s'efface...

La solution que propose ce dernier le 14 janvier est la création *ex nihilo* d'une direction collégiale, le « Haut Comité d'État » (HCE), pour assurer l'intérim présidentiel qui court jusqu'en décembre 1993. Larbi Belkheir, qui perd en Chadli la caution administrative de ses manœuvres, regagne la quiétude du second rang en propulsant une « verrue » institutionnelle au sommet apparent de la hiérarchie, à l'ombre de laquelle il peut maintenant continuer à tirer les ficelles.

Cinq hommes composent le HCE : Khaled Nezzar, représentant les intérêts de l'« armée » ; Tedjini Haddam, l'imam de la mosquée de Paris, comme gage du respect de la communauté religieuse ; Ali Haroun, ministre des Droits de l'homme, garant des libertés ; Ali Kafi, ancien officier de l'ALN, de l'influente organisation des anciens combattants ; et, pour présider le HCE, une personnalité surprise : Mohamed Boudiaf, l'un des chefs « historiques » du FLN et l'un des plus anciens adversaires du régime, en exil au Maroc depuis octobre 1963 !

La première réaction des vrais opposants est sans appel... Abdennour Ali Yahia dénonce le coup d'État. Hocine Aït-Ahmed affirme : « Nous avons un coup d'État, sinon dans la forme, du moins dans les faits⁵³. » « J'ai le regret de dire que tout cela a été voulu et organisé », ajoute-t-il. Abdelhamid Mehri — seul dans le sérail avec Mouloud Hamrouche à avoir incité Chadli à refuser de démissionner⁵⁴ — appelle au respect de la Constitution.

Lorsque les Algériens voient Mohamed Boudiaf, cet inconnu présenté comme un héros d'une révolution antédiluvienne, débarquer à l'aéroport d'Alger le 16 janvier, peu d'entre eux accordent crédit à son investiture. « Qu'est-ce qu'il est venu faire dans cette galère ? Pourquoi accepte-t-il cette mission suicidaire ? », s'interroge-t-on⁵⁵. Une blague circule déjà : « On importe la bouffe, et le président⁵⁶. »

Parmi les plus jeunes, c'est l'indifférence totale. Il est fini le temps où l'on pouvait s'enorgueillir d'avoir libéré le pays et les rares

gens avisés des exploits passés de cet homme prestigieux ont eu près de trente ans pour oublier ces « historiques » qui ont contribué à les affranchir d'une colonisation. Un de ces tours de passe-passe dont le régime a le secret, voilà tout ce que la population est disposée à voir dans l'opération...

Mais comment cet homme qui déclenche la révolution en 1954, qui refuse de servir de caution à Boumediene en 1962, qui organise une insurrection contre la dictature, qui connaît la prison, l'exil, qui ne manque pas une occasion pour fustiger l'armée, qui refuse de rentrer au pays après l'« ouverture » de 1988, comment un homme aussi inflexible tourne-t-il subitement le dos aux principes d'une vie et accepte-t-il de s'impliquer dans un coup d'État avec les généraux ? Cela paraît encore plus inconcevable lorsqu'on découvre la déclaration qu'il fit le mois précédent : « Qu'est-ce qui pourrait empêcher d'aller au second tour ? L'armée ? Qu'est-ce qu'elle est, cette armée ? [...] Si l'armée intervient, il faut lui dire honnêtement que, puisqu'elle a accepté le passage par les urnes, il faut qu'elle respecte les règles du jeu. [La] démocratie telle que vous l'avez instituée [...] a donné une majorité au FIS [...], il doit diriger le pays. C'est le choix des Algériens, en particulier des jeunes⁵⁷. »

Pour comprendre ce revirement radical, il faut revenir en arrière, à un moment où, à son insu, Boudiaf est sondé par les généraux, qui souhaitent savoir s'ils peuvent l'intégrer dans leurs projets futurs. C'est en décembre 1990 qu'Ali Haroun lui rend visite au Maroc. Cela correspond donc au moment précis où le clan Belkheir commence à déployer son programme d'élimination du FIS. Et il se met en quête de futures cautions civiles. Ainsi, écrira José Garçon en janvier 1992, outre la carte Boudiaf, Larbi Belkheir en a envisagé d'autres : Mohand-Saïd Mazouzi, « nationaliste de la première heure, il a purgé dix-sept ans dans les geôles françaises. Refus poli » ; mais aussi Ahmed Ben Bella, Belaïd Abdesslam, Ahmed Taleb Ibrahim, autant d'options mises en réserve, qui auraient très probablement répondu présent au pied levé⁵⁸. Si le « plan Nezzar » évoque déjà en décembre 1990 l'éventualité de l'« instauration d'une direction collégiale avec une façade civile », l'esquisse en quelque sorte du HCE, Larbi Belkheir sait en effet qu'il est préférable, pour la préservation de son pouvoir, d'avoir toujours plusieurs fers au feu.

Cette rencontre avec Mohamed Boudiaf, Ali Haroun la motivera ainsi : « Nous avons créé [à partir de 1988] avec quelques amis, dont un héros de la révolution, l'Association des démocrates. J'en étais le secrétaire général. À cette époque, je suis allé au Maroc où se trouvait M. Boudiaf, je lui ai montré quel était l'objectif de cette association, il a dit : "C'est très bien, continuez, et tenez-moi au courant. Cela a l'air de bien évoluer et si un jour l'Algérie a besoin de moi, je viendrai"⁵⁹. » Une assertion parfaitement invraisemblable. Toutes les déclarations de Mohamed Boudiaf attestent d'un scepticisme marqué face à l'« ouverture » politique post-1988.

Six mois après sa visite à Boudiaf, en juin 1991, Ali Haroun devient ministre des « Droits de l'homme ». Nous avons vu le rôle qu'il joua ensuite dans le gouvernement Ghazali pour préparer l'avènement de la présente « crise ». Et il sera bien sûr l'un des plus fervents partisans de l'interruption du processus électoral, comme il s'en expliquera en juillet 2002, dans sa déposition au procès Nezzar, un vibrant plaidoyer truffé de références juridiques – il est avocat, ne l'oublions pas – et de contrevérités. Notamment quand il évoque, sous serment, la préparation des élections par le FIS : « Dans toutes les mosquées, c'était l'appel au *djihad*, c'est-à-dire l'appel à la guerre sainte. Dans toutes les mosquées, il y avait des tracts. Dans toutes les mosquées, il y avait un placard sur lequel, c'est trop d'honneur pour nous, figuraient nos cinq photos : celle de M. Boudiaf, celle du général Nezzar, celle de M. Redjam, celle de M. Kafi et la mienne. Elles étaient placardées dans toutes les mosquées d'Algérie avec la mention : "Ces hommes sont à abattre, quiconque les abat a sa place assurée au paradis." Et [...] un peu avant l'élection, à Paris, [...] à Barbès, nos photos étaient affichées. Vous voyez comment le FIS préparait les élections⁶⁰ ! » Ali Haroun prête ainsi un incroyable don de divination aux islamistes, pour placarder à l'automne 1991 des photographies des membres du HCE, quelques semaines avant qu'il soit créé et que Mohamed Boudiaf accepte de le présider. C'est dire le crédit que méritent ses déclarations...

Mais, en 1992, il a assurément lâché la confiance des putschistes. Le 9 janvier, alors que les généraux poussent sans ménagement Chadli Bendjedid à la retraite, Ali Haroun est chargé du second volet de sa mission : reprendre contact avec Mohamed Boudiaf. Il se rend donc au Maroc et lui propose de rentrer au pays pour pallier la « vacance » du pouvoir. Celui-ci refuse de servir d'alibi aux militaires. Mais Ali Haroun déploie des trésors de persuasion. Mohamed Boudiaf demande à réfléchir, et sollicite l'avis de ses amis politiques ; tous sont réticents. Puis il consulte sa femme : « Avec sa logique souriante, Fatiha, mon épouse, m'a probablement dit exactement ce que – peut-être inconsciemment – je souhaitais entendre⁶¹ », confiera-t-il plus tard.

Mohamed Boudiaf accepte alors le principe d'une visite éclair à Alger avant de se prononcer. Le 13 janvier, l'avion qui le ramène au pays atterrit à l'aéroport militaire de Boufarik. Khaled Nezzar est là. La campagne de persuasion peut démarrer.

« Je leur ai dit : prenez le pouvoir ! Ils ont répondu que l'armée ne veut pas prendre le pouvoir, mais sauver l'Algérie », racontera Mohamed Boudiaf plus tard⁶². Il est très improbable que Boudiaf ait « mordu » à une telle motivation patriotique, lui qui savait bien que les généraux en étaient à mille lieues. Éloigné du sérail algérien depuis trois décennies, n'a-t-il pas compris que l'ambition de Larbi Belkheir n'était pas, en effet, de « prendre le pouvoir » qu'il avait déjà, mais de présenter quelqu'un de crédible qui masquerait cette réalité-là sans le gêner ? Ou bien l'a-t-il compris et a-t-il jugé que la

conjoncture lui permettrait de contourner cet écueil ? Nous ne le saurons jamais.

« Je ne peux pas gouverner un pays à feu et à sang ! », dit-il à Khaled Nezzar⁶³. Celui-ci lui répond : « N'ayez crainte, Monsieur le président, dans deux mois, la situation se normalisera. » On verra ce que vaut cette promesse...

Dix ans plus tard, le général-major Khaled Nezzar résumera ainsi la logique qui les aurait animés, lui et ses pairs, au cours de ces deux semaines qui ont fait basculer l'Algérie dans une décennie d'horreur : « Nous savions qu'au second tour ce serait le raz-de-marée, exactement comme ce qui s'est passé en Iran, et l'Algérie aurait sombré dans les ténèbres. C'est pour cela que l'on a fait face, comme un seul homme, à cette situation en arrêtant le processus⁶⁴. » Ce sont les mêmes raisons qu'invoquera en 2003 le général Mohamed Lamari : « L'enjeu en 1991-1992 était de préserver le régime républicain pour que l'Algérie ne soit pas un régime théocratique totalitaire. Cette mission, nous l'avons accomplie et nous avons sauvé nos institutions⁶⁵. »

Les Algériens auraient donc ainsi échappé aux « ténèbres islamistes ». Mais pour être plongés par ces généraux que certains appelleront plus tard « janviéristes » dans des « ténèbres » bien pires encore, celles de la « troisième guerre d'Algérie », menée avec la complicité active de la France, comme on va maintenant le découvrir.

II

1992-2004 : la « sale guerre »

Le pouvoir n'est pas un moyen, II est une fin. [...] La persécution a pour objet la persécution. La torture a pour objet la torture. Le pouvoir a pour objet le pouvoir.

« [Ce monde] est exactement l'opposé des stupides utopies hédonistes qu'avaient imaginées les anciens réformateurs. Un monde de crainte, de trahison, de tourment. Un monde d'écraseurs et d'écrasés, un monde, qui, au fur et à mesure qu'il s'affinera, deviendra plus impitoyable. Le progrès dans notre monde sera le progrès vers plus de souffrance. L'ancienne civilisation prétendait être fondée sur l'amour et la justice. La nôtre est fondée sur la haine. Dans notre monde, il n'y aura pas d'autres émotions que la crainte, la rage, le triomphe et l'humiliation. Nous détruirons tout le reste, tout. »

O'Brien, tortionnaire et cadre dirigeant du Parti d'Océania, in George ORWELL, 1984, Gallimard, coll. Folio Paris, 1984.

« Tout l'art consiste à utiliser, et en même temps à transcender les éléments de réalité et d'expériences vérifiables empruntés à la fiction choisie, puis à les généraliser pour les rendre définitivement inaccessibles à tout contrôle de l'expérience individuelle. [...]

« La seule règle sûre, dans un État totalitaire, est que plus les organes du gouvernement sont visibles, moins le pouvoir dont ils sont investis est grand ; que moins est connue l'existence d'une institution, plus celle-ci finira par s'avérer puissante. [...] Où le secret commence, commence aussi le pouvoir réel. [...]

« Le sujet idéal du règne totalitaire n'est [pas] le nazi convaincu... mais l'homme pour qui la distinction entre fait et fiction (c'est-à-dire la réalité de l'expérience) et la distinction entre vrai et faux (c'est-à-dire les normes de la pensée) n'existe plus. »

Hannah ARENDT, *Le Système totalitaire*, Seuil, Paris, 1972.

La guerre contre le peuple

La chasse aux opposants et l'état d'urgence

À l'annonce de l'interruption du processus électoral, le 14 janvier 1992, des milliers d'Algériens sortent sur leurs balcons et protestent par des concerts de casseroles : « C'était très impressionnant, se souvient Nesroulah Yous, entrepreneur dans la banlieue d'Alger et sympathisant du Front des forces socialistes (FFS). J'étais terrorisé¹. » Dans les jours et les semaines qui suivent, des milliers de personnes sont appréhendées à leur travail, devant les mosquées, ou lors de manifestations pacifiques. D'autres sont arrêtées en pleine nuit à leur domicile, et emmenées en pyjama vers des destinations inconnues².

Un exemple entre des milliers : étudiant à l'université de Bab-Ezzouar, Lyès Laribi, vingt-six ans, est arrêté et tabassé au domicile de ses parents dans la nuit du 14 mars 1992. Fondateur d'un syndicat étudiant indépendant dans les années 1980, il est accusé d'être un militant islamiste et emmené *manu militari* : « Menotté dans le dos, des échos de pleurs, que je garde toujours en mémoire, me parvenaient alors qu'on me poussait dans les escaliers. En sortant de l'immeuble, je n'ai pas osé lever la tête vers le balcon, où ma famille se tenait en larmes devant l'indifférence de mes tortionnaires. Voyant la scène, un des civils, qui portait un blouson de cuir noir et un jean, brandit son arme dans la direction du balcon, en blasphémant et en lançant des insultes ordurières à ma mère. À peine arrivé devant leur voiture, un coup de crosse et un coup de poing me sont tombés dessus et je me retrouvai dans la malle. Un cauchemar d'une dizaine d'années venait de commencer³. »

Dès la création du Haut Comité d'État, le FLN et le FFS dénoncent le caractère inconstitutionnel du coup d'État. Et après le début de cette campagne d'arrestations, le 19 janvier, malgré l'interpellation de nombre de ses cadres, la direction du FIS lance un

appel au calme et s'affirme « déterminée à épuiser toutes les voies possibles pour sauver l'Algérie des dérapages⁴ ». Le 20 janvier, le HCE adopte un décret stipulant que les mosquées doivent revenir sous la coupe du ministre des Affaires religieuses, un « dur » nommé par le haut commandement militaire. De plus, il est désormais interdit de prier dans la rue autour des mosquées, comme le font chaque vendredi les habitants des quartiers populaires, faute de place à l'intérieur des lieux de culte. Deux jours après l'adoption de cette mesure, qui est perçue comme une provocation par une partie de la population, le général Khaled Nezzar fait arrêter Abdelkader Hachani, président du bureau provisoire du FIS et l'un des rares islamistes susceptibles de calmer le jeu. Il lui est reproché d'avoir fait publier, sous la forme d'un encart publicitaire dans le quotidien *El-Khabar*, une « adresse à l'armée » appelant les militaires à « respecter le verdict du suffrage universels⁵ ».

Le vendredi suivant, 24 janvier, les fidèles qui tentent de se rassembler devant les édifices religieux en sont empêchés par des unités anti-émeutes qui les attendent, casque et matraque au poing. Exaspérés par ces mesures, les plus radicaux des islamistes déclenchent des émeutes à Alger, Annaba, Chlef, Constantine, Kenchela, Laghouat, Médéa, Oran, Saïda, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen. À plusieurs reprises, l'armée tire sur les manifestants, faisant une quarantaine de morts et près de deux cents blessés. Ministre de l'Intérieur, le général Larbi Belkheir donne l'ordre d'embarquer le maximum d'islamistes.

Le 7 février, la situation dégénère devant la mosquée de Kouba, à Alger, l'un des fiefs de Ali Benhadj. Face aux forces de l'ordre qui cernent le bâtiment, la foule scande : « Madani président, Benhadj notre guide. » Quand un cocktail Molotov brûle un policier, son collègue lâche une longue rafale en direction des manifestants. Bilan : un mort et soixante-seize blessés (ce jour-là, on comptera une quarantaine de morts dans toute l'Algérie).

Quarante-huit heures plus tard, le haut commandement militaire parvient à convaincre Mohamed Boudiaf de signer un décret présidentiel instaurant l'état d'urgence pour une durée de douze mois. La nouvelle législation permet notamment d'arrêter par simple mesure administrative des milliers de membres ou sympathisants du FIS et de les interner dans des camps constitués à la hâte au sud de l'Algérie, sans inculpation ni jugement⁶ — répétition à grande échelle des déportations qui avaient suivi la « grève insurrectionnelle » du FIS six mois plus tôt (voir *supra*, chapitre 10). Malgré cette répression aveugle qui s'abat sur leur mouvement, les dirigeants du FIS encore en liberté continuent à appeler à une reprise du dialogue politique. Mais rien ne semble pouvoir enrayer la furie répressive qui s'abat sur le pays.

À nouveau, la torture généralisée

En ce mois de février 1992, plusieurs milliers de personnes ont déjà été arrêtées. Aux alentours des commissariats des grandes villes, on entend des prisonniers hurler sous la torture. « Les séances d'interrogatoire pouvaient durer jusqu'à vingt-quatre heures, se souvient un père de famille d'une quarantaine d'années arrêté début 1992 après avoir été élu député du FIS à Skikda. Au début, ils te déshabillent, et ils t'attachent les mains derrière le dos. Ils ligotent aussi les pieds. Puis, ils te jettent par terre. Quand cela m'est arrivé, c'était l'hiver, il neigeait, le sol était gelé. Pour commencer l'interrogatoire, ils m'ont demandé si je connaissais telle ou telle personne. Il paraît qu'à cette époque un policier avait été tué. Ils voulaient se venger. Comme je ne savais pas répondre, ils m'ont mis des électrodes aux oreilles, à la poitrine, sur le sexe et dans l'anus. Quand ils ont commencé à envoyer des décharges électriques. Je bondissais au plafond et je retombais par terre⁷. »

Chocs électriques, coups sur toutes les parties du corps avec des bâtons, des fils de fer, des ceintures ou des manches à balai, brûlures de cigarette, arrachage des ongles, insertion de bouteilles et d'autres objets dans l'anus, supplice du chiffon (la victime, attachée à un banc, étouffée par un chiffon, est obligée d'ingurgiter des quantités d'eau sale et de produits chimiques), telles sont les méthodes de torture décrites en décembre 1992 à des enquêteurs d'Amnesty International⁸... Dans la région d'Alger, la torture se pratique dans des prisons comme Serkadji et El-Harrach, au commissariat central du boulevard Amirouche, dans les centres du DRS de Ben-Aknoun et Bouzaréah, aux commissariats de Bab-el-Oued et de Kouba. Et aussi dans les lieux mêmes où les parachutistes français avaient sévi entre 1954 et 1962, comme le commissariat de Cavaignac, rue Hocine-Asselah, près de la Poste centrale, ou le PCO (Poste de commandement opérationnel, dirigé par la DRS) de Chateauneuf.

À l'époque officier de renseignement au commissariat de Cavaignac, Dalilah a pour mission d'identifier des « terroristes » et de les signaler à ses collègues pour qu'ils soient arrêtés. En 1997, réfugiée à Londres, elle se confie à nous en nous implorant de ne pas la juger : « La torture, j'y ai assisté : on faisait pénétrer des manches à balai dans... je me excuse, dans leur derrière. C'était parfois des pères de famille. Ils étaient attachés à des échelles, on leur mettait un chiffon dans la bouche et on leur faisait boire de l'eau salée, on voyait leur estomac gonfler, puis ils étaient frappés à la "klach" (kalachnikov). Il fallait que le suspect dise : j'ai tué. Puis, alors qu'il avait les yeux bandés, il devait signer des procès-verbaux sans les voir. Après les séances, certains suppliciés ne pouvaient plus travailler. J'en ai vu avoir la cage thoracique enfoncée. [...] En quelques mois, j'ai vu près de 1 000 personnes être torturées à

Cavaignac. Une douzaine de personnes étaient torturées chaque jour, de 10 heures à 23 heures. Au moins 70 % des policiers de Cavaignac ont assisté à des scènes de torture. Beaucoup y participèrent. [...] C'était trop dur, écoeurant. Mais on ne pouvait rien dire. Celui qui disait quelque chose, il était traité de terroriste⁹. J'ai travaillé au commissariat de Cavaignac pendant neuf mois, puis j'ai demandé ma mutation, je n'en pouvais plus¹⁰. »

Côté français, ceux qui connaissent bien le fonctionnement des services secrets algériens savent dès 1992 que les hommes de Smaïl Lamari, dit « Smaïn », patron de la Direction du contre-espionnage (DCE) du DRS, procèdent à des tortures et des assassinats : « Que l'armée, la police procèdent à des exécutions sommaires, non seulement c'est probable, mais c'est vrai », nous confirmait en 1997 Yves Bonnet, l'ancien patron de la DST. Se présentant comme l'ami personnel de Smaïl Lamari, Bonnet défend pourtant bec et ongles le patron du contre-espionnage algérien, qu'il qualifie d'« honnête homme » : « Il est probablement strict dans son métier, mais il est très profondément intègre. [...] Quand on arrête les gens les armes à la main, ils ne finissent pas en prison. Smaïn s'inscrit dans ce cadre. Les guerres civiles sont toujours épouvantablement sales¹¹. »

Et, en 1992, il n'est pas nécessaire d'être arrêté les armes à la main pour être victime d'une exécution sommaire : « Souvent, le soir, mes collègues partaient pour des missions "pourries", se souvient Dalilah. Par exemple, aller exécuter quelqu'un. Lors de ces descentes, ils n'avaient souvent ni mandat d'arrêt ni autorisation de quoi que ce soit. Il suffisait que moi, dont le travail était de faire du renseignement, je désigne quelqu'un en affirmant qu'il était avec les terroristes pour que mes collègues l'arrêtent et le tuent sans aucune preuve. Ils partaient vers 23 heures, après s'être habillés en civil et avoir changé les plaques d'immatriculation des voitures de service. Sur place, ils tuaient les gens et les jetaient dans la rue comme des chiens. Comme si ce n'étaient pas des êtres humains. Il y avait aussi des policiers qui pillaient les bijoux des familles qu'ils visitaient. [...] Au retour, mes collègues changeaient à nouveau les plaques d'immatriculation de leurs voitures. Le lendemain, quand les personnes sommairement exécutées étaient retrouvées mortes, ils disaient qu'elles avaient été exécutées lors d'un accrochage avec des terroristes. Moi, je devais remplir les certificats de décès pour que les corps puissent ensuite quitter les hôpitaux. Je devais dire qu'ils avaient été trouvés dans la forêt, en état de décomposition¹²... »

Le 22 février 1992, après cinq semaines de rafles, le FIS demande le « retour à un dialogue politique sérieux » et il annonce que quatorze mille de ses membres ou sympathisants ont été arrêtés — dont cent cinquante nouveaux élus, huit cents maires, quatre mille conseillers municipaux ou de wilayas¹³. Sans inculpation ni jugement, ils ont été dirigés vers sept camps d'internement situés au Sahara. Lourdes de symboles, ces déportations ne font pas l'unanimité parmi les officiers des services de renseignement : « Au

lieu de déporter les gens, on avait proposé à l'époque de les entendre, de dresser des procès-verbaux et de les soumettre à la justice », révélait l'ex-colonel Samraoui lors du « procès Nezzar » en juillet 2002. « Ils auraient été traduits devant un tribunal, jugés, etc. [...] Au lieu de cela, on a arrêté à tort et à travers des gens qui n'avaient rien à voir ni avec le FIS ni avec l'islamisme. [...] C'est alors que j'ai senti que l'on cherchait à radicaliser absolument le mouvement islamiste¹⁴. »

Le 4 mars 1992, suite à des attentats attribués officiellement aux islamistes (on y reviendra dans le chapitre suivant), le Haut Comité d'État fait prononcer par la justice la dissolution du FIS. Le 11 avril, c'est au tour des Assemblées populaires communales (mairies) dirigées par des élus islamistes d'être dissoutes. Les maires islamistes sont arrêtés et remplacés par des DEC (« délégués exécutifs communaux »), des fonctionnaires nommés par les autorités. Mise en œuvre par le général Larbi Belkheir, ministre de l'Intérieur, cette purge permet au régime de reprendre le contrôle des mairies qui lui échappaient depuis les élections municipales de 1990. Nombre de ces DEC se distingueront rapidement par des opérations de prévarication à grande échelle.

Arrestations en masse

Quand les arrestations reprennent, mi-janvier 1992, elles ont été à l'évidence préparées de longue date. Mais bizarrement, au cours de la première quinzaine de janvier, le plan d'arrestations change de nature.

Le 1^{er} janvier, le général Mohamed Lamari, commandant des forces terrestres, avait en effet demandé au chef du Service de recherche et d'analyse du DRS, l'ex-colonel Samraoui, de lui lister les personnes susceptibles d'être arrêtées. « Le 4 janvier, raconte Samraoui dans son livre, [...] lors d'une séance de travail présidée par le colonel Sadek Aït-Mesbah, il a été décidé d'arrêter immédiatement les islamistes jugés dangereux. Notre liste de personnes à arrêter comprenait les membres du *majlis ech-choura* du FIS, les présidents d'APC (mairies) et d'APW (préfectures), les candidats du FIS aux législatives (dont ceux qui venaient d'être élus au premier tour), les responsables des bureaux communaux, les étudiants et syndicalistes (dont ceux du Syndicat islamique du travail) fichés comme sympathisants du FIS, et surtout les extrémistes susceptibles d'appeler au *djihad* : imams virulents, anciens d'Afghanistan, membres du MIA, d'*El-hijra wa Takfir* et du groupuscule *Dawa wa tabligh* (Prédication et Transmission). Cela représentait en tout 1 100 à 1 200 personnes pour Alger et sa région¹⁵. »

Mais, tard dans soirée de ce 4 janvier, l'opération est annulée par le patron de Samraoui, le colonel Smaïl Lamari. Et pourtant, à

partir du 11 janvier, jour de la démission de Chadli, alors que la situation est calme, des opérations d'arrestations sont déclenchées. Persuadé qu'il ne s'agit que de « prévenir des débordements » et de « ne neutraliser que les individus dangereux susceptibles de troubler l'ordre public », l'ex-colonel Samraoui et ses collègues pensent qu'elles seront limitées. Ils sont loin d'envisager les internements massifs qui s'annoncent. Fin janvier, les opérations d'arrestations supervisées par le général Larbi Belkheir concernent déjà plusieurs milliers de personnes, mais « épargnent curieusement » les éléments extrémistes figurant dans les fichiers de Samraoui. Pourquoi ce changement de tactique du haut commandement ? Divergences entre les décideurs ? Prise en compte de nouveaux éléments ? Ce qui est certain en tout cas, c'est que les militants radicaux restent en liberté et que les rafles furent menées « à l'aveuglette, comme si on cherchait volontairement à radicaliser le mouvement et à pousser les jeunes à la haine de l'État¹⁶ ».

Pourquoi ne pas avoir arrêté le noyau dur des radicaux, ce qui était facile, et avoir au contraire choisi de ratisser large ? Officiellement, il s'agissait de « frapper fort », dans la perspective de mettre fin très vite au terrorisme. Mais, comme le montrera la suite des événements, l'envoi de milliers de détenus dans les camps du sud contribuera au contraire à structurer l'opposition armée : s'agissait-il d'une stratégie délibérée des généraux pour fabriquer des « usines à terroristes », destinées à justifier pour de longues années leur maintien au pouvoir ? L'hypothèse est énorme, mais elle est plus que plausible : aujourd'hui, de très nombreux récits de personnes passées par les camps du sud permettent en effet de penser que le « clan éradicateur » du haut commandement militaire a délibérément laissé se créer de véritables « universités du *djihad* ».

*Les « universités du *djihad* »*

Ainsi, Lyès Laribi, dont nous avons déjà évoqué l'arrestation, a publié dix ans plus tard le récit détaillé de son « séjour » dans les camps du sud. Torturé à plusieurs reprises dans les jours qui suivent son interpellation (supplice du chiffon et de l'échelle), il est emmené avec d'autres détenus à l'aéroport militaire de Boufarik, d'où il décolle le 29 mars 1992 pour Tamanrasset. Avec lui, dans l'avion, de jeunes islamistes des banlieues d'Alger, mais aussi des médecins, des professeurs, des élus, des cadres administratifs contre lesquels ne pèse parfois aucune charge, mais dont le nom a été inscrit, parfois à tort, sur une liste de militants ou de sympathisants du FIS.

Début avril, Lyès Laribi et ses codétenus arrivent au camp d'Aïn-Mguel (« rivière des vipères »), une petite bourgade située en plein Sahara, près de Tamanrasset : « Le camp était clos par un grillage de fer barbelé, se souvient Laribi. Tout autour du grillage,

s'étendaient des dunes de sable de deux mètres de haut, sur lesquelles douze guérites étaient installées de façon à ce que les gardes puissent surveiller l'extérieur et l'intérieur du camp. À quelques mètres de l'entrée, se trouvait le poste de contrôle avec une *tinda* [sorte de tente de mariage] entourée de sacs de sable, sur lesquels étaient posés les fusils mitrailleurs (FMPK) pointés dans notre direction. Aux quatre coins du camp, stationnait un char. [...] Le jour où je suis arrivé, il y avait à l'intérieur du camp un peu plus de 1 100 détenus, et la puanteur qui émanait des lieux était difficile à imaginer. [...] Le jour de l'Aïd, je me suis retiré dans un coin, loin de tous les regards, pour pleurer sur mon sort¹⁷. » Quelques jours après leur arrivée, Lyès et ses codétenus s'aperçoivent que la construction du camp date de novembre 1991, soit deux mois *avant* l'interruption du processus électoral : « Cela montrait que, dès le départ, les militaires avaient prévu de ne pas respecter le résultat des élections s'il ne leur convenait pas », estime aujourd'hui l'ancien syndicaliste étudiant.

Situé à plus de 1 500 kilomètres au sud d'Alger, le camp est pratiquement inaccessible pour les familles, dont beaucoup renoncent à rendre visite à leurs proches : « Ces conditions, s'ajoutant à notre propre tragédie, ne tardèrent pas à mettre le feu aux poudres », se souvient Lyès Laribi. Le 16 janvier 1993, jour anniversaire de la constitution du Haut Comité d'État, les détenus du camp de Aïn-Mguel décident d'observer une grève de la faim. Le 25 février, après plusieurs semaines de bras de fer avec la direction du camp, l'armée intervient. Malade, Lyès est trop affaibli pour participer au mouvement. Comme beaucoup de ses compagnons, il va pourtant être tabassé avec une rare violence¹⁸.

Pour l'ex-colonel Samraoui, les mauvais traitements infligés aux détenus visaient notamment à les inciter à prendre le maquis après leur libération : « Ils [les généraux] cherchaient à faire se rencontrer des gens de régions différentes pour qu'ils se rapprochent et puissent former une guérilla une fois à l'extérieur. [...] Il y avait aussi dans ces centres beaucoup de gens qui n'avaient rien à voir avec le FIS : le but recherché était de créer le plus possible de sympathisants pour que la guérilla soit plus féroce¹⁹. »

Une analyse confirmée au cours des années suivantes par de très nombreux articles de presse, qui parleront des « universités du *djihad* ». « On complétait les connaissances des plus jeunes et des moins instruits dans le domaine de la religion », confirme Kader, un islamiste enfermé huit mois à Ouargla sans même savoir ce qu'on lui reprochait²⁰...

Candidat du FIS à Oum-el-Bouaghi en 1991, Mustapha Habès fut pendant un moment interné lui aussi à Aïn-Mguel. D'après lui, la Sécurité militaire faisait transiter certains de ses agents par les camps du sud afin de faciliter leur infiltration des maquis : « Un jour, un "prisonnier" a préparé l'évasion de trente détenus, s'est enfui avec eux, puis il est revenu au camp quinze jours plus tard comme s'il était

juste parti en vacances. Une quinzaine de prisonniers avaient été retrouvés dès le lendemain de l'évasion, mais pas les quinze autres. Nous avons acquis la conviction qu'il s'agissait en fait d'une opération d'exfiltration d'agents de la Sécurité militaire²¹. »

Pour le DRS, faire passer ses agents par les camps du sud avant de les envoyer infiltrer les maquis était une manière habile de leur construire une « biographie », de les « valider » en tant qu'islamistes. Autre avantage : la méthode permettait à ces agents de repérer de jeunes islamistes susceptibles d'être « retournés » dans la perspective de leur départ pour les maquis. D'après Hacine Ouguenoune, alors capitaine de la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA, une des branches du DRS) et aujourd'hui porte-parole du MAOL, c'est ce qui serait arrivé à Djamel Zitouni, jeune islamiste du quartier de Birkadem et futur chef du « GIA », « retourné » par le DRS alors qu'il était détenu dans un camp du sud²² – nous reviendrons sur le « cas Zitouni » dans le chapitre 21.

Le 8 août 1992, le Haut Comité d'État annonce que les camps d'internement seront « progressivement fermés ». Dans les mois qui suivent, près de 8 000 détenus sont effectivement relâchés (en février 1993, Amnesty International estime qu'il ne reste que 1 000 personnes encore détenues dans les camps du sud²³). Pour Séverine Labat, les camps « resteront dans les mémoires comme les espaces privilégiés de gestation de l'islamisme armé²⁴ ». Une fois relâchés, révoltés par les persécutions et les injustices qu'ils ont subies, beaucoup d'ex-prisonniers prennent le maquis.

Purges dans l'armée

Au moment du coup d'État, l'armée algérienne compte environ 135 000 hommes, dont 70 000 appelés. Les enfants des familles les plus aisées échappant généralement au service militaire, ces appelés sont donc souvent issus de milieux populaires. Ils partagent avec le reste de la société toutes les souffrances, les injustices et bien sûr la piété, et beaucoup ont été formés par des professeurs acquis aux thèses des islamistes. Autant dire qu'en janvier 1992, nombre de soldats voient eux aussi dans la victoire du FIS un moyen d'en finir avec le régime et un espoir de changement pour leur pays.

Les soldats sont d'autant plus tentés de s'opposer au coup d'État que, dans les mosquées, certains responsables du FIS les incitent à la rébellion (ainsi, à la mi-janvier 1992, à la mosquée Es-Souna de Babel-Oued, l'imam Abdelkader Moghni incite les soldats à tourner leur arme contre leurs chefs ; il est arrêté le lendemain²⁵). Parmi ces militaires sympathisants du FIS, le capitaine Ahmed Chouchane, instructeur à l'Académie militaire interarmes de Cherchell, dont nous avons vu qu'en 1991 il avait refusé l'aventure de la résistance armée

au régime que préparaient Saïd Makhloufi et les anciens bouyalistes (voir *supra*, chapitre 10).

En 2002, quand nous rencontrons Chouchane à Londres, où il est réfugié politique depuis 1998, il nous explique qu'en janvier 1992, le sachant hostile à la répression qui s'annonce, plusieurs jeunes officiers choqués par le coup d'État le contactent à leur tour : « Ils me demandaient ce qu'on pouvait faire, se souvient Chouchane. À l'époque, j'aurais pu faire éliminer la majorité du commandement supérieur : ministre de la Défense, commandant des forces terrestres, chef d'état-major, car la garde privée de ces généraux-majors était prête à m'obéir. Mais j'étais réticent pour deux raisons : j'aurais pu faire exécuter ces généraux, mais, après, je n'aurais pas pu maîtriser l'armée et l'Algérie aurait basculé dans la guerre civile. L'autre problème, c'est qu'aucun autre officier n'était prêt à assumer le pouvoir. Le FIS lui-même ne voulait pas gouverner sans qu'un commandement militaire maîtrise l'armée. À ma connaissance, il n'y avait pas un seul Algérien ayant l'intention de faire un coup d'État à ce moment-là²⁶. »

Comme l'a raconté l'ex-colonel Samraoui, lui et ses collègues étaient informés grâce à une taupe infiltrée au sein du MIA du rôle modérateur joué par Chouchane tout au long de l'année 1991 et au cours des premiers mois de 1992²⁷. Mais pour les généraux putschistes, inquiets de la fidélité de l'armée, il est trop dangereux. Le 3 mars 1992, le capitaine Chouchane est donc arrêté pour « conspiration armée » avec soixante-six autres militaires – d'autres le seront ultérieurement –, dont plusieurs élèves-officiers de l'ENITA (École nationale d'ingénieurs et de techniciens algériens), quarante-quatre parachutistes des forces spéciales et des membres de la garde personnelle de généraux comme Khaled Nezzar (ministre de la Défense), Mohamed Lamari (commandant des forces terrestres) ou Abdelmalek Guenaïzia (chef d'état-major).

Dans les jours qui suivent les arrestations, le haut commandement militaire tente de faire croire au président Boudiaf qu'un gigantesque coup d'État Islamiste a été déjoué. Mais, on y reviendra, le président n'en croit pas un mot (voir *infra*, chapitre 15). Plus grave : l'arrestation de Chouchane a incité de nombreux officiers sympathisants islamistes à désertre pour éviter de subir le même sort : « Pour le haut commandement, la situation était très grave, se souvient l'ancien instructeur des forces spéciales. Alors ils sont venus me voir en prison et m'ont proposé de rappeler ces déserteurs et de leur ordonner de retourner à leurs casernes (j'étais très populaire dans l'armée). J'ai refusé parce que je n'avais pas confiance en eux. » Devenu intouchable, Chouchane n'est condamné qu'à trois ans de prison.

Pour rallier les officiers à leur cause éradicatrice, le haut commandement militaire teste une autre méthode : la propagande dans les casernes. « Nos supérieurs nous soumettaient à un véritable bourrage de crâne », se souvient Habib Souaïdia, à l'époque sous-

lieutenant dans un régiment des forces spéciales : « Les officiers du commissariat politique du ministère de la Défense nationale passaient dans toutes les casernes d'Algérie pour nous endoctriner : "L'heure est grave, il faut sauver la République du projet obscurantiste qui la guette, il faut exterminer les traîtres"²⁸. »

La propagande, toutefois, ne suffit pas. S'inspirant de la répression menée par le régime de Ben Ali en Tunisie, le commandement militaire décide de se débarrasser de tous les officiers de l'ANP qui présentent un profil d'« islamiste » ou qui manifestent des sympathies pour les islamistes : « Cette action a été entamée dès janvier 1992 avec la fermeture et l'interdiction des salles de prière dans les unités de l'armée, se souvient l'ex-colonel Samraoui. Les officiers de sécurité étaient chargés d'établir des listes de militaires "suspects". Pour justifier les arrestations d'officiers "islamistes", il fallait établir des "preuves". La DCSA [Direction centrale de la sécurité de l'armée] et les CMI [centres militaires d'investigation, dépendants de la DCSA] se sont attelés à les fabriquer²⁹. »

Selon l'ex-lieutenant Habib Souaïdia, les purges visaient tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec le coup d'État : « Arrestations et liquidations physiques se sont succédé à un rythme infernal. Plusieurs militaires ont été poussés à la désertion même si, souvent, ils n'avaient aucune sympathie pour les islamistes. [...] Dans les casernes de la 1^{er} région [militaire], on ne pouvait plus dire ce qu'on pensait, de peur de voir ses propos déformés et rapportés aux hommes de la DCSA ou encore aux officiers impitoyables du Centre principal militaire d'investigation (CPMI), commandé par le colonel Athmane Tartag, dit "Bachir", et à ceux du Centre militaire d'investigation de Blida commandé, lui, par le colonel Djebbar³⁰ »

Au fil des mois, le CPMI du colonel Athmane Tartag, surnommé le « monstre de Ben-Aknoun »^a, acquiert une sinistre réputation auprès des officiers de l'armée : dans ce centre de la banlieue d'Alger qui dépend de la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA, branche du DRS alors commandée par le colonel Kamel Abderrahmane), tortures et exécutions sommaires sont couramment pratiquées, en toute impunité. Nous aurons l'occasion d'en reparler, car ce centre, dirigé jusqu'en mars 2001 par le colonel Tartag et son adjoint, le commandant Hocine, sera pendant toute la « troisième guerre d'Algérie » l'un des hauts lieux de la sauvagerie militaire.

La purge engagée dans l'armée par les stratèges du DRS passe aussi par les éliminations physiques, comme en témoigne par exemple l'affaire du commandant Benyamina Djaber, éliminé à Médéa en mars 1992 par un escadron de la mort au service du colonel Smaïl Lamari, patron de la Direction du contre-espionnage, selon l'ex-colonel Samraoui (sa mort sera bien sûr attribuée aux islamistes)³¹.

^a . Il a été nommé général en juillet 2003

Les escadrons de la mort du colonel Smaïl

Dans les mois qui suivent l'interruption du processus électoral, plusieurs centaines de policiers et de militaires sont exécutés en pleine rue, à leur domicile, ou en opération. Beaucoup sont victimes des groupes islamistes qui commencent à se structurer au printemps 1992. Mais plusieurs témoignages laissent penser que, sous couvert de terrorisme islamiste, le DRS a également procédé à l'élimination d'officiers jugés trop proches du FIS : « Dans l'armée, beaucoup d'officiers furent assassinés par des gens des forces spéciales, affirme Habib Souaïdia, ancien lieutenant parachutiste. Venus dans des voitures de luxe, des Golf toutes neuves, ils étaient habillés en costume, bien rasés, ils passaient quinze barrages, menaient leur opération, et revenaient³². »

Attribuées aux islamistes, ces exécutions permettent de débarrasser l'armée de soldats trop bavards ou qui refusent de devenir des machines à tuer. Elles développent également chez leurs collègues une psychose de l'islamisme, ce qui est l'un des objectifs du haut commandement militaire. Dans son livre, Habib Souaïdia évoque ainsi l'histoire d'un officier des forces spéciales qui, ne « supportant plus ce qui se passait au PCO, avait dit à son chef qu'il voulait démissionner. Celui-ci lui a demandé de réfléchir et de rentrer chez lui quelque temps à Constantine. C'est là qu'il a été abattu par un officier du DRS. lien savait trop³³ ».

En mars 1992, une désertion très inquiétante de dix-huit éléments survient au 4^e régiment de para-commandos de Béni-Messous, une des unités d'élite de l'ANP. Ahmed Chouchane nous a raconté qu'une fois réfugiés à Lakhdaria, dans les montagnes de Zbarbar, une zone montagneuse très vaste qui fut le théâtre de nombreuses réunions clandestines de chefs de maquis, ces déserteurs ont affronté l'armée les armes à la main, provoquant le premier accrochage sérieux entre armée et maquis ; l'affrontement se serait déroulé entre militaires, en l'absence de tout civil³⁴. Suite à cette affaire, de hauts responsables du DRS auraient créé de toutes pièces une unité secrète chargée d'éliminer les militaires peu fiables ou susceptibles de désertir pour rejoindre les maquis avec armes et bagages : « La création de cet escadron de la mort fut décidée par Larbi Belkheir, le ministre de l'Intérieur, vers avril 1992, suite à la désertion de dix-huit parachutistes, affirme l'ex-capitaine Hacine Ouguenoune, aujourd'hui porte-parole du MAOL. [...] Le nom de code de cet escadron, c'était ("équipe 192" (1 pour janvier, 92 pour 1992). Des sanguinaires sans pitié triés sur le volet et travaillant directement sous les ordres de Smaïl Lamari³⁵. Sans existence officielle, couverte par le secret-défense, cette unité basée au CPMI de Ben-Aknoun aurait fonctionné avec des ordres exclusivement verbaux et avec des éléments sûrs en provenance de plusieurs corps

sécuritaires du pays, comme le MAOL l'a raconté sur son site en 1999³⁶.

Le « colonel B. Ali », autre représentant du MAOL (avant de désertir, en 1998, il aurait travaillé au secrétariat général du ministère de la Défense, à Alger), précise les propos du capitaine Ouguenoune. Selon lui, l'unité 192 était constituée d'officiers ayant souvent des raisons personnelles d'en vouloir aux islamistes : « J'avais un ami officier dont le frère avait été tué par les islamistes. On lui a proposé d'intégrer une unité où il pourrait se venger. Quand il m'en a parlé, j'ai compris, car, au poste que j'occupais, j'avais accès à des fiches de paye militaires, je savais beaucoup de choses. Alors je lui ai dit : "Ah bon, tu vas dans les forces spéciales ?" Il m'a dit : "Non, une unité particulière. Maintenant, j'ai l'occasion de prendre mon pied, je vais me venger." Après, il m'a expliqué avec qui il travaillait : Bachir Tartag, patron de l'unité qui dépendait directement du général Smaïl Lamari^a. »

Quelques années plus tard, le colonel Ali est contacté par un déserteur de l'unité 192 qui lui affirme avoir « participé à des horreurs » : « Ce déserteur nous a raconté qu'il avait été conditionné par des cassettes qu'on leur montrait dans les casernes. C'est une vieille méthode du KGB, qui sera utilisée notamment pour conditionner les troupes russes lors de la guerre en Tchétchénie. Sur l'une des cassettes, on voit deux civils d'apparence islamiste, avec des barbes, en train de torturer un type habillé en militaire. Ils lui sortent l'oeil à la fourchette. Mais l'histoire, en fait, c'est que c'étaient deux militaires du service action en train de torturer un islamiste qu'ils avaient habillé en militaire. Cette cassette était montrée dans toutes les casernes placées en première ligne pour dire aux soldats : voilà ce qui vous arrive si vous tombez entre leurs mains³⁷. »

Selon les porte-parole du MAOL, plusieurs officiers de haut rang officiellement victimes des islamistes dans les années 1990 auraient en fait été assassinés par l'unité 192³⁸. Ce serait notamment le cas du lieutenant-colonel Redouane Sari, docteur en physique nucléaire, assassiné le 4 juillet 1993 de trois balles dans la tête : conseiller spécial du ministre de la Défense Khaled Nezzar, il s'était vivement opposé à l'arrêt du processus électoral.

Pendant des années, l'armée, le pouvoir politique et la presse nieront farouchement l'existence des escadrons de la mort créés dès les premiers mois de 1992. Il faudra attendre septembre 1998, pour que, à l'occasion de campagnes de presse très dures précédant la chute du président Liamine Zéroual et de son conseiller Mohamed

^a. En réalité, le commandant (puis colonel) Athmane Tartag, dit « Bachir », en tant que dirigeant du CPMI (Centre principal militaire d'investigation) de Ben-Aknoun, était officiellement placé comme on l'a vu sous les ordres du patron de la DCSA, le colonel Kamel Abderrahmane, et non du colonel (à l'époque) Smaïl Lamari, patron de la DCE, l'autre branche du DRS. Mais il est vrai que le colonel . « Smaïn » a été l'un des principaux organisateurs des « escadrons de la mort » du DRS et qu'à ce titre il a très probablement eu la haute main sur celui de Bachir Tartag.

Betchine, elle soit évoquée publiquement pour la première fois dans un article de la presse algérienne, quoique de façon très elliptique^a. Trois ans plus tard, au cours d'une rencontre officielle avec Louisa Hanoune, la dirigeante du Parti des travailleurs (un petit parti trotskiste), l'ex-président Zéroual lui-même confirmera que, dans les années 1990, existaient des « escadrons de la mort », tout en affirmant que ces groupes n'étaient « pas institutionnels », ne relevaient pas de structures officielles, mais dépendaient de « groupes d'intérêts » plus difficile à identifier³⁹. Et ces « groupes d'intérêts », autrement dit les patrons du DRS, ne se seraient pas contentés de créer des escadrons de la mort...

^a . Cet article anonyme, intitulé - Qui est mister Jeannot et Chapôt ? » (*Demain l'Algérie*, 1^{er} septembre 1998) est resté dans les annales, pour deux raisons. D'abord parce qu'il est une quintessence du discours codé en usage dans les journaux algériens qui ont fleuri depuis 1989, et dont chacun est le vecteur d'influence de l'un des généraux composant le clan des « décideurs ». Et ensuite parce qu'il « ciblait » pour la première fois, de façon explicite pour les spécialistes de la « kremlinologie algéroise », le général Larbi Belkheir (*Demain l'Algérie était à l'époque* réputé « rouler » pour le président Liamine Zéroual ; il a disparu depuis). Pour ces deux raisons, il nous a semblé important d'en reproduire, ci-après, l'essentiel.

« Qui est ce Jeannot, puis Chapôt qui impose sa loi au pays, dans l'ombre ? Qui est cette recrue de Charles Hernu, défunt ministre français de la Défense, à la loge maçonnique du Grand Orient de France ? Qui est ce vulgaire indicateur du secrétaire général de l'Élysée de François Mitterrand trônant, par la grâce du prince des années 1980, à la tête d'un empire immobilier que gère, sous un prête-nom, à la fin de sa vie un ancien P-DG de l'OAIC et, ultérieurement, consul de circonstance à Nice, source de tous nos malheurs ? Qui est ce vulgaire meunier et spéculateur de biens immobiliers, indûment acquis, recrue et protégé de l'armée française qui croit encore faire la pluie et le beau temps en terre anciennement conquise ?

« Dieu que la mémoire est occultée ! Qui, en 1992, a entrepris, hors de tout accord politique du Haut Comité d'État, d'installer les escadrons de la mort (au moins trois cents pour la seule région du centre), avec — pour le bonheur de ce peuple — la démission d'un courageux ministre de la Justice, et d'ouvrir, pour mieux aguerrir les troupes du FIS, les camps du Sud, ce contre la volonté de feu Boudiaf ?[...] Trop, c'est trop ! Et dire que derrière lui, demain, après-demain ou plus tard, des journalistes, des titres, des clans, des groupes d'intérêts viendront pourchasser ceux qui, contre vents et marées, s'accrochent au seul pays qu'ils possèdent. »

Infiltration et manipulation des islamistes

Tout au long des mois de février et mars 1992, des articles terrifiants sur les violences des islamistes se multiplient dans les colonnes de la presse « éradicatrice ». À les lire, les sympathisants du FIS basculent massivement dans la lutte armée. En réalité, seules quelques actions terroristes sont recensées et tout porte à croire aujourd'hui que certaines d'entre elles étaient commanditées par la Sécurité militaire.

L'infiltration des groupes et des maquis

Dans les mois précédant le coup d'État, on l'a vu, le DRS avait en effet recruté plusieurs hauts responsables du FIS pour qu'ils incitent leurs troupes à prendre les armes contre le régime. En février 1992, des islamistes comme Saïd Makhloufi (ancien lieutenant passé au MIA) ou les frères Omar et Abdelnacer Eulmi, anciens militants actifs du SIT (Syndicat islamique du travail, lié au FIS) créent ainsi le Mouvement pour un État islamique (MEI). En fait, ils y ont été encouragés par des dirigeants du FIS collaborant secrètement avec le DRS, comme Khaled Bouchemal ou Sid Ahmed Larhani.

D'après l'ex-colonel Samraoui, Bouchemal et Lahrani espionnaient et manipulaient à leur insu les dirigeants du MEI pour le compte de Smaïl Lamari, le patron de la DCE, dont les services n'auraient pas hésité à rédiger des faux communiqués signés de leur mouvement : « Dès que paraissait un vrai communiqué (revendiquant un "État islamique en Algérie", protestant "contre l'interruption du processus électoral" ou appelant au *djihad*), le commandant Amar sortait immédiatement un faux (rédigé par le capitaine Djaâfar et authentifié par un tampon identique aux vrais communiqués) pour discréditer le vrai, ou pour exacerber les

revendications », révèle l'ancien numéro deux de la Direction du contre-espionnage¹. D'après Samraoui, les responsables du MEI « finirent par découvrir le subterfuge monté par la DCE », mais n'étant qu'une poignée, « ils ne pouvaient pas rivaliser avec la machine de propagande du DRS² ».

Si certains dirigeants du FIS jettent de l'huile sur le feu pour le compte du DRS, d'autres cherchent réellement à prendre les armes. Début 1992, certains d'entre eux prennent ainsi contact avec les leaders des maquis, souvent d'anciens bouyalistes. Le 16 janvier, une réunion est même organisée à Zbarbar, entre Lakhdaria et Blida. Elle rassemble d'anciens bouyalistes désormais affiliés au MIA (Abdelkader Chebouti, Mansouri Meliani, Hocine Abderrahim) et des radicaux du FIS (comme El-Hachemi Sahnouni, agent, on l'a vu, du DRS)³. Selon l'ex-colonel Samraoui, qui parvint à l'époque à faire infiltrer la réunion, elle ne déboucha sur aucun résultat concret car Saïd Makhloufi, chargé de la coordination de la lutte armée, « estimait que ses troupes n'étaient pas prêtes à affronter l'ANP et souhaitait mener d'abord une action de sensibilisation en direction de cette dernière ». Une prudence qui aurait été partagée à l'époque par Abdelkader Chebouti, désigné « émir national » des groupes armés.

Mais au fil des semaines, grâce aux agents qu'elle parvient à infiltrer au cœur des groupes armés, la Sécurité militaire réussit à faire basculer la situation dans une logique de guerre civile.

L'une des infiltrations les plus réussies est celle du lieutenant du DRS Farid Achi : « Début 1992, se faisant passer pour un islamiste, Achi conseilla à Mansouri Meliani [un des chefs des groupes armés] de créer des groupes mobiles à l'intérieur des villes », nous a raconté le colonel B. Ali. « Envoyer des agents dans les maquis, c'était très difficile. En revanche, dans les villes, les services pouvaient beaucoup plus facilement infiltrer des officiers⁵. »

En octobre 1992, suite à l'échec d'une réunion organisée à Tamesguida entre certains groupes armés et les radicaux du FIS, le groupe de Meliani (lui-même a été arrêté en juillet 1992) et les cellules de Abdelhak Layada créent le « Groupe islamique armé » (« GIA »). Ce mouvement est infiltré dès le départ par des agents du DRS, à commencer par leur chef, Layada⁶, et recrute activement de jeunes révoltés, évidemment inconscients d'être manipulés. Ayant prouvé son efficacité dans l'obtention d'armes, de planques, de fonds et de recrutement d'insurgés, Farid Achi en devient rapidement l'un des dirigeants. En fait, dès cette date, il aurait « recruté pour le GIA des collègues officiers des services de renseignement⁷ ». « Achi pouvait fournir des talkies, des armes, des planques, il avait tout, c'était incroyable », confirme le colonel Ali.

Après avoir gagné la confiance de plusieurs groupes armés, Achi aurait communiqué l'adresse de leurs planques aux services de sécurité : « Le résultat est qu'un grand nombre d'insurgés furent tués. De plus, il aurait entraîné avec lui d'excellents combattants dans des

accrochages dont ils n'auraient aucune chance de sortir vivants. [...] Achi fit aussi tuer plusieurs policiers, indicateurs, magistrats et fonctionnaires par d'authentiques combattants du GIA qui ne se doutaient de rien. Ces cibles étaient de véritables sympathisants de l'insurrection islamiste qui avaient fourni des renseignements aux insurgés⁸. »

Après avoir infiltré les groupes armés de façon « classique », Farid Achi les aurait même incités à « commettre des attentats pour retourner l'opinion⁹ ». Dès février 1992, juste après l'instauration de l'état d'urgence et dans un contexte où le colonel Smaïl Lamari veut inciter les policiers à s'impliquer d'avantage dans la « lutte antiterroriste », deux opérations célèbres, celles de la rue Bouzrina et celle de l'Amirauté auraient également répondu à cette logique.

Les affaires de la rue Bouzrina et de l'Amirauté

Tout commence dans la nuit du 9 au 10 février 1992, à Alger. Cette nuit-là, vers 4 h 45 du matin, une habitante de la Casbah appelle le PCO (poste de commandement opérationnel de la police), et affirme que deux hommes sont en train de cambrioler un domicile rue Bouzrina : « Moins de cinq minutes plus tard, se souvient l'ex-colonel Samraoui, deux voitures avec sept policiers d'un commissariat proche [...] se rendaient sur les lieux. C'était un traquenard ! Attendus, les six policiers [...] furent criblés de balles et délestés de leurs armes et des radios qu'ils portaient. [...] II s'agissait des premiers policiers victimes de la "sale guerre"¹⁰. » Le lendemain de l'opération, la presse algérienne relate l'embuscade avec beaucoup d'émotion. Elle sera mise sur le dos de Moh Leveilley et de son adjoint, Abdelhak Layada, deux « islamistes » travaillant secrètement pour la Sécurité militaire¹¹. Très choqués par l'attentat, dans lesquels plusieurs des leurs ont trouvé la mort, les policiers d'Alger commencent à « avoir la haine » contre les islamistes.

Trois jours après l'attaque de la rue Bouzrina, une nouvelle opération est menée, apparemment par le même groupe : dans la nuit du 12 au 13 février, trois sous-officiers et deux marins venus convoyer une vedette militaire dans le port d'Alger pour réparation se dirigent vers le bâtiment de l'Amirauté. Ils attaquent par surprise les gendarmes qui gardent les lieux. Après un échange de tirs, ils parviennent à se faire ouvrir l'armurerie. Plusieurs militaires sont tués, mais une patrouille de police met finalement les assaillants en fuite. Ils sont arrêtés un quart d'heure plus tard à l'entrée de Bab-el-Oued. Le surlendemain, la presse annonce que le groupe terroriste était dirigé par Moh Leveilley et qu'il a agi grâce à la complicité de trois militaires pro-islamistes, qui avaient décidé de rejoindre les groupes armés.

Dans les jours qui suivent, les affaires de la rue Bouzrina et de l'Amirauté vont être présentées par le clan éradicateur comme la preuve que l'Algérie est en train d'être prise en otage par de sanguinaires terroristes intégristes : mi-février, *Alger républicain* évoque ainsi 2 500 « Afghans », de véritables « forces de la mort » qui auraient regagné l'Algérie pour « former la colonne vertébrale des milices du FIS » et qui seraient en mission dans « plusieurs régions du pays¹² ». Le même jour, le ministère de l'Intérieur évoque à la télévision des « Afghans » prêts à « attaquer ouvertement les forces de sécurité » et des groupes de *El-hijra wa Takfir* cherchant à « s'infiltrer au sein de la population » pour « mener des actions de sabotage¹³ »...

Réalité ou fiction ? Pour en avoir le cœur net, un reporter d'*El-Watan* prend son courage à deux mains et s'aventure dans le quartier de la rue Bouzrina, censé abriter de sanguinaires commandos islamistes. Arrivé sur place, il découvre surtout l'immense misère dans laquelle survivent la majorité des habitants de la Casbah : « En avançant à travers les dédales de ruelles sinueuses, un immense sentiment de malaise nous envahit : comment des Algériens peuvent-ils encore, à l'heure où le pays parle de progrès, vivre dans de telles conditions ? Murs délabrés, bâtisses branlantes à la peinture défraîchie par le temps, tout ici menace ruine. [...] Les locataires adossés aux murs nous dévisagent d'un œil réprobateur. »

« Depuis jeudi soir, expliquent les habitants au journaliste d'*El-Watan*, nous vivons dans le cauchemar. Notre vue s'est brouillée à force de pleurer nos morts. Nous vivons dans la peur et l'angoisse la plus totale. [...] Nous ne voulons pas de ces "Afghans", s'ils existent vraiment. Ce sont les nôtres qui sont morts. Nous ne voulons pas d'étrangers non plus, allez-vous-en¹⁴. » À l'évidence, la population de la Casbah souffre plus de la misère et de la répression que d'hypothétiques commandos de *El-hijra wa Takfir*. Mais la presse officielle reprend sans sourciller les communiqués alarmistes du général Larbi Belkheir, le ministre de l'Intérieur : pour *El-Moudjahid*, l'Algérie est la « cible privilégiée des mollahs » et elle est victime d'une « stratégie de déstabilisation du monde musulman par le régime iranien¹⁵ ». Dans le contexte de l'époque, toute cette propagande initiée par le « clan éradicateur » du haut commandement militaire vise manifestement à terroriser la population et à la retourner en faveur du régime. D'ou la question : l'opération de la rue Bouzrina fut-elle réellement commanditée par de hauts responsables islamistes ?

Quelques jours après qu'elle a eu lieu, les services de renseignement aiguillent la police vers de jeunes sympathisants du FIS censés s'être rendus complices de l'opération : « Nous les avons arrêtés, interrogés et tout fait pour obtenir des informations, se souvient Kamel B., l'un des policiers chargés de l'enquête. Moi, j'avais l'impression qu'ils étaient innocents. Ils étaient sympathisants du FIS mais n'avaient jamais eu affaire à la justice. Nous n'avons donc rien

appris. Mais les services de renseignement se sont mêlés de l'affaire, s'en sont accaparés et nous ont traités d'incompétents¹⁶. »

Quant aux membres du groupe de Moh Leveilley arrêtés après les attentats de la rue Bouzrina et de l'Amirauté, certains sont liés à la Sécurité militaire. Juste après leur arrestation, l'ex-colonel Samraoui est en effet témoin d'une scène étrange : « Le lieutenant-colonel Sadek Aït-Mesbah reçut à Aïn-Naâdja un appel téléphonique de la femme qui avait donné le coup de fil de la nuit du 9 au 10 février à propos de la rue Bouzrina. Étant présent dans son bureau, rien ne m'échappa de leur conversation. J'appris ainsi que cette dame était un agent de la SM : elle s'inquiétait du sort de son fils et demandait de ses nouvelles. Or le fils en question [...] faisait partie du groupe de Moh Leveilley, l'un des auteurs présumés des tueries de la rue Bouzrina et de l'Amirauté¹⁷. »

Comment expliquer que la mère de l'un des terroristes ayant participé à l'attaque de la rue Bouzrina téléphone au haut commandement militaire de Aïn-Naâdja pour avoir des nouvelles de son fils ? Pour l'ex-colonel Samraoui, cette anecdote montre que certains terroristes officiellement arrêtés travaillaient en fait pour le compte du colonel Smaïl Lamari, dit « Smaïn », patron de la DCE, et qu'ils étaient en mission de « guerre psychologique » : « D'après mes recoupements, [...] le plan conçu par le colonel Smaïn n'avait pour but que la "sensibilisation" des policiers au danger islamiste et le déclenchement d'une effroyable mécanique de la haine (massacres-présailles). »

Les patrons du DRS auraient ainsi joué un double jeu : « En direction de la plupart des cadres du DRS comme moi-même, il était dit que l'infiltration des groupes islamistes avait pour but de mieux les connaître afin de les détruire, option qui nous semblait somme toute classique dans le cadre d'une guerre antisubversive. Mais en réalité, avec la complicité active et secrète d'un très petit nombre de cadres du DRS triés sur le volet bien avant le coup d'État (dont les commandants Amar Guettouchi, pour la DCE, et Bachir Tartag, pour la DCSA), cette infiltration avait d'abord pour objectif d'attiser la violence "naturelle" de ces groupes, en les poussant à multiplier les actions contre des éléments des forces de sécurité, de façon à nous faire tous basculer complètement dans le camp des "janviéristes"¹⁸. »

Dès le début 1992, le patron de la DCE, déçu par la modération des islamistes réunis à Zbarbar, il supervise la création de groupes armés « autonomes » à Dergana et à Herraoua, à la périphérie est d'Alger : « La logistique (caches, ravitaillement, moyens de transmission...) était assurée par l'ex-adjutant Abdallah Kaci, dit « Chakib », un ancien des services opérationnels de la SM », révèle l'ex-colonel Samraoui¹⁹.

Des baskets pour les terroristes

Durant la première année de la « sale guerre », la création *ex nihilo* de groupes armés islamistes par le DRS ou l'infiltration des premiers groupes vraiment indépendants qui se forment alors vise donc d'abord à orienter leurs actions violentes contre les forces de sécurité, pour les rallier à la guerre d'« éradication ». Mais il s'agit aussi d'attirer vers les maquis les jeunes révoltés par la violence de la répression, afin de mieux s'en débarrasser.

Tel est par exemple l'objectif d'une étonnante manipulation, à l'origine du surnom de « tingos » qui sera donné par la suite aux terroristes islamistes par les hommes du DRS et des forces spéciales. En 1998, le journaliste italien Valerio Pellizzari racontera que le DRS, en 1993, avait commandé en Corée des baskets de la marque « Tango » ne se vendant ni en France ni en Algérie. « Le lieutenant Farid Achi, infiltré [dans le GIA], a distribué deux cents paires de "Tangos" aux insurgés de l'Algérois. Les forces de sécurité ont systématiquement liquidé tous ceux qui étaient repérés avec ces chaussures. Et elles rigolaient du nombre de "tangos" qu'elles tuaient ainsi chaque jour²⁰. » Selon certaines sources, le lieutenant Achi auraient été plus tard éliminé par Sid Ahmed Mourad, un des chefs des GIA, qui avait compris qu'il travaillait pour les services (selon d'autres sources, il aurait continué à instrumentaliser le GIA au moins jusqu'en 1997).

Pour ne pas laisser de témoins, d'autres infiltrés auraient été exécutés par la Sécurité militaire elle-même : dans son livre, l'ex-colonel Samraoui raconte l'histoire de l'adjudant Omar, de son vrai nom Youcef Belaâla, typique des méthodes employées par le DRS lorsqu'un de ses agents était démasqué. Chargé de créer un groupe islamiste au printemps 1992 alors qu'il était toujours en fonction à Constantine, l'adjudant Omar recruta de jeunes islamistes qui étaient loin de se douter qu'il roulait en réalité pour le compte du DRS et il les chargea d'assassiner des policiers et des militaires, ainsi que de poser des engins explosifs pour semer la terreur chez les habitants de la ville.

Mais, en 1994, l'un des membres de son groupe fut arrêté par les services de sécurité : « Il risquait de donner des informations permettant de remonter à son "émir". Paniqués par le fait que l'implication de la SM risquait d'être dévoilée si Omar était arrêté, les responsables locaux de la DCE décidèrent de l'éliminer pour faire croire aux autres services de sécurité – police et gendarmerie nationale – que ce sous-officier était un authentique terroriste. » Le soir même, il était arrêté, torturé et liquidé²¹. Un cas parmi d'autres illustrant la politique du DRS : nombre de ses agents infiltrés dans les maquis seront ensuite éliminés.

Ultime conséquence de la stratégie de « remaquisation de l'Algérie » mise en œuvre par les « janviéristes » dès 1991 : les

militaires en charge de la lutte antiterroriste doivent faire le tri entre les vrais maquis islamistes en lutte contre le régime, qu'il faut décimer, et les maquis infiltrés ou totalement contrôlés, qu'il faut protéger : responsable de la cellule de renseignement du Poste de commandement opérationnel, l'ex-colonel Samraoui a du mal à s'y retrouver : « je ne comptais plus les interventions du colonel Kamel Abderrahmane, de Amar ou de Tartag, pour me demander de relâcher tel ou tel, qui venait d'être arrêté, car il "travaillait" avec eux. [...] C'est dans cette cacophonie que la lutte contre les "intégristes" a été engagée²². »

Début 1993, c'est dans cette situation confuse que l'unité de para-commandos des forces spéciales du lieutenant Habib Souaïdia est mutée à Lakhdaria : « On s'était mis en dehors de la ville, pour ne pas être aperçus par des gens, car la "Sécurité" [des hommes du CPMI de Ben-Aknoun ou du CTRI de Blida] travaillait tout le temps avec nous. On nous envoyait à chaque fois quatre ou cinq officiers d'Alger. Ils arrivaient avec des noms de "terroristes" en disant qu'il fallait les arrêter²³. » Mais alors qu'à proximité du cantonnement de Habib, se trouve les maquis de Zbarbar, le secteur semble étrangement intouchable : « Jusqu'en 1995, on n'a jamais mis les pieds à Zbarbar, alors que la région pouvait abriter jusqu'à 1 000 terroristes, explique Souaïdia... Si on demandait à un général de pouvoir intervenir, il nous disait qu'il ne pouvait pas nous y autoriser, que c'était trop dangereux. Nous, on disait : "Mais il faut prévenir le chef de région que des groupes armés très dangereux harcèlent, tyrannisent la population dans ce secteur !" Mais, ils ne voulaient pas, je sais pas pourquoi, aller dans certains endroits. [...] Ils voulaient peut-être que le terrorisme dure. Pourtant, on avait les moyens d'intervenir, on avait des hélicos, des blindés, des unités spéciales, on aurait pu les faire venir et attaquer les maquis... [...] Au lieu d'affronter les hommes armés dans les maquis, on nous demandait de procéder à des arrestations de civils soupçonnés, disait-on, de "complicité avec les groupes armés"²⁴. »

D'après le témoignage d'un adjudant-chef d'infanterie recueilli confidentiellement par Mireille Duteil et Pierre Dévoluy, certaines opérations de l'armée étaient même annulées en raison de la présence de trop nombreux agents du DRS au sein des groupes pourchassés : « Nous risquions de tuer d'avantages des nôtres dans la bande pourchassée que d'authentiques terroristes²⁵ ! »

Menées dans le plus grand secret, ces infiltrations de maquis ne font évidemment pas la Une des journaux. En ce premier semestre 1992, elles sont encore largement ignorées du grand public qui focalise son attention sur le paravent civil du régime : le président Mohamed Boudiaf.

L'assassinat du président Boudiaf

Un président contre les « voleurs »

« **J**e tends ma main à tous les Algériens, sans exclusion. » En ce 15 janvier 1992, Mohamed Boudiaf vient de coucher sur le papier l'une des phrases clefs du discours qu'il veut prononcer le lendemain, jour de son retour officiel à Alger. Mais dans l'après-midi, le haut commandement militaire qui avait insisté pour qu'il rentre au pays lui envoie un discours déjà rédigé, et beaucoup plus hostile aux islamistes. Tout en expliquant aux généraux qu'il n'a pas l'habitude de lire les discours qu'il n'a pas écrits, Mohamed Boudiaf compose avec eux. Son premier discours est donc partiellement rédigé par des stratèges du « clan éradicateur ».

À lui seul, cet épisode est révélateur du rapport très subtil que vont entretenir, durant six mois, les généraux de ce clan avec le président Boudiaf : ils ont besoin de sa légitimité, mais pas question pour eux de le laisser accéder réellement au pouvoir.

Héros de la guerre d'indépendance, Boudiaf semble dans un premier temps accepter le rôle de marionnette qu'on lui propose : le 9 février 1992, il signe, sans barguigner, le décret instaurant l'état d'urgence, prenant la responsabilité de couvrir de son autorité l'envoi de milliers d'Algériens dans des camps d'internement (voir *supra*, chapitre 12). Mais, au fil des semaines, il décide de remettre en cause le fonctionnement du système, en s'attaquant à son cœur même, la corruption qui gangrène le commerce entre l'Algérie et ses principaux partenaires, le noyau dur de la Françalgérie.

Longtemps autosuffisante, l'Algérie importe en 1992 plus des trois quarts de ses besoins agroalimentaires, ce qui permet aux décideurs, on l'a vu, de prélever d'importantes commissions sur la signature des contrats : « Jamais, confiera un responsable industriel français au journaliste Éric Laurent, je n'ai vu une nomenklatura aussi avide et si peu soucieuse des intérêts de son pays. À un moment, le responsable de l'Office algérien des céréales, et le cas

n'est pas isolé, réclamait 25 % de commissions à ses négociateurs occidentaux au lieu des 2 % traditionnels. C'était un véritable pillage¹.» Conséquence de cette corruption généralisée : les étalages regorgent de marchandises importées, mais elles sont inabordables pour la plupart des Algériens : la confiture en pots est à 300 dinars, le café soluble à 450 dinars le pot de 200 grammes, soit ce que gagne un ouvrier algérien en une semaine ! À cette époque, même les pneus, dont la plupart sont importés par un ancien militaire qui décourage toute production locale, sont hors de prix.

Un mois à peine après son arrivée au pouvoir, le président Boudiaf commence à mettre en cause, dans ses discours, la corruption du régime : « Ceux qui ont volé et qui ont trafiqué, nous sommes également déterminés à les juger. D'ailleurs, lorsque je me réunirai avec le Conseil de la magistrature, je les mettrai devant leurs responsabilités... car le peuple doute du bon fonctionnement de la justice algérienne². »

D'après le MAOL, le président Boudiaf va être aidé dans son combat anti-corruption par l'un des hommes les mieux informés d'Algérie : Kasdi Merbah. Persuadé de la justesse du combat mené par le président, l'ancien patron de la Sécurité militaire lui conseille de s'appuyer sur des enquêteurs comme le capitaine Abdelhak, un ancien du Service de recherche et d'analyse spécialisé dans les enquêtes de corruption et le commandant Mourad Mokhtari, dit « Mourad z'yeux bleus », un officier du DRS connu pour sa probité³.

En cette période d'espoir, le président est également contacté par des douaniers honnêtes qui lui révèlent plusieurs malversations, comme l'utilisation frauduleuse du « D15 », un formulaire de douane permettant aux marchandises transitant par l'Algérie de ne pas payer de taxes à leur entrée sur le territoire, à condition qu'elles n'y soient pas vendues. Mais, malgré sa volonté de mettre de l'ordre dans l'administration des douanes, le président a bien du mal à parvenir à ses fins⁴. Si son combat est parfois entravé par l'administration, sa petite équipe d'enquêteurs, elle, travaille et lui révèle l'ampleur de la corruption qui ravage le pays. D'après l'un de ses proches, cette découverte aurait déclenché chez le président de gigantesques colères.

Conscient que les hauts dirigeants militaires mis en cause par ses enquêteurs possèdent des comptes bien garnis dans des banques européennes, et notamment françaises, le président Boudiaf demande au commandant Mourad Mokhtari de se rendre à Paris. Après avoir dressé la liste des milliardaires prospérant en Algérie, dont le nombre est évalué à 6 000, les « incorruptibles » de Boudiaf se rendent donc dans la capitale française courant avril 1992. Leur but : mettre au jour les trafics organisés par certains responsables de l'armée : « Boudiaf avait missionné ses enquêteurs pour aller voir les services de Pierre Bérégovoy, le Premier ministre français, et leur demander la liste de tous les avoirs bancaires et immobiliers des Algériens en France », affirme le capitaine Ouguenoune, alors officier

de la Sécurité militaire en poste à Paris⁵. Mais aussi pour obtenir la liste des bénéficiaires algériens de commissions occultes versées par des entreprises françaises.

Bérégovoy aurait-il pu aider Boudiaf ? Oui, répond Pierre Habib-Deloncle, alors secrétaire général de l'association des amis de Jacques Chirac : « À l'époque, quand [un exportateur français] devait payer une commission à un intermédiaire étranger, [il] allait voir un responsable aux douanes et [il] donnait le nom du destinataire de la commission. Ces renseignements ne devaient pas sortir. Mais il existait donc au ministère des Finances une liste des gens qui touchaient des commissions à l'étranger⁶. » D'après ce proche de Jacques Chirac, Paris aurait donc parfaitement pu aider les enquêteurs du président algérien à identifier les bénéficiaires des commissions sur les gros contrats entre la France et l'Algérie.

Et pourtant, la mission des hommes de Boudiaf ne semble pas avoir débouché sur grand-chose : « Ils ont été reçus, affirme le capitaine Ouguenoune, on leur a fait des promesses, mais concrètement, ils n'ont pas pu obtenir d'informations^a. »

Mi-avril, de retour en Algérie, les enquêteurs du président lui confient plusieurs documents. Quelques jours plus tard, celui-ci réaffirme sa volonté de lutter contre la corruption : « Le peuple a raison de demander des comptes sur la gestion des deniers et des biens de l'État, déclare notamment Boudiaf. Il a le droit de savoir. Nous avons promis d'ouvrir le dossier de la corruption. Nous tiendrons nos promesses⁷. » Mais dans les jours qui suivent, le président ne parvient plus à entrer en contact avec le commandant Mourad Mokhtari et le capitaine Abdelhak, ses enquêteurs : on lui dit qu'ils viennent d'être mutés. Quand il proteste, il apprend qu'ils viennent en réalité d'être victimes de crimes très professionnels : « Il me semble évident qu'ils avaient été commandités par les chefs du DRS, qui ne pouvaient admettre des investigations financières pouvant atteindre [...] les plus hauts responsables du pouvoir », estime aujourd'hui l'ex-colonel Samraoui⁸.

Pour le journaliste Éric Laurent, c'est à cause de fuites émanant de « certains membres des services spéciaux français, "filant" les incorruptibles de Boudiaf en mission à Paris que les hauts responsables militaires algériens ont pris connaissance de l'enquête secrète lancée par leur président ». Au lieu d'aider Boudiaf, la France se serait ainsi rendue « complice de son assassinat⁹ ». Mais pour plusieurs anciens officiers du DRS, les généraux d'Alger étaient déjà au courant des enquêtes lancées par Boudiaf, car le président et ses « incorruptibles » étaient étroitement surveillés et placés sur écoute.

^a . D'après Éric Laurent, journaliste français ayant enquêté sur l'affaire, les enquêteurs de Boudiaf auraient tout de même découvert que des généraux algériens avaient « acheté une vingtaine de brasseries et de restaurants à Paris, garantis financièrement par des banques suisses » (Éric LAURENT, « Le drame algérien, des gouvernements français complices *L'Esprit libre*, mai 1995, p. 34).

« Boudiaf n'a pas su à qui il avait affaire et surtout, il a sous-estimé la force des liens d'affaires franco-algériens, estime aujourd'hui Akram Belkaïd-Ellyas, journaliste économique au quotidien *La Tribune*, à Paris. Une bonne partie des entreprises françaises réalisent depuis très longtemps une part de leur chiffre d'affaires en Algérie. Alors quand arrivent deux personnes qui essaient d'en savoir plus sur ces réseaux-là, les intérêts économiques sont mis en jeu et il est impossible d'arriver à la moindre information¹⁰. »

Boudiaf contre les « réseaux Belkheir »

Début juin 1992, suite à une enquête menée par l'un des plus hauts responsables militaires de la région de Tamanrasset, Boudiaf donne un nouveau coup de pied dans la fourmilière affairiste en s'attaquant à Hadj Bettou, un trafiquant notoire installé dans l'extrême sud du Sahara algérien. À trente-huit ans, l'homme achète en Algérie des produits subventionnés pour la population et il les revend au prix fort au Mali ou au Niger. De là-bas, il ramène des cigarettes de contrebande fabriquées par des trafiquants italiens (voir *supra*, chapitre 3). En quelques années, Bettou est réputé avoir bâti un empire estimé à des milliards de dinars et posséderait un cheptel de plusieurs milliers de têtes, un hôtel à Aïn-Guezzam, une station-service, plusieurs magasins et des entreprises à Tamanrasset. D'après des proches de l'ancien président Boudiaf, Bettou était l'« œil d'Alger » dans le Sud algérien : il donnait des informations sur les mouvements armés touaregs de la région et en échange, le régime le laissait développer ses activités de contrebande.

Mais le 3 juin 1992, sans que les responsables administratifs et militaires locaux qui protègent traditionnellement Bettou n'en soient alertés, deux compagnies d'intervention spéciales de la gendarmerie sont envoyées à Tamanrasset pour contrôler ses entrepôts. Sur place, les gendarmes découvrent une véritable caverne d'Ali Baba : alors que la population a du mal à se nourrir quotidiennement^a, Bettou a stocké à Tamanrasset des centaines de tonnes de sucre, de pâtes alimentaires, de thé, mais aussi des pièces d'identité falsifiées, des millions de dinars et de devises étrangères en liquide, ainsi que des armes et une importante quantité de munitions. Immédiatement arrêté, Bettou est jugé par un tribunal militaire, mais il n'écope que d'une condamnation légère : huit mois de prison.

Pour le journaliste algérien Djilali Hadjaj, « Boudiaf a dû sous-estimer les liens existant entre ce chef de contrebande et l'armée, les services de la Sécurité militaire, car c'était l'un des leurs¹¹ ».

^a . À l'époque, le kilo de poisson coûte de 120 à 160 dinars (soit une Journée et demie de travail pour un smicard), le kilo de bananes 380 dinars, les pommes de 100 à 140 dinars.

Au fil des premiers mois de 1992, les relations s'étaient déjà tendues entre le président Boudiaf et les généraux du « clan éradicateur ». Le 29 mars, un incident vient exacerber ces tensions. Ce jour-là, le général Mohamed Lamari, commandant des forces terrestres, affirme au président qu'un groupe de militaires sympathisants du FIS et dirigé par le capitaine Ahmed Chouchane vient d'être arrêté alors qu'il se préparait à commettre un coup d'État (voir *supra*, chapitre 13). Lamari indique fièrement que le groupe a été démantelé, mais il se heurte au scepticisme du président : « Quand Boudiaf a vu la liste des accusés, se souvient l'ex-colonel Samraoui, il a constaté que le plus haut gradé était un capitaine. Il a dit que ce n'était pas possible qu'un simple capitaine veuille faire un coup d'État¹². » Persuadé que le général Lamari cherche à le manipuler, le président Boudiaf lui retire toutes ses attributions. Humiliés, les décideurs du « clan Belkheir » sont fous de rage car c'est la première fois depuis l'indépendance qu'un des leurs, général de surcroît, est limogé par un chef d'État civil : « Lamari était au placard, et en voie d'être radié de l'armée, se souvient l'ex-colonel Samraoui. Ses amis ont commencé à avoir peur d'être limogés à leur tour¹³. » Récupéré par le général Khaled Nezzar, alors ministre de la Défense, Mohamed Lamari devient son conseiller.

Quelques semaines après ce grave incident, dans son discours officiel du 23 avril déjà cité, le président Boudiaf s'en prend, sans les nommer, aux hauts responsables militaires qui comptent sur l'aggravation de la situation sécuritaire pour justifier leur maintien au pouvoir et empêcher toute réforme : « Nous savons que les adversaires du changement, ceux qui souhaitent voir l'Algérie s'enfoncer dans le chaos et les luttes fratricides, utilisent tous les moyens pour freiner notre action¹⁴... »

Le 19 mai, de nouvelles tensions opposent le président aux membres du Haut Comité d'État quand il leur annonce sa volonté de retourner quelques jours au Maroc pour les fiançailles de son fils. Tentant de le faire renoncer à son projet sous prétexte qu'un voyage présidentiel au Maroc, même privé, pourrait être perçu comme un rapprochement avec le roi Hassan II, les généraux lui expliquent que Toufik Médiène, patron du DRS, s'y oppose^a. Boudiaf ne voulant rien entendre, le service de presse de la présidence le prévient alors qu'un article rappelant qu'il a jadis pris fait et cause pour le Maroc contre l'Algérie dans l'affaire du Sahara occidental va être publié par un hebdomadaire algérien, accompagné d'une interview du ministre de la Défense, le général Khaled Nezzar. Boudiaf entre alors dans une terrible colère contre les généraux Nezzar et Médiène. Rappelant que le premier servit dans les rangs de l'armée française, il les accuse de vouloir torpiller son action. À sa femme, qui l'attend à leur domicile le soir du 20 mai, il annonce qu'il envisage de démissionner :

^a . D'après des sources proches de l'ancien président, les généraux redoutaient en réalité que le roi Hassan II fournisse au président algérien des preuves de leur implication dans le trafic d'armes dans le conflit du Sahara occidental.

« Parfois, j'ai l'impression que tout est biaisé. Certains journaux sont contrôlés par les services. S'ils publient un article hostile à ma politique ou à ma personne pendant notre voyage au Maroc, cela signifie que l'on a perdu confiance en moi. J'annoncerai ma démission et nous resterons chez nous. Prends nos papiers et nos affaires personnelles¹⁵. »

Boudiaf s'apprêtait-il réellement à démissionner ? Pour le haut commandement militaire, l'événement aurait été un cataclysme : en cessant de leur servir de caution historique, le président aurait retrouvé sa liberté de parole et serait donc devenu encore plus dangereux. La presse s'abstint donc de publier l'interview de Nezzar.

Au Maroc, Boudiaf rencontre finalement le roi Hassan II, mais en présence de l'ambassadeur d'Algérie, qui tente de s'opposer à ce que le photographe officiel marocain immortalise la rencontre. En colère, le président aurait alors envisagé de limoger le général Toufik Médiène, le très puissant patron du DRS. Début juin, après l'affaire Hadj Bettou, il tente avec Kasdi Merbah de faire rouvrir un dossier explosif : l'affaire Belloucif (en 1986, le général Belloucif avait été limogé après s'être opposé à la signature avec la France d'un gigantesque contrat prévoyant la surveillance du ciel algérien par des radars français Thomson, voir *supra*, chapitre 4). Rouvrir l'« affaire Belloucif », c'est faire venir à la barre l'ancien président Chadli, « démissionné » par les généraux quelques mois auparavant, et surtout le général Larbi Belkheir, ministre de l'Intérieur, qui s'était impliqué dans le « projet radars ».

Informés des intentions du président, les décideurs militaires ne cachent plus leur exaspération : le 26 mai, soit deux jours après que Mohamed Boudiaf est rentré du Maroc, le général Abdelmalek Guenaïzia, chef d'état-major de l'armée, rend visite au capitaine Ahmed Chouchane à la prison de Béchar et lui lâche : « Boudiaf se met en travers de nos plans. Il verra bientôt qui aura le dernier mot : ou c'est lui ou c'est nous¹⁶. » D'après le MAOL, c'est quelques jours après cet incident, lors d'une réunion nocturne des généraux Khaled Nezzar, Toufik Médiène et Larbi Belkheir au centre familial militaire de Sidi-Fredj, que la liquidation physique du président aurait été décidée¹⁷.

Le 8 juin 1992, une première tentative d'assassinat échoue à Alger, comme l'a révélé l'ex-colonel Samraoui : une bombe devait exploser le matin dans la grande mosquée de la place des Martyrs, au moment où le président devait s'y rendre pour la prière de l'Aïd El-Adha ; par erreur, elle explosa au cours de la nuit et Larbi Belkheir fit en urgence effacer toute trace des dégâts, sans que Boudiaf ni personne ne l'apprenne¹⁸. Le même jour, ignorant les menaces qui pèsent sur lui, mais conscient de son isolement, le président cherche le soutien de la population en créant un « Rassemblement populaire national » (RPN), un nouveau mouvement appelant explicitement à rompre avec les méthodes et les hommes du passé. Le jour de la mise sur orbite de ce nouveau parti, le président déclare : « Pour pouvoir

agir, nous devons faire face à des difficultés et des obstacles importants qui peuvent nous empêcher d'atteindre nos objectifs et peut-être même nous faire échouer dans notre tentative de redressement. Les tentatives de blocage de ceux, privilégiés, affairistes ou corrompus, partisans de l'ancien système, qui sont farouchement opposés au changement¹⁹... »

« En lançant ce parti, estime aujourd'hui William Byrd, banquier américain longtemps en charge de la dette algérienne au sein de la prestigieuse Chase Manhattan, Boudiaf viola la règle numéro un de la Constitution officielle du régime algérien qui interdit à tout président de s'émanciper des militaires qui l'ont mis au pouvoir en cherchant du soutien en dehors du sérail. C'est ce que Boudiaf fit en s'adressant au peuple directement, dans un arabe dialectal compris de tous. En mettant son nez dans la corruption (c'était une tête brûlée), il a violé la seconde règle fondamentale du régime, oubliant qu'en Algérie le président n'est qu'un fusible, qui n'est là que pour protéger les vrais décideurs. Dès février 1992, un homme du sérail m'avait dit à propos de Boudiaf : celui-là, il ne finira pas ses jours dans son lit. Il était impossible à manipuler²⁰. »

Dans le courant du mois de juin 1992, Boudiaf aurait même envisagé de constituer un nouveau gouvernement comprenant plusieurs intellectuels réputés pour leur intégrité²¹. D'après le MAOL, un mystérieux cambriolage survient alors dans le bureau du président : plusieurs des dossiers qu'il a patiemment constitués au fil des mois sont subtilisés. À la mi-juin, quand le général Khaled Nezzar insiste auprès de Mohamed Boudiaf pour qu'il effectue des voyages en province « à la demande de l'opinion publique », le président ne se doute pas que le haut commandement militaire est en réalité en train de lui tendre un piège mortel...

Assassinat programmé

Le 22 juin, le président se rend à Oran pour assister à la finale de la Coupe d'Algérie de Football. Sur place, une deuxième opération de liquidation échoue : d'après l'ex-colonel Samraoui, une bombe a été découverte sous l'estrade où le président devait prononcer un discours. En outre, le repas qu'il devait prendre à l'hôpital militaire Chapuis avait été empoisonné²². Selon un autre haut responsable militaire qui n'a pas souhaité être cité, les tentatives d'assassinat du président à Oran auraient notamment échoué en raison de l'opposition du général Gaïd Salah, patron de la région militaire d'Oran, qui aurait refusé que Boudiaf soit liquidé dans sa ville.

À Annaba, le 29 juin 1992, la troisième fois sera la bonne. La scène se déroule devant les caméras de la télévision algérienne. Quand un bruit sourd résonne à l'arrière de la tribune (celui d'une grenade qui roule sur le sol), le président Boudiaf tourne légèrement

la tête, comme pour interroger son voisin du regard. L'image suivante montre la salle, puis une détonation éclate. C'est la panique, l'assistance se jette sous les sièges, de nouvelles explosions retentissent. Alors que la télévision a forcément filmé l'intégralité de l'assassinat du président, et notamment le(s) tueur(s) en train de tirer sur lui, les cassettes disparaissent^a. Les téléspectateurs du monde entier n'en verront que de très courts extraits, dont une image qui marquera des générations d'Algériens : celle d'un homme de soixante-douze ans, combattant historique de la guerre d'indépendance, grièvement blessé et agonisant sous une estrade présidentielle.

Officiellement, Boudiaf a été tué par le sous-lieutenant Lembarek Boumaârafi, l'un des hommes venus à Annaba pour assurer sa sécurité. Soldat d'élite, il aurait aussi été un islamiste désireux d'en finir avec le président et son acte serait isolé.

Les autorités françaises n'ont jamais cru à cette version officielle : « Dès le départ, racontent Roger Faligot et Pascal Krop, la DST possède les mêmes informations que la DGSE : Boudiaf a été liquidé par ceux qui l'ont sorti de sa retraite marocaine et appelé au pouvoir, à savoir la gendarmerie, des éléments des services secrets et l'ancienne administration Chadli²³. » Même Hubert Védrine, alors secrétaire général de l'Élysée et fervent partisan du régime militaire algérien (voir *supra*, chapitre 3), a reconnu en 2003 du bout des lèvres qu'il n'avait jamais cru à la version officielle d'un crime commis par un islamiste isolé : « Il nous a paru très clair qu'il a été assassiné parce qu'il s'apprêtait quand même à modifier la politique algérienne radicalement, sur certains points : le système de pouvoir interne à l'Algérie, la relation entre le système politique, les militaires²⁴... »

Aujourd'hui, les témoignages de plusieurs anciens hauts responsables du DRS permettent de mieux comprendre les circonstances du complot ayant abouti à l'assassinat du président Boudiaf. Pour le MAOL, c'est le colonel Smaïl Lamari, patron de la Direction du contre-espionnage, qui a décidé de confier la liquidation du président à un professionnel : « L'utilisation d'agents islamistes n'aurait pas pu garantir une discrétion absolue. [...] La seule manière qui pouvait donner un résultat fiable, c'était celle d'une opération montée de l'intérieur : un tireur isolé qui agirait de son propre chef (pour une raison ou une autre), ils pourraient dire à la limite que

^a . D'après M^e Abdennour Ali Yahia, les cassettes auraient été notamment visionnées par le Premier ministre, Sid Ahmed Ghazali, l'après-midi du drame : « Après la mort de Boudiaf, un journaliste de la télévision algérienne est venu me voir. Il m'a raconté que le 29 juin, vers 17 heures, Belkaïd et Ghazali s'étaient présentés à la télévision avec une cassette qu'ils voulaient visionner immédiatement. Elle avait été tournée au moment du crime. Ils s'intéressaient à une scène précise, qu'ils ont demandé à revoir plusieurs fois. Ensuite, Ils sont repartis avec la précieuse cassette. Le journaliste n'a pas voulu me dire ce qu'il y avait sur la cassette, mais quelques jours après ce visionnage, il a failli être assassiné. Après cet épisode, il se sentait évidemment menacé. Je l'ai aidé à venir en France » (interview de M^e Ali Yahia par les auteurs pour le documentaire *La Corruption en Algérie, op. cit.*).

l'assassin était un déséquilibré mental et ainsi classer l'affaire avec un minimum de risque pris et un maximum de chances de succès²⁵. » Ce scénario fut avalisé courant juin 1992 par les généraux Toufik Médiène, patron du DRS, mais aussi Khaled Nezzar, ministre de la Défense, et Larbi Belkheir, ministre de l'Intérieur.

Pour monter l'opération « de l'intérieur », les dirigeants du DRS font appel à Lembarek Boumaârafi, un sous-lieutenant du Groupe d'intervention spéciale (GIS), unité dépendant du DRS et n'étant théoriquement pas chargée d'assurer la sécurité du président. D'après Samraoui, Boumaârafi était un excellent officier sans aucun rapport avec les islamistes^a. Pour renforcer sa haine à l'égard du système, il a été isolé du GIS et affecté dans une banlieue chaude d'Alger pendant plusieurs mois. Quelques jours avant le départ de Boudiaf à Annaba, Boumaârafi a été personnellement reçu par le colonel Smaïl Lamari²⁶. Le MAOL, particulièrement bien renseigné sur l'assassinat de Mohamed Boudiaf, écrit que ce rendez-vous n'était que le dernier d'une série de contacts au cours desquels Smaïl Lamari, patron de la DCE, est parvenu à convaincre Boumaârafi de participer à des exécutions, sans lui révéler d'emblée que sa cible principale serait le président²⁷. Même le commandant Hamou, patron de Boumaârafi, n'a été informé du voyage d'Annaba qu'au dernier moment. Le 27 juin, vers 14 heures, il établit avec un de ses subordonnés, le lieutenant Hachemi Yahia Bey, dit « Torki », la liste des trente-six partants pour Annaba. Remarquant au dernier moment que Boumaârafi n'est pas sur la liste, Smaïl Lamari appelle le commandant Hamou pour lui ordonner de lui signer un ordre de mission individuel pour Boumaârafi, une procédure contraire au règlement.

Le 29 juin, le déplacement du président à Annaba se déroule dans des conditions très inhabituelles : ni le colonel Smaïl Lamari ni les généraux Toufik Médiène et Larbi Belkheir n'accompagnent le président, ce qui est sans précédent. Membre du GIS, le sous-lieutenant Boumaârafi est censé rester à l'extérieur du bâtiment. Mais ce jour-là, il est étrangement posté derrière le rideau qui ferme la tribune : « Un élément du GIS n'avait absolument rien à faire à cet endroit », estime Habib Souaïdia, ancien lieutenant des forces spéciales²⁸.

Vers 11 h 30, alors que Boudiaf prononce dans son discours les mots suivants : « Avec quoi nous ont surpassé les autres nations ? Elles nous ont surpassé par la science et la technologie. L'islam... », Boumaârafi lance sous la tribune une grenade, puis tire sur le président qui s'écroule devant les caméras de la télévision algérienne. Il parvient ensuite à s'enfuir, puis se réfugie chez une habitante du quartier d'où il appelle la police pour se constituer prisonnier. Vers 13 heures, vingt minutes avant que la télévision officielle n'annonce

^a . Une conviction partagée par l'entourage du président assassiné. La veille de l'assassinat, des dizaines de témoins aperçurent Lembarek Boumaârafi buvant de l'alcool dans la discothèque d'un grand hôtel d'Annaba.

prématurément le décès du président Boudiaf, Khaled Nezzar organise à Delly-Brahim, le siège algérois du DRS, une réunion destinée aux principaux responsables des services secrets algériens. À la grande surprise des participants, ni le colonel Smaïl Lamari ni le général Toufik Médiène, pourtant responsables de la sécurité du président, ne proposent leur démission. Mieux : ils se taisent. C'est Khaled Nezzar qui prend la parole : « D'emblée, sans qu'aucune enquête ne soit menée, [il] nous a dit que Hamou, le patron du GIS, était innocent, se souvient l'ex-colonel Samraoui. Comme s'il n'avait pas la conscience tranquille, il nous a demandé si on le soutenait pour la poursuite des événements²⁹... »

Pendant ce temps, à Annaba, tout semble fait pour que le président, grièvement blessé lors de l'attentat, n'ait aucune chance de s'en sortir vivant. L'ambulance présidentielle n'est pas présente sur le lieu de l'attentat, car son chauffeur a reçu l'ordre d'effectuer une mission à plusieurs dizaines de kilomètres delà. Du coup, c'est une ambulance de la protection civile qui évacue le corps du président vers... le siège de la wilaya. Sur place, il faut attendre trois quarts d'heure l'arrivée de l'ambulance présidentielle, dont le chauffeur, qui ne connaît pas la ville, mettra ensuite près d'une demi-heure pour trouver l'hôpital. C'est avec les derniers blessés de l'attentat que le président parvient finalement à l'hôpital vers 12 h 45. Grièvement blessé, il est évacué par avion vers Alger. Il va alors être victime de nouveaux retards incompréhensibles « Le pilote n'avait pas l'autorisation d'atterrir, se souvient Amine, un témoin présent dans l'avion présidentiel. Nous dûmes tourner une dizaine de minutes dans le ciel avant d'avoir le feu vert pour nous poser à l'aéroport militaire de Boufarik³⁰. »

Smaïl Lamari se rend ensuite à Annaba pour déculpabiliser les équipes de la sécurité présidentielle qui s'étaient montrées incapables de protéger le président : « Ne vous en faites pas ; c'est un acte isolé », déclare notamment le patron du contre-espionnage. Dans une allusion à Boumaârafi, il ajoute : « Ce n'est pas de votre faute, vous ne pouviez de toute façon rien faire devant ce fou et perdre un président est même arrivé aux Américains³¹. » Puis Smaïl Lamari rejoint la Sûreté de la wilaya où Boumaârafi était détenu : « À peine ce dernier vit-il le colonel Smaïl Lamari, raconte le MAOL, qu'il sauta de sa chaise et cria : "Tu es venu espèce de salaud ; tu es content comme ça ?"³². »

Dans les jours qui suivent, l'assassin du président écrit au président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme pour lui demander de le défendre, mais celui-ci refuse : « Dans sa lettre, Boumaârafi me disait avoir un secret qu'il ne voulait confier qu'à moi. Mais s'il m'avait confié son secret, ils m'auraient abattu », confie aujourd'hui Me Ali Yahia³³.

« Tout le monde sait que Boumaârafi était en service commandé », confirme Hacine Ouguenoune, porte-parole du MAOL. « Mon frère était le chef direct de Boumaârafi à Annaba. Je savais

tout. [...] Boumaârafi a reçu l'ordre de tuer le président Boudiaf. Les vrais cerveaux, c'étaient Nezzar, Belkheir et Médiène, car Boudiaf devait les faire démissionner. Boudiaf avait décidé d'entreprendre un nettoyage en profondeur de l'armée algérienne et c'est ce qu'il avait commencé à faire³⁴. »

Une commission d'enquête sous influence

Le 4 juillet 1992, une commission nationale d'enquête est installée en toute hâte par le Haut Comité d'État pour faire la lumière sur l'assassinat du président. Elle est composée de personnalités triées sur le volet, comme MM. Mabrouk Belhocine, Ahmed Bouchaïb, M'hamed Ferhat, Youcef Fathallah, Kamel Rezzag-Bara ou Allel Thaâliby. Pour le MAOL, le seul objectif de cette commission était de « désigner officiellement les boucs émissaires à qui les vrais coupables voulaient faire endosser le crime », afin d'apaiser les esprits des Algériens choqués par une liquidation survenue quasiment en direct.

Le 26 juillet 1992, la commission rend un rapport mi-chèvre mi-chou : « Boumaârafi n'a pas agi seul, derrière lui, il y a des instigateurs, un groupe, une organisation ; [...] le crime profite à ceux qui se sont sentis frustrés d'une victoire électorale », mais aussi « à des clans d'un système de pouvoir qui, progressivement, s'est installé à la tête du pays comme un carcan. Les féodalités politico-financières qui ont amassé des fortunes en réduisant l'Algérie à la mendicité internationale ne pouvaient se résigner à renoncer au pouvoir, encore moins à devoir rendre compte de leur gestion ». Un double langage très classique de l'Algérie Potemkine, où il est banal de dénoncer les « clans du pouvoir » et autres « mafia politico-financière » et « cabinet noir », pourvu qu'aucun nom ne soit donné...

L'avocat Youcef Fathallah — fervent défenseur des militants kabyles dans les années 1980 et membre de la LADH —, bien que très choqué par une mystérieuse tentative d'assassinat par balles le 10 juillet, refusera jusqu'à la dernière minute de signer le rapport final, dans lequel il voulait « inclure la responsabilité des dirigeants des corps de sécurité » et demander leur démission comme « conséquence logique du drame »^a.

Fin juillet 1992, à la sortie du rapport préliminaire d'enquête, Rezzag-Bara laisse néanmoins entendre à la presse que les responsables de la sécurité présidentielle vont servir de fusibles, ce qui se confirme début août quand la quasi-totalité des éléments du GIS (Groupe d'intervention spéciale) sont arrêtés à Annaba lors d'une reconstitution de l'attentat³⁵. Parmi eux, Hachemi Yahia Bey, dit

^a . Deux ans plus tard, le 18 juin 1994, Youcef Fathallah sera assassiné par balles à Alger alors que, d'après le MAOL, il venait de recevoir une lettre de Boumaârafi et qu'il s'appêtait à écrire son propre rapport sur l'assassinat du président (MAOL, « Opération Boudiaf », *loc. cit.*).

« Torki », numéro deux du GIS : « Il était impliqué dans l'assassinat du président, affirme aujourd'hui l'adjudant Abdelkader Tigha, un ex-sous-officier du DRS qui l'a bien connu. Il fut emprisonné à la prison de Serkadji où on lui faisait livrer tous les jours de bons repas. Puis il fut nommé chef de service de techniques opérationnelles et récupéré par le colonel M'henna Djebbar au Centre territorial de recherches et d'investigation de Blida³⁶. »

Le 15 mai 1995, s'ouvre le procès du sous-lieutenant Lembarek Boumaârafi. Dénonçant une « mise en scène », Fatiha Boudiaf, la veuve du président assassiné, refuse d'y participer. Quand à M^e Mustapha Bouchachi, l'avocat désigné par Boumaârafi, il n'a eu que quatre jours pour étudier les 1 100 pages du dossier : « C'était impossible, raconte aujourd'hui M^e Ali Yahia. Il s'est désisté. Mais il m'a quand même raconté la chose suivante : Boudiaf avait été atteint par des balles dans le dos, mais aussi par une balle tirée de face. Or le juge d'instruction n'a obtenu ni les balles, ni l'autopsie, ni rien du tout : l'énigme reste entière³⁷. » Le 3 juin 1995, la justice algérienne estime pourtant qu'il n'y a eu « ni complot ni commanditaire » et condamne à mort Boumaârafi, présenté comme l'unique assassin du président.

Le président de la Cour l'a alors interpellé en ces termes : « Avez-vous quelque chose à ajouter ou des remarques à faire... ? » Boumaârafi se lève : « Puis-je parler en toute liberté ? » Le juge l'arrête net et lui ordonne de se limiter aux remarques concernant le réquisitoire. L'accusé reprend la parole et annonce : « Je maintiens que j'ai des révélations à faire à condition que ce que j'ai à dire soit légalement pris en considération. Je peux maintenant citer des noms... » Le président de la Cour ordonne à l'accusé de se taire et de reprendre sa place. Ce dernier revient alors à la charge et lance : « Vous commencez déjà à avoir peur de ce que j'aurais à dire. De toute manière, je reconnais que vous avez, aussi bien vous, Monsieur le président, que le procureur général, mené à bien cette pièce de théâtre^a. »

^a . Neuf ans après sa condamnation à mort, Boumaârafi n'a toujours pas été exécuté. D'après Malik Aït-Aoudia et Séverine Labat, auteurs d'un documentaire particulièrement indulgent pour le « clan éradicateur » du haut commandement militaire, Il ne le sera sans doute jamais, « pour ne pas accrédi- ter la thèse d'un complot interne au régime ». En 2002, Nacer Boudiaf, fils du président assassiné, a intenté une action en justice contre Larbi Belkheir, qu'il accuse d'être responsable du meurtre de son père (voir *Algérie 1988.2000, autopsie d'une tragédie*, op. cit. ; et A. BELAÏD-ELLYAS et J.-P. PEYROULOU, *L'Algérie en guerre civile*, Calmann-Lévy, Paris, 2002, p. 22).

Été 1992 : l'Algérie bascule dans la guerre

Un pays débousolé

Après l'assassinat du président Boudiaf, les généraux Larbi Belkheir (visé par les campagnes anticorruption du président) ou Toufik Médiène (qui s'était opposé au voyage de Boudiaf au Maroc) sont soulagés. Autour du général Nezzar, le haut commandement militaire sait que désormais, personne ne viendra remettre en cause son pouvoir. Et le général Mohamed Lamari, le très éradicateur commandant des forces terrestres mis au « placard » par Boudiaf en mars 1992, est désormais assuré de revenir sur le devant de la scène.

Et pourtant, l'assassinat du président n'a rien réglé : le jour de son enterrement, la foule insulte et conspuie les hauts responsables du régime, qu'elle soupçonne d'être complices de l'opération, allant jusqu'à traiter les généraux putschistes de « harkis », c'est-à-dire de « collaborateurs des Français » ; les voitures de plusieurs ministres sont malmenées.

Et la population n'est pas la seule à soupçonner les hommes du « clan Belkheir » d'avoir organisé l'assassinat de Boudiaf pour préserver leurs privilèges. L'assassinat du président, explique le MAOL, a également troublé beaucoup de militaires : « La perte de confiance dans le haut commandement de l'armée était palpable. [...] Pour la nouvelle génération d'officiers, combattre le terrorisme était une mission que l'armée pouvait endosser sans hésitation, mais liquider Si Tayeb [nom de guerre de Mohamed Boudiaf], un des piliers de la révolution, était tout à fait contraire aux principes mêmes au fondement de l'Armée nationale populaire¹. »

Du coup, cinq jours après l'assassinat du président, le haut commandement convoque en toute urgence le conseil de la Défense (chefs de corps et régions militaires ainsi que les différents chefs d'état-major et les inspecteurs). La réunion aurait été houleuse, plusieurs officiers de haut rang exigeant la démission de « tous les officiers du corps de sécurité » ayant échoué à protéger le président². Mis en cause, les généraux Nezzar, Toufik et Touati n'auraient été défendus que par le général Mohamed Lamari, hostile aux civils et

désireux que l'armée assume enfin officiellement le pouvoir : « Khaled Nezzar, qui cherchait des fonceurs qui ne reculaient devant rien, avait fini par trouver ce qu'il cherchait, affirme le MAOL. Mohamed Lamari fut convoqué le jour même au bureau du ministre qui lui annonça de bonnes nouvelles : (son nom] fut rajouté *in extremis* à la liste des généraux promus au grade de général-major, le 5 juillet 1992³. »

Mais les janviéristes ont beau s'accorder des promotions, leur situation est délicate. Car, depuis la mort de Boudiaf, ils apparaissent publiquement comme les vrais détenteurs du pouvoir, alors que les élections de décembre 1991 ont démontré leur absence de légitimité... Contestés par une population qui refuse majoritairement le coup d'État, accusés d'avoir collaboré avec les Français pendant la guerre de libération, ils sont contraints de nommer à la tête du Haut Comité d'État un homme dont le nationalisme est indiscutable. Ce sera Ali Kafi, ex-colonel de l'ALN pendant la guerre d'indépendance et secrétaire général de l'Association des anciens *moudjahidines*. Âgé de soixante-dix ans, Kafi remplace le Premier ministre Sid Ahmed Ghozali par Belaïd Abdesslam, ancien ministre de Boumediene, et lance un semblant de dialogue avec l'opposition : des contacts s'établissent avec certains membres de l'ex-FIS, un débat national avec les partis politiques est même annoncé pour le 20 septembre 1992 et des milliers de détenus des camps du sud commencent à être libérés. Larbi Belkheir, désormais tranquilisé par l'élimination de Boudiaf, abandonne le ministère de l'Intérieur pour se consacrer à ses affaires. Sans aucun poste officiel, il reste bien sûr le parrain du système.

Mais, à la fin de l'été, alors que Rabah Kébir, l'un des porte-parole de l'ex-FIS publie dans *Le Monde* une tribune prônant l'apaisement, un attentat spectaculaire va contribuer à discréditer à nouveau le parti islamiste dans l'opinion et à justifier la mise en place d'une politique ultra-répressive contre ses sympathisants.

L'attentat de l'aéroport

Le matin du 26 août 1992, il y a foule à l'aéroport Houari-Boumediene. C'est la fin des vacances d'été, beaucoup d'Algériens repartent en France. Dans la matinée, un coup de téléphone prévient les autorités qu'une bombe va exploser dans le hall. Le commissariat central d'Alger reçoit deux appels comparables annonçant des attentats à Air France et Swissair.

Puis, vers 10 h 30, un second appel parvient à l'aéroport. Quelques minutes plus tard, à 10 h 45, alors que des dizaines de passagers se bousculent toujours à l'enregistrement du vol Air France Alger-Paris, un couffin piégé explose dans le hall, dans un vacarme

terrifiant. Des vitres volent en éclats, c'est la panique. On relève neuf morts et cent vingt-huit blessés.

Spectaculaire, l'attentat choque des millions de téléspectateurs dans des dizaines de pays⁴. Il est condamné par l'ensemble des partis politiques, y compris le FIS, qui dénonce dans son bulletin clandestin une « catastrophe terrifiante », précisant que les combattants de l'islam « ne s'autorisent pas à frapper sans avoir minutieusement défini leurs objectifs dans le respect des règles islamiques⁵ ».

Qui donc a commandité ce terrible carnage ? Plusieurs observateurs affirment que des islamistes du groupe de Abdelkader Chebouti, proche du FIS mais également très infiltré par des agents du DRS, auraient bien envisagé un attentat contre la tour de contrôle de l'aéroport au début de l'année 1992. Mais celui-ci devait intervenir de nuit et n'était pas programmé pour faire de victimes. Or la bombe a explosé en plein jour, au milieu du hall des passagers. Réunis secrètement à Tamesguida dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, les groupes de Chebouti auraient d'ailleurs fulminé en apprenant l'attentat⁶...

Fait troublant : alors que les services de sécurité ont été avertis de l'imminence d'une explosion et qu'ils ont fait évacuer leurs membres, ils ne se sont pas soucié de la sécurité des voyageurs présents dans le hall, qui n'ont pas été avertis de l'alerte à la bombe. Quelques jours après l'attentat, les autorités annoncent l'arrestation de quatre responsables islamistes qui seraient impliqués dans l'attentat. L'un d'eux, Hocine Abderrahim, est un ancien chef de cabinet de Madani devenu responsable du Syndicat islamique du travail. Élu député du FIS le 26 décembre 1991, il a plutôt la réputation d'être un politique. Apprenant qu'il était recherché après l'attentat, « il se présenta spontanément à la police et il leur a dit qu'il était à Dellys au moment de l'explosion », affirme Mustapha Habès, qui estime que l'implication de Abderrahim dans l'attentat est d'autant plus invraisemblable qu'un de ses amis cadre du FIS fut blessé dans l'explosion : « S'il avait été complice de l'attentat, il aurait prévenu son ami », estime aujourd'hui l'ancien cadre islamiste⁷.

Dernier élément étrange, le contexte : c'est au moment où Ali Kafi, le nouveau président algérien, évoquait la nécessité d'ouvrir un dialogue avec les forces politiques que survient l'attentat d'Alger, un attentat qui risque évidemment de torpiller tout processus de réconciliation nationale. Roger Faligot, spécialiste de la DST, explique qu'à l'époque, les services secrets français ont été rapidement convaincu que le DRS était « responsable de l'attentat »⁸. Une conviction partagée par de nombreux militaires algériens : « Nous étions indignés par cet attentat attribué aux islamistes, raconte Habib Souaïdia, mais nous en discussions beaucoup et plusieurs d'entre nous, dont moi, étaients convaincus que c'était un nouveau "coup tordu" de la SM⁹. » « Son but était de couper la population des islamistes », estime aujourd'hui Mustapha Habès. En discréditant les islamistes, l'attentat permet en effet au général Larbi

Belkheir d'annoncer la mise en place d'une nouvelle législation antiterroriste et de rendre impossible la reprise d'un dialogue avec le FIS.

Début octobre 1992, la télévision algérienne retransmet les « aveux » de Hocine Abderrahim et des trois autres sympathisants islamistes arrêtés après l'attentat, dont un commandant de bord d'Air Algérie. Mais ils ont manifestement été torturés. Quelques semaines plus tard, dans la perspective de son procès prévu pour mai 1993, Hocine Abderrahim relate par écrit à Jacques Vergès, l'un de ses avocats, la façon dont la police l'a forcé à affirmer devant une caméra qu'il était impliqué dans l'attentat : « "Qu'est-ce que tu sais de l'affaire de l'aéroport ?", m'a demandé le commissaire. Je lui ai répondu qu'à part ce que j'avais lu dans les journaux et vu à la télévision, je ne savais rien. [...] Voyant que le caméraman enregistrerait ma déclaration, le commissaire lui a lancé : "Pourquoi filmes-tu ?" De toute évidence, il n'était pas satisfait de mes réponses¹⁰. » Hocine Abderrahim raconte ensuite avoir été torturé pendant plusieurs jours au chiffon, puis à l'électricité : « Après d'insupportables souffrances, j'ai inventé un scénario pour l'aéroport ; j'ai donné des noms de frères innocents. Je voulais qu'on cesse de me torturer. Une heure après, on me délivra de mes liens et on me présenta au commissaire K. Celui-ci me demanda de lui répéter ce que j'avais dit sous la torture et ordonna au caméraman de me filmer¹¹. »

D'après Brahim Taouti, avocat de trois des accusés, les policiers qui avaient participé aux séances de torture tentèrent d'assister à l'audition de leurs prisonniers par le magistrat instructeur, comme pour les intimider : « L'incident n'avait paru à mes clients à l'époque que comme une confirmation de ce que disaient à chacun d'eux leurs tortionnaires sur le chemin du tribunal : "Si tu te rétractes, tu reviendras chez nous¹²". »

« Au juge, je n'ai pas osé dire la vérité », affirmera Hocine Abderrahim à Jacques Vergès. « Comme au médecin de l'hôpital d'Aïn-Naâdja, j'ai dit que je m'étais cogné la tête contre les murs, j'ai parlé de suicide. Je ne voulais plus retourner au centre de torture¹³. » Quand l'avocat Brahim Taouti demande au juge d'instruction une copie du dossier d'accusation, le magistrat s'étonne : « Pourquoi une copie ? Ne pouvez-vous vous contenter d'une lecture des pièces au bureau de mon greffe ? » Et de conclure : « Vos clients sont déjà au cimetière¹⁴. »

Le 5 mai 1993, l'« attentat de l'aéroport » est jugé par une juridiction spéciale dans le cadre d'un vaste procès mêlant des affaires de « terrorisme » et de « subversion ». Au total, on dénombre cinquante-cinq inculpés, dont vingt-cinq en fuite. Accusé d'être l'un des principaux responsables de l'attentat de l'aéroport, Hocine Abderrahim est dans un état déplorable : « Le jour où ils nous ont transportés au tribunal, [...] ils nous menacèrent de nous reconduire au centre de torture si jamais il nous venait à l'esprit de nous

rétracter », révélera-t-il à l'un de ses avocats¹⁵. En pleine audience, il craque devant toute la presse algérienne : « La tête entre les jambes, il vomit à mourir. Une crise d'ulcère le terrasse. La cour se retire. Le malade est évacué de la salle pour recevoir les premiers soins. Un quart d'heure plus tard, [...] Hocine Abderrahim n'est pas en état de poursuivre l'audition. L'audience est levée¹⁶. »

Mais le lendemain, malgré les menaces dont ils font l'objet, les accusés osent finalement revenir sur leurs aveux à la police : ils révèlent qu'ils ont été torturés. C'est le cas de Hocine Abderrahim, mais aussi de Rachid Hachaïchi, le commandant de bord d'Air Algérie dont le nom fut cité sous la torture. Il nie tout rapport avec l'attentat, tout comme Mohamed Roubhi, qui affirme avoir été torturé pendant plus d'un mois et dénonce dans l'affaire un « scénario monté de toutes pièces par la police »^a : « "Mon crâne a été fracassé, j'ai des traces partout dans mon corps. Dans mes vomissements, il y a du sang", affirme-t-il devant le tribunal. Après avoir hésité, il murmure qu'il a été castré¹⁷ » (Djamel Laskri, autre accusé dans la même affaire, aurait également été torturé et castré¹⁸). Quant à Soussène Saïd, accusé d'avoir été présent à l'aéroport le 26 août 1992, le procès établira qu'il était en réalité en prison depuis le 18 août. C'est ce que *Le Canard enchaîné* appellera l'« attentat à distance¹⁹ ». Malgré toutes ces invraisemblances, Hocine Abderrahim et ses trois coaccusés sont condamnés à mort le 27 mai 1993 et exécutés le 31 août de la même année.

Au cours du même procès, les autorités tenteront de discréditer d'autres dirigeants islamistes connus, comme Oussama Madani (fils du leader du FIS emprisonné) ou Rabah Kébir, qui sont réfugiés en Allemagne et dont l'Algérie souhaite obtenir l'extradition. Pour obtenir gain de cause, Alger affirme aux autorités allemandes qu'ils sont impliqués dans l'attentat de l'aéroport. Mais après avoir démontré aux magistrats de la cour d'appel de Munich que ces accusations étaient invraisemblables, Jacques Vergès obtient le rejet par l'Allemagne des demandes d'extradition de Oussama Madani et Rabah Kébir.

À la suite de ses mésaventures algériennes, Jacques Vergès, qui s'était courageusement impliqué aux côtés du FLN lors de la guerre d'indépendance, dénoncera très violemment l'attitude des généraux du « clan éradicateur » : « Pour être tout à fait juste, je veux bien concéder qu'il existe entre Massu et vous une vraie différence. Massu combattait dans un pays qui n'était pas le sien des hommes qui lui étaient en tout point étrangers. Vous, dans votre propre pays, vous traitez en ennemis des hommes qui sont vos frères, [...] vous ne pouviez rien connaître de pire. Je vous plains. Sincèrement. Les maladies de l'âme se transmettent par les fesses. Ayant posé les

^a . Le jour de l'attentat, Mohamed Roubhi se trouvait à la Sûreté d'Alger pour répondre à une convocation (voir le témoignage de son avocat publié en octobre 1999 sur <www.algeria-watch.org>).

vôtres sur les fauteuils des pieds-noirs, vous en avez attrapé les réflexes, et pire, les modes de pensée²⁰. »

La restructuration de la « lutte antiterroriste »

Après l'attentat de l'aéroport, le très éradicateur général Mohamed Lamari, qui n'est encore que conseiller du général Nezzar mais qui est bien vu par la France^a, prend la tête d'un « Centre de commandement de la lutte anti-subversive » (CCLAS), une unité plus importante que la cellule antiterroriste créée en avril par le général Larbi Belldteir²¹. Mission du CCLAS : superviser sur le terrain l'action des forces spéciales en collaboration avec le DRS, autrement dit organiser la chasse aux islamistes. Installé au siège du Commandement des forces terrestres, à Aïn-Naâdja, Mohamed Lamari est également chargé de s'occuper « des opérations d'infiltration, de la manipulation et des actions psychologiques et médiatiques²² ».

Pour agir, il dispose notamment des légendaires « forces spéciales », cinq régiments composés de redoutables parachutistes formés à Biskra, dans le sud du pays (environ 3 500 hommes sur les 6 500 placés sous les ordres du CCLAS). Connus en Algérie pour défiler en hurlant des slogans comme « Nous sommes les monstres de la jungle » ou « Nous sommes des égorgeurs et des écorcheurs »²³, ces paras ont théoriquement pour mission d'intervenir derrière les lignes ennemies en cas de conflit. Mais dans la pratique, ils servent surtout à réprimer sans pitié toute opposition au régime : « On était des troupes antiterroristes, des "contre-terroristes", raconte Reddah, ancien para-commando passé par l'école de Biskra. D'emblée, on nous disait : "Tu dois tirer même si c'est sur ton frère, même si c'est un gars de ton quartier." Si c'est un ordre, tu ne le discutes pas²⁴. » À Biskra, Habib Souaïdia confirme avoir appris à tuer et à égorger à mains nues. Pour lui, l'École d'application des troupes spéciales ne formait pas des soldats, mais des « machines à tuer ». Placées sous les ordres des généraux Mohamed Lamari et Brahim Fodhil Chérif, les forces spéciales semblent avoir fonctionné comme une sorte de « réserve du chef » : « Ils nous employaient où ils voulaient, quand ils voulaient », précisera Habib Souaïdia²⁵.

En plus des forces spéciales, le CCLAS est composé du Groupe d'intervention spécial (GIS, sorte de GIGN algérien auquel appartenait Lembarek Boumaârafi, l'assassin du président Boudiaf), et de l'Office national de répression du banditisme (ONRB), une unité

^a . Dans les mois qui suivirent l'interruption du processus électoral, le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées de 1987 à 1991 et officier parachutiste sous les ordres du général Bigeard pendant la deuxième guerre d'Algérie, aurait longuement rencontré Mohamed Lamari et ses pairs au siège du ministère de la Défense nationale algérien (voir MAOL, - La République torture »), <anp.org>).

de la police créée en avril 1992 à l'initiative du général Belkheir et qui va bientôt se faire connaître dans toute l'Algérie par la cruauté de ses méthodes. Rapidement placé sous l'autorité de Smaïl Lamari, l'ONRB prend ses quartiers à Chateauneuf et intègre bientôt le Poste de commandement opérationnel, le fameux « PCO ». Placé jusqu'à ce jour sous l'autorité directe du général Smaïl Lamari, le PCO, aussi surnommé « Police du crime organisé »²⁶, utilise des véhicules banalisés et n'hésite pas à racketter la population, voire à procéder à des exécutions sommaires.

Début 1993, Smaïl Lamari étend son pouvoir en prenant le contrôle *de facto* de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la police algérienne. À cette époque, les policiers de base partagent les conditions de vie modestes de la plupart des Algériens. Beaucoup d'entre eux sont donc sensibles aux thèses du FIS et certains rechignent à s'impliquer dans la « lutte antiterroriste ». Plusieurs tentent même de s'opposer à la généralisation de la torture^a.

Pour les faire basculer massivement dans la logique éradicatrice, le DRS organisait depuis le coup d'État des opérations de guerre psychologique particulièrement perverses : « Entre février et avril 1992, la Sécurité militaire assassina délibérément une cinquantaine de policiers de la circulation pour discréditer le FIS », affirmait par exemple en 1997 Mohamed Larbi Zitout, adjoint de l'ambassadeur d'Algérie en Libye jusqu'en août 1995²⁷. En octobre 1992, une nouvelle vague d'assassinats de policiers est déclenchée dans les grandes villes, et notamment à Alger. En pleine rue, des fonctionnaires de police, parfois simples agents de la circulation, sont abattus par des hommes en civil circulant à bord de véhicules ordinaires et s'enfuyant une fois leur forfait commis. Officiellement, ces assassinats, qui frappent les esprits des policiers, sont commis par des islamistes hostiles au régime. Mais selon d'anciens officiers du DRS et d'anciens diplomates, certains de ces meurtres furent en réalité orchestrés par Smaïl Lamari pour terroriser les policiers de base et inciter leurs collègues à s'impliquer dans la lutte « antiterroriste » pour se venger.

Ces très graves accusations ont été relayées par Kamel B., un ancien officier de police qui perdit plusieurs collègues dans des conditions plus que troublantes : « Comment interpréter le fait que des policiers soient tués alors que pendant deux ou trois mois ils ne sont pas rentrés chez eux ? Un jour, leur supérieur leur permet d'aller rendre visite à leur épouse et leurs enfants à telle date, telle heure pour un court moment seulement. Et justement, à cette occasion-là, un groupe armé les attend pour les descendre. Moi, je suis persuadé que s'il n'y avait pas quelqu'un de bien informé qui donnait les

^a . Voir l'exemple notamment de Mohamed Rebaï, officier à la brigade mobile de police judiciaire de Bourouba, qui publia une lettre ouverte sur le site <algeria-watch.org> le 1^{er} juillet 2000, racontant comment il avait été arrêté et torturé après avoir rédigé un rapport dénonçant les pratiques de ses collègues.

informations nécessaires à ces groupes, ils ne pourraient commettre tous ces assassinats²⁸. » En plus de monter des opérations de « guerre psychologique » pour mobiliser les commissariats, Smaïn oblige les policiers à travailler avec des officiers de la Sécurité militaire, plus discrets et mieux entraînés.

Entre janvier et juin 1993, le nombre de soldats basés dans la région d'Alger passe de 15 000 à 40 000 hommes²⁹ : « Tout le monde était prêt à mener la guerre, car c'était de cela qu'il s'agissait désormais », se souvient Habib Souaïdia³⁰.

L'armée au-dessus des lois

« La nomination du général Mohamed Lamari à la tête des nouvelles unités antiterroristes et l'attribution qui lui est ainsi faite de moyens considérables en hommes, en matériels et surtout en pouvoirs extraordinaires de répression, le place au-dessus des lois³¹. » Publiées fin octobre 1992 dans une revue spécialisée sur le Maghreb, ces quelques lignes résument bien le sentiment des observateurs sur les nouveaux pouvoirs concédés par le général Nezzar à son collègue Mohamed Lamari.

De fait, le nouveau patron du CCLAS obtient rapidement un durcissement de la législation antiterroriste : le 30 septembre 1992, un nouveau décret fixe à seize ans l'âge de la responsabilité pénale pour les crimes de terrorisme. Les gardes à vue des suspects peuvent être étendues à douze jours. Selon Amnesty International, elles sont même souvent « prolongées illégalement jusqu'à vingt-cinq jours » et le décret donne du terrorisme une définition si large qu'il « peut entraîner l'emprisonnement de personnes pour leur opinion³² ». Début décembre 1992, le couvre-feu est instauré dans les wilayas d'Alger, Bouira, Médéa, Tipaza, Blida, Boumerdès et Aïn-Defla. Dans toutes ces régions, les citoyens n'ont plus le droit de sortir la nuit. Le 7 février 1993, un nouveau décret reconduit l'état d'urgence et prévoit la création de « cours spéciales, des juridictions d'exception qui rappellent les « sections spéciales » créées en France par le régime de Vichy en 1941. Pour pouvoir représenter leurs clients devant les nouvelles « cours spéciales », les avocats doivent désormais être agréés par ces dernières. Plus grave : ils peuvent être expulsés et suspendus pour une durée de trois à douze mois³³.

Remettant en cause les droits de la défense, ce décret contraire à la Constitution provoque colère et incompréhension : le 18 avril 1993, l'organisation nationale des avocats algériens demande l'abrogation des restrictions. Le 7 mai, alors que vient de s'ouvrir devant la cour spéciale d'Alger le procès à grand spectacle de l'attentat de l'aéroport, les avocats d'Annaba, bientôt suivis par ceux de Constantine, puis d'Alger, entament un bras de fer avec le pouvoir en appelant à boycotter les cours spéciales.

Mais le régime est décidé à briser toute résistance : le 12 mai, la Cour suprême déclare le boycottage illégal. Couverts par leur hiérarchie et protégés par une interdiction très stricte de divulguer leurs noms, les magistrats continuent sous la pression des militaires à juger les accusés et à prononcer de nombreuses condamnations à mort^a.

Sur le terrain, la répression s'accroît également. Depuis la fin 1992, la coopération se renforce entre forces spéciales et officiers du DRS, dont la mission consiste à obtenir des renseignements et à arrêter les suspects dans toutes les régions d'Algérie. Muté à Lakhdaria (ex-Palestro), le sous-lieutenant Habib Souaïdia et son unité prennent leurs quartiers à la périphérie de la ville : « On nous envoyait à chaque fois quatre ou cinq officiers d'Alger^b. Ils arrivaient avec des noms de "terroristes" habitant la région en disant qu'il fallait les arrêter. J'étais sidéré, car ils avaient des renseignements ultra-précis sur les secteurs où ils voulaient intervenir. Ces officiers portaient la barbe, ce qui est anormal car nous, dans l'armée, on se rasait. Ils s'habillaient la plupart du temps en tenues parachutistes, mais avaient souvent des habits d'Afghans qu'ils transportaient avec eux dans des cabas. Pour arrêter quelqu'un, c'était toujours la nuit, dans les montagnes. Tout le monde avait peur. On faisait des marches commando de 30, 40 km. On se déplaçait comme des terroristes. On arrivait dans des douars, nous, on restait à l'entrée. Seuls, les officiers de la sécurité, qui portaient des barbes, procédaient aux arrestations³⁴. »

Une fois les arrestations effectuées, les officiers du DRS escortés par les hommes de Habib Souaïdia ramènent les prisonniers, qui pouvaient être jusqu'à trente, à la villa située à la sortie de Lakhdaria^c : « On les faisait entrer, on leur prenait leurs papiers, on les mettait complètement à poil dans l'une des cinq cellules de la villa », se souvient l'ancien lieutenant. « On ne leur donnait pas à manger, puis les hommes du DRS commençaient à les torturer : ils les attachaient sur un banc, les forçaient à boire de l'eau de Javel. Des fois, les gens hurlaient qu'ils ne savaient rien. Ils étaient sympathisants du FIS, d'accord, mais beaucoup d'entre eux avaient refusé de monter au maquis. Alors les hommes du DRS les faisaient asseoir sur des bouteilles cassées, ils lâchaient des chiens sur eux, les torturaient à l'électricité. Personne n'en est sorti vivant. Les suspects ont tous été liquidés sous la torture ou alors dans la montagne, d'une

^a . À l'été 1993, le général Saïd Bey, nouveau patron du CCLAS, adresse aux magistrats de la 1^{re} région militaire une lettre d'intimidation leur reprochant d'accorder trop de crédit aux déclarations des détenus se plaignant d'avoir été torturés et leur demandant de continuer à réprimer sans états d'âme (interview par l'un des auteurs d'un officier algérien souhaitant garder l'anonymat).

^b . Les officiers qu'il était chargé d'escorter travaillaient pour le CPMI de Ben-Aknoun ou le CTRI de Blida, deux des principaux centres de torture et de liquidation du DRS.

^c . D'après Habib Souaïdia, cette villa située sur la route de Bouira serait aujourd'hui devenue une caserne de patriotes.

balle dans la nuque et brûlés au kérosène^a. Au bout de quelques semaines, ils étaient mangés par des chacals et il ne restait que des squelettes. J'ai vu au moins quatre-vingt-dix morts comme cela. Un seul a survécu, c'était un médecin de Constantine. Il est devenu fou³⁵. »

Avec plusieurs de ses collègues, Habib Souaïdia commence à se demander si la façon dont est menée la « lutte antiterroriste » ne vise pas à augmenter artificiellement le niveau de violence terroriste pour maintenir la population dans la terreur.

La torture se généralise

Début mars 1993, un rapport d'Amnesty International révèle que la torture est « régulièrement signalée dans vingt centres de détention » d'Algérie et qu'elle est couverte par le régime³⁶. De fait, dans la plupart des grands commissariats ou dans certains centres du DRS, une salle, souvent appelée « laboratoire » est réservée à la torture. On y trouve en général des échelles pour attacher les détenus (et les jeter dans le vide), des bacs remplis d'eau (pour le supplice dit « de la baignoire », très utilisé par l'armée française lors de la précédente guerre d'Algérie), des bâtons, des fils électriques... D'après de nombreux témoignages, les suspects refusant de parler sont même soumis à des supplices plus violents encore, comme la sodomie ou la mutilation des organes génitaux (selon un officier qui a souhaité garder l'anonymat, les détenus castrés étaient rarement libérés, pour ne pas laisser de preuves).

Des témoins rencontrés par M^e Mahmoud Khélili, l'un des rares avocats qui s'engagera durablement pour défendre les victimes de violations des droits de l'homme, raconte que l'un des officiers du CTRI de Blida avait pris l'habitude d'accueillir les prisonniers par la phrase : « Ici, on ne connaît ni Dieu ni Amnesty International, ou tu parles, ou tu meurs ! » (ce centre s'était spécialisé dans la technique de la « suspension par le sexe »³⁷).

Lors du procès Nezzar, en juillet 2002, El-Mehdi Mosbah, un jeune Algérien violemment torturé pendant plus d'un mois fin 1993 et aujourd'hui réfugié politique en France, bouleversera l'assistance en racontant à l'audience les supplices qu'il eut à subir : « Le chef de la gendarmerie, le brigadier m'a dit : "Déshabille-toi !" Ils m'ont couché. Ils se sont mis à plusieurs sur moi. Il y avait les menottes qui

^a . Ce témoignage sur des cadavres abandonnés en pleine montagne après avoir été bridés au kérosène est à rapprocher d'images tournées par l'Armée islamique du salut (AIS) en 1994 et distribuées aux médias internationaux à des fins de propagande. Sur la cassette, dont des extraits furent diffusés par la plupart des grandes chaînes françaises et notamment TF1, figuraient des images de cadavres abandonnés dans la montagne après avoir été brûlés. Dans le commentaire de l'AIS, ces cadavres étaient présentés comme étant ceux d'islamistes suppliciés et bridés par les services de sécurité.

me rentraient dans la chair, dans l'os. Ils se sont mis à plusieurs. Voilà la fameuse scène du chiffon... Il me l'a introduit dans le bec ouvert, et avec une bouteille, ils l'ont glissé. Là, vous avez une boule, un chiffon qui prend l'eau, qui se remplit et qui laisse passer, passer, passer... Au bout d'un moment, cela vous rentre dans les narines et vous coulez, cela rentre dans les poumons, partout, et vous coulez. C'est la même sensation que lorsque vous coulez. Quand j'étais gamin, une fois, il est arrivé que j'ai failli couler. C'était la même sensation. Vous coulez. À un moment, je ne voyais plus rien, c'était le noir, un rideau noir s'était abattu sur moi. C'est comme si on m'avait enfermé dans un sac en plastique noir. J'étouffais, je me débattais comme un chien, je cherchais quelque chose, je cherchais quelque chose, je cherchais à passer de l'autre côté... Je cherchais la mort. C'était un moment extrême où la seule chose qui pouvait me sortir de cette souffrance, de cette douleur inimaginable — je ne peux pas vous décrire cette chose atroce —, la seule chose, c'était la mort.

« Et puis ils m'ont réanimé. Bien sûr, je commençais à donner des noms, mais ma tête n'était pas présente pour donner des noms, parce que ces idiots, ces gens abjects, même dans la chose la plus abjecte, la torture, j'ai eu l'intime conviction qu'ils ne savaient pas faire. [...] Mais ils ne vous laissent pas le temps, tout simplement. Ce n'est pas une question de courage. Le courage, ce que j'appelle un mécanisme, vient après, quand vous vous dites : "Tout cela pour rien ! Je vais les tuer, je vais les tuer... Pourvu que je sorte... Je sors, je les tue..." [...] Je vous épargne les détails des coups de massue, des coups de bâton, etc. J'ai appris que j'étais resté quarante jours. J'avais un infime esprit qui me guidait et je comptais les jours. Je savais qu'un jour passait quand le matin il y avait un bruit spécial, quand le grand portail de la gendarmerie s'ouvrait. [...] J'ai compté trente jours, j'en étais persuadé, mais on m'a dit que j'avais été là quarante jours ; [...] il y a dix jours qui sont perdus de ma mémoire. Je me souviens d'un vague vertige, c'est tout³⁸. »

À ce moment du récit, El-Mehdi Mosbah, qui parle debout dans la 17 chambre du Tribunal correctionnel de Paris, regarde le général Nezzar dans les yeux et le montre du doigt : « Il y a dix jours que cet homme-là me doit. Parce que c'est lui qui a dirigé toute cette chose atroce. C'est lui qui a ordonné cette chose atroce. C'est rien, dix jours, quand il y a 200 000 morts en Algérie, mais pour moi c'est important. Je ne veux pas d'argent, je veux savoir ce qu'ils m'ont fait pendant ces dix jours. Je veux savoir, c'est le fait de ne pas savoir qui me torture. Je sais qu'on m'a sodomisé, je sais qu'on m'a introduit un bâton dans l'anus. Je sais que j'ai crié : "Maman ! Putain !..." Parce que quand une mère vous met au monde, pour ça ! Vous savez, je n'ai jamais cru que je pourrais espérer avoir un enfant... Faire l'amour, je ne sais pas vraiment faire parce que je ne sais plus, cela fait partie de ces séquelles. Je n'ai jamais cru que j'allais vivre parce que j'ai vu la face négative de ce monde, comme un cliché. Ces gens-là, ils sont

nuisibles pour l'environnement humain, il faut les isoler, il faut les soigner. Je ne dis pas qu'il faut leur faire ce qu'ils m'ont fait³⁹. »

À partir de 1992, les principaux généraux engagés dans la répression (Khaled Nezzar, Mohamed Lamari, Smaïl Lamari, Fodhil Chérif...) savaient parfaitement que la plupart des renseignements obtenus par les hommes du DRS étaient extorqués sous la torture : « Smaïl avait l'habitude de se rendre au centre de torture qui était près du zoo de Ben-Aknoun [Centre principal militaire d'investigation], se souvient ainsi le capitaine Ouguenoune. Quand il venait, mes collègues disaient : "Le patron est là, il bosse." Cela voulait dire qu'il était en train de superviser lui-même une séance de torture ; [...] j'ai vu là [...] un œil humain sur une table et dans lequel était enfoncée une fourchette. J'ai vu des interrogatoires ou les tortionnaires menaçaient leurs victimes: "Parle ou on viole ta fille." Cette dernière était à peine âgée de quatorze ans⁴⁰. »

De la drogue pour les tueurs

Pour supporter les séances de torture et, d'une manière plus générale, les terribles missions qui leur sont confiées, beaucoup d'hommes des forces spéciales, et notamment des paras, reçoivent de leurs chefs des doses de drogue destinées à leur « donner du courage » : « Je dirais, sans risque de me tromper, que près de 80 % des hommes de troupe et des sous-officiers, mais aussi certains officiers, se droguaient quotidiennement », affirme Habib Souaïdia dans son livre⁴¹. D'après l'ancien lieutenant des forces spéciales, « plusieurs sortes de drogues, dont le haschich, l'ecstasy et l'héroïne étaient vendues à l'intérieur même des casernes ». Selon lui, la drogue la plus demandée par les soldats était un produit surnommé par eux « Madame Courage » : « Au sein des forces spéciales, ce produit a presque la même valeur que la Kalachnikov. Comme son nom l'indique, il donne du courage aux soldats quand ils doivent affronter la mort. Et ils en prennent aussi quand c'est eux qui doivent la donner... De nombreuses fois, j'ai vu des sous-officiers de mon régiment sous l'emprise de cette "Madame Courage" : leurs yeux étaient brillants et injectés de sang, ils parlaient plus lentement que d'habitude et ils avaient l'air d'être ailleurs. Et le lendemain, souvent, ils ne se souvenaient de rien de ce qu'ils avaient dit ou fait : quand ils étaient dans cet état, ils pouvaient tuer n'importe qui sans même se rendre compte de ce qu'ils faisaient. Le vrai nom de cette drogue était l'Artane ; [...] en général, ceux qui avaient recours aux pilules de "Madame Courage" les prenaient avec de l'alcool⁴². »

Terrible, ce témoignage de Habib Souaïdia en recoupe un autre, celui d'un ancien para-commando affecté dans la Mitidja en 1997 et que nous avons pu interviewer à Londres en 1998: « Je suis resté quatre mois et demi à l'École de Biskra. Des engagés nous

apprenaient à nous camoufler et ils nous faisaient des piqûres pour tuer tout sentiment en nous... Il y avait un médecin en uniforme, le docteur L. C'est lui qui nous donnait les produits à s'injecter. Ils nous ont vaccinés dans le dos, puis ils nous ont fait des piqûres sur les mains. Il ne s'agissait pas de vaccins. Je ne sais pas si c'était de la cocaïne, mais cela te tue le cœur, cela te donne le vertige. Tu as l'impression que les autres sont petits comme des mouches... que tu peux contrôler l'Algérie. Si on te dit de tuer, tu tues. Tu es comme un robot⁴³. »

Début 1994, des policiers participant à des exécutions sommaires à Blida consommaient également de la drogue : « Certains de nos collègues commettaient ces opérations de tuerie et de massacre dans un sentiment d'ivresse et de bonheur, ont révélé en 1997 trois anciens officiers de police écœurés par ce dont ils furent témoins. Ils étaient soumis à l'influence de cachets stimulant le courage et neutralisant la peur. On nous donnait quotidiennement ces cachets avant d'entreprendre une opération contre le terrorisme⁴⁴. »

« *Achevez-les !* »

Lors d'une opération à Alger en mai 1993, l'armée blesse plusieurs islamistes. Quelques semaines plus tard, sur la foi d'un « enregistrement radio réalisé par un technicien français », *Le Canard enchaîné* raconte l'épilogue de l'affaire : « L'opération terminée, et des islamistes blessés gisant au sol, les militaires rendaient compte et réclamaient des ordres à leur centre de commandement. Réponse par radio d'un officier, identifié comme membre de la fameuse ex-"Sécurité militaire" : "Achevez-les !" Et, miracle de la francophonie, pas besoin de traducteur pour les "oreilles" indiscretes : l'ordre était transmis dans la langue de Massu⁴⁵. »

Dans certaines banlieues d'Alger, des exécutions sommaires auraient même eut lieu en présence des habitants, comme pour les terroriser : « À Baraki, se souvient Nesroulah Yous, entrepreneur du bâtiment, j'ai vu des militaires qui avaient ramené des gens avec des cagoules. Ils les ont fait sortir dans la rue et leur ont tiré dessus devant tout le monde⁴⁶. »

Cette multiplication des exécutions sommaires à partir du printemps 1993, explique l'ex-colonel Samraoui, répondait à des ordres très clairs des principaux responsables de la lutte antiterroriste qui cherchaient à terroriser les quartiers islamistes⁴⁷. Début 1993, Habib Souaïdia assiste à une réunion en présence du général Brahim Fodhil Chérit alors chef du département des opérations militaires au ministère de la Défense, et des colonels Hamana et M'henna Djebbar, qui expliquent aux hommes des forces

spéciales qu'« il ne faut pas essayer de prendre les terroristes vivants : "Exterminez-les. Exterminez-les eux et ceux qui les soutiennent, nous ne sommes pas là pour combattre les terroristes uniquement, mais tous les islamistes", ont-ils répété. Tous les islamistes ? Fallait-il tuer trois millions d'Algériens ? Le message était pourtant clair : il fallait exterminer tous ceux qui avaient voté pour le FIS⁴⁸. »

Confirmée quelques semaines plus tard par Mohamed Lamari, cette politique d'exécutions sommaires s'applique aussi dans la police : « À partir de 1993, nous avons reçu l'ordre de ne plus arrêter ou blesser les gens mais uniquement de tuer et de tuer encore », révélait en 1997 trois anciens officiers de police⁴⁹. Pour les patrons de la lutte antiterroriste, éliminer sommairement les opposants présente plusieurs avantages : dissuader les habitants des villes d'aider des terroristes et permettre d'éliminer des suspects sans avoir à apporter à la justice la preuve de leur culpabilité et sans encombrer les prisons algériennes en cas de condamnation. Dans les unités de l'armée ou de la police, certains tentent bien de s'opposer aux exécutions sommaires, mais sans succès : « Un jour, se souvient Dalilah, inspectrice de police à Alger, j'ai protesté auprès d'un de mes supérieurs qui s'appelait Hamid. Je lui ai dit qu'on était tous des musulmans, qu'on pouvait pas faire cela. Qu'avant de tuer les gens, il faudrait au moins qu'on ait des preuves... Il m'a dit : "Ma fille, tu n'es pas faite pour la police. Quand on suspecte quelqu'un, on doit le tuer. C'est comme cela qu'on monte en grade dans la police"⁵⁰. »

« Des fois, des terroristes voulaient se rendre, raconte le lieutenant Habib Souaïdia. Mais les ordres étaient formels : il ne fallait pas arrêter les islamistes, mais les liquider sur place. Si on pouvait obtenir de l'information, des gens de la sécurité les interrogeaient sur place. Quand on les égorgeait, ils étaient parfois encore en vie. C'était très dur de voir des gens maltraités à ce point, même s'ils étaient terroristes. Parfois, il s'agissait de simples sympathisants. Ils auraient mérité d'être jugés. Mais ils n'avaient pas droit à la justice. Ce qui les attendait, c'était la mort⁵¹. »

Les premiers massacres

À partir de 1993, la presse évoque de plus en plus régulièrement des massacres de civils, qu'elle attribue systématiquement aux islamistes. Si certains de ces massacres sont incontestablement commis par des groupes islamistes en guerre contre le régime, les forces spéciales de l'armée procédaient également dès cette époque à des massacres.

Au sein de ces forces, ce sont les hommes du 12^e régiment de para-commandos (RPC), que Habib Souaïdia surnomme le « régiment des assassins », qui commettent le plus grand nombre de

tueries. Longtemps commandé par le colonel Athamnia, ce régiment fut déployé dans toutes les régions d'Algérie : « Partout où le 12^e RPC est passé, il a perpétré des massacres de civils, bien sûr attribués aux groupes armés, révèle Souaïdia. Il était le seul régiment du CCLAS à comporter en son sein une "compagnie spéciale" composée de quatre sections de trente-deux hommes ; [...] les hommes de cette compagnie spéciale agissaient le plus souvent en civil. C'était de véritables barbares. Mon camarade de promotion Abdelmalek en faisait partie. Je l'avais revu à Alger en 1993 et il était devenu à moitié fou à cause des massacres qu'on l'obligeait à faire : "On fait un sale boulot... Chaque nuit, chaque jour, ils nous demandent de sortir... Ils nous ont tués, les salauds !" (il parlait bien sûr des généraux). [...] Ce jour-là, il était saoul et il m'a dit qu'il se droguait souvent et fumait tout le temps du haschich, comme tous les hommes de sa compagnie⁵². »

En mars 1993, Habib Souaïdia se retrouve impliqué dans une étrange opération : un soir, son chef d'unité, le commandant Daoud, l'appelle par radio. Il se trouve avec le numéro deux du CCLAS, le général Fodhil Chérif et le colonel M'henna Djebbar, patron du CTRI de Blida. La mission qu'on lui confie consiste à escorter un camion transportant une vingtaine de sous-officiers para-commandos du 25^e régiment de reconnaissance. Commandés par le lieutenant Chouaibia, ils sont accompagnés d'hommes du DRS en civil ou en tenue de paras armés de poignards et de grenades : « Avec seize éléments de ma section, nous avons escorté le groupe jusqu'à un carrefour près de Oued-El-Alleug, raconte Souaïdia dans son livre. Le camion, lui, s'est dirigé à 23 h 30 vers un village appelé Douar Ez-Zaâtria dont les habitants – je l'apprendrais plus tard par le DRS – étaient des sympathisants du FIS. [...] Sur le trajet du retour, il y avait un barrage de la garde républicaine. Mes chefs m'avaient donné comme instruction qu'aucune autorité ne devait contrôler le camion. Arrivé à hauteur du barrage, j'ai fait signe à l'officier de la garde républicaine de le laisser passer ; nous avons échangé un salut militaire et le camion est passé comme une lettre à la poste. À 1 h 30 du matin, nous étions de retour au PC. Descendu du camion, un sous-officier, habituellement sous mes ordres, m'a fait signe avec son poignard taché de sang, qu'il a fait passer sous son cou. Il n'en fallait pas plus pour comprendre. [...] Je venais de participer à un massacre⁵³. »

Suite à la publication du livre de Habib Souaïdia en février 2001, les autorités algériennes organisèrent une campagne médiatique destinée à discréditer certains aspects de son témoignage. Il fut notamment affirmé qu'aucun massacre n'avait eu lieu dans le village de Douar Ez-Zaâtria⁵⁴. Habib Souaïdia a maintenu son récit, précisant seulement que le massacre avait pu avoir lieu dans un village voisin de celui près duquel il avait laissé les paras. À ce jour, aucune enquête indépendante n'a permis de vérifier de façon fiable ce

qui s'est passé à l'époque dans le secteur ou les collègues de Souaïdia sont intervenus.

Guerre psychologique et élimination des gêneurs

Après l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février 1992, la presse algérienne est soumise à une forte pression de la part des autorités. Alors que la presse islamiste est décapitée (*El-Mounquid* et *El-Forkane* disparaissent suite à l'annulation des élections de décembre 1991) et que la presse arabophone se retrouve dans le collimateur du régime, la presse francophone « privée » — qu'il est de bon ton en France de qualifier d'« indépendante », « courageuse » et « libre », alors que la plupart des titres sont hébergés dans des locaux appartenant à l'État, qu'elle dépend du régime pour son approvisionnement en papier et que son plus gros annonceur est l'État — doit faire face à une offensive sans précédent de la part du haut commandement militaire.

À partir du printemps 1992, le régime prend une décision lourde de conséquences : il cesse de subventionner l'importation de papier pour les journaux. Annonçant la nouvelle dans son édition du 14 mars, le quotidien *El-Watan* s'interroge : « N'y a-t-il pas tentative de réduire une presse jugée gênante et autonome¹ ? » Quant à la publicité qui permet aux journaux de vivre, elle est aussi un très bon moyen, comme en France, de les inciter à rester soumis. Provenant à 90 % d'organismes publics, elle est attribuée par une agence d'État en fonction de critères tendant, selon un haut responsable du quotidien indépendant *La Nation*, à devenir « politiques »².

Enquêteur économique au quotidien *El-Watan*, Djillali Hadjadj en a fait l'expérience : « On peut citer une trentaine d'entreprises publiques et privées qui inondent quotidiennement les journaux à grand tirage de campagnes publicitaires. [...] Le seul intérêt de l'opération, c'est de faire pression sur ces journaux pour qu'ils évitent de publier des enquêtes ou des reportages dénonçant détournements ou pratiques malveillantes. C'est une façon de corrompre la presse. Dans le médicament, les hydrocarbures, le transport aérien, une trentaine d'entreprises achètent ainsi le silence de la presse en

l'obligeant à publier des reportages complaisants. La publicité est une manne énorme dont les éditeurs profitent³. »

Le début du huis clos

Déjà soumis depuis 1989 à un code de l'information qualifié de « code pénal *bis* » par les journalistes algériens (voir *supra*, chapitre 6), les journaux voient se multiplier suspensions, descentes de gendarmes, procès en diffamation et arrestations arbitraires de journalistes, des méthodes dénoncées à l'époque par l'Association des journalistes algériens⁴. Du coup, les journaux ne peuvent ni donner la parole au FIS ni évoquer certains sujets tabous, comme la proximité pourtant avérée des généraux du «clan Belkheir » avec Paris^a.

À la mi-août 1992, estimant que l'Algérie a « grand besoin d'une information qui soit au service de la Nation et qui consolide sa résistance », le président Ali Kafi déclare : « Nous n'avons que faire d'une information qui alimente les troubles et la confusion. » En suggérant ainsi aux journalistes algériens de défendre l'option éradicatrice, le président les fait tomber dans un piège : car, en soutenant aveuglément le régime, ils courent le risque de devenir la cible des islamistes : le 14 août, *El-Minbar et-Djournoua*, bulletin clandestin du FIS, avertit ainsi une journaliste de télévision qui aurait qualifié les *moudjahidines* (combattants de la foi) de « criminels » qu'elle devra « subir les conséquences de ses propos » et qu'elle se « met consciemment sur la liste des cibles des *moudjahidines*⁵ ».

Le 18 octobre 1992, épuisés par la pression que le régime exerce quotidiennement sur eux, les responsables rédactionnels de l'hebdomadaire *La Nation*, déjà suspendu le 9 août avec deux autres titres, quittent le journal, affirmant : « Les contraintes insurmontables qui pèsent sur la profession rendent illusoire son libre exercice. La seule ligne éditoriale et informationnelle tolérée est le soutien sans réserve à l'action gouvernementale. Cette ligne n'est pas la nôtre. » Fin novembre, le Premier ministre Belaïd Abdesslam stigmatise à la télévision les journaux indépendants, accusant leurs journalistes d'espionnage, de trahison et de corruption.

Et la pression des autorités algériennes s'exerce aussi sur les journalistes étrangers : fin avril 1992, José Garçon, l'envoyée spéciale du quotidien français *Libération*, se voit refuser son accréditation : malgré le visa de journaliste que lui a délivré l'ambassade d'Algérie à Paris, elle ne peut transmettre ses articles à sa rédaction.

Le 27 juin 1992, ni la radio, ni la télévision, ni les photographes de presse ne sont admis dans l'enceinte du tribunal militaire de Blida

^a . Le 21 juin 1992, quatre journalistes de l'hebdomadaire indépendant *Ech-chourouk el-arabi* ayant accusé la présidence, le gouvernement et les officiers supérieurs de l'armée d'être des « valets de l'Élysée » sont arrêtés au journal par la gendarmerie. Condamnés le 6 juillet à quatre mois de prison ferme, ils seront relaxés en appel.

pour assister au procès des dirigeants du FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj. Même les envoyés spéciaux des médias étrangers, qui avaient pourtant reçu les accréditations nécessaires, se voient interdire de couvrir le procès : « C'est une question de souveraineté nationale », précisera le lendemain le procureur militaire de Blida, invitant ONG et journalistes étrangers à « aller voir » ce qui se passe dans les territoires arabes occupés par Israël « au lieu de se mêler de ce qui se passe en Algérie »^a.

Et la pression du régime s'exerce aussi sur les correspondants permanents des journaux étrangers qui vivent à Alger, parfois depuis des années. On cherche à les faire quitter le pays. Le 28 avril 1992, Georges Marion, le correspondant français du journal *Le Monde* se voit ainsi refuser le renouvellement de son accréditation. Malgré cette interdiction d'exercer son métier, il publie le 13 mai un article considéré comme un défi par les autorités : on lui donne alors quarante-huit heures pour faire ses valises. Correspondante de Radio France Internationale, Anne Dissez travaille, elle aussi, dans une atmosphère de terreur : « Je recevais des lettres de menaces anonymes, des injures, on me traitait de putain des islamistes, se souvient-elle. En plus, le téléphone marchant très mal, il fallait essayer vingt fois pour avoir Paris au bout du fil. Comme on était tous sur table d'écoute, quand mon papier ne plaisait pas, les autorités coupaient carrément la ligne en plein enregistrement⁶... »

Et les pressions d'Alger s'exercent aussi sur le territoire français : le 22 mars 1992, *Minbar el-Djoumoua*, le bulletin clandestin du FIS, affirme ainsi que sous la pression des autorités algériennes, FR3 aurait refusé au FIS de participer à une « Marche du siècle » consacrée à l'Algérie..

Loin de s'étonner des atteintes à la liberté de la presse commises par le pouvoir algérien, Paris emboîte le pas : dès septembre 1992, la Police de l'air et des frontières française « exige » désormais de lire un exemplaire de tous les journaux algériens avant de décider de leur distribution. Plus grave : le Quai d'Orsay « lâche » les derniers journalistes français encore en poste à Alger. Après l'attentat de l'aéroport, Anne Dissez, la correspondante de RFI, révèle à l'antenne que l'un des suspects a été torturé et même émasculé lors de son interrogatoire. Après ce papier, elle est clairement dans le collimateur des généraux du « clan éradicateur ».

En janvier 1993, elle finit par se voir retirer son accréditation par le ministère algérien des Affaires étrangères et doit quitter le pays. « C'était une journaliste formidable, se souvient Hocine Aït-Ahmed. Les autorités ont vidé l'Algérie de sources multiples d'information. Il n'est resté que l'information officielle. Dès lors, la

^a . Quelques jours plus tard, l'ambassade d'Algérie à Paris refuse d'accorder un visa à Maurice Salek, envoyé en Algérie par le quotidien français *L'Est républicain* pour couvrir les obsèques du président Boudiaf. Le conseiller chargé de la communication de l'ambassade lui annonce qu'il est « indésirable en Algérie » en raison de la « teneur de [ses] articles en janvier dernier - (REPORTERS SANS FRONTIÈRE, *Rapport annuel 1993, op. cit.*, p. 197).

guerre s'est tenue à huis clos⁷. » Ce que révèle aujourd'hui Anne Dissez, c'est que les autorités françaises se sont rendues complices de cette stratégie consistant à vider l'Algérie des témoins gênants : « Un jour, André Larquié, le P-DG de RFI, est venu à Alger et il m'a dit que mon expulsion était dans l'air et qu'il fallait que je modère mes interventions car RFI souhaitait pouvoir rester sur place, mais avec un autre correspondant, raconte Anne Dissez. Puis, le secrétariat de Bernard Kessedjian, alors ambassadeur à Alger, m'a appelée. Kessedjian lui-même m'a dit qu'il fallait que je parte. J'ai dit que j'attendrai qu'Alger me le demande. Il m'a répondu que les autorités ne le feraient pas et qu'il ne pouvait plus assurer ma sécurité, ni d'un côté ni de l'autre. Cela signifiait ni du côté des islamistes ni de celui de la Sécurité militaire ! J'étais étonnée que ce soit l'ambassadeur de France qui me demande de partir⁸... » À en croire ce récit, Paris s'était résolu à ce que la répression se déroule à huis clos^a.

Dans ce contexte de reprise en main de la presse par le régime, les seuls journaux qui parviennent à subsister en Algérie sont ceux qui suivent la ligne du pouvoir, qui consiste par exemple à contester le bien-fondé du suffrage universel : « L'analphabète ne peut avoir le même droit de vote que le lettré, le travailleur simple que le cadre supérieur, le non-contribuable que le contribuable », écrit ainsi un hebdomadaire en juin 1993⁹. Toujours la nostalgie du premier collègue colonial...

Aux ordres, la presse devient une formidable caisse de résonance pour la propagande du régime, qui cherche notamment à minimiser les succès remportés par les groupes armés : « Un jour, à Larbaâ, se souvient un officier ayant souhaité garder l'anonymat, un groupe armé avait déclenché une attaque dont le bilan était de quarante morts. On nous a dit de rédiger un communiqué affirmant qu'il n'y avait que onze morts. Il fallait donner l'impression que le terrorisme était résiduel, qu'il vivait ses derniers instants¹⁰. » Autre exigence du régime : que le terme « islamiste » soit remplacé par celui d'« intégriste ».

Face à la désinformation des services de sécurité, certains journalistes tentent de faire leur travail, mais ils en sont fermement dissuadés. Ainsi, le 2 janvier 1993, cinq journalistes d'*El-Watan*, dont une femme, sont incarcérés une semaine à la prison de Serkadji pour avoir évoqué l'attaque d'une brigade de gendarmerie près de Laghouat par un groupe armé, lors de laquelle cinq gendarmes furent assassinés. En ce début 1993, les autorités cherchent en effet à obtenir des journalistes qu'ils cessent de rendre compte des affrontements entre groupes armés et forces de sécurité : le 5 janvier, suite à la révélation d'*El-Watan*, le porte-parole du gouvernement annonce que des mesures réglementaires vont être prises pour que,

^a . Interrogé sur cet épisode début 2004, B. Kessedjian nous a affirmé ne pas se souvenir avoir tenu de tels propos à Anne Dissez. Mais il a admis avoir pu faire passer aux journalistes le message qu'il ne leur serait plus possible de travailler normalement en Algérie.

désormais, « seuls les services compétents puissent donner l'information sur tout ce qui a trait à la question sécuritaire¹¹ ».

Mais la presse, ainsi progressivement mise au pas par toutes ces pressions, ne se contente pas de relayer la propagande du pouvoir. Car, dès le début 1992, le DRS (dans la grande tradition des 5^e bureaux français) prend l'habitude de l'intoxiquer au moyen de faux « communiqués islamistes » présentés aux journalistes comme émanant du FIS ou, plus tard, du GIA mais rédigés en fait par le DRS : « Revendiquer au nom du FIS des attentats commis en réalité par des officiers du DRS ou faire un tampon avec le sigle du GIA, pour "authentifier" des communiqués envoyés ensuite à *El-Hayat* (quotidien arabe de Londres) ou à n'importe quelle agence de presse, c'était facile », explique aujourd'hui Hacine Ouguenoune, ancien capitaine de la DCSA¹².

« Nous savions pertinemment que l'armée et la Sécurité militaire étaient les auteurs de certains de ces communiqués, se souvient Djillali Hadjadj, un journaliste algérien spécialisé dans les affaires de corruption. [...] Le DRS utilisait ainsi la presse pour induire l'opinion en erreur et faire pression sur l'exécutif¹³. » Comme l'écrivait Nicole Chevillard, journaliste française spécialiste de l'Algérie en 1995, « les techniques de désinformation utilisées aussi bien par le pouvoir que par certains groupes à l'identité douteuse ne permettent pas [...] de se fier aux communiqués régulièrement adressés aux journaux, aux ambassades ou autres, qu'ils soient diffusés en Algérie ou à l'extérieur. Les mieux imités des "faux" sont en effet pratiquement impossibles à vérifier, comme le reconnaissent aussi bien les journalistes algériens que les services de renseignement d'autres nationalités qui tentent, eux aussi, d'y "voir clair" et avouent qu'ils ont à plusieurs reprises été induits en erreur¹⁴ ».

Parfaitement lucide, ce commentaire de Nicole Chevillard ne doit toutefois pas faire illusion : dans l'ensemble, grâce aux préjugés et au panurgisme paresseux de bien des médias occidentaux, la manipulation de l'opinion publique internationale au moyen de faux communiqués islamistes se révélera redoutablement efficace... Tout particulièrement pour les dirigeants politiques français favorables au coup d'État, mais fort soucieux d'éviter la publication d'enquêtes évoquant la barbarie des méthodes employées pour combattre les islamistes...

Paris soutient les généraux

Comme on l'a vu, les déclarations de François Mitterrand faisant mine de critiquer le coup d'État de janvier 1992 étaient surtout destinées à sauver les apparences : comment aurait-il pu alors approuver ouvertement l'annulation des premières élections à peu près libres jamais organisées en Algérie ? Dans la réalité, comme

le rappellera en 1995 Benjamin Stora, « depuis l'interruption du processus électoral en janvier 1992, Paris a publiquement fait connaître son soutien au régime algérien dans sa "lutte antiterroriste"¹⁵ ».

Ce soutien des différents gouvernements français à l'option « éradicatrice » mise en œuvre par le « clan Belkheir » s'explique par des raisons idéologiques (peur de l'intégrisme islamiste, refus de voir l'Algérie rompre avec cent trente ans d'héritage colonial), mais aussi politiques. À droite, au-delà des diatribes de circonstance, les gaullistes ont toujours su entretenir de bonnes relations, surtout d'affaires, avec la junte militaire algérienne. Quant aux différents courants de la gauche française, ils avaient chacun leurs raisons de soutenir le régime : pour la gauche institutionnelle, PS et PC, il s'agissait surtout de « faire oublier qu'elle avait soutenu la violence d'État contre les *moujahidines* du FLN lors de la [deuxième] guerre d'Algérie¹⁶ » ; et une partie de la gauche, elle, a gardé des liens avec le FLN et ses dirigeants. Pour François Gèze, ce sont ces liens qui expliquent « l'aveuglement d'une partie de la gauche intellectuelle sur la vraie nature du pouvoir militaire¹⁷ ».

La dimension économique reste toutefois essentielle. Les généraux putschistes défendent leurs propres intérêts, mais aussi ceux des entreprises françaises : alors qu'en 1973 17 % seulement des importations algériennes provenaient de l'Hexagone, cette part atteint 33 % en 1993, « faisant de la France le premier partenaire et le deuxième client de l'Algérie¹⁸ ». Surtout, l'ampleur des commissions occultes associées à ces échanges est source depuis des années, on l'a vu, de rétrocommissions considérables qui reviennent en France pour « aider » les partis politiques à se financer (et qui constituent également une puissante arme de chantage pour les généraux putschistes si leurs partenaires français venaient à barguigner leur soutien).

Cette intrication des intérêts économiques au sein de la Françalgérie est l'une des explications clés du soutien de Paris aux « janviéristes ». Les dirigeants français, par leurs services de renseignement, sont parfaitement informés de la sauvagerie et des pratiques de désinformation de ces derniers. Mais le cynisme et la raison d'État s'en accommodent volontiers. Paraphrasant la fameuse sentence du président américain Franklin D. Roosevelt à propos du dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza (« *He may be a son of a bitch, but he's our son of a bitch* »), on pourrait dire que les responsables français – à de rares et honorables exceptions près, à gauche comme à droite – se comportent comme si leur devise en ce qui concerne les généraux d'Alger était vulgairement : « Ce sont des fils de pute, mais ce sont *nos* fils de pute. »

À l'été 1992, alors que le nouveau Premier ministre algérien Belaïd Abdesslam, en tournée en Europe, tente d'empêcher la Communauté européenne de condamner le coup d'État de janvier, Paris envoie à Alger un représentant à poigne et à la sensibilité plutôt

éradicatrice : Bernard Kessedjian. Dès son arrivée, le nouvel ambassadeur favorise la signature par la France d'un protocole financier de 6 milliards de francs, un prêt à des conditions très avantageuses pour l'Algérie : « N'oublions pas qu'à l'époque c'était l'intérêt de l'Algérie, mais aussi de la France, se souvient un diplomate français alors en poste à Alger : on leur vendait pour un milliard par an de produits agroalimentaires, il fallait bien faire vivre nos campagnes¹⁹. »

En janvier 1993, Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, se rend à Alger. Malgré un vieux différend opposant François Mitterrand à Belaïd Abdesslam^a, la France finalise le prêt de 6 milliards de francs accordé quelques mois auparavant à l'Algérie : « L'aide financière paraissait à l'époque aux autorités françaises comme le moyen le plus efficace et le plus objectif de stabiliser le pouvoir en place », se souvient Lucile Schmid, fonctionnaire du ministère des Finances alors en poste à Alger »²⁰. « Sans l'appui d'instances françaises décisives, le régime algérien était perdu », confirme Omar Benderra, ancien membre de l'équipe des réformateurs. Le FIS ne s'y trompe pas, qui qualifie la visite de Roland Dumas à Alger de « déclaration de guerre de la France²¹ ».

À la fin du mois de mars 1993, soumis à une réelle pression internationale depuis le coup d'État de janvier 1992, plusieurs hauts dirigeants algériens se rendent à Londres, Bonn, Madrid pour s'assurer du soutien des pays européens. Le général Mohamed Lamari, lui, se rend à Paris, officiellement pour passer une visite médicale à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Mais aussi pour rencontrer des dirigeants civils et militaires français. Car, pour les généraux éradicateurs qui engagent l'armée algérienne dans une voie ultra-répressive, le soutien de Paris est plus vital que jamais.

Pour l'obtenir, ils multiplient les contacts avec d'anciens membres des services secrets français. Début 1993, un ancien officier du service action de la DGSE est ainsi contacté à Paris : un vieil ami algérien lui explique que le régime a besoin de son aide. À la demande expresse de Smaïl Lamari, il accepte de se rendre à Alger pour trois jours de conclave avec de hauts responsables militaires : « Ils voulaient que la France leur vende des grenades à gaz toxique, des intensificateurs de lumière, bref, du matériel pour la lutte antiterroriste. Ils cherchaient surtout à faire passer un message : ils me disaient qu'ils aimaient la France, que eux et nous avions les mêmes ennemis, les islamistes, et qu'il était essentiel que Mitterrand "marque" leurs opposants en France au lieu de les protéger²². »

Selon le MAOL, la France aurait été à l'époque jusqu'à envoyer auprès de certains responsables de la lutte antiterroriste en Algérie des coopérants militaires français sous couverture civile : le site des militaires dissidents a publié en 1998 une liste — *curriculum vitae* détaillés à l'appui — de huit de ces « mercenaires » (et de quatre

^a . En 1989, dans un ouvrage consacré à la guerre d'indépendance, Belaïd Abdesslam avait été jusqu'à comparer François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, à Klaus Barbie...

autres, américains et sud-africains)²³. Interrogé sur ces affirmations, un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères nous répondit alors par un « *No comment* », mais sans démentir les informations du MAOL.

Malgré cette bonne volonté de Paris, les éradicateurs sont en difficulté : début 1993, l'état-major de l'armée ne vient toujours pas à bout des vrais maquis islamistes, dont les membres s'en prennent quotidiennement à l'armée et aux forces de sécurité. En mars, ces maquis remportent même d'importants succès (ainsi, le 21 mars, l'attaque de la caserne de Boughezoul près de Médéa fait quarante et un morts, dont dix-huit militaires, et des armes de guerre sont emportées). Conscient que tant que les islamistes s'en prennent au pouvoir, ils sont des héros pour une partie de la population, le général Mohamed Lamari, patron de la « lutte antiterroriste », est fou de rage. Il est d'autant plus inquiet qu'un an après le coup d'État, le soutien de la communauté internationale reste fragile : le 2 mars 1993, Amnesty International publie ainsi à Londres un rapport accablant sur les violations systématiques des droits de l'homme par le régime algérien.

Dans ce contexte difficile, le général-major Mohamed Touati, conseiller politique du ministre de la Défense Khaled Nezzar, suggère dans un article publié le 9 mars par *EI-Djeich*, le magazine officiel de l'armée, d'organiser le soutien de la communauté intellectuelle et politique, à l'échelle nationale et internationale, à la lutte antiterroriste. Coïncidence étrange, c'est à partir de cette date qu'est déclenchée une mystérieuse vague d'assassinats d'intellectuels. Attribués aux islamistes, ces crimes odieux discréditent le FIS auprès de l'opinion publique algérienne et internationale et vont permettre aux généraux éradicateurs d'apparaître comme le seul rempart contre la « barbarie intégriste ».

Une partie de ces assassinats est sûrement imputable à des terroristes islamistes. Mais, aujourd'hui, plusieurs anciens hauts responsables du DRS, ainsi que des journalistes algériens, estiment que certains des intellectuels assassinés en 1993 le furent par des groupes armés manipulés par le DRS, voire directement par ses escadrons de la mort. Objectifs de ces crimes odieux : éliminer des intellectuels souvent gênants, émouvoir l'opinion internationale et permettre au général Mohamed Lamari d'étendre ses attributions dans le cadre d'une politique toujours plus répressive.

Les « assassinats pédagogiques » d'intellectuels

Le 16 mars 1993, Djillali Lyabès, ancien ministre de l'Enseignement supérieur du président Boudiaf, est assassiné par balle à la sortie de son domicile de Kouba, un bastion islamiste de la banlieue de la capitale. En Europe, l'affaire est largement

médiatisée²⁴. L'attentat, raconte par exemple le journal *Le Monde*, suscite une « vive émotion, doublée d'inquiétude, non seulement au sein du monde universitaire et intellectuel, mais aussi dans l'ensemble de la société civile, jusqu'alors relativement épargnée. Celle-ci s'aperçoit brusquement qu'elle peut être, elle aussi, la victime de cette violence politique qu'elle avait plutôt tendance à banaliser, voire à occulter²⁵ ». Tout en s'étonnant qu'après s'en être pris pendant des mois aux forces de l'ordre, les islamistes s'attaquent désormais à des figures du monde intellectuel, la presse leur attribue la paternité de l'attentat. Le lendemain, 17 mars 1993, c'est Laâdi Flici, un médecin poète de la Casbah membre du Conseil consultatif national^a, qui est assassiné à son tour. À l'occasion de ses funérailles, et alors qu'il était connu pour soigner gratuitement les habitants sans ressources de la Casbah, la télévision d'État le présente surtout comme un partisan du pouvoir et fait de son assassinat une « arme de propagande contre les islamistes²⁶ ».

Le 22 mars 1993, alors que les manifestations sont théoriquement interdites, des personnalités « éradicatrices » organisent une grande marche contre les meurtres d'intellectuels. Elle rassemble à Alger plusieurs centaines de milliers de personnes, dont un tiers de femmes, dénonçant les « barbares intégristes » qui « assassinent la pensée ». Et pourtant, dès la fin du mois de mars, plusieurs Algériens expriment leur malaise et leurs doutes sur les véritables commanditaires des assassinats : « Si l'apparence désigne des extrémistes religieux », déclare par exemple Aziouez Mokhtari, secrétaire général de l'Association des journalistes algériens, « qui nous dit que des "escadrons de la mort" proches des faucons n'opèrent pas dans l'ombre pour discréditer toute la mouvance islamique et pousser la société civile moderniste à réclamer la prise du pouvoir par l'armée²⁷ ? »

L'assassinat de Djillali Lyabès, le premier d'une longue et tragique série, rend cette question particulièrement légitime. Ancien ministre du président Boudiaf, il partageait avec ce dernier le souci de lutter contre la corruption (d'après nos informations, Boudiaf avait prévu de l'inclure dans un nouveau gouvernement, dont la composition aurait dû être annoncée le 5 juillet 1992). Très choqué par l'assassinat du président, Lyabès avait ensuite été nommé directeur de l'Institut national d'études et de stratégie globale (INESG) et devait présenter au Haut Comité d'État un rapport sur l'avenir de l'Algérie, abordant tous les domaines : santé, agriculture, endettement, finances... Pour Lyabès, le haut commandement militaire avait le tort d'avoir « fait prévaloir le clientélisme sur l'intérêt supérieur de la nation ». Quant à la violence, il considérait qu'elle était « organisée » et appelait ses compatriotes à « s'interroger » sur son origine²⁸.

^a . Sorte de Parlement croupion constitué de membres désignés par le pouvoir, créé le 22 juin 1992 pour servir de paravent démocratique aux décideurs militaires.

D'après le MAOL, Lyabès était également choqué par l'« enrichissement voyant et très rapide des cadres de l'État, spécialement ceux de l'armée », et il aurait mis un point d'honneur à faire figurer dans son rapport un chapitre sur la corruption, qui avait selon lui des « conséquences très graves, à la fois sur l'économie du pays et sur l'honneur de l'institution militaire qui incarne l'autorité de l'État²⁹ ». Le général Hassan Bedjalti, homme de l'ombre de Larbi Belkheir, puis le colonel Smaïl Lamari, auraient demandé à Djillali Lyabès de retirer ce chapitre de son rapport, et ce pour « raison d'État ». Rétorquant que son institut relevait du chef de l'État et pas du ministère de la Défense, Lyabès aurait refusé d'amender son texte et aurait fait part des pressions subies à son ami le sociologue M'Hamed Boukhobza. Selon le MAOL, c'est suite à ces divergences de fond que Lyabès fut « professionnellement liquidé par un commando du GIA³⁰ ».

Le 26 mai 1993, c'est l'écrivain et journaliste Tahar Djaout, responsable de la rubrique culturelle de l'hebdomadaire *Algérie Actualité* et dirigeant de *Ruptures*, un hebdomadaire violemment opposé aux islamistes et défendant le discours de laïcité du RCD, qui est abattu de deux balles dans la tête alors qu'il sort de chez lui, à Aïn-Benian (très grièvement blessé, il décède le 2 juin). À longueur d'éditoriaux, il pourfendait l'obscurantisme à alibi religieux, mais aussi les scléroses d'un pouvoir totalitaire à parti unique, qu'il soupçonnait d'assassiner ses opposants^a.

Depuis le déclenchement de la vague d'attentats imputée aux islamistes, c'est la première fois qu'un journaliste est tué. Comme pour bien faire comprendre à ses confrères et aux intellectuels algériens qu'ils peuvent tous devenir la cible des islamistes et qu'ils doivent donc se mobiliser en faveur de l'option éradicatrice, Hamraoui Habib Chawki, ministre de la Culture et de la Communication, déclare qu'au travers de Tahar Djaout, c'est « toute la communauté intellectuelle » qui est visée³¹. Mais Djaout fut-il vraiment victime d'islamistes « en guerre contre la pensée » ?

« Le 1^{er} juin 1993, racontera le journaliste Arezki Aït-Larbi, au journal de 20 heures de la télévision algérienne, un jeune homme de vingt-huit ans, Abdellah Belabassi, passe aux aveux. Présenté comme le chauffeur du commando, il affirme que l'ordre d'abattre Tahar Djaout venait de Abdelhak Layada, "émir" du GIA. [Et il déclare que ses quatre complices ont] tous été abattus lors d'accrochages avec les forces de l'ordre³². » En apparence, les islamistes sont donc bien responsables de l'opération : en France, le bulletin islamiste *Le Critère* écrit que Tahar Djaout a reçu deux balles « de la part des *moudjahidines* », une manière d'assumer le crime, ce qui lui vaut d'être aussitôt suspendu par le ministère de l'Intérieur³³. Et pourtant, à l'enterrement de Djaout, c'est le slogan « Pouvoir assassin ! » qui fait l'unanimité³⁴.

^a . En 1989, suite à la « mort accidentelle » de Mouloud Mammeri, Tahar Djaout, ne croyant pas à la version officielle, s'activa en vain pour obtenir l'ouverture d'une enquête.

Début juillet 1994, le « chauffeur » Abdellah Belabassi et l'« émir » Abdelhak Layada seront jugés pour ce meurtre devant la Cour spéciale d'Alger (Layada, « émir national » du GIA et agent du DRS a en effet été arrêté le 10 juin 1993 à Oujda, au Maroc, puis extradé vers l'Algérie^a). Le premier révélera avoir fait ses aveux après plusieurs jours de torture et il sera démontré qu'il ne pouvait pas avoir été sur les lieux au moment du crime (poursuivi pour complicité dans d'autres attentats, il sera condamné à dix ans de prison). Quant à Layada, qui se trouvait à l'époque au Maroc, il sera finalement reconnu non coupable de l'assassinat de Djaout, dont les tueurs ne seront jamais identifiés³⁵.

Le 15 juin 1993, à la veille d'une importante visite à Paris de Rédha Malek, ministre algérien des Affaires étrangères, qui doit y rencontrer son homologue Alain Juppé, un autre intellectuel est assassiné à Alger. Psychiatre à l'hôpital Drid-Hocine, cofondateur de la première ligue algérienne des droits de l'homme en 1985, Mahfoud Boucebcî est lardé de coups de couteau par des jeunes portant des lunettes de soleil alors qu'il vient de monter dans sa voiture pour se rendre à son travail. Là encore, le pouvoir affirme que les auteurs du crime sont des islamistes, thèse complaisamment relayée à l'époque par Anouar Haddam, l'un des dirigeants de l'ex-FIS exilé aux États-Unis, qui parle de « sentence » exécutée par des *moudjahidines*.

Mais les autorités avaient également des raisons d'en vouloir au célèbre psychiatre. Après les émeutes d'octobre 1988, il avait participé à la création du Comité national contre la torture, une organisation très gênante pour le haut commandement militaire. Quelques semaines avant son assassinat, il avait refusé de signer un rapport médical affirmant que le sous-lieutenant Lembarek Boumaârafi, l'assassin du président Boudiaf, était fou, ce qui aurait permis de cautionner la thèse officielle selon laquelle l'assassinat du président algérien n'était qu'un « acte isolé ». Mais surtout, Boucebcî soupçonnait le régime d'avoir commandité l'assassinat de Tahar Djaout : le 14 juin, veille de sa mort, il avait même incité le « Comité pour la vérité sur l'assassinat de Tahar Djaout » qu'il venait de créer à lancer un appel contestant la version officielle de l'assassinat de son ami : « Trop de crimes politiques restent impunis dans notre pays. Les images de lampistes exhibés à la télévision ne pourront masquer le visage des commanditaires de l'ombre », déclarera notamment le comité³⁶.

L'assassinat de Mahfoud Boucebcî va inciter la communauté internationale à soutenir plus fermement le régime. Accueillant Rédha Malek à Paris, le lendemain de ce meurtre, Alain Juppé

^a . Selon l'ex-colonel Samraoui, le voyage de Layada au Maroc était destiné à mettre en place, avec la complicité d'agents du DRS, un pseudo-traffic d'armes à travers la *frontière algéro-marocaine* (pour déconsidérer les Islamistes en « mouillant » le Maroc). Son arrestation imprévue par la police marocaine a été un « sérieux pépin » pour les responsables du DRS, au point que le patron du contre-espionnage en personne ainsi que le général Nezzar, alors ministre de la Défense, ont dû se rendre au Maroc pour obtenir du roi Hassan II son extradition vers l'Algérie (Mohammed SANIRAMII, *Chronique des années de sang*, op. cit. p 216).

exprime ainsi la volonté de la France d'aider l'Algérie à « lutter contre l'extrémisme et l'intégrisme », une déclaration perçue par certains observateurs comme un soutien aux généraux d'Alger.

Le 22 juin 1993 au matin, c'est M'hamed Boukhobza, ami et remplaçant de Djillali Lyabès à la tête de l'Institut national d'études et de stratégie globale (INESG), qui est à son tour victime d'un mystérieux commando de tueurs. Ce matin-là vers 8 heures du matin, on sonne à sa porte. Quand il ouvre, des hommes en costume cravate s'introduisent dans l'appartement et l'égorgent devant sa famille³⁷.

Intellectuel éclairé, Boukhobza avait publié après octobre 1988 un ouvrage dénonçant sans complaisance les travers du régime³⁸. En janvier 1992, il avait soutenu l'arrêt du processus électoral, mais il s'était rétracté après l'assassinat de Boudiaf³⁹. D'après le MAOL, il s'était surtout engagé discrètement avec Kasdi Merbah, ancien patron de la Sécurité militaire, dans la lutte contre la corruption (Kasdi Merbah, on y reviendra, lui aurait même confié des dossiers confidentiels sur la question). Surveillé par le DRS, Boukhobza serait même allé plus loin en recommandant la constitution d'une commission nationale d'enquête afin de juger les responsables de la dette algérienne et récupérer l'argent et les biens spoliés. Toujours d'après le MAOL, c'est après avoir déclaré que les preuves de la corruption étaient disponibles et alors qu'il s'apprêtait à présider la dernière réunion de la commission « Algérie 2005 » (à l'issue de laquelle un rapport devait être présenté officiellement au Haut Comité d'État), que M'hamed Boukhobza fut assassiné par un commando à la recherche des dossiers de corruption qu'il détenait⁴⁰.

Le 10 octobre 1993, un nouvel assassinat secoue Alger. Cette fois, c'est Djillali Belkhenchir, chef du service de pédiatrie d'un des principaux hôpitaux de la capitale, qui est tué. Ancien membre du Comité national de sauvegarde de l'Algérie, Belkhenchir était assurément une cible potentielle des islamistes. Mais le pédiatre était également embarrassant pour le régime. Très marqué par la crise d'octobre 1988, qui avait vu des milliers de gamins défavorisés envahir son quartier, il avait participé à la création du Comité national contre la torture, un organisme dénonçant les méthodes employées contre les islamistes. Pour lui, les droits de tous les hommes étaient sacrés. Après l'assassinat de Mohamed Boudiaf, dépité, il s'était interrogé : « Mais qu'est-il venu faire dans ce pays qui a perdu tous ses repères, où tout est à l'envers ? Ce pays où si on ne vole pas, on n'est pas un homme, où seule l'hypocrisie, la malhonnêteté sont payantes, ce pays où être honnête serait une tare, où être rigoureux, c'est être débile⁴¹. » Au moment de son assassinat, Belkhenchir aurait été en contact avec une association de défense des droits de l'homme d'Europe du Nord à laquelle il s'apprêtait à révéler ce qu'il savait des « dépassements » imputables aux « forces de sécurité » lors des interrogatoires d'opposants.

Lyabès, Flici, Djaout, Boucebc, Boukhobza, Belkhenchir : ces meurtres qui ont marqué les mémoires s'inscrivent dans une longue séquence meurtrière qui, de 1993 à 1996, frappera des dizaines d'intellectuels (dont cinquante-sept journalistes⁴²). En l'absence de toute enquête sérieuse, on ne peut en aucun cas exclure que plusieurs de ces crimes soient le fait des islamistes. Mais, dans de nombreux cas, les interrogations exprimées dès 1993 par certains observateurs sur l'implication des services seront reprises et précisées plus tard par plusieurs témoignages concordants.

L'un d'eux émane d'un homme qui ne peut en aucun cas être soupçonné de sympathies islamistes, puisqu'il dirige l'un des quotidiens francophones particulièrement engagés dans le soutien à la politique d'éradication. En septembre 1995, Omar Belhouche, directeur du quotidien *El-Watan* (qui avait lui-même échappé à un attentat, controversé, le 17 mai 1993⁴³), après avoir rappelé que les islamistes ont souvent justifié les assassinats de journalistes, a déclaré sur Canal Plus : « Cela dit, je crois pour ma part que certains journalistes ont été assassinés par le pouvoir. C'est grave, ce que je dis là, je n'ai pas de preuves, mais il y a des journalistes qui gênent le pouvoir et je ne serais pas étonné, demain, d'apprendre que certains de mes collègues ont été assassinés par des hommes du pouvoir⁴⁴. » On verra plus loin que le courageux éditorialiste du *Matin*, Saïd Mekbel, lui-même assassiné le 3 décembre 1994, avait acquis la même conviction, mettant en cause directement le chef du DRS, le général Toufik Médiène, dans l'organisation de ces « assassinats pédagogiques » (voir *infra*, chapitre 21).

Cette implication sera confirmée plus tard par plusieurs officiers dissidents. Début 1998, un ex-officier du DRS chargé d'espionner les journalistes algériens et de s'assurer qu'ils ne critiquaient pas le régime a confirmé dans la presse britannique que la Sécurité militaire n'avait pas hésité à éliminer des journalistes trop critiques, comme Salah Benachour, assassiné près de Boufarik le 27 octobre 1994, en mettant leur assassinat sur le dos des islamistes⁴⁵.

Pour le colonel B. Ali, du MAOL, Mahfoud Boucebc fut assassiné, comme Tahar Djaout ou plus tard M'Hamed Boukhobza, par un groupe armé agissant sur ordre du DRS : « Djaout, Boukhobza ou Boucebc, c'étaient des ordres très clairs, affirme l'ancien officier du ministère de la Défense. Il fallait faire passer en Occident le message suivant : vous, vous avez des plumes, eux, ils n'ont que des couteaux, ils ne comprennent que le message de l'éradication. Pour faire passer le message, il fallait frapper les imaginations avec des trucs atroces⁴⁶. » Un autre objectif de cette vague de terreur attribuée aux islamistes, expliquera le colonel B. Ali, était d'amener les journalistes, universitaires, artistes et responsables politiques à se sentir « redevables » des militaires pour leur sécurité et à n'avoir plus qu'une alternative : l'exil ou les résidences « sécuritaires » du régime. Mises à disposition des intellectuels et de certains journalistes par les autorités, elles les conduisent à « bunkériser » leur vie, à limiter leur

expression et à considérer l'armée comme la « seule institution capable de protéger l'Algérie du péril islamiste⁴⁷ ».

L'impact médiatique et émotionnel considérable de l'assassinat de Tahar Djaout, du fait de la personnalité de la victime, apparaît de ce point de vue exemplaire : « Tahar Djaout était anti-islamiste, mais il était aussi contre le gouvernement, estime le capitaine Ouguenoune, porte-parole du MAOL. C'est l'un des journalistes qui ont refusé de collaborer avec le service, avec le colonel Smaïl Lamari⁴⁸. » « C'était un gêneur, renchérit le colonel Ali. Il détestait les islamistes, mais aussi le pouvoir. Il n'aurait jamais pu se taire sur la torture, sur la manipulation, l'instrumentalisation de la violence, alors il fallait l'éliminer. Mais il fallait que son élimination soit bénéfique au régime et à sa politique. Il fallait présenter son meurtre comme une action de l'obscurantisme contre la lumière⁴⁹. » D'après le journaliste Abed Charef, la stratégie du DRS remporta un certain succès, incitant de nombreux journalistes terrorisés à se « rallier à la cause du régime⁵⁰ ».

En France, on ne retint alors de cette vague de terreur contre les intellectuels que l'image de tueurs intégristes en guerre contre la francophonie et les valeurs du « siècle des Lumières ». Mais beaucoup d'intellectuels arabophones, dont certains étaient proches du FIS, furent également assassinés pendant cette période. Interrogé en novembre 1993 par des journalistes parisiens, Rabah Kébir, porte-parole de l'ex-FIS, dénonçait l'émotion sélective des médias français dans la vague de terreur frappant son pays : « Récemment, Mohamed Boudjelkha, professeur de mathématiques à l'université de Bab-Ezzouar, sommité internationalement reconnue, a été enlevé et torturé à mort dans un commissariat. [...] Vous pleurez les intellectuels francophones, mais vous oubliez les intellectuels islamistes que le pouvoir assassine, emprisonne ou interne dans des camps de concentration en plein désert sous le vague prétexte de sympathie islamiste. Ces ingénieurs, ces médecins, ces enseignants ont tous été formés en Occident, et l'Occident ne se mobilise pas pour les défendre : pourquoi⁵¹ ? »

La montée en puissance des « lamaristes »

Début 1993, malgré la vague d'assassinats d'intellectuels qui discrédite les islamistes dans le monde entier, plusieurs responsables politiques, mais aussi des officiers supérieurs de l'armée, considèrent que la stratégie des généraux éradicateurs est vouée à l'échec et que l'on doit s'attendre à un retour du FIS sur la scène politique. Réservés sur l'usage des « sales méthodes », ces officiers rechignent à engager leurs hommes dans la lutte antiterroriste, ce qui exaspère le général-major Mohamed Lamari, le patron du CCLAS.

Le 22 mars 1993, excédé par l'inefficacité de ses troupes lors de l'attaque d'une caserne à Boughezoul, au sud de Ksar El-Boghari (quarante et un tués, des armes de guerre emportées) et encouragé par le succès de la marche « contre le terrorisme » organisée le même jour à Alger, Mohamed Lamari entre dans une colère noire. À Khaled Nezzar, il demande à avoir les mains libres et plus de moyens, expliquant que « face à l'incurie du pouvoir politique, qui conduit inexorablement à la guerre civile, il est temps de prendre nos responsabilités⁵² ».

Lamari obtient immédiatement gain de cause : en avril, les chefs d'unité récalcitrants sont remplacés par des « baroudeurs » sans état d'âme et plusieurs unités militaires importantes de l'est et du sud (dont la 1^{re} et la 8^e divisions blindées et la 12^e division d'infanterie mécanisée⁵³) sont déplacées vers l'Algérois et rattachées au CCLAS, qui est réorganisé en plusieurs « secteurs opérationnels » couvrant plusieurs wilayas, dont « chacun chapeaute localement la police, la gendarmerie, un détachement de l'ANP et plus tard des milices⁵⁴ ». Désormais, le général Lamari contrôle ainsi, dans la région de loin la plus peuplée du pays, à peine plus grande que deux départements français, une force de frappe de plus de 10 000 soldats d'élite, conditionnés pour agir avec la pire brutalité, en étroite coordination avec les hommes des deux branches du DRS, la Direction du contre-espionnage (DCE) et la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA).

Dans le même temps, explique l'ex-colonel Samraoui, « les antennes dans les régions militaires de la DCE (les CRI) et de la DCSA (les CMI) [sont] fusionnées pour donner naissance aux CTRI (centres territoriaux de recherche et d'investigation), chargés exclusivement de la lutte "antiterroriste" ; ces sinistres CTRI (tout particulièrement celui de Blida, dirigé par le colonel M'henna Djebbar) joueront un rôle majeur, tout au long des années de guerre, dans les enlèvements, les disparitions, les exécutions sommaires et les massacres de civils⁵⁵ ».

Et dans la foulée, en avril, le général Lamari convoque au commandement des forces terrestres d'Aïn-Naâdja tous les officiers commandant les unités du CCLAS, pour leur délivrer un message simple : « Les islamistes veulent aller au paradis. Qu'on les y emmène et vite, je ne veux pas de prisonniers, je veux des morts⁵⁶ ! »

Au mois de juin 1993, la question de la succession à la tête du ministère de la Défense du général Nezzar, alors malade et obligé de se rendre régulièrement en France pour se faire soigner, se pose de façon d'autant plus cruciale qu'en décembre 1993, date officielle de l'expiration du mandat de Chadli Bendjedid, le Haut Comité d'État doit céder la place à une nouvelle structure. Lors d'une « réunion des chefs » organisée début juillet dans le bureau de Nezzar, il est décidé de le remplacer par la personne qui a le plus d'ancienneté après lui : le général Liamine Zéroual, authentique combattant de la guerre

d'indépendance monté au maquis à l'âge de seize ans et plutôt partisan d'un dialogue avec les islamistes.

Les hommes du « clan des DAF » dirigé par Larbi Belkheir – lesquels, on l'a vu, ont conquis le cœur du pouvoir depuis la fin 1990 (voir *supra*, chapitre 7) – n'ont en effet qu'un seul point faible : leur totale absence de légitimité historique leur interdit, vis-à-vis de l'opinion et surtout du corps des officiers, de s'afficher ouvertement au premier plan. Ce qui les oblige à disposer d'une « façade » où figurent d'authentiques combattants de la guerre d'indépendance : d'où le choix de Mohamed Boudiaf en janvier 1992, puis, après qu'ils l'ont assassiné pour « non-conformité », de Ali Kafi, pour occuper le rôle de « chef d'État ». Et, en cet été 1993, celui de Zéroual, futur chef d'État consentant à la manœuvre de ces marionnettistes (et espérant sans doute qu'il pourra ensuite couper les ficelles qui le tiennent).

Fort conscients de ce talon d'Achille, pour bien verrouiller leurs positions, Belkheir et Nezzar nomment leur poulain Mohamed Lamari chef d'état-major de l'ANP, ce qui en fait une sorte de ministre de la Défense *bis*⁵⁷, avec pour adjoint le général Brahim Fodhil Chérif, fidèle exécutant promis à un bel avenir. Quant au CCLAS, il est désormais dirigé par le général Saïd Bey. Et pour faire illusion, parmi les promotions de ce 5 juillet 1993, jour de la fête d'indépendance, figure celle au grade de général de Saïdi Fodhil, un brillant officier résolument hostile au « clan Belkheir » et à ses méthodes.

Le 10 juillet, le général Nezzar annonce donc sa démission du ministère de la Défense – il reste néanmoins membre du Haut Comité d'État – et annonce son remplacement par Liamine Zéroual. En deux mois, une partie de la direction de l'État a ainsi été renouvelée. À l'exception notable du général Zéroual, la plupart des hauts responsables sont désormais décidés à « éradiquer » les islamistes, à mener contre eux une politique d'élimination totale^a.

En cet été 1993, seuls quelques hauts dirigeants cherchent dans le plus grand secret à tenter de rétablir un dialogue avec les islamistes. Il s'agit notamment de Belaïd Abdesslam, le Premier ministre, et de Kasdi Merbah, l'ancien patron de la Sécurité militaire, lui aussi partisan d'un compromis politique avec le FIS...

L'assassinat de Kasdi Merbah

En ce 21 août 1993, un silence de mort pèse sur le carrefour d'Alger plage, à quelques kilomètres à l'est de la capitale. Dans ce secteur très militarisé où résident plusieurs hauts responsables militaires, des dizaines de rafales d'armes automatiques viennent de retentir. Éloignés d'une centaine de mètres l'un de l'autre, deux

^a . Selon le *Petit Robert*, « éradiquer » signifie : « Arracher, extirper, supprimer totalement. Éradiquer une maladie épidémique. »

véhicules, une Honda et une Renault 25, sont immobilisés. Dans la Honda, dont la portière est ouverte, Kasdi Merbah, ancien patron de la Sécurité militaire et ancien Premier ministre, agonise. Il vient d'être criblé de vingt-sept balles. Son fils et ses gardes du corps sont également en train de mourir.

Trois jours après l'attentat, les revendications contradictoires affluent : au siège de l'AFP, à Paris, arrive un fax de Londres. Il revendique l'opération au nom du GIA⁵⁸. Le FIS, lui, accuse officiellement le gouvernement algérien d'être responsable de l'assassinat de Merbah, ce qui semble se confirmer le 26 août quand *El-Hayat*, un quotidien arabe de Londres, évoque un assassinat commis par une unité spéciale de l'armée. Lors des obsèques de son mari, Fatima Merbah, la veuve de l'ancien patron de la Sécurité militaire, met d'ailleurs en cause la « mafia politico-financière », allant jusqu'à lâcher : « Le syndicat du crime s'est vengé⁵⁹. » Liamine Zéroual, lui aussi, est consterné. La version officielle de l'attentat est communiquée par le commandant Hadj Zoubir, officier du DRS chargé des relations avec la presse, qui annonce que le commanditaire de l'assassinat de Merbah s'appelle Abdelkader Hattab et qu'il est islamiste⁶⁰.

Merbah a-t-il réellement été victime d'islamistes en guerre contre le régime, ou d'un clan de l'armée craignant son retour sur la scène politique ? Ce qui est établi aujourd'hui, c'est que l'ancien patron de la Sécurité militaire était hostile au coup d'État de janvier 1992 et aux généraux du « clan Belkheir », perçus comme des serviteurs de l'ancienne puissance coloniale. En 1989, on l'a vu, Merbah avait d'ailleurs été mis sur la touche sous la pression de Larbi Belkheir (voir *supra*, chapitre 6). Entré dans l'opposition, il était devenu favorable à un compromis politique avec les islamistes : au moment de son assassinat, il revenait de Suisse, où il avait noué d'importants contacts avec des dirigeants de l'ex-FIS⁶¹. Dix ans après sa mort, il apparaît comme l'un des premiers « dialoguistes » à avoir été exécutés pour empêcher une éventuelle réintégration du FIS dans la vie politique.

Particulièrement bien renseignés sur l'assassinat de celui qu'ils présentent comme leur premier chef de file, les dissidents du MAOL sont les seuls à proposer une version détaillée de son assassinat, qu'ils présentent comme un complot des généraux éradicateurs⁶². Très surveillé depuis son départ de la Sécurité militaire, Merbah aurait tenté de profiter de l'arrivée du président Boudiaf sur le devant de la scène, en 1992, pour revenir au premier plan. Pour y parvenir, on l'a vu, il propose au président de l'aider à lutter contre la corruption. Après l'assassinat de ce dernier, le général Belkheir aurait récupéré dans le bureau présidentiel un dossier secret de trois cents pages évoquant divers détournements de fonds. Rédigé par Merbah, ce dossier présentait Belkheir comme le principal responsable de la corruption du pays.

Comprenant qu'il était à son tour sur une liste de « personnes à abattre », Merbah aurait alors décidé de prendre des initiatives politiques : ayant toujours gardé des contacts discrets avec les islamistes, notamment depuis la création de son parti, le MAJD (« Mouvement algérien pour la justice et le développement », mais aussi « gloire », en arabe), Merbah aurait été contacté mi-décembre 1992 par des représentants du FIS inquiets que le « pourrissement de la situation » ne soit exploité par les « radicaux des deux camps ». Lors de cette réunion, les coordonnées d'un haut responsable du FIS en Suisse auraient été communiquées à Kasdi Merbah⁶³.

D'après les dissidents du MAOL, l'ancien patron de la Sécurité militaire aurait alors tenté d'inciter Khaled Nezzar, le ministre de la Défense, à s'engager dans un processus de retour à la paix. Reçu le 2 janvier 1993 au ministère, Merbah aurait même proposé à Nezzar un plan de sortie de crise en cinq points (levée de l'état d'urgence, nomination d'un gouvernement d'union nationale, fermeture des camps du sud et libération des prisonniers, réhabilitation du FIS et organisation d'élections dans un délai raisonnable).

Audacieuse, la démarche de Merbah aurait sérieusement inquiété le ministre de la Défense et ses collègues éradicateurs. Réunis dès le 3 janvier dans une résidence d'État du Club des pins, ils auraient décidé de surveiller de très près tous les faits et gestes de l'ancien patron de la Sécurité militaire, d'identifier ses disciples au sein de l'armée ainsi que ses éventuels contacts « islamistes », et enfin de trouver coûte que coûte les doubles des dossiers qu'il avait illégalement fait sortir des archives de la Sécurité militaire^a. Au printemps 1993, Nezzar et ses collègues auraient appris grâce à un agent infiltré dans le parti de Kasdi Merbah que celui-ci venait de confier des dossiers sensibles au sociologue M'hamed Boukhobza.

De plus en plus persuadés que Merbah prépare un complot, les généraux Nezzar, Belkheir et Toufik Médiène auraient commencé à envisager son élimination. Début juin 1993, Merbah est convoqué par Nezzar, qui lui annonce sa retraite et son remplacement par Liamine Zéroual. Concernant les éventuelles négociations avec le FIS, Nezzar tente d'en dissuader l'ancien patron de la Sécurité militaire, tout en lui indiquant qu'il faudrait voir cela avec Liamine Zéroual⁶⁴.

Début juillet 1993, avec l'arrivée de ce dernier au ministère de la Défense, Kasdi Merbah retrouve le sourire. De plus en plus de hauts dirigeants, civils ou militaires, estiment en effet qu'il faut désormais discuter avec les islamistes pour trouver un compromis politique et ramener la paix. Mahfoud Nahnah, le patron du Hamas, et Abdelhamid Mehri, le chef du FLN qui s'était prononcé contre l'interruption du processus électoral en décembre 1991, s'en ouvrent par exemple à Ali Kafi, le président du Haut Comité d'État. Celui-ci

^a . Kasdi Merbah aurait notamment gardé un listing compromettant, celui de hauts dirigeants algériens ayant discrètement demandé la nationalité française au début des années 1980, lors du réchauffement des relations entre Paris et Alger initié par François Mitterrand (MAOL, « Opération virus » *op. cit.*).

les reçoit, mais il se montre très frileux. Au milieu de l'été, l'ancien président Ahmed Ben Bella propose à son tour, mais cette fois au Premier ministre Belaïd Abdesslam, d'engager un dialogue avec des représentants du FIS réfugiés en Suisse.

L'homme clé de cette complexe tentative de dialogue sera Kasdi Merbah. Le 12 juillet 1993, il soumet au général Zéroual son « plan de retour à la paix » qui vise à faire cesser le terrorisme et à amener à une table de négociation les principaux dirigeants du FIS. Ayant été Premier ministre, Merbah propose même de diriger la période de transition qui s'ouvrirait alors⁶⁵. Zéroual semble séduit par le projet de Merbah, au point d'inciter celui-ci à publier dans la presse un appel aux Algériens dans lequel il indique qu'il ne faut « pas attendre un miracle de l'armée » et que « les forces politiques doivent se regrouper⁶⁶ ». Bref, Merbah envisage une solution politique à la crise et n'exclut pas de dialoguer avec le FIS, à condition que celui-ci condamne la violence : « Il a vu qu'en gérant les communes, le FIS était devenu pragmatique, raconte le colonel Ali, longtemps porte-parole du MAOL. Pour Merbah, la participation des islamistes au pouvoir aurait marginalisé le noyau dur de la violence. Comme les Turcs, qui ont laissé les islamistes partager le pouvoir, en leur disant "stop" dès qu'ils dérapaient⁶⁷. » Dans une logique de retour à la paix, la stratégie proposée par Merbah est cohérente : comment imaginer une réconciliation des Algériens sans accepter un dialogue avec le FIS, qui a recueilli les suffrages de la majorité de la population ?

Fin juillet, après avoir été reçu à nouveau par Liamine Zéroual, Merbah confie aux cadres de son mouvement : « Des choses nouvelles vont bientôt apparaître sur la scène politique. J'ai l'intention d'être l'intermédiaire entre les sages du FIS et le pouvoir. » D'après plusieurs témoignages, Kasdi Merbah aurait alors notamment pris contact avec le cheikh Bouslimani, un important dirigeant islamiste de Médéa, pour essayer de « tracer le chemin de la paix⁶⁸ ». Mi-août 1993, Merbah se rend à Zurich, en Suisse, pour organiser un contact au plus haut niveau entre des responsables du FIS encore en liberté et de hauts dirigeants algériens. Il obtient l'accord de principe de ses interlocuteurs, et transmet la nouvelle à Alger.

Mais le 21 août 1993 dans la matinée, alors qu'il vient de rentrer en Algérie et que ses projets de négociations avec les islamistes vont bon train, Merbah apprend par la radio que le Premier ministre Belaïd Abdesslam vient d'être remplacé par Rédha Malek. Ancien directeur d'*El-Moudjahid*, le journal du FLN, pendant la guerre de libération, notable du régime, Malek est un éradicateur convaincu. Pour les partisans d'un dialogue avec les islamistes, la nouvelle est de mauvais augure, mais, ce matin-là, Kasdi Merbah ne se doute pas qu'il n'a plus que quelques heures à vivre.

Dans l'après-midi, il se rend avec son fils et trois gardes du corps dans son cabanon d'Alger plage. Vers 19 heures, il s'appête à rentrer à Alger. À quelques kilomètres du cabanon, un carrefour

marque l'intersection avec la route nationale 24, qui permet de rejoindre la capitale. Habité par des représentants de la nomenklatura, très fréquenté par les militaires, le secteur est généralement gardé par un détachement de gendarmerie. Ce jour-là, les gendarmes sont étrangement absents⁶⁹.

Au carrefour, quelques commerçants (un boucher, un épicier, des patrons de café) reçoivent la visite d'une petite dizaine d'hommes habillés en jogging avec des lunettes de soleil. À la main, ils ont des sacs volumineux. Fermement, ils ordonnent aux commerçants de baisser leur rideau car « cela va chauffer⁷⁰ ».

Vers 19 h 20, les voitures de Merbah et de ses gardes du corps arrivent au ralentisseur qui précède le carrefour. Une grenade glisse sous la Honda, puis explose. Des rafales « arrosent » les deux voitures. On ramassera deux cents douilles et il n'y aura aucun survivant. Sans prévenir les familles, les autorités militaires transportent très rapidement les corps à l'hôpital central de l'armée. La nouvelle de l'attentat ne sera rendue publique que le lendemain matin.

Malgré la « revendication » du GIA, au siège du MAJD, le mouvement de Merbah, on ne croit pas à une opération des islamistes. L'attentat est trop professionnel pour ne pas avoir été préparé par la Sécurité militaire. Un sentiment partagé par Séverine Labat, jeune chercheuse auteur d'une thèse sur le FIS au début des années 1990⁷¹ : « Il est arrivé que de faux tracts émanant des services de sécurité soient diffusés, expliquera-t-elle en 1994. [...] Pour citer un exemple, l'assassinat de Kasdi Merbah, perpétré selon toute vraisemblance par les "services", a pourtant été attribué par le pouvoir au GIA⁷². » Selon l'ex-colonel Samraoui, les assassins de Merbah ont reçu l'aide d'Abdallah Kaci, un agent de Smaïl Lamari, qui les a cachés dans sa résidence de Bordj-El-Kiffan quelques minutes après l'attentat et qui a été mystérieusement assassiné en août 1994 suite à une plainte contre lui de la veuve de Kasdi Merbah⁷³.

En bloquant le processus de réintroduction des Islamistes dans le jeu politique et en écartant tout danger que l'ancien patron de la Sécurité militaire revienne sur le devant de la scène, l'assassinat de Kasdi Merbah servait évidemment les intérêts des généraux « janviéristes » : pour eux, tout commencement de dialogue avec le FIS risquait d'entraîner leur mise à l'écart du système. De fait, selon le MAOL, leurs craintes étaient fondées. Désireux de renvoyer de l'armée près de quatre cents officiers issus de l'armée française, Kasdi Merbah aurait en effet planifié un « soulèvement des unités de l'armée dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1993 » contre les généraux du clan éradicateur. Après son assassinat, plusieurs de ses sympathisants auraient à leur tour été exécutés ou emprisonnés⁷⁴.

La terreur au service des importateurs

L'instrumentalisation des « groupes islamiques armés » par le DRS ne servira pas seulement à faire régner la terreur et à nourrir sa stratégie de désinformation. Ils seront utilisés, dès la fin 1992, pour défendre les intérêts de certains gros importateurs.

Les années 1993 et 1994 vont voir en effet l'émergence d'une nouvelle catégorie d'acteurs économiques privés. D'abord par le bradage de nombreuses PME publiques cédées à des obligés du pouvoir pour le dinar symbolique, en utilisant les lois économiques adoptées en janvier 1988, comme l'évoquait l'ancien ministre de l'Économie Ghazi Hidouci (voir *supra*, chapitre 4). Ensuite en libéralisant partiellement le commerce extérieur. Cette libéralisation, explique Daho Djerbal, « a eu de nombreux effets : prolifération de petits importateurs, beaucoup d'entre eux avaient un background dans le "trabendo", dans la contrebande. Vers la fin de 1995, 702 opérateurs; privés se sont joints aux 158 sociétés publiques dans l'importation de 3,9 milliards de dollars de produits de base. En 1997, 24 000 opérateurs privés ont été impliqués dans le commerce extérieur. Un petit nombre d'opérateurs privés se sont ainsi alliés aux barons de la nomenclature⁷⁵ ».

« Lorsqu'on a libéralisé l'économie, rappelle Akram Belkaïd-Ellyas, journaliste au quotidien économique français *La Tribune*, on a vu apparaître non plus des monopoles publics, mais des monopoles privés. Dans la mesure où vous concurrenz un importateur privé qui est proche d'un général ou d'un ministre, vous pouvez avoir des problèmes avec l'administration : on a vu des importateurs voir leur bateau retardé au niveau du port jusqu'à ce que la cargaison devienne avariée, par exemple. Cela vise à décourager la concurrence⁷⁶. »

En 1992, le journaliste rencontre deux médecins qui viennent de se lancer dans les affaires. Leur projet : fabriquer en Algérie sous licence étrangère des équipements médicaux traditionnellement importés. Non seulement ils n'obtiennent ni licence, ni autorisation, ni prêts bancaires pour mener à bien leurs projets, mais, en plus, ils reçoivent des coups de fil d'intimidation et même des menaces physiques. « Ils comprirent très vite que les gens qui les menaçaient n'avaient rien à voir avec les groupes islamistes armés qui commençaient à sévir à l'époque, raconte Akram Belkaïd-Ellyas. C'était un moyen de pression pour leur faire abandonner un projet qui allait à l'encontre des intérêts des gros importateurs. Lorsqu'un opérateur privé tient bon et qu'il refuse de céder aux pressions, il est arrivé qu'il soit menacé, voire abattu et que son assassinat soit attribué aux groupes armés islamiques⁷⁷. »

Le 22 septembre 1993, la détente politique souhaitée par Liamine Zéroual s'accompagne pourtant de mesures d'ouverture économique. Un nouveau « code des investissements étrangers » est adopté en conseil des ministres : au lieu de fabriquer des produits en

Europe et de les importer en Algérie, les compagnies étrangères sont incitées à construire des unités de production sur place. Pour la population, la perspective de voir des entreprises étrangères s'implanter dans le pays est synonyme de transferts de technologie et d'emploi : « En Algérie, rappelle Akram Belkaïd-Ellyas, la main-d'œuvre est bon marché, l'énergie est disponible et il y a des débouchés. Les entreprises étrangères pouvaient donc tout à fait fabriquer sur place les produits qu'elles avaient l'habitude d'importer en Algérie, à condition que leur sécurité soit assurée et que leurs cadres ne soient pas l'objet de violences. »

Début octobre 1993, mesurant mal les risques, des représentants de grandes entreprises étrangères, européennes, mais aussi japonaises ou coréennes parviennent à convaincre leur direction de les laisser aller en Algérie dans l'espoir de relancer des investissements locaux.

Mais, pour certains responsables militaires qui contrôlent traditionnellement les filières d'importation, la perspective de voir des entreprises étrangères produire des marchandises en Algérie n'est pas une bonne nouvelle. Elle risque à terme d'entraîner une diminution des importations et donc des commissions qu'ils prélèvent sur les marchandises arrivant de l'étranger.

Dans ce contexte, dès leur arrivée en Algérie, mi-octobre, les cadres des entreprises étrangères désireuses de s'implanter sur place sont confrontés à une impressionnante série d'assassinats. Le 18 octobre, Smaïl Yefsah, jeune journaliste et présentateur du journal télévisé est poignardé, puis abattu par balles, ce qui provoque une énorme émotion dans toute la presse. Le lendemain, ce sont trois techniciens d'une société italienne qui sont enlevés et assassinés à Tiaret, provoquant un mouvement de panique chez les étrangers : « Trahis par les faits, racontent Mireille Duteil et Pierre Dévoluy, les hommes d'affaires repartent déçus⁷⁸. »

Officiellement attribués aux islamistes, certains de ces assassinats furent-ils en réalité commandités par des opérateurs économiques désireux de décourager les entreprises étrangères de s'installer en Algérie ? Leur conséquence fut en tout cas d'entraver le développement économique du pays, ce qui favorisait les intérêts des gros importateurs souvent liés aux généraux. En 1996, un autre signe viendra montrer que le GIA est parfois instrumentalisé par de puissants intérêts économiques : le 13 février, alors que le Fonds monétaire international (FMI) demande à l'Algérie de réduire les effectifs de la Sonatrach, compagnie publique produisant et vendant le pétrole algérien, un communiqué présenté comme émanant du « Groupe islamique armé » ordonne à tous les employés de la Sonatrach et de Naftal (stations d'essence publiques) de cesser le travail. À l'époque, la coïncidence fait bondir de nombreux Algériens qui y voient un indice de l'instrumentalisation du « GIA » par certains clans de la Sécurité militaire désireux de donner satisfaction au FMI...

L'implication de la France dans la guerre

À l'approche du mois de décembre 1993, date officielle de la fin du mandat du président Chadli, et donc de celui du Haut Comité d'État, les généraux putschistes se sentent de plus en plus isolés : à part le RCD et *Etahadi*, l'ex-PAGS (parti communiste), la société civile se démarque majoritairement de leur option « éradicatrice ». Pour éviter d'avoir à composer avec les islamistes, ils doivent impérativement obtenir un soutien public sans faille de la France. Mais à Paris, leur stratégie exclusivement répressive ne fait pas l'unanimité.

Charles Pasqua revient au ministère de l'intérieur

Après le coup d'État de janvier 1992, avec les socialistes au pouvoir, la DST française avait adopté vis-à-vis des islamistes algériens une ligne plutôt souple : de hauts responsables du FIS comme Anouar Haddam continuaient par exemple à se voir délivrer des visas. Parmi les différents courants de l'islamisme algérien, le contre-espionnage français distingue à l'époque les djaz'aristes comme Djaâffar El-Houari, qui ont créé en décembre 1990 la FAF (Fraternité algérienne en France), une organisation liée aux modérés du FIS comme Rabah Kébir, et les salafistes, de tendance plus internationaliste, comme Kamedredine Kherbane, un ancien pilote de MIG dont les services français suivent attentivement les déplacements au Proche-Orient¹.

Pour le haut commandement militaire algérien, cette tolérance à l'égard des islamistes est d'autant plus préjudiciable que, depuis l'Europe, ceux-ci rappellent sans cesse l'illégitimité du coup d'État de janvier 1992, ce qui contribue à l'isolement du régime. Contrariés par cette situation et par l'embargo militaire qui frappe leur pays, ils vont

chercher à obtenir un soutien plus clair de Paris dans leur lutte contre les islamistes. Pour parvenir à leurs fins, ils commencent par inviter plusieurs journalistes français dans des hôtels de luxe et de prestigieuses résidences d'État afin qu'ils écrivent et publient des articles flatteurs sur le régime et mettent en relief les actes de terreur des « intégristes »².

Puis, dans la perspective des élections législatives françaises de mars 1993, les contacts s'intensifient entre hauts responsables du DRS et des émissaires de Charles Pasqua. D'après le MAOL, le général Smaïl Lamari aurait ainsi attiré l'attention de Jean-Charles Marchiani, un proche du ministre français de l'Intérieur, sur la trop grande tolérance de Paris à l'égard des islamistes algériens réfugiés en France. Affirmant que la France est devenue la plaque tournante du trafic d'armes et des collectes de fonds pour les maquis algériens, le numéro 2 du DRS aurait obtenu de son interlocuteur une promesse de soutien et de plus grande sévérité en cas de victoire électorale de la droite en mars 1993^a.

L'opposition remportant effectivement les législatives, Édouard Balladur est nommé Premier ministre et Charles Pasqua, vieil ami des généraux d'Alger, ministre de l'Intérieur^b. À Alger, la presse éradicatrice applaudit des deux mains. Pour le « clan Belkheir », l'arrivée de Charles Pasqua place Beauvau laisse présager un alignement de Paris sur la logique répressive qui prévaut à Alger : « Ils [les généraux] ont toujours considéré qu'il y avait de la part d'un certain nombre de responsables politiques français une sympathie envers le FIS », rappelle aujourd'hui un proche de Jean-Charles Marchiani, qui ajoute qu'un « certain nombre de gens, comme par exemple Alain Juppé, ne se rendaient effectivement pas compte de ce qu'était en réalité le FIS³ ». Avec Charles Pasqua au ministère de l'Intérieur, Philippe Parant va bientôt remplacer Jacques Fournet à la tête de la DST. Désormais, c'en est fini de la tolérance à l'égard des sympathisants du FIS⁴.

Selon le MAOL, une importante réunion est alors organisée au ministère français de l'Intérieur entre le général Smaïl Lamari, son bras droit le lieutenant-colonel Farid, le commandant Mahmoud Souamès (dit « Habib »), patron de l'antenne du DRS à l'ambassade

^a . Le MAOL a affirmé que plusieurs politiciens de droite auraient alors obtenu de l'argent pour financer leur campagne électorale, évoquant notamment la remise d'une mallette contenant 500 000 francs en liquide à un « politicien de droite proche des services du contre-espionnage français ». Suite au renouvellement de ces accusations par le capitaine Ouguenoune, porte-parole du MAOL, dans l'hebdomadaire britannique *The Observer* du 8 novembre 1997, le député français Yves Bonnet reconnu aider des hommes d'affaires français à signer des contrats en Algérie, mais contesta formellement avoir perçu de l'argent en liquide (Yves BONNET, entretien avec l'un des auteurs, janvier 2004).

^b . On a vu comment, en 1987, alors que Charles Pasqua était déjà ministre de l'Intérieur et Robert Pandraud ministre de la Sécurité, Paris avait couvert l'assassinat à Paris d'Ali Mécili, un opposant politique algérien ; Alger avait également obtenu l'expulsion de France de sympathisants de Ben Bella et l'interdiction de *El-Badil*, leur journal (voir *supra*, chapitre 4).

d'Algérie à Paris, M'hamed Tolba, chef de la DGSN (Direction générale de la sûreté nationale), et Philippe Parant, nouveau directeur de la DST. Lors de cette réunion, les responsables du DRS auraient présenté aux Français une liste de six cents Algériens vivant en France : des sympathisants islamistes présumés, des commerçants, des réfugiés politiques, des personnes en situation irrégulière. Une seconde liste, comportant des militants « activement recherchés en Algérie pour terrorisme » aurait également été présentée à la DST.

Philippe Parant aurait alors promis d'enquêter rapidement sur les personnes évoquées dans les deux listes, tout en précisant que la « décision finale » de les arrêter « reviendrait aux politiques⁵ ». En quelques semaines, la DST et les policiers des Renseignements généraux auraient localisé la « totalité des militants » signalés par Alger. Des contacts directs auraient même été pris avec Moussa Kraouche, porte-parole de la Fraternité algérienne en France^a. Et la coopération entre les services de Charles Pasqua et ceux de Smaïn, représentés par une centaine d'agents basés rue de Lisbonne, à l'ambassade d'Algérie, ne s'est pas arrêtée là...

Un réseau dormant d'espions algériens

Depuis le début des années 1980, on l'a vu, la Sécurité militaire algérienne et la DST avaient déjà noué une très étroite collaboration (au point, en 1987, d'énervier Jean-Charles Marchiani, proche collaborateur de Charles Pasqua à la place Beauvau, qui s'exclama un jour, jugeant que ces relations lui faisaient de l'ombre : « La DST est sous perfusion des services algériens⁶ ! »). Mais à l'époque, les patrons du contre-espionnage français considéraient qu'ils étaient les maîtres de cette étonnante osmose. En 1993, il semble bien que cette hiérarchie implicite va s'inverser, au profit d'Alger.

Pour mieux infiltrer et surveiller les opposants algériens en France, les services français auraient en effet suggéré à M'hamed Tolba, patron de la DGSN, de mettre à leur disposition des moyens humains « sûrs, efficaces et capables de se reconverter rapidement sur le sol français ». Selon le MAOL, le patron de la police algérienne aurait alors discrètement envoyé en France plusieurs dizaines de jeunes officiers de police méritants sous prétexte de « vacances », tout en transmettant discrètement leurs dossiers à la DST afin de

^a. D'après l'ex-colonel Samraoul, Moussa Kraouche aurait été approché dès 1993 par le DRS pour aider Jean-Charles Marchiani à établir des contacts avec Rabah Kébir, futur président de l'Instance exécutive du FIS (créée en septembre 1993) alors réfugié en Allemagne. D'après Samraoui, le DRS et Marchiani souhaitaient domestiquer les représentants du FIS en Europe. Mais Moussa Kraouche a toujours contesté avoir eu connaissance ou été associé à un tel projet (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. op. cit.*, p. 229 ; voir aussi MAOL, « L'affaire des otages du consulat français », *loc. cit.*).

faciliter leur recrutement par les services de renseignement français⁷. Certains d'entre eux auraient ensuite été affectés dans des services de recherche ou au centre d'écoute des Invalides, à Paris. Leur mission : « Aider à la transcription des conversations téléphoniques entre individus algériens qui utilisent le plus souvent dans leurs discussions un langage codé que seuls les Algérois peuvent comprendre. »

Mais parmi les dizaines d'officiers de police envoyés en France par M'hamed Tolba, certains auraient commencé à travailler en sous-main pour le DRS, devenant ainsi des « agents doubles ». Entre 1993 et 1994, « près de quatre cents agents et collaborateurs » du DRS auraient ainsi gagné le sol français pour former, parfois au sein même des services de renseignement français, un « réseau dormant clandestin » constituant un « terrible moyen de chantage » aux mains du « clan Belkheir »⁸.

En 1999, l'affaire du « réseau dormant » sera confirmée à deux policiers français par une informatrice d'origine algérienne, l'agent Bellone : « Elle les informa que le service des écoutes des Invalides était "infiltré par les services du DRS", révèle aujourd'hui Jean Lebeschu, ancien officier aux Renseignements généraux, qui précise que, pour étayer ses dires, l'agent Bellone donnait de nombreuses informations ne pouvant effectivement provenir que du service des écoutes des Invalides. Après audition des suspects, il apparut que celui-ci était bien infiltré par des agents algériens et notamment par une jeune femme profitant de ses "relations" avec un responsable du centre pour se faire octroyer les écoutes les plus intéressantes ou les faire entendre par un complice travaillant également pour les services algériens⁹. »

Entendue par la DST, l'agent Bellone, qui avait dénoncé le pot aux roses, fut placée sous la surveillance d'agents de la 9^e section des Renseignements généraux, ce qui ne l'empêcha pas de se faire agresser par des individus d'origine maghrébine quelques jours plus tard. Gravissime, l'affaire sera étouffée par les autorités françaises, qui se contenteront de muter discrètement cinq agents algériens du service des écoutes des Invalides¹⁰.

Mais, au printemps 1993, Charles Pasqua multiplie les gestes en direction des généraux d'Alger. Le 27 mai, on l'a vu, il interdit *Le Critère*, bulletin de la FAF, après que cette publication ait attribué l'assassinat de Tahar Djaout, journaliste algérien, à des *moudjahidines* — une façon d'assumer le crime (le remplaçant de ce bulletin, *Résistance*, est à son tour interdit le 25 juin, de même que *L'Étendard*, le 4 août). Puis plusieurs salafistes, comme Kameredine Kherbane, sont expulsés de France. Officiellement, il s'agit de « dangereux islamistes », susceptibles de menacer la République. En réalité, leur mise à l'écart est surtout un gage donné au régime algérien¹¹.

Mais cet activisme anti-islamiste du ministre de l'Intérieur ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement d'Édouard Balladur. Le

ministre des Affaires étrangères Alain Juppé rappelle au contraire régulièrement la nécessité d'un dialogue politique en Algérie, dialogue qui passe nécessairement par le FIS, parti majoritaire lors des élections de 1991. Alain Juppé refuse de soutenir aveuglément les généraux éradicateurs : le 11 août 1993, sur Europe 1, il exprime son « inquiétude devant le *statu quo* actuel en Algérie et devant l'absence de réformes économiques et de concertation politique », une façon de critiquer en termes à peine voilés l'attitude exclusivement répressive des « janviéristes ». Le 16 août, ces propos sont vivement critiqués par *El-Moudjahid*, le quotidien gouvernemental algérien.

Les membres du « clan Belkheir » sont d'autant plus inquiets que les critiques d'Alain Juppé à l'égard de leur politique semblent partagées par François Mitterrand et qu'elles rencontrent, en Algérie même, un écho favorable. Dans la perspective d'une reprise du processus électoral prévue pour la fin de l'année 1993 (fin officielle du « mandat » du Haut Comité d'État), plusieurs hauts dirigeants commencent eux aussi à se prononcer en faveur d'un dialogue avec le FIS.

De leur côté, suite à une réunion en Albanie de différents courants islamistes algériens présents sur le terrain^a, des représentants du parti de Abassi Madani annoncent le 14 septembre 1993 la constitution en Europe d'une « Instance exécutive du FIS à l'étranger » sous la férule de Rabah Kébir, Kamedredine Kherbane, Anouar Haddam et Abdallah Anas. À Alger, la nouvelle fait l'effet d'une bombe : représentés officiellement en Europe, les islamistes risquent d'établir des contacts officiels avec les chancelleries occidentales pour tenter de les convaincre que la solution à la crise algérienne ne peut être que politique et que le processus électoral doit reprendre comme prévu...

Une semaine après la création de cette « direction unifiée de l'ex-FIS à l'étranger », une mystérieuse opération terroriste contre des Français travaillant en Algérie va exacerber la peur de l'islamisme.

Deux géomètres assassinés

Le 21 septembre 1993, un « coup de tonnerre » secoue la communauté étrangère d'Algérie : deux géomètres français, Emmanuel Didion et François Berthelet, enlevés la veille sur la route qui les conduisait à leur travail, sont retrouvés égorgés dans la région de Sidi-Bel-Abbès. D'après les premiers articles de presse, ils travaillaient à la construction d'une ligne à haute tension destinée à

^a . Notamment le Mouvement pour un État islamique de Saïd Makhoulfi, représenté par Kamedredine Kherbane, les djaz'aristes de Mohamed Saïd, représentés par Anouar Haddam et Ahmed Zaoui, les anciens – Afghans avec Abdallah Anas, et les modérés du FIS, avec Rabah Kébir.

alimenter des émetteurs radio pour relayer la radio algérienne, très mal reçue dans la région.

L'annonce de leur assassinat traumatise les coopérants étrangers. Certes, quelques mois auparavant, de mystérieuses « compagnies unifiées du djihad » avaient bien menacé de s'en prendre aux Français. Mais elles n'avaient pas été prises très au sérieux : « Je n'en reviens pas ! Je n'imaginai pas qu'on pouvait s'en prendre aux étrangers ! », s'exclame dans la soirée du 21 septembre un pied-noir d'Oran joint au téléphone par *Le Monde*¹². L'affaire déstabilise d'autant plus la communauté française d'Algérie que sur la foi d'un article de l'hebdomadaire français *VSD* citant les services secrets d'Alger, la presse algérienne affirme que l'un des géomètres était en réalité un « espion au service de la DGSE¹³ » : « J'étais furieux, se souvient un diplomate français alors en poste à Alger. C'était très dangereux pour nous, car tous les Français pouvaient alors être pris pour des espions et être en danger de mort. »

Quelques jours plus tard, la presse algérienne annonce que le « Groupe islamique armé » revendique le double assassinat. Officiellement, les deux géomètres français ont donc été tués par des islamistes. Et pourtant, plusieurs années après le drame, le doute subsiste sur l'identité réelle des assassins des géomètres et surtout de leurs commanditaires. D'abord parce qu'à l'époque de l'affaire, le GIA était déjà largement infiltré, on l'a vu, par le *DRS*. Ensuite parce que tout indique que dans le cas des géomètres français, le GIA pourrait bien n'avoir été qu'une couverture destinée à masquer les vrais responsables de l'opération. Quelques jours avant sa mort, Emmanuel Didion contactait en effet sa mère par téléphone, lui révélant que la région où il travaillait était désormais entièrement sécurisée par les militaires : « Maman, je ne sais pas s'il faut en rire, mais bientôt, on ne pourra plus travailler ici, au sud d'Oran. Armés de mitraillettes, des policiers et des militaires nous soumettent systématiquement à des contrôles d'identité tous les dix kilomètres au maximum¹⁴. » Le 20 septembre, c'est à l'un de ces barrages que les deux géomètres français auraient été enlevés par des hommes portant des uniformes de policiers.

Comment expliquer que des islamistes du GIA puissent impunément dresser un barrage sur une route sécurisée, puis prendre la fuite avec deux otages français dans une région soumise à un tel quadrillage militaire ? Pour quelle raison les services algériens ont-ils laissé entendre à l'hebdomadaire *VSD* que l'un des géomètres était un espion au service de la DGSE ?

En dépit de ces invraisemblances, les médias français relayent largement la thèse officielle d'une opération montée par les islamistes, une version évidemment de nature à terroriser la communauté française d'Algérie et à dresser les opinions publiques européennes contre le FIS. Mais, au grand dam des éradicateurs au pouvoir à Alger, l'opération ne suffit pas à faire basculer la France en leur faveur. Commentant le drame sur France 2, Alain Juppé

continue à garder la tête froide : certes, il estime qu'il faut « refuser toute complaisance envers ceux qui utilisent le terrorisme », mais il ajoute qu'il faut aussi « aider l'Algérie à se sortir de ses difficultés économiques [...], encourager le dialogue démocratique et politique¹⁵ ».

En clair, malgré l'assassinat de ses compatriotes, le ministre français des Affaires étrangères continue à se prononcer en faveur d'un dialogue politique en Algérie, une attitude d'ouverture qui exaspère les généraux éradicateurs. Car pour avoir une chance de se maintenir au pouvoir au-delà du mois de décembre 1993, ils doivent impérativement empêcher une éventuelle reprise du processus électoral, attendue avec espoir par des millions d'Algériens...

Le dialogue reprend en Algérie

Début octobre 1993, dans la perspective de sa dissolution, le Haut Comité d'État convoque le Haut Conseil de sécurité (présidé par Ali Kafi, il est composé des principaux chefs de l'armée et des principaux ministres du gouvernement). Parmi ses membres, certains souhaitent sincèrement un retour à la paix. Ils veulent relancer la dynamique initiée par Kasdi Merbah et trouver un compromis avec le FIS. C'est par exemple le cas du général Zéroual, nouveau ministre de la Défense. Mais pour les généraux qui contrôlent désormais toutes les sources d'enrichissement occulte, le retour de la paix et des investisseurs étrangers signerait le tarissement de leurs fortunes. Pas question, donc, de négocier avec le FIS.

Comme il faut bien donner des gages aux Algériens et à la communauté internationale, le Haut Comité d'État annonce toutefois la création d'une « Commission du dialogue national » (CDN), une nouvelle structure incluant trois représentants de l'armée¹⁶. Officiellement chargée de trouver un compromis politique pour « l'après-Haut Comité d'État », elle tente d'amadouer le FFS, le FLN et le RCD, des partis qui avaient refusé d'entrer au Conseil consultatif national par défiance envers le pouvoir. Pour les inciter à participer au dialogue officiel alors que le FIS n'y est pas convié, quelques mesures d'apaisement sont prises (allègement du couvre-feu en vigueur depuis décembre 1992 dans la région d'Alger, libération de détenus...).

Le général Zéroual insiste sur la neutralité politique de l'armée et invite les partis à trouver une solution consensuelle avant la fin de l'année. Membre de la CDN, le général-major Touati va jusqu'à appeler des personnalités représentatives du FIS à participer au dialogue, ce qui encourage les civils « dialoguistes » à reprendre l'initiative. Abdelhamid Mehri, le patron du FLN qui avait désapprouvé le coup d'État en janvier 1992, rencontre en Espagne

des représentants du FIS en exil. Le général Zéroual lui-même envoie discrètement des émissaires à la rencontre de Hocine Aït-Ahmed, patron du FFS exilé en Suisse, et des représentants du FIS, avec lesquels il va jusqu'à envisager une solution négociée¹⁷.

Le 18 octobre 1993, Anouar Haddam, un responsable du FIS réfugié aux États-Unis et pourtant peu enclin à la modération – il a justifié certains assassinats d'intellectuels –, se déclare ouvert au dialogue proposé par le Haut Comité d'État. Quelques jours plus tard, un signe supplémentaire de détente vient confirmer qu'un dialogue est possible : le principal responsable du FIS, Abassi Madani, est discrètement transféré de la prison de Blida, où il était enfermé avec Ali Benhadj, vers un hôpital d'Alger. Officiellement, c'est pour raisons de santé. Mais ce geste montre bien que ce qu'on commence à appeler à Alger le « clan Zéroual » pourrait bien menacer à terme les intérêts des hommes du « clan Belkheir ».

Prêts à tout pour conserver leur pouvoir, ces derniers ont un autre motif d'inquiétude : en cet automne 1993, certains fonctionnaires français commencent à s'interroger sur la façon dont leur gouvernement favorise la corruption en Algérie. En octobre, l'une des responsables de la « Mission économique et financière » de l'ambassade de France à Alger décide même de bloquer un contrat vraisemblablement destiné à favoriser le versement de commissions occultes.

Une Française contre la corruption

En poste à Alger depuis 1992, Lucile Schmid a pour mission de donner un avis sur les demandes de crédits formulées à la France par diverses institutions algériennes désireuses d'importer des produits étrangers : « L'Algérie achetait énormément à l'extérieur pour se nourrir ou pour s'équiper, c'est un pays qui vivait à crédit et dans une dépendance totale vis-à-vis du reste du monde », se souvient l'ancienne fonctionnaire du ministère de l'Économie et des Finances¹⁸. Au fil des mois, elle découvre les aspects pervers de l'aide financière accordée par la France à l'Algérie : « Le crédit ne permettait pas de sortir de la dépendance, c'était même le contraire. Cela permettait de structurer des réseaux de commerce et d'importation. Cela arrangeait les entreprises françaises, bien sûr, mais aussi les décideurs algériens, qui étaient souvent des généraux. Ils étaient presque toujours associés aux contrats d'importation de médicaments, de céréales, de sucre... Tout le monde était habitué à recevoir des commissions, cela fonctionnait ainsi, elles étaient même budgétées à l'avance par les entreprises. Le problème avec ce système, c'est qu'on sentait que l'Algérie ne serait jamais capable d'assurer à sa population sa nourriture, son indépendance¹⁹. »

En 1993, les services de Lucile Schmid doivent donner leur avis sur une demande de crédit qui permettrait à Thomson de financer l'installation en Algérie d'émetteurs radio de grande puissance pour un montant de 206 millions de francs : « Ce projet d'émetteurs Thomson nous paraissait assez contestable, explique aujourd'hui l'ancienne fonctionnaire. Il nous semblait que l'Algérie avait plutôt d'autres besoins. » Ses réticences sont d'autant plus grandes qu'elle craint que la signature du contrat ne donne lieu au versement d'importantes commissions occultes^a. Du coup, ses services conseillent à Paris de ne pas accorder le crédit demandé, ce qui porte un coup fatal à un projet que les Algériens n'avaient pas l'intention de financer.

Mais en contribuant à ce blocage, Lucile Schmid a manifestement contrarié certains intermédiaires : président de la Chambre française de commerce en Algérie et « chargé de mission » du RPR à Alger, Michel de Cafarelli est discrètement contacté quelque temps après l'incident par l'un des subordonnés de Lucile Schmid : « Il était du RPR, il voulait que cela se débloque²⁰. » Le 20 octobre 1993, Michel de Cafarelli écrit donc au RPR, à Paris, en lui demandant d'intervenir auprès de Nicolas Sarkozy, alors ministre du Budget et porte-parole du gouvernement, pour débloquer le dossier. Dans sa lettre, le patron de la Chambre française de commerce en Algérie accuse en substance les responsables de la Mission économique et financière – alors même qu'il n'a aucun élément allant dans ce sens – de vouloir favoriser un projet arrangeant les socialistes (pour la fabrication d'une ligne haute tension par GEC-Alsthom) au détriment du projet Thomson, qui lui, arrangerait les affaires du RPR : « Je pense qu'ils voulaient que ce projet passe car cela leur rapportait de l'argent, je ne vois pas d'autre explication », estime aujourd'hui l'ancienne fonctionnaire, qui dément formellement les accusations de Cafarelli.

Confronté à cette mise en cause, Michel de Cafarelli reconnaît devant nous du bout des lèvres que son parti était financièrement intéressé à la signature du contrat Thomson : « Vous soupçonnez le RPR d'avoir touché des commissions dans cette affaire, mais on peut envisager que ce que vous dites pour le RPR soit vrai pour les socialistes ! Que eux aussi voulaient toucher des commissions... Pourquoi ce ne serait que le RPR ? Dans l'affaire des frégates, vous croyez que c'est le RPR qui a touché des commissions ? Dans l'affaire Elf, qui en a profité ? Tout le monde²¹...» En torpillant le projet Thomson, Lucile Schmid se fait donc des ennemis au RPR, mais aussi parmi les intermédiaires algériens intéressés à la signature du contrat.

Pour ces réseaux, il est inacceptable que la France commence à remettre en cause le système des commissions prélevées sur les

^a . D'après François-Xavier Verschave, le secteur de l'armement est celui où les commissions atteignent les taux les plus élevés, rarement moins de 25 % du montant du contrat (entretien avec François-Xavier Verschave pour le documentaire *Corruption en Algérie, op. cit.*).

contrats d'importation. En cet automne 1993, le clan éradicateur est donc de plus en plus désireux d'obtenir un soutien public de Paris, ce qui passe par l'élimination d'un certain nombre de gêneurs, et notamment des représentants du FIS réfugiés en Europe, toujours prompts à dénoncer la corruption qui caractérise les rapports entre la France et l'Algérie. À Paris, Charles Pasqua est bien décidé à aider ses amis éradicateurs, mais il est confronté à un problème très simple : les dirigeants du FIS réfugiés en France n'ont pas tous commis des actes illégaux : « La France étant un État de droit, nous ne pouvions pas agir en l'absence d'infraction, explique aujourd'hui un proche de l'ancien ministre de l'Intérieur. Si des gens que vous voulez arrêter ne s'adonnent pas au racket et qu'ils ne transportent pas des armes illégalement, vous êtes coincés. Dans une démocratie, vous ne pouvez pas agir²². »

Survient alors une étrange affaire, qui permettra enfin à Charles Pasqua d'« agir ». Fin octobre, alors que la campagne d'assassinats d'intellectuels algériens attribuée au GIA bat son plein, trois fonctionnaires français sont pris en otage à Alger. Officiellement, Ils sont victimes d'un commando islamiste. Pendant une semaine, la France vit suspendue à leur sort. Cette fois, Alain Juppé va être contraint d'accepter que Paris s'engage plus fermement aux côtés des éradicateurs du « clan Belkheir ».

Le « vrai-faux » enlèvement des époux Thévenot et d'Alain Fressier

Le dimanche 24 octobre 1993, vers 7 h 30, Michèle Thévenot, son époux Jean-Claude et Alain Fressier, trois agents consulaires français en poste à Alger, descendent dans le garage de leur immeuble situé près du boulevard du Telemly, en plein centre de la capitale. Quand une camionnette se présente, Alain Fressier lui ouvre la grille : « Sur le coup, j'ai cru que c'étaient des employés de l'ambassade qui venaient effectuer des travaux, se souvient l'ancien fonctionnaire, qui parle ici pour la première fois. Puis, nous avons vu des types descendre, bien habillés²³. » « Ils se sont présentés comme des flics, révèle Michèle Thévenot, qui rompt elle aussi pour la première fois un silence imposé par le Quai d'Orsay depuis dix ans. Puis, ils nous ont plaqués contre le mur²⁴. »

« L'un des types s'est dirigé vers moi, reprend Alain Fressier. Mais quand je lui ai demandé sa carte de police, il m'a sorti son pistolet et il me l'a mis sur la tempe. Il m'a dit : "Taisez-vous ou on vous tue." Puis, ils nous ont allongés dans la camionnette. Elle a démarré en trombe. Dans ces cas-là, vous n'avez aucune réaction, vous êtes comme un bœuf qu'on emmène à l'abattoir²⁵. »

Le 26 octobre, un document faxé de Londres et daté de la veille commence à circuler à Alger. Revendiquant l'enlèvement, il est signé du GIA, selon le même *modus operandi* que pour la revendication de l'assassinat de Kasdi Merbah deux mois plus tôt. Le communiqué dénonce le « régime mécréant oppresseur », se prononce « contre la réconciliation et le dialogue » (position identique à celle des généraux éradicateurs...) et demande la libération d'Abdelhak Layada, l'« émir national » du GIA arrêté en juin 1993 au Maroc (voir chapitre précédent).

En cet automne 1993, l'« affaire Thévenot » vient de commencer. Pour la deuxième fois en quelques semaines, les 25 000 Français qui vivent en Algérie se sentent terriblement vulnérables : « Cela a eu un effet terrible de réminiscence de la guerre d'Algérie, raconte Lucile Schmid. À l'ambassade, on devenait obsédé par la question de savoir comment on allait se protéger. [...] On avait l'impression que le pouvoir était notre meilleur allié. Lui seul pouvait nous défendre contre cette violence. Cela nous a conduits à collaborer plus étroitement avec les autorités algériennes²⁶. »

Pour les généraux éradicateurs et pour les responsables politiques français qui les soutiennent, comme Charles Pasqua ou Jean-Charles Marchiani, l'enlèvement des Thévenot survient donc à point nommé. Non seulement il incite la plupart des chancelleries occidentales à soutenir leur stratégie d'« éradication » des islamistes à une période où, en principe, le processus électoral aurait dû reprendre en Algérie, mais en plus, il permet de justifier et de médiatiser le lancement de part et d'autre de la Méditerranée d'« opérations coup de poing » contre les sympathisants du FIS (à Alger, un bilan officiel fait état de soixante-quatre personnes tuées par les forces de sécurité entre le 27 octobre et le 2 novembre 1993²⁷).

Très vite, cette affaire va soulever des questions : l'enlèvement des Thévenot est-il vraiment « tombé du ciel » ? Les islamistes furent-ils assez stupides pour provoquer la France, avec des conséquences qu'il n'était pas difficile d'anticiper ? L'un des premiers à dénoncer une manipulation est Rabah Kébir, porte-parole de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger. Quelque temps après l'enlèvement, il affirme que les otages ont été discrètement libérés par les forces de sécurité algériennes, puis maintenus en captivité par des « policiers déguisés en ravisseurs » pour faire monter la pression en France²⁸.

Aujourd'hui, plusieurs anciens officiers du DRS ainsi que des proches de la famille Thévenot vont plus loin : les fonctionnaires français ont en réalité été victimes d'un « vrai-faux enlèvement », téléguidé par les services secrets algériens en collaboration avec la DST française. But de la manœuvre : contraindre l'ensemble du gouvernement français, et notamment Alain Juppé, à basculer dans le camp des éradicateurs.

Selon l'ex-capitaine Ouguenoune, alors officier du DRS en poste à l'ambassade d'Algérie à Paris, « le plus important pour nous à

l'époque, c'était d'obtenir un soutien international. Grâce à l'affaire Thévenot, de l'aide et du matériel ont afflué. En plus, dès que les Américains ou les Anglais s'interrogeaient sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Algérie, le gouvernement Balladur leur conseillait de soutenir les généraux²⁹ ». Ouguenoune explique que l'enlèvement des Thévenot a été organisé avec la complicité de Jean-Charles Marchiani (à l'époque proche collaborateur de Charles Pasqua), qui avait donné son feu vert à une opération de « guerre psychologique » sur le sol algérien : « Le général Smaïl Lamari, patron du contre-espionnage, était venu à Paris pour tenter de faire avancer la coopération avec la DST. Il présenta plusieurs scénarios à Jean-Charles Marchiani. L'un d'eux consistait à faire exploser une voiture devant l'ambassade de France à Alger. Mais Marchiani a fait comprendre à Smaïl qu'une prise d'otages serait mieux exploitée sur le plan émotionnel et que son impact médiatique serait plus grand. Il a exigé "pour la sécurité des futurs vrais-faux otages" que ce soient les services qui montent toute l'opération sans l'intervention d'islamistes même manipulés et contrôlés de près. Il fut alors envisagé d'enlever Bernard Kessedjian, l'ambassadeur de France. Mais c'était délicat, car il était escorté en permanence. Alors, on s'est rabattu vers les agents consulaires, qui furent enlevés par des agents des services, et très bien traités³⁰. »

A priori difficile à croire, cette version des faits, rendue publique par le MAOL en septembre 2000, est aujourd'hui confirmée dans ses grandes lignes par Jean-Charles Marchiani lui-même, que nous avons pu interroger sur cette affaire en octobre 2002. Soucieux de la sécurité des otages, l'ancien conseiller de Charles Pasqua reconnaît avoir demandé que l'opération ne soit pas confiée à des islamistes incontrôlés, mais à des agents du DRS. Seule nuance apportée par l'ancien conseiller de Charles Pasqua : cette requête n'aurait pas été formulée à Smaïl Lamari, mais « à un autre responsable du DRS ».

Dans la version très détaillée de l'affaire Thévenot qu'il a publiée sur Internet, le MAOL va jusqu'à communiquer les noms des agents du DRS ayant participé à l'enlèvement : « Le 24 octobre, un commando spécial composé de six hommes appartenant tous au service action de la DCE (une unité faisant partie du service opérationnel de la Direction du contre-espionnage, respectivement sous le commandement du lieutenant-colonel Farid et du général Smaïl Lamari), avec à sa tête le capitaine Rachid Belhout et le lieutenant Mustapha Aouina comme second (leurs vrais noms), enlève les trois fonctionnaires français et les emmène à bord d'une camionnette, abattant au passage un pauvre policier. Les otages sont séquestrés dans une maison appartenant aux services^a et un

^a . L'utilisation par les services du DRS d'appartements « maquillés en repaires Islamistes » a également été évoquée par d'autres militaires algériens, comme l'ex-sous-lieutenant des forces spéciales Habib Souaidia : « À une époque, à Alger centre, certains groupes de quatre ou cinq types kidnappaient des gens et les emmenaient dans des

communiqué revendiquant l'enlèvement est transmis de suite aux médias, réclamant la libération de Abdelhak Layada³¹. »

Les invraisemblances de la version officielle

Nous l'apprendrons en 2002, la nouvelle que les trois otages avaient été enlevés par un commando du DRS circulait déjà au sein des services de sécurité français à Alger dès les premières heures de l'enlèvement : « Ce qu'un ami de la DST alors en poste à l'ambassade m'a dit au moment de l'enlèvement, nous a révélé Thierry Goursolle, ex-agent contractuel du consulat de France et discret collaborateur des services de renseignement français, c'est que c'était des agents des services algériens qui avaient manigancé tout cela en relation avec certains membres des Affaires étrangères françaises, qui savaient ce qui allait se passer. À l'époque, les autorités cherchaient à rallier la population à leur cause, à la monter contre les islamistes³². » Thierry Goursolle, qui est aussi le gendre des Thévenot, affirme que certains de ses collègues de la DST étaient associés à l'opération : « Ils étaient en surveillance devant l'immeuble dès 6 h 50, juste avant l'enlèvement »³³.

Mais tous ses collègues n'étaient pas au courant de la manipulation : « Le lendemain de l'enlèvement, quand j'ai été à la cantine, il y avait "ceux qui veillaient les morts" et ceux qui rigolaient en disant : "On va les revoir dans deux jours." Moi, comme j'avais compris que les services étaient dans le coup, j'étais réconforté. » Si Goursolle décide de ne pas s'inquiéter, certains de ses collègues trouvent que l'affaire va trop loin : « Un de mes copains a même demandé à être rappelé en France. Il travaillait pour le ministère de l'Intérieur. Il connaissait bien Jean-Claude et Michèle, il déjeunait régulièrement avec eux. Il n'a pas supporté l'idée qu'on envoie trois de ses compatriotes à la boucherie sans pouvoir leur dire que c'était du théâtre, qu'ils ne risquaient rien. Et puis cela aurait pu dérapier ! Ce collègue ne voulait pas avoir du sang sur les mains... »

Dès le début du rapt, les otages eux-mêmes remarquent des détails étranges qui montrent que l'opération a été minutieusement préparée et qu'elle bénéficie d'importantes complicités : « Alors que d'habitude, la rue qui permettait d'accéder à notre garage fourmillait de gamins qui se rendaient au collège d'à côté, se souvient Alain Fressier, ce jour-là, il n'y avait pas un chat, comme si la rue avait été sécurisée. » Autre bizarrerie, pour des intégristes du GIA, les responsables du commando sont étonnamment soucieux de la sécu-

appartements décorés comme si c'étaient des repères du FIS : des épées au mur, de la propagande du FIS, des gens avec des barbes, habillés en Afghans... Mais eux, ce n'étaient pas des "terros". C'étaient des agents de la SM travaillant pour Toufik, Smaïn, Tartag et tout cela... » (Habib Souaïdia, *La Sale Guerre, op. cit.*, p. 186).

rité des otages : « La deuxième nuit, raconte Michèle Thévenot, le plus jeune et le plus religieux de nos ravisseurs était très excité. Il activait constamment le chargeur de son arme. On avait l'impression qu'il avait envie de nous tuer. Le lendemain matin, j'ai été me plaindre à l'autre ravisseur, qui épluchait des légumes dans la cuisine. Je lui ai dit que le type qui nous avait gardés avait passé la nuit à charger son arme comme s'il voulait nous tuer. Après, le type excité n'a plus jamais été autorisé à nous garder. »

Non seulement les responsables des ravisseurs semblent vouloir éviter tout dérapage, mais ils donnent des consignes pour qu'on se préoccupe de la santé des otages : « Ils nous ont demandé si on prenait des médicaments, se souvient Alain Fressier. C'était le cas de Michèle, alors ils sont allés lui en chercher. » « Après, poursuit Michèle Thévenot, j'ai demandé à un des types du groupe de prévenir des amis algériens qu'on était sains et saufs. Ils ont alors demandé si on avait un numéro en France, comme s'ils voulaient rassurer nos proches. Je leur ai donné le numéro de téléphone du Cagnet [la résidence secondaire des Thévenot] et j'ai dit : si une femme répond, vous raccrochez, ce sera ma fille. Le type avait mémorisé notre numéro dans sa montre... »

Le 25 octobre, lendemain de l'enlèvement, les invraisemblances se multiplient : alors que la télévision officielle accuse les islamistes d'être derrière l'opération³⁴, Anouar Haddam, membre de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, le cheikh Abdelbaki Sahraoui, l'un des fondateurs du FIS, le recteur de la mosquée de Paris et le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme appellent à la libération des otages³⁵. Quant au communiqué du 26 octobre revendiquant l'enlèvement au nom du GIA et réclamant la libération de l'émir Layada, il apparaît encore plus invraisemblable au vu du comportement des ravisseurs : « Eux, ils ne nous l'ont jamais dit, raconte Michèle Thévenot. Ils n'ont jamais évoqué la libération d'Abdelhak Layada. » Et pour cause... « C'est nous qui avons rédigé ce communiqué, nous a déclaré Abdelkader Tigha, ancien adjudant du DRS en poste au CTRI de Blida, l'un des centres névralgiques du DRS à l'époque. Demander la libération d'une personnalité du GIA, cela crédibilisait l'opération pour l'opinion algérienne et européenne³⁶. »

Autre fait significatif : au lieu d'essayer de gagner la sympathie des personnalités françaises modérées, et donc susceptibles de peser en faveur d'un compromis politique en Algérie, comme Alain Juppé, les ravisseurs cherchent au contraire à les provoquer, comme s'ils voulaient faire basculer la France dans le camp éradicateur : « Dès qu'ils entendaient un discours de Juppé, ils disaient : "Votre ministre s'en fout" », raconte Michèle Thévenot. Son mari confirme : « La tension montait en fonction de ce qu'ils entendaient à la radio. Les types disaient : "Cela ne lui fait rien, à votre ministre ? On peut vous tuer !" »

« On ne savait plus qui était qui, conclut Michèle Thévenot. On se demandait si c'était le GIA ou une affaire montée. Après tout, nos ravisseurs étaient peut-être des policiers... Pourquoi ne nous ont-ils pas tués³⁷ ? »

Une libération « mise en scène »

Dès la nouvelle de l'enlèvement rendue publique, les services de police français préparent des rafles dans les milieux islamistes de l'Hexagone, comme le relatent alors deux journalistes du *Nouvel Observateur* : « Des fonctionnaires de la DST et des Renseignements généraux visitent tous les lieux de culte islamistes, les salles de réunion des sympathisants du FIS et quelques appartements de responsables. Manifestement, il s'agit moins d'obtenir des informations que de créer un climat d'intimidation, pour que le message soit transmis à Alger. Une liste de 162 militants expulsables [...] est dressée. C'est avec ce document en poche que plusieurs collaborateurs discrets du ministre de l'Intérieur, spécialistes des missions délicates, s'envolent pour Alger³⁸. »

Il s'agit en fait – ce qu'on ignorait à l'époque – du coorganisateur de l'opération, Jean-Charles Marchiani, et d'un spécialiste de l'Algérie à l'Élysée, à qui les chefs du DRS déclarent officiellement, comme prévu dans le scénario, que les otages seront libérés dès qu'ils auront l'assurance de l'arrestation de responsables du FIS réfugiés en France³⁹. En octobre 2002, l'entourage de Jean-Charles Marchiani nous a confirmé que les envoyés spéciaux français ont bien donné cette assurance.

Le 26 octobre, alors qu'ils sont retenus depuis trois jours, Alain Fressier et les époux Thévenot sont informés par leurs ravisseurs que Michèle va être libérée : « Pour notre part, se souvient Jean-Claude Thévenot, ils nous ont donné des cachets et ils nous ont transportés, Alain et moi, dans deux véhicules. Puis, on a marché vers une maison. » D'après le MAOL, cette maison de la banlieue d'Alger appartenait au DRS, et plus précisément au « Centre Antar » de Ben-Aknoun. Les otages y auraient été maintenus sous la garde d'officiers du service opérationnel de la DCE⁴⁰.

Le lendemain, mercredi 27 octobre 1993, Alain Juppé confirme publiquement que Paris a cédé aux exigences d'Alger : tout en continuant à affirmer que « le *statu quo* [en Algérie] n'est pas tenable » et qu'« un dialogue politique et d'authentiques réformes sont nécessaires », il affirme que la France « refusera la complaisance vis-à-vis du terrorisme », signe qu'il se rallie à la logique répressive voulue par Charles Pasqua, son ministre de l'Intérieur, et par Alger.

Dès lors, les otages sont soumis à un véritable « lavage de cerveau » destiné à les conforter dans l'idée qu'ils ont bien été enlevés par des islamistes : « Nos nouveaux ravisseurs nous ont fait écouter

une cassette, révèle Alain Fressier. C'était le bruit de l'attaque d'un convoi militaire. Ils affirmaient avoir égorgé quarante-sept militaires et récupéré leur armement. Quand ils nous ont fait écouter cette cassette, tout le monde riait, c'était la fête⁴¹. » À partir de cette date, les rumeurs se multiplient sur le lieu exact où seraient détenus les otages : on parle d'une salle de prière à Oued-Koriche, à l'ouest de Bab-el-Oued. Le vendredi 29 octobre vers 23 heures, Lucile Schmid reçoit un coup de fil d'un de ses amis algériens, officier du DRS : « Malgré le couvre-feu, il voulait passer chez moi car il avait "quelque chose d'important à me dire". Arrivé chez moi, il m'a annoncé que les époux Thévenot seraient libérés dès le lendemain⁴². »

Le 30 octobre, les services algériens organisent une mise en scène pour la libération des otages : ils ordonnent à l'ONRB (une unité antiterroriste fonctionnant sous le contrôle exclusif du général Smaïl Lamari et connue pour ses coups tordus) de donner l'assaut à une « salle de prière » de Oued-Koriche, à l'ouest d'Alger, présentée officiellement comme le lieu de détention des otages. Le lendemain, dimanche 31 octobre vers 13 heures, la télévision algérienne interrompt son journal et annonce que « les deux fonctionnaires du consulat d'Alger, Alain Fressier et Jean-Claude Thévenot, ont été libérés hier, samedi, à la suite d'une opération des forces de l'ordre. On est toujours sans nouvelles de Mme Thévenot, qui avait été enlevée avec son mari ».

Dans les jours qui suivent, *Le Nouvel Observateur*, *Paris-Match* ou *Le Figaro* reprennent sans pouvoir la vérifier cette version officielle qui évoque la mort de plusieurs preneurs d'otages pendant l'attaque⁴³ : « La presse a raconté n'importe quoi, s'empare aujourd'hui Alain Fressier. Il n'y a jamais eu d'assaut là ou nous étions détenus et nous nous sommes libérés par nos propres moyens. Le samedi 30 au matin, alors qu'on venait d'être transférés dans une troisième villa et qu'on pensait que Michèle avait été libérée depuis plusieurs jours, on a senti une agitation fébrile. Pour la première fois, nos ravisseurs nous ont séparés, puis bâillonnés. »

Contre toute attente, alors que leur revendication affichée (la libération d'Albdelhak Layada) n'a pas été satisfaite, les ravisseurs quittent la maison, abandonnant Jean-Claude et Alain à leur sort : « Au bout d'une ou deux heures, j'ai réussi à me dégager de mon bâillon, Alain aussi », raconte Jean-Claude Thévenot. Les deux otages décident alors de s'enfuir. « Il était près de 16 heures, se souvient Alain Fressier. On n'entendait plus rien. Il y avait un mur entourant la propriété, qui comprenait plusieurs étages. On a sauté à travers un vasistas, tenté d'ouvrir un portail, mais c'était impossible, il était rouillé. » « On a alors sauté par-dessus le mur du jardin, reprend Jean-Claude Thévenot. On s'est cachés. Devant nous, il y avait un immense terrain labouré. On a regardé et Alain m'a dit : il me semble que je vois des soldats au loin en train de crapahuter. »

« C'est comme s'ils nous avaient laissé partir, reprend Alain Fressier... Au loin, j'ai vu des antennes : je me suis dit, c'est l'armée

algérienne qui est là. On a traversé le champ qui nous séparait d'eux, puis on est tombés sur un soldat. Il nous a sauté dessus, embrassés. Ce qui était bizarre, c'est que la télé était là... Ils accompagnaient le convoi au cas où il faudrait nous interviewer. Ils nous ont filmés. » « Un soldat m'a demandé où était le troisième otage », ajoute Jean-Claude Thévenot. Les larmes aux yeux, il conclut : « Là, j'ai compris que contrairement à ce que je pensais, Michèle n'avait pas été libérée. »

« Après une demi-heure de trajet, raconte Alain Fressier, on a été conduits dans une caserne où se trouvait le général Mohamed Lamari. Le comité d'accueil était composé de généraux, de colonels... Il y avait aussi des gens en civil, la presse, la télé. Ce qui nous a frappés, c'est qu'ils n'ont même pas cherché à savoir ce qui s'était passé. Ensuite, nous avons été emmenés à l'hôpital militaire d'Alger, celui qui était tout neuf... » D'après l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, ce sont ses collègues du DRS qui avaient indiqué à l'armée le lieu de détention des otages, afin qu'ils soient « libérés » en grande pompe : « Le chauffeur ayant participé au rapt était dans nos locaux du CTRI de Blida depuis plusieurs jours. À un moment donné, nous lui avons ordonné de conduire les paras vers le lieu où étaient détenus les otages. Cette libération, ce fut un véritable "pique-nique". C'est nous qui avons organisé toute l'opération⁴⁴. »

Consignes de silence

L'après-midi du 31 octobre, juste avant le départ de Jean-Claude Thévenot et d'Alain Fressier pour Paris, une mini-conférence de presse est organisée en l'honneur de leur libération. Mais l'ambassadeur de France leur donne de très strictes consignes de silence : « Kessedjian nous a dit : "Taisez-vous, ne dites rien", révèle Alain Fressier. On nous disait que c'était diplomatique, il a dû y avoir une manipulation quelque part. » Assuré de ne pas être contredit, l'ambassadeur de France déclare alors que les otages ont été « libérés par les autorités algériennes », des propos qui choquent Alain Fressier : « La veille, il était venu nous voir à l'hôpital avec un représentant de la DGSE et on lui avait tout expliqué... Il savait que nous nous étions libérés tout seuls, je le lui avais dit. Il s'agissait donc d'une affaire d'État. »

« Recevoir les compliments des autorités françaises, cela nous faisait plaisir, rigole aujourd'hui Abdelkader Tigha. Cela servait, comme les attentats, à amener les politiques français à prendre conscience du danger de l'islamisme et à coopérer⁴⁵. »

L'après-midi du 31 octobre, Michèle Thévenot comprend qu'elle va à son tour être libérée : « Mes ravisseurs sont venus me dire qu'une opération militaire avait fait des morts et des blessés. Quand j'ai su que Jean-Claude et Alain s'étaient évadés, j'ai pensé que j'allais

être violée, puis tuée. Ils auraient dû se venger sur moi. À ma grande surprise, ils m'ont annoncé qu'ils allaient au contraire me libérer. Je leur ai demandé de me déposer chez les Pères. L'un de mes ravisseurs m'a alors emmenée en voiture au centre d'Alger. Bizarrement, il circulait à visage découvert. »

En atterrissant à Paris, Jean-Claude Thévenot et Alain Fressier sont accueillis par Alain Juppé, qui n'hésite pas à monter dans l'avion pour leur donner à son tour de très strictes consignes de silence : « Il nous a dit : "Surtout, ne faites aucune déclaration ; votre femme Michèle a été libérée" », révèle aujourd'hui Jean-Claude Thévenot, qui ajoute : « Ensuite, sur TF1, il a remercié les autorités algériennes pour notre triple libération. » Aujourd'hui, le gendre des Thévenot regrette que la DST n'ait jamais dit la vérité aux otages : « On aurait pu dire à Jean-Claude et Alain : on vous a enlevés, pour raison d'État, on vous connaît, vous êtes d'anciens militaires, vous vous taisez et tout ira bien. Mais ils ne leur ont pas dit⁴⁶... »

Le lendemain, c'est au tour de Michèle Thévenot de regagner la France. Son retour va s'accompagner d'une petite entourloupe : les autorités l'affirment porteuse d'un mystérieux message du GIA. Rédigé en arabe, il donnerait un mois aux étrangers pour quitter le pays, sans quoi ils seront « responsables de leur mort subite ». Fait étrange : Michèle Thévenot nous affirme aujourd'hui que si les ravisseurs lui ont bien griffonné un message sur un petit bout de papier quelque temps avant de la libérer, elle ne se souvient pas l'avoir communiqué aux autorités : « J'avais ordre de le donner à... la presse, la télé, je ne sais plus. En fait, je ne l'ai pas donné. Ni à la presse ni aux autorités. » À la question de savoir comment les autorités françaises et algériennes ont pu savoir qu'elle était porteuse d'un tel message et en révéler publiquement la teneur, Michèle Thévenot répond aujourd'hui : « C'est une bonne question... »

Après que cette fameuse lettre officiellement attribuée au GIA (mais dénoncée par le FIS⁴⁷) a été rendue publique par les autorités, l'ambassadeur Bernard Kessedjian évacue discrètement tous les Français dont la présence n'est pas indispensable, à la grande satisfaction des généraux éradicateurs : « Les services de sécurité estiment que ce départ massif de familles françaises va rendre leurs opérations militaires plus efficaces, estiment à l'époque Mireille Duteil et Pierre Dévoluy. Les terroristes se replient parfois dans des zones résidentielles où vivent de nombreux étrangers, il sera désormais plus facile de les y poursuivre⁴⁸. » « Les autorités voulaient faire leur lessive sans témoins, faire un "grand nettoyage" », confirme Thierry Goursole.

Mais quelques semaines après avoir libéré Michèle Thévenot, les autorités algériennes apprennent que celle-ci se pose beaucoup de questions sur l'identité réelle de ses ravisseurs. Ses ravisseurs la contactent alors par téléphone dans le sud de la France, comme pour la conforter dans l'idée qu'elle a bien été enlevée par des islamistes : « Ils nous ont à nouveau demandé d'entrer en contact avec les

autorités françaises pour demander que les Français partent, sinon, il allait se passer quelque chose à Alger, raconte Michèle Thévenot. Ils disaient que tous les Français allaient être tués, qu'ils avaient déjà tué treize étrangers et que l'hécatombe allait continuer. » Après ce coup de fil, des représentants de la DST de Toulon rendent visite à Michèle et la placent sur écoute, « au cas où les ravisseurs rappelleraient » : « J'ai appelé des collègues à Paris et j'ai su que cette histoire de coups de fil, c'était tout bidon », révèle aujourd'hui Thierry Goursolle. « Mais Michèle se posait trop de questions. Il fallait la "rassurer"... »

Comme si le Quai d'Orsay ne souhaitait pas reconnaître officiellement le caractère terroriste de l'enlèvement des Thévenot, il « oublia » après leur libération de saisir le fonds de garantie prévu par la loi pour l'indemnisation des victimes de terrorisme (du coup, aujourd'hui, à moins d'attaquer l'État pour faute, les ex-otages ont perdu tout espoir d'être indemnisés). Et pour éviter tout risque de bavardage intempestif, les trois fonctionnaires seront bientôt envoyés en poste... aux îles Fidji.

Quelques jours après leur « libération », un opportun rapport du contre-espionnage français insiste sur la « menace terroriste » représentée par les islamistes algériens et préconise une opération policière contre ces derniers. Le document de la DST décrit les réseaux islamistes, énumère les opérations qui leur sont imputées, évoque l'enlèvement des fonctionnaires français d'Alger et conclut : « Compte tenu des liens indéniables existant entre l'appareil du FIS en France et les groupes de l'intérieur, [...] une opération judiciaire sur les principales structures et militants de l'organisation serait opportune⁴⁹. » Le 9 novembre 1993, s'appuyant sur l'émotion soulevée en France par l'affaire Thévenot, Charles Pasqua déclenche l'« opération Chrysanthème », la plus grande rafle d'opposants algériens organisée en France depuis le 17 octobre 1961.

L'« opération Chrysanthème », une affaire d'État

Dès l'aube, la police investit violemment les domiciles de militants ou sympathisants de la « Fraternité algérienne en France » (FAF), une organisation proche du Front islamique du salut, en les traitant comme de dangereux terroristes : « J'ai été arrêté à 6 heures du matin, se souvient notamment Djaâffar El-Houari, ancien porte-parole de la FAF. Les policiers ont cassé la porte, les enfants étaient complètement traumatisés⁵⁰. » En quelques heures, la police judiciaire, la DST et les policiers des Renseignements généraux interpellent quatre-vingt-huit personnes. Chez trois d'entre elles (Moussa Kraouche, porte-parole de la FAF, Abdelhak Boudjaâdar, professeur de mathématiques, et Djamel Ressaïf), la police affirme avoir trouvé le même « communiqué du GIA » que celui envoyé le 26 octobre au quotidien arabe de Londres *Ashark El-Awsat* pour

revendiquer les meurtres d'étrangers en Algérie suite à l'enlèvement des Thévenot^a.

Chez Moussa Kraouche, à Taverny, les autorités affirment avoir trouvé un document encore plus compromettant : la photocopie du texte confié par ses ravisseurs à l'otage française Michèle Thévenot juste avant sa libération. Adressées à « toutes les communautés étrangères en Algérie », ces deux pages manuscrites indiquent : « Quittez le pays, on vous donne un mois de délai. Toute personne dépassant ce délai se tient responsable de sa mort subite. Il n'y aura pas de kidnapping et ce sera plus violent qu'en Égypte. Et sachez que toutes les mesures de sécurité que l'État fera pour vous ne seront pas suffisantes. Ce seront des balles mortelles ! Avis aux amateurs⁵¹ ! »

La police affirme que la présence de ce communiqué chez Moussa Kraouche démontre qu'il est lié au GIA, le mouvement officiellement responsable de l'enlèvement des fonctionnaires français. Mieux : la police parvient à accréditer l'idée que Rabah Kébir, porte-parole du FIS à l'étranger, aurait une responsabilité dans la rédaction dudit communiqué. À en croire ce scénario, l'Instance représentative du FIS à l'étranger qui vient d'être créée en Europe serait donc liée aux terroristes du GIA, une connexion évidemment de nature à discréditer une fois de plus les islamistes auprès de l'opinion publique européenne et à justifier les rafles en cours dans les milieux proches du FIS. Présenté à l'opinion publique comme un dangereux terroriste, le porte-parole de la FAF, Moussa Kraouche est mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et écroué le 13 novembre 1993.

Ignorant les dénégations de Kraouche et toujours prompte à confondre islamisme et terrorisme, la presse française tombe dans le piège tendu par les éradicateurs : sur la foi de déclarations policières, elle affirme que ce n'est pas l'« appareil politique du FIS » que la police démantèle, mais un véritable « réseau terroriste » responsable des derniers attentats antifrançais⁵². Pour l'opinion publique française, la messe est dite : les cadres du FIS réfugiés en France sont bien liés au GIA. Complices du terrorisme, ils doivent être expulsés. Grâce à l'affaire Thévenot et à l'image que la police a réussi à donner de Moussa Kraouche, l'« opération Chrysanthème » passe donc comme une lettre à la poste auprès de l'opinion.

Dix ans plus tard, elle apparaît pourtant comme une vaste opération de manipulation de l'opinion publique française et internationale, comparable à la fameuse affaire des « Irlandais de Vincennes », qui défraya la chronique en France en 1982. Faute de preuves démontrant que les responsables du FIS réfugiés en France étaient liés aux terroristes du GIA, la DST en a fabriqué. Seuls l'acharnement d'un policier, l'intégrité d'un magistrat (le juge Roger

^a . D'après l'ex-colonel Samroui, ce faux communiqué du GIA a été rédigé au Centre Antar (interview de Mohammed Samroui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires, op. cit.*).

Le Loire) et le travail de plusieurs journalistes ont permis de révéler les dessous de ce qui s'apparente aujourd'hui à une affaire d'État.

Le 8 novembre 1993, veille de l'« opération Chrysanthème », les hommes de la police judiciaire de Versailles reçoivent de leur hiérarchie des instructions et des photocopies de documents. Comme s'il s'agissait de retrouver en France des complices des ravisseurs des époux Thévenot et d'Alain Fressier, on leur communique par exemple la traduction du communiqué du GIA revendiquant l'enlèvement des fonctionnaires français. Le 9 novembre à 6 heures du matin, la police judiciaire, les RG et un inspecteur de la DST débarquent chez Moussa Kraouche. Déjà convoqué au ministère de l'Intérieur quelques semaines auparavant suite à l'assassinat de deux géomètres français en Algérie (voir *supra*), Moussa Kraouche commence à se demander ce qu'on lui veut, mais lui et sa femme reçoivent les fonctionnaires très courtoisement⁵³ ». Dans la cuisine, puis dans la chambre à coucher, les policiers affirment avoir trouvé divers documents, parmi lesquels une photocopie du message confié à Michèle Thévenot par ses ravisseurs. Après deux heures de perquisition, tous les documents « trouvés » chez Moussa Kraouche sont placés dans des « scellés provisoires » et le porte-parole de la FAF est conduit à la direction régionale de la police judiciaire.

Pour Charles Pasqua, qui cherche depuis des mois à convaincre ses collègues du gouvernement que les représentants du FIS réfugiés en France sont bien liés aux terroristes du GIA, le fait de pouvoir affirmer que la police a trouvé chez Kraouche des documents du GIA est fondamental. Mais, fait étrange rapporté par Frédéric Charpier, le « communiqué du GIA » daté du 25 octobre et retrouvé chez Kraouche est « semblable en tout point à celui qui avait été remis la veille de la perquisition aux hommes de la police judiciaire de Versailles ». Il possède même un étrange signe distinctif : « Un trait vertical noir sur toute la longueur de la page ainsi que des traces pouvant se rapporter à un numéro de fax⁵⁴. »

Le lendemain de l'arrestation de Moussa Kraouche, Patrick Robert, un inspecteur de la 6^e division de la DCPJ se rend à Versailles pour l'entendre sur les documents trouvés à son domicile et rassemblés dans le « scellé numéro 40 » : « Kraouche, qui jusque-là n'a pas contesté que les documents ont été trouvés chez lui, affirme désormais qu'il ne les avait jamais vus avant la perquisition. Question : "Vous suggérez que ces documents ont été apporté par les enquêteurs ?" Kraouche se tait. Robert lance alors à la cantonade : "Dans quelles circonstances ces documents ont-ils été trouvés ?" "M", l'inspecteur des RG de la préfecture de police qui assiste à l'interrogatoire, répond qu'il les a découverts dans la chambre à coucher⁵⁵. »

L'inspecteur Patrick Robert commence à soupçonner la DST d'avoir placé elle-même des documents compromettants chez Moussa Kraouche pour faire croire qu'il s'agit d'un terroriste. Or en ce 10 novembre 1993, l'ensemble de l'« opération Chrysanthème »,

présentée à la presse comme un succès, tourne en réalité au fiasco : sur la centaine d'interpellés, hormis Kraouche, trois islamistes seulement prêteraient le flanc à des poursuites. Pour éviter que Charles Pasqua ne soit ridiculisé, il faut que la validité du scellé n° 40, celui des documents « trouvés » chez Kraouche, tienne coûte que coûte.

Et pourtant, l'affaire sent de plus en plus la manipulation. Quelques semaines après la rafle, les spécialistes de l'Identité judiciaire comparent les documents trouvés chez Kraouche avec ceux fournis dans le « dossier de travail » de la police judiciaire. Ils constatent que « les deux groupes de documents comparés appartenaient vraisemblablement à une même génération de photocopies », ce qui laisse entendre que le communiqué du GIA trouvé chez Kraouche y a été placé par la DST. Du coup, le 2 décembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris remet Moussa Kraouche en liberté (tout en l'assignant à résidence). À la même période, l'acharnement de l'inspecteur Robert à faire éclater la vérité commence à lui valoir des ennuis.

Le 29 novembre 1993, raconte Frédéric Charprier, sa hiérarchie lui signifie l'« interdiction de toute activité judiciaire au sein du service » : « Tombé en disgrâce, il est invité à formuler une demande de mutation. Il tombe des nues : l'adjoint de Roger Marion [patron de la 6^e division centrale de la police judiciaire] ne lui a adressé, jusque-là, aucun "rappel à l'ordre". L'inspecteur fait face et refuse de demander sa mutation. On la lui impose, d'office, à la 5^e division, fourre-tout (œuvres d'art, timbres, voitures volées). Mais ce placard n'est pas assez sombre. On finit par l'envoyer se tourner les pouces au service des relations internationales. Entendu par l'IGPN, le 7 janvier 1994, Roger Marion enfonce l'inspecteur récalcitrant : "Incontestablement, la démarche de l'inspecteur Robert a consisté [...] à désorienter l'enquête préliminaire." Il a tenté "de démontrer que tout ou partie des documents saisis chez Kraouche y avait été placé par les services de renseignement ayant participé à l'opération". "Il s'agit d'une véritable opération de déstabilisation..." Pas moins⁵⁶...»

Mais malgré ces violentes attaques du patron de Patrick Robert, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) valide l'enquête de ce dernier, démontrant par exemple que le mystérieux « trait noir vertical » visible sur l'un des documents « trouvés chez Moussa Kraouche » provient d'une défectuosité d'un fax de la DST. « Ainsi, raconte Frédéric Charprier, la manipulation dénoncée par Robert est avérée : l'IGPN établit que le document en question a été transmis le 26 octobre 1993 par la DST à l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste. Il s'agit de la traduction en français du communiqué du GIA, daté du 25 octobre, et effectuée par la DST. Le texte a été dactylographié par une secrétaire du service. » D'après Roger Faligot, cette traduction avait été confiée à Moussa Kraouche par la DST pour authentification⁵⁷. Contacté douze ans après l'affaire, Moussa

Kraouche dénonce la manipulation et révèle que s'il a accepté de mentir en affirmant que le texte lui avait été envoyé par Rabah Kébir, le représentant de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, c'était uniquement en raison d'une très forte pression des enquêteurs, qui l'avaient menacé de le faire incarcérer en Algérie. Bref, l'affaire du « document du GIA » trouvé chez Kraouche était montée de toutes pièces par la DST et le DRS pour discréditer le FIS^a.

Faux coupables et vrais terroristes

Six ans plus tard, le 5 juillet 2000, le magistrat antiterroriste Roger Le Loire prononce un « non-lieu » spectaculaire qui innocente Moussa Kraouche et réhabilite l'inspecteur Robert, décédé entre-temps. Rendue publique par le quotidien *Libération*, l'ordonnance est d'une rare sévérité à l'égard de la police, qui est accusée de s'être livrée à une « construction de preuves pure et simple » contre Moussa Kraouche (soulignons que le reste de la presse, en comparaison du formidable battage médiatique de 1993, restera remarquablement discrète sur cette information). Pour le magistrat, à part le scellé 40, « rien ne permettait de dire que Moussa Kraouche était lié à ceux qui soutenaient activement en France les ravisseurs et l'information n'a pas permis de démontrer que Moussa Kraouche ait été d'une quelconque façon en relation avec une entreprise terroriste ».

Pour le juge Roger Le Loire, « force est de constater que les autorités policières n'avaient pour seul impératif que de faire déférer, quel qu'en soit le prix, le chef du FIS en France pour donner un caractère de réussite à l'opération coup de poing "Chrysanthème", dans la mesure où le ministère de l'Intérieur devait apporter une réponse ferme aux agissements du GIA vis-à-vis des intérêts étrangers et français en Algérie, [...] en maquillant la vérité pour tromper la justice et en écartant un policier rigoureux qui se mettait en travers de la raison d'État⁵⁸ ». D'après le magistrat, le porte-parole de la FAF aurait donc passé trois semaines en prison et six années assigné à résidence pour rien.

En clair, sous couvert de démantèlement d'un « réseau terroriste », l'« opération Chrysanthème » fut en fait une opération politique contre des opposants algériens n'ayant commis aucun délit, sinon d'être proches du FIS et de se prononcer en faveur d'une solution politique à la crise algérienne : « Ils n'ont pas à mener sur notre territoire une action politique qui va à l'encontre des intérêts français », lâchera d'ailleurs Charles Pasqua au moment de l'opération, comme si au fond, c'était bien l'« action politique du

^a . Dans une précédente édition de cet ouvrage, nous avons fait état de forts soupçons concernant des liens entre Moussa Kraouche et le DRS. Ces liens ne semblent aujourd'hui pas avérés.

FIS », en faveur d'un compromis politique en Algérie qui allait « à l'encontre des intérêts français » et non pas, comme les autorités françaises tenteront encore de le faire croire plusieurs mois après, le danger terroriste représenté par les personnes arrêtées⁵⁹.

Loin de combattre le terrorisme, l'« opération Chrysanthème » aurait même favorisé l'implantation en France de nouveaux réseaux, plus dangereux que ceux du FIS, et ce au grand dam de plusieurs hauts responsables des services spéciaux français. Quelques jours après l'opération, en perquisitionnant un foyer Sonacotra de L'Hay-les-Roses, les policiers tombent ainsi sur les papiers d'un mystérieux terroriste algérien encore mal connu : Ali Touchent, *alias* « Tarek ». L'homme a eu le temps de prendre la fuite, mais la police s'aperçoit rapidement qu'il voyage beaucoup à travers l'Europe, qu'il connaît bien les milieux islamistes. Par la suite, nous y reviendrons, Ali Touchent se révélera être un dangereux terroriste lié au DRS (voir *infra*, chapitre 23).

En débarrassant la France de l'islam politique, Charles Pasqua aurait-il délibérément préparé le terrain à l'envoi en France de réseaux « islamistes » agissant pour le compte du DRS ? Telle est l'analyse de Djaâffar El-Houari, porte-parole de la FAF et victime de l'« opération Chrysanthème ». Pour ce haut dirigeant du FIS aujourd'hui réfugié à Londres, la décision conjointe des autorités françaises et du DRS de démanteler l'appareil politique du FIS en France visait aussi à faciliter l'arrivée dans l'Hexagone de nouvelles organisations islamistes « infiltrées et téléguidés par les services secrets algériens avec pour mission d'organiser des attentats en France pour discréditer le FIS⁶⁰ ». Et en cette fin d'année 1993, discréditer le FIS est vital pour un clan éradicateur confronté en Algérie à des initiatives de paix et de dialogue de plus en plus prometteuses...

Le général Zéroual et le « dialogue »

Depuis le 10 juillet 1993, date à laquelle Liamine Zéroual a succédé à Khaled Nezzar comme ministre de la Défense, une véritable perspective de dialogue avec les islamistes apparaît en Algérie. Au grand dam des éradicateurs du « clan Belkheir », ni les assassinats d'étrangers survenus à l'automne ni l'enlèvement des Thévenot et d'Alain Fressier, pourtant mis sur le dos des islamistes, n'ont en effet permis d'empêcher cette ouverture. En ce mois de novembre 1993, plusieurs dirigeants islamistes gardent même l'espoir de pouvoir participer à la « conférence nationale de consensus » prévue pour le 25 janvier 1994.

Mais pour les « éradicateurs », il est hors de question de laisser les leaders de l'ex-FIS participer à un quelconque compromis politique et ils le font savoir. Du 19 au 25 novembre, Saïd Sadi, président du RCD, rassemble par exemple à Tizi-Ouzou des « États généraux des patriotes » qui condamnent par avance toute perspective de dialogue avec les islamistes. À quelques semaines de la « conférence nationale de consensus », le RCD se retrouve paradoxalement sur la même ligne que... le mystérieux GIA, opposé lui aussi à tout dialogue.

Mais malgré la constitution de ce « front du refus », les initiatives en faveur de la paix se multiplient au sommet de l'État. Le 9 décembre, le général-major Mohamed Touati, conseiller de Liamine Zéroual, confirme la ligne « dialoguiste » dans laquelle souhaite s'engager le ministre de la Défense en évoquant à la télévision la « possibilité que des personnalités du FIS respectueuses de la loi et de l'État assistent à la future conférence nationale de consensus ». La même semaine, à Paris, Alain Lamassoure, ministre des Affaires européennes, affirme au Sénat que « le souhait de la France d'aider l'Algérie [...] s'adresse au peuple algérien et non à tel ou tel gouvernement. La France tient à rappeler son attachement au respect des droits de l'homme et sa condamnation de la violence d'où

qu'elle vienne. Nous sommes attachés au respect des droits de l'homme, nous appelons à une réconciliation de tous les Algériens¹ ».

Est-ce un début de lâchage des généraux éradicateurs par Paris ? Certainement pas. En cette fin d'année 1993, la France vient de reconduire l'aide de 6 milliards de francs débloquée au début de l'année par Roland Dumas, le ministre des Affaires étrangères. Mais, pour la première fois, Paris s'adresse directement au « peuple algérien », par-dessus l'épaule des généraux qui tiennent le pays. Quant à la condamnation de la violence « d'où qu'elle vienne », c'est une façon de souligner que la stratégie éradicatrice entraîne une violence d'État que la France condamne. À l'évidence, cette déclaration d'Alain Lamassoure indique qu'à Paris, malgré l'« affaire Thévenot » et contrairement à ce que ses déclarations auraient pu laisser penser, Alain Juppé ne s'est toujours pas rallié à la logique du « tout répressif » prônée par Charles Pasqua et ses amis éradicateurs.

L'assassinat du cheikh Bouslimani

Cinq jours après ce soutien de Paris à l'ébauche de dialogue qui s'amorce en Algérie, le GIA revendique une opération terroriste spectaculaire : l'assassinat de douze techniciens croates travaillant à la construction d'un barrage dans la région de Médéa. Terrible, le massacre soulève une émotion considérable en Europe. Bien que condamné publiquement par des représentants du FIS comme le cheikh Sahraoui ou Rabah Kébir, cet acte contribue à discréditer non seulement l'ensemble des islamistes algériens, mais aussi tous ceux qui, à Alger ou à Paris, envisageaient encore quelques jours auparavant de dialoguer avec le FIS. Une fois de plus, une opération imputée au GIA sert donc directement les intérêts des généraux éradicateurs².

Parallèlement, ces derniers s'emploient à donner un vernis de pluralisme à la conférence nationale de consensus : pour remplacer le FIS à la future table des négociations, ils comptent notamment sur le Hamas, un parti islamiste créé à la demande de la Sécurité militaire par Mahfoud Nahnah (voir *supra*, chapitre 3). Mais au sein même du Hamas, certains des collègues de Nahnah sont réticents à l'idée de cautionner le pouvoir en participant au semblant de dialogue qui s'annonce. Selon plusieurs observateurs, c'est le cas du cheikh Bouslimani, président d'une association caritative islamique très populaire : *Al-Irshad wal-Islah*. Figure emblématique du Hamas, le cheikh Bouslimani estime que la politique « souille la conscience ».

À plusieurs reprises, le sage de Médéa reproche à Nahnah de mettre l'ensemble de la violence qui déchire l'Algérie sur le dos du FIS et d'être apparu publiquement à la télévision aux côtés du général Nezzar après le coup d'État de janvier 1992 : « Bouslimani était connu pour être un islamiste difficile à apprivoiser et opposé à

l'entrisme politique que les animateurs du Hamas projetaient d'entreprendre », estime aujourd'hui le journaliste algérien Youcef Zirem³. Au printemps 1993, séduit par les initiatives dialoguistes de Kasdi Merbah, Bouslimani s'engage discrètement à ses côtés. En août, l'assassinat de l'ancien patron de la Sécurité militaire, qui torpille cet espoir de dialogue incluant les islamistes, le désespère. « Il était un danger pour les généraux du DRS qui cherchaient à ternir l'image de l'islam pour justifier leur combat contre l'intégrisme », estime l'ex-colonel Samraoui⁴.

Le 26 novembre 1993 au lever du jour, alors que la ville de Blida où il réside est quadrillée par l'armée, le cheikh Bouslimani est enlevé à son domicile par quatre hommes armés habillés en civil. Le 1^{er} décembre, l'enlèvement est revendiqué par l'Organisation des jeunes Algériens libres (OJAL, un mystérieux groupe anti-islamiste qui s'est fait connaître quelques jours auparavant en enlevant et en séquestrant pendant une semaine Mohamed Tedjini Boudjelkha, un membre fondateur du FIS), puis par le GIA. Fin janvier, le cadavre du cheikh Bouslimani est retrouvé égorgé dans la région d'El-Affroun, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, sans que ses assassins ne soient identifiés. Le vieux cheikh éliminé, plus rien ne s'oppose à une collaboration ouverte entre Hamas et le régime. Le 5 janvier 1994, le parti de Mahfoud Nahnah est ainsi l'un des rares mouvements politiques à accepter d'être consulté par la Commission du dialogue national en vue de préparer la conférence nationale de consensus prévue pour la fin du mois (par la suite, Hamas siégera au Conseil national de transition, un Parlement coopté par le régime, puis fera son entrée dans le gouvernement d'Ahmed Ouyahia en janvier 1996).

Pour le journaliste Youcef Zirem, c'est après l'assassinat du cheikh Bouslimani que Mahfoud Nahnah a eu toutes les facilités du monde pour diriger, à sa guise, Hamas, devenu par la suite MSP (Mouvement de la société pour la paix) et soutenir « toutes les démarches des décideurs⁵ ». En ce début janvier 1994, le problème de la représentation des islamistes à la conférence nationale de consensus est donc apparemment réglé : le Hamas est prêt à remplacer le FIS à la table des négociations. Reste à convaincre les autres grands partis politiques algériens (le FLN et le FFS, notamment) de cautionner le dialogue organisé par les autorités, ce que ces partis refusent, persuadés à juste titre que le seul objectif de cette « ouverture politique » excluant le FIS est de légitimer le pouvoir en place.

Dans les coulisses du régime, il se murmure alors qu'un civil, l'ancien ministre des Affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika, pourrait bien accéder à la présidence. Selon Nicole Chevillard, journaliste spécialiste de l'Algérie, cette rumeur distillée par les organisateurs de la conférence visait notamment à inciter les principaux partis politiques, et notamment le FLN, à participer au dialogue proposé par le régime⁶. À la mi-janvier 1994, les autorités

multiplient les signes de détente (libération de détenus des camps du sud, rencontre en catimini de Liamine Zéroual, ministre de la Défense, avec les dirigeants du FIS à la prison militaire de Blida...). Mais malgré ces gestes de bonne volonté, le 25 janvier, la conférence nationale de consensus s'ouvre en l'absence des partis les plus représentatifs du pays (même des petits partis plus ou moins « compagnons de route » du régime, RCD, MDA et Ennahdha, refusent d'y participer). Pour le Haut Comité d'État, soucieux de donner de l'Algérie une image démocratique, l'échec est patent.

Zéroual désigné président

Le 26 janvier 1994, la conférence accepte par un vote à main levée que le futur chef de l'État soit choisi par le Haut Conseil de sécurité formé de représentants de l'État. C'est la fin du Haut Comité d'État. Liamine Zéroual, un nationaliste partisan du dialogue avec les islamistes, est désigné président pour une période transitoire de trois ans. Diplômé de l'École militaire de Moscou et de l'École de guerre de Paris, il est originaire de Batna, la ville de Khaled Nezzar : « Zéroual pensait rendre service à la nation, estime le colonel B. Ali, ancien porte-parole du MAOL. Et comme ils [les généraux du « clan éradicateur »] lui ont fait croire qu'ils étaient favorables à ses projets de dialogue avec le FIS, il a cru qu'il pourrait faire des choses intéressantes⁷. »

Seul « hic » pour le haut commandement militaire : en consacrant pour la première fois la « gestion directe du pouvoir par une armée qui jusque-là avait préféré utiliser des "paravents" civils⁸ », la nomination du général Zéroual à la tête de l'État confirme aux yeux du monde entier que le régime algérien n'est au fond qu'une « junte militaire ». Dans ce contexte, la présence à Alger de centaines de journalistes venus du monde entier pour couvrir la conférence nationale de consensus et qui soulignent chaque jour dans leurs articles l'incapacité des autorités à mener à bien ne serait-ce qu'un semblant de dialogue démocratique, devient gênante.

Un tragique assassinat va les inciter à quitter le pays : le 1^{er} février, alors qu'il tourne dans la Casbah un reportage sur les islamistes pour le compte de la chaîne de télévision australienne ABC, le caméraman français Olivier Quémener est assassiné par balle. « Au lendemain de cet odieux attentat, racontent des universitaires algériens proches des islamistes, l'ambassade de France expédiait vers Paris tous les journalistes français présents à Alger pour couvrir le cirque de la conférence nationale de consensus⁹. »

En limitant l'impact médiatique de l'arrivée de l'armée sur le devant de la scène politique algérienne, l'assassinat d'Olivier Quémener survient donc opportunément. Pour certains observateurs,

le meurtre du journaliste français, qui n'a jamais été élucidé, serait « imputable aux services de sécurité » soucieux de vider le pays des journalistes étrangers, devenus les témoins embarrassants de l'échec de la conférence nationale de consensus¹⁰.

En désignant Zéroual à la présidence, les généraux éradicateurs redonnent paradoxalement espoir à la majorité de la population, qui n'aspire qu'au retour de la paix. Comme pour donner des gages au nouveau président, le FIS multiplie d'ailleurs les déclarations d'apaisement : le 2 février 1994, Anouar Haddam, chef de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger, appelle depuis Washington à cesser les « assassinats d'Algériens ou d'étrangers non impliqués dans des opérations de sécurité utilisant la force ».

Le 22 février 1994, jour où le président Zéroual doit faire sa première sortie publique au siège de l'UGTA, le syndicat unique, et suite à son déplacement à la prison militaire de Blida pour y rencontrer les leaders du FIS, les autorités annoncent même la libération de Abdelkader Boukhamkham et de Ali Djeddi, deux hauts responsables du parti de Abassi Madani. Aux yeux de la population, Zéroual apparaît comme l'homme susceptible de renouer les fils du dialogue. Au siège de l'UGTA, le président prévient qu'il n'accordera « aucun pardon » aux partisans de la violence, mais confirme sa volonté d'ouvrir un « dialogue sans exclusive » avec l'opposition, ce qui indique clairement qu'il cherche à engager l'Algérie dans un compromis politique avec les islamistes.

Mars 1994 : les généraux éradicateurs déchaînent la terreur

Pour les généraux qui ont nommé Zéroual à la présidence, il est vital que ses déclarations d'intention ne débouchent sur aucun acte concret. Pour neutraliser les initiatives présidentielles, ils disposent de relais efficaces à la tête de l'État : le Premier ministre Rékha Malek et le ministre de l'Intérieur, le colonel Selim Saâdi, sont tous deux de fervents éradicateurs. Certes, le président Zéroual conserve son portefeuille de ministre de la Défense, qu'il détient depuis juillet 1993, mais il doit partager ses attributions avec l'un des plus puissants représentants du « clan éradicateur », le général Mohamed Lamari, qui devient une sorte de « ministre de la Défense bis ».

En ce début 1994, le haut commandement militaire est donc divisé en deux tendances : le clan qui regroupe notamment les généraux Zéroual, Betchine, Saïdi Fodhil et Tayeb Derradji, plutôt partisans d'un dialogue avec les islamistes ; et le « clan Belkheir », qui rassemble autour des généraux Larbi Belkheir, Khaled Nezzar et Mohamed Lamari tous ceux qui souhaitent au contraire les « éradiquer ».

Une discrète « guerre de l'ombre » commence à opposer à l'époque les deux clans. Comme on le verra, elle va durer..., quatre ans et demi, jusqu'à la défaite par usure de Zéroual en septembre 1998 (et le conflit continuera ensuite, sous d'autres formes) : cette interminable et secrète « guerre des chefs », qui se mènera au prix de la vie de dizaines de milliers d'Algériens, est révélatrice à la fois de la solidarité « en dernière instance » des décideurs face au peuple — qui leur interdit d'aller au bout de leurs divergences —, et de l'impossibilité absolue pour le clan le plus puissant, le « clan français » de Larbi Belkheir, vu son illégitimité congénitale, de s'imposer ouvertement à la tête du pays.

Après la nomination de Zéroual à la tête de l'État, les éradicateurs poursuivent en effet la grande purge lancée en 1992 dans les rangs de l'armée. Surveillés de très près, les officiers soupçonnés de sympathie envers les islamistes sont systématiquement renvoyés, voire atrocement torturés¹¹. Entre 1992 et 1994, plusieurs centaines d'officiers « universitaires », seront ainsi limogés¹². Autant dire que le général Zéroual est loin d'avoir les coudées franches, d'autant que, pour l'assister, il compte s'appuyer sur le général Mohamed Betchine, cet ancien patron de la Sécurité militaire détesté par les généraux du « clan éradicateur » depuis qu'il en révoqua certains hauts représentants, et notamment Smaïl Lamari, en 1990 (voir *supra*, chapitre 7). Dès février 1994, l'omniprésence du général Betchine dans le sillage du général Zéroual contrarie profondément les principaux représentants de ce clan, qui vont tout faire pour empêcher sa nomination au ministère de la Défense.

Début mars, alors que le président Zéroual s'apprête à ouvrir un dialogue politique avec les islamistes et que l'armée a essuyé, depuis janvier, de très lourdes pertes dans plusieurs attaques des groupes armés islamistes¹³, les généraux du clan éradicateur lancent une offensive répressive tous azimuts. La guerre change d'échelle et s'assimile plutôt à un terrorisme d'État de grande envergure : les unités de choc du CCLAS et du DRS se déchaînent et, dans tout le pays, commencent à arrêter des milliers de civils, qui sont ensuite systématiquement torturés et liquidés dans les centres du DRS ; les cadavres sont souvent enterrés secrètement, mais beaucoup sont aussi jetés dans les rues des villes, leur mort étant bien sûr imputée « aux islamistes ». La « machine de mort » des généraux éradicateurs s'emballe¹⁴. C'est à partir de ce moment-là que le nombre de « disparus » augmente exponentiellement (cette sauvagerie à grande échelle durera au moins jusqu'en 1996, date à partir de laquelle se développera une autre sauvagerie, celle des massacres de masse perpétrés par les « groupes islamiques de l'armée » ; voir *infra*, chapitre 26).

La répression est particulièrement féroce dans l'Algérois, région la plus peuplée du pays. Ainsi le 8 mars, à Blida, ville connue pour avoir apporté son soutien au FIS, les habitants voient débarquer

plusieurs unités de parachutistes qui quadrillent les rues. Des centaines de citoyens sont arrêtés, beaucoup d'entre eux seront retrouvés décapités sur les routes de la région¹⁵.

La semaine suivante, l'assassinat d'Abdelkader Alloula, un dramaturge d'Oran, va servir de prétexte au clan éradicateur pour justifier sa grande offensive contre les islamistes. Alors que l'artiste, très attaché à la défense des droits de l'homme, embarrassait le régime depuis 1988 (voir *supra*, chapitre 6), son mystérieux assassinat est en effet mis sur le dos des islamistes. Le 16 mars à Oran, à l'occasion de ses obsèques, le Premier ministre Rédha Malek reprend publiquement à son compte — sans bien sûr citer sa source ! — la fameuse phrase du général Bigeard pendant la bataille d'Alger en 1957 : « La peur doit changer de camp ! »

Pour l'ex-colonel Samraoui, cette déclaration « exprimait, sans détour, le nouveau programme des "janviéristes" : puisque les islamistes n'avaient pu être isolés de la population (leur "milieu naturel"), ce serait la population qui serait isolée des islamistes ! Ainsi commencèrent les grands massacres dans les fiefs supposés de l'ex-FIS, principalement dans l'Algérois — des massacres fort peu médiatisés¹⁶. »

Le 19 mars 1994, la répression menée par les troupes du général Mohamed Lamari contre les habitants de Blida s'accroît. Ce jour-là, alors que les barrages militaires et policiers ont étrangement disparu, un mystérieux « communiqué » de l'OJAL — cet escadron de la mort du DRS dont nous reparlerons — instaure un couvre-feu dans la ville dès la fin de l'après-midi. Le lendemain, suite à l'assassinat de six policiers, des parachutistes procèdent à des dizaines d'arrestations et d'exécutions sommaires (« du 19 au 22 mars 1994, cent trente-deux cadavres de jeunes Algériens arrêtés dans des rafles nocturnes et des ratissages sont retrouvés éparpillés dans les rues des quartiers populaires de Blida¹⁷ »).

Le même scénario se répète dans plusieurs villes du centre du pays (à Berrouaghia, Médéa, Aïn-Defla, Oued-Fodha...), où la publication de communiqués du GIA ou de l'OJAL imposant le couvre-feu est suivie de l'exécution de dizaines de personnes. « Il s'agissait de faux communiqués », révèle aujourd'hui l'ex-colonel Samraoui, qui a recueilli en 1995 les confidences à ce sujet du colonel Benabdallah, un officier des forces spéciales du CCLAS. « Ils avaient été diffusés pour permettre aux parachutistes qu'il commandait de procéder à des rafles en toute impunité¹⁸. »

Le 21 mars, Mohamed Lamari obtient du président Zéroual une délégation de signature, c'est-à-dire le droit de signer des documents officiels au nom du chef de l'État, ce qui lui confère les « moyens légaux de nommer ou démettre les galonnés du plus haut rang¹⁹ ». Autre point marqué par les généraux du « clan Belkheir » : ils obtiennent du président qu'il renonce à nommer le général Betchine au ministère de la Défense. L'ancien patron de la Sécurité militaire devient simple « conseiller du président ».

Le 23 mars, au lendemain de l'assassinat de deux Français à Birkhadem et suite à une spectaculaire manifestation contre les islamistes organisée à Alger, le colonel Selim Saâdi, ministre de l'Intérieur, annonce à Blida un renforcement de la lutte antiterroriste. Dans son discours, il affirme que « les moyens utilisés jusque-là étaient en deçà du danger » et ajoute : « Maintenant, nous savons quelles sont les doses qu'il faut appliquer pour combattre ce mal [...] et la lutte se poursuivra de manière implacable. » Le ministre de l'Intérieur annonce également qu'un « rappel des réservistes est possible pour venir en appoint aux forces de l'ordre » : il ajoute que « chaque citoyen qui a fait son service national peut être mobilisé » et que la société sera « appelée à s'impliquer pour participer à sa propre défense²⁰ ». Pour bien montrer que le clan éradicateur n'acceptera pas un dialogue politique avec les islamistes, il n'hésite pas à contredire le président en affirmant que si dialogue il y a, il ne concernera que les partis qui « respectent l'ordre constitutionnel et les valeurs nationales », autrement dit, pas le FIS²¹.

Malgré ce durcissement de ton qui vise à contraindre la population à se rallier à la « lutte antiterroriste », le président Zéroual résiste : le 27 mars 1994, il réaffirme sa « volonté de poursuivre un dialogue sérieux, sans exclusive et sans contraintes ». Le 30, il reconnaît officiellement avoir rencontré les dirigeants du FIS emprisonnés afin de faire cesser la violence. Le président reprend même ses consultations avec plusieurs partis politiques, dont l'ex-FIS, en vue de former un « Conseil national de transition » (CNT) de deux cents membres représentant les partis, l'administration, les syndicats, le mouvement associatif et les organisations professionnelles (à l'époque, des responsables politiques américains et français, persuadés que l'ex-FIS risquait d'être associé au pouvoir, ont également pris contact avec ses représentants ; côté français, c'est un émissaire de Charles Pasqua qui a discrètement rencontré Rabah Kébir le 7 avril 1994 en Allemagne pour, selon ses dires, « discuter d'une plate-forme de négociations que Paris se proposait de transmettre au pouvoir algérien²² »).

Comprenant qu'à travers ce conseil, le président Zéroual cherche à renforcer sa légitimité pour mieux s'opposer à eux, les principaux représentants du « clan éradicateur » multiplient alors les déclarations hostiles : le 30 mars, Saïd Sadi lance ainsi dans les colonnes du... *Figaro* un spectaculaire « appel à la résistance armée contre les islamistes ». Quelques jours plus tard, il refuse de nommer des représentants au CNT. Zéroual s'énerve : le 11 avril, il contraint à la démission son Premier ministre Rédha Malek, l'auteur du fameux « La peur doit changer de camp ! ». Il est remplacé par un « technocrate », Mokdad Sifi. Mais en se débarrassant des ministres les plus radicaux, Zéroual n'a pas réglé tous ses problèmes. Car le terrorisme continue à ravager le pays.

En ce printemps 1994, l'aggravation de la situation sécuritaire cause en effet de gros soucis au président. Certains événements

survenus au cours de la période conduisent même à se demander si cette aggravation n'est pas encouragée par le « clan éradicateur » afin d'empêcher Zéroual de négocier un compromis avec les islamistes... Ainsi, en janvier et février, les unités antiterroristes semblent relâcher leur pression : d'après Nicole Chevillard, elles se « retirent massivement du terrain à l'initiative des "durs" de l'armée pour créer une sorte de psychose au sein de la population et préparer un retour en force ». L'objectif du général Mohamed Lamari, qui se prononce de façon implicite contre le dialogue le 19 mars 1994, serait « d'empêcher Zéroual d'empiéter sur ce qu'il estime être "son" domaine, en neutralisant l'état de grâce du nouveau président²³ ».

Pour parvenir à ses fins, le patron de la « lutte antiterroriste » va être opportunément aidé par des communiqués attribués au GIA, qui se prononcent contre le dialogue, contre la presse, contre les étrangers²⁴... Le GIA annonce qu'il va s'attaquer à tout ce qui représente un espoir de compromis politique, une stratégie bien étrange pour un mouvement armé censé réclamer un changement de régime. Comment expliquer en effet qu'une guérilla, aussi radicale soit-elle, refuse systématiquement et par principe tout dialogue, s'attaque à l'ensemble de la presse et s'en prend systématiquement aux étrangers, des comportements qui ne peuvent que fédérer le monde entier contre elle ? Existe-t-il un autre exemple dans le monde d'une résistance armée ayant adopté une stratégie aussi incompatible avec son objectif affiché : faire tomber le régime ?

Pour nombre d'observateurs, cette contradiction s'explique par le fait qu'en 1994 le GIA n'est plus seulement un groupe de résistance armé : profondément infiltré et manipulé par le DRS, il est en passe de devenir un mouvement « contre-insurrectionnel » agissant pour le compte du DRS ou lui servant de couverture. Quelques jours avant la nomination, le 18 mars, d'un nouveau chef, Chérif Gousmi, à la tête du GIA, une gigantesque évasion va même contribuer à repeupler les maquis de ce sanguinaire mouvement terroriste.

L'évasion de Tazoult

Le 10 mars 1994, en quelques heures, plus d'un millier de détenus (dont une centaine de condamnés à mort et quatre cents condamnés à perpétuité), s'évadent du pénitencier de Tazoult (ex-Lambèze), près de Batna. La plupart sont des islamistes. Exceptionnelle par son ampleur, l'évasion intrigue de nombreux observateurs : « Tazoult est une prison de haute sécurité, rappelle l'avocat Abdennour Ali Yahia, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme. On y avait envoyé des détenus condamnés à de très longues peines. Il était impossible que plus de mille détenus s'en évadent sans que cela soit autorisé ou préparé par ceux qui détiennent la réalité du pouvoir²⁵. »

L'affaire est d'autant plus étonnante que, sur plus de mille évadés, les autorités annonceront n'en avoir arrêté que soixante-dix-neuf et tué vingt-quatre. Dès cette époque, beaucoup soupçonnent que l'évasion de Tazoult a été couverte, voire organisée par certains responsables du DRS dans le but d'alimenter en hommes les maquis du GIA. Alors petit entrepreneur du bâtiment installé à Bentalha, dans la banlieue d'Alger, Nesroulah Yous emploie plusieurs ouvriers originaires de l'est du pays qui lui communiquent des informations non publiées par la presse algérienne : « Avant l'opération d'évasion, rapporte-t-il, des mouvements étranges avaient attiré l'attention des habitants. Des camions de marque Magirus et beaucoup d'étrangers à la région allaient et venaient dans la ville de Batna. Ce sont ces mêmes camions qui auraient emmené une partie des évadés. Les autres prisonniers, dont la plupart étaient des membres du FIS ou d'autres groupes d'opposants de la première heure, empruntèrent à pied les routes menant aux maquis. [...] Les gens autour de moi étaient convaincus que les hommes transportés en camion étaient des éléments des services secrets infiltrés dans la prison pour surveiller les véritables islamistes. [...] En bref, il se serait agi d'une gigantesque opération de repeuplement et d'infiltration des maquis²⁶. »

C'est bien ce que confirme l'ex-colonel Samraoui, pour qui « il est strictement impensable que cette évasion se soit produite sans la complicité des services ». L'ancien collaborateur de Smaïl Lamari précise que le colonel Ali Benguedda, dit « petit Smaïn », l'un des fidèles du général Smaïl Lamari, lui a affirmé que « parmi les fugitifs figuraient de nombreuses "taupes" infiltrées par le DRS et que l'opération visait plusieurs objectifs à la fois : d'abord se débarrasser de détenus islamistes récalcitrants (conduits à de faux maquis du DRS, ils y seront purement et simplement liquidés) ; ensuite peupler les maquis des GIA de repris de justice et de délinquants capables d'actes crapuleux, afin de "ternir" davantage l'image de ces groupes et d'inciter la population à se mobiliser derrière le régime ; enfin, utiliser ces individus pour intensifier la guerre fratricide entre groupes islamistes²⁷ ».

« Les prisonniers échappés du bagne de Tazoult furent acheminés aux quatre coins de l'Algérie pour encadrer les prétendus GIA, c'est-à-dire les "groupes islamistes de l'armée" », affirme également Hocine Aït-Ahmed, président du Front des forces socialistes²⁸. Le colonel B. Ali, pour sa part, insiste sur l'importance du dernier objectif de l'évasion de Tazoult : « Faire capoter toutes les tentatives de rapprochement entre les chefs de GIA authentiquement islamistes et les leaders de l'ex-FIS. » Selon l'ancien porte-parole du MAOL, les agents infiltrés par le DRS déclenchèrent ainsi une « guerre intermaquis » entre les GIA, l'AIS et le MEI (Mouvement pour l'État islamique, créé en 1991 par Saïd Makhloufi, ancien membre fondateur du FIS) : « C'est ainsi que les maquis ont été déstabilisés, et c'est aussi à partir de ce moment que des officiers infiltrés ont pris la tête d'un grand nombre de *katibates* (sections).

Dès lors, la Sécurité militaire contrôlait la plupart des GIA », conclut B. Ali²⁹.

Infiltrée au cœur de nombreux groupes islamistes, la Sécurité militaire aurait-elle été jusqu'à organiser leur approvisionnement en armes ? En 1994, un incident intrigue les services secrets français : « La DGSE suit attentivement les mouvements de matériel fourni par la Russie à l'armée algérienne, raconte à l'époque Pierre Darcourt, du *Figaro*. Mystère en 1994 : un chargement de treize tonnes de fusils de chasse expédiés sur Alger, après escale à Paris, par une société moscovite d'import-export, a disparu. Qu'a fait l'armée algérienne de ces 3 000 fusils de chasse ? Une fois leurs canons sciés, ces armes ne sont utilisées que par les tueurs du GIA³⁰. »

Alors que, jusque-là, les *katibates* des GIA sévissaient plutôt dans les zones urbaines et dans quelques maquis montagnards, la donne change avec cet impressionnant renforcement en hommes et en armes permis par ces initiatives du DRS. À partir de ce printemps 1994, ces groupes vont prendre leurs quartiers dans les banlieues islamistes de la Mitidja, aux portes de la capitale. Ils vont y faire régner une effroyable terreur.

L'impunité des « groupes islamiques de l'armée » et la création des milices

À l'époque, les habitants de Bentalha, une commune ayant massivement voté pour le FIS en 1991, voient ainsi arriver de nouveaux groupes terroristes que la presse qualifie de « GIA ». Contrairement aux groupes armés du FIS, qui s'en prenaient aux représentants du pouvoir, ces nouveaux groupes rackettent et maltraitent la population. Qui sont ces GIA ? Pour qui travaillent-ils ? La seule chose certaine, c'est que les militaires les laissent agir impunément : « Entre 1994 et 1996, ils vivaient parmi nous, personne ne peut vous dire le contraire, révélait en 1997 à la BBC une habitante de Bentalha : la nuit venue, l'armée se retirait, et eux, ils arrivaient avec leurs tenues afghanes, et ils se baladaient dans le village. Nous, on prévenait l'armée, mais ils ne faisaient rien³¹. »

« C'est vrai qu'il y avait de temps en temps des ratissages, se souvient Nesroulah Yous, un entrepreneur du village, mais c'était bidon : les "terros" savaient la veille qu'un ratissage aurait lieu le lendemain. Ils avaient des complices partout. » D'après Yous, certains habitants qui s'étaient plaints à la police des agissements de ces groupes furent même liquidés, comme si les autorités couvraient leur action³². « Ils régnaient sur la région, confirme Miloud, jeune islamiste de Bentalha. Nous n'avons jamais pu comprendre cela. Ils se manifestaient ouvertement, se pavanant avec leurs armes, menaçaient et persécutaient la population, ordonnaient aux femmes le port

du *hidjab* et interdisaient l'enseignement du français dans les écoles³³. »

Initialement favorable à l'instauration d'un État islamique en Algérie, la population de Bentalha perd progressivement ses repères et commence à douter : « On ne comprenait pas pourquoi ils enlevaient des gens, raconte Nesroulah Yous. C'était de la charcuterie : on retrouvait des femmes sans tête, des hommes sans tête, c'étaient des malades³⁴... » Pour l'ex-colonel Samraoui, « la stratégie des généraux était alors de montrer à l'opinion que le FIS était débordé par sa frange radicale qui s'attaquait au peuple et, par voie de conséquence, de discréditer les islamistes auprès de la population³⁵ ».

Un jour de 1994, la violence des groupes armés régnant sur sa commune monte d'un cran, raconte Nesroulah Yous : « Ils avaient encerclé tout Bentalha. J'ai eu peur, ils étaient nombreux. Il y avait les émirs qui avaient des cagoules, avec une grande barbe juste en dessous, et de jeunes civils bien armés. Vers 20 heures, ils sont passés chez tout le monde et ils nous ont confisqué nos papiers d'identité. Ils prenaient tout ce qui pouvait représenter un document officiel. C'était la panique, les gens criaient. Quand j'ai ouvert ma porte, je me suis retrouvé face à deux jeunes en jeans avec des mitraillettes toutes neuves. Le mec avec la cagoule avait un sac avec plein de cartes d'identité à l'intérieur, on devait jeter nos papiers. Le lendemain, quand les gens sont allés à la gendarmerie, ou à la police, ils ont appris que la même opération avait eu lieu sur tout le territoire national. Ce qui est bizarre, c'est la réaction des autorités quand les habitants ont voulu refaire leurs papiers : on les insultait. On leur disait : "Vous n'aviez qu'à leur donner vos femmes, pendant que vous y étiez !" Pour eux, c'était de la lâcheté. On aurait dû refuser. Il fallait combattre, nous disaient-ils³⁶. »

Engager directement la population civile dans la guerre : tel est en effet le troisième volet, avec le déchaînement des forces spéciales et la montée en puissance des GIA, de la nouvelle stratégie de terreur mise en œuvre par les généraux éradicateurs au printemps 1994. Le 23 mars, dans son discours déjà cité à Blida, le colonel Selim Saâdi, ministre de l'Intérieur, avait annoncé la création de milices (l'idée avait été avancée pour la première fois en mars 1993 par le général-major Mohamed Touati dans *EI-Djeich*, le journal de l'armée). Dans une étude très complète sur le sujet publiée en décembre 2003, le docteur Sidhoum et Algeria-Watch expliquent : « Deux types de formations furent créés comme forces d'appoint : les gardes communales qui ont eu dès le départ une existence officielle, sont placées sous l'autorité des maires, reçoivent une formation accélérée de deux mois dans la gendarmerie, portent l'uniforme et sont rémunérées. Les secondes sont des milices appelées groupes d'"autodéfense", ou "patriotes" puis plus tard "groupes de légitime défense" Elles sont regroupées par village ou famille et armées

précairement. Progressivement, pourtant, certaines d'entre elles vont se développer pour devenir de véritables petites armées³⁷. »

Regroupant au départ près de 80 000 hommes, ces formations dépendent des secteurs opérationnels de chaque wilaya contrôlés par le CCLAS. Aux vieux Algériens, ces « milices » rappellent les « groupes d'autodéfense » créés par les Français pendant la guerre d'indépendance pour combattre le FLN : « Beaucoup de généraux algériens sont d'anciens déserteurs de l'armée française, rappelle l'ex-colonel Samraoui. Ils ne se sont pas gênés pour appliquer les mêmes méthodes que celles de leurs anciens chefs de l'époque coloniale³⁸. » Officiellement, les milices doivent permettre à la population de se « défendre contre les islamistes ». Mais pour les généraux, impliquer des milliers de jeunes Algériens dans la « lutte antiterroriste », ce qui équivalait à les inciter à s'entre-tuer au nom de la défense du régime, présente d'autres avantages : diviser la population, l'empêcher de prendre conscience des vrais enjeux de la guerre.

C'est ce que confirme le docteur Sidhoum : « La constitution des milices par le pouvoir en place constituera un tournant dans la tragédie algérienne. La distribution d'armes à une certaine catégorie de civils et donc la privatisation de la guerre avaient pour but, non seulement de soulager l'armée, mais surtout de transformer un conflit entre un régime honni et une partie de la population en une véritable guerre civile entre Algériens. Les stratèges de l'éradication voulaient impérativement sortir de cette confrontation bipolaire, en divisant la population pour faire basculer des pans entiers de son côté³⁹. »

L'action des groupes armés de Bentalha, combinée à celle des miliciens, qui faisaient pression sur la population pour qu'elle prenne les armes, visait donc clairement à la faire s'engager en faveur du régime. Le jeune Miloud raconte ainsi que les autorités avaient fait comprendre aux habitants du quartier qu'il fallait « créer une garde communale à l'instar des autres communes voisines » qui s'y étaient soumises sous la pression de la gendarmerie. Miloud rapporte à ce sujet un fait significatif : « Là où une garde communale se créait, le GIA disparaissait⁴⁰. »

Et en ce printemps 1994, les mystérieux groupes armés de Bentalha ne sont pas les seuls à terroriser les populations jugées hostiles au régime.

L'Organisation des jeunes Algériens libres, escadron de la mort du DRS

À partir de l'automne 1993, quand un militaire ou un policier en permission est assassiné, il arrive fréquemment que la nuit suivante, des jeunes de son quartier soient arrêtés et sauvagement assassinés à

leur tour par de mystérieux commandos signant leur texte de revendication « OJAL » (Organisation des jeunes Algériens libres) ou « OSSRA » (Organisation secrète de sauvegarde de la République algérienne).

Selon la presse, ces groupes auraient été constitués par de jeunes citoyens spontanément désireux d'« éradiquer » toute forme d'islamisme en Algérie. Mais aux vieux Algériens ayant connu la guerre d'indépendance, le mystérieux sigle « OJAL » rappelle l'ORAF (Organisation de résistance de l'Algérie française), un groupe « contre-terroriste » créé en décembre 1956 par la DST française pour commettre des attentats destinés à entraver tout espoir de compromis politique⁴¹. Dès sa création, l'OJAL semble d'ailleurs fonctionner selon le même principe que l'ORAF, la « Triple A » ou la « Mano negra », ses équivalents sud-américains des années 1970 : à l'automne 1993, elle envoie des menaces de mort à plusieurs personnalités islamistes, puis enlève, on l'a vu, Mohamed Tedjini Boudjelkha, un professeur de mathématiques ayant participé à la fondation du FIS. Quelques semaines plus tard, elle revendique l'enlèvement du cheikh Bouslimani. En décembre 1993, enfin, l'OJAL annonce vouloir « débarrasser à tout jamais la société algérienne du spectre du terrorisme et de ceux qui le soutiennent », une rhétorique qui rappelle étrangement celle des généraux éradicateurs. Selon des témoignages recueillis à l'époque par Amnesty International, l'OJAL agit d'ailleurs « de concert avec les forces de sécurité » et plusieurs personnes tuées par ces mêmes forces de sécurité auraient « reçu auparavant des menaces de mort émanant de l'OJAL⁴² ».

Au printemps 1994, suite à l'assassinat très médiatisé d'une jeune lycéenne — en raison, selon la version officielle, de son « refus de porter le *hidjab* » —, la violence de l'OJAL monte d'un cran : le 19 mars, l'AFP reçoit de l'organisation un tract non daté dans lequel elle « met en garde la horde terroriste contre d'éventuels assassinats de femmes algériennes patriotes », et promet de « venger chaque femme agressée pour cause de non-port du tchador par la liquidation pure et simple de vingt femmes voilées et celle de vingt barbus intégristes⁴³ ». Dix jours après la diffusion de ce communiqué par les médias algériens, deux lycéennes portant le voile sont abattues à un arrêt d'autobus dans la banlieue d'Alger, sans provoquer de réaction de la part du gouvernement.

Aujourd'hui, d'anciens membres du DRS affirment que l'OJAL n'était qu'une « organisation-écran » de leur service. En septembre 2001, l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, ce sous-officier du DRS ayant déserté fin 1999, révèle que le sigle « OJAL » a été inventé par le numéro deux du CTRI de Blida, le capitaine Abdelhafid Allouache⁴⁴, et qu'il fut repris par les autres centres du DRS qui l'employèrent comme une couverture pour assassiner des opposants en toute impunité.

D'après Tigha, c'est « pour mieux camoufler leur rôle dans ces exécutions », tout en « suscitant la peur d'une menace aussi diffuse

qu'implacable », que les services officiels auraient alors « pris l'habitude de faire figurer [sur les cadavres] un texte disant : "Voilà le sort de celui qui travaille avec le GIA", avec la signature "OJAL" ». Tigha affirme que la gendarmerie et la police étaient « bien au courant des faits » et qu'elles se chargeaient de « ramasser et d'enterrer les cadavres⁴⁵ ». Terrible, ce témoignage a été confirmé ensuite par l'ex-colonel Samraoui, qui a fait état des confidences, en 1995, du colonel Mohamed Benabdallah, officier des forces spéciales du CCLAS : « Le colonel Benabdallah se vantera devant moi d'avoir été l'un des responsables de l'OJAL, escadron de la mort du DRS créé à l'initiative du général Toufik⁴⁶. »

Au printemps 1994, l'OJAL a ainsi servi de couverture à un terrible massacre survenu à l'ouest d'Alger.

Le massacre de Ténès

Le 25 avril 1994, sur la route côtière reliant Ténès à Alger, un groupe islamiste tend une embuscade à un convoi militaire. D'après l'enquête publiée en 1995 par les auteurs du *Livre blanc sur la répression en Algérie* (un recueil de témoignages publié à Genève par des sympathisants du FIS, interdit en France en août 1995 par un arrêté du ministère de l'Intérieur), l'embuscade fait seize morts et vingt blessés parmi les militaires, et les assaillants récupèrent des armes⁴⁷. Pour le haut commandement militaire, l'affaire est d'autant plus grave qu'elle survient dans une région où l'armée a bien du mal à contrôler la situation : la population y est acquise aux islamistes, des attentats quotidiens s'y succèdent contre les symboles de la répression (policiers, gendarmes, militaires...) et, d'après certains témoignages, la région voit même se constituer à l'époque une « armée islamique » de près de 3 000 hommes⁴⁸.

Le lendemain de l'embuscade, des renforts estimés à trois bataillons sont dépêchés dans la région de Ténès sous la protection de cinq hélicoptères. Des ratissages sont entrepris dans un rayon de 30 à 50 km autour du lieu de l'embuscade. À Ténès même, des unités des forces spéciales et du DRS mènent des expéditions punitives contre les familles d'islamistes connus de la région : dans la nuit du 28 au 29 avril, des commandos arborant des barbes, des *kachabias* et un bandeau au front où est écrit *La Illaha Ila Allah* (« Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ») procèdent à de très nombreuses arrestations. « En frappant aux portes, ils disaient : "Ouvrez, nous sommes les *ikhwas* [les frères, c'est-à-dire les islamistes]" », racontent des témoins interrogés à l'époque⁴⁹.

Quelques mois après l'opération, le lieutenant des forces spéciales Habib Souaïdia a l'occasion d'en parler avec deux de ses anciens camarades de promotion, qui confirment les faits. Membres du 12^e RPC (régiment de paracommandos), l'une des plus

redoutables unités des forces spéciales de l'armée, ils affirment avoir participé à l'opération de Ténès en compagnie d'officiers du DRS. D'après leur témoignage, c'est « habillés en islamistes » qu'ils frappaient aux portes des « familles de terroristes ». Ensuite, raconte Habib Souaïdia, « ils égorgeaient tous les membres de la famille, hommes, femmes et enfants⁵⁰ ». Selon ces témoignages, les paracommandos auraient tué plus de cent quatre-vingt personnes en une semaine.

Très peu évoqué dans les médias algériens, le massacre de Ténès est en revanche relaté dans le *Livre blanc sur la répression en Algérie*. D'après cet ouvrage, des arrestations massives avaient été opérées dans les douars islamistes de la région de Ténès quelques jours après l'embuscade et des charniers avaient été découverts dans le secteur d'El-Marsa, ville située à 45 km de Chlef : « Le mercredi 4 mai 1994, les habitants d'El-Marsa, [...] en même temps qu'ils remarquèrent le départ des hordes de l'ANP [Armée nationale populaire] qui étaient cantonnées aux alentours, notèrent des rondes effectuées par les vautours dans les bois environnants. C'est ainsi que furent découverts des charniers composés chacun de quinze à vingt corps reliés les uns aux autres par du fil de fer et à moitié carbonisés. La plupart des victimes ont été rendues méconnaissables par des brûlures du visage savamment opérées. Des témoins habitant les forêts rapportent avoir vu et entendu les *chouhadas* [martyrs] subir le supplice du feu. Leurs cris effroyables ne pouvaient même pas être supportés par leurs tortionnaires, qui mirent fin à leur agonie en ouvrant le feu sur eux. D'autres suppliciés ont été découverts juchés sur les cimes des arbres. Certains étaient même embrochés. Ces *chouhadas* ont été jetés du haut des hélicoptères. Le nombre des victimes qui fait l'unanimité des secouristes est de cent soixante-treize⁵¹. »

En décembre 2001, un officier de l'armée qui était à l'époque en poste à Chlef contacte Algeria-Watch et confirme que les dizaines d'habitants arrêtés dans la région de Ténès entre le 25 et le 29 avril 1994 furent regroupés, puis exécutés à une cinquantaine de kilomètres de la ville. Selon lui, les commandos du DRS auraient « systématiquement torturé » deux cent trente-huit personnes avant de les « brûler au mazout dans une grande fosse commune^a ».

Selon les auteurs du *Livre blanc sur la répression en Algérie*, le massacre a été revendiqué par l'OJAL, par le biais de centaines d'affiches collées sur les murs de Ténès la nuit même des arrestations : « Signées "OJAL Section de Ténès", ces affiches étaient collées de façon préférentielle dans les quartiers où ils [les militaires] avaient sévi toute la nuit et de façon remarquable, sur les murs du lycée et de la cité qui font face à la caserne dont ils sont séparés par une rue très

^a . Après avoir recueilli ce témoignage, Algeria-Watch perdit la trace de son auteur, lequel, comme tous les officiers de l'armée s'étant réfugiés à l'étranger après avoir été témoins de crimes particulièrement graves, semblait craindre pour sa vie (Salima MELLAH, entretien avec l'un des auteurs).

fortement éclairée et étroitement surveillée par trois sentinelles. Ces affiches étaient des communiqués car elles annonçaient déjà textuellement : "Le châtime^{nt} de la mort à quiconque a assisté les terroristes, fût-ce d'une goutte d'eau"⁵².»

Après quelques mois d'existence, l'OJAL a donc servi de couverture à un massacre commis par des officiers du DRS et des éléments du 12^e RPC. Suite à cette affaire et à un rapport d'Amnesty International particulièrement accablant sur les liens unissant l'« OJAL » aux services de sécurité⁵³, le sigle sera progressivement abandonné au profit du GIA, Groupe islamique armé. Plus complexe que l'OJAL (il fédère de véritables groupes armés incluant même de vrais islamistes), le GIA en conserve toutefois l'une des fonctions essentielles : servir de couverture aux exactions des forces spéciales. Pour tromper l'opinion, les militaires impliqués dans des opérations de sale guerre se déguisent de plus en plus systématiquement en islamistes, comme à Ténès. En mai 1994, la méthode va être testée à Bach-Djarah, dans la banlieue d'Alger...

Les « Afghans » égorgeurs du colonel Tartag

Un matin du mois de mai 1994, les habitants de Bach-Djarah, une banlieue d'Alger, découvrent horrifiés une douzaine de cadavres sur les trottoirs. Ce sont des petites gens du quartier. « J'étais là, lorsqu'un lieutenant de Bach-Djarah, choqué, annonça ce meurtre collectif à son supérieur du ministère de la Défense, raconte le capitaine Ouguenoune. La première question de ce dernier fut : "Que disent les gens dans la rue à ce sujet ?" "Ils soupçonnent la Sécurité militaire", répondit le lieutenant. Le chef le calma : "Mais non, ce n'est pas sérieux, dis-leur que c'était un règlement de comptes entre terroristes." À peine le soldat avait-il quitté la pièce que l'officier éclata de rire et exprima sa satisfaction : "Bachir et ses hommes ont fait du bon travail. Je dois tout de suite lui téléphoner et le féliciter"⁵⁴.»

Le porte-parole du MAOL, qui rejoint sur ce point d'autres témoignages déjà publiés, explique que l'une des spécialités de « Bachir », pseudo du colonel Athmane Tartag, patron du CPMI de Ben-Aknoun, était de « faire exécuter les familles d'islamistes passés dans la clandestinité » : « Ses hommes se déployaient la nuit, vêtus non pas d'uniformes mais de *kachabias*. [...] ils frappaient à la porte de la famille qu'ils voulaient admonester et murmuraient : "Ouvrez, nous sommes les frères", puis ils pénétraient dans l'appartement et exécutaient leur crime⁵⁵.» Ancien collègue du colonel Tartag, l'ex-colonel Samraoui révèle que ce dernier lui déclara en juillet 1994 à propos des suspects arrêtés : « À quoi bon les remettre à la justice si au bout de trois mois ou six mois ils sont remis en liberté pour nous harceler de nouveau ? Dès que quelqu'un tombe entre nos mains, il

ne risque pas d'aller en prison ! Tu vois, on fait faire des économies à l'État⁵⁶ ! »

Et en ce printemps 1994, le colonel Tartag chapeaute également, avec le général Smaïl Lamari, les antennes du DRS dans chaque région militaire, les fameux « centres territoriaux de recherche et d'investigation » (CTRI, regroupant les anciens CMI et CRI ; voir *supra*, chapitre 17). Et les méthodes utilisées sont les mêmes qu'au CPMI, comme le raconte l'ex-lieutenant Habib Souaïdia, alors en poste à Lakhdaria (ex-Palestro) au sein du 25^e régiment de reconnaissance. « Ayant recueilli dans d'autres secteurs des renseignements sur des suspects de notre région, explique-t-il, [les hommes du CPMI et du CTRI] venaient eux-mêmes les arrêter avec notre aide, puis ils les torturaient et les exécutaient⁵⁷. » Confirmant que ces hommes s'habillaient avec des tenues afghanes de façon à ce que la population les prenne pour des islamistes des GIA, Souaïdia révèle que ces méthodes introduisaient pas mal de confusion au sein des services de sécurité : « Les policiers de Palestro ne savaient pas que c'étaient des militaires. »

Au mois de mai 1994, les arrestations se multiplient dans la région de Lakhdaria. Un soir, Souaïdia reçoit l'ordre d'accompagner des officiers du DRS en mission. Depuis quinze jours, ils se sont laissés pousser la barbe. Pour Habib, cela signifie qu'ils « préparent une "sale mission" où ils se feraient passer pour des "tangos" » (terroristes) : « Arrivés dans un hameau, ils m'ont demandé d'attendre à l'entrée du village. J'ai posté mes hommes tout autour des habitations précaires où vivaient des gens très modestes. Au bout de trois quarts d'heure, les quatre officiers étaient revenus avec cinq hommes. Les mains derrière le dos, ligotés avec du fil de fer, une cagoule sur la tête qui les empêchait de voir, ils marchaient en tremblant sans rien dire, comme s'ils connaissaient leur sort. À mon retour au PC, d'autres collègues, qui étaient sortis également avec des officiers du DRS, avaient ramené eux aussi des "prisonniers"⁵⁸. »

Dans ce cas, comme à Ténès, les « suspects » arrêtés ont été torturés, puis exécutés et leurs cadavres brûlés, leur mort étant ensuite attribuée aux islamistes. Mais il arrive aussi que les habitants de hameaux soupçonnés d'aider les maquisards islamistes soient tout simplement massacrés par des commandos des forces spéciales. Selon plusieurs témoignages que nous avons recueillis, ces commandos se déplaçaient parfois en hélicoptère...

Des hélicos pour les massacres

En 1994, une rumeur selon laquelle les terroristes arrivent parfois par hélicoptère commence à circuler : « Les gens disaient qu'ils avaient vu des hélicos ramener des terros avant les massacres », raconte ainsi Nesroulah Yous, qui a toujours hésité à

croire à ces témoignages hallucinants laissant entendre que certains massacreurs pourraient bénéficier du soutien logistique de l'armée de l'air⁵⁹. Ce qui est certain, c'est que l'armée de l'air algérienne dispose depuis les années 1980 d'un régiment d'hélicoptères de combat doté d'appareils soviétiques de type MIL MI 17. Modernisés et équipés de système de vision infrarouge dans les années 1990, ces appareils sont utilisés depuis la base d'El-Bouleida pour transporter des parachutistes des forces spéciales dans des zones difficiles d'accès ou mener des attaques contre des secteurs islamistes.

En 1999, « Malik », officier de l'armée de l'air, explique à Algeria-Watch que l'aviation apporte parfois son « soutien logistique » à des commandos chargés de massacrer la population en « transportant hommes et matériel vers les destinations lointaines, tel Relizane ». Pour cet officier, ce sont des « membres de la Sécurité militaire » qui « dirigent et composent les GIA⁶⁰ ». Si cette appréciation est probablement excessive (l'intégralité des GIA n'est pas composée d'agents du DRS, il existe au sein de ces groupes de vrais islamistes convaincus d'agir contre le régime), l'utilisation d'hélicoptères soviétiques pour transporter des hommes des forces spéciales chargés de commettre des massacres est en revanche confirmée par d'autres officiers.

Pilote d'hélicoptère sur la base militaire de Boufarik jusqu'à sa fuite vers l'Espagne, en juin 1998, le lieutenant Messaoud Allili affirme avoir participé à d'étranges opérations : « Des fois, on déposait des commandos des forces spéciales dans un petit village. Le lendemain, on nous disait que des "terros" avaient massacré le village. On se disait que ce n'était pas normal, qu'il y avait une complicité... C'est arrivé à plusieurs reprises au sud de Chréa. Des militaires venaient à notre base, on nous disait de les déposer à tel endroit, puis un massacre était commis dans cette zone. Pour moi, cela signifiait que c'étaient les militaires qui avaient commis le massacre⁶¹. »

En 1994, le lieutenant Salim Semali, un camarade de promotion de Habib Souaïdia affecté au 12^e régiment de paracommandos et ayant déjà affirmé avoir participé au massacre de Ténès, évoque devant son camarade sa participation à un autre massacre, commis cette fois avec l'appui logistique d'hélicoptères de l'armée de l'air : « À Gouraya, près de Cherchell, un commando du 12^e RPC a été largué par hélicoptère, raconte ainsi Souaïdia. Deux hameaux ont été complètement massacrés. Le lendemain, l'hélicoptère est allé récupérer le commando. » D'après Souaïdia, les hommes du 12^e RPC participèrent à plusieurs opérations de ce type et elles furent ensuite attribuées aux islamistes : « Les habitants de maisons isolées dans les montagnes, soupçonnés de soutenir les groupes armés, étaient tous assassinés. Comme aucun survivant ne pouvait témoigner, il était d'autant plus facile ensuite de dire que c'était des crimes de terroristes⁶² ... D'après Malik, l'officier de l'armée de l'air déjà cité, l'implication de pilotes d'hélicoptère dans ce type d'opérations finit

par poser des problèmes de confidentialité aux responsables de la lutte antiterroriste et plusieurs pilotes auraient même été liquidés. D'autres, refusant les missions qui leur étaient confiées, utilisèrent leur appareil dans des opérations hostiles au régime.

En ce printemps 1994, la violence de la répression atteint donc des sommets. Mais en réalité, l'armée n'a plus les moyens de sa politique : cette année-là, le service de la dette doit représenter 9,4 milliards de dollars alors que les recettes d'exportation d'hydrocarbures risquent de ne pas dépasser 8 milliards de dollars⁶³. Économiquement étranglés, les généraux du « clan Belkheir » ne peuvent plus financer leur guerre d'éradication. Dans ce contexte où les défenseurs des droits de l'homme demandent à la communauté internationale de cesser son soutien inconditionnel au régime^a, le Fonds monétaire international décide au contraire d'accorder au régime une bouffée d'oxygène déterminante : le rééchelonnement de la dette extérieure de l'Algérie.

^a. Le 4 janvier 1994, l'organisation américaine Human Rights Watch publie un rapport sur la détérioration des droits de l'homme en Algérie : elle y déplore le silence de la France devant les excès de la répression et appelle les créanciers de l'Algérie à conditionner leur assistance à des progrès dans le retour à la démocratie et à la fin des atteintes aux droits de l'homme. Le 1^{er} février 1994, la même organisation adresse au sommet européen des ministres des Affaires étrangères, à Bruxelles, une lettre demandant que l'aide économique apportée par l'Union européenne à l'Algérie soit liée au respect des droits de l'homme.

Automne 1994 : l'Occident au secours des éradicateurs

Le FMI au service de la guerre des généraux

Le 23 mars 1994, sur fond de négociations avec le FMI pour rééchelonner la dette algérienne, le régime donne des gages de libéralisme à la communauté internationale : il décide d'augmenter fortement les prix des produits de grande consommation comme le lait, le pain, la farine ou la semoule. Pour la population algérienne, dont une partie significative vit en dessous du seuil de pauvreté, le coût social de ces mesures est exorbitant.

Le 6 avril 1994, le gouvernement algérien va plus loin : il adresse au FMI une « lettre d'intention » s'engageant à mener des réformes économiques encore plus radicales (promesse de ramener le déficit budgétaire de 200 milliards de dinars en 1993 à 125 milliards de dinars en 1994 en privatisant certaines entreprises publiques et en réduisant les dépenses de l'État¹...). Le directeur du FMI, Michel Camdessus, se déclare « heureux et optimiste » : il considère qu'Alger a désormais un « programme crédible ». Le 8 avril, le dinar est dévalué de 40 % et, en contrepartie, un concours d'un milliard de dollars est promis à l'Algérie.

Ces mesures sont de nature à déclencher des émeutes au sein de la population, mais les Algériens restent étonnamment calmes. Pour beaucoup d'observateurs, c'est l'épouvantail du terrorisme qui stérilise le mouvement social : « On peut légitimement se demander s'il n'y a pas un intérêt provisoire pour les décideurs à entretenir un certain niveau de terreur, le temps de rendre effectif le contenu de l'accord avec le FMI, se demande à l'époque Ammar Belhimer, un spécialiste de l'Algérie².

Ce point de vue recoupe celui d'un autre expert, Luis Martinez, membre du Centre d'études et de recherches internationales (CERI³). Dans un article rétrospectif publié début 1998, ce chercheur, qui

semble alors ignorer que les GIA sont très largement instrumentalisés par les services secrets algériens, relève à juste titre ce « paradoxe » : depuis 1992, « les groupes armés islamistes évitent de prendre pour cibles les installations les plus vitales pour l'État. Le secteur des hydrocarbures, qui assure 95 % des exportations et rapporte à l'Algérie environ 12 milliards de dollars par an, est curieusement épargné⁴ ». Et il souligne que, « au total, la politique de sabotage des commandos islamistes contribue à enrichir [les] nouveaux acteurs économiques. Quant au régime, il y trouve lui aussi son intérêt : les dégâts infligés aux entreprises publiques, souvent endettées et improductives, le dispensent d'entretenir un outil économique coûteux. Mieux encore : elle facilite involontairement l'application du plan d'ajustement structurel imposé par le FMI. Les autorités n'ont pas à recourir à des licenciements massifs, avec les risques de conflits sociaux que cela comporte, puisque les bandes armées font le travail à leur place ! Ainsi, entre 1992 et 1995, 45 000 ouvriers se sont retrouvés au chômage à la suite de la destruction de leurs usines⁵ ».

À l'époque, la France, principal fournisseur de l'Algérie (en 1994, elle assure 29 % de ses importations), va également apporter une aide décisive aux éradicateurs au pouvoir à Alger. Le 14 avril, le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé déclare que Paris est « prêt à aider économiquement l'Algérie ». Le 12 mai, alors que viennent de se dérouler en Algérie de nombreuses manifestations « en faveur de la réconciliation nationale et de la concorde » voulue par le président Zéroual, Alain Juppé fait même à Washington des déclarations hostiles à tout compromis politique avec les islamistes. Comme s'il avait désormais rejoint le camp éradicateur, il met en garde la communauté internationale contre les « conséquences incalculables » qu'aurait selon lui une arrivée du FIS au pouvoir à Alger.

Le 1^{er} juin, quelques jours après que le FMI a accordé une véritable bouffée d'oxygène au régime en acceptant de rééchelonner sa dette extérieure, évaluée à 27,5 milliards de dollars, le Club de Paris signe à son tour un accord portant rééchelonnement de cinq milliards de dollars de dette algérienne. Le 23 juin, le président François Mitterrand assure Mokdad Sifi, le Premier ministre algérien en visite en France, du « soutien permanent de la France, de l'Europe et de l'Union européenne dans les domaines politique et économique ».

« À une époque où ils auraient pu faire pression sur le régime pour qu'il se démocratise, déplore aujourd'hui Akram Belkaïd-Ellyas, journaliste à *La Tribune*, le FMI et le Club de Paris ont volé à son secours⁶. » Luis Martinez rappelle pour sa part qu'avec l'ouverture du secteur des hydrocarbures aux investisseurs étrangers en 1991, le rééchelonnement de la dette en 1994 s'est traduit par une hausse constante des revenus du régime (9 milliards de dollars en 1993, 12,5 milliards en 1996), qui lui a permis, entre autres, d'« entreprendre la

formation d'un redoutable appareil de guerre » (mise en place d'un corps d'armée de lutte antiterroriste de 80 000 hommes en 1996 contre 15 000 en 1993⁷).

Partageant lui aussi cette analyse, le chercheur Rémy Leveau ajoute que les aides de la communauté internationale ont indirectement « alimenté les circuits de corruption qui profitent aux barons du régime⁸ ». Satisfaits, les éradicateurs ne sont pourtant pas totalement comblés : mi-juillet 1994, doit en effet se tenir en Italie un sommet du G7 au cours duquel les autorités algériennes espèrent obtenir de nouvelles disponibilités financières bilatérales, destinées notamment à financer l'effort de guerre. Mais, cette fois, le soutien de la communauté internationale n'est pas acquis. Car loin d'appuyer l'option éradicatrice du « clan Belkheir », l'administration Clinton demande au contraire au régime d'« élargir sa base politique », autrement dit d'envisager un compromis avec les islamistes, comme le souhaiterait le président Zéroual.

Dans ce contexte délicat pour le clan éradicateur, les attentats du GIA se multiplient : le 29 juin 1994, l'explosion d'une bombe fait trois morts et des dizaines de blessés lors d'une manifestation organisée à Alger à l'appel du Mouvement pour la République, de Saïd Sadi, en souvenir du président Boudiaf. La veille de l'ouverture du sommet du G7 à Naples, la communauté internationale est à nouveau interpellée, mais directement cette fois, par un mystérieux massacre de nature à émouvoir le monde entier.

L'affaire des marins italiens

Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1994, sept marins italiens membres de l'équipage d'un semoulier faisant escale dans le port de Djendjen, à l'est de l'Algérie, sont assassinés. D'après des témoignages de presse, ils auraient été égorgés dans leurs cabines et sur le pont, alors qu'ils dormaient, « par un groupe d'hommes venus à la nage ou à bord d'un Zodiac⁹ ». Qualifiée d'« acte barbare » par le FIS¹⁰, la tuerie soulève une énorme émotion en Italie : « Certains marins étaient de Torre del Greco, près de Naples, se souvient Anna Bozzo, une universitaire italienne spécialiste de l'Algérie. L'un d'eux était même napolitain¹¹. »

De Naples, même Bill Clinton, qui apprend la nouvelle en plein G7, se retrouve confronté à la « violence islamiste » qui ravage l'Algérie. Le 10 juillet, la France obtient de ses homologues des déclarations favorables à l'allègement de la dette de pays comme l'Algérien¹². Le 11, s'appuyant sur l'émotion soulevée par l'assassinat des marins italiens, elle annonce qu'elle va débloquer en 1994 des crédits de 6 milliards de francs en faveur d'Alger. Pour Hocine Aït-Ahmed, président du Front des forces socialistes (FFS), ce soutien de la France fut surtout un soutien à la guerre : « En 1994, l'Algérie était

quasiment en cessation de paiement. Les décideurs n'avaient plus les moyens financiers de faire face à la situation. Ils auraient sûrement accepté de rencontrer les partis politiques pour trouver une solution politique si Mitterrand, lors de la réunion du G7 en Italie, n'avait pas, par l'intermédiaire de sa porte-parole, dit être là pour mobiliser massivement des soutiens financiers à l'Algérie. Le soutien financier est allé à la guerre, il a permis au régime qui n'avait pas les moyens de faire face à son option stratégique, c'est-à-dire l'éradication des islamistes, de subsister¹³... »

Mais l'assassinat des marins italiens^a n'a pas suffi à déconsidérer totalement le FIS aux yeux des dirigeants du « G7 » : malgré cette affaire, ils se prononcent pour la « reprise du dialogue » en Algérie. Le 15 juillet, les États-Unis demandent même au régime d'« élargir sa base politique ». Ouvert à cette option, le président Zéroual tente timidement, depuis quelques semaines, de faire prévaloir le dialogue sur la répression : le 5 mai 1994, il avait éloigné certains généraux éradicateurs proches de Mohamed Lamari et nommé à la tête des 1^{er} et 2^e régions militaires des hommes proches de lui, les généraux Saïd Bey et Mohamed Bekhouche. Le président fait également remplacer M'hamed Tolba, patron de la DGSN (police), par Mohamed Ouaddah, un homme qui lui est plus favorable.

Au sein du DRS, en revanche, les éradicateurs étendent leurs attributions au détriment des dialoguistes, comme le général Saïdi Fodhil, qui se retrouve muté au Sahara contre son gré^b : « Saïdi Fodhil a été écarté [...] car il avait compris que la politique d'éradication menée à l'époque ne pouvait en aucun cas être salutaire pour le pays, estime aujourd'hui l'ex-colonel Samraoui. Il s'opposait à la politique du "tout sécuritaire" et proposait le retour du pouvoir aux civils. N'étant pas un ancien de l'armée française, ses engagements et ses prises de position constituaient un danger pour la mafia¹⁴. »

Désormais entièrement contrôlé par les éradicateurs, le DRS va développer sa politique d'infiltration et de manipulation des GIA, dont la violence gêne opportunément la volonté de dialogue du président. Et au cours de ce sombre printemps 1994, alors même

^a . Le 9 novembre 1997, le capitaine Ouguenoune affirmera à l'hebdomadaire britannique *The Observer* que le port de Djendjen était à l'époque du massacre strictement contrôlé par l'armée et que les sept marins italiens avaient été tués par un commando du DRS ; ses déclarations seront jugées suffisamment sérieuses par le gouvernement italien pour qu'il décide de convoquer l'ambassadeur d'Algérie en Italie, lequel sera également rappelé en consultation dans son pays. Mais les choses, évidemment, en resteront là (John SWEENEY et Leonard DOYLE, « We bombed Paris for Algeria », *The Observer*, 9 novembre 1997 ; et John SWEENEY et John HOOPER, « Name the killers, demands Italy », *The Observer*, 16 novembre 1997).

^b . Officiellement « patron » des relations extérieures du DRS, Saïdi Fodhil embarrassait Smaïn Lamari, qui souhaitait être l'interlocuteur de la France. Autre tort de Saïdi Fodhil : il avait contribué en 1993 à la désignation du général Zéroual comme ministre de la Défense. En juillet 1994, après s'être opposé à l'utilisation massive de napalm contre les populations (des dizaines de milliers d'hectares de forêts sont alors brûlés en Kabylie, prétendument pour débusquer les maquis), il est muté à la tête de la 4^e région militaire (Ouargla), qu'il rejoint de mauvaise grâce.

qu'ils lancent leur campagne de répression clandestine d'une incroyable sauvagerie contre la population civile (voir chapitre précédent), les chefs du DRS vont franchir une étape décisive dans la mise en œuvre de cette politique perverse.

Le FIS piégé par le GIA

À cette époque, plusieurs dirigeants de groupes armés hostiles à l'option des leaders du FIS emprisonnés, Abassi Madani et Ali Benhadj, de négocier un compromis avec le général Zéroual, décident de s'y opposer en unifiant leurs troupes. Le 13 mai, une importante réunion se tient dans un camp de montagne de la région de Laârba : y participent Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam (deux dirigeants islamistes affirmant représenter le « FIS de l'intérieur »), des représentants du Front islamique du djihad armé (FIDA), Saïd Makhloufi (dirigeant du Mouvement pour un État islamique, MEI) et enfin Chérif Gousmi, dit Ahmed Abou Abdellah, un jeune terroriste de vingt-six ans alors « émir national » du GIA (il a succédé à Sid Ahmed Mourad, dit Djaâfar El-Afghani, abattu le 26 février 1994 lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre).

À l'issue de la réunion, un communiqué, signé par Abderrezak Redjam au nom du FIS, Saïd Makhloufi pour le MEI et Chérif Gousmi pour le GIA, annonce que tous les *moudjahidines* doivent se rallier au GIA et que celui-ci n'acceptera « ni trêve, ni dialogue, ni réconciliation avec le régime ». Pour les leaders du FIS prêts à s'engager dans un dialogue politique avec le président Zéroual, cette initiative est embarrassante : elle démontre que leur stratégie est désavouée par une partie de leur mouvement. Ainsi, s'opposant à la ligne officielle du FIS et en particulier à Rabah Kébir depuis la fin 1993, Anouar Haddam approuve alors le choix de Abderrezak Redjam et Mohamed Saïd de rejoindre le GIA. (Ce qu'il confirmera d'ailleurs en juillet 2001, alors même que l'instrumentalisation du GIA par les services secrets de l'armée est devenue de notoriété publique, dans une étonnante interview au site web Algeria-Interface, qui en dit long sur les ambiguïtés — ou l'aveuglement politique — du personnage : « J'ai soutenu [en 1994] l'action de la direction du FIS à l'intérieur du pays, direction à laquelle Rabah Kébir niait toute autorité, celle de Abderrezak Redjam et Mohamed Saïd. Eux ont essayé d'éviter l'"afghanisation" de l'Algérie en prenant la sage décision, que j'ai soutenue, d'unifier les groupes. Il ne s'agissait pas de la dissolution du Front à l'intérieur de ce mouvement, mais de l'unification de tous les *moudjahidines*¹⁵ ».)

Clairement opposés à cette démarche minoritaire et désireux de montrer au régime qu'ils contrôlent encore certains groupes armés, Abassi Madani et Ali Benhadj approuvent en juin 1994 la création d'une « Armée islamique du salut » (AIS), dirigée par Ahmed

Benaïcha et Madani Mezrag¹⁶. Le 15 juin, Ali Benhadj propose sans succès au président Zéroual de rédiger un communiqué commun demandant « qu'éclate la vérité » à propos du « GIA ». Le 19 juillet, l'AIS elle-même se démarque clairement du GIA en condamnant notamment les assassinats d'étrangers¹⁷. Elle s'affirme prête à s'ouvrir au dialogue, voire à accepter une trêve : elle proclame son allégeance au FIS comme autorité suprême et appelle les autres factions armées agissant en Algérie à s'y rallier. Le 22, dans une lettre au président Zéroual, Ali Benhadj dénonce à son tour le « terrorisme aveugle » du GIA¹⁸.

En évitant de cautionner l'unification de tous les groupes armés, aussi douteux soient-ils, les leaders du FIS ont fait le bon choix. Car en s'alliant au GIA et au FIDA, Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam sont tombés dans un véritable piège. À l'évidence, GIA et FIDA sont largement noyautés par le DRS : lors de la réunion du 13 mai 1994, qui fut filmée, était par exemple présent Antar Zouabri, un agent du DRS qui deviendra l'un des plus sanguinaires chefs du GIA quelques années plus tard¹⁹ ; et d'après l'ex-adjutant du DRS Abdelkader Tigha, le FIDA a été contrôlé très tôt par les hommes du CPMI du colonel Bachir Tartag, sous l'égide de son adjoint, le commandant Hocine, travaillant sous les ordres du chef du DRS, le général Mohamed Médiène²⁰.

Pour ce dernier et son bras droit Smaïl Lamari, en revanche, cette unification de différents groupes armés sous la bannière du GIA est un véritable coup de maître : en intégrant aux groupes qu'il contrôle une partie significative de la véritable opposition armée, le DRS la supervise totalement et se donne les moyens de l'éliminer le moment venu. En outre, l'opération permet d'assimiler Abassi Madani et Ali Benhadj, accusés de jouer double jeu, à des terroristes²¹.

Ainsi, le 2 juillet, alors que le GIA revendique l'attentat à la bombe contre la marche d'Alger du 29 juin, le Premier ministre Mokdad Sifi s'appuie sur cette affaire pour refuser par avance tout projet de compromis politique avec les islamistes : affirmant « écarter tout dialogue avec le FIS », il déclare que son gouvernement est « déterminé à combattre le terrorisme ». Mais loin de se laisser impressionner par les déclarations de son Premier ministre et constatant que, dans les faits, le FIS se démarque de plus en plus clairement du GIA, le président Zéroual tente toujours de privilégier le dialogue : le 4 juillet, il appelle à un « sursaut national pour restaurer le dialogue et la paix civile » et lance même un appel public à la *rahma* (clémence) aux groupes islamistes armés en lutte contre le régime : « Les islamistes armés étaient invités à déposer les armes et à se rendre en échange de l'impunité, se souvient le lieutenant Habib Souaïdia, alors affecté au 25^e régiment de reconnaissance. Il y avait même des hélicoptères de l'armée qui lâchaient des tracts au-dessus des maquis pour les encourager à la reddition, mais, dans le même temps, nous recevions des ordres d'intensifier les opérations contre

les groupes armés. [...] Nous avons alors commencé à comprendre qu'il y avait sans doute un conflit entre les patrons de l'armée et le président Zéroual²².»

Comme par hasard, les actions terroristes du GIA redoublent alors d'intensité : le 11 juillet, moins d'une semaine après l'assassinat des marins italiens, cinq coopérants techniques étrangers (quatre Russes et un Roumain) sont tués au tunnel de Oued-Ouchaïeh, à Alger, à une centaine de mètres d'un imposant barrage policier ; « à la même période, des centaines d'écoles de villages connus pour leurs sympathies islamiques sont incendiées par le GIA²³ ». Et, au cœur de l'été, un attentat spectaculaire contre la France survient à Alger.

L'affaire des gendarmes français

Le 3 août 1994, vers 7 h 30, un groupe d'hommes portant des uniformes militaires se présente à bord d'un véhicule Nissan (du même type que ceux utilisés par les forces de sécurité) devant la cité Aïn-Allah, au sud-ouest d'Alger. Depuis l'« affaire Thévenot » et la consigne donnée aux Français de quitter l'Algérie (voir *supra*, chapitre 18), c'est dans cette cité située à deux cents mètres du siège du DRS que se sont retranchés les quelques dizaines d'employés consulaires français encore présents sur le territoire.

Après avoir tenté de forcer le portail, le commando déclenche une fusillade et abat trois gendarmes et deux fonctionnaires français. Interrogé sur TF1, le ministre de la Défense, François Léotard, affirme qu'un second véhicule piégé devait exploser dans la cité. Selon Jean-Claude Thévenot, c'est son remplaçant, comptable au consulat, qui a empêché que l'attentat ne se traduise par un bilan encore plus lourd en « prenant le volant de la voiture pour la sortir de la cité ». Ce scénario rappelle étrangement la proposition faite en octobre 1993 à Jean-Charles Marchiani par le général Smaïl Lamari dans le but de forcer la France à s'impliquer d'avantage aux côtés des éradicateurs algériens²⁴.

En France, l'affaire provoque une énorme émotion et elle fait la Une de la plupart des quotidiens²⁵. Le jour même, François Léotard et Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, se rendent à Alger pour y rencontrer le président Zéroual.

Le 5 août, par une lettre au quotidien arabe de Londres *El-Hayat*, un mystérieux « communiqué du GIA » revendique l'assassinat des cinq fonctionnaires français (le même jour, il menace de mort les enseignants qui reprendraient le chemin des établissements scolaires à la rentrée de septembre). Conformément à son habitude, Kamil Tawil, le jeune journaliste d'origine libanaise qui suit le dossier « Algérie » au sein de la rédaction d'*El-Hayat*, le

publie sans en vérifier la véritable provenance ni l'authenticité^a. Comme par une réaction en chaîne, les médias du monde entier reprennent alors la « revendication du GIA ». En France, malgré les doutes qui entourent l'affaire, les journalistes se laissent convaincre que les gendarmes d'Alger ont bien été assassinés par des « islamistes désireux de purger l'identité algérienne de sa composante occidentale et française ». Certains journaux vont même jusqu'à assimiler les sympathisants du FIS à des « Khmers verts²⁶ ».

Au plan politique, c'est Charles Pasqua – apparemment déçu par les contacts qu'il avait tenté d'établir au printemps avec Rabah Kébir, le représentant du FIS en Allemagne²⁷ – qui va relayer la campagne anti-islamiste lancée par les éradicateurs d'Alger. Dès le lendemain du drame, alors que d'autres dirigeants européens pourtant récemment touchés par le terrorisme du GIA rappellent que le pouvoir algérien « manque de légitimité » et appellent à l'organisation de « nouvelles élections²⁸ », le ministre français de l'Intérieur fait dans la propagande : le 4 août, il déclare à l'AFP que l'Algérie est « actuellement confrontée à une tentative de déstabilisation et de prise de pouvoir par la force ». Faisant mine de confondre FIS et GIA, il ajoute que « l'arrivée au pouvoir [en Algérie] d'un islamisme modéré relève de la fumisterie » et que « le choix réside entre la capacité du pouvoir actuel à maîtriser la situation ou l'arrivée au pouvoir des intégristes²⁹ ».

Dans la foulée, furieux que d'autres capitales, comme Washington, entretiennent de nombreux contacts informels avec le FIS, il demande que ses représentants réfugiés en Allemagne, en Angleterre ou aux États-Unis soient mis « hors d'état de nuire », une façon de sortir de ses attributions de ministre de l'Intérieur : « Alain Juppé pensait que je menais une politique étrangère autonome, il n'avait pas tout à fait tort », pérorera Charles Pasqua quelques années plus tard³⁰. Et non content de marcher sur les plates-bandes de son collègue du Quai d'Orsay, le ministre de l'Intérieur se met également à régenter l'information : le 4 août, suite à la diffusion par TF1 d'une interview de Rabah Kébir demandant que la France « reste neutre » dans le conflit algérien, Charles Pasqua s'en prend violemment à la première chaîne française, jugeant « scandaleux » qu'elle ait choisi le « moment où l'on rapatrie en France les corps des Français assassinés pour donner la parole aux complices des assassins³¹ ».

Le 9 août, six publications islamistes sont interdites de circulation, de distribution et de mise en vente. Certaines, comme *El-Ansar*, prônent ouvertement le terrorisme, mais d'autres sont de

^a . Par la suite, *El-Hayat* deviendra l'un des canaux privilégiés du DRS pour manipuler l'opinion internationale au moyen de faux communiqués du GIA. Interviewé à ce sujet quelques années plus tard, Kamil Tawil nous déclarera : « À l'époque, le GIA sortait deux ou trois communiqués par semaine. Comment vouliez-vous qu'on en vérifie l'authenticité ? C'était impossible » (interview de Kamil Tawil pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*)

simples bulletins du FIS. Et Charles Pasqua ne se contente pas de censurer. En quelques jours, ses services procèdent à plus de 20 000 contrôles d'identité dans la plupart des grandes villes françaises. Au cours du mois d'août, l'administration regroupe illégalement dans une caserne de Folembay, dans l'Aisne, vingt-six islamistes algériens assignés à résidence depuis quelques mois, alors qu'aucun délit ne leur est reproché³² (parmi eux, Djaffar El-Houari, président de la Fraternité algérienne en France, une organisation proche du FIS dissoute après l'« opération Chrysanthème »). Le 30 août 1994, à la satisfaction des autorités algériennes, une vingtaine d'entre eux sont expulsés vers... le Burkina-Faso.

Et pourtant, la responsabilité du FIS dans l'assassinat des gendarmes français d'Alger n'a jamais été démontrée. Si l'opération semble bien avoir été exécutée par un groupe armé contrôlé par le DRS, celui de l'« émir » Mahfoud Tadjine, adjoint de Chérif Gousmi et numéro 2 du GIA³³, plusieurs témoins affirment qu'elle fut organisée par le colonel Bachir Tartag, le patron du CPMI de Ben-Aknoun³⁴. Aucune enquête n'a été diligentée par Paris sur l'assassinat de ses cinq gendarmes et fonctionnaires^a, mais toutes les informations disponibles montrent qu'il s'agissait d'une vaste manipulation destinée, comme l'enlèvement des Thévenot, à faire basculer la France dans le camp éradicateur.

Djamel Zitouni, un « émir » du DRS

Pour faire croire au monde entier que les islamistes sont bien responsables de l'attentat, le DRS va l'attribuer à un certain Djamel Zitouni, un jeune « émir » de la banlieue d'Alger présenté par la presse algérienne comme l'un des principaux chefs du GIA. Relayée sans vérification par l'AFP, l'un des seuls médias étrangers autorisés en Algérie, cette version officielle communiquée par le DRS est reprise par les médias du monde entier³⁵.

Pour Abbas Aroua, universitaire algérien de sensibilité islamiste ayant participé à la coordination, depuis son exil suisse, d'un très important ouvrage collectif sur la répression en Algérie et le rôle des GIA³⁶, Djamel Zitouni était manipulé par le DRS, qui ne lui attribua la paternité de l'attentat que pour le « valider » comme un « insurgé islamiste » aux yeux de la population. « Le DRS a fait passer par

^a . À la différence de ce qui s'est passé quatre mois plus tôt au Rwanda, pourtant beaucoup moins lié à la France que l'Algérie. Le 6 avril 1994, l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana était abattu alors qu'il arrivait à Kigali, marquant le début de l'effroyable génocide des Tutsis organisé par les dirigeants Hutus. Suite à la plainte de la famille du pilote français de l'avion, une instruction sera ouverte et confiée au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, qui conclura en mars 2004, à l'issue d'une longue et rigoureuse enquête, à la responsabilité dans cet attentat du chef du Front patriotique rwandais (FPR), Paul Kagamé, devenu depuis président du Rwanda (Stephen SMITH, « L'enquête sur l'attentat qui fit basculer le Rwanda dans le génocide », *Le Monde*, 10 mars 2004).

radio l'information que Zitouni était responsable de l'opération pour lui conférer du prestige dans les maquis », confirme l'ex-colonel B. Ali³⁷. À l'époque en poste au CTRI de Blida, qui couvre la région militaire, principale zone d'activité du GIA, l'ex-adjutant du DRS Abdelkader Tigha explique que Zitouni était bien manipulé par son service, notamment par l'intermédiaire de son père, en contact régulier avec le CTRI, mais aussi de Abdelkrim Merdj, un ex-islamiste de Boufarik retourné par le DRS et codifié « Mike » : « Cet Abdelkrim Merdj signait des communiqués établis dans nos locaux de Blida et destinés au GIA », nous a révélé Tigha³⁸.

L'officier du DRS qui a effectué le recrutement de Zitouni était le capitaine Abdelhafid Allouache, un ancien secrétaire de Smaïl Lamari « bien connu de la DST et de la DGSE », devenu chef du service de coordination opérationnelle du CTRI de Blida : « Avant de s'engager dans l'armée, il était lui-même un peu islamiste, révèle Tigha. C'était une sorte d'imam bénévole originaire du même quartier que Djamel Zitouni. Quand il a été engagé par le DRS, il n'a pas eu de mal à retourner Zitouni et à le convaincre de travailler avec Abdelkrim Merdj. Celui-ci téléphonait de chez nous à l'étranger, donnait des instructions de l'intérieur de nos bureaux. Il contactait Zitouni presque tous les jours. C'est là que le DRS a commencé à utiliser Zitouni. Il était à la tête d'une "phalange verte", appelée *el-katiba el khadra*, une section équipée d'armes automatiques (PMAK, RPG7 lance-grenades...³⁹). »

Abdelkader Tigha raconte que Zitouni était chargé de la protection du poste de commandement du GIA, situé à Tala-Acha (près de Chréa), et de missions d'exécutions et d'opérations terroristes de grande envergure (attaque de casernes, etc.). Selon plusieurs témoignages recueillis à l'époque par l'ex-colonel Samraoui, Zitouni a rapidement fait ses preuves en « balançant » les vrais chefs islamistes du GIA, comme Djaâfar El-Afghani (tué, on l'a vu, le 26 février 1994) ou Sayah Attia (abattu par les forces de sécurité le 16 mars 1994). Il a ensuite suivi au DRS une « formation » destinée à en faire l'un des principaux émirs du GIA avec pour mission de « décapiter les vrais maquis islamistes⁴⁰ ».

Couronnée de succès à partir de la fin de l'année 1994, nous y reviendrons, cette manipulation initiée par le DRS dès la fin 1993 ne s'est pourtant pas imposée simplement : « J'avais un copain, Saïd, qui était intégré dans les groupes de Saïd Makhloufi », nous a raconté El-Mehdi Mosbah, un jeune Algérien sévèrement torturé fin 1993, dont le témoignage avait bouleversé les audiences du « procès Nezzar » en juillet 2002 (voir *supra*, chapitre 16). « Il connaissait très bien Chérif Gousmi et Djamel Zitouni, [...] et il m'a dit : "Si tu veux t'engager, ne va pas avec Djamel Zitouni, ne va pas avec le GIA. Ce n'est pas normal, ils ont des armes et ils ont eu des armes trop rapidement⁴¹". » Dès cette époque, certains responsables du FIS ont également commencé à se poser des questions sur les liens unissant Zitouni au DRS⁴².

Plus gênant pour les éradicateurs d'Alger, certains hauts responsables politiques français rechignent également à tomber dans le piège tendu par les généraux du « clan Belkheir ». C'est notamment le cas d'Alain Juppé. Pour le ministre français des Affaires étrangères, il n'est pas question de céder aux attentats terroristes d'un Djamel Zitouni aux commanditaires mal identifiés. Le 11 août 1994, malgré l'assassinat des gendarmes à Alger, il déclare sur TF1 qu'« il ne peut y avoir de solution toute sécuritaire au drame que vit l'Algérie » et qu'il « faut une perspective politique, [...] pour que, le moment venu, lorsque les conditions le permettront, le peuple algérien puisse s'exprimer ». Pour le ministre des Affaires étrangères, seules des élections permettront à l'Algérie de sortir de la crise. Trois jours plus tard, le Premier ministre, Édouard Balladur, fait des déclarations similaires sur RMC : « Il appartient aux Algériens de rétablir le dialogue entre eux [...] pour qu'il y ait une solution pacifique aux difficultés actuelles dans le respect de la tolérance et des droits de l'homme. »

Fin août, une nouvelle déclaration d'Alain Juppé — « C'est à l'Algérie de régler son problème », la France « n'a aucune responsabilité directe dans le pays » et n'a « aucune volonté d'en prendre⁴³ » — achève de convaincre les généraux éradicateurs que Paris n'est plus disposé à les soutenir de façon inconditionnelle. Pour eux, la situation est d'autant plus critique qu'en Algérie la perspective d'un dialogue avec les islamistes se rapproche. Le 16 août, le Conseil national de transition demande que le FIS, qui vient de désavouer publiquement certains de ses dirigeants jugés trop proches du GIA^a, soit autorisé à participer au dialogue qui s'annonce. Le 20 août, le patron du FLN, Abdelhamid Mehri, avalise cette demande en déclarant : « Un dialogue sérieux devrait associer toutes les forces politiques influentes, y compris le FIS. »

C'est précisément à ce moment-là que la collaboration engagée de longue date entre DRS et DST aurait permis à Smaïl Lamari de faire un cadeau spectaculaire à la France : lui permettre d'arrêter le terroriste Carlos, célèbre défenseur de la cause palestinienne et auteur de nombreux attentats et assassinats dans les années 1970.

Le 14 août 1994, Carlos est arrêté au Soudan lors d'une opération clandestine de la DST supervisée par le général Philippe Rondot. D'après le journal *Le Point*, il a été localisé grâce aux relations personnelles liant certains chefs de la DST à ceux d'un service « ami⁴⁴ ». À la mi-1993, le général Philippe Rondot et le commissaire Jean-François Clair s'étaient rendus à Khartoum pour informer les plus hauts dirigeants soudanais que Carlos se trouvait sur leur sol et envisager sa « livraison » à la France. Après avoir rassemblé pendant plusieurs mois des éléments démontrant

^a . Réunie en congrès du 2 au 26 août 1994, l'Instance exécutive du FIS à l'étranger désavoue et exclut notamment Ahmed Zaoui et Anouar Haddam, qui « n'expriment plus sa position officielle.. D'après Nicole Chevillard, ils sont accusés de « persister à tenir des propos publics contradictoires » sur la violence des groupes armés.

l'implication de Carlos dans différents attentats – dont l'assassinat de deux policiers français venus le débusquer dans sa planque de la rue Toulou, à Paris, en juin 1975 –, la DST obtient finalement du Soudan que le terroriste, qui a pu être filé et photographié à Khartoum, lui soit « livré⁴⁵ ».

Quel était donc ce service secret « ami » qui informa la France que Carlos était au Soudan, tout en s'assurant que l'origine de la « fuite » resterait confidentielle ? Selon le MAOL, il s'agit... du DRS⁴⁶. Après avoir accueilli sur leur sol et protégé durant de longues années le plus célèbre terroriste des années 1970, les services secrets algériens auraient découvert sa présence à Khartoum au début des années 1990, à l'occasion de la filature assidue de l'un de leurs opposants. Découvrant Carlos sur une photographie prise par ses agents, le colonel Smaïl Lamari aurait alors pris la décision de trahir le célèbre terroriste en le « donnant » aux Français, et plus précisément au général Philippe Rondot. Par ce geste, « Smaïl » aurait encore renforcé sa solide réputation d'efficacité auprès de la DST et donc consolidé le soutien au sein du gouvernement français des partisans de l'option éradicatrice en Algérie.

Les éradicateurs et le GIA contre le dialogue

En cet été 1994, depuis plusieurs semaines, le président Zéroual négocie secrètement avec les principaux dirigeants du parti islamiste par l'intermédiaire des généraux Betchine et Derradji. Il a également réactivé les discussions avec les représentants du FIS en exil, *via* les généraux Benyellès et Abderrahim. Les leaders islamistes « ne réclament même plus que le processus électoral soit repris là où il avait été interrompu mais [seulement] que de nouvelles élections soient organisées par un "gouvernement neutre" » et que les dirigeants du FIS soient libérés pour pouvoir se réunir librement⁴⁷.

Le 21 août 1994, la « quatrième phase du dialogue politique » est inaugurée en l'absence du RCD et du FFS, et sans que les leaders du FIS aient été libérés. Mais quarante-huit heures plus tard, Abassi Madani fait parvenir une lettre au chef de l'État, dans laquelle il salue son « invitation courageuse à la réconciliation⁴⁸ ». En apparence, donc, le dialogue est en marche. Mais le « clan Belkheir » va tout mettre en œuvre pour le saboter.

Alors que les forêts de Kabylie et de Lakhdaria, bombardées au napalm, continuent de brûler, les massacres effectués par les forces spéciales se multiplient : le 14 août, onze cadavres criblés de balles sont retrouvés à Sahel (près de Tipasa) au lendemain d'une vague d'arrestations de civils par les parachutistes ; le 16 août, vingt personnes « sont exécutées sommairement à Chérarba (EI-Harrach) par des parachutistes (en représailles à la mort de militaires lors d'une embuscade dans ce quartier) » ; le 20 août, « plus de deux

cents cadavres jonchent les rues de Constantine et de ses environs » à la suite de plusieurs rafles effectuées par les services de sécurité⁴⁹.

Et, au même moment, le GIA multiplie les provocations : le 22 août 1994, une vingtaine d'établissements scolaires ou universitaires sont détruits dans le pays. Le 24, de jeunes « beurs français » déclenchent une fusillade dans un hôtel de Marrakech. Officiellement, ils agissent au nom du GIA mais, fait étrange, ils disposaient de passeports délivrés par les autorités algériennes. Le 26, comble de la provocation, le GIA annonce à l'AFP la création d'un « gouvernement du califat » dont Chérif Gousmi serait le calife et Anouar Haddam, qui vient d'être exclu du FIS, le ministre des Affaires étrangères.

Persuadés d'avoir affaire à une nouvelle manipulation du DRS soucieux de discréditer les islamistes au moment où le président Zéroual envisage de les associer au pouvoir⁵⁰, plusieurs responsables se démarquent de l'opération : en dépit de ses désaccords avec les leaders du FIS, Anouar Haddam dément par exemple faire partie de ce prétendu « gouvernement du califat » dont il n'a jamais eu connaissance. Quant à Saïd Makhloufi, l'ancien responsable du MEI qui avait rallié le GIA en mai, il se déclare opposé à un quelconque « gouvernement du califat » et annonce son retrait du GIA : « Makhloufi était un islamiste sincère, estime aujourd'hui Abdallah Messaï, un des représentants du FIS à Londres. Il a voulu, à un moment, s'unir avec les GIA, comme Mohamed Saïd. Ils voulaient unifier les maquis. Mais quand ils ont découvert que les GIA étaient complètement infiltrés, ils ont dit qu'ils ne voulaient plus rien avoir à faire avec eux⁵¹... »

Le 28 août 1994, persuadée elle aussi que, sous couvert d'hostilité au régime, le GIA s'apparente de plus en plus à un mouvement « contre-insurrectionnel » manipulé par le DRS, l'AIS lance un appel à tous les *moudjahidines* pour barrer la route au GIA, qu'elle accuse d'être « infiltré par la Djezaâra et les services⁵² ». Aujourd'hui, plusieurs témoins confirment que le communiqué annonçant la création d'un « gouvernement du califat » comprenant prétendument plusieurs personnalités du FIS était bien un faux : « Quelque temps après que la presse l'a monté en épingle, révèle Djillali Hadjadj, journaliste algérien à l'époque employé par *El-Watan*, on a su que c'étaient les services qui avaient monté cette histoire pour faire diversion et pour peser sur des décisions politiques. Nous avons même recueilli les confidences d'un officier du DRS qui se vantait d'avoir été derrière l'opération⁵³. »

Toutes ces opérations ne parviennent pourtant pas à torpiller totalement les initiatives de paix du président Zéroual. Le 30 août, Abassi Madani remet au général Betchine une seconde lettre dans laquelle il évoque pour la première fois la possibilité d'une trêve. Le 1^{er} septembre, suite à une rencontre à la prison de Blida avec Ahmed Ouyahia et les généraux Betchine et Derradji, il accepte les conditions posées par le président Zéroual pour engager le dialogue (respect de

la Constitution et du régime républicain, alternance au pouvoir, application des règles de la démocratie). Le 6 septembre, un communiqué officiel reconnaît pour la première fois que des émissaires de la présidence ont rencontré à plusieurs reprises les leaders du FIS dans la prison militaire de Blida. Deux jours plus tard, François Mitterrand apporte son soutien aux démarches engagées par le président Zéroual en estimant qu'il est « nécessaire pour l'Algérie qu'elle procède à des élections générales ».

Le 13 septembre, Zéroual annonce même une décision qui va provoquer un véritable séisme politique : la libération de cinq des plus hauts dirigeants du FIS, dont Abassi Madani et Ali Benhadj, qui sont placés en résidence surveillée avec un fax et un téléphone à leur disposition^a. Dans le camp éradicateur, la nouvelle fait l'effet d'une bombe : Saïd Sadi, le patron du RCD, parle de « reddition nationale devant l'intégrisme ». Rédha Malek estime que « la République est en danger de mort ». Quant au quotidien éradicateur *Le Matin*, il prédit « de véritables pogroms si ce processus de dialogue n'est pas stoppés⁵⁴ ».

Dès le lendemain de la libération des leaders du FIS, le GIA rappelle qu'il n'acceptera « ni réconciliation, ni dialogue, ni trêve⁵⁵ ». Le 17 septembre, un nouveau communiqué signé « Zitouni » renouvelle son opposition au dialogue initié entre le président Zéroual et le FIS. Pour l'ex-colonel Samraoui, « cet enchaînement de communiqués *made in DRS* visait clairement à mettre en condition l'opinion française pour faire pression sur le gouvernement⁵⁶ ». Le 19 septembre, Leïla Aslaoui, porte-parole du gouvernement et secrétaire d'État à la Solidarité nationale et à la Famille, démissionne pour protester contre la libération des leaders du FIS. Pour les représentants du « clan éradicateur », Zéroual a manifestement été trop loin. Dans *El-Watan*, Omar Belhouchet signe un éditorial interpellant fermement le président et lui indiquant qu'il a dépassé la ligne rouge tracée par l'armée⁵⁷.

Les éradicateurs sont d'autant plus inquiets qu'à Paris, Alain Juppé déclare s'être « toujours prononcé en faveur d'un dialogue entre le gouvernement et les membres du FIS qui acceptent de cesser la violence⁵⁸ ». Fin septembre, un arrêt des hostilités est même envisagé par des tracts de l'AIS placardés dans les mosquées. Le FIS demande seulement de pouvoir consulter ses cadres avant de négocier formellement. Du coup, beaucoup de personnalités favorables au dialogue commencent à craindre un coup d'État du clan éradicateur : dans une interview au *Monde*, Abdelhamid Mehri, patron du FLN, met en garde contre les velléités « putschistes » qui pourraient couper court au dialogue, en précipitant le retour à

^a . Les trois autres dirigeants libérés sont Abdelkader Omar, Noureddine Chigara et Kamel Guemmazi. Face à la violence du GIA, qui risquait d'inciter de plus en plus d'Algériens à se démarquer du camp islamiste, les responsables de l'Instance exécutive du FIS réclamaient depuis plusieurs mois la libération des dirigeants emprisonnés, seuls capables selon eux de disqualifier l'extrême violence des GIA contre les civils.

l'option du « tout sécuritaire⁵⁹ ». Conscients qu'un compromis politique est sur le point d'être trouvé, les généraux éradicateurs n'ont plus que quelques semaines pour torpiller les initiatives de paix du président.

Djamel Zitouni à la tête du GIA

Fin septembre 1994, alors que Zitouni est censé être l'« ennemi public numéro un » en Algérie, le DRS organise secrètement son arrivée à la tête du GIA. Le 26, des informations sont communiquées à l'armée pour qu'elle tende une embuscade mortelle aux principaux chefs du mouvement : alors que l'« émir national » Chérif Gousmi et ses lieutenants sont éliminés, Djamel Zitouni, lui, est épargné.

Numéro deux du DRS, le général Smaïl Lamari est satisfait de l'opération. En octobre, il se vante même auprès de ses homologues des services secrets français – et notamment de ses amis de la DST – d'avoir éliminé toute la direction du GIA à l'exception de Zitouni : « L'anecdote m'avait frappé, confie aujourd'hui un ancien haut fonctionnaire du ministère français de la Défense. Ils avaient effectivement épargné Zitouni, alors que tout avait été fait pour que l'embuscade soit un succès et qu'ils auraient pu tuer tout le monde s'ils l'avaient voulu. Ils l'avaient donc épargné volontairement⁶⁰. »

Les services secrets français ont donc été informés dès le mois d'octobre 1994 que Djamel Zitouni, présenté par les autorités algériennes comme le responsable de l'assassinat de cinq Français à Alger quelques semaines auparavant, était en réalité un agent du DRS. De nature à déclencher une véritable affaire d'État, l'information sera gardée secrète par les hauts responsables de la DST en contact avec Smaïl Lamari et par notre haut fonctionnaire du ministère de la Défense, qui tente aujourd'hui de minimiser l'affaire : « Quand on m'a raconté cela, ça ne m'a pas paru surprenant. Qu'on ait épargné un type parce qu'on avait déjà des contacts avec lui et qu'on pensait qu'après, il prendrait la relève, ce qui s'est effectivement passé, et qu'il serait plus accommodant, cela me paraissait dans l'ordre des choses⁶¹... »

D'après l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, les Français étaient d'autant mieux informés des actions secrètes du GIA qu'ils écoutaient les conversations téléphoniques de ses chefs : « À partir de 1994, le GIA avait deux valises téléphoniques satellites. C'était Saïd Redouane, *alias* "El Matador", qui en était chargé. Elles avaient été achetées en Angleterre. Mes chefs souhaitaient les mettre sur écoute. Pour y parvenir, ils ont sollicité l'aide de leurs amis de la DGSE. Ceux-ci ont obtenu que les Britanniques espionnent les valises et leur envoient les rapports d'écoute. Puis ils nous les transmettaient. Grâce à ces informations communiquées par les Français, le DRS intervenait, torturait des types, et les exécutait⁶². »

Non contents d'épargner Zitouni, les hommes du général Smaïl Lamari vont l'aider à prendre la tête du GIA par la force. Après la mort de Gousmi, c'est en effet son second, Mahfoud Tadjine (dit Mahfoud Abou Khalil) qui prend la direction du mouvement après avoir été investi par *le majlis ech-choura* (assemblée consultative) du groupe⁶³. Mais le 27 octobre 1994, un nouveau « communiqué du GIA » annonce que Mahfoud Tadjine n'était qu'« intérimaire » et que le *majliss ech-choura* a nommé Djamel Zitouni nouveau chef du GIA⁶⁴ : selon plusieurs sources, il s'agissait bien d'un véritable « putsch » du DRS pour placer Zitouni et ses lieutenants (Antar Zouabri, Saïd Farès, Boukabous, Adlan...) à la tête du GIA ; pour avoir tenté de s'y opposer, Mahfoud Tadjine aurait ensuite été sévèrement torturé⁶⁵.

« Quand Zitouni est devenu "émir national", confirme aujourd'hui l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, le DRS lui a fixé trois objectifs principaux : s'attaquer à la population acquise au GIA, éliminer le plus possible de terroristes de ce mouvement et le discréditer sur la scène internationale, notamment française. On se sentait menacés par la communauté internationale. Il fallait inverser le rapport de forces et inciter les politiques français à nous soutenir⁶⁶. »

Pour les patrons du DRS, les généraux Smaïl Lamari et Toufik Médiène, cette opération est un nouveau coup de maître. Il faut comprendre en effet qu'à l'époque, le GIA est en fait une fédération de groupes armés plus ou moins bien coordonnés ; beaucoup d'entre eux sont dirigés par des « émirs » du DRS (islamistes « retournés » ou officiers en mission s'étant fait passer pour des déserteurs⁶⁷), mais pas tous. Et surtout, depuis l'arrestation imprévue au Maroc de l'« émir national » Abdelhak Layada (voir *supra*, chapitre 17), qui était contrôlé par le DRS, ses successeurs à la tête du GIA n'étaient pas des agents de Smaïl Lamari et Toufik Médiène. D'où la stratégie consistant à les éliminer les uns après les autres, jusqu'au « putsch » d'octobre 1994 qui permettra à Zitouni, et donc au DRS, de contrôler l'ensemble des GIA en quelques mois. L'organisation « islamiste », devenue pleinement un instrument de guerre « contre-insurrectionnelle » entre les mains des généraux éradicateurs, sera alors lancée, on le verra, dans une guerre sanguinaire contre les populations civiles.

Mais en cet automne 1994, alors que Zitouni n'est pas encore « émir national » du GIA, il va jouer un rôle étrange dans un événement qui ébranle la Kabylie.

L'enlèvement de Lounès Matoub

À l'époque, la Kabylie est en effervescence : fin août, Ferhat Mehenni, président de la coordination nationale du MCB (et très lié

au RCD de Saïd Sadi), lance un appel au boycottage scolaire illimité pour obtenir que le *tamazight* (berbère) devienne une langue nationale en Algérie. Ce mot d'ordre, assez largement suivi dans la région, va d'ailleurs être radicalisé par Saïd Sadi, farouchement opposé aux négociations engagées par le président Zéroual avec les dirigeants de l'ex-FIS.

C'est dans ce contexte très « chaud » que, le dimanche 25 septembre 1994, Lounès Matoub, un chanteur kabyle très populaire mais longtemps censuré par le régime, est enlevé par un groupe islamique armé alors qu'il partage un verre avec un ami dans un café proche de la vallée de Takhoukht. De nature à révolter les Kabyles, le rapt, qui durera plus de deux semaines, va être assumé médiatiquement par Djamel Zitouni et exploité par le DRS et les « éradicateurs kabyles », comme Saïd Sadi, pour inciter la population à s'armer contre les islamistes et, d'une façon plus générale, à refuser tout compromis politique avec eux.

Selon certains, le rapt aurait même été secrètement commandité par le DRS⁶⁸. Si les témoins de l'affaire que nous avons pu interroger ne nous ont pas permis de recueillir d'éléments déterminants à l'appui de cette thèse, il se confirme en revanche que le clan éradicateur a tout fait pour que l'enlèvement de Matoub se finisse mal, et ce dans le but de dresser la Kabylie contre les islamistes : « Beaucoup de gens auraient voulu qu'il meure entre nos mains », estime ainsi Ali Idir, l'un des islamistes kabyles complices de l'enlèvement⁶⁹. Ancien champion d'Algérie de judo, ami d'enfance de Lounès Matoub et acteur essentiel de l'affaire, Idir nous a livré son témoignage détaillé : « J'ai appris l'enlèvement par un ami chanteur qui m'a pris en stop sur une route de Kabylie, raconte-t-il aujourd'hui. Il m'a dit : "Ali, fais quelque chose, ils ont pris Matoub au bar de Takhoukht." Je lui ai répondu que si les ravisseurs avaient emmené le chanteur vers Alger, il n'en sortirait pas vivant, mais que s'il s'agissait d'un groupe local, je pouvais tenter de le sortir de là. Mes émissaires ont rapidement localisé Matoub à Aïn El-Hammam (ex-Michelet). Je me suis rendu sur place. Un de nos groupes l'avait enlevé un peu par hasard. Ils étaient entrés dans le café où se trouvait Lounès pour déjeuner. Un des jeunes voulait le tuer, un autre a refusé, disant qu'il fallait aller voir les émirs. »

À en croire Ali Idir, alors responsable d'une unité du GIA en Kabylie et même si le GIA n'a jamais revendiqué formellement l'opération⁷⁰, c'est donc bien un groupe islamiste qui procéda au rapt de Lounès Matoub, une version aujourd'hui confirmée par l'ex-colonel B. Ali (même si Ali Idir n'exclut pas que son groupe ait pu être infiltré par des agents du DRS). Dès la nouvelle de l'enlèvement connue, le RCD de Saïd Sadi et le GIA de Djamel Zitouni vont multiplier les provocations à l'égard du groupe armé ayant enlevé Lounès Matoub : président de la coordination nationale du MCB, Ferhat Mehenni commence par lancer un spectaculaire ultimatum aux ravisseurs, menaçant de « guerre totale » tous ceux qui les

assisteraient⁷¹ : « Mehenni fut totalement irresponsable, estime aujourd'hui Mohamed Djoudi, un médecin islamiste kabyle qui soignait à l'époque les hommes d'Ali Idir dans les maquis de la région. Faire cette déclaration, c'était provoquer l'assassinat de Matoub. Si nous n'avions pas été des gens responsables, il serait mort⁷². »

« Cela prouvait que le RCD se foutait de Lounès », renchérit Ali Idir. Saïd Sadi et les stratèges du DRS auraient-ils été jusqu'à prendre le risque de faire assassiner Lounès Matoub pour inciter la population kabyle à se révolter contre les islamistes ? Neuf ans après l'affaire, Ferhat Mehenni nous a révélé avoir signé l'ultimatum de « guerre totale » contre les islamistes sous la pression de Saïd Sadi, alors patron du RCD, et de Noureddine Aït-Hamouda, un cadre du parti réputé proche du DRS^a, dont nous avons déjà évoqué le rôle en octobre 1988 (voir *supra*, chapitre 5). « Le matin de l'enlèvement, se souvient Mehenni, j'avais commencé par rédiger un communiqué prudent pour ne pas mettre Matoub en danger. Mais arrivé au siège du RCD, je tombe sur Noureddine Aït-Hamouda. Il était au téléphone avec Saïd Sadi, qui lui dictait un communiqué beaucoup plus radical. En substance, cela donnait : "Nous donnons quarante-huit heures au GIA pour libérer Matoub. S'il n'est pas libéré sain et sauf dans ce délai, nous déclarerons la guerre au GIA." Quand j'ai pris connaissance de ce texte, j'ai failli tomber à la renverse. Le signer comme me l'ordonnait Sadi, c'était prendre la responsabilité de déclencher une guerre civile à laquelle la Kabylie n'avait pas été préparée. J'ai signé quand même, mais en mon propre nom, de façon à conserver le contrôle de la situation. »

« Quand il a entendu cet ultimatum du RCD à la radio, Matoub tremblait de peur, confirme Ali Idir. Il craignait qu'on le tue. Je lui ai dit : "Ne t'inquiète pas, on ne va pas rentrer dans leur jeu." J'ai vite compris que l'enlèvement de Lounès Matoub allait nous poser de gros problèmes. C'était une bombe à retardement. En Kabylie, ce n'était pas n'importe qui. Il avait une énorme influence sur la population : soit on désamorçait la bombe en le traitant correctement, soit la bombe allait nous péter entre les doigts. Je me suis dit qu'il fallait se servir de Matoub pour faire comprendre à la population qu'on était contre le régime, mais pas contre le peuple. C'est vrai que Lounès avait écrit des chansons contre les terroristes, mais cela nous était égal. On voulait se servir de lui. Du coup, on l'a gardé dix-sept jours

^a . Fils du colonel Amirouche, « héros de la guerre d'indépendance Noureddine Ait-Hamouda a grandi dans un milieu marqué par le FLN : « Pupille de la nation, il fut élevé dans les "Jupes" de Chérif Messaïdia, patron du FLN sous Chadli, affirme Ferhat Mehenni. À l'époque du printemps berbère, Aït-Hamouda avait été envoyé par Messaïdia lui-même pour infiltrer le MCB. Dès qu'on tirait un tract ou la revue clandestine *Tafsut*, Noureddine s'en emparait pour les remettre au commissaire divisionnaire, au wali, au chef d'état-major de l'armée à Tizi, au responsable du parti unique de l'époque. Tous ceux qui confectionnaient *Tafsut* à l'époque le savaient » (interview de Ferhat Mehenni pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*).

pour le convaincre de nos bonnes intentions et lui demander de les expliquer à la population^a.»

De son côté, après avoir accepté de signer l'« ultimatum de guerre totale » contre les islamistes dicté par Saïd Sadi, Ferhat Mehenni commence à se demander s'il n'a pas été manipulé pour entraîner la Kabylie dans une guerre civile. Et, pour éviter le pire, nous a-t-il expliqué, il décide de « suspendre » l'ultimatum (cette version – qui majore sans doute un peu le rôle véritablement modérateur de Ferhat Mehenni – nous a été confirmée dans ses grandes lignes par bon nombre d'acteurs du MCB de l'époque). La bombe médiatique lancée sous la pression du RCD ainsi désamorcée, c'est Djamel Zitouni, nouvel « homme fort » du GIA dans l'Algérois, qui va tenter de faire déraiper la situation...

« Quand Zitouni a entendu la déclaration de guerre de Ferhat Mehenni, révèle aujourd'hui Ali Idir, il nous a envoyé un message ordonnant de tuer Lounès Matoub. » Conscient qu'un tel geste discréditerait son groupe pour longtemps auprès de la population kabyle, qui se mobilise alors en masse pour le chanteur^b, Ali Idir opte pour la prudence : « Nous étions installés en face de l'hôpital de Aïn-Hammam, à une cinquantaine de mètres de la route, et on ne sortait pas de la forêt. J'avais ordonné à nos hommes de ne pas bouger, car j'avais peur que nous nous fassions repérer et que l'armée tue Matoub. C'était manifestement son intention : en nous cherchant, des soldats avaient tiré au mortier sur une montagne. S'ils avaient pu tuer Matoub, ils auraient été contents car cela aurait été mis sur le dos des GIA. Après avoir reçu le message de Zitouni, nous nous sommes donc réunis avec les cinq chefs du *majlis*. Je leur ai dit que les derniers événements (la déclaration de guerre de Ferhat Mehenni, les violents ratissages opérés par l'armée...) montraient que le régime voulait que Matoub soit tué entre les mains du GIA afin de nous discréditer. J'ai ajouté que même si Zitouni nous avait ordonné de l'abattre, nous étions les chefs de la wilaya et que c'était donc à nous de prendre nos responsabilités. J'ai plaidé pour qu'on libère Lounès en lui confiant la mission de transmettre des messages à la population et aux partis kabyles. Le *majlis* a compris mes arguments, il a accepté de libérer Matoub⁷³, »

Le 10 octobre, le chanteur est effectivement libéré. Et trois jours plus tard, comme ils l'avaient convenu avec lui, ses ravisseurs lui remettent des lettres du GIA destinées à la population disant, explique Idir, « qu'on l'autorisait à organiser les manifestations

^a . Lors de sa captivité, Matoub aurait fait l'objet d'un procès de la part des dirigeants du GIA : « Ils n'avaient rien contre les Berbères, affirme aujourd'hui Mohamed Djoudi, ancien médecin des groupes armés de Kabylie. Mais ils voulaient convaincre les habitants de Tizi-Ouzou que l'islam, c'était bien. Ils voulaient le faire pacifiquement » (entretien de l'un des auteurs avec Ali Idir, chef de groupes armés en Kabylie, et Mohamed Djoudi, ancien médecin des groupes aujourd'hui réfugié à Londres).

^b . Le 2 octobre 1994, plus de 100 000 personnes manifestent à Tizi-Ouzou contre l'enlèvement de Lounès Matoub à l'appel du Mouvement culturel berbère. Le 5 octobre, une nouvelle grève générale est observée en Kabylie.

qu'elle voulait, mais qu'il ne fallait pas nous gêner dans les montagnes ni encourager la guerre contre nous ». Mais Matoub sera dissuadé de se faire le porte-parole de ses ravisseurs : « Après qu'on lui a confié nos lettres, regrette Mohamed Djoudi, Matoub a retourné sa veste. Alors qu'il devait prononcer un discours sur la place de l'ancienne mairie, à Tizi-Ouzou, le jeudi 13 octobre, son intervention fut annulée. Les autorités ont prétendu qu'il était malade. C'était faux. J'aimerais bien savoir ce que Saïd Sadi lui a dit. Ils ont dû lui faire un lavage de cerveau... »

S'ils parviennent à contrôler Matoub, les dirigeants du RCD échouent en revanche à torpiller les initiatives dialoguistes du président Zéroual. Malgré tous les obstacles qui lui sont opposés, ce dernier semble bien, en effet, sur le point de parvenir à une solution politique qui permettrait le retour à la paix civile, aspiration première de l'immense majorité des Algériens. Mais l'espoir sera de courte durée...

L'échec du dialogue

À la mi-octobre 1994, on apprend que le président Zéroual s'apprête à prendre une initiative spectaculaire : la libération définitive de Abassi Madani et Ali Benhadj (alors en résidence surveillée). Signe que le clan présidentiel est effectivement en train de finaliser un compromis politique avec les islamistes, Abdelkader Omar, l'un des chefs du FIS libéré en septembre 1994, déclare que des cadres de son mouvement sont répartis dans tous les groupes armés et sont donc en mesure de leur faire entendre la voix de la raison politique. Quant à Abdelkader Boukhamkham, un autre ex-codétenu de Madani, il affirme à la presse que « dès que le FIS sera réhabilité », les groupes armés « mettront un terme à leurs opérations et obéiront aux dirigeants du FIS ». Il ajoute que « dans le cas contraire, ce qui est peu probable, nous leur enlèverons toute couverture politique et nous serons prêts à les combattre comme le fait le pouvoir actuellement¹ ».

Bref, les dirigeants du FIS multiplient les déclarations de bonnes intentions tendant à démontrer que la violence qui déchire le pays est susceptible de baisser d'intensité, voire qu'une paix est possible, comme l'expliquera à sa manière l'ancien Premier ministre éradicateur Rédha Malek : « L'hypothèse d'une victoire du FIS n'était pas exclue. Fin 1994, de nombreux observateurs s'y attendaient et nous le faisaient entendre². » Pour la journaliste Nicole Chevillard, le pays est effectivement passé en cette fin octobre 1994 « très près d'un accord au sommet entre le FIS et la présidence. [...] Selon des sources militaires, les émissaires de Liamine Zéroual (les généraux en retraite Benyellès et Abderrahim, notamment) en étaient en effet à discuter, point par point, sur une liste de quelque deux cents noms, les postes qui pourraient être attribués à des représentants du parti dissous, aussi bien dans les ministères, les wilayas, les localités, que dans la gendarmerie et la police³ ».

Signe qu'à l'époque, les dirigeants du FIS ne sont pas les seuls à souhaiter qu'un compromis politique mette fin à la « sale guerre », le

bureau politique du FLN demande le 29 octobre l'« arrêt définitif de la politique de confrontation et d'éradication » menée par les autorités contre le mouvement islamiste et l'« annulation de toutes les lois d'exception⁴ ». Selon Nicole Chevillard, ces tractations auraient dû aboutir avant le 1^{er} novembre 1994 à l'annonce par Abassi Madani d'une trêve de six mois et à la libération des leaders du FIS. Mais, dans les derniers jours d'octobre, le « clan éradicateur », va parvenir à torpiller *in extremis* le retour du FIS sur le devant de la scène politique.

Grâce à la France, la guerre continue

Car ce que le président Zéroual ignore en ce mois d'octobre 1994, c'est que pour l'aider à faire capoter ses initiatives de paix, le « clan Belkheir », représenté notamment par le général Mohamed Lamari, a sollicité — et obtenu — le soutien de la France : à cette période, a en effet eu lieu à Paris une rencontre fondamentale entre les militaires éradicateurs opposés à tout dialogue avec le FIS et de hauts responsables français. D'après le journaliste Éric Laurent, qui a révélé cette information en mai 1995, les dirigeants algériens auraient expliqué en substance à leurs interlocuteurs : « Si vous voulez nous aider, faites en sorte que l'on parle le moins possible de la situation en Algérie. Parce que nous allons frapper fort, liquider, éradiquer. Nous avons besoin de temps, de votre aide, mais aussi de silence⁵. »

Une affirmation recoupée par Nicole Chevillard, qui confirme que c'est grâce à Paris, où il aurait trouvé des « appuis politiques et des moyens (en termes militaires) » que le chef d'état-major de l'armée, Mohamed Lamari aurait pu suspendre le calendrier de paix du président Zéroual qui ne lui convenait pas⁶. Les auteurs de la somme déjà citée, *An Inquiry into the Algerian Massacres*, affirment quant à eux que la France aurait effectivement décidé en 1994 d'apporter un soutien militaire plus important aux généraux d'Alger, soutien qui se serait matérialisé par l'envoi d'une cinquantaine de conseillers militaires, puis par le déploiement à l'été 1995 d'éléments des régiments parachutistes de l'infanterie de marine (RPIMA) spécialisés dans les opérations contre-insurrectionnelles outre-mer ; enfin, le GIGN et le RAID auraient également entraîné des unités antiterroristes en Algérie⁷.

Fin octobre 1994, fort de ce soutien de Paris, Mohamed Lamari déclare que « la lutte contre les forces obscurantistes et rétrogrades, traîtres à la nation et à l'islam, sera conduite jusqu'à son terme », une façon de réaffirmer l'engagement du « clan Belkheir » à éradiquer les islamistes⁸.

Pour justifier l'arrêt du processus de paix du président Zéroual vis-à-vis de l'opinion algérienne, le chef d'état-major de l'armée et ses collègues vont s'appuyer sur une manipulation : le 29 octobre, ils

annoncent avoir « découvert sur Chérif Gousmi », le chef du GIA pourtant exécuté plus d'un mois auparavant, une lettre de Ali Benhadj l'incitant à « intensifier les actions terroristes et donnant des instructions sur les cibles à abattre⁹ ». Selon l'ex-colonel B. Ali, « le passage indiquant qu'il fallait "intensifier les actions" avait été rajouté. Rien ne prouvait que c'était Benhadj qui l'avait écrit¹⁰ ». Un sentiment partagé par Nicole Chevillard, qui considère qu'il fallait « beaucoup de mauvaise foi aux "durs" de l'armée pour identifier, à travers toutes les correspondances de Benhadj aux différents groupes armés algériens l'épître (tronquée) qui leur servira de prétexte à l'interruption brutale des négociations¹¹ ».

Et pourtant, c'est bien cette prétendue lettre qui va servir de prétexte officiel à la remise en prison d'Ali Benhadj et à l'arrêt du dialogue. Le 29 octobre 1994, contre toute attente, le président Zéroual lit un discours manifestement rédigé par l'état-major dans lequel il « dresse un constat d'échec du dialogue entamé depuis deux mois » et accuse le FIS de « continuer à encourager le terrorisme et l'extrémisme¹² ».

Dès le lendemain, écoeuré par l'abandon du dialogue, le Front islamique du salut appelle Liamine Zéroual à démissionner s'il ne trouve pas une solution à la crise... Mais ce qu'ignore Abassi Madani, c'est que si le président accepte ainsi d'interrompre son processus de paix, c'est qu'il vient d'obtenir du haut commandement militaire un cadeau inespéré : la garantie d'être autorisé à rechercher une plus grande légitimité populaire dans le suffrage universel. Le 31 octobre, à la surprise générale, Liamine Zéroual annonce ainsi pour la fin de l'année 1995 une élection présidentielle au suffrage universel direct. Le lendemain, signe qu'un accord a manifestement été passé entre la présidence et le général Mohamed Lamari, ce dernier devient « général de corps d'armée », un grade jusqu'alors inconnu au sein de l'ANP. Dès lors, la logique répressive reprend le dessus.

Le jour même où Lamari est intronisé, un attentat spectaculaire survient au cimetière de Sidi Ali, dans un petit village proche de Mostaganem : réunis pour la cérémonie d'anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance, de jeunes scouts sont la cible d'une mystérieuse explosion terroriste qui survient, opportunément en présence des caméras de la télévision algérienne, ce qui confère à l'événement un retentissement international. Aux Algériens qui découvrent l'horreur de l'attentat au journal télévisé du soir (sept enfants tués, dix-sept blessés), la scène rappelle étrangement celle de l'assassinat du président Boudiaf, survenu deux ans auparavant. Attribué officiellement aux islamistes, l'attentat est imputé par ces derniers au régime : « Le pouvoir en place et les forces de sécurité sont responsables de ce qui s'est passé, accuse ainsi Anouar Haddam quelques heures après le drame. C'est une provocation [...] pour essayer de discréditer la juste cause du peuple algérien¹³. »

Début 2003, nous avons eu connaissance du récit, fait en Europe auprès d'une association humanitaire, d'un témoin direct des faits, qui, sous couvert d'anonymat, a révélé que, vers 3 heures du matin le 1^{er} novembre, trois hommes cagoulés et armés sont entrés dans le cimetière, après en avoir éloigné les gardiens ; ils y sont restés une quinzaine de minutes. Le matin, l'information de cette intrusion circulait dans le voisinage, mais les autorités locales et les forces de sécurité, alertées, n'ont effectué aucune fouille dans le cimetière. À 10 h 30, la bombe explosait. Et la nuit suivante — fait qui n'a jamais été rendu public —, une unité de l'armée assassinait trente-trois civils du village, dont les corps ont été enterrés dans deux fosses communes, à proximité du cimetière. Ce témoin est convaincu qu'il s'agissait ainsi d'éliminer ceux qui avaient compris que l'attentat avait été organisé par les « services » (et il précise que le sous-préfet et le lieutenant de la gendarmerie locale, loin d'être sanctionnés pour leur incurie, ont bénéficié ensuite de promotions).

Aujourd'hui, plusieurs ex-officiers algériens confirment que le terrible « attentat télévisé » de Mostaganem était une opération de guerre psychologique organisée par le DRS afin de discréditer les islamistes une bonne fois pour toutes : « Il fallait frapper l'imagination des gens, jouer sur leurs émotions, leur dire : "Vous voulez le FIS ? Voilà ce qu'ils sont en train de faire" », explique par exemple l'ex-colonel B. Ali. « On leur a mis de la dynamite sous l'estrade, c'étaient des scouts. L'idée était de couper les gens des islamistes, de les diaboliser totalement. [...] Voilà comment fonctionnait la manipulation¹⁴. »

L'attentat de Mostaganem va effectivement permettre au général Mohamed Lamari de lancer un spectaculaire appel à « intensifier la lutte anti-terroriste ». Et celle-ci, de fait, va immédiatement s'emballer à nouveau : bombardements au napalm, représailles contre les civils, têtes de terroristes mises à prix (à la mort d'un officier répondent désormais quarante exécutions sommaires¹⁵). Dès le 2 novembre, et presque tous les jours des semaines suivantes, les rafles de civils effectuées par l'armée et le DRS se multiplient, et la presse annonce régulièrement la découverte de dizaines de cadavres, souvent atrocement mutilés, dans de nombreuses localités de l'Algérois, en particulier à Blida, Boufarik et dans la proche banlieue de la capitale¹⁶. En quelques jours, les généraux du « clan éradicateur » parviennent à faire oublier les espoirs de dialogue, initiés par le président Zéroual et à faire replonger l'Algérie dans une logique ultra-violente.

Sur le terrain, les paras des forces spéciales doivent prouver qu'ils tuent toujours plus de « tangos » : « Quand on attrapait un terroriste, se souvient Habib Souaïdia, le général nous appelait dans le talkie en disant de lui trancher la tête, ou de lui couper les oreilles. On devait ramener la preuve qu'on l'avait tué. En fait, on aurait pu prendre juste son arme, ou ramener son cadavre... Mais ils voulaient qu'on ramène les têtes. Certains officiers le faisaient

systématiquement, même quand les types étaient encore vivants. Puis, ils ramenaient les têtes au général Saïd Bey [chef de la 1^{re} région militaire], dans une boîte¹⁷. » Un écho sinistre à l'ordre terrible du duc de Rovigo, gouverneur d'Alger en 1832 (voir prologue) : « Des têtes ! Apportez des têtes ! Bouchez les conduites d'eau crevées avec la tête d'un Bédouin que vous rencontrerez ! »

Et en cet automne 1994, le « clan éradicateur » du haut commandement militaire ne se contente pas de semer la terreur, il s'engage dans une vaste opération d'élimination des cadres du FIS emprisonnés dans le pays.

La mutinerie de Berrouaghia

Le 13 novembre 1994, une mutinerie d'une partie des détenus de la prison de Berrouaghia, une bourgade située à une centaine de kilomètres au sud d'Alger, se termine dans un bain de sang : sur les mille deux cents prisonniers, plusieurs centaines auraient été blessés et une soixantaine tués. Officiellement, l'escadron de gendarmerie qui est intervenu dans la prison pour « mater les détenus » n'a fait que « rétablir l'ordre ». Mais selon plusieurs témoins¹⁸, l'opération avait été planifiée à l'avance dans le but d'éliminer des dizaines de cadres du FIS.

« Entre le mois d'août et le mois d'octobre 1994, révèle aujourd'hui le capitaine Ahmed Chouchane, cet instructeur des forces spéciales de l'armée à l'époque détenu à la prison de Berrouaghia, les autorités avaient transféré dans notre prison des cadres du FIS emprisonnés auparavant dans toutes les régions d'Algérie : Tizi-Ouzou, Tazoult, Batna, Médéa, Laghouat, Oran, Chlef... C'était bizarre. Dans les jours qui précédèrent les événements, j'ai repéré des gens qui manipulaient les prisonniers pour les inciter à se révolter. Quand la répression a commencé, ces gens se sont révélés être en contact avec l'escadron de gendarmerie qui pénétrait dans la prison. Avec cet escadron, il y avait un groupe de douze types cagoulés portant des armes blanches. Après être entrés dans la détention, les gendarmes ont tiré sur les prisonniers, faisant plus de mille blessés. Quasiment aucun prisonnier n'en est sorti indemne. À la fin de l'assaut, ils ont même balancé de l'essence et tiré au RPG [fusil lance-roquettes] sur la dernière grande salle, la salle A, où je me trouvais. Ils ont aussi achevé un blessé¹⁹. »

Toujours selon Ahmed Chouchane, le groupe d'hommes cagoulés procède alors à des exécutions sommaires : « Ils sont entrés et ont décapité cinquante et un prisonniers. Puis, ils les ont brûlés. Le lendemain, ils ont transporté une cinquantaine de corps dans la zone d'exécution de Blida et ils les ont jetés dans une fosse commune. Je crois qu'il y avait un groupe d'une trentaine de cadavres et un autre d'une vingtaine. Ensuite, ils ont transféré environ quatre-vingts

survivants à la prison de Serkadji. » Avec un collègue officier, Chouchane est pour sa part transféré à la prison d'El-Harrach. Selon lui, les autorités auraient à l'époque menti sur les circonstances du carnage : « À la télévision, ils ont dit qu'il y avait eu une confrontation entre les membres du FIS et ceux du MIA et que les forces de l'ordre étaient intervenues pour les séparer. » « Dire que c'était une mutinerie, précisera Chouchane devant la justice française en juillet 2002, je ne crois pas que cela explique ce massacre. [...] D'après ce que j'ai vu et entendu, c'était un crime clair et net²⁰. »

L'analyse de l'ex-capitaine Chouchane est aujourd'hui partagée par de nombreux observateurs. Pour les auteurs du *Livre blanc sur la répression en Algérie*, par exemple, le massacre de Berrouaghia s'apparente à des « assassinats collectifs de prisonniers politiques » programmés après la « décision trompeuse de suspension des exécutions de peines capitales prise par le pouvoir militaire pour berner l'opinion publique internationale²¹ ». Selon M^e Abdennour Ali Yahia, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, les autorités avaient effectivement décidé de suspendre les exécutions des condamnés à mort depuis le 31 août 1993. Contrarié par cette mesure, le clan de l'armée qui était favorable aux exécutions aurait alors dit en substance au gouvernement : « Puisque vous ne voulez pas les exécuter régulièrement alors qu'ils sont condamnés à mort, eh bien nous, nous allons les exécuter autrement²². »

D'après ces témoignages, la mutinerie de Berrouaghia aurait donc été organisée pour éliminer un certain nombre d'islamistes que les autorités judiciaires refusaient d'exécuter. En cet automne 1994, le « clan éradicateur » du haut commandement militaire semble donc déterminé à se débarrasser d'un maximum de cadres du FIS, comme pour entraver définitivement toute possibilité de compromis politique avec eux. Au même moment, les autorités françaises lancent une « opération antiterroriste » qui constitue un clair signal de soutien à la stratégie des éradicateurs algériens : début novembre, la presse française annonce le démantèlement d'un « important réseau de soutien au GIA en France ». C'est le début de la fameuse « affaire Chalabi », dont Mohammed Samraoui a révélé qu'il s'agissait encore une fois d'une « vaste opération de désinformation » coorganisée par la DST et le DRS. Elle se terminera quelques années plus tard par un spectaculaire flop judiciaire²³.

Et en cet automne 1994, les généraux d'Alger vont recevoir un autre soutien inattendu : celui de Jacques Massu, un général de l'armée française ayant reconnu que ses paras avaient pratiqué la torture lors de la bataille d'Alger, en 1957. Début novembre, estimant dans une tribune du journal *Le Monde* que les généraux éradicateurs ont toujours « hésité à utiliser des méthodes adaptées à la lutte contre le terrorisme », Massu exhorte le gouvernement d'Édouard Balladur à leur apporter une aide matérielle : « Les forces de l'ordre ont la responsabilité capitale du futur de leur pays, écrit-il notamment. Avec l'aide de l'Occident, leurs moyens doivent leur

permettre de réussir²⁴. » Mais quelques mois avant la publication de cette tribune, le ministère français de l'Intérieur avait déjà autorisé la société Eurocopter à vendre au régime algérien une dizaine d'hélicoptères Écureuil extrêmement sophistiqués...

Des hélicoptères français pour la lutte antiterroriste

L'affaire est révélée le 8 novembre 1994 par une petite brève dans une lettre d'information stratégique : la France vend des équipements de vision nocturne à l'Algérie pour équiper ses hélicoptères Mil Ml 24²⁵. La semaine suivante, le journal *Le Monde* révèle que Paris a décidé d'autoriser également la vente de neuf hélicoptères AS 350 B Écureuil à Alger. En cette période où la répression s'intensifie dans le pays et où toute exportation de matériel de guerre doit avoir l'aval du ministère français de la Défense, l'affaire peut surprendre. Certes, Paris a déjà livré des automitrailleuses et des armes légères aux forces de sécurité algériennes²⁶, mais encore jamais d'hélicoptères ni de systèmes de vision nocturne.

À l'époque, la divulgation de cette vente d'armes scandalise en tout cas Hocine Aït-Ahmed, le président du FFS : « Le silence de la communauté internationale est devenu scandaleux. Les violences font à l'heure actuelle entre cent cinquante et deux cents morts par jour. La France doit sortir de son mutisme et des manœuvres secrètes²⁷. » Si Aït-Ahmed est en colère, c'est que pour contourner l'interdiction alors en vigueur de vendre des armes à l'Algérie, les autorités françaises ont mis en place une procédure bien particulière.

Tout commence au début des années 1990. Régulièrement invités par le ministère français de la Défense au salon de l'armement « Eurosatory », près de Versailles, les militaires algériens décident de moderniser leurs moyens aériens, et notamment leurs vieux hélicoptères soviétiques^a. En 1994, ils décident de leur adjoindre des hélicoptères plus performants et équipés de systèmes de vision nocturne. Leur choix se porte sur le Fennec d'Eurocopter, version militaire du célèbre Écureuil (utilisé, lui, pour des missions civiles). Pour la France, le contrat est de nature à rapporter de généreuses commissions. Seul problème : exporter des hélicoptères militaires vers l'Algérie supposerait un feu vert du ministère de la Défense et ce « feu vert » est loin d'être acquis.

Dans un souci de confidentialité et d'efficacité, le ministère de l'Intérieur, dirigé à l'époque par Charles Pasqua, va proposer une procédure plus simple : vendre à l'Algérie des Écureuil, en affirmant qu'ils ne sont qu'à usage civil, quitte à ce qu'ils soient ensuite équipés

^a . Il s'agit d'hélicoptères de type MI 8, MI 17 ou MI 24. Utilisés pour transporter des troupes et pour bombarder les maquis, ils sont lourds, bruyants et ne disposent pas de systèmes de tir très sophistiqués.

pour des missions militaires. Du coup, la vente passe par la SOFREMI, un organisme dépendant du ministère de l'Intérieur : « On a préféré faire passer cette vente par le biais civil pour ne pas donner l'impression de trop soutenir une armée accusée de réprimer sa population. C'était, disons, une manœuvre diplomatique », sourit aujourd'hui Bruno Barrillot, l'un des responsables de l'Observatoire des transferts d'armement, une ONG qui s'est donné pour mission de surveiller les ventes d'armes dans le monde²⁸. Officiellement, les autorités algériennes achètent donc des Écureuil pour « surveiller leurs plages ». En mars 1995, une première série de neuf appareils sera livrée à la base militaire de Boufarik, près d'Alger.

Et la France fournit également à l'armée algérienne des équipements vidéo de vision nocturne destinés à la lutte antiguerrilla. Très sophistiqués, ces matériels sont capables de fonctionner par tous les temps. De jour comme de nuit, les caméras de surveillance et d'observation qui équipent les Écureuil peuvent détecter un objet de la taille d'un paquet de cigarettes à plus de 500 mètres de distance. Leur fonction : améliorer l'efficacité des bombardements au napalm et des attaques à la roquette menées contre les positions des groupes armés dans les maquis, mais aussi filmer, de nuit, les opérations « antiterroristes » des forces spéciales. Fin 1994, la France participe même à la formation des futurs pilotes des Écureuil : « Des pilotes de l'armée sont partis se former à Marignane », révèle aujourd'hui Messaoud Allili, alors pilote d'hélicoptère sur la base militaire de Boufarik et aujourd'hui réfugié en Espagne^a.

Dès leur livraison à l'Algérie, en mars 1995, les Écureuil sont engagés sur le terrain pour des missions de reconnaissance : « Quand ils sont arrivés sur ma base, ils étaient blancs, alors on les a repeints en couleur sable, révèle Messaoud. À bord, il y a un opérateur qui filme, il peut même zoomer. L'image est envoyée en direct à l'hélicoptère leader, généralement un Mil MI 24 ou MI 17 russes qui, lui, est armé. Dès que quelqu'un bouge, on le voit. Tu vois même un type derrière un arbre²⁹. »

À l'époque impliqué dans des opérations de lutte antiterroriste au sein du 25^e régiment de reconnaissance de Lakhdaria, Habib Souaïdia se souvient parfaitement des hélicos français et de leurs systèmes de vision nocturne, des systèmes qui permettent encore aujourd'hui à l'état-major de suivre en direct les opérations grâce à des postes vidéo installés au ministère de la Défense nationale à Alger, au commandement des forces aériennes de Chéraga et au commandement des forces terrestres de Aïn-Naâdja : « Les généraux pouvaient voir de façon impeccable ce qui se passait sur le terrain », se souvient l'ancien lieutenant des forces spéciales³⁰. « Je me souviens parfaitement de cette salle vidéo, confirme l'ancien pilote Messaoud Allili. Un jour, j'y ai ramené des cassettes pour les archives. Il y avait même des commandos de notre escadron qui étaient avec

^a . Ayant fui l'Algérie le 7 juin 1998 à bord de son hélicoptère, le lieutenant Messaoud Allili s'est posé en Espagne, où il a obtenu le statut de réfugié politique.

un général. Les images du terrain étaient retransmises dans cette salle grâce à des antennes installées par les Français, notamment au sud de Bouzaréah. Je le sais, car quand les Écureuil ont été livrés sur ma base, près de Blida, des techniciens français les réceptionnaient. Moi, j'avais été prendre un café avec ceux qui installaient les relais de retransmission pour les hélicos. Du coup, ils m'avaient expliqué le système³¹. »

Des hélicoptères français, des systèmes de vidéosurveillance français, d'après Messaoud Allili, jusque dans les cockpits des hélicos russes, tout est français : les chronomètres, la combinaison, les casques des pilotes... Sur le terrain, le lieutenant Habib Souaïdia, dont la mission consiste à « chasser les terroristes », assiste aux premières opérations des Écureuil au printemps 1995. Les appareils français sont alors utilisés en appui de deux ou trois hélicoptères d'attaque russes, en général des MI 17, dont les pilotes ne font pas toujours dans la dentelle : « Des fois, quand ils chassaient des terroristes, ils allaient jusqu'à bombarder les villages ou ceux-ci s'étaient réfugiés. Ils bombardaient parfois des civils », raconte l'ancien lieutenant des forces spéciales³².

Par la suite, la France a vendu une trentaine d'AS 355 F2, puis des AS 355 N à la police et à la gendarmerie algériennes, qui traquent également les terroristes.

En 1998, suite à l'adoption par les ministres des Affaires étrangères européens d'un code de conduite sur les ventes d'armes, l'Observatoire des transferts d'armement estimera qu'en équipant les forces de sécurité algériennes en 1995 avec des hélicoptères Écureuil, la France s'est « rendue responsable d'une ingérence dans le conflit interne algérien », que « la stabilité du pays destinataire est menacée par de telles livraisons d'armes » et que Paris n'a donc pas respecté le code de conduite européen sur les ventes d'armes³³. Mais fin 1994, la « stabilité de l'Algérie » est-elle l'objectif des milieux français qui soutiennent les éradicateurs au pouvoir à Alger ? Sur le terrain, en tout cas, c'est la violence et l'embrigadement de la presse qui permettent à ces derniers de se maintenir au pouvoir.

L'assassinat de Saïd Mekbel

Le 3 décembre 1994, alors que la reprise de la lutte antiterroriste annoncée début novembre provoque un terrible bras de fer entre le haut commandement militaire et les journaux, dont beaucoup sont suspendus^a, le journaliste Saïd Mekbel publie dans *Le*

^a . Le 17 octobre, cinq journaux, dont celui de Saki Mekbel, *Le Marin*, avaient observé une grève de trois jours pour protester contre l'assassinat d'un journaliste de la radio algérienne. Le 3 novembre, après l'annonce de la fin du dialogue, les autorités lancent un sévère avertissement aux journaux accusés de « fournir des tribunes aux tueurs ». Du 9 au 23

Matin un éditorial au vitriol sur la façon dont les autorités et le GIA le traitent, lui et ses confrères : « Ce voleur qui, dans la nuit, rase les murs pour rentrer chez lui, c'est lui. Ce père qui recommande à ses enfants de ne pas dire dehors le méchant métier qu'il fait, c'est lui. Ce mauvais citoyen qui traîne au palais de justice en attendant de passer devant les juges, c'est lui. Cet individu, pris dans une rafle d'un quartier et qu'un coup de crosse propulse au fond du camion, c'est lui. [...] C'est lui qu'on menace dans le secret d'un cabinet officiel, le témoin qui doit avaler ce qu'il sait, le témoin nu et désemparé. Cet homme qui fait le vœu de ne pas mourir égorgé, c'est lui. C'est lui qui ne sait rien faire de ses mains, rien d'autre que ses petits écrits. Lui, qui espère contre tout, parce que, n'est-ce pas, les roses poussent bien sur les tas de fumier. Lui qui est tout cela, et qui est seulement journaliste. »

Pour Mekbel, publier une telle tribune au moment où on compte plusieurs centaines de morts par semaine et où les généraux éradicateurs ne supportent plus la moindre critique relève d'un sacré courage. En révélant que le pouvoir empêche les journalistes d'informer la population sur ce qui se passe réellement en Algérie, il contredit tous les discours officiels sur l'existence d'une presse « libre » et « pluraliste » qui ferait « correctement son travail ».

Le jour même où son article paraît, il est assassiné de deux balles dans la tête par deux hommes armés attablés à côté de lui dans un restaurant d'Hussein-Dey, à proximité d'une antenne de la Sûreté urbaine³⁴. Assimilé par la presse française à une « reprise des attentats islamistes », son assassinat est pourtant à l'époque reproché aux autorités. Le 5 décembre, alors que sa dépouille est exposée à la Maison de la presse dans une ambiance tendue, le chef du gouvernement, Mokdad Sifi, et le ministre de la Communication Mohamed Benamar Zerhouni, sont accueillis par des cris de colère : « Qu'avez-vous fait pour protéger les journalistes ? », lancent des consœurs de Mekbel en pleurs. « Est-ce le sort qu'on réserve à ceux qui disent la vérité dans ce pays ? », sanglote une journaliste devant Ahmed Attaf, porte-parole du gouvernement³⁵. « Qu'est-ce que vous attendez pour suspendre *Le Matin* ? », raille pour sa part un autre confrère de Mekbel, faisant allusion aux journaux suspendus par le gouvernement.

Neuf ans après la mort de l'éditorialiste du *Matin*, son assassinat n'a jamais été élucidé. Si Mekbel, ancien pilier d'*Alger républicain*, journal de sensibilité communiste, était perçu en France comme très hostile aux islamistes, il était aussi un opposant historique au régime : après le coup d'État de 1965 et l'interdiction d'*Alger républicain*, il avait refusé d'écrire dans une revue de l'armée. Contrairement à certains de ses confrères, comme Omar Belhouchet, qui travaille alors pour *El-Moudjahid*, le quotidien gouvernemental, il refuse de collaborer avec le régime et se retrouve donc interdit

novembre 1994, plusieurs titres, dont *EL Watan*, *El-Oumma*, *El-Hivar*, *El-Khabir*, *Le Libre* et *El-Wajh el Akbar* sont suspendus.

d'écriture pendant vingt-trois ans. En juin 1993, il reçoit même des menaces de mort très précises après avoir embarrassé le régime en participant à la création du Comité pour la vérité sur l'assassinat de Tahar Djaout (voir *supra*, chapitre 17).

Dans ce contexte difficile, Mekbel accorde plusieurs interviews à Monika Borgmann, une journaliste allemande. Encore inédits à ce jour, ses propos prennent aujourd'hui une résonance très particulière : « Quand on a su que j'étais l'instigateur du comité, explique Mekbel à Monika Borgmann, j'ai reçu une lettre qui me décrivait par le détail comment on allait me tuer : on allait me prendre par les pieds sur le portique de la Maison de la presse et on allait me laisser toute la nuit comme cela. Celui qui écrivait la lettre me disait : je te regarderai d'en bas quand tu mourras, tu tireras la langue, tes yeux sortiront. [...] Je ne comprends pas qu'on puisse déverser tant de sadisme dans une lettre³⁶. »

Lors de ses passionnants entretiens avec sa consœur, Mekbel alla jusqu'à confier ses interrogations sur les véritables commanditaires de la terrible vague d'assassinats d'intellectuels survenue à partir du printemps 1993 sous le gouvernement de Belaïd Abdesslam : « Dans un premier temps, je me disais que c'étaient les intégristes qui tuent, c'était facile, c'était confortable, c'était peut-être pas loin de la vérité. Mais plus on avance sur les assassinats, plus on réfléchit, plus on se dit que ce n'est sûrement pas les intégristes, c'est sûrement une mafia [...]. J'ai l'impression qu'il y a une personne qui connaissait bien Lyabès, Flici, Tahar Djaout, Senhadri, Boucebcı et qui a choisi ses victimes. [...] peut-être que les exécutants sont pris chez les petits tueurs islamisant, chez les intégristes. Mais moi, je pense qu'en haut, il y a des gens qui choisissent, ce sont des choix qui sont faits très froidement. [...] Si on me tue, je sais très bien qui va me tuer. Ce n'est pas les intégristes, ce n'est pas les islamistes, c'est une partie de ceux qui étaient dans le pouvoir et qui y sont restés maintenant³⁷. »

Dans son étrange « témoignage-confession », Mekbel va jusqu'à tenir des propos inattendus sur le FIS : « Je pense que malgré moi, je suis un allié du FIS. Nous avons un million de choses qui nous séparent, mais il y en a une qui nous réunit, c'est que je suis convaincu que, pour sauver ce pays, il faut absolument que ce régime tombe. C'est un régime qui est corrompu, il faut absolument qu'il disparaisse et c'est ce que pense le FIS, c'est ce qui fait que dans tous mes écrits, je suis contre ce pouvoir. [...] C'est ce qui fait que les gens du FIS se sont rendu compte que je me battais aussi. J'ai reçu beaucoup de lettres me disant : "Bien, bravo, tu es courageux et nous prions Dieu que tu rejoignes nos rangs." Je représente malgré moi un danger pour ce pouvoir. »

Lors de son dernier entretien avec Monika Borgmann, Mekbel lui confie qu'il soupçonne le général Toufik Médiène, patron du DRS, d'avoir commandité certains assassinats de journalistes dans le cadre d'une stratégie meurtrière destinée à « réveiller les masses et la

conscience de la société civile ». Des assassinats « pédagogiques », en quelque sorte...

Quelques mois après avoir accordé cette longue interview, Saïd Mekbel échappe à plusieurs tentatives d'assassinat³⁸. Selon l'ex-colonel B. Ali, son exécution fut décidée par les plus hauts responsables du DRS et confiée à Abdelmalek Amellou, l'officier du DRS qui avait assassiné Ali Mécili à Paris en 1987 (voir *supra*, chapitre 4) et « connu au sein des services sous le surnom de "Liquidator³⁹". »

Le 6 décembre 1994, en hommage à Saïd Mekbel, la plupart des quotidiens algériens refusent de paraître. Une chape de plomb s'est abattue sur le pays. Aux conditions de vie qui se sont dégradées de façon dramatique, s'ajoute la terreur permanente... Et pourtant, à la fin du mois de novembre, une petite lueur d'espoir arrive d'Italie...

Des catholiques pour la paix

Pour certains catholiques, l'interruption du processus électoral en janvier 1992 ne va pas de soi. Depuis les années 1980, le pape prône en effet le développement d'un « dialogue interreligieux », notamment entre chrétiens et musulmans ; et dans leur vie quotidienne, les membres de l'Église d'Algérie, dont plusieurs ont été assassinés depuis 1992, sont souvent très proches de la population musulmane, à mille lieues du discours éradicateur du haut commandement militaire.

Dans la région de Médéa, un secteur montagneux où l'armée affronte régulièrement les islamistes, le monastère trappiste de Tibhirine est très impliqué dans le soutien aux habitants du secteur. Comme ils l'avaient fait entre 1954 et 1962 pour les maquisards du FLN, les moines accueillent et soignent tout le monde. Et donc y compris les maquisards des groupes islamiques armés (qu'ils qualifient de « frères de la montagne »), alors même que ceux-ci sont activement recherchés par les militaires (les « frères de la plaine »). En 1994, sous l'influence de Christian de Chergé, prieur du monastère, les moines franchissent un pas supplémentaire dans leur engagement pour la paix en se mobilisant discrètement aux côtés de Sant'Egidio, une communauté catholique italienne présente dans plusieurs régions du monde déchirées par des guerres pour y aider au retour de la paix civile.

Pour comprendre l'engagement du monastère de Tibhirine en faveur du processus de Sant'Egidio, il faut s'intéresser à la personnalité de Christian de Chergé, le prieur du monastère. Dans sa famille, on a eu beaucoup de mal à accepter l'indépendance de l'Algérie. Après le putsch de 1961 en faveur de l'Algérie française, son père, le général Guy de Chergé, est même sanctionné par le général De Gaulle pour « sympathie envers les putschistes⁴⁰ ». Christian lui-

même avait un bon ami, Mohamed, qui fut égorgé par le FLN pour l'avoir protégé alors qu'il faisait son service militaire en Algérie. Profondément marqué par ce drame, il rentre en France, suit sa vocation monastique, apprend l'arabe, étudie le Coran, puis décide de se réinstaller en Algérie. En 1975, un an après son arrivée à Tibhirine, il doit gérer une première crise avec les autorités algériennes, qui souhaitent fermer le monastère^a. Pour se faire accepter dans un pays désormais dirigé par ceux qu'il fut chargé de combattre, Christian va tendre la main aux voisins musulmans. Dans les offices, il introduit une prière en arabe, pendant le ramadan, il jeûne.

En 1979, Christian de Chergé crée discrètement le *Ribat es Salam* (lien de la paix), un groupe de dialogue réunissant deux fois par an chrétiens et musulmans de la région de Médéa. Quelques années plus tard, en 1988, les moines mettent à la disposition des voisins musulmans un local pour servir de mosquée. Chaque jour, par son comportement, Christian de Chergé les invite à pratiquer un islam tolérant et ouvert, bien loin de celui prôné par les autorités. En mai 1993, il va jusqu'à confier à mots couverts à Édith Genet, une sœur venue passer quelques jours au monastère, la méfiance que lui inspire l'« islam officiel » : « Les jeunes du voisinage viennent avec le désir de parler, on ne parle plus facilement en Algérie. Face à la tentation omniprésente d'intégrisme que véhicule tout de même l'islam officiel, nous pouvons inviter nos voisins à rester ouverts. L'ouverture, c'est le maître mot du témoignage chrétien aujourd'hui⁴¹... »

En 1994, fidèle à ce « témoignage d'ouverture », Christian de Chergé va apporter discrètement son soutien à l'initiative diplomatique la plus ambitieuse, mais aussi la plus controversée de la décennie, celle de Sant'Egidio, la communauté catholique qui, au nom de la paix en Algérie, va tenter de remettre en cause la logique de guerre : avant le coup d'État de janvier 1992, Marco Impagliazzo, l'un des responsables de la communauté, s'était rendu à Tibhirine à plusieurs reprises pour participer aux rencontres entre chrétiens et musulmans organisées par Christian de Chergé : « J'avais une très bonne relation avec Christian, raconte aujourd'hui le représentant de Sant'Egidio. Il venait souvent prier chez nous, il a même participé à nos rencontres interreligieuses en 1992. » Lors de ses séjours à Tibhirine, Marco Impagliazzo prend contact avec des dignitaires musulmans comme Hocine Slïmani, un vieux cheikh de Médéa proche des dirigeants du FIS. En 1994, il tente d'enclencher un processus de paix en Algérie. De Tibhirine, Christian de Chergé approuve l'initiative : « il m'encourageait à organiser les colloques, se souvient Marco Impagliazzo, il m'avait dit : "Allez-y, il faut trouver une paix, chercher une voie entre le tout sécuritaire et le terrorisme.

^a . En 1975, tout prosélytisme étant déjà interdit, les communautés religieuses n'ont désormais plus le droit d'enseigner : les gendarmes de Médéa viennent voir les trappistes et leur donnent huit jours pour plier bagage. L'ordre sera finalement reporté, d'autant que les moines sont appréciés par la population.

Attention, c'est dangereux de s'occuper des affaires de l'Algérie. Mais il faut essayer⁴²."»

Le premier colloque de Rome

Le 1^{er} novembre 1994, suite à l'interruption par l'armée du processus de paix initié par Zéroual, l'avocat Abdennour Ali Yaltia, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), rencontre Abassi Madani en prison et lui annonce qu'échaudés par l'impossibilité d'organiser un dialogue en Algérie, la plupart des partis politiques algériens ont décidé de se rencontrer dans un colloque à Rome, à l'initiative de Sant'Egidio : « Abassi Madani avait quelques réticences à y faire participer son parti, raconte l'avocat. Il était un peu gêné par le fait que la rencontre soit organisée par des catholiques. Mais Ali Benhadj, lui, était beaucoup plus politique que Madani. Il a dit que si cela pouvait ramener la paix, peu importait la voie par laquelle la réunion était organisée. C'est comme cela que le FIS a décidé d'être présent à Rome⁴³. »

À la mi-novembre, quelques jours avant le colloque, les généraux éradicateurs du haut commandement militaire commencent à s'inquiéter des initiatives de la communauté de Sant'Egidio : « La réconciliation, c'était la réhabilitation du FIS, explique aujourd'hui l'ex-colonel Samraoui. Cela aurait démontré que l'armée avait emprisonné des milliers de gens à tort⁴⁴. » Mais, d'après l'ancien collaborateur de Smaïl Lamari, si la réunion de Rome inquiète tant les éradicateurs, c'est surtout parce qu'elle risque de démontrer à l'opinion publique internationale que le « clan Belkheir », qui s'oppose au dialogue et à la paix civile, est tout à fait minoritaire. Une analyse partagée par le sociologue Lahouari Addi : « L'idée d'une telle réunion signifiait que les principaux courants politiques de la société s'entendaient sur les règles minimales qui organisent la compétition pour le pouvoir dans le respect de l'alternance électorale, ce qui est en soi inacceptable pour l'armée qui se conçoit comme source exclusive du pouvoir⁴⁵. »

Autre motif d'inquiétude pour les généraux : le fait que l'Italie s'apprête à accueillir des représentants du FIS démontre que toutes les opérations menées depuis 1991 pour discréditer le parti d'Abassi Madani, et notamment l'assassinat des sept marins italiens en juillet 1994, n'ont pas suffi et que, pour certains pays européens, les islamistes restent des partenaires incontournables en cas de processus de paix. Il s'agit donc pour eux d'un véritable camouflet.

Le 21 novembre 1994, au grand dam des généraux d'Alger qui avaient tenté de faire pression sur les autorités italiennes pour empêcher sa tenue⁴⁶, la réunion de Rome a lieu comme prévu, réunissant tous les opposants à la guerre pour discuter des conditions d'un retour à la paix : représentants de l'ex-parti unique FLN, du FIS,

du FFS de Hocine Aït-Ahmed et de divers petits partis, ainsi que le président de la LADDH^a. Dans un communiqué commun, ils déclarent que leur réunion est un « premier pas dans la nécessité d'informer les opinions publiques occidentales de la complexité de la crise algérienne pour sortir du simplisme et du manichéisme⁴⁷ ».

Surtout, tous les participants affirment leur engagement à respecter la démocratie, les droits de l'homme, l'alternance politique. Tous dénoncent la violence comme moyen d'arriver au pouvoir et de s'y maintenir⁴⁸. Pour la première fois, le FIS s'engage donc très clairement à respecter les règles du jeu démocratique. Désireux de minimiser l'importance de la réunion de Rome, le clan éradicateur fait mine de croire qu'elle aurait très bien pu se tenir à Alger⁴⁹. Et, pour dénoncer l'initiative, il mobilise la presse, qui donne notamment la parole à... Mahfoud Nahnah et Noureddine Boukrouh, dès leur retour de Rome. En fait, l'un et l'autre avaient été mandatés en sous-main par leurs tuteurs pour faire échouer la rencontre. N'ayant pas réussi, c'est à eux qu'est échu le privilège de déclencher une des campagnes médiatiques les plus hystériques jamais organisées contre l'opposition.

Les généraux sont en effet profondément inquiets, car ils ont toujours redouté que leurs opposants s'organisent. Or ceux-ci montrent – et c'est une première – qu'ils peuvent présenter une alternative crédible et que le dialogue, aussi difficile soit-il, reste possible pour régler la crise. La communauté internationale risque donc d'être amenée à reconnaître enfin que ce sont bien les généraux qui bloquent tout processus de paix en Algérie : le 24 novembre 1994, Rabah Kébir déclare d'ailleurs que la réunion de Rome est la « preuve que le régime algérien refuse le dialogue ». Le 2 décembre, Anouar Haddam, qui a représenté le FIS à Rome en l'absence de Rabah Kébir (retenu à Bonn par les autorités allemandes sur pression d'Alger), enfonce le clou en affirmant que le colloque de Rome a « souligné la nécessité d'un retour aux élections et de voir l'autorité militaire en Algérie passer sous l'égide du pouvoir politique⁵⁰ ».

Dépassé par la portée diplomatique d'un événement qui démontre à l'opinion internationale qu'au fond, il est isolé dans son refus du dialogue, le « clan éradicateur » du haut commandement militaire va s'appuyer une fois de plus sur le terrorisme du GIA de Djamel Zitouni pour tenter de retourner la situation en sa faveur...

^a . Sont notamment présents à Rome le 21 novembre 1994 : Abdelhamid Mehri, secrétaire général du FLN ; Hocine Aït-Ahmed, président du FFS ; l'ancien président Ahmed Ben Bella ; M^e Abdennour Ali Yahia, responsable de la Ligue algérienne des droits de l'homme ; Anouar Haddam, chef de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger ; cheikh Mahfoud Nahnah, leader du MSP-Hamas ; Abdallah Djaballah, dirigeant de En-Nahda ; Louisa Hanoune, porte-parole du Parti des travailleurs ; Noureddine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien. Ces partis représentent la quasi-totalité du corps électoral algérien tel qu'il s'exprima lors des élections législatives de décembre 1991.

1995 : la terreur contre la paix

Fin novembre 1994, les services secrets français (DGSE) ont vent de projets d'attentats terroristes sur la ligne aérienne Alger-Paris¹. Conscients du risque encouru, les dirigeants d'Air France et du gouvernement décident néanmoins de maintenir la liaison. Début décembre, l'ambassade de France à Alger fait circuler une étonnante note de service parmi les personnels du consulat de France : « Elle disait qu'il était déconseillé, par mesure de sécurité, de prendre des vols entre le 23 et le 26 décembre, se souvient Catherine Beugnet, alors en poste au consulat. Je ne sais plus la date exactement, mais Noël était dans cette période-là. Du coup, j'ai réservé ma place [et celle de mes enfants] dans l'avion du 22, sachant qu'il valait mieux éviter de partir après. Je voulais que mon mari, Yannick, qui était cuisinier à l'ambassade, parte avec nous, mais il m'a dit que l'ambassadeur ne partant que le 24 décembre, il devait partir dans le même vol que lui. »

Le matin du 22, quand l'escorte de l'ambassade passe chercher Catherine Beugnet pour la conduire à l'aéroport, elle et son mari Yannick ont la surprise de constater que Bernard Kessedjian, l'ambassadeur de France dont le départ était prévu le 24, part finalement le 22. Quand Catherine Beugnet arrive à l'aéroport, l'employé algérien d'Air France qui s'occupe de l'embarquement a une réaction étrange : « Je [le] connaissais bien, car j'effectuais régulièrement des voyages vers Marseille pour me ravitailler. Quand il m'a vue, il m'a saluée, m'a demandé comment ça allait, a parlé aux enfants, et m'a demandé où était mon mari. Je lui ai répondu qu'il n'avait pas pu avoir de place sur ce vol et qu'il partirait le samedi 24 décembre. Et là effectivement il a eu un... Je ne sais pas si c'est un moment d'hésitation, mais il m'a dit : "Mais non, pourquoi samedi ? Il ne faut pas qu'il parte samedi, dites-lui de me téléphoner et moi je vais m'arranger pour le faire partir dans le vol de demain." Il m'a dit qu'il s'arrangerait pour le faire embarquer, même s'il fallait le "mettre

dans le cockpit". Je me souviendrai toujours de cette phrase ! Il m'a dit : "Même s'il faut que je le mette dans le cockpit, je le ferai embarquer²". » Que savait l'employé d'Air France pour insister à ce point ?

Une fois à bord de l'Airbus qui doit la conduire à Paris, Catherine Beugnet assiste à un drôle de manège : deux policiers algériens montent dans l'appareil en disant : « Police, contrôle », arpentent l'allée centrale, puis redescendent sans avoir rien contrôlé. En arrivant à Paris, elle téléphone à son mari, resté à Alger, et tente de le convaincre d'appeler l'ambassade pour avancer sa date de départ : « Il m'a dit : "Oh, non, il faudrait que je recontacte la sécurité pour réorganiser toute une escorte pour le vendredi..." Et il est parti le samedi 24 décembre comme prévu³.»

Un Airbus en otage

Ce matin-là, jour de Noël, les sombres prédictions émises depuis le début du mois de décembre se confirment : vers 11 heures, alors que l'embarquement du vol pour Paris est terminé et que l'Airbus s'apprête à décoller avec deux cent vingt-sept passagers à bord, quatre hommes armés en costumes bleus avec anoraks et badges d'Air France font irruption dans l'appareil après avoir patienté dans une 305 blanche de la compagnie garée au pied de la passerelle. Il s'agit en fait d'un commando du GIA de Djamel Zitouni, comprenant notamment Yahia Abdallah, un jeune « terroriste », qui, on l'apprendra plus tard, aurait déjà participé à l'enlèvement des époux Thévenot et à l'assassinat des gendarmes français en août 1994⁴.

Informé de la situation, le ministre de l'Intérieur, Abderrahmane Meziane Chérif, se rend sur place et déclare à la presse que des « terroristes » ont pris le contrôle de l'avion. Malgré l'insistance des journalistes présents, il refuse de confirmer s'il s'agit de terroristes « islamistes ». Dans le monde entier, l'annonce de la prise d'otages surprend les spécialistes : comment des terroristes ont-ils pu introduire des armes et des explosifs dans un Airbus d'Air France stationné sur l'aéroport d'Alger, en principe l'un des plus sécurisés du monde⁵, et prendre le contrôle de l'appareil au nez et à la barbe des forces de sécurité algériennes, pourtant omniprésentes dans l'aéroport ? Depuis 1992, des centaines de milliers de passagers ont pu vérifier qu'il était impossible de faire passer quoi que ce soit dans un avion à l'insu des autorités et qu'il fallait passer plusieurs contrôles pour accéder aux appareils.

Le commando aurait-il alors bénéficié de complicités plus officielles ? Ce qui est en tout cas avéré, c'est que le matin du détournement, les services de sécurité de l'aéroport n'ont pas fait leur travail : alors que l'Algérie est plongée dans une guerre terroriste sans

précédent et que les autorités s'attendent à un attentat sur la ligne Alger-Paris, le dispositif de sécurité entourant habituellement l'aéroport a été partiellement levé et les bagages de certains passagers ne sont même pas fouillés⁶. Au pied de la passerelle, la patrouille de police habituelle est absente. Sur les deux cent vingt-sept passagers qui montent dans l'avion, seuls cent soixante et un coupons d'embarquement sont récoltés : soixante-six passagers ont donc embarqué sans que leurs billets soient contrôlés⁷, ce qui est en principe parfaitement impossible dans le contexte de l'époque et qui constitue l'une des multiples preuves de la manipulation.

De même, comment expliquer que les hommes de Zitouni, qui sont pourtant tous fichés et officiellement recherchés par la police algérienne⁸, puissent faire pénétrer des armes et des explosifs dans l'Airbus et monter tranquillement à bord ? Plus étonnant encore, dès l'annonce du détournement, la presse algérienne indique qu'il s'agit d'une opération du GIA visant à obtenir la libération des leaders du FIS, Ali Belhadj et Abassi Maclant et de l'émir du GIA Abdelhak Layada, emprisonné depuis 1993. Mais dans l'avion, l'« émir » Yahia n'a jamais demandé la libération des prisonniers : il a uniquement exigé que l'avion puisse décoller pour Paris.

Dans les minutes qui suivent leur prise de contrôle de l'appareil, les pirates de l'air abattent deux passagers : un policier algérien et un diplomate vietnamien. Puis, ils libèrent une partie des voyageurs et informent le commandant de bord, Bernard Dhellemme, qu'ils souhaitent décoller pour Paris afin de s'y exprimer lors d'une conférence de presse⁹. Mais ces informations ne parviennent pas au chargé d'affaires français qui suit la prise d'otages depuis l'aéroport. Minimisant la gravité de l'affaire, les autorités algériennes lui interdisent d'entrer en contact avec l'équipage de l'Airbus : « Il fallait décrypter les messages plutôt rassurants des autorités algériennes et les messages plutôt alarmistes de nos diplomates », se souvient Alain Juppé¹⁰ ».

Le matin du dimanche 25 décembre, le ministère français des Affaires étrangères commence à s'interroger sur l'attitude d'Alger et proteste officiellement. Malgré l'intervention d'Alain Juppé, puis celle d'Édouard Balladur, il faudra attendre l'après-midi de ce dimanche pour que les autorités françaises soient autorisées à entrer en contact avec le commandant de bord de l'Airbus¹¹. Ce jour-là, deux hauts responsables du FIS, Anouar Haddam et Rabah Kébir, « condamnent catégoriquement la prise d'otages¹² ».

Quelques heures après le début du drame, Édouard Balladur propose que le GIGN intervienne à Alger : « Nous redoutions que les services algériens n'aient pas le désir, le moyen de régler les choses aux moindres frais, au moindre coût », a expliqué en 2002, en termes sibyllins, l'ancien Premier ministre¹³. Malgré le tour dramatique que prend la situation, Alger refuse toute intervention française.

Le 25 décembre dans la soirée, après une trentaine d'heures d'angoisse et alors qu'Alger refuse toujours le décollage de l'avion, la

voix de l'un des passagers grésille dans les haut-parleurs de la tour de contrôle. C'est celle du mari de Catherine Beugnet : « Je m'appelle Yannick Beugnet, je travaille à l'ambassade de France, et notre vie est en danger maintenant. Si vous ne faites rien, ils vont nous exécuter. Il faut faire quelque chose le plus rapidement possible. » Comme la tour de contrôle ne réagit pas, Yahia annonce qu'il va tuer Beugnet. Au bout de quelques instants, le jeune cuisinier est effectivement abattu d'une balle dans la tête et jeté sur le tarmac.

Le commando annonce alors qu'il va abattre un passager par heure si l'avion n'est pas autorisé à décoller. Pris au piège par les autorités algériennes qui laissent les hommes de Zitouni éliminer les uns après les autres les otages de l'Airbus tout en refusant le décollage de l'avion, le Premier ministre français Édouard Balladur appelle Alger et annonce qu'il refuse le terrible chantage de l'État algérien : « Je leur ai dit : "Est-ce que cela va continuer comme cela ? Vous voulez qu'on en tue un toutes les heures, et puis on ne fait rien¹⁴ ?" »

Puis il lance un avertissement sans précédent aux dirigeants algériens : « J'ai dit notamment au président Zéroual que je le tenais pour responsable de la vie des Français qui étaient dans cet avion et que, faute de quoi, je prendrai la communauté internationale à témoin du comportement du gouvernement algérien qui aurait empêché la France de sauvegarder la vie de ses ressortissants. Cela a été difficile et peu diplomatique comme conversation.. Suite à cette grosse colère d'Édouard Balladur, l'Airbus d'Air France décolle enfin pour Marseille le lundi 26 décembre vers 2 heures du matin. Au lever du jour, le Premier ministre donne secrètement l'ordre de préparer l'assaut de l'avion.

La mission du préfet de police qui négocie avec les preneurs d'otages est de gagner du temps. À bord de l'appareil, tout le monde fait sa toilette, les pirates de l'air exigent toujours que les autorités françaises leur organisent une conférence de presse. Vers 15 h 45, lassé d'attendre, Yahia exige que l'avion se rapproche de la tour de contrôle de l'aéroport de Marseille-Provence. À 17 heures, alors que le GIA vient de revendiquer l'opération par un communiqué à l'AFP et que l'ultimatum expire, un des membres du commando tire sur la tour de contrôle. Le GIGN donne alors l'assaut, tuant les quatre preneurs d'otages, et libère les passagers sains et saufs. Le lendemain, la France suspend ses liaisons aériennes avec l'Algérie.

Enquête impossible

Huit ans après les faits, l'affaire du détournement de l'Airbus d'Air France, qui aurait dû, selon les autorités algériennes, « exploser contre la tour Eiffel », fait étrangement penser aux attentats du 11 septembre 2001. Zitouni, précurseur de Ben Laden ? La thèse sera

reprise par les éradicateurs algériens et par certains médias¹⁵. Vu les liens secrets qui unissaient le chef du GIA au DRS, cette thèse équivaut aujourd'hui à envisager que les services secrets algériens furent les premiers à commanditer, préparer et mettre en œuvre une opération terroriste du type de celle du 11 septembre 2001...

Terrifiante, l'hypothèse est difficile à vérifier, car les autorités algériennes n'ont jamais laissé la justice française enquêter sur l'affaire. Le 30 décembre 1994, le magistrat antiterroriste français Jean-Louis Bruguière avait transmis à Alger une commission rogatoire internationale à laquelle il n'eut jamais de réponse. Lui-même mettra près de cinq ans pour entendre certains témoins clefs de l'affaire, comme Catherine Beugnet, à qui il affirmera contre toute vraisemblance que l'employé d'Air France qui lui avait déconseillé le vol du 24 décembre « ne figure pas sur la liste du personnel fournie par la compagnie ». Une affirmation qui choque la veuve du cuisinier assassiné : « Le jour du détournement, cet employé portait comme d'habitude une veste d'Air France, je le connaissais, je le voyais régulièrement à l'aéroport. Je suis catégorique, c'était un membre du personnel au sol d'Air France, un local¹⁶. » De même, lors de son audition, elle signale au juge Bruguière l'existence de l'étrange note de l'ambassade de France qui déconseillait à ses employés de voyager sur la ligne Alger-Paris au moment de Noël ; mais tout cela restera sans suite.

Quant au silence des autorités algériennes, Catherine Beugnet ne le comprend pas : « Je ne vois pas l'intérêt du gouvernement algérien à faire obstruction à la justice. Pourquoi n'ont-ils pas laissé accéder aux bandes enregistrées de la tour de contrôle, pourquoi le juge Bruguière n'arrive pas à avancer plus dans l'affaire¹⁷ ? » Interrogé sur ces points, Jean-Louis Bruguière n'a pas souhaité répondre à nos questions. Pour son ami l'ancien magistrat antiterroriste Main Marsaud, « Bruguière n'aura jamais de réponse à ses questions ». Puis il ajoute mystérieusement : « Les Algériens refusent la coopération judiciaire quand elle n'est pas dans leur intérêt... »

Six ans après les faits, intrigués par les nombreuses zones d'ombre de l'affaire, des journalistes français décident de rouvrir le dossier dans une émission d'enquête de M6 réputée pour son sérieux, « Secrets d'actualité¹⁸ ». Gravement mises en cause par cette enquête, les autorités algériennes décident de favoriser la réalisation d'un autre documentaire. Diffusé en mai 2002 par la chaîne publique France 3, ce dernier dédouane Alger de toute responsabilité dans le détournement et réaffirme que ses seuls responsables étaient bien des islamistes en guerre contre la France¹⁹.

Pour expliquer la facilité avec laquelle les hommes de Zitouni s'étaient introduits dans l'Airbus les auteurs de ce documentaire affirment qu'ils avaient bénéficié de la complicité d'un « commissaire de police du GIA », puis d'un « employé algérien d'Air France ». Les deux hommes auraient ensuite étrangement disparu, le commissaire

« périssant lors de son arrestation » et l'employé d'Air France « plongeant dans la clandestinité ». Autre étrangeté : le film explique que la mère de l'émir « Yahia » a été amenée tout de suite pour parler avec son fils, ce qui atteste que les autorités algériennes avaient identifié le groupe dès le début de l'opération. Pourtant, ce n'est que bien plus tard que l'un des témoins, qui a réussi à s'échapper de l'avion, raconte que le DRS lui a alors montré des photos de terroristes et que c'est à ce moment-là qu'il les a reconnus et qu'ils ont été identifiés pour la première fois...

Cette version officielle, avec ses nombreuses invraisemblances, suscite aujourd'hui des doutes chez beaucoup de spécialistes : « Ne s'agissait-il pas d'une opération plus compliquée du gouvernement algérien qui s'est aperçu que, pour faire pression sur la France, il fallait utiliser la violence ? », se demande par exemple Alain Marsaud, ancien patron de la lutte antiterroriste. « Le détournement de l'Airbus était destiné à inciter l'État français à soutenir plus activement le pouvoir algérien dans un contexte où les accords de Rome étaient sur le point d'être signés, estime quant à lui l'ex-colonel Samraoui. Une fois la France impliquée, elle s'est mise à croire à nouveau à une menace intégriste réelle risquant de l'atteindre²⁰. »

« La mission de Zitouni, qui était manipulé pour la politique extérieure, était d'amener la France à céder aux Algériens ; les services secrets français le savent bien », confirme l'ex-adjutant du DRS Abdelkader Tigha²¹. Mais à l'époque, l'opération organisée par Zitouni et ses hommes ne produit pas tout l'effet escompté. Certes, elle contribue à traumatiser l'opinion française et à discréditer une fois de plus les islamistes aux yeux de l'opinion internationale, mais elle montre aussi que la stratégie du tout répressif ne fonctionne pas. En janvier 1995, les points de vue français et américains se rapprochent à l'occasion d'une visite d'Alain Juppé à Washington^a. Mais quelques jours après l'affaire de l'Airbus, Djamel Zitouni organise en Kabylie une nouvelle provocation spectaculaire contre la France.

Des pères blancs assassinés à Tizi-Ouzou

Depuis quelques semaines déjà, les groupes islamiques armés implantés dans la région de Tizi-Ouzou s'interrogeaient sur la stratégie de Djami Zitouni, leur nouveau chef à la tête du GIA : « Un jour, se souvient par exemple Ali Idir, Zitouni m'envoie un bulletin me demandant d'établir une liste indiquant tous les noms et prénoms des frères *moudjahidines* en précisant leur niveau d'instruction. Cela

^a . Le 29 décembre 1994, cinq jours après le détournement de l'Airbus, l'administration Clinton appelle à nouveau le gouvernement algérien à « entamer un dialogue avec tous les groupes de l'opposition, y compris islamistes, qui renoncent au terrorisme » (José Garçon, « L'Algérie, si loin de Washington » -politique étrangère, été 1995).

m'a paru bizarre. Je n'ai pas envoyé la liste. Mais d'autres groupes l'ont fait. Puis, on a su que beaucoup de frères ayant un bon niveau d'instruction se faisaient tuer dans les maquis²²... » Après avoir répertorié systématiquement les islamistes les plus instruits, ceux qui étaient susceptibles de faire échouer sa politique d'infiltration des groupes armés, Djamei Zitouni aurait donc entrepris de les éliminer.

À l'automne 1994, au cours de ces semaines où le président Zéroual prépare le retour du FIS sur la scène politique, Zitouni multiplie les provocations de nature à discréditer les islamistes : « Ses communiqués étaient de plus en plus aberrants, se souvient Ali Idir : ils interdisaient aux jeunes d'aller à l'école, prênaient la multiplication des attentats. On nous disait de brûler les pompes à essence, les universités : c'était ridicule, on n'avait rien contre les universités ! Un jour, on reçoit un communiqué de Zitouni nous ordonnant de faire exploser un immeuble juste pour tuer un policier ! Je me souviens l'avoir montré à un de mes adjoints en lui disant : "Ils sont fous !" » Dans les maquis, d'autres groupes contactés par Zitouni commencent eux aussi à se demander si ce dernier ne cherche pas au fond à leur faire perdre tout repère politique²³.

À partir de l'automne 1994, le nouveau chef du GIA encourage la violence aveugle contre les civils : « Zitouni était à la tête du groupe le plus important du GIA, *el-khatiba el khadra* [la compagnie verte], explique aujourd'hui l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, alors en poste au CTRI de Blida. C'était la force de frappe du mouvement : ils massacraient à Blida, à Rélizane, à Boumerdès, c'est comme cela qu'on a fait croire que le GIA massacrait à travers tout le territoire. En fait, le groupe était mobile. Il massacrait la population civile et encourageait les groupes locaux à continuer dans cette logique, puis il revenait au PC de Tala-Acha [près de Blida]²⁴. »

« Vous ne pouvez pas comprendre pourquoi on tue au couteau un bébé de deux ou trois ans, s'emporte l'ex-colonel B. Ali. En tant que musulman, ou tout simplement en tant qu'être humain, vous ne pouvez pas expliquer pourquoi on éventre une femme enceinte. C'est de la barbarie pure. C'était destiné à frapper l'imaginaire des Algériens, il fallait les choquer²⁵. » Non content de s'en prendre aux civils, Zitouni ordonne également d'éliminer les vrais islamistes, ceux qui mènent des opérations contre le régime et qui tentent de rallier la population à leur cause. En Kabylie, c'est le cas du groupe d'Ali Idir, qui vient de libérer Matoub alors que Zitouni lui avait ordonné de le tuer.

Fin octobre, Idir et ses compagnons sont convoqués par Zitouni à Chréa, chef-lieu national du GIA. Ils prennent la route avec l'intention de s'expliquer devant ceux qu'ils pensent être les chefs de leur mouvement, puis rebroussement chemin par peur d'être éliminés : « On commençait à se dire que ceux de Chréa étaient probablement infiltrés par des agents de la Sécurité militaire, nous a révélé l'ancien chef islamiste kabyle. Mes compagnons avaient recueilli des confidences indiquant que j'allais être éliminé. Alors j'ai fait demi-

tour à Lakhdaria²⁶. » Ayant renoncé à se rendre à la convocation de Zitouni, Idir est démis de ses responsabilités et se retrouve affecté dans un camp du GIA à Mizrana, près de Tizirt. Sa mission consiste désormais à entraîner de jeunes *moudjahidines*. Pour le remplacer, Zitouni et ses hommes nomment de nouveaux représentants en Kabylie : « Ils plaçaient à la tête des groupes des chefs stupides, des types idiots prêts à tuer père et mère si on le leur demandait », relate Ali Idir.

À la tête de la wilaya de Tizi-Ouzou, Ali Idir est remplacé par Abdelkader Saoudi, un ancien gendarme : « C'était un abruti fini, se souvient l'ancien judoka. Lui et ses collègues venaient d'Alger. Ils ne parlaient même pas le berbère. » Idir et ses compagnons commencent alors à soupçonner les hommes de Zitouni d'avoir été envoyés dans la région sur ordre du DRS : « De vrais islamistes auraient-ils envoyé en Kabylie des types qui ne connaissaient rien à la région ? Comme j'avais fait libérer Lounès Matoub, Saoudi voulait absolument me désarmer. Je voulais m'expliquer, mais il ne voulait pas m'écouter²⁷. »

Le mardi 27 décembre 1994 au matin, le lendemain de l'intervention du GIGN dans l'Airbus d'Air France et à quelques jours d'une nouvelle réunion de l'opposition algérienne à Rome, Saoudi et ses hommes organisent leur première opération terroriste en Kabylie. Se faisant passer pour des gendarmes, ils frappent à la porte d'un vieux presbytère de la société des missionnaires d'Afrique, à Tizi-Ouzou. À l'intérieur, des pères blancs connus et appréciés par la population, comme le père Charles Deckers, un arabisant qui fait office d'écrivain public au service des nécessiteux. Intrigué par l'ordre qui lui est donné de se rendre immédiatement au commissariat, le père qui ouvre la porte tente de gagner du temps, mais les hommes d'Abdelkader Saoudi s'engouffrent à l'intérieur du presbytère et tirent à l'arme automatique, fauchant les quatre pères blancs présents, Jean Chevillard, Christian Cheissel, Alain Dieulangard et Charles Deckers.

« Après l'attentat, se souvient Ali Idir, ils sont revenus au camp, tout fiers, en disant qu'ils avaient tué des moines. Ils disaient qu'ils s'étaient payé du "gros gibier", que cela aurait un écho important. Nous, on ne comprenait pas. » Pour Ali Idir, les hommes de Zitouni viennent de commettre une erreur monstrueuse qui risque de discréditer l'ensemble de la mouvance islamiste kabyle : « On avait mis des mois à se construire une respectabilité dans la région. On avait toujours eu à cœur de ne pas toucher un cheveu de la tête des pères blancs. Ils aidaient la population à rédiger des papiers, ils faisaient le bien autour d'eux. Mon cœur pleurait. Pourquoi les avoir tués ? L'assassinat des pères blancs, ce fut le début de la fin²⁸. »

Totalement contre-productif et dénoncé, tout comme le détournement de l'Airbus d'Air France, par l'ensemble de la communauté musulmane^a, l'assassinat des pères blancs est

^a . l'époque, même des personnalités comme le cheikh Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah libanais pro-iranien, condamnent sans ambiguïté l'assassinat des pères blancs et

revendiqué par un communiqué particulièrement provocateur. Signé « Djamel Zitouni », il présente l'opération comme faisant partie d'une « campagne d'anéantissement et de liquidation physique des croisés chrétiens » et ce dans le cadre d'une politique « d'élimination des juifs, des chrétiens et des mécréants de la terre musulmane d'Algérie²⁹ ». Suite à cette affaire, Ali Idir et ses hommes acquièrent la conviction que le groupe de Djamel Zitouni travaille bien pour le compte du DRS. En quelques mois, les opérations terroristes qu'il a ordonnées ont en effet largement contribué à discréditer les islamistes algériens aux yeux de l'opinion internationale, ce qui est l'un des objectifs du DRS. Mieux : elles ont amené la plupart des pays étrangers à rapatrier leurs ressortissants, permettant ainsi au haut commandement militaire d'intensifier sa répression contre la population algérienne à l'abri des regards indiscrets.

Le 3 janvier 1995, le président Zéroual annonce la création d'une commission gouvernementale chargée de préparer l'élection présidentielle. Mais le jour même, au grand dam du clan présidentiel, un communiqué du « GIA de Djamel Zitouni » provoque à nouveau l'Occident : il donne quatre jours à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et aux États-Unis pour « évacuer leurs ambassades à Alger » et « rompre leurs relations diplomatiques avec l'Algérie ». Furieux, convaincus que ce « communiqué du GIA » n'est qu'une énième manipulation du « clan éradicateur » destinée à torpiller tout espoir de dialogue, des responsables gouvernementaux proches de Zéroual décident pour la première fois d'en contester publiquement l'authenticité : le 4 janvier, un représentant du gouvernement déclare officiellement que les menaces du GIA sont une « manipulation » et que « l'Algérie garantit la sécurité de tous ceux qui sont chez elle et de tous ceux qui y travaillent³⁰ ».

Le même jour, signe que le dialogue est en marche, une délégation du FLN conduite par Abdelhamid Mehri rencontre Abassi Madani et Ali Ben-hadj à Alger. Depuis Paris, Alain Juppé lui-même renouvelle son attachement à l'instauration d'une démocratie en Algérie. Précisant que son propos s'adresse aussi bien aux fanatiques religieux qu'aux partisans du tout répressif, il déclare au quotidien *Libération* : « Je ne crois pas que l'immobilisme puisse conduire à une solution. [...] Il appartient aux Algériens de choisir leur destin et nous souhaitons qu'ils le fassent dès que possible par la voie d'élections démocratiques. [...] Le seul parti que nous soutenons, c'est la démocratie³¹. » Le lendemain, un communiqué du FIS envoyé à l'AFP à Bonn « condamne tout acte visant des innocents quelles que soient leur tendance et leur religion et quels que soient les auteurs de ces actes ». Quelques jours après ces signes prometteurs, le processus de paix initié en novembre en Italie fait un pas de géant.

le détournement de l'Airbus d'Air France, qu'un journal iranien va jusqu'à accuser d'avoir été organisé « conjointement » par les services secrets français et algériens (« Le Groupe islamique armé a revendiqué l'assassinat des quatre pères blancs », *Le Monde*, 30 décembre 1994).

La signature des accords de Rome

Le 8 janvier 1995, les représentants de la quasi-totalité des partis algériens^a. ainsi que M^e Abdennour Ali Yahia, de la LADDH, se réunissent à nouveau à Rome. À nouveau bloqué à Bonn par les autorités allemandes sur pression d'Alger, Rabah Kébir s'est fait remplacer par Abdelkrim Ould-Adda, un modéré installé à Bruxelles, afin que le très radical Anouar Haddam ne soit pas le seul à représenter le FIS³². Quant à la présence du FLN à Rome, elle confirme que, depuis le début des années 1990, l'ancien parti unique se situe clairement dans le camp des dialoguistes, une attitude qui inquiète particulièrement le « clan éradicateur³³ ».

Le 11 janvier, après trois jours de débats, les participants s'accordent pour demander la création d'une commission nationale chargée d'enquêter sur les actes de violences perpétrés en Algérie. Le même jour, prenant le contre-pied des autorités algériennes qui rejettent totalement la réunion de Rome, Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, affirme la considérer « avec intérêt », une déclaration dont se félicite Abdennour Ali Yahia, porte-parole du colloque de Rome. Pour les généraux éradicateurs, la situation devient préoccupante. La signature en Italie d'un éventuel accord entre tous les opposants pour le retour à la paix démontrerait en effet que la violence qui déchire l'Algérie peut cesser, à condition que l'armée accepte de négocier, voire de quitter le pouvoir. « En cas d'accord à Rome, explique aujourd'hui Abdelkader Tigha, ex-sous-officier du DRS, les généraux avaient peur d'être "finis" : tous les partis politiques étaient réunis en Italie. Ils ont dit qu'ils allaient travailler sans les militaires. C'était une bombe, les militaires avaient peur. Il fallait amener l'ensemble de la communauté internationale à haïr le GIA, les islamistes³⁴. »

Le 12 janvier, le régime commence à organiser dans plusieurs villes d'Algérie des marches « contre le terrorisme » et « contre les accords de Rome ». Complaisamment filmées par la télévision d'État, ces manifestations permettent aux éradicateurs de donner l'illusion que la majorité de la population rejette la perspective d'un dialogue avec les islamistes.

Le 13 janvier, en dépit de ces manœuvres, les participants à la rencontre de Rome s'accordent pour la première fois sur une plateforme commune et signent un « contrat national » appelant le pouvoir à des « négociations » pour mettre fin à la « guerre civile ». Les signataires demandent notamment la « non-implication de

^a . Le FIS, le FLN, le FIS, le MDA (Mouvement pour la démocratie en Algérie), le PT (Parti des travailleurs), En-Nahda et la Jeunesse musulmane contemporaine. Le MSP-Hamas de Mahfoud Nannah et du parti du renouveau algérien de Nouredine Boukrouh, tous deux proches du régime, sont toutefois restés à Alger.

l'armée dans les affaires politiques », la « libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques », ils appellent de façon urgente à l'« arrêt de tous les affrontements » et demandent le « retour à la légalité constitutionnelle et à la souveraineté populaire ». En quelques jours, les démocrates réunis autour de la table ont donc réussi à imposer aux représentants du FIS le « rejet de la violence pour accéder ou se maintenir au pouvoir », le « respect de l'alternance politique à travers le suffrage universel » et la « consécration du multipartisme ».

Lors de la conférence de presse annonçant la signature de cet accord historique, Ali Yahia lance un vibrant hommage au principe de la souveraineté populaire : « Seul le peuple peut désigner l'autorité et toutes les institutions qui doivent gérer le pays. » En Algérie, les accords de Rome renforcent ceux qui pensent qu'il n'est pas possible d'« éradiquer » l'ensemble des islamistes : comme le note en février 1995 un hebdomadaire proche du FFS, « il est impossible de résoudre la crise et d'avancer si on ne met pas fin à l'état de bannissement intérieur dont souffre une partie importante de la population qui se reconnaît dans le FIS. [...] Il est réellement enraciné dans les milieux populaires³⁵ ». En mars 1995, signe qu'une partie de l'armée partage ce point de vue, huit généraux en retraite, dont Rachid Benyellès – qui fut le conseiller de Liamine Zéroual au ministère de la Défense et qui participa aux négociations avec le FIS en 1994 – ainsi qu'une quarantaine d'officiers en activité lancent un appel au président Zéroual pour lui demander d'ouvrir des négociations avec les mouvements islamistes³⁶.

En réintégrant le FIS dans le jeu politique algérien, les accords de Rome déstabilisent donc non seulement les éradicateurs au pouvoir à Alger, mais aussi certains dirigeants politiques français comme Charles Pasqua, qui, à l'instar de ses amis d'Alger, avait toujours affirmé que l'islamisme modéré n'existait pas. Pour l'historien Benjamin Stora, après les accords de Rome, « il apparaît bien difficile en France, pour certains hommes politiques, de continuer à affirmer que le pouvoir algérien actuel est le seul rempart contre l'obscurantisme religieux. Tôt ou tard, la question de l'aide, conditionnée à de réelles avancées démocratiques, sera à nouveau posée en France³⁷ ». À Paris, des hommes politiques comme l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing ne s'y trompent pas : ils se déclarent favorables aux accords de Rome. François Léotard lui-même publie dans *Le Figaro* une tribune remarquée dans laquelle il qualifie le contrat de Rome de « véritable charte pour une Algérie démocratique et réconciliée ». Le ministre français de la Défense affirme qu'« il n'y a pas de solution militaire à la crise » et que la France doit « s'engager résolument pour soutenir les démocrates face aux extrémistes de tous bords³⁸ ».

Pour les généraux, la situation devient intenable : difficile, en effet, de rejeter une offre de dialogue formulée par des partis politiques représentant la quasi-totalité de l'opinion algérienne sans

donner l'impression que le régime est une dictature. Le 18 janvier, c'est donc avec un certain embarras que le régime dénonce le « grand amalgame » que représente à ses yeux l'accord de Rome. Le rejetant « globalement et dans le détail », les éradicateurs le qualifient de « tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie^a ». Le lendemain, Alain Juppé renouvelle pourtant le soutien de la France à l'accord de Rome, déclarant qu'il n'y a « pas d'issue à la crise algérienne en dehors du dialogue³⁹ ». Dans les jours qui suivent, Ali Benhadj se déclare également satisfait de l'accord de Rome⁴⁰, mais il estime que celui-ci risque d'inciter les éradicateurs à commanditer des actions terroristes en Europe pour torpiller le processus de paix⁴¹.

Fin janvier, les craintes de Benhadj se confirment : alors que le ministre français de l'Intérieur Charles Pasqua réunit à Tunis ses homologues algérien, tunisien, espagnol, italien et portugais afin « d'étudier les mesures propres à lutter contre l'extrémisme et le fanatisme », le GIA de Djamel Zitouni relance sa croisade contre la terre entière en réaffirmant dans le bulletin *El-Ansar* son attachement à l'« établissement d'un califat par la lutte armée ». Le lendemain, il menace d'assassiner les journalistes de la télévision et de la radio s'ils « n'arrêtent pas immédiatement de travailler ». Quelques jours plus tard, le GIA assassine à Rélizane six membres du FLN, l'ex-parti unique qui vient de défier le régime en signant les accords de Rome.

Alger, le président Zéroual, qui s'est momentanément rallié au « clan Belkheir » dans l'espoir d'organiser son élection présidentielle, prend ses distances à l'égard du « contrat » de Rome : le 30 janvier, il refuse de recevoir une délégation des partis qui viennent de signer l'accord.

Mais si la pression des éradicateurs est efficace en Algérie, elle a moins d'effet sur la communauté internationale, qui conserve l'espoir que le processus de paix engagé en Italie permette à l'Algérie de sortir de l'ornière. Pour l'administration Clinton, mais aussi pour les dirigeants politiques français favorables à un retour de la paix en Algérie, les accords de Rome sont même un véritable événement. Le 30 janvier, comme s'il se préparait déjà à un retour du FIS sur la scène politique algérienne, Alain Juppé donne ainsi une définition très ouverte de l'islamisme : « Protestation sociale, sentiment identitaire et piété sincère alimentent l'islamisme comme première force d'opposition dans le monde arabo-musulman. » Pour le ministre français des Affaires étrangères, il n'est donc pas question d'assimiler islamisme et totalitarisme comme le font les réseaux Pasqua et certains milieux de la gauche française.

^a . Sur la préparation et le déroulement de la rencontre de Rome, ainsi que sur les controverses et la désinformation auxquelles elle donnera lieu de la part des éradicateurs algériens, on pourra se reporter à l'ouvrage de deux des responsables de Sant'Egidio qui ont été les chevilles ouvrières du processus : Marco IMPAGLIAZO et Marie GIRO, *Algeria in ostaggio. Tra esercito e fondamentalismo, storia di una pace*, Guerini e Associati, Milan, 1997.

Le 1^{er} mars 1995, après que le département d'État américain a publié un rapport particulièrement sévère sur les violations des droits de l'homme en Algérie, Bill Clinton prononce un discours qui va dans le même sens : « Les valeurs musulmanes d'engagement personnel dans la foi et de service à la société sont des valeurs universelles. Elles ne connaissent aucune limite de nationalité, de race ou de religion. Ce sont des valeurs que nous partageons tous. » Quelques jours plus tard, Robert Pelletreau, secrétaire d'État adjoint en charge du Proche et Moyen-Orient, critique violemment la stratégie éradicatrice du régime et se déclare « convaincu que la tentative d'écraser l'insurrection par les seuls moyens militaires échouera ». Un mois plus tard, il juge « regrettable » le « rejet catégorique par le gouvernement algérien de l'accord de Rome⁴² ». À cette époque, la diplomatie américaine aurait même envisagé l'effondrement du régime avec une certaine sérénité^a.

Bref, en cet hiver 1995, les principaux partenaires de l'Algérie semblent prêts à admettre une participation des islamistes modérés au pouvoir. Dans ce contexte où les généraux du « clan éradicateur » se sentent lâchés par la communauté internationale et par Alain Juppé, le GIA de Djamel Zitouni va multiplier les attentats terroristes...

L'attentat du commissariat central

Le 30 janvier 1995, à quelques heures du début du ramadan et quelques jours après un attentat qui pourrait bien avoir servi de « répétition générale^b », une Fiat blanche bourrée d'explosifs fonce en plein après-midi sur le commissariat central d'Alger et explose en pleine rue, non loin de la Grande Poste. Sur place, c'est la panique. Des voitures brûlent, des dizaines d'Algérois en sang courent dans tous les sens, tentant d'éviter les cadavres déchiquetés. La déflagration a été si violente que certains habitants du quartier croient à un tremblement de terre⁴³. Terriblement meurtrière (quarante-deux morts et deux cent cinquante-six blessés), l'opération, qui est la plus grave commise contre des civils depuis 1992, semble destinée à frapper les esprits : « Tous les regards se tournent vers les autorités algériennes, rappellent Malik Aït-Aoudia et Séverine Labat. Elles sont accusées d'avoir organisé cette tuerie pour discréditer l'initiative de Rome, qu'elles ont rejetée⁴⁴. »

^a . C'est du moins ce que laissent penser les propos d'un collaborateur d'Anthony Lake, chef du Conseil national de sécurité, au journaliste français Éric Laurent : « Même si tel était le cas [si le régime s'effondrait], la France serait le grand perdant. Pas nous. Lisez le programme des Islamistes. Il prévoit l'anglais et non plus le français comme première langue étrangère. C'est vous, désormais, le grand Satan. Nous, nous pourrions continuer à travailler » (Éric LAURENT, « Le drame algérien, des gouvernements français complices », *loc. cit.*, p. 35).

^b . Le 19 janvier 1995, une voiture piégée explosait à Bougara, faisant trois morts et deux cent dix blessés.

Mais l'attentat va aussi provoquer une sacrée confusion à la tête du FIS : alors que, de Washington, Anouar Haddam le justifie en affirmant que les poseurs de bombes – qu'il qualifie un peu vite de *moudjahidines* – « n'ont jamais voulu nuire aux civils » et que la bombe était destinée à un commissariat de police qui est « connu pour être un centre de torture⁴⁵ », Rabah Kébir, lui, condamne très fermement l'attentat, qu'il assimile à un « ignoble complot » de la « junte⁴⁶ ». Ne retenant de cette cacophonie que les déclarations d'Anouar Haddam (alors qu'à l'époque, le seul représentant officiel du FIS à ne pas être emprisonné est Rabah Kébir), la presse éradicatrice algérienne accuse le FIS d'être à l'origine de l'opération. En France, *L'Humanité* du 4 février 1995 titre même : « Attentat d'Alger, Anouar Haddam passe aux aveux ».

Mais l'affaire est-elle si claire que cela ? Pour les auteurs de l'enquête approfondie sur le GIA que nous avons déjà citée, l'attentat d'Alger ne pouvait qu'inciter la population à se retourner contre les islamistes : « Ce genre d'opération de terreur collective, appelée à tort "terrorisme aveugle" vise, tue et mutilé à dessein des civils anonymes pour justement ce qu'ils représentent, en l'occurrence, la population au sens large. La réaction psycho-politique de celle-ci est la désorientation, l'indignation, l'hostilité à l'égard des insurgés et une demande accrue de sécurité de la part du régime qui voit ainsi sa légitimité renforcée. À l'étranger, ce "terrorisme aveugle" renforce l'image déjà préétablie des insurgés barbares et idéologiquement pervers⁴⁷. » D'après cette analyse, l'attentat servait donc les intérêts des généraux éradicateurs.

Le 5 février, un communiqué de revendication du GIA parvient au quotidien *El-Hayat*. Signé « Zitouni », il est un signe supplémentaire de l'implication du DRS dans l'attentat. Rejetant par avance toute trêve, repos ou dialogue, le communiqué appelle à la « guerre totale », allant jusqu'à évoquer l'existence de « commandos suicides » censés multiplier les attaques pendant le ramadan. Malgré l'horreur de l'attentat et le caractère terrifiant de ce communiqué, nombre de dirigeants occidentaux ne sont pas dupes et gardent confiance dans le processus de Sant'Egidio. C'est notamment le cas d'Alain Juppé, qui « appelle de nouveau au dialogue entre tous ceux qui condamnent le terrorisme et la violence ». Présidée pour six mois par la France, l'Union européenne condamne l'« attentat barbare », mais précise qu'elle « souhaite encourager à nouveau tous les acteurs algériens à s'entendre sur les voies et moyens de développer l'esprit de dialogue, qui est plus que jamais nécessaire, et les inciter à rechercher une solution pacifique⁴⁸ ».

Le 3 février 1995, lors d'une conférence de presse, le président François Mitterrand va jusqu'à suggérer l'organisation d'une conférence entre Algériens « sur la base de l'accord de Rome » mais « sous l'égide de l'Union européenne ». Bien qu'élaborée avec l'aide du chancelier allemand Helmut Kohl, cette proposition de François Mitterrand suscite immédiatement colère et pressions de la part des

autorités algériennes^a. Le 11 mars 1995, signe qu'il a cédé aux pressions d'Alger, le président français se contente timidement d'inviter les dirigeants algériens à « ne pas ignorer complètement » les résolutions adoptées à Rome. Pour Abdelkrim Ould-Adda, représentant du FIS à Bruxelles, cette frilosité des dirigeants français s'explique par la terreur que les autorités algériennes leur inspirent : « Les services et le pouvoir exercent une pression énorme sur la France pour qu'elle n'entre pas en contact avec les islamistes. La Sécurité militaire algérienne la menace d'une recrudescence d'attentats proportionnelle aux contacts entretenus avec les opposants au régime et notamment avec le FIS⁴⁹. »

En Algérie, la pression des éradicateurs est encore plus forte. Après avoir obtenu du président Zéroual qu'il condamne l'accord de Rome, le haut commandement militaire s'en prend aux islamistes : Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux leaders historiques du FIS qui étaient en résidence surveillée depuis septembre 1994, sont séparés et remis en prison : mis au secret, Ali Benhadj est transféré dans le sud du pays. Quant aux cadres intermédiaires du mouvement, beaucoup vont périr fin février 1995 dans le plus terrible massacre carcéral depuis celui de Berrouaghia, en novembre 1994.

Le massacre de Serkadji

Le 21 février 1995, la prison de haute sécurité de Serkadji (ex-« Barberousse »), un établissement accueillant près de la Casbah d'Alger quelque huit cents détenus de droit commun et deux cents islamistes, est le théâtre d'une mutinerie. Officiellement, il s'agit d'un « projet d'évasion fomenté par les GIA avec la complicité d'un gardien⁵⁰ ». Mais dans la soirée, alors que les mutins ont tué quatre gardiens et en retiennent six autres en otage, les forces de l'ordre procèdent à un véritable massacre dans l'enceinte de la prison, tuant plus d'une centaine de prisonniers.

Le 23 février, alors que la nouvelle du massacre se répand dans Alger, notamment parmi les familles des détenus, Anouar Haddam affirme qu'il y aurait plus de deux cents morts et réclame la constitution d'une commission d'enquête, bientôt suivi par Hocine Aït-Ahmed et Amnesty International. « Nous n'avons pas réagi à temps dans l'affaire de Berrouaghia, déclare un avocat de victimes, et

^a . À Alger, les éradicateurs sont d'autant plus furieux que Mitterrand avait déjà incité le chancelier Helmut Kohl à se rallier au processus de Rome. Le 4 février 1995, le ministre algérien des Affaires étrangères convoque le nouvel ambassadeur de France à Alger, Michel Lévêque, pour lui signifier que l'Algérie « n'acceptera aucune ingérence dans ses affaires intérieures ». Le lendemain, Algérie Presse service, l'agence officielle algérienne qualifie la proposition de Mitterrand d'« initiative de fin de règne intempestive et provocatrice qui marque l'alignement de Paris sur les thèses américaines ». Le 6 février, Alain Juppé calme le jeu en déclarant que la France n'a « pas l'intention dans l'immédiat de lancer une initiative concrète sur l'Algérie ».

voilà que cela se reproduit ! [...] Si nous nous taisons cette fois, il y en aura d'autres⁵¹.» Le 27 février, devant l'indignation grandissante suscitée par le massacre, les autorités annoncent qu'une commission d'enquête officielle a été constituée et qu'elle rendra son rapport dans les dix jours. En fait, à l'exception d'un rapport de l'ONDH (Observatoire national des droits de l'homme, un organisme de façade du gouvernement), aucun rapport officiel ne sera jamais rendu public. L'administration va jusqu'à refuser de publier la liste nominative des victimes et d'ordonner les mesures conservatoires susceptibles de préserver les preuves matérielles. Les autorités ont-elles, comme lors de la mutinerie de Berrouaghia en novembre 1994, éliminé volontairement des dizaines de prisonniers islamistes ?

La réponse à cette question est indiscutablement positive. En janvier 1998, le procès des responsables présumés de la mutinerie de Serkadji permettra d'en savoir un peu plus sur les circonstances du massacre, qualifié de « carnage délibéré » par le Syndicat national des avocats algériens⁵². Selon les avocats de la défense, dans les semaines précédant le massacre, « de nombreux détenus ont été transférés des prisons de Berrouaghia, El-Harrach et Blida vers Serkadji. Le climat était à l'effervescence, les gardiens tendus. Tout le monde savait qu'un complot se préparait, mais rien n'a été fait pour l'empêcher, au contraire⁵³ ».

Le lundi 21 février au matin, suite à un début de mutinerie mais alors qu'un accord avait été trouvé pour que les détenus rebelles regagnent leurs cellules, tout dérape : des hommes encagoulés pénètrent dans la prison et détruisent systématiquement à coups de barre de fer et de marteau les portes des détenus qui sont restés enfermés dans leurs cellules. Les prisonniers qui tentent de s'opposer à cette étrange manœuvre sont menacés de mort : « Un gardien muni de son pistolet a failli me tuer parce que je demandais aux prisonniers de ne pas quitter leurs cellules », affirmera un prisonnier de droit commun interrogé lors du procès⁵⁴. Du coup, près de mille prisonniers surexcités se retrouvent dans la cour. Dans la journée, ils entament des négociations avec les forces de l'ordre par l'intermédiaire d'un des plus célèbres prisonniers de l'établissement : Abdelkader Hachani, numéro trois du FIS et dirigeant islamiste modéré. Mais en fin d'après-midi, alors que la plupart des détenus ont regagné leurs cellules, les forces de sécurité donnent l'assaut et le massacre commence. Il va durer toute la nuit.

Il va être mené de façon particulièrement méthodique : « Il y a eu d'abord un massacre collectif et aveugle avec des armes lourdes, révélera Abdelkader Hachani, qui assista à la tuerie. Puis une liste a été établie et les victimes ont été nominativement recherchées et exécutées. Une quarantaine de détenus qui s'étaient rendus ont été regroupés, puis mitraillés. De vingt à trente blessés ont été achevés. Une quinzaine de détenus ont été déchiquetés au point que leur identification était impossible et qu'ils ont été enterrés sous l'appellation "X, algérien⁵⁵".» Parmi les victimes, figurent des

responsables du FIS très écoutés, connus pour leur rôle modérateur, comme Kacem Tadjouri et Ykhlef Cherrati.

Témoin clef du massacre, le leader du FIS Abdelkader Hachani n'obtiendra même pas d'être entendu par la justice algérienne lors du procès de janvier 1998. Et aucun des responsables de la répression ne sera condamné.

Parallèlement à leur entreprise systématique d'élimination physique des cadres de l'ex-FIS, les généraux éradicateurs, en ce printemps 1995, multiplient les initiatives pour rendre irréversible l'état de guerre permanente. L'une des plus spectaculaires consiste à impliquer la population civile directement dans la guerre : de nouvelles milices sont créées, les « Gardes communales », auxquelles sont distribuées des milliers d'armes. Rattachées au ministère de l'Intérieur, elles offrent à des milliers de jeunes chômeurs l'opportunité de trouver du travail. Mais leur violence vient s'ajouter à celle des groupes armés et des milices déjà existantes.

Alors en poste au CTRI de Blida, Abdelkader Tigha assiste à des dérapages. Selon lui, les armes officiellement « distribuées aux gardes communales et à la population » étaient parfois « vendues » (avec permis de port d'arme) par des officiers du DRS à des familles de riches industriels « en échange d'importantes sommes d'argent ou de la prise en charge des familles de ses collègues pour des vacances en Europe⁵⁶ ». Autre problème : en raison de leur méfiance à l'égard de la population, les autorités recrutent souvent des hommes connus pour leur passé criminel, voire terroriste, mais qu'elles sont sûres de pouvoir contrôler. Du coup, là encore, les dérapages sont nombreux : « La plupart de ces miliciens étaient des voyous, d'anciens prisonniers de droit commun, se souvient l'ex-lieutenant Habib Souaïdia. Ils effectuaient des perquisitions, des arrestations, des embuscades et des interrogatoires sous le regard amusé de certains officiers supérieurs, fiers d'avoir fabriqué ces monstres qui allaient terroriser les familles de ceux qui avaient osé défier le pouvoir^a. »

^a . En septembre 1997, les autorités commenceront à mesurer l'ampleur des crimes commis par les milices : un rapport présenté à une réunion des principaux dirigeants militaires en présence du président Zéroual souligne alors que la moitié des « faux barrages. attribués aux islamistes étaient en réalité l'œuvre de milices anti-islamistes sachant pertinemment que leurs crimes, rackets et assassinats seraient attribués aux GIA. Le 14 avril 1998, les exactions des milices deviennent publiques avec l'arrestation d'une dizaine de responsables de la milice de Relizane, et notamment de El-Hadj Fergane, maire de la ville et membre du parti présidentiel, après la découverte d'un charnier et le dépôt de plaintes accusant Fergane d'être responsable de cinquante à soixante-dix assassinats dans la région. Protégé par les autorités, il sera néanmoins remis en liberté douze jours plus tard. Mohamed Smïan, représentant à Relizane de la LADDH, sera en revanche condamné à un an de prison pour avoir dénoncé Fergane (voir Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des armées de sang, op. cit.*, p. 207; AFP, 7 avril 1998 ; « Des tueurs sous les verrous à Relizane », *El-Ribat*, 17 avril 1998).

Zitouni et le DRS contre les « algérianistes »

Au printemps 1995, tout en encourageant la multiplication des milices, les chefs du DRS continuent à utiliser Zitouni et les nombreux groupes du GIA qu'ils contrôlent directement pour semer la terreur (plusieurs journalistes, notamment, sont assassinés dans cette période). Mais, on l'a vu, malgré la prise en main en octobre 1994 de la direction du GIA par des agents du DRS, ceux-ci ne contrôlent pas encore tous les groupes armés que fédère l'organisation terroriste. C'est le cas, en particulier, des groupes dirigés par les « djaz'aristes » (ou « algérianistes »), comme Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam, qui avaient rejoint le GIA en mai 1994, croyant sans doute pouvoir s'y imposer.

Or, au fil des mois, ces derniers, en désaccord avec la stratégie sanguinaire de Zitouni, principalement dirigée contre la population, commencent à soupçonner qu'il travaille en sous-main pour les services. C'est ce dont témoignera en 2001 Ali Benhadjar, un « émir » de la région de Médéa ayant rallié le GIA (il s'en dissociera en 1996) : « Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam étaient en mission à l'Ouest au printemps 1995 afin de convaincre l'Armée islamique du salut (AIS) de se soumettre à la *moubaya'a* [allégeance] à l'émir du GIA. Leur rencontre avec Kada Benchiha de la zone 4 [chef du GIA pour l'Ouest], avec Amor Habchi du Centre et Ahmed Benaïcha de l'AIS a montré que chez ceux-ci, il y avait beaucoup de réserves à l'égard de Djamel Zitouni et de la manière dont il était devenu émir national du GIA après la mort de Chérif Gousmi⁵⁷. »

Comme nous l'a expliqué l'ex-colonel B. Ali, les chefs du DRS, parfaitement informés de ces divergences, ont pris conscience que leur stratégie de manipulation était en péril : « Les gens des services ont compris qu'il était extrêmement dangereux pour eux que des gens de l'intérieur des groupes armés commencent à contester les assassinats aveugles. À partir de là, Zitouni a reçu la mission d'éliminer tous les "modérés" des groupes armés. Dès lors, les djaz'aristes furent totalement éliminés⁵⁸. »

Fin mars 1995, profitant de l'organisation par Mohamed Saïd à Aïn-Defla, à cent vingt kilomètres au sud-ouest d'Alger, d'une grande réunion de tous les groupes composant le GIA, Zitouni passe à l'action contre ses opposants : « Mohamed Saïd voulait cette réunion pour évincer Zitouni et ses lieutenants de la Sécurité militaire », affirme aujourd'hui l'un des adjoints de Abdelkrim Ould-Adda, dirigeant du FIS installé à Bruxelles. « Miraculeusement informée » de la réunion, l'armée encercle le secteur et lance une vaste opération contre les groupes s'appêtant à remettre en cause le leadership de Djamel Zitouni. Pendant une semaine, hélicoptères et « orgues de Staline » bombardent la région : « Villages, hameaux et maisons isolées ont été frappés, faisant un millier de morts dont des centaines

de civils^a», se souvient l'ex-lieutenant Habib Souaïdia⁵⁹. Sous prétexte de lutte contre le GIA, l'opération d'Aïn-Defla aurait donc été mise sur pied pour éliminer des chefs islamistes opposés à Djamel Zitouni.

Du 4 au 18 mai, l'armée mène de nouvelles opérations contre le maquis islamiste de Aïn-Defla, mais sans parvenir à éliminer Mohamed Saïd. Parallèlement, Zitouni appelle l'ensemble des groupes armés à se rassembler sous sa bannière et va jusqu'à condamner à mort d'importants dirigeants du FIS réfugiés en Europe⁶⁰. Le 18 mai, *El-Djeich*, le journal de l'armée, affirme que cette dernière s'est engagée à « assainir le pays et à éliminer les groupes terroristes » avant l'élection présidentielle. Entre les lignes, cette déclaration signifie que l'armée appuie Zitouni dans son entreprise d'épuration des maquis et notamment des groupes de la tendance « algérieniste », que le chef du GIA a déjà commencé à éliminer à « petit feu » : « À chaque fois que Zitouni descendait de son repère avec des hommes de son groupe, relate l'ex-colonel B. Ali, comme par hasard, ils étaient éliminés. Or ses acolytes tués étaient toujours des gens proches de la mouvance "algérieniste". Lui, évidemment, il en réchappait. Un vrai fantôme. C'était comme si les balles pouvaient le traverser : il avait la *baraka*⁶¹. » Et pour aider Zitouni à éliminer les « algérienistes », les patrons du DRS vont tenter de lui adjoindre un instructeur des forces spéciales de l'armée : le capitaine Ahmed Chouchane.

Un soldat d'élite au service du GIA

Arrêté, puis emprisonné en mars 1992 en raison de ses sympathies islamistes (voir *supra*, chapitre 13), le capitaine Ahmed Chouchane est censé sortir de la prison d'El-Harrach le 31 mars 1995. Mais, ce jour-là, des officiers du DRS dirigés par un certain « colonel Abdallah » viennent le chercher à sa sortie, le kidnappent devant témoins et lui annoncent qu'il va être exécuté. S'attendant à un tel rapt, Chouchane avait prévenu ses avocats : « Ils ont immédiatement alerté les médias. À l'époque, Amnesty International devait voir Zéroual pour un rapport. Dès qu'ils ont appris que j'avais disparu, ils lui ont faxé une lettre demandant où j'étais. Moi, on m'avait emmené au centre de torture de Ben-Aknoun^b et mis en tenue d'exécution. Mes ravisseurs m'avaient dit qu'ils n'avaient pas le choix, qu'ils allaient me tuer. Mais quand les médias internationaux ont commencé à évoquer mon cas, ils ont changé leurs plans : ils sont

^a . Selon un article publié le 28 mars 1995 par le quotidien *El-Hayat*, l'opération aurait fait 2 500 morts.

^b . Il s'agit du Centre principal militaire d'investigation (CPMI), dirigé jusqu'en 2001 par le colonel Athmane Tartag, dit Bachir et dépendant du général Kamel Abderrahmane, chef de la DCSA jusqu'en mai 1996.

venus me dire que c'était un malentendu, que j'étais un excellent officier, qu'ils allaient m'impliquer dans la "réconciliation". J'ai dit que j'étais prêt à collaborer avec eux à condition qu'ils reconnaissent que c'était l'armée qui avait pris les armes en premier et que tous les Algériens ayant pris le maquis ou s'étant réfugiés à l'étranger étaient des victimes de cette stratégie de guerre. À ce moment-là, le général-major Kamel Abderrahmane, patron de la DCSA, m'a dit qu'il allait étudier l'affaire avec le commandement⁶². » Au bout de quelques jours, le patron de la DCSA propose à Chouchane de le placer en résidence surveillée, mais celui-ci insiste pour retourner dans sa famille, à Ghardaïa, dans le Sud algérien. Le 14 avril 1995, il obtient gain de cause et part retrouver les siens.

Début mai, le général Abderrahmane convoque à nouveau Chouchane à Alger et lui annonce que le plan de réconciliation envisagé « a avorté » : « Cette fois, se souvient Chouchane, lui et Bachir Tartag, le patron du CPMI de Ben-Aknoun, m'ont carrément dit que je n'avais pas le choix, qu'une partie des services avait décidé de me liquider et que ma seule chance de m'en sortir était de devenir un de leurs hommes. Abderrahmane offrait de me nommer colonel, de me restituer mon ancienneté^a. Il m'a expliqué que leur stratégie consistait à liquider – il a dit "détruire les piliers et le toit tombera de lui-même" – de hauts responsables islamistes comme Saïd Makhoulfi, Abdelkader Chebouti, Mohamed Saïd, Abderrezak Redjam, Azzedine. Ils voulaient en éliminer d'autres, bien sûr, mais ils m'ont cité ces cinq-là. »

Le capitaine Chouchane, lui, continue à s'imaginer que l'objectif de ses interlocuteurs est la réconciliation des Algériens : « J'étais étonné. j'ai dit au général : "Pourquoi ces cinq-là ? Ce sont des intellectuels, ce sont des gens avec lesquels on peut discuter ! Puisque vous dites qu'ils ont confiance en moi, je pourrais les rencontrer !" [...] Je leur ai dit aussi que je pensais qu'ils me demanderaient de liquider Zitouni, ou des gens ayant revendiqué des crimes contre les enfants, les femmes et ainsi de suite. Quand j'ai dit cela, Bachir [Bachir Tartag, patron du CPMI] s'est énervé, il m'a dit : "Laisse Zitouni tranquille, c'est notre homme et c'est avec lui que tu vas travailler !" Il a ajouté que quand je serais avec Zitouni, Saïd Makhoulfi tenterait de me contacter et que mon rôle consistait à lui donner rendez-vous et à les prévenir du rendez-vous, ils feraient le reste⁶³. »

Pour Chouchane, les choses deviennent claires : « Cela voulait dire que Zitouni était dirigé directement par le commandement du DRS. Ce n'était pas un officier du DRS, mais il était dirigé. » Selon le

^a . D'après l'ex-colonel Samraoui, qui a rencontré longuement et à plusieurs reprises le capitaine Chouchane en 2001 et 2002, le général Abderrahmane lui avait même confié qu'il comptait ultérieurement éliminer Djamel Zitouni pour le placer à la direction du GIA, ceci en raison de son rang d'ex-officier de l'ANP, de ses convictions religieuses et du respect dont il jouissait au sein de la mouvance Islamique (interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.).

capitaine Ouguenoune, aujourd'hui porte-parole du MAOL, le fait d'envoyer des militaires dans les maquis pour encadrer les chefs des groupes armés et les inciter à commettre des actions terroristes était une « pratique permanente » du DRS⁶⁴. « Zitouni était un ignare, il fallait l'épauler, confirme aujourd'hui l'ex-colonel Samraoui. Chouchane, personne ne le connaissait, mais c'était un brillant officier. Il fallait crédibiliser le GIA, pouvoir dire qu'il avait été rejoint par des militaires déserteurs. Après, on aurait pu éliminer Zitouni et présenter Chouchane comme le nouveau chef du GIA⁶⁵. »

Terrifié par la proposition qui lui est faite, Chouchane fait mine de l'accepter : « Je savais que si j'hésitais, je ne sortirais pas du bureau vivant, alors je leur ai dit : "D'accord, je vais essayer de contacter Zitouni à ma façon." Ils ont refusé, ils m'ont dit que c'étaient eux-mêmes qui allaient arranger ma rencontre avec lui. Pour l'argent, je suis passé dans le bureau du colonel Bachir, il a ouvert une armoire pleine de billets. Il m'a dit : "Quand tu as besoin d'argent, prends ce que tu veux." » Quelques semaines plus tard, les chefs de la DCSA rappellent Chouchane et lui fixent un rendez-vous pour le 11 juin 1995 dans un hôtel d'Alger avec un émissaire de Zitouni chargé de le conduire jusqu'au chef du GIA. Le jour « J », il se rend à l'hôtel qui lui a été désigné, aperçoit l'émissaire, mais s'arrange pour disparaître dans la nature. Fin 1995, il parvient finalement à quitter clandestinement l'Algérie et à rallier l'Angleterre, où il vit depuis en exil.

En 2002, après avoir révélé ce qui lui était arrivé à la chaîne qatarie *Al-Djazira*, Chouchane est contacté par le capitaine Ouguenoune, porte-parole du MAOL et ancien de la DCSA. Le 13 août 2002, il accepte que son témoignage figure en bonne place sur le site du MAOL. Pour les représentants de ce mouvement, le témoignage de l'ancien instructeur des forces spéciales ne fait que confirmer les liens étroits qui existaient entre Zitouni et le DRS : « Le général Kamel Abderrahmane, c'était mon chef, se souvient le capitaine Ouguenoune. C'est lui qui décidait la majorité des actions confiées à Djamel Zitouni⁶⁶. » Et en ce printemps 1995, de plus en plus isolés par les accords de Rome et les perspectives de paix qui en découlent, les généraux éradicateurs vont confier au chef du GIA une nouvelle mission : terroriser l'Europe.

Terreur sur l'Europe

En autorisant fin 1994 le président Zéroual à organiser une élection présidentielle l'année suivante, les généraux éradicateurs ont obtenu qu'il mette fin à ses initiatives dialoguistes et ils ont pu réactiver la « lutte antiterroriste ». Leur objectif : « Nettoyer le terrain » pour la présidentielle, s'assurer qu'aucun islamiste ni aucun démocrate crédible ne viendront remettre en cause leur pouvoir. Mais ce qu'ils n'ont pas prévu, c'est l'accord de Rome. En s'engageant publiquement à respecter la démocratie, les représentants du FIS basés en Europe et aux États-Unis ont fait la preuve de leur pragmatisme et ils ont contribué à convaincre la communauté internationale qu'ils pouvaient légitimement participer à un processus de paix. Autre souci pour le « clan éradicateur », on l'a vu, les dirigeants du FIS se démarquent de plus en plus clairement du GIA et condamnent désormais systématiquement les attentats attribués à Djamel Zitouni¹.

En ce printemps 1995, l'opinion internationale risque donc de comprendre que, sous la férule de ce dernier, le GIA n'est plus qu'une « organisation écran » du DRS. Pour les patrons des « services », il devient donc essentiel de neutraliser les représentants du parti d'Abassi Madani qui militent en Europe en faveur des accords de Rome et d'empêcher des pays comme la France de basculer en faveur du dialogue. À l'époque, trois pays sont particulièrement surveillés par le DRS : la Grande-Bretagne, d'où les militants du FIS développent une importante propagande contre le régime, la France, où vit encore le cheikh Abdelbaki Sahraoui, le très respecté cofondateur du FIS, et l'Allemagne, où est installé Rabah Kébir, porte-parole du mouvement.

Jusque-là cantonné au territoire algérien, le GIA de Djamel Zitouni va désormais être utilisé par le DRS pour éliminer des opposants en Europe et organiser des attentats de nature à inciter l'Occident à se radicaliser à nouveau contre l'islamisme.

Le GIA débarque à Londres

Depuis l'interruption du processus électoral, en janvier 1992, beaucoup d'opposants algériens sont réfugiés en Grande-Bretagne. À Londres, les hommes du DRS surveillent particulièrement des sympathisants islamistes comme Kamel Rebika ou Abdallah Messaï, qui distribuent en Angleterre le bulletin du FIS. Pour contrôler leurs activités, les services sont prêts à tout : « À chaque fois que des sympathisants à nous allaient chercher des papiers à l'ambassade, se souvient Messaï, les autorités leur demandaient de devenir des indicateurs de la Sécurité militaire en donnant des informations sur nous et nos activités. Un jour, ajoute l'ancien sympathisant du FIS en souriant, ils ont appelé l'épouse d'un de nos militants en lui disant : "La police va venir, il faut jeter tous vos carnets d'adresses à la poubelle, tout ce que vous avez, tous les documents qui contiennent des indications." La pauvre, elle était un peu naïve, elle a pris peur, elle a tout jeté dans la poubelle de la rue. Le soir, quand son mari est revenu à la maison, il a cherché à récupérer les documents dans la poubelle (les éboueurs n'étaient pas encore passés), mais il n'a rien trouvé ! Les gens de l'ambassade étaient venus les récupérer²... »

À partir de 1994, les méthodes du DRS se professionnalisent. Sur ordre du général Toufik Médiène, de nouvelles équipes sont formées et envoyées en Europe : « On les appelait les "équipes d'investigation et d'intervention", nous a expliqué l'ex-adjutant Abdelkader Tigha. Elles étaient spécialisées dans le recueil de renseignement, les filatures, les identifications et les photographies. » Se faisant parfois passer pour des employés d'Air Algérie, les agents du général Médiène interviennent en Belgique, en Allemagne, en France ou en Grande-Bretagne, avec des objectifs précis : « À Londres, raconte Tigha, le capitaine Abdelhak et cinq autres éléments sillonnaient chaque jour les mosquées de la capitale. Ils photographiaient les suspects et les suivaient partout. Il y avait des ordres du général Médiène pour liquider des opposants sur le sol européen dès que l'occasion se présenterait. »

Dans les mosquées de Londres, les hommes du capitaine Abdelhak croisent Abdallah Messaï, dont l'activité consiste à récolter de l'argent auprès des fidèles pour « aider les familles des *moudjahidines* », mais aussi à diffuser auprès de la communauté internationale les vrais communiqués islamistes en provenance d'Algérie : « On était parmi les seuls à distribuer au journal *El-Hayat* et au monde entier des bulletins réguliers informant des combats qui se déroulaient en Algérie, se souvient Messaï. Car il y avait des combats tous les jours, des morts tous les jours. Il ne faut pas oublier

cela^a. On recevait les communiqués par fax et si on les croyait authentiques, on les distribuait. »

À partir de juillet 1994 et de l'assassinat des marins italiens (voir *supra*, chapitre 22), les groupes armés dont Messaï et ses compagnons distribuent la propagande commencent à se démarquer du GIA, qu'ils accusent d'être infiltré par le DRS : « À l'époque, estime Messaï, *El-Ansar*, le "bulletin du GIA" disait qu'il fallait commettre des attentats à Paris, massacrer les impies. Nous, on était contre ce genre d'actions dès le départ. On pensait que les membres de ces GIA n'étaient pas de vrais *moudjahidines* mais qu'ils travaillaient en fait pour la Sécurité militaire. Beaucoup étaient probablement des abrutis qui travaillaient pour le régime sans même s'en rendre compte. »

En 1995, estimant qu'il devient évident que le GIA est infiltré par les services, Messaï et ses compagnons commencent à rassembler les communiqués dans lesquels leurs groupes s'en sont démarqués³. Devenus gênants, ils sont bientôt contactés par un étrange Algérien : Réda Hassaine. « Ce monsieur est venu nous voir pour tenter de discréditer l'un des groupes dont nous diffusons les communiqués. C'était un groupe qui avait toujours soutenu l'Armée islamique du salut (bras armé du FIS), qui s'était toujours opposé aux assassinats d'étrangers et d'enfants. Hassaine prétendait que ce groupe collaborait en fait avec les services algériens, comme pour tenter de le discréditer à nos yeux. En fait, nous étions certains que le groupe en question ne collaborait pas avec les services. On en a donc conclu que celui qui travaillait pour les services, c'était Hassaine lui-même. Il l'a d'ailleurs reconnu par la suite^b. Il était là pour introduire la pagaille dans les milieux islamistes de Londres, pour semer la confusion et brouiller les pistes... » Prudents, Messaï et ses compagnons évitent de tomber dans le piège tendu par Réda Hassaine : « Si on avait cru ce qu'il nous racontait, estime Kamel Rebika, autre militant du FIS, seuls les faux communiqués du GIA auraient été diffusés. »

À une période qu'ils situent vers 1994-1995, Messaï et Rebika apprennent par des sympathisants d'Alger que le DRS vient d'envoyer à Londres plusieurs dizaines d'agents. Leur mission : agiter l'épouvantail du GIA en Europe et empêcher les représentants du FIS d'en révéler la vraie nature à l'opinion internationale : « On nous a dit que c'était pour nous faire taire, pour nous empêcher de nous attaquer au GIA, se souvient Abdallah Messaï. On a commencé à avoir peur de se faire assassiner, on s'est mis à faire attention. Quelques semaines plus tard, devant la mosquée de Regent's Park, de

^a . À l'époque, ces combats et leurs bilans parfois très lourds étaient souvent passés sous silence par les autorités algériennes, qui contrôlaient très sévèrement les informations « à caractère sécuritaire ». Les pertes parmi les forces de sécurité étaient par exemple systématiquement minimisées ou occultées.

^b . En 1998, Réda Hassaine révéla même dans la presse britannique avoir infiltré les milieux islamistes de Londres pour le compte de la DST, puis du MI5, les services secrets britanniques (Jean ROBIN, « J'ai aidé les Français, ils m'ont oublié », *Le Parisien*, 11 octobre 2000).

jeunes Algériens que nous ne connaissions pas se sont mis à distribuer *El-Ansar* en criant des slogans comme : "Vive le GIA ! Le FIS est fini ! Les élections de 1991 étaient illégales devant l'islam ! Pas de dialogue !" Ils critiquaient le FIS, faisaient pression sur nous, nous insultaient, nous menaçaient. Certains d'entre eux soutenaient le GIA alors qu'ils n'étaient même pas algériens. »

Au fil des jours, les mystérieux agitateurs débarqués d'Alger se font de plus en plus provocants, allant jusqu'à distribuer devant la mosquée de Regent's Park des bulletins ordonnant de tuer tous les juifs et tous les chrétiens : « Non seulement c'était totalement contraire à l'islam, se souvient Messaï, mais surtout, c'était de nature à nous discréditer vis-à-vis de la police. Les Anglais ne pouvaient pas accepter que de tels tracts soient distribués sur la place publique. Le plus étonnant, c'est que ces jeunes se réclamant du GIA se déplaçaient librement. C'était extraordinaire. Nous, on n'avait aucune possibilité d'aller en Algérie. On avait peur. Eux, ils se déplaçaient librement, allaient et venaient et disaient publiquement à Londres : "Non au dialogue, il faut tuer tout le monde." »

Pour renforcer l'efficacité de leurs opérations de guerre psychologique, les généraux donnent des consignes très strictes à leurs attachés militaires en poste à l'étranger : « Quand je recevais des émissaires d'Alger, se souvient l'ex-colonel Samraoui, alors en poste en Allemagne, ils nous demandaient de relayer un discours selon lequel le régime algérien était un rempart susceptible d'empêcher l'islamisme d'atteindre l'Europe. Mais, en fait, le contexte était difficile pour les généraux éradicateurs. Nous n'avions pas vraiment le soutien de la communauté internationale⁴ »

Pour populariser son combat et discréditer plus encore les islamistes, le « clan Belkheir » a besoin de l'aide de la « société civile ». En avril 1995, l'une des plus célèbres opposantes algériennes à l'islamisme, Khalida Messaoudi, lui apporte un soutien déterminant en publiant avec une journaliste du *Nouvel Observateur*, Élisabeth Schemla, un livre d'entretiens intitulé *Une Algérienne debout*. Brûlot anti-FIS surfant sur la peur de l'islam, l'ouvrage devient vite un best-seller. C'est un avertissement aux dirigeants politiques français favorables à un compromis avec les islamistes.

Le « cri » de Khalida Messaoudi

Professeur de mathématiques, Khalida Messaoudi est originaire de Sidi Ali-Moussa, à une vingtaine de kilomètres de Tizi-Ouzou. Femme courageuse, elle mène dans les années 1990, avec une petite minorité d'intellectuels francophones ayant tendance à monopoliser la parole algérienne dans les médias français, une croisade anti-islamiste à la tonalité très « éradicatrice⁵ ». Élevée dans une famille de marabouts prônant un islam traditionnel, celui des *zaouias*, elle a

grandi avec une mère qui n'avait pas le droit de sortir de chez elle, et qui ne l'a jamais fait en trente ans.

Dès les premières pages de son livre, Khalida Messaoudi livre quelques clés laissant entrevoir combien le sort réservé à sa mère a déterminé son propre engagement politique : « Les familles maraboutiques, explique-t-elle, sont les plus atroces pour les femmes. Car ces castes ne tolèrent pas qu'elles travaillent à l'intérieur de la maison, sauf pour cuisiner. Le reste — tout le reste — aller chercher de l'eau à la fontaine ou du bois, faire les commissions, laver —, des femmes non marabouts le font pour elles, si bien que ma mère ne mettait jamais le nez dehors. [...] Ce qu'elle a accepté pour elle, intériorisé, elle savait que j'étais en mesure, moi, de le refuser et c'était sa revanche sur le destin⁶ ! » En Kabylie, le droit coutumier relève pour Khalida Messaoudi de ce qu'elle appelle le « fondamentalisme berbère », qu'elle juge « encore plus obscurantiste que le Coran », notamment en ce qui concerne l'héritage.

À la fin des années 1980, c'est en luttant contre le code de la famille, un texte adopté par le pouvoir à partir d'une vision particulièrement rétrograde de l'islam (voir *supra*, chapitre 3), que Khalida Messaoudi se fait connaître. En 1992, considérant que l'armée est finalement le meilleur rempart contre le « totalitarisme islamiste », elle cautionne l'interruption du processus électoral et devient le symbole des féministes francophones les plus éradicatrices. Car si Khalida Messaoudi reconnaît dans son livre que, par certains aspects, le FIS a libéré les femmes (en leur permettant de se marier sans avoir à solliciter le consentement des familles, en supprimant l'obligation de la dot, progrès considérable « dans une société de jeunes chômeurs sans le sou », mais aussi en leur accordant une « parole politique que le FLN ne leur a jamais accordée et qui, sous sa forme démocratique, est trop difficile à conquérir »), elle voue aux islamistes, qu'elle qualifie systématiquement d'« intégristes », une haine qui semble inextinguible. Au nom de cette haine, elle va fermer les yeux sur la généralisation de la torture, sur l'hyperviolence de la répression et sur les crimes du haut commandement militaire (alors qu'elle le pense impliqué dans l'assassinat du président Boudiaf) et accepter de cautionner le régime en siégeant jusqu'en janvier 1994 au Conseil consultatif national.

En avril 1995, alors que les accords de Rome viennent d'être signés, son livre justifie *de facto* la logique purement éradicatrice des généraux. Pour elle, interrompre les élections était un « devoir patriotique », les assassinats d'intellectuels sont l'œuvre exclusive des islamistes qui ne pensent qu'à « tuer l'intelligence, la création, l'alternative républicaine, la vie » et le soutien du président François Mitterrand aux accords de Rome est un « cadeau empoisonné ». « En fait, résumait en 1995 Rémy Leveau dans une allusion à Khalida Messaoudi et à ses amis éradicateurs, le pouvoir militaire s'est constamment servi de ces intellectuels pour donner, en Algérie

comme à l'extérieur, un visage présentable à son action répressive, notamment pour justifier sa politique antiterroriste⁷. »

Le livre de Khalida Messaoudi s'achève d'ailleurs sur un message en forme d'avertissement à la France et aux hommes politiques comme Alain Juppé, François Mitterrand, François Léotard ou Valéry Giscard d'Estaing qui exprimèrent le souhait qu'un compromis politique puisse mettre fin à la crise algérienne : « L'Amérique, dont les intérêts géostratégiques et économiques font depuis longtemps l'allié des États islamiques, s'accommoderait parfaitement d'une victoire des intégristes. Il ne faudrait pas que, par surenchère pour défendre son propre leadership en Algérie, la France verse à son tour dans la compromission avec les islamistes. Je me permets de rappeler que cette mouvance a déjà clairement choisi Washington. Je ne suis pas pour autant en train de dire que Paris doit continuer à soutenir le régime algérien. Je m'étonne au contraire que la France, républicaine et laïque, tarde à assumer et à soutenir ses alliés naturels : les démocrates qui résistent en Algérie et qui refusent toute alliance avec le "fascislamisme"⁸. »

Contre la vérité, la torture

Si à l'époque, comme l'écrit Khalida Messaoudi, une partie de la classe politique française « tarde à soutenir » ces « démocrates » qui disent ne pas soutenir les généraux mais seulement leur option « éradicatrice », c'est notamment parce que, en France, des voix d'horizons politiques différents s'élèvent de plus en plus pour que Paris prenne ses distances à l'égard de la dérive sanguinaire du pouvoir. Fin février 1995, Bruno Étienne, professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et spécialiste internationalement reconnu du monde arabo-musulman, publie ainsi dans *Libération* une tribune qui énonce crûment quelques vérités. Alors qu'il a épousé une pied-noir et qu'il a lui-même contribué à la formation de la plupart des généraux algériens, l'universitaire critique les éradicateurs et la place démesurée qui leur est faite dans les médias français. Les qualifiant de « commandos médiatiques », il accuse les chaînes de télévision françaises de les « mettre en vedette » et de « surfer sur la peur de l'islam » pour des raisons d'audimat. Dans une ultime charge visant notamment les dirigeants du RCD de Saïd Sadi, le chercheur d'Aix-en-Provence conclut que « les Français n'ont pas encore admis que l'Algérie indépendante était arabe et musulmane et que les laïcs qui causent à la télé ne représentent personne⁹ ».

En mars, les *Cahiers de l'Orient* publient « La grande peur bleue », un article particulièrement lucide des journalistes Rabha Attaf et Fausto Giudice sur la dérive répressive du haut

commandement militaire algérien et sur l'aveuglement des médias français à ce sujet¹⁰.

Le 27 avril 1995 (le jour même où, en Algérie, une cinquantaine de cadavres mutilés et décapités sont découverts dans la région de Jijel, à la suite de rafles des forces de sécurité¹¹), à deux semaines du second tour de l'élection présidentielle qui va voir triompher Jacques Chirac, des intellectuels français choqués par le fait que la France a vendu des hélicoptères au régime algérien emboîtent le pas à Bruno Étienne : ils lancent un « appel pour la paix et la démocratie en Algérie » et demandent que le gouvernement français « suspende toute aide militaire au pouvoir algérien ». Début mai 1995, enfin, le journaliste Éric Laurent signe dans *L'Esprit libre*, une nouvelle revue libérale, un article radical contre le « soutien aveugle » que la France apporte à la « junte militaire algérienne ». Proposant de « couper les ponts » avec le régime, l'auteur écrit notamment : « L'État français, libéral paraît-il, acquiesce non seulement à la ruine économique de son ancienne colonie, mais à la pire des prévarications. D'un point de vue froid et cynique, le jeu en vaut-il la chandelle ? Même pas. C'est à peine si nos industriels ne perdent pas d'argent dans ces affaires honteuses, tandis que notre diplomatie secrète se fait [...] totalement ridiculiser. »

Et l'auteur de conclure : « Notre soutien aveugle à la dictature, même modéré par quelques timides protestations verbales, n'a eu que des effets négatifs. Adopter une autre politique, même à très haut risque, à condition qu'elle soit claire et partagée par tous les services concernés, ne pourrait être pire¹². » Véritable appel à lâcher le régime des généraux, cet article aurait particulièrement marqué Alain Juppé, à quelques jours de sa nomination à Matignon.

Même si toutes ces voix restent très minoritaires dans le paysage médiatique français, elles inquiètent au plus haut point les généraux « janviéristes ». En témoigne en cette période un épisode obscur de la « sale guerre », aussi atroce que tant d'autres, mais particulièrement significatif. Le 6 avril 1995, un certain Mohamed Benmerakchi, chauffeur de taxi, est arrêté à 2 heures du matin à son domicile, à Alger, par des policiers cagoulés et transféré au centre de Châteauneuf.

Son crime : il avait été accidentellement balayé par les caméras de la BBC pour un documentaire télévisé réalisé par le journaliste britannique Phil Rees sur la tragédie algérienne, rediffusé le 17 décembre 1994 par Canal Plus. Le terrorisme d'État algérien y était notamment dénoncé par le docteur Salah-Eddine Sidhoum, chirurgien orthopédiste et militant des droits de l'homme, que Benmerakchi aidait modestement, en lui servant de chauffeur. Trois mois plus tôt, le 5 septembre, le docteur Sidhoum avait déjà adressé une lettre ouverte au président Zéroual, pour dénoncer cinquante-trois cas concrets de tortures et d'exécutions sommaires, ce qui lui avait valu d'être inculpé pour « soutien aux terroristes ». Le lendemain même de la diffusion de ce reportage sur la chaîne

française, le 18 décembre, trois hommes d'un escadron de la mort du DRS débarquaient à l'aube au domicile du docteur Sidhoum. Il n'était pas chez lui. Il n'y reviendra plus, et plongera pour plusieurs années dans la clandestinité^a.

Mais son chauffeur, Mohamed Benmerakchi, qui apparaissait dans le documentaire, est donc arrêté quatre mois plus tard : « Ils étaient tous cagoulés. Certains portaient des combinaisons noires, d'autres étaient en civil. [...] L'un d'eux, le plus calme, me lança : "Alors, Canal Plus ? On va s'occuper de toi !" Je compris alors très vite qu'il s'agissait de mon apparition dans ce documentaire¹³.» Emmené au commissariat de Châteauneuf, Mohamed Benmerakchi est violemment torturé à l'électricité pendant quarante jours : « C'était horrible. Lors des décharges, je sentais comme si mes yeux allaient sortir de leurs orbites. Au même moment, un autre tortionnaire jetait de l'eau sale et froide sur mon corps. Je sursautais malgré mes attaches. Je perdais encore une fois connaissance.» Ignorant où se cache le docteur Sidhoum, Benmerakchi est finalement relâché dans un état lamentable.

Pour les journalistes de télévision étrangers désireux d'enquêter en Algérie, cette affaire est un avertissement sans ambiguïté : comment recueillir des témoignages susceptibles de mettre en cause les autorités quand les témoins risquent d'être torturés après la diffusion ? C'est ce qui explique que, depuis 1992, à de rares exceptions près, seuls les Algériens exilés à l'étranger peuvent s'exprimer plus ou moins librement sur la sale guerre qui ravage leur pays (mais la plupart refusent de le faire, par crainte — justifiée — de représailles contre leur famille restée en Algérie). Les autres, tous les autres, ne peuvent le plus souvent accorder aux télévisions étrangères qui les rencontrent, en présence d'escortes militaires, que des témoignages biaisés.

Un « dialoguiste » à Matignon

À la fin du mois d'avril 1995, il apparaît de plus en plus clairement que, contrairement aux pronostics initiaux, Charles Pasqua et Édouard Balladur, les candidats favoris d'Alger pour la présidentielle française, vont être battus. Entre les deux tours, Rabah Kébir appelle le « futur président de la République française » à « réviser sa position sur la crise algérienne ». Le 10 mai 1995, c'est Jacques Chirac qui est élu président. De Washington, Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS à

^a . En septembre 2003, le docteur Sidhoum, qui avait été condamné en 1997, par contumace, à vingt ans de réclusion, a décidé de sortir de la clandestinité et s'est constitué prisonnier. Immédiatement incarcéré à la prison de Serkadii, il sera finalement libéré après une grève de la faim très dure, grâce à une forte mobilisation internationale des défenseurs des droits de l'homme. Son procès sera révisé et il sera acquitté.

l'étranger, l'invite à apporter un « soutien actif à la plate-forme de Rome ».

Avec la nomination d'Alain Juppé à Matignon, les « dialoguistes » acquièrent la conviction que la France va enfin s'engager plus fermement en faveur d'un processus de paix en Algérie, perspective qui inquiète les éradicateurs : « Le régime sait pertinemment que la France est le baromètre de l'opinion mondiale sur l'Algérie, explique William Byrd, banquier américain spécialiste de l'Algérie. Les Algériens mettent donc une énergie incroyable à comprendre le système français, à financer ses partis politiques, à détenir des informations sur des hommes politiques qui craignent toujours le scandale, contrairement aux dirigeants algériens qui, eux, sont à la tête d'une dictature. Le dominant n'est pas toujours celui qu'on croit : les Algériens peuvent menacer, ils font peur¹⁴. »

Pour empêcher la France de changer de politique en pleine préparation de l'élection présidentielle algérienne et à quelques semaines d'échéances économiques fondamentales pour Alger^a, le DRS va se servir de la couverture du GIA pour organiser des attentats terroristes en Europe. Neuf ans après les faits, les témoignages de plusieurs anciens officiers du DRS permettent de comprendre le scénario diabolique qui s'est mis en place à l'époque : « La coopération antiterroriste avec les Français ne fonctionnait pas, révèle aujourd'hui l'ex-adjutant Abdelkader Tigha. Début 1995, il y avait bien eu quelques réunions à Lyon en présence de mon frère, haut responsable de la police judiciaire à Blida, et du colonel Achour Boukachabia, chef de la SDCl, la contre-intelligence, mais les infos qu'on avait, qui étaient issues de simples interrogatoires, ne pesaient pas lourd. Du coup, les services français ne voulaient pas nous aider. Ils nous ont dit que nos infos, c'était "de la salade". Ils expliquaient qu'ils devaient tenir compte de l'opinion publique, des partis politiques, de la justice, qu'ils ne pouvaient pas faire n'importe quoi, arrêter n'importe qui. Les Algériens sont revenus fâchés, déçus. Smaïl Lamari [chef de la DCE et numéro deux du DRS] cherchait un moyen d'inciter les politiques français à nous aider. On avait besoin de renseignements, d'armement, de moyens techniques, de détecteurs de bombes... C'est là qu'on a décidé d'exporter quelques actions sur le sol français¹⁵. »

« À l'origine de ce plan, il y avait Smaïl Lamari et Ali Benguedda, le responsable des services opérationnels de la DCE », précise le capitaine Ouguenoune, à l'époque officier de la DCSA à l'ambassade d'Algérie à Paris. Après la nomination d'Alain Juppé à Matignon, le plan concocté par les services opérationnels de la DCE

^a. Du 19 au 21 juillet 1995, l'Algérie doit entamer des négociations avec le Club de Paris pour obtenir un nouveau rééchelonnement portant sur des créances dont le montant s'élève à 7,5 milliards de dollars. Sous la pression d'Alger, la France mettra tout son poids dans la balance pour que le Club de Paris avalise le projet de rééchelonnement, un geste perçu par de nombreux observateurs comme « hautement politique et destiné à conforter le pouvoir » (« Quelle politique pour l'Algérie », *Esprit*, novembre 1995).

se précise : il s'agit, d'une part, d'éliminer directement certains hauts dirigeants du FIS réfugiés en Europe et, d'autre part, de manipuler de jeunes Maghrébins un peu perdus pour les inciter à commettre des attentats en France. Dans les deux cas, c'est Djamel Zitouni, « émir national » du GIA, qui va servir de couverture aux opérations de guerre psychologique menées en Europe par le DRS.

À la fin du mois de mars 1995, une *fatwa* signée par le chef du GIA est publiée dans *El-Ansar*, ordonnant aux représentants du FIS à l'étranger de cesser leurs activités¹⁶. Le 10 mai, comme pour marquer les esprits le jour même de l'accession de Jacques Chirac à la présidence de la République, le GIA annonce qu'il revendique l'assassinat de coopérants français tués cinq jours auparavant en Algérie (à Ghardaïa), des assassinats « déplorés » par le FIS. Quarante-huit heures plus tard, au moment même où les agents du DRS engagent au sein du GIA une purge décisive contre les islamistes qu'ils ne contrôlent pas (voir chapitre précédent), un nouveau communiqué signé « Zitouni » menace de mort plusieurs représentants du FIS en exil s'ils « ne s'abstiennent pas dans les six mois de parler au nom de la lutte et de rencontrer des officiels des pays hôtes¹⁷ » : « Cette fameuse liste avait été faite à Ben-Aknoun, dans les locaux du DRS, nous a révélé l'ex-colonel B. Ali. Il fallait éliminer les "intellectuels" du FIS, tous ceux qui pensaient et qui réfléchissaient¹⁸. »

Sur la liste du DRS, on trouve des responsables islamistes favorables au dialogue et dont beaucoup ont pris — plus ou moins tôt — leurs distances à l'égard de la violence du GIA. C'est le cas du vieux cheikh Abdelbaki Sahraoui, un modéré du FIS qui dirige la mosquée de la rue Myrha, à Paris ; de Rabah Kébir, le président de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger ; de Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS en exil ; de Ahmed Zaoui, dirigeant du FIS qui a échappé à des rafles menées à Bruxelles au printemps ; d'Abdellah Anas, d'Abdelkader Sahraoui, des enfants d'Abassi Madani, etc. Le 15 juin, un nouveau communiqué signé « Zitouni » annonce « exclusion de ses rangs » Abassi Madani et Ali Benhadj, comme s'ils étaient membres du GIA¹⁹...

À la mi-mai 1995, le nouveau ministre français de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, est informé par ses services de renseignement qu'un certain Abdallah Kronfel, *alias* Yahia Rihane, doit prendre contact à Paris avec un de ses homologues islamistes²⁰ ». Soupçonné d'avoir été mêlé au détournement de l'Airbus d'Air France en décembre 1994, Kronfel a la réputation d'être un dangereux terroriste. Et, très curieusement, le 1^{er} juillet, juste après l'échec d'une nouvelle tentative de dialogue entre le président Zéroual et les dirigeants du FIS, un journaliste du quotidien progouvernemental algérien *La Tribune*, réputé proche des services de sécurité, annonce qu'« un commando venu de Bosnie aurait eu pour mission de perpétrer des attentats dans la capitale française et aurait reçu comme instruction d'éliminer des islamistes condamnés à mort par le

GIA comme Abdelbaki Sahraoui et Moussa Kraouche²¹ » (fin 1993, on l'a vu, la DST s'en était déjà prise à Kraouche, l'accusant d'être un dangereux terroriste).

Aussitôt, ces mystérieux « terroristes » annoncés par *La Tribune* passent à l'action. À Paris, plusieurs personnalités algériennes exilées, connues pour avoir pris leurs distances à l'égard du régime, reçoivent de mystérieuses menaces de mort. C'est notamment le cas de l'historien Mohammed Harbi, et aussi du réformateur Ghazi Hidouci, ancien ministre de l'Économie du gouvernement Hamrouche : « Un jour, deux individus habillés comme des islamistes sont venus déposer dans ma boîte aux lettres des menaces de mort et un petit cercueil, raconte Hidouci. Plusieurs services français sont alors venus m'interroger sur l'affaire. Je me souviens notamment d'un représentant du ministère français de la Défense. Il est venu plusieurs fois, et il a fini par nous révéler qu'il travaillait pour la DGSE. Quand je lui ai demandé ce qu'il pensait de ces menaces de mort du GIA, il a souri. Pour lui, il était clair que mes mystérieux visiteurs travaillaient en réalité pour la Sécurité militaire algérienne²²... »

Et, en cet été 1995, les mystérieux terroristes arrivés d'Alger ne se contentent pas de diffuser des menaces de mort...

L'assassinat du cheikh Sahraoui

Le 11 juillet 1995, vers 18 h 20, deux hommes armés pénètrent dans la mosquée de la rue Myrha, dans le 18^e arrondissement de Paris. Ce jour-là, les policiers des Renseignements généraux qui surveillent habituellement les abords de ce lieu de culte sensible ne sont pas présents²³ : « Les deux hommes ont fait leur prière, puis l'un d'eux a demandé à voir le cheikh [Abdelbaki Sahraoui] en tête à tête dans un petit bureau, raconte Brahim Younsi, alors proche collaborateur du cheikh. Après quelques minutes de discussion, il a sorti un fusil de son sac et l'a tué à bout portant. Quand il a tenté de quitter les lieux, un proche de l'imam l'a ceinturé, puis a tenté de fermer la sortie de la mosquée. C'est là que le complice du tueur a tiré à son tour, abattant le fidèle²⁴. » Après l'assassinat, les deux tueurs (décrits par des témoins comme « Arabes, sans aucun doute Algériens et âgés de trente-cinq à quarante ans ») courent quelques centaines de mètres et braquent un véhicule qui sera retrouvé rue du Nord, dans le 18^e arrondissement de Paris^a. Entendue par la police, la conductrice du véhicule reçoit l'ordre de ne pas communiquer avec la presse²⁵.

^a . La rue du Nord est à deux pas du boulevard Ornano, où se trouvait la « planque » de Boualem Bensaïd, membre du GIA dont on apprendra plus tard qu'il avait été l'un des acteurs des attentats de Paris qui allaient suivre cet assassinat « inaugural ».

Vieux militant nationaliste, cofondateur du FIS, Abdelbaki Sahraoui, âgé de quatre-vingt-cinq ans, était un islamiste modéré. Depuis deux ans, il était président honorifique de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger. Partisan d'un dialogue avec le président Zéroual, il entretenait des contacts réguliers avec Abassi Madani, mais aussi avec les autorités françaises, qui appréciaient sa modération et qui le consultaient même en cas de crise grave, comme lors du détournement de l'Airbus d'Air France en décembre 1994. Opposé depuis toujours au transfert du conflit algérien sur le territoire français, le cheikh Sahraoui acceptait volontiers les invitations de la télévision française, comme en 1994, quand il participa à un débat animé par Pierre Thivolet sur la chaîne française Arte avec Omar Belhouchet, le patron d'*El-Watan*.

Le vieux cheikh était devenu embarrassant pour les éradicateurs. Dans les mois précédant son assassinat, il avait multiplié les déclarations montrant qu'il avait compris la vraie nature du GIA : le 9 mai 1994, par exemple, suite à l'assassinat dans la Casbah de deux religieux français, Henri Vergès et Paul-Hélène Saint-Raymond (crime qualifié de « contraire à la loi islamique » par Rabah Kébir), il avait estimé dans une lettre que les auteurs du meurtre « appartiennent sans doute aux tenants de l'éradication, hostiles à toute perspective de règlement politique du conflit dans lequel on cherche délibérément à entraîner la France²⁶ ». Quelques mois plus tard, en août, réagissant au regroupement illégal de vingt-six islamistes algériens dans une caserne de Folembay par le ministère français de l'Intérieur (voir *supra*, chapitre 20), le vieux cheikh contredit publiquement Charles Pasqua et les éradicateurs d'Alger : estimant que les assignés à résidence n'ont commis aucun délit, il affirme qu'il ne s'agit pas de terroristes et qu'« aucune menace terroriste ne pèse sur la France²⁷ ». Le 30 octobre 1994, il condamne l'assassinat de deux religieuses espagnoles à Bab-el-Oued, Esther Paniaqua et Caridad Maria. Fin décembre, après le détournement de l'Airbus d'Air France, il se démarque une nouvelle fois du GIA de Djamel Zitouni et appelle au calme, ce qui lui vaut les critiques des extrémistes²⁸.

Bref, depuis plusieurs mois, Sahraoui est la preuve vivante qu'il existe des dirigeants islamistes modérés avec lesquels il est possible de dialoguer. Il gêne donc la stratégie de diabolisation du FIS adoptée par Charles Pasqua et les éradicateurs d'Alger. Quant à ses déclarations laissant entendre que le GIA est probablement manipulé par le DRS, elles sont encore plus dérangeantes. Selon Hubert Coudurier, auteur d'un ouvrage remarqué sur la diplomatie secrète de Jacques Chirac, Sahraoui était en « étroites relations » avec certains services français qu'il risquait d'éclairer sur l'« origine des attentats à venir²⁹ » (d'après certains témoignages, le cheikh Sahraoui leur servait même d'intermédiaire dans le cadre d'un dialogue avec le mouvement islamiste³⁰).

Le vieil imam était-il sur le point de révéler aux autorités françaises l'identité des véritables commanditaires du GIA ? Rue Myrha, en tout cas, ses fidèles sont persuadés qu'il a été tué par des agents du DRS : « Vous ne trouverez pas un seul fidèle qui pense que le cheikh a été tué par des islamistes, déclare au *Monde* le principal collaborateur de l'imam assassiné. Ils n'auraient pas touché au cheikh. Même ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui, qui le trouvaient trop modéré, le respectaient. Quant aux groupes d'ultras, ils sont de toute façon noyautés par la Sécurité militaire. Les services sont capables de tout. En France, ils sont chez eux. Rappelez-vous Mécili [voir *supra*, chapitre 4] : ils avaient le meurtrier, mais comme c'était un agent algérien, Pasqua l'a fait expulser vers l'Algérie, autrement dit, il l'a relâché³¹. »

Et les proches de l'imam ne sont pas les seuls à soupçonner le DRS d'avoir commandité son assassinat. Le lendemain du crime, un policier français spécialiste des mouvements islamistes confie lui aussi ses doutes à une journaliste de *Libération* : « Soit on a affaire à des gens d'un réseau inconnu sur notre sol, soit à des hommes venus d'un pays étranger et déjà repartis ou sur le point de le faire³². »

Revendiqué par un communiqué signé « Zitouni » et salué depuis Londres par Abou Hamza, l'un des responsables du bulletin *Et-Ansar*, l'assassinat du cheikh Sahraoui va être perçu par de nombreux islamistes algériens comme une opération ayant bénéficié de l'aval de certains services secrets européens. En 1997, lors d'un tournage à Londres, un fidèle de la mosquée de Finsbury Park laisse éclater sa colère devant notre caméra : « L'Europe est d'accord avec ce type d'attentat, elle les couvre ! La France dit qu'elle ne sait pas qui a tué l'imam Sahraoui à Paris. Or Abou Hamza [animateur du bulletin *El-Ansar* et dirigeant de la mosquée londonienne de Finsbury Park] a déclaré ici à Londres : "C'est nous qui l'avons tué parce que c'est un démocrate." Pourquoi la DST ne vient-elle pas chercher Abou Hamza ? Les Anglais non plus ne font rien : il passe son temps à faire des déclarations provocatrices ici à Londres, et ils ne lui disent rien³³ »

Dans son livre, l'ex-colonel Samraoui propose une explication à cette étrange impunité : selon lui, Abou Hamza était dès cette époque manipulé par son homologue de Londres, le colonel Ali Derdouri, chef d'antenne du DRS dans la capitale britannique³⁴. Une semaine après l'assassinat du vieux cheikh, le 17 juillet, le quotidien algérien *La Tribune* publie un nouvel article. Cette fois, le journaliste prétend révéler le nom du commanditaire de l'assassinat du cheikh Sahraoui : il s'agirait d'un certain Abdessabour, qui pourrait être Abdelkrim Dénèche, un opposant islamiste algérien réfugié en Suède dont le nom a déjà été communiqué aux autorités françaises par le DRS³⁵.

Selon cette version, le FIS serait responsable de l'assassinat de... l'un de ses fondateurs ! Pour les enquêteurs français, le dirigeant cité par *La Tribune* « existe », mais il ne s'est « jamais manifesté en France » et « rien ne permet de dire qu'il est impliqué dans le double

crime de la rue Myrha³⁶ ». Les deux meurtres de la rue Myrha ne seront jamais élucidés.

Quelques semaines plus tard, alors que Paris est secoué par l'une des plus graves campagnes d'attentats jamais organisées en France, c'est au tour de Rabah Kébir, un autre dirigeant islamiste important qui figurait sur la liste de Djamel Zitouni, d'être visé par un projet d'assassinat. Mais cette fois, l'ex-colonel Samraoui, chargé d'organiser l'attentat, décide de s'y opposer et de désertir.

L'affaire Rabah Kébir

Arrivé à Bonn quelques mois après le coup d'État de 1992, Rabah Kébir, le représentant de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, est le type même de l'opposant embarrassant. Tout comme le cheikh Sahraoui, il condamne régulièrement les assassinats d'étrangers imputés au GIA et va à l'encontre de l'image sanguinaire que les éradicateurs d'Alger voudraient donner du FIS. Discrètement mais inlassablement, Kébir milite pour que la communauté internationale comprenne qu'un compromis politique est possible en Algérie et qu'elle cesse de soutenir inconditionnellement le régime. En novembre 1994, la participation de son parti à la première rencontre de Rome démontre que, contrairement à ce qu'affirment les généraux éradicateurs, le FIS est capable de s'engager dans un processus de paix.

À la fin de l'année 1994, l'ex-colonel Samraoui, alors attaché militaire à l'ambassade d'Algérie à Bonn, reçoit l'ordre de surveiller le représentant du FIS de très près : « On a mis en place un dispositif pour recueillir un maximum d'informations sur Rabah Kébir (habitation, entourage, fréquentations...) et préparer des attentats contre lui et Abdelkader Sahraoui (un de ses adjoints, à ne pas confondre avec le cheikh Abdelbaki Sahraoui assassiné à Paris le 11 juillet 1995). Pour Rabah Kébir, on a fait venir progressivement sept ou huit officiers pour préparer l'opération. Puis, on a fait venir le général Bendjelti, avec le chef de cabinet du général Smaïn [Smaïl Lamari, patron de la DCE]. Moi, je ne pensais pas qu'ils voulaient aller jusqu'à l'assassinat. On parlait d'infliger un "coup" aux islamistes. Le mot d'exécution n'avait pas été prononcé. Puis, en septembre 1995, Smaïn est venu une deuxième fois avec le colonel Ali Benguedda, dit "petit Smaïn" et le colonel Rachid Laâlali, dit "Attafi", mes prédécesseurs au poste d'attaché militaire à Bonn qui connaissaient parfaitement la ville. Pendant quarante-huit heures, Smaïn a consulté les dossiers et il m'a dit : "Si tout est prêt, on peut passer à l'étape finale : l'exécution de Rabah Kébir et d'Abdelkader Sahraoui³⁷". »

Dans son livre, l'ex-colonel Samraoui révèle que le général Smaïn avait été jusqu'à réfléchir à la façon dont l'assassinat devrait

être présenté à l'opinion publique : « Il hésitait entre un "règlement de comptes" entre factions rivales du FIS [...] (il était prêt à diffuser des tracts et des faux communiqués en ce sens, dans lesquels le GIA revendiquerait ces assassinats) et un crime "sans mobile" (qui compliquerait selon lui la tâche des enquêteurs). Il voulait me charger de cette mission : "Tu t'occupes de cette affaire, tu as carte blanche. Salah [le commandant Salah Kermad] se chargera de mettre à ta disposition deux Yougoslaves si tu choisis la seconde solution, sinon j'ai un Palestinien qui peut s'acquitter de la besogne³⁸". »

Confronté à une mission qui lui semble aller trop loin, l'ex-colonel Samraoui exprime alors ses réticences au patron de la DCE, mais celui-ci insiste : « C'est tout réfléchi, il faut clouer le bec à ces salauds qui mettent l'Algérie à feu et à sang, et nous empêchent d'obtenir le soutien international. Le spectre de l'intégrisme et la formule de l'instauration d'une république islamique en Algérie déstabilisant le Maghreb et constituant une base pour d'éventuelles attaques contre l'Occident ne semblent pas convaincre nos partenaires européens. Il faut un événement fort pour secouer leur conscience, comme ce fut le cas avec les Français³⁹. » Le général Smaïn Lamari faisait évidemment référence à la campagne d'attentats dans le RER parisien qui avait terrorisé les Français dans les semaines précédentes...

En septembre 1995, alors que l'opération consistant à assassiner Rabah Kébir entre dans sa phase finale, Samraoui décide de s'y opposer : « J'ai mis Smaïn en garde contre ce genre d'opérations, j'ai attiré son attention sur les conséquences qu'elle pourrait avoir. Je lui ai dit : "Ici, vous êtes en Allemagne, pas en France. Là-bas, vous avez des amis : Yves Bonnet, Jean-Charles Marchiani, peut-être Charles Pasqua, vous pouvez être protégés. Mais ici, vous n'avez personne." Il a vu que je n'étais pas chaud. Et puis je savais qu'en cas d'échec, je servirai le fusible. Après quelques minutes de silence, le général Smaïn, le regard foudroyant, dit d'un ton grave : "Je prends acte de ton refus, mais je ne sais pas s'il est motivé par une question de principe ou par incapacité à conduire cette mission." Devant mon refus d'organiser l'assassinat de Rabah Kébir, ils ont repris l'avion. À partir de là, je savais qu'ils ne me rateraient pas⁴⁰. »

Le 12 février 1996, après avoir sollicité en vain une entrevue avec le président Liamine Zéroual, l'ex-colonel Samraoui déserte, puis obtient l'asile politique en Allemagne. En juillet 2002, sollicité comme témoin lors du procès Nezzar à Paris, il révélera l'« affaire Rabah Kébir » à la justice française⁴¹. Mais en cet été 1995, l'affaire Kébir est encore confidentielle. Ce qui traumatise les Français, ce sont les attentats qui ensanglantent le RER parisien.

Des attentats dans le RER parisien

Le 25 juillet 1995, à l'heure de la sortie des bureaux, une très violente explosion secoue une rame de RER qui pénètre dans la station Saint-Michel, à Paris. En quelques minutes, le quartier est bouclé par la police. Dans le ciel, un hélicoptère de la sécurité civile évacue les blessés vers les hôpitaux de la capitale. Le soir, les Français découvrent au journal de 20 heures l'horreur de l'attentat : dans la rame visée par l'explosion, sept voyageurs ont été tués et près de quatre-vingts sont blessés. Dans un café du boulevard Saint-Michel aménagé à la hâte en centre de tri, des dizaines de passagers ensanglantés ont passé leur après-midi à recevoir les premiers soins. Dans la soirée, les images de voyageurs blessés et traumatisés par l'explosion heurtent profondément les téléspectateurs des journaux télévisés. Dans leurs tentatives d'identifier les commanditaires de l'attentat, les médias évoquent une piste serbe, puis islamiste. Montrés du doigt, les représentants du FIS en Europe « condamnent avec force l'horrible attentat⁴² ».

À l'époque, Jean-Louis Debré lui-même aurait été surpris par l'attentat : « Ses services s'attendaient à des opérations contre de hauts responsables islamistes, mais pas contre des Français », explique dans son livre Hubert Coudurier^a. Le soir même de l'explosion de Saint-Michel, le ministre de l'Intérieur est reçu par le président Chirac qui lui lance : « Je veux connaître les auteurs !

— Monsieur le président, je vais vous dire la différence entre un énarque et moi : je suis incapable de vous dire qui a fait le coup », aurait répondu Jean-Louis Debré⁴³... Ancien juge d'instruction, le ministre de l'Intérieur suit l'enquête de près, y consacrant plusieurs soirées par semaine en compagnie du juge Jean-François Ricard. Le 31 juillet, les services algériens, qui semblent particulièrement bien renseignés sur les projets des commandos de Zitouni, affirment à leurs homologues français que deux groupes du GIA sont présents en France et que des commandos suicides pourraient être lancés contre l'Arc de triomphe ou la tour Eiffel. Concernant l'assassinat du cheikh Sahraoui, ils réaffirment qu'il a été commandité par Abdelkrim Dénèche, un opposant islamiste algérien réfugié en Suède.

Trois semaines plus tard, le 17 août, la série noire continue avec un nouvel attentat à la bombe place de l'Étoile à Paris. Dix-sept passants sont blessés. Un mois après le premier attentat de Saint-Michel, le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, n'a toujours aucune piste sérieuse susceptible d'être présentée à l'opinion. Le surlendemain de ce deuxième attentat, une lettre surréaliste parvient à l'ambassade de France à Alger. Signée « Zitouni », elle demande à Jacques Chirac de se « convertir à l'islam » et de « reconsidérer ses

^a . Dans ces conditions, il est surprenant de noter que la mosquée du cheikh Sahraoui, à Paris, n'a pas fait l'objet d'une surveillance plus intensive de la part de la police française. À l'époque, le vieux cheikh était en effet publiquement menacé de mort par le « GIA ».

positions sur le dossier algérien ». Pour la population française, prise en otage depuis plusieurs semaines par ce qu'elle croit être un « terrorisme islamiste », ce « communiqué du GIA » ordonnant à Jacques Chirac de se convertir à l'islam est évidemment une provocation majeure qui contribue à créer en France une atmosphère de psychose et d'islamophobie.

Et la série noire continue : le 26 août, un nouvel engin explosif est découvert le long de la voie TGV de Cailloux-sur-Fontaine, dans le Rhône. Le 31, la police judiciaire perquisitionne les domiciles de deux jeunes de Chasse-sur-Rhône, David Vallat et Joseph Jaime, où elle trouve des armes et de quoi fabriquer des engins explosifs. Les enquêteurs se mettent alors sur la piste d'un troisième homme : Khaled Kelkal.

Au cours de la première semaine de septembre, nouveaux attentats : le 3 septembre, l'explosion d'une bombe blesse quatre personnes à Paris, boulevard Richard-Lenoir ; le lendemain, une autre bombe est désamorcée dans le 15^e arrondissement de Paris ; et le 7, une voiture piégée explose devant une école juive de Villeurbanne (Rhône), faisant quatorze blessés. (Cette violence, qui bouleverse la France, est comme un écho de celle, beaucoup plus meurtrière, qui déchire alors l'Algérie. Pour ne citer que quelques cas : le 2 septembre, l'explosion d'une bombe à Meftah fait plus de trente morts et une centaine de blessés ; le 3, deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame-des-Apôtres, sont tuées à Alger ; entre le 3 et le 10, quatre journalistes sont assassinés, quarante militaires sont tués dans une embuscade près de Batna, etc.⁴⁴).

Le 17 septembre, deux campeurs suspects signalés à une brigade de gendarmerie lyonnaise s'enfuient précipitamment. Derrière eux, ils abandonnent un sac contenant un fusil Winchester qui se révélera être l'arme ayant servi à tuer l'imam Sahraoui quelques semaines auparavant. Moqué depuis plus d'un mois par une partie de la presse française qui lui reproche son inefficacité, Jean-Louis Debré croit tenir enfin des coupables : il lance une chasse à l'homme contre Kelkal et son acolyte. Quelques jours plus tard, le jeune beur lyonnais est repéré près d'un arrêt de bus au lieu-dit Maison-Blanche, dans les monts du Lyonnais. Est-il vraiment le responsable du réseau terroriste qui met la France à feu et à sang depuis deux mois, comme l'a laissé entendre à plusieurs reprises Jean-Louis Debré ? Pour le savoir, il faudrait le juger, ou au moins pouvoir l'interroger. Mais dans les heures qui suivent son signalement, le 29 septembre, Kelkal est blessé par balle, puis achevé par les gendarmes. Arrivé sur place dans leur sillage, un journaliste reporter d'images de M6 filmera la fin de l'exécution. Sur la cassette, alors que Kelkal est blessé à terre, on entend distinctement l'un des gendarmes dire à son collègue : « Finis-le !^a ».

^a . À l'époque, Patrick de Carolis, directeur de l'information de M6, choisira d'interdire la diffusion de cette phrase dans le journal télévisé de la chaîne. la séquence sera également interdite de vente aux autres chaînes de télévision.

À la suite de cet épisode, le dirigeant socialiste Lionel Jospin s'interroge sur LCI sur la responsabilité de Kelkal dans l'ensemble des attentats. Furieux, Jean-Louis Debré passe alors un « savon » à l'un des responsables politiques de la chaîne câblée⁴⁵. Mais le 17 octobre, signe que Lionel Jospin s'était posé une bonne question, une nouvelle bombe explose dans le RER parisien, entre les stations Musée d'Orsay et Saint-Michel. Cette fois, il s'agit d'une bouteille de gaz. On relève une trentaine de blessés.

Le 1^{er} novembre, enfin, Boualem Bensaïd, un homme que la police considère comme l'un des principaux responsables de la campagne terroriste, est arrêté à Paris. Avec Ali Touchent, son principal complice toujours en fuite, il aurait coordonné la campagne d'attentats.

Ali Touchent : une taupe des services algériens chez les islamistes

Emmené à la Division nationale antiterroriste, Bensaïd y est sévèrement interrogé : « Je donne un faux nom, on me tabasse, on me dit que la Sécurité militaire algérienne se trouve dans le bureau d'à côté, qu'ils savent tout et qu'ils veulent une histoire⁴⁶. » Le lendemain, un nouveau groupe est interpellé, cette fois à Lille. Le 4 novembre, c'est Rachid Ramda, présenté par la police comme le financier des attentats, qui est arrêté en Grande-Bretagne. En apparence, donc, le réseau terroriste qui prend le gouvernement Juppé en otage depuis plusieurs mois est enfin tombé. Mais bizarrement, Ali Touchent, qui est le véritable coordinateur de la campagne d'attentats, échappe miraculeusement à toutes les arrestations. Neuf ans après les faits, plusieurs témoignages permettent de mieux comprendre les liens qu'il entretenait avec les réseaux islamistes, mais surtout avec le DRS.

Originaire du quartier Chevalley, à Alger, Touchent fréquente dans les années 1980 la mosquée Al-Arkam, celle où prêche Mohamed Saïd, dont il est un fervent admirateur. Au début des années 1990, il arrive en France dans le but d'y étudier, mais rencontre bientôt des difficultés pour faire renouveler son titre de séjour. Fiché par les Renseignements généraux, repéré par la DST, il est contacté à Paris début 1993 par le DRS : « Il a été sollicité par un de nos officiers à Paris pour des renseignements tout à fait anodins », affirme aujourd'hui l'ex-colonel Samraoui, qui précise qu'à partir de cette époque, Ali Touchent accepta de coopérer et d'entretenir des contacts réguliers avec les services algériens⁴⁷. En contrepartie, il a bénéficié de la régularisation de sa situation vis-à-vis du service national et obtenu le renouvellement de sa carte de séjour en France.

D'après Samraoui, l'« agent Touchent » était « traité » en Europe par un de ses collègues, le colonel « Habib » Souamès, patron du DRS à l'ambassade (l'Algérie à Paris. Au cours de l'année 1993, Souamès a ainsi permis à Touchent de se rendre à plusieurs reprises en Algérie. À cette période, le jeune homme a même bénéficié de la part des services de son pays d'une aide financière pour se marier et faire venir son épouse en France^a. Samraoui explique que la mission de Touchent était « d'infiltrer » les milieux islamistes européens pour le compte du DRS. Fin 1993, il a ainsi apporté sa contribution à l'« opération Chrysanthème », l'une des premières rafles organisées en France contre les islamistes algériens, en informant le DRS de la présence d'islamistes radicaux dans un foyer Sonacotra de L'Haÿ-les-Roses, en région parisienne (voir *supra*, chapitre 18). En 1994, il infiltre les milieux islamistes belges, et notamment l'entourage d'Ahmed Zaoui, un haut responsable du FIS qui embarrasse Alger. Le 1^{er} mars 1995, cette opération d'infiltration se solde par de nombreuses arrestations à Bruxelles, mais Zaoui, lui, est expulsé vers la Suisse.

Protégé par le DRS, Touchent échappe comme d'habitude à la police : « Nous donnions aux services occidentaux des informations sur les réseaux montés par Touchent, mais pas sur Touchent lui-même », nous a expliqué Abdelkader Tigha, ex-sous-officier du DRS et témoin direct de la manipulation du GIA. « Du coup, il a toujours échappé aux arrestations. Évidemment, nous n'avons jamais révélé aux services occidentaux que c'était notre agent. Concrètement, il était manipulé par le CPMI de Ben-Aknoun, mais comme c'était nous, au CTRI, qui détenions le "dossier GIA", nous avons aussi notre mot à dire sur les actions ordonnées à Touchent. C'est nous qui avons exporté des attentats en France. On a dit : "Il faut faire quelque chose sur Paris⁴⁸". »

En avril 1995, nommé « responsable du GIA en Europe », Touchent reconstitue à Chasse-sur-Rhône un « réseau » composé de jeunes Maghrébins désireux d'en découdre. Certains vivent dans la région lyonnaise, mais d'autres lui sont envoyés d'Algérie, soit par Djamel Zitouni, soit directement par le DRS, qui a supervisé la constitution du réseau : d'après le capitaine Ouguenoune, qui travaillait alors à Paris sous les ordres du colonel Souamès, deux agents chargés de coordonner au moins deux des attentats de l'été 1995 furent envoyés en France par le DRS. Quant aux jeunes recrutés dans la région de Lyon, ils auraient également été manipulés, mais à leur insu : « Les jeunes comme Khaled Kelkal ignoraient que Touchent travaillait pour nous, nous a expliqué Tigha. Manipuler l'ensemble du groupe aurait été trop risqué : en cas d'arrestation, ils

^a . La rémunération régulière d'Ali Touchent par les autorités algériennes au milieu des années 1990 fut confirmée quelques années plus tard à Florence Aubenas et José Garçon, journalistes à *Libération*, par Karim Touchent, frère de l'organisateur des attentats de Paris (Florence Aubenas, entretien avec l'un des auteurs, octobre 2002).

auraient pu dire : "C'est le capitaine Abdelhafid Allouache, du CTRI de Blida, qui nous a envoyés !" Cela aurait fait scandale⁴⁹... »

Des attentats « pédagogiques »

Aujourd'hui, le capitaine Ouguenoune affirme que c'est son propre chef, le colonel Souamès, qui coordonnait la campagne d'attentats depuis Paris avec Ali Touchent^a. Au printemps 1995, les réunions se multiplient à Bron, dans la banlieue lyonnaise, ou à Gonesse, en région parisienne, entre Ali Touchent et ses jeunes recrues. De « taupe » chargée d'infiltrer des réseaux islamistes, l'agent du DRS se mue en agent provocateur : il incite les membres de son réseau à commettre des attentats en France, pour le plus grand profit des généraux du clan éradicateur.

Systématiquement attribués par la presse aux « islamistes du GIA », les attentats de l'été 1995 vont en effet mettre en difficulté le gouvernement d'Alain Juppé et rendre intenable sa position nuancée sur le dossier algérien. Comment, en effet, relativiser la violence islamiste et prendre de la distance avec le régime des généraux dans un contexte où, chaque semaine, des Français meurent ou sont blessés dans des attentats réputés être l'œuvre d'islamistes algériens fanatiques ? Pour Abdelkrim Ghemati, un membre important de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, c'était précisément l'objectif recherché par le DRS : « Il s'agissait d'entretenir au sein de l'opinion publique un malaise, une crainte, une peur viscérale de tout ce qui peut ressembler à un islamiste⁵⁰. »

Pour les exilés du FIS, alors fréquemment assimilé au GIA par les médias, ces attentats sont évidemment catastrophiques. Le 9 octobre 1995, suite à un second « communiqué du GIA » revendiquant les attentats, Anouar Haddam le qualifie de « faux » et de « manipulation grossière ». Mostafa Brahmi, ancien député islamiste réfugié en Suisse, nous a confirmé que le FIS n'avait à l'époque « aucun intérêt stratégique à se priver de sa base islamiste en France ni à se couper des aides financières qu'il pouvait recevoir de ce pays⁵¹ ». « Pour nous, renchérit Mustapha Habès, élu du FIS en 1991 et désormais réfugié en Europe, la France était un portail de respiration. Ces attentats semaient la pagaille sur un terrain qui n'était pas le nôtre. C'était une catastrophe pour les islamistes s'efforçant de combattre le régime d'Alger⁵². »

La Sécurité militaire algérienne, commanditaire des attentats de Paris ? L'hypothèse ne choque pas le juge Alain Marsaud, ancien chef du service central de lutte antiterroriste : « Dans les années 1980, on s'est rendu compte que le terrorisme d'État utilisait des

^a . Quelques mois après les attentats de Paris, le colonel Habib Souamès fut déclaré décédé par les autorités algériennes.

"organisations écran". En l'espèce, on peut considérer qu'à un moment ou à un autre, le GIA a été une organisation écran [du DRS] pour porter le feu en France, pour prendre la France en otage⁵³... »

« Alger avait intérêt à ce que les pays d'Europe prennent des positions plus dures contre les islamistes, confirme aujourd'hui un proche conseiller de Charles Pasqua. Tout le monde sait que Touchent a été manipulé ». Proche des services de renseignement et spécialiste des « coups tordus », cet homme de l'ombre ajoute : « Entre deux attentats, les voyous qui les commettent doivent bien vivre : il faut manger, se déplacer, voyager, acheter des armes, trouver des logements, acheter des passeports... Un type comme cela, cela peut coûter 40 000 francs, 50 000 francs par mois. Si vous en avez dix, cela fait 500 000 francs par mois, soit 6 millions pour un an (900 000 euros). C'est le bénéfice d'une grosse PME⁵⁴. » Laissant entendre que les islamistes étaient incapables de financer de telles opérations, l'ancien conseiller du ministre de l'Intérieur conclut : « Il n'y a pas de mystère, vous savez, dans la vie... » Pour cet homme parfaitement informé — et cela ne le choque pas outre mesure —, le doute n'est pas permis : les attentats de Paris ont bien été une opération de guerre psychologique organisée et financée par le DRS.

« Les services algériens utilisent la carotte et le bâton, déplore aujourd'hui Hocine Aït-Ahmed, président du FFS. La carotte en achetant des complicités avec des valises, et le bâton en menaçant, de manière très sophistiquée, de créer de la violence en France⁵⁵. » Une méthode qui s'est révélée fort efficace en cet été 1995. Le 17 août, Jean-Louis Debré a ainsi interdit d'importation en France du *Livre blanc sur la répression en Algérie*, un ouvrage très précisément documenté sur les violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité en Algérie depuis 1992, que nous avons déjà souvent cité, publié par des militants proches du FIS exilés en Suisse. Et, après les attentats de 1995, pratiquement plus aucun responsable politique français n'osera critiquer le régime algérien comme si, au fond, ils avaient compris qu'Alger était derrière les attentats.

La France, otage ou complice ?

En ce début juillet 2002, l'homme qui s'enfuit à grandes enjambées dans les couloirs du Palais de justice de Paris n'a pas l'habitude de se laisser contrarier par des journalistes. Bien que retiré des affaires, le général Khaled Nezzar est l'un des principaux barons du régime algérien. Lors des émeutes d'octobre 1988, on l'a vu (voir *supra*, chapitre 5), il avait ordonné à ses troupes de tirer sur la foule, provoquant la mort de plusieurs centaines de jeunes à Alger. Mis en cause à ce sujet en mai 2001 par l'ex-lieutenant Habib Souaïdia, ancien officier des forces spéciales de l'armée, lors d'un débat télévisé sur « La Cinquième », il avait décidé de porter plainte en diffamation.

Conscient que la justice de son propre pays n'avait plus aucune crédibilité à l'étranger, c'est à la justice française qu'il demandait de le rétablir dans son honneur et de lui reconnaître un rôle positif dans l'histoire récente de l'Algérie (il sera sèchement débouté par le tribunal, nous y reviendrons).

Mais devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, le vieux général a perdu de sa superbe. Confronté au fil des jours aux témoignages terribles des victimes de la répression qui sévit depuis 1988, visé par des plaintes pour torture, il quitte chaque soir la salle d'audience par une porte dérobée, comme pour échapper aux journalistes. Ce jour-là, nous le rattrapons dans l'un des couloirs du Palais de justice pour le questionner sur le rôle du DRS dans les attentats de Paris en 1995. Estomaqué par la question, le général Nezzar revient sur ses pas, avec une terrible rage dans le regard. Mais, à notre grande surprise, loin de nier que des liens aient pu exister entre le GIA et le DRS, il renvoie la balle aux autorités françaises : « Allez voir vos services, ils connaissent très bien le problème, je m'excuse... »

— Vous voulez dire que les services secrets français sont au courant ?

— Ils doivent être au courant.

— C'est ce qui se confirme dans notre enquête, effectivement...

— Alors allez les voir, confirmez et condamnez-nous⁵⁶... »

Certains hauts responsables français savaient-ils dès 1995, comme le laisse entendre le général Nezzar, que les organisateurs des attentats de Paris, officiellement membres du GIA, travaillaient en réalité pour le DRS ? Plusieurs indices convergents le confirment. Dans l'entourage d'Alain Juppé, dès les premiers attentats, les soupçons se portent sur les services algériens : « C'est sans aucun doute le travail des islamistes, confié à l'époque l'un des conseillers du Premier ministre. Mais qui est derrière eux ? Peut-être un clan de la Sécurité militaire algérienne ou du pouvoir qui voudrait nous entraîner comme allié dans leur combat contre le terrorisme⁵⁷ ? » Le 19 août 1995, l'outrancier communiqué de Zitouni, ordonnant à Jacques Chirac de se « convertir à l'islam... et de « changer de politique sur l'Algérie », apporte de l'eau au moulin de ceux qui soupçonnent le GIA de servir de couverture au DRS⁵⁸.

Dans le courant du mois d'août, d'autres indices montrent que le DRS entretient des liens étranges avec les commandos terroristes agissant en France. À la veille de chaque attentat, un mystérieux Algérien prévient par exemple un inspecteur des Renseignements généraux que « quelque chose va se passer » : « À la fin, on trouvait cela un peu particulier, se souvient Jean Lebesch, alors officier aux Renseignements généraux de la Préfecture de police de Paris. Dès que cet individu appelait, il disait que cela allait péter⁵⁹. » À la fin de l'été, cet officier des RG acquiert la certitude que l'Algérien qui renseigne son collègue sur les attentats est un officier du DRS : « Il en avait la méthodologie et la volonté, il n'a jamais été arrêté, on n'en a

jamais parlé, donc c'est fatalement un type couvert par notre hiérarchie. Il faisait partie de l'entente entre les services algériens et nous-mêmes⁶⁰. »

Cette hypothèse ne surprend pas l'ancien magistrat antiterroriste Alain Marsaud : « Cela ne sert à rien de commettre des attentats si vous ne faites pas passer le message et si vous ne forcez pas la victime à céder. Cela s'obtient par la mise en place d'une diplomatie parallèle destinée à bien faire comprendre d'où vient la menace et comment on peut y mettre fin en contrepartie de certains avantages⁶¹... » Selon l'ancien chef du service central de lutte antiterroriste, c'est donc à une véritable prise d'otage du gouvernement Juppé que se seraient livrés les chefs du DRS par GIA interposé. Et la manipulation n'aurait pas échappé à la DST.

Fin août 1995, Abbas Aroua, un universitaire proche du FIS et vivant à Genève, se rend en France pour y distribuer quelques exemplaires du *Livre blanc sur la répression en Algérie*, cet ouvrage collectif qui vient d'être interdit d'importation en France par les services de Jean-Louis Debré : « Je comptais en remettre quelques exemplaires à des journalistes », nous a raconté l'intellectuel algérien. Arrêté dans le TGV, il se voit confisquer les exemplaires qu'il transporte et est conduit au commissariat de Pontarlier, où on lui annonce qu'il va être interrogé par la DST. « J'ai attendu trois heures, et un policier français en civil est arrivé, relate Abbas Aroua. Toute notre discussion a porté sur les attentats qui ensanglantaient Paris. Je lui ai dit : "Les commanditaires, ce sont vos amis de la Sécurité militaire !

— Oui, nous avons établi l'implication des services algériens et nous l'avons signalé dans un rapport que nous avons remis aux autorités", m'a-t-il répondu en substance⁶². »

Une révélation aujourd'hui partiellement confirmée par Alain Marsaud : « C'est vrai qu'une des réflexions de la DST, cela a été de constater que dès qu'on remontait les réseaux Kelkal, on tombait sur des gens des services officiels algériens⁶³. »

Jean-Louis Debré, le ministre français de l'Intérieur, est évidemment informé de ces soupçons devenus certitudes. À la mi-septembre, alors que la France est prise en otage depuis près de deux mois par le terrorisme du GIA, il décide de dénoncer publiquement, par une manœuvre oblique, les manipulations du DRS. Il invite des journalistes à déjeuner au ministère de l'intérieur et leur fait passer un message : « Il se demandait si une manipulation des autorités algériennes était possible, se souvient Dominique Gerbaud, à l'époque journaliste à la *Nouvelle République du Centre-Ouest* et président de l'Association de la presse présidentielle. Cela nous a semblé être une information de toute première importance, en tout cas une information nouvelle⁶⁴. » Le lendemain de ce déjeuner, les journalistes invités par le ministre de l'Intérieur publient ses propos selon lesquels, suite aux attentats, « la Sécurité militaire algérienne

voulait que l'on parte sur de fausses pistes pour qu'on élimine des gens qui la gênent^a».

Repris à la « Une » du *Monde*, ces propos du ministre de l'Intérieur provoquent la colère d'Alger. Jean-Louis Debré va alors faire semblant de ne pas avoir dit ce qu'il a dit. Dans son entourage, on « dément formellement l'existence de l'interview » et on se « réserve d'examiner toutes les suites judiciaires que mérite cette affaire⁶⁵ ». Mais quelque temps plus tard, Debré confirme ses propos à Hubert Coudurier : « Il m'a dit qu'il avait fait ses déclarations sciemment, que c'était une manière de faire passer un message aux autorités algériennes pour qu'elles arrêtent de nous "bourrer le mou", nous a expliqué le directeur de rédaction du *Télégramme de Brest*. Pour des raisons diplomatiques, Debré a démenti ensuite ses propos. Mais le message était passé⁶⁶... » Confronté à ses propres déclarations lors d'une rencontre filmée en octobre 2002, Jean-Louis Debré n'a pas souhaité nous répondre...

Selon Hubert Coudurier, Jean-Louis Debré aurait donc clairement signifié aux autorités algériennes qu'elles étaient allées trop loin dans l'instrumentalisation du GIA... Suite à cet épisode, Alain Juppé lui-même aurait donné des consignes pour que les enquêteurs français « limitent à l'extrême », voire « coupent tout contact » avec les services algériens de renseignement⁶⁷. En octobre 1995, le conseiller diplomatique du président Jacques Chirac à l'Élysée, Dominique de Villepin, l'aurait même encouragé à accepter une rencontre avec le président Zéroual pour lui renouveler le message de Jean-Louis Debré sur le thème : « Arrêtez de nous raconter des histoires⁶⁸. »

À l'époque, l'ancien Premier ministre algérien Abdelhamid Brahimi recueille les confidences d'un proche du président français, qui lui confirme que Paris a parfaitement compris que le DRS était derrière les attentats et qu'un messenger envoyé par Chirac à Zéroual fin 1995 était chargé de faire passer le message. Difficilement vérifiable, ce témoignage est cependant à rapprocher de deux visites effectuées à l'époque à Alger : celle du sénateur Xavier de Villepin, chargé de rencontrer les décideurs algériens pour déterminer les responsabilités des uns et des autres ; et celle de Philippe Seguin, le président de l'Assemblée nationale, le 22 décembre 1995. Arrivé dans l'avion présidentiel de Jacques Chirac, ce dernier est porteur d'un message du président français à son homologue algérien.

Cette visite fait d'ailleurs l'objet d'un communiqué commun diffusé par l'agence officielle du régime, l'APS. Mais le soir même,

^a . Jean-Louis Debré faisait sans doute allusion au cas d'Abdelkrim Dénèche, un dirigeant islamiste réfugié en Suède dont Alger voulait se débarrasser et qui fut présenté à plusieurs reprises par le DRS comme l'un des responsables de l'assassinat du cheikh Sahraoui et des attentats de Paris. Lors d'un déplacement en Suède, le magistrat français Jean-François Ricard a constaté que Dénèche n'avait en réalité rien à voir avec les attentats de Paris. Par la suite, les services secrets suédois (la SAEPO) produisirent un rapport allant dans le même sens et la Suède refusa finalement l'expulsion de Dénèche.

l'Élysée minimise étrangement la rencontre entre le président Zéroual et Philippe Seguin en diffusant un communiqué affirmant que ce dernier n'était porteur d'aucun message de Jacques Chirac⁶⁹. Pourquoi un tel communiqué ? Le message de Jacques Chirac à Liamine Zéroual devait-il rester confidentiel ? D'après Abdelhamid Brahimi, la teneur de ce mystérieux message était explosive : « Mon informateur m'a affirmé que le message du président Chirac disait notamment que la France n'accepterait jamais à l'avenir que la Sécurité militaire organise des attentats en France⁷⁰. »

Conscient de l'instrumentalisation du GIA par le DRS, Paris va pourtant protéger Alger. D'abord en laissant croire que les islamistes algériens sont bien responsables des attentats, ensuite en laissant fuir Ali Touchent, pourtant considéré par les enquêteurs comme le principal organisateur de la campagne terroriste. Comment expliquer, en effet, que Touchent, connu par la DST depuis la découverte de papiers d'identité portant sa photo lors de l'« opération Chrysanthème » en novembre 1993, ait systématiquement échappé à toutes les arrestations depuis cette date ? Comment comprendre qu'en novembre 1995, sur les soixante « islamistes » répertoriés dans l'album des services de police, la photo de Touchent soit accompagnée de la simple mention : X, dit « Tarek », comme si les services français ne le connaissaient pas ? Qui cherchait à le dissimuler à la justice française ? La police savait pourtant que l'« émir » du GIA en France partageait la chambre de Boualem Bensaïd boulevard Ornano, dans le 18^e arrondissement de Paris, puis rue Félicien-David, dans le 16^e. Comment expliquer qu'après les attentats, Touchent, présenté par Alger comme le numéro un du GIA en Europe, ait pu se réfugier... en Algérie, alors même qu'il était recherché par toutes les polices et que son portrait était largement diffusé ?

« C'est nous qui l'avons aidé à regagner Alger », sourit aujourd'hui l'ex-adjutant Abdelkader Tigha. Une fois en Algérie, Touchent s'installe, sans se cacher, dans une cité d'Alger réservée aux policiers et située dans un quartier hautement sécurisé⁷¹. À l'annonce de sa mort, en février 1998, les enquêteurs français ne prennent même pas la peine de se rendre sur place pour vérifier son décès : « Les services français savaient que Touchent était un agent du DRS chargé d'infiltrer les groupes de soutien aux islamistes à l'étranger, a expliqué dans son livre l'ex-colonel Samraoui. Profitant de l'intimité de leurs relations avec la DST, le général Smaïl Lamari et le colonel Habib lui fournissaient de vrais "tuyaux" sur le mouvement islamique en France et sur les éléments "dangereux" identifiés par les taupes du DRS, dont Ali Touchent ; en échange de ces précieuses informations, la DST apportait sa collaboration (y compris la protection des sources, ce qui explique pourquoi Ali Touchent n'a jamais été inquiété sur le territoire français) et son soutien pour neutraliser les vrais islamistes⁷². »

Confronté à ces très graves accusations lors du procès des responsables présumés des attentats de Paris en octobre 2002, Roger Marion, ancien responsable de la Division nationale antiterroriste, a confirmé qu'il était « possible » qu'il y ait eu « rétention d'informations par un service ou un autre » sur le cas de « Tarek » (Ali Touchent) et que les informations existantes sur lui avaient peut-être été « portées tardivement » à la connaissance de la police, une façon de reconnaître que Touchent avait probablement été protégé par la DST. Suite à ces déclarations calamiteuses, Jean-François Clair, numéro deux du contre-espionnage français, a reconnu des contacts avec le frère de Touchent, mais pas avec l'organisateur des attentats lui-même, qui n'aurait pas été identifié avant le 11 novembre 1995⁷³. « Ce qui semble le plus probable, estime aujourd'hui l'ex-colonel Samraoui, c'est que les responsables de la DST, aveuglés par leurs relations étroites avec Smaïn et consorts, n'ont rien fait pour les empêcher, ne soupçonnant sans doute pas que leurs homologues algériens étaient prêts à aller aussi loin. Et ensuite, la DST a tout fait pour jeter le voile sur cette attitude⁷⁴. »

Mais le plus étonnant, dans toute cette histoire, est que la vérité de ce secret d'État sera connue assez rapidement, de la façon la plus officielle, sans que les médias français s'en émeuvent particulièrement. Ainsi, lors du procès des membres du réseau de Chasse-sur-Rhône, ouvert à Paris le 26 novembre 1997, Hamid Herda et Joseph Jaime, anciens complices d'Ali Touchent, l'accusèrent de les avoir utilisés pour le compte du DRS, ce qui fut bien peu relevé à l'époque⁷⁵.

« Il faudrait que les familles des victimes se manifestent et demandent aux politiques français d'arrêter de soutenir les criminels au pouvoir à Alger, lance aujourd'hui Abdelkader Tigha. Il faudrait reconnaître les responsabilités des services, voire dédommager les victimes, comme dans l'affaire de Lockerbie ou de la Libye ! On voit bien que ce n'est pas le père de Nicolas Sarkozy qui fut kidnappé avec les moines de Tibhirine, ni la fille de Jacques Chirac qui est décédée dans les attentats du RER. Sinon, cela ne se serait pas passé comme cela⁷⁶ ! »

Zéroual, président élu

Parallèlement à la prise en otage du nouveau gouvernement d'Alain Juppé pour empêcher la France de soutenir le processus de paix engagé à Rome, les chefs du DRS supervisent, tout au long de l'année 1995, l'organisation de la première élection présidentielle au suffrage universel de toute l'histoire de l'Algérie. Convaincu d'être le candidat favori de l'armée, le général Zéroual s'implique fortement dans la préparation de l'élection. En apparence, il est aux commandes, mais, en réalité, il agit sous l'étroite surveillance des éradicateurs du haut commandement militaire. Premier objectif du président et de son conseiller, le général Betchine : faire cesser le boycottage scolaire qui paralyse depuis sept mois les écoles de Kabylie pour obtenir du pouvoir la reconnaissance de la spécificité culturelle berbère, et notamment du *tamazight* (berbère).

Neutraliser la Kabylie

En mars 1995, le clan présidentiel contacte Ferhat Mehenni, qui a été exclu du RCD suite à l'enlèvement de Lounès Matoub, afin de négocier la reprise des cours : « Le général Betchine tenait à mettre fin au boycottage afin de s'assurer de la participation de la Kabylie au suffrage », estime aujourd'hui Alain Mahé, historien spécialiste de la Kabylie et auteur d'une somme incontournable sur son histoire¹. En échange de concessions symboliques (création d'un Haut Conseil à l'amazighité chargé de « réhabiliter la culture berbère » et d'« introduire la langue berbère dans les médias et l'enseignement »), Zéroual et ses partisans obtiennent de Ferhat Mehenni qu'il appelle la Kabylie à mettre fin à la « grève des cartables ». Après avoir tenté, sans succès, de convaincre les animateurs du MCB-commissions nationales (tendance du Mouvement culturel berbère proche du FFS de Hocine Aït-Ahmed) de le suivre dans sa démarche, Mehenni

annonce au journal télévisé qu'il vient de signer un accord avec le gouvernement et il appelle les élèves de Kabylie à reprendre les cours. Mais la population, dont la revendication principale reste que le *tamazight* soit reconnu comme une langue nationale, refuse l'accord passé entre le régime et Mehenni et accuse ce dernier de trahison.

Le 9 avril 1995, confronté à cet échec, le clan présidentiel se résout à recevoir officiellement les animateurs des deux grands courants du MCB (le MCB-commissions nationales et le MCB-coordination nationale, lié au RCD). Mais le gouvernement refusant toujours d'accorder au berbère le statut de langue nationale, la négociation échoue. Fin avril, c'est le désir de Saïd Sadi, le patron du RCD, d'être candidat à l'élection présidentielle de l'automne qui va aider le pouvoir : lors d'une ultime réunion avec la présidence, sous l'influence de Saïd Sadi, les représentants kabyles les plus proches du régime (MCB-coordination nationale, UGTA...) laissent entendre au président Zéroual qu'ils sont prêts à renoncer à leur revendication que le berbère devienne une langue nationale. Selon Alain Mahé, ce renoncement « apparaît de toute évidence dicté par le souci de mettre fin au boycottage qui compromettrait la candidature de Saïd Sadi à l'élection présidentielle² ».

La reprise des cours est alors fixée au 29 avril et, avec l'aide de la presse éradicatrice, les proches de Saïd Sadi tentent de faire cesser le boycottage en présentant les maigres concessions gouvernementales comme une victoire de la Kabylie. Un mois plus tard, le président Zéroual annonce la création d'un « Haut Commissariat à l'amazighité », sorte de coquille vide destinée à convaincre la population kabyle de reprendre les cours. Malgré la résistance des milieux proches du FFS, l'opération finit par porter ses fruits et à la rentrée 1995, l'ensemble des élèves reprend le chemin de l'école. Pour le régime, le but est atteint : la Kabylie ne boycottera pas la présidentielle prévue pour novembre 1995...

Amadouer les islamistes

Parallèlement à la neutralisation de la Kabylie, le clan présidentiel cherche à s'assurer de la bienveillance de la mouvance islamiste, dont l'influence sur la population reste très importante. L'idée est de neutraliser l' AIS, bras armé du FIS, afin de couper l'herbe sous le pied du « clan éradicateur », qui prend prétexte de la persistance d'importants maquis islamistes pour refuser de céder le pouvoir : « Nous avons appris — et nous en parlions beaucoup entre officiers — que l' AIS avait engagé des négociations avec des hommes de la présidence en vue d'une "solution négociée" », écrit l'ex-lieutenant Habib Souaïdia³.

En février 1995, Liamine Zéroual commence par officialiser une loi accordant la *rahma* (clémence) aux membres de groupes armés

acceptant de se repentir. Du coup, dans toute l'Algérie, des émirs affirment vouloir profiter de cette amnistie, ce qui suscite la colère des unités antiterroristes. Dans la région de Lakhdaria, l'émir Touati, responsable de nombreux crimes, se rend ainsi aux autorités. Choqué, Habib Souaïdia n'est pas au bout de ses surprises : non seulement l'émir obtient l'impunité, mais en plus, les hauts responsables militaires de la région lui proposent de devenir un « indic ». Pire, Souaïdia et ses hommes doivent désormais se mettre à son service : « Un soir, raconte l'ancien lieutenant des forces spéciales, le commandant Salaheddine m'a appelé pour me répercuter un ordre du général Chibane : je devais escorter, avec mes hommes, Touati jusque chez lui. "Pourquoi ?", lui ai-je demandé.

— Il veut coucher avec sa femme, m'a répondu le commandant.

— Va te faire foutre !", lui ai-je lancé en quittant son bureau bruyamment. Je savais que je m'exposais à une sanction, mais j'étais prêt à l'assumer. Heureusement pour moi, le commandant Salaheddine a compris ma réaction et n'a rien fait contre moi⁴. »

Mal perçue par les hommes des forces spéciales, l'amnistie de fait proposée aux *moudjahidines* par le président Zéroual préoccupe pour d'autres raisons les généraux du « clan éradicateur » : non qu'ils en contestent le principe (au contraire, ils l'ont encouragée, car elle leur permet de récupérer plusieurs officiers du DRS lassés d'assurer leurs rôles d'émir de groupes armés, et aussi d'augmenter le nombre de leurs « indic »), mais ils ne veulent pas que Zéroual et Betchine se renforcent en conservant la maîtrise des contacts avec l'AIS. Opportunément, à la mi-mars, Madani Mezrag, le nouvel « émir national » de l'AIS (que certains *moudjahidines* soupçonnent d'avoir été « pris en main » par le DRS), accuse publiquement le GIA de Djamel Zitouni d'être infiltré et manipulé par les services⁵. Cette déclaration sert de prétexte au général Toufik Médiène pour faire capoter les négociations entre l'AIS et la présidence. Selon l'ex-colonel B. Ali, certains responsables du DRS ont dès lors pris contact avec Mezrag, lui demandant de « maintenir les maquis de l'AIS pour contrebalancer les éléments incontrôlés des GIA et ménager des possibilités de négociations en temps et en heure⁶ ». Et dans le même temps, comme pour rendre définitivement illusoire toute perspective de trêve, les GIA multiplient comme on l'a vu les actions terroristes (assassinats de journalistes, égorgement de civils...), tandis que les unités du DRS et les forces spéciales de l'armée redoublent de férocité (arrestations et liquidations de simples citoyens, nouveaux bombardements au napalm des montagnes kabyles, etc.).

Écarté des négociations avec l'AIS, le président Zéroual ordonne au général Mohamed Betchine et à Tayeb Derradji de réactiver des contacts avec les leaders du FIS emprisonnés, contacts mis à mal quelques mois auparavant par le refus du régime de prendre en considération l'accord de Rome. Fin juin 1995, le cheikh Hocine Slimani, intermédiaire dans les négociations, annonce que Liamine Zéroual, Abassi Madani et Ali Benhadj sont proches d'un accord⁷. Ce

« rapprochement » entre les islamistes et la présidence inquiète derechef les généraux éradicateurs. Depuis plusieurs mois, en effet, le FIS dénonce les excès du GIA et le somme de « cesser toute violence contre les civils⁸ ». Un axe Zéroual/FIS serait donc vraisemblablement de nature à faire apparaître le GIA pour ce qu'il est devenu : un mouvement contre-insurrectionnel contrôlé par le DRS.

Car le fond de la question n'est pas que le clan présidentiel chercherait plus sincèrement le retour à la paix civile que le « clan Belkheir ». Les deux clans partagent le même mépris du peuple et du sang versé : leur différend ne porte que sur la maîtrise de la négociation avec le FIS, dont chacun, à sa manière, espère tirer profit. Conscient du danger, le « clan éradicateur » va donc tout faire pour torpiller les initiatives de Zéroual. Dès la mi-juin, un communiqué signé « Zitouni » s'en prend à Abassi Madani et Ali Benhadj. Laisant croire qu'ils ont appartenu au GIA, le communiqué les en « exclut ». Début juillet, le dialogue Zéroual/FIS est « interrompu » et le cheikh Hocine Slimani est arrêté à son domicile de Médéa. Dénonçant l'« intransigeance des chefs islamistes », les autorités affirment qu'ils sont responsables de l'échec du dialogue⁹. En fait, face à des leaders du FIS déterminés à obtenir que l'armée se « mette à l'abri des affaires politiques » et que le peuple ait le « droit à défendre ses choix par des voix légitimes » (un processus électoral), les généraux du « clan éradicateur » ont réussi à réduire à néant la très faible marge de manœuvre du président Zéroual pour trouver un accord, qu'ils avaient dû lui laisser.

Dès lors, le régime tente de noyauter le parti de Madani. Alors que ses principaux responsables encore en liberté se voient signifier par le ministère de la Justice l'interdiction d'exercer la moindre activité politique, le pouvoir encourage d'autres responsables du mouvement, plus favorables au régime, à saisir leur chance. Un « Bureau officiel du Front islamique à l'étranger » se constitue même en Turquie autour de Benazzouz Zebda, un dirigeant historique de la tendance salafiste du FIS, et d'anciens parlementaires du mouvement. Cette initiative est immédiatement dénoncée par Rabah Kébir, porte-parole de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, comme un « complot¹⁰ » : « Ils voulaient créer une direction fantoche qu'ils puissent eux-mêmes contrôler, dénonce aujourd'hui Abdelkrim Ould-Adda. C'est exactement la même démarche que celle adoptée pour le contrôle des groupes armés¹¹. »

Zitouni purge les maquis

Et, en cet été 1995, le contrôle du DRS sur les groupes islamistes armés s'accroît. En janvier, Zitouni avait déjà éliminé Azzedine Baâ, un émir dénonçant sans cesse les « pratiques anti-islamiques » et la nature « infiltrée » du GIA¹². Au mois de mars, après l'opération

d'Aïn-Defla (voir *supra*, chapitre 22), Amor Habchi, un autre émir très critique à l'égard de Zitouni, est éliminé à son tour. Également soupçonnés d'avoir compris la nature contre-insurrectionnelle du GIA, Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam, qui avait annoncé au début de l'été son ralliement à l' AIS, sont eux-mêmes convoqués au PC du GIA, dans la région de Blida, à la fin du mois de juillet. Persuadé qu'ils vont être éliminés, l'émir du GIA dans la région de Médéa, AAli Benhadjar, tente de les dissuader de se rendre à la convocation du chef du GIA : « Nous avons des indices sur les intentions du groupe de Djamel Zitouni. Mais Mohamed Saïd n'a rien voulu savoir. Il nous a répondu qu'il ne serait pas le prétexte d'une division entre les musulmans¹³. »

Au mois de décembre 1995, le FIS révélera que Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam ont été assassinés par le GIA (selon Kamil Tawil, c'est fin septembre ou début octobre qu'ils auraient été liquidés par la direction du GIA¹⁴). Avec l'élimination de la plupart des membres du groupe d'Ali Idir en Kabylie au mois de novembre 1995 et celle de Mahfoud Tadjine en décembre, c'est donc toute la tendance algérieniste du GIA qui aura été décimée : « Au total, une cinquantaine de personnes venant du FIS ont été tuées en 1995, ce qui a constitué un succès important pour la Sécurité militaire », confirme aujourd'hui l'ex-capitaine Ouguenoue¹⁵.

« Il fallait faire du GIA un groupe nihiliste qui tue pour tuer et qui viole pour violer, sans message politique, explique à son tour l'ex-colonel B. Ali. Or Mohamed Saïd et Mahfoud Tadjine étaient des politiques, ils avaient failli rencontrer Merbah en 1993. Leur assassinat s'est donc apparenté à un coup d'État du DRS contre la direction historique du FIS, celle de Mohamed Saïd, pour l'empêcher de prendre la tête du GIA¹⁶. »

Au cours de l'automne 1995, les derniers groupes membres du GIA non contrôlés par le DRS et que Zitouni n'est pas encore parvenu à éliminer contestent vivement sa politique sanguinaire. C'est le cas par exemple de *Seriat al-Iqdam*, qui dénonce « la propagation d'idées sectaires, [...] des conflits, de la discorde et de la sédition parmi les frères d'une même foi »; ou de *Seriat al-Wafa*, qui rapporte les infiltrations à la tête du GIA de personnes qui ont « semé la désespérance dans les rangs des *moudjahidines* en créant un climat de peur, de haine, de terreur et de suspicion parmi les frères¹⁷ ». C'est aussi le cas de l'émir Ali Benhadjar, qui racontera en 1997 : « Lorsque se produisit la dérive du GIA sous la conduite de Zitouni, manipulé par les services de sécurité avec des *fatwas* et des directives aberrantes, ils annulèrent nos engagements et dévièrent de notre voie en rendant licite le sang, les biens et l'argent de ceux qui n'étaient pas d'accord avec eux¹⁸. »

En novembre 1995, suite à un piège tendu par les hommes de Zitouni, quatre des responsables du groupe de Benhadjar seront liquidés¹⁹. Comme plusieurs autres groupes « réfractaires », celui de Benhadjar quittera alors le GIA (il fondera en février 1997 la Ligue

islamique pour la *da'wa* et le *djihad*, réunissant certains de ces groupes dissidents).

Ainsi, au début de 1996, après ces purges et ces défections, le GIA est désormais entièrement contrôlé par le DRS. Il sera bientôt utilisé, on le verra, par les généraux Smaïl Lamari et Toufik Médiène pour opérer de spectaculaires massacres de civils.

Le truquage de l'élection présidentielle

En acceptant pour la première fois, en octobre 1994, que des élections présidentielles au suffrage universel direct soient organisées en Algérie, le « clan éradicateur » du haut commandement militaire cherche à effacer la seule légitimité électorale ayant existé depuis 1962 : celle des « trois fronts », le FIS, le FFS et le FLN, qui remportèrent 78,7 % des suffrages des Algériens en décembre 1991. Pour faire oublier qu'ils représentent la majorité de la population et que, par conséquent, le coup d'État de 1992 était illégitime, le DRS favorise l'essor de nouveaux partis censés les concurrencer : le mouvement de Mahfoud Nahnah, Hamas, doit ainsi damer le pion au FIS ; et le RCD doit concurrencer le FFS. Quant à Liamine Zéroual, le « clan éradicateur » compte sur lui pour incarner la « famille nationale » traditionnellement représentée par un FLN qui a perdu le soutien des militaires depuis qu'il a signé les accords de Rome sous la houlette d'Abdelhamid Mehri.

Pour le patron de l'ancien parti unique, en cet automne 1995, le régime tente tout simplement de créer un « nouveau champ politique en laboratoire » dans le but de « discréditer les forces secrétées par la société²⁰ ». Et la France n'ignore rien de ces pratiques contraires à la plus élémentaire démocratie : selon une note confidentielle du Quai d'Orsay, il est parfaitement clair dès cette époque que le RCD et Hamas ont bénéficié du « soutien », sinon de la « bienveillance active » du pôle politique de l'armée et que le général Toufik Médiène, patron du DRS, est « le véritable centre de gravité autour duquel s'articule la vie politique²¹ ». Mais pour que le « nouveau champ politique » créé dans le « laboratoire » du DRS devienne réalité, encore faut-il qu'il soit légitimé par les urnes lors de la présidentielle de novembre 1995. Pour y parvenir, le haut commandement militaire ne va pas ménager ses efforts.

Le 5 juillet 1995, dans *EI-Djeich*, l'armée apporte son soutien à l'élection présidentielle et annonce qu'elle mobilise des réservistes pour assurer la sécurité du scrutin. Deux semaines plus tard, les autorités fixent les règles du jeu électoral. Pour pouvoir se présenter, un candidat doit rassembler au moins 75 000 signatures dans la moitié des wilayas. Contraignante, la règle favorise les candidats bénéficiant du soutien de l'administration. Fin août, alors que le premier tour de la présidentielle est officiellement annoncé pour le 16

novembre, les signataires du contrat national de Rome, qui sont interdits de meeting et réduits au silence par la quasi-totalité des médias, appellent leurs sympathisants à « boycotter » le processus électoral.

À cette époque, l'armée hésite encore sur le choix de son candidat : Rédha Malek, éradicateur forcené, ou Liamine Zéroual, qui est bien décidé à poursuivre l'« option dialoguiste » qu'il tente de privilégier depuis 1993 ? C'est finalement le général Zéroual, qui suscite le plus d'espoir chez les Algériens, que l'armée adoube. Le 19 septembre, il annonce sa candidature pour « mettre fin à la tragédie », une formule évidemment de nature à séduire une population épuisée par près de quatre années de guerre civile. Et pourtant, rien n'est encore gagné pour Zéroual. Car, en boycottant l'élection présidentielle, le FIS, le FLN et le FFS lui font perdre de sa portée. Isolé, le président va discrètement chercher à obtenir la bénédiction de Paris.

Mi-septembre, les chancelleries se sont mises d'accord sur le principe d'une rencontre Chirac-Zéroual. Elle est prévue pour la fin du mois d'octobre 1995, soit quelques jours avant l'élection présidentielle en Algérie, et doit se dérouler dans le cadre de la session de l'assemblée générale de l'ONU à New York. Fin septembre, Yves Bonnet, ancien patron de la DST, se rend à Alger, où il a la « chance » d'être reçu par le président Zéroual. Plutôt crispé, celui-ci lui fait part de plusieurs contrariétés : il est vexé que la rencontre à venir entre lui et le président Chirac ait été présentée comme organisée « à la demande de l'Algérie ». Il déplore en outre que Paris ait réitéré la demande que des élections législatives soient organisées en Algérie, alors qu'elles sont prévues : « Est-ce que je vous demande comment vont les affaires entre le RPR et l'UDF ? », demande, mi-figue mi-raisin, Liamine Zéroual à Yves Bonnet²².

Souci supplémentaire pour le candidat de l'armée : son projet de rencontre avec le président Chirac commence à susciter des critiques en Algérie même, notamment de la part du FLN, du FFS et du FIS. De retour à Paris, Yves Bonnet demande à rencontrer Jacques Chirac pour lui faire part des soucis de Liamine Zéroual. Mais le président ne daigne pas le recevoir. Le 17 octobre, alors que trois candidats prétextes (Saïd Sadi, Noureddine Boukrouh, Mahfoud Nahnah) viennent d'être autorisés à se présenter pour conférer un minimum de crédibilité à la présidentielle et à quelques jours de la rencontre Chirac-Zéroual à l'ONU, un nouvel attentat survient dans le RER parisien, près de la station Musée d'Orsay (voir chapitre précédent). Immédiatement attribué au GIA par la presse d'Alger, il reste pourtant mystérieux. S'agit-il d'un avertissement des chefs du DRS, désireux de priver Liamine Zéroual de la légitimité que lui conférerait une rencontre avec le président français ?

L'affaire, en tout cas, embarrasse Paris. Certes, Alain Juppé déclare que la rencontre des deux présidents est toujours « opportune » et que le « devoir de la France est de poursuivre l'aide à

l'Algérie ». Mais, en réalité, l'Élysée est très partagé : la France doit-elle soutenir la candidature du président Zéroual, qui ne fait pas mystère de sa volonté de dialoguer avec les islamistes, ou conserver ses distances à l'égard d'un candidat qui a toujours été très critique envers ses collègues du « clan éradicateur » ? Selon Lucile Schmid, alors en poste à l'ambassade de France à Alger, sans annuler la rencontre prévue à New York, ce qui aurait donné le sentiment de céder aux menaces terroristes, « la France exprima le souhait d'en réaménager des modalités dans le sens d'une plus grande discrétion²³ ». Désireux de ne plus apporter son soutien à Liamine Zéroual de façon trop voyante, le président Jacques Chirac refuse par exemple la présence de journalistes. Vexé de cette rencontre en catimini, le président algérien prend une initiative qui va bluffer son peuple : il annule tout simplement la rencontre prévue avec le président français²⁴.

Le 16 novembre 1995, suite à ce camouflet diplomatique infligé à la France et alors que 300 000 militaires ont été déployés dans la région d'Alger, Liamine Zéroual est déclaré élu dès le premier tour de l'élection présidentielle. Officiellement, 76 % des Algériens auraient participé au vote et Zéroual aurait obtenu 61 % des suffrages, contre 25,6 % pour Mahfoud Nahnah, 9,6 % pour Saïd Sadi, et 3,8 % pour Nouredine Boukrouh. Mais l'élection a été massivement truquée : « À la prison de Blida, se souvient l'ex-lieutenant Habib Souaïdia, j'ai fait la connaissance d'un commandant d'unité qui m'a raconté que le général Saïd Bey en personne [alors chef de la région militaire d'Alger] lui avait téléphoné pour lui demander de modifier au profit de Zéroual les résultats des votes [...]. Et d'autres détenus me raconteront que, partout, les hommes du DRS avaient trafiqué les urnes. Sans cela, c'est le candidat islamiste (très) modéré, Mahfoud Nahnah, qui aurait remporté l'élection²⁵... »

« C'était une élection arrangée, confirme Pierre Conaissa, alors analyste au ministère français de la Défense. Les résultats avaient été décidés à l'avance, les scores de chaque candidat circulaient même dans les milieux algériens de Paris plusieurs semaines avant le scrutin. Du coup, nous avons rédigé des notes classifiées en disant : voici les résultats des futures élections. Évidemment, on ne pouvait pas écrire dans nos notes que les élections allaient être truquées, cela ne se fait pas dans la tradition diplomatique française. Mais tout le monde savait à Paris que les scores feraient l'objet d'un arrangement entre le haut commandement militaire et les partis participant au scrutin²⁶. » Après avoir dans un premier temps accepté de cautionner l'élection, Mahfoud Nahnah finira par en reconnaître le caractère frauduleux : quelques semaines après le scrutin, il s'effondre en larmes devant ses militants et avoue que celui-ci fut largement truqué. Quant à Saïd Sadi, il le reconnaîtra dans un livre publié en France quelques mois plus tard²⁷.

Et pourtant, le bilan de cette première élection présidentielle depuis l'indépendance n'est pas entièrement négatif. Car en tenant

aux Algériens un discours de réconciliation, le seul susceptible de les séduire²⁸, le président a réveillé les espoirs de paix de la population : « Zéroual n'était pas aimé, avance aujourd'hui l'ex-colonel B. Ali, mais il a été élu car il promettait le dialogue "sans exclusive", c'est-à-dire avec le FIS. Du coup, les gens ont voté pour lui²⁹. » Et en cette fin novembre 1995, les « gens » attendent du président qu'il tienne ses promesses : rétablir enfin la paix civile.

Les défis du duo Zéroual-Betchine

Une fois élu, Liamine Zéroual manifeste son intention de nommer le général Mohamed Betchine, ancien patron de la Sécurité militaire et « bête noire » du « clan Belkheir » (voir *supra*, chapitre 7) au ministère de la Défense. Devant la levée de boucliers de ses collègues éradicateurs, il en fait son simple « conseiller à la sécurité ». Objectif du duo Zéroual-Betchine : réintégrer les islamistes dans la vie politique et reprendre le contrôle du pays. Liamine Zéroual reçoit en effet de nombreux « appels du pied » de la part des dirigeants islamistes. L'un des premiers à se manifester est Rabah Kébir. Le 22 novembre 1995, il envoie une lettre ouverte au président : « Nous estimons que le support populaire dont vous avez bénéficié peut constituer, pour le pouvoir et l'opposition, une grande opportunité susceptible de dépasser les obstacles qui ont empêché jusqu'ici le dialogue national d'atteindre ses objectifs de retour à la paix³⁰. » Le 28 novembre, réagissant positivement à la main tendue de Rabah Kébir, le ministre algérien des Affaires étrangères déclare : « Tout ce qui peut aller dans le sens des principes énoncés par le président Zéroual est le bienvenu³¹. »

En apparence, donc, l'espoir est de mise. Mais en réalité, la voie de la paix est bien loin d'être ouverte. D'abord parce que, au sein même du FIS, les prises de position de Rabah Kébir sont loin de faire l'unanimité ; le 24 novembre, critiquant violemment sa lettre au président Zéroual, Anouar Haddam déclare ainsi : « Le fait d'avoir accordé une légitimité à ces élections ainsi qu'à ce régime terroriste en place à Alger est une insulte au peuple algérien et à ses martyrs. Cette trahison ne sera jamais oubliée par la conscience de notre peuple. » Ensuite et surtout, parce que, contrairement aux apparences, Liamine Zéroual semble avoir déjà été contraint de renoncer à tout dialogue.

Selon une note confidentielle du Quai d'Orsay de juillet 1996, le président, qui souhaitait le « départ à la retraite » de généraux de premier rang (tels Nezzar, Belkheir, Touati...) a dû renoncer à ses exigences et donner aux éradicateurs des « garanties » et des « engagements d'abandon de tout dialogue ». Ce faisant, Zéroual aurait obtenu du général Mohamed Lamari la libération des derniers détenus des camps du sud. Officiellement, bien sûr, le régime fait

mine d'être toujours à la recherche d'un compromis politique. Comme le souligne malicieusement le Quai d'Orsay, « face à d'éventuelles pressions internationales, que ce soit pour Zéroual ou pour l'institution militaire, la recherche d'une "solution politique", ne serait-ce que simulée, est incontournable³² ».

En clair, Zéroual est « interdit de dialogue » par le clan éradicateur, mais il lui faut tout de même faire semblant, une nouvelle fois, de discuter avec l'opposition. Pour l'aider à mettre en place un simulacre de dialogue, le général Toufik Médiène, patron du DRS, commence par reprendre en main le FLN, coupable d'avoir envisagé un compromis politique avec le FIS lors des accords de Rome. Objectif du DRS : ramener l'ancien parti unique dans le giron du pouvoir.

En janvier 1996, la réunion du comité central du FLN va voir l'éviction de son secrétaire général, Abdelhamid Mehri. Les journalistes José Garçon et Catherine Jentile racontent que le limogeage de Mehri a lieu dans une ambiance très particulière : « On y a vu un aréopage de hauts gradés encourager dans les couloirs les membres du comité central à faire le "bon choix" (contre Mehri et pour le candidat du système), deux officiers supérieurs de la SM coordonner l'action des opposants au secrétaire général, et le général Médiène, patron de la police politique, faire appeler l'un d'entre eux au téléphone³³. » Le 18 janvier, Boualem Benhamouda, candidat du système, est élu contre Mouloud Hamrouche, chef de file des réformateurs (quatre-vingt-neuf voix contre quatre-vingt-deux). Selon l'un de ses organisateurs, c'est le résultat d'un « complot scientifique ayant nécessité une préparation d'un mois et une série de réunions³⁴ ».

Le 20, Benhamouda déclare que la coalition de Rome est « dépassée par les événements ». Le pouvoir a donc obtenu ce qu'il voulait : le FLN renie l'accord de Rome, seul projet de sortie de crise fondé sur une « condamnation de la violence pour accéder ou se maintenir au pouvoir^a ». Et la normalisation de la vie politique s'accompagne d'une mise au pas de la presse, qui en ce début 1996 dérange autant le président Zéroual que le « clan éradicateur ».

Nouveau tour de vis contre la presse

Pour Liamine Zéroual, la presse privée, majoritairement francophone et éradicatrice, a le tort d'évoquer régulièrement les actions menées par le GIA, des actions qui démontrent chaque jour un peu plus l'échec de sa loi sur la *rahma* (clémence). Autre

^a . La victoire de Benhamouda est pourtant fragile : les 29 février et 1^{er} mars, lors de l'élection du bureau politique du parti —, au demeurant sans grande conséquence —, les rénovateurs l'emportent contre les conservateurs de Benhamouda. Du coup, le congrès du FLN, prévu pour mai 1996, sera repoussé à une date ultérieure.

problème : étant particulièrement prompte à s'émouvoir des violences du GIA, la presse a souvent servi de « caisse de résonance » à des actions terroristes secrètement commanditées par le DRS pour déstabiliser les dialoguistes. En bref, la presse privée est jugée coupable de faire le jeu du « clan éradicateur » du haut commandement militaire. Quant aux chefs de ce clan, ils redoutent paradoxalement qu'après l'élection de Zéroual, l'opinion et une partie de la presse exigent un retour à la paix et commencent à s'interroger, tout comme le FIS, sur les liens unissant GIA et DRS.

Pour toutes ces raisons, l'information sécuritaire est particulièrement sensible en ce début 1996. Du coup, le régime, tous « clans » confondus, décide de donner un nouveau tour de vis à une presse déjà largement « sous contrôle ». Le 5 février, le ministère de l'Intérieur affecte des policiers censeurs aux imprimeries d'État, où sont imprimés la plupart des journaux, pour en contrôler le contenu avant distribution. Et il rappelle dans un communiqué à destination des journalistes qu'ils doivent « respecter un précédent arrêté du 7 juin 1994 sous peine d'une application rigoureuse de la loi ». Au moment où les généraux éradicateurs donnaient une terrible accélération à leur terrorisme d'État (voir *supra*, chapitre 19), cet arrêté gouvernemental — alors communiqué à chaque organe de presse, mais jamais publié officiellement ! — avait encadré très sévèrement l'information « sécuritaire » : la presse était désormais tenue de ne diffuser que les communiqués officiels émanant de l'agence d'État APS, elle-même alimentée par une cellule de communication dépendant du ministère de l'Intérieur³⁵. Dans ce texte tout à fait digne du parti d'Océanie du 1984 de George Orwell, la presse se voyait fixer la manière de rendre compte de la violence islamiste, par exemple en montrant l'« aspect inhumain des pratiques barbares du terrorisme », et de souligner l'efficacité des forces de sécurité en relayant le slogan : « Le terrorisme ne passera pas. »

Le 11 février 1996, dans ce contexte très dur où la presse s'insurge contre les pressions étatiques dont elle fait l'objet, un très grave attentat, immédiatement attribué au GIA de Djamel Zitouni, la frappe directement : ce jour-là, une camionnette chargée de 200 kg de TNT explose devant la Maison de la presse, qui regroupe à Alger la plupart des journaux privés. Bilan : vingt et un morts, cinquante-deux blessés. Nouvelle preuve, par l'horreur, que le GIA poursuit les mêmes objectifs que le pouvoir : dans ce cas, terroriser les journalistes. Et nouvelle preuve, par l'absurde, que GIA et DRS sont les deux faces de la même médaille : comment les « terroristes islamistes » peuvent-ils se procurer leurs explosifs, alors que toutes les carrières où ils s'approvisionnaient ont été vidées depuis longtemps ?

Dans les semaines qui suivent l'attentat, le régime continue à s'acharner contre la presse : le 4 avril, l'Unesco lance un appel à la communauté internationale pour une aide de 600 000 dollars à la presse algérienne ; le lendemain, le gouvernement algérien déclare qu'il ne saurait accepter une aide financière « nullement sollicitée »...

Quelques semaines plus tard, Alger refuse des visas à des journalistes européens qui entendaient assister à une journée de débat sur la liberté de la presse. Les journalistes algériens ne sont en effet pas les seuls à subir vexations et tracasseries de la part des autorités.

La main tendue aux Américains

En ce début 1996, pris en otage par l'imprévisible violence du GIA et conscients de la très faible marge de manœuvre politique dont ils disposent, Liamine Zéroual et son principal homme de confiance, le général Mohamed Betchine, tentent de s'émanciper de leurs collègues du « clan français » en tendant la main aux Américains : « Après son élection, Zéroual a envoyé des diplomates aux États-Unis, explique Abbas Aroua, un intellectuel proche du FIS. Je connais certains d'entre eux. Ils ont proposé un marché aux Américains : Zéroual leur offrait un accès privilégié au pétrole du Sahara et il promettait de normaliser les relations avec Israël. En échange, il sollicitait le soutien des États-Unis³⁶. »

À la mi-mars 1996, signe que l'administration Clinton répond favorablement aux appels du pied du président algérien, Robert Pelletreau, secrétaire d'État adjoint pour les affaires du Proche et Moyen-Orient et favorable à un compromis avec les islamistes du FIS (voir *supra*, chapitre 22), effectue une visite officielle à Alger. À partir de cette date, Washington jouera la « carte Zéroual ».

Tout au long de l'année 1996, avec le soutien des États-Unis, Liamine Zéroual et Mohamed Betchine vont donc tenter de reprendre le contrôle de l'économie algérienne, et notamment des principales filières d'importation, source principale, on l'a vu, des substantielles commissions occultes qui sont à la fois le fondement et la motivation première du pouvoir des barons du régime. Loin de remettre en cause le système, le duo Zéroual-Betchine aurait tenté de se l'approprier. Au cours des années 1996-1997, plusieurs hommes d'affaires algériens désireux d'importer des produits agroalimentaires en Algérie en font l'expérience.

C'est notamment le cas d'Ahmed Bouakaz, chef d'entreprise installé à Bruxelles. En 1997, il tente d'importer en Algérie du lait deux fois moins cher que Nestlé, Candia ou Régilait, les fabricants européens qui dominent le marché avec la bénédiction du régime. Une étrange campagne de presse est alors lancée contre sa marque, « Eurolait », par *L'Authentique*, le quotidien appartenant au général Betchine. La rumeur affirme que le lait de Ahmed Bouakaz n'est pas conforme. Bref, tout est fait pour jeter la suspicion sur sa marchandise, qui se retrouve rapidement bloquée sur le port d'Alger avec interdiction de pénétrer sur le territoire algérien.

Soupçonnant le général Betchine d'être à l'origine de la campagne de presse lancée contre lui, Ahmed Bouakaz fait savoir

qu'il souhaiterait le rencontrer. Au bout de plusieurs semaines, des intermédiaires algérois finissent par lui obtenir un rendez-vous avec le conseiller du président Zéroual : « Je lui ai expliqué mon histoire, raconte Ahmed Bouakaz. il m'a expliqué son nationalisme et, finalement, il m'a obtenu un rendez-vous avec le ministre du Commerce pour débloquer l'affaire. » Bouakaz pense alors que tout est réglé. Mais, quelques semaines plus tard, les intermédiaires du général Betchine le contactent à nouveau à Bruxelles : « Ils m'ont fait comprendre que le général avait besoin d'argent et qu'il serait bien de faire un geste. Moi, j'ai fait le sourd, j'attendais que M. Betchine me le dise directement, car il ne m'avait jamais parlé de commissions. En plus, on me demandait des sommes très importantes. On me disait : "Maintenant, vous êtes rassuré, vous voyez avec quelle force on peut vous débloquer votre lait..." Ces gens venaient à l'hôtel à Bruxelles, à mes frais, bien sûr. Moi, je n'ai rien donné et après, ils m'ont rebloqué mes bateaux de lait. C'est certainement parce que je n'avais rien payé. Je n'ai plus jamais revu Betchine après cette affaire³⁷.» Bilan : des centaines de tonnes de marchandise détruites...

« Cette façon de prendre les gens en otage, explique aujourd'hui Djillali Hadjadj, journaliste spécialisé dans les affaires de corruption, c'est pour leur démontrer qu'on est incontournable pour débloquer une situation. Ce sont des pratiques qui sont quasi générales³⁸.» « C'est comme cela qu'on régente les plus grands flux d'importations, confirme Omar Benderra, ancien membre de l'équipe des réformateurs, l'essentiel des flux reste contrôlé³⁹.

Et, en cette année 1996, le clan présidentiel ne se contente pas d'essayer de reprendre le contrôle des marchés d'importation, il s'intéresse aussi au pétrole, un enjeu colossal. « A l'époque, explique Bilal Thaminy, un ancien journaliste proche du général Betchine, l'OPEP autorisait l'Algérie à vendre 750 000 barils de pétrole par jour. Mais selon une information que le ministre de l'Énergie nous avait confirmée en "off", 250 000 barils supplémentaires se vendaient quotidiennement sur des circuits parallèles. Bien entendu, l'argent que rapportaient ces ventes clandestines n'aboutissait pas dans les caisses de l'État⁴⁰. »

Autre souci pour les généraux éradicateurs : la collaboration avec les autorités françaises n'est pas au beau fixe : depuis les attentats de 1995, Paris se méfie manifestement d'Alger. En mars 1996, dans ce contexte difficile, le général Smaïl Lamari va se rappeler au bon souvenir de la France en organisant et en faisant revendiquer par le GIA de Djamel Zitouni une opération de nature à choquer les chrétiens du monde entier : l'enlèvement des moines de Tibhirine.

L'assassinat des moines de Tibhirine

Au printemps 1996, l'enlèvement — suivi de leur assassinat — de sept moines trappistes français du monastère de Tibhirine (situé près de Médéa, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger) va contribuer à discréditer le président Zéroual et ses discours sur le caractère « résiduel » du terrorisme algérien. En frappant la chrétienté dans ce qu'elle a de plus symbolique, l'assassinat des moines traumatise la France, « fille aînée de l'Église », discrédite les islamistes et permet de remobiliser l'Occident en faveur de l'option éradicatrice un temps menacée par la signature de la plate-forme de Rome. L'opération permet enfin de débarrasser la région de Médéa, théâtre d'une très sale guerre, de témoins gênants pour l'armée.

Assumé médiatiquement par le GIA de Djamel Zitouni, l'homme du DRS, l'enlèvement des moines visait surtout, selon Abdelkader Tigha, ancien sous-officier du DRS au CTRI de Blida et témoin direct d'une partie de l'opération, à « intoxiquer l'opinion internationale, et en particulier la France », afin que son soutien ne faiblisse pas face à la « barbarie islamiste ». Si l'affaire conserve encore aujourd'hui certains de ses mystères, plusieurs témoignages déterminants permettent de mieux en comprendre les tenants et les aboutissants.

Les moines dérangent

Tout commence en 1992. Après le coup d'État, des maquis islamistes commencent à se constituer dans la région de Médéa. Un an plus tard, l'armée multiplie bombardements au napalm et ratissages dans la région. Malgré eux, comme on l'a vu (voir *supra*, chapitre 21), les moines deviennent témoins de la sale guerre que

l'armée mène contre les islamistes. Ils dérangent d'autant plus les patrons de la lutte antiterroriste qu'au lieu de dénoncer les maquisards islamistes blessés qui se présentent au monastère, ils les soignent et les protègent discrètement, comme leurs prédécesseurs avaient déjà soigné et protégé les maquisards de l'ALN lors de la précédente guerre d'Algérie : « Quand les frères de la montagne nous demandaient si on pouvait les soigner, se souvient le frère Jean-Pierre Schumarer, portier du monastère et miraculeusement réchappé de l'enlèvement, on leur disait : "On ne regarde pas les cartes d'identité, on ne regarde pas qui vous êtes, mais si vous venez, venez avec les autres^a..." On les reconnaissait assez facilement, ils avaient généralement une djellaba et ils étaient armés, ils cachaient leurs armes dans une sacoche¹... »

Pour les autorités, engagées dans un terrible combat contre les maquis islamistes de la région, l'attitude des moines est évidemment inacceptable : « On savait pertinemment qu'ils soignaient des terroristes, révèle aujourd'hui Abdelkader Tigha. On aurait voulu les arrêter, mais arrêter des moines, des religieux, cela aurait fait scandale. Et puis, quelle infraction pouvait-on leur mettre sur le dos ? Assistance à un groupe armé ? C'étaient des moines ! Il fallait se débarrasser d'eux, or ils ne voulaient pas partir²... »

À partir de 1993, les autorités vont tenter de faire partir les moines en jouant sur la peur du GIA. Le 17 novembre, suite à l'enlèvement des époux Thévenot, la wilaya (préfecture) de Médéa convoque ainsi le prier du monastère, Christian de Chergé, pour lui demander d'accepter le déploiement d'une garde de police et de ne plus ouvrir le monastère aux malades se présentant de nuit. Acceptant cette seconde exigence, Christian refuse la garde de police, ce qui provoque la colère du *wali* (préfet). Le 15 décembre, alors que les moines s'apprêtent comme d'habitude à recevoir pour Noël les techniciens croates du chantier voisin de Tamesguida, ils apprennent avec effroi que la nuit précédente, quatorze d'entre eux ont été enlevés et égorgés méthodiquement par un commando de cinquante hommes armés et cagoulés. Attribué officiellement au GIA, ce terrible massacre commis à quelques kilomètres du monastère bouleverse les compagnons de Christian. À la grande satisfaction des autorités algériennes, la majorité d'entre eux envisagent désormais de quitter Tibhirine.

Quelques jours après la tuerie, le *wali* de Médéa convoque à nouveau le patron des moines. Il lui rappelle que les autorités souhaitent installer des hommes armés au monastère (situé sur une colline, celui-ci permet d'observer la région) et lui propose que les moines quittent Tibhirine pour un lieu d'accueil au centre-ville de Médéa (selon Mireille Duteil, le *wali* aurait même proposé au prier que les moines prennent des « vacances en France », pour éviter un « suicide collectif³ »). Mais, malgré ces très fortes pressions et le fait

^a . Chaque jour, de nombreux habitants de la région venaient se faire soigner gratuitement par le frère Luc, médecin.

que la majorité de ses frères envisagent désormais de céder aux autorités, Christian de Chergé refuse toujours de partir. Il continue également à refuser que des gardes armés s'installent au monastère, n'acceptant qu'une « amélioration de la ligne téléphonique », une étrange exigence formulée par le *wali*.

La nuit de Noël 1993, quelques jours après ce bras de fer entre Christian de Chergé et le préfet de Médéa, des hommes en armes débarquent au monastère, provoquant un début de panique chez les moines. Le chef du groupe affirme être Sayah Attia, l'émir local du GIA. Il demande à Christian de soigner les terroristes blessés dans la montagne, de fournir des médicaments et de l'argent aux combattants... Le prieur refuse calmement une partie des demandes, expliquant notamment que frère Luc, le médecin, est trop vieux pour crapahuter dans la montagne et que la communauté n'est pas riche. Mais il accepte que des médicaments soient donnés aux malades qui viennent au monastère et il promet que si des islamistes blessés se présentent, ils seront soignés.

« Les frères en prirent acte, racontera plus tard Ali Benhadjar, l'un des membres du groupe armé présent cette nuit-là à Tibhirine. Et le cheikh Attia leur donna l'aman, c'est-à-dire le serment qu'ils ne seraient pas agressés et que les *moudjahidines* ou le peuple ne leur feraient aucun mal tant qu'ils seraient fidèles à leur promesse de coopérer avec nous⁴. » Les hommes de Sayah Attia promettent alors de revenir et conviennent d'un mot de passe : « Monsieur Christian ». En partant, ils serrent les mains des moines. « Certains parmi nous gardèrent une certaine gêne en pensant que les mains avaient peut-être été celles qui avaient égorgé les Croates, nos frères », se souvient Jean-Pierre⁵.

Suite à cette visite, les moines hésitent, puis décident de ne pas prévenir le *wali*. Mais trois jours plus tard, celui-ci convoque à nouveau père Christian. Étrangement au courant de la venue du groupe de Sayah Attia à Tibhirine, il est exaspéré que le prieur du monastère refuse toujours la protection de l'armée. Fin février 1994, devant son entêtement, le ministère algérien des Affaires étrangères écrit directement à la nonciature du Vatican à Alger, ainsi qu'à l'ambassade de France, pour leur demander la « fermeture momentanée du monastère ». Se plaignant de l'attitude de Christian de Chergé, les autorités algériennes lui reprochent d'avoir, après la visite de Sayah Attia, « accepté unanimement de prodiguer des soins aux terroristes » sans « informer les services de sécurité ou la wilaya, par peur des représailles⁶ ».

Mi-mars 1994, les moines apprennent que Sayah Attia, l'islamiste qui les avait assurés de sa protection, a été tué par l'armée^a. Quelques mois plus tard, n'ayant toujours pas obtenu la

^a . Sayah Attia, on l'a vu (voir *supra*, chapitre 20), a été « donné » par l'agent du DRS Djamel Zitouni, qui commençait alors sa « carrière » au sein du GIA. Attia aurait été remplacé à Médéa, fin 1994, par Abdelkader Saoudi, un « islamiste » retourné par le DRS et déjà chargé

fermeture du monastère, l'armée envoie un lieutenant et dix hommes armés à Tibhirine. Ils demandent qu'on mette une pièce et un téléphone à leur disposition et affirment : « Nous allons tirer des coups de feu toutes les heures pour montrer que nous sommes là. » Christian est obligé de leur prêter un téléphone portable, mais bizarrement, les soldats ne restent que quarante-huit heures⁷. Malgré la pression qui s'accroît sur lui et ses frères, Christian de Chergé refuse toujours de céder aux autorités. Tout au long de l'année 1994, on l'a vu, il soutient même discrètement le processus de paix qui va conduire à la signature de la plate-forme de Rome. Constatant qu'elle est sévèrement critiquée par le régime, Christian de Chergé, plus que jamais défenseur d'un « petit peuple » qu'il juge « méprisé par les autorités », déclarera au printemps 1995 : « Il aura manqué à l'initiative de Sant'Egidio de savoir donner une voix à cette immense foule des "petits" traités par le mépris et dont nous savons le bon sens et la générosité⁸. »

Début 1996, dans une période où les chefs du DRS conservent rancœur et défiance à l'égard du Premier ministre français Alain Juppé^a, le prieur de Tibhirine continue à multiplier les déclarations de sympathie à l'égard des « frères de la montagne », ces maquisards islamistes implantés près de Tibhirine : « Il disait, avec un jeu de mots périlleux : "J'affiche cette différence : je viens de la montagne" », raconte le père Armand Veilleux, procureur général de l'ordre des moines cisterciens trappistes en 1996⁹.

Le DRS enlève les moines

Le 24 mars 1996, les événements s'accroissent. En poste au Centre territorial de recherches et d'investigation (CTRL) de Blida, l'adjudant Abdelkader Tigha voit débarquer dans sa caserne Mouloud Azzout, un des principaux collaborateurs de Djamel Zitouni. Alors que d'habitude, les contacts entre lui et ses officiers traitants du DRS se déroulent discrètement dans un appartement de la ville, cette fois, Azzout passe la nuit au CTRL : « Par souci de discrétion, on avait fait changer la garde, révèle aujourd'hui Tigha. Les soldats avaient été remplacés par des sous-officiers. Étant proche du colonel M'henna Djebbar [le patron du CTRL], j'ai pu discuter avec Azzout et il m'a révélé l'existence d'un projet d'enlèvement des moines. Lui, il n'était pas très chaud pour les conduire dans les maquis, mais on lui a dit qu'il était impensable de les garder au CTRL¹⁰. »

d'exécuter les pères blancs, à Tizi-Ouzou (Ali IDIR, entretien avec l'un des auteurs pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.).

^a . Déjà échaudés par la fermeté d'Édouard Balladur lors du détournement de l'Airbus d'Air France fin 1994, ils n'ont pas digéré les déclarations d'Alain Juppé et de son ministre de l'Intérieur les soupçonnant, en septembre 1995, d'avoir commandité les attentats de Paris.

Le lendemain à 9 heures, « le général Smaïl Lamari arrive à bord de sa Lancia blindée pour voir personnellement Azzout¹¹ ». D'après Tigha, la rencontre entre le bras droit de Zitouni et le numéro deux du DRS dure environ deux heures et elle se déroule en présence du colonel Achour Boukachabia, patron du Service de contre-intelligence (SDCI), du capitaine Omar Merabet, directeur de cabinet de Smaïn et du colonel M'henna Djebbar, qui met ce jour-là le centre de Blida en état d'alerte. Également présents à la réunion, les capitaines Abdelhafid Allouache, chef du service de coordination opérationnelle du CTRI, et Hachemi Yahia Bey, dit « Torki », un officier spécialiste des coups tordus déjà impliqué dans l'assassinat du président Boudiaf (voir *supra*, chapitre 15).

Le soir, deux camionnettes J5 banalisées — utilisées habituellement pour les opérations d'arrestations — sont préparées : « J'ai demandé à un collègue : "Où va-t-on ?", raconte Tigha. "Mission spéciale à Médéa." Dans la nuit du 26 au 27 mars, vers une heure du matin, un commando composé d'officiers du CTRI de Blida prend donc la route de Tibhirine. D'après Tigha, il était commandé par le capitaine « Torki » Yahia Bey : « C'est lui qui dirigeait les opérations. Il y avait aussi Malek Hanouchi, dit "Reda", le capitaine Saïd Boukeskes, ex-pilote qui avait rallié le DRS (c'était l'adjoint du chef de la police judiciaire du CTRI, le commandant Mami H'mida, *alias* "Djamel"), et des éléments de la police judiciaire. "Torki", qui est mon ami, m'a tout raconté de l'affaire Boudiaf et de l'enlèvement des moines¹². »

Cette nuit-là, les moines sont réveillés en pleine nuit par des hommes armés. D'après Jean-Pierre Schumarer, le portier du monastère, ils ressemblaient à des « frères de la montagne », autrement dit des islamistes. Persuadé qu'ils ne représentent aucun danger pour ses frères, Schumarer ne s'alarme pas : « Un rapt était inimaginable à cause du médecin, dont les islamistes avaient besoin à Tibhirine », explique-t-il aujourd'hui¹³. Mais alors qu'il se recouche, les ravisseurs emmènent sept de ses compagnons^a. Il ne les reverra jamais.

Au même moment, des islamistes de la région recherchés par l'armée sont eux aussi enlevés, voire assassinés. Quelques heures plus tard, alors qu'il fait encore nuit, Abdelkader Tigha voit revenir les fourgons J5 à la caserne de Blida : « On croyait à une arrestation de terroristes. C'était malheureusement les sept moines qui venaient d'être kidnappés. Comme j'étais proche de M'henna Djebbar, le patron du CTRI, j'ai pu entrer dans la détention. Je les ai vus de loin, ils avaient des robes noires et on leur avait revêtu la tête avec des cagoules. Mes collègues m'ont dit que c'étaient les sept chrétiens de Médéa — en arabe, on dit *massihi*. Ils ont été interrogés par Mouloud Azzout. Le lendemain soir, il les a fait remonter dans les J5 et ils ont quitté le CTRI de la même façon qu'ils étaient arrivés¹⁴. » Ce jour-là,

^a . Il s'agit de Luc Dochier, Christian de Chergé, Christophe Lebreton, Michel Fleury, Bruno Lemarchand, Célestin Ringard et Paul Favre Miville.

les vrais islamistes de Médéa, et notamment l'émir Ali Benhadjar, qui avait refusé quelques mois auparavant d'enlever les moines pour le compte de Zitouni, font afficher en ville des tracts condamnant l'enlèvement des moines et l'assassinat de certains des leurs. Pour Jean-Pierre Schumarer, il est clair que les islamistes locaux n'étaient pas impliqués dans l'opération : « Nous, on était sûrs que ce n'était pas ceux du voisinage. Ils nous aimaient bien, leurs familles nous connaissaient, elles leur disaient de nous épargner¹⁵... »

Dans la matinée, le frère Schumarer se rend à la gendarmerie de Médéa, mais il est surpris par l'apathie des autorités : « On n'a pas eu le sentiment que le commandant bougeait, qu'il donnait des ordres pour faire des recherches. Il n'avait pas l'air surpris de l'enlèvement. Les gendarmes ne sont venus au monastère qu'en fin d'après-midi¹⁶. »

Dans les heures qui suivent, l'ambassadeur de France, Michel Lévêque, se rend également à Médéa. Sa seule hâte, c'est de voir Jean-Pierre et Amédée, les deux seuls moines à avoir échappé au rapt, quitter la région. Au Quai d'Orsay, une cellule de crise se met en place autour de Hubert Colin de Verdières, directeur de cabinet de Hervé de Charrette.

Le lendemain de leur enlèvement, les moines sont discrètement transférés du CTRI de Blida vers les hauteurs de la ville, puis au poste de commandement de Djamel Zitouni, au lieu-dit Tala-Acha¹⁷. Quelques jours plus tard, Jean-Pierre Schumarer recueille un témoignage troublant de la part d'un habitant du secteur : « Il m'a dit que les frères avaient été faits prisonniers avec des gens de l'Armée islamique du salut. Il m'a même dit que l'un des détenus islamistes était parvenu à s'échapper et à prévenir la gendarmerie. Mais là, on l'a mis en prison. » Crucial et aujourd'hui recoupé, ce témoignage prouve que les ravisseurs des moines avaient également enlevé des islamistes de la région¹⁸.

Quelques jours plus tard, ils demandent aux sept religieux de décliner leur identité devant un magnétophone et d'affirmer qu'ils sont entre les mains de ravisseurs islamistes. Mais quand arrive son tour, le frère Luc, médecin du monastère, semble réticent à répéter ce qu'on lui demande de dire : « Je suis frère Luc, du monastère de Tibhirine, et me trouve en otage avec mes collègues... par la... — comment cela s'appelle ? — *djamaâ islamiya*¹⁹... » Le frère Luc a-t-il compris qu'il était entre les mains de terroristes liés au DRS ? A-t-il tenté de le signifier discrètement ? Pour Armand Veilleux, supérieur des trappistes, l'anecdote est révélatrice : « Luc avait un formidable sens de l'humour. Deux semaines avant l'enlèvement, il avait déclaré qu'il n'avait pas peur du GIA et que s'il lui arrivait quelque chose, ce serait l'armée²⁰. »

Mais à l'époque, à l'exception de Jean-Pierre Schumarer et peut-être du frère Luc, bien peu d'observateurs se doutent que les ravisseurs agissent pour le compte du DRS. Seul le père Armand Veilleux, envoyé en Algérie par l'ordre des trappistes au lendemain de

l'enlèvement, se pose des questions. Dès son arrivée à Alger, il se sent tenu à l'écart par l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Tessier, et Michel Lévêque, l'ambassadeur de France, qui participent pourtant à une cellule de crise : « Au bout de deux semaines, j'ai dit à Michel Lévêque que soit les services français me mentaient, soit ils étaient incompetents », se souvient l'ancien procureur général des trappistes. « Lévêque m'a dit qu'il comprenait que les moines aient souhaité rester en Algérie, mais il m'a également rappelé que le gouvernement français avait demandé à ses ressortissants de quitter le pays et que quand il arrive des choses comme l'enlèvement, entraînent en cause des impératifs qui n'étaient plus de son ressort. Un mois plus tard, un ambassadeur de France en Italie m'a redit la même chose.»

Quand Armand Veilleux demande à l'ambassadeur de France si l'armée algérienne n'est pas responsable de l'enlèvement, ce dernier lève les bras au ciel : « Il m'a dit qu'on allait bientôt recevoir une lettre du commanditaire, quand il aurait "reçu" les moines. Il m'a dit que grâce à des hélicoptères équipés de systèmes détecteurs de chaleur, on pouvait les suivre et qu'ils avançaient très lentement dans la montagne. Il m'a dit qu'on allait bientôt pouvoir négocier²¹. » À l'évocation de cette anecdote sur les détecteurs de chaleur, le lieutenant Tigha, alors en poste à Blida, ne peut réprimer un sourire : « On avait raconté n'importe quoi aux Français ! En fait, on savait pertinemment ce qui se passait avec les hommes de Zitouni. On écoutait toutes leurs conversations radio²²...»

Les négociations du préfet Marchiani

À partir du mois d'avril, deux réseaux français, l'un au service de Charles Pasqua et l'autre d'Alain Juppé, vont tenter de négocier la libération des moines. Incarné par Jean-Charles Marchiani, le réseau officieux de Charles Pasqua est, on l'a vu, très proche du DRS (voir *supra*, chapitre 18). Plus officiel, le réseau du Premier ministre Alain Juppé s'appuie sur la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) qui n'a, elle, aucune complaisance pour le régime algérien^a. Parti pour Alger quelques jours après l'enlèvement des moines, Jean-Charles Marchiani y aurait rencontré les généraux Touati et Nezzar, passablement furieux contre le gouvernement d'Alain Juppé : « Certains généraux algériens voulaient faire payer à Paris les prises de position d'Alain Juppé assez critiques à leur égard à propos des droits de l'homme, raconte Roger Faligot. En outre, ils n'avaient pas apprécié que le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, ait laissé entendre (non sans raison) que les services spéciaux algériens aient pu téléguidé certains attentats en 1995²³.»

^a . En 1992, la DGSE aurait même jugé « gérable » l'arrivée du FIS au pouvoir en Algérie (MAOL, « l'affaire des otages du consulat français », *loc. cit.*).

« À l'époque, nos services étaient en colère contre les vôtres, confirme aujourd'hui l'ex-adjutant Tigha. Début 1996, une brigade de surveillance du CTRI de Blida envisageait même l'enlèvement d'un haut fonctionnaire de l'ambassade de France. Ils l'ont suivi pendant un mois, puis le projet fut abandonné en raison de risques trop importants. C'est alors qu'un de mes collègues, le capitaine Abdelhafid Allouache, a proposé l'enlèvement des moines²⁴. » Hallucinant, ce scénario rappelle étrangement celui de l'enlèvement des Thévenot, organisé fin 1993 avec l'aval de Jean-Charles Marchiani pour forcer le gouvernement français à soutenir l'option éradicatrice (voir *supra*, chapitre 18).

Dans l'affaire des moines, Marchiani aurait également joué un rôle déterminant : selon son propre témoignage, il aurait contacté de hauts responsables du DRS, puis serait « parvenu à entrer en contact avec Djamel Zitouni » pour engager la France dans un « deal » destiné à faire libérer les trappistes. L'ancien collaborateur de Charles Pasqua affirme même avoir promis aux « patrons du GIA » un « versement de fonds » ainsi que l'« élargissement de certains prisonniers islamistes détenus en France ». Suite à ces promesses, un « terrain d'entente » aurait été trouvé en vue de la « libération des sept religieux²⁵ » — scénario qui nous a été confirmé par l'entourage de Jean-Charles Marchiani et de Charles Pasqua à Paris, en octobre 2002. Mais pour avoir une chance de convaincre Paris d'avaliser son « deal » avec les ravisseurs, Marchiani doit prouver que les otages sont toujours en vie. Le 16 avril, un premier fax confirme que les moines sont vivants et annonce l'envoi d'un émissaire : « Si vous tenez à la vie des moines, ne touchez pas à l'émissaire et ne le remettez pas aux traîtres²⁶. »

Le 18 avril, un communiqué signé « Abou Abderrahmane Amine » (pseudo de Djamel Zitouni) est apposé dans les villages proches de Tibhirine²⁷. Publié le lendemain à Londres par le quotidien *El-Hayat*, ce texte, à l'évidence beaucoup trop érudit pour avoir pu être écrit par le simple vendeur de poulets qu'était Zitouni²⁸, est adressé à la France et à Jacques Chirac. Revendiquant officiellement, mais laborieusement, l'enlèvement des moines, il critique l'« entêtement de Mitterrand et Balladur » lors du détournement de l'Airbus d'Air France en décembre 1994, affirme que cet entêtement a abouti à ce que les pirates égorgent et tuent certains passagers, et formule à Paris la même revendication « paravent » que lors du rapt des Thévenot, en octobre 1993, et lors du détournement de l'Airbus : la libération d'Abdelhak Layada, cet ancien « émir national » du GIA détenu depuis 1993 en Algérie (voir *supra*, chapitre 14). En plus de Layada, les ravisseurs demandent la libération d'autres membres du GIA détenus, eux, en France, mais sans communiquer leurs noms : « Nous voulons d'abord connaître votre décision. » Se terminant par la phrase « Si vous libérez, nous libérerons, et si vous refusez, nous égorgerons », ce communiqué semble exiger de Paris la confirmation d'un mystérieux « deal ».

« Le communiqué du 18 avril, c'était nous, affirme aujourd'hui l'ex-adjutant du DRS Abdelkader Tigha. On a fait semblant de revendiquer des échanges de prisonniers et la libération de Layada car cela crédibilisait le scénario. Mais le vrai but de l'enlèvement, c'était de discréditer le GIA. Nous voulions obtenir le soutien de la France, de l'armement, du matériel sophistiqué. À l'époque, on était sous embargo. On voulait aussi discréditer le GIA auprès de la communauté chrétienne, qui avait signé en janvier 1995 un pacte contre nous : les accords de Rome. Il fallait ramener cette communauté chrétienne à nous soutenir²⁹. »

Le 30 avril, l'émissaire annoncé par le GIA se présente effectivement à l'ambassade de France à Alger et remet à un colonel de la DGSE l'original du communiqué signé de Zitouni ainsi qu'une cassette audio prouvant que les moines sont bien vivants.

C'est à partir de là que l'affaire aurait dérapé, sans que l'on ne connaisse encore avec exactitude les circonstances de l'assassinat des moines. Selon des informations communiquées à l'époque à l'adjutant Tigha par certains de ses chefs, les trappistes auraient été raflés aux hommes de Zitouni par un autre responsable du GIA authentiquement islamiste, lui, qui les aurait exécutés par cruauté. Mais d'après notre enquête, la vraie raison de l'assassinat des moines est plutôt à rechercher dans l'attitude des autorités françaises de l'époque.

Pour la première fois, le gouvernement d'Alain Juppé aurait en effet décidé de ne pas céder au chantage du GIA, quels qu'en soient les commanditaires, comme le confirmera Hervé Guitton dans son livre publié en 2001 (lequel, par ailleurs, passe entièrement sous silence le fait que le GIA était contrôlé par le DRS) : « Paris a donné la priorité de l'action à la DGSE, qui a pour ordre de travailler à l'insu des Algériens et d'entrer en contact avec des interlocuteurs du GIA³⁰. » Tout en faisant mine d'envisager une négociation avec Djamel Zitouni^a, la DGSE aurait en fait préparé dans son dos une opération militaire pour faire libérer les moines. Après la visite de l'émissaire des ravisseurs à l'ambassade de France, les militaires français seraient ainsi parvenus à faire discrètement livrer aux trappistes un colis contenant des émetteurs radio destinés à faciliter leur exfiltration par hélicoptère^b.

^a . Le 30 avril 1996, le colonel de la DGSE en poste à Alger accepte de remettre à l'émissaire du GIA un reçu à en-tête de l'ambassade de France avec la mention : « Nous souhaitons maintenir le contact avec vous. » Puis Paris aurait posté un fonctionnaire arabisant devant un téléphone dans l'espoir que le GIA contacte à nouveau l'ambassade (voir René GUITTON. *Si nous nous taisons*—, *op. cit.*, p. 158 ; et l'article de Georges MARION, *Le Monde*, 8 juin 1996).

^b . D'après Dom Gérard, prieur de l'abbaye trappiste de Montjoyer (Alguebelle), un émissaire français du sud de la France aurait rendu visite aux moines début mai. C'est à cette occasion que des émetteurs auraient été discrètement remis aux trappistes. Selon diverses sources, leur exfiltration aurait du être menée par des commandos d'élite de l'armée française qui avaient été positionnés sur un cargo civil en Méditerranée avec des hélicoptères Super

L'assassinat

Manifestement élaboré sur ordre du gouvernement et avec l'aval de l'Élysée³¹, ce projet d'intervention présentait l'inconvénient de faire peu de cas de la souveraineté de l'État algérien. Plus grave, il court-circuitait les négociations mises en place par Jean-Charles Marchiani et ses amis du DRS, auxquels la manœuvre de la DGSE n'aurait pas échappé : « Les Algériens ont su qu'un émissaire était venu à l'ambassade de France et qu'il avait même été raccompagné en ville par les services français, expliquait en 1998 Yves Bonnet, ancien patron de la DST, qui rendit visite à son ami Smaïl Lamari juste avant la mort des moines, mais aussi quelque temps après. Je crois qu'ils n'ont pas apprécié le procédé, c'est clair. Je suis convaincu que si Rondot [le général Philippe Rondot, très proche du DRS], qui avait la confiance des Algériens, avait pu être associé à cette négociation, les choses auraient pu évoluer de manière complètement différente³². »

« On ne voulait pas qu'un contact direct s'établisse entre Zitouni et la France car sinon, ils auraient compris toute l'affaire, nous a confirmé Abdelkader Tigha en 2003³³. »

Irrités par l'attitude de la DGSE, les patrons du DRS et Jean-Charles Marchiani ne sont pas au bout de leurs surprises. Le 9 mai, alors qu'il se croit manifestement toujours soutenu par Paris et qu'il met au point les derniers détails de la libération des moines, le préfet du Var va être spectaculairement désavoué par le gouvernement français. Ce jour-là, il est contacté par le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré, qui lui indique qu'au conseil des ministres, Alain Juppé a ordonné qu'il cesse « toute tractation relative aux moines de Tibhirine ». Dans l'après-midi, Yves Doutriaux, porte-parole du Quai d'Orsay, confirme : « Le préfet du Var exerce ses responsabilités dans son département et n'a pas à connaître de ce dossier. Il ne s'est pas rendu à Alger ces derniers temps et n'a pas reçu d'émissaires algériens. »

Douze jours après ce terrible désaveu, le 21 mai 1996, un nouveau communiqué du GIA est rendu public, annonçant l'exécution des otages : « Le président français et son ministère des Affaires étrangères ont annoncé qu'il n'y aurait ni dialogue ni réconciliation avec le GIA. Ainsi, ils ont rompu le processus et nous avons donc coupé la tête des sept moines³⁴. » Immédiatement dénoncé par l'ensemble de la communauté musulmane^a, cet étrange communiqué accuse Paris d'avoir refusé de négocier.

Puma (voir Hamid TINOUICHE, « Le mystère de l'ultime communion », *Journal du dimanche*, 26 mai 1996 ; et *Algérie confidentiel*, juillet 1996).

^a . Après Rabah Kebir, qui « condamne absolument » un acte « criminel, contraire à l'islam », le grand imam de l'université islamique du Caire, la Fédération nationale des musulmans de France, les musulmans suisses, le Collectif des jeunes musulmans de France, le

À l'évocation de ce terrible épilogue et du désaveu que leur infligea à l'époque Alain Juppé, un proche de Jean-Charles Marchiani et Charles Pasqua tremble encore de colère : « Les moines auraient pu être sauvés, affirme-t-il. Les choses étaient bien avancées. Ce qui a tout fait capoter, c'est la déclaration de Juppé. Elle a été interprétée par les responsables locaux comme le refus de la France de cautionner ce qu'avait fait Marchiani, alors qu'il avait trouvé un accord pour faire libérer les moines. C'était terminé³⁵. » De retour d'Alger à la mi-juin, Yves Bonnet, ancien patron de la DST déplore lui aussi l'« absence de relations entre la DGSE et les services algériens », ajoutant que « la France n'a pas mis toutes les chances de son côté ». Six ans plus tard, l'entourage de Charles Pasqua va jusqu'à dénoncer les projets d'intervention militaire envisagés à l'époque par Alain Juppé : « Il y avait déjà eu pas mal de cafouillages au niveau de l'ambassade de France et de la DGSE. Pour réussir une opération d'intervention, il aurait fallu disposer sur le plan local de logistique, d'informations, sinon, c'était la meilleure façon de faire zigouiller les gens³⁶. »

À la fin du mois de mai 1996, alors que les autorités algériennes refusent de révéler les circonstances dans lesquelles les moines ont été tués, l'envoyé spécial du journal *La Croix* à Alger recueille un témoignage affirmant que leurs têtes ont été retrouvées près de Médéa, à 300 mètres d'un barrage de l'armée. Le 30 mai, rentré précipitamment d'Amérique, le père Armand Veilleux et le supérieur des trappistes expriment le souhait que leurs frères soient enterrés en Algérie et demandent à voir leurs corps. Gêné, Mgr Tessier, l'archevêque d'Alger, affirme à Armand Veilleux que les autorités ne le permettront pas. Celui-ci menace alors d'ouvrir les cercueils avec un tournevis ! Le 31 mai au matin, lors d'une conférence de presse, Patricia Allémonière, de TF1, lui demande où les moines seront enterrés et s'il a vu les corps. Devant tout le monde, le père Veilleux renouvelle donc ses souhaits, une façon de faire pression sur les autorités pour obtenir gain de cause. Du coup, l'ambassadeur de France, Michel Lévêque, cède et l'emmène « voir les corps » : « Pendant le trajet, nous a expliqué Armand Veilleux, l'ambassadeur m'a dit qu'il allait me dire un secret : je ne verrais que les têtes, mais il ne faudrait pas le dire. »

Le jour de l'enterrement, les cercueils des moines, qui ne contiennent en effet que leurs têtes, sont donc lestés avec du sable pour que personne ne s'en aperçoive. Depuis *Londres*, *El-Ansar*, le bulletin utilisé par le DRS pour diffuser les faux communiqués islamistes signés « Zitouni », promet des « révélations ». Étrangement au parfum de ce qu'*El-Ansar* s'apprête à « révéler », *El-Watan* laisse entendre que les autorités françaises ont tenté d'entrer en contact avec le GIA dans le dos des autorités algériennes, et que cette initiative a été très mal vécue par le régime : « Les révélations

Haut Conseil des musulmans de France condamnent vigoureusement l'assassinat des moines de Tibhirine.

que le GIA a promis de faire [...] vont certainement jeter un pavé dans la mare et impliquer davantage le gouvernement français dans cette affaire qui va peser lourdement sur les relations entre Paris et Alger³⁷.» Mais quelques jours après, *El-Ansar* affirme finalement que les révélations « ne lui sont pas parvenues » et il cesse mystérieusement de paraître.

Mi-juillet 1996, les autorités algériennes affirment que le chef du GIA a été tué dans les maquis. En réalité, son élimination serait survenue dès le mois de mai, à l'instigation du DRS : « Il tomba dans une embuscade tendue par un groupe de l' AIS dirigé par Gasmi Ahmed, *alias* Yahia Guermouh, affirme Abdelkader Tigha. On lui avait dit que Zitouni se déplacerait dans son secteur à bord d'une Toyota 4 x 4 blanche. Il fallait l'éliminer, car il était devenu un témoin gênant³⁸. » Zitouni tué, le GIA ne disparaît pas pour autant. Le 18 juillet 1996, un communiqué annonce la nomination à sa tête de Antar Zouabri, un nouvel émir tout aussi sanguinaire.

Très curieusement, comme après l'assassinat des gendarmes en août 1994, la France n'ouvrira aucune enquête à la suite de l'assassinat de ses sept ressortissants. Et pendant des années, prévaudra la thèse de leur exécution par des « barbares islamistes ». Jusqu'au 23 décembre 2002, date des premières révélations d'Abdelkader Tigha dans *Libération* sur l'implication directe du DRS dans l'enlèvement des moines³⁹. Ces informations soulèveront un tollé en Algérie, dont le ton sera donné, dès le lendemain, par l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Tessier : « Ce que je peux dire au nom de l'Église d'Algérie est que nous n'avons aucune information nouvelle qui nous permette, aujourd'hui, d'ajouter foi à la version publiée dans son édition d'hier, par le quotidien français *Libération* se basant sur les déclarations d'un ancien lieutenant [en fait, adjudant] de l'armée algérienne impliquant les services du DRS d'être derrière l'assassinat des moines de Tibhirine, à Médéa. Je tiens à préciser que celui qui a donné les informations les plus claires est Benhadjar, qui était lui-même dans la région en contact avec les différents groupes terroristes et ses déclarations ont été largement publiées par la presse⁴⁰. »

Or Mgr Tessier oublie tout simplement que dans le texte sur l'affaire qu'il a publié en juillet 1997, l'émir Benhadjar reproduisait des extraits d'un rapport antérieur^a mettant directement en cause la responsabilité des services algériens dans l'enlèvement : « Si le pouvoir en place en Algérie déclare avoir infiltré le GIA au niveau de la direction — et c'est ce que montrent les indices et les faits — et donc s'il maîtrisait l'orientation et l'action de certains des dirigeants du GIA, comment aurait-il pu ignorer la planification et l'organisation de l'enlèvement des moines ? Même en admettant qu'il n'ait pas eu connaissance de l'affaire avant son exécution, comment croire

^a . Ces extraits figuraient en annexe du document de Benhadjar, intitulé « L'affaire de la mise à mort des sept moines en Algérie », reproduit dans le livre de René Guilton... sans ses annexes (René GUITTON, *Si nous nous laissons*—, *op. cit.*, p. 224).

qu'il n'ait pas réussi à connaître le lieu de la séquestration des moines alors qu'il avait un accès direct aux secrets du GIA infiltré puisque les dirigeants de ce groupe étaient toujours entre ses mains⁴¹ ? »

La vérité, à ce jour, reste encore à établir sur les conditions exactes de la mort des moines trappistes. Ce qui ne fait pas de doute, en revanche, c'est l'organisation de leur enlèvement par le DRS⁴². Et il est hautement probable que, dès lors que la « négociation » engagée par les « réseaux Pasqua » avait été désavouée par Alain Juppé, les chefs du DRS ne pouvaient laisser la DGSE réussir à libérer les moines : cela n'aurait pu se faire sans que soit révélée la mainmise du DRS sur le GIA. Les moines l'avaient très nécessairement compris, ils devaient disparaître. De même que Djamel Zitouni, qui en savait trop...

L'affaire Lucile Schmid : message reçu

Après les attentats de Paris et l'assassinat des moines de Tibhirine, le gouvernement français semble tétanisé par le DRS algérien. À Paris, la DST tient à ce qu'aucune nouvelle initiative française ne vienne contrarier le « clan éradicateur ». C'est dans ce contexte que Lucile Schmid, haut fonctionnaire longtemps en poste à Alger pour le compte du ministère de l'Économie mais désormais détachée au Quai d'Orsay publie sous pseudonyme un livre très critique sur le soutien que la France apporte au régime algérien⁴³.

Découvrant un article du *Monde* consacré à l'ouvrage⁴⁴, Bernard Emié, diplomate du Quai d'Orsay détaché auprès du président Jacques Chirac, entre dans une colère noire. Au ministère des Affaires étrangères, le bureau de Lucile Schmid est visité, son ordinateur bloqué, ses disquettes subtilisées. La fonctionnaire subit même un véritable interrogatoire de la part de la DST, qui lui annonce qu'elle ne pourra plus rejoindre son poste : « Je voulais retourner chercher des affaires au ministère, on m'a appelée chez moi pour me dire qu'il ne fallait pas que je retourne à mon bureau dont, de toute façon, les serrures avaient été changées... Cela a été un choc », se souvient l'ancienne fonctionnaire.

Au ministère des Affaires étrangères, certains de ses responsables lui affirment qu'il est désormais extrêmement risqué de critiquer les autorités algériennes ou d'évoquer la corruption qui gangrène le pays : « On m'a dit que je n'aurais pas dû écrire ce livre, que c'était une incitation à ce qu'il y ait des attentats terroristes en France. Au début, je ne voyais pas le rapport. Mais c'est vrai qu'on a peur du régime algérien. Officiellement, les attentats de 1995 avaient été commis par le GIA, mais n'était-il pas manipulé par le pouvoir ? Par crainte de la violence, la France ne se met pas en avant et soutient passivement le régime⁴⁵... »

Suite à la publication de son livre, l'un des rares à mettre les pieds dans le plat des contradictions de la « Françalgérie », Lucile Schmid sera confinée pendant un an à son domicile, sans affectation. Comme si au fond, après avoir courageusement tenté d'échapper au chantage du DRS, le gouvernement d'Alain Juppé avait finalement cédé, allant jusqu'à garantir aux barons du régime algérien que, désormais, la France s'abstiendrait de toute initiative contraire à leurs intérêts.

L'« accident » du général Saïdi Fodhil

Le 4 juin 1996, le général Saïdi Fodhil, chef de la 4^e région militaire et poulain du président Zéroual, décède. Selon un communiqué officiel, il a été « victime d'un accident de la circulation » : sa Lancia blindée ayant « dérapé suite à l'éclatement d'un pneu ». À l'époque, cette version du décès de l'un des généraux les plus réservés à l'égard du « clan éradicateur » ne convainc pas grand monde au sein de l'armée : « Comment croire qu'un véhicule conçu pour résister à toutes sortes de chocs ait pu se transformer en un amas de ferraille suite à un simple dérapage ? », s'interroge par exemple l'ex-lieutenant Habib Souaïdia⁴⁶.

En réalité, la mort de Saïdi Fodhil est le point d'orgue d'un bras de fer engagé quelques mois auparavant par le duo Zéroual-Betchine pour tenter de prendre le contrôle du DRS, sous la coupe depuis 1990 des généraux éradicateurs. D'après le MAOL, le général Saïdi Fodhil avait été avec Kasdi Merbah l'un des officiers les plus hostiles à l'interruption du processus électoral en 1992, allant à l'époque jusqu'à organiser des « anticonclaves » et à fonder un groupe secret d'officiers, la « cellule Hakim », qui donnera naissance quelques années plus tard au fameux MAOL (Mouvement algérien des officiers libres)⁴⁷. Patron du renseignement extérieur du DRS, Saïdi Fodhil s'oppose ensuite à plusieurs reprises au général Smaïl Lamari, son homologue du contre-espionnage (voir *supra*, chapitres 17 et 20), qui souhaite être le seul interlocuteur des services secrets français : « Plusieurs fois, raconte le MAOL, pendant ou après une campagne d'arrestation d'islamistes algériens en France par la DST, Smaïl (accompagné du colonel Farid et de deux officiers) était le jour même à Paris, traitant les résultats de l'opération avec son homologue français. Cela agaçait Saïdi Fodhil qui se voyait doubler à l'extérieur et à l'intérieur du pays ; même ses plaintes auprès de Zéroual étaient vaines⁴⁸. »

Écarté en juillet 1994 par le « clan Belkheir », Saïdi Fodhil est nommé à la tête de la 4^e région militaire, mais reste très proche du président Zéroual. En 1996, après avoir donné des gages à ses collègues éradicateurs en renonçant au dialogue avec le FIS, le président aurait cherché à créer au sein de l'armée un pôle politique

pouvant servir de contre-pouvoir à ces derniers, rassemblés pour la plupart autour du général Mohamed Lamari. D'après une note confidentielle du Quai d'Orsay rédigée à l'époque, c'est au général Saïdi Fodhil que le président Zéroual envisageait de confier cette mission en le nommant à la direction de son cabinet militaire, ce qui aurait fait de l'un des pires ennemis du « clan éradicateur » le véritable ministre de la Défense⁴⁹.

Confirmant que le président Zéroual s'apprêtait à confier d'importantes responsabilités à Saïdi Fodhil, le MAOL (selon lequel il devait être nommé à la tête de la DCSA) affirme que c'est pour cette raison que le « clan éradicateur » décida de l'assassiner : « Smaïl Lamari envoya le 3 juin 1996 une équipe de son escadron de la mort à la 4^e région [celle de Ouargla] avec pour mission la liquidation de Saïdi Fodhil, et bien que sa voiture fût du type blindé, une charge de forte puissance placée sous la voiture lui ôta la vie sur une route droite et déserte le 4 juin 1996 ; le maquillage en accident de la route était parfait et le travail de l'équipe de Smaïl, dépêchée par hélicoptère, accompli. Le message était très clair par rapport à Zéroual qui voulait jouer au président⁵⁰. »

En assassinant le général Saïdi Fodhil, le « clan éradicateur » aurait donc brutalement rappelé à Liamine Zéroual que son rôle n'était qu'honorifique et qu'il était hors de question qu'il tente de prendre le contrôle du DRS. À partir de cette date, écœurés par l'assassinat de l'un de leurs plus brillants porte-drapeau, les officiers ayant participé en 1993 à la création de la « cellule Hakim » auraient décidé de s'exfiltrer avec pour mission de révéler à l'opinion internationale la réalité de la violence politique déchirant l'Algérie : « Au sein de la cellule, révélera quelques années plus tard l'ex-colonel B. Ali, la consigne était désormais claire : "La dénonciation des faits vaut mille actes de violences⁵¹. »

Quelques semaines après l'assassinat du général Saïdi Fodhil, alors qu'Hervé de Charrette, le ministre français des Affaires étrangères, effectue pour la première fois depuis 1993 une visite d'État en Algérie, les généraux décident de montrer leur détermination une nouvelle fois.

Le mystérieux assassinat de Mgr Pierre Claverie

Le 1^{er} août 1996, alors qu'il rentre chez lui plus tôt que prévu après un entretien orageux avec Hervé de Charrette au sujet de l'assassinat des moines de Tibhirine, Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran, est tué dans un attentat à la bombe. Fait étrange : seuls les services de sécurité algériens, qui viennent de l'aider à trouver une place dans l'avion d'Oran, savaient qu'il s'apprêtait à rentrer chez lui plus tôt que prévu. Autre fait troublant : la rue à proximité de laquelle survient l'explosion a été évacuée quelque temps avant l'attentat,

comme si certains services savaient qu'une opération allait avoir lieu. Même les gardes habituellement postés devant l'évêché auraient été rappelés avant l'attentat⁵².

À l'évidence, les assassins de Pierre Claverie ont donc bénéficié d'importantes complicités officielles : « Soit les islamistes sont au sommet de l'État et connaissent l'itinéraire des personnes protégées, soit ils ont un armement assez sophistiqué pour faire péter un immeuble au cœur d'une ville quadrillée », raille aujourd'hui Bruno Étienne, qui ne croit pas à la thèse d'un attentat islamiste⁵³. L'affaire est d'autant plus étrange que quelques semaines avant son assassinat, Claverie avait reçu la visite d'un agent de la préfecture d'Oran lui communiquant des documents prouvant qu'il avait été très étroitement surveillé par la Sécurité militaire quelques années auparavant : « Claverie était bouleversé par cette affaire, révèle aujourd'hui Anna Bozzo, une universitaire italienne spécialiste de l'Algérie. Cela signifiait que les services algériens savaient tout, espionnaient tout. Il m'a dit être inquiets⁵⁴. »

« Claverie s'est dit que si on lui communiquait ces documents, c'était pour lui délivrer un message, lui dire : "Attention, vous êtes sur écoute, maintenant" », renchérit le père Armand Veilleux. Quelques jours avant l'attentat, le chauffeur de Pierre Claverie lui révèle que des hommes du DRS d'Oran lui ont ordonné de leur transmettre chaque jour son emploi du temps et le trajet de ses déplacements : « Après l'attentat, on retrouvera d'ailleurs dans la poche du chauffeur de l'évêque le numéro de téléphone du siège de la Sécurité militaire d'Oran », raconte aujourd'hui un spécialiste de l'Algérie⁵⁵.

En 1998, l'adjudant Abdelkader Tigha, alors en poste au Centre principal des opérations du DRS à Hydra, recueille les confidences de ses collègues à propos de l'affaire Claverie: « J'ai appris qu'en juillet 1996, l'adjudant Yazid Boulafaâ, un officier du DRS surnommé "Kamel Dynamite" en raison de ses compétences en matière d'explosifs et en confection de bombes en tout genre, avait été envoyé à Oran. À son retour à Alger, deux mois plus tard, certains cadres du service commencèrent à se poser des questions sur la mission qu'il avait pu effectuer sur place. Il a alors disparu de la circulation. Officiellement, il avait décidé de rallier le GIA dans la région d'Alger. Mais je pense que cette explication, qui venait de Smaïl Lamari, était destinée à tromper les cadres du DRS qui se posaient trop de questions⁵⁶. »

À en croire ces témoignages, l'assassinat de Pierre Claverie a donc très vraisemblablement été organisé par le DRS. Reste à comprendre pourquoi. D'après l'émir Ali Benhadjar, l'évêque d'Oran, qui était très proche des moines de Tibhirine, soupçonnait les services algériens de s'être rendus complices de leur assassinat : « Nous savons qui a tué ou commandité la mort des sept moines », a-t-il même déclaré au ministre Hervé de Charrette quelques heures avant son assassinat⁵⁷. Ce serait donc parce qu'il risquait de devenir trop bavard que Pierre Claverie fut assassiné.

Mais son meurtre permit aussi d'envoyer un message fort à la France. En cet été 1996, la défiance n'avait jamais été aussi grande entre Alain Juppé et les barons du régime algérien, de plus en plus perçus comme les dirigeants d'un État terroriste : « La France n'oubliera jamais la mort des moines », déclare Hervé de Charrette après l'affaire de Tibhirine. Le 1^{er} août 1996, sa visite à Alger se déroule dans une atmosphère glaciale, comme si la France voulait éviter à tout prix qu'elle puisse apparaître comme un signe de soutien au régime : « Paris avait jugé préférable qu'elle s'accomplisse au cœur de l'été, en dehors de toute publicité », confirmera Lucile Schmid⁵⁸.

En janvier 1997, Hervé de Charrette indique devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée qu'après le détournement de l'Airbus d'Air France, les attentats de Paris et l'assassinat des moines de Tibhirine, le gouvernement d'Alain Juppé avait secrètement décidé de prendre ses distances à l'égard de la stratégie éradicatrice en cours à Alger : « Les autorités algériennes tentaient d'entraîner la France dans un soutien qu'elle ne souhaitait pas leur apporter. [...] La France ne va pas se laisser entraîner dans ce conflit et c'est au peuple algérien de décider de son destin⁵⁹. »

A posteriori, l'assassinat de l'évêque d'Oran, le jour même de la visite à Alger du ministre français des Affaires étrangères apparaît donc bien comme un nouveau signal envoyé par le clan éradicateur aux autorités françaises pour les contraindre à soutenir leur politique. Quant au président Zéroual, il est évidemment affaibli par cet attentat spectaculaire qui choque les Français et qui prouve que, contrairement à ce qu'il affirme, le terrorisme est loin d'être « résiduel ». Fin 1996, le clan présidentiel tente malgré tout de reprendre l'initiative.

Un référendum explosif

Le 13 novembre 1996, au moment où l'ensemble des partis politiques algériens dénonce ses initiatives et où les envoyés spéciaux de la presse étrangère sont mis en « résidence surveillée », le président Zéroual fait approuver par référendum une nouvelle Constitution qui conforte ses prérogatives. Dénoncée depuis le printemps par le FIS comme une « tentative de légaliser la dictature⁶⁰ », la réforme constitutionnelle interdit les partis politiques à caractère religieux ou régionaliste et vise à faciliter l'organisation d'élections législatives, puis communales destinées à faire oublier les élections de 1991 et à asseoir la nouvelle légitimité électorale du président.

Le 3 décembre 1996, après le succès officiel de son référendum, Zéroual affirme que « l'État de droit est institué » et il commence à se consacrer à la préparation des futures élections législatives. Mais, derrière les apparences, la situation reste très délicate pour le régime.

D'abord parce que l'ensemble des partis politiques dénonce une fraude massive lors du référendum⁶¹. Ensuite parce que la communauté internationale continue à faire pression sur l'Algérie pour qu'elle se démocratise^a. Enfin parce que le gouvernement d'Alain Juppé est toujours aussi méfiant à l'égard du régime.

Dans ce contexte difficile pour les éradicateurs, et alors que doit s'ouvrir à Paris le procès du « réseau de Marrakech », ces jeunes beurs de la Courneuve qui assassinèrent des touristes espagnols sur le sol marocain en août 1994, la France est à nouveau frappée par le terrorisme du GIA : le 4 décembre 1996, suite à des menaces d'Antar Zouabri, le nouvel « émir national » du GIA, une énorme déflagration secoue le RER parisien à la station Port-Royal, à deux pas du boulevard Saint-Michel. À quelques jours de Noël, une bombe vient d'exploser, faisant deux morts, sept blessés sévèrement atteints, vingt et un blessés graves et cinquante-sept blessés légers.

Interviewé à chaud juste après l'attentat, Abdelkrim Ould-Adda, l'un des plus hauts représentants du FIS en Europe, laisse entendre que le DRS a pu commanditer l'attentat : « D'abord, il y a le référendum, cette mascarade qu'il faut continuer à légitimer malgré le trucage évident des résultats et la protestation des partis d'opposition. Pour cela, il s'agit de faire diversion et de dissuader la France de se ranger du côté de l'opposition. Ensuite, il s'agit encore et toujours de discréditer les islamistes. Et pour cela, pas de meilleur moyen que de frapper en France⁶². »

En cette fin 1996, la population française est donc à nouveau touchée par la sale guerre qui déchire l'Algérie. Et pourtant, début 1997, une lueur d'espoir arrive d'Alger : le président Zéroual tente enfin de s'opposer réellement au « clan éradicateur », celui qui prend régulièrement Paris en otage par GIA interposé.

^a . Le 12 décembre 1996, le Parlement européen adopte une résolution demandant qu'un pluralisme démocratique s'installe en Algérie.

1997 : Les massacres contre la paix

Début 1997, les généraux éradicateurs sont à nouveau dans une situation délicate : soumis à la pression de la communauté internationale qui s'inquiète de la poursuite de la guerre, ils n'ont d'autre choix que de laisser le président Zéroval « parachever » son « édifice constitutionnel », c'est-à-dire organiser des élections législatives et municipales de nature à conférer au régime un semblant de légitimité démocratique. Mais, en même temps, il leur faut impérativement empêcher le clan présidentiel de s'appuyer sur sa nouvelle légitimité électorale pour s'emparer réellement du pouvoir.

Tout au long de l'année 1997, le DRS va donc jeter de l'huile sur le feu de la violence terroriste, comme pour bien signifier au président qu'il est incapable de contrôler la situation sécuritaire du pays et qu'il lui est donc impossible de gouverner sans ses collègues du « clan éradicateur ».

La communauté internationale pour la paix

Le 19 novembre 1996, Amnesty International publie à Londres un terrible réquisitoire contre les groupes armés islamistes, mais aussi contre les forces de sécurité engagées dans la « lutte antiterroriste » : l'organisation révèle qu'elles procèdent à des exécutions extrajudiciaires, que les familles des victimes sont ensuite contraintes de signer des déclarations selon lesquelles leurs proches ont été tués par des terroristes, que les groupes armés s'en prennent de plus en plus violemment aux civils et commettent des attentats aveugles (tortures, viols, assassinats), que des centaines de personnes ont été portées disparues après avoir été arrêtées par des hommes du

DRS, de la gendarmerie ou de la police. Contrairement à ce qu'affirme Alger, Amnesty rappelle enfin que la torture est une « pratique bien établie¹ ».

Quelques semaines plus tard, c'est la Rand Corporation, un *think tank* californien, qui analyse la situation algérienne à la demande du Pentagone. Décrivant un pays « à l'agonie », en état de « guerre civile virtuelle », les analystes de la Rand, très critiques à l'égard de la stratégie éradicatrice du « clan Belkheir », estiment qu'il sera « difficile d'arrêter la logique qui conduit à la marginalisation croissante du régime, à la perte de ses appuis, et pour finir à son effondrement² ». Le 23 janvier 1997, s'appuyant sur ce rapport désormais entre les mains du Pentagone, Hocine Aït-Ahmed demande aux États-Unis de nommer un médiateur pour mettre fin aux violences et réclame une conférence internationale sur l'Algérie.

Boudée officiellement par le gouvernement d'Alain Juppé, cette proposition recueille néanmoins la sympathie de plusieurs hauts responsables politiques parisiens. Le 26 janvier 1997, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, traditionnellement favorable à un compromis politique avec les islamistes, réunit ainsi la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale à propos de l'Algérie et va jusqu'à appeler publiquement à une solution politique incluant les islamistes, une proposition qui suscite la colère d'Alger³. Dans une interview accordée à *Libération* fin janvier, le leader de l'opposition socialiste, Lionel Jospin, affiche lui aussi une position sans concession : « J'ai condamné alors que j'étais encore au gouvernement l'interruption du processus électoral. [...] J'ai approuvé la démarche et l'esprit de la déclaration de Rome. J'ai manifesté mes interrogations lors de la présidentielle alors que tout le monde semblait un peu euphorique et que certains ont confondu l'aspiration du peuple algérien à la démocratie et à la paix et les intentions du pouvoir. [...] Ce qui est essentiel dans la question algérienne, ce n'est pas tellement la question du rapport du pouvoir avec le terrorisme, même s'il est parfois dans son action d'une brutalité et d'une ambiguïté qui posent problème, mais sa relation au peuple algérien. C'est là la clef du problème⁴. »

Démontrant que, comme Alain Juppé, il a compris que le GIA servait parfois de couverture à des opérations commanditées par le DRS, Lionel Jospin suggère, timidement, un lâchage du régime : « Nous devons dire que nous ne sommes pas prêts [...] à soutenir le pouvoir algérien quoi qu'il fasse. [...] Un gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche en France, peut se demander si certains, ici ou là, ne pourraient pas être tentés de frapper si nous nous exprimons plus nettement. [...] On peut certes espérer qu'en ne disant rien on sera moins touché. Mais on peut aussi se dire que, si le conflit ne trouve pas de solution, l'accumulation de ces violences est lourde de conséquences pour le futur. Il faut donc faire des choix⁵. » (Deux mois après la publication de cette interview, interrogé par des journalistes français sur les dangers d'une prise de position aussi tranchée et les

risques d'attentats que l'on prête au DRS algérien en France, Lionel Jospin déclare : « Cela voudrait dire que nous sommes tenus, c'est insupportable. On a quand même des moyens de rétorsion⁶. »)

Fin janvier également, comme s'il découvrait le caractère dictatorial du régime cinq ans après le coup d'État de 1992, le socialiste François Hollande ajoute : « Quand on organise des élections, on n'annule pas le second tour parce que le premier ne vous plaît pas, sinon on n'est plus un démocrate⁷. » À la même période, Rabah Kébir révèle avoir des « contacts secrets » avec des représentants du gouvernement d'Alain Juppé favorables au dialogue. Mais selon le porte-parole de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, « l'attitude française peut difficilement se modifier au grand jour. Des menaces pèsent sur sa sécurité : le GIA est une arme entre les mains du pouvoir, une arme qu'il utilise en politique sans scrupule aucun. Si la position française vis-à-vis du problème algérien se modifie, il est clair qu'il poussera le GIA à l'action, pour bien faire comprendre à la France qu'elle ne peut trouver aucun intérêt à modifier sa politique⁸. »

En apparence, donc, les généraux éradicateurs tiennent la France en otage et se moquent des pressions internationales. Suite aux rapports d'Amnesty, le président Zéroual fait même bloc avec eux, critiquant les « pseudo-défenseurs des droits de l'homme » et rejetant « toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie⁹ ». Mais en ce début 1997, plusieurs épisodes montrent qu'en réalité le régime commence à avoir peur de la justice internationale...

« Ils ont peur d'Amnesty International »

Quelques semaines après le rapport accablant rendu public par Amnesty International fin 1996, Nasséra Dutour, une mère de famille algérienne résidant en France, bascule dans l'horreur. Le 30 janvier 1997, on l'appelle d'Algérie : Amine, son fils de dix-huit ans, a été enlevé en pleine rue, à Baraki, par des hommes des forces de sécurité. Il a disparu. Sans lien avec les islamistes, Amine ne fait pas de politique. Apprenant qu'une rafle a été organisée dans le quartier par les forces de sécurité, Nasséra contacte Amnesty International, puis téléphone à l'ONDH (Office national des droits de l'homme), la structure mise en place par le régime pour traiter les problèmes de « dépassements » attribués aux forces de sécurité : « Madame, vous avez de la chance, lui répond un fonctionnaire. Il y a une circulaire du ministère de l'Intérieur, depuis quelques mois — parce qu'ils se sont fait taper sur les doigts par les ONG —, qui dit d'y aller mollo avec les violations sur les cas actuels. »

Nasséra se rend à Alger, où, pendant plusieurs mois, elle multiplie en vain les démarches pour retrouver son fils. Après bien des difficultés, Nasséra parvient à parler directement à l'avocat

Kamel Rezzag-Bara, le directeur de l'ONDH. Ayant reçu une lettre d'Amnesty International à propos de son fils, il est furieux : « Mais, c'est quoi ce torchon que m'a envoyé Amnesty International ? C'est quoi ce torchon ? En plus, il est en anglais ! C'est quoi ce torchon ? Madame, attendez encore un peu, votre fils est peut-être parti à Oran suivre des minettes¹⁰. »

Balançant entre arrogance et inquiétude, les chefs du «clan éradicateur » sont de plus en plus préoccupés par les dénonciations des ONG internationales de défense des droits de l'homme (même si celles-ci sont encore peu prises en compte dans les chancelleries occidentales). En témoigne la mésaventure survenue à l'adjudant du DRS Abdelkader Tigha, et qui sera indirectement à l'origine de sa « dissidence » ultérieure, comme le relatara *Nord-Sud Export* en septembre 2001 : « À la fin de 1996, il reçoit de ses supérieurs [du CTRL de Blida) une demande d'enquête sur la disparition de deux professeurs d'université, G. Boularas et Rosli, demande qui a transité à travers les services algériens à la suite d'une requête de la Commission des droits de l'homme de l'ONU (portant d'ailleurs sur bien d'autres cas encore). Il découvre que les deux professeurs avaient été arrêtés à leur travail, conduits dans les locaux de la police judiciaire où ils avaient été "exploités" (c'est-à-dire torturés), convaincus d'intelligence avec le GIA, exécutés, puis leurs cadavres brûlés pour ne pas laisser de trace.

« Il rédige un rapport en ce sens qu'il remet à son supérieur en 1997. Il est convoqué peu après par le chef de l'unité d'investigation qui lui demande pourquoi il a rédigé un rapport "négatif". Il lui est reproché d'avoir divulgué des secrets professionnels. Il a beau répondre qu'il n'était pas informé du fait qu'il devait rédiger un "faux rapport" ("vu qu'il n'avait pas reçu d'instruction dans ce sens"), rien n'y fait. Il découvre, un peu tard, que "le DRS n'avait aucun intérêt à diligenter cette enquête, mais qu'il désirait simplement apparaître comme travaillant sur ce cas". Peu après, il se trouve confiné dans des tâches de routine, puis muté à Alger en août 1998. Son arme de service lui est ensuite retirée, ce qui le confirme dans la conviction qu'il est en danger¹¹. »

« J'ai été induit en erreur, dénonce-t-il aujourd'hui. On ne m'a pas dit officiellement que c'était l'ONU qui devait recevoir ce rapport. [...] Chez nous, c'est un champ de mines : si tu fais une erreur, tu mets le pied dessus, tu es mort¹²... » Selon Tigha, dès 1996, « les officiers du DRS commencent à avoir peur des tribunaux internationaux, [...] ils ont peur d'Amnesty International¹³... »

À l'époque, même l'image internationale produite par les exactions des milices du régime, et notamment les nombreux assassinats qu'elles commettent lors de « faux barrages » sur les routes (pourtant systématiquement présentés par la presse algérienne comme des « faux barrages » islamistes) commence à inquiéter le régime. Le 4 janvier 1997, le Conseil national transitoire (CNT) adopte une loi institutionnalisant les « Groupes de légitime

défense » (GLD), officiellement pour mieux encadrer les milices. Une disposition essentiellement destinée à rassurer la communauté internationale et qui ne changera rien aux violences impunies des milices, mais qui montre que « le pouvoir avait peur de l'opinion mondiale en raison de l'acharnement des médias sur la situation », comme l'explique Abdelkader Tigha.

Autre signe que le « clan Belkheir » est sous pression de la communauté internationale : il tient à ce que le président Zéroual puisse « parachever » comme prévu son édifice institutionnel afin de conférer enfin au régime un minimum de légitimité démocratique. Mais pour que les élections législatives à venir se déroulent conformément aux souhaits du haut commandement militaire, il faut d'abord remodeler le paysage politique.

Un parti sous contrôle pour le président

En organisant fin 1995 une élection présidentielle censée voir « s'affronter » des candidats triés sur le volet par les autorités, puis, fin 1996, un référendum constitutionnel, le régime prenait des risques mesurés. L'étape suivante, celle des élections législatives prévues pour le mois de juin 1997, est plus délicate, car l'organisation de la fraude est dans ce cas un peu plus compliquée à mettre en œuvre pour « passer » sans problème aux yeux de l'opinion internationale. Il est donc important, pour le « clan Belkheir », que les trois fronts (FIS, FLN, FFS) qui avaient recueilli près de 80 % des suffrages en décembre 1991, soient affaiblis ou mis hors circuit.

C'était déjà chose faite pour le FLN, repris en main comme on l'a vu début 1996, et pour les islamistes de l'ex-FIS, concurrencés par le Hamas et exclus de la vie politique par la nouvelle Constitution interdisant les partis religieux. Quant au FFS, il est opportunément frappé par une grave crise interne, qui voit le bras droit de Hocine Aït-Ahmed, Saïd Khelil, entrer en dissidence et créer un parti concurrent, le « Mouvement pour la démocratie et la citoyenneté ». En ce printemps 1997, le grand chantier politique du régime est donc la création du RND (Rassemblement national démocratique), un parti présidentiel destiné à permettre à Liamine Zéroual de remporter les élections législatives, prévues pour juin, et les municipales, annoncées pour octobre.

Initiée lors d'une rencontre à Ouargla en 1996 entre Liamine Zéroual, Saïdi Fodhil et Abdelhak Benhamouda (le secrétaire général de l'UGTA, le syndicat officiel), la création du RND est avalisée par l'ensemble des « décideurs » militaires réunis en « conclave » en janvier 1997. Considérée comme nécessaire, la création de ce nouveau parti présidentiel représente pourtant des risques pour le « clan éradicateur » : celui de renforcer le duo Zéroual-Betchine, déjà assuré du soutien de l'aile modérée du FIS. « La hiérarchie militaire,

pour avoir besoin d'un chef de l'État incarnant un consensus minimum, voit en revanche d'un mauvais œil que le président se dote des moyens lui permettant d'asseoir son autorité et de devenir le vrai patron », analyse à l'époque le quotidien *Libération*¹⁴.

Confiée au général Betchine, grand ennemi du « clan Belkheir », la création du RND ne tarde pas à provoquer des « étincelles » : le 28 janvier 1997, le leader syndicaliste Abdelhak Benhamouda, que le duo Zéroual-Betchine avait pressenti – contre l'avis de leurs collègues éradicateurs – pour prendre la tête du parti présidentiel, est assassiné à Alger. Dans un dernier souffle, il lâche : « Ils nous ont trahis. » Jamais élucidé mais attribué par plusieurs journaux algériens à une « guerre des clans » au sommet de l'État, l'assassinat de Benhamouda est aujourd'hui considéré par la plupart des observateurs comme un « message » de ses collègues au président Zéroual : « Les éradicateurs n'étaient pas prêts à laisser un responsable syndical devenu très critique à leur égard prendre la tête du nouveau parti présidentiel », estime l'ex-colonel Samraoui¹⁵. Le 21 février, Abdelkader Bensalah, un dirigeant plus consensuel, remplace Benhamouda et annonce la création d'un parti présidentiel soutenu par l'UGTA, les anciens *moudjahidines*, les organisations féminines et de paysans. Le 15 mars, le nouveau parti annonce qu'il participera aux législatives.

Tout au long de la campagne électorale, désireux de convaincre la population qu'ils contrôlent la situation et qu'ils sont capables de ramener la paix dans le pays, le président Zéroual et le général Betchine multiplient les déclarations minimisant l'importance du terrorisme, systématiquement qualifié de « résiduel ». Le 3 mai 1997, Liamine Zéroual va jusqu'à affirmer lors d'un meeting à Ghardaïa que le terrorisme a « perdu la bataille ». Mais sur le terrain, de mystérieux groupes armés continuent à terroriser la population, comme s'ils cherchaient à discréditer le clan présidentiel : « Dans la région de Médéa, raconte ainsi Nesroulah Yous, les massacres ont pris des dimensions effroyables. [...] Ce que nous racontent les réfugiés est inimaginable et effrayant. Ils n'ont pas fui les maquisards, au contraire : ce sont eux qui leur ont conseillé de partir, parce que les "égorgeurs" allaient arriver, hordes de groupes occultes dont on ne connaît pas les commanditaires. Des témoins racontent qu'ils ont vu arriver ces "terroristes" en hélicoptère avant de faire leur sale besogne. Des militaires se faisant passer pour des islamistes terrorisent la population¹⁶. »

Ce témoignage est confirmé par d'autres fugitifs : « Ainsi, Messaoud qui a survécu la tuerie de Raïs [en août 1997, voir *infra*] rapporte à un journaliste qu'il avait quitté "sa maison du Piémont, à la sortie de Larbaâ, à vingt minutes d'Alger : les gars de l'Armée islamique du salut, l' AIS, le bras armé du Front islamique du salut, étaient venus dire à leurs familles de "ne plus rester". Parce que "les égorgeurs allaient venir". Alors, se souvient Messaoud, nous sommes venus à Raïs"¹⁷. »

Pendant des mois, les mystérieux tueurs de la Mitidja, présentés comme des « terroristes du GIA » contribuent donc à répandre dans le monde entier l'idée que le terrorisme est loin d'être vaincu et que, par conséquent, le « clan éradicateur » du haut commandement militaire, qui dirige la « lutte antiterroriste », doit être soutenu. Or, à l'époque, les groupes composant le GIA sont comme on l'a vu entièrement sous le contrôle du DRS. Et ceux qui l'ont quitté ou ceux de l' AIS, bien moins nombreux, n'ont jamais pratiqué ce type de massacres aveugles, qu'ils ont au contraire toujours dénoncés. En fait, au cours des années suivantes, les témoignages de plusieurs déserteurs exilés, ayant participé à ces opérations dans des secteurs géographiques différents (ou ayant connu des hommes qui y participèrent), établiront de façon certaine que la plupart des « égorgeurs » de ce printemps 1997 étaient des éléments... du DRS et des forces spéciales de l'armée¹⁸.

Les tueurs drogués des forces spéciales de l'armée

Début 1998, on l'a vu (voir *supra*, chapitre 16) nous avons pu recueillir à Londres l'un de ces témoignages, particulièrement précis : celui de Reddah, un parachutiste ayant participé à des massacres dans la Mitidja au printemps 1997¹⁹. Jeune appelé, Reddah a pu emmener avec lui ses papiers militaires et quelques photos, où on le voit en uniforme des paracommandos. Une partie de sa famille étant restée en Algérie, il est d'accord pour parler, mais il nous demande de ne pas montrer son visage à la télévision. Originaire de Belcourt, Reddah nous a raconté sa formation à l'École d'application des troupes spéciales de Biskra, début 1997, où on les habitue à se droguer avant les actions (« Je ne sais pas si c'était de la cocaïne, mais cela te tue le cœur. [...] Si on te dit de tuer, tu tues. Tu es comme un robot »).

Début mai 1997, Reddah est muté à Blida et participe à plusieurs opérations avec des paracommandos engagés : « Dans la région de Blida, on a passé quatre mois sans prendre de douches, on partait deux semaines en montagne, la moitié ne revenait pas. Ceux qui ne revenaient pas, c'étaient surtout les appelés. Les engagés, eux, revenaient sans problème. Dans mon unité, tout le monde avait tué au moins une fois. Mais égorger, moi, je ne l'ai jamais fait. » Puis, Reddah évoque un produit que lui et ses collègues s'injectaient dans les veines avant certaines opérations : « Après les piqûres, la "klach" devient comme un petit pistolet, tu joues avec. Nous avons fait l'indicible. Je n'étais même pas conscient de ce qu'on faisait. »

Au printemps 1997, Reddah participe à une opération particulièrement violente : « On est sorti à trois heures du matin. Près de Sidi-Moussa, on a défoncé des portes de maisons, on volait, on pillait tout ce qu'on trouvait. On a arrêté seize personnes. Nos

chefs nous disaient qu'il y avait des terroristes parmi eux. On les a ramenés à la caserne de Blida, dans une pièce qui s'appelait la "chambre de la mort". On a commencé à les torturer avec des matraques électriques. Moi, je montais la garde pendant que mon groupe les torturait. Ils leur disaient : "Vous avez accueilli et nourri les terroristes, alors donnez-nous des informations sur eux, maintenant !" Mes collègues brûlaient leurs barbes, les sodomisaient avec des bouteilles, leur versaient de l'acide, de l'urine ou de l'eau de Javel dans la gorge. Trois des prisonniers sont morts sous la torture. Après, on les a ramenés à Sidi-Moussa et on a dit aux familles qu'ils étaient morts de crise cardiaque et que si elles voulaient récupérer les corps, il fallait nous verser 50 000 dinars [environ un an de salaire moyen]. Les familles savaient que c'était nous qui les avions tués²⁰.»

Quelques semaines plus tard, une trentaine de contractuels (engagés) emmènent Reddah et d'autres appelés en opération : « Ils sont venus en tenue de combat et ils ont dit : "Il y a des terros dans le secteur, on y va." Ils nous ont positionnés sur une colline et nous ont dit de rester là. La montagne était remplie de militaires. En tout, on devait être cent vingt ou cent trente, dont quatre-vingt-six appelés, tous ceux de ma classe et une trentaine d'engagés. Ils étaient habillés normalement, mais ils étaient armés avec des couteaux et des haches. La nuit, ils n'utilisaient pas les armes automatiques, cela n'était pas assez discret. On avait nos "klachs", ils nous ont dit de ne pas bouger, sauf si on voyait une fusée éclairante dans le ciel. Dans ce cas-là, il fallait les rejoindre. On s'est dit qu'ils allaient prospecter autour. Ils sont partis deux heures, deux heures et demie, on n'a vu aucune flamme [fusée éclairante] et ils sont remontés. Ils portaient des barbes. Puis, ils les ont retirées. Leurs tenues de combat étaient maculées de sang. Quand je les ai vus avec ces barbes, je me suis demandé ce qu'ils faisaient avec : la barbe est interdite dans la caserne. Pourquoi en porter pour sortir dehors ? Le lendemain, on a appris qu'il y avait eu vingt-huit morts à l'endroit où nous avions mené cette opération. La télé n'en a jamais parlé. C'était nous qui étions là cette nuit-là ! Qui avait pu tuer ces gens ? Cela ne pouvait être que les nôtres. [...] Ces gars-là, ils venaient de l'Assistance publique, ils étaient entrés à l'armée à l'âge de six ans, ils ne connaissaient pas leurs parents. Ils ne croyaient même pas en Dieu. Ils étaient drogués : ils se faisaient des piqûres tout le temps. En fait, ils étaient conditionnés : le système avait tué leur cœur et les avait conditionnés comme des réveils pour qu'ils agissent conformément à ce qu'on leur demandait. Ils mettaient aussi des fausses barbes pour dresser des faux barrages. »

D'après Reddah, ses collègues profitaient parfois de leurs opérations pour kidnapper des femmes : « Parfois, des commandos partaient quinze jours en opération dans les montagnes. Ils ramenaient des femmes avec eux, à la caserne de Blida. Nous, on se disait : "C'est peut-être sa copine qui est passée le voir." Mais on a cherché la vérité, il s'agissait d'enlèvements de femmes. Ils les

enfermaient dans les "cachots" de la caserne. Personne n'avait le droit de s'approcher. Elles appartenaient au sergent, ou à l'adjudant. On se demandait ce que les gradés allaient faire dans ces cachots, avec des femmes. Dans le djebel, une fois, il y en a une à laquelle on a coupé le sein. »

À la fin de notre entretien, Reddah nous explique pourquoi il existe si peu de témoignages de membres des forces spéciales ayant participé à des massacres : « Ceux qui avaient fini le service, s'ils étaient trop bavards, ils se faisaient exécuter et ils étaient renvoyés à leur famille dans un cercueil... C'est quelque chose que j'ai vu. Un jour, un appelé est parti en permission. C'était un appelé bavard, il racontait à l'extérieur ce qui se passait à la caserne... Une nuit, ses chefs se sont rendus chez lui vers 2 heures du matin. Ils avaient mis des cagoules pour le tuer. Ils ont frappé à la porte, ils ont demandé à le voir. Le gars a reconnu la voix de son capitaine, il l'a dit à sa mère, elle a ouvert la porte, ils l'ont tuée. Moi, je suis dégoûté. Je voulais faire mon service pour m'en débarrasser, pas pour tuer et faire souffrir des gens. »

Au cours de l'été 1997, Reddah tombe dans un accrochage au cours duquel de jeunes islamistes originaires de son quartier le reconnaissent et le menacent de mort. Terrorisé, il quitte alors son uniforme et parvient, grâce à des complicités familiales, à quitter l'Algérie et à se réfugier en Angleterre. Trois ans après l'avoir interviewé à Londres, nous avons perdu sa trace.

Le coup de poker du duo Zéroual-Betchine

Le 5 juin 1997, alors que de mystérieux massacres, comparables à ceux décrits par Reddah mais attribués par le régime au GIA, se multiplient impunément dans la région d'Alger, le duo Zéroual-Betchine remporte les élections législatives : créé seulement trois mois auparavant, le RND, parti présidentiel qui s'est allié au FLN, rafle cent cinquante-cinq sièges sur trois cent quatre-vingt. L'ancien parti unique en conquiert pour sa part soixante-quatre. Les autres sièges se répartissent entre le MSP (soixante-neuf), En-Nahda (trente-quatre), le FFS (dix-neuf), le RCD (dix-neuf) et le PT (quatre). La nouvelle Assemblée est donc presque entièrement dominée par ce qu'on appelle en Algérie le courant « islamo-conservateur » (RND, FLN, En-Nahda, MSP), tout comme le nouveau gouvernement, qui comprend désormais sept ministres « islamistes » (évidemment ralliés au régime — comme En-Nahda et le MSP — et qui ne posent aucun problème au DRS).

Malgré la fraude manifeste et dénoncée par de nombreux partis d'opposition lors du scrutin, les États-Unis qualifient ces élections de « signe d'espoir » et affirment souhaiter, tout comme Bonn, Madrid et l'Union européenne, la « poursuite de l'ouverture en Algérie ». Et

juste avant les élections algériennes, suite à la décision de Jacques Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale, le pouvoir change de main en France : la gauche gagne les élections et, le 2 juin, le socialiste Lionel Jospin – favorable, on l'a vu à un compromis politique avec les islamistes en Algérie – est nommé Premier ministre.

En ce mois de juin 1997, le duo Zéroual-Betchine s'estime conforté par ces évolutions au plan international, sa victoire aux législatives et le clair engagement démocratique de l'ex-FIS au printemps^a. Le président et le général Betchine décident alors de tenter un « coup de poker » contre le « clan Belkheir » : la réintégration discrète du parti d'Abassi Madani dans la vie politique, pour améliorer leur rapport de forces face aux éradicateurs du haut commandement militaire et pour pouvoir bénéficier eux aussi des richesses engrangées grâce à la hausse des cours du pétrole^b.

Mesure symbolique, en juillet 1997, ils parviennent à imposer le remplacement d'un membre de second rang du « clan éradicateur », le général Brahim Fodhil Chérif, à la tête de l'état-major de la gendarmerie, par un proche de Zéroual, Tayeb Derradji (mais tous les autres chefs de l'armée et du DRS, liés à Belkheir, restent en place). Et surtout, Zéroual et Betchine finalisent avec le FIS un plan de paix dont les différentes étapes ont été élaborées depuis plusieurs mois dans le plus grand secret : « La première consistait en des mesures d'apaisement incluant la libération de nos dirigeants historiques de la part du pouvoir et en un appel à la trêve de notre part », révèle à l'époque Abdelkrim Ould-Adda. D'après ce représentant du FIS installé à Bruxelles, la trêve imposée par son parti aurait dû être suivie, le 1^{er} octobre 1997, par l'ouverture de discussions visant à réintégrer le FIS dans le jeu politique²¹.

Au début de l'été 1997, la libération surprise de plusieurs leaders du FIS laisse penser qu'un compromis politique a bien été trouvé : le 1^{er} juillet, la famille d'Ali Benhadj demande à pouvoir lui rendre visite en prison. La semaine suivante, Abdelkader Hachani un dirigeant du FIS dont la modération et l'esprit de responsabilité sont reconnus par beaucoup, est libéré après cinq ans d'emprisonnement. Le 15 juillet, c'est Abassi Madani, le principal leader du FIS emprisonné depuis 1991, dont le Parquet annonce la libération surprise, à la grande fureur des éradicateurs : le quotidien *El-Watan* parle de « douche froide » pour les « forces démocratiques

^a . Le 18 mars 1997, après avoir exclu de leurs rangs une quarantaine de dirigeants pour « surenchère dans la violence », les responsables de l'ex-FIS affirment que leur parti « ne veut pas d'un État religieux ou d'une théocratie en Algérie » mais un « État civil », une « République indépendante » sur la base des valeurs fondamentales de l'Islam, avec un « président librement élu » et une « justice indépendante » (voir José GARÇON, « Algérie, la stratégie à long terme du FIS », *Libération*, 3 avril 1997 ; et « Algérie, le grand ménage du FIS. », *Libération*, 19 mars 1997).

^b . Le 4 août 1997, les réserves de changes sont estimées à 6,4 milliards de dollars, soit sept mois d'importations, un niveau jamais atteint depuis l'indépendance. Le taux de croissance attendu est de 7 % (présentation du programme du gouvernement devant le Parlement, 8 et 9 août 1997).

algériennes », les leaders d'Ettahadi de « couperet sur la tête de millions d'Algériennes et d'Algériens patriotes ». Quant au RCD, il accuse Liamine Zéroual de faire du « chadlisme », une façon de lui rappeler qu'il pourrait lui aussi être victime d'un coup d'État s'il allait trop loin²².

Dès sa sortie de prison, le leader du FIS appuie les initiatives de paix présidentielles en demandant l'arrêt des violences, et déclare publiquement : « Nous allons faire exploser les bombes de la paix²³. » Le 18 juillet, signe que les généraux éradicateurs conservent une influence déterminante, une interdiction d'exercer toute activité politique et de faire toute déclaration publique est toutefois signifiée à Abassi Madani.

Mais, en cet été 1997, les partisans de l'élimination totale des islamistes semblent avoir quelques difficultés à bloquer les soutiens au nouveau processus de paix qui s'annonce — comme ils l'ont jusque-là, depuis 1994, réussi avec constance. Suite aux élections législatives et à la libération du leader du FIS, le FFS demande la levée de l'état d'urgence, la libération des prisonniers politiques et l'ouverture du champ politique et diplomatique. Quelques jours plus tard, le parti de Hocine Aït-Ahmed fait une déclaration lourde de menaces pour le « clan éradicateur » : il demande la « vérité sur les massacres de civils » et une « solution politique globale ». Dans les semaines qui suivent, sentant le danger, les principaux généraux éradicateurs (Larbi Belkheir, Mohamed Lamari, Toufik Médiène, Smaïl Lamari...) décident une nouvelle et terrible escalade pour bloquer les initiatives de Liamine Zéroual : ils vont organiser une série de massacres de masse d'une ampleur sans précédent en Algérie et, du moins sous cette forme, dans l'histoire mondiale des « terrorisme d'État » de la seconde moitié du XX^e siècle.

Les massacres « islamistes » des généraux éradicateurs

Comme on l'a vu tout au long des chapitres précédents, depuis 1992, et surtout depuis 1994, les généraux du clan Belkheir ont fait de la violence sauvage leur outil principal de gestion politique : qu'ils utilisent les unités des forces spéciales et de la police, les escadrons de la mort du DRS, les GIA ou les milices pour frapper la population civile, leur stratégie constante a consisté à faire couler le sang et à entretenir la terreur pour consolider leur pouvoir. Et à chaque fois que celui-ci pouvait sembler menacé, ils ont intensifié cette violence, utilisée à la fois comme « message » à destination de leurs adversaires (et de la communauté internationale) et comme moyen de briser toute velléité de révolte de la population, tout particulièrement de sa frange islamiste.

C'est précisément ce qui se passe, on vient de le voir, depuis le printemps 1997. Et en juillet, la presse algérienne recense pas moins

de seize massacres attribués à des « groupes armés » (et tous, loin de là, ne sont pas alors rendus publics), qui font à chaque fois dix, vingt, quarante victimes, principalement dans les petites bourgades agricoles du « grand Alger » et de la Mitidja, qui avaient massivement voté pour le FIS en 1991²⁴. Presque chaque nuit, de mystérieux groupes armés massacrent impunément des dizaines de villageois, souvent à quelques centaines de mètres de casernes de l'armée. Bizarrement, les militaires, qui sont pourtant massivement déployés dans le secteur depuis le début de l'été²⁵, n'interviennent pas.

Après analyse des nombreux témoignages et enquêtes déjà publiés, après avoir recueilli et recoupé de nouveaux témoignages restés inédits à ce jour, émanant de victimes, de « dissidents » des forces de sécurité et d'autres acteurs, nous pouvons l'affirmer de la façon la plus catégorique : comme on va le voir, non seulement l'« inaction » suspecte des forces de sécurité au cours des massacres de 1997 ne doit rien à une supposée « incompetence », mais elle n'est qu'un élément d'une entreprise criminelle et froidement planifiée par les généraux du « clan éradicateur » — et plus précisément par les généraux Mohamed Lamari, Toufik Médiène et Smaïl Lamari, et leurs hommes du CTRI de Blida. Elle va déboucher sur les effroyables massacres de masse de la fin de l'été, dont chacun fera pratiquement dix fois plus de victimes que les nombreux massacres antérieurs, et qui seront très largement médiatisés.

Très tôt, de nombreux journalistes ont rapporté que le général Mohamed Lamari, chef d'état-major de l'armée, avait envoyé début août à tous les chefs d'unité du pays une note leur ordonnant de ne plus mener d'opérations anti-terroristes sans un ordre exprès de la plus haute hiérarchie, ce qui équivalait à interdire aux militaires de sortir de leurs casernes²⁶. « Le CTRI de Blida a effectivement donné des instructions aux différents secteurs opérationnels de la région (Bouinen, Baraki, Bougara, Sidi-Moussa...) de ne pas intervenir en cas d'attaque de Bentalha, Raïs, Ouled-Allal, Cherarba ou Boufarik par le GIA », a confirmé en 2003 l'ex-adjutant Abdelkader Tigha. Lequel précise que « l'objectif du DRS était de faciliter les intrusions du GIA dans ces communes acquises aux islamistes et de laisser leurs habitants se faire massacrer pour la pousser à se révolter contre les islamistes²⁷ ».

Exposées à la terrible violence des groupes du GIA, les populations des secteurs concernés tentent d'organiser la défense de leurs quartiers. À Bentalha, une localité située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, Nesroulah Yous et ses voisins demandent par exemple des armes au commandant militaire du secteur. Ne les obtenant pas, ils installent des sirènes pour prévenir l'armée en cas d'attaque terroriste. Chaque nuit, ils montent la garde sur leurs terrasses.

Directement défié par ces tueries qui gênent sa stratégie réconciliatrice, le président Zéroual les critique verbalement : le 3 août 1997, il dénonce les « crimes démentiels », le « désarroi

suicidaire et sauvage » et la « lâcheté sporadique » des groupes armés. Deux semaines plus tard, il qualifie les massacres de « vengeance contre le peuple d'un terrorisme qui vit ses dernières heures et que l'État est décidé à combattre sans répit²⁸ ». Mais, à la fin de l'été, la situation sécuritaire échappe totalement au président : du 1^{er} au 25 août, on recense plus d'une trentaine de massacres (essentiellement dans l'Algérois^a), faisant près de cinq cents morts, sans compter les nombreuses victimes d'attentats à la bombe et de « faux barrages »²⁹.

Et le soir du 28 août, le plus vaste massacre organisé en cinq ans de sale guerre frappe la population de Raïs, une bourgade de la banlieue islamiste d'Alger. Il fait plus de trois cents morts et deux cents blessés. Cette nuit-là, vers 23 h 45, alors qu'un mariage est célébré dans la commune, un groupe de plusieurs dizaines d'hommes, habillés comme des « Afghans » et portant de longues barbes, débarque d'un convoi de camions. Il met le feu aux maisons et commence à massacrer systématiquement les habitants : « Ils donnaient l'impression d'avoir tout leur temps, nous a déclaré peu après le drame un fonctionnaire du secteur. Il y en a même un qui a dit à son copain : "Prends ton temps, personne ne va venir nous interrompre"³⁰. » « Nous avons crié, appelé à l'aide, raconte un habitant. Un cantonnement des forces de sécurité était proche, mais les premiers arrivés ont été les pompiers, le lendemain matin³¹. »

« Cela n'est pas normal, reprend le fonctionnaire : si les assaillants avaient été des islamistes, en une ou deux heures, les forces de sécurité auraient encerclé la zone et les auraient attrapés vivants ! Dans le secteur, on a une caserne avec des hélicoptères^b, il suffisait de les faire décoller et d'éclairer la zone ! » Manifestement assurés que l'armée n'interviendra pas, les assaillants font allonger sur le sol des centaines d'habitants et les massacrent systématiquement à la hache, au couteau ou à la kalachnikov. Bien qu'habillés comme des « Afghans », ils insultent Allah, le Dieu des musulmans : « Nous disons "Allah akbar !" [Dieu est le plus grand], se souvient une habitante dont la famille a été égorgée sous ses yeux. Mais eux disaient : "Allah akfar !" [Dieu est le pire mécréant]³² ! »

Apprenant qu'un massacre est en train de se produire à Raïs, le lieutenant chargé de protéger le secteur est dégoûté. D'abord parce que, conformément aux instructions du chef d'état-major de l'armée, il lui est interdit d'intervenir. Ensuite parce que, quinze jours auparavant, l'effectif de son détachement, qui s'élève habituellement à cent cinquante hommes, a été divisé par cinq sur ordre du commandement. Pour avoir tenté d'intervenir malgré tout, il aura la

^a . Deux de ces massacres, frappant indistinctement hommes, femmes et enfants, sont particulièrement importants : le 20 août, plus de soixante civils sont tués à Tablat par un « groupe étrange » ; le 26 août, soixante-quatre autres personnes, dont une trentaine de femmes sont tuées près de Chréa par un groupe armé (voir Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, *Chronologie des massacres en Algérie (1994-2002)*, op. cit.).

^b . Il s'agit de la base militaire de Boufarik, située à dix minutes de vol du théâtre du massacre.

surprise, deux mois plus tard, d'être incarcéré à la prison militaire de Blida pour « refus d'obéissance ». Sur place, il se confiera à Habib Souaïdia, un de ses camarades de promotion, et lui révélera que la nuit du massacre, il a demandé des renforts à plusieurs reprises, mais que ceux-ci ont mis cinq heures pour arriver sur les lieux (alors que Raïs est dans la banlieue d'Alger, dans un secteur truffé de casernes).

« Je sais que quand un ordre vient, l'armée a tous les moyens d'intervenir rapidement, dénonce Souaïdia dans son livre. Pourquoi, même si l'on admet — ce qui n'a d'ailleurs rien d'évident — qu'il était difficile d'intervenir pendant que se déroulaient ces tueries, n'a-t-on pas au moins donné l'ordre de procéder au bouclage des quartiers concernés, pour pouvoir arrêter les égorgeurs quand ils partiraient, comme cela s'est fait de façon très habituelle dans des centaines d'opérations ? La vraie question est donc : pourquoi les ordres ne sont-ils pas venus alors que les supérieurs étaient clairement informés de ce qui se passait³³ ? »

« Le gouvernement est complice, c'est pas possible, estime le fonctionnaire de Sidi-Moussa... Les types doivent dormir dans des cabanes de la région et recevoir l'instruction d'aller à tel ou tel endroit. Qui les dirige ? Personne ne sait. » Pour l'ex-capitaine Ouguenoune, les assaillants étaient trop bien armés pour être de simples islamistes : « Quand vous voyez toutes ces maisons brûlées, cela a pris un temps fou, de même que pour tuer plus de trois cents personnes. Ils ont utilisé des lance-flammes. Les impacts de balles sont incroyablement nombreux. Or on sait que les groupes armés ont d'énormes problèmes de munitions... Toutes les portes blindées ont été dynamitées : d'où viennent ces quantités astronomiques d'explosif³⁴ ? »

Selon le fonctionnaire de Sidi-Moussa, la majorité des tueurs « se droguaient avec des piqûres » et « se comportaient comme des robots ». Confronté à ce témoignage, Reddah reconnaît les méthodes en vigueur dans son unité parachutiste quand elle commettait des massacres dans la Mitidja au printemps 1997 : « Ce sont des aiguilles très fines, comme pour les vaccins, explique-t-il. Chacun la fait à son copain. On la fait rentrer dans la veine. Ça monte à la tête, au cœur, et on devient comme des Rambos. Tu te sens transporté comme si tu venais de naître. Tu as l'impression d'être surpuissant, d'être le seul dans toute l'Algérie. Tu guides le peuple, comme si tu jouais aux dames. On peut te dire : "Extermine celui-ci, ramène celui-là, attaque les maisons"³⁵...»

Autre témoignage qui atteste que les tueurs de Raïs, ou du moins une partie d'entre eux, appartenaient aux forces spéciales de l'armée, celui de cette survivante qui découvrit au cours de la tuerie que l'un des assaillants portait une fausse barbe : « Ma fille essaya de s'échapper, mais deux assaillants l'attrapèrent et l'égorèrent. Quant à moi, je voulais rester en vie, mais on me frappa avec une hache et une barre de fer. [...] On me frappa sur le visage et je saignais de

partout. En tombant, je m'accrochai à la barbe de mon tueur, [...] et celle-ci se détacha. Il avait une fausse barbe³⁶. »

Selon l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, le massacre de Raïs a été commis par plusieurs groupes terroristes de la région qui agissaient pour le compte du DRS : « Quelques heures avant le massacre, le colonel M'henna Djebbar [patron du CTRI de Blida] nous a dit : "Cette nuit, ils vont payer la sauce." Et ils ont payé. Pire : on a préparé de l'armement avant le massacre. Le lendemain, on est venu le proposer aux survivants. Ils étaient en état de choc, ils voulaient se venger. C'est comme cela qu'on est parvenu à retourner les populations de ces secteurs auparavant acquis au GIA³⁷. »

Vers 3 heures du matin, après avoir assassiné plusieurs centaines d'habitants de Raïs, les mystérieux tueurs aux fausses barbes quittent le village sans être inquiétés. Après leur départ, les autorités envoient sur place des pompiers avec pour mission d'enterrer les corps, à la va-vite.

Tuer, toujours : la certitude de l'impunité

En Algérie, mais aussi dans le monde entier, la tuerie, aussitôt attribuée par la plupart des médias au GIA, soulève une émotion considérable. Dès le lendemain du massacre, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, décide pour une fois de se mêler de ce qui se passe en Algérie. Il appelle à une « solution urgente » et déclare : « Nous sommes en présence d'une situation qui a longtemps été considérée comme un problème intérieur. Il est extrêmement difficile pour nous tous de faire comme si rien ne se passait, comme si nous n'étions pas au courant et devons abandonner la population algérienne à son propre sort³⁸. » Et le 30 août, Abassi Madani écrit à Kofi Annan pour lui annoncer qu'il est « prêt à lancer un appel pour arrêter l'effusion de sang immédiatement³⁹ ».

Ulcéré que Madani tente d'internationaliser la crise, le « clan éradicateur » réagit au quart de tour : le 31 août, la lettre de Madani au secrétaire général de l'ONU est qualifiée d'« inacceptable appel à l'ingérence étrangère » et le lendemain, le leader du FIS est assigné à résidence à son domicile de Belcourt. À New York, le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies déclenche un intense lobbying contre Kofi Annan et parviendra à obtenir l'assurance que l'ONU ne se mêlera plus des massacres qui ensanglantent la région d'Alger⁴⁰.

Le 2 septembre, alors que le clan éradicateur s'inquiète de plus en plus des ambitions présidentielles du général Betchine et que les rumeurs de coup d'État vont bon train, Liamine Zéroual est convoqué à une réunion par le haut commandement militaire. Soupçonnant ses collègues de vouloir l'évincer, le président refuse de s'y rendre. Ce jour-là, il est sauvé par Ronald Neuman, l'ambassadeur des États-

Unis en Algérie. Après lui avoir rendu visite, le représentant américain déclare en français : « Nous appuyons les mesures militaires compatibles avec un État de droit pour la protection des civils », des propos perçus comme un soutien à Liamine Zéroual^a.

À Paris, le gouvernement de Lionel Jospin est contrarié que Washington ait pris parti pour Liamine Zéroual. Du coup, trois hauts fonctionnaires de Matignon, du Quai d'Orsay et du ministère de l'Intérieur demandent et obtiennent un rendez-vous avec l'ambassadeur américain à Paris : « Les Français sont persuadés que Zéroual a rallié le camp des États-Unis, raconte Hubert Coudurier. L'argent du pétrole et du gaz reste au centre de toutes les manœuvres. Les prévisions pour la production annuelle s'élèvent en effet à un million de barils par jour⁴¹. » Manifestement, le gouvernement français craint que le président Zéroual développe à son détriment la coopération économique entre l'Algérie et les États-Unis. Mais bien d'autres raisons — nous y reviendrons en détail dans le chapitre suivant — expliquent que la France va fermer les yeux sur les tentatives de déstabilisation dont fait l'objet le président de la part de ses collègues éradicateurs. Et, surtout, qu'elle va se mobiliser activement pour éviter que la communauté internationale s'intéresse à la question des massacres, dont Paris n'ignore pas qui en sont les véritables instigateurs.

Le 5 septembre, c'est Sidi-Youcef, un bidonville du quartier de Béni-Messous, dans la banlieue d'Alger, qui est le théâtre d'un nouveau massacre. Pendant trois jours, des tueurs se déplaçant en camions militaires s'acharnent contre quelques familles squattant un terrain vague, assassinant plus de soixante-dix personnes, dont de nombreux enfants et femmes, effroyablement mutilés avant d'être tués.

Or cette zone est la plus « sécurisée » du pays, en état d'alerte permanent, depuis des années. Elle est tout simplement le cœur du pouvoir réel : on n'y compte « pas moins de quatorze casernes dans un rayon d'une dizaine de kilomètres⁴² », dont le puissant siège du DRS (situé à deux cents mètres du lieu du massacre), une base de la gendarmerie et une unité des troupes spéciales aéroportées (à trois cents mètres), les grands centres de torture et de liquidation du DRS (CPMI, PCO, Centre Antar...), etc. Il est *absolument impossible* que les égorgeurs aient pu se déplacer librement dans cette zone s'ils ne faisaient pas partie des forces de sécurité.

Bien sûr, ce soir-là, le barrage militaire contrôlant habituellement l'accès du quartier avait été levé⁴³. « Les victimes nous ont raconté que malgré leurs appels téléphoniques à l'armée, malgré les déplacements de villageois à la caserne, les militaires ne sont pas intervenus, dénoncera Mohamed Yousfi, journaliste algérien

^a . Soulignons que le 21 août 1997, le gouvernement américain avait déjà donné son accord pour la vente de six avions Gulfstream Aerospace pour la surveillance radar et le brouillage des communications, équipés en matériel électronique au Canada (50 millions de dollars l'unité).

réfugié à Londres. Quarante-huit heures après le premier massacre, les tueurs sont revenus au même endroit pour en commettre un nouveau, moins important. L'armée n'est toujours pas intervenue⁴⁴.» Frappant à nouveau l'opinion, cette sauvagerie provoque la panique : « Ce double massacre suscite une telle paranoïa que des milliers d'habitants de la banlieue algéroise se précipitent vers les places publiques des centres urbains, les hôpitaux et les écoles, pour se protéger. Ceux qui restent chez eux se barricadent et se munissent de tous les ustensiles pouvant servir d'armes⁴⁵. »

Le 21 septembre, le Premier ministre Ahmed Ouyahia déclare à la télévision que le « dossier FIS est clos », une façon d'admettre que le projet présidentiel de réintégrer le FIS dans la vie politique est désormais enterré. Comme s'il avait reçu des assurances que, dès lors, les massacres allaient s'atténuer, Ouyahia croit pouvoir ajouter que l'Algérie n'est plus confrontée qu'à un « terrorisme résiduel ». Mais, dans les heures qui suivent cette déclaration, un nouveau massacre particulièrement dévastateur survient dans la localité de Bentalha, près de Boufarik, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Alger : dans la nuit du 22 septembre, dans le quartier Haï el-Djilali de Bentalha, un « groupe islamiste » procède à l'exécution méthodique de dizaines de femmes, d'hommes et d'enfants. Le bilan officiel est de quatre-vingt-cinq victimes. Celui dressé, avec rigueur, par les habitants eux-mêmes sera de... quatre cent dix-sept morts⁴⁶.

Nuit d'horreur à Bentalha

Pendant tout l'été 1997, les habitants de Bentalha, une bourgade qui avait massivement voté pour le FIS en 1991, ont vu l'armée mener une offensive à grand spectacle contre le lotissement de Caïd-Gacem, à quelques centaines de mètres du village, où se serait installé avec cent cinquante de ses hommes Antar Zouabri, l'émir national du GIA — selon les informations données par l'armée aux habitants. Une action de pure diversion, comme le racontera l'entrepreneur Nesroulah Yous, qui vivait alors à Bentalha (« Durant cette opération de grande envergure, le général-major Mohamed Lamari, chef suprême des armées, se déplace à trois reprises à bord de son hélicoptère pour voir de près la situation à Caïd-Gacem⁴⁷»). Particulièrement courageux, cet homme tiendra à témoigner sur Canal Plus dès octobre 1997, puis dans notre documentaire télévisé *Bentalha, autopsie d'un massacre*, diffusé pour la première fois en septembre 1999 ; enfin, dans son livre bouleversant et très précisément documenté, publié en France en octobre 2000, *Qui a tué à Bentalha ?*

Dans cette période, angoissés par la multiplication des massacres, plusieurs habitants de Bentalha conduits par Nesroulah Yous supplient les militaires de leur attribuer des armes pour

défendre leurs familles. Intervenant régulièrement sur des chantiers de l'armée, Nesroulah connaît plusieurs officiers ; il pense obtenir gain de cause : « Au début, ils nous avaient dit qu'on pourrait les avoir rapidement. Mais de jour en jour, avec la pression, on comprenait qu'ils se foutaient de notre gueule... Cela a duré des jours, des semaines, des mois⁴⁸... »

Début septembre, après le massacre de Raïs, 4 000 nouveaux militaires ressemblant à des parachutistes prennent leurs quartiers à Caïd-Gacem, à Gué de Constantine et dans la caserne de Baraki, à quelques kilomètres de Bentalha. Nesroulah Yous entend dire qu'il s'agit d'une unité venue de Biskra (dans le sud de l'Algérie). Bizarrement, au lieu d'encourager Nesroulah et ses voisins à se protéger, ils leur ordonnent de ne plus monter la garde la nuit sur leurs terrasses. Dans les jours qui suivent, le gardien du cimetière de Sidi-Rezine, près de Bentalha, reçoit lui aussi la visite de militaires. Comme si ceux-ci savaient qu'un massacre allait se dérouler dans la région, ils lui ordonnent de creuser des tombes dans un secteur particulier du cimetière : le « carré des victimes du terrorisme⁴⁹ ».

Début septembre, excédé de n'avoir toujours pas reçu les armes promises par les autorités, Nesroulah Yous s'en prend aux responsables militaires du secteur : « J'ai dit à l'officier de sécurité de la caserne qu'après le massacre, cela ne serait pas la peine de venir pleurer sur nos tombes. D'ailleurs, après le massacre, ils n'osaient même plus nous regarder en face... » Le 22 septembre, Nesroulah et ses voisins apprennent que l'armée leur remettra enfin des armes trois jours plus tard. Mais dans la journée, des hélicoptères de l'armée survolent le village, provoquant l'inquiétude des habitants^a. En fin d'après-midi, plusieurs d'entre eux préviennent même les autorités qu'un groupe d'individus suspects bivouaquent aux abords du village⁵⁰. En début de soirée, Nesroulah et ses voisins voient passer devant chez eux une étrange patrouille militaire. Ressemblant aux troupes spéciales installées depuis peu à Caïd-Gacem (casques, tenues neuves, gilets pare-balles...), les soldats se montrent menaçants : « Les militaires ont dit : "Ça va barder pour vous, aujourd'hui" », révèle l'un des voisins de Nesroulah que nous avons pu retrouver et interviewer clandestinement en Algérie^b. « Ils ont dit : "Jouez aux dominos. Ce soir, vous allez voir..." C'était clairement une menace⁵¹. »

Une heure plus tard, la garde communale effectuée à son tour une rapide patrouille dans le quartier où réside Nesroulah : « Ils avaient l'air effrayés, ils marchaient plus vite que d'habitude. On s'est même moqué d'eux en les traitant de couards ! Si j'avais su... » À 23 heures, Nesroulah entend des explosions : « C'était la peur, la

^a . Depuis plusieurs mois, les habitants de l'Algérois ont pris l'habitude que les survols de villages par des hélicoptères militaires soient suivis de massacres de civils...

^b . Pour réaliser cette interview à l'insu des autorités, Thierry Thuillier, journaliste à France 2, organisera son tournage de façon clandestine. Suite à cet épisode, il sera interdit de séjour pendant plus d'un an par les autorités algériennes.

panique, les enfants criaient, les femmes... C'était des cris horribles qui déchiraient la nuit... J'ai essayé de comprendre, j'ai appelé Fouad. » Voisin de Nesroulah, Fouad habite une maison située à la périphérie du quartier. De la direction de Caïd-Gassem, arrivent des dizaines d'assaillants : « Ils étaient habillés avec des *kachabias*, des jeans, des baskets blanches, des chèches noirs et des barbes... Ils avaient aussi des fusils de chasse à deux canons et des "klachs"... On a sauté un muret, puis on a vu, à l'entrée de notre quartier, des militaires qui prenaient position. On s'est dit qu'ils venaient nous aider, on est monté dans une grande maison, mais ils se sont arrêtés⁵². »

Les militaires que Fouad aperçoit se déploient avec des BTR (engins blindés) à l'entrée du quartier et ils en bloquent l'accès. Pendant ce temps, les assaillants encerclent les maisons et ils commencent à massacrer systématiquement leurs habitants : « C'était chacun pour soi, se souvient Fouad. On a tenté de fuir... » Ceux qui parviennent jusqu'au boulevard principal de Bentalha, là où sont déployés les soldats et leurs blindés, n'en croient pas leurs yeux : affirmant qu'ils n'ont « pas reçu l'ordre d'intervenir », les militaires les refoulent sans ménagement vers le théâtre du massacre. Au même moment, d'autres habitants constatent que des ambulances stationnent près de l'école du village, comme si les autorités savaient à l'avance qu'un massacre allait survenir...

À cet instant, Abdelkader, un voisin de Nesroulah, s'adresse aux tueurs depuis sa terrasse : « Il leur a dit : "Allez vers les militaires, nous, on ne vous a rien fait !", raconte Nesroulah. Et là, c'est comme s'il avait pressé sur un bouton, c'était un flux d'insultes, de blasphèmes... Je n'en croyais pas mes oreilles. Ils nous ont dit : "On va vous tuer, vous renvoyer chez votre bon Dieu." [...] Ceux qui blasphèment comme cela, c'est les militaires. Pas une seule minute, je n'ai cru que c'était des islamistes. »

Quelques minutes après le début du massacre, plusieurs habitants constatent qu'un hélicoptère de reconnaissance survole le village : « Je ne vois qu'une seule explication, avancera dans son livre Habib Souaïdia : il filmait le massacre pour en retransmettre les images au CFA [commandement des forces aériennes] de Cheraga, ou même au MDN (ministère de la Défense nationale). Ce qui veut dire que tout le commandement pouvait suivre la tuerie en direct⁵³. » L'affaire est d'autant plus troublante que sur la base aérienne de Boufarik, les pilotes habitués à intervenir à Bentalha ne reçoivent pas, eux, l'ordre de décoller pour secourir les victimes du massacre. Le lendemain, quand ils apprennent le drame, ils sont atterrés : « Le massacre s'est déroulé à dix minutes, pas plus, de ma base ! », dénoncera le lieutenant Messaoud Allili, aujourd'hui réfugié en Espagne. « S'ils nous avaient appelés, en dix minutes, nous aurions pu intervenir. Pour moi, c'est une... complicité⁵⁴. »

À Bentalha, il est maintenant une heure du matin. Malgré la présence de nombreux postes militaires à proximité du village (la

caserne de Baraki à 3,5 km, le poste militaire de Caïd-Gacem à 1,5 km, un autre poste militaire et un relais de la garde communale à l'intérieur même de Bentalha, à moins de mille mètres du quartier touché par le massacre), les tueurs prennent tout leur temps. Sur le boulevard principal, les militaires déployés avec leurs véhicules blindés protègent activement le théâtre du massacre : « Ils ont empêché les patriotes de Baraki d'intervenir, raconte Nesroulah Yous. Ils ont chassé les policiers d'El-Harrach. Ils ont frappé des patriotes⁵⁵... »

Protégés par les forces spéciales, les assaillants continuent à faire exploser les portes des maisons à la bombe, à mitrailler et égorger les habitants, par dizaines ; ils prendront le temps d'emmener des femmes, et même de piller des maisons. Mais, au cours de l'attaque, des incidents se produisent : bien qu'ils aient reçu des autorités l'ordre de ne pas intervenir, deux gardes communaux terrorisés à l'idée que leurs familles soient visées décident de sortir avec leurs kalachnikovs — ils seront suspendus dès le lendemain. Cette nuit-là, deux patriotes interviendront également pour sauver des habitants. Porté au pinacle par la presse, l'un d'entre eux sera étrangement désarmé par les autorités quelques jours après le massacre⁵⁶.

Abandonnés aux tueurs, les habitants de Bentalha se réfugient sur leurs terrasses, d'où ils tentent d'échapper aux rafales de kalachnikov : « Ils criaient des noms, se souvient Nesroulah, ils nous cherchaient. Ils ont crié mon nom. Je crois que c'était la liste des gens qui voulaient s'armer. Je pense qu'ils voulaient nous prendre vivants. » Pour sauver sa peau, Nesroulah saute du deuxième étage et se casse une jambe. Blessé, il parvient néanmoins à gagner le domicile d'Ahmed Aïtar, un de ses voisins, qui le laisse accéder à sa terrasse. De là-haut, ils sont soudain éblouis par des projecteurs qui s'allument dans la zone où sont stationnés les blindés de l'armée. Un court instant, ils reprennent espoir : « Tout le monde a crié : "Les militaires arrivent", raconte Nesroulah. Pendant cinq minutes, les terroristes ne voulaient plus attaquer. Alors les "émirs" sont venus en courant, ils les ont insultés, menacés : "Continuez, l'armée ne viendra pas." On déduisait que c'était les émirs parce qu'ils étaient cagoulés et qu'ils donnaient les ordres. » De sa terrasse, l'un des voisins de Nesroulah entend un homme cagoulé ordonner : « Talha, continue d'égorger, travaille tranquillement, l'armée nous couvre, on a réglé cela⁵⁷. »

Exceptionnel – peu de victimes du massacre ayant entendu les tueurs sont encore vivantes pour en témoigner –, ce témoignage indique que les assaillants cagoulés avaient reçu l'assurance que les forces spéciales postées sur le boulevard principal de Bentalha n'interviendraient pas. Pour beaucoup d'observateurs, ces hommes cagoulés faisaient eux-mêmes partie du DRS : « Parmi les témoins qui nous ont raconté le massacre, rapporte l'avocat Abdenmour Ali Yahia, certains ont reconnu un type qui enlevait sa cagoule : c'était le fils du pharmacien, un capitaine de la Sécurité militaire⁵⁸. »

« Les groupes ayant participé au massacre de Bentalha étaient largement infiltrés par notre service », nous a confirmé l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, alors en poste au CTRI de Blida. « L'islamiste Aïssa Berrafta, par exemple, travaillait pour nous depuis Baraki. Le jour du massacre, on avait mis des camions à la disposition de son groupe et on a facilité leur intrusion dans le secteur. On voulait voir la population de Bentalha massacrée⁵⁹. »

« Les commandos responsables de la plupart des exactions sont mixtes, explique aujourd'hui l'ex-colonel B. Ali. Des terroristes islamistes sont d'abord arrêtés au cours des ratissages des forces de sécurité. Ils sont retenus et torturés, puis on les intègre aux commandos de l'armée chargés de massacrer leur village d'origine – et je peux vous dire que quand, sous la menace, on leur ordonne d'égorger, ils obéissent ! Lors de ces opérations, les premières maisons sont systématiquement épargnées, ce qui permet de fournir des témoins à même d'affirmer qu'ils ont reconnu des islamistes du village^a...»

L'arme de la terreur

Le 23 septembre, vers 5 heures du matin, les assaillants quittent tranquillement Bentalha par le sud (en camion !), laissant derrière eux des centaines de cadavres et quatre des leurs : d'après Nesroulah Yous, l'un d'entre eux était habillé en Afghan, avec des seringues dans sa ceinture, et il fut brûlé vif par les habitants au petit matin. Un autre, retrouvé vivant également, aurait été remis au responsable militaire du secteur, le commandant M'barek. Quant aux deux autres, tués lors de l'assaut, « leurs complices leur avaient coupé la tête à tous les deux et les avaient emportées, pour ne pas qu'on les reconnaisse⁶⁰ ». Après avoir laissé les tueurs quitter tranquillement le secteur, les forces de sécurité se déploient autour du village pour en interdire l'accès à la presse. Une course contre la montre s'engage alors pour enterrer le plus vite possible et loin des objectifs les cadavres des victimes. Conduits à l'école du village vers 7 heures du matin pour y recevoir quelques soins, Nesroulah Yous et les autres blessés voient s'amonceler plusieurs centaines de corps. Ils constatent surtout la présence de nombreux cercueils qui avaient été stockés dans l'école comme si, là encore, les autorités savaient à l'avance qu'il y aurait des morts, cette nuit-là, à Bentalha...

^a. Depuis les années 1960, l'utilisation de guérilleros « retournés » est devenue un grand classique de la guerre contre-Insurrectionnelle : en Afrique du Sud, on attirait dans des camps d'entraînement des jeunes croyant sincèrement s'être engagés dans la lutte anti-apartheid, mais en fait dirigés par des agents gouvernementaux. En Rhodésie, les *sellous scouts* n'hésitaient pas à faire bombarder leurs propres positions par l'armée pour faire croire qu'ils étaient d'authentiques rebelles (B. IZEL, J. S. WAFWA, W. ISAAC, « What is the GIA ? », *loc. cit.*; et Y. B. et Samy MOUHOUBI », Algérie : un colonel dissident accuse », *loc. cit.*).

Au même moment, des centaines de survivants se pressent vers le cimetière, où des sortes de bulldozers creusent des tranchées pour enterrer les victimes dans l'urgence. Dans certains cas, les autorités ne prennent même pas le temps de mentionner le nom des morts sur les cercueils. Conformément à la réglementation, l'accès du secteur est totalement interdit aux journalistes jusqu'à la mi-journée. Durant la matinée, deux reporters de l'Agence France Presse tentent néanmoins de faire leur travail. L'un s'appelle Hocine Zarouar, il va prendre une photo qui le rendra célèbre dans le monde entier mais qui lui causera les pires ennuis avec les autorités. L'autre est aussi algérien. Malgré l'interdiction, il parvient à se rendre dans le cimetière de Sidi-Rezine, où les corps des victimes sont en train d'être enterrés. Par réflexe professionnel, il compte les tombes, en trouve cent quarante-sept et constate que les bulldozers continuent à creuser... Du coup, en début d'après-midi, alors qu'un représentant du gouvernement tente de minimiser le bilan du massacre en affirmant que seuls, quatre-vingt-cinq habitants ont été tués, l'AFP diffuse une dépêche annonçant que, vers 13 heures, l'envoyé spécial de l'agence avait déjà compté cent quarante-sept tombes dans le cimetière. La publication de cette information va déclencher la colère du gouvernement, qui retirera son accréditation au journaliste, l'empêchant de travailler pendant plusieurs mois.

De son côté, confronté à l'interdiction d'approcher les victimes du massacre, son collègue photographe se rend à l'hôpital Zmerli d'El-Harrach. Là encore, surprise : les forces de l'ordre « accueillent » les journalistes en les accusant d'être des « ennemis de l'Algérie⁶¹ ». Il est interdit de prendre des photos, même à l'extérieur de l'hôpital, où les proches des victimes attendent des nouvelles. Près de lui, une femme s'effondre en découvrant que plusieurs membres de sa famille ont été tués. Hocine déclenche discrètement son appareil, il note rapidement quelques informations sur la femme, croyant comprendre qu'elle habite le village et qu'elle a perdu plusieurs de ses enfants.

Arrêté par la police qui veut lui confisquer sa pellicule, le photographe de l'AFP parvient à la conserver, mais il est obligé de quitter les lieux. Transmise à Paris dans l'après-midi, sa photo se retrouve à la « Une » des journaux du monde entier. Présentée comme la « Madone de Bentalha », la survivante immortalisée par Hocine Zarouar deviendra rapidement le symbole du martyr vécu par les habitants de la banlieue islamiste d'Alger^a. Pour le président Zéroual, dont le chef de gouvernement affirmait encore quelques heures avant le massacre de Bentalha qu'il n'y avait plus en Algérie qu'un « terrorisme résiduel », la diffusion de cette photo, qui bouleverse l'opinion internationale, est une profonde humiliation^b.

^a . À l'automne 1997, la photo de Hocine Zarouar sera primée en Italie, puis elle recevra le World Press, la plus haute distinction internationale pour un photographe.

^b . Le 19 Juillet 1998, Hocine Zarouar et le chef du bureau de l'AFP à Alger seront d'ailleurs inculpés pour diffamation par les autorités algériennes.

Le 25 septembre 1997, surlendemain du massacre, les autorités accèdent enfin aux demandes de Nesroulah et de ses voisins en leur distribuant les armes tant attendues : « On préparait les armes avant chaque massacre, explique aujourd'hui l'ex-adjutant Abdelkader Tigha. C'était une stratégie. On préparait des "klach", des munitions, et le matin, on se présentait sur place comme des sauveurs. Normalement, ce n'était pas à nous de distribuer des armes de guerre, c'était au ministère de l'Intérieur. Mais nous, on en distribuait aux villages massacrés. Après le drame, les habitants étaient devenus très faciles à manipuler⁶². »

Selon l'ex-colonel B. Ali, les massacres de l'été 1997 répondaient à plusieurs objectifs, et le premier d'entre eux était stratégique : « J'ai eu entre les mains un rapport du DRS très détaillé sur les élections de 1995, les législatives et les municipales de 1997. Ils avaient appelé les secteurs de Bentalha, Raïs, Baraki, la "ceinture verte". Ce sont des communes restées fidèles en toutes circonstances à l'idée d'un État islamique. Elles étaient décrites dans le détail et qualifiées de "poches de résistance à la périphérie de la capitale". Donc la décision fut prise de mettre la pression sur ces populations pour qu'elles divorcent entièrement de la mouvance islamique. C'était une mouvance qu'il fallait éliminer. C'est une des raisons des massacres⁶³. »

« On a voulu terrifier, terroriser les populations pour les retourner, les forcer à abandonner leurs convictions », estime aussi Mohamed Larbi Zitout, ancien diplomate algérien. Interrogé en 1998 par une parlementaire européenne, le général Khaled Nezzar confirmera du bout des lèvres cette terrible analyse, déclarant notamment : « Dans une guerre antiterroriste, 90 % de la bataille c'est la logistique dont dépendent les maquis ; quand on ne peut atteindre les maquisards, il faut atteindre la logistique⁶⁴... »

Mais au-delà de cet objectif stratégique, les généraux éradicateurs ont également utilisé, de façon atrocement cynique, la perpétration de massacres pour « faire passer » des messages plus politiques, ainsi résumés par François Gèze et Salima Mellah, deux spécialistes de l'Algérie : « Au président Zéroual que ce n'est pas à lui d'organiser la recomposition du champ politique en négociant pour son compte avec les dirigeants du FIS ; à ces derniers et aux chefs de l'AIS, qu'ils n'ont d'autre choix que d'accepter une trêve à leurs conditions, s'ils veulent que prenne fin la terreur qui frappe leurs partisans ; au peuple algérien qu'il n'a plus d'autre recours, dans ce tourbillon de folie sanguinaire, que de continuer à plier l'échine et à se soumettre à la loi des "décideurs" ; et, enfin, à la communauté internationale, de comprendre une bonne fois pour toutes que la "barbarie islamiste" est capable de telles horreurs qu'il est dans son intérêt de soutenir les seuls qui peuvent lui faire rempart, fussent-ils corrompus et peu fréquentables⁶⁵. »

La trêve militaire, « coup de poignard dans le dos » de Zéroual

C'est dans ce contexte que survient un événement qui constitue un nouveau coup pour le clan présidentiel : la veille même du massacre de Bentalha, le 21 septembre, *El-Moudjahid* annonce en Une que, dans un communiqué, l'« émir national » de l' AIS Madani Mezrag demande à « toutes les compagnies combattantes sous son commandement d'arrêter les opérations de combat » et décrète un « cessez-le-feu unilatéral » à partir du 1^{er} octobre 1997, date à laquelle le plan de paix présidentiel (prévoyant l'ouverture de discussions officielles avec le FIS) devait entrer en vigueur.

Cette trêve militaire, négociée secrètement depuis le printemps par les principaux responsables de la lutte antiterroriste, vise évidemment à couper l'herbe sous le pied du président et à l'empêcher de réintégrer le FIS dans la vie politique, en montrant que seul le clan éradicateur est en mesure d'obtenir de vraies concessions des islamistes. Lancée à l'initiative de Toufik Médiène, la course à la trêve aurait débuté en mai par une rencontre près de Batna entre le général Smaïl Lamari, patron de la DCE, et Madani Mezrag. Le 22 juillet 1997, signe que le FIS n'était pas associé à ces négociations militaires, les premières indiscretions faisant état d'une reddition de Madani Mezrag avaient provoqué un démenti du *Ribat*, le bulletin du FIS⁶⁶. Pour Yves Bonnet, ancien patron de la DST devenu président du groupe d'amitiés France-Algérie à l'Assemblée nationale, l'homme qui manipulait Madani Mezrag était Smaïl Lamari : « Il a prouvé qu'il était à la fois un chef opérationnel efficace et un bon négociateur. C'est clairement lui qui a négocié l'arrêt des combats de la part de l' AIS⁶⁷. »

Pris de vitesse par cette trêve qui torpille leur projet de compromis politique avec le FIS, le président Zéroual et le général Betchine tentent d'en limiter la portée. Le 21 septembre, largement évoquée lors du journal télévisé de la mi-journée, la nouvelle est passée sous silence dans le journal du soir : « Dans la journée, révèle le journaliste algérien Youcef Zirem, les hommes du général Smaïl Lamari ont exigé la lecture du communiqué de l' AIS. Mais dans la soirée, le général Betchine a envoyé ses hommes pour censurer l'information⁶⁸. »

Concédée sans contrepartie, la trêve s'apparente à une capitulation de ce qui reste de l'Armée islamique du salut : « Le texte de Mezrag annonçait la fin de la lutte alors qu'ils n'avaient rien obtenu, regrette aujourd'hui Abdallah Messaï, représentant du FIS à Londres. C'était invraisemblable. Mezrag a certainement été manipulé. » De fait, d'après plusieurs témoignages, Mezrag entretenait des contacts avec les patrons du DRS au moins depuis 1995. À l'époque, selon Abdelkader Tigha, ces derniers auraient

même délibérément laissé agir l'AIS pour déstabiliser le président Zéroual et auraient utilisé les hommes de Mezrag pour aider les unités antiterroristes à combattre des groupes islamiques armés plus radicaux et non contrôlés par le DRS.

Censée être suivie d'une intégration des groupes de l'AIS dans les forces régulières, la trêve a deux autres intérêts pour le « clan éradicateur » du haut commandement militaire : permettre de placer des milliers d'acteurs de la sale guerre sous le contrôle de l'armée avant que la communauté internationale ne s'intéresse de trop près à leurs témoignages ; et servir de couverture légale à la réintégration dans l'armée d'officiers infiltrés dans les groupes islamistes⁶⁹. Le 1^{er} octobre, la trêve de l'AIS, déjà respectée en pratique sur le terrain, entre en vigueur officiellement.

En trois mois, grâce aux massacres et à cette trêve militaire, les généraux éradicateurs sont parvenus à retourner la situation à leur avantage. Le clan présidentiel est indiscutablement affaibli, mais les généraux ont encore besoin de lui : ils n'ont pas de solution de rechange pour occuper le devant de la façade institutionnelle du régime. Le bras de fer entre les deux clans va donc durer encore plusieurs mois, au cours desquels les massacres de civils par des « bandes armées islamistes » continueront à un rythme hallucinant, faisant des milliers de victimes. Mais, en cet automne 1997, le régime en son entier doit faire face aux doutes croissants qui s'expriment, dans l'opinion internationale, sur les véritables instigateurs des tueries.

Censure en direct

La scène se déroule au cimetière de Sidi-Rezine, à quelques kilomètres de Bentalha, 24 heures après le massacre. Dans les allées, plusieurs dizaines de survivants errent en pleurant. Certains sont hébétés, des femmes qui ont vu leur mari ou leurs enfants se faire massacrer sous leurs yeux se jettent par terre.

Un jeune cameraman algérien pénètre alors dans le cimetière. Il est salarié d'AVP, une société de production « privée » qui organise la plupart des reportages de France 2 en Algérie sous l'étroit contrôle du régime. Sa mission : tourner quelques images pour le journal de 13 heures de la chaîne française. Le prenant pour un représentant de la télévision d'État, les survivants, qui viennent de passer une nuit totalement abandonnés à une horde de tueurs, surmontent leur peur et laissent éclater leur colère : « Amenez-nous Zéroual !, lance une femme. Pour être élu, il avait promis que la paix reviendrait dans le pays. Qu'il vienne nous voir ! Ici, on meurt comme des mouches ! » Puis les survivants interpellent le cameraman, qui filme toujours, sur l'identité réelle des tueurs de Bentalha : « Nous, on avait des vieilles armes pourries et les terros, des "klachs" et des bombes ! C'est qui, ces terroristes ? Des islamistes, ou des militaires ? Tu peux me le dire, toi ? »

Fondamentale, cette scène prouve que, dès le départ, les survivants des massacres se sont posé des questions sur l'identité des égorgeurs et sur les éventuelles complicités militaires dont ils avaient bénéficié. Et elle contredit la propagande des autorités selon laquelle la population n'a jamais contesté que les tueurs étaient bien des islamistes (ce sera le leitmotiv du pouvoir et de ses relais dans les mois et les années qui suivront, pour rejeter systématiquement toute demande d'enquête internationale sur les massacres, en arguant que la population algérienne, sachant pertinemment qui étaient leurs auteurs, ne la demandait pas).

Ces images seront censurées dans des conditions particulièrement choquantes. Tout commence le 23 septembre, au lendemain du massacre. Ce jour-là, l'ensemble de la presse internationale tambourine aux portes de l'Algérie pour obtenir un visa, mais les autorités refusent. Disposant, lui, d'un visa accordé quelques jours auparavant, Thierry Thuillier, alors en charge de l'Algérie à France 2, débarque à Alger. Ce jour-là, le patron d'AVP est à Paris. Du coup, Thuillier prend les choses en main : « Le soir même, j'organise une réunion à AVP en présence d'un correspondant de la télévision allemande qui disposait d'un bureau dans leurs locaux. Présent à Alger depuis plusieurs années, il était connu du régime. Nous décidâmes que je me rendrai dès le lendemain matin au centre-ville d'Alger pour réaliser un "micro-trottoir", tandis que lui tenterait d'approcher Bentalha avec un jeune cameraman d'AVP. Bien entendu, nous mettrions ensuite toutes nos images en commun. »

Le 24 septembre, le cameraman algérien et le correspondant allemand partent à l'aube et parviennent à se rendre dans le cimetière de Sidi-Rezine, où viennent d'être enterrées la plupart des victimes de Bentalha. Ils y recueillent donc les témoignages de survivants furieux, puis rentrent au bureau d'AVP vers 11 h 30. « Les témoignages qu'ils avaient recueillis, c'était de la dynamite ! », nous a raconté Thierry Thuillier, alors parfaitement conscient que les autorités algériennes risquent de ne pas apprécier que des survivants s'interrogent publiquement sur l'identité réelle des auteurs des massacres... « Le correspondant de la télévision allemande s'est alors enfermé à son domicile avec la cassette sous prétexte d'en faire une copie, raconte Thuillier, mais en fait, il refusait de nous la restituer. J'ai eu beau envoyer un gars d'AVP la rechercher, il est revenu bredouille. Je n'ai récupéré la cassette qu'en fin d'après-midi, et la scène cruciale en avait été effacée. »

Déçu, le journaliste de France 2 monte malgré tout un sujet pour le journal de 20 heures avec les quelques éléments dont il dispose encore. Mais la télévision algérienne lui laisse alors entendre qu'elle ne le diffusera pas^a. Dépité, Thuillier confie alors discrètement sa cassette à l'un des plus hauts responsables d'AVP qui prend justement l'avion pour Paris. Mais, là encore, le reportage de France 2 va être mystérieusement censuré : le représentant d'AVP affirme que la police a « trouvé la cassette dans son sac » et qu'elle l'a « confisquée ». Il faudra finalement attendre le 27 septembre pour que Thierry Thuillier rapatrie lui-même une copie de son reportage à Paris^b.

^a . En Algérie, les chaînes étrangères doivent impérativement passer par la télévision d'état pour diffuser leurs reportages par satellite, une situation qui permet aux autorités d'exercer sur les reportages étrangers une véritable censure.

^b . Après enquête, nous avons pu obtenir de la part de représentants d'AVP cherchant à vendre illégalement des images de survivants de Bentalha la cassette originale de Thierry Thuillier et nous l'avons intégrée dans le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*

Mais, en dépit de cette mystérieuse censure, les doutes sur le rôle exact de l'armée dans les massacres se développent tout au long du mois de septembre 1997.

Londres, septembre 1997 : le GIA est dévoilé

Le 26 septembre, un communiqué présenté comme émanant du GIA et destiné à convaincre l'opinion publique internationale que les massacres ont bien été commis par des islamistes parvient au journal *El-Ansar*, à Londres¹. Signé « Antar Zouabri », l'« émir national » du GIA qui avait succédé à Djamel Zitouni à l'été 1996, il présente l'ensemble des tueries comme des « offrandes à Dieu » justifiées par le fait que le peuple se serait « désolidarisé du GIA ». En outre, le texte appelle à exterminer tous les villageois qui ne sont pas avec le GIA (alors même que ceux qui l'ont été étaient précisément accusés d'aider les groupes islamistes²).

Pour la plupart des spécialistes, il s'agit une fois de plus d'un communiqué *made in DRS* : « Quel message aurait pu servir davantage le régime que celui qui revendique les massacres, blanchit l'armée et ses multiples auxiliaires et menace la France et les Nations unies, au cas où elles souhaiteraient internationaliser la crise ? », s'interrogera par exemple Antoine Basbous³. Cela est devenu évident pour la majorité de la population et pour les rares groupes armés islamistes authentiques qui subsistent alors, lesquels ont compris que le GIA n'était plus qu'un « jouet manipulé par les éradicateurs de l'armée⁴ ».

Beaucoup d'Algériens réfugiés à l'étranger, eux non plus, ne sont pas dupes. Fin septembre 1997, nous sommes à Londres pour un reportage sur les réactions aux massacres. Des dizaines d'islamistes algériens scandant des slogans comme « Nezzar assassin ! » ou « Islamistes innocents ! » se rassemblent devant des bâtiments de l'ONU : « Ces massacres sont une propagande électorale des généraux pour terroriser la population, lance Abdallah Messaï, sympathisant du FIS. Ils veulent qu'elle abandonne ses revendications islamistes avant les élections municipales qui doivent se dérouler dans quelques semaines. » Tenant dans ses mains la photo d'une petite fille égorgée que les pompiers de Raïs remontent d'un puits à l'aide d'une corde, un autre manifestant, Kamel Rebika, nous révèle qu'il connaît la famille de cette victime et qu'elle est de sensibilité islamiste : « Ils en tuent des centaines comme cela. Pourquoi n'allez-vous pas en Algérie enquêter sur tout cela ?

— On ne nous y autorise pas^a...

^a. À l'époque journaliste à l'agence CAPA, Jean-Baptiste Rivoire était interdit de séjour en Algérie depuis la réalisation d'un reportage pour l'émission « Zone Interdite », de M6, en septembre 1996.

— Pourquoi ? S'ils sont innocents, ils doivent vous laisser passer.»

« Madani a fait un appel pour la paix, lance un autre manifestant. Ils viennent de le remettre en résidence surveillée. Cela signifie que les généraux ne veulent pas de la paix... » Écœurés, les manifestants s'en prennent à la France, accusée de fermer les yeux sur les massacres : « Le gouvernement français est du mauvais côté, comme au Rwanda, comme au Zaïre », lance au mégaphone Mohamed Sekkoum, un médecin accueillant les réfugiés algériens en Grande-Bretagne. Autour de notre caméra, la petite foule se rassemble. Tout le monde veut parler : « Pourquoi la presse française continue-t-elle à accuser les islamistes de commettre ces massacres ? », lance un homme. « Pourquoi les journalistes ne peuvent-ils pas aller sur place^a ? »

« Les officiels français disent depuis 1988 : non à une république islamique, continue un jeune barbu. Mais nous, on a le droit à l'autodétermination ! Pourquoi Hubert Védrine accuse-t-il les islamistes ? La France perd les pédales. »

« Nous voulons que les Nations unies s'intéressent à l'Algérie, reprend un autre. À peine Kofi Annan avait-il ouvert la bouche, le régime lui a dit : "Tais-toi, laisse-nous tuer." C'est une honte que l'humanité n'intervienne pas. »

Ce jour-là, même les fidèles de la très radicale mosquée de Finsbury Park comprennent que le GIA n'est plus qu'un groupe « contre-insurrectionnel » servant de paravent aux forces spéciales de l'armée. Le problème, c'est que leur imam, Abou Hamza, qui est aussi l'un des responsables de l'étrange bulletin *El-Ansar*, continue, lui, à défendre le GIA, dont il a toujours diffusé les communiqués. Après le massacre de Bentalha, ses fidèles décident donc de le désavouer. En cette fin septembre 1997, ils sont des dizaines à se rassembler devant la mosquée de Finsbury Park pour dénoncer les massacres et exiger la démission d'Abou Hamza. À l'intérieur du bâtiment, ils ont même placardé des photos géantes des victimes du massacre de Raïs. Sous chaque photo, une légende : « Massacre commis par l'armée. »

Convaincus que Abou Hamza ne « représente pas les Algériens » et qu'il est « manipulé par la Sécurité militaire », les fidèles exigent sa démission et tentent de l'expulser physiquement de la mosquée. Destabilisé par cette contestation interne, le responsable de la revue *El-Ansar*, qui fait partie des intégristes islamistes les plus radicaux, s'interroge pour la première fois sur l'identité exacte des mystérieux correspondants qui lui envoient d'Alger les communiqués du GIA revendiquant les massacres : « Mi-septembre 1997, Hamza a demandé des éclaircissements à ses interlocuteurs, nous a révélé Kamil Tawil, le journaliste en charge du dossier à *El-Hayat*. Il leur a

^a . Suite aux massacres, Il faudra attendre la fin du mois d'octobre 1997 pour que la presse internationale soit enfin autorisée à se rendre en Algérie, où elle travaillera sous étroite surveillance des autorités.

dit que c'était urgent, car les gens manifestaient et le critiquaient en disant qu'il soutenait le GIA alors que celui-ci tuait des femmes et des enfants... Il a alors reçu un communiqué justifiant les massacres. Il le publia tout en s'en démarquant et en annonçant qu'il ne soutiendrait plus le GIA⁵. »

Selon Patrick Forestier, journaliste à *Paris-Match*, Abou Hamza était manipulé à son insu par le DRS : « Lorsque les services secrets britanniques ont mis son téléphone portable sur écoute, ils ont été surpris : les appels d'Algérie du GIA provenaient d'une caserne⁶ ! » Le 1^{er} octobre 1997, à Londres, Mustapha Karmel, directeur d'*El-Ansar*, « retire son soutien au GIA » en annonçant que son dernier communiqué « contient des passages non conformes à la *chari'a* ».

Et en cet automne 1997, les islamistes de Londres ne sont pas les seuls à avoir compris – un peu tard ! – que le GIA servait de paravent au DRS.

La Françalgérie est « au parfum »

À Paris, certains spécialistes de l'Algérie entourant Jacques Chirac ne cachent plus aux journalistes qui les interrogent que le régime algérien contrôle le GIA⁷. « Les experts français suspectent les services de renseignement algériens d'avoir infiltré et manipulé plusieurs groupes terroristes algériens à la fois pour propager la désinformation et pour soutenir les actes terroristes dans l'espoir de convaincre l'Occident – notamment la France que les islamistes représentent un mouvement violent inacceptable », écrivait déjà au printemps Graham Fuller, spécialiste américain pour la Rand Corporation⁸.

Fin 1997, plusieurs hommes d'affaires français souvent proches du RPR ont effectivement compris que beaucoup des crimes contre l'humanité commis en Algérie depuis 1992 l'ont été à l'instigation des généraux. C'est notamment le cas d'un chef d'entreprise longtemps proche de Jacques Chirac qui nous a déclaré à l'automne 2002 que le « club des généraux » avait vraisemblablement été jusqu'à commettre des massacres de civils pour se maintenir au pouvoir : « Qui commet ces massacres ? Ce sont les quelques membres du club, et le club est toujours là. Maintenant, je préfère avoir le club que d'avoir Benhadj, Madani et les talibans⁹... »

Pour l'ex-capitaine Hacine Ouguénoune, le silence des hommes d'affaires français qui ont compris ce qui se tramait réellement en Algérie s'explique par leur souci de continuer à remporter de gros contrats d'exportation¹⁰. Mais on entre là dans une zone à très hauts risques. Le système de corruption qui constitue le cœur de la « Françalgérie » est en effet particulièrement sophistiqué : perfectionné au fil des années, aucune prise n'a été laissée à l'investigation de journalistes trop curieux. Seuls des « traîtres »,

éventuellement écartés par leurs pairs de l'accès aux commissions occultes, pourraient apporter les preuves nécessaires pour éviter à un journaliste trop bavard la condamnation à coup sûr dans un procès en diffamation. Or dans ce système, clone parfait de la mafia italienne, patiemment construit depuis les années 1980 par le « clan Belkheir », tous se « tiennent » : Français ou Algérien, entrepreneur ou politique, chacun détient les informations suffisantes pour s'assurer le silence de candidats à la trahison. Et si un inconscient s'avisait à vouloir parler, ses jours sont fatalement comptés...

Ainsi, la « machine à fric » de la Françalgérie peut continuer à entretenir la « machine de mort » des généraux d'Alger, qui broie depuis 1992 des dizaines de milliers de vies algériennes : dans une très large mesure, l'habillage idéologique justifiant tous les « débordements » par la lutte contre le « fascislamisme » ne sert qu'à couvrir des intérêts financiers fort triviaux. Pour beaucoup d'hommes d'affaires français présents en Algérie, le versement d'importantes commissions aux barons de la junte militaire a permis d'empêcher les islamistes d'accéder au pouvoir, et c'est une bonne chose : « Tel général a touché 10 millions de dollars de commissions. Si cela a permis qu'on soit encore aujourd'hui avec un régime démocratique — enfin, une démocratie en train de naître — et qu'on n'ait pas les islamistes au pouvoir en Algérie, cela vaut beaucoup plus que 10 millions de dollars... », nous a déclaré à l'automne 2002 l'un d'entre eux¹¹.

« Que voulez-vous que Chirac ou Jospin fassent ? », s'interrogeait devant nous en 2002 Pierre Habib-Deloncle, un banquier qui fut longtemps secrétaire général de l'Association des amis de Jacques Chirac. « On ne peut pas dire qu'ils soutiennent le régime, mais s'il y a dix Airbus à acheter et qu'ils prennent dix Boeing à la place, on est bien avancé ! Ils finissent quand même par les payer. Et donc cela fait travailler du monde à Toulouse, c'est mieux qu'à Seattle [siège du groupe américain Boeing]¹². » Membres d'une élite économique particulièrement bien informée sur la guerre secrète qui ravage l'Algérie, Pierre Habib-Deloncle, Yves Bonnet (l'ancien patron de la DST reconverti dans les années 1990 en agent d'influence français en Algérie^a) ou les hommes d'affaires que nous avons pu rencontrer décrivent un système qui ne peut fonctionner que dans la confidentialité et la désinformation.

Ainsi, l'attribution de la responsabilité des massacres à des fanatiques ayant perdu tout contact avec la réalité permet de fournir une explication « logique » à cette barbarie, d'une certaine façon « acceptable » par les opinions occidentales, qui ignorent le dessous des cartes (à l'époque, les journalistes algériens les plus éradicateurs qualifient d'ailleurs les tueurs du GIA d'« infra-humains »). Mais si l'opinion comprend que ces massacres répondent à une autre logique,

^a . Interrogé sur son rôle en la matière, Yves Bonnet nous a déclaré qu'il a parfois servi d'intermédiaire pour la signature de certains contrats en Algérie, mais qu'il n'y était pas intéressé financièrement.

qu'ils sont organisés pour permettre le maintien au pouvoir d'une caste militaro-affairiste liée à la France, l'indignation sera d'une tout autre ampleur. Or, en ce mois de septembre 1997, de plus en plus d'indices démontrent que les massacres de la Mitidja n'ont pu être organisés sans la complicité active du « clan éradicateur » du haut commandement militaire.

La communauté internationale s'interroge

Dès le printemps 1997, Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International, s'interroge sur l'étrange attitude des autorités algériennes : « Pourquoi un État qui a montré tant de confiance dans sa stratégie sécuritaire est-il incapable de protéger sa population à vingt minutes de la capitale ? On remarque aussi que personne ne peut se rendre sur les lieux et interroger les survivants. La seule lecture qu'on puisse faire, c'est à travers le prisme officiel ou celui de la presse algérienne qui ne peut enquêter sur les affaires touchant à la sécurité¹³. »

Durant l'été, faisant preuve d'une grande lucidité, les plus grands journaux américains commencent à se demander si les massacres ne sont pas organisés par un clan de l'armée hostile à la réintégration des islamistes dans la vie politique¹⁴. Fin août, l'islamologue français Bruno Étienne apporte du crédit à cette hypothèse en démontrant que les groupes armés islamiques ne comprennent pas plus de mille combattants : « Cela veut dire que 900 000 hommes surarmés n'arrivent pas à mettre au pas moins de mille personnes. Et puis, d'où viennent le matériel, les explosifs, les armes, dans un pays où toutes les frontières sont étanches, contrôlées par une énorme armée¹⁵ ? » Et le chercheur français de conclure : « Le pouvoir algérien nous raconte des histoires. Les généraux nous disent qu'ils se battent avec les islamistes, mais il est plus probable qu'ils se déchirent. »

Quelques jours après la publication de cet article, le politologue algérien F. Aït-Mehdi (un pseudonyme) établit un parallèle parfaitement pertinent entre le GIA et la « Force K », ce sinistre groupe armé qui opérait pendant la guerre d'indépendance à la fin des années 1950, prétendument dans le camp nationaliste, mais en réalité secrètement commandé par deux capitaines des services spéciaux français (voir *supra*, prologue). Mise en place pour discréditer le FLN, la Force K pillait, violait, rackettait et torturait les villageois pour instaurer une atmosphère de terreur et de confusion. Pour cet universitaire algérien, le GIA répond à la même logique et « il y a de très bonnes raisons de croire que l'émir national du GIA n'a été, et n'est autre, que le général Mohamed Médiène [chef du DRS]¹⁶ ».

Dans ce contexte où les meilleurs spécialistes de l'Algérie et une grande partie de la population ont compris que l'armée était derrière les massacres, un bras de fer qui va durer plusieurs mois s'engage entre les défenseurs des droits de l'homme désireux que la vérité soit faite sur les tueries et les autorités algériennes, soucieuses d'éviter toute enquête internationale.

Le 30 septembre, Mary Robinson, Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, se déclare « préoccupée par le refus algérien de toute intervention ». Quelques jours plus tard, relayant la revendication d'autres intellectuels algériens¹⁷, la journaliste Salima Ghezali demande publiquement la création d'une commission d'enquête internationale sur les massacres : « Pour moi, ces massacres sont des crimes de guerre et on ne peut plus rester sur des positions de principe. Il s'agit de savoir qui tue. Il y a trop de sang, trop de seigneurs de guerre pour que les Algériens puissent se passer de garanties internationales¹⁸. »

Fin octobre 1997, le refus des autorités algériennes de laisser l'ONU enquêter sur les massacres commence à indisposer Mary Robinson : « Je n'accepte pas que, sous le prétexte de ne pas violer la souveraineté algérienne, nous ne puissions rien dire, alors que des gens sont massacrés. Je me suis heurtée la semaine passée sur ce point avec le ministre algérien des Affaires étrangères¹⁹. » Quelques jours après cet incident, alors que des dizaines d'associations françaises et algériennes s'appêtent à organiser à Paris une grande manifestation pour réclamer la création d'une commission d'enquête internationale, les États-Unis fournissent au président Zéroual des photos satellites montrant que des groupes armés du GIA, véritables « escadrons de la mort » composés de quelques centaines d'hommes, se déplacent à l'ouest du pays, entre Sidi Bel-Abbés, Mascara, Tiaret et Rélizane (c'est là que les GIA séviront à nouveau début 1998). De plus en plus soupçonnés de laisser agir ces groupes et de commanditer secrètement les massacres, les chefs du « clan éradicateur » vont alors recevoir le soutien déterminant de Paris.

Paris ferme les yeux sur les massacres

Dès le 12 septembre 1997, quelques jours après les grands massacres de civils à Raïs et Sidi-Youcef, Hubert Védrine, le ministre français des Affaires étrangères, vole au secours des patrons du DRS en rejetant « toute possibilité d'action internationale ». Avec Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, ils semblent bien décidés à empêcher le gouvernement français de se poser trop de questions sur la responsabilité du haut commandement militaire dans les massacres. Le Premier ministre Lionel Jospin, lui, n'est manifestement pas sur la même longueur d'onde : dans une interview au *Monde*, le 16 septembre, il se garde bien d'approuver la ligne

éradicatrice qui prévaut à Alger et au sein même de son gouvernement. Mais il prononce alors une phrase étrange, qui montre que, de fait, il s'est rallié à la ligne de ses ministres « pro-éradicateurs » : « Même si nous ressentons un sentiment d'horreur et de compassion [...], avons-nous toujours à nous sentir coupables ? La France n'est plus responsable de ce qui meurtrit l'Algérie aujourd'hui. Au plan officiel, le gouvernement français est contraint dans son expression. Prendrait-il des initiatives qu'elles ne seraient pas reçues, nous le savons²⁰. »

Pourquoi le gouvernement est-il « contraint dans son expression » ? Pourquoi cette légitimation de l'inaction, alors que quelques mois plus tôt, Lionel Jospin, encore dans l'opposition, la critiquait vertement : « Cela voudrait dire que nous sommes tenus, c'est insupportable. On a quand même des moyens de rétorsion » (voir chapitre précédent). Selon François Gèze, la réponse est que « le gouvernement a cédé au chantage » au terrorisme des généraux d'Alger : « Dès la constitution du gouvernement de Lionel Jospin en juin 1997, de discrets émissaires de la SM ont expliqué en substance au Quai d'Orsay et à certains responsables français que si le gouvernement français "s'exprimait plus nettement", il leur serait bien difficile d'empêcher que "certains, ici ou là", soient "tentés de frapper". En termes plus crus, que les "Groupes islamistes de l'armée" pourraient à nouveau porter leur guerre sur le territoire français²¹. »

Quelques jours plus tard, signe supplémentaire que Paris a décidé de fermer les yeux sur les responsabilités des généraux éradicateurs dans les massacres, les services de renseignement français sont les seuls au monde à authentifier le communiqué présenté comme émanant du GIA et dont l'objectif est de dédouaner le haut commandement militaire.

Le 24 septembre, alors que plusieurs manifestations se préparent en France pour exiger la vérité sur les massacres, l'ancien ministre des Affaires étrangères Hervé de Charrette a, lui, le courage de mettre en cause les autorités algériennes, estimant qu'elles « doivent des explications à la communauté internationale », qui a la « responsabilité de se mêler de la crise algérienne²² ». Quelques jours après cette déclaration, le 29 septembre, interrogé lors du « 20 heures » de TF1 sur les raisons pour lesquelles ses propos sont « contraints », Lionel Jospin ne cache pas son embarras. Il reconnaît à demi-mot que toute critique du régime algérien risquerait de provoquer une nouvelle vague d'attentats comparable à celle de l'été 1995 : « Nous ne savons pas comprendre ce qui se passe véritablement en Algérie. [...] Nous sommes contre une opposition fanatique et violente qui lutte contre un pouvoir qui lui-même utilise, d'une certaine façon, la violence et la force de l'État. Alors nous sommes obligés d'être assez prudents. [...] Je dois aussi penser aux Français : nous avons déjà été frappés. Je dois veiller à ces questions. Je suis pour que nous prenions nos responsabilités, mais en pensant

que la population française doit aussi être préservée. C'est lourd de dire cela, mais vous comprendrez aussi pourquoi il est de ma responsabilité de le dire^a.»

Interrogé sur le sens exact de cette déclaration qui provoqua la colère d'Alger, Alain Chenal, chargé de l'Algérie au parti socialiste, reconnaît aujourd'hui qu'elle équivalait à reconnaître que « les politiques français ne peuvent pas dire ce qu'ils ont à dire sur le régime algérien parce qu'ils ont peur des bombes²³ ». Pour Hubert Védrine ou Jean-Pierre Chevènement, qui font à l'époque tout leur possible pour convaincre les journalistes français que les massacres ont bien été commis par des islamistes, cette déclaration du Premier ministre évoquant la « violence de l'État algérien » est catastrophique. Du coup, le ministre de l'Intérieur tente d'en atténuer la portée. Affirmant que les propos de Lionel Jospin ont été mal compris, Jean-Pierre Chevènement défend l'armée algérienne, allant jusqu'à déclarer à Hubert Coudurier : « Il y a une violence légitime de l'État. » C'était une « façon pour le ministre de l'Intérieur de justifier ce terrorisme d'État que certains considèrent comme un moindre mal », estime le journaliste²⁴.

À l'étranger, cette tendance très française à justifier les pires crimes du clan éradicateur choque profondément de nombreux observateurs. Au printemps déjà, interrogé par un hebdomadaire britannique, un expert politique londonien mettait les pieds dans le plat et donnait, un peu vulgairement, l'une des clés de cette attitude : « Le pouvoir [algérien] tient le gouvernement français par les couilles. Ils ont fait des dons secrets aux partis et hommes politiques afin qu'ils puissent les faire chanter. À un certain moment, cinq ministres au gouvernement avaient des maîtresses contrôlées par les Algériens. Et si les Français ne coopèrent pas, ils peuvent bombarder Paris²⁵.»

Pris en otage par le régime algérien, le gouvernement français ne se contente pas de le défendre passivement : dès le mois de septembre, il déclenche une opération diplomatique d'envergure à l'ONU pour contrer la revendication d'une « commission d'enquête internationale » (nous y reviendrons dans le chapitre suivant). Les militants des droits de l'homme, eux, continuent à exiger la vérité sur les massacres : le 15 octobre, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Amnesty International, Reporters sans frontières et Human Rights Watch appellent les membres de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à convoquer une session extraordinaire sur la situation algérienne²⁶. Particulièrement réceptive à cet appel, Mary Robinson hausse alors le ton à l'encontre d'Alger : « Les massacres et autres atrocités à l'encontre des civils innocents ont pris une telle ampleur en Algérie que je refuse de considérer cette situation comme exclusivement interne. Les droits

^a . Suite à cette déclaration, Pierre Pasquini, ancien ministre du gouvernement Juppé en 1995, accusera Lionel Jospin de « lâcheté d'État » (voir *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.* ; et *Le Figaro*, 1^{er} octobre 1997).

de l'homme ne connaissent pas de frontières. [...] Je vais réunir, d'ici une semaine, le maximum d'informations sur la situation en Algérie par le canal des différents rapporteurs spéciaux de la commission des droits de l'homme de l'ONU sur les questions suivantes : exécutions sommaires, torture, détention arbitraire, disparitions, violences à l'égard des femmes. Ensuite, je déciderai du prochain pas à franchir²⁷.»

Le 23 octobre 1997, le FIS va dans le même sens et appelle la communauté internationale à « agir auprès d'Alger pour une solution politique négociée ». Et le 1^{er} novembre, depuis sa prison américaine, Anouar Haddam dénonce les massacres et demande à son tour une commission d'enquête internationale.

Ouled-Allal, le « Timisoara algérien »

Pour tenter de contrer ces pressions de la communauté internationale, les généraux éradicateurs organiseront dans les semaines et les mois qui suivent une extraordinaire entreprise de désinformation à l'échelle internationale, qui portera ses fruits, comme on le verra dans le chapitre suivant. Mais dès la fin septembre, la désinformation avait commencé en Algérie même, par une opération militaire à grand spectacle dans la région des massacres de masse : visant officiellement le GIA, son objectif était surtout d'effacer des preuves gênantes...

Proche de l'Atlas blidéen, dont les premières collines sont à quelques kilomètres, Ouled-Allal est l'une de ces banlieues sud d'Alger nées de l'exode rural. On n'y trouve ni services municipaux, ni forces de sécurité, ni partis ou associations. En 1996, sous la pression de groupes armés manifestement encouragés par les autorités, les 10 000 habitants de la commune désertent le secteur, qui devient un « sanctuaire » du GIA (dont on a vu qu'il est désormais, à cette époque, entièrement sous la coupe du DRS). En quelques semaines, les terroristes transforment l'hôtel du village en hôpital, construisent des ateliers de fabrication d'engins explosifs, des bunkers en béton dans les égouts et ils martyrisent en toute impunité les habitants des environs.

Mais le 28 septembre 1997, après le traumatisme provoqué dans la communauté internationale par les grands massacres, la donne change : les forces spéciales de l'armée encerclent Ouled-Allal et, fait exceptionnel, les autorités invitent la presse algérienne à suivre les opérations. « La gendarmerie avait été mise à contribution pour transporter et protéger les journalistes jusqu'au lieu de l'opération, nous a raconté en 2001 un ancien journaliste algérien proche du général Betchine qui fut témoin direct des faits. Sur les lieux, il y avait un gigantesque déploiement de forces : des chars, des véhicules

blindés de toutes sortes, des bulldozers et des groupes électrogènes avec des projecteurs. »

Le colonel M'henna Djebbar, commandant du CTRI de Blida (et dont on a vu que, depuis 1992, il a été un des principaux acteurs opérationnels de la « sale guerre »), affirme aux journalistes que la région « a longtemps échappé à l'autorité de l'État », que ses services y ont « repéré un important groupe terroriste probablement auteur des massacres de Raïs et Bentalha », que les lieux sont « entièrement minés » et que l'opération va sûrement durer plusieurs jours. Puis les journalistes sont conviés à un briefing du général Brahim Fodhil Chérif, qui dirige les opérations. Ce dernier propose alors aux journalistes de suivre l'assaut sur une télévision retransmettant des images filmées par hélicoptère : avec son talkie-walkie, le général ordonne au pilote de filmer tel ou tel objectif pour satisfaire la curiosité des journalistes, et de faire des gros plans sur une maison. « Mais on n'aperçoit aucun terroriste », raconte notre journaliste témoin, qui précise : « À la sortie du briefing, le général a demandé aux journalistes de ne jamais mentionner ce système vidéo. » L'opération a effectivement duré plusieurs jours, sans qu'aucun prisonnier ne soit montré à la presse ; et quelques jours plus tard, les autorités annoncent avoir découvert des cadavres dans un puits et éliminé plusieurs dizaines de « terroristes ».

L'opération d'Ouled-Allal donne alors lieu à de nombreux reportages diffusés par la télévision publique algérienne, largement repris par les télévisions du monde entier. À l'époque, cette action spectaculaire apparaît donc comme la preuve que l'armée a enfin décidé de s'attaquer au GIA. Et pourtant, certains journalistes algériens s'interrogent : pourquoi le général Fodhil Chérif a-t-il ordonné qu'on rase les maisons et qu'on déblaie le terrain, qui est censé être miné, avec de simples bulldozers ? Comment se fait-il que les forces spéciales de l'armée, habituées à agir dans le plus grand secret, aient convié cette fois la presse à assister à l'opération ?

« Ouled-Allal fut un véritable "Timisoara algérien" », nous a expliqué l'ex-colonel B. Ali, faisant allusion à la manipulation des journalistes occidentaux dans la ville roumaine de Timisoara lors de la chute du dictateur Ceausescu en décembre 1989. L'ancien porte-parole du MAOL nous a affirmé que le DRS avait amené des prisonniers islamistes à Ouled-Allal, puis les avait armés de force pour donner l'illusion que les forces spéciales participaient réellement à une opération antiterroriste : « Les types savaient qu'ils allaient mourir, relate B. Ali, mais ils ont quand même essayé de se défendre, ils ont tiré²⁸. »

Lui aussi directement témoin des faits, le journaliste qui nous les a racontés estime que l'opération d'Ouled-Allal a permis aux généraux éradicateurs de faire « d'une pierre deux coups » : donner l'impression de combattre le GIA, mais surtout effacer les preuves de la collusion ancienne entre les groupes armés du secteur et le DRS, et ce à quelques jours de l'arrivée en Algérie de la presse internationale

venue couvrir les élections municipales d'octobre : « À l'hiver 2000, nous a-t-il révélé, le général Betchine m'a confié que cet endroit [Ouled-Allal] avait été un camp des escadrons de la mort responsables des massacres de Raïs et Bentalha et que l'opération a été montée rapidement suite au limogeage du chef de la 1^{er} région militaire^a, et son remplacement par le général Rabah Boughaba, un proche de Zéroual — ces derniers n'ont d'ailleurs été avisés qu'après le début de l'opération. Pour Betchine, Fodhil Chérif a monté tout ce scénario pour effacer rapidement les traces qui pouvaient y subsister, de peur que les hommes de Boughaba ne découvrent l'existence de ce camp. Quant au système vidéo, il a dû probablement servir aussi à filmer le massacre de Bentalha, sachant que les témoins ont parlé d'un hélicoptère qui survolait le lieu. »

Élections municipales et contrôle des esprits

Le 23 octobre 1997, trois semaines après que l'opération d'Ouled-Allal a permis au régime de « nettoyer » le camp terroriste du GIA longtemps entretenu par le DRS aux portes d'Alger, le régime organise les premières élections municipales depuis celles de 1990, qui avaient été remportées par les islamistes. Prévues à l'origine pour « parachever » un « édifice institutionnel » destiné à conférer au régime un minimum de légitimité, les municipales doivent être couvertes par des centaines de journalistes venus du monde entier (un rituel bien rôdé : depuis 1995, les autorités permettent à la presse internationale de se rendre en Algérie au moment des élections, afin de peaufiner leur image « démocratique »).

Pour les chefs du DRS, les généraux Toufik Médiène et Smaïl Lamari, il est impératif d'empêcher tous ces journalistes de découvrir la vérité sur les massacres. Jusque-là, ils étaient parvenus à maintenir une chape de plomb sur les circonstances exactes des tueries en contrôlant très étroitement la parole des survivants. Quelques jours après le massacre de Bentalha, par exemple, les ambassadeurs américain et britannique s'étaient rendus sur les lieux, mais sans apprendre grand-chose sur les circonstances du drame : « Tout avait été préparé à l'avance, nous a révélé Mohamed Yousfi, un journaliste algérien qui suivait la visite. Tous les gens qui parlaient avaient été briefés : "Toi, le numéro un, tu diras cela, toi, tu diras ceci..." Les "témoins" étaient en fait des préposés spécialement chargés de répondre aux diplomates, à qui ils disaient des banalités du genre : "Il y avait des terroristes, ils ont attaqué, ils ont tué, puis

^a . Il s'agit du général Saïd Bey : jugé responsable de la non-intervention de l'armée pendant les massacres, il a été limogé par le président Zéroual au lendemain de la tuerie de Bentalha (mais il sera « récupéré par le général-major Mohamed Lamari, qui le nommera attaché militaire à Bruxelles auprès du commandement de l'OTAN ; en février 2000, il sera promu à la tête de la 5^e région militaire, celle de Constantine, un poste important).

ils ont fui." Personne ne pouvait leur parler librement. En plus, les services de sécurité étaient omniprésents, vous imaginez²⁹... »

Quant aux journalistes algériens, pas question non plus de les laisser recueillir des témoignages mettant en cause le rôle de l'armée dans les massacres. Pour parvenir à ses fins, le DRS organise de façon systématique le bouclage des secteurs où viennent de se dérouler des tueries : « Quand tu arrives sur un massacre, les services de sécurité sont là, explique Mohamed Yousfi, qui couvrit la plupart des tueries de l'été 1997. Ils n'étaient pas là pour sauver les citoyens, mais ils sont là pour interdire l'accès du secteur à la presse et organiser l'information. Après cinq ou six heures, quand la protection civile a déjà évacué la plupart des cadavres dans les cimetières et les blessés dans les hôpitaux, on peut enfin parler aux survivants. Mais ils savent pertinemment que tout le site est encadré par la police. Cela intimide.

« Les rares fois où des journalistes ont pu travailler sans escorte, ils ont recueilli des témoignages évoquant des militaires mettant des barbes ou des barbues portant des uniformes militaires. Mais même si vous ramenez ce type de témoignage à la rédaction, ce n'est pas gagné. Votre article doit être avalisé par la censure (de la rubrique, de la rédaction, et du comité de lecture d'État qui est à l'imprimerie). Du coup, même quand un survivant a pris le risque de vous dire la vérité, vous ne pouvez pas la publier³⁰. »

Grâce à cette censure extrêmement bien organisée, les organes de presse proches du régime peuvent relayer la propagande officielle sans risquer d'être contredits par des témoignages émanant du terrain. Ne reculant devant aucun paradoxe, APS, *El-Watan*, *Le Matin*, *Liberté* ou *El-Khabar* présentent ainsi les massacres comme des « actes désespérés des islamistes qui ont été vaincus militairement ». Le 29 août 1997, Omar Belhouchet, le patron d'*El-Watan*, écrit par exemple dans un éditorial : « Les groupes islamiques armés, dont la quasi-majorité des membres sont issus du FIS, ont déclaré la guerre au peuple algérien. Ils veulent instaurer la république islamique par le *djihad*, en massacrant des milliers d'Algériens³¹. »

Occultant totalement la responsabilité du DRS dans les massacres, ces articles qui n'hésitent pas à qualifier les membres des groupes islamiques armés de « zombies », de « mutants », voire d'« infra-humains » dont il convient de procéder à l'« extermination totale »³² vont acquérir le statut de dogme à l'extérieur de l'Algérie. L'Agence France Presse, devenue une véritable courroie de transmission du régime depuis qu'elle est la seule agence de presse occidentale autorisée dans le pays, jouera à cet égard un rôle décisif. Citant régulièrement les quotidiens éradicateurs, qu'elle présente comme « privés... et indépendants », l'agence gouvernementale française feint d'oublier que les informations sécuritaires publiées par ces quotidiens émanent le plus souvent du service d'action psychologique du DRS, dirigé par le fameux colonel Hadj Zoubir

(lequel avait remplacé à ce poste le colonel Salah, assassiné le 19 février 1995)^a.

Dans leurs rédactions, les journalistes algériens honnêtes enragent, mais ils ne peuvent rien dire : « On se disait que les massacres étaient probablement commis par des clans de l'armée, des milices, raconte Yousfi. Mais sans même qu'on l'ait écrit dans des articles, certains de nos collègues furent enlevés, torturés, des journaux furent suspendus. Si on avait écrit cela, vous auriez lu dans la presse algérienne que l'auteur de l'article a été assassiné par un groupe armé, que la revendication portait le cachet du GIA. » Quant aux journalistes étrangers désireux de se rendre en Algérie à l'occasion des élections municipales, les autorités commencent par les « trier sur le volet » : la plupart de ceux qui connaissent bien le pays et qui ont commencé à recueillir des témoignages laissant penser que l'armée pourrait être impliquée dans les massacres se voient tout simplement refuser leurs demandes de visa^b. Ceux qui sont autorisés à se rendre en Algérie doivent impérativement loger à l'hôtel Aurassi ou au Saint-Georges, deux établissements placés sous le contrôle étroit des services du DRS^c. Il leur est en outre interdit de se déplacer sans escorte, une mesure qui permet d'intimider d'éventuels témoins gênants.

Durant leur séjour à Alger, les journalistes qui veulent se rendre sur les lieux des massacres sont autorisés à le faire, mais dans des bus affrétés spécialement par les autorités : « Tous les matins, à l'hôtel, les autorités nous indiquaient le programme du jour en nous proposant deux ou trois reportages possibles, nous a raconté Giovanna Botteri, journaliste à la télévision italienne Rai 3. Évidemment, Bentalha, cela passait très bien à l'image, tout le monde voulait y aller. Dans le car, il y avait des "journalistes" algériens avec nous pour nous "expliquer" ce qui s'était passé. La première étape de la tournée, c'était la visite du cimetière. Dès qu'on s'approchait d'un survivant, il y avait un de nos "accompagnateurs" qui venait pour servir d'"intermédiaire", même quand les gens avec qui on voulait discuter parlaient français... »

Dans la salle de montage où elle nous reçoit à Rome début 1999, Giovanna fait défiler une de ses cassettes montrant un faux témoin tentant d'intoxiquer les journalistes étrangers. Se présentant comme un habitant du village ayant survécu au massacre, il coupe sans arrêt

^a . Autre organe de presse français à reprendre alors sans s'en distancier les articles de la presse éradicatrice : *L'Humanité*, le quotidien du Parti communiste français (voir par exemple Hassane ZERROUKY, « Ouled-Allal, sanctuaire du GIA », *L'Humanité*, 9 octobre 1997 ; Hassane Zerrouky est aussi journaliste du quotidien algérien *Le Matin*, fervent partisan des thèses éradicatrices).

^b . Le 23 octobre 1997, l'association Reporters sans frontières dénonce le refus d'accorder des visas à plusieurs journalistes étrangers et l'impossibilité de travailler en Algérie.

^c . Il est notoire que leurs chambres occupées par des visiteurs étrangers sont « équipées » de micros et que leurs communications téléphoniques sont systématiquement placées sous écoutes.

la parole aux victimes. Goguenard, il affirme que les groupes islamistes veulent « tuer tous les Algériens », puis s'éclipse.

— « Qui était cet homme ?

— On n'en sait rien ! Il est arrivé avec les gendarmes, mais ce n'est pas un patriote... On ne sait pas. Après, il est parti, on ne l'a pas revu³³... »

Au cours de notre enquête, l'existence de ces « faux témoins » travaillant pour le compte du DRS nous a été confirmée par plusieurs journalistes français, comme Florence Aubenas, de *Libération*, ou Thierry Oberlé, du *Figaro*, qui nous a rapporté comment, après le massacre de Béni-Messous, les autorités lui présentèrent un « survivant » portant une arme dissimulée dans sa ceinture. Comprenant qu'il avait affaire à un policier, le reporter protesta et demanda à être ramené à son hôtel...

Dans certains cas exceptionnels, des journalistes étrangers parvinrent à interviewer des survivants des massacres mettant en cause le rôle de l'armée. Quelques jours après le massacre de Bentalha, Nesroulah Yous se rend ainsi au cimetière du secteur avec Messaoud, un de ses voisins ayant perdu sa femme et ses huit enfants : « Pendant la nuit [du massacre], raconte Nesroulah, il avait reconnu la voix de son fils en train de se faire égorger. Il nous avait dit : "C'est mon fils", mais il était impuissant, il ne pouvait rien faire. Le lendemain du drame, avec toute cette rage, il raconta à des journalistes de la télévision MBC que les militaires n'étaient pas intervenus, qu'ils étaient là, qu'il n'y avait pas de mines (à l'époque, les autorités expliquaient la non-intervention de l'armée par la présence de mines). Un policier qui l'écoutait est alors venu vers lui et lui a dit en arabe : "Si tu ajoutes un mot, je te liquide là, devant tout le monde." Il lui a dit : "Je te tue, ici, devant tout le monde"³⁴. »

Menacés de mort, les vrais témoins du massacre ne se risquent pas à témoigner devant quiconque, ce qui facilite grandement la formidable opération d'intoxication internationale organisée par le général Larbi Belkheir et les chefs du DRS, avec la complicité de Paris. Premier objectif de cette opération : discréditer le président Zéroual, désormais accusé d'avoir laissé la population se faire massacrer, et le contraindre à défendre ses collègues éradicateurs face à la communauté internationale. Le 23 octobre, la fraude massive qui marque les municipales donne aux généraux l'occasion d'accentuer la terrible pression qu'ils exercent déjà sur la présidence.

Les éradicateurs contre Zéroual

Le 23 octobre 1997, le RND, parti présidentiel du général Zéroual, rafle une écrasante majorité des sièges aux élections

municipales^a. Mais il est immédiatement accusé de fraudes massives par les leaders de tous les autres partis, dont plusieurs appellent à l'invalidation des résultats : « On a occupé les rues, se souvient Lila Hamana, membre de l'exécutif du RCD et fan de Khalida Messaoudi. On criait : "Zéroual, démission." Après coup, j'ai compris que ces manifestations étaient surtout une façon de déstabiliser la présidence. Sadi voulait le départ de Zéroual³⁵. »

En cette fin octobre, le « clan éradicateur » cherche en effet à se débarrasser de Liamine Zéroual, mais surtout du général Betchine. Ancien patron de la Sécurité militaire, le très ambitieux conseiller à la sécurité du président ne cache plus en effet son ambition d'être candidat à la prochaine élection présidentielle. Du coup, fin octobre, une formidable campagne de presse est lancée contre lui, notamment par *El-Watan*, le quotidien d'Omar Belhouchet, très proche du « clan éradicateur ».

Le 29 octobre, reprenant un propos de la dirigeante trotskiste Louisa Hanoune (« Le peuple n'a pas abdiqué devant les fraudeurs et les assassins »), « Y. B. », un jeune chroniqueur du journal issu de la *tchi-tchi* (bourgeoisie) d'Alger, lance l'offensive. Débutant par une phrase résumant à elle seule l'angoisse des « éradicateurs » francophones à l'idée que les « islamo-conservateurs » dominent la façade civile du régime, sa chronique est la plus violente diatribe jamais publiée contre le duo Zéroual-Betchine : « Sommes-nous chez nous en Algérie ? Habitons-nous chez Zéroual, chez Betchine, ou chez Toufik^b ? », demande « Y. B. ». Lequel, épargnant le général Larbi Belkheir, le véritable « parrain » de l'Algérie, ajoute à l'adresse de ces trois piliers du régime : « Prenez conscience que vous ne pourrez jamais diriger un pays dont les habitants vous vomissent. [...] L'Algérie est un pays dont les citoyens vont vous manger en salade si vous continuez à vous foutre de leur gueule³⁶. »

En Algérie, bien peu d'observateurs imaginent qu'un article aussi violent ait pu être publié dans *El-Watan* sans de puissantes protections. Dans le même numéro, le quotidien d'Omar Belhouchet publie d'ailleurs le compte rendu d'une interview du chef d'état-major de l'armée, le très éradicateur Mohamed Lamari, que les quotidiens *Le Matin* et *La Tribune* résument d'une phrase : « Je n'ai pas de problème avec le président Zéroual. » Cette phrase ne figurant pas dans le texte de l'interview de Lamari, plusieurs analystes algériens en concluent qu'il s'agit d'un message délivré par le « clan éradicateur » du haut commandement militaire et pouvant se résumer ainsi : « Que Betchine parte, mais que Zéroual reste³⁷. » En clair, la chronique d'« Y. B. » aurait servi à signifier au président Zéroual,

^a . Selon les chiffres officiels, 7 442 sièges sont récoltés par le RND, 2 864 par le FLN, 890 par le MSP (ex.Hamas), 645 par le FFS, 508 par des indépendants, 444 par le RCD et 290 par En-Nahda.

^b . Depuis quelques semaines, le général Toufik Médiène, patron du DRS, s'était manifestement rapproché du clan présidentiel (*voir* Jean-Pierre TUQUOI, « Les luttes de clans s'exacerbent au sein du pouvoir algérien », *Le Monde*, 5 septembre 1997).

dont la démission aurait été embarrassante pour ses collègues éradicateurs, qu'il était impératif qu'il se débarrasse au moins du général Betchine, son trop ambitieux conseiller à la sécurité. Quelques jours après sa chronique, « Y. B. » disparaît mystérieusement à Alger, puis réapparaît en France (il vit aujourd'hui à Paris).

Mais dans cette période, les hommes du clan Belkheir ont aussi d'autres soucis, « car la manifestation du 10 novembre 1997 à Paris, à l'initiative de l'association "Un jour pour l'Algérie" et de nombreuses ONG, a mis en avant le mot d'ordre de commission d'enquête internationale pour la vérité sur les massacres et les violations des droits de l'homme en Algérie, visant aussi bien le terrorisme islamique que le pouvoir. Des milliers de personnes sont descendues dans la rue, et la manifestation a eu un impact considérable³⁸ ». Soutenue notamment par le Parti socialiste et par Catherine Trautmann, la ministre de la Culture, cette mobilisation inquiète les généraux éradicateurs, qui ne sont pas encore parvenus à torpiller complètement le projet de l'ONU de créer une commission d'enquête internationale sur les massacres. Du coup, ils vont mettre en place l'une des plus formidables opérations d'intoxication de l'opinion jamais organisée entre la France et l'Algérie.

La campagne de neutralisation d'une enquête internationale

Pour les généraux Belkheir, Nezzar, Médiène ou Lamari, se borner à interdire toute enquête internationale est problématique : cela risque de confirmer qu'ils ont quelque chose à cacher, voire qu'ils sont impliqués dans les tueries. Pour parvenir à jeter le voile sur les massacres sans en avoir l'air, le Service d'action psychologique du DRS, dirigé par le colonel Tahri Zoubir, dit « Hadj », va donc mettre en place une campagne de propagande particulièrement subtile. Premier acte : culpabiliser tous ceux, journalistes, intellectuels, témoins, qui se posent des questions sur les commanditaires des tueries.

Dès la fin du mois de septembre 1997, pour contrecarrer Hocine Aït-Ahmed, qui avait condamné les massacres « qu'ils soient commis par les islamistes ou par les ultras du régime », Saïd Sadi, le très éradicateur leader du RCD, affirme à Alger : « Les intégristes sont les auteurs des massacres qui endeuillent notre peuple. » À Paris, il ajoutera : « Ce qui me gêne, c'est qu'on sème le doute sur les auteurs des crimes alors qu'ils [leurs auteurs, le GIA] les revendiquent. Aucun doute ne doit être entretenu là-dessus, sauf à accepter de se rendre complice de ces crimes¹. » Pour lui, tout journaliste qui « douterait » de la version officielle serait donc un « complice du GIA ».

Saïd Sadi inaugure ainsi un argumentaire qui sera répété ensuite jusqu'à la nausée, comme l'explique dans son livre l'ex-colonel Mohammed Samraoui : « Par l'intermédiaire de ses relais médiatiques, en Algérie et à l'étranger (surtout en France, où il n'en manque pas), [le DRS] fera savoir que ces ONG et les personnalités qui les soutiennent osent, absurdement, poser la question de "Qui tue qui ?" — formule que les défenseurs des droits de l'homme n'ont pourtant jamais utilisée. Une question systématiquement qualifiée d'"obscène" [...], puisque "tous ces crimes ont été revendiqués par les GIA" — en oubliant bien sûr de vérifier l'existence de ces revendications et, quand elles existaient, leur authenticité. Dans les années qui suivront, et jusqu'à aujourd'hui, tous ceux qui mettront en

cause le rôle des forces de sécurité dans les attentats, assassinats et massacres inexplicables se verront accusés d'être des "partisans de la thèse du qui tue qui ?"². »

Dans les semaines qui suivent les grands massacres de l'été 1997, le régime va parvenir à rallier à sa cause plusieurs intellectuels français particulièrement médiatiques, qui vont imprudemment s'engager corps et âme dans la défense des généraux éradicateurs.

Politiques et intellectuels français au secours des généraux

Pourtant, au départ, même le soutien d'intellectuels et de politiques farouchement hostiles aux islamistes, comme Bernard-Henri Lévy ou Jack Lang, n'est pas acquis. Début octobre 1997, alors que l'ensemble des organisations de défense des droits de l'homme s'interroge sur l'implication des forces spéciales de l'armée dans les massacres, BHL écrit très justement dans sa chronique du *Point* : « Pourquoi ne pas dire à cet État-FLN qui est, jusqu'à nouvel ordre, notre seul interlocuteur : "Halte à l'État fou ; halte à la vendetta d'État ; les islamistes, si sanguinaires soient-ils, ont droit à des procès ; ils ont le droit, eux aussi, de n'être ni torturés ni massacrés ; c'est en répondant à la terreur par la contre-terreur qu'on finit de ruiner la démocratie et qu'on fait le lit du fascislamisme³. » Et il affirme avec force l'exigence de « l'envoi d'une commission d'enquête internationale sur le lieu des derniers massacres, [car] ce sera un pas en direction de ces millions d'hommes et de femmes atrocement seuls, désemparés ». Quant à Jack Lang, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, il se montre lui aussi ouvert à ce qu'une commission d'enquête internationale se rende en Algérie.

Dans ce contexte difficile, le président Liamine Zéroual, évidemment solidaire en dernière instance de ses parrains et néanmoins adversaires du « clan Belkheir », s'efforce de prendre la main en ce qui concerne le pilotage de la grande campagne de propagande à destination de l'étranger que s'appête à lancer le DRS⁴. Dans une « directive » du 13 novembre 1997, le président écrit : « Il convient de corriger l'image qui est véhiculée de l'Algérie à l'étranger, une image souvent fautive car manipulée au gré des intérêts des chapelles politiques intérieures et extérieures. Parce que la promotion d'une image saine de l'Algérie souffre d'un défaut de stratégie [...], de relais complémentaire et d'un encadrement aguerri, l'institution d'une agence de communication extérieure investie de la fonction de produire et de projeter la véritable image du pays aux plans politique, économique, commercial, culturel et touristique, est une nécessité⁵. »

La campagne de neutralisation d'une enquête internationale

Ce projet d'agence s'inspire à l'évidence du modèle de l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), instrument privilégié de propagande et de désinformation du général Ben Ali, le dictateur aimé des gouvernements français qui dirige la Tunisie depuis 1987⁶. L'homologue algérien de l'ATCE, projet beaucoup trop grossier pour les praticiens chevronnés de la désinformation qui dirigent le DRS depuis 1990, ne verra évidemment jamais le jour, et Zéroual en sera pour ses frais. Mais la campagne de désinformation, elle, sera menée de main de maître par les hommes de Belkheir.

Dès la fin 1997, plusieurs personnalités algériennes (dont l'ancien ministre des Droits de l'homme Ali Haroun) se rendent discrètement à Paris pour faire passer le message du régime à des personnalités politiques ou intellectuelles jugées influentes. Dans la foulée, des dirigeants politiques français comme Claude Cheysson, Yvette Roudy, Francis Wurtz ou Jack Lang se rendent en Algérie. À leur retour, alors que la Suède, l'Italie, la Belgique et même les États-Unis réclament la création d'une commission d'enquête sur les massacres⁷, les éradicateurs français se font au contraire les porte-parole des généraux d'Alger : « Il est clair que ce sont les islamistes, ces fous de Dieu, qui tuent », déclarera par exemple Yvette Roudy⁸. Face à eux, « seule, la contre-violence est possible », ose même déclarer Claude Cheysson, une justification très claire des méthodes terroristes employées par les forces spéciales de l'armée⁹. Jack Lang, pour sa part, renoncera à toute idée de commission d'enquête internationale et relaie désormais la propagande officielle, affirmant contre toute évidence qu'en Algérie la « démocratie » a réussi à « donner la parole et la responsabilité au peuple¹⁰ ».

Mais les deux intellectuels qui vont s'engager de la manière la plus spectaculaire dans la défense des généraux éradicateurs sont les philosophes Bernard-Henri Lévy et André Glucksmann. Fin décembre 1997 et début janvier 1998, alors que de nouveaux massacres attribués au GIA font plus de mille morts à Relizane, dans l'ouest du pays¹¹, et que la plupart des médias désirant enquêter sérieusement sur l'affaire se voient interdire l'accès au pays^a, BHL et Glucksmann mènent en Algérie des « reportages » sur la situation.

Écrits avec fougue, les articles de Bernard-Henri Lévy, publiés dans *Le Monde* les 8 et 9 janvier 1998, dédouanent l'armée de ses responsabilités dans les massacres : « J'ai, à Tizi-Ouzou et Oran comme à Alger, rencontré d'autres officiers de terrain. À tous, j'ai posé cette même question de la passivité des forces armées. Tous m'ont donné le même type de réponse, l'attribuant, soit à la "culture" de l'ALN, soit à la mobilité "insaisissable" des groupes terroristes, soit, encore, à la difficulté, pour n'importe quelle armée placée dans une situation semblable, d'adapter son "outil" aux contraintes d'une guerre de guérilla qui n'a cessé, de surcroît, de changer de forme et de terrain (terrorisme urbain, attaques des banlieues puis des villages,

^a . Comme en témoignent notamment les tracasseries subies à l'époque par les journalistes de *Libération*, du *Monde*, de l'agence CAPA, de Canal Plus...

douars isolés). Et si je devais, au bout du compte, résumer mon propre sentiment, je dirais comme, d'ailleurs, la plupart des intellectuels ou des démocrates algériens que j'ai pu rencontrer [...] : incompetence des militaires, sûrement, indifférence, peut-être ; l'arrière-pensée, dans la tête de certains, que la vie d'un bon soldat ne vaut pas celle d'un paysan qui, hier encore, jouait le FIS, pourquoi pas ; mais un "état-major", ou un "clan", ou même un "service spécial", fomentant les massacres, ou armant les massacreurs, ou déguisant — cela s'est dit ! — leurs hommes en islamistes, voilà une hypothèse à laquelle je ne parviens pas à croire¹².»

Le 11 janvier, deux jours après la publication du reportage de BHL dans *Le Monde*, l'hypothèse à laquelle il « ne parvient pas à croire » est pourtant confirmée à la presse britannique par deux nouveaux témoignages, ceux de *ninjas* (policiers des unités antiterroristes) qui révèlent dans *The Observer* avoir participé à un massacre organisé par les forces spéciales de l'armée en octobre 1997 : « Nous étions dans un convoi de seize voitures, des Jeeps Nissan et des Peugeot 505, cinq *ninjas* par voiture. Nous avons quitté le centre de police de Châteauneuf (à trois miles à l'ouest de la Casbah dans le centre d'Alger) à environ 1 h 30 du matin ; [...] nous étions armés de kalachnikovs et de Beretta 9 mm. Près des maisons ciblées, nous nous sommes arrêtés et avons attendu les forces spéciales de la Sécurité militaire. Dès leur arrivée, un des nôtres a détruit le système électrique desservant la région, plongeant ainsi vingt ou trente maisons dans le noir complet¹³.»

« Nos ordres étaient clairs », ajoute « Robert », un autre *ninja* s'étant confié à *The Observer* dans un total anonymat. « Nous devons surveiller le quartier mais ne pas agir à moins que l'on ne nous l'ordonne précisément. La Sécurité militaire vint et en ressortit après un moment, peut-être deux heures, peut-être moins. Après leur départ, nous sommes allés nettoyer les lieux. Il y avait là seize corps, deux familles. J'ai vu de mes propres yeux des hommes morts ainsi que des femmes, des enfants et même un bébé, tous égorgés. Je ne peux vous dire à quoi cela ressemblait¹⁴...»

« Ce n'est pas l'armée qui tue en Algérie ! »

Dans les jours qui suivent la publication de ces témoignages, l'une des plus célèbres représentantes civiles du « clan éradicateur », Khalida Messaoudi, organise en Europe une tournée médiatique destinée à dédouaner le haut commandement militaire de ses responsabilités dans les tueries. Point d'orgue de cette tournée : un « meeting national unitaire » organisé au palais de la Mutualité à Paris le 21 janvier 1998 sous le titre « Algérie : le silence tue » et une soirée « Théma » d'Arte consacrée le lendemain à la « nuit algérienne ». Pour donner du crédit à l'idée que seuls les islamistes

massacrent, Khalida Messaoudi fait venir à la Mutualité, à Paris, deux Algériennes affirmant avoir été enlevées et violées par des groupes islamistes dont l'un était dirigé par Antar Zouabri, un homme alors présenté par Alger comme le « patron du GIA ».

Se présentant couvertes de châles qui cachent leur visage, les deux femmes livrent un témoignage bouleversant sur les horreurs qu'elles affirment avoir subies de la part de leurs ravisseurs. *A priori* crédibles (depuis 1993, les groupes armés qui sévissent dans les maquis ont pris l'habitude d'enlever des femmes, tout comme les forces spéciales de l'armée qui, elles, les ramènent généralement dans leurs casernes pour les violer), leurs témoignages posent néanmoins problème : anonymes, ils ne contiennent aucune information précise qui permettrait de les vérifier. En dépit de ces incertitudes, ils impressionnent fortement le public de la Mutualité, déjà largement acquis aux thèses éradicatrices.

À la tribune, Jack Lang attribue les massacres aux islamistes et déclare : « Il est temps qu'on cesse de renvoyer dos à dos égorgeurs et autorités algériennes¹⁵. » Le lendemain, Daniel Leconte, d'Arte, invite à Strasbourg Khalida Messaoudi et ses deux femmes témoins, toujours masquées, pour participer à une émission spéciale consacrée à l'Algérie. Sur son plateau, le journaliste a également invité Bernard-Henri Lévy, Saïd Sadi (président du RCD), Véronique Taveau (une ancienne journaliste de France 2 qui a réalisé les reportages de l'émission), Denis Jeambar (directeur de la rédaction de *L'Express*), une journaliste d'*EI-Watan*, Werner Herzog (un journaliste suisse) et Soheib Bencheikh (mufti de Marseille)... Durant l'émission, la plupart des invités reprennent la version officielle d'Alger sur les massacres. Daniel Leconte, organisateur de la soirée et ami de Saïd Sadi, a manifestement choisi son camp. Quelques jours avant l'émission, il déclarait notamment à *L'Express* : « J'en avais assez des analyses et des commentaires qui compliquent la situation. Je voulais des faits et non des spéculations. Je m'élève contre ces analyses qui consistent à ne pas vouloir nommer le mal — du style "On ne sait pas qui tue" — et surtout à occulter le fait qu'on tue en Algérie au nom de l'islam ou, du moins, d'une certaine idée de l'islam¹⁶. »

L'objectif de la soirée est donc clair : écarter les « analyses et commentaires qui compliquent la situation » et marteler que ce sont bien les islamistes qui tuent. Au cours du débat, Denis Jeambar déclare d'ailleurs avec force : « Ce n'est pas l'armée qui tue en Algérie ! » Et les deux femmes amenées par Khalida Messaoudi réexpliquent ce qu'elles ont déjà raconté à la Mutualité. Mais d'après l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, la venue sur le plateau d'Arte de deux femmes « victimes du GIA » avait été organisée avec l'aide du DRS : « Je me souviens très bien de ces deux femmes, nous a expliqué l'ancien officier du DRS. En fait, elles étaient trois, détenues chez nous, au CTRI de Blida, pour avoir séjourné dans les maquis. Les femmes étaient montées volontairement au maquis, l'une d'elles était même la cousine d'un terroriste. C'est chez nous que Khalida

Messaoudi est venue les chercher. Pour que leur témoignage fasse du bruit en France, on les a préparées à parler, à dire qu'elles avaient été violées par une cinquantaine de terroristes. Khalida a pris les deux femmes qui parlaient le mieux, elle est partie à Paris, où elle a eu l'honneur des chaînes françaises. C'était un coup médiatique^a. Quand elles sont revenues, un véhicule du CTRI les attendait à l'aéroport. J'étais là. Après leur passage sur Arte, l'administration leur a donné un logement à chacune pour les récompenser¹⁷.»

Au cours de son émission, Daniel Leconte présente aux téléspectateurs d'Arte *La Nuit des tueurs*, un sujet tourné au mois d'octobre 1997 à Raïs et Bentalha par Véronique Taveau. Réalisé sous escorte militaire et avec l'aide de Mohand Ouandjli, le patron d'AVP (cette société de production privée organisant la plupart des reportages de France 2 en Algérie sous l'étroit contrôle du régime), *La Nuit des tueurs* donne la parole à des habitants qui affirment avoir reconnu dans le groupe d'assaillants des jeunes du village ayant rejoint les maquis quelques années auparavant. À la fin du documentaire, la journaliste en conclut que les islamistes du GIA (assimilé au FIS) sont bien les seuls responsables des massacres de Raïs et Bentalha. D'après elle, le seul tort de l'armée est d'être restée « passive ».

Dans son reportage, Véronique Taveau ne donne la parole à aucun des survivants ayant révélé publiquement dans les semaines précédentes que les tueurs de Raïs étaient arrivés en camion, que des blindés des forces spéciales se trouvaient à Bentalha la nuit du drame ou qu'un hélicoptère militaire d'observation a survolé le secteur à plusieurs reprises au début et à la fin du massacre¹⁸. Après la diffusion de ce sujet, Daniel Leconte s'illustrera en demandant à l'une des femmes voilées, censée avoir été enlevée et violée pendant deux mois et demi par les membres d'un groupe armé si on « peut », si on « doit parler avec les tueurs ». En conclusion de cet étrange débat, BHL s'en prend violemment à tous ceux qui s'interrogent sur les circonstances exactes des massacres, les accusant de faire du « révisionnisme en temps réel ».

Les propos tenus lors du meeting de la Mutualité et de cette soirée susciteront une vive réplique de l'historien Pierre Vidal-Naquet et de l'éditeur François Gèze, publiée début février à la Une du *Monde* et dans laquelle ils s'interrogent : « Comment comprendre que des intellectuels célèbres, qui ont su se dresser quand il le fallait contre d'autres barbaries, prennent aussi résolument le parti d'une armée de tortionnaires corrompus qui ont choisi d'asseoir leur pouvoir sur l'usage généralisé du chalumeau et du napalm, à une échelle sans beaucoup de précédents depuis un demi-siècle ? La réponse tient, hélas, en un mot : l'islam. Car dans leur vision, tout est simple : les égorgeurs algériens tuent au nom de l'islam, donc c'est

^a . Contacté à propos de cette affaire, Daniel Leconte n'a pas souhaité réagir à ce témoignage d'Abdelkader Tigha, estimant simplement que « l'histoire avait tranché » en faveur des thèses qu'il défend depuis dix ans.

l'islam qui tue¹⁹.» Bernard-Henri Lévy, décidément très engagé, se chargera de leur répondre, les accusant de céder au « syndrome Timisoara »²⁰.

Et la contre-offensive médiatique dont BHL aura été un acteur clef se révélera efficace. Quelques mois à peine après les questionnements de l'opinion internationale sur les atrocités de l'été 1997, la position dominante qui s'exprime sur la question algérienne dans les médias français, tant écrits qu'audiovisuels, est bien celle du soutien au « clan éradicateur » d'Alger.

André Glucksmann : « Maintenant, on sait qui tue »

En témoigne notamment, en mars 1998, la diffusion sur France 3 d'un étonnant « carnet de route » en Algérie d'André Glucksmann, un autre philosophe français de sensibilité tout aussi éradicatrice²¹. Début janvier, il a lui aussi été autorisé à se rendre sur les lieux de certains massacres, un privilège refusé à l'époque à la plupart des organisations de défense des droits de l'homme, à l'ONU, ainsi qu'à de nombreux journalistes. But de Glucksmann : jouer les candides dans le cadre d'un reportage télévisé. Coproduit par AVP, société algérienne très contrôlée par le régime, et par Doc en stock, l'agence de Daniel Leconte, le documentaire auquel il apporte sa caution est réalisé par Malik Ait-Aoudia, un ancien attaché de presse du RCD, parti proche du régime.

Promené pendant quelques jours dans des lieux soigneusement sélectionnés, André Glucksmann est d'abord conduit dans le village de Sidi-Hammed, endeuillé par un terrible massacre dans la nuit du 11 janvier 1998, le lendemain même de l'arrivée à Alger du philosophe. « On a été voir les forces de sécurité, mais ils ne voulaient pas intervenir, lui raconte notamment un habitant. Alors je leur ai demandé un fusil, ils m'ont dit qu'ils ne viendraient pas, qu'ils ne me donneraient pas de fusil, et que ce serait comme cela jusqu'à nouvel ordre... » « Pourquoi n'ont-ils pas envoyé des hélicoptères ? », interroge un autre survivant qui déplore que les autorités aient abandonné son village à une horde de tueurs.

Confronté à ces questions cruciales soulevées par la plupart des survivants des massacres mais jusqu'alors restées sans réponse, le philosophe français se garde bien de pousser plus loin son enquête en interrogeant les autorités. Il préfère s'enthousiasmer pour un habitant qui lui raconte avoir tué l'un des assaillants. Dans la foulée de sa visite à Sidi-Hammed, Glucksmann est guidé par Khalida Messaoudi, figure emblématique du clan éradicateur (elle sera nommée en 2001 ministre de la Culture et porte-parole du gouvernement), dans un hôpital d'Alger « interdit aux journalistes » qui accueille des victimes des massacres. Étrangement, devant la caméra, Messaoudi tient à interroger un survivant de Sidi-Hammed, qui lui

affirme que les tueurs arboraient de vraies barbes, autrement dit qu'il s'agissait bien d'islamistes et non de militaires déguisés.

« Depuis le début de ce voyage, explique ensuite la voix off du commentaire, tous les témoignages concordent. Aux commerçants rackettés, aux paysans sympathisants, aux femmes enlevées pour être violées, aux militaires, aux repentis, à tous les survivants croisés, à tous cette même question : "Les terroristes invoquent-ils Dieu ?" Et chaque fois la même réponse, sans ambiguïté : "C'est au nom de Dieu qu'on massacre." »

Avant de se terminer à la Maison de la presse, la visite se poursuit en compagnie de Hamid Lounaouci^a, qui sert à André Glucksmann d'interprète auprès d'un terroriste repentis, et d'escorte dans le village de Tassaft, « le village de Nouredine [Aït-Hamouda], le village de son père, donc le colonel Amirouche ». Là, dit-il, « tous les jeunes que tu vois ici, c'est tous des patriotes » – c'est-à-dire des miliciens armés par le pouvoir pour « défendre les villages ». À la question de savoir s'il y a des risques de dérapage, un homme armé d'une kalachnikov, lourdement équipé de matériel de transmission et en treillis militaire répond candidement : « Là, je contrôle. On peut demander à n'importe quel citoyen : "Est-ce que vous êtes agressé ou quoi que ce soit par un patriote ?" Je défie qui peut me dire le contraire. Si on a agressé ou entendu une mauvaise parole d'un patriote, ça, c'est du faux, c'est du archi-faux, les patriotes connaissent leurs limites. [...] On a une mission bien donnée. Nous, c'est la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les assassins qui sont à l'intérieur des forêts et parfois à l'intérieur des maisons. » Un autre affirmera avec force son refus d'être désarmé et son opposition ferme à toute ingérence internationale dans le conflit algérien. Pour André Glucksmann, cela vaut sondage et résume l'opinion générale des Algériens.

L'ensemble du « carnet de route » du philosophe reporter, qui a manifestement été réalisé en présence d'une envahissante escorte de sécurité – floutée à l'écran –, semble destiné à convaincre les téléspectateurs français que les « islamistes » sont bien responsables des massacres. Comme si le fait que les victimes aient parfois reconnu des habitants de leur village parmi les tueurs suffisait à dédouaner les autorités de leurs responsabilités. Comme si les « groupes islamiques armés » n'étaient pas infiltrés et manipulés par le DRS.

Le soir de son départ pour Paris, le philosophe français insiste une dernière fois sur les responsables des massacres : « Est-ce que vous pouvez dire que vous avez des arguments pour convaincre l'opinion française ? », lui demande lourdement une voix off. « Les

^a. Ancien bras droit de Hocine Aït-Ahmed, Hamid Lounaouci joua un rôle déterminant dans la crise - pilotée de loin par Saïd Sadi, d'après de nombreux témoignages – qui fragilisa le FFS en 1997 (voir *supra*, chapitre 26). Il se rallia aussitôt après au RCD, pour en devenir député, puis ministre dans le gouvernement de Bouteflika, jusqu'aux événements de Kabylie en 2001. Il est en 2004 1^{er} porte-parole du RCD.

arguments, ce sont les victimes qui les ont, les femmes violées qui disent : "C'est l'émir qui m'a violée" », répond en substance Glucksmann, qui s'adresse ensuite à l'objectif de la caméra, comme s'il voulait fixer les Français dans les yeux : « Il suffit d'écouter les victimes pour ne plus se demander qui tue. Maintenant, on sait qui tue. Il suffit d'interroger ceux qui souffrent et de les écouter un petit peu au lieu de bâtir des romans policiers pour nous tranquilliser, car cela nous fait mal en Europe de penser que des hommes avec la religion puissent arriver à des extrémités pareilles. Alors on dit, ce sont des masques. Mais les simples gens disent : "On les connaît. Oui, on les connaît"²²...»

Et il conclut noblement : « J'ai pas envie que dans cinquante ans, on dise... J'ai toujours eu le souvenir des dames allemandes qui cultivaient leurs roses dans de jolis jardins avec beaucoup d'amour pendant que les fumées des fours crématoires emplissaient l'atmosphère. J'aimerais pas qu'on dise : "Il lisait Platon pendant qu'on coupait des bébés en tranche, il n'a rien dit, il n'a rien fait"²³.»

Mais en 1943, il n'y avait pas que des dames allemandes qui « cultivaient leurs roses » pendant que « les fumées des fours crématoires emplissaient l'atmosphère ». Il y eut aussi Maurice Rossel, délégué à Berlin d'une Institution unanimement respectée, le Comité international de la Croix-Rouge de Genève, qui fut invité par les autorités du Reich à visiter le camp de concentration nazi d'Auschwitz et le ghetto modèle de Theresienstadt. Conditionnés pour l'occasion, surveillés de près par leurs gardiens, les prisonniers n'eurent pas la possibilité de révéler à leur illustre visiteur les terribles conditions qui étaient les leurs. À l'issue de sa visite, le représentant de la Croix-Rouge affirma au monde entier que, dans les camps qu'il venait de visiter, les Juifs étaient bien traités par les nazis²⁴...

Les deux situations, bien sûr, sont sans commune mesure. Mais c'est André Glucksmann lui-même qui a établi le parallèle. Et force est de reconnaître qu'il s'est de la même façon laissé abuser — par conviction ? Par aveuglement ? — par l'« Algérie Potemkine », où même les pires tueries font l'objet de mises en scène. En acceptant de répéter un argumentaire servant directement la propagande des généraux algériens sans effectuer une enquête approfondie sur les massacres, le philosophe — qui se distinguera plus tard et à meilleur escient par son engagement opiniâtre contre la « sale guerre » russe en Tchétchénie — contribuera à se discréditer auprès de beaucoup d'Algériens.

Un an plus tôt, Benjamin Stora, historien et spécialiste reconnu de l'Algérie, ne cachait pas son agacement à l'égard des penseurs habitués à surfer d'un sujet à l'autre, en fonction de l'actualité : « Ces intellectuels étaient silencieux et tout d'un coup, lorsqu'il y a 80 000 morts, des gens comme André Glucksmann prétendent expliquer l'Algérie. [...] Leur légitimité est purement médiatique, elle ne s'appuie pas sur la connaissance. Certains intellectuels disent que les

islamistes du FIS sont des égorgeurs et qu'il ne faut pas discuter avec eux. Alors faut-il continuer la guerre à outrance et avec qui discuter ? Interdire un parti, est-ce faire disparaître la question de l'intégrisme religieux ? Et si l'on ose ajouter des évidences en rappelant par exemple que l'Algérie est un pays musulman, on vous regarde de travers. [...] Les islamistes ne sont pas des extraterrestres habillés en vert. [...] Les politiques préfèrent écouter les penseurs médiatiques qui ne travaillent sur rien et ont un point de vue sur tout²⁵.»

En février 1998, après avoir défendu publiquement l'armée algérienne, BHL et Glucksmann recevront un hommage empoisonné : celui de Khaled Nezzar, « parrain », des généraux et premier responsable de la terrible répression d'octobre 1988 (voir *supra*, chapitre 5), qui déclare dans le *El-Watan* qu'ils « ont par leur courage fait connaître la vérité », avant d'assurer « ces hommes de courage et de conviction » de « son plus grand respect » et de sa « plus haute considération²⁶ ».

Les désillusions de BHL

Après avoir reçu du fusilleur de la jeunesse algéroise cet hommage appuyé, BHL demande aux autorités algériennes de pouvoir réaliser *La Nuit algérienne*, un documentaire se donnant pour objectif de « suivre la trace » de terroristes du GIA. Au printemps 1998, après avoir reçu des assurances qu'il pourrait enquêter sur place, le philosophe mobilise des techniciens, des coproducteurs comme Canal Plus ou TF1 et obtient des subventions publiques. But de BHL : comprendre « ce qui se passe dans la cervelle d'un terroriste islamiste », les « motifs de ses actes monstrueux²⁷ ».

Au départ, le régime autorise le tournage de cette enquête sur le GIA. Mais en mai 1998, alors que ses équipes s'apprêtent à s'envoler pour Alger, BHL reçoit une notification à en-tête du ministère de la Culture algérien : « J'ai l'honneur de vous informer que l'autorisation de tournage de votre film, *Pour l'Algérie*, vient de vous être retirée. » Par cette simple lettre, le projet vient de tomber à l'eau. Le DRS aurait-il eu peur qu'une équipe de télévision française se mette à enquêter sur le GIA ? Déçu, le philosophe laissera pourtant, un an plus tard, sa société de production, Les Films du lendemain, s'engager dans une autre aventure algérienne.

En juin 1999, son collaborateur Dimitri de Clercq décide de coproduire un documentaire dont le tournage a déjà été entamé par Marina Ladous, une jeune réalisatrice française passionnée par l'Algérie et désireuse d'enquêter sur ce qui s'y passe. À Alger et dans la région d'Oran, la réalisatrice rencontre de nombreuses femmes, dont certaines ont été atrocement torturées et violées dans des commissariats ou des casernes du DRS. Elle interviewe également

longuement Mahmoud Khélili, un avocat très engagé dans la défense des familles de disparus.

Lors de son retour en France, Marina Ladous monte son documentaire avec l'aide des Films du lendemain, la société de Bernard-Henri Lévy, puis celui-ci visionne le film avec Dimitri de Clercq : « Ils sont venus un matin dans la salle de montage, se souvient l'une des collaboratrices de la réalisatrice. Mais ils n'ont pas du tout apprécié que les témoins interviewés évoquent les méthodes de torture en vigueur dans les commissariats ou le fait que les forces de sécurité aient l'habitude de faire disparaître des opposants. BHL a dit à Marina qu'elle était une "propagandiste", qu'il ne pouvait tolérer un tel message. Ils ont quitté la pièce, puis son assistant a tenté de calmer le jeu. Il a dit à Marina qu'il allait essayer de l'aider à faire diffuser son film sur Arte, mais qu'il ne fallait surtout pas que le nom de Bernard soit associé à son travail. Depuis cet incident, le film n'a jamais trouvé de diffuseur en France. »

Interrogé à propos de cette affaire, Bernard-Henri Lévy nous a affirmé ne pas se souvenir d'avoir tenu de tels propos à Marina Ladous, mais il a reconnu que le documentaire de cette dernière avait été refusé pour des raisons de fond, autrement dit, idéologiques : « Son film défendait une certaine idée de l'Algérie, moi, une autre, lâche-t-il aujourd'hui, un peu embarrassé. J'avais une ligne, je défendais des principes et je ne sais pas ce qu'elle défendait elle²⁸. » « Ce n'était pas le film que, nous, on avait envie de produire sur l'Algérie », nous a confirmé Dimitri de Clercq²⁹.

En 2002, le film de Marina Ladous sera pourtant sélectionné par le FIPA, un prestigieux festival de programmes audiovisuels : « Jorge Semprun, l'un des responsables du festival, estimait que le film était formidable, raconte aujourd'hui une autre collaboratrice de Marina Ladous. Cela lui rappelait la situation des dictatures latino-américaines, où la torture fut longtemps niée. » Malgré cette reconnaissance de l'un des plus prestigieux festivals audiovisuels internationaux, le film de Marina Ladous n'a toujours pas été diffusé en France...

L'affaire Soulier, ou l'Europe discréditée

Revenons au début de 1998. Si certains de ceux qui, à l'automne 1997, réclamaient une commission d'enquête internationale ont pu être convaincus de changer d'avis, comme BHL ou Jack Lang, ce n'est pas encore le cas de tous, et les généraux éradicateurs ne sont pas au bout de leurs peines. Soutenue par Mary Robinson, Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, cette revendication risque fort de faire tache d'huile. En janvier, alors que l'Algérie espère signer avec l'Union européenne un accord d'association comprenant des volets économiques, financiers, sociaux et culturels, Alger

consent finalement à envisager de recevoir une délégation européenne, mais en l'encadrant très étroitement.

Pour préparer la venue de cette délégation, trois secrétaires d'État représentant le Luxembourg, la Grande-Bretagne et l'Autriche se rendent sur place les 20 et 21 janvier avec Manuel Marin, vice-président de l'Union européenne. Pour obtenir d'être reçus, la « troïka » a dû s'engager à ne discuter que de « coopération contre le terrorisme » et pas des massacres. L'Europe acceptant de se soumettre aux conditions imposées par Alger, il est convenu qu'une délégation du Parlement européen se rende sur place du 8 au 12 février, mais dans des conditions d'encadrement très strictes : « On voulait aller à Bentalha, se souvient Anne-André Léonard, membre de la délégation, mais Alger a dit non, c'était clair et net. Il n'était pas question qu'on mette notre nez dans les affaires algériennes. L'enjeu, c'était : "Si vous insistez sur les massacres, vous n'entrerez pas en Algérie." Et il faut reconnaître qu'on n'a pas voulu prendre ce risque-là³⁰. »

Dans la perspective de l'arrivée des eurodéputés, les services algériens soumettent leurs opposants à une très forte pression. Le 4 février, une vingtaine de policiers et de militaires font irruption au domicile de M^e Mahmoud Khélili, célèbre avocat défenseur des droits de l'homme, et kidnappent deux de ses fils. Le 6, les pressions, menaces de mort et tentatives de kidnapping se multiplient à l'encontre d'Ahmed Djeddaï, secrétaire général du FFS³¹. Au cas où la délégation insisterait pour se rendre à Bentalha, les habitants du village ayant survécu au massacre reçoivent une étrange visite : « Un voisin m'a dit que la Sécurité militaire était passée les briefer par peur des eurodéputés, raconte Nesroulah Yous. Le message était clair : ne rien dire, ne pas parler³². »

Aux journalistes étrangers venus couvrir la visite des eurodéputés, les autorités proposent de rencontrer des Algériens affirmant avoir été « victimes des islamistes » : « Elles nous proposaient des témoins pouvant raconter leur histoire en français, en anglais ou en allemand, selon la nationalité du journaliste auquel ils s'adressaient », se souvient en souriant Florence Aubenas, du journal *Libération*³³. Le 8 février 1998, au moment où, deux jours plus tôt, même Ronald Neumann, secrétaire d'État adjoint du département d'État américain (et ancien ambassadeur à Alger de 1994 à 1997), réaffirme qu'en Algérie, « certains membres des forces de sécurité peuvent aussi être impliqués dans certaines [des] tueries³⁴ », la délégation européenne arrive à Alger.

Présidée par André Soulier, un entrepreneur de la région de Lyon grand ami du FLN, elle comprend également des parlementaires européens plus critiques à l'égard du régime, comme Anne-André Léonard ou Daniel Cohn-Bendit. Bien décidé à « entendre tous les sons de cloche de la société algérienne », l'ancien trublion de mai 1968 conteste publiquement l'attitude d'André Soulier, mais sans grande efficacité : le 27 février, le rapport officiel

de la délégation affirme contre toute évidence que les forces de sécurité « ne sont pas impliquées dans les massacres, mais constituent une armée mal entraînée et mal équipée pour lutter contre les formes mutantes de terrorisme³⁵ ».

Contrarié par la complaisance de ses collègues, Cohn-Bendit rédige alors un rapport dissident dénonçant le « pouvoir totalitaire de l'armée³⁶ ». Quant à la journaliste algérienne Salima Ghezali, qui vient de recevoir du Parlement européen le prix Sakharov des droits de l'homme, elle déclare : « Ainsi l'Europe continue, sans surprise, à ne pas se définir et, en fait, à soutenir le régime algérien à l'instigation de Paris³⁷. » De fait, pendant toute cette période, la diplomatie française s'active en coulisses pour torpiller tout projet de commission d'enquête internationale.

Hubert Védrine s'active en coulisses

En janvier 1998, après avoir diffusé dans son « Vrai journal » de Canal Plus plusieurs enquêtes mettant en cause la responsabilité du DRS dans les massacres³⁸, le présentateur Karl Zéro sollicite Hubert Védrine, alors ministre des Affaires étrangères de Lionel Jospin, pour une interview sur la politique étrangère de la France. À la grande surprise des journalistes de l'agence CAPA, qui réalisent les enquêtes du « Vrai journal », le ministre se déplace alors en personne pour leur dîner hebdomadaire du vendredi. Venu avec une collaboratrice, il semble prendre le dossier algérien très à cœur : pendant quarante-cinq minutes, il ne parle que de cela, affirmant longuement que l'armée algérienne n'a rien à voir avec les tueries.

Le jour de son interview, à la question de savoir ce qu'il ferait s'il découvrirait néanmoins que le DRS était impliqué dans certains massacres, Hubert Védrine se montre plutôt gêné et répond très prudemment : « C'est une hypothèse, une simple hypothèse. Tout cela a fait l'objet d'un examen méthodique. Aucune des sources disponibles d'informations, d'analyse française ou étrangère – d'ailleurs, nous faisons un effort systématique pour vérifier les informations qui circulent et les questions qui se posent –, aucune des sources ne corrobore cette accusation³⁹. » Pourtant, selon certains hauts responsables proches des services de renseignement français, les analystes de la DGSE posaient au contraire clairement à l'époque la question de la responsabilité de l'armée algérienne dans les massacres⁴⁰. Mais pour Paris, pas question de lâcher Alger. En mars 1998, Ahmed Attaf, ministre algérien des Affaires étrangères, réaffirme l'opposition de son pays à toute enquête internationale sur les massacres, déclarant à l'ONU : « Tout est clair : il y a un gouvernement engagé dans une lutte contre le terrorisme. Il remplit son devoir imposé par la Constitution. Celui de protéger ses citoyens.

À partir de là, il n'y a nul besoin d'une commission d'enquête internationale⁴¹.»

Du 1^{er} au 16 avril 1998, la 54^e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies se réunit à Genève. Ayant compris qu'elle n'obtiendrait pas la création d'une commission d'enquête internationale, Mary Robinson souhaite au minimum que des rapporteurs spéciaux puissent se rendre en Algérie pour enquêter sur la torture et les disparitions sommaires et elle envisage que la commission vote une résolution sur l'Algérie. Mais pendant deux semaines, les émissaires d'Alger s'adonnent à un lobbying extrêmement efficace pour interdire à la communauté internationale de s'intéresser au sort de la population algérienne. Mi-avril, après avoir fait mine de sévir contre les excès des « patriotes » de Rélizane (voir *supra*, chapitre 22), les autorités parviennent à bloquer tout projet de résolution ou d'envoi de rapporteurs spéciaux en Algérie. Pour parvenir à leurs fins, elles se sont appuyées sur la complicité de certains gouvernements européens : le 12 janvier, par exemple, suite à la signature avec Alger d'un contrat de 500 millions de dollars pour la construction d'une usine d'ammoniac, le chef du gouvernement espagnol apporte son soutien aux généraux : il prône la « discrétion et la prudence » pour éviter l'« ingérence » et appelle à reconnaître les « efforts considérables » de l'Algérie⁴².

Mais pour Hocine Aït-Ahmed, c'est la France qui a la plus grande responsabilité dans l'abandon de la population algérienne par la communauté internationale : « Toutes les initiatives que les pays européens tentèrent de prendre pour appeler à une solution politique, les responsables français ont tout fait pour les étouffer. Même dans les conflits irlandais ou colombien, un espoir reste permis. Mais vis-à-vis de l'Algérie, la communauté internationale a une approche discriminatoire. C'est parce qu'il n'y a pas d'État en Algérie que la communauté internationale doit intervenir⁴³.»

Le MAOL dans la mire du « clan éradicateur »

En novembre 1997, la publication dans *The Observer*, puis dans *Le Monde*, de révélations fracassantes sur l'implication des services algériens dans les attentats de Paris en 1995, livrées anonymement par le « capitaine Haroun » et le « colonel Baâli Ali »⁴⁴, provoque une grande inquiétude chez les généraux éradicateurs, qui cherchent immédiatement à savoir qui se cache derrière les pseudos de ces deux hommes affirmant être des officiers dissidents.

L'un et l'autre se présenteront bientôt comme les porte-parole d'un nouveau « Mouvement algérien des officiers libre » (MAOL), qui va se faire connaître, à partir du printemps 1998, par son site Internet <www.anp.org>, sur lequel seront bientôt publiés des « dossiers » très précisément documentés décrivant les turpitudes

des généraux du « clan éradicateur »⁴⁵. À l'époque, les spécialistes occidentaux de l'Algérie, journalistes ou politologues, se posent beaucoup de questions sur cette apparition : familiers des « coups tordus » du DRS, beaucoup y voient une nouvelle « manip » des services algériens, particulièrement déchaînés en cette période où le terrorisme d'État du régime est mis en cause par une partie de la communauté internationale. Informés des purges sévères opérées, comme on l'a vu, depuis 1992 au sein de l'armée et des services par les chefs du « clan éradicateur », ces spécialistes doutent en effet qu'il existe encore des officiers de haut rang en exercice susceptibles de se dresser contre la barbarie d'essence génocidaire mise en œuvre par les chefs du « clan éradicateur ».

Et pourtant, au fil des mois et des années, malgré son opacité et ses erreurs, le MAOL montrera qu'il regroupe effectivement un certain nombre d'officiers, pour la plupart exilés, devenus d'authentiques opposants au régime. Le « capitaine Haroun », on l'a vu, est Hacine Ouguenoune, ancien cadre de la DCSA en poste à l'ambassade de France à Paris, qui a déserté en 1995. Quant au colonel B. Ali, Il affirme avoir été en poste jusqu'en 1998 au secrétariat général du ministère de la Défense nationale. En février 1998, trois sympathisants du MAOL (le général Mohamed Touahri, le colonel Hachemi Touabih et le capitaine Zelmati) périssent dans un « accident d'hélicoptère » inexplicable alors qu'ils survolent la région de Béchar⁴⁶. Persuadé qu'ils ont en réalité été victimes d'un attentat organisé par Smaïl Lamari, le colonel B. Ali, ayant pris peur, serait parvenu à s'exfiltrer d'Algérie à l'occasion d'une mission officielle au Niger⁴⁷.

Quelle que soit la véracité de ce récit passablement rocambolesque – mais pas nécessairement invraisemblable –, force est de reconnaître que les représentants du MAOL publieront en ligne des dossiers dont certains, recoupés par d'autres sources, sont accablants pour les barons du régime – ceux que nous avons cités dans les pages qui précèdent susciteront l'inquiétude du commandement militaire et des réseaux de la « Françalgérie »⁴⁸. En juillet 1998, nourrissant manifestement l'espoir que Liamine Zéroual puisse changer le cours des événements, le MAOL lui transmet un dossier sur les disparus, mais sans obtenir du président qu'il s'intéresse au problème. Pire : une nouvelle purge frappe alors les sympathisants du mouvement encore en poste en Algérie. Du coup, en septembre, le MAOL publie une « lettre ouverte au président de la République » dans laquelle il reproche à Liamine Zéroual son silence et sa « démission des affaires de l'Algérie ».

Mais à cette époque, ces voix dissidentes ont du mal à se faire entendre. Plus que jamais, le pouvoir verrouille l'information, comme en témoigne un épisode significatif : au cours de l'été 1998, le haut commandement militaire va jusqu'à interdire à des enfants témoins de massacres de sortir d'Algérie, une façon de faire taire une bonne fois pour toute la parole des témoins...

Des enfants bloqués en Algérie

La scène se déroule sur le port d'Alger, en juillet 1998 : des dizaines d'enfants pleurent, une valise à la main, en regardant un paquebot qui s'éloigne vers Marseille. Originaires de Bentalha, Raïs ou d'autres communes de la Mitidja, ils ont pour la plupart été témoins des terribles massacres de l'automne 1997. Depuis des mois, des associations algériennes leur avaient fait miroiter des vacances en France et, ce jour-là, personne ne comprend pourquoi les autorités leur interdisent de quitter l'Algérie.

Pour décrypter l'affaire, il faut revenir quelques mois en arrière. À l'automne 1997, de nombreuses bonnes volontés se manifestent en Algérie pour venir en aide aux survivants des massacres. Pour fédérer et surtout contrôler toutes les initiatives, les autorités créent alors une association officielle, la seule habilitée à soutenir les victimes. Du coup, les membres des autres associations se retrouvent dans le collimateur des autorités : « Après chaque massacre, je me rends sur les lieux mais, en général, les autorités me demandent de rentrer chez moi sous peine d'être abattue, raconte l'une des responsables de Djazaïrouna, une association tentant d'aider les rescapés de massacres dans la région de Blida. Un jour, un patriote m'a carrément mis son fusil sur la tempe en me disant qu'il avait l'ordre de m'abattre. J'ai demandé qui avait donné cet ordre, il m'a répondu que c'était le chef de la *daïra* (sous-préfecture). Tous nos membres sont victimes des mêmes menaces et intimidations. Les autorités nous ont privés de local, de moyens de communication. Le téléphone de mon propre bureau a été coupé pour réduire mes activités, pour que les familles de victimes ne puissent pas me contacter. Ce sont des gens à qui on n'a pas le droit d'apporter une aide : selon certaines autorités, ils ont mérité ce qui leur est arrivé, car ils servaient de soutien logistique pour les terroristes. Notre association veut informer l'opinion nationale et internationale sur le quotidien des victimes. Mais cela n'arrange personne car, contrairement au discours officiel, ces familles ne sont pas prises en charge⁴⁹. »

Non contentes de mettre des bâtons dans les roues des associations qui tentent d'aider les victimes des massacres, les autorités s'efforcent également d'empêcher tout contact entre ces victimes et la presse étrangère. À l'automne 1997, Thierry Leclère, grand reporter à *Télérama*, fait partie des quelques journalistes français que les autorités algériennes autorisent à venir en Algérie. Son but : effectuer un reportage sur le travail de Houria Salhi-Chafaï, une psychiatre qui tente de prendre en charge, dans un hôpital de Blida, des enfants rescapés des massacres. Mais le jour où Thierry Leclère se rend à Blida, l'escorte militaire qui l'accompagne se montre particulièrement sourcilleuse : elle refuse étrangement de le lâcher

d'une semelle, va jusqu'à entrer dans l'enceinte de l'hôpital et exige d'être présente au cas où le journaliste rencontrerait des enfants.

Choquée, Houria Salhi-Chafaï proteste, mais le soir, alors qu'il comptait sur une deuxième journée à Blida, Thierry Leclère est ramené à Alger par son escorte sans avoir pu effectuer son reportage. La seule chose certaine, c'est que les autorités refusent étrangement que l'envoyé spécial de *Télérama* rencontre des enfants rescapés des massacres sans témoins militaires. L'attitude des membres de l'escorte est d'autant plus bizarre qu'officiellement leur rôle est de protéger Thierry Leclère contre d'éventuels tueurs islamistes. On voit mal quels tueurs auraient pu pénétrer dans la pièce où devaient se dérouler les entretiens sans être interceptés par les militaires postés dans le couloir de l'hôpital...

À la même époque, ignorant que les généraux éradicateurs souhaitent manifestement éviter tout contact entre les survivants des massacres et le monde extérieur, une association toulousaine parvient à organiser des vacances en France pour un groupe d'enfants dont certains furent victimes du terrorisme. Pendant près de deux semaines, plusieurs dizaines d'enfants algériens se retrouvent donc dans le Sud-Ouest de la France, loin de tout contrôle policier. Lors de ce séjour, les enfants discutent librement de leur pays, critiquent le manque de liberté politique qui caractérise le régime et vont même plus loin : à l'instigation des animateurs qui les encadrent, ils réalisent des centaines de dessins dont certains représentent des scènes de massacre auxquelles ils ont assisté. Certains de ces dessins montrent des hélicoptères survolant un village pendant un massacre. D'autres représentent des tueurs habillés en uniformes militaires. Accablants, ces dessins confirment de nombreux témoignages recueillis par plusieurs journalistes étrangers ayant enquêté sur les massacres en Algérie. Les moins polémiques d'entre eux seront rassemblés dans un ouvrage intitulé *Je te dis qu'on y a droit*.

Alertées de l'initiative de Toulouse, les autorités algériennes décident de se montrer beaucoup plus vigilantes à l'avenir. Quelques semaines après cette affaire, le Secours populaire français, une association proche du Parti communiste français et donc plutôt favorable aux éradicateurs d'Alger, décide avec Handicap international Belgique d'inviter à son tour des enfants rescapés des massacres. Ayant manifestement eu vent du projet, les autorités algériennes commencent par refuser que de l'argent soit envoyé en Algérie. Patron du Secours populaire, Julien Lauprêtre ne comprend pas le refus d'Alger : pourquoi lui, sympathisant FLN et ancien proche du régime algérien, ne pourrait-il pas aider des Algériens victimes du terrorisme intégriste ?

Les associations algériennes partenaires de l'opération conseillent à Lauprêtre la plus grande discrétion : « On nous a fait savoir qu'il n'était pas souhaitable que nous parlions d'enfants "victimes du terrorisme", racontera le responsable du Secours

populaire. Comme je ne voulais pas que ces enfants soient victimes de mesures de rétorsion de retour dans leur pays, j'ai employé la formule d'enfants "victimes des événements que vous connaissez". Je n'employais pas le mot "terrorisme", mais chacun comprenait⁵⁰.» Autre demande des partenaires algériens de l'opération : que personne en France ne questionne les enfants sur les violences qu'ils ont subies. Là encore, le Secours populaire obtempère, en demandant aux familles s'apprêtant à recevoir les enfants de ne « pas trop poser de questions sur la situation que vivaient les enfants eux-mêmes en Algérie ».

Malgré toutes ces précautions, les autorités algériennes vont torpiller le projet : au printemps 1998, le consulat algérien de Strasbourg informe Alger que la presse alsacienne évoque l'organisation par le Secours populaire français, « en association semble-t-il avec le Croissant rouge algérien », de vacances en France pour des « enfants victimes du terrorisme ». Fin avril, le ministère algérien des Affaires étrangères donne l'ordre au ministère de la Solidarité nationale et de la Famille de bloquer l'opération. Dans un courrier confidentiel, il reconnaît entre les lignes que la vraie raison du blocage réside dans la peur des autorités que les enfants soient interrogés par des journalistes étrangers : « Vous n'êtes pas sans ignorer l'exploitation médiatique dont sont l'objet ce type d'actions. Aussi, il me paraît nécessaire d'attirer une nouvelle fois l'attention des associations sur cet état de fait et de bloquer, si nécessaire, tout déplacement d'enfants vers l'étranger⁵¹.» Après la diffusion de cette circulaire, le gouvernement algérien interdit formellement, mais secrètement, les déplacements à l'étranger d'enfants victimes du terrorisme.

Le matin du 19 juillet 1998, alors qu'il n'est pas averti de l'interdiction gouvernementale, Djamil Berrabah, de l'Association des victimes du terrorisme, accompagne un premier groupe d'enfants sur le port d'Alger. Il est bloqué par la police : « Les parents ne comprenaient pas, on ne pensait vraiment pas que les autorités iraient jusqu'à empêcher les enfants de partir. Tout le monde était révolté. Moi, j'ai essayé de prendre des photos, ils m'ont conduit au poste de police et retiré la pellicule. Les enfants pleuraient, voyaient le bateau partir sans eux, c'était dramatique⁵².»

En quelques jours, près de mille enfants victimes du terrorisme seront bloqués au port et à l'aéroport d'Alger. Le 23 juillet 1998, dans *El-Moudjahid*, les autorités justifient leur attitude en affirmant que, par le passé, « des dessins d'enfants furent vendus sous le titre *Qui tue en Algérie* ». Pour Salima Deramchi, présidente de l'association qui contribua à organiser les vacances de Toulouse, cette explication est incompréhensible : « Pour nous, c'est clair : qui tue qui ? Ce sont les "terros". Nous, on ne se pose pas la question. Pourquoi aller embêter des enfants avec cette affaire du "qui tue en Algérie" ? Je me demande de quoi ils ont peur. Est-ce qu'un dessin d'enfant leur fait

peur ? S'il leur fait peur, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche, qu'ils ont quelque chose à cacher⁵³... »

Depuis ce triste épisode, plus aucun séjour à l'étranger d'enfants algériens « victimes du terrorisme » n'a pu être organisé. Quant aux adultes témoins de massacres, ils sont également coincés en Algérie, où la presse internationale ne peut pas enquêter librement. Fin 1998, un an après les grands massacres, une équipe d'Arte conduite par Véronique Taveau se rend à Raïs pour évoquer le sort des habitants de ce village un an après le massacre. Sur place, l'équipe se heurte aux pires tracasseries policières : « On interrogeait les survivants en présence de plusieurs fonctionnaires de police qui surveillaient notre tournage, se souvient Éric Georgeau, le cameraman de Véronique Taveau. Ils écoutaient toutes les interviews et notaient scrupuleusement le nom et l'adresse de ceux qui osaient nous parler⁵⁴. » Après avoir ainsi interdit aux survivants tout contact avec l'étranger, les chefs du DRS vont réussir à empêcher définitivement la communauté internationale d'enquêter sur les massacres.

L'ONU manipulée

Du 22 juillet au 3 août 1998, juste après qu'une manifestation de familles de disparus a été organisée pour la première fois devant le siège du Comité des droits de l'homme de l'ONU à Genève, une mission conduite par Mario Soares, ancien président portugais, avec Simone Veil et quatre autres personnalités désignées par le secrétaire général de l'ONU, se rend en Algérie. À la grande satisfaction des autorités, il ne s'agit pas d'une commission d'enquête, ni même de rapporteurs spéciaux chargés d'enquêter sur les droits de l'homme, mais d'un simple groupe de « personnalités éminentes ».

Le haut commandement militaire prend toutefois des précautions dont sera témoin l'adjudant Abdelkader Tigha, alors en poste au Centre principal des opérations, dit « Centre Antar », l'un des principaux centres de torture et de liquidations extrajudiciaires : « Ils ont carrément dissout le CPO et éparpillé les équipes à travers tout le territoire national, nous a révélé l'ancien sous-officier du DRS. À la prison de Serkadji, on a distribué des couvertures, on savait que les personnalités de l'ONU allaient visiter les prisonniers⁵⁵... » Pendant deux semaines, le « panel » de l'ONU « visite l'Algérie » guidé par les autorités. Faisant mine de s'intéresser aux massacres, les « personnalités éminentes » se rendent notamment dans le quartier de Béni-Messous, ce secteur traditionnellement bouclé par l'armée dont soixante-dix habitants furent massacrés le 5 septembre 1997 par de mystérieux commandos de tueurs arrivés et repartis en camions (voir *supra*, chapitre 28).

Pour convaincre les représentants de l'ONU qu'en dépit de toutes les évidences, le massacre a été commis par des islamistes, le

général qui accompagne Mario Soares a recours à un petit stratagème dont fut témoin Mohamed Yousfi, journaliste algérien : « Au lieu de venir par Chevalley, Clairval, Béni-Messous, ils sont passés par Chevalley, Bouzaréah, Quatre saisons et la forêt de Bâinem. Le général voulait faire croire à Mario Soares que le massacre ne s'était pas déroulé en ville mais dans un coin perdu, enclavé, où l'armée ne pouvait pas intervenir. On a voulu leur faire croire que le premier centre de police, Chevalley, est à une dizaine de kilomètres, alors que ce n'est qu'à quelques centaines de mètres du lieu du massacre... Le plus proche barrage est à 800 mètres⁵⁶. »

Manipulées par les autorités algériennes, les « personnalités éminentes » de l'ONU rendent en septembre 1998 un rapport sans surprise et cyniquement jugé « conforme à ce qui a été conclu entre nous et l'ONU » par Ahmed Attaf, le ministre algérien des Affaires étrangères. De fait, loin de suivre les recommandations de la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui avait souhaité le 20 juillet des « enquêtes indépendantes sur le comportement des forces de sécurité dans les massacres en Algérie⁵⁷ », le rapport de la délégation blanchit le pouvoir algérien : s'agissant des massacres de masse, il reproduit la version officielle. Quant aux violations des droits de l'homme imputables aux forces de sécurité, elles sont qualifiées de simples « dépassements »⁵⁸.

En accueillant en Algérie des personnalités facilement manipulables au lieu d'une véritable commission d'enquête, les généraux éradicateurs sont donc parvenus à se blanchir à peu de frais aux yeux de la communauté internationale. Pire, ils s'appuieront sur ces visites pour disqualifier toute tentative d'opposition, toute dénonciation de leurs crimes.

La carte kabyle contre Zéroual

En organisant les terribles massacres de l'été 1997, le « clan éradicateur » visait notamment, on l'a vu, à déstabiliser le clan présidentiel et à empêcher le général Betchine d'accroître son pouvoir. Selon le MAOL, le conflit entre les deux clans atteint son apogée au printemps 1988. L'urgence pour le « clan français » devient critique lorsque le général Betchine est soupçonné « de préparer avec d'autres officiers [...] une "nuit des longs couteaux". [...] Un des grands coups réalisés par le bureau de Betchine est le limogeage du général Abdelmadjid Taright pour cause de corruption ou celui du général Saïd Bey [...] suite à sa passivité coupable avant et après les grands massacres de 1997¹. »

La situation est donc sérieuse pour le « clan Belkheir » et celui-ci est désormais décidé à se débarrasser du général Zéroual, président trop indocile. Encore faut-il lui trouver un remplaçant crédible. Abdelaziz Bouteflika, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Boumediene, marginalisé des allées du pouvoir depuis de longues années, est alors discrètement approché. Selon l'ex-colonel B. Ali, « Bouteflika savait qu'il allait être président bien avant le départ de Zéroual. Des contacts avaient été pris en Suisse (réunions à Genève et aux Émirats, sous le patronage de cheikh Zaïd) dès mars 1998² ».

Voilà pour la relève... Il reste à provoquer son enfantement. Mais que faire lorsque les massacres de masse de l'année 1997 n'ont pas réussi à faire plier le duo Zéroual-Betchine ? La solution, quand rien ne marche, consiste à jouer la « carte kabyle ». Les « décideurs » envisagent ainsi de mobiliser la Kabylie pour contrer le projet d'« arabisation totale » promu par le gouvernement Ouyahia^a, mais

^a . Le 17 décembre 1996, le Conseil national de transition avait voté une loi imposant l'arabe classique comme unique langue de communication à l'école, à la télévision publique et dans les administrations, et ce au détriment du français et de l'amazigh, la langue berbère. Le dernier délai fixé pour sa mise en œuvre complète était le 5 juillet 1998.

cela ne constitue pas en soi une nouveauté susceptible de justifier une explosion à même de fragiliser le pouvoir présidentiel... Fin juin, c'est l'assassinat du très populaire chanteur Lounès Matoub qui va faire basculer la région dans la violence et provoquer finalement la chute du président Zéroual.

L'assassinat de Lounès Matoub

Le jeudi 25 juin 1998, vers 13 h 30, alors qu'il aborde un virage serré sur la route le ramenant de Tizi-Ouzou à Béni-Douala, son village, la voiture de Lounès Matoub essuie des rafales de mitraillette provenant d'un talus surplombant la route. Le chanteur meurt sur place. Quelques jours plus tard, la Kabylie tout entière s'embrase contre le régime, en protestation contre l'assassinat de son chanteur fétiche. Quelques semaines après Liamine Zéroual annoncera sa démission.

Le jour de l'embuscade mortelle, criblé de balles, le chanteur agonise en se vidant de son sang. Également présentes dans la voiture, son épouse Nadia et les deux sœurs de celle-ci sont légèrement blessées. Après s'être approchés de la voiture pour s'assurer de la mort du chanteur, les tueurs quittent les lieux en criant ostensiblement des « *Allah akbar !* » caractéristiques des islamistes.

Dans les minutes qui suivent l'opération, Noureddine Aït-Hamouda, député local du RCD et chef des « patriotes » (miliciens) de Kabylie, appelle frénétiquement les télés françaises. Manifestement bien renseigné sur ce qui vient de se produire, il annonce la mort de Lounès Matoub et martèle un message : « Les tueurs sont des islamistes du GIA. » La plupart des médias français relaient la version d'Aït-Hamouda pendant plusieurs jours, contribuant ainsi à accréditer dans le monde entier l'idée que Matoub a bien été victime de la « barbarie islamiste ».

Mais la population kabyle, elle, n'en croit pas un mot : au cri de « Pouvoir assassin ! », des milliers de jeunes persuadés que leur idole a été assassinée sur ordre du DRS se mettent à manifester. Dans les semaines précédant l'opération, les habitants de Tala-Bounane, le hameau où s'est déroulé l'attentat, ont en effet surpris des militaires en train d'effectuer d'étranges repérages sur la route : « La Sécurité militaire a étudié le terrain pendant des mois, raconte ainsi un habitant. Chaque jour, un officier de Tizi-Ouzou^a venait faire son petit footing le long de la route³. »

Choqués, les habitants racontent également les harcèlements que leur ont fait subir des civils armés se déplaçant manifestement en

^a . Il s'agirait de Rachid Nehal, commandant au secteur militaire de Tizi-Ouzou, coordonnateur des opérations sensibles et qui sera mystérieusement assassiné le 23 juin 2003 à son domicile.

toute impunité : « Ils rôdaient dans les alentours de Tala-Bounane depuis plusieurs mois, raconte ainsi une habitante. Ils cognaient aux portes vers 9 ou 10 heures du soir, comme pour nous effrayer. Ils se faisaient passer pour des islamistes. Ils portaient barbes et perruques, ils étaient sales, mais nous savions qu'il s'agissait de gens de l'État, de la Sécurité militaire⁴.» Préoccupés, les habitants tentent d'alerter les autorités : « On a prévenu la gendarmerie, on leur a signalé la présence d'étrangers armés se promenant en plein jour dans le secteur. Mais les gendarmes nous ont répondu que ces individus ne nous avaient rien fait et qu'il fallait leur foutre la paix », ajoute un autre habitant⁵.

Le 22 juin 1998, soit trois jours avant l'attentat, très inquiets de la passivité des autorités et persuadés qu'un massacre est en préparation dans la région, les habitants de Tala-Bounane alertent par fax les autorités algériennes, plusieurs médias français et Amnesty International.

Le matin du 25 juin, la menace se précise : sur la route qui descend vers Tizi-Ouzou, plusieurs voitures banalisées immatriculées à Alger se postent sous les arbres ou au détour des virages. À bord, des civils munis de talkies-walkies. En fin de matinée, prétextant un ratissage en préparation dans la zone, les gendarmes ordonnent aux habitants de Tala-Bounane de ne pas sortir de chez eux. Vers midi, alors que Matoub déjeune avec son épouse et ses deux belles-sœurs au restaurant Le Concorde de Tizi-Ouzou, les gendarmes dévient la circulation vers la route passant par le centre de Tala-Bounane. Seule la Mercedes noire de Lounès sera autorisée à emprunter la route principale sur laquelle elle sera mitraillée.

Quelques instants avant que le véhicule arrive à la hauteur du lieu de l'embuscade, un habitant aperçoit le commando de tueurs, des hommes manifestement étrangers à la région : « J'ai entendu un grésillement de talkie-walkie. Je me suis retourné, et j'ai vu sept hommes descendre de l'oliveraie. J'ai fait semblant de ne pas les voir... Ce qui était bizarre, c'est que les terroristes de la région ne passent jamais par la forêt. Ils empruntent la route normale. Si c'était les GIA du coin, j'en aurais au moins reconnu un ou deux, on les connaît⁶.» D'autant plus curieux que cela se passe en plein jour, dans une zone infestée de militaires et de gendarmes. Vers 13 h 30, Matoub arrive à la hauteur de Tala-Bounane... C'est l'embuscade. On relèvera plus de soixante-dix-huit impacts de balles sur la carrosserie de sa Mercedes.

Occupés à ramasser des cailloux sur la route, deux gamins assistent à la scène : « Après avoir tué Matoub, ils l'ont sorti de la voiture et ils l'ont filmé », affirmera l'un d'eux. « Un peu plus tard, je les ai vus revenir avec des tenues militaires », dira son camarade. « Il y avait un camion de l'armée sur la route », confirme une femme habitant en contrebas du lieu de l'attentat. « Après l'assassinat, les assaillants sont repartis en longeant ma maison. Ils sont descendus sous la route et là [peu après], ils sont remontés habillés en tenue

militaire⁷.» Quelques jours après l'attentat, les gendarmes locaux, qui avaient été impliqués dans la sécurisation du secteur sous prétexte de ratissage, sont mutés et l'affaire Matoub est classée.

Dès le 25 juin, les plus hauts dirigeants du RCD déploient une énergie considérable pour convaincre le monde entier que, contrairement à ce que dénoncent les jeunes manifestants kabyles, l'opération a bien été commise par des islamistes : dans les heures qui suivent l'attentat, certains de ses dirigeants appellent Malika Matoub, en région parisienne, et l'incitent à raconter à la télévision française que son frère a été assassiné « par le GIA » — thèse qu'elle relaiera pendant longtemps. En Kabylie, le RCD édite et distribue à 10 000 exemplaires un tract dénonçant un assassinat « islamiste ». Il est placardé sur les façades de Tizi-Ouzou dans l'heure qui suit le meurtre.

La campagne lancée par le RCD produit son effet : en quelques jours, la communauté internationale et une partie de l'opinion algérienne se laissent convaincre que Lounès a été tué par des islamistes. Une fois encore, un assassinat commandité par l'un des clans du pouvoir est donc faussement attribué au GIA. Reste à comprendre qui avait intérêt à éliminer l'un des plus grands chanteurs kabyles et pourquoi.

Assassins DRS et complicités locales

L'assassinat de Lounès Matoub compte parmi les affaires qui ont fait couler le plus d'encre et donné lieu à de nombreux documents télévisés et divers procès. Elle est à la mesure du personnage, controversée, riche en ramifications et en manipulations. En Kabylie, chaque habitant ou presque est en mesure de donner son propre détail croustillant sur les circonstances de cette mort. Tous mettent en cause le régime et la plupart impliquent les milices locales dans l'exécution. Dès le début, le zèle des responsables du RCD à mettre tout de suite le meurtre sur le dos du « GIA » en a intrigué plus d'un. Le jour de l'enterrement, Saïd Sadi, qui met lui-même en cause des « complicités locales » — dans sa dialectique, il faut les chercher au sein du FFS —, est pris à partie par la population.

Faute de commission d'enquête indépendante du régime — on peut comprendre ses réticences à la réunir — et ne pouvant jouir des libertés et de la sécurité nécessaires pour enquêter et faire le tri parmi toutes les versions qui circulent, ne pouvant exposer les multiples témoins que nous avons entendus sans mettre leur vie en péril, nous avons choisi de ne retenir ici que l'essentiel. Un récit détaillé du « complot » qui serait derrière la mort du chanteur a été présenté en 2002 par le MAOL sur son site web. Souvent confus (à la différence de la plupart des dossiers publiés antérieurement par les officiers dissidents), il est impossible de confirmer ce récit, faute de

témoignages de l'« intérieur » du pouvoir permettant les recoupements que dicte une enquête sérieuse. Nous ne donnerons pas davantage écho aux aspects graveleux de l'affaire (évoqués aussi sur le site du MAOL), qui expliqueraient le choix de Lounès Matoub comme victime expiatoire, comme « allumette » de l'incendie qui secouera la Kabylie.

En septembre 2000, l'ex-colonel B. Ali, du MAOL, nous a en tout cas confirmé que le « clan éradicateur » au sein du pouvoir cherchait à l'époque à provoquer des révoltes en Kabylie pour justifier un coup d'État contre le président Zéroual et aurait imaginé pour cela d'éliminer le chanteur : « Il fallait mettre la région à feu et à sang, la mobiliser quels que soient les moyens⁸. » Le DRS, explique-t-il, tenta tout d'abord de faire le « sale boulot » par Hassan Hattab, le chef du GSPC, un groupe armé islamiste au sein duquel il avait infiltré un de ses agents : « Hattab a refusé l'assassinat. Il était parvenu à bien s'implanter en Kabylie, il ne voulait pas se couper de la population. Alors notre capitaine a rendu compte à l'état-major du DRS, par des moyens appropriés, en disant que cela ne marchait pas, que Hattab refusait, qu'il fallait passer au deuxième plan. »

Ce « deuxième plan », selon le colonel Ali, consistait à faire assassiner le chanteur par le service « action » du DRS, avec l'aide de certains miliciens locaux^a. « À notre connaissance, il y avait trois ou quatre types en couverture et cinq tueurs », précisera l'ancien porte-parole du MAOL. Parmi les tueurs, fidèles à leur stratégie, les agents du DRS ont sans doute pris le soin de dépêcher sur les lieux de l'attentat des « terroristes islamistes » dont le rôle consistera à accréditer la thèse d'un acte des GIA. Depuis, le régime se perdra d'ailleurs dans les invraisemblances des boucs émissaires présentés à la télévision algérienne – comme pour tous les autres attentats spectaculaires, notamment celui de Kasdi Merbah – et avouant être les auteurs de l'assassinat.

En l'état actuel des informations disponibles, il est impossible de savoir dans quelle mesure certains responsables du RCD auraient été impliqués, comme cela a été dit, dans l'opération. Car le motif, en effet hautement probable, de soulever la Kabylie par cet assassinat, n'explique pas pourquoi des responsables du RCD auraient consenti à prêter main-forte à la liquidation d'un homme qui comptait selon eux parmi leurs amis – ce qui d'ailleurs constitue l'un des rares arguments qu'ils invoquent pour nier leur implication.

Sans qu'on puisse en déduire qu'ils étaient informés de l'assassinat qui se préparait, il est en tout cas établi que certains de ces responsables ont joué un rôle dans les préliminaires de l'opération. Ainsi, il fallait amener Lounès Matoub sur les lieux de l'attentat, ce à quoi collabora efficacement le RCD en le faisant revenir de Paris au motif de l'aider à obtenir le visa de son épouse

^a . L'un d'eux mourra mystérieusement après que, ayant compris le rôle qu'il joua dans l'assassinat d'un chanteur qu'il adulait, il s'est mis à mener sa propre enquête pour identifier les tueurs parmi des GLD.

qu'il comptait emmener avec lui en France. Selon le MAOL, « c'est le chef d'antenne du DRS à Paris, le colonel Smaïn Seghir, de son vrai nom Ali Benguedda (très intime de Smaï Lamari qui l'a nommé à ce poste après le décès du lieutenant-colonel Mahmoud Souamès), qui a annoncé à Toufik et Smaïl Lamari l'imminence du voyage de Matoub à Alger avant même que celui-ci ne prenne son billet d'avion ».

Le 18 juin, l'ambassade de France à Alger avertit le RCD que le visa est accordé. Mais Matoub n'en saura rien. Le 25 juin, c'est l'embuscade mortelle. Depuis quelques jours, on l'a vu, la gendarmerie de Béni-Douala avait sécurisé la zone, aidée des miliciens locaux et aussi, d'après certains témoignages, de la milice de Bougie.

Un documentaire dévoilant les dessous de cette affaire sera diffusé le 31 octobre 2000 sur Canal Plus, dans le cadre de l'émission « 90 minutes ». Quelques semaines après une première diffusion cryptée, Alain de Greef, le directeur des programmes de Canal Plus, acceptera une rediffusion exceptionnelle en clair. Gravement mis en cause par cette enquête, Saïd Sadi et Noureddine Aït-Hamouda n'engageront aucune procédure en justice contre Canal Plus. Seule la cellule « Immigration » du RCD intentera un procès à la chaîne, mais elle sera déboutée en raison d'une erreur de procédure.

La chute du duo Zéroual-Betchine

Au plan politique, l'assassinat de Lounès Matoub est un véritable cataclysme pour le président Zéroual. À dix jours de l'entrée en vigueur de sa loi d'arabisation, il provoque en Kabylie de très graves émeutes qui déstabilisent l'ensemble du clan présidentiel. Le 1^{er} juillet, alors qu'il est très gravement contesté dans toute la Kabylie, Zéroual lance une mise en garde contre tous ceux qui « portent la haine en Algérie ».

Le calcul du « clan Belkheir » était bien que le meurtre du chanteur kabyle provoque une poussée de fièvre dans sa région, suffisante pour mettre l'armée en situation d'intervenir dans le cadre d'un état d'exception (pour cela, les généraux pouvaient se passer de l'aval du président, puisque le chef d'état-major Mohamed Lamari disposait d'une délégation de signature au titre de ministre de la Défense) et pour enclencher le mécanisme habituel émeutes-répression-suspension des institutions-reprise en main du pouvoir par Larbi Belkheir et ses acolytes. Mais cela sera inutile : « Le soir de la mort de Matoub, nous a affirmé l'ex-colonel B. Ali, Zéroual a accepté de quitter le pouvoir. Ses adversaires n'ont même pas eu à appliquer l'état d'exception. Ils lui ont par contre demandé de ne pas partir dans la chaleur de l'action, son éviction aurait été trop flagrante.»

Suite à cet épisode, les généraux éradicateurs orchestrent une violente campagne de presse contre le général Betchine, visant à l'empêcher d'être candidat à la prochaine élection présidentielle... Fin août, le président tente encore de défendre son ami et conseiller, dénonçant dans un discours les « manœuvres politiciennes, rumeurs et atteintes à l'ordre public ». Mais à la fin de l'été, la campagne de presse prend une tournure encore plus violente : alors que *L'Authentique*, journal proche de Betchine, accuse le directeur du *Matin* d'avoir le visage « lavé à l'urine », celui-ci réplique au journaliste de *L'Authentique* en l'accusant de se « complaire dans le rôle de la favorite dans le harem de Betchine⁹ ».

Le 1^{er} septembre 1998, répondant aux attaques contre Betchine, le clan Zéroual lance dans *Demain l'Algérie* des accusations gravissimes : un article, intitulé « Qui est Mister Jeannot et Chapôt ? » – que nous avons déjà cité (voir *supra*, chapitre 13) –, accuse sans le nommer le général Larbi Belkheir, le patron du « clan éradicateur », d'avoir longtemps été un « indicateur de l'Élysée » et d'avoir créé des « escadrons de la mort », ce qui dans le contexte de l'époque revient à accuser les généraux proches de Belkheir d'être derrière certains massacres. La ligne rouge est franchie. Le 9 septembre, convoqué par ses collègues les généraux Mohamed Lamari, Toufik Médiène et Smaïl Lamari, Liamine Zéroual accepte de précipiter son départ¹⁰.

Le 11, il annonce dans un discours radiotélévisé sa démission et l'organisation d'une élection présidentielle anticipée avant février 1999 (elles seront ensuite repoussées à avril). Comme pour rassurer ses collègues du « clan éradicateur », il garantit qu'il ne sera pas candidat. Mais, comme s'il était également désireux de montrer qu'on lui a forcé la main, il ne donne aucune justification à ce départ précipité. Début octobre, la campagne de presse contre le général Betchine, qui n'a toujours pas démissionné, s'accroît : le 12, Hichem Aboud, ancien membre de la Sécurité militaire, publie une lettre ouverte accusant le conseiller de Liamine Zéroual d'être impliqué dans les tortures de 1988 (ce qui, on l'a vu au chapitre 5, est parfaitement exact). Le même jour, *El-Watan* met gravement en cause Mohamed Adami, ministre de la Justice et proche de Betchine. Le 14, le quotidien d'Omar Belhouche ajoute que le ministre est impliqué dans un trafic de voitures. Le 15, Kamel Rezzag-Bara, directeur de l'ONDH, enfonce encore un peu plus l'ami du général Betchine en le mettant en cause à propos d'une bavure pénitentiaire survenue un an auparavant.

Le 17 octobre, excédé par cette campagne de la presse éradicatrice, le gouvernement ordonne aux imprimeries d'État de ne plus imprimer *El-Watan* ni *Le Matin* sous prétexte de dettes. Mais le 19 octobre, Adami est contraint de démissionner. Le lendemain, Mohamed Betchine est à son tour contraint de quitter son poste de ministre conseiller du président de la République. Grâce au soulèvement de la Kabylie et au relais d'une partie de la presse, le

« clan éradicateur » a donc obtenu la chute du clan présidentiel. Il ne lui reste alors qu'à organiser l'élection d'Abdelaziz Bouteflika, un nouveau paravent destiné à conférer au haut commandement militaire une vitrine civile de nature à faire à nouveau oublier qui détient le vrai pouvoir en Algérie...

Bouteflika, le nouveau paravent

Mais si la « solution Bouteflika », on l'a vu, est dans les tablettes de Larbi Belkheir depuis déjà quelques mois, ce choix risque de rencontrer des résistances au sein de l'État français. Lorsque son nom avait été évoqué début 1994 pour succéder au HCE à la tête de l'État (voir *supra*, chapitre 19), le Quai d'Orsay avait émis ses réserves à la perspective de voir l'ancien second de Boumediene reprendre du service. Mais de l'eau a coulé sous les ponts et Bouteflika a eu le temps de comprendre que la main qu'il n'a pas pu mordre, mieux valait l'embrasser.

Selon *Le Canard enchaîné*, c'est le général Larbi Belkheir lui-même qui se charge dès la fin 1998 de « vendre » la candidature Bouteflika aux dirigeants politiques français : « Au mieux avec les proches de Charles Pasqua, comme avec l'entourage de François Mitterrand, notamment Hubert Védrine et Jack Lang, Belkheir peut aussi compter à Paris sur l'aide de quelques hommes d'affaires algériens. Le plus proche, Abdelkader Koudjeti, [...] francophone séduisant, qui a conservé de nombreuses relations chez Thomson et Total, n'a pas son pareil pour vanter l'amitié franco-algérienne autour d'un alcool fort dans son hôtel particulier du 16^e arrondissement¹¹. »

Le 15 avril 1999, Abdelaziz Bouteflika est finalement « élu », mais dans des conditions plus que douteuses : constatant que le DRS faisait pression sur les administrations pour organiser la fraude en sa faveur, les six autres candidats (Hocine Aït-Ahmed, Mouloud Hamrouche, Ahmed Taleb Ibrahim, Abdallah Djaballah, Mokdad Sifi et Youcef Khatib) ont en effet décidé de se retirer du scrutin au dernier moment¹². Du coup, Bouteflika apparaît comme le « candidat unique » de l'armée et peu d'électeurs se déplacent, ce qui ne déplaît pas à ses soutiens militaires, dont le souci principal est qu'il ne tente pas de s'émanciper^a. Alors que l'armée ne voulait lui allouer que 53 % des suffrages pour raccourcir la bride par laquelle ils le tiennent, Bouteflika fera pression auprès de cette institution tutrice pour qu'il soit crédité d'un meilleur score que son prédécesseur Zéroual en 1995¹³. Il recueille donc officiellement 73,79 % des suffrages

^a . Ses adversaires n'en seront pas moins « crédités » de suffrages, tendant à attester que face à Bouteflika, seuls les islamistes auraient pu tirer leur épingle du jeu : 12,53 % pour Ahmed Taleb Ibrahim, 3,95 % pour Abdallah Djaballah, 3,7 % pour Hocine Aït-Ahmed et 3 % pour Mouloud Hamrouche (voir José GARÇON, « Des résultats loin du réel... Les autorités font la politique de l'autruche face au fiasco », *Libération*, 17 avril 1999).

exprimés, pour un taux de participation flatteur de 60,25 %, moyennant une fraude effectivement massive (que des « sources militaires » s'empressent de confirmer à la presse internationale — témoin d'un scrutin à bureaux déserts¹⁴ —, en précisant que le taux de participation ne dépasse pas 25 %).

Le 16 avril 1999, les dissidents du MAOL publient un communiqué détaillant les « vrais résultats des élections » : pour eux, seuls 23,03 % des électeurs se sont déplacés pour voter. « Si le gouvernement n'a pas démenti nos chiffres, c'est parce qu'il sait que nous avons la disquette informatique des résultats », assurera plus tard l'ex-colonel 13. Ali¹⁵.

Les généraux face à la menace de la justice internationale

Le clan Belkheir face au « syndrome Pinochet »

Pour nombre d'observateurs, si le choix de Belkheir et des hommes de son clan s'est porté sur Abdelaziz Bouteflika – fort de son aura diplomatique internationale acquise sous les années Boumediene – pour occuper le devant de la façade civile du régime^a, c'est d'abord pour lui confier une mission stratégique : leur éviter de se retrouver un jour devant la justice internationale, à l'instar du dictateur chilien Augusto Pinochet, arrêté à Londres en octobre 1998. Comme on le sait, le général Pinochet échappera finalement à la justice (il pourra, impunément, regagner le Chili le 2 mars 2000), mais sa mésaventure a profondément frappé ses homologues d'Alger, ainsi que le relèvera en 2002 un juriste algérien cité par le quotidien *Libération* : « Cette vieille génération qui tient tout, le pouvoir, le pétrole, se retrouve soudain frappée du syndrome Pinochet. Alors, elle se demande : "Mais où va-t-on mourir ?"¹. »

Selon l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, c'est dès 1996 que les officiers du DRS commencent à avoir peur des tribunaux internationaux. À l'époque, les médias européens et américains commencent à aborder le problème des disparitions forcées, il faut trouver une parade. Cette question fait alors l'objet d'une grande attention dans le bilan d'activité du DRS : « Ils voulaient trouver un système de défense contre Amnesty International, racontera en septembre 2001 le dissident du DRS. S'ils ont établi la "concorde

^a . Malgré les réticences de certains d'entre eux ; ainsi Khaled Nezzar, qui n'est sans doute pas le plus malin des généraux éradicateurs, traitera-t-il Boutenika de « vieux canasson » avant les élections.

civile", c'est pour échapper au sort de l'extradé^a et pour fermer les portes aux activistes de l'opposition à l'étranger².»

L'analyse de Tigha est juste, mais elle doit être décodée. Car le projet de loi, dit de « concorde civile », que présente le 8 juillet 1999 le nouveau président Abdelaziz Bouteflika à l'instigation de ses parrains, ne concerne pas ces derniers : ce projet prévoit la dispense de toute poursuite pour les islamistes non impliqués dans des assassinats collectifs, des viols, ou des attentats dans des lieux publics. À l'époque, en effet, la culpabilité des généraux éradicateurs dans les crimes atroces de la « sale guerre » n'a officiellement aucune raison d'être simplement mentionnée : à la différence de Pinochet et de leurs homologues latino-américains des années 1970, les généraux du « clan Belkheir » n'ont pas ménagé leurs efforts, on l'a vu tout au long de ce livre, pour ne jamais apparaître au premier plan. C'est derrière la façade civile de l'« Algérie Potemkine » et l'instrumentalisation des « groupes islamistes de l'armée » que, depuis janvier 1992, ils ont mené contre leur peuple une guerre d'une sauvagerie qui semble directement inspirée de celle des conquérants français de l'Algérie dans les années 1830.

Mais le général Larbi Belkheir, le chef du sinistre orchestre qui a joué cette partition de mort depuis plus de sept ans, n'ignore pas qu'un jour, lui et les siens seront nécessairement rattrapés par la vérité et l'exigence de justice — en premier lieu sur l'insoluble question des « disparus » —, malgré l'efficacité redoutable de leur dispositif de désinformation et leurs soutiens au plus haut niveau de l'État français. C'est pourquoi, fin calculateur, Belkheir prend les devants par Bouteflika interposé : l'absolution des crimes perpétrés par les *moudjahidines* islamistes, manipulés ou non, est un préalable indispensable à l'absolution future des crimes des généraux éradicateurs et de leurs complices — thème qui sera, on le verra, l'enjeu majeur de l'élection présidentielle prévue pour avril 2004.

Cette option s'est d'autant plus logiquement imposée aux chefs du « clan éradicateur » — les généraux Larbi Belkheir (lequel reprend alors officiellement du service comme directeur de cabinet du président Bouteflika, qu'il convient de surveiller au plus près), Mohamed Lamari, « Toufik » Médiène, « Smaïn » Lamari et consorts — que le « gros » du travail a été fait : des dizaines de milliers de militants islamistes, de femmes et de jeunes apolitiques ont effectivement été « éradiqués » et peuplent les cimetières de tombes « X, Algérien » et les charniers clandestins ; les cadres islamistes qui étaient nécessaires à la garniture de la façade « démocratique » du régime ont été dûment récupérés et nombre d'autres ont été contraints à l'exil ; et des centaines de milliers de citoyens, terrorisés, contraints à l'exode, vivent désormais dans la plus extrême précarité aux portes des grandes villes du pays.

^a . Référence à l'ancien chef d'État Slobodan Milosevic, extradé de l'ex-Yougoslavie vers la Cour internationale de justice de La Haye en juin 2001.

Adoptée par le Parlement, puis par référendum en septembre 1999, la loi de « concorde civile » ne fait qu'avaliser une amnistie déjà en vigueur dans les faits pour des criminels islamistes collaborant avec le régime. Exemple : l'émir Mustapha Kertali. À l'automne 1997, cet ancien maire islamiste de Larbaâ devenu un sanguinaire chef terroriste profite de la trêve militaire signée entre le pouvoir et l'AIS pour réintégrer une vie normale. Dès lors, l'ancien chef terroriste circule en ville armé et protégé par les militaires, ce qui choque profondément ses anciennes victimes : « Un jour, une jeune fille a été enlevée, à moitié égorgée et jetée devant une mosquée à Larbaâ, nous a raconté en 1998 une responsable associative de la région. C'est le groupe de Kertali qui avait fait le coup — et il était présent. Le lendemain, une ambulance de l'hôpital de Meftah était venue la chercher. Le groupe de Kertali a fait alors un faux barrage : ils ont jeté la fille dans le fossé et brûlé l'ambulance. Quand l'armée a récupéré le corps, elle fut enterrée, mais quatre personnes seulement osèrent assister à son enterrement. Et désormais, sous prétexte qu'il s'affirme repent, il est protégé par le pouvoir³... »

Gage de la réussite apparente de la « concorde », beaucoup de maquisards — dont des centaines d'agents du DRS au sein des groupes islamistes, ainsi récupérés à peu de frais par la police politique — rendent les armes. Et, logiquement, l'intensité du terrorisme baisse : de plusieurs centaines ou milliers de morts par mois durant la période 1992-1998, on passe à quelques dizaines « seulement », souvent victimes d'actes de banditisme et de liquidations mafieuses opportunément maquillés en « terrorisme résiduel ». Plus important encore que ces chiffres, la peur s'éloigne d'Alger et la ville est de nouveau fréquentable pour les étrangers. Seul souci pour les hommes du « clan Belkheir » : certains représentants de l'ex-FIS refusent toujours, eux, de se rallier au régime.

L'assassinat d'Abdelkader Hachani

Le 22 novembre 1999, Abdelkader Hachani, cet ex-dirigeant du FIS respecté pour sa modération, est assassiné par balles dans la salle d'attente de son dentiste, à Alger. Le jour même, interrogé sur la chaîne de télévision qatarie Al-Djazira, Kameredine Kherbane, activiste islamiste en Europe, affirme : « J'ai eu un entretien téléphonique avec le défunt il y a environ trois semaines. Il m'a dit que le général Toufik lui a envoyé un émissaire porteur des clés d'une Daewoo et d'une villa à Hydra et qu'il a refusé⁴. »

Hachani aurait-il payé son refus de se rallier au régime ? D'après Abdelkader Tigha, alors en poste au Centre principal des opérations de Hydra (CPO, dit centre « Antar »), l'assassinat de l'ex-numéro trois du FIS a été organisé par le général Smaïl Lamari pour torpiller définitivement toute possibilité de compromis politique avec

le FIS : « Depuis des années, nous avons un dossier très important sur Hachani. On écoutait toutes les communications téléphoniques qu'il avait avec Rabah Kébir, en Allemagne. Il gênait, il fallait trouver quelque chose pour le liquider définitivement. »

Suivi jour et nuit par un véhicule de surveillance du CPO, Hachani sera finalement victime de ses « anges gardiens » : « Le 22 novembre, notre équipe était là-bas, devant l'immeuble, affirme Tigha. Deux de nos gars sont montés chez le dentiste. Au moment de l'assassinat, je me trouvais au bureau, en face du commandant Chetibi Farouk, dit "Rouget". Puis un autre membre du commando a appelé. J'ai répondu moi-même au téléphone et il m'a demandé de lui passer le commandant Farouk. C'était un de nos agents, un islamiste "retourné" qui devait évacuer le tueur à bord de sa Volkswagen Jetta. Il s'appelait Djamel Bouziane. Il a demandé au commandant où il devait déposer "le gars", c'est-à-dire le tueur de Hachani. Le commandant lui a hurlé de se débrouiller. Alors il a pris le tueur, qui s'appelait "Fatah", et il l'a déposé à Belcourt. Après l'assassinat, la Brigade mobile de police judiciaire de Oued-Koriche fut la première à intervenir. Arrivés très rapidement sur les lieux, ils ont aperçu notre véhicule, c'était une Super 5 Saga. Quand ils ont vu nos gars avec des "klachs" dedans, ils ont pensé que c'étaient les tueurs et ils les ont braqués. Cela a déclenché un véritable scandale devant l'immeuble. Smaïl lamari a dû intervenir par radio, il a dit : "Arrêtez, ce sont mes éléments !" Après quelques semaines, les services ont déclaré devant toute l'opinion que le tueur de Hachani avait été arrêté. C'était une arrestation rapide, car on savait où il se trouvait. C'était le Centre Antar qui avait tout coordonné⁵. »

Le 12 avril 2001, lors de son procès, l'assassin présumé de Hachani dénoncera publiquement un complot : « Mes aveux ont été arrachés sous la torture. Les conditions de mon incarcération sont inhumaines. [...] Le général Toufik est venu me voir plusieurs fois. Il me proposait un marché : reconnaître le crime contre un emprisonnement qui ne dépasserait pas quatorze à quinze ans. » Malgré ces révélations, le juge condamnera l'accusé à la peine capitale⁶.

En cet automne 1999, à l'évidence, l'élimination de Hachani s'inscrit dans la stratégie de « normalisation » prescrite au président Bouteflika par le « clan Belkheir ». Une stratégie d'autant plus nécessaire que commencent alors à être rendues publiques des révélations spectaculaires sur les agissements du général Belkheir et de ses amis éradicateurs. Dont celles des dissidents du Mouvement algérien des officiers libres (MAOL).

Des révélations dévastatrices

Avant même de devenir président, Bouteflika avait pourtant tenté d'amadouer les responsables du MAOL : « Au printemps 1999, il avait demandé à nous voir à Madrid, nous a raconté le capitaine Ouguenoune. Un contact s'était alors établi avec Ali [colonel, alors porte-parole du MAOL] et [il] nous a dit : "Je vous promets de faire de mon mieux pour résoudre la crise algérienne, mais promettez-moi de m'aider." Il voulait mettre à la retraite pas mal de généraux, dont Toufik Médiène. On a dit que dans ces conditions, on était d'accord pour rentrer à Alger, mais à condition que tout le monde soit jugé⁷. »

Une fois élu, Bouteflika prend à nouveau contact avec les représentants du MAOL : « Il nous a demandé si on avait l'intention de faire un putsch », relate l'ex-capitaine Ouguenoune. Comme Ali refusait de répondre à cette question, Bouteflika lui a dit : « Promettez-moi de ne rien faire, je vous promets, je vais changer l'Algérie. Ne vous étonnez pas si je parle de vous à la presse étrangère. Ce sera une façon de vous donner ma réponse. » Le 7 novembre 1999, le président Bouteflika évoque effectivement le MAOL sur Europe 1, mais de façon ambiguë : « Je n'aime pas les tracts et je n'aime pas ce que font les déserteurs de l'armée à partir d'Internet. C'est aussi valable que des lettres anonymes⁸. » Au moment où le service d'action psychologique du DRS, par ses relais médiatiques habituels, en Algérie et en France, tente de discréditer le MAOL en l'assimilant au GIA, reconnaître qu'il est bien composé d'anciens militaires est déjà une façon d'asseoir sa crédibilité. Mais le ton très critique adopté par Bouteflika déçoit les porte-parole du MAOL : « Il avait été rappelé à l'ordre par Belkheir », estime le capitaine Ouguenoune.

Signe que les généraux éradicateurs ont senti le danger, les sympathisants du MAOL restés en Algérie subissent à cette période une purge particulièrement meurtrière⁹. « Par la suite, la Sécurité militaire, mais aussi la DST, ont tenté de nous récupérer par d'autres moyens, affirme le capitaine Ouguenoune. Ils ont par exemple proposé de nous racheter notre site Internet contre beaucoup d'argent. Ils ont proposé à Ali dix millions de francs. Je pense que les services français ont paniqué après la publication de la liste des mercenaires [français et sud-africains présents à Alger après le coup d'État de 1992 et publié quelques mois auparavant sur le site Internet du MAOL]. C'était la première fois que des militaires français étaient mis en cause¹⁰. »

N'ayant pas réussi à corrompre les représentants du MAOL, Alger aurait tenté d'assassiner l'ex-colonel B. Ali, célèbre mais mystérieux représentant du mouvement. Selon la presse algérienne, il se serait ensuite réfugié aux États-Unis début 2002¹¹. Depuis cette date, il n'a plus donné signe de vie. Quant au site Internet du MAOL, il est presque en sommeil depuis la fin 2001. Après avoir défrayé la

chronique de la Françalgérie et contribué à lever le voile sur les très graves exactions du régime algérien, le MAOL conserve donc une partie de ses mystères. On ignore, par exemple, pourquoi le colonel B. Ali — dont les révélations que nous avons citées ont été largement recoupées — n'a jamais révélé sa véritable identité alors que le « capitaine Haroun », lui, est connu sous son vrai nom, Hacine Ouguenoune, depuis 2000 et a témoigné à plusieurs reprises à la télévision à visage découvert.

À partir de la fin 1999, d'autres témoins clefs du drame algérien viennent confirmer certaines des terribles révélations du MAOL. En septembre, le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre* est diffusé par « Envoyé spécial », sur France 2 : fruit de plusieurs mois d'enquête, il donne la parole à des témoins qui affirment que le groupe de tueurs ayant assassiné plus de quatre cents habitants dans leur village à l'automne 1997 a agi sous la protection de forces spéciales de l'armée algérienne. En octobre 2000, la chaîne française Canal Plus diffuse à son tour une enquête sur l'implication du DRS dans l'assassinat en juin 1998 du très populaire chanteur kabyle Lounès Matoub²². Le même mois, les Éditions La Découverte publient le livre de Nesroulah Yous, survivant du massacre de Bentalha, qui confirme l'existence d'une étroite collusion entre les massacreurs et les responsables des forces de sécurité¹³.

En février 2001, c'est Habib Souaïdia, un jeune officier des forces spéciales de l'armée, qui publie *La Sale Guerre*, un récit autobiographique détaillant par le menu des massacres, des tueries, des destructions, des vols, des viols, attribués aveuglément par tous les médias aux terroristes islamistes mais qu'il affirme commis par des militaires¹⁴. Vendu à plus de 70 000 exemplaires, le livre de Souaïdia détruit en quelques semaines l'image d'un régime garant de la sécurité des Algériens et rempart contre le terrorisme international. Ceux qui s'en tiennent aux faits, et non aux discours de propagande, découvrent les généraux sous leur vrai visage, celui d'assassins dont les escadrons de la mort n'hésitent pas à s'acharner sur des enfants, des femmes enceintes, des vieillards, des intellectuels, des journalistes...

Pour Larbi Belkheir et ses collègues, l'heure est grave. Une vaste campagne dénonçant les « officiers félons » et une « grossière manipulation » est lancée par le DRS dans toute la presse algérienne. Parmi bien d'autres mensonges, le quotidien arabophone *El-Youm* publie le 17 février 2001 une interview de Omar Chikhi, présenté comme un ancien terroriste repent, « fondateur du GIA en 1992 », dans laquelle il se vante notamment d'avoir « assassiné des journalistes ». Nous l'apprendrons plus tard de la bouche d'Abdelkader Tigha, Chikhi collaborait en fait de longue date avec le DRS, et plus précisément avec le CPMI de Ben-Aknoun : « C'était plus qu'un agent du CPMI, explique Tigha. Il habitait sur place. Il entraînait, sortait, c'était comme chez lui. C'était un ancien terroriste utilisé pour la gestion des sous-groupes [du GIA]. [...] On l'avait

recruté, puis il est devenu familier. Il sortait avec les cadres pour des opérations de chasse aux terroristes¹⁵.»

Le tollé unanime de la presse algérienne face aux prétendues « révélations » de Chikhi¹⁶, prises évidemment au premier degré, bute cependant contre une réalité : les étrangers que le régime voudrait convaincre ne lisent pas la presse algérienne et les Algériens qui la lisent sont quant à eux souvent convaincus que les accusations contre les généraux sont fondées... Bref, pour se dédouaner, le « clan Belkheir » doit trouver plus convaincant.

Quand Paris protégeait Nezzar

Dans ce contexte, c'est en France que le général Khaled Nezzar, parrain historique du régime, va tenter d'éteindre l'incendie déclenché par la publication de *La Sale Guerre*, le livre de l'ex-lieutenant Habib Souaïdia. Fin avril 2001, Nezzar accorde une interview au *Figaro Magazine* dans laquelle il tente de réfuter les graves accusations portées dans ce livre¹⁷. Pour faire la promotion de ses propres mémoires¹⁸, le vieux général annonce même sa venue en France.

Mais le 25 avril, signe de l'embarras des autorités françaises, elles autorisent les familles de « disparus » et la Ligue des droits de l'homme à organiser un sit-in devant le Centre culturel algérien de Paris, où Khaled Nezzar doit intervenir dans la soirée. Arrivé par une porte dérobée, le général apprend en pleine conférence de presse qu'une plainte vient d'être déposée contre lui à Paris pour « torture, traitements inhumains, cruels et dégradants ». Les plaignants sont une famille algérienne dont le fils est mort sous la torture et deux autres Algériens torturés entre 1992 et 1994, représentés par les avocats William Bourdon et Antoine Comte. Mais, ce soir-là, le parrain du haut commandement militaire algérien ne semble pas réaliser la gravité de sa situation : « Je ne suis pas au courant, c'est votre affaire. C'est une affaire française. Je ne réponds pas », lâche-t-il aux journalistes qui tentent de recueillir sa réaction lors de la conférence de presse qui se déroule au Centre culturel algérien. Au bout de quelques minutes, Nezzar décide tout de même de quitter précipitamment la salle.

Il n'est pas le seul à être embarrassé par la plainte qui vient d'être déposée contre lui. Pour la France officielle, qui soutient le « clan éradicateur » depuis 1992, cette plainte risque de provoquer une crise diplomatique majeure avec Alger. Du coup, le Quai d'Orsay tente par tous les moyens de trouver une astuce juridique pour lui garantir l'impunité. Dépourvu de passeport diplomatique, donc d'immunité statutaire, le général Nezzar va être sauvé par un fax envoyé à l'ambassade de France à Alger. Les autorités algériennes y affirment que sa présence en France relève d'une « mission officiel-

le ». À l'évidence, l'argument est faible : d'abord parce que le fax des autorités algériennes est daté du 25 avril à 14 heures, soit quatre heures après le dépôt de la plainte devant la justice française. Ensuite parce qu'il est difficile de croire qu'un général en retraite venu en France pour faire la promotion de son livre soit en « mission officielle », alors que son emploi du temps ne prévoit précisément aucune rencontre officielle...

C'est pourtant ce fax qui servira de prétexte aux autorités françaises pour laisser le général Nezzar repartir précipitamment en Algérie au soir du 25 avril, et ce alors que la convention de New York de 1984 sur la torture aurait dû faire obligation aux autorités judiciaires françaises à tout le moins de recueillir son audition^a. Parallèlement à cette offensive avortée de faire taire les critiques qui s'élèvent en France à propos de la vraie nature du régime algérien, le haut commandement militaire laisse se développer un début de guerre civile en Kabylie. Cette fois, la manœuvre va parvenir à faire diversion.

La diversion kabyle

Le 18 avril 2001, un jeune lycéen kabyle, Massinissa Guermah, sort de chez lui, attiré par une agitation inhabituelle. Il est aussitôt arrêté par des gendarmes qui le mènent à la brigade de Béni-Douala. Passé à tabac, il est « rafalé » par un gendarme : trois balles dans le corps. Évacué vers Alger, il décède 48 heures plus tard. Comme on peut s'y attendre, une révolte éclate aussitôt et, comme à l'habitude, les renforts de gendarmerie affluent en Kabylie.

Le 22 avril, alors que la tension monte, cinq gendarmes de Oued-Amizour, près de Bougie, arrêtent à leur tour trois collégiens qui se rendent à une séance de gymnastique. Leur enseignant, qui tente de s'interposer, est roué de coups. Le 23 avril, jour de l'enterrement du jeune Massinissa, la révolte redouble d'intensité et la gendarmerie déclenche une répression sauvage : à partir du 25 avril, on commence à recenser de nombreux morts. Les partis

^a . Aux termes de cette convention incorporée dans le droit français en 1987, les autorités judiciaires françaises ont l'obligation d'intercepter toute personne étrangère présumée responsable de faits de torture qui se trouve sur le territoire français. La brigade criminelle qui avait été saisie par le Parquet de Paris, dès le 25 avril en début d'après-midi, s'est trouvée paralysée par la discussion « artificiellement » créée s'agissant de la prétendue immunité dont il aurait bénéficié. Convoqué à nouveau quelques mois plus tard par la police française, le général Nezzar sera entendu pendant quelques heures, puis laissé libre de repartir en Algérie.

Cette formalité effectuée, il se rendra à nouveau en France en juillet 2002 pour les audiences du procès en diffamation qu'il a intenté contre l'ex-lieutenant Habib Souaïdia, procès qu'il perdra. La veille de l'ouverture du procès, une seconde plainte déposée par des victimes de torture avait fait l'objet d'un classement sans suite en 48 heures au motif, selon le Parquet de Paris, de l'absence d'indices permettant d'imputer au général Nezzar la commission des faits de tortures dénoncés par les plaignants. Il s'agissait de toute évidence d'une décision politique.

politiques locaux, le FFS et le RCD, qui tentent de reprendre à leur compte la révolte, sont pris à partie. Des comités de villages, les *aârouchs* (*littéralement*, « tribus »), se mobilisent alors et se fédèrent : le 11 juin 2001, ils parviendront – avant d'être repris en main par le régime – à élaborer un texte de revendications qui exige la fin du régime et l'instauration de la démocratie. C'est la « plate-forme d'El-Kseur ».

Trois jours plus tard, une manifestation pacifique réunissant plus d'un million de personnes converge joyeusement vers le centre d'Alger, avec pour objectif de remettre au président de la République le texte de la plate-forme d'El-Kseur... Mais attendus par d'étranges casseurs, les manifestants tombent dans une véritable embuscade médiatique dont l'objectif est de les faire passer aux yeux de l'opinion mondiale, images prises d'hélicoptère à l'appui, comme des incendiaires, des pillards et même, selon l'expression du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des « hordes de vandales »¹⁹. Il faut dire que l'absence totale d'organisation et d'encadrement du défilé par les *aârouchs* laisse prise à toutes les provocations ; ce jour-là, selon nombre d'observateurs, la manifestation des *aârouchs* ressemble fort à celles du FIS dix ans plus tôt : une auberge espagnole où les agents du DRS circulent comme ils l'entendent.

Mais, curieusement, une partie de la presse éradicatrice francophone prend fait et cause pour les révoltés et démonte la machination – signe clair de divergences au sein du pouvoir sur la gestion de la « crise kabyle ». Car les émeutes d'Alger, qui feront six morts et 1 300 blessés en 48 heures, sont l'œuvre de casseurs professionnels, comme en octobre 1988 : les jeunes présentés par le régime comme des Algérois défendant leur ville contre les Kabyles ont clairement été pris en main par la police.

Menée pendant plusieurs mois, la répression en Kabylie fera plus de cent vingt morts et des milliers de blessés, dont plusieurs centaines par balles. En juillet, puis en décembre 2001, une commission d'enquête mise en place par Bouteflika dès le début des émeutes rend un rapport accablant pour l'armée²⁰. Présidée par Mohand Issad, un juriste rigoureux, elle estime que si l'assassinat de Massinissa Guermah n'est vraisemblablement pas prémédité, des ordres de tirer sur la foule furent en revanche donnés aux gendarmes dès son enterrement : « Je pense qu'on leur a dit : "Défendez vos brigades, défendez la République" », conclut l'avocat. De nombreux indices montrent que le haut commandement militaire a cherché à déclencher une sorte d'Intifada en Kabylie.

Largement couverte par les médias étrangers, du moins au début, la répression aura permis – c'était bien le but poursuivi – de détourner leur attention des embarrassantes révélations d'officiers dissidents sur les massacres de masse perpétrés à la fin des années 1990... En février 2002, un article explosif du quotidien *Liberté* affirme que les émeutes kabyles ont bien été manipulées. Signé d'Ahmed Merah, cet ancien islamiste qui s'est reconverti aux côtés du

DRS à la lutte antiterroriste dans les années 1990 (voir *supra*, chapitre 3), l'article explique que le régime compte rééditer avec les Kabyles ce qu'il a si bien réussi avec les islamistes depuis 1992 : inciter à la violence pour justifier le maintien de l'armée au pouvoir²¹. Alors qu'un marché clandestin des armes commence à fleurir dans la région, un « Mouvement d'autonomie de la Kabylie » (MAK) naît, jouissant de toute la publicité qu'il faut. « Malgré elle, écrit Ahmed Merah, la Kabylie meurtrie sert d'enjeu aux luttes de clans, en attendant l'embrasement d'autres régions²². » Une semaine après avoir publié cet article mettant directement en cause, sans le nommer, le général Larbi Belkheir dans cette manipulation, Ahmed Merah meurt subitement des suites d'un... empoisonnement.

Pendant toute cette période tourmentée, sommé de démissionner, le président Bouteflika agit comme s'il n'était nullement concerné par la crise kabyle. Et pour éviter que les échos des balles à fragmentation utilisées contre les jeunes manifestants ne parviennent à ses oreilles, il va jusqu'à organiser un voyage d'agrément dans le sud du pays, voyage dont le point d'orgue est un spectacle à Tamanrasset où une cohorte d'artistes triés sur le volet, parmi lesquels Cheb Mami, amusera un public épars, dépêché du nord.

Enjeu des luttes de clans, la Kabylie aura donc fait diversion quelques mois. Mais début août 2001, au plus fort de la répression, la chaîne Al-Jazira diffuse un nouveau témoignage particulièrement embarrassant pour Alger. Il émane de l'ex-colonel Mohammed Samraoui, ancien cadre du DRS longtemps proche du général Smaïl Lamari, le numéro deux de la police politique. Très bien informé sur la lutte antiterroriste au début des années 1990, cet officier révèle que le DRS est directement impliqué dans l'assassinat du président Boudiaf et dans la création de « groupes islamistes de l'armée »²³. À la même époque, l'ex-adjutant du DRS Abdelkader Tigha, alors exilé en Thaïlande, confirme à des journalistes occidentaux que le DRS a commandité nombre des actions terroristes imputées au GIA²⁴.

Dans ce contexte où plus rien ne semble pouvoir entraver le surgissement de la vérité, survient un événement qui va bouleverser l'humanité. Le 11 septembre 2001, le monde entier assiste éberlué et en direct aux attentats spectaculaires de New York et de Washington. En quelques heures, ils feront près de trois mille morts et provoqueront un traumatisme majeur dans un pays qui n'a pas connu de conflit sur son sol depuis la guerre de sécession de 1870...

La « divine surprise » du 11 septembre

Lorsque commence, quelques semaines après les attentats, l'offensive américaine en Afghanistan, Abdelaziz Bouteflika ne semble pas encore avoir pris conscience de l'intérêt que les généraux éradicateurs peuvent tirer de ces attentats historiques. S'exprimant à

l'université de Bab-Ezzouar, le président algérien déclare que les bombardements américains sont inacceptables, l'Afghanistan étant un « État islamique ». Il souligne en outre que les preuves de son implication dans les attentats contre l'Amérique ne sont pas apportées. Enfin, dans une rhétorique qui fleure bon la solidarité entre pays musulmans non alignés, il condamne le « système de deux poids, deux mesures » qui veut que l'Afghanistan soit considéré comme « État terroriste » alors qu'Israël ne l'est pas.

C'est le général Mohamed Touati qui se charge de faire comprendre à Bouteflika à quel point les terribles attentats anti-américains d'Al-Qaïda sont une bénédiction pour le régime : « Nous ne pouvons pas gaspiller une telle opportunité », explique-t-il fin 2001 au président²⁵. Les laboratoires du DRS planchent alors sur la façon d'exploiter au mieux le délire terroriste d'Oussama Ben Laden qui, en discréditant l'islamisme en Occident, redore *ipso facto* le blason du régime algérien, notamment vis-à-vis des États-Unis. Un plan d'action est mis au point, visant notamment à améliorer l'image du régime dans le cadre de l'« Année de l'Algérie en France », prévue pour 2003^a.

Au préalable, il faut mettre fin aux massacres à grande échelle qui ont détérioré l'image internationale du régime à la fin des années 1990. Un « terrorisme résiduel » devra tout de même perdurer, pour maintenir la population sous pression, atténuer les ardeurs de la classe politique et justifier le maintien d'un état d'urgence propice à toutes les manœuvres. Le GIA étant universellement discrédité depuis les massacres de civils de 1997-1998, il faut lui trouver un substitut. Ce sera le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Depuis 1996, date à laquelle il a pris ses distances à l'égard du GIA, le GSPC sévit en Kabylie sous la direction de Hassan Hattab. En 1998, on l'a vu, le régime avait déjà tenté de l'impliquer dans l'assassinat du chanteur Lounès Matoub, une opération que Hattab aurait refusé d'endosser. Pour parvenir néanmoins à faire de Hassan Hattab le nouvel « ennemi public numéro un » susceptible de justifier le maintien au pouvoir des généraux éradicateurs (au prétexte qu'ils sont les seuls remparts possibles contre le terrorisme), ceux-ci affirment ensuite qu'il est lié à Al-Qaïda, le mouvement terroriste d'Oussama Ben Laden.

Bien avant le 11 septembre, le haut commandement militaire algérien tentait déjà de convaincre l'opinion internationale que le GSPC avait décidé de commettre des attentats en Occident. En 1999, des Algériens aux commanditaires mal identifiés avaient même préparé des attentats destinés à être commis sur le sol américain à la

^a . Ce plan, qui avait commencé à être préparé dans les mois suivants la parution du livre d'Habib Souaïdia, prévoit notamment une plainte en diffamation du général Nezzar contre ce dernier, qui sera déposée fin août 2001. Des moyens importants seront dégagés par le DRS pour préparer le procès et pour financer diverses actions de désinformation (voir sur ce point le « dossier très documenté publié sur son site par le MAOL le 9 mai 2002, et notamment le chapitre « Un sous-lieutenant ébranle des généraux »).

veille de l'an 2000²⁶. Mais en tentant de remonter cette mystérieuse filière terroriste algérienne, les enquêteurs du FBI s'étaient étrangement heurtés aux portes closes de la mission diplomatique algérienne au Canada²⁷.

Courant 2000, le DRS attire à nouveau l'attention de Washington. Cette fois, il « avertit » les services américains que le GSPC, qu'il présente toujours comme un « dangereux groupe terroriste islamiste lié à Oussama Ben Laden », s'appête à frapper l'ambassade des États-Unis à Rome. Prenant la menace au sérieux, les Américains vont jusqu'à fermer leur ambassade italienne durant quelques jours. Mais quelques semaines plus tard, estimant que le GSPC n'est qu'un groupe local basé en Kabylie, la presse italienne révèle que l'information selon laquelle un représentant de ce groupe s'appêtait à commettre un attentat anti-américain à Rome pour le compte de Ben Laden n'a pas pu être confirmée par les services de renseignement italiens, qu'elle émane des services algériens et qu'elle est éminemment douteuse²⁸.

Au cours de l'été 2001, alors qu'Abdelaziz Bouteflika effectue une visite aux États-Unis, les chefs du DRS tentent à nouveau de convaincre les Américains qu'ils sont menacés par le GSPC. Citant un mystérieux « expert », un quotidien algérien affirme que le groupe de Hassan Hattab, qui serait à « la base d'un réseau activant au sein de l'organisation d'Oussama Ben Laden », réseau qui « s'est fortement impliqué au cours des deux dernières années dans ce qui est considéré comme la nouvelle menace terroriste », menacerait les États-Unis²⁹. Après les attentats du 11 septembre, Alger obtient enfin d'être considéré par les États-Unis comme un allié déterminant dans la lutte de l'Occident contre l'intégrisme islamiste, le « bien » contre le « mal ».

Reconnaissants envers l'Algérie, les États-Unis et la Grande-Bretagne consentent à inclure le GSPC de Hassan Hattab dans la liste des mouvements qu'ils considèrent comme terroristes. Pour les généraux éradicateurs, les attentats du 11 septembre auront donc été une formidable occasion de revenir sur le devant de la scène internationale la tête haute. Début 2002, pour achever de convaincre le monde que le « vrai problème » n'est plus le GIA mais le GSPC, la presse algérienne annonce pour la énième fois la mort d'Antar Zouabri, l'« émir national » du GIA depuis 1996 (et comme son prédécesseur Zitouni, agent du DRS³⁰, mais désormais devenu inutile) : cette fois-ci est la bonne, l'exécution à Boufarik de Zouabri par les forces de sécurité, le 9 février, donnant lieu à une mise en scène médiatique spectaculaire, orchestrée par le général-major Brahim Fodhil Chérif, chef de la 1^{re} région militaire³¹. Et les médias braquent désormais leurs projecteurs sur Hassan Hattab : « Le GSPC de Hassan Hattab est le principal allié d'Oussama Ben Laden », martèle notamment Mahfoud Bennoune, un homme présenté par le *New York Times* comme un « intellectuel vivant au Club des pins³² ».

En France, l'idée que certains islamistes algériens coopèrent avec Ben Laden sera vulgarisée par des « experts » comme Roland Jacquard (président d'un « Observatoire international du terrorisme »), lequel affirme pouvoir « révéler » qu'en 2000, l'armée tunisienne a découvert une cache d'armes à la frontière algérienne, dans laquelle se trouvaient trois missiles Stinger³³. « À la suite d'enquêtes classées "secret", il est apparu que les missiles étaient venus d'Afghanistan, via le Pakistan et la Sicile. Ils étaient destinés à des islamistes algériens ou tunisiens et avaient été envoyés par un Saoudien [...] proche d'Oussama Ben Laden^a. » Même Antoine Sfeir – directeur de l'excellente revue *Les Cahiers de l'Orient*, pourtant habituée à plus de distance – relaiera sur plusieurs plateaux de télévision française cette thèse fort incertaine.

Le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière dépeindra quant à lui les nouveaux terroristes islamistes, en substance, comme des gens qui ne portent pas de barbe, ne prient pas et peuvent même, pour se fondre dans le décor, boire de l'alcool³⁴... À en croire ces experts, les Algériens pourraient tous être des agents en puissance d'Al-Qaïda. Point d'orgue de cette vaste psychose complaisamment relayée par certains médias, l'« infiltration » fin 2002 par une équipe de France 2, dont les journalistes Florence Bouquillat et Mohamed Sifaoui – supplantant à eux seuls tous les services secrets du monde –, d'une prétendue « cellule » d'Al-Qaïda en plein Paris³⁵...

L'islamophobie entretenue par ce type de reportages s'accompagne en France de douteux « lynchages médiatiques », comme celui d'Abderrazak Besseghir, un jeune bagagiste de Roissy injustement accusé en décembre 2002 d'être un terroriste avant d'être totalement blanchi. Comme Besseghir, beaucoup d'Algériens suspectés de terrorisme arrêtés à travers l'Europe (France, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Suède, Belgique, notamment) seront finalement relâchés en catimini. La filière « algéro-benladénienne » a fait long feu...

Mais pour les généraux d'Alger, elle aura rempli sa mission : comme en 1987 au moment de l'assassinat d'Ali Mécili, Larbi Belkheir a mis à l'épreuve son réseau international et obtenu les assurances que personnel politique, police, justice et médias français sont toujours prêts à le suivre dans sa croisade éradicatrice. Hommage suprême, William Burns, secrétaire d'État adjoint américain au Proche-Orient, louera publiquement la politique sécuritaire du régime algérien et affirmera fin 2002 que « Washington a beaucoup à apprendre de l'Algérie sur la façon de combattre le terrorisme³⁶ ». En échange de cette « expertise », Washington envisagera même de fournir à l'Algérie une aide militaire pour

^a . Pourquoi le secret sur une découverte qui serait une bénédiction pour alimenter la propagande anti-islamiste maghrébine en mal d'arguments ? Roland Jacquard ne l'explique pas. Ces Stinger auraient ainsi traversé six contrôles douaniers sans encombres, avant d'être trouvés abandonnés dans une grotte !

combattre le terrorisme et... une formation pour des agents algériens dont elle vantait pourtant les mérites.

Le « procès Nezzar »

Parallèlement à cette campagne destinée à accréditer l'idée que les troupes de Ben Laden se trouvent aux portes de l'Algérie, le régime tente de reconquérir l'opinion publique française. En juillet 2002, comme on l'a vu, se déroule devant la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris les audiences du procès en diffamation intenté par le général Nezzar, ex-homme fort du régime et ancien ministre de la Défense, contre l'ex-lieutenant Habib Souaïdia, coupable d'avoir évoqué à la télévision française la responsabilité des généraux dans la sale guerre qui ravage son pays. Mais à la grande déception de Nezzar et du clan éradicateur, le procès engagé ne va pas se terminer comme ils l'espéraient...

Le 27 mai 2001, après la sortie de *La Sale Guerre*, le livre-événement dans lequel il dénonçait l'implication de l'armée algérienne dans de nombreux massacres et exécutions sommaires, Habib Souaïdia est invité à participer à l'émission « Droits d'auteurs », sur La Cinquième. Au cours du débat, il déclare notamment : « Chez nous, [...] les hommes politiques sont des généraux, c'est eux qui décident. Il n'y a pas de président. Cela fait dix années qu'il n'y a pas de président, plus, même. Il y avait des généraux, ce sont eux les politiciens, c'est eux les décideurs, c'est eux qui ont fait cette guerre. C'est eux qui ont tué des milliers de gens pour rien du tout. »

Alors qu'il n'avait pas porté plainte contre le livre de Souaïdia, qui le mettait pourtant nommément en cause, le général Nezzar décide cette fois d'attaquer le jeune lieutenant devant la justice française (voir *supra*, chapitre 23). Au terme de cinq jours de débats marqués par le défilé à la barre d'hommes politiques, de militaires, de journalistes, d'historiens et de victimes du terrorisme islamiste et du terrorisme d'État, ce procès fleuve met à nu la vraie nature de la sale guerre qui ravage l'Algérie : elle apparaît clairement comme une violence d'État déclenchée par quelques généraux ayant instrumentalisé la violence islamiste pour rester au pouvoir³⁷. Le 27 septembre 2002, le tribunal déboutera sèchement le général Khaled Nezzar de sa plainte.

Pour l'ensemble des réseaux de la Françalgérie, cette décision judiciaire sonne comme un sérieux avertissement : pour la première fois, l'un des principaux parrains du régime algérien, un homme que Paris avait tenté de protéger jusqu'au bout malgré les plaintes pour torture déposées contre lui, perd un procès spectaculaire en France. Pour la première fois, le vent qui protégeait jusque-là les crimes commis en Algérie semble tourner...

Pour le clan éradicateur, il devient plus nécessaire que jamais de redorer l'image du régime. Rafik Khalifa, un étrange milliardaire qui défraie la chronique à Alger depuis quelques mois, est alors mis à contribution. Il décide de sponsoriser des manifestations organisées dans la perspective de l'année 2003, l'« Année de l'Algérie en France », initiative placée sous la double tutelle des gouvernements français et algérien.

Khalifa : le clan Belkheir à l'assaut du PAF

Un groupe pharmaceutique, un réseau bancaire tentaculaire, une compagnie de location de voitures, une société de bâtiment, la première compagnie aérienne privée d'Algérie, en quelques années, le jeune Rafik Abdelmounène Khalifa est devenu le « milliardaire algérien qui compte ». Mais comment a-t-il pu devenir milliardaire si rapidement ? Fils de Laroussi Khelifa, l'un des fondateurs du MALG, ancêtre de la Sécurité militaire (voir *supra*, chapitre 1), il a bénéficié du soutien du « clan Belkheir ».

En 2001, après que sa compagnie aérienne a été autorisée à desservir la France, le jeune milliardaire se met à distribuer massivement de l'argent dans l'Hexagone pour des opérations de communication : il devient ainsi sponsor de l'Olympique de Marseille, l'un des plus prestigieux clubs de football français, en lui promettant quinze millions d'euros sur cinq ans. Cerise sur le gâteau, un Airbus spécial pour transporter les joueurs... « Ami des footballeurs », Rafik Khalifa aime aussi les stars du cinéma et du show-business : le 28 février 2002, suite aux terribles inondations qui viennent de faire plus de mille morts à Alger (et juste après une visite de Cheb Mami sur les décombres du square Triolet — vaste tombeau pour des dizaines de cadavres sur lesquelles s'activent les pelleteuses de l'armée — qui détourne opportunément l'attention des médias des « Pouvoir assassin ! » scandés par les habitants de Bab-el-Oued), Rafik Khalifa emmène sur place et « à ses frais » une cinquantaine de célébrités du paysage audiovisuel français et du cinéma, dont Gérard Depardieu et Catherine Deneuve^a.

Le soir du match opposant l'équipe nationale algérienne de football à l'OM, au lieu de rendre visite comme prévu aux sinistrés de Bab-el-Oued, Deneuve et Depardieu sont conviés à un dîner officiel avec le président Bouteflika. Le lendemain, ils se retrouvent à la Une de la presse algérienne en compagnie du président, un bon « coup de pub » pour le régime. Pour l'ancien banquier Omar Benderra, le but de cette opération était de « montrer au peuple algérien que le régime était apprécié par de grandes stars internationales et au peuple

^a . En 2002, le quotidien *Liberté* révélera que les 2 milliards de dinars collectés lors d'un Téléthon organisé pour aider les sinistrés des inondations de Bab-el-Oued ont disparu avec la faillite de Khalifa Bank.

français que ses stars pouvaient aller en Algérie, un pays totalement fréquentable³⁸ ».

Dans les mois qui suivent, tout le gotha médiatique et artistique français est sollicité pour s'afficher en compagnie de Rafik Khalifa : Jacques Chancel, Mario (de « Star Academy »), Josiane Balasko, Carole Bouquet, Claude Brasseur ou Paul Belmondo ; des célébrités du PAF comme Marine Jacquemin, Daniela Lumbroso, Michel Chevalet, Muriel Robin, Karl Zéro, Benjamin Castaldi, Flavie Flament, Christine Deviers-Joncours, ils seront plusieurs dizaines de stars à prêter complaisamment leur image aux opérations de communication du nouveau *golden boy* algérien.

En avril 2002, plusieurs stars du film *Astérix et Obélix*, dont Alain Chabat et Djamel Debbouze, s'envolent même pour Alger à bord d'un Airbus de Khalifa Airways spécialement affrété pour eux. Reçus dans une luxueuse résidence présidentielle, ils sont accueillis par Gérard Depardieu qui les attend en compagnie de Rafik Khalifa et des plus hautes autorités algériennes, notamment le Premier ministre Ali Benflis et le général Larbi Belkheir, directeur de cabinet du président Bouteflika. Officiellement, il s'agit de célébrer la projection gratuite d'*Astérix et Obélix* pendant une semaine en Algérie. Manifestement aussi à l'aise dans le rôle de chargé de communication du régime algérien que dans celui d'acteur français numéro un, Gérard Depardieu tente de faire partager son enthousiasme à Alain Chabat : « 200 000 enfants vont en profiter, tu te rends compte ? Et puis tu va voir l'homme, quand tu vas voir Boutef³⁹ ! » À la table d'honneur, le général Belkheir est encadré par Gérard Depardieu et l'écrivain Marek Halter...

Quelques mois après cet épisode, Reporters sans frontières révélera que, pour assurer un large écho à ses opérations, Ratik Khalifa invitait régulièrement journalistes et patrons de presse et leur versait même parfois des enveloppes de 4 000 francs en liquide en contrepartie d'articles élogieux⁴⁰.

Khalifa TV, la « voix de l'Algérie »

En septembre 2002, le milliardaire lance en France une nouvelle chaîne de télévision par satellite : Khalifa TV. Comme si elle avait reçu un feu vert politique des autorités françaises, la chaîne, qui s'est installée en région parisienne dans des studios loués à TF1, commence à émettre sans même avoir obtenu l'autorisation du CSA. Parmi ses premiers invités, Gérard Depardieu. Ses fournisseurs : la plupart des sociétés de production parisiennes, à qui Khalifa TV fait miroiter de sonnants et trébuchants achats de programmes qu'elle promet de payer au prix fort^a.

^a . Entre autres contrats faramineux et non négociés, celui signé avec Sportive de Jean-Claude Darmon, qui, pour 300 000 euros, ne fournira, la faillite du groupe aidant, « qu'une

Pour inaugurer son nouveau jouet télévisuel, Khalifa organise début septembre à Cannes une fête pharaonique. Quelques mois auparavant, jouant les mécènes de la Côte d'Azur, il avait dépensé une somme astronomique, près de 35 millions d'euros, pour acquérir ce qu'un agent immobilier cannois lui avait présenté comme la « plus belle villa de la ville »⁴¹. Située sur les hauteurs de la petite Californie, le quartier le plus huppé de Cannes, la nouvelle propriété du milliardaire algérien comporte pas moins de trois villas, quatre restaurants, trois piscines et un parc de 3 000 mètres carrés avec vue sur la mer, bref, de quoi recevoir le gratin de la jet-set mondiale. Présentant sa fête comme une soirée humanitaire en faveur de la fondation de Trudie Styler, l'épouse du chanteur Sting, Khalifa parvient à faire venir à Cannes Naomi Campbell, Emmanuel Philibert de Savoie, le prince de Yougoslavie, Mélanie Griffith et même la nièce du président Bush, bref, le tout Hollywood, mais aussi de grands acteurs français comme Gérard Depardieu ou Catherine Deneuve. Au programme : concerts privés d'Andréa Bocelli et de Sting. Parmi les trois cents invités, beaucoup sont venus dans des avions spécialement affrétés par Khalifa Airways, la plupart sont logés dans les plus grands palaces de Cannes.

« Pour être sûr qu'il y aura suffisamment de stars, il faut parfois les payer. Cela oscille entre 15 000 et 30 000 euros pour une soirée. Il a vraiment loué une foule, quoi... », explique Emmanuel de Brantes, un chroniqueur mondain invité à la soirée⁴². Une foule que Khalifa va s'employer à rentabiliser... Tout au long de la soirée, les stars défilent dans une petite pièce de la villa pour enregistrer des spots publicitaires pour Khalifa TV. Dans le casting, l'une des nièces du président Bush, Gérard Depardieu, qui semble avoir déjà bu quelques verres de champagne au moment d'enregistrer le spot, et même... Hervé Bourges. Vêtu d'une chemise hawaïenne, l'ancien président de TF1, de France télévision, et du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) rappelle lourdement ses états de service, puis, alors que Khalifa TV a commencé à émettre en France sans même attendre son conventionnement par le CSA, Hervé Bourges lui souhaite la bienvenue « au moment où, en 2003, s'annonce l'année de l'Algérie en France... ».

Mais, quelques jours après cette fête, un petit grain de sable va s'introduire dans le « plan média » bien huilé de Rafik Khalifa. Tout a commencé début 2002, quand le milliardaire a décidé de sponsoriser le club de rugby de la ville de Bègles. Administrateur du club, Gérard Depardieu est habitué à faire du « business » avec les régimes autoritaires, comme celui de Vladimir Meciar, un populiste slovaque d'extrême droite⁴³, ou le Cuba de Fidel Castro. Mais, fin septembre 2002, invité à assister à un match en compagnie de Rafik Khalifa, Noël Mamère, député « vert » de la Gironde et maire de Bègles, prend publiquement ses distances à son égard : « Ce monsieur est

seule émission de cinquante-deux minutes, ce qui met la minute à 5 769 euros ! » (*L'Express*, 17 juillet 2003).

proche du régime algérien que j'ai toujours condamné, pour ses tortures, pour la façon dont il traite ses Kabyles et ses minorités, pour la participation active du général Nezzar à des tueries, et cet homme, très riche, est un des soutiens du régime⁴⁴. »

Ulcéré que le député-maire écologiste ait osé s'en prendre à son sponsor et ami Khalifa, Depardieu dérape dans les vestiaires. Visant Noël Mamère, il déclare devant les caméras : « C'est dommage que Bègles ait un maire aussi con. Un maire raciste comme cela, en 2002, bref [...] il a peut-être chié dans son froc en velours. » Le lendemain de cet incident, Depardieu décolle pour l'ouest de l'Algérie, visite les vignes qu'il vient d'être autorisé à acheter et lâche à la cantonade : « Venez, les gars, il y a du pognon à prendre⁴⁵ ! »

Quelques jours après, la chaîne du jeune milliardaire attaque très violemment Noël Mamère à l'antenne : « Depuis quinze jours, explique notamment un éditorialiste algérien, le plus grand escroc de la politique en France, Noël Mamère, charlot notoire, veut relancer les scores minables qu'il a fait lors de l'élection présidentielle⁴⁶... » Suite à cet éditorial diffamatoire et aux protestations du député français, le CSA, dirigé par Dominique Baudis, envoie une mise au point à Khalifa TV, mais autorise la chaîne à émettre légalement en France. Mieux, le CSA autorise désormais Khalifa TV à produire de l'information.

Le 24 février 2003, un coup de tonnerre déchire le ciel de l'empire Khalifa : trois de ses collaborateurs, dont le patron de Khalifa TV Djamel Guelimi, sont arrêtés à l'aéroport d'Alger avec des valises contenant près de 300 000 euros non déclarés. Larbi Belkheir s'échinera vainement à étouffer le scandale⁴⁷. Inquiet que celui-ci ne rejaillisse en France, l'Élysée aurait alors discrètement suggéré à Alger de mettre fin à l'aventure. Des pans entiers de l'empire Khalifa vont alors s'effondrer les uns après les autres.

Des milliers d'Algériens seront ruinés par la faillite de Khalifa Bank. Hormis les petits déposants, qui auront le droit à un remboursement à hauteur de 6 000 euros, les opérateurs publics et privés « n'ont qu'à assumer la responsabilité de leurs actes », dira le Premier ministre Ahmed Ouyahia. Leur a-t-on simplement dit que déposer de l'argent à Khalifa Bank était un « acte » répréhensible ? Quant aux créanciers français dont les pertes ne seront évaluées qu'à 25 millions d'euros, ils reçoivent l'assurance d'être « remboursés⁴⁸ ». Recherché par Interpol, Rafik Khalifa se réfugie alors à Londres. Fin décembre 2003, la justice française finira par ouvrir une information judiciaire contre lui. Confiée à la juge Isabelle Prévost-Desprez, une magistrate spécialisée ayant longtemps œuvré au pôle financier de Paris, elle permettra peut-être de savoir pour le compte de qui Rafik Khalifa travaillait vraiment et surtout pourquoi, après avoir été l'un des sponsors de l'« Année de l'Algérie en France », il fut si brutalement lâché par Alger et Paris⁴⁹... En mars 2004, alors qu'il est toujours recherché par Interpol, la chaîne de Rafik Khalifa reprendra mystérieusement ses émissions depuis Londres.

« Année de l'Algérie en France », année de l'amnésie

Tout au long de l'année 2003, « année de l'Algérie en France », les grands médias du service public, dont la plupart sont partenaires de l'opération, s'illustreront par une couverture particulièrement complaisante de la situation algérienne.

Après le terrible tremblement de terre qui fait des milliers de victimes dans la région d'Alger le 21 mai 2003 et alors que le cercle présidentiel reçoit une pluie de pierres à Boumerdès où il tente de se rendre, France 3 organise ainsi une soirée de « solidarité » pour les sinistrés. S'y côtoient Hervé Bourges, Cheb Mami, Faudel, Enrico Macias, Roger Hanin... Quelque temps après, alors que la polémique enfle sur les détournements des dons de l'étranger, on verra le même Cheb Mami rassurer tout le monde en arrivant à Boumerdès (en même temps qu'une équipe d'Arte) avec un camion rempli de denrées alimentaires... À l'occasion de la campagne présidentielle de 2004, Cheb Mami entonnera encore la chansonnette aux côtés du nouveau candidat des généraux... Abdelaziz Bouteflika.

Alors que les sinistrés réfugiés dans des camps de fortune manifestent quotidiennement en Algérie, Arte diffuse pour sa part un reportage réalisé par Faouzia Fékiri — une journaliste s'étant distinguée à maintes reprises par des reportages reflétant largement les thèses du régime, et primés *a contrario* par la « critique internationale » — qui tente de donner une bonne image de la situation. Dans son documentaire, Fékiri montre ainsi un univers où l'on est logé et nourri aux frais des autorités, où les enfants sont en vacances permanentes, où le cirque vient à proximité et les reçoit gratuitement, où les médecins se déplacent et proposent leurs services sans frais, leurs médicaments à l'œil, un univers où la logistique est assurée par des hommes et des femmes d'une intégrité admirable, où les entrepreneurs se dévouent corps et âme, bénévolement⁵⁰...

Et la tendance des médias français à nier l'évidence est générale : quelques semaines auparavant, annonçant l'arrivée à Alger du président Jacques Chirac, le 20 heures de TF1 lançait par exemple en ces termes un reportage sur les disparus : « En Algérie, où la situation s'est calmée depuis l'arrivée du président Bouteflika, il faut tout de même savoir que les exactions des islamistes se poursuivent. Les groupes armés islamistes ont fait près de 100 000 morts dans tout le pays depuis dix ans et ils ont effectué des milliers d'enlèvements. L'État algérien n'a toujours pas enquêté sur ces disparitions⁵¹. »

Hallucinante — d'autant que le reportage diffusé immédiatement après ce lancement contredit radicalement ces propos attribuant aux islamistes la responsabilité de ces disparitions —, cette

présentation des faits illustre une tendance générale des médias à minimiser les responsabilités des autorités algériennes dans les difficultés de la population et à renoncer à enquêter sur la situation. Depuis 1996, la plupart des chaînes françaises ne réalisent d'ailleurs plus elles-mêmes d'enquêtes sur l'Algérie. À quelques rares exceptions près, la plupart des documentaires tournés sur place depuis cette date l'ont été par des confrères d'origine algérienne ayant souvent été proches du régime et développant opportunément les thèses des généraux éradicateurs.

Fin 2003, une série de trois reportages diffusés pas France 5 entreprend ainsi de relater les dix ans de guerre qui viennent de ravager l'Algérie⁵². Très proche de la vision officielle du clan éradicateur du haut commandement militaire, pourtant accusé de crimes contre l'humanité, cette série sera saluée par une partie de la presse française⁵³. Les auteurs parviendront même à convaincre la journaliste Arlette Chabot, aujourd'hui directrice de l'information de France 2, d'en lire le commentaire. Seul le journal *Le Monde* soulignera que le film comprend surtout des « jugements péremptaires », des « vérités assénées », des « dogmes sans appel » et au final, une « vision manichéenne de la situation »⁵⁴.

Le drame des « disparus »

Dans ce panorama médiatique de l'Année de l'Algérie en France, il est frappant de constater à quel point la presse française reste dans son ensemble indifférente à la souffrance des familles des milliers de « disparus ». Or ce drame, également très minimisé par la presse algérienne, constitue sans nul doute l'une des plus terribles « bombes à retardement » héritées de la « sale guerre » des généraux éradicateurs.

Fin 1998, Me Ali Yahia, président de la LADDH, évaluait à 18 000 le nombre de personnes victimes de disparitions forcées depuis 1992 (à titre de comparaison, la répression menée au Chili sous le général Pinochet a entraîné la disparition d'environ 3 000 personnes). Dans la plupart des cas, les forces de sécurité algériennes procédant aux arrestations ne prennent même pas la peine de dissimuler leur identité, comme si elles avaient reçu des garanties d'impunité^a.

^a . Dans son rapport de novembre 2000, Amnesty international évoque notamment le cas de Salah Saker : en octobre 1994, sa famille signale aux autorités que celui-ci a disparu après avoir été arrêté par la police à son domicile de Constantine le 29 mai 1994. Faute de réponse, la famille dépose début 1996 une plainte contre la police judiciaire. Le 27 février 1997, les autorités répondent en envoyant à la famille la copie d'un procès-verbal reconnaissant que la police judiciaire a bien arrêté Salah Saker et l'a transféré le 3 juillet 1994 au CTRI de la 5^e région militaire (l'antenne du DRS). Mais le 10 décembre 1998, répondant à une nouvelle lettre de la famille, l'ONDH (organisme officiel en principe chargé des droits de l'homme) affirme que

Après la disparition de son fils début 1997, Nasséra Dutour participera en 1998 à la création de « SOS disparus », une association algérienne tentant de savoir ce qu'il est advenu des milliers de personnes arrêtées et portées disparues depuis 1992. Dans un premier temps, les autorités minimisent le phénomène en affirmant que la plupart des personnes concernées ont en fait rejoint les maquis islamistes. Le 15 septembre 1999, interpellé sur la question lors d'un meeting, le président Bouteflika affiche devant les caméras son mépris à l'égard des mères de disparus qui manifestent depuis des mois en brandissant des photos de leurs proches : « Vous m'avez fait honte, dans le monde, comme des pleureuses portant vos photos. Je n'ai rien à faire de pleureuses, les disparus ne sont pas dans mes poches⁵⁵. »

En juillet 2002, la question sera à nouveau évoquée publiquement en France, lors du procès intenté à Paris par le général Nezzar à Habib Souaïdia, où Nasséra Dutour livre son témoignage, bouleversant. Elle rapporte notamment une conversation qu'elle a eu avec un jeune inspecteur de la brigade antiterroriste à Châteauneuf, à propos de son fils : « Mais, Madame, c'est logique, il est mort, votre fils, je vous dis qu'il est mort.

— Pourquoi est-il mort ? [...]

— Attendez, je vais vous expliquer. C'est parce qu'il est mort sous la torture.

— Ah bon ? Parce que vous torturez ? C'est vous qui torturez ?

— Non, ce n'est pas moi... Non, ce n'est pas moi. Moi, mon travail c'est : on m'appelle, je fais des opérations, on me donne une adresse, un appartement, un immeuble ou un endroit, je vais chercher les gens. Je les emmène à Châteauneuf, je les donne en salle de torture...

— Vous avez des salles de torture ?

— Oh ! Des salles de torture comme ça, Madame ! Toutes importées d'Italie !

— Alors... Après ?

— Après, je reviens deux jours après, pour faire le PV, je vois s'ils ont avoué.

— Mais s'ils n'ont rien à avouer... ?

— Comment, ils n'ont rien à avouer ? Mais ils ont toujours quelque chose à avouer, toujours. Et ils avouent tous. Je fais mon PV et je l'envoie au ministère. Au ministère, on me répond : "Vous le donnez à la justice", ou "Il doit mourir⁵⁶." »

Fin 2002, Abdelaziz Bouteflika confirmera que plusieurs milliers d'Algériens ont bel et bien disparu. Pour tenter de calmer la colère des familles, il leur proposera de les indemniser financièrement, mais jamais de conduire des enquêtes sérieuses pour rechercher les disparus et les responsables de leur disparition. Pour

« selon les informations reçues des services de sécurité », Saker a été « enlevé par un groupe armé non identifié ».

l'avocat Farouk Ksentini – président d'une commission *ad hoc* créée le 6 août 2003 par les autorités pour tenter d'« enterrer » le problème des disparus –, l'État est « responsable » mais « pas coupable ». En janvier 2003, les autorités algériennes avaient d'ailleurs profité de la présence à Alger d'une journaliste du *Monde* pour affirmer que « tous les disparus sont morts » et faire avancer l'idée d'une amnistie des hauts responsables militaires impliqués dans les disparitions forcées⁵⁷... Malgré ces tentatives d'absolution, douze ans après le début de la « sale guerre », les familles des disparus continuent à exiger qu'on leur « rende leurs enfants ».

Les perspectives de procès se précisent

Le 9 décembre 2003, la presse annonce une très mauvaise nouvelle pour les généraux d'Alger : la famille de Christophe Lebreton, l'un des moines de Tibhirine assassinés en 1996, et le père Armand Veilleux, de l'ordre des trappistes, ont déposé une plainte contre X avec constitution de partie civile devant le tribunal de grande instance de Paris, pour que la lumière soit enfin faite sur l'assassinat des sept moines français⁵⁸. Parmi les témoignages qui incitent la famille à demander des comptes, celui de l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, que nous avons souvent cité dans ces pages.

En décembre 1999, comprenant que sa vie est en danger suite à ses différends avec ses chefs du DRS, il prend la décision de fuir l'Algérie. Désireux de se réfugier en France, il contacte son ambassade à Damas et propose de raconter ce qu'il sait des opérations secrètes montées par le DRS depuis 1993. Prenant manifestement l'affaire au sérieux, la DGSE l'envoie, pour « raisons de sécurité », en Thaïlande et lui dépêche une équipe d'enquêteurs. Mais après avoir « débriefé » Tigha et constaté qu'il était porteur d'informations démontrant la collusion des services de renseignement français avec le DRS, les officiers de la DGSE lui avouent que Paris ne souhaite pas l'accueillir. Déçu, l'ex-sous-officier refuse alors d'en dire plus. Dans les jours qui suivent, il est arrêté à Bangkok pour immigration illégale. Mais au bout de plusieurs mois d'emprisonnement, n'y tenant plus, Tigha fait parvenir par fax une partie de son témoignage à des journalistes français⁵⁹. Courant 2002, il est interviewé dans sa prison de Bangkok par le correspondant local du quotidien *Libération*, Arnaud Dubus, qui publiera comme on l'a vu, en décembre, les révélations du déserteur sur l'affaire des moines de Tibhirine.

À l'automne 2003, Tigha comprend que les autorités thaïlandaises risquent de ne plus pouvoir empêcher des émissaires du DRS d'attenter à sa vie. Il parvient à quitter la Thaïlande et à rejoindre la Jordanie. Dans la foulée, nous nous envolons pour Amman pour y recueillir sa première interview télévisée. Portant sur

la période 1993-1999, son récit recoupe et complète la plupart des témoignages recueillis depuis 1995 auprès d'officiers ou de soldats ayant quitté l'Algérie. Mais Tigha va plus loin : très informé de la manipulation du GIA, et notamment de Djamel Zitouni, par le DRS, il apporte un témoignage direct particulièrement riche en détails qui confirme le rôle essentiel joué par son service dans de nombreuses actions terroristes. À nouveau menacé de mort par ses anciens chefs, Tigha réussit fin 2003 à se rendre aux Pays-Bas. Il y est détenu jusqu'à ce jour (avril 2004), se battant avec le soutien de nombreuses ONG internationales de défense des droits de l'homme pour bénéficier de la protection du statut de réfugié politique — un statut que plusieurs pays lui ont refusé, au motif de ses fonctions antérieures au sein du DRS, alors qu'il a largement fait preuve de sa volonté de témoigner pour la vérité et la justice.

Début 2004, après le dépôt de la plainte de la famille Lebreton et d'Armand Veilleux, conscients que nulle entrave ni complicité officielle ne pourront empêcher de graves révélations si une instruction approfondie du drame de Tibhirine devait se dérouler en France, les patrons du DRS engagent une campagne médiatique erratique en Algérie et en France, dans le but de discréditer Abdelkader Tigha et de faire pression sur sa famille restée en Algérie. En février 2004, le ministère français de la Justice décide de confier l'instruction de la plainte à Jean-Louis Bruguière, chef de la cellule antiterroriste au parquet de Paris. Inquiet de la proximité entre les juges antiterroristes et les services de renseignements, Me Patrick Baudouin, avocat de la famille Lebreton et du père Veilleux, déclare alors : « J'espère que le choix de la justice antiterroriste ne traduit pas une orientation de départ tendant à accréditer la version jusqu'à présent officiellement assénée et qui n'est ni satisfaisante ni crédible⁶⁰. » Paris laissera-t-il enfin la justice enquêter librement sur l'affaire de Tibhirine ?

L'enjeu de l'auto-amnistie

Il faut dire que depuis des années, tout a été fait, à Paris et plus encore à Alger, pour empêcher que la justice puisse établir la vérité et juger les responsables des crimes commis au cours des « années de sang » (qu'il s'agisse des généraux du « clan éradicateur » ou des islamistes). En Algérie, il est évidemment hors de question, pour les victimes et leurs familles, d'espérer quoi que ce soit d'une justice entièrement placée sous la coupe du DRS. Mais à l'étranger, et notamment en Europe, on aurait pu s'attendre à ce que les mécanismes juridiques dits de « compétence universelle », malgré leurs limites⁶¹, permettent à des victimes du drame algérien de déposer des

plaintes. Si celles-ci sont, à ce jour, restées si rares^a, c'est tout simplement parce que les milliers de plaignants potentiels ont été dissuadés de passer à l'acte par les menaces constantes de la police politique, le DRS, sur eux-mêmes ou leur famille — comme on l'a déjà vu dans bien des cas.

Mais les généraux du « clan éradicateur » savent pertinemment qu'ils ne pourront éternellement maîtriser cette situation de chantage permanent. D'où l'importance, pour eux, de trouver une solution d'« auto-amnistie » qui les protégera jusqu'à leur mort. Tel était bien l'enjeu majeur de l'élection présidentielle d'avril 2004, préparée dans un invraisemblable chaos médiatique et dans un incroyable climat de violence, et où Abdelaziz Bouteflika, le « mal élu » des généraux en avril 1999, était donné favori pour un renouvellement de son mandat.

C'est ce qu'expliquait, fin février 2004, l'excellente lettre confidentielle *Risques internationaux* : « Pourquoi les "décideurs" de l'armée algérienne ont-ils fini, bon gré, mal gré, par accepter Bouteflika comme un moindre mal, au point de faciliter les ralliements importants autour de sa candidature : le RND, parti créé par l'ex-président Zéroual et dirigé par l'actuel Premier ministre Ouyahia (que l'on dit depuis longtemps le préféré des généraux, mais trop impopulaire pour se présenter à visage découvert), l'UGTA (ancien syndicat unique, lié au FLN), le MSP, parti islamiste dit "modéré", les *zaouïas* (confréries religieuses) et, pour finir, toutes les organisations patronales ? En fait, la réponse est simple : Bouteflika a montré ses muscles en se vantant, grâce à ses relations internationales, d'être devenu le "protecteur de généraux" : "Je suis le seul à pouvoir empêcher leur traduction devant un TPI [tribunal pénal international]", aurait-il ainsi confié à Mary Robinson.

« Mais à l'inverse, les généraux, Nezzar en tête, ont démontré qu'ils auraient pu choisir un autre champion, appuyé par le FLN qui plus est. Match nul ! Le deal est transparent, et il s'appelle amnistie. Farouk Ksentini, président de la commission *ad hoc* chargée des disparus [...] est chargé de clôturer la question en indemnisant les familles des victimes. L'amnistie des généraux est en bonne voie⁶². »

^a . D'où le courage, qu'il convient de souligner, du jeune El-Mehdi Mosbah, victime de tortures (voir *supra*, chapitre 16), qui a déposé plainte, le 5 décembre 2003, contre le numéro un du clan éradicateur, le général Larbi Belkheir, de passage à Paris. Plainte évidemment restée sans suite (« Dépôt d'une plainte contre le général algérien Larbi Belkheir », *Libération*, 11 décembre 2003).

Conclusion

Après ces six années d'enquête sur l'histoire secrète de la « troisième guerre d'Algérie », nous sommes frappés de constater à quel point la société algérienne fonctionne à deux vitesses : d'un côté, l'immense majorité de la population survit dans des conditions souvent effroyables ; de l'autre, une petite minorité que les décideurs du DRS ont réussi à identifier aux yeux de l'opinion internationale, et particulièrement de la France, à l'Algérie réelle, vit dans l'opulence. « À Alger, expliquait en 2001 une Algérienne réfugiée en France au retour d'un séjour dans son pays, il y a seulement deux clans : les pauvres et les riches. Le deuxième groupe est riche : voitures décapotables, villas sur les bords de mer, restaurants et hôtels dont ils sont les maîtres incontestés. [...] Ils ne parlent que français, ils vivent et ils parlent exactement comme le faisaient les colons français riches avant l'indépendance. [...] Les riches vivent sur une autre planète¹. »

Autour du noyau central de la Françalgérie, dont les fortunes sont inestimables, gravite ainsi une petite communauté de « nouveaux riches », mêlant commerçants, importateurs, « trabendistes », artistes, délinquants, agents du DRS reconvertis dans le business, militants FLN, terroristes repentis, souvent des illettrés — goguenards face à une classe moyenne clochardisée —, peu regardants sur les principes, vivant de façon parasitaire en périphérie du « système », justifiant leur attitude par des « si ce n'est pas moi, ce sera quelqu'un d'autre qui en profitera ». Ceux-là, qui nourrissent les seconds couteaux de l'« Algérie Potemkine », ne sont ni francophones, ni francophiles, ni animés par quelque aspiration laïque ou par un penchant d'aucune sorte, mais seulement par l'appât du gain facile.

Tous mouillés à des degrés divers, ils constituent un vivier au sein duquel le noyau dur du régime puise tantôt des publics pour applaudir ou conspuer, des truands pour commettre des meurtres au nom de l'islam, du rejet de l'Occident ou pour tout autre motif *ad hoc*, tantôt des victimes expiatoires pour les offrir en pâture à

l'opinion dans des campagnes « anticorruption ». Cette minorité concerne une centaine de milliers de personnes qui phagocytent l'intégralité de l'Algérie apparente. Derrière ce paravent mafieux, l'Algérie réelle quant à elle se meurt dans la totale indifférence...

Une société qui se meurt

Dans une analyse d'une rare lucidité parue au printemps 2003 dans la revue *Confluences Méditerranée*, le banquier américain William Byrd dresse le constat d'une Algérie réelle délabrée se plaçant, sur cent soixante-quinze pays étudiés, parmi les derniers dans tous les domaines². Aujourd'hui, près de 11 millions d'Algériens, soit 35 % de la population, vivraient avec moins de 50 dinars par jour. Pour un Smig de 6 000 dinars (60 euros) en 2003^a, le coût mensuel du seul transport pour un travailleur pouvait avoisiner les 3 000 dinars. Le nombre de sinistrés, de déracinés, de sans abri, s'accroît sans cesse. Durant la période 1992-1996, un demi-million de travailleurs ont été licenciés dans des opérations présentées comme visant à « assainir l'économie ». Sur 1,3 million de fonctionnaires, le gouvernement envisage d'en « dépermaniser » 600 000³, première étape vers leur licenciement sec. Une fois au chômage, l'espoir de retrouver un emploi est nul.

Partout, chômage, drogue, prostitution, délinquance, suicides et divorces s'abattent sur des habitants dépourvus de défenses. Chez les enfants, on déplore malnutrition, mendicité, illettrisme et de nombreux traumatismes physiques et psychologiques. Harcelées par un terrorisme « résiduel » soigneusement entretenu par le régime, des populations entières ont fui les zones dangereuses. D'après le Conseil norvégien des réfugiés, près d'un million et demi d'Algériens vivent ainsi en exode dans leur propre pays, réfugiés dans des bidonvilles aux périphéries des grandes villes, dans des conditions indignes de l'humanité⁴. Parmi ceux ayant la chance d'avoir un toit, beaucoup ont vu les murs qui les entouraient, et leur univers, s'effondrer lors des tremblements de terre du printemps 2003.

En matière de santé, l'année 2003 aura vu la résurgence de maladies moyenâgeuses, comme la peste. Dans tout le pays, pendant l'été, des foules vaquaient à leurs occupations avec d'immenses bandages sur les yeux. La cause ? Une vaste épidémie de conjonctivite. Botulisme, méningite, gale, tuberculose, typhoïde, brucellose, choléra, rage frappent les Algériens quand ils ne meurent pas simplement de... froid. Réagissant à cette situation catastrophique, un haut responsable affirmera que... « l'Algérie est dans une situation de santé habituelle », suggérant que ces épidémies

^a . Ce seuil a été rehaussé en 2004 sans accroître le pouvoir d'achat, toute revalorisation des salaires n'intervenant que lorsque le coût de la vie a été décuplé.

proviendraient « de l'Afrique », conséquence de la « mobilité des populations et les moyens modernes de transports⁵ ».

Voilà les conséquences d'une absence d'État dans sa forme utile. Sous sa forme destructrice, l'effroyable « machine de mort » mise en place durant la décennie 1990 a engendré un désastre humain qui ne s'effacera pas avant plusieurs générations. Le poids de la « sale guerre » est immensément plus important que ne le laisse entrevoir le bilan déjà effarant de 200 000 morts invoqué. Combien de survivants traumatisés, combien d'orphelins, combien de femmes veuves se retrouvent sans travail avec de nombreux enfants à charge⁶ ? Combien de handicapés, que la société devra bien assister un jour ? Combien d'abus, combien de spoliations ont été maquillés en actes terroristes et qu'il faudra tôt ou tard réparer ? Combien faudra-t-il de générations pour enrayer la régression sociale provoquée par un système éducatif ravagé ? Sans compter la « gangrène sociale » que constituent les dizaines de milliers d'hommes des forces de sécurité transformés des années durant en « bêtes féroces ». La société tout entière a été « plongée dans un chaos, où la vie humaine n'a plus aucune valeur, où la violence, à tous les niveaux, est la norme et non l'exception⁷ ».

Tout le pays, son tissu industriel, agricole, sa justice, ses institutions, son identité, sa culture, sa santé, son école, son environnement ont été méthodiquement souillés, comme pour stériliser le territoire, le rendre impropre à la vie, disloquer les ferments de la cohésion nationale, au point de justifier, au plus haut niveau, des velléités de retour à l'ère coloniale, s'appuyant sur le constat d'une « incapacité congénitale à fonder un État^a ».

Françalgérie, un « État noir »

Dans le même temps, des investissements colossaux ont été engagés dans le sud, concentrés dans le seul secteur des hydrocarbures. Là, les multinationales grouillent : TotalFinaElf, JGC, Halliburton, Anadarko, Exxon Mobil, Burlington Resources, BP Amoco, Kellogg-Brown and Root, British Petroleum, ENI, Cepsa et Endesa.. En mars 2004, lors de la « deuxième édition de la semaine de l'énergie à Alger », deux cent-dix firmes pétrolières prospectant le marché algérien s'étaient déplacées à Alger. Chinois, Japonais, Italiens, Espagnols, Anglais, Français, Américains, Hollandais, Allemands, Belges, Canadiens, Indiens, tous se disputaient à qui mieux-mieux chaque parcelle du Sahara.

Dans ce Sud algérien où le Pentagone envisageait fin 2003 de construire une base militaire et la NSA un centre d'écoute, les Américains se sentent si à l'aise qu'avec la complicité de

^a . Dans un discours tenu à Djidjel à l'été 2001, le président Bouteflika préconisait... « la recolonisation de l'Algérie si la situation ne s'améliore pas » (*Le Matin*, 9 octobre 2001).

Conclusion

l'administration Bouteflika, ils ont tenté de faire adopter une loi sur les hydrocarbures considérée par beaucoup d'observateurs comme une grave atteinte à la souveraineté du pays sur ses ressources. Cette activité économique considérable n'a évidemment aucune répercussion bénéfique pour les Algériens. Le Sahara n'a plus d'algérien que le nom, car au sud, hormis un personnel trié sur le volet pour le compte des compagnies étrangères, les « autochtones » sont quasiment interdits de séjour depuis le début des années 1990. Sur les plages de l'Ouest algérois, les Algériens sont également *persona non grata*, pour permettre à la nomenclatura de prendre ses aises. À Staouéli, Zéralda, Tipaza, Cherchell, Ténès, Chlef, les massacres n'ont jamais cessé...

Et chaque fois qu'une population est contrainte à l'exode, arrivent les pelleteuses, les bétonnières et se mettent à pousser comme des champignons des « complexes touristiques » privés, en violation de toutes les lois écrites, sacrées ou implicites. Mafia des containers, mafia des banques^a, mafia du foncier, spoliation des rares terres agricoles, détournement de l'aide aux sinistrés, trafic de diplômes, trafic de cartes grises et d'actes notariés, vente de sujets d'examen, trafic du statut très rémunérateur d'ancien *moudjahidines*^b, détournements des salaires des travailleurs : pas un domaine de la vie publique n'échappe à la corruption.

La seule façon « autorisée » de se débrouiller dans cette jungle est le mensonge, le vol, la falsification, le détournement, comme un gage à donner de sa volonté de faire siennes les mœurs de cet « État noir ». Quand ils le peuvent, parfois au péril de leur vie, certains s'exilent. Arrivés à l'étranger, ils sont encore voués à la clandestinité. Et lorsque l'un d'eux parvient à réunir le courage nécessaire pour dénoncer ce qu'il a vu, ce qu'il a parfois été personnellement forcé à faire, il se retrouve en butte au scepticisme. On le suspecte de tout inventer, de nourrir des desseins malveillants contre son pays, on lui fabrique *ex nihilo* un passé trouble, des parents au patriotisme douteux, ou l'ambition de chercher un asile politique.

En Algérie même, l'opposition républicaine est impossible, sauf pour servir de caution aux simulacres électoraux régulièrement organisés devant les caméras de télévision étrangères pour donner au régime une apparence de démocratie. Quant à la population, elle est autorisée à se « défouler » dans des émeutes, dès lors que celles-ci ne se traduisent que par la dégradation des « symboles de l'État », ces ultimes lambeaux des institutions utiles, et qu'elles n'entrent pas dans un cadre structuré susceptible de menacer les intérêts de la Françalgérie, d'engendrer un projet commun. Celui auquel aspirent

^a . Khalita Bank, BCIA, BEA, CPA, BNA, BADR, BDL, Trésor... Toutes les banques sont secouées régulièrement par des scandales, impliquant des détournements de plusieurs milliards de dinars.

^b . « 80 % des membres de l'ONM sont de faux *moudjahidines* », dira Mustapha Bouguebba, président d'une association dissidente de l'Organisation nationale des *moudjahidines*, les anciens combattants de la guerre d'indépendance.

pourtant la plupart des Algériens, le projet de vivre en paix dans leur pays, en concorde avec leurs voisins, un pays qui attirerait de nouveau tous ses enfants disséminés à travers la planète, qu'ils soient arabophones, berbérophones ou francophones, de confession musulmane, chrétienne ou juive, mais partageant un espoir commun, celui de remettre l'Algérie à flot et de favoriser son essor économique.

« L'honneur de la France »

S'il est compréhensible que l'opinion française, intoxiquée depuis des années par une propagande algérienne complaisamment relayée par de nombreux intellectuels, ait du mal à réaliser l'ampleur de ce drame, il est inimaginable que les gouvernements français qui se sont succédé au pouvoir tout au long des années 1990 n'en aient pas pris la mesure. Régulièrement informés par la DGSE et la DST, François Mitterrand, Jacques Chirac, Lionel Jospin, Alain Juppé ou Jean-Louis Debré ne pouvaient ignorer la sauvagerie de la répression s'abattant sur la population algérienne. Ils pouvaient encore moins ignorer l'ampleur de la corruption qui caractérise les relations économiques entre Paris et Alger.

Plus grave : il apparaît aujourd'hui démontré qu'à partir de 1994, les dirigeants politiques français ont compris que le GIA était manipulé par les services algériens, notamment quand il posait des bombes dans le RER parisien. Alors pourquoi ce silence officiel ? Comment expliquer qu'un gouvernement français ait pu fermer les yeux sur un terrorisme d'État commis sur son propre sol ? Comment comprendre que, fin 1997, alors que d'épouvantables massacres de civils commis sous protection militaire venaient d'endeuiller la banlieue d'Alger, ces généraux soient parvenus à enterrer tout projet de commission d'enquête internationale, au point qu'aujourd'hui encore on ignore jusqu'au bilan chiffré de ces massacres ? Qui, parmi les responsables français, a agi en coulisses des organisations internationales pour torpiller tout débat et empêcher que le clan éradicateur du haut commandement militaire algérien ne soit mis en cause ?

Si la réponse renvoie à plusieurs facteurs (proximité historique et d'affaires entre dirigeants français et algériens, omerta liée à la corruption de la Françalgérie, importance stratégique de l'économie algérienne, qui importe, souvent de France, une bonne partie de ses biens de consommation, chantage au terrorisme⁸...), les islamistes légaux ont également une lourde responsabilité dans la situation. Pendant des années, manifestement fascinés par la violence de certains groupes armés et souvent coupés de l'Algérie réelle en raison de leur exil à l'étranger, ils les ont au minimum laissé agir, quand ils ne légitimaient pas ouvertement leurs actions. Il faudra attendre 1995 pour que le FIS prenne clairement ses distances à l'égard d'un GIA

Conclusion

désormais contrôlé par le DRS. En renonçant à enquêter en Algérie, les médias occidentaux ont également une lourde responsabilité dans la perpétuation de la crise.

Et pourtant, malgré cette formidable chape de plomb médiatique, en dépit d'un soutien international financier, militaire et politique sans faille, le régime des généraux algériens est au bout du rouleau. Douze ans après le coup d'État de 1992, l'islamisme radical n'a en effet été « éradiqué » ni en Algérie ni en France. Depuis 1988, loin de croire à la propagande officielle, les manifestants de Kabylie, de Bab-el-Oued, de Zemmouri, ceux d'Oran ou d'Annaba, ceux d'El-Bayadh ou de Skikda, ceux de Sidi-Bel-Abbès ou de Ouargla, ceux de Batna, de Tiaret ou d'ailleurs, ces Algériens qui assistent impuissants à la destruction de leur pays, qui voient leur territoire partagé en deux, une zone qui leur est interdite et une autre où ils sont en insécurité permanente, n'ont eu de cesse de crier : « Pouvoir assassin ! »

Comment peut-on être à ce point sourd qu'on n'entende pas ces appels au secours ? Comment admettre que, à Paris, les parrains cyniques et corrompus de la Françalgérie continuent à entretenir cet avatar honteux de l'« Algérie française » ? Et à soutenir, au nom de la lutte contre l'islamisme, ces hauts dignitaires algériens, dont l'un d'eux, au lendemain de la sauvage répression des émeutes d'octobre 1988, confiait à un journaliste français le ressort ultime qui les anime jusqu'à ce jour : « Il y a une chose que nous ne ferons jamais, c'est de nous déchirer entre nous, car nous voulons transmettre tout cela à nos enfants⁹. » Et il était clair que, pour lui, « tout cela » désignait les richesses qu'ils avaient accaparées au détriment du peuple algérien.

Algériens, Français, deux peuples qui ont tout pour s'aimer, pour s'apprécier, pour s'aider mutuellement, maintenus depuis quarante-deux ans maintenant dans l'ignorance des conditions réelles de la décolonisation et dans une opposition factice propice au pillage de l'Algérie, au profit d'une minorité corrompue. C'est le droit de tous les Français et de tous les Algériens de savoir aujourd'hui. C'est le devoir de toutes leurs élites, intellectuels, journalistes ou politiques, de tout mettre en œuvre pour que la vérité apparaisse. C'est le devoir de tout citoyen d'exiger la vérité.

Postface à l'édition de 2005

L'Algérie recolonisée ?

« **L**e régime des généraux algériens est au bout du rouleau », écrivions-nous en conclusion de ce livre, en mars 2004. Dix-huit mois plus tard, ce régime semble pourtant plus assuré que jamais, mais ce diagnostic reste, lui aussi, plus vrai que jamais. Comment expliquer ce paradoxe ? Par la confirmation, au-delà de l'imaginable, du processus dont nous esquissions l'hypothèse dans notre conclusion : la fin d'un « régime » algérien autonome, aussi pervers soit-il, au profit d'une « recolonisation » progressive de l'Algérie par l'ancienne « métropole ». Mais à l'initiative principale, cette fois, des acteurs algériens de la Françalgérie, les « héros noirs » de ce livre.

Une recolonisation en marche

Certes, comme pays souverain, l'Algérie perdure en tant que contour géographique dans les atlas. Mais, dans sa réalité politique et sociale, elle s'est scindée en deux entités inconciliables, en état de guerre latente : une minorité qui possède tout, profondément ancrée à la France et dont la capitale symbolique est bien plus Paris qu'Alger ; et l'écrasante majorité, réduite par la première à l'état de soumission absolue.

Ces deux populations antagonistes sont déployées sur deux espaces distincts. Un territoire utile pour la première, constitué du Sahara et de ses richesses en hydrocarbures, piloté principalement depuis un réduit à l'ouest d'Alger, autour d'une petite localité emblématique, le Club des pins, qui agglomère tout ce que la région compte comme terrain viable, soit peu ou prou ce que Bugeaud préconisait du temps de la conquête comme espace de la « colonisation restreinte ». S'y rassemblent quelques milliers d'individus auxquels tout est permis, au-dessus des lois, disposant de tout le pouvoir économique, politique, militaire et médiatique, protégés par le tout-

puissant DRS et entretenant dans le pays réel des réseaux de plusieurs centaines de milliers d'obligés — membres des forces de « sécurité » ou affairistes au petit pied bénéficiant de la corruption institutionnelle^a. C'est l'Algérie-Club des pins, avec sa façade « démocratique » occupée pour la galerie internationale par une brochette de civils « présentables » — au premier rang desquels le président Abdelaziz Bouteflika, réélu comme prévu en avril 2004.

Hors de cet espace utile, il y a une bande de terre d'une centaine de kilomètres de large tout au long du littoral, où jouent des coudes plus de trente millions d'individus déchus de leurs plus élémentaires droits. C'est l'Algérie-bidonville, découpée en régions qui sont autant de « réserves » livrées à elles-mêmes. Il y a la réserve kabyle, la réserve chaouïe, la réserve mozabite, la réserve du Sud, la réserve des hauts plateaux, la réserve de l'Est, la réserve de l'Ouest, la réserve de l'Algérois, etc. Interdits de s'organiser, précarisés à l'extrême, le moindre tremblement de terre, la moindre grosse averse ou épidémie envoient au cimetière des milliers de personnes et jettent à la rue de nouveaux contingents de déshérités. Toute usine fermée ou privatisée plonge dans un irréversible désespoir des centaines de familles.

Les Algériens puisent dans leurs dernières énergies pour tenir le coup, puis craquent, par petits lots. Depuis 2004, les émeutes, jusque-là relativement sporadiques, se sont multipliées à une échelle inédite, pour protester contre les pénuries d'eau, les coupures d'électricité, le manque de logements — ou tout simplement pour regagner le droit de se baigner dans leur plage annexée par la nomenklatura. En quelques mois, il y a eu des révoltes dans la plupart des villes du pays : T'Kout, Ouargla, Ghardaïa, El-Hadjar, Khenchela, Constantine, Tiaret, Boumerdès, Bouira, Djelfa, Tizi-Ouzou, M'Sila, Annaba, Bab-Ezzouar, Djelfa, Mascara, Kherrata, El-Kerma, Tlemcen, Staouéli, Aïn-Benian, Zéralda, Sidi-Amar, Bayada, Médéa, Aïn-Abid, Maghnia, Saïda... Au cours du seul mois de juin 2005, d'autres émeutes ont éclaté à Ksar Chellala (près de Tiaret), Djanet, Aïn-Témouchent, Djelfa, Bechar, Ménia (Constantine), Mostaganem, Staouéli, El-Tarf, Tamanrasset... À chaque fois, les « forces de l'ordre » interviennent, le plus souvent avec une grande brutalité, arrêtent au hasard des individus — taxés par ce seul fait de « meneurs » condamnés ensuite par une justice aux ordres à de sévères amendes ou peines de prison. Le calme revient alors, en

^a . Qui a désormais atteint des niveaux inégalés. En août 2005, un économiste algérien, Nacer Eddine Sadi, expliquait ainsi, à propos du programme public de développement de sept milliards de dollars dégagés en 1999, que « seulement 25 % des objectifs ont été réalisés, alors que l'enveloppe financière a été consommée dans sa totalité ; ce n'est pas normal, sachant que 75 % des actions envisagées dans le cadre de ce programme n'ont pas été réalisées » (Rosa MANSOURI, « L'économiste Nacer Eddine Sadi au *Jeune Indépendant* : "Le premier plan de relance économique n'a atteint que 25 % des objectifs"³, *Le Jeune Indépendant*, 8 août 2005). Une façon élégante de dire que « entre pots-de-vin, gaspillage et mauvaise gestion, le pays a perdu 5,25 milliards de dollars sur le programme de relance économique (Abed CHAREF, « Une nouvelle affaire de 26 milliards de dollars », *Le Quotidien d'Oran*, 11 août 2005).

attendant la prochaine éruption, traitée selon le même procédé hautement efficace.

Quand elle n'entre pas en révolte, la population peut faire mine d'être libre, aller et venir, à condition qu'elle ne montre pas de velléité de jeter des passerelles entre ces réserves, d'organiser une unité politique, un projet de portée nationale, de quelque ordre que ce soit, syndical, politique, universitaire ou autre, susceptible de mettre en cause la prééminence de l'Algérie-Club des pins. Tant qu'ils se soumettent à ce statut de sous-citoyenneté, leur vie suit son cours d'apparence normale. D'apparence seulement, car, de façon souterraine, c'est une vraie politique de désintégration de la société, une politique de guerre, que mène un pouvoir qui a fait siens tous les outils de domination forgés durant les décennies de la colonisation française, modernisés et adaptés au contexte de l'heure : pour les « nouveaux pieds-noirs », la population algérienne est d'abord vue comme un terreau propice à la prolifération des germes du terrorisme international qu'il est vital d'éradiquer, dans un combat fatalement sans fin.

Pour protéger le territoire utile et pacifier la « sous-humanité » parquée dans ces réserves cloisonnées, les moyens mis en œuvre sont dignes des « pouvoirs spéciaux » alloués au gouvernement de Guy Mollet en 1956. Treize ans après avoir été instauré, l'état d'urgence – avec tous les excès qu'il autorise est ainsi toujours en vigueur. Et le quadrillage policier continue à se renforcer : après le projet de construction de quarante-deux prisons et quinze écoles de police, en juillet 2005, le chef de la police, Ali Tounsi, annonce que, en plus des 120 000 éléments formant actuellement le corps, il « prévoit le recrutement de 45 000 autres », son intention étant de placer la police « dans le cœur du citoyen¹ »...

Afin de donner un prolongement international à cet espace carcéral réservé aux Algériens-bidonville, des réunions – dites « 5 + 5 » – des ministres de l'Intérieur des cinq pays du Maghreb et de leurs voisins du Nord (Portugal, Espagne, France, Italie, Malte) se multiplient. Pour les généraux d'Alger, l'objectif poursuivi est évidemment moins de mettre fin à une quelconque velléité terroriste – nous avons vu que le terrorisme en Algérie a désormais pour principal opérateur le DRS –, que de réprimer l'immigration clandestine et de prévenir une révolte légitime contre la « recolonisation » inédite dont ils sont les promoteurs. Seul un soutien international peut asseoir de façon durable leur pouvoir. Les attentats du 11 septembre, la fragilisation du Moyen-Orient, la lutte d'influence entre la France et les États-Unis, tout cela constitue justement une conjoncture particulièrement favorable pour les généraux : de proscrits craignant de devoir s'expliquer devant les juridictions internationales, ils sont devenus en moins de deux ans des acteurs courtisés d'une dynamique mondiale qui bouleverse l'humanité. Ce qui va leur permettre, on va le voir, de poursuivre impunément leurs « jeux de pouvoir » habituels : manipulation de la

violence armée « islamiste », préparation d'une amnistie générale destinée à effacer leurs crimes, resserrement spectaculaire des liens économiques avec la France...

« El-Para », vrai-faux lieutenant de Ben Laden

La prise en compte de ce contexte est essentielle pour comprendre l'épisode fort étrange de la lutte « antiterroriste » que constitue l'« affaire Abderrazak El-Para », exemplaire de l'instrumentalisation du terrorisme islamiste par les services secrets algériens. À l'été 2004, cette affaire est venue confirmer qu'après avoir infiltré et manipulé le GIA pendant des années, les patrons du DRS ont plus que probablement fait de même avec le Groupe salafiste de prédication et de combat (GSPC), un mouvement terroriste algérien réputé lié à Ben Laden².

Ancien officier des forces spéciales de l'armée algérienne passé au terrorisme – selon la version officielle –, Amari Seïfi, dit « Abderrazzak El-Para », se rend célèbre au printemps 2003 en enlevant et en gardant en otages pendant plusieurs mois trente-deux touristes européens – dont seize Allemands – au Sahara. Suite à cette mystérieuse affaire, les services algériens prennent l'habitude de présenter systématiquement leur ancien officier comme le « numéro deux du GSPC », « lieutenant de Ben Laden » chargé « d'implanter Al-Qaida au Sahel ». Une version qui va permettre à l'Algérie et aux États de la région d'obtenir d'importants financements de la part de l'administration Bush au nom de la « lutte antiterroriste ». Mais, en mars 2004, un grain de sable inattendu vient gripper ce scénario bien huilé : El-Para tombe entre les mains des rebelles tchadiens du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad.

Laïques et désireux de se démarquer de la mouvance Al-Qaida, les chefs du MDJT informent alors les autorités algériennes, américaines et allemandes qu'elles tiennent El-Para et ses hommes à la disposition de la justice internationale. Mais là, surprise : ni les États-Unis, ni l'Algérie, ni même l'Allemagne, qui a pourtant lancé un mandat d'arrêt international contre El-Para, ne vont faire l'effort de venir chercher le dangereux terroriste ! Fin mai 2004, de plus en plus intrigués par la gêne que semble provoquer la capture de leur précieux prisonnier, les rebelles tchadiens lancent un pavé dans la mare en évoquant, dans *Le Monde*, l'étrange réticence des services algériens à récupérer celui qu'ils présentaient encore quelques semaines auparavant comme le « Ben Laden du Sahara »³.

Embarrassé, le DRS se décide alors à agir : dans le plus grand secret, ses responsables envoient à la frontière tchadienne un commando chargé d'exfiltrer leur ancien officier. Convaincus qu'ils sont sur le point de réussir – moyennant finances – à le récupérer au nez et à la barbe des chefs de la rébellion tchadienne, les services

secrets d'Alger déclenchent un rideau de fumée à destination de l'opinion internationale : ils affirment à un influent journaliste de RFI – qui en fait aussitôt état sur les ondes de la radio française, le 2 juin 2004 – que les rebelles tchadiens l'ont « revendu »... aux terroristes salafistes du GSPC ! « Pourquoi avoir voulu faire croire que nous avons revendu El-Para aux salafistes, alors qu'en réalité c'était la Sécurité militaire qui cherchait à le récupérer discrètement ? », s'interroge aujourd'hui Muhamad Mehdi, un représentant des rebelles tchadiens⁴. Bonne question, en effet. L'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer cette étrange attitude des services algériens est que leur but en récupérant El-Para n'était pas de le faire juger publiquement, mais de le réinjecter discrètement dans le circuit terroriste, afin qu'il continue à jouer son rôle d'épouvantail islamiste. En accusant les rebelles tchadiens d'avoir revendu El-Para à ses compagnons salafistes, les chefs du DRS faisaient d'une pierre trois coups : ils dissimulaient leur rôle dans l'exfiltration du célèbre terroriste, préparaient les esprits à ce que celui-ci reprenne du service et discréditaient au passage le MDJT en l'assimilant aux terroristes islamistes.

Informés de la manipulation, les rebelles tchadiens parviennent in *extremis* à torpiller l'opération. En juillet 2004, désireux de faire éclater leur bonne foi au grand jour, ils vont jusqu'à organiser une rencontre dans le Tibesti entre El-Para et des journalistes de *Paris-Match*⁵. Craignant manifestement que leur ancien officier ne devienne trop bavard, les autorités algériennes se résolvent alors à le récupérer officiellement, le 27 octobre 2004, et annoncent qu'il va être jugé. Prévus pour avril 2005, sa comparution est reportée une première, puis une seconde fois. Le 25 juin, El-Para est finalement condamné par le tribunal criminel d'Alger à la prison à vie, mais... par contumace ! Interrogé par les journalistes algériens sur cette étrange absence à l'audience du « numéro deux du GSPC », pourtant officiellement entre ses mains depuis huit mois, le chef de la police, Ali Tounsi, répond sans rire : « Je suis comme vous, je ne sais pas où il est », indiquant seulement « qu'il est entre de bonnes mains⁶ ».

Se moquant ainsi ouvertement du monde, le chef de la police ne craint pas d'accréditer l'hypothèse selon laquelle El-Para serait en réalité un officier du DRS infiltré à la tête du GSPC, pour en faire un bien commode « épouvantail islamiste », hypothèse que la presse internationale se gardera bien de creuser. On aura la confirmation de ce singulier « autisme » médiatique quand, à la suite des meurtriers attentats de Londres le 7 juillet 2005, plusieurs journaux français reprendront sans le moindre recul les affirmations – pourtant truffées d'invéraisemblances grossières – des services de renseignement français faisant état de « menaces terroristes » que le GSPC ferait peser sur la France, pour obtenir prétendument la libération de... El-Para⁷...

Disparus : l'aveu officiel

La désinformation comme outil de gestion privilégié de l'Algérie-Club des pins, les généraux en fourniront un autre exemple avec l'épineuse question des « disparus », que nous évoquions dans le chapitre 30. Le 31 mars 2005, M^e Farouk Ksentini, président de la commission *ad hoc* chargée de faire la lumière sur la question des disparus, affirme dans son rapport remis au président de la République que le nombre exact de disparus enlevés par les forces de sécurité est de... 6 146.

Après treize ans de sale guerre, les autorités algériennes finissent ainsi par reconnaître ce qu'elles niaient depuis des années : le conflit a fait un nombre considérable de victimes, notamment civiles, et les forces de sécurité ont fait disparaître des milliers de citoyens, avec des méthodes n'ayant rien à envier à celles employées par les paras français entre 1954 et 1962. Mais, pour les associations de victimes, cette « victoire » symbolique a un goût amer. Car si l'organisme officiel créé par les autorités pour tenter d'enterrer le problème des disparus — et préparer l'opinion à accepter une amnistie générale — reconnaît pour la première fois une responsabilité des forces de sécurité, il présente ces disparitions comme des « actes isolés commis par des agents de l'État à titre individuel ». « La guerre menée par les terroristes a été si sauvage que le premier des disparus a été l'État lui-même, déclare au *Monde* M^e Ksentini. Personne ne commandait plus à personne. Cette rupture dans la chaîne du commandement et la panique expliquent en grande partie ce qui est advenu⁸. »

Pour l'ONG Algeria-Watch, qui est parvenue après plusieurs années de travail à reconstituer avec une certaine précision le fonctionnement de la « machine de mort » des généraux algériens, cette affirmation est « totalement erronée » : « Non seulement il n'y a eu aucune "rupture dans la chaîne de commandement" dans la mise en œuvre de la "répression antiterroriste" par les "forces de sécurité", mais ce sont les responsables de ces dernières qui ont froidement planifié la politique des disparitions forcées⁹. » Dans son communiqué du 4 avril 2005, Algeria-Watch cite nommément les responsables des centres ou des milliers de disparus furent torturés et exécutés : « Même si les plus "voyants" de ces responsables ont été récemment "démissionnés" (comme les généraux-majors Mohamed Lamari et Brahim Fodhil Chérif, en août 2004) ou mis sur des voies de garage (comme le colonel — promu général — Bachir Tartag ou le colonel M'henna Djebbar), la plupart sont toujours en activité à ce jour ; et tous pourraient très facilement être mis en cause si une authentique justice indépendante — qui n'existe pas en Algérie — décidait de donner suite aux plaintes des familles de victimes des disparitions forcées. »

Autre mission de Farouk Ksentini, minimiser la gravité du phénomène des disparitions forcées : « Au total, plus de 500 000 Algériens ont été déférés devant les tribunaux pour terrorisme, affirme-t-il au *Monde*. En rapprochant ce chiffre énorme de celui des disparus (6 146 cas), nous concluons que les choses ont été correctement menées dans l'ensemble. » Mais pour Salima Mellah et François Gèze, membres d'Algeria-Watch, « d'une part, ce chiffre considérable de jugements ne correspond à aucune réalité et n'a même jamais été avancé auparavant par la propagande officielle. Juste après le coup d'État de janvier 1992, les milliers d'opposants islamistes (ou présumés tels), placés en détention administrative, n'ont jamais été présentés à la justice. Il en a été de même pour la plupart des dizaines de milliers de personnes arrêtées de 1993 à 1998. Comme l'ont rapporté plusieurs officiers dissidents, l'ordre donné par les chefs de l'armée et du DRS aux responsables des chaînes de commandement était alors de ne pas faire de prisonniers... D'autre part, ce chiffre de disparus est notoirement sous-estimé, car basé principalement sur les "plaintes déposées entre 1992 et 1998", alors que de nombreuses familles n'osent toujours pas porter plainte par peur de représailles. La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme avance le chiffre, bien plus plausible, de 18 000 disparus ».

Pour Algeria-Watch, les déclarations de Farouk Ksentini « attestent que le projet d'"amnistie générale" que le président Bouteflika entend soumettre par référendum au peuple, en s'appuyant principalement sur le rapport officiel qui vient d'être évoqué, n'est rien d'autre qu'une entreprise de blanchiment des crimes contre l'humanité organisés et perpétrés par les responsables des forces de sécurité et par certains groupes armés se réclamant de l'islam ». Un diagnostic implicitement confirmé par Abdelaziz Bouteflika, porte-parole autorisé du pouvoir réel, qui a annoncé solennellement le 14 août 2005 que « son » projet de « Charte pour la paix et la réconciliation nationale » serait soumis par référendum aux Algériens le 29 septembre suivant : il n'a pas prononcé le mot « amnistie », mais il a repris en pratique les préconisations de la commission Ksentini en affirmant que, en vertu de cette « Charte », « l'État se substituera en responsabilité pour le sort de toutes les personnes disparues dans le contexte de la tragédie nationale », formule alambiquée pour signifier que les militaires et policiers responsables de ces crimes échapperont à la justice.

De fait, ce projet d'amnistie rappelle à certains égards le précédent de la loi dite de « concorde civile », qui semble notamment avoir servi à réinjecter dans la vie civile, avec de nouvelles missions tout aussi malsaines, des milliers d'agents du DRS auparavant infiltrés dans les maquis islamistes (voir *supra*, chapitre 30). Approuvée par référendum en septembre 1999, cette loi accordait la clémence aux membres de groupes armés qui renonçaient à la violence ; en théorie, les auteurs de crimes de sang bénéficiaient de peines réduites et ceux qui n'en avaient pas commis étaient exemptés

de toutes poursuites. Mais, comme le remarquaient en avril 2005 plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, « on dispose de peu d'informations sur l'application de cette loi et sur les poursuites judiciaires engagées contre des membres de groupes armés ayant perpétré de graves atteintes aux droits humains. [...] Aucune enquête judiciaire n'a été menée dans la plupart des cas et des milliers de membres de groupes armés ont été *de facto* exemptés de toutes poursuites, sans que l'on ait déterminé s'ils avaient ou non commis de graves atteintes aux droits humains¹⁰ ».

Discrédités aux yeux de beaucoup par cette loi de « concorde civile » qui a permis à de dangereux criminels islamistes de bénéficier d'une scandaleuse impunité et par leur refus de mettre au moins en œuvre, comme en Afrique du Sud, un processus de réconciliation fondé sur l'exposé de la vérité, les dirigeants de l'Algérie-Club des pins n'ont aucune assurance que l'opinion internationale acceptera sans coup férir son nouveau projet d'immnistie générale.

Car si les multinationales étrangères auxquelles Alger ouvre généreusement les portes du Sahara et du cadastre algériens affluent massivement pour profiter d'une manne économique providentielle rendue possible par un baril de pétrole à 60 dollars, le soutien politique étranger que cela est supposé conférer au régime ne va pas complètement de soi. Pour le rendre plus évident, il fallait un acte symbolique, à caractère international. En 2003, l'« Année de l'Algérie en France » aurait dû remplir ce rôle. Mais ce fut finalement un flop médiatique, ponctué par un méga-scandale financier : celui du groupe Khalifa.

Khalifa : corruption à tous les étages

Même si tous ses secrets sont encore loin d'être levés, ce qu'on a appris de certaines circonstances de cette spectaculaire faillite – qui a contribué avec la complicité des plus hautes autorités algériennes à ruiner des dizaines de milliers de petits épargnants ou retraités algériens ou français d'origine algérienne – a confirmé que derrière les fêtes fastueuses du célèbre milliardaire algérien, se cachait une formidable opération de blanchiment du régime des généraux.

L'un des moyens employés était le saupoudrage de centaines de milliers d'euros sur les stars les plus en vue du paysage audiovisuel français. Ainsi, Gérard Depardieu, qui assistait au match de football organisé par Rafik Khalifa à Alger en février 2002 aux côtés d'Abdelaziz Bouteflika, a reconnu devant les enquêteurs qu'il avait perçu pour cette « prestation » une enveloppe de 30 000 euros en liquide. Même Catherine Deneuve, que nous avons contactée début 2003 dans le cadre d'un reportage de Canal Plus sur Khalifa et qui avait démenti, à l'époque, toute rémunération, a fini par reconnaître elle aussi avoir perçu 53 000 euros, toujours en liquide, pour assister

à ce match et à d'autres fêtes organisées par le milliardaire algérien¹¹. De même, l'enquête de la police française a confirmé que la plupart des vedettes du show-biz invitées à la fastueuse fête organisée par Rafik Khalifa à Cannes en septembre 2002 (voir *supra*, p. 579) avaient bien reçu plusieurs milliers d'euros chacune pour y participer...

Ce « volet français » du scandale Khalifa a quelque chose de dérisoire quand on le rapporte à la gravité du drame algérien. Mais il est hautement significatif du type de dévoilements associés au développement de la Françalgérie. « Cet argent, c'est le nôtre, s'indigne Nasser Zérouali, un petit électricien installé en région parisienne qui a perdu 150 000 euros, dix-huit ans d'économies, suite à la faillite de Khalifa Bank. Deneuve et Depardieu ont-ils vraiment besoin de cet argent ? Ils pourraient peut-être nous le rendre, ou au moins appeler à soutenir notre association¹²... »

Signe que l'affaire embarrasse les autorités algériennes, elles n'ont marqué aucun empressement à obtenir du gouvernement britannique l'exécution du mandat d'arrêt international émis en août 2003 par la justice algérienne à l'encontre de Rafik Khalifa aux autorités britanniques, alors qu'il est de notoriété publique que ce dernier vit à Londres depuis 2003. Quant aux petits épargnants, qui sont plusieurs dizaines de milliers à avoir été floués dans cette affaire (tous ceux qui avaient déposé plus de 6 000 euros n'ont pu être remboursés), ils ont longtemps cru aux promesses de remboursement faites par Abdelaziz Bouteflika avant son élection, en avril 2004. Mais un an plus tard, à Paris, arguant du statut privé de la Khalifa Bank, le président algérien conseillait finalement aux épargnants floués de « s'adresser à la justice », autrement dit, il se lavait les mains de leur sort.

La magistrate française en charge de l'affaire Khalifa ira-t-elle jusqu'au bout de son enquête ? Dans l'affirmative, elle devrait entendre de nombreuses personnalités du paysage audiovisuel français : début 2003, on se souvient qu'un célèbre éditorialiste de France Télévision, Christian Malard, ou une présentatrice météo de France 3, Florence Klein, animaient régulièrement (les débats de politique internationale sur Khalifa TV. À la même époque, Dominique Cantien, célèbre productrice parisienne et épouse de Philippe Douste-Blazy, actuel ministre français des Affaires étrangères, préparait également (les projets avec la chaîne. Le moins qu'on puisse dire, c'est que Rafik Khalifa a su se mettre en contact avec (les gens influents. Quant à l'objectif fondamental de toute cette affaire, qui consistait à améliorer l'image du régime algérien en France...

L'échec de cette opération n'a pas empêché le spectaculaire réchauffement des relations entre Paris et l'Algérie-Club des pins, processus officiellement inauguré par la « déclaration d'Alger » de Jacques Chirac en mars 2003, puis par le conseil des ministres qu'il a spécialement consacré le 16 juillet 2003 aux relations franco-

algériennes. Et, dans les mois qui suivent, la mise en place de ce « partenariat d'exception » va se structurer autour de la préparation d'un « traité d'amitié » entre la France et l'Algérie, dont la signature est prévue pour la fin 2005. Au fil des semaines, il apparaît de plus en plus clairement que l'objectif de ce traité ne se limite pas aux perspectives économiques qu'il doit ouvrir aux entreprises de la « métropole » : il doit également contribuer à effacer jusqu'au souvenir de la « sale guerre » des années 1990. Car les généraux d'Alger savent très bien que nulle amnistie obtenue à la baïonnette n'aura de valeur si elle n'est pas entérinée par les puissances occidentales. D'où l'idée que l'amnistie « indigène » soit renforcée par un second volet, une « amnistie internationale » en quelque sorte, qui passerait par ce « traité d'amitié ».

Par ce geste ultrasymbolique, la France offrirait sa bénédiction *urbi et orbi* au régime algérien ; selon l'expression d'Olivier Le Cour Grandmaison, « dans ces conditions, qui pourrait douter que, fidèle à son passé, le pays de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen "a bien servi la cause de la civilisation et de l'humanité"¹³ » ? Il ne resterait alors au reste du monde qu'à s'aligner sur ce fait accompli, les pays les plus influents étant aspirés dans le sillage et anesthésiés dans des volutes de gaz et de pétrole...

Les Français à l'assaut des milliards de dollars algériens

De fait, depuis 2003, le régime algérien a dépensé beaucoup d'argent et de salive pour marteler un message simple : les Français sont bienvenus en Algérie. Si les Algériens n'applaudissent pas, c'est qu'il y a un « mais » : les Français ne sont bienvenus que pour venir en renfort de l'Algérie-Club des pins. S'ils acceptent de jouer le jeu de la recolonisation, avec tout ce que cela implique comme injustices, corruptions et autres complicités criminelles, la richesse leur est promise. Deux France s'entrechoquent alors : celle des valeurs universelles et celle de Jacques Chirac. Cette dernière, qui a soutenu la junte à toutes les étapes de son développement, profite de la désinformation qui accompagne la mise au jour de cette collusion pour sortir de l'ombre et agir à visage découvert.

En effet, comme on l'a vu, depuis la sortie de ce livre en avril 2004, le régime est passé de la dénégation systématique à l'aveu de certaines de ses turpitudes au cours de la « décennie rouge », présentées comme une fatalité certes malheureuse, mais aujourd'hui dépassée. D'une violence réputée relever exclusivement des terroristes islamistes, l'on est passé à l'aveu d'une réalité un peu moins manichéenne, même si ce « toilettage » a pu passer presque inaperçu en France tant la désinformation qui l'accompagne systématiquement fait désormais figure de vérité dans la plupart des

médias^a. Et pourtant, aucune des graves accusations portées dans ce livre n'a été publiquement ou juridiquement contestée, y compris la mise en cause des services algériens dans les attentats à Paris en 1995 et dans l'assassinat des moines de Tibhirine en 1996. La réaction de la France des droits de l'homme a été quant à elle d'une incroyable frilosité — les intellectuels sont aux abonnés absents, parfois noyés de valises d'euros pour les plus enthousiastes ou marginalisés et interdits d'antenne pour les réfractaires... Les appels de la société civile algérienne n'ont trouvé aucun écho. L'attente que certains mettaient dans les partis dits d'opposition a fait long feu. L'espoir que le terrorisme jugulé se traduirait par la fin de l'état d'urgence rencontre dans l'indifférence générale un *niet* catégorique. Les dernières illusions de presse indépendante se sont écrasées aux portails des prisons. L'espoir a vécu...

Mais Jacques Chirac, quant à lui, se sent pousser des ailes. Il n'a plus rien à craindre de pire que ce qui est maintenant de notoriété publique et qui ne semble déranger personne. Depuis, l'actualité algérienne n'est plus que la saga ininterrompue d'une entreprise de recolonisation qui prend l'allure d'un véritable rouleau compresseur. Alger a connu en 2004 plus de visites de ministres français que n'importe quel département de l'Hexagone : tous les ténors du gouvernement, notamment Michèle Alliot-Marie, Dominique de Villepin, Michel Barnier ou Nicolas Sarkozy, y ont effectué des visites hautement fructueuses. Chacun est revenu avec son lot d'accords et de promesses, d'utilité nulle pour les Algériens-bidonville : contrats économiques en tous genres, coopération renforcée en matière de défense, impliquant ventes d'armes et de matériel, accords visant à assurer le rapatriement des quelque 100 000 Algériens vivant dans la clandestinité en France, après avoir été déboutés du droit d'asile...

Le 21 juillet 2004, Jacques Chirac réunit à nouveau une quinzaine de ministres avec au menu l'Algérie. Et les visites de ministres français à Alger reprennent derechef, accompagnées de massives délégations du patronat français. Le message qui les accueille peut tenir en quelques mots : « Vos désirs sont des ordres. » En échange, chaque ministre français qui arrive doit sacrifier au rituel de la petite phrase que la presse algérienne aura pour charge de répercuter : Michel Barnier affirmera que « la presse algérienne est libre et plurielle » et surenchéra à sa seconde visite en rassurant ses homologues d'un : « Tout ce qui vous touche nous touche. » Jean-

^a . C'est sans doute ce qui explique le remarquable silence par lequel la plupart des grands médias français (sauf *Le Canard enchaîné*, *Les Inrockuptibles*, *Libération*, *Politis* ou *France 3*) ont accueilli le présent livre. L'attitude de l'Agence France-Presse a été particulièrement significative à cet égard : elle a jugé utile d'en rendre compte dans une brève dépêche de son « fil international » au titre bien senti (AFP, « Un livre accuse la France de "complicité active" dans les violences en Algérie », 28 avril 2004), mais elle a choisi de ne pas la diffuser sur son « fil France », le sujet — avons-nous appris — étant jugé trop chaud » pour le public français... (voir Lounis AGGOUN, « Omerta sur un livre ou la presse française à la sauce bananière », *Le Croquant*, n° 43, octobre 2004, p. 110-114).

Louis Borloo se fendra d'un mielleux : « C'est fou ce que ce pays bouge. Nous avons beaucoup à apprendre de vous ! »

La motivation de ces voyages, outre l'institutionnalisation d'une Françalgérie néocoloniale, est transparente : l'attrait irrésistible des dizaines de milliards de dollars engrangés par le Trésor algérien grâce à la flambée des prix du pétrole. En avril 2005, en effet, le président Bouteflika annonce le lancement d'un « programme national de soutien à la croissance économique » (PSCE), doté d'un budget de 55 milliards de dollars, qui devront être dépensés avant la fin de son mandat en 2009.

Si des actions d'utilité reconnue sont citées (électrification et habitat), il y en aura pour tous les goûts puisque, parmi les projets annoncés, il y a la construction d'un pipeline à hauteur de 8 milliards de dollars pour acheminer le pétrole nigérian en Europe et, par exemple, un bassin d'élevage de truites et de saumons entre deux dunes de sable à Ouargla. Et à qui profiteront ces « éléphants blancs » d'un genre inédit ? Écoutons la réaction de quelques entrepreneurs français à la Foire internationale d'Alger en juin 2005 : « Ils n'en reviennent pas. Jamais ils n'auraient imaginé que l'Algérie puisse être la solution à leurs problèmes. "Les trente glorieuses sont de retour !", affirment-ils, ravis. [...] La quasi-totalité des 350 exposants du pavillon français était des patrons de petites et moyennes entreprises. Tous sont repartis enthousiastes, persuadés d'avoir découvert un "nouvel eldorado"¹⁴. »

Le plus étonnant dans l'aventure, c'est que la France s'installe sans vergogne comme copilote de la dictature algérienne : jumelage des écoles de police, jumelage des juridictions pénitentiaires et de justice, jumelage ou privatisation de la gestion bancaire, opérations communes des polices algérienne et française sur le territoire algérien même, manœuvres conjointes dans la Méditerranée, la synergie entre les ministères de l'Intérieur, de la Justice et les services de sécurité algérien et français est en bonne voie... Mais la trouvaille des généraux pour rendre cette politique acceptable a été de mettre la « colonie » algérienne en concurrence internationale : amener les Américains à contester à la France sa prééminence sur son pré carré algérien, pour mieux verrouiller l'arrimage à la « métropole ».

Le bradage des richesses

Principalement préoccupée par la sécurité de ses approvisionnements en hydrocarbures et par les profits qu'ils peuvent assurer aux firmes américaines, l'administration Bush s'est en effet vivement intéressée au pétrole algérien depuis 2002-2003. Et elle a mis aussitôt les bouchées doubles. En quelques mois, c'est toute l'armada militaro-industrielle américaine qui a pris ses quartiers

dans le Sahara. Ce qu'elle parvient difficilement à obtenir en Irak au prix d'une guerre meurtrière et qui coûte au contribuable américain plusieurs centaines de milliards de dollars, Bush le trouve en Algérie sans coup férir ni bourse délier. Le terrain favorise une implantation efficace avec peu de moyens et des effectifs réduits, et à l'abri des regards. Un « centre secret de renseignement algéro-américain, Alliance Base » à Alger, un centre d'écoute à Tamanrasset, quelques bases, des centres de formation, des manœuvres militaires conjointes (Flintlock 2005 au Sud), une bonne communication et... une loi sur les hydrocarbures taillée aux goûts pantagruéliques des Américains. Pour toute contrepartie, la reconnaissance par le président George W. Bush que « l'Amérique continue de compter sur l'Algérie en sa qualité de partenaire de grande valeur dans la lutte contre le terrorisme et dans notre objectif commun de promouvoir la démocratie et la prospérité dans [cette] région ainsi que de par le monde » et que « l'Algérie joue un rôle de premier ordre au Maghreb et au Proche-Orient pour favoriser l'essor des libertés individuelles, la promotion du statut de la femme, la consolidation des institutions démocratiques et pour assurer la paix et la sécurité¹⁵ ».

Les généraux de l'ombre, Larbi Belkheir et « Toufik » Médiène, peuvent jubiler. Quant aux Algériens... En juillet 2005, Hocine Malti, ex-vice-président de Sonatrach en charge du champ pétrolier de Hassi R'Mel, ne mâchait pas ses mots au sujet de la fameuse loi sur les hydrocarbures, votée en avril 2005 : « Le 22 novembre 2002, le *Washington Times* publiait un article, écrit de la main du président Abdelaziz Bouteflika lui-même, dans lequel il disait : "L'Algérie ambitionne de devenir le premier producteur du continent africain et ainsi assurer aux États-Unis la sécurité énergétique supplémentaire dont ils ont besoin." L'avant-projet de loi sur les hydrocarbures était déjà à l'ordre du jour à cette date¹⁶. » L'ancien cadre de la Sonatrach développe par le menu, dans une série d'articles et d'appels au président, comment son gouvernement a mis le pays dans une situation périlleuse, combinant dépendance et vulnérabilité, en offrant aux compagnies américaines et autres de prendre *de facto* le contrôle des richesses du Sahara algérien. Un prêche dans le désert... La Sonatrach, qui était chargée de la gestion des hydrocarbures, récupérait jusqu'ici, sans investissement prospectif, 51 % des ressources puisées par les multinationales qui découvraient de nouveaux champs. Désormais, celles-ci s'octroieront un minimum de 70 %, avec la possibilité de s'adjuger les 30 % restants si la Sonatrach ne les revendique pas ou se déclare inapte à investir en conséquence. Sachant que ceux à qui reviendra cette décision sont ceux-là mêmes qui ont fait voter cette loi attentatoire à l'Algérie, il y a toutes les raisons de craindre le pire...

Après l'abandon des hydrocarbures, doit venir l'eau, puis les banques... Peu à peu, non sans difficultés tant l'administration est délabrée et inefficace, même quand il s'agit de privatiser, la colonisation s'étoffe et se débarrasse des vestiges de l'ancien ordre,

ceux qui, durant les dernières années, n'ont pas montré un zèle absolu à appliquer les consignes. On se débarrasse des ministres susceptibles de freiner la dynamique. Pour « incompétence », on remplace walis et chefs de daïras ; pour « corruption », on élimine tous les cadres des entreprises publiques jugés non fiables. Par petites grappes, on se débarrasse des encombrantes milices — constituées durant la décennie 1990 pour « lutter contre le terrorisme ». On se débarrasse aussi des usines susceptibles de constituer quelque concurrence aux nouveaux colons et à leurs associés locaux ; les méthodes sont expéditives, cession dans la plus totale opacité des plus rentables à des sociétés étrangères et liquidation pure et simple de celles qui n'intéressent pas ces dernières. On se débarrasse des syndicats autonomes (en ramenant dans le rang ceux qui l'acceptent et en dissolvant les récalcitrants)... Quant aux rares journalistes qui refusent de courber l'échine, ils échouent en prison pour pléthore de motifs, tels que « offense au chef de l'État ».

« Le régime des généraux algériens est au bout du rouleau », disions-nous. C'est bien parce qu'ils en sont conscients, quinze ans après la conquête de la totalité du pouvoir, après avoir déchaîné la furie sanguinaire de la « troisième guerre d'Algérie », après avoir brisé la société et coupé le pays en deux, que ces généraux se sont lancés à corps perdu dans la seule stratégie qui leur semble pouvoir assurer la pérennité de leurs fortunes et sa transmission à leurs enfants : faire de « leur » Algérie, l'Algérie-Club des pins, la tête de pont d'un nouveau colonat qui serait définitivement arrimé à l'ancienne puissance coloniale.

Ils ne manquent évidemment pas d'atouts pour ce faire, à commencer par le soutien actif de la classe politique française et de l'administration américaine, l'une et l'autre trop heureuses de trouver sur place des supplétifs assurant la sécurité des champs pétroliers et gaziers du Sahara, la seule chose qui les intéresse en Algérie. Reste que l'entreprise est plus fragile qu'il n'y paraît. Même si toute opposition politique digne de ce nom a été pratiquement réduite à néant, même si le DRS, dernier corps d'État efficace, continue à quadriller l'Algérie-bidonville pour briser toute velléité de révolte, on ne connaît guère d'exemple dans l'histoire où la combinaison d'un pouvoir de type totalitaire et d'un désespoir qui gagne progressivement la majorité de la population puisse échapper à des ruptures aussi imprévisibles que brutales.

Notes

Notes de l'introduction

1. Khalida MESSAOUDI, *Une Algérienne debout*, Flammarion, Paris, 1995.
2. Jean-Baptiste RIVOIRE et Romain ICARD, *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, documentaire diffusé dans l'émission « 90 minutes », Canal Plus, 4 novembre 2002.
3. Jean-Baptiste RIVOIRE et Romain ICARD, *Édition spéciale droits de suite*, diffusée dans le cadre de « 90 minutes », Canal Plus, juin 2003.
4. Christophe NONNENMACHER, « Triste année de l'Algérie », <www.strasmag.com/monde/triste_annee_algerie.htm>.
5. Le premier témoignage détaillé sur ce point est celui d'un ancien colonel des services secrets: Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. Algérie comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, Denoël, Paris, 2003.
6. Jean-Baptiste RIVOIRS, Jean-Paul BILLAULT, Thierry THUILLIER et Bruno GIRONDON, *Bentalha, autopsie d'un massacre*, documentaire diffusé par la Télévision suisse romande (émission « Temps présent ») le 8 avril 1999, et par France 2 (émission « Envoyé spécial ») le 23 septembre 1999.
7. Michel DESPRATX, Jean-Baptiste RIVOIRE, Lounis AGGOUN et Marina LADOUS, *Algérie, la grande manipulation*, documentaire diffusé dans le cadre de l'émission « 90 minutes » Canal Plus, 31 octobre 2000
8. Voir notamment Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, L'Aube, La Tour d'Aigues, 1994 ; REPORTERS SANS FRONTIERES, *Le Drame algérien. Un peuple en otage*, La Découverte, Paris, 1994 (nouvelles éditions : 1995 et 1996) ; Mireille DUTEIL. et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, Calmann-Lévy, Paris, 1994 ; Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, L'Harmattan, Paris, 1995 ; Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, Flammarion, Paris, 1999 ; Djallal MALTI, *La Nouvelle Guerre d'Algérie*, La Découverte, Paris, 1999.
9. Nesroulah Yous (avec la coll. de Salima MELLAH), *Qui a tué à Bentalha ? Algérie, chronique d'un massacre annoncé*, La Découverte, Paris, 2000.
10. SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, La Découverte, Paris, 2001.
11. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit.

Notes du prologue

1. Cité par François MASPERO, *L'Honneur de Saint-Arnaud*, Plon, Paris, 1993, p. 89 (édition de poche : Seuil, coll. « Points », Paris, 1995). Ce livre remarquable est l'un des rares à retracer avec précision les conditions effroyables de la conquête de l'Algérie par la France.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Marc FERRO (dir.), *Le Livre noir de la colonisation, XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Robert Laffont, Paris, 2003, p.491.
7. Voir François MASPERO, préface à l'ouvrage d'Yves BENOT, *Massacres coloniaux, 1944-1950. La IV^e République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris, 2001.
8. Lieutenant-colonel Lucien François de MONTAGNAC, *Lettres d'un soldat*, Plon, Paris, 1885, réédité par Christian Destremeau, 1998, p. 153 (cité par Alain RUSCIO, « Y'a bon les colonies », in *Oublier nos crimes*, Autrement, n° 144, avril 1994, p. 41).
9. Cité par François MASPERO, *L'Honneur de Saint-Arnaud*, *op. cit.*, p. 243 et 246.
10. Cité par François MASPERO, préface à l'ouvrage d'Yves BENOT, *Massacres coloniaux*, *op. cit.*, p. IX.
11. Cité par François MASPERO, *L'Honneur de Saint-Arnaud*, *op. cit.*, p. 247-249.
12. *Ibid.*
13. *Ibid.*
14. Sur les événements du Nord-Constantinois en mai-juin 1945, et les années qui les ont précédés, voir l'ouvrage de référence de Annie REY-GOLDZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, La Découverte, Paris, 2002.
15. *Ibid.*
16. Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Fayard, Paris, 2002, p.280-281.
17. Mouloud FERAOUN, *Journal 1955-1962*, Bouchène, Alger, 1990, p. 204 (réédition de l'ouvrage posthume paru au Seuil, en 1962).
18. Document télévisé de Patrick ROTMAN, *L'Ennemi intime. État d'armes*, France 3, 6 mars 2002.
19. Texte intégral dans l'ouvrage de Marc FERRO (dir). *Le Livre noir de la colonisation*, *op. cit.*, p. 13.
20. Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, *op. cit.*, p. 285.
21. *Ibid.*
22. Paul AUSSARESSES, *Services spéciaux. Algérie, 1955-1957*, Perrin, Paris, 2001.
23. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 176.
24. Gilbert MEYNIER, *Histoire Intérieure du FLN*, *op. cit.*, p. 430-445.
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*
27. Cité par Gilbert MEYNIER, *ibid.*
28. Cité par Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 163.
29. Comme l'a dénoncé le général Jacques PARIS BOLLARDIÈRE, in Peter BATTY, *La Guerre d'Algérie, 3 : Un problème de conscience*, documentaire télévisé de la RTBF, 1984 (diffusé sur FR3 en 1990).

30. Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, *Algérie la machine de mort*, <www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvtort/machine_mort/machine_mort.htm>, octobre 2003.
31. Méthodes dont l'un des principaux théoriciens fut le colonel Roger TRINQUIER, *La Guerre moderne*, La Table ronde, Paris, 1961.
32. Sur ce point, voir le documentaire de Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, Canal Plus, « Lundi investigation », 1^{er} septembre 2003 ; et l'ouvrage très documenté paru sous le même titre (La Découverte, Paris, 2004).
33. Marc FERRO, *Le Livre noir de la colonisation*, op. cit., p. 496.
34. Olivier LE COUR GRANDMAISON, « Guerre coloniale : guerre totale ? Brève remarques sur la conquête de l'Algérie », *Drole d'époque*, n° 12, printemps 2003.

Notes du chapitre 1

1. Sur l'histoire de la deuxième « guerre d'Algérie », on peut se référer notamment à l'ouvrage pionnier de Yves COURRIÈRE, *Les Fils de la Toussaint*, Fayard, Paris, 1969; et, plus récemment, aux travaux majeurs de Mohammed HARBI, *Le FLN, mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, Éditions Jeune Afrique, Paris, 1980 (et Naqd-Anal, Alger. 1993) ; Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit. ; Rémy LEVEAU (dir.), *L'Algérie dans la guerre*, Complexe, Bruxelles, 1995 ; ainsi qu'à la synthèse de Benjamin STORA, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1993.
2. Voir Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, op. cit.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Benjamin STORA, « Amirouche et les 'purges' de 1958 », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le Drame algérien*, op. cit., 1996, p. 71.
6. Mohammed HARBI, 1954, *la guerre commence en Algérie*, Complexe, Bruxelles, 1984, p. 71.
7. Hanafi TAGUEMOUT, *L'Affaire Zéghar. Déliquescence d'un État : l'Algérie sous Chadli*, Publisud, Paris, 1994, p. 33-36.
8. *Ibid.*
9. Mohammed HARBI, « Le système Boussouf », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le Drame algérien*, op. cit., p.89.
10. Khaïfa MAMMERI, *Abbane Ramdane, héros de la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, Paris, 1988, p. 131.
11. *Ibid.*
12. Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit., p. 337.
13. Mohammed HARBI, *Une vie debout*, op. cit., p. 197.
14. Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit., p.342.
15. *Ibid.*
16. Mohammed HARBI, *Une vie debout*, op. cit., p. 242.
17. *El-Moudjahid*, 29 mai 1958.
18. Ferhat ABBAS, *L'Indépendante confisquée*, Flammarion, Paris, 1984, p. 194.
19. Cité par Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit., p. 349.
20. Mohammed HARBI, *Une vie debout*, op. cit., p. 287.
21. Voir Abdelhamid BRAHIMI, *Aux origines de la tragédie algérienne (1956-2000). Témoignage sur Hizb França*, Hoggar, Genève, 2000, p. 45.
22. *Ibid.*

Notes

23. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, Nord-Sud Export, Paris, 1995, p. 39.
24. Abdelhamid BRAHIMI, *Aux origines de la tragédie algérienne*, op. cit., p. 45.
25. Chérif OUAZANI, « Pleins feux sur Larbi Belkheir », *Jeune Afrique/L'Intelligent*. 29 avril 2002.
26. Mohammed HARBI, *Une vie debout*, op. cit., p.287.
27. Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit., p. 314.
28. Interview de l'ancien Premier ministre algérien Abdelhamid Brahimi pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE et Guillaume BARATHON, *La Corruption en Algérie*, émission « 90 minutes », Canal Plus, 3 mats 2003.
29. Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit., p.383-445.
30. *Ibid.*
31. Mahfoud BENNOUNE et Ali EL-KENZ., *Le Hasard et l'Histoire. Entretiens avec Belaïd Abdesslam*, ENAG. Alger, 1990, t.1, p. 227.
32. Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit., p. 359.
33. *Ibid.*
34. Hocine AÏT-AHMED, *L'Affaire Mecili*, La Découverte, Paris, 1989, p.80.
35. Mohammed HARBI, - Le système Boussouf », *loc. cit.*
36. Faute de pouvoir citer une très abondante bibliographie sur ces questions. signalons seulement Rédha MALEK, *L'Algérie à Évian. Histoires des négociations secrètes de 1956 à 1962*, Seuil, Paris, 1995; Benjamin STORA. *Le Transfert d'une mémoire. De l'Algérie française au racisme anti-arabe*, La Découverte. Paris, 1999.
37. Voir la remarquable enquête de Vincent JAUVERT, « Quand la France testait des armes chimiques en Algérie », *Le Nouvel Observateur*, 23 octobre 1997.
38. Note secret-défense de la division programme de l'état-major des armées, 16 janvier 1967. Citée par Vincent JAUVERT, *ibid.*
39. Hichem ABOUD, *La Mafia des généraux*. J.C. Lattès, Paris. 2002, p. 41.
40. Bruno BARREILLOT, *Les Irradiés de la République. Les victimes des essais nucléaires français prennent la parole*, Complexe, Bruxelles, 2003. p. 5.
41. *Ibid.*
42. Voir notamment Salim BEY, « L'affaire des essais nucléaires français en Algérie refait surface », *Le Quotidien d'Oran*, 30 novembre 2003.
43. Hocine AÏT-AHMED, in Peter BATTY, *La Guerre d'Algérie, 3 : Un problème de conscience*, documentaire télévisé cité.
44. Ferhat ABBAS, *L'Indépendance confisquée*, op. cit., p. 46.
45. Cité par Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2001, p. 8.
46. *Ibid.*
47. Mahfoud BENNOUN et Ali EL-KENZ, *Le Hasard et l'Histoire*, op. cit., p. 295.
48. Chérif OUAZANI, « Pleins feux sur Larbi Belkheir », *loc. cit.*
49. Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, op. cit., p. 17.
50. Abdelkader DJEGHLOUL, *Huit études sur l'Algérie*, ENAL, Alger, 1986.
51. Ferhat ABBAS, *L'Indépendance confisquée*, op. cit., p.52.
52. Hocine AÏT-AHMED, *L'Affaire Médit* op. cit., p. 84.
53. *Ibid.*
54. Mahloul BENNOUN et Ali EL-KENZ, *Le Hasard et l'Histoire*, op. cit., p. 226.
55. Mohammed HARBI, *Une vie debout*, op. cit., p.373.
56. Hocine AÏT-AHMED, *L'Affaire Médit*, op. cit., p.86.
57. *Ibid.*
58. *Ibid.*

Notes du chapitre 2

1. Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, op. cit., p. 7.
2. Ferhat ABBAS, *L'Indépendance confisquée* op. cit., p. 56.
3. Cité par Benjamin STORA, « Le massacre des harkis », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le Drame algérien*, op. cit., p. 75.
4. *Ibid.*
5. Mohammed HARBI, « Au cœur du système : la Sécurité militaire », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le drame algérien*, op. cit., p. 86.
6. Ferhat ABBAS, op. cit., p. 59.
7. *Ibid.*
8. José GARÇON, « 1967, 1970, les assassinats de Khider et de Krim », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *le drame algérien*, op. cit., p. 92-93.
9. Benjamin STORA, Zakya DAOUD, *Ferhat Abbas, une utopie algérienne*, Denoël, Paris, 1995, p. 376.
10. Hocine AÏT-AHMED, *l'affaire Mécili* op. cit., 1989, p. 135.
11. *Ibid.*
12. Ferhat ABBAS, *L'Indépendance confisquée*, op. cit., p. 97.
13. Hocine AÏT-AHMED, *l'affaire Mécili* op. cit., 1989, p. 133.
14. *Ibid.*
15. Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, op. cit., p. 31.
16. *Ibid.*
17. Ferhat ABBAS, *L'Indépendance confisquée*, op. cit., p. 108.
18. Mohammed HARBI, « Au cœur du système : la Sécurité militaire », loc. cit.
19. *Ibid.*
20. Malika KHALDOUN, « Le PAGES, aventure ou aventurisme ? », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le drame algérien*, op. cit., p. 155.
21. Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, op. cit., p. 37.
22. Cité par Hocine AÏT-AHMED, *l'affaire Mécili*, op. cit., p. 122.
23. Hocine AÏT-AHMED, « Crimes et non-châtiment », *jeune Afrique Magazine*, n° 37, mai 1987.
24. José GARÇON, « 1967, 1970 : les assassinats de Khider et de Krim », loc. cit.
25. Salah-Eddine SIDHOUM, *Violence et terrorisme d'État (1962-2001). Chronologie non exhaustive*, septembre 2001, <www.algeria.watch.de/mrv/mrvrept/chronologie_repressio.htm>
26. Hocine AÏT-AHMED, *l'affaire Mécili*, op. cit., p. 169.
27. *Ibid.*
28. Tahar ZBIRI, « Pourquoi j'ai voulu renverser Boumediene », propos recueillis par Yves-Guy BERGÈS, *Le Figaro Magazine*, 4-10 août 1969.
29. Ainsi que le rappelle le Dr Salah-Eddine Sidhoum dans une chronologie remarquablement documentée sur les agissements de la SM depuis 1962 : Salah-Eddine Sidhoum, *La Sécurité militaire au cœur du pouvoir. Quarante ans de répression impunie en Algérie, 1962-2001*, septembre 2001, <www.algerai-watch.-de/mrv/mrvrepr/repression_1962_2001.htm>.
30. Hocine AÏT-AHMED, *l'affaire Mécili*, op. cit., p. 169.
31. *Ibid.*
32. José GARÇON, « 1967, 1970 : les assassinats de Khider et de Krim », loc. cit.
33. Hocine AÏT-AHMED, « Crimes et non-châtiment », loc. cit.
34. Abdelhamid BRAHIMI, *Aux origines de la tragédie algérienne*, op. cit., p. 138.
35. Cité par Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, op. cit., p. 66.
36. Gilbert GRANDGUILLAUME, « Comment a-t-on pu en arriver là » *Esprit*, n° 208, 1995, p. 18.

37. Mohamed BENRARAH, *Langue et Pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Séguier, Paris, 1999, p. 103.
38. Gilbert GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p 98.
39. *Ibid.*
40. *Le Monde de l'Éducation*, n° 223, février 1995, p. 56.
41. Gilbert GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, *op. cit.*, p. 101.
42. Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, *op. cit.*, p. 70.
43. *Ibid.*
44. *Ibid.*
45. *Ibid.*
46. Mahfoud BENNOUNE et Ali EL-KENZ, *Le Hasard et l'Histoire*, *op. cit.*, 1.2, p. 15.
47. François GÈZE, « Le grand gaspillage de l'économie de rente », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le drame algérien*, *op. cit.*, p. 102.
48. Mahfoud BENNOUNE et Ali EL-KENZ, *Le Hasard et l'Histoire*, *op. cit.*, t.2, p. 213.
49. *Ibid.*
50. *Ibid.*
51. *Ibid.*
52. Hanafi TAGUEMOUT, *L'Affaire Zéghar*, *op. cit.*, p. 39.
53. *Ibid.*
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*
56. Mahfoud BENNOUNE et Ali EL-KENZ, *Le Hasard et l'Histoire*, *op. cit.*, t.2, p. 207.
57. Voir Vincent JAUVERT, « Quand la France testait des armes chimiques en Algérie *loc. cit.*
58. Compte rendu d'une réunion de l'état-major de l'armée française, 7 mars 1967, cité par Vincent JAUVERT, *ibid.*
59. « B2-Namous, c'était vraiment très secret », *Le Nouvel Observateur*, 23 octobre 1997.
60. Mahfoud BENNOUNE et Ali EL-KENZ, *Le Hasard et l'Histoire*, *op. cit.*, t.2, p. 278
61. Benjamin STORA, « Les origines du Front islamique du salut », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le drame algérien*, *op. cit.*, p. 171.
62. *Ibid.*
63. Gilbert GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, *op. cit.*, p. 103.
64. Mahfoud BENNOUNE et Ali EL-KENZ, *Le Hasard et l'Histoire*, *op. cit.*, t.2, p. 302.
65. *Ibid.*
66. Mohammed HARBI, « Au coeur du système: la Sécurité militaire », *loc. cit.*
67. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 42.
68. *Ibid.*
69. Chérif OUAZANI, « Pleins feux sur Larbi Belkheir, un homme d'influence », *loc. cit.*

Notes du chapitre 3

1. Hanafi TAGUEMOUT, *L'Affaire Zéghar*, *op. cit.*, p. 162.

2. Jean DE LA GUÈRIVIÈRE, « Le "coup de passion" franco-algérien de 1981 *Géopolitique africaine*, n-3, été 2001.
3. *Ibid.*
4. *Le Monde*, 10 mars 1989.
5. Hanafi TAGUEMOUT, *L'Affaire Zéghar*, *op. cit.*, p. 164.165.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*
9. *Ibid.*
10. Djillali HADJADJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, La Dispute, Paris, 2001. p. 40.
11. Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, *op. cit.*, p. 83.
12. *Ibid.*
13. Abdelhamid BRAHIMI, *Aux origines de la tragédie algérienne*, *op. cit.*, p. 256.
14. Djillali HADJADJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, *op. cit.*, p. 4143.
15. *Ibid.*
16. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, libération Inachevée*, La Découverte, Paris, 1995, p. 115.
17. *Ibid.*
18. *Ibid.*
19. Interview de William Byrd pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE, et Guillaume BARATHON, *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
20. Abdelhamid BRAHIMI, entretien avec les auteurs, février 2002
21. *Ibid.*
22. Chélif OUAZANI, « Pleins feux sur Larbi Belkheir, un homme d'influence. », *loc. cit.*
23. Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie indépendante*, *op. cit.*, p. 86.
24. Djillali HADJADJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, *op. cit.*, p. 50.
25. William BYRD, entretien avec les auteurs, mai 2002.
26. Djillali HADJADJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, *op. cit.*, p. 47-48.
27. *Ibid.*
28. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, libération inachevée*, *op. cil.*, p. 139.
29. Djalali HADJADI, *Corruption et démocratie en Algérie*, *op. cit.*, p. 80.
30. Omar BINDERRA, entretien avec les auteurs, avril 2002.
31. Rabha ATTAF, « L'affaire de la BCA in Algérie in *contrechamps, Peuples méditerranéens*, n°70-71, 1995, p. 125-133.
32. Akram BELKAÏD, entretien avec les auteurs, mars 2002.
33. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 41.
34. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 31.
35. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 41.
36. Mouloud MAMMERI, *Poèmes kabyles anciens*, Maspero, Paris, 1980 (nouvelle édition La Découverte, Paris, 2001).
37. Arezki AÏT-LARBI, *Au nom du peuple, vous êtes accusé d'atteinte à l'autorité de l'État, qu'avez-vous à dire ?*, Imedyazen. Paris, 1985, p. 97.
38. Saïd SADI, *L'Heure de vérité*, Flammarion, Paris, 1996, p. 117.
39. M^e Abdennour ALI YAHIA, entretien avec les auteurs, février 2002.
40. Mohammed HARBI, « Les ligues des droits de l'homme », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le drame algérien*, La Découverte, Paris, 1995, p. 157 sq.
41. Voir Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens. Entre les urnes et le maquis*, Le Seuil, Paris, 1995, p. 68 sq.
42. *Libération*, 17 mars 1991.
43. Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 79 sq.
44. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 27.

45. Ahmed MERAH, *L'affaire Bouyali. Comment un pouvoir totalitaire conduit à la révolte*, Alger, 1998 ; *L'Affaire Bouyali. Devant la cour de sûreté de l'état*, Alger, 2000.
46. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 28.
47. Ahmed MERAH, *L'Affaire Bouyali. Comment un pouvoir totalitaire conduit à la révolte*, op. cit., p. 68.
48. El-Hadi KHEDIRI, « Le syndrome de la capitale », in Sid Ahmed SEMIANE (dir.), *Octobre, ils parlent*, Le Matin, Alger, 1998, p. 101
49. Ahmed MERAH, *L'Affaire Bouyali. Comment un pouvoir totalitaire conduit à la révolte*, op. cit., p. 113.
50. Ahmed MERAH, *L'Affaire Bouyali. Devant la cour de sûreté de l'État*, op. cit., p. 68.
51. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 31.
52. Ahmed MERAH, *L'Affaire Bouyali. Devant la cour de sûreté de l'État*, op. cit., p. 83.
53. El-Hadi KHEDIRI « Le syndrome de la capitale loc. cit.
54. Abed CHAREF. *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 33.

Notes du chapitre 4

1. Eric MERLEN, Frédéric PLOQUIN, *Carnets intimes de la DST. Trente ans au cœur du contre-espionnage français*, Fayard, Paris, 2003, p. 69.
2. *Ibid.*
3. Yves BONNET. *Contre-espionnage. Mémoires d'un patron de la DST*, Calmann-Lévy, Paris, 2000, p. 339.
4. *Ibid.*
5. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 56.
6. Yves BONNET, entretien avec Jean-Baptiste Rivoire, janvier 2004.
7. Jacques DEROGY et Jean-Marie PONTAUT, *L'Express*, 21-27 décembre 1984.
8. *Ibid.* ; voir aussi Jean-Charles REIX, *Le figaro*, 22 décembre 1984.
9. Yves BONNET, *Contre-espionnage. Mémoires d'un patron de la DST*, op. cit., p. 306-330.
10. Interview d'Alain Marsaud, ancien chef du service central de lutte antiterroriste, pour le documentaire, *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.
11. Yves BONNET, entretien avec Jean-Baptiste Rivoire, janvier 2004.
12. Yves BONNET, *Contre-espionnage. Mémoires d'un patron de la DST*, op. cit., p. 319-320.
13. Voir sur ce point l'analyse très fine de Georges CORM, *Le Liban contemporain. Histoire et société*, La Découverte, Paris, 2003.
14. Yves BONNET, *Contre-espionnage. Mémoires d'un patron de la DST*, op. cit., p. 321-322.
15. *Ibid.*
16. Roger FALIGOT, Pascal KROP, *DST, police secrète*, op. cit., p. 433.
17. Didier BIGO, « Les attentats de 1986 en France : un cas de violence transnationale et ses implications », *Cultures et conflits*, hiver 1991 (<www.conflits.org/article.php3?id_article=33>).
18. Amine AÏT-CHAALAL., *L'Algérie, les États-Unis et la France : des discours à l'action*, Publisud, Paris, 2000, p. 171.174.
19. Roger FALIGOT, Pascal KROP, *DST, police secrète*, op. cit., p. 432.
20. Yves BONNET, *Contre-espionnage. Mémoires d'un patron de la DST*, op. cit., p. 526, annexe.

21. *Ibid.* (citation tirée de l'ouvrage de Pierre PÉAN, *La Menace*, Fayard, Paris, 1987).
22. Abdelhamid BRAHIMI, *Aux origines de la tragédie algérienne*, *op. cit.*, p. 220.
23. *Ibid.*
24. Khaled NEZZAR, *In Sid Ahmed SEMIANE* (dir.), *Octobre, ils parlent*, *op. cit.*, p. 69.
25. Abdelhamid BRAHIMI, *Aux origines de la tragédie algérienne*, *op. cit.*, p. 221.
26. *Ibid.*
27. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 42.
28. Djillali HADJADJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, *op. cit.*, p. 66-72.
29. Déposition de Khaled Nezzar aux audiences du procès en diffamation qu'il avait intenté à Paris, en juillet 2002, à l'ex-lieutenant Habib Souaïdia (reproduite dans Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, La Découverte, Paris, 2002, p. 270).
30. *Ibid.*
31. Jean DE LA GUÉRIVIÈRE, « Le "coup de passion" franco-algérien de 1981 », *loc. cit.*
32. Entretien avec l'un des auteurs, février 2004.
33. Voir Louis-Marie HOREAU, « Le Canard est un journal raciste, signé M^e Vergès », *Le Canard enchaîné*, 20 janvier 1988.
34. Voir « La fin d'un mauvais procès », *Le Canard enchaîné*, 17 février 1988.
35. Hocine AÏT-AHMED, *L'Affaire Mécili*, *op. cit.*, p. 177.
36. Cité par Hocine AÏT-AHMED, *ibid.*
37. *Le Canard enchaîné*, 8 mars 1989.
38. Voir Michel NAUDY, *Un crime d'États, l'affaire Mécili*, Albin Michel, Paris, 1993.
39. Interview de l'ex-colonel B. Ali en septembre 2000 par Jean-Baptiste Rivoire et Michel Despratx, journaliste à Canal Plus.
40. Hocine AÏT-AHMED, *L'Affaire Mécili*, *op. cit.*, p. 47.
41. Voir Michel DESPRATX, « L'affaire Mécili », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 20 juin 1999.
42. *Ibid.*
43. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 29.
44. *Ibid.*
45. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée*, *op. cit.*, p. 122.
46. *Ibid.*
47. *Ibid.*

Notes du chapitre 5

1. Corinne BENSIMON, *Libération*, 8.9 octobre 1988.
2. Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*, 7 octobre 1988.
3. *Libération*, 10 octobre 1988.
4. *Le Monde*, 12 octobre 1988.
5. Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 52.
6. *Le Monde*, 12 octobre 1988.
7. Gilles MILLET, *Libération*, 11 octobre 1988.
8. Jean-Marc KALFLÈCHE, *Le Quotidien de Paris*, II octobre 1988.
9. *Le Monde*. 15 octobre 1988.
10. *Libération*, 11 octobre 1988.
11. *Jeune Afrique*. n° 1452, 2 novembre 1988.
12. Voir, dans *Libération* du 13 octobre, le récit hallucinant de son envoyé spécial Bruno Hadith.

13. *Libération*, 12 octobre 1988.
14. *El-Moudjahid*, 12 octobre 1988.
15. Alors responsable de l'Amicale des Algériens en Europe (*Le Monde*, 11 novembre 1988).
16. COMITÉ NATIONAL CONTRE la TORTURE, *Cahier noir d'octobre*, ENAG, Alger, 1989.
17. *El-Moudjahid*, 18 octobre 1988.
18. *Le Monde*, 23 octobre 1988.
19. Serge JULY, *Libération*, 12 octobre 1988.
20. Interview de Michel Rocard sur TF1, 13 octobre 1988.
21. *Libération*, 10 octobre 1988.
22. Sid Ahmed SEMIANE (dir.), *Octobre, ils parlent, op. cit.*
23. Khaled NEZZAR, *In Sid Ahmed SEMIANE (dir.), ibid.*
24. *Le Malin*, 5 octobre 2000.
25. Hacine OUGUENOUNE, entretien avec Jean-Baptiste Rivoire, Londres, mars 2002.
26. Entretien de Jean-Baptiste Rivoire avec le capitaine Ouguenoune, dit « Haroun », membre du Mouvement algérien des officiers libres (MAOL), à Londres, juillet 2002, reproduit dans l'ouvrage de Habib SOUAÏDIA, *Le procès de « La Sale Guerre », op. cit.*, p. 491.
27. Medjdoub LAKHAL AYAT, *in Sid Ahmad SEMIANE (dir.), Octobre, ils parlent, op. cit.*, p. 129.
28. *El-Moudjahid*, 20 septembre 1988.
29. Lahouari Aulx, *Le Monde*, 27 juin 1991.
30. Abdelhamid BRAHIMI, « La responsabilité du général Khaled Nezzar dans la répression et l'inauguration d'une politique de terreur en Algérie », témoignage produit en défense pour le procès en diffamation de M. Khaled Nezzar contre M. Habib Souaïdia, 30 mars 2002.
31. *Le Monde*, 4 octobre 1988.
32. *Le Monde*, 8 octobre 1988.
33. Abdelhamid Brahimi, entretien avec les auteurs, Londres, février 2002
34. Khaled NEZZAR, *In Sid Ahmed SEMIANE (dir.), Octobre, ils parlent, op. cit.*, p. 65.93.
35. *Ibid.*
36. Khaled NEZZAR, *in Sid Ahmed SEMIANE (dir.), Octobre, ils parlent, op. cit.*, p. 65-93.
37. Larbi BELKHEIR, *ibid.*
38. Medjdoub LAKHAL AYAT, *Ibid.*
39. Voir Frédéric Fritscher, *Le Monde*, 15 octobre 1988.
40. Abed CHAREF, *Le Grand Dérapage, op. Cit.*, p. 3.
41. Khaled NEZZAR, *in Sid Ahmed SENIANL (dir.), Octobre, ils parlent, op. cit.*, p. 65.93.14
42. M^e Abdennour ALI YAHIA, entretien avec les auteurs, février 2002.
43. Larbi BELAHEIR, *in Sid Ahmed SEMIANE (dir.), 16 Octobre, ils parlent, op. cit.*, p. 111.126.17
44. *Le Monde*, 15 octobre 1988.18
45. *Jeune Afrique*, 2 novembre 1988.
46. *Le Monde*, 15 octobre 1988.19
47. Interview de Noureddine AÏT-HAMOUDA, *Le Monde*, 15 octobre 1988.
48. François BURGAT, *Libération*, 17 octobre 1988 ; *Le Point* n°842, 7 novembre 1988.
49. *Le Monde*, 15 octobre 1988.
50. Cité par Hubert VÉDRINE, *Les Mondes de François Mitterrand. À l'Élysée, 1981.1995*, Fayard, Paris, 1996, p. 681.691.
51. François BURGAT, *L'Islamisme au Maghreb*, Karthata, Paris, 1988.

Notes du chapitre 6

1. Jean-Pierre PÉRONCELL-HUGOZ, *Le Monde*, 15 décembre 1988.
2. *Le Nouvel Observateur*, 13 octobre 1988. Signataires Hélène Balfet, Jean-Laurent Bost, Georges Condaminas, Hubert Damisch, Daniel Delorme, René Dumont, Robert Jaulin, Serge Lafaurie, Monique Lange, Claude Lanzmann, Heuri Lefebvre, Michel Leiris, Maud Mannoni, Maurice Nadeau, Jacques Panijel, Hélène Parmelin, Ernest Pignon, Bernard Pingaud, Maurise Pons, Jean-Bertrand Pontalis, Jean Pouillon, Madeleine Rebérioux, Jean-François Revel, Maxime Rodinson, Jean-Jacques Roland, Gilbert Rouget, Claude Roy, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute, Claude Sautet, Robert Scipion, Anne-Marie de Vilaine...
3. *Le Monde*, 20 octobre 1988.
4. *Le Monde*, 29 octobre 1988.
5. Henri AFFEG, *La Question*, Minuit, Paris, 1958.
6. Pierre VIDAL-NACQUER, *L'Affaire Audin*, Minuit, Paris, 1959 ; nouvelle édition Minuit, Paris, 2000.
7. *Le Monde*, 29 octobre 1988.
8. *Le Monde*, 13 octobre 1988.
9. Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*, 18 novembre 1988.
10. Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*, 26 novembre 1988.
11. *Le Monde*, 4 novembre 1988.
12. M^e Abdennour ALI YAHIA, *Tafsut*, n° 12, janvier 1989.
13. COMITÉ NATIONAL CONTRE LA TORTURE, *Cahier noir d'octobre*, op. cit., p. 18.
14. *Le Monde*, 19 décembre 1988 ; 31 décembre 1988.
15. *Le Monde*, 12 janvier 1989.
16. *Le Monde*, 14 janvier 1989.
17. *El-Chaâb*, 11 janvier 1989.
18. Chania MOUFFOUK, *Être journaliste en Algérie*, Reporters sans frontières, Paris, 1996, p. 24.
19. *Ibid.*
20. *Libération*, 27 février 1989.
21. *Le Monde*, 29 juin 1989.
22. Larbi BELKHEIR, in Sid Ahmed SEMIANE (dir.), *Octobre, ils parlent*, op. rit., p. 124.
23. *Le Monde*, 2 novembre 1988.
24. *Le Monde*, 8 avril 1989.
25. Cette loi sera publiée au *Journal officiel* du 15 août 1990.
26. Dalila MORSLY, in Sid Ahmed SEMIANE (dir.), *Octobre, ils parlent*, op. cit., p. 48.
27. *Le Monde*, 1^{er} novembre 1988.
28. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 33.
29. *Ibid.*
30. <www.algeria.interface.com>, 2000.
31. *Le Monde*, 29 novembre 1988.
32. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, op. cit., p. 46.
33. Hocine AÏT-AHMED, *l'affaire Mécili* op. cit., p. 80.
34. *Jeune Afrique*, 30 novembre 1988.
35. *Le Monde*, 5 novembre 1988.
36. Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*, 18 octobre 1988.
37. *Le Monde*, 1^{er} mars 1989.

38. *Le Monde*, 10 mars 1989.
39. *Le Monde*, 11 et 14 janvier 1989.
40. *Libération*, 12 mars 1989.
41. *Libération*, 10 mars 1989.
42. Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*. 29 juillet 1989.
43. *Le Monde*, 25 octobre 1988.
44. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 17.
45. *Ibid.*
46. *Le Monde*, 15 février 1989.
47. Khalifa SAÏD, « RCD », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *le drame algérien*, La Découverte, Paris, 1996, p. 159.
48. *Le Monde*, 23 février 1989.
49. *Le Monde*, 18 novembre 1988.
50. *AFP, Le Monde*, 28 mars 1989.
51. José GARÇON, préface à l'ouvrage de Djallal MALTI, *La Nouvelle Guerre d'Algérie*, La Découverte, Paris, 1999, p. 17.
52. *Libération*, 11 septembre 1989.36
53. Jacques DE BARRIN, *Le Monde*, 11 juin 1991.

Notes du chapitre 7

1. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée*, op. cit., p. 97.
2. Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*, 17 octobre 1989.
3. Maghreb-Machrek, *Chronologies*, 3^e trimestre 1989; *Le Monde*, 6 octobre 1989.
4. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 76.
5. *Ibid.*
6. *El-Moudjahid*, 25 septembre 1989.
7. *Révolution africaine*, 6 octobre 1989.
8. José GARÇON, préface à l'ouvrage de Djallal MALTI, loc. cit., p. 17.
9. *Révolution africaine*, 6 octobre 1989.
10. Mohanuned SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 37.
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*
13. MAOL, *Affaires des généraux*, <www.anp.org>. 2000.
14. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 14.
15. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 47-52.
16. *Ibid.*
17. *Le Monde*, 30 mai 1989.
18. Rachid BOUDJEDRA, *FIS de la haine*, Denoël, Paris, 1992.
19. Rabha ATTAF, « L'affaire de Ouargla, mythe fondateur du discours de l'éradication », *L'Algérie en contrechamps, Peuples méditerranées*, janvier-juin 1995, p. 187-200.
20. Cité par Frédéric FRITSCHER, *Le Monde*, 3 novembre 1989.
21. *Le Monde*, 22 novembre 1989.
22. *Le Monde*, 9 décembre 1989.
23. *Le Monde*, 29 décembre 1989.
24. *Libération*, 19 janvier 1990.
25. *Libération*, 22 janvier 1990.
26. *Ibid.*
27. Cité par Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 47.
28. *Le Monde*, 8 mai 1990.
29. *Le Monde*, 3 mai 1990.
30. *Le Monde*, 11 mai 1990.

31. *Ibid.*
32. Jean DE LA GUÉRIVIÈRE, *Le Monde*, 14 juin 1990.
33. Jean DE LA GUÉRIVIÈRE, *Le Monde*, 15 juin 1990.
34. Georges MARION, *Le Monde*, 30 juillet 1990.
35. *Le Monde*, 23 juillet 1990.
36. *Ibid.*
37. *Ibid.*
38. José GARÇON, *Libération*, 25 juillet 1990.
39. Ghazi HIDOUCI, entretien avec Louais Aggoun, Paris, septembre 2002.
40. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. op. cit.*, p. 42.
41. *Ibid.*
42. *Libération*, 24 septembre 1990.
43. *Le Monde*, 25 septembre 1990.
44. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. op. cit.*, p. 55.
45. L'intégralité de cette Interview est reproduite en annexe de l'ouvrage suscité par Khaled Nezzar, avec l'aide du DRS, en juillet 2002 pour tenter de discréditer les témoins en défense cités par l'ex-lieutenant Habib Souaïdia dans le procès en diffamation que lui avait tenté l'ancien ministre de la Défense : *Algérie, arrêt du processus électoral. Enjeux et démocratie*, Publisud, Paris, 2002, p. 153-160.
46. *APS*, 9 septembre 1990.
47. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 59.
48. *Ibid.*
49. Au point qu'il reproduira l'intégralité du texte dans ses mémoires, publiées à Alger en 1999 et dans l'ouvrage *Algérie, arrêt du processus électoral. Enjeux et démocratie, op. cit.*, p. 132-149.
50. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée, op. cit.*, p. 201.
51. Ghania MOUFFOK, *Être journaliste en Algérie, op. cit.*, p. 35.
52. *Ibid.*
53. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1992*, p. 21.
54. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée, op. cit.*, p. 202.
55. Ghania MOUTTOK, *Être journaliste en Algérie, op. cit.*, p. 28.
56. Jean DE LA GUÉRIVIÈRE, *Le Monde*, 22 mars 1990.
57. *El-Moudjahid*, 20 mars 1990.
58. Abdennour ALI YAHIA, *Algérie, raisons et déraisons d'une guerre*, L'Harmattan, Paris, 1996.
59. M'Hamed REBAH, *La Presse algérienne*, Chihab, Alger, 2002, p. 35.
60. *Le Monde*. 5 mars 1991.
61. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée, op. cit.*, p. 239-242.
62. *Ibid.*

Notes du chapitre 8

1. Abdelhamid BRAHIMI, « La responsabilité du général Khaled Nezzar dans la répression et l'inauguration d'une politique de terreur en Algérie », *loc. cit.*
2. *Libération*, 12 août 1990.
3. *Le Monde*, 1^{er} février 1991.
4. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1992*, p. 20.
5. *Le Monde*, 2 mars 1991.
6. *Le Monde*, 28 mars 1991.
7. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1992*, p. 20.
8. Jean-Pierre LANGELLIER, *Le Monde*, 5 mars 1991.
9. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée, op. cit.*, p. 246.
10. *Ibid.*

11. *Ibid.*
12. *Les Cahiers de l'Orient*, mars 1993.
13. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée*, *op. cit.*, p. 247.
14. *Ibid.*
15. *Ibid.*
16. Jacques AMALRIC. « Entretien avec le Premier ministre » *Le Monde*, 17 mai 1991.
17. Cité par Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 57.
18. Dominique DHOMBRES, *Le Monde*, 30 avril 1991.
19. *Le Monde*, 5 avril 1991.
20. Dominique DHOMBRES, *Le Monde*, 30 avril 1991.
21. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 444-458.
22. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 68-74.
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*
25. *Ibid.*
26. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 444-458.
27. *Libération*, 2 août 1990.
28. François GÈZE et Alain LABROUSSE, *Argentine, révolution et contre-révolutions*, Le Seuil, Paris, 1995.
29. *Le Monde*, 16 juin 1990, « L'islam des frérots ». Parmi les études consacrées à l'islam politique algérien, on pourra se reporter notamment à Musrafa AL-AHNAF, Bernard BOTIVEAU, Franck FRÉGOSI, *L'Algérie par ses islamistes*, Karthala, Paris, 1991 ; Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.* ; François BURGAT, *L'Islamisme au Maghreb : Tunisie, Algérie, Libye, Maroc*, Payot, Paris, 1995.
30. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 41-42.
31. Mostafa BRAHAMI, entretien avec les auteurs, mars 2002.
32. *Le Monde*, 6 juin 1991.
33. *Arabies*, juin 1991.
34. Mustapha BRAHAMI, entretien avec les auteurs, mars 2002.
35. *Le monde*, 11 avril 1991.
36. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 59.
37. *Ibid.*
38. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 97.
39. *Ibid.*
40. *Le Monde*, 28 mai 1991.

Notes du chapitre 9

1. Voir aussi Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 116.
2. Yves HELLER, *Le Monde*, 28 mai 1991.
3. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 151.
4. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, *op. cit.*, p. 23.
5. APS, *El-Moudjahid*, 31 mai-1^{er} juin 1991.
6. Yves HELLER, George MARION, *Le Monde*, 31 mai 1991.
7. *El-Moudjahid*, 31 mai-1^{er} juin 1991.
8. APS, *El-Moudjahid*, 31 mai-1^{er} juin 1991.
9. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 153.
10. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, *op. cit.*, p. 36.
11. Hocine AÏT-AHMED, entretien avec les auteurs, mar 2002 ; Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 156.
12. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, *op. cit.*, p. 42.

13. *Ibid.*
14. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p 97.
15. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 50.
16. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p 96.
17. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 58.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. William BOURDON et Antoine COMTE, *Réponse au « Mémoire a Monsieur le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris »*, <www.algeria-watch.org/pdf/pdf_fr/nezzar_reponse.pdf>, juin 2002, p. 39.
21. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 54.
22. Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « Sale Guerre »* op. cit., p. 94.
23. *Ibid.*
24. *El-Khabar Hebdo*, n° 177, 20-26 juillet 2002 (cité in Habib SOUAÏDIA, *ibid.*).
25. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p 97.
26. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 48.
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 165.
30. *Le Monde*, 10 et 11 juin 1991.
31. Abassi MADANI, « L'intérêt du pays est que nous ne nous affrontions pas », *Horizons*. 17 juin 1991.
32. *Ibid.*
33. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 170.
34. *Ibid.*
35. *Ibid.*
36. REPORTERS SANS FRONTIÈRES. *Rapport annuel 1992*, p. 21.
37. *Le Monde*, 19 juin 1991.
38. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 169.
39. *Alger républicain*, 1^{er} -2 janvier 1993.
40. Abassi MADANI, « L'intérêt du pays est que nous ne nous affrontions pas », loc. cit.
41. *Algérie-Actualité*, n° 1340, 20-26 juin 1991.
42. *Maghreb-Machrek*, n° 134, *Chronologies*, octobre-décembre 1991.
43. Édouard MOSUREL, « État de siège en Algérie », *Le Monde*, 10 juillet 1991.
44. Georges MARION. *Le Monde*, 28 juin 1991.
45. Cité in Malik AÏT-AOUDIA et Séverine LABAT, *Algérie 1988-2000, autopsie d'une tragédie*. premier épisode, 1988-1992, *chronique d'une guerre annoncée*, France5, octobre 2003.
46. *Ibid.*
47. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 63.
48. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 174.
49. Cité par Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes l'assaut du pouvoir*, op. cit.. p. 171.
50. *Révolution Africaine*, n° 1306, 1989 ; *Escales*, La Découverte, Paris, 1991.

Notes du chapitre 10

1. Georges MARION, *Le Monde*, 5 juillet 1991.
2. Georges MARION, *Le Monde*. 4 juillet 1991.
3. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit.. p. 402.
4. Georges MARION, *Le Monde*, 4 juillet 1991.
5. Georges MARION, *Le Monde*, 5 juillet 1991.

6. Abed CHAREF, Algérie, *le grand dérapage*, op. cit., p. 171.
7. *Ibid.*
8. Georges MARION, *Le Monde*, 5 juillet 1991.
9. Georges MARION, *Le Monde*, 1^{er} juillet 1991.
10. Nicole GRIMAUD, « La diplomatie sous Chadli ou la politique du possible », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1991, p. 401.435 (cité par Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, op. cit., p. 33).
11. Mohammed SAHRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 88.
12. Cité par Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 198.
13. *Ibid.* Voir aussi : M'mida AYACHI, *Al islamiyoun el Djaza'iriyoun baïna as-sulta wa ar-rassass*, Alger, 1991.
14. El-Hadi KHEDIRI, in Sid Ahmed SEMIANE (dir.), *Octobre, ils parlent*, op. cit., p. 109.
15. Larbi BELKHEIR, *ibid.*
16. Thierry LECLÈRE, Malek BENSMAÏL et Patrice BARRAT *Algérie(s)*, documentaire télévisé en deux parties (« Un peuple sans voix », « Une terre en deuil »), Canal Plus, 18 et 19 novembre 2003.
17. Voir Rédha MALEK, « Le terrorisme Islamiste en Algérie, une expérience cruciale à méditer », *Le Matin*, 12 décembre 2002.
18. Sonia DAYAN HERZBRUN et Véronique NAHOUM-GRAPPE, « Algérie, des questions nécessaires », *Le Momie*, 30 janvier 1998.
19. Hacine OUGUENOUNE, entretien avec les auteurs, février 2002.
20. Mohammed SAMRAOUI. *Chronique des années de Sang*, op. cit., p. 90.
21. *Ibid.*
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*
25. Hacine OUGUENOUNE, entretien avec les auteurs, février 2002.
26. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 77.
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. *Ibid.*
30. *Ibid.*
31. *Ibid.*
32. *Ibid.*
33. *Ibid.*
34. Interview de Ahmed Chouchane pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.
35. Ahmed CHOUCANE, in Habits SOUAÏDIA. *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 174.
36. *Alger Républicain*, 27 septembre 1992.
37. Mostafa BRAHAMI, entretien avec les auteurs, mars 2002.
38. Voir à ce propos le récit détaillé d'Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 84.90.
39. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 115.
40. *Le Monde*, 27 juillet 1991.
41. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 116.
42. *Ibid.*

Notes du chapitre 11

1. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 203.

2. *Algérie Actualité*. 11-17 juillet 1991, p. 4 (cité in William BOURDON et Antoine COMTE, Réponse au « Mémoire à Monsieur le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris », *op. cit.*).
3. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport /992*, p. 21.
4. Georges MARION, *Le Monde*, 1^{er} août 1991.
5. *Ibid.*
6. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 181.
7. Éric FOTTORINO, *Le Monde*, 23 avril 1991.
8. *Ibid.*
9. Jacques DE BARREN, *Le Monde*, 28 mai 1991.
10. Georges MARION, *Le Monde*. 20 Juillet 1991.
11. Georges MARION, *Le Monde*, 1^{er} août 1991.
12. Georges MARION, *le Monde*, 31 juillet 1991.
13. *Ibid.*
14. Françoise LAZARE, *Le Monde*, 30 juillet 1991.
15. Georges MORION, *Le Monde*, 31 juillet 1991.
16. *Maghreb-Machrek, Chronologies*, 3^e trimestre 1991.
17. Philippe LE MAÎTRE. *Le Monde*. 7 juillet 1991.
18. Véronique MAURUS, *Le Monde*, 1^{er} novembre 1991.
19. *Mashreb-Machrek*, 3^e trimestre 1991.
20. *Le Monde*, 6 août 1991.
21. *El-Watan*. 20 septembre 2003.
22. Georges MARION, *Le Monde*. 11 octobre 1991.
23. Ghazi HIDOUCI, *Algérie, la libération inachevée*, *op. cit.*, p. 226.
24. Georges MARION, *Le Monde*, 27 juillet 1991.
25. *Ibid.*
26. Abed CHAREF, *Algérie, Le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 182.
27. *Ibid.*
28. Hocine AÏT-AHMED, entretien avec les auteurs, mars 2002.
29. *Ibid.*
30. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 120.
31. *Ibid.*
32. *El-Watan*, 16 octobre 1991.
33. *Le Monde*, 17 octobre 1991.
34. *Algérie-Actualité*, novembre 1991.
35. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, *op. cit.*, p. 95.
36. *Ibid.*
37. *Le Monde*, 11 novembre 1991.
38. José GARÇON, *Libération*, 24 décembre 1991.
39. Gilles MULLET, *ibid.*
40. *Algérie-Actualité*, n° 1416, 2-8 décembre 1992.
41. Interview de Ahmed Chouchane pour le documentaire *Attentats de Paris enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
42. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 122.
43. Selon le propos de Khaled NEZZAR, in Sid Ahmed SEMIANE. (dir.), *Octobre, ils parlent*, *op. cit.*
44. *Le Monde*, 26 décembre 1991.
45. *Ibid.*
46. Abed CHAREF, *Algérie, Le grand dérapage*, *op. cit.*, p. 242.
47. *Ibid.*
48. *Ibid.*

Notes du chapitre 12

1. *Le Monde*, 1^{er} janvier 1992.
2. *Libération*, 29 décembre 1991.
3. José GARÇON, *Libération*, 27 janvier 1992.
4. *El-Watan*, 9 janvier 2002.
5. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, op. cit., p. 50.
6. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 252.
7. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 134.
8. Sid Ahmed GHOZALI, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 109.
9. Saïd SADI, *L'heure de vérité*, op. cit., p. 20.
10. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 129.
11. *Ibid.*
12. Khallfa SAÏD, « Le RCD », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le Drame algérien*, op. cit., 1996, p. 160.
13. *Ibid.*
14. Saïd SADI, *L'Heure de vérité*, op. cit., p. 185.
15. *Libération*, 1^{er} janvier 1992.
16. *Le Monde*, 2 janvier 1992.
17. Saïd SADI, *L'Heure de vérité*, op. cit., p. 187.
18. Lahouari ADDI, « Les missions paradoxales du FIS », *Libération*, 6 janvier 1992 ; « L'Algérie, le FIS et la construction démocratique », *El-Watan*, 8 et 9 janvier 1991 ; voir aussi : Lahouari ADDI, « Le sabre et la piété », *Le Monde diplomatique*, février 1992 ; *L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, Paris, 1994, p. 188.
19. Extrait de *L'Hebdo Libéré*, janvier 1992 (cité par Youcef ZIREM, *Algérie la guerre des ombres*, GRIP, Bruxelles, 2002, p. 80).
20. Hocine AÏT-AHMED, entretien avec les auteurs, mars 2002.
21. « Marche du FFS, le peuple démocrate en marche. M. Aït-Ahmed a confirmé sa position de pôle démocratique mobilisateur », *Algérie-Actualité*, n° 1369, 9-15 janvier 1992 (cité in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 377).
22. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 111.
23. *Ibid.*
24. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 124.
25. *Ibid.*
26. APS, *El-Moudjahid*, 9 janvier 1992.
27. *El-Watan*, 12 janvier 1992.
28. Patrick DE SAINT-EXUPÉRY, *Le Figaro*, 11 janvier 1992.
29. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 125.
30. Jean DANIEL, *Le Nourri Observateur*, 2.8 janvier 1992.
31. Charles PASQUA, Grand Jury RTL-*Le Monde*, 5 janvier.
32. Cité par Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 122.
33. Cité par Abed CHAREE, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 248.
34. Cité par Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 125.
35. José GARÇON, *Libération*, 17 janvier 1992.
36. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 131.
37. *Libération*, 13 janvier 1992.
38. Abdelhamid BRAHIMI, entretien avec les auteurs, Londres, février 2002.
39. Khaled NEZZAR, *Algérie : échec à une régression programmée*, Publisud, Paris, 2001, p. 168.

40. Khaled NEZZAR, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »* op. cit., p. 81.
41. Abdenour ALI YAHIA, *Algérie, Raisons et déraisons d'une guerre*, op. cit., p. 85.
42. *Le Jeune Indépendant*, 13 janvier 2002.
43. Nicole CHIVILLARD, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 252.
44. *El-Moudjahid*, 13 janvier 1992.
45. Cité par *El-Moudjahid*, 23 janvier 1992.
46. *Libération*, 14 et 16 janvier 1992.
47. Entretien de l'un des auteurs avec un haut responsable politique français proche de Charles Pasqua et très impliqué dans les contacts secrets entre Paris et Alger, Paris, septembre 2002.
48. Cité par Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, op. cit., p. 946.
49. Christophe BOLTANSKI, *Libération*, 14 janvier 1992.
50. *Ibid.*
51. *Ibid.*
52. Stany GRUDZIELSKI, *Le Monde*, 23 janvier 1992.
53. Cité par Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 257.
54. *Libération*, 13 janvier 1992.
55. *Le Monde*, 18 janvier 1992.
56. *Libération*, 22 janvier 1992.
57. Interview de Mohamed BOUDIAF dans le *Quotidien d'Algérie* du 9 janvier 1991 (cité par Abdenour ALI YAHIA, *Algérie, Raisons et déraisons d'une guerre*, op. cit., p. 94).
58. José GARÇON, *Libération*, 17 janvier 1992.
59. Ali HAROUN, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 115.116.
60. *Ibid.*
61. Cité par Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 96.
62. Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 260.
63. Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 133.
64. Khaled NEZZAR, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 64.
65. *Le Soir d'Algérie*, 9 janvier 2003.

Notes du chapitre 13

1. Nesroulah YOUS, entretien avec Jean-Baptiste Rivoire, début 1998, pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, op. cit.
2. AMNESTY INTERNATIONAL, *Algérie, dégradation des droits de l'homme sous l'état d'urgence*, Londres, 2 mars 1993, p. 15-19.
3. Lyès LARIBI, *Dans les geôles de Nezzar*, Paris-Méditerranée, Paris, 2002, p. 68.
4. *Le Matin*, 20 janvier 1992.
5. Suite à cette affaire, huit journalistes d'*El-Khabar* seront également arrêtés (voir Ghania MOUFOK, *Être journaliste en Algérie*, op. cit., p. 76-77).
6. AMNESTY INTERNATIONAL, *Algérie, dégradation des droits de l'homme sous l'état d'urgence*, op. cit., p. 15-17 ; et Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, Albin Michel, Paris, 1993, p. 121.
7. Voir le reportage « La torture en Algérie », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 7 décembre 1997.

8. AMNESTY INTERNATIONAL, *Algérie, dégradation des droits de l'homme sous l'état d'urgence*, op. cit., p. 18.
9. Sur le sort réservé aux policiers refusant de participer à des actions illégales, voir notamment COMITÉ ALGÉRIEN DES MILITANTS LIBRES DE LA DIGNITÉ HUMAINE ET DES DROITS DE L'HOMMES, *Livre blanc contre la répression en Algérie*, Hoggar, Genève, tome 1, 1995, p. 156.159.
10. Interview de « Dalilah » à Londres pour le reportage « La torture en Algérie op. cit. ; voit aussi Robert FISK, « Massacres in Algeria : strong evidence for military security responsibility », *The Independent*, 30 octobre 1997.
11. Interview de Yves Bonnet pour le reportage « Bombes Algérie », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 16 novembre 1997.
12. Interview de « Dalilah » à Londres pour le reportage « La torture en Algérie », op. cit.
13. *Maghreb-Machrek*, n° 136, avril-juin 1992, p. 82.
14. Mohammed SAMRAOUI, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de la « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 296-297.
15. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 140.
16. *Ibid.*
17. Lyès LARIBI, *Dans les geôles de Nezzar*, op. cit., p. 89.90.
18. *Ibid.*
19. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE et Romain ICARD, *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.
20. Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 271.
21. Mustapha HABÈS entretien avec les auteurs, Genève, avril 2002.
22. Interview de Hacine Ouguenoune pour le documentaire *Attentats de Paris enquête sur les commanditaires*, op. cit.
23. AMNESTY INTERNATIONAL. *Dégradation des droits de l'homme sous l'état d'urgence*, op. cit., p. 17.
24. Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, op. cit., p. 252.
25. Mireille DUTEIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 103.
26. Interview de Ahmed Chouchane pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.
27. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 151.
28. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 73.
29. Mohammed SAHRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 151.
30. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 74.
31. Mohammed SAHRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 160.
32. Interview de Habib Souaïdia, agence CAPA, Paris, avril 2000.
33. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 82.
34. Interview de Ahmed Chouchane pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.
35. Interview de Hacine Ouguenoune, *Ibid.*
36. MAOL, « Opération virus », <www.anp.org>, 1999.
37. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire de Michel DESPRATX, Jean-Baptiste RIVOIRE, Lounis AGGOUN et Marina LADOUS, *Algérie, la grande manipulation*, op. cit.
38. MAOL, « Affaire des généraux », <www.anp.org>, 2000.
39. N. B., « Des escadrons de la mort dirigés par de puissants centres d'intérêts algériens » *Le jeune Indépendant*, 4 décembre 2001 ; Abed CHAREF, « Escadrons de la mort l'aveu de Zéroual », *Le Quotidien d'Oran*. 6 décembre 2001.

Notes du chapitre 14

1. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 172-173.
2. *Ibid.*
3. Mireille DUTEIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 148.
4. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 165.
5. Interview du colonel B. Mi pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, op. cit.
6. B. IZEL, J. S. WAFI, W. ISAAC, « What is the GIA ? » in Youcef BEDJAOUI, Abbas AROUA, Méziane AÏT-LARBI (dir.), *An Inquiry into the Algerian Massacres*, Hoggar, Genève, 1999, p. 379 ; Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 167.
7. Valerio PELLEZZARI, « Ecco come il regime ha infiltrato la Casbah », *Il Messagero*, *Domenico*, 1^{er} février 1998 (cité par B. IZEL, J. S. WAFI, W. ISAAC, « What is the GIA ? », loc. cit., p. 399).
8. Cité dans B. IZEL, J. S. WAFI, W. ISAAC, « What is the GIA ? », *ibid.*
9. Voir notamment le témoignage de Abdelkader Tigha publié dans « Algérie : les révélations d'un déserteur de la SM », *Nord-Sud export*, n°427, 21 septembre 2001.
10. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 146.
11. *Ibid.*
12. *Alger Républicain*, 15 février 1992.
13. *El-Watan*, 15 février 1992.
14. Amel BOUMEDIENE, *EL-Watan*, 16 février 1992.
15. *El-Moudjahid*, 22 février 1992.
16. Kamel B., « À propos de terrorisme.... », *Algeria-Watch*, 1999, <www.algeria-watch.org/farticle/aw/awterkamel.htm>.
17. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 147.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. Valerio PELLEZZARI, « Ecco come il regime ha infiltrato la Casbah », *Il Messagero*, *Domenico*, 1^{er} février 1998 (cité par B. IZEL, J. S. WAFI, W. ISAAC, « What is the GIA ? », loc. cit., p. 406).
21. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 176-177.
22. *Ibid.* ; voir aussi Kamel B., « À propos de terrorisme... », loc. cit.
23. Interview de Habib Souaïdia, agence CAPA, Paris, avril 2000.
24. *Ibid.*
25. Mireille DUTEIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 242.

Notes du chapitre 15

1. Éric LAURENT, « Le drame algérien, des gouvernements français complices », *L'Esprit libre*, 27 mai 1995, p.29.28
2. Extrait du discours de Mohamed Boudiaf prononcé le 14 février 1992.
3. MAOL, « Opération Boudiaf. », <www.anp.org>, juin 2000.30
4. Dillali HADJAJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, op. cit., p. 271-274.
5. MAOL, « Opération Boudiaf », loc. cit.
6. Interview de Pierre Habib-Deloncle pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, op. cit.
7. Discours de Mohamed Boudiaf, 23 avril 1992.
8. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 156.

9. Éric Lame, « Le drame algérien, des gouvernements français complices », *L'Esprit libre*, mai 1995, p. 35.
10. Interview de Akram Belkaïd-Ellyas par l'un des auteurs pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
11. Djillali HADJAJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, *op. cit.*
12. Interview du colonel Samraoui pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
13. *Ibid.*
14. Discours de Mohamed Boudiaf, 23 avril 1992.
15. Cité par Mireille DUTEIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 188.
16. Interview du capitaine Ahmed Chouchane pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
17. MAOL, « Opération Boudiaf », *loc. cit.*
18. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 261.
19. Appel de Mohamed Boudiaf, 8 juin 1992.
20. Interview de William Byrd pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
21. Information communiquée à l'un des auteurs par des sources proches de l'ancien président Boudiaf.
22. Témoignage de Mohammed Samraoui à la chaîne Al-Djezira, 5 août 2001 ; et *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 260.
23. Roger FALIGOT, Pascal KROP *DST, Police secrète*, *op. cit.*, p. 447
24. Interview de Hubert Védrine pour le documentaire de Thierry LECLÈRE, Malek BENSMAÏL et Patrice BARRAT, « Algérie, une terre en deuil », *op. cit.*
25. MAOL, « Opération Boudiaf » *loc. cit.*
26. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 257-259.
27. MAOL, « Opération Boudiaf », *loc. cit.*
28. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 61.
29. Interview du colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
30. Témoignage recueilli par le journal *Le Pays* du 24 juin-1^{er} juillet 1993.
31. MAOL, « Opération Boudiaf » *loc. cit.*
32. *Ibid.*
33. Abdennour Ali YAHIA, entretien avec les auteurs, Paris, janvier 2002.
34. Interview de Hacine Ouguénoune pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
35. *El-Watan*, 26 juillet 1992 ; voir aussi Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 92.25
36. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE, *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » Enlèvement*, « 90 minutes Canal Plus, 1^{er} décembre 2003.
37. Abdennour Ali YAHIA, entretien avec les auteurs, Paris, janvier 2002.

Notes du chapitre 16

1. MAOL, « Affaire des généraux », *op. cit.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. José GARÇON, *Libération*. 28 août 1992.
5. *Minbar El-Djournoua*, 28 août 1992.
6. Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 232.
7. Mustapha HABÈS, entretien avec les auteurs, Lausanne, printemps 2002.

8. Roger FALIGOT, *Journal du dimanche*, 28 août 1993.
9. Interview de Habib SOUAÏDIA à l'agence CAPA, avril 2000.
10. Cité par Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, *op. cit.*, p. 64.
11. *Ibid.* Sur les circonstances des aveux de Hocine Abderrahim, voir aussi « *Livre blanc sur la répression en Algérie*, *op. cit.*, p. 167-172.
12. Témoignage de M^e Brahim Taouti, avocat de trois des accusés, rendu public par <algeria-watch.org> en octobre 1999.
13. Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, *op. cit.*, p. 69.
14. Témoignage cité de M^e Brahim Taouti.
15. *Ibid.*
16. *Horizon*, 11 mai 1993 (cité par Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaire*, *op. cit.*, p. 41).
17. *El-Watan*, 11 mai 1993.
18. Sur le caractère courant de ces pratiques de castration, voir *Livre blanc contre la répression en Algérie*, *op. cit.*, p. 121.
19. *Le Canard enchaîné*, 9 janvier 1993 (cité par Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, *op. cit.*).
20. Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, *op. cit.*, p. 105-107.
21. *El-Watan*, 7 avril 1992.
22. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 71.
23. *Ibid.*
24. Interview de « Reddah » pour le reportage « Fausses barbe »s *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 19 octobre 1997.
25. Interview de Habib SOUAÏDIA à l'agence CAPA, Paris, avril 2000.
26. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 80.81.
27. Interview de Mohamed Larbi Zitout à *Ouest-France*. 5 mars 1997.
28. Kamel B., « À propos de terrorisme.... », *Algeria-Watch*, <algeria-watch.org/farticle/aw/awterkamel.htm>.
29. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après guerre civile*, *op. cit.*, p. 60.
30. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 72.
31. *Nord-Sud export*, 19 octobre 1992.
32. José GARÇON, « Amnesty accuse le pouvoir algérien d'utiliser la torture », *Libération*, 4 mars 1993 ; et Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, *op. cit.*, p. 29.
33. Décret du 7 avril 1993.
34. Interview de Habib Souaïdia à l'agence CAPA, Paris, avril 2000.
35. *Ibid.*
36. José GARÇON, « Amnesty accuse le pouvoir algérien d'utiliser la torture », *Libération*, 4 mars 1993. Sur la vente de matraques électriques à l'Algérie par les États-Unis, voir : « Police torture exports licensed by commerce department 1991-1993 *Arms Sales Monitor*, n° 30, 20 juillet 1995.
37. M^e Mahmoud KHÉLILI, *La Torture en Algérie (1991-2002)*, <www.algeria-watch.org>, octobre 2001.
38. Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, *op. cit.*, p. 476.
39. *Ibid.*
40. John SWEENEY et Leonard DOYLE, « Algerian regime responsible for massacres : Algeria regime was behind Paris bomb », *Manchester Guardian Weekly*, 16 novembre 1997 ; sur la pratique consistant à menacer des prisonniers de violer leur épouse ou leur fille sous leurs yeux, voir aussi *Livre blanc sur la répression en Algérie*, *op. cit.*, p. 165.
41. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 148.
42. *Ibid.*
43. Interview de « Reddah » pour le reportage « Fausses barbes », *loc. cit.*

44. Appel en arabe du 2 septembre 1997, signé par trois officiers de police : Ramadani, Meziane, Arfi (voir <www.algeria-watch.org/mrv/mrvreve/-Erklaeru/html>).
45. *Le Canard enchaîné*, 9 juin 1993.
46. Interview de Nasroulah YOUS, pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
47. Mohammed SAMRAOUI, Chronique des années de sang, *op. cit.*
48. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 93-95.
49. Appel en arabe du 2 septembre 1997, signé par trois officiers de police : Ramadani, Meziane, Arfi (voir <www.algeria-watch.org/mrv/mrvreve/-Erklaeru/html>).
50. Interview de « Dalilah » à Londres pour le reportage « La torture en Algérie », *op. cit.*
51. Interview de Habib Souaïdia par l'un des auteurs à l'agence CAPA, à Paris, en avril 2000.
52. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 116.
53. *Ibid.*
54. Voir notamment Nicolas POINCARÉ, TF1, « Sept à Huit », 8 avril 2001.

Notes du chapitre 17

1. Cité dans REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1993 (repris en 1995 dans Livre noir de l'Algérie, documents rassemblés par Reporters sans frontières)*.
2. Akli MAMOUNI, directeur de *La Nation*, cité dans REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1993, op. cit.*, p. 191.
3. Interview de Djillali Hadjadj pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
4. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1993, op. cit.*, p. 199.
5. *Ibid.*
6. Anne DISSEZ, entretien avec l'un des auteurs, juillet 2003.
7. Interview de Hocine Aït-Ahmed par les auteurs pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
8. Anne DISSEZ, entretien avec l'un des auteurs, juillet 2003.
9. Cité par Jacques VERGÈS, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, *op. cit.*, p. 20.
10. Interview d'un officier algérien, Octobre 2001.
11. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1994, in Le livre noir de l'Algérie, op. cit.*, p. 209.
12. Interview de Hacine Ouguenoune pour le documentaire « Moines de Tibhirine », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 22 novembre 1998.
13. Interview de Djillali Hadjadj pour le documentaire *La Corruption en Algérie, op. cit.*
14. Nicole CHEVILLARD, *Algérie: l'après guerre civile, op. cit.*, p. 67.
15. Benjamin STORA, « Conflits et champs politiques en Algérie », *Politique étrangère*, été 1995, p. 337.
16. Bernard RAVENEL, « La gauche française au miroir de l'Algérie », *Mouvements*, novembre-décembre 1998.
17. François GÈZE, « Françalgérie : sang, intox et corruption », *Mouvements*, n° 21-22, 16 mai 2002.
18. Benjamin STORA, « Conflits et champs politiques en Algérie *loc. cit.*
19. Entretien avec les auteurs, avril 2002.

20. Interview de Lucile Schmid pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
21. Sur le sentiment du FIS à l'égard du soutien apporté par Paris au régime des généraux. voir l'interview de Abdelkrim Ghemati par Patrick DUNAUD, *Algérie, le FIS : sa direction parle*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 195.
22. Entretien de l'un des auteurs avec un ex-officier du service action de la DGSE, Paris, janvier 2004.
23. MAOL, « L'affaire des mercenaires », <www.anp.org>, 2001.
24. Voir notamment : « Double attentat contre des personnalités algériennes », *Libération*, 17 mars 1993.
25. « Un membre du gouvernement a été blessé dans un attentat », *Le Monde*, 18 mars 1993.
26. Lahouari ADDI, « Les Intellectuels qu'on assassine », *Esprit*, janvier 1995, p. 130-138.
27. Cité par Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 269.
28. Daho DJERBAI, Les intérêts privés ont investi l'exécutif et les assemblées élues », *Algeria-Interface*, 8 mai 2003.
29. MAOL, « Opération virus », *op. cit.*
30. *Ibid.*
31. L'écrivain Tahar Djaout grièvement blessé dans un attentat », *Le Monde*, 28 mai 1993.
32. Arezki AÏT-LARBI, « Assassinat de Tahar Djaout un crime sans coupables », *Le Matin*, 26 mai 2001.
33. « Les you-you pour Djaout, poète algérien », *Libération*, 7 juin 1993.
34. Catherine SIMON, « Stupeur, colère et crainte après l'assassinat de M'hamed Bookhobza », *Le Monde*, 24 juin 1993.
35. Arezki AÏT-LARBI, « Assassinat de Tahar Djaout un crime sans coupables », *loc. cit.* ; voir aussi Ghania MOUFOK, *Être journaliste en Algérie*, *op. cit.*, p. 92 et 132.
36. Ghania MOUFFOK, *ibid.*
37. Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 268.
38. M'hamed BOUKHORZA, *Octobre 1988, évolution ou rupture ?*, Bouchene, Alger, 1991.
39. MAOL, « Opération virus », *op. cit.*
40. *Ibid.*
41. Propos recueillis par Mouloud BENMOHAMMED, *El-Moudjahid*, 9 août 1992 (cité par le rapport annuel de l'ONDH, Alger, 1996).
42. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, « La liberté de la presse sous contrôle », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Algérie, le livre noir*, La Découverte, Paris, 2003.
43. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Rapport annuel 1994*, in *Le livre noir de l'Algérie*, *op. cit.*, p. 208.
44. Voir John EL-TAHRI et Stephan VILLENEUVE, « Algérie, la vie malgré tout », *L'Hebdo*, Canal Plus, 2 septembre 1995.
45. John SWEENEY, « Nous étions les meurtriers qui ont tué pour l'État », *The Observer*, 11 janvier 1998.
46. Interview du colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
47. Cité par Y. B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie un colonel dissident accuse », *Le Monde*, 26 novembre 1999.
48. Interview du capitaine Ouguenoune pour le documentaire « Moines de Thibhirine », *op. cit.*; voir aussi MAOL, « L'hécatombe et la presse ou les démons du mensonge », mai 2000, <www.anp.org>.
49. Interview du colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*

50. Abed CHAREF, *L'Algérie : le grand dérapage*, op. cit., p. 479.
51. Cité par Mireille DUTEIL. et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrier algérienne*, op. cit., p. 335.
52. *Ibid.*
53. Hablb SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit.. p. 194.
54. Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH. *Algérie : la machine de mort*, op. cit.
55. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 192.
56. Cité par Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 95.
57. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après guerre civile*, op. cit., p. 52.53.
58. Voir *El-Ansar*, n° 17, 4 novembre 1993 ; et *El-Hayat*, 25 et 27 août 1993.
59. Mireille DUTEIL. et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 308.
60. MAOL, « Opération virus », op. cit.
61. Mireille DUREIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 306.
62. MAOL, « Opération virus », op. cit
63. *Ibid.*
64. *Ibid.*
65. Mireille DUTEIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 300.304.
66. Kasdi MERBAH, Appel solennel à l'union nationale., 13 juillet 1993.
67. Interview du colonel B. Ali en septembre 2000 pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, op. cit.
68. Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 305; et MAOL « Opération virus », op. cit.
69. Information donnée à l'un des auteurs par un officier supérieur de l'armée qui n'a pas souhaité apparaître publiquement et confirmée par les officiers dissidents du MAOL.
70. Mireille DUTEIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 307.
71. Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, op. cit.
72. Interview de Séverine Labat, *Jeune Afrique*, 25 août 1994.
73. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sons*, op. cit., p. 265.
74. MAOL « Opération virus », op. cit.
75. Daho DJERBAL, « Les intérêts privés ont investi l'exécutif et les assemblées élues », loc. cit.
76. Interview de Akram Belkaïd-Ellyas pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, op. cit.
77. *Ibid.*
78. Mireille DUTEIL, Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, op. cit., p. 316.

Notes du chapitre 18

1. Voir Patrick DENAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, op. cit., p. 78.
2. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*. op. cit., p. 235.
3. Entretien de l'un des auteurs avec un responsable politique français proche de Charles Pasqua, Paris, septembre 2002.
4. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST police secrète*, op. cit., p. 451.
5. Cité in MAOL, « L'affaire des otages du consulat français <www.anp.org>, septembre 2000.
6. Éric MERLEN et Frédéric PLOQUIN, *Carnets intimes de la DST*, op. cit., p. 286.
7. MAOL, « L'affaire des otages du consulat français », loc. cit.
8. *Ibid.*

9. Interview de Jean Lebeschu pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
10. « Le téléphone arabe est coupé », *Le Figaro magazine*, 6 novembre 1999, p. 44.
11. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 451 ; et Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 234.
12. Catherine SIMON, « Deux Français ont été assassinés près de Sidi-Bel-Abbès », *Le Monde*, 23 septembre 1993.
13. Yvan STEFANOVITCH, « L'un des géomètres était un agent de la DGSE VSD », 30 septembre-6 octobre 1993.
14. *Ibid.*
15. Cité par Catherine SIMON, « Deux Français ont été assassinés près de Sidi-Bel-Abbès », *loc. cit.*
16. Nicole CHEVILLARD, *Algérie, l'après guerre civile*, *op. cit.*, p. 54.
17. Voir l'interview de Abdelkolm Ghemati par Patrick DENAUD, *Algérie le FIS sa direction parle*, *op. cit.*, p. 62 ; et Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 317.
18. Interview de Lucile Schmid pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
19. *Ibid.*
20. Michel CAFARELLI, président de la Chambre française de commerce en Algérie, entretien avec l'un des auteurs, Paris, février 2002.
21. *Ibid.*
22. Entretien de l'un des auteurs avec un responsable politique français proche de Charles Pasqua, Paris, septembre 2002.
23. Alain FRESSIER, entretien avec l'un des auteurs, Bayonne, juillet 2002.
24. Jean-Claude et Michèle THÉVENOT, entretien avec l'un des auteurs, Nice, août 2002.
25. Alain FRESSIER, entretien avec l'un des auteurs, Bayonne, juillet 2002.
26. Interview de Lucite Schmid pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
27. Mireille DUTEIL, « Pourquoi on cache la vérité », *Le Point*, 6 novembre 1993 ; voir aussi Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 323.
28. Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *ibid.*
29. Hacine OUGUENOUNE, entretien avec l'un des auteurs, Londres, février 2002.
30. *Ibid.*
31. MAOL, « L'affaire des otages du consulat français », *loc. cit.*
32. Interview de Thierry Goursolle pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
33. *Ibid.*
34. Thierry DESJARDIN, « Algérie la libération d'Alain Fressier et des époux Thévenot », *Le Figaro*, 1^{er} novembre 1993.
35. *Maghreb-Machrek*, numéro spécial premier trimestre 1994, p. 245 ; René BACKMANN et Jean-Paul MARI, « Les mystères du rapt d'Alger », *Le Nouvelle Observateur*, 4 novembre 1993.
36. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
37. Jean-Claude et Michèle Thévenot, entretien avec l'un des auteurs, Nice, août 2002.
38. René BACKMANN et Jean-Paul MARI, « Les mystères du rapt d'Alger », *loc. cit.*
39. Voir notamment Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 451.
40. MAOL, « L'affaire des otages du consulat français » *loc. cit.*
41. Alain FRESSIER, entretien avec l'un des auteurs, Bayonne, juillet 2002.

42. Interview de Lucite Schmid pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
43. *Le Figaro*, 1^{er} novembre 1993 ; *Le Nouvel Observateur*, 4 novembre 1993 ; *Paris-Match*, 10 novembre 1993.
44. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
45. *Ibid.*
46. Interview de Thierry Goursolle pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
47. Mireille DUREIL Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 324.
48. *Ibid.*
49. Rapport cité par Frédéric CHARPIER, « Ce flic que Pasqua a sacrifié », *Le Vrai papier journal*, septembre 2000.
50. Interview de Djaffar El-Houari par Patrick Denaud en mai 1997 (Patrick DUNAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, *op. cit.*, p. 226).
51. Cité notamment par Yvan STEFANOVITCH, « FIS, les documents qui accusent », *VSD*, n° 846, 18-24 novembre 1993.
52. *Ibid.*
53. Frédéric CHARPIER, « Ce flic que Pasqua a sacrifié », *loc. cit.*
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*
56. *Ibid.*
57. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 452.
58. Patricia TOURANCHEAU, « Manipulations lors du coup de filet anti-islamiste de 1993. Des preuves créées de toutes pièces ». *Libération*, 6 juillet 2000.
59. Voir l'interview citée de Djaffar El-Houari par Patrick Denaud (Patrick DUNAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, *op. cit.*, p. 161).
60. Interview de Djaffar El-Houari par Roger Faligot (Roger FALIGOT et Pascal KROP., *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 453).

Notes du chapitre 19

1. Cité par Jacques DE BARRIN, « Algérie la France en terrain miné », *Le Monde*, 10 décembre 1993.
2. Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 345.
3. Youcef ZIREM, *Algérie, la guerre des ombres*, GRIP, Bruxelles, 2002, p. 26.
4. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 203.
5. Youcef ZIREM, *Algérie, la guerre des ombres*, *op. cit.*, p. 58.
6. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 30.
7. Interview du colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
8. José GARÇON, « Algérie, violence au quotidien », in *L'État du monde 1995*, La Découverte, Paris, 1994, p. 216.
9. *Livre blanc sur la répression en Algérie*. *op. cit.*, « Les complicités » (supplément 1^{er} novembre 1995), p. 21.
10. *Ibid.*
11. MAOL, « Affaire des généraux », *op. cit.*
12. Voir à ce sujet l'interview du transfuge Adlane Chabane dans *El-Watan El-Arabi*, 2 janvier 1998.
13. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 110.
14. Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, *Algérie la machine de mort*, *op. cit.*

15. Voir Salah-Edhine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée Algeria-Watch, <www.algeria-watch.org>, décembre 2001.
16. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 211.
17. Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée op. cit.
18. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris enquête sur les commanditaires*, op. cit.
19. Catherine SIMON, « Le ministre de l'Intérieur algérien annonce un renforcement de la lutte anti-terroriste », *Le Monde*, 25 mars 1994.
20. *Ibid.*
21. *Ibid.*
22. Cité par José GARÇON, « Quand Charles Pasqua parlait au FIS », *Libération*, 6 août 1994.
23. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après guerre civile*, op. cit., p. 55.
24. Voir communiqué de Ahmed Abou Abdallah, dit « Chérif Gousmi », 10 mars 1994.
25. M^e Abdennour Ali YAHIA, entretien avec les auteurs, Paris, février 2002.
26. Interview de Nesroulah YOUS, début 1998, pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, op. cit.
27. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 208.
28. Hocine AÏT-AHMED, entretien avec les auteurs, 19 mars 2002.
29. Y. B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie un colonel dissident accuse », loc. cit.
30. Cité par Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, Calmann-Lévy, Paris, 1998, p. 200.
31. Interview diffusée dans *Bentalha, autopsie d'un massacre*, op. cit.
32. Interview de Nesroulah YOUS, début 1998, pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, op. cit.
33. Témoignage de « Miloud », jeune islamiste de la région de Bentalha, recueilli par Algeria-Watch fin 1997 (« Un quartier sombre dans la terreur », <www.algeria-watch.org>) ; voir aussi : AMNESTY INTERNATIONAL, *Il faut mettre un renne à la répression et à la violence*, Londres, 25 octobre 1994.
34. Interview de Nesroulah YOUS, début 1998, pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, op. cit.
35. Interview du colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, op. cit.
36. Interview de Nesroulah YOUS, début 1998, pour le documentaire pour *Bentalha, autopsie d'un massacre*, op. cit.
37. Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, « Les milices dans la nouvelle guerre d'Algérie Algeria-Watch, décembre 2003, <www.algeria-watch.org>.
38. Interview du colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris enquête sur les commanditaires*, op. cit.
39. Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, « Les milices dans la nouvelle guerre d'Algérie », op. cit.
40. Témoignage cité de « Miloud » jeune islamiste de la région de Bentalha.
41. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, Police secrète*, op. cit., p. 174.
42. AMNESTY INTERNATIONAL, *Il faut mettre un terme à la répression et à la violence*, op. cit.
43. *Ibid.*
44. « Algérie : les révélations d'un déserteur de la SM », *Nord-Sud Export*, loc. cit.
45. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, op. cit.
46. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 203-204.
47. *Livre blanc sur la répression en Algérie*, op. cit., p. 77-80.
48. Témoignage d'un officier de l'ANP ayant contacté Algeria-Watch en décembre 2001 (entretien de l'un des auteurs avec Salima Mellah, responsable du site <www.algeria-watch.org>).
49. *Livre blanc sur la répression en Algérie*, op. cit., p. 78.

50. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 116.
51. *Livre blanc sur la répression en Algérie*, *op. cit.*, p. 77-80 (le fait de jeter des prisonniers depuis un hélicoptère est une méthode qui était déjà utilisée par l'armée française durant la guerre d'indépendance).
52. *Ibid.*
53. AMNESTY INTERNATIONAL, *Il faut mettre un terme à la répression et à la violence*, *op. cit.*
54. Voir le témoignage complet du capitaine Ouguenoune dans « Ils soupçonnent la Sécurité militaire », *Der Spiegel*, 12 janvier 1998.
55. *Ibid.* Voir aussi le témoignage du transfuge Adlane Chabane, *El-Watan EI-Arabi*, 2 janvier 1998.
56. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des aimées de sang*, *op. cit.*, p. 200.
57. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 109.
58. *Ibid.*, ; voir aussi *Livre blanc sur la répression en Algérie*, *op. cit.*, p. 83.
59. Entretien de l'un des auteurs avec Nesroulah YOUS, début 1998, pour *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
60. Témoignage de Malik, officier de l'armée de l'air à Algeria-Watch, 1999.
61. Interview de Messaoud Allili pour le reportage « Sécurité militaire » *le Vrai Journal*, Canal Plus, 22 novembre 1998.
62. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 116.
63. José GARÇON, « Algérie, violence au quotidien », *loc. cit.*

Notes du chapitre 20

1. Ammar BELHIMER, « De l'État gestionnaire à l'État régulateur », *in Algérie, quel avenir, Les Cahiers de l'Orient*, 3^e et 4^e trimestre 1995, n° 39-40.
2. *Ibid.*
3. Luis MARTINEZ, *La Guerre civile en Algérie (1990-1998)*, Karthala, Paris, 1998.
4. Luis MARTINEZ, « À qui profite la guerre ? », *Politique internationale*, n° 79, printemps 1998.
5. *Ibid.*
6. Interview de Akram Belkaïd-Ellyas pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
7. Luis MARTINEZ, « Algérie, les enjeux des négociations entre l'AIS et l'armée », *Politique étrangère*, hiver 1997, p. 503.
8. Rémy LEVEAU, « Derrière la violence, la négociation », *in Rémy LEVEAU (dir.), L'Algérie dans la guerre*, *op. cit.*, p. 129.
9. Gilles MILLET, « Sept marins italiens égorgés en Algérie », *Libération*, 8 juillet 1994.
10. Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée », <www.algeria-watch.org>, janvier 2002.
11. Anna BOZZO, entretien avec l'un des auteurs, Paris, 11 septembre 2002.
- 12 « Les principaux points de la déclaration économique » *Le Figaro*, 11 juillet 1994.
13. Hocine AÏT-AHMED, entretien avec les auteurs, Lausanne, 19 mars 2002.
14. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
15. Interview de Anouar Haddam par Daïkha Dridi, <Algeria-interface.com>, 12 juillet 2001.
16. Kamil TAWIL, *El-haraka el islamiya et mussalaha fil Djazaïr*, Beyrouth, 1998, p. 168-169.
17. Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 243.
18. *Ibid.*

19. Kamil TAWIL, *El-haraka el islamiya et mussalaha fil Djazaïr*, *op. cit.*, note 16, p 165.
20. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faut », enlèvement*, *op. cit.*
21. Voir notamment Séverine LABAT et Malik AÏT-AOUDIA, *Algérie 1988-2000. Autopsie d'une tragédie*, *op. cit.*
22. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 121.
23. Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée », *loc. cit.*
24. MAOL, « L'affaire des otages du consulat français », *loc. cit.*
25. « Alger : la tuerie antifranaise *France-Soir*, 4 août 1994 ; « Algérie, la France prise au piège », *Libération*. 4 août 1994 ; « Les Français d'Algérie sous le choc », *Le Figaro*, 5 août 1994.
26. Pierre BEYLAU, « La France piégée » *Le Point*, 6 août 1994.
27. José GARÇON, « Quand Charles Pasqua parlait au FIS. », *loc. cit.*
28. Déclaration de Antonio Martino, ministre italien des Affaires étrangères (in « M. Balladur a rendu hommage aux cinq Français assassinés », *Le Monde*. 6 août 1994).
29. « M. Pasqua invite les pays occidentaux à réprimer l'activité des militants islamistes », *Le Monde*, 6 août 1994.
30. Jihan EL-TAHRI et Christophe BRÛLÉ, « 54 heures d'angoisse », *Secrets d'actualité*, M6, 20 novembre 2000.
31. « M. Pasqua invite les pays occidentaux à réprimer l'activité des militants islamistes », *loc. cit.*
32. Simon FOREMAN, « Les limites de l'État de droit », *Le Monde*, 31 août 1994.
33. Voir le rapport 1996 de la Ligue islamique pour la prédication et le Djihad (cité dans B. IZEL, J. S. Wafa, W. ISAAC, « What is the GIA ? », *loc. cit.*).
34. Voir notamment le témoignage du capitaine Ouguenoune dans le documentaire *Attentat de Paris : enquête sur les commanditaires*. *op. cit.*
35. « L'auteur de l'assassinat des cinq Français aurait été identifié », *Le Monde*, 12 août 1994.
36. Youcef BEDJAOUÏ, Abbas AROUA, Méziane AÏT-LARBI (dir.), *An Inquiry into the Algerian Massacres*, *op. cit.*
37. Interview du colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
38. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
39. *Ibid.*
40. Interview du colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
41. El-Mehdi MOSBAH, entretien avec l'un des auteurs, Paris, septembre 2002 ; voir son témoignage In Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de La Sale Guerre* *op. cit.*, p. 355 sq.
42. Voir notamment les interviews de Abdelkrim Ghemati par Patrick DENAUD, *Algérie, le FIS : sa direction parle*, *op. cit.*
43. « Le FIS refuse de négocier à l'intérieur de la prison », *Le Monde*, 25 août 1994.
44. Jérôme DUPUIS et Jean-Marie PONTEAU, « Carlos, l'affaire ne fait que commencer », *Le Point*, 20 août 1994.
45. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, police secrète*, *op. cit.*, p. 420-423.
46. MAOL, « L'affaire des otages du consulat français », *loc. cit.*
47. Nicole CHEVILLARD, *Algérie l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 31 ; voir aussi: « Le FIS refuse de négocier à l'intérieur de la prison », *loc. cit.*
48. « Les lettres de prison de A. Madani et A. Ben-hadj », in *Algérie, quel avenir*, *op. cit.*, p. 130.
49. Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée », *loc. cit.*

50. Voir *Livre blanc sur la répression en Algérie*, « Les complicités », *loc. cit.* ; et l'interview de Abdelkrim Ould-Adda par Patrick DENAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, *op. cit.*
51. Interview de Abdallah Messaï pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
52. Communiqué de l'AIS cité par Youcef ZIREM, *Algérie, la guerre des ombres*, *op. cit.*, p. 87 ; voir aussi Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 281.
53. Interview de Djillali Hadjadj pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
54. Cité par Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée *loc. cit.*
55. B. IZEL, J. S. WAFI, W. ISAAC, « What is the GIA ? », *loc. cit.*
56. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 239.
57. *Livre blanc sur la répression en Algérie*, « Les complicités », *loc. cit.*, p. 27.
58. Interview d'Alain Juppé à *El-Hayat*, 14 septembre 1994.
59. *Le Monde*, 21 septembre 1994.
60. Entretien avec un ancien haut responsable du ministère français de la Défense aujourd'hui revenu à la vie civile et désirant garder l'anonymat.
61. *Ibid.*
62. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
63. *El-Ansar*, 16 octobre 1994.
64. *El-Ansar*, 27 octobre 1994 ; et Kamil TAWIL *El-haraka et islamiya elmessalaha fil Djazaïr*, *op. cit.*, p. 184-188.
65. B. IZEL, J. S. WAFI, W. Isaac, « What is the GIA ? », *Inc. cit.*
66. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai faux » enlèvement*, *op. cit.*
67. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. op. cit.*, p. 167 sq.
68. Voir notamment *Livre blanc sur la répression en Algérie*, « Les complicités », *loc. cit.*, p. 22-23.
69. Ali IDIR, entretien avec l'un des auteurs pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
70. Gilles MILLET, « Lounès Matoub, porteur de message du GIA », *Libération*, 12 octobre 1994.
71. Christophe DEROUBAIX, « Émoi après le rapt d'un chanteur populaire », *L'Humanité*, 27 septembre 1994.
72. Mohamed DJOUDI, entretien avec l'un des auteurs, à Londres, pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
73. Ali IDIR, entretien avec l'un des auteurs pour le documentaire *Attentat de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*

Notes du chapitre 21

1. Cité par Nicole CHEVILLARD, *Algérie l'après guerre civile*, *op. cit.*, p. 32.
2. Rédha MALEK, « Le terrorisme islamiste en Algérie, une expérience cruciale à méditer », *Le Matin*, 12 décembre 2002.
3. Nicole CHEVILLARD, *Algérie l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 58.
4. *Maghreb-Machrek*, n° 147, janvier-mars 1995, p. 169.
5. Éric LAURENT, « Le drame algérien, des gouvernements français complices », *loc. cit.*, p. 35.
6. Nicole CHEVILLARD, *Algérie l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 58.
7. Youcef BEDJAOUI, Abbas AROUA, Méziane AÏT-LARBI (dir.) *An Inquiry into the Algerian Massacres*, *op. cit.*

8. Cité par Catherine SIMON, « La guerre plus que jamais », *Le Monde*, 27 décembre 1994.
9. *Le Matin et El-Watan*, 30 octobre 1994.
10. Interview du colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
11. Nicole CHEVILLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 32.
12. Cité par Mireille DUTEIL et Pierre DÉVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 119.
13. Déclaration de Anouar Haddam sur la chaîne française LCI.
14. Interview du colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
15. *Le Monde*, 7 janvier 1995.
16. Voir Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée *loc. cit.*
17. Interview de Habib Souaïdia à l'agence CAPA, avril 2000 ; voir aussi Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 133.
18. Sur le massacre de Berrouaghia, voir notamment le témoignage de B. Abdelkader dans Salah-Edhine SIDHOUM, « L'autre versant de la tragédie », <algeria.watch.org>, décembre 2001.
19. Interview du capitaine Ahmed Chouchane pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
20. Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de la « La Sale Guerre »* *op. cit.*, p. 211.
21. Voir *Livre blanc sur la répression en Algérie*, « Les complicités » *loc. cit.*
22. Interview de M^e Abdennour Ali Yahia pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
23. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 240-243.
24. Jacques MASSU, « Peureuse incertitude », *Le Monde*, 2 novembre 1994.
25. Lettre d'information stratégique *Très très urgent* (TTU), 8 novembre 1994.
26. « Selon une lettre d'information stratégique, la France fournit du matériel pour le combat de nuit à l'Algérie », AFP, 10 novembre 1994.
27. Interview de Hocine Aït-Ahmed à la radio internationale Medi-1, captée à Alger, 10 novembre 1994.
28. Interview de Bruno Barrillot, de l'Observatoire des transferts d'armements, pour « Hélicos Algérie » *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 11 juin 2000.
29. Messaoud Allili, entretien avec l'un des auteurs, Ibiza, 7 juin 2000.
30. Interview de Habib Souaïdia, agence CAPA, avril 2000.
31. Interview de Allili Messaoud par l'un des auteurs le 7 juin 2000 à Ibiza.
32. Interview de Habib Souaïdia. agence CAPA, Paris, avril 2000.
33. Rapport annuel 1998 de l'Observatoire des transferts d'armement, <www.obsarm.org>.
34. Gilles MILLET, « Deux balles ont tait taire le journaliste Saïd Mekbel », *Libération*. 5 décembre 1994.
35. « Émotion et colère à Alger pour le dernier hommage au journaliste assassiné », *Libération*, 6 décembre 1994.
36. Saïd MEKBEL, entretien inédit avec Monika Borgmann, Alger, 4 décembre 1993.
37. *Ibid.*
38. Saïd MAKBEL, « Un citoyen et ses prédateurs », *Le Matin*, 15 mars 1994.
39. Interview du colonel B. Ali en septembre 2000 par Jean-Baptiste Rivoirs : et Michel despratx, journaliste à Canal Plus.
40. Marie-Christine RAY. *Christian de Chergé, prier de Tibhirine*, Bayard, Paris, 1998.
41. Interview filmée de Christian de Chergé pas Édith Genet. Partiellement diffusé dans le reportage « Moines de Tibhirine », *op. cit.*
42. Interview de Marco Impagliazzo pour le reportage « Moines de Tibhirine », *op. cit.*

43. Interview de M^e Abdennour Ali Yahia pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
44. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
45. Lahouari ADDI, « Un conflit singulier : la crise algérienne », Algeria-Watch, janvier 2003, <www.algeria-watch.org/farticle/analyse/addi_confl.htm>.
46. Dominique DUNGLAS, « Algérie la voie romaine », *Le Point*, 26 novembre 1994.
47. José GARÇON, « Le forum de l'opposition algérienne à Rome relance des espoirs de dialogues », *Libération*, 23 novembre 1994.
48. Dominique DUNGLAS, « Algérie, la voir romaine », *loc. cit.*
49. José GARÇON, « Le forum de l'opposition algérienne à Rome relance les espoirs de dialogue », *loc. cit.*
50. Ach Chasrq el Awsat, 2 décembre 1994.

Notes du chapitre 22

1. Éric PELLETIER, « La veuve du cuisinier, témoin inattendu », *Le Figaro*, 13 janvier 2000.
2. Interview de Catherine Beugnet pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
3. *Ibid.*
4. Voir le documentaire de Malik AÏ-AOUDIA et Séverine LABAT, *Vol AF 8969 Alger-Paris. L'histoire secrète d'un détournement*, France 3, 9 mai 2002.
5. Catherine SIMON, « L'aéroport Houari-Boumediene : les limites d'un dispositif de sécurité », *Le Monde*, 27 décembre 1994.
6. « Témoignage de Monsieur Saïd », *Paroles de victimes* (bulletin de l'association SOS-Attentats), n°12, mars 2001.
7. Éric PELLETIER, « La veuve du cuisinier, témoin inattendu », *loc. cit.*
8. Malik AÏT-AOUDIA et Séverine LABAT, *Vol AF 8069 Alger-Paris*, *op. cit.*
9. Voir la témoignage de Bernard Dhellermme, commandant de bord de l'Airbus, publié par *Paroles de victimes*, n° 13, avril-mai 2001, p. 19.
10. Interview d'Alain Juppé pour le documentaire *Vol 8969 Alger-Paris*, *op. cit.*
11. Dominique LAGARDE, « Dissonances entre Paris et Alger », *infomatin*, 27 janvier 1995 ; Francis CORNU et Philippe BERNARD, « Les trois jours de terreur du vol AF 8969 », *Le Monde*, 27 décembre 1994.
12. *Maghreb-Machrek*, n°147, janvier-mars 1995.
13. Interview d'Édouard Balladur pour le documentaire *Vol AF 8969, Alger-Paris*, *op. cit.*
14. *Vol AF 8969 Alger-Paris*, *op. cit.* ; et Rémy LEVAU, « Derrière la violence », la négociation », in Rémy LEVAU (dir.), *L'Algérie dans la guerre*, *op. cit.*, p. 130.
15. Voir notamment Séverine LABAT et Farid AÏCHOUNE, « Un Airbus contre la tour Eiffel », *Le Nouvelle Observateur*, 13 septembre 2001.
16. Interview de Catherine Beugnet pour le documentaire *Attentat de Paris : enquête sur les commanditaires* *op. cit.*
17. *Ibid.*
18. Jihan EL-TAHRI et Christophe BRÛLÉ, *54 heures d'angoisse*, « Secrets d'actualité », M6, 20 novembre 2000.
19. Malik AÏT-AOUDIA et Séverine LABAT, *Vol AF 8969 Alger-Paris*, *op. cit.*
20. Interview du colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
21. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*

22. Ali IDIR, entretien avec l'un des auteurs pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
23. B. IZEL, J. S. Wafa, W. ISAAC, « What is the GIA ? », *loc. cit.*
24. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
25. Interview du colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
26. Ali IDIR, entretien avec l'un des auteurs pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. « Le Groupe islamique armé a revendiqué l'assassinat des pères blancs », *Le Monde*, 30 décembre 1994 ; « Algérie quatre pères blancs assassinés », *France-Soir*, 28 décembre 1994.
30. *Maghreb-Machrek*, n° 148, avril-juin 1995, p. 55.
31. Interview d'Alain Jappé dans *Libération*, 4 janvier 1995.
32. Interview de Abdelkrim Ould-Adda pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
33. Benjamin STORA, « Conflits et champs politiques en Algérie », *Politique étrangère*, été 1995, p. 339.
34. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
35. Ahmed SELMANE, « Gagner la paix civile et la démocratie », *La Nation*, 14-20 février 1995.
36. Nicole CHEVELLARD, *Algérie : l'après-guerre civile*, *op. cit.*, p. 60.
37. Benjamin STORA, « Conflits et champs politiques en Algérie », *loc. cit.*, p. 338.
38. François LÉOTARD, *Le Figaro*, 1^{er} février 1995.
39. *Maghreb-Machrek*, n° 148, avril-juin 1995, p. 57.
40. Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 288.
41. « Les lettres de prison de A. Madani el A. Benhadj », *loc. cit.*, p. 135-136.
42. José GARÇON, « L'Algérie. si loin de Washington », *loc. cit.*
43. Gilles MILLET, « Carnage à la voiture piégée au cœur d'Alger », *Libération*, 31 janvier 1995.
44. Séverine LABAT et Malik AÏT-AOUDIA, *Algérie 1988-2000. Autopsie d'une tragédie*, *op. cit.*
45. Déclaration de Anouar Haddain au *Financial Times* (José GARÇON, « Cacophonie au sein du FIS sur l'attentat d'Alger », *Libération*, 3 février 1995).
46. Déclaration de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger le 2 février 1995 (citée par José GARÇON, « Le FIS condamne l'attentat d'Alger », *Libération*, 2 février 1995).
47. B. IZEL, J. S. Wafa, W. ISAAC, « What is the GIA ? », *loc. cit.*, p. 413.
48. José GARÇON, « Le FIS condamne l'attentat d'Alger », *loc. cit.*
49. Interview de Abdelkrim Ould-Adda par Patrick DENAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, *op. cit.*, p. 169-170.
50. José GARÇON, « Zone d'ombre au procès de la mutinerie de Serkadji », *Libération*, 20 janvier 1993. Sur le regroupement illégal de nombreux condamnés à mort à Serkadji avant le massacre, voir *Livre blanc sur la répression en Algérie (1991-1995)*, *op. cit.*, tome 2, p. 241-242.
51. Déclaration d'un avocat ayant participé à la rédaction d'un rapport sur le carnage de Serkadji, cité par Salima GHEZALI, « Le massacre de Serkadji », *Le Monde diplomatique*, 1^{er} mars 1996.
52. Rapport préliminaire sur le carnage de Serkadji de la commission des avocats, des familles de victimes et de la LADDH, publié dans le *Livre blanc sur la répressions en Algérie*, *op. cit.*, tome 2, p. 236.
53. Cité par José GARÇON, « Zones d'ombre au procès de la mutinerie de Serkadji », *loc. cit.*

54. *Ibid.*
55. Interview de Abdelkader Hachani au journal *Le Monde*, citée par José GARÇON, « Zones d'ombre au procès de la mutinerie de Serkadji », *loc. cit.*
56. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux »*, enlèvement, *op. cit.*
57. El-Kadi IHSANE, « Ali Benhadjar raconte la guerre interne au sein du GIA », *Algeria-Interface*. 27 décembre 2001.
58. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
59. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 138,
60. *El-Ansar*, 12 mai 1995.
61. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
62. Interview de l'ex-capitaine Chouchane pour le documentaire *Attentats de Paris: enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
63. *Ibid.*
64. Hacine OUGUENOUNE, entretien avec l'un des auteurs, Londres, février 2002.
65. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
66. Interview de l'ex-capitaine Ouguenoune pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*

Notes du chapitre 23

1. Séverine LABAT, *Les Islamistes Algériens*, *op. cit.*, p. 272.
2. Interview de Abdallah Messaï pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
3. Voir *Al-kataib al-jihadiya touakid ikhtiraq al-moukhabarat lil-jama'a al-islamiya al-moussalaha* (Les compagnies djihadistes confirment l'infiltration du GIA), recueil de déclarations des groupes armés de 1995 à 1997 publié par la communauté algérienne en Grande-Bretagne, non daté, sans pagination.
4. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats «le Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
5. Voir François BURGAT et François GÈZE, « Les combats anonymes des femmes algériennes », *Libération*, 14 avril 1997.
6. Khalida MESSAOUDI, *Une Algérienne debout*, *op. cit.*, p. 41-44.
7. Rémy LEVEAU, « Derrière la violence, la négociation », *in, l'Algérie dans la guerre*, *op. cit.*, p. 132.
8. Khalida MESSAOUDI, *Une Algérienne debout*, *op. cit.*, p. 203.204.
9. Bruno ÉTIENNE, « Les vérités qui font mal à l'Algérie », *Libération*, 24 février 1995.
10. Rabah ATTAF et Fausto GIUDICE, « La grande peur bleue. Algérie, la descente aux enfers », *Les Cahiers de l'Orient*, 1^{er} trimestre 1995, p. 161.
11. Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée », *loc. cit.*
12. Éric LAURENT, « Le drame algérien, des gouvernements français complices », *loc. cit.*, p. 31-12 et 35.
13. Voir le dossier d'ALGERIA-WATCH, *Campagne internationale pour la libération de Salah-Eddine Sidhoum*, annexe 9, « Témoignage de Mohamed Benmerakchi <http://www.algeria-watch.de/fr/mrv/mrvrepr/sidhoum/benmerakchi_mohamed.htm> ; et Florence AUBENAS, « Algérie : ouverture du procès en révision d'un militant », *Libération*, 16 octobre 2003.

14. Interview de William Byrd pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
15. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
16. *El-Ansar*, n° 90, 30 mars 1995.
17. *El-Ansar*, n° 96, 12 mai 1995.
18. Interview de l'ex-colonel B. Ah pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
19. Kamil TAWIL, *El-haraka el islamiya elmussalaha fil Djazaïr*. *op. cit.*, p. 203.208.
20. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 209.
21. Cité par Salah-Eddine Sidhoum, « Chronologie d'une tragédie cachée », *loc. cit.*
22. Ghazi Hidouci, entretien avec l'un des auteurs, Paris, septembre 2002.
23. Thierry OBERLÉ, « Contre-enquête sur un imam assassiné », *Le Figaro*, 21 juillet 1995.
24. Brahim YOUNSI, entretien avec l'un des auteurs, 2002.
25. Didier HASSOUX, « Questions autour de la mort d'un imam », *La Croix*, 13 juillet 1995.
26. Cité par Laurent CHABRUN, « Il prêchait la modération », *Aujourd'hui*, 12 juillet 1995.
27. « 20 000 personnes contrôlées depuis le début des opérations policières », *L'Humanité*, 15 août 1994.
28. Marie-Amélie LOMBARD, Éric PELLETIER et Yves THRÉARD, « Un fondateur du FIS abattu à Paris », *Le Figaro*, 12 juillet 1995.
29. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 211.
30. Gérard DAVET et Pascale GÉRIN, « L'imam du FIS était menacé », *Aujourd'hui*, 12 juillet 1995 ; et Andrew WAREING, « L'ennemi juré des fous d'Allah », *France-Soir*, 12 juillet 1995.
31. Cité par Nathaniel HERZBERG, « Rue Myrha à Paris, l'ombre des services secrets algériens », *Le Monde*. 29 août 1995 ; voit aussi le témoignage de Mohamed Gérard Roussel cité par Pascale GÉRIN, « Il est mort en martyr », *Aujourd'hui*, 12 juillet 1995.
32. Cité par Patricia TOURANCHEAU, « L'assassinat du cheikh Sahraoui trouble les milieux islamistes à Paris et à Alger », *Libération*, 13 juillet 1995.
33. Interview d'un islamiste algérien fidèle de la mosquée de Finsbury Park, à Londres, octobre 1997.
34. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 247.
35. *La Tribune*. 17 juillet 1995 ; Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 211.
36. Thierry OBERLÉ, « Contre enquête sur un imam assassiné », *loc. cit.*
37. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
38. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 272.
39. *Ibid.*
40. Interview de l'ex-colonel Samraoui pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.* : et Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 273.
41. Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de la « La Sale Guerre »*, *op. cit.*, p. 240.
42. Déclaration de Rabah Kébir, président de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, 28 juillet 1995.
43. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 211.
44. Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée », *loc. cit.*
45. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 215.
46. Patricia TOURANCHEAU, « Bensaïd, l'homme qui ne savait rien », *Libération*, 8 octobre 2002.
47. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 231.

48. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
49. *Ibid.*
50. Interview d'Abdelkrim Ghemati par Patrick DUNAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, *op. cit.*, p. 198.199.
51. Mostata BRAHAMI, entretien avec les auteurs, avril 2002.
52. Mustapha HABÈS, entretien avec les auteurs, avril 2002.
53. Interview d'Alain Marsaud pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
54. Entretien avec un haut responsable politique français proche de Charles Pasqua, Paris, septembre 2002.
55. Hocine AÏT-AHMED, entretien avec les auteurs, Lausanne, 19 mars 2002.
56. Interview du général Khaled Nezzar au Palais de justice de Paris, début juillet 2002, pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
57. Cité par Claude ANGÉLI et Stéphanie MESNIER, *Sale temps pour la République, 1995-1997*, Grasset, Paris, 1997, p. 81.
58. Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de la « La Sale Guerre »*, *op. cit.*, p. 282 ; *Livre blanc sur la répression en Algérie*, « Les complicités », *loc. cit.*
59. Interview de Jean Lebeschu pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
60. *Ibid.*
61. Interview d'Alain Marsaud pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
62. Abbas AROUA, entretien avec les auteurs, avril 2002.
63. Interview d'Alain Marsaud pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
64. Interview de Dominique Gerbaud pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
65. AFP, 21 septembre 1995.
66. Interview de Hubert Coudurier pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
67. « Les barbouzes algériennes tenues en lisière à Paris ? », *Le Canard enchaîné*, 27 septembre 1995.
68. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 219.
69. Yves BONNET, *De qui se moquent-ils ?*, Flammarion, Paris, 2001, p. 175.
70. Interview de l'ancien Premier ministre Abdelhamid Brahimi pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
71. José GARÇON, « Algérie : la mort douteuse de l'énigmatique Ali Touchent », *Libération*, 16 février 1998.
72. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de Sang*, *op. cit.*, p. 248.
73. Pascale ROBERT-DIARD. « L'ombre d'Ali Touchent sur le procès des attentats de 1995 », *Le Monde*, 6-7 octobre 2002 ; et Patricia TOURANCHEAU, « La DST assure qu'Ali Touchent n'est pas une taupe », *Libération*, 10 octobre 2002.
74. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 247.
75. José GARÇON, « Algérie : la mort douteuse de l'énigmatique Ali Touchent », *Libération*, 16 février 1998.
76. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*

Notes du chapitre 24

1. Alain MAHÉ, *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Bouchene, Paris, 2001, p. 532.
2. *Ibid.*
3. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Carne*, *op. cit.*, p. 138.
4. *Ibid.*
5. Voir « Mots de vérité », lettres adressées à différents secteurs de la société algérienne par Madani Mezrag, rendues publiques par le FIS en avril 1995.
6. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire : *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
7. *La Tribune*, 29 juin 1995.
8. Voir notamment les communiqués de l'Instance exécutive du FIS le 5 janvier 1995 et la déclaration d'Anouar Haddam à l'AFP le 17 mars 1995.
9. Kamil TAWIL, *El-haraka el islamiya el massalaha fil Djazaïr*, *op. cit.*, p. 214-223.
10. *Tabaira*, n° 188, février 1996.
11. Interview de Abdelkrim Ould-Adda par Patrick DUNAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, *op. cit.*, p. 86.
12. B. IZEL. J.S. WAFI, W. Isaac, « What is the GIA ? », *loc. cit.*
13. El-Kadi IHSANE, « Ali Benhadjar raconte la guerre interne au sein du GIA », *loc. cit.*
14. Kamil TAWIL, *El-haraka el islamiya el massalaha fil Djazaïr*, *op. cit.*, p. 214-223, note 1.
15. « J'en veux à mourir à ceux qui sont responsables », entretien avec le capitaine Haroun, propos recueillis par Jean-Paul CHAGNOLLAUD, *Confluences Méditerranée*, n° 25, printemps 1998, p. 234.
16. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
17. Cité in « Les compagnies djihadistes confirment l'infiltration du GIA », *loc. cit.*
18. Ali BENHADJAR, « L'affaire de la mise à mort des sept moines en Algérie », 17 juillet 1997, <www.algeria-watch.org/farticle/tigha_moinnes/benhadjar.htm>.
19. El-Kadi IHSANE, « Ali Benhadjar raconte la guerre interne au sein du GIA », *loc. cit.*
20. Cité par José GARÇON et Catherine JENTILE, « La fuite en avant du pouvoir et des GIA », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *Le Drame algérien, un peuple en otage*, *op. cit.*, 1996, p. 232.
21. Note confidentielle du Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères. 5 juillet 1996.
22. Yves BONNET, *De qui se moquent-ils ?*, *op. cit.*, p. 17.
23. Lucile PROVOST, « Poursuite de la violence, impasses politiques », *Le Monde diplomatique*, septembre 1996.
24. Hubert GOUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 221.
25. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 161.
26. Pierre CONAISSA, entretien avec l'un des auteurs, Paris, février 2002.
27. Saïd SADI, *Algérie l'heure de vérité*, *op. cit.*, p. 7 ; et Abed CHAREF, *Algérie, autopsie d'un massacre*. L'Aube, la Tour d'Algues, 1998.
28. Voir le discours de Liamine Zéroual cité dans *La Nation*, n° 124, 5-11 décembre 1995.
29. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
30. Cité par Luis MARTINEZ, « Algérie, les enjeux des négociations entre l'AIS et l'armée », *Politique étrangère*, hiver 1997. p. 504.

31. *Maghreb-Machrek*, n° 151, p. 68.
32. Note confidentielle du Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères, 5 juillet 1996.
33. José GARÇON et Catherine JENTILE, « La fuite en avant du pouvoir et des GIA », in REPORTERS SANS FRONTIÈRES (dir.), *loc. cit.*, p. 237.
34. *Ibid.*
35. Ghania MOUFFOK, *Être journaliste en Algérie*, *op. cit.*, p. 138 sq.
36. Abbas AROUA, entretien avec les auteurs, avril 2002.
37. Interview de Ahmed Bouakaz pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.* Contacté, le général Betchine n'a pas souhaité s'exprimer sur cette affaire.
38. Interview de Djillali Hadjadj pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
39. Interview de Omar Benderra pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
40. Bilal THAMINY, entretien avec les auteurs, Paris, février 2002.

Notes du chapitre 25

1. Interview de Jean-Pierre Schumarer, à Fès, pour le documentaire « Moines de Tibhirine », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 22 novembre 1998.
2. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
3. Mireille DUTEIL, *Les Martyrs de Tibhirine*, Brepolis, Turnhout, 1996.
4. Ali BENHADJAR. « L'affaire de la mise à morts sept moines en Algérie *loc. cit.*
5. Dom Bernardo OLIVERA, *Jusqu'où suivre ? Les martyrs de l'Atlas*, Le Cerf/Parole et silence, Paris, 1997, p. 67.
6. Lettre du ministère des Affaires étrangères algérien adressée à la nonciature du Vatican et à l'ambassade de France à Alger, 23 février 1994.
7. Mireille DUTEIL, *Les Martyrs de Tibhirine*, *op. cit.*, p. 102.
8. Lettre circulaire du 11 avril 1995 citée par Marie-Christine RAY, *op. cit.*
9. Armand VEILLEUR, *Le Témoignage des martyrs de Tibhirine*, novembre 2000.
10. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai faux » enlèvement*, *op. cit.*
11. Arnaud DUBUS, « Les sept moines de Tibhirine enlevés sur ordre d'Alger », *Libération*, 23 décembre 2002.
12. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
13. Interview de Jean-Pierre Schumarer pour le documentaire « Moines de Tibhirine », *op. cit.*
14. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélation, sur un « vrai-faux » « enlèvement*, *op. cit.*
15. Interview de Jean-Pierre Schumarer pour le documentaire « Moines de Tibhirine », *op. cit.*
16. *Ibid.*
17. Arnaud DUBUS, « Les sept moines de Tibhirine enlevés sur ordre d'Alger » *loc. cit.*
18. Voir le documentaire « Moines de Tibhirine », *op. cit.*; et René GUITTON, *Si nous nous taisons... le martyre des moines de Tibhirine*, Calmann-Lévy, Paris, 2001, p. 144 sq.
19. Témoignage du frère Luc, médecin du monastère, sur la cassette remise à l'ambassade de France à Alger le 30 avril 1996 par un émissaire du GIA.
20. Armand VEILLEUR, entretien avec l'un des auteurs, Scourmont, mars 2002.

21. *Ibid.*
22. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
23. Roger FALIGOT et Pascal KROP, *DST, Police secrète*, *op. cit.*, p. 456.
24. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
25. René GUITTON, *Si nous nous taisons...*, *op. cit.*, p. 162.
26. Fax parvenu à la radio marocaine Medi 1 le 16 avril 1996.
27. Communiqué n° 43 du GIA, 18 avril 1996 (traduction in René GUITTON, *Si nous nous taisons...*, *op. rit.*, p. 218).
28. Voir sur ce point l'étude d'Alain GRIGNARD, « La littérature politique du GIA algérien des origines à Djamel Zitouni. Esquisse d'une analyse », in Felice DASSETTO (dir.), *Facettes de l'Islam belge*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 69.95.
29. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai- faux » enlèvement*, *op. cit.*
30. René GUITTON, *Si nous nous taisons...*, *op. cit.*, p. 156.
31. Jacques ISNARD, « Des divergences ont opposé les services secrets français », *Le Monde*, 30 mai 1996.
32. Interview de Yves Bonnet pour le documentaire « Moines de Tibhirine », *op. cit.*
33. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
34. Communiqué du « GIA » n°44, 21 mai 1996 (traduction in René GUITTON, *Si nous nous taisons...*, *op. cit.*, p. 222).
35. Entretien de l'un des auteurs avec un proche conseiller de Charles Pasqua, fin 2002.
36. *Ibid.*
37. *El-Watan*, 27 mai 1996.
38. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
39. Arnaud DUBUS, « Les sept moines de Tibhirtne enlevés sur ordre d'Alger », *loc. cit.*
- 40 « Mgr Teissier : "Nous ne donnons pas foi à cette information" », *Le Matin*, 24 décembre 2002 ; voir aussi Hassane ZERROUKY, « *Les anomalies du récit* », *Le Matin*, 24 décembre 2002 ; et Mounir B., « L'adjudant Tigha au rapport. DRS in Bangkok », *Le Quotidien d'Oran* 25 décembre 2002.
41. Ali BENHADJAR, « L'affaire de la mise à mort des sept moines en Algérie », *loc. cit.*
42. Voir sur ce point la synthèse bien documentée publiée par le père Armand VEILLEUX, « Hypothèses sur la mort des moines de Tibhirine », *Le Monde*, 24 janvier 2003.
43. Lucile PROVOST, *La Seconde Guerre d'Algérie*, Flammarion, Paris, 1996.
44. Catherine SIMON, « La France en Algérie : une politique à courte vue », *Le Monde*, 29 mars 1996.
45. Interview de Lydie Schmid pour le documentaire *La Corruption en l'Algérie*, *op. cit.*
46. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 127.
47. Y. B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie : un colonel dissident accuse », *loc. cit.*
48. MAOL, « Affaire des généraux », *op. cit.*
49. Note confidentielle du Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères, 5 juillet 1996.
50. MAOL, « Affaire des généraux », *op. cit.*
51. Cité par Y. B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie : un colonel dissident accuse », *loc. cit.*
52. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 230.

53. Bruno ÉTIENNE, entretien avec l'un des auteurs, Aix-en-Provence, février 2002.
54. Anna BOZZO, entretien avec l'un des auteurs, Paris, 11 septembre 2002.
55. Patrick DENAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, op. cit., p. 129-130.
56. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, op. cit.
57. Interview d'Ali Benhadjar au *Soir d'Algérie*, 30 janvier 2000 (cité par Youcef ZIREM, *Algérie, la guerre des ombres*, op. cit., p. 92).
58. Lucile PROVOST, « Poursuite de la violence, impasses politiques », loc. cit.
59. Réunion de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée à propos de l'Algérie organisée du 26 au 29 janvier 1997 (citée par Abbas ARQUA, « Éléments de politique algérienne de la France », in Youcef BEDJAOUI, Abbas AROUA, Méziane AÏT-LARBI (dir.), *An Inquiry into the Algerian Massacres*, op. cit., p. 737).
60. Communiqué de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, 29 mai 1996.
61. « L'opposition algérienne dénonce la manipulation des résultats du référendum constitutionnel », *Le Monde*, 2 décembre 1996.
62. Patrick DENAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, op. cit., p. 40.

Notes du chapitre 26

1. Catherine SIMON, « Amnesty dénonce le "climat de terreur" qui règne en Algérie », *Le Monde*, 20 novembre 1996.
2. Cité par Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, op. cit., p. 231.
3. Jean-Baptiste DE MONTVALON, « M. Giscard d'Estaing est favorable à une participation des "islamistes" aux prochaines élections législatives », *Le Monde*, 1^{er} février 1997.
4. « La France doit briser le silence », *Libération*, 27 janvier 1997.
5. *Ibid.*
6. Cité par Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, op. cit., p. 234.
7. AFP, 31 janvier et 1^{er} février 1997.
8. Cité par Patrick DENAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle*, op. cit., p. 252.
9. Déclaration de Liamine Zéroual devant l'ONDH, 1^{er} janvier 1997.
10. Voir le témoignage de Nasséra Dutour, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de la « La Sale Guerre »*, op. cit., p. 342.
11. « Algérie : les révélations d'un déserteur de la SM », *Nord-Sud Export*, loc. cit.
12. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, op. cit.
13. « Algérie : les révélations d'un déserteur de la SM », *Nord-Sud Export*, loc. cit.
14. José GARÇON, « Un parti électoral sur mesure pour Zéroual », *Libération*, 26 février 1997.
15. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 279.
16. Nesroulah YOUS (avec la collaboration de Salim MELLAH), *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit., p. 140.
17. *La Croix*, 26 septembre 1997.
18. Voir notamment : « Témoignage du transfuge "Adlane Chabane" », *El-Watan-El-Arabi*, 2 janvier 1998 ; John SWEENEY, « Atrocités en Algérie : « Nous étions les meurtriers qui ont tué pour l'État » », *The Observer*, 11 janvier 1998 ; Kamel B., « À propos de terrorisme... », témoignage d'un officier de police recueilli par Algeria-Watch (tous ces témoignages, et d'autres, sont disponibles sur le site <www.algeria-watch.org>). Voir aussi Habib SOUAÏDIA, *Sale Guerre*, op. cit.

19. Et ayant déjà accordé des interviews à trois journaux : François SERGENT, « Ils avaient de fausses barbes et du sang sur leurs pantalons », *Libération*, 23 octobre 1997 ; Lara MARLOWE, « Ex-army man saw villagers being murdering », *The Irish Times*, 30 octobre 1997 ; Robert FISK, « Conscript tells of Algeria's torture chambers », *The Independent*, 5 novembre 1997.
20. Lara MARLOWE, « Ex-army man saw villagers being murdering », *loc. cit.*
21. Interview de Abdelkrim Ghemati par Patrick DENAUD, *Algérie le FIS : sa direction parle, op. cit.*, p. 280.
22. « Le numéro un du FIS dit souhaiter la fin des violences en Algérie », *Le Monde*, 19 juillet 1997.
23. *Ibid.* Voir aussi « Il faut sauver l'Algérie », entretien accordé par Abassi Madani au journal *El-Ahram* le 24 juillet 1997.
24. Voir Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, *Chronologie des massacres en Algérie (1994-2002)*, mars 2003, <www.algeria-watch.de/mrv-/2002/bilan_massacres.htm>.
25. Nesroulah YOUS (avec la collaboration de Salima MELLAH), *Qui a tués Bentalha ?*, *op. cit.*, p. 136-137.
26. Voir notamment Patrick FORESTIER, « Derrière les nouveaux massacres, y aurait-il le clan des militaires éradicateurs ? », *Paris Match*, 25 septembre 1997.
27. Note écrite d'Abdelkader Tigha sur les massacres, 8 février 2003.
28. Discours de Liamine Zéroual à la nation, 20 août 1997.
29. Voir Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, *Chronologie des massacres en Algérie (1994-2002)*, *op. cit.*
30. Témoignage d'un fonctionnaire de Sidi-Moussa, bourgade située à 2 km de Raïs, recueilli par téléphone le 15 septembre 1997 par l'un des auteurs.
31. Cité par Jasé GARÇON, « Algérie l'onde de choc de la tuerie », *Libération*, 1^{er} septembre 1997.
32. Témoignage de Mme Bachiri, recueilli par la LADDH, in Youcef BEDJAOUI, Abbas AROUA, Méziane AÏT-LARBI (dir.), *An Inquiry into the Algerian Massacres*, *op. cit.*
33. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p.178-179.
34. Interview de l'ex-capitaine Ouguenoune pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
35. Interview de « Reddah » pour le reportage « Fausses barbes », *op. cit.*
36. Témoignage recueilli le 10 octobre 1997 par l'Association pour la défense des victimes des massacres en Algérie (Danemark), cité in Youcef BEDJAOUI, Abbas AROUA, Méziane AÏT-LARBI (dir.), *An Inquiry into the Algerian Massacres*, *op. cit.*
37. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
38. AFP et Reuter, 30 août 1997.
39. Voir FIS, *Le FIS du peuple, politique, droit et prison en Algérie*, mai 2003, www.fisweb.org, p. 357.
40. *Le Monde*, 2 et 25 septembre 1997.
41. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 239.
42. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 77.
43. José GARÇON, « Terreur et psychose aux portes d'Alger », *Libération*, 8 septembre 1997 ; et Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
44. Interview de Mohamed Yousfi pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
45. Nesroulah YOUS (avec la collaboration de Salima MELLAH), *Qui a tué Bentalha ?*, *op. cit.*, p. 145.
46. *Ibid.*
47. *Ibid.*

48. Interview de Nesroulah YOUS pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
49. *Ibid.*
50. A. M., « Comment les services spéciaux ont contré le président », *Courrier international*, 2,8 octobre 1997.
51. Voir *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
52. Témoignage de Fouad recueilli à Bentalha par la journaliste britannique Seïra Shah, pour l'émission « Dispatches » de Channel Four (repris dans le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*).
53. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 180.
54. Interview de Messaoud Allili pour le reportage « Sécurité militaire », *op. cit.*
55. Interview de Nesroulah YOUS pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
56. Nesroulah YOUS, entretien avec l'un des auteurs, octobre 2003.
57. *Ibid.*
58. Abdennour ALI YAHIA, entretien avec les auteurs, Paris, février 2002.
59. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
60. Florence AUBENAS, « Bentalha, le récit de six heures de tuerie », *Libération*, 23 octobre 1997.
61. *El-Watan*, 24 septembre 1997.
62. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
63. interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, le grande manipulation*, *op. cit.* ; et Patrick FORESTIER, « Algérie derrière les tueries, de sordides intérêts immobiliers et financiers ? », *Paris-Match*, 9 octobre 1997.
64. Hélène FLAUTRE, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de la « La Sale Guerre »* *op. cit.*, p. 241.
65. François GÈZE et Salima MELLAH, « Crimes contre l'humanité », postface à Nesroulah YOUS, *Qui u tué à Bentalha ?*, *op. cit.*, p. 279.
66. « Algérie, les négociations secrètes », *Courrier international*, 2.8 octobre 1997.
67. Interview d'Yves Bonnet pour le reportage « La torture en Algérie » *op. cit.*
68. Youcef ZIREM, *Algérie, la guerre des ombres*. *op. cit.*, p. 72.
69. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 267 ; et « Algérie les révélations d'un déserteur de la SM », *Nord-Sud export*, n° 427, 21 septembre 2001.

Notes du chapitre 27

1. Communiqué du GIA n° 51, 26 septembre 1997.
2. Kamil TAWIL, *E-haraka el islamiya elmussalaha fil Djazaïr*, *op. cit.*, p. 282.
3. Antoine BASSOUS. *L'Islamisme, une révolution avorté ?*, Hachette Littératures, Paris, 2000. p. 164.
4. Voir notamment le communiqué de la Ligue islamique de la *dawa* et du *djihad*, communiqué n° 1, 5 février 1997, et celui de *Errabita* (La Ligue), n° 1, septembre 1997.
5. Interview de Kamli Tawil à Londres en septembre 2002 pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
6. Patrick FORESTIER, « Derrière les tueries, de sordides intérêts immobiliers et fonciers », *Paris Match*, 9 octobre 1997.
7. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 245. Selon nos informations, le conseiller cité par l'auteur occupe aujourd'hui un poste important au Quai d'Orsay.

8. *The Observer*, 25 mai 1997.
9. Déclaration à l'un des auteurs d'un homme d'affaires français longtemps proche de Jacques Chirac, ayant souhaité garder l'anonymat.
10. Interview de Hacine Ouguenoune pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
11. Déclaration d'un responsable commercial français désirant garder l'anonymat.
12. Interview de Pierre Habib-Deloncle pour le documentaire *La Corruption en Algérie*, *op. cit.*
13. Pierre SANÉ, « Qui profite de cette situation ? », *Libération*, 7 mai 1997.
14. Voir notamment Roger COHEN, « Despite freeing of a militant, no letup in Algerian strife », *The New York Times*, 2 août 1997 ; et Flora LEWIS, « Cry out (or Algeria) » et « Press for peace talks » *International Herald Tribune*, septembre 1997.
15. Bruno ÉTIENNE, « Ce sont les généraux qui se déchirent », *Le Figaro*, 31 août 1997.
16. Interview de F. Ait-Mehdi, *Algerian Forum*, Paris, 7 octobre 1997.
17. Voir notamment Ali RAHMAOUI, « La responsabilité de la communauté Internationale dans le conflit algérien, *Éthique et politique* (en arabe). vol. 10, n°3, printemps 1997.
18. Salima GHEZALI, *L'Événement du jeudi*, 2.8 octobre 1997.
19. Interview de Mary Robinson au *Nouveau Quotidien*, Lausanne, 17 octobre 1997.
20. « Lionel Jospin veut allier objectifs "claire" et moyens "souples" », *Le Monde*, 16 septembre 1997.
21. François GÈZE, « Françalgérie : sang, intox et corruption » *loc. cit.*
22. AFP et Reuters, 24 septembre 1997.
23. Voir *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
24. Hubert COUDURIER, *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.*, p. 241.
25. John SWEENEY, « The blowtorch election that graines Britain » *The Observer*, 25 mai 1997.
26. « Algérie : appel à agir pour mettre fin à la crise des droits de l'homme », 15 octobre 1997.
27. André NAEF, « À l'ONU, les droits de l'homme héritent d'une militante passionnée », *Tribune de Genève*, 17 octobre 1997.
28. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
29. Interview de Mohamed Yousfi pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
30. *Ibid.*
31. Omar BELHOUCHE, « Faillite », *El-Watan*, 29 août 1997.
32. Voir Abed CHAREF, *Algérie, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*, p. 71.
33. Giovanna BOTTERI, entretien avec l'un des auteurs, Rome, début 1999.
34. Interview de Nesroulah YOUS pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
35. Interview de Lila Hamana pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
36. Y. B., « Le peuple n'a pas abdiqué devant les fraudeurs et les assassins », *El-Watan*, 29 octobre 1997.
37. Voir à ce sujet l'analyse de Abed CHAREF, *Algérie, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*, p. 135-136.
38. François GÈZE, « Françalgérie : sang, intox et corruption » *loc. cit.*

Notes du chapitre 28

1. Cité par Abed CHAREF, *Algérie, autopsie d'un massacre*, op. cit., p. 74.
2. Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 21.
3. Bernard-Henri LÉVY, *Le Point*, 4 octobre 1997.
4. Voir à ce sujet, dans la postface de François GÈZE et Salima Mellah au livre de Nesroulah YOUS, le passage consacré à « Une extraordinaire opération d'"agit-prop" internationale » (« Crimes contre l'humanité » in Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit., p. 293 sq).
5. Cité par Jean-Pierre TUQUOI « Les succès de communication du pouvoir algérien », *Le Monde*, 20 février 1998.
6. Voir Taoufik BEN BRIK, *Une si douce dictature*, La Découverte/Aloès/Reporters sans frontières, Paris/Tunis, 2000 ; et Nicolas BEAU et Jean-Pierre TUQUOI, *Notre ami Ben Ali. L'envers du miracle tunisien*, La Découverte, Paris, 1999
7. Voir notamment le communiqué de presse quotidien du département d'État américain, 6 janvier 1998.
8. Yvette ROUDY, *El-Watan*, 1^{er} mars 1998.
9. Claude CHEYSSON, *L'Express*, 22 janvier 1998.
10. Reuters, 4 avril 1998.
11. « L'Ouest algérien aurait été le théâtre d'une tuerie sans précédent depuis le début du ramadan », *Le Monde*, 4 janvier 1998 ; et *Maghreb-Machrek*, n° 160, avril-juin 1998, p. 69.
12. Bernard-Henri LÉVY, « Choses vues en Algérie », *Le Monde*, 8 et 9 janvier 1998.
13. John SWEENEY, « Atrocités en Algérie : "Nous étions les meurtriers qui ont tué pour l'État" », loc. cit.
14. *Ibid.*
15. Cité par Annette LÉVY-WILLARD, « Mutualité, des intellectuels contre l'amalgame », *Libération*, 23 janvier 1998.
16. *L'Express*, 22 janvier 1998.
17. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, op. cit.
18. Voir notamment le reportage « Fausses barbes », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 19 octobre 1997 et un autre reportage réalisé à Bentalha par Philippe Peaster et Gilles Jacquier et diffusé dans le *19/20 de France 3* fin octobre 1997.
19. François GÈZE et Pierre VIDAL-NAQUET, « L'Algérie et les intellectuels français », *Le Monde*, 4 février 1998.
20. Bernard-Henri LÉVY, « Le syndrome Timisoara », *Le Monde*, 12 février 1998 ; voir la réponse de François GÈZE et Pierre VIDAL-NAQUET, « L'Algérie de Bernard-Henri Lévy », *Le Monde*, 5 mars 1998.
21. *Ce que j'ai vu en Algérie. Carnets de route d'André Glucksmann*, documentaire réalisé par Malik AÏT-AOUDIA, France 3, 6 mars 1998.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*
24. Voir Claude LANZMANN, *Un vivant qui passe*, Arte, 12 novembre 1997.
25. Interview de Benjamin STORA, *Le Monde*, 19 février 1997.
26. Cité par Jean-Pierre TUQUOI, « Les succès de communication du pouvoir algérien », loc. cit.
27. Laurent NEUMANN, « BHL ne tournera pas "Voyage dans la tête d'un Khmer vert" », *Marianne*, 18-24 mai 1998.
28. Bernard-Henri LÉVY, entretien avec l'un des auteurs, 23 mars 2004.
29. Dimitri DE CLERCQ, entretien avec l'un des auteurs, mars 2004.
30. Interview d'Anne-André Léonard pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, op. cit.

31. Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée », *loc. cit.*
32. Interview de Nesroulah Yous pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
33. Florence AUBENAS, entretien avec l'un des auteurs, 1998.
34. Cité par Djillali HADJADJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, *op. cit.*, p. 244.
35. Cité par Marcel SCOTTO, « Les députés européens qui se sont rendus à Alger sont hostiles à une enquête internationale », *Le Monde*, 19 février 1998 ; voir aussi André SOULIER, « Le déclic ? », *La Provence*, v, 21 février 1998.
36. Florence AUBENAS et José GARÇON, « Algérie : une visite, deux visions », *Libération*, 13 mars 1998.
37. *Le Soir de Bruxelles*, 14 février 1998.
38. Voir notamment « Massacres en Algérie », « Fausses barbes », « Bombes Algérie », sujets respectivement diffusés les 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 7 décembre 1997 (ainsi que sur Channel Four, le 1^{er} février 1998).
39. « Le Vrai journal », Canal Plus. 15 février 1998.
40. Claude ANGELI, « Paris malade de son complexe algérien », *Le Canard enchaîné*, 7 janvier 1998.
41. Pierre HAZAN, « L'intransigeance algérienne face à l'ONU », *Libération*, 19 mars 1998.
42. *Maghreb-Machrek*, n° 160, avril-juin 1998, p. 71.
43. Interview de Hocine AÏT-AHMED pour le documentaire *La corruption en Algérie*, *op. cit.*
44. John SWEENEY et Léonard DOYLE, « We bombed Paris for Algeria », *The Observer*, 9 novembre 1997 ; et Jean-Pierre TUQUOI, « Des fuites impliquent Alger dans les attentats de Paris », *Le Monde*, 11 novembre 1997.
45. Jean-Pierre TUQUOI, « Un "groupe d'officiers" algériens crée un site d'opposition sur un serveur britannique », *Le Monde*, 20 mai 1998.
46. Voir Y. B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie : un colonel dissident accuse », *loc. cit.*
47. MAOL., « L'hécatombe et la presse, ou les démons du mensonge », Mai 2000, <www.anp.org>
48. Voir notamment Gilles MILLET, « Ils font trembler les casquettes » *Le Vrai papier journal*, octobre 2000.
49. « Vacances d'enfants algériens », *Le Vrai Journal*, Canal Plus, 13 septembre 1998.
50. *Ibid.*
51. *Ibid.*
52. *Ibid.*
53. *Ibid.*
54. Entretien de l'un des auteurs avec Éric Georgeau, octobre 2003.
55. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
56. Interview de Mohamed Yousfi pour le documentaire *Bentalha, autopsie d'un massacre*, *op. cit.*
57. AFP. 3 août 1998.
58. Ce rapport est consultable à l'adresse <www.algeria-watch.org/farticle/un/unorap.htm> ; on peut également y lire : ALGERIA-WATCH, « Lorsque le panel rédige un rapport sur mesure... », 20 septembre 1998, et diverses autres réactions.

Notes du chapitre 29

1. MAOL, « L'affaire Matoub », <www.anp.org>, 2002.
2. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
3. Voir le documentaire *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. Interview de l'ex-colonel B. Ali pour le documentaire. *Algérie, la grande manipulation*, *op. Cit.*
9. Voir Claude ANGELI, « Paris pris au piège de ses illusions algériennes », *Le Canard enchaîné*, 16 septembre 1998
10. *Ibid.*
11. « Abdelaziz Bouteflika, l'homme des casernes », *Le Canard enchaîné*, 14 avril 1999.
12. Jean-Pierre TUQUOI, « Les rivaux de M. Bouteflika à l'élection présidentielle algérienne crient à la fraude », *Le Monde*, 15 avril 1999.
13. Voir notamment Sylvain PASQUIER et Mina BAKI, *L'Express*, 22 avril 1999 ; et Mohamed BENCHICOU, *Bouteflika, une imposture algérienne*, Le Matin, Alger, 2003, p. 18.19.
14. Voir les articles de José GARÇON et Florence AUBENAS, *Libération*, 16-17 avril 1999.
15. AFP, 18 mai 1999.

Notes du chapitre 30

1. Florence AUBENAS, José GARÇON, Renaud LECADRE, Cédric MATHIOT, « La face cachée de l'empire Khalifa », *Libération*, 30 octobre 2002.
2. « Algérie : les révélations d'un déserteur de la SM », *Nord-Sud Export*, *loc. cit.*
3. Entretien de l'un des auteurs avec une responsable associative de la région de Larbaâ, 9 septembre 1998.
4. Cité par Youcef ZIREM, *Algérie, la guerre des ombres*, *op. cit.*, p. 34.
5. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets :révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, *op. cit.*
6. Cité par Youcef ZIREM. *Algérie, la guerre des ombres*, *op. cit.*, p. 34-36.
7. Interview de Hacine Ouguenoune pour le documentaire *Attentats de Paris : enquête sur les commanditaires*, *op. cit.*
8. Interview d'Abdelaziz Bouteflika par Jean-Pierre ELKABBACH, *Europe 1*, 7 novembre 1999.
9. Voir Y. B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie : un colonel dissident accuse », *loc. cit.*
10. Voir MAOL, « L'affaire des mercenaires », *op. cit.*
11. « Ali Baâli : "Les contrats avec l'Algérie pèsent bien plus que le MAOL" », *Algeria-Interface*, 4 avril 2002; Redouane NOUSSAÏR, « Le MAOL sous la loupe du FBI. Le colonel Baâli arrêté aux États-Unis. *Le Jeune Indépendant*, 29 janvier 2003 ; Djamel ZERROUK, « Le colonel Ali Baâli libéré par le FBI », *Le Jeune Indépendant*, 3 février 2003.
12. Michel DESPRATX, Jean-Baptiste RIVOIRE, Lounis AGGOUN, Marina LADOUS, *Algérie, la grande manipulation*, *op. cit.*

13. Nesroulah YOUS (avec la collaboration de Salima MELLAH), *Qui a tué à Bentalha ?*, op. cit.
14. Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit.
15. Interview d'Abdelkader Tigha pour le documentaire *Services secrets : révélations sur un « vrai-faux » enlèvement*, op. cit.
16. *Liberté, El-Watan*, 19 février 2001.
17. « Algérie une interview exclusive de l'ex-chef de l'armée. Le général Nezzar attaque », propos recueillis par Henri-Christian GIRAUD, *Le Figaro Magazine*, 21 avril 2001.
18. Khaled NEZZAR, *Échec à une régression programmée*, op. cit.
19. *Le Matin*, 15-16 juin 2001.
20. Voir « Kabylie : les dessous de l'enquête de la commission Issad », *Algeria-Interface*, 8 mai 2003 ; et Florence BEAUGÉ, « Les pouvoirs étendus de l'armée algérienne sont mis en cause » *Le Monde*, 8 janvier 2002.
21. Ahmed MERAH, « Après la manipulation des islamistes et du terrorisme, la guerre des clans par Kabyles interposés. », *Liberté*, 12 février 2002.
22. *Ibid.*
23. Interview de l'ex-colonel Mohammed Samraoui, *Al-Jazira*, 1^{er} août 2001.
24. Arnaud DUBUS, « Un déserteur raconte les méthodes de la Sécurité militaire algérienne face au GIA : "Des exécutions pour faire peur" », *Libération*, 27 août 2001.
25. Adam SHATZ, *The New York Times Book Review*, 18 juillet 2003.
26. Voir notamment Lorraine ADAMS, « The other man, *The Washington Post*, 20 mai 2001.
27. M. L. ZOUAÏMIA, « Samir Aït-Mohamed dans une situation délicate. Le jeu étrange du FBI et de la GRC [Gendarmerie royale canadienne] », *Le Quotidien d'Oran*, 8 décembre 2001.
28. Carlo BONINI et Giuseppe D'AVANZO, « Quand la CIA n'a pas cru nos 007 », ; et Magdi ALLAM, « Ce groupe sanguinaire caché dans les montagnes algériennes. », *La Repubblica*, 8 janvier 2001.
29. *Le Soir d'Algérie*, 14 juillet 2001.
30. Voir MAOL, « Les Zouabris du système <www.anp.orp>, 9 mai 2002.
31. « Spectaculaire opération des forces combinées, vendredi à Boutarik. Le film de l'élimination de Antar Zouabri », *Quotidien d'Oran*, 10 février 2002.
32. *L'Expression*, 21 février 2002; et Adam SHATZ, *The New York Times Book Review*, 18 juillet 2003.
33. Roland JACQUARD, *Au nom d'Oussama Ben Laden*, Picollec, Paris, 2001.
34. « C dans l'air » émission de débat animée par Yves Calvi sur France 5, décembre 2002.
35. Voir Mohamed SIFAOUÏ, *Mes frères assassins. Comment j'ai infiltré une cellule d'AL-Qaïda*, Le Cherche Midi, Paris, 2003. En 2003, Mohamed Sifaoui réalise *Sur la trace d'Oussame Ben Laden*, un documentaire « révélant » la présence du chef d'Al-Qaïda à la frontière afghano-pakistanaise sur la foi d'éléments aussi improbables que « Son visage traduit une gène certaine » quand on lui parle de Ben Laden... (M6, 9 novembre 2003).
36. Steven R. WEISMAN, *New York Times*, 10 décembre 2002.
37. Voir les minutes complètes du procès: Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit.
38. Interview de Omar Benderra pour le documentaire de Jean-Baptiste RIVOIRE, *Khalifa, un étrange milliardaire algérien*, op. cit.
39. Jean-Baptiste RIVOIRE, *Khalife, un étrange milliardaire algérien*, op. cit.
40. REPORTERS SANS FRONTIERES, « Algérie, la liberté de la presse victime de l'état de non droit » novembre 2002.
41. Jérôme DUPUIS et Gilles GAETNER. « Le magot envolé », *L'Express*, 18 décembre 2003.
42. Jean-Baptiste RIVOIRS, *Khalife, un étrange milliardaire algérien*, op. cit.

43. David ANDRÉ, « Méciar, Stars en Slovaquie », *Le Vrai journal*, Canal Plus, 11 octobre 1998.
44. France 2, 29 septembre 2002.
45. Anecdote rapportée début octobre 2002 par *El-Watan*.
46. Éditorial de Maâmar Djebour sur Khalifa TV (voir Jean-Baptiste RIVOIRE, *Khalife, un étrange milliardaire algérien*, *op. cit.*).
47. *Algeria-Interface*, 13 juin 2003.
48. *Le Quotidien d'Oran*, 15 juin 2003.
49. Voir à ce sujet les pistes avancées dans l'excellent dossier de Florence AUBENAS, José GARÇON, Renaud LECADRE, Cédric MATHIOT, « La face cachée de l'empire Khalifa », *loc. cit.*
50. Faouzia FÉKIRI, Arte, 22 septembre 2003.
51. Claire CHAZAL, TFI, 2 mars 2003.
52. Séverine LABAT et Malik AÏT-AOUDIA, *Algérie 1988-2000. Autopsie d'une tragédie*, *op. cit.*
53. Voir notamment les articles de Jean BELOT, *Télérama*, 1^{er} octobre 2003 ; et de Martine GOZLAN, « Le film qui ne ment pas », *Marianne*, 29 septembre-5 octobre 2003.
54. Jean-Pierre TUQUOI, *Le Monde télévision*, 27 septembre 2003.
55. Thierry LECLÈRE, Malek BENSMAÏL et Patrice BARRAT, *Algérie(s)*, « Une terre en deuil », *op. cit.*
56. Nasséra DUTOUR, in Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de « La Sale Guerre »*, *op. cit.*, p. 341.
57. Florence BEAUGÉ, « En Algérie, aucun survivant parmi les disparus de la sale guerre », *Le Monde*, 8 janvier 2003.
58. Le texte de cette plainte est consultable sur le site d'Algeria-Watch, à l'adresse <www.algeria-watch.de/fr/article/just/moines/plainte_texte.htm>.
59. « Algérie : les révélations d'un déserteur de la SM » *Nord-Sud Export*, n° 427, 21 septembre 2001.
60. Jean-Pierre TUQUOI, « Le devoir d'enquête sur les moines de Tibhirine », *Le Monde*, 20 février 2004.
61. Voir Louis JOINET (dir.), *Lutter contre l'impunité. Dix questions pour comprendre et pour agir*, La Découverte, Paris, 2002.
62. « Algérie : Bouteflika, le retour », *Risques Internationaux* 26 février 2004.

Notes de la conclusion

1. YASMINA, « Silence, mon peuple se meurt », *Algeria-Watch*, août 2001, <algeria-watch.org/farticle/tribune/yasmina.htm>.
2. William BYRD « Contre-performance économique et fragilité institutionnelle », *Confluences Méditerranée*, n°95, printemps 2003, p. 59.
3. *Algeria-Interface*, 14 novembre 2002.
4. NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL, *Algeria : more than one million internally displaced people ignored by the international community*, 5 mars 2004.
5. *Le Matin*, 13 juillet 2003.
6. Voir à ce sujet le récit bouleversant fait par Christian Lecomte dans « Douleurs muettes : les séquelles de la violence en Algérie », *Algeria-Interface*, 6 février 2003.
7. Salah-Eddine SIDHOUM et ALGERIA-WATCH, *Algérie la machine de mort*, *op. cit.*
8. François GÈZE, « Françalgérie : sang, intoxication et corruption » *loc. cit.*
9. Cité par José GARÇON, préface à l'ouvrage de Djallal MALTI, *La Nouvelle Guerre d'Algérie*, *op. cit.*

Notes de la postface

1. *Le Quotidien d'Oran*, 10 juillet 2005.
2. Voir Lounis AGGOUN, « La colonisation recommencée », Dossier *Algérie, soleil noir, 1954-2004*, *Le Croquant*, n° 44-45, décembre 2004.
3. Jean-Philippe RÉMY, « "El-Para", le chef salafiste capturé dont personne ne veut », *Le Monde*, 26 mai 2004.
4. Voir Jean-Baptiste RIVOIRE et Salima MELLAH, « Enquête sur l'étrange "Ben Laden du Sahara" », *Le Monde diplomatique*, février 2005.
5. *Paris Match*, 5-11 août 2004 ; et Patrick FORESTIER et Paul COMITI, « Envoyé spécial France 2, 9 septembre 2004.
6. *Le Quotidien d'Oran*, 10 juillet 2005.
7. Voir Omar BENDERRA, François GÈZE, Salima MELLAH, « L'"ennemi algérien" de la France : le GSPC ou les services secrets des généraux ? Algeria-Watch, 23 juillet 2005 (<www.algeria.watch.de/fr/article/tribune/ennemi_algerien.htm>.
8. « Trois questions à Farouk Ksentini », *Le Monde*, 3 avril 2005.
9. Algeria.Watch, « Les chefs de l'armée et du DRS sont responsables et coupables », communiqué du 4 avril 2005, <www.algeria-watch.org/fr/aw/aw_ksentini.htm> ; voir aussi François GÈZE et Salima MELLAH, « La "sale guerre" en Algérie : responsables et coupables », *Le Monde*, 17 mai 2005.
10. « Algérie la loi d'amnistie risque de légaliser l'impunité pour les auteurs de crimes contre L'humanité », déclaration conjointe de Amnesty International, Human Rights Watch, Centre International pour la justice transitionnelle, Commission internationale des juristes, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Paris, 14 avril 2005.
11. Voir Laurent VALDIGUIÉ, « Les chères stars du milliardaire Khalifa », *Le Parisien*, 5 février 2005.
12. Entretien de Jean-Baptiste RIVOIRE avec Nasser Zérouali, Paris, juin 2005.
13. Olivier Le COUR GRANDMAISON, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Fayard, Paris, 2005, p 36.
14. *Le Monde*, 24 juin 2005.
15. Cité par *L'Expression*, 29 mai 2005.
16. Hocine MALTI, *Le Quotidien d'Oran*, 10 juillet 2005.

Principaux sigles utilisés*

* Cette liste a été établie à partir de celle figurant à la fin de l'ouvrage de Muhammed Samraoui (*Chronique des années du sang. op. cit.*), que nous tenons à remercier.

AIS : Armée islamique du salut (créée en juin 1994 sous l'égide du FIS, l'AIS a décrété un cessez-le-feu unilatéral en octobre 1997, suite à un accord secret avec le DRS).

ALN : Armée de libération nationale (1954-1962).

ANP : Armée nationale populaire.

APC : Assemblée populaire communale (commune).

APN : Assemblée populaire nationale.

APS : Algérie Presse Service (l'agence de presse de l'État algérien).

APUA : Association populaire pour l'unité et l'action (petit parti politique proche du pouvoir, dirigé par Mehdi Abbas Allalou).

APW : Assemblée populaire de wilaya.

AVRE : Association des victimes de la répression en exil.

BRIP : Bureau de recherche et d'investigation principale.

BSP : Bureau de sécurité et de prévoyance (correspondants de la Sécurité militaire au niveau de chaque institution de l'État et entreprise publique).

CCE : Comité de coordination et d'exécution (instance dirigeante du FLN créée en 1956 lors du congrès de la Soummam)

CCLAS : Centre de commandement de la lutte anti-subversive.

CDN : Commission du dialogue national

CFA : Commandement des forces aériennes.

CFT : Commandement des forces terrestres (structure de l'ANP basée à Aïn-Naâdja).

CISIA : Comité international de soutien aux intellectuels algériens.

CMI : Centre militaire d'investigation.

CNIC : Conseil national de l'information et de la communication.

CNRA : Conseil national de la révolution algérienne.

CNS : Compagnie nationale de sécurité (équivalent des CRS français).

- CNSA** : Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie (structure civile créée le 30 décembre 1991, à l'initiative des chefs de l'armée, pour justifier l'Interruption du processus électoral afin de sauver la démocratie.).
- CNT** : Conseil national de transition (Parlement composé de membres non élus, désignés par le pouvoir, qui a siégé de début 1994 jusqu'aux élections législatives de juin 1997).
- CPMI** : Centre principal militaire d'investigation (localisé à Ben-Aknoun, cet organe du DRS relève de la DCSA ; il a été dirigé, de 1990 à mars 2001, par le commandant - promu ensuite colonel - Athmane Tartag, dit « Bachir » ; le CPMI est l'un des principaux centres de torture et de liquidation d'opposants).
- CPO** : Centre principal des opérations (dépendant de la DCE, cette unité du DRS, dont le siège est le « Centre Antar » de Ben-Aknoun, est chargée des actions illégales ; le CPO a été dirigé par le commandant Amar Guettouchi jusqu'à sa mort en opération en mai 1992 ; il a alors été remplacé par le colonel Farid Ghobrini, lui-même remplacé en 1995 par le colonel Kamel Hamoud).
- CRAC** : Couverture radar aérienne et côtière (projet d'équipement de communication d'un montant de 6 milliards de dollars entre l'Algérie et la France).
- CTRI** : Centre territorial de recherche et d'Investigation (antenne du DRS dans chaque région militaire ; les CTRI sont nés début 1993 de la fusion des antennes de la DCE, les CRI - centres de recherche et d'investigation -, et de la DCSA, les CMI - centres militaires d'investigation ; le plus important CTRI est celui de Blida dirigé par le commandant - promu ensuite colonel - Mhenna Djebbar, de 1990 à octobre 2003, c'est l'un des principaux centres de torture et d'exécutions extrajudiciaires du DRS).
- DAF** : Déserteur de l'armée française (terme utilisé pour désigner les officiers de l'armée française qui ont rallié le FLN, souvent tardivement, et qui occuperont une place importante au sein du pouvoir militaire après l'indépendance ; ils seront au cœur du pouvoir financier et les principaux acteurs de la sale guerre à partir de 1992).
- DCE** : Direction du contre-espionnage (branche du DRS, dirigée depuis septembre 1990 par le colonel - promu général fin 1992 - Smaïl Lamari, dit « Smain » -, toujours en poste près de treize ans plus tard).
- DCPJ** : Direction centrale de la police judiciaire (France).
- DCSA** : Direction centrale de la sécurité de l'armée (branche du DRS, dirigée de septembre 1990 à juin 1996 par le colonel - promu général fin 1992 - Kamel Abderahmane, remplacé par le colonel Mohamed Zeghloul).

- DDSE** : Direction de la documentation et de la sécurité extérieure (branche du DRS, dirigée de septembre 1990 à juillet 1994 par le lieutenant-colonel Saïdi Fodhil, puis par le général Hassan Bendjelti, dit « Abderazak Tetouan » remplacé en avril 1996 par le général Rachid Laâlali, dit « Attafi »).
- DEC** : Délégué exécutif communal (maires non élus nommés par le pouvoir en juin 1992 pour remplacer, après leur destitution, les maires FIS qui avaient été élus en juin 1990).
- DGDS**, puis **DGPS** : Délégation générale à la documentation et à la sécurité et Délégation générale à la prévention et à la sécurité (branche de la SM rebaptisée DCE. en septembre 1990).
- DGSE** : Direction générale de la sécurité extérieure (France).
- DGSN** : Direction générale de la sûreté nationale (police).
- DRE** : Direction des relations extérieures.
- DRS** : Département du renseignement et de la sécurité (nouvelle appellation de la Sécurité militaire depuis septembre 1990, date à laquelle sa direction a été confiée au général Mohamed Mediène, dit « Toufik » -, toujours en poste treize ans plus tard).
- DST** : Direction de surveillance du territoire (France).
- EMG** : Etat-major général (commandement militaire aux frontières est et ouest de l'Algérie, dirigé par Houari Boumediene et qui lui servit de force de frappe pour prendre le pouvoir en juillet 1962).
- ENAPAL** : Entreprise nationale des produits alimentaires.
- ENITA** : École nationale d'Ingénieurs et de techniciens algériens.
- ENTV** : Entreprise nationale de télévision.
- FAF** : Fraternité algérienne en France (association islamiste).
- FARL** : Fractions année révolutionnaire libanaise (groupe terroriste impliqué au milieu des années 1980 dans plusieurs attentats en France).
- FFS** : Force des forces socialistes (créé en 1963 par Hocine Aït-Ahmed).
- FIDA** : Front islamique du *djihad* armé (groupe dissident du GIA, « spécialisé » dans l'assassinat d'intellectuels et de personnalités, manipulé par le CPMI).
- FIDH** : Fédération internationale des ligues des droits de l'homme.
- FIS** : Front islamique du salut (créé en février 1989, reconnu officiellement en septembre de la même année et dissous le 4 mai 1992, suite à la proclamation de l'état d'urgence).
- FLN** : Front de libération nationale.
- FMI** : Fonds monétaire international.
- GIA** : Groupe islamique armé (appellation apparue pour la première fois en octobre 1992).
- GIGN** : Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (France).
- GIS** : Groupement d'intervention spéciale (dépendant du DRS).

- GLD** : Groupes de légitime défense (appellation officielle des milices créées en mars 1994 par le ministère de l'Intérieur).
- GPRA** : Gouvernement provisoire de la révolution algérienne.
- GSPC** : Groupe salafiste de prédication et de combat (réputé être issu d'une scission du GIA, en 1996).
- HCE** : Haut comité d'État (présidence collégiale constituée à l'initiative de l'armée suite au coup d'État du 11 janvier 1992, pour remplacer le président Chadli Bendjedid, « démissionné » ; le HCE a duré jusqu'en janvier 1994).
- HCS** : Haut conseil de sécurité (instance consultative, composée en janvier 1992 de trois militaires et trois civils).
- IGPN** : Inspection générale de la police nationale (France).
- INESG** : Institut national des études de stratégie globale.
- LADDH** : Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (présidée par Me Abdenmour Ali Yahia).
- LADH** : Ligue algérienne des droits de l'homme (dirigée par Me Miloud Brahimi, initiée par le pouvoir algérien pour contrer la LADDH ; elle est connue comme étant la « ligue officielle »).
- MAJD** : Mouvement algérien pour la justice et le développement (parti politique fondé fin 1990 par Kasdi Merbah, ancien chef de la Sécurité militaire, assassiné en août 1993).
- MAK** : Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (dirigé par le chanteur Ferhat Mehenni).
- MALG** : Ministère de l'Armement et des Liaisons générales (instance du Gouvernement provisoire de la République algérienne pendant la guerre de libération, ancêtre de la Sécurité militaire).
- MAOL** : Mouvement algérien des officiers libres (organisation d'officiers dissidents créée fin 1997).
- MCB** : Mouvement culturel berbère (mouvement d'opposition né des événements de Kabylie de 1980, connus sous le nom de « Printemps berbère ». Ses revendications sont : « Démocratie » et « Langues et cultures populaires », à savoir le berbère et l'arabe algérien).
- MDA** : Mouvement pour la démocratie en Algérie (créé en 1984 par l'ex-président Ahmed Pen Bella).
- MDN** : Ministère de la Défense nationale.
- MDRA** : Mouvement démocratique révolutionnaire algérien (créé à la fin des années 1960 par Krim Belkacem).
- MEI** : Mouvement pour un État islamique (créé en février 1992 à l'initiative de Saïd Makhloufi et d'autres anciens responsables du FIS).
- MIA** : Mouvement islamique algérien (créé en 1982 par Mustapha Bouyali ; après sa disparition en 1987, un nouveau MIA, Mouvement Islamique armé, sera créé en 1990).
- MJA** : Mouvement des journalistes algériens (mouvement de journalistes initié au début de l'année 1988, revendiquant une

Principaux sigles utilisés

déontologie dans le journalisme et la liberté d'informer ; il se délitara dans le courant de l'année 1989).

MNA : Mouvement national algérien (mouvement créé par Messali Hadj après le lancement de la guerre d'indépendance algérienne en novembre 1954).

MSP : Mouvement de la société pour la paix (ou Hamas, parti islamiste dirigé par Mahfoud Nahnah, décédé le 19 juin 2003).

MTLD : Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques.

OAS : Organisation de l'armée secrète (organisation insurrectionnelle de pieds-noirs qui pratiqua la politique de la terre brûlée à la fin de la guerre d'Indépendance).

OJAL : Organisation des jeunes Algériens libres (escadron de la mort du DRS créé fin 1993 et disparu à la mi-1994).

ONACO : Office national du commerce (monopole algérien sur l'importation et le commerce de denrées alimentaire ; sera remplacé par l'ENAPAL).

ONDH : Observatoire national des droits de l'homme (structure créée en février 1992 par le HCE pour donner une couverture « Démocratique » à la répression menée contre les islamistes ; l'ONDH a été dissous en 2001).

ONM : Organisation nationale des *Mudjahidines* (organisation de masse du FLN regroupant les anciens combattants de la guerre de libération).

ONRB : Office national de la répression du banditisme (organisme basé à Châteauneuf, créé en avril 1992 et rattaché en principe à la police, mais dépendant en réalité du DRS ; l'ONRB a été dissous trois mois plus tard).

OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole.

ORAF : Organisation de la résistance en Afrique du Nord (groupe « contre-terroriste » créé à Alger en décembre 1956 par la DST pour commettre des attentats terroristes destinés à entraver tout espoir de compromis politique).

OSRA : Organisation secrète des républicains algériens (escadron de la mort créé par le DRS et fonctionnant selon le schéma de l'ORAF).

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

OUA : Organisation de l'unité africaine.

PAF : Paysage audiovisuel français.

PAGS : Parti de l'avant-garde socialiste (ex-parti communiste algérien, le PAGS a été créé dans la clandestinité en 1965 ; il est devenu Ettahadi en 1993, puis, en 1998, Mouvement démocratique et social).

PCA : Parti communiste algérien.

PCO : Poste de commandement opérationnel (créé en juin 1991 à Ain-Naâdja, lors de l'instauration de l'état de siège, et d'abord nommé Commandement des opérations de base, le PCO assurera

à partir du coup d'État de janvier 1992 la coordination de l'action répressive des différents services de sécurité — DRS, DGSN et gendarmerie nationale ; placé sous l'autorité du colonel Smaïl Lamari, il est installé depuis avril 1992 dans la caserne de Châteauneuf).

- PNSD** : Parti national pour la solidarité et le développement.
- PPA** : Parti du peuple algérien.
- PRA** : Parti du renouveau algérien.
- PRS** : Parti de la révolution socialiste (parti d'opposition créé par Mohamed Boudiaf).
- PS** : Parti socialiste (français).
- PSD** : Parti social-démocrate.
- PT** : Parti des travailleurs (trotskiste).
- RCD** : Rassemblement pour la culture et la démocratie (créé en février 1989 par un dissident du FFS, Saïd Sadi).
- RFI** : Radio France internationale.
- RG** : Renseignement généraux (français).
- RM** : Région militaire (le territoire national est découpé en six régions militaires, dont les sièges sont à Blida, Oran, Béchar, Ouargla, Constantine et Tamanrasset).
- RND** : Rassemblement national démocratique (parti de gouvernement créé en mars 1997 à l'initiative d'ex-militants du FLN et de technocrates).
- RPC** : Régiment de paracommandos.
- RPIMA** : Régiments parachutistes de l'infanterie de marine
- RPN** : Rassemblement populaire national (parti envisagé par Mohamed Boudiaf pour se donner une assise populaire).
- RPR** : Rassemblement pour la République (français).
- RR** : Régiment de reconnaissance.
- RTA** : Radio et télévision algérienne.
- SIT** : Syndicat Islamique du travail (affilié au FIS, il a été dissous en juin 1991).
- SM** : Sécurité militaire.
- SRA** : Service de recherche et d'analyse.
- SSP** : Service de sécurité présidentielle.
- SSP** : Service spécial de la prospection (dirigé par Messaoud Zéghar, il est chargé durant la deuxième guerre d'Algérie de se procurer des armements pour L'ALN).
- TPI** : Tribunal pénal international.
- UDMA** : Union démocratique du manifeste algérien.
- UDRS** : Union pour la défense de la révolution socialiste (mouvement d'opposition créé par des personnalités au lendemain du coup de force du duo Ben Bella-Boumediène en juillet 1962).
- UFD** : Union des forces démocratiques.

Principaux sigles utilisés

- UGTA** : Union générale des travailleurs algériens (syndicat inféodé au pouvoir).
- UIS** : Union Islamique des syndicats (précurseur du SIT).
- UMA** : Union des médecins algériens (organisation de masse du FLN).
- UMA** : Union du Maghreb arabe.
- UNJA** : Union nationale de la jeunesse algérienne (organisation de masse du FLN).

Chronologie*

* Chronologie établie par Salima Mellah (et complétée par elle pour le présent ouvrages) et publiée en annexe de l'ouvrage : Habib SOUAÏDIA. *Le Procès de « La sale guerre »*, La Découverte, Paris, 2002.

1830-1962

Colonisation de l'Algérie par la France.

1^{er} novembre 1954.- Déclenchement par le FLN (Front de libération nationale) de la guerre de libération.

5 juillet 1962.- Indépendance de l'Algérie Ahmed Ben Bella est le premier président de la République démocratique et populaire, le FLN est le parti unique.

19 juin 1965.- Le colonel Houari Boumediene prend le pouvoir en organisant un coup d'État.

27 décembre 1978.- Mort de Houari Boumediene.

Janvier 1979.- Un conclave militaire désigne le colonel Chadli Bendjedid à la tête de l'État.

5-10 octobre 1988.- Manifestations de jeunes et révoltes dans toutes les grandes villes du pays. L'armée réprime brutalement plus de cinq cents personnes sont tuées, des milliers sont blessées, la torture est systématique. Le président Chadli promet des réformes politiques et économiques.

16 novembre 1988.- Le général Khaled Nezzar est nommé à la tête de l'état-major de l'armée.

23 février 1989.- La nouvelle Constitution reconnaissant le multipartisme est adoptée par référendum. L'armée se retire du comité central du FLN. De nombreux partis politiques se forment et sont légalisés : le RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie) est agréé en février, le FIS (Front islamique du salut) en septembre et le FFS (Front des forces socialistes), parti clandestin depuis 1963, en novembre.

- 9 septembre 1989.-** Mouloud Hamrouche est nommé Premier ministre en remplacement de Kasdi Merbah ; son équipe affiche un ambitieux programme de réformes, notamment économiques.
- 12 juin 1990.-** Premières élections locales pluralistes : le FIS remporte 54,25 % des suffrages exprimés, le FLN 28,13 %, le RCD 2,08 %. Le FFS et le MDA (Mouvement pour la démocratie en Algérie) boycottent ce scrutin. Le taux d'abstention est de 34,85%.
- 25 juillet 1990.-** Le général Khaled Nezzar est nommé ministre de la Défense.
- 4 septembre 1990.-** Les services de renseignement sont réunis, sous son autorité, par le général K. Nezzar au sein du Département de renseignement et de sécurité (DRS), reconstituant ainsi l'ex-Sécurité militaire (qui avait été éclatée en 1987). La direction du DRS est confiée au général Mohamed Médiène, dit « Touflk ». Le DRS comporte trois directions : la Direction du contre-espionnage (DCE), dirigée par le général Smaïl Lamari, dit « Smaïn » ; la Direction de la documentation et de la Direction extérieure (DDSE), dirigée par général Saïdi Fodhil ; et la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée), dirigée par le général Kamel Abderrahmane.

1991

- 25 mal.-** Le FIS appelle à une grève générale illimitée exigeant la modification de la loi électorale pour les législatives et des élections présidentielles anticipées.
- 5 juin.-** Le gouvernement de Mouloud Hamrouche démissionne, les élections législatives sont reportées et l'état de siège est déclaré. Des milliers de manifestants sont emprisonnés dans des camps ouverts au Sahara.
- 30 Juin.-** Les deux leaders du FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, sont arrêtés.
- 13 octobre.-** L'Assemblée nationale adopte une nouvelle loi électorale pour les élections législatives.
- 29 novembre.-** Le poste militaire de Guemmar, près de la frontière tunisienne, est attaqué par un groupe armé.
- 26 décembre.-** Premier tour des élections législatives : 7 822 625 votants, sur 13 258 554 inscrits (abstentions : 41 % ; blancs ou nuls 6,97 %). Sur les 6 897 719 suffrages exprimés, le FIS en recueille 3 260 222 (47,27 %), le FLN 1 612 947 (23,38 %), le FFS 510 661 (7,40 %), le Hamas 368 697 (5,35 %) et le RCD 200 267 (1,51 %). Deux cent trente-deux sièges (sur quatre cent trente) sont attribués au premier tour : le FIS en remporte cent quatre-vingt-huit, le FFS vingt-cinq et le FLN seize. Le deuxième tour des élections est prévu pour le 16 janvier 1992.

1992

2 janvier.- Plusieurs centaines de milliers de personnes manifestent à Alger à l'appel du FFS et de son président Hocine Aït-Ahmed, pour « sauver la démocratie » et mobiliser les abstentionnistes au deuxième tour.

11 janvier.- Le président Chadli annonce sa démission. On apprend que l'Assemblée nationale a été dissoute le 4 janvier : le Conseil constitutionnel (CC) fait état d'un décret présidentiel du 4 janvier, relatif à la dissolution de l'Assemblée nationale ». Le président du CC, sollicité pour assumer l'intérim de la présidence, constate l'impossibilité constitutionnelle de remplir cette charge.

12 janvier.- Le Haut Conseil de sécurité (HCS), composé de six personnes (dont trois généraux, le général Nezzar en est membre), constate l'impossibilité de poursuivre le processus électoral.

14 janvier.- Création du Haut Comité d'État (HCE) composé de cinq membres Mohamed Boudiaf, qui revient de son exil marocain ; le général Khaled Nezzar, ministre de la Défense ; Ali Haroun, ministre des Droits de l'homme ; Ali Kali, président de l'Association des anciens *moudjahidines* ; Tidjani Haddam, recteur de la mosquée de Paris. Le HCE déclare assumer les pouvoirs du président jusqu'à la fin du mandat de ce dernier en décembre 1993.

Protestations dans tout le pays, début des arrestations de masse.

22 janvier.- Arrestation de Abdelkader Hachani n°3 du FIS. Ali Haroun indique que 5 000 personnes ont été arrêtées, le FIS parle de 14 000 personnes.

9 février.- L'état d'urgence est proclamé.

13 février.- Annonce par les autorités de la création de sept centres de détention dans le sud du pays.

4 mars.- Dissolution du FIS par la chambre administrative d'Alger.

29 mars.- Le gouvernement dissout les assemblées communales à majorité FIS. Les mairies seront dirigées par des DEC (délégations exécutives communales), désignées par le ministre de l'Intérieur Larbi Belkheir qui se distingueront plus tard par une corruption généralisée.

29 juin.- Assassinat du président Mohamed Boudiaf par un membre de sa garde lors d'un déplacement à Annaba.

15 juillet.- Abassi Maclant et Ali Benhadj, les deux dirigeants du FIS, sont condamnés à douze ans de prison.

26 août.- Premier attentat aveugle : une bombe explose à l'aéroport d'Alger, faisant neuf morts et cent vingt-trois blessés.

Septembre.- À la demande du général Nezzar, création, sous la direction du général Mohamed Lamari, du CCC/ALAS (Centre de

conduite et de coordination des actions de lutte antisubversive), réunissant les unités des forces spéciales » de l'armée chargées de mener la lutte antiterroriste.

30 septembre.- Promulgation du décret législatif n° 92-03 relatif à la lutte contre la subversion et le terrorisme appelé loi « antiterroriste ».

5 décembre.- Le couvre-feu est instauré dans la région d'Alger.

1993

8 janvier.- Soixante-dix-neuf militaires sont jugés par le tribunal militaire : vingt condamnations à mort.

7 février.- Reconduction de l'état d'urgence pour une durée indéterminée.

2 mars.- L'organisation Amnesty International publie un rapport dans lequel elle s'inquiète de la grave détérioration de la situation des droits de l'homme et la généralisation de la torture après l'instauration de l'état d'urgence.

3 mars.- L'ONDH (Observatoire national des droits de l'homme) déclare avoir enregistré « dix cas probables » de torture en Algérie.

13 février.- Visite du ministre français de l'Économie et des Finances, qui confirme l'aide économique et commerciale accordée à l'Algérie : apport de 5 milliards de francs pour l'année 1993.

6 mai.- Ouverture du procès des auteurs présumés de l'attentat de l'aéroport d'Alger, devant le tribunal d'exception d'Alger. Lors d'une parodie de justice, sept d'entre eux seront condamnés à mort (et exécutés le 31 août 1993).

17 mai.- Un « texte d'exception » édicté par le gouvernement interdit le port de tenues islamiques dans les entreprises et les administrations publiques.

26 mai.- L'écrivain et journaliste Tahar Djaout est victime d'un attentat qui sera attribué aux islamistes. Il décède le 2 juin. Cet assassinat sera suivi dans les mois suivants de nombreux autres, visant particulièrement les intellectuels et personnalités ayant soutenu l'interruption du processus électoral.

29 mai.- Le couvre-feu est élargi aux régions de M'sila, Chlef et Djelfa.

Juillet.- Signature de plusieurs contrats dans le domaine des hydrocarbures : avec le Portugal, pour la fourniture de gaz, des sociétés françaises, japonaises et américaines pour des équipements et des aménagements.

10 juillet.- Le général Liamine Zéroual est désigné au poste de ministre de la Défense pour remplacer le général Khaled Nezzar, qui reste membre du HCE. Le général Mohamed Lamari est nommé chef d'état-major de l'armée.

22 août.- Assassinat de Kasdi Merbah, ancien chef de la Sécurité militaire et chef d'un parti politique. Il venait de lancer un appel aux groupes armés et aux responsables politiques de négocier et aux militaires de se retirer de la politique. Cet assassinat est imputé aux islamistes, mais tout porte à croire qu'il s'agit de la liquidation par un clan du pouvoir d'un acteur important de la réconciliation.

Septembre.- Une « commission nationale de dialogue » est constituée pour préparer la conférence nationale de réconciliation » à l'issue de laquelle sera choisi le successeur du HCE.

14 septembre.- Création de l'instance exécutive du FIS à l'étranger présidée par Rabais Kébir.

26 septembre.- L'Algérie reprend contact avec le FMI pour un crédit *stand-by* de 4 milliards de dollars sur trois ans.

23 octobre.- Enlèvement de trois agents consulaires français par un groupe présumé islamiste : ils sont libérés quatre jours plus tard, en même temps que les ravisseurs rendent public un communiqué enjoignant les étrangers à quitter le pays avant le 1^{er} décembre. De nombreux témoignages, donc ceux des otages eux-mêmes, désignent une action du DRS conçue pour assurer au régime le soutien de la France.

9 novembre.- Quatre-vingt-huit islamistes sont arrêtés en France, dans une vaste rafle appelée « opération Chrysanthème », organisée par le ministre de l'Intérieur Charles Parqua. Ils seront en grande partie extradés vers le Burkina-Faso, alors qu'aucune charge sérieuse n'a pu être retenue contre eux.

Décembre.- Visite d'une délégation du FMI en Algérie, préconisant une dévaluation du dinar de 50 %, la privatisation du secteur public, la réduction du déficit budgétaire et la libération des échanges extérieurs.

Visite d'une délégation parlementaire française pour assurer un soutien financier accru à l'Algérie.

1994

Janvier.- La conférence nationale est boycottée par la majorité des partis politiques. Le HCE est dissous et, le 30, Liamine Zéroual est désigné président de la République pour une période de trois ans.

4 janvier.- L'organisation américaine Human Rights Watch publie un rapport sur la détérioration des droits de l'homme en Algérie et déplore le silence de la France devant les excès de la répression. Elle appelle les créanciers de l'Algérie à conditionner leur assistance par un retour à la démocratie et la fin des atteintes aux droits de l'homme.

- 23 février.-** Le directeur général du FMI, M. Camdessus, se rend à Alger pour discuter du rééchelonnement de la dette extérieure.
- 3 mars.-** Le ministre de l'Économie algérien se rend en France pour négocier ce rééchelonnement.
- 10 mars.-** Près de mille détenus s'évadent de la prison de Tazoult (ex-Lambèse) dans des conditions mystérieuses. Au cours des trois mois suivants, les forces de sécurité multiplient les arrestations de civils dans tout le pays, et surtout dans l'Algérois plusieurs milliers de personnes sont tuées ou « disparaissent ». Les témoignages attestent qu'il s'agit d'une opération montée par le DRS pour repeupler les maquis et les infiltrer.
- 12 mars.-** Un communiqué du « GIA » affiché sur tous les murs de la ville de Berrouaghia instaure un couvre-feu à 21 heures. Il s'agit en fait d'un faux visant à couvrir une vaste campagne d'arrestations et d'exécutions sommaires : le lendemain, une vaste opération d'arrestations est entreprise par les militaires dans la ville de Berrouaghla, plus de cent soixante-dix citoyens sont arrêtés. Quarante cadavres seront retrouvés quelques jours plus tard aux quatre coins de la ville.
Une vaste opération de ratissage est menée par l'armée dans la région de Batna suite à l'évasion de Tazoult. Les montagnes environnantes, parsemées d'habitations, sont intensément bombardées, et brûlées au napalm. On parle d'une centaine de civils tués.
- 21 mars.-** Le chef d'état-major de l'armée, le général Mohamed Lamari, reçoit une délégation de signature du chef de l'État pour « tous actes et décisions, y compris les arrêtés ». Deux jours plus tard, le ministre de l'Intérieur, le colonel Salim Sadi, annonce que les réservistes peuvent être mobilisés « pour venir en appoint aux forces de l'ordre ».
- 26 mars.-** Le général Mohamed Betchine, ancien chef des services de renseignements, est nommé conseiller du chef de l'État.
- Avril.-** Signature avec le Club de Paris d'un accord de rééchelonnement de la dette extérieure (environ 26 milliards de dollars). Le dinar est dévalué de 40 %. Offensive française au sein du G7, de l'Union européenne et vis-à-vis des États-Unis pour le soutien économique de l'Algérie.
- Juin.-** Création de l'une des premières milices dans le village de Bouderbala (wilaya de Bouira), dirigée par un commerçant issu de la nomenklatura locale, un certain Ammi Mekhfi Ziclane, âgé de soixante ans. Cette milice encadrée par l'armée est l'objet d'une importante médiatisation par les services de l'action psychologique.
- 7 juin.-** Un arrêté confidentiel relatif au « traitement de l'information sécuritaire » est adressé aux directeurs de la presse par le ministère de l'Intérieur.

- 29 juin.-** Une bombe explose près de l'hôpital Mustapha à Alger, au passage d'une marche organisée par le RCD à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Mohamed Boudiaf : trois civils sont tués. Le responsable de ce parti accuse la « mafia politico-financière » de vouloir l'assassiner.
- Juillet.-** Création de l'AIS (Armée islamique du salut).
- 11 juillet.-** La France annonce qu'elle va débloquer au profit d'Alger un crédit de 6 milliards de francs en 1994.
- 31 Juillet.-** Les chancelleries occidentales parlent de 30 000 morts depuis le coup d'État du 11 janvier 1992.
- 22 septembre.-** La presse annonce qu'à ce jour cent vingt écoles ont été brûlées dans la wilaya de Chlef.
- 25 septembre.-** Le chanteur Lounès Matoub est kidnappé près de Taourirt Moussa, à 35 km de la ville de Tizi-Ouzou, par un groupe armé. La fraction du Mouvement culturel berbère proche du RCD menace de déclencher une guerre totale contre les islamistes si le chanteur n'est pas libéré avant le 28 septembre. ultimatum qui sera annulé quelques jours plus tard. Lounès Matoub sera libéré. Certains militants de la région parleront par la suite d'un plan conçu par un clan du pouvoir avec la complicité d'activistes locaux.
- Octobre.-** Après avoir libéré les deux leaders du FIS, placés en résidence surveillée, le président Zéroual annonce l'ouverture d'un dialogue avec eux.
- 31 octobre.-** Le général Mohamed Lamari est promu général-major, tandis que le général L'amine Zéroual annonce l'échec du « dialogue » avec les partis d'opposition. Il prévoit des élections présidentielles « avant la fin de l'année 1995 ».
- 1^{er} novembre.-** Une bombe explose au cimetière de Sidi-Ali (Mostaganem) lors d'une cérémonie anniversaire à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale. Cinq jeunes scouts sont tués et dix-sept autres blessés. Curieusement, des caméras de télévision étaient en place bien avant l'explosion pour pratiquement retransmettre en direct le carnage.
- 11 novembre.-** La chaîne de télévision anglaise BBC diffuse un reportage sur la situation dramatique en Algérie réalisé par son envoyé spécial Phil Reeds. La torture et les exécutions sommaires perpétrées par les agents de l'État y sont dénoncées.
- 13 novembre.-** Massacre à la prison de Ber-rouaghla plus de cinquante détenus sont tués par les forces de la gendarmerie. Selon des témoignages ultérieurs, cette opération a permis de liquider à moindre frais les islamistes emprisonnés.
- 24 décembre.-** Détournement sur l'aéroport d'Alger d'un Airbus d'Air France par un commando du GIA (Groupe islamique armé). Trois otages sont exécutés. Sur l'aéroport de Marignane, où l'Airbus s'est posé, le GIGN tue les quatre pirates de l'air et libère

les passagers. Il s'agit là encore d'une opération du DRS conçue pour faire pression sur Paris.

1995

- 13 janvier.-** Les principaux leaders de l'opposition (FLN, FFS, FIS, MDA, PT...) signent à Rome une plate-forme pour une « solution politique et pacifique à la crise »
- 17 janvier.-** L'Observatoire national des droits de l'homme relève dans son rapport annuel trois cent vingt-sept cas de « dépassements » imputables à des membres des services de sécurité.
- 30 janvier.-** Explosion d'un véhicule piégé devant le commissariat central d'Alger quarante-deux morts et des dizaines de blessés.
- Février 1995.-** Les cours spéciales sont dissoutes, mais les dispositions du décret législatif n°92-03 du 30 septembre 1992 (relatif à la lutte contre la subversion et le terrorisme) sont introduites dans le code pénal. Le Département d'état américain publie une estimation selon laquelle la guerre aurait fait 30 000 morts entre février 1992 et février 1995.
- 22 février.-** Massacre à la prison de Serkadji : près de cent détenus sont tués par les forces de la gendarmerie. Il s'agit d'une réédition du massacre de la prison de Berrouaghia.
- 26 mars.-** Accord avec l'Italie pour le rééchelonnement d'une partie de la dette extérieurs publique.
- 3 avril.-** Décision de créer quatre « zones d'exclusion » dans le sud du pays, au motif de préserver les sites gaziers et pétroliers.
- 27 avril.-** Un appel pour « la paix et la démocratie en Algérie » est lancé par des intellectuels français qui exigent que leur gouvernement suspende « toute aide militaire au pouvoir »
- 12 mai.-** Accord avec les banques créancières sur le rééchelonnement de plus de 3 milliards de dollars de dette commerciale.
- 3 juin.-** Lembarek Boumaârafi, assassin présumé de M. Boudiaf, est condamné à mort par le tribunal d'exception d'Alger. La veuve de M. Boudiaf refuse d'assister au procès, qu'elle qualifie de « mascarade ». La sentence n'est pas exécutée.
- 10 juillet.-** Le gouvernement interdit la journée portes ouvertes sur les droits de l'homme organisée par les partis signataires du « Contrat national » de Rome qui devait se tenir au cinéma « L'Algérie » (Alger).
- 21 juillet.-** Le cheikh Abdelbaki Sahraoui, âgé de quatre-vingt-cinq ans, membre fondateur du FIS, est assassiné dans sa mosquée, rue Myrha, dans le 18^e arrondissement de Paris.

- 21 juillet.-** Rééchelonnement par le Club de Paris sur des créances algériennes d'environ 7,5 milliards de dollars, couvrant des paiements jusqu'en mai 1998.
- 25 Juillet.-** Attentat à la bombe à la station Saint-Michel du RER à Paris : huit morts et cent cinquante blessés. C'est le premier d'une série d'attentats en France qui seront revendiqués par le GIA. Plusieurs hommes seront arrêtés et condamnés à de lourdes peines, mais les véritables commanditaires ne seront pas identifiés. De nombreux indices montrent que le DRS est directement impliqué dans cette vague de terreur.
- Octobre.-** Le FFS et le FIS indiquent un nombre de 70 000 morts depuis 1992.
- Novembre.-** Annonce de l'assassinat par le GIA de plusieurs dirigeants du FIS, dont Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam, qui l'avaient rallié.
- 16 novembre.-** Élections présidentielles : Lia-mine Zérroual est élu avec 61 % des suffrages exprimés. Les signataires de l'accord de Rome ont boycotté les élections. 350 000 militaires et miliciens armés sont déployés à travers le territoire national pour surveiller le « bon déroulement » des élections » présidentielles.
- 23 décembre.-** Confirmation de la signature avec British Petroleum d'un contrat de 3 milliards de dollars et d'une durée de trente ans, pour l'exploitation de sept gisements de gaz à Aïn-Salah.

1996

- 17 janvier.-** Abdelhamid Mehri est destitué de son poste de secrétaire général du FLN. Le FLN rejoint le giron du pouvoir utilitaire.
- 15 février.-** Signature d'un contrat avec la firme américaine Arco pour un partage du champ de Rhourd El-Baguel.
- 18 février.-** Le couvre-feu instauré depuis décembre 1992 est levé.
- 27 mars.-** Enlèvement de sept moines français du monastère de Tibhirine par un commando du GIA (qui annoncera le 23 mai leur assassinat ; leurs dépouilles seront retrouvées le 30 mai). Des témoignages ultérieurs indiquent qu'il s'agit d'une opération du DRS.
- Avril-juin.-** Accords de rééchelonnement de la dette publique avec la France (1,5 milliard de dollars), l'Italie (1,7 milliard de dollars), et de 2,2 milliards de dollars de la dette privée par le Club de Londres.
- 1^{er} août.-** L'évêque d'Oran, Mgr Pierre Claverie, et son chauffeur sont tués par l'explosion d'une bombe déposée à l'évêché. Peu convaincu par la version officielle propagée en France et en Algérie

sur l'assassinat des moins de Tibhirine, Il a probablement été assassiné par le DRS pour l'empêcher de communiquer ses doutes.

Novembre.- Inauguration d'un pipeline de gaz vers l'Espagne.

28 novembre.- Adoption par référendum d'une nouvelle Constitution qui accorde des pouvoirs très étendus au président de la République.

23 décembre.- Les hebdomadaires *La Nation* et *El Hourrya*, connus pour leurs prises de position courageuses pour la paix et la démocratie réelle, sont suspendus par un artifice administratif (dettes impayées).

1997

4 janvier.- Le Conseil national transitoire (ONT) adopte une loi encadrant et organisant les milices (baptisées Groupes de légitime défense), dont la création avait été encouragée par l'armée dès 1994.

28 janvier.- Assassinat de Abdelhak Benha-mouda, secrétaire général de l'UGTA, qui devait prendre la direction du RND (Rassemblement national démocratique), un nouveau parti soutenant le président Zéroual. Le meurtrier présumé, Rachid Medjahed, a été torturé et assassiné dans les locaux de la police. La mort de Benhamouda n'a jamais été élucidée.

11 février.- Amnesty International condamne les massacres de civils perpétrés quotidiennement et demande que des enquêtes approfondies et transparentes soient menées afin de s'assurer que les responsables de ces atrocités soient traduits en justice.

Février.- Création du RND (Rassemblement national démocratique), parti du président Zéroual créé par pallier le ralliement provisoire du FLN au camp démocratique.

5 juin.- Élections législatives : le RND obtient la majorité des sièges (cent cinquante-cinq), suivi de loin par le parti Hamas (soixante-neuf sièges). De nombreux partis d'opposition dénoncent des fraudes massives.

7 juillet.- Abdelkader Hachani, n°3 du FIS, qui se trouve en détention préventive depuis janvier 1992, est jugé pour appel à désobéissance envers l'armée ; condamné à cinq ans de prison, il est libéré immédiatement.

Juillet-septembre.- Pendant tout l'été, des dizaines de massacres de civils attribués aux groupes armés islamistes sont perpétrés, principalement dans l'Algérois.

28 août.- Massacre à Raïs, localité de l'Algérois situé dans un secteur hautement militarisé, causant la mort de deux cents à quatre cents personnes.

- 5 septembre.-** Massacre à Béni-Messous, dans la proche banlieue d'Alger près de cent cinquante morts.
- 22 septembre.-** Massacre à Bentalha : plus de quatre cents victimes. L'armée stationnée autour de la localité s'est abstenue de toute intervention, allant même jusqu'à repousser vers le lieu du massacre des habitants qui le fuyaient.
- 30 septembre.-** Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, déclare après son entrevue avec le ministre algérien des Affaires étrangères être très préoccupée de la détérioration des droits de l'homme en Algérie.
- 1^{er} octobre.-** Entrée en vigueur de ta trêve unilatérale décrétée par l'Armée islamique du salut. D'autres groupes armés s'y rallieront peu de temps après.
- 13 octobre.-** L'Organisation mondiale contre la torture lance un appel à la commission des droits de l'homme de l'ONU pour la convocation d'une session extraordinaire afin d'étudier la situation dramatique des droits de l'homme en Algérie.
- 14 octobre.-** Quatre organisations internationales (Human Rights Watch, Amnesty International, Fédération Internationale des ligues des droits de l'homme et Reporters sans frontières) appellent à la création d'une commission internationale d'enquête sur les massacres de populations en Algérie et demandent à la commission des droits de l'homme de l'ONU de convoquer une session extraordinaire pour examiner la situation en Algérie.
- 23 octobre.-** Élections locales, marquées par une abstention massive (60 %) et une fraude généralisée. Le RND obtient la majorité des communes.
- 30 décembre.-** Massacres dans trois villages situés dans la région de Relizane (Kherarba, Ouled Sahnine et Ouled Tayeb) trois cent quatre-vingt-six civils sont tués.

1998

- 4 janvier.-** Plus de cent cinquante civils sont massacrés dans trois villages (Meknessa, Souk El-Had et Had Chekala) de la région de Relizane, selon des sources hospitalières. D'après certaines sources, les massacres perpétrés dans la région de Relizane auraient fait près de mille morts.
- Janvier.-** Le département d'État américain se prononce pour une commission d'enquête internationale sur les massacres en Algérie. Le Royaume-Uni se joint à la demande des États-Unis. Le secrétaire général de l'ONU se déclare « très préoccupé » par la dégradation de la situation en Algérie.
- 11 janvier.-** Massacre dans le village de Sidi-Hamed (Algérois) : plus de cent civils sont tués.

- 19 janvier.-** Une délégation de la « troïka », composée de trois secrétaires d'État de pays de l'Union européenne, se rend en Algérie suite à la vague de massacres mais elle n'émet aucune condamnation ferme.
- 22 janvier.-** Devant le Parlement, le Premier ministre Ahmed Ouyahla donne les chiffres concernant les forces paramilitaires près de 5 000 milices (appelées groupes d'autodéfense) ont été créées depuis 1993, et 2 313 brigades de gardes communaux depuis 1994 (soit au total quelque 200 000 hommes en armes).
- 8 février.-** Visite de cinq jours d'une délégation de neuf parlementaires européens sous la direction d'André Soulier (France), qui déclareront que les massacres sont commis par le GIA.
- 4 mars.-** Suppression des comités de censure installés dans les journaux.
- 9 mai.-** Les ministres des Affaires étrangères du G8 réunis à Londres demandent au gouvernement algérien d'autoriser l'envoi d'une mission de l'ONU.
- 25 juin.-** Assassinat du très populaire chanteur kabyle Lounès Matoub. Pendant des semaines, des violences se déchaînent en Kabylie pour protester contre cet assassinat. Les manifestants scandent « Pouvoir assassin ! » et réclament le gel de la loi sur l'arabisation. Le meurtre est attribué au GIA, mais ses circonstances n'ont jamais été élucidées officiellement
- 20 juillet.-** Des familles de personnes disparues (suite à leur arrestation par les forces de sécurité) manifestent devant le siège du Comité des droit de l'homme de l'ONU à Genève. Plusieurs manifestations analogues auront lieu par la suite en Algérie, dont certaines seront réprimées brutalement.
- 22 juillet.-** Mission d'information d'une délégation de l'ONU, un « panel » de cinq personnalités, pendant deux semaines. Leur rapport ne formulera que des critiques très modérées sur la responsabilité des forces de sécurité dans la violence.
- 11 septembre.-** Le président Liamine Zéroual annonce qu'il démissionne et que des élections présidentielles anticipées seront organisées en février 1999. Celle-ci seront ensuite reportées au mois d'avril.
- 4 octobre.-** Manœuvre militaire américano-algérienne en Méditerranée.
- 6 octobre.-** Devant le parlement, le premier ministre Ahmed Ouyahia confirme que 1 000 entreprise publiques ont été fermées et que 380 000 personnes ont été licenciées.
- 17 octobre.-** Plusieurs quotidiens sont mis en demeure de payer leurs créances aux sociétés publiques d'impression dans les 48 heures, avec menace de suspension ; sept journaux cessent de paraître pendant près de trois semaines.

19 octobre.- Le général Mohamed Betchine, conseiller du président Zéroual, doit remettre sa démission.

1999

- 16 mars.-** Le ministre des PME affirme que 14 des 30 millions d'Algériens vivent en dessous du seuil de pauvreté, que 7 millions sont analphabètes et que le taux de chômage est de 29 %.
- 15 avril.-** Élection à la présidence de la République de Abdelaziz Bouteflika, désigné par la hiérarchie militaire. Les six autres candidats se sont retirés la veille du scrutin en dénonçant la fraude organisée. Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau président annonce que la tragédie algérienne a fait, depuis 1992, 100 000 morts et près de 10 000 disparus.
- 23 avril.-** Signature d'un contrat entre In Salah Gaz (filiale de Sonatrach et de BP) et Edison (Italie) pour la fourniture à partir de 2003 de 4 milliards de m³ de gaz par an et ce pour quinze ans.
- 6 juin.-** L' AIS annonce qu'elle se met sous l'autorité de l'État et dépose les armes. Depuis octobre 1997, l' AIS respecte une trêve à laquelle se sont aussi ralliés d'autres groupes armés.
- 17 Juin.-** Le Parlement français adopte une loi reconnaissant officiellement la guerre d'Algérie.
- 7 Juillet.-** Dans une interview à RF1, A. Boute-flika exclut toute levée de l'état d'urgence.
- 3 Juillet.-** L'ex-candidat aux présidentielles Ahmed Taleb Ibrahimi crée un nouveau parti, Wafa ; il ne sera jamais agréé.
- 5 Juillet.-** À l'occasion du 37^e anniversaire de l'indépendance, A. Bouteflika fait libérer des détenus condamnés pour soutien au terrorisme. Le nombre de libérations est controversé 5 000 selon certains officiels parlent de, 2 400 selon Bouteflika, 300 seulement selon le FIS ; il s'agirait pour la plupart de détenus en fin de peine.
- 8 juillet.-** Dans une interview à Europe 1, Bouteflika déclare : « Je suis en train d'appliquer la politique de l'armée. »
- 20 Juillet.-** La loi dite de la « concorde civile » est promulguée : elle prévoit une exonération ou réduction de peines pour les membres des groupes armés qui se rendront, pour autant qu'ils n'aient pas commis de crimes de sang ou de viols. Cette loi doit être votée par voie référendaire. Elle fixe le 13 janvier 2000 comme date butoir pour bénéficier des mesures de clémence.
- 16 septembre.-** Le pouvoir obtient un plébiscite pour son président : 99% de « oui » lors du référendum sur la démarche présidentielle concernant la « concorde civile ». La question posée aux électeurs est : « Êtes-vous d'accord avec la démarche générale du président de la République visant à la réalisation de la paix et de la concorde civile ? »

22 novembre.- Abdelkader Hachani, responsable du FIS, est assassiné à Alger. Il était considéré comme un homme de dialogue ayant soutenu toutes les démarches sincères pour rétablir la paix et la réconciliation nationale. Son assassin présumé, membre du GIA, a été condamné, mais les véritables commanditaires n'ont jamais été identifiés. Beaucoup pensent qu'il s'agit d'un crime d'État.

2000

11 janvier.- Communiqué présidentiel annonçant une « grâce amnistiante » pour les membres de l' AIS (dont la liste avait été établie bien avant) ; l' AIS confirme sa dissolution. 1 565 personnes se seraient rendues aux autorités dans le cadre de la loi de la concorde civile (qui expire officiellement le 13 janvier) et seraient passées devant les comités de probation ; mais aucun chiffre officiel n'a été publié, ni aucune précision sur ces procédures.

24 janvier.- Visite du ministre des Affaires étrangères algérien à Paris, dans le but de consolider la coopération et d'inciter les hommes d'affaires français à investir.

24 février.- Changements dans l'armée le général Brahim Fodhil Chérif, qui avait dirigé la lutte antiterroriste depuis 1992, est nommé commandant de la 1^{re} région militaire ; les 3^e, 5^e et 6^e régions militaires changent aussi de commandement. Le général Bousteila devient chef de la gendarmerie.

29 mars.- Le pouvoir « autorise » quatre organisations des droits de l'homme (Amnesty International, Human Rights Watch, FIDH et Reporters sans frontières) à se rendre en Algérie. Elles s'y rendront tour à tour au cours du premier semestre de l'année et dénonceront dans leurs rapports respectifs la poursuite des graves violations des droits de l'homme et l'impunité dont bénéficient leurs responsables, y compris les islamistes « repentis » coupables de crimes de sang.

1^{er} avril.- Depuis janvier, plus de 1 000 civils ont trouvé la mort.

27 avril.- Des navires de guerre française rendent dans le port d'Alger ; le vice-amiral commandant de la flotte française en Méditerranée, en visite à Alger, évoque la coopération militaire future entre les deux pays.

13-17 Juin.- A. Bouteflika fait une visite d'état en France, où il est reçu au Parlement. Avant de quitter Paris, A. Bouteflika dit « retourner les mains vides, mais confiant ». Durant sa visite, des familles de disparus ont manifesté devant l'Assemblée.

5-12 août.- Manœuvres militaires algéro-américaines en Méditerranée.

- 12 août.-** Le secrétaire général de l'UGTA dénonce dans une interview au *Matin* la « dégradation alarmante de la situation économique et sociale » ; le chômage dépasse 30 %. Dans cette période, mouvements de protestation et émeutes dans différentes régions du pays en raison des attributions injustes de logements ou du gel de celles-ci.
- 17 août.-** Visite du secrétaire d'État adjoint américain pour le Proche-Orient.
- 26 août.-** Démission du Premier ministre Ahmed Benbitour, en raison de divergences à propos du dossier des privatisations.
- 22 septembre.-** Le changement de gouvernement est approuvé par le Parlement : Ali Benflis devient Premier ministre, Ahmed Ouyahia ministre de la Justice, et Abdelaziz Belkhadem ministre des Affaires étrangères.
- Octobre.-** Publication en France du livre de Nesroulah Yous, *Qui a lui à Bentalha ?* (La Découverte), qui provoque un tollé dans la presse algérienne.

2001

- 27 février.-** Le chef d'état-major de l'ANP, le général-major Mohamed Lamari, fait une visite de travail au quartier général du Commandement des forces américaines en Europe. C'est le prélude d'une coopération qui s'intensifiera dans le cadre de la « lutte contre le terrorisme » dans la région du Sahel.
- Février.-** Publication en France du livre de l'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia, *La Sale Guerre* (La Découverte), qui déclenchera une levée de boucliers contre son auteur de la part de la presse et des autorités algériennes.
- 28 mars.-** Dissolution par décret de l'ONDH (Observatoire national des droits de l'homme), un organisme installé par le gouvernement au lendemain du putsch, dont la fonction essentielle avait été de minimiser les violations commises par les institutions d'état.
- 18 avril.-** Un jeune homme est tué par des gendarmes en Kabylie : la région s'enflamme et la répression est brutale, faisant plus de cent vingt morts au cours des semaines qui suivent. La Kabylie s'installe dans une situation de rébellion qui va durer plusieurs années.
- 25 avril.-** Trois plaintes pour torture sont déposées devant le Parquet de Paris contre le général Khaled Nezzar, en visite à Paris. Il est « exfiltré » vers Alger le jour même, avec l'aide des autorités françaises.
- 9 octobre.-** Installation officielle de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, héritière de l'ONDH. Comme son prédécesseur, cette commission

est un « organe à caractère consultatif de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation en matière de respect des droits de l'homme

10 novembre.- Des inondations catastrophiques causent la mort de plus de neuf cents personnes à Alger, dans le quartier de Bab-el-Oued, du fait de la carence des infrastructures.

2002

11 Janvier.- À l'occasion du dixième anniversaire du putsch, Algeria-Watch publie avec la collaboration de Salah-Eddine Sidhoum un dossier sur les violations des droits de l'homme comprenant une liste de 3 700 disparus, 1 100 exécutés sommairement et une chronologie des massacres.

7 février.- Premier round, à Genève, des négociations pour l'entrée de l'Algérie à l'OMC.

30 mai.- Élections législatives, marquées par la fraude et l'abstention : le FLN est retombé dans le giron du régime des généraux et remporte la majorité absolue des sièges à l'Assemblée.

1^{er}-5 Juillet.- Audiences à Paris du procès en diffamation intenté par le général Khaled Nezzar au sous-lieutenant Habib Souaïdia. Le général Nezzar a perdu ce procès.

2003

Janvier.- Ouverture, à Paris, de l'« Année de l'Algérie » en France, manifestation officielle franco-algérienne durant laquelle sont organisées des manifestations culturelles à travers toute la France.

2-4 mars.- Le président français Jacques Chirac se rend en visite officielle en Algérie. La « déclaration d'Alger est signée par les deux chefs d'État algérien et français. Cette déclaration d'intention de renforcer les relations entre les deux pays dans tous les domaines doit déboucher sur la signature d'un « traité d'amitié » en 2005.

Entre la mi-février et la mi-mars.- Trente-deux touristes européens (seize Allemands, dix Autrichiens, quatre Suisses, un Néerlandais et un Suédois) sont enlevés par un groupe armé dans le Sud de l'Algérie.

5 mai.- Limogeage de Ali Benflis, chef du gouvernement. Ahmed Ouyahia est nommé à ce poste qu'il avait occupé cinq ans avant. Benflis avait été réélu le 19 mars à la tête du FLN avec de larges prérogatives qui l'affranchissent un peu plus de Bouteflika.

- 14 mai.-** Un premier groupe de dix-sept touristes européens enlevés est libéré.
- 21 mal.-** Séisme dans la région de Boumerdès (à une cinquantaine de kilomètres de la capitale) qui fait plus de 2 000 morts et autant de disparus.
- 2 Juillet.-** libération, au terme de leur peine, de Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux principaux dirigeants du Front islamique du salut (FIS) détenus depuis juin 1991. Ils sont interdits de toute activité politique. Les autorités expulsent les envoyés spéciaux étrangers venus couvrir l'événement.
- Été.-** Révélation dans la presse algérienne (notamment *Le Matin*) d'une corruption qui a atteint des proportions hallucinantes. Le président Bouteflika et de nombreux ministres de son gouvernement sont cités nommément, avec le détail des spoliations financières et foncières dont ils se sont rendus coupables.
- 6 août.-** Création par le président d'un « mécanisme *ad hoc* » de prise en charge de la question des « disparus ». Sa mission dure dix-huit mois et il ne s'agit pas d'une commission d'enquête mais plutôt d'un « centre de gestion et une interface » entre les pouvoirs publics et les familles des personnes portées disparues.
- 19 août.-** Les quinze touristes enlevés qui étaient encore entre les mains de leurs ravisseurs ont été libérés. Une des victimes est décédée lors de sa détention.
- Août.-** Acharnement sur la presse privée, sommée de payer ses créances aux imprimeries d'État dans un délai de trois jours, différentes plaintes pour offense contre le chef de l'État, convocations de journalistes et responsables. Une partie de la presse privée décide de ne pas paraître le 22 septembre.
- 9 septembre.-** Les préparatifs pour un dialogue entre le gouvernement et *les âârouchs* (représentants des tribus et familles en Kabylie) sont entamés. Ces derniers exigent l'application de la plate-forme d'El-Kseur qui avait été élaborée lors des émeutes à partir d'avril 2001.
- 29 septembre.-** Le docteur Salah-Eddine Sidhoum, chirurgien et défenseur des droits de l'homme vivant dans la clandestinité depuis 1994 suite à une tentative d'assassinat et une condamnation à vingt ans de prison par contumace pour « soutiens au terrorisme » décide de se présenter à la justice. Il entame une grève de la faim totale. Une campagne internationale exige sa libération inconditionnelle.
- 16 octobre.-** Salah-Eddine Sidhoum est jugé et acquitté.
- Novembre.-** Les ossements découverts dans une fosse commune ont pu être identifiés comme ceux d'un homme enlevé et disparu à Relizane.
- Justifiée par la présence de terroristes dans la région du Sahel, ce que confirmerait la prise en otage de touristes européens quelques

mois auparavant, les Américains mettent en œuvre l'initiative dite « Pan-Sahel » dans le cadre de la restructuration de leurs bases militaires dans le monde (une douzaine de bases sont prévues dans la région : Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Ghana, Maroc, Tunisie et Algérie.)

- 5 décembre.-** M. Abderrahmane El-Mehdi Mosbah dépose une plainte contre le général-major Larbi Belkheir devant le procureur de la République de Paris pour faits de torture.
- 9 décembre.-** Une plainte outre X est déposée près du tribunal de grande instance de Paris par la famille Lebreton et le père Armand Veilleux, pour enlèvement et assassinat de sept moines français à Tibhirine, en Algérie, en 1996. Depuis, des officiels algériens (dont le président Bouteflika), ont reconnu du bout des lèvres que l'assassinat des moines pouvait être l'œuvre du DRS.

2004

- Janvier.-** Début non officiel de la campagne électorale pour les élections présidentielles prévues le 8 avril.
- 1^{er} mars.-** Des neuf candidats à l'élection présidentielle, six ont été retenus par le Conseil constitutionnel : Abdelaziz Bouteflika, Ali Benflis (secrétaire général du FLN), Abdellah Saâd Djaballah (secrétaire général du parti El-Islah), Louisa Hanoune (porte-parole du Parti des travailleurs). Saïd Sadi (secrétaire général du RCD, Rassemblement pour la culture et la démocratie) et Ali-Fawzi Rebaïne (président de Ahd 54). Le FFs (Front des forces socialistes) appelle au boycottage, de nombreux hommes politiques dénoncent dès la préparation des élections les opérations de fraude. L'armée prétend être neutre et ne pas avoir de candidat.
- Mars.-** Amari Saïfi *alias* « Abderrezak El-Para », présenté comme le numéro 2 du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) et responsable de l'enlèvement en 2003 de trente-deux touristes européens dans le Sahara, est arrêté au Tibesti, avec plusieurs de ses hommes, par des rebelles tchadiens.
- 8 avril.-** Élections présidentielles selon le ministère de l'Intérieur, le taux de participation serait de 57,78 %. Abdelaziz Bouteflika est élu au premier tour avec 85 % des voix, Ali Benflis, présenté comme son principal concurrent, n'en obtient que 6,5 %. L'opposition parle de « plébiscite » et dénonce la fraude, mais le Conseil constitutionnel confirme les chiffres annoncés. Il est question d'un *deal* entre le commandement de l'armée et Bouteflika.
- 15 avril.-** Le président français Jacques Chirac se rend à Alger pour saluer la « brillante » réélection d'Abdelaziz Bouteflika et écarte les accusations de fraude. Cette visite de six heures sert surtout à

apporter la caution française à l'élection de Bouteflika, d'autant que Paris semblait à un moment miser sur Ali Benflis.

Juin-juillet.- Multiplication de condamnations de journalistes pour diffamation ou pour des délits imaginaires, sanctionnant leur opposition au président de la République ou à des pontes du régime. En sont notamment victimes des correspondants locaux membres de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (comme Hassan Bourras et Hafnaoui Ghouli) et Mohamed Benchicou, directeur du quotidien *Le Matin* (condamné à deux ans de prison).

19 juillet.- La visite à Alger de la ministre de la Défense française Michèle Alliot-Marie est une première depuis l'indépendance ; il semblerait qu'un « accord-cadre de coopération militaire » ait été préparé, qui devrait être signé à l'automne et permettrait de développer les échanges entre les deux pays dans plusieurs domaines, comme le renseignement, les ventes d'armes ou la formation des troupes.

27 juillet.- Le ministre français de l'Économie et des Finances, Nicolas Sarkozy, en visite à Alger, signe avec son homologue algérien un « aide-mémoire de coopération pour la croissance et le développement » ; il s'agit d'un crédit de 2 milliards d'euros que la France alloue à l'Algérie sous forme de « concours financiers » ciblés.

1^{er} août.- Le général-major Mohamed Lamari démissionne de sa fonction de chef d'état-major de l'ANP, qu'il occupait depuis mars 1994. Il avait été l'un des putschistes de janvier 1992, puis l'un des principaux responsables de la « sale guerre » conduite ensuite par les chefs de l'armée et du DRS. Le bras de fer qui l'opposait depuis un an au général-major « Toufik » Médiène, chef du DRS, s'est soldé par son échec et le retrait de son poste (comme le général-major Brahim Fodhil Chérif, également « démissionné »). Il est remplacé par le général-major Ahmed Gaïd Salah, qui procède peu après à de nouvelles nominations de commandants de régions militaires.

11 octobre.- La brutale répression d'une mobilisation de commerçants de Ghardaïa, en réaction à des contrôles intempestifs de l'inspection des impôts et de la gendarmerie, provoque une émeute qui durera plusieurs jours ; plus de trente personnes seront arrêtées et un mandat d'arrêt est lancé contre Kamel Eddine Fekhar, élu FFS à Ghardaïa et membre de la LADDH (il sera arrêté le 31 octobre à Alger, à l'issue d'une conférence d'Hocine Ait-Ahmed, président du FFS, Abdelhamid Mehri, ancien secrétaire général du FLN, et Mouloud Hamrouche, ancien chef de gouvernement ; condamné à cinq mois de prison, K. E. Fekhar sera libéré en avril 2005).

- 27 octobre.-** Abdeuezak El-Para, responsable de l'enlèvement de trente-deux touristes est remis aux autorités algériennes. Ni les Américains ni les Allemands, si pressés d'avoir entre leurs mains celui qu'on appelle le « Ben Laden du désert », ne semblent s'y intéresser.
- 31 octobre.-** Dans un discours à l'occasion du cinquantième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération, A. Boutellika affirme sa détermination à mener une lutte implacable contre le terrorisme et annonce son intention de promulguer une amnistie générale dans le cadre de la « réconciliation nationale », projet qu'il prévoit de soumettre à un référendum populaire. Pendant des mois, la presse va simuler un débat autour de ce projet, dont les contours ne sont même pas connus.

2005

- Janvier.-** En cet hiver plus froid que d'habitude, suite à la brusque augmentation du prix du gaz butane que de nombreux habitants utilisent pour se chauffer, des émeutes éclatent dans différentes régions du pays (Djelfa, Mascara, Kherrata, Bouira, Bejaia, Tiaret, etc.) ; elles sont brutalement réprimées et des dizaines de personnes sont arrêtées et lourdement condamnées.
- 23 février.-** Le Parlement français adopte une loi « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés », dont l'article 4 stipule : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord. » De vives protestations se font entendre en France, tandis qu'en Algérie cette loi est passée sous silence.
- 27 février.-** Promulgation d'une ordonnance « modifiant et complétant la loi n°89-11 du 9 juin 1984 portant code de la famille auquel des aménagements sont apportés, sans remettre en cause le statut de « mineure légale » de la femme algérienne.
- 14 mars.-** Le Parlement algérien ratifie l'accord d'association avec l'Union européenne signé en décembre 2001. Il devrait entrer en vigueur en septembre 2005.
- 20 mars.-** Le Parlement algérien adopte une nouvelle loi sur les hydrocarbures, établissant notamment l'abandon du monopole de l'État sur la production pétrolière et gazière, par la formule de contrats de concession.
- 31 mars.-** M^e Farouk Ksentini, président de la commission *ad hoc* chargée de faire la lumière sur la question des disparus, remet son rapport au président de la République. Il annonce que le nombre exact de disparus enlevés par les forces de sécurité est de 6 146. Les associations des familles de disparus protestent vivement

contre ces conclusions, affirmant que le nombre de disparus est nettement plus élevé et dénonçant le fait que « cette commission préconise une nouvelle fois de clore ce dossier par l'attribution d'indemnisations ».

8 avril.- Le président annonce un « programme national de soutien à la croissance économique (PSCE) pour les années 2005-2009, doté d'un budget de 55 milliards de dollars et prioritairement destiné à l'« amélioration des conditions de vie de la population », notamment le logement, l'éducation, l'université, l'alimentation en eau potable, etc. La perspective de ces dépenses est censée attirer les investisseurs étrangers.

8 mai.- A l'occasion du 60^e anniversaire des massacres commis par les Français à Sétif et Guelma, A. Bouteflika prononce un discours d'une grande virulence contre ces crimes coloniaux. Dans les semaines qui suivent, une vive polémique autour de la loi française du 23 février semble affecter les relations entre les deux pays. Pour autant, confirmant l'hypothèse d'une simple « gesticulation » à usage interne, la signature du « traité d'amitié » entre l'Algérie et la France prévue avant la fin 2005 ne paraît pas compromise.

25 juin.- Abderrezak El-Para, responsable de l'enlèvement des touristes dans le Sahara en 2003, est condamné par contumace à la prison à perpétuité pour « constitution de groupe armé ayant semé la terreur parmi la population ». Alors qu'il est officiellement entre les mains des autorités algériennes depuis le 27 octobre 2004, il n'a pas été présenté au tribunal criminel d'Alger (dont le président déclare qu'il « est considéré comme non détenu »), ce qui paraît confirmer l'hypothèse que « El-Para » serait en réalité un agent du DRS.

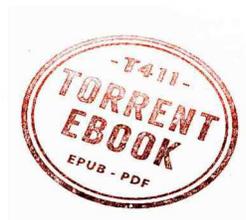
14 août.- Le président A. Bouteflika annonce la tenue, le 29 septembre 2005, d'un référendum visant à approuver un « projet de charte pour la paix et la réconciliation nationale », visant notamment à éviter toute sanction judiciaire aux membres des forces de sécurité responsables de crimes dans l'exercice de leurs fonctions depuis 1992.

À la mi-2005, le bilan de douze années de guerre est évalué, selon différentes sources à plus de 200 000 morts, 10 000 à 20 000 disparus, des dizaines de milliers de torturés, plus de 500 000 exilés et plus d'un million de déplacés.

Édition électronique [Pdf] réalisée à partir du scan du livre *“Françalgérie, crimes et mensonges d’États : Histoire secrète, de la guerre d’indépendance à la « troisième guerre » d’Algérie”* de Lounis AGGOUN, Jean-Baptiste RIVOIRE, Éditions la Découverte”, uploadé pour la première fois par **pseudony** sur le site T411.



Mes plus vifs remerciements à
pseudony



Janvier 2017



Table

Introduction	9
<i>Question dérangeante</i>	10
<i>Le « GIA », sujet tabou</i>	11
<i>Des journalistes sous haute surveillance</i>	12
<i>Secrets de famille</i>	15
<i>La « troisième guerre d'Algérie »</i>	17
Prologue : Les trois guerres d'Algérie	20
<i>1830-1848 : une logique génocidaire</i>	20
<i>1945-1962 : la « guerre contre-insurrectionnelle »</i>	24
<i>1988-2004 : la « sale guerre » des généraux éradicateurs</i>	27
<i>Guerres génocidaires et paix des cimetières</i>	29

I

1954-1992 : La gestation d'un État répressif

1. 1954-1962 : la guerre dans la guerre	32
<i>L'assassinat d'Abbane Ramdane, crime fondateur</i>	33
<i>Les « déserteurs de l'armée française »</i>	36
<i>L'ascension de Houari Boumediene</i>	37
<i>Le MALG et le complot de Tripoli</i>	39
<i>Les accords d'Évian : l'armée française reste au Sahara</i>	40
<i>Le coup d'État de juillet 1962</i>	42
<i>Les manipulations des services</i>	45
2. 1962-1978 : l'indépendance confisquée	48
<i>Le pouvoir selon Ben Bella</i>	49
<i>Le coup d'État de juin 1965</i>	52
<i>Le maillage de la société</i>	53
<i>Kasdi Merbah : la liquidation des opposants</i>	55
<i>Ahmed Taleb Ibrahimi : un peuple non conforme</i>	57

<i>Belaïd Abdesslam : les perversions du « socialisme d'État »</i>	59
<i>La mise en place des réseaux de corruption : le cas Zéghar</i>	61
<i>Armes chimiques françaises dans le Sahara</i>	63
<i>Schizophrénie d'État</i>	64
<i>L'affaire du Cap Sigli et la fin de Boumediene</i>	66
<i>Chadli président</i>	67
3. Les réseaux Belkheir à la conquête du pouvoir	71
<i>La rivalité France-États-Unis et l'élimination de Messaoud Zéshar</i>	71
<i>La « moralisation » de l'action publique, paravent de la corruption</i>	74
<i>Le « clan Chadli » et la « maison Belkheir »</i>	75
<i>L'explosion des circuits de corruption</i>	77
<i>Conflits et réorganisation au sommet de l'armée</i>	80
<i>Le « Printemps berbère » et la naissance de la Ligue des droits de l'homme</i>	81
<i>L'émergence islamiste et l'étrange « épisode Bouyali »</i>	85
<i>Le « code de la famille » et l'instrumentalisation de l'islamisme</i>	88
4. L'alliance fondatrice entre les services secrets français et algériens	90
<i>La « solidarité » et la « connivence » de la DST et de la SM</i>	90
<i>Les FARL et les attentats à Paris</i>	91
<i>La SM au secours de l'Occident</i>	95
<i>L'échec du « contrat du siècle » avec la France et l'élimination du général Belloucif</i>	98
<i>Des partis politiques français financés par Alger ?</i>	100
<i>L'affaire Mécili, un « crime d'États »</i>	102
<i>Un virage difficile</i>	106
5. Octobre 1988, le tournant	109
<i>La jeunesse algéroise hachée à la mitrailleuse lourde</i>	109
<i>Le discours historique du président Chadli</i>	111
<i>L'usage systématique de la torture</i>	112
<i>Épidémie d'hypocrisie et de mensonge</i>	116
<i>Le complot d'Octobre</i>	120
<i>La neutralisation de la Kabylie</i>	124
<i>Le clan Belkheir rafle (presque) la mise</i>	125
6. 1989 : Kasdi Merbah, ou la démocratie endiguée	128
<i>Mobilisation contre la torture</i>	128
<i>L'étouffement</i>	130
<i>L'auto-amnistie des criminels</i>	133
<i>La restructuration de la Sécurité militaire</i>	135
<i>Kasdi Merbah, un gouvernement de transition</i>	136
<i>Les vannes financières s'ouvrent</i>	138

<i>Le multipartisme et la construction d'une « démocratie sous contrôle »</i>	140
<i>Le faux « profil bas » de l'armée</i>	142
<i>La fin de Kasdi Merbah et la naissance du FIS</i>	143
7. 1990-1991 : l'ouverture contrôlée	146
<i>Des terroristes islamistes « sous contrôle »</i>	147
<i>Hocine Aït-Ahmed, « bête noire » du régime</i>	148
<i>L'élimination du chef de la SM, Mohamed Betchine</i>	150
<i>Violences islamistes et manipulations</i>	152
<i>L'écrasante victoire du FIS aux élections municipales</i>	155
<i>Les réformateurs, un « os » dans la Françalgérie</i>	158
<i>Septembre 1990 : le clan Belkheir réorganise la SM</i>	162
<i>Quand l'armée s'invite à la démocratie</i>	164
<i>La presse entre liberté et manipulation</i>	166
8. L'offensive contre le gouvernement Hamrouche	170
<i>La guerre du Golfe : la presse étrangère mise au pas</i>	171
<i>Le succès intolérable des réformes</i>	173
<i>La « première bombe atomique islamique » sera-t-elle algérienne ?</i>	177
<i>Le FIS, un bateau ivre</i>	179
<i>Les taupes du DRS au sein de la direction du FIS</i>	181
9. Juin 1991 : le premier coup d'État	185
<i>L'échec de la grève du FIS</i>	185
<i>Le coup d'État</i>	187
<i>Sid Ahmed Ghozali ou le blanchiment du putsch</i>	190
<i>Le FIS entre amère « victoire » et vraie tourmente</i>	192
<i>La « main de la France »</i>	195
<i>Les poupées gigognes du réseau Belkheir</i>	198
10. Aux sources des « groupes islamistes de l'armée »	201
<i>Ali Haroun, ministre des Droits de l'homme et des camps de concentration</i>	201
<i>L'invention des « Afghans »</i>	205
<i>1989-1991 : les tâtonnements</i>	207
<i>L'armée sous surveillance</i>	209
<i>Le congrès surprise du FIS de l'été 1991</i>	212
11. Le gouvernement Ghozali : baïonnette et nœud papillon	214
<i>Belkheir sort (provisoirement) de l'ombre</i>	214
<i>Toutes vannes ouvertes pour la Françalgérie</i>	216
<i>Campagne antisémite</i>	220
<i>Inquiétants préparatifs</i>	222
<i>Les hésitations du FIS troublent Larbi Belkheir</i>	224
<i>L'opération de Guemmar</i>	227

<i>Inquiétudes à la veille des élections</i>	229
12. Janvier 1992: les coulisses du coup d'État	231
<i>Les chiffres de Larbi Belkheir</i>	231
<i>L'armée organise le putsch</i>	233
<i>Une dictature pour protéger la démocratie de « premier collègue »</i>	234
<i>Détournement de manifestation</i>	237
<i>Les islamistes piégés</i>	238
<i>La « démission » de Chadli Bendjedid</i>	241
<i>Le feu vert de Paris</i>	244
<i>Le retour d'un disparu</i>	246

II

1992-2004 : La « sale guerre »

13. La guerre contre le peuple	251
<i>La chasse aux opposants et l'état d'urgence</i>	251
<i>À nouveau, la torture généralisée</i>	253
<i>Arrestations en masse</i>	255
<i>Les « universités du djihad »</i>	256
<i>Purges dans l'armée</i>	258
<i>Les escadrons de la mort du colonel Smaïn</i>	261
14. Infiltration et manipulation des islamistes	264
<i>L'infiltration des groupes et des maquis</i>	264
<i>Les affaires de la rue Bouzrina et de l'Amirauté</i>	266
<i>Des baskets pour les terroristes</i>	269
15. L'assassinat du président Boudiaf	271
<i>Un président contre les « voleurs »</i>	271
<i>Boudiaf contre les « réseaux Belkheir »</i>	274
<i>Assassinat programmé</i>	277
<i>Une commission d'enquête sous influence</i>	281
16. Été 1992: l'Algérie bascule dans la guerre	283
<i>Un pays déboussolé</i>	283
<i>L'attentat de l'aéroport</i>	284
<i>La restructuration de la « lutte antiterroriste »</i>	288
<i>L'armée au-dessus des lois</i>	290
<i>La torture se généralise</i>	292
<i>De la drogue pour les tueurs</i>	294
<i>« Achevez-les ! »</i>	295
<i>Les premiers massacres</i>	296

17. Guerre psychologique et élimination des gêneurs	299
<i>Le début du huis clos</i>	300
<i>Paris soutient les généraux</i>	303
<i>Les « assassinats pédagogiques » d'intellectuels</i>	306
<i>La montée en puissance des « lamaristes »</i>	312
<i>L'assassinat de Kasdi Merbah</i>	314
<i>La terreur au service des importateurs</i>	319
18. L'implication de la France dans la guerre	321
<i>Charles Pasqua revient au ministère de l'Intérieur</i>	321
<i>Un réseau donnant d'espions algériens</i>	323
<i>Deux géomètres assassinés</i>	325
<i>Le dialogue reprend en Algérie</i>	327
<i>Une Française contre la corruption</i>	328
<i>Le « vrai-faux » enlèvement des époux Thévenot et d'Alain Fressier</i>	330
<i>Les invraisemblances de la version officielle</i>	333
<i>Une libération « mise en scène »</i>	335
<i>Consignes de silence</i>	337
<i>L'« opération Chrysanthème », une affaire d'État</i>	339
<i>Faux coupables et vrais terroristes</i>	343
19. Le général Zéroual et le « dialogue »	345
<i>L'assassinat du cheikh Bouslimani</i>	346
<i>Zéroual désigné président</i>	348
<i>Mars 1994 : les généraux éradicateurs déchaînent la terreur</i>	349
<i>L'évasion de Tazoult</i>	353
<i>L'impunité des « groupes islamiques de l'armée » et la création des milices</i>	355
<i>L'Organisation des jeunes Algériens libres, escadron de la mort du DRS</i>	357
<i>Le massacre de Ténès</i>	359
<i>Les « Afghans » égorgés du colonel Tartag</i>	361
<i>Des hélicoptères pour les massacres</i>	362
20. Automne 1994 : l'Occident au secours des éradicateurs	365
<i>Le FMI au service de la guerre des généraux</i>	365
<i>L'affaire des marins italiens</i>	367
<i>Le FIS piégé par le GIA</i>	369
<i>L'affaire des gendarmes français</i>	371
<i>Djamel Zitouni, un « émir » du DRS</i>	373
<i>Les éradicateurs et le GIA contre le dialogue</i>	376
<i>Djamel Zitouni à la tête du GIA</i>	379
<i>L'enlèvement de Lounès Matoub</i>	380
21. L'échec du dialogue	385
<i>Grâce à la France, la guerre continue</i>	386
<i>La mutinerie de Berrouaghia</i>	389
<i>Des hélicoptères français pour la lutte antiterroriste</i>	391

<i>L'assassinat de Saïd Mekbel</i>	393
<i>Des catholiques pour la paix</i>	396
<i>Le premier colloque de Rome</i>	398
22. 1995 : la terreur contre la paix	400
<i>Un Airbus en otage</i>	401
<i>Enquête impossible</i>	403
<i>Des pères blancs assassinés à Tizi-Ouzou</i>	405
<i>La signature des accords de Rome</i>	409
<i>L'attentat du commissariat central</i>	412
<i>Le massacre de Serkadji</i>	414
<i>Zitouni et le DRS contre les « algérianistes »</i>	417
<i>Un soldat d'élite au service du GIA</i>	418
23. Terreur sur l'Europe	421
<i>Le GIA débarque à Londres</i>	422
<i>Le « cri » de Khulida Messaoudi</i>	424
<i>Contre la vérité, la torture</i>	426
<i>Un « dialoguiste » à Matignon</i>	428
<i>L'assassinat du cheikh Sahraoui</i>	432
<i>L'affaire Rabat Kébir</i>	434
<i>Des attentats dans le RER parisien</i>	436
<i>Ali Touchent : une taupe des services algériens chez les islamistes</i>	438
<i>Des attentats « pédagogiques »</i>	440
<i>La France, otage ou complice ?</i>	441
24. Zéroual, président élu	447
<i>Neutraliser la Kabylie</i>	447
<i>Amadouer les islamistes</i>	448
<i>Zitouni purge les maquis</i>	450
<i>Le truquage de l'élection présidentielle</i>	452
<i>Les défis du duo Zéroual-Betchine</i>	455
<i>Nouveau tour de vis contre la presse</i>	456
<i>La main tendue aux Américains</i>	458
25. L'assassinat des moines de Tibhirine	460
<i>Les moines dérangent</i>	460
<i>Le DRS enlève les moines</i>	463
<i>Les négociations du préfet Marchiani</i>	466
<i>L'assassinat</i>	469
<i>L'affaire Lucile Schmid : message reçu</i>	472
<i>L'« accident » du général Saïdi Fodhil</i>	473
<i>Le mystérieux assassinat de Mgr Pierre Claverie</i>	474
<i>Un référendum explosif</i>	476
26. 1997: les massacres contre la paix	478
<i>La communauté internationale pour la paix</i>	478
<i>« Ils ont peur d'Amnesty International »</i>	480
<i>Un parti sous contrôle pour le président</i>	482
<i>Les tueurs drogués des forces spéciales de l'armée</i>	484
<i>Le coup de poker du duo Zéroual-Betchine</i>	486

<i>Les massacres « islamistes » des généraux éradicateurs</i>	488
<i>Tuer, toujours : la certitude de l'impunité</i>	492
<i>Nuit d'horreur à Bentalha</i>	494
<i>L'arme de la terreur</i>	498
<i>La trêve militaire, « coup de poignard dans le dos » de Zéroual</i>	501
27. Le grand doute	503
<i>Censure en direct</i>	503
<i>Londres, septembre 1997 : le GIA est dévoilé</i>	505
<i>La Françalgérie est « au parfum »</i>	507
<i>La communauté internationale s'interroge</i>	509
<i>Paris ferme les yeux sur les massacres</i>	510
<i>Ouled-Allal, le « Timisoara algérien »</i>	513
<i>Élections municipales et contrôle des esprits</i>	515
<i>Les éradicateurs contre Zéroual</i>	518
28. La campagne de neutralisation d'une enquête internationale	521
<i>Politiques et intellectuels français au secours des généraux</i>	522
<i>« Ce n'est pas l'armée qui tue en Algérie ! »</i>	524
<i>André Glucksmann : « Maintenant, on sait qui tue »</i>	527
<i>Les désillusions de BHL</i>	530
<i>L'affaire Soulier, ou l'Europe discréditée</i>	531
<i>Hubert Védrine s'active en coulisses</i>	533
<i>Le MAOL dans la mire du « clan éradicateur »</i>	534
<i>Des enfants bloqués en Algérie</i>	536
<i>L'ONU manipulée</i>	539
29. La carte kabyle contre Zéroual	541
<i>L'assassinat de Lounès Matoub</i>	542
<i>Assassins DRS et complicités locales</i>	544
<i>La chute du duo Zéroual-Betchine</i>	546
<i>Bouteflika, le nouveau paravent</i>	548
30. Les généraux face à la menace de la justice internationale	550
<i>Le clan Belkheir face au « syndrome Pinochet »</i>	550
<i>L'assassinat d'Abdelkader Hachani</i>	552
<i>Des révélations dévastatrices</i>	554
<i>Quand Paris protégeait Nezzar</i>	556
<i>La diversion kabyle</i>	557
<i>La « divine surprise » du 11 septembre</i>	559
<i>Le « procès Nezzar »</i>	563
<i>Khalifa : le clan Belkheir à l'assaut du PAF</i>	564
<i>Khalifa TV, la « voix de l'Algérie »</i>	564
<i>« Année de l'Algérie en France », année de l'amnésie</i>	568
<i>Le drame des « disparus »</i>	569
<i>Les perspectives de procès se précisent</i>	571
<i>L'enjeu de l'auto-amnésie</i>	572

Conclusion	574
<i>Une société qui se meurt</i>	575
<i>Françalgérie, un « État noir »</i>	576
<i>« L'honneur de la France »</i>	578
Postface à l'édition de 2005 : L'Algérie recolonisée ?	580
<i>Une recolonisation en marche</i>	580
<i>« El-Para », vrai-faux lieutenant de Ben Laden</i>	583
<i>Disparus : l'aveu officiel</i>	585
<i>Khalifa : corruption à tous les étages</i>	587
<i>Les Français à l'assaut des milliards de dollars algériens</i>	589
<i>Le bradage des richesses</i>	591
Notes	594
Principaux sigles utilisés	645
Chronologie	652

Dans la même collection

Essais

Mumia Abu-Jamal, *Condamné au silence. – En direct du couloir de la mort.*

Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États.*

Hocine Ait-Ahmed, *L'affaire Mécili.*

Fadela Amara, *Ni putes ni soumises.*

Patrick Artus et Marie-Paule Virard, *Comment nous avons ruiné nos enfants.*

Patrick Artus et Marie-Paule Virard, *Le capitalisme est en train de s'autodétruire.*

Michel Authier et Pierre Lévy, *Les arbres de connaissances.*

Morjane Baba, *Guérilla Kit.*

Adame Ba Konaré (dir.), *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy.*

Étienne Balibar, *L'Europe, l'Amérique, la guerre.*

Nicolas Rancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire (dir.), *La fracture coloniale.*

Louis Barthas, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918.*

Nicolas Beau et Catherine Graciet, *Quand le Maroc sera islamiste.*

Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi, *Notre ami Ben Ali.*

Michel Beaud, *Le basculement du monde.*

Stéphane Beaud et Younès Amrani, *« Pays de malheur ! ».*

Stéphane Beaud, Joseph Confavreux et Jade Lindgaard, *La France invisible.*

Miguel Benasayag et Diego Sztulwark, *Du contre-pouvoir.*

Sophie Bessis, *L'Occident et les autres.*

Mongo Beti, *La France contre l'Afrique.*

– *Main basse sur le Cameroun.*

Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les guerres de mémoires.*

Paul Blanquart, *Une histoire de la ville.*

Augusto Boal, *Jeux pour acteurs et non-acteurs.*

– *Théâtre de l'opprimé.*

Ludas Boia, *La fin du monde.*

Philippe Breton, *Éloge de la parole.*

– *L'utopie de la communication.*

– *La parole manipulée.*

Valérie Brunel, *Les managers de l'âme.*

François Burgat, *L'islamisme en face.*

François Chobeaux, *Les nomades du vide.*

Daniel Cohn-Bendit, *Une envie de politique.*

Sonia Combe, *Archives interdites.*

Georges Corm, *La question religieuse au XXI^e siècle.*

– *Le Liban contemporain.*

– *Orient-Occident La fracture imaginaire.*

CriM, A. Pezet et S. Sponem (dir.), *Petit bréviaire des idées reçues en management.*

Julia Csergo et Roger-Henri Guerrand, *Le confident des dames.*

François Cusset, *La décennie.*

Sylvain Cypel, *Les emmurés.*

Adam Czerniakow, *Carnets du ghetto de Varsovie.*

Cécile Delannoy, *Au risque de l'adoption.*

Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire.*

John Dinges, *Les années Condor.*

Alfred Dreyfus, *Cinq années de ma vie.*

Denis Duclos, *Le complexe du loup-garou.*

Shirin Ebadi, *Iranienne et libre.*

Les Econoclastes, *Petit bréviaire des idées reçues en économie.*

- Guillaume Erner, *Victimes de la mode ?*
- Roger Faligot et Jean Guisnel (dir.), *Histoire secrète de la Ve République.*
- Frantz Fanon, *Les damnés de la terre.*
– *Pour la révolution africaine.*
- Robert Fisk, *La grande guerre pour la civilisation.*
- Gustave Folcher, *Les carnets de guerre de Gustave Folcher, paysan languedocien, 1939-1945.*
- Daniel Guérin, *Ni Dieu ni Maître* (2 tomes).
- Roger-Henri Guerrand, *L'aventure du métropolitain.*
– *Les lieux.*
- Jean Guisnel, *Guerres dans le cyberspace.*
– *Libération, la biographie.*
- Theodor Herzl, *L'État des Juifs.*
- Rudolf Hoess, *Le commandant d'Auschwitz parle.*
- Pascale Jamoulle, *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires.*
- Alain Joxe, *L'empire du chaos.*
- Yazid Kherfi, Véronique Le Goaziou, *Repris de justesse.*
- Joseph Klatzmann, *Attention statistiques !*
- Adame Ba Konaré, *Petit précis de remise niveau sur l'histoire africaine.*
- Paul R. Krugman, *La mondialisation n'est pas coupable.*
- Paul Lafargue, *Le droit à la paresse.*
- Pierre Larrourou, *Pour la semaine de quatre jours.*
- Serge Latouche, *L'occidentalisation du monde.*
- Florent Latrive, *Du bon usage de la piraterie.*
- Christian Laval, *L'école n'est pas une entreprise.*
- Jean-Pierre Le Goff, *La démocratie post-totalitaire.*
– *Les illusions du management.*
– *Mai 68, l'héritage impossible.*
- Pierre Lévy, *L'intelligence collective.*
– *Qu'est-ce que le virtuel ?*
- Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune.*
- André L'Hénoret, *Le clou qui dépasse.*
- Alain Lipietz, *La société en sablier.*
- Gilles Manceron, *Marianne et les colonies.*
- Ernest Mandel, *La pensée politique de Léon Trotsky.*
- Bénédicte Manier, *Quand les femmes auront disparu.*
- Armand Mattelart, *La globalisation de la surveillance.*
- John Mearsheimer et Stephen M. Watt, *Le lobby pro-israélien et la politique étrangère américaine.*
- Gérard Mendel, *Une histoire de l'autorité.*
- Charles-Albert Michalet, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*
- Alexander S. Neill, *Libres enfants de Summerhill.*
- Sven Ortoli et Jean-Pierre Pharabod, *Le cantique des quantiques.*
- Bruno Parmentier, *Nourrir l'humanité.*
- François Partant *La ligne d'horizon.*
- Daya Pawar, *Ma vie d'intouchable.*
- Paulette Péju, *Ratonnades à Paris.*
- Michel Peraldi et Michel Samson, *Gouverner Marseille.*
- Philippe Pignarre, *Le grand secret de l'industrie pharmaceutique.*
- Philippe Pignarre et Isabelle Stengers, *La sorcellerie capitaliste.*
- André Pochon, *Les sillons de la colère.*
- Bernard Poulet *Le pouvoir du Monde.*
- Dominique Poulot *Une histoire des musées de France, XVIII^e-XX^e siècles.*
- Michel de Pracontal. *L'imposture scientifique en dix leçons.*
- Marcel Reggui, *les massacres de Guelma.*
- Jeremy Rifkin, *L'âge de l'accès.*
– *La fin du travail.*
- Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française.*

Marie-Monique Robin, *Le monde selon Monsanto*.
Charles Rojzman, *Savoir vivre ensemble*.
Marc Saint-Upéry, *Le rêve de Bolivar*.
Christian Salmon, *Storytelling*.
Bertrand Schwartz, *Moderniser sans exclure*.
Anmartya Sen *L'économie est une science morale*.
Victor Serge, *L'an 1 de la révolution russe*.
– *Vie et mort de Léon Trotsky*.
Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal, Virginie Wathier, *Le Pen, les mots*.
Isabelle Stengers, *Sciences et pouvoirs*.
Benjamin Stora, *Imaginaires de guerre*.
– *La gangrène et l'oubli*.
Charles Szlakrnann, *Le judaïsme pour débutants* (2 tomes).
Annie Thébaud-Mony, *Travailler peut nuire gravement à votre santé*.
Pierre Vermeren, *Le Maroc en transition*.
Pierre Vidal-Naquet, *Les crimes de l'armée française*.
– *Les assassins de la mémoire*.
Michel Villette et Catherine Vuillermot, *Portrait de l'homme d'affaires en prédateur*.

Michel Wieviorka, *Le racisme, une introduction*.
– *Une société fragmentée ?*
Malcolm X, *Le pouvoir noir*.
Idith Zertal, *La nation et la mort*.

État du monde

L'État du monde en 1945.
États-Unis, peuple et culture.
Rochdy Alili, *Qu'est-ce que l'islam ?*
Bertrand Badie (dir.), *Qui a peur du XX^e siècle ?*
Serge Cordellier (dir.), *Dictionnaire historique et géopolitique du XX^e siècle*.
Georges Corm, *Histoire du Moyen-Orient*.
Marc Ferro et Marie-Hélène Mandrillon (dir.), *Russie, peuples et civilisations*.
Anne-Marie Le Gloannec (dir.), *Allemagne, peuple et culture*.
Pierre Gentelle (dir.), *Chine, peuples et civilisation*.
Camille et Yves Lacoste (dir.), *Maghreb, peuples et civilisations*.
Jean-François Sabouret (dir.), *Japon, peuple et civilisation*.
François Siret, Serge Cordellier et al. *Chronologie du monde au 20^e siècle*.

Françalgérie, crimes et mensonges d'États

Histoire secrète, de la guerre d'indépendance
à la « troisième guerre » d'Algérie

Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire



La violence qui a ravagé l'Algérie à partir de 1992 nous a été présentée comme une guerre d'intégristes islamistes contre des militaires se battant pour sauver la démocratie. Quant à la France, elle se serait contentée d'une bienveillante « neutralité ». Comme le montrent, preuves à l'appui, les auteurs de ce livre explosif, ce scénario est en fait une vaste construction médiatique.

En s'appuyant sur six ans d'enquête, en Europe et Algérie, des dizaines de témoignages et des centaines de sources, ils expliquent comment, dès 1980, un petit groupe de généraux algériens a conquis progressivement le pouvoir, tout en développant les réseaux de corruption de la « Françalgérie ». Ces hommes ont ensuite instrumentalisé l'islamisme radical, avant de lancer une terrible « troisième guerre d'Algérie », en multipliant les opérations « attribuées aux islamistes » : assassinat du président Bou迪亚, meurtres d'intellectuels, massacres de civils et de militaires... Pour faire pression sur la France, leurs services secrets ont organisé de spectaculaires et meurtrières actions de « guerre psychologique » contre des citoyens français, en Algérie comme dans l'Hexagone.

Pour la première fois, ce livre démonte les rouages de l'extraordinaire machine de mort et de désinformation conçue par les généraux algériens ainsi que les complicités dont ils ont bénéficié en France.

« L'aspect le plus passionnant et novateur de l'ouvrage, qui fourmille de révélations, est [...] la plongée au cœur de la Françalgérie, cette puissante intrication des réseaux de corruption algériens et d'une partie de l'establishment politique et économique français. »

LIBÉRATION

Postface inédite
des auteurs

Lounis Aggoun, journaliste indépendant, a été pendant de longues années un militant pour les droits de l'homme en Algérie.

Jean-Baptiste Rivoire, journaliste à « 90 minutes » (Canal Plus), est l'auteur de nombreux documentaires dont *Benthala, autopsie d'un massacre* (1999), *Algérie: la grande manipulation* (2000) et *Attentats de Paris, enquête sur les commanditaires* (2002) ou encore *Le Crime de Tibhirine. Révélations sur les responsables* (2011).

En couverture: *Le président français Jacques Chirac et le président algérien Abdelaziz Bouteflika.*
© Gilles Bassignac/Gamma.



La Découverte

www.editionsladecouverte.fr
9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

14,20 €

03•2012

ISBN 978-2-7071-4747-9



9 782707 147479